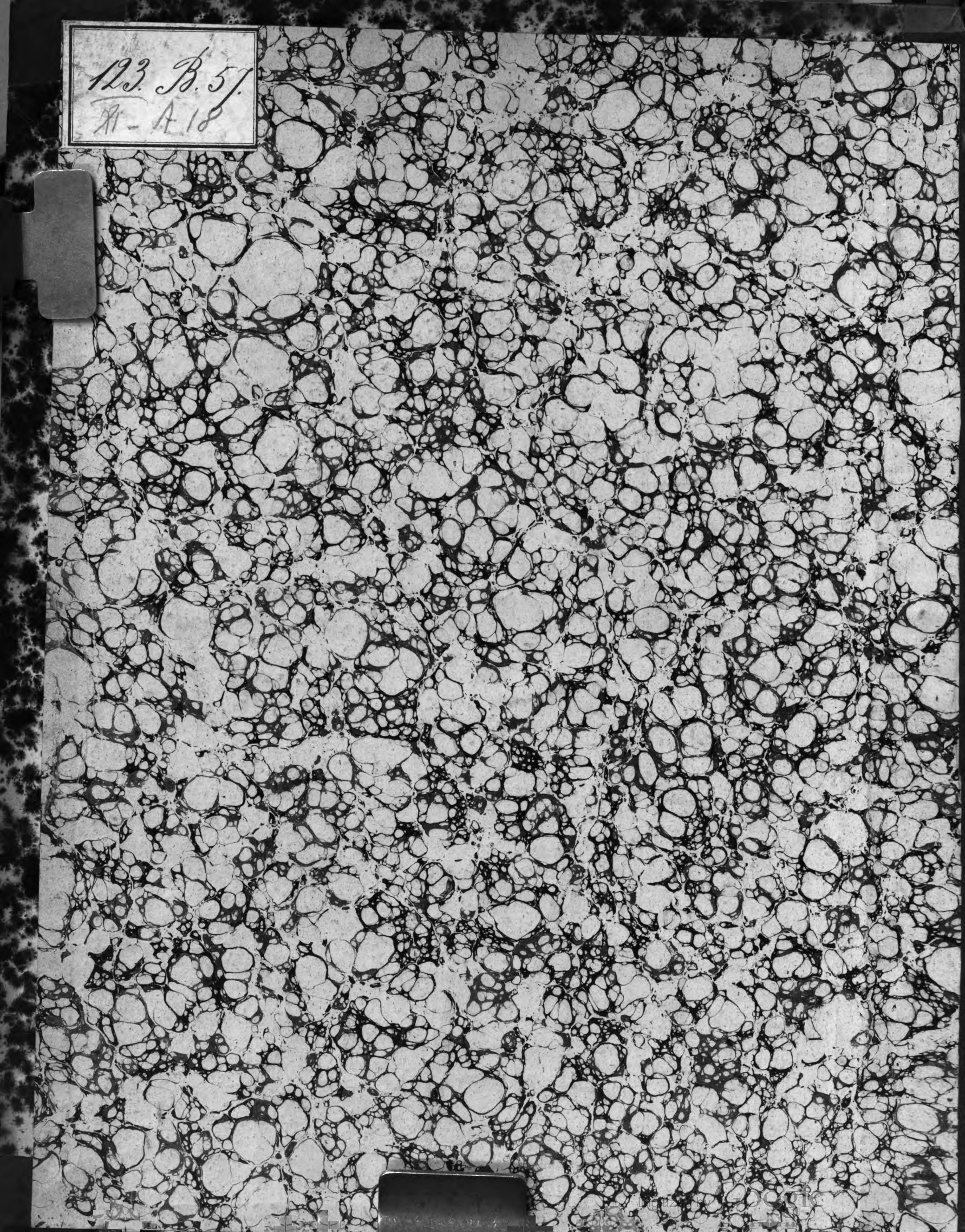
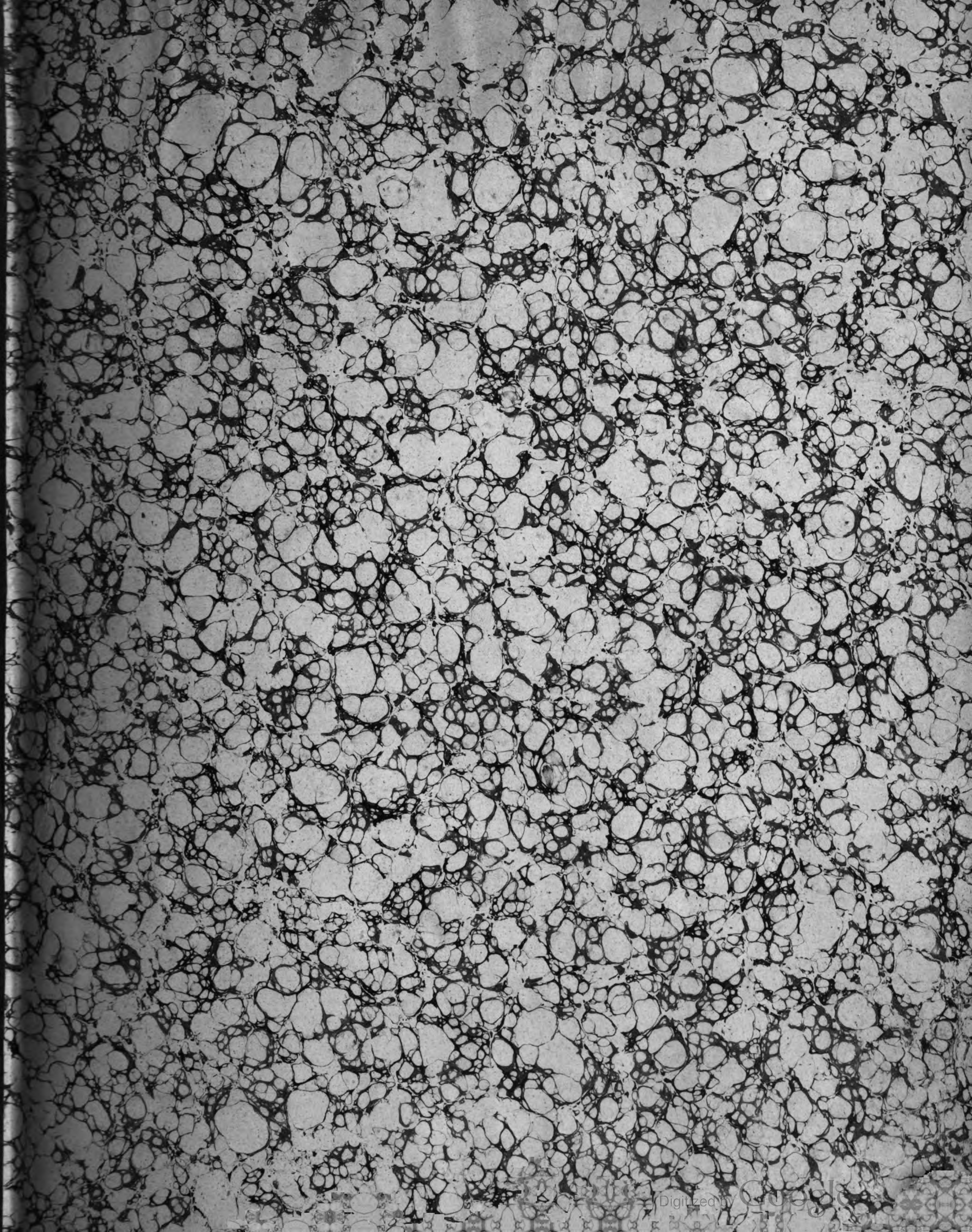








CATALOGUE

DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE TOURS

CATALOGUE

DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES MANUSCRITS

DE LA

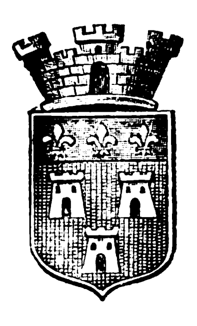
BIBLIOTHÈQUE DE TOURS

PAR

A. DORANGE

CONSERVATEUR

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE, OFFICIER D'ACADÉMIE

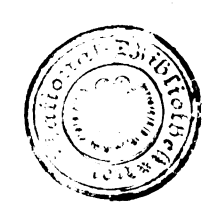


TOURS

IMPRIMERIE JULES BOUSEREZ

—

M DCCC LXXV



A MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE TOURS

A MESSIEURS LES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOURS

A MONSIEUR D. BELLE

MAIRE DE TOURS

A MONSIEUR EUGÈNE GOUIN

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, ANCIEN MAIRE DE TOURS

HOMMAGE RESPECTUEUX DE L'AUTEUR

A. DORANGE,

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE.

AVERTISSEMENT

L'utilité d'un catalogue pour une Bibliothèque publique est incontestable; non-seulement un bon catalogue évite aux érudits une grande perte de temps et facilite leurs recherches, il fournit encore les moyens de rentrer en possession des ouvrages que la négligence et la mauvaise foi auraient pu faire sortir du dépôt.

Lorsque, en 1859, M. Ernest Mame, alors maire de la ville de Tours, m'eut fait l'honneur de me confier la direction de la Bibliothèque municipale, mon premier soin fut de dresser le catalogue de tous les livres imprimés; mais ma plus grande préoccupation fut la rédaction du catalogue des manuscrits : l'importance de notre collection m'avait été montrée par mon savant collègue Victor Luzarche, quand il voulut bien m'associer à la rédaction d'un catalogue des manuscrits, que la mort ne lui permit pas d'achever.

J'avais la conscience de la difficulté de l'œuvre, et je ne crains pas d'avouer que je n'eusse pas osé tenter une entreprise aussi difficile, sans les encouragements de l'administration municipale de Tours, sans l'infatigable dévouement de mon ami regretté M. Jules Taschereau, et sans la collaboration des savants qu'il avait intéressés à l'entreprise (1). C'est donc pour moi un devoir et une

(1) L'intérêt que l'Administrateur général de la Bibliothèque Nationale voulut bien prendre à mon œuvre fut si grand, qu'il donna lieu à une erreur dans la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil municipal, en date du 19 novembre 1871, erreur que M. Taschereau s'empressa de rectifier par la lettre suivante, adressée à M. le Maire de Tours :

« Paris, 25 novembre 1871.

« Monsieur le Maire,

« Le procès-verbal de la séance du 19 de ce mois apporte à mes collaborateurs de la Biblio-
« thèque Nationale et à moi les paroles si bienveillantes que vous avez prononcées et les remercie-
« ments si flatteurs que le Conseil municipal nous a fait l'honneur de nous voter, à notre grande
« confusion. Le concours que nous prêtons à l'entreprise si laborieuse, si dévouée de notre confrère
« M. Dorange, ne méritait vraiment pas tant d'honneur. C'est à votre bibliothécaire qui, loin de

dette de reconnaissance bien douce à acquitter que d'adresser publiquement mes plus sincères remerciements à MM. Léopold Delisle, H. Michelant, H. Zotenberg, K. Wescher et A. Molinier. Tous ces savants m'ont aidé de leurs connaissances spéciales; le dernier, sous la direction du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, a classé et préparé pour la reliure la volumineuse collection de documents et de notes que nous devons à la libéralité de notre compatriote André Salmon.

La variété et la richesse de notre collection de manuscrits s'expliquent par le nombre et la célébrité des établissements religieux de la Touraine dont nous avons pu recueillir les dépouilles.

Parmi les anciennes bibliothèques ecclésiastiques de la province, brillaient au premier rang celle de la Cathédrale de Tours, celle de Saint-Martin et celle de Marmoutier.

L'origine de la bibliothèque de Saint-Gatien remonte au v[e] siècle; à cette époque, saint Perpet, sixième évêque de Tours, légua tous ses livres à la Bibliothèque du Chapitre de sa cathédrale, excepté le livre des Évangiles que saint Hilaire, évêque de Poitiers, avait écrit de sa propre main.

Nous ne connaissons ce que renfermait cette bibliothèque que par le catalogue, dressé en 1706, par le chanoine Victor d'Avanne. Cet inventaire nous apprend que quatre cent soixante et un articles existaient à cette époque dans la bibliothèque de la cathédrale. L'auteur de ce catalogue se plaint vivement de ce que plusieurs savants, tels que Auguste de Thou, André Duchesne, Maan, Michel de Marolles, avaient emprunté beaucoup de manuscrits à la bibliothèque de Saint-Gatien, et ne les avaient jamais rendus. Des quatre cent soixante et un volumes décrits par d'Avanne, nous ne possédons plus que trois cent neuf.

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martin de Tours eut pour fondateur le célèbre Alcuin, chargé par Charlemagne de réviser les textes sacrés, et qui établit, vers 796, dans le monastère de Saint-Martin, des ateliers de copistes, d'où sont sortis notre bel Évangéliaire, en lettres d'or, et le n° 10 de ce catalogue.

« presque tous les moyens de contrôle et de vérification, *rédige* les notices qu'il croit devoir nous « soumettre, que reviendra équitablement le mérite de ce travail. Si votre bibliothécaire, « Monsieur le Maire, a su, pendant l'invasion, préserver votre collection justement célèbre de la « convoitise de l'ennemi, son travail, quand il sera terminé, la préservera du retour de détourne- « ments semblables à ceux qui l'ont appauvrie dans le passé. A tous égards, il aura, par son « dévouement connu, par le fruit de ses veilles, justifié son titre et rempli les devoirs de *conser- « vateur*.

« Veuillez, Monsieur le Maire, nous servir d'interprète auprès du Conseil municipal et agréer « personnellement l'expression nouvelle de tous mes meilleurs sentiments.

« Signé : J. Taschereau. »



En 1739, Bernard de Montfaucon publia un inventaire des manuscrits de la bibliothèque de la collégiale de Saint-Martin, comprenant deux cent soixante-douze articles (*Bibliotheca bibliothecarum*, t. II, p. 1325). On en retrouvera cent quarante dans le travail que nous faisons paraître aujourd'hui; nous avons donc à déplorer la perte de cent trente-deux mss. de Saint-Martin.

Enfin, la bibliothèque de l'abbaye de Marmoutier remonte à saint Martin lui-même, puisque l'une des principales occupations des religieux de l'abbaye qu'il avait fondée à une lieue de Tours, était de copier des manuscrits. Nous possédons dans notre Bibliothèque une copie, faite par Chalmel, du catalogue des manuscrits de cette abbaye, rédigé en 1754 par Dom Gérou, le bibliothécaire de Marmoutier. Dans ce catalogue, la présence de trois cent soixante manuscrits est constatée; nous en possédons encore deux cent soixante-trois, dont beaucoup sont très-précieux. Nous n'avons donc perdu que quatre-vingt-dix-sept mss. de Marmoutier. Ce résultat est probablement dû à la vigilance de Dom Abrassart, qui, nommé bibliothécaire de Tours, en 1792, eut sans doute un soin tout particulier des manuscrits de sa chère abbaye de Marmoutier. Le fonds de Marmoutier, déjà fort riche en manuscrits latins, s'accrut, en 1716, d'une très-importante collection de manuscrits, la plupart français, qui furent vendus à Toulouse et qui avaient appartenu à la famille de Lesdiguières. De là sont venus la plupart de nos vieux manuscrits français, qui ont surtout contribué à faire la réputation de notre Bibliothèque, et dont plusieurs se placent au premier rang parmi les plus anciens monuments de la littérature française.

Voici la liste des autres maisons religieuses dont quelques manuscrits sont venus grossir notre collection. Nous avons fait suivre chaque nom du nombre de volumes que nous avons reconnu provenir de chaque établissement :

Les Augustins de Tours ont fourni seize manuscrits; les Carmes, onze; les Capucins, un; les Dames du Calvaire, trois; l'Oratoire, dix-neuf; les Récollets, un; le Grand-Séminaire, un; Saint-Julien, trois; Saint-Pierre-le-Puellier, deux; l'Union chrétienne, trois; la Visitation, deux; Aigues-Vives, un; Amboise, trois; Saint-Florentin d'Amboise, un; l'abbaye de Beaumont, quatre; Bois-Rayer, un; Cormery, cinq; Notre-Dame de Loches, deux; la Chartreuse du Liget, cinq; les Augustines de Beaulieu-lès-Loches, un; les Religieuses Hospitalières de Loches, un; les Minimes du Plessis-lès-Tours, onze.

Faute de renseignements précis, nous n'avons pu constater l'origine de cent cinquante-neuf manuscrits; la plupart proviennent sans doute des établissements religieux ci-dessus mentionnés.

La reconnaissance que nous devons aux personnes qui, de nos jours, ont bien voulu enrichir notre Bibliothèque, nous fait un devoir de publier leurs noms. Ce sont : MM. de Boislecomte; le docteur Bruneau, médecin à Tours; Jules Cloquet; le

duc de Choiseul; Diard, employé des contributions directes de Loches; Evra, professeur; de La Grandière, ancien maire de Tours; Victor Luzarche, conservateur de la Bibliothèque de Tours; Nobilleau; le comte Odart; Pécard Adolphe, conservateur du Musée archéologique; Pigeon, négociant à Tours; Raoul Roy, rédacteur du *Journal d'Indre-et-Loire;* le comte Twent de Rosemberg; le comte René de Villeneuve. De mon côté, je me suis fait un devoir de déposer à notre Bibliothèque quelques manuscrits que d'heureuses circonstances avaient fait tomber entre mes mains.

Une mention spéciale est due à trois de nos compatriotes, à qui l'histoire de la province a des obligations particulières.

André Salmon, qui s'était imposé la mission de recueillir les matériaux de l'histoire de Touraine, dispersés en France et à l'étranger, nous a légué une suite de cent cinquante-cinq volumes, remplis de documents, les uns originaux, les autres copiés par ce laborieux savant dans différents dépôts publics ou privés de Paris, des départements, de l'Italie et de l'Angleterre.

Lambron de Lignim, qui s'intéressait à l'histoire des familles et au blason, nous a donné cinquante-neuf volumes écrits de sa main.

Enfin, dernièrement, l'abbé Bourassé nous a laissé le précieux ms. nº 1502 (Ordre des offices, suivant l'usage de la Cathédrale de Tours), sans parler de notes et de travaux personnels, qui n'ont pu trouver place dans notre catalogue.

En 1791, les bibliothèques de nos anciennes églises furent réunies dans un seul dépôt : ce fut l'origine de la Bibliothèque municipale de Tours. Tous les livres, imprimés et manuscrits, furent alors empilés sans ordre dans l'ancienne chapelle des Filles de l'Union chrétienne, située rue de la Préfecture.

En 1793, sur un rapport du citoyen P.-L. Athanase Veau (Delaunay), dans lequel on lit ce passage : « L'imagination semble se rétrécir dans les étroits recoins de la « Bibliothèque qu'on a essayé de placer à l'Union chrétienne, » le Conseil général du département d'Indre-et-Loire arrêta : « Les livres et manuscrits provenant des maisons « religieuses et des émigrés seront placés au ci-devant Évêché, à l'effet de quoi le « citoyen Suzor sera averti de l'évacuer au plus tard le 15 mars prochain. »

La Bibliothèque occupa à l'Archevêché le troisième étage; Dom Jean-Joseph Abrassart, religieux de Marmoutier, mort en 1800, à l'âge de quarante et un ans, en fut le premier bibliothécaire. En 1796, elle était ouverte au public trois fois par semaine, depuis trois heures du soir jusqu'à la nuit. De l'Archevêché, la Bibliothèque fut transportée à l'ancienne Préfecture, rue de l'Ancienne-Intendance; elle resta trente ans dans ce local sombre et humide; une lettre de Jean-Louis Chalmel, qui avait succédé à Dom Abrassart, comme bibliothécaire, dès l'année 1800, nous fait le plus triste tableau de l'état des livres, pendant leur séjour dans ce pitoyable local.

La Bibliothèque, privée d'air et de lumière, dans des salles humides et au rez-de-

chaussée, fermée au public pendant huit ans, de 1804 à 1812 (1), se vit dépouillée de ses ouvrages les plus précieux. Il n'y avait pas alors de catalogue, et il régnait un tel désordre, que le bibliothécaire Chalmel écrivait, le 23 juillet 1807, au baron Deslandes, alors maire de Tours : « J'ai l'honneur de vous faire passer l'état de « tous les objets appartenant à la Bibliothèque que j'avais en ma possession. Ils « proviennent presque tous d'envois qui m'ont été faits par le Ministre, depuis que « la Bibliothèque est condamnée au *désordre* et à l'*oubli.* Quant aux *manuscrits,* « je les ai conservés pour un travail particulier. Ce seront peut-être les *seuls* qui « échapperont à la *destruction,* si on ne leur fait pas partager le sort des autres. »

En 1826, la Bibliothèque fut transférée à la Visitation, nouvelle Préfecture : là, comme le fit très-bien remarquer, en 1840, M. Ravaisson, inspecteur général des bibliothèques, « une propriété communale éprouva l'inconvénient d'être logée dans « un bâtiment départemental; de cette irrégularité, il est résulté un nouvel abus et « des pertes nouvelles. » En effet, le séjour dans les bâtiments de la Préfecture fut encore une époque néfaste pour notre Bibliothèque; elle fut à la merci des employés, sans aucune espèce de contrôle; le catalogue n'était qu'à l'état de projet; les livres, les manuscrits même, se promenaient dans les divers bureaux de la Préfecture; deux de nos plus charmants manuscrits, connus sous les titres d'*Heures d'Anne de Bretagne* et de *Charles V,* se trouvèrent, *par mégarde,* parmi les meubles de M. le comte de Kergariou, préfet d'Indre-et-Loire en 1815.

La Bibliothèque, placée *provisoirement* à la Préfecture, y resta pendant trente-six ans; dans cet intervalle, de 1826 à 1862, M. Chauveau, bibliothécaire, dressa un inventaire des manuscrits que nous possédons, et MM. Luzarche et Miton commencèrent un catalogue des imprimés et des manuscrits, que la mort ne leur permit pas d'achever.

En 1862, M. le Préfet, ayant fait transporter les Archives d'Indre-et-Loire dans les salles occupées par la Bibliothèque, les volumes furent placés à la hâte dans les appartements nullement appropriés de l'ancien hôtel Papion; ce n'est qu'en 1873 que la Bibliothèque fut convenablement installée, rue Royale, n° 88, et que les manuscrits furent placés dans de superbes armoires qui, autrefois, faisaient l'ornement du château de Chanteloup, près d'Amboise. Ces bibliothèques appartinrent d'abord au duc de Choiseul, gouverneur de Touraine, en 1760, ensuite à M. Victor Luzarche, ancien maire de Tours, et enfin furent données, en 1872, par sa veuve, à la Bibliothèque municipale de Tours.

(1) D'après l'*Annuaire* de 1812, la Bibliothèque, située dans les bâtiments de l'ancienne Préfecture, rue de l'Ancienne-Intendance, était ouverte de dix heures du matin à trois heures du soir, les mardis, jeudis et samedis.

Nous n'entrons dans ces détails et nous ne parlons du passé que pour faire mieux apprécier la libéralité éclairée de notre Administration municipale, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour nous permettre de conduire à bonne fin le catalogue, qu'après un travail de six années, nous avons la satisfaction d'offrir à nos compatriotes.

A presque toutes les pages de ce catalogue, on remarquera des manuscrits précieux, soit à cause des textes littéraires ou historiques qu'ils renferment, soit à cause du travail calligraphique et des peintures dont ils sont ornés. Il serait trop long de citer ici même ceux qui doivent être considérés comme des monuments de premier ordre. Aussi, la ville de Tours doit-elle se féliciter de posséder un pareil trésor, après toutes les chances de destruction auxquelles ont été exposées nos anciennes collections de livres : le sac de Tours par les Normands au IXe siècle, les pillages des protestants en 1562, l'indélicatesse de quelques amateurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, le vandalisme de l'époque révolutionnaire, la cupidité et l'insouciance de plusieurs de nos contemporains.

Nous ne saurions terminer cette préface sans exprimer ici toute notre reconnaissance au Conseil municipal de Tours; à M. Eugène Gouïn, ancien maire, qui nous a fourni le moyen de commencer le présent catalogue; et à M. Belle, son successeur, qui a obtenu du Conseil municipal les fonds nécessaires pour en terminer l'impression.

Nos concitoyens ne devront jamais oublier que, sans l'initiative et les encouragements de nos magistrats, nous n'aurions pas même songé à publier les notices dont se compose notre catalogue et qui, nous l'espérons, feront connaître aux érudits des trésors ignorés jusqu'à ce jour, en même temps qu'ils en assureront la conservation.

A. DORANGE.

Tours, ce 1er mars 1875.

CATALOGUE

DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE TOURS

1.

Bible latine commençant par ces mots : « Incipit epistola sancti Ieronimi presbiteri ad Paulinum episcopum de omnibus divine historie libris... »; et finissant par ceux-ci : « Explicit biblioteca tocius veteris et novi testamenti volumen. » Immédiatement après cet *explicit* se trouve une mention indiquant le nom du copiste et la date du manuscrit : « Bergognonus de Nigraxio de Caronno, Novariensis civis, scripsit hunc librum, quem incepit M. CC. XX tercio, die jovis quarta intrante madio, et explevit sequente anno, die martis VI intrantis augusti, feliciter, gratia et benignitate salvatoris nostri, cum patre, filio et spiritu sancto, cui laus et honor per infinita secula. Amen. »

Cette Bible, qui est complète, est écrite sur deux colonnes; elle est ornée, au commencement de chaque chapitre, de belles majuscules gothiques se détachant sur un fond d'or, où se distinguent des enroulements, des feuillages, des fleurs aux nuances variées. Nous citerons l'F du premier feuillet, dans le mot *Frater,* et les cinq lettres V, V, E, I, I, commençant les livres d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, l'Évangile de saint Matthieu et celui de saint Jean.

La liste des Livres contenus dans notre Bible se trouve au verso de la seconde garde du ms.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 127.)

2.

Bible latine commençant par : « Incipit epistola sancti Ieronimi... », et finissant par : « Explicit liber apocalipsis Domini nostri Jesu Christi secundum Johannem. » Le texte de la Bible est précédé d'un petit cahier de seize feuillets écrit sur vélin à longues lignes, et renfermant des vers composés par un religieux, nommé frère Barthélemy; ces vers, écrits au XVe siècle, commencent par : « Sex. Prohibet. Peccant. Abel. Enoch. Archa fit. Intrant. »; et finissent par : « Flebunt. Ad cenam. surgunt. sponsam. venio jam. »

L'écriture est sur deux colonnes; les titres sont rouges, et les initiales de couleur ornées à l'intérieur; les quarante derniers feuillets sont gâtés par l'humidité. Rien n'indique l'origine de cette Bible, que nous supposons être celle que Jouan et D'Avanne décrivent ainsi, au n° 2 de leur catalogue : « Biblia sacra in-quarto, cum versibus Fratris Minoritæ, ante annos 400 scripta. »

Vélin. Pet. XIIIe siècle.

3.

Bible latine commençant par : « Incipit epistola sancti Ieronimi » ; et finissant par : « Expliciunt interpretationes bibliorum. » On trouve au deuxième feuillet de cette Bible du XIIIe siècle, les vers du frère Barthélemy, dont il est parlé au numéro précédent. Ces vers, écrits au XVe siècle, occupent un cahier de huit feuillets, dont le premier a été relié au commencement du volume; les sept autres à la fin. Le verso du dernier feuillet contient quelques prières, aussi du XVe siècle, commençant par : « Omnipotens sempiterne Deus » ; et finissant par : « ... oratione mea. » — Cette Bible, écrite sur deux colonnes, renferme, comme la précédente, tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont la liste se trouve sur la première garde du volume ; il y a de plus les interprétations des mots hébreux, qui occupent trente-six feuillets.

Au sixième feuillet on remarque sept petits médaillons, sur le fond d'or desquels se détache la figure du Créateur accomplissant l'œuvre des sept jours. L'intérieur des majuscules gothiques renferme des oiseaux, des serpents et autres ornements zoographiques.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 2.)

4.

Bible latine commençant par : « Frater Ambrosius tua mihi munuscula perferens... » ; et finissant par : « ... et videns apertas januas carceris, evaginato gladio... » Les livres de cette Bible ont été transposés par le relieur ; l'interprétation des mots hébreux, composée de vingt-cinq feuillets à trois colonnes, se trouve entre le Livre de l'Apocalypse et l'Épître de saint Jacques ; viennent ensuite les Épîtres de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jude, et enfin les Actes des Apôtres, qui s'arrêtent, avant la fin du XVIe chapitre, aux mots que nous avons transcrits plus haut.

Écriture sur deux colonnes, titres rouges, initiales de couleur; quelques piqûres.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Couvent des Frères Minimes d'Amboise, 4.)

5.

Volume contenant :

1° (Fol. 2.) Bible latine commençant par : « Incipit epistola sancti Ieronimi » ; et finissant par ces mots de l'Apocalypse : « Veni Domine Jesu. Gratia Domini Jesu Christi cum omnibus vobis. »

2° (Fol. 467, v°.) Traité de saint Anselme commençant (fol. 468) par : « Ecce nunc homuncio... », et auquel une main du XVe siècle a mis ce titre : « Incipit tractatus beati Anselmi qui dicitur Prosologion. »

3° (Fol. 471, v°.) Interprétations des mots hébreux, contenant trente-un feuillets à quatre colonnes.

4° (Fol. 501, v°.) Calendrier dans lequel on trouve les Saints et les Saintes honorés à Paris, la fête des Ardents, la dédicace de l'église de Sainte-Geneviève et la translation des reliques de la Sainte.

5° (Fol. 503.) L'ordinaire de la Messe commençant par : « In spiritu humilitatis. » Sur le verso du dernier feuillet, le copiste a écrit la liste des Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, par ordre alphabétique.

La Bible, écrite sur deux colonnes, est ornée d'un titre en or et en couleur et de lettres initiales en rouge et en outre-mer. On remarque sur le recto de la garde finale du ms. un acte de vente ainsi conçu : « Je, Jehan Boutegourt, « charpentier en grousserie, paroissien de « Saint-Poys, près Orléans, confesse avoir « vendu cette Bible, ainsi que se comporte, à « honneste et discrète personne maistre Guil- « laume Guillotin, du diocèse du Mans, et est « ceste présente vendicion pour le pris et somme « de dix escuz d'or poiés content, dont je tiens « quicte le dict Guillotin et ses ayans cause, et

« luy promet garantir le dict livre envers touz « et contre touz; tesmoing ceste cédulle signée « de mon sing manuel cy mis, le septiesme de « april mil IIII^{c} LXIX. »

« *Présents :* J. Boutegourt, Anthoine Robin, « Ieronimus Piscis. »

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 1.)

6.

Bible latine commençant par : « Frater Ambrosius mihi tua munuscula perferens detulit suavissimas litteras... »; et finissant par ces dernières paroles de l'Apocalypse : « Veni Domine Jesu Gratia Domini Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen. » Suivent trente-deux feuillets d'interprétations des mots hébreux.

Bonne conservation, sauf quelques feuillets mouillés à la partie supérieure; écriture très-fine sur deux colonnes; initiales en couleur et ornées.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. (Saint-Gatien, 3.)

7.

Bible latine commençant par : « Epistola sancti Hieronymi... »; et finissant par les dernières paroles de l'Apocalypse : « Veni Domine Jesu. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen. » Viennent ensuite les interprétations des mots hébreux, qui sont incomplètes, s'arrêtant à la lettre S.

Cette Bible, écrite sur deux colonnes, en lettres très-fines, contient l'Ancien et le Nouveau Testament. Titres rouges. Initiales en or et en couleur. Plusieurs lettres sont ornées de jolis dessins. Nous remarquons au premier feuillet la lettre F du mot Frater, renfermant un moine écrivant; et au quatrième feuillet, neuf petits médaillons, dont les sept premiers représentent Dieu le Père accomplissant l'œuvre des sept jours. Piqûres au commencement; quelques feuillets de la fin sont coupés dans la marge extérieure.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 2. ter.)

8.

Bible latine commençant au premier chapitre de la Genèse par ces mots : « In principio creavit Deus celum et terram... »; et finissant par ceux-ci : « Explicit liber Apocalypsis. » Suivent les interprétations incomplètes des mots hébreux, s'arrêtant aux mots : « Thamar palma... »

Ce beau ms., écrit sur deux colonnes, est orné de cent lettres initiales sur fond d'or et d'azur, avec entourages représentant des animaux fantastiques, des guerriers moitié hommes et moitié quadrupèdes; soixante-sept de ces initiales renferment des miniatures rappelant les principales scènes de la Bible, parmi lesquelles nous signalerons les suivantes : l'I du mot *In* (fol. 1.), divisé en sept compartiments, dans chacun desquels le miniaturiste a représenté Dieu le Père accomplissant l'œuvre de la Création. — Le B du mot *Beatus* (fol. 232) représente David jouant de la harpe; des ornements curieux entourent cette page. — L'E du mot *Exultate* (fol. 246) représente David jouant du *cymbalum*, espèce de carillon à main composé de sonnettes suspendues à des tringles de fer. — Le D du mot *Diligite* (fol. 299) représente un guerrier armé de toutes pièces, appuyé sur son écu aux fleurs de lis d'or. — L'A du mot *Apocalipsis* (fol. 575) renferme une miniature représentant saint Jean à Pathmos. — Soixante-sept lettres initiales contiennent des miniatures; trente-trois lettres sont richement ornées.

On voit la trace de feuillets arrachés entre les fol. 110 et 111, 426 et 427, 462 et 463, 583 et 584, et après le fol. 619 et dernier.

Les interprétations des mots hébreux (commençant fol. 584), écrites sur trois colonnes, occupent trente-six feuillets.

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est très-bien conservé; les titres sont rouges, et toutes les initiales en couleur.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 88.)

9.

Partie d'une Bible hébraïque écrite en caractères carrés pourvus des points-voyelles. Ce volume contient les livres et fragments suivants : 1° Livre de Josué, chapitre IV, verset 13 à ch. XXIV; 2° Livre des Juges; 3° Premier Livre des Rois, ch. I à ch. XVII, vers. 46; 4° Deuxième Livre des Rois, ch. XXII, vers. 1, à ch. XXV; 5° Livre de Jérémie; 6° Livre d'Ezéchiel, ch. I, vers. 1, à ch. XLVIII, vers. 20; 7° Livre d'Isaïe; 8° Les douze petits Prophètes.

Ce ms. a été exécuté par Joseph, fils d'Isaac, pour l'instruction d'Isaac, son fils.

Sur les dernières gardes du volume se trouve une note, en indiquant le contenu, rédigée par l'abbé Danicourt, vicaire général du diocèse de Tours, mort en 1824, bon hébraïsant dont une traduction des *Psaumes,* faite sur le texte original, a été publiée deux ans après la mort de l'auteur. (Paris, Sautelet, 1826, in-8°.)

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 5.)

10.

Partie d'une Bible latine commençant par l'Epître de saint Jérôme : « Desiderii mei desideratas accepi epistolas... » ; et finissant par : « Obed genuit Isai : Isai genuit David regem. » Ce ms. contient les livres suivants de l'Ancien Testament : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges et Ruth.

Suivant une note écrite sur la deuxième garde, il appartenait dès le XIIe siècle à la bibliothèque de Saint-Martin de Tours; on peut le regarder comme un bon type de l'époque de Charlemagne, et il n'y aurait peut-être pas de témérité à le citer comme un des volumes sortis des ateliers institués par Alcuin, dans notre célèbre monastère. Il est absolument sans ornements, à moins qu'on ne donne ce nom à quelques titres en lettres rouges et quelques capitales enclavées. Il est écrit sur deux colonnes, et contient quarante-cinq cahiers de huit feuillets. Au verso du vingt-deuxième cahier, on a ajouté, au Xe siècle, une prière écrite en partie en lettres tironniennes, avec notation en neumes. Chacun des livres saints est précédé d'une table des chapitres relative à une division différente de la division ordinaire; mais cette division ordinaire a été postérieurement marquée aux marges par une autre main.

« Ce précieux volume est très-fatigué, et il paraît qu'il avait souffert dès ses premiers temps; car on a réparé ce qui y manquait, soit au commencement, soit à la fin, soit en divers endroits où le bas des pages avait été pourri, et cette réparation est d'un caractère presque aussi ancien que le ms. même. Depuis cette première réparation, il a encore considérablement souffert; car le Livre de Ruth, qui termine l'ouvrage, est très-considérablement gâté, et la plus grande partie des pages est tombée en pourriture. » (Papiers de Bréquigny, faisant partie du département des mss. de la Bibliothèque Impériale, vol. XXXV, f° 75.)

Montfaucon désigne ainsi notre ms. au n° 151 de son catalogue de Saint-Martin : « Biblia usque ad librum Ruth inclusive, distincta per versiculos, annorum 800. »

Vélin. Moy. Commencement du IXe siècle.

11.

Partie d'une Bible latine commençant par : « Incipit prologus in Ecclesiaste » ; et finissant par : « ... nam caude eorum similes serpentibus habentes ca... » Le reste du mot *capita* manque. Cette Bible ne commence qu'au livre de l'Ecclésiaste, et finit au chapitre IXe de l'Apocalypse, par les mots cités plus haut.

Elle est écrite sur deux colonnes, et est ornée de lettres initiales en or et en couleur, dont la plupart renferment des miniatures; malheureusement dix de ces lettres ont été coupées aux fol. 14, 33, 54, 85, 119, 127, 224, 228 et 231. — Les titres sont en rouge; les trois premiers et les trois derniers feuillets sont endommagés par l'humidité.

Vélin. Gr. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 145.)

12.

Partie d'une Bible latine commençant par ces mots de l'Epître de saint Jacques : « Jacobus Dei et Domini nostri Jesu Christi servus... »; et finissant par ceux-ci de l'Apocalypse : « ... gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen. » Cette Bible est incomplète, comme on peut le voir par l'index écrit sur une garde placée à la fin du volume. Il manque plusieurs Livres de l'Ancien Testament. Le Nouveau Testament est complet.

L'écriture, sur deux colonnes, est de différentes mains; les titres et les initiales sont en couleur.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 127.)

13.

Partie d'une Bible latine contenant les quatre Évangiles de saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean ; les Épîtres de saint Paul, les douze petits Prophètes, les Machabées, les Actes des Apôtres, l'Apocalypse et l'interprétation des mots hébreux. Le ms. commence par ces mots du prologue sur l'Évangile de saint Matthieu : « Primus prologus in Matheo. Matheus ex Judea sicut in ordine... », et finit à la lettre Z de l'interprétation des mots hébreux, comprenant quarante-cinq feuillets (du fol. 163 au f. 208). Immédiatement après les derniers mots de ces interprétations : « Zoob aurum vel divitie. », on lit une note, écrite au XVe siècle, qui nous apprend que Gui de Versailles (dignitaire de l'Église de Tours en 1456), donna ce volume à la bibliothèque de Saint-Gatien : « Ex libris legatis huic Ecclesie Turonensis per bone memorie Magistrum Guidonem de Versailles hujus predicte Ecclesie cantorem. » Ce curieux volume, bien conservé, à quelques piqûres près, contient deux cent huit feuillets, plus trois feuillets de garde; il est écrit sur deux colonnes et renferme vingt-deux lettres initiales avec ornements et cent quatre avec des miniatures, parmi lesquelles nous avons remarqué celles qui ornent le V du mot *Verba* (fol. 78), et le V du mot *Verbum* (fol. 87, v°). Les deux guerriers que l'on voit dans l'E du mot *Et* (fol. 95 v°), au commencement du Livre des Machabées, nous offrent un curieux spécimen du costume militaire au moyen âge. Le fol. 160 contient à lui seul seize lettres ornées de miniatures curieuses.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 7.)

14.

Partie d'une Bible latine commençant par : « Incipit epistola sancti Hieronymi ad Paulinum... »; et finissant aux derniers mots du quatrième Livre des Rois : « ... et dabatur ei a rege per singulos dies omnibus diebus vite sue. »

Cette Bible, écrite sur deux colonnes, en gros caractères, ne contient que les Livres suivants, dont la liste se trouve sur la première garde du ms. : le Pentateuque, le Livre de Josué, le Livre des Juges, et les quatre Livres des Rois. Bonne conservation. Titres rouges. Capitales ornées.

Montfaucon, au n° 143 de son catalogue des mss. de l'église de Saint-Martin de Tours, le désigne ainsi : « Biblia inclusive a Genes. ad lib. Paralip. ; annorum 400. »

Vélin. Pet. XIVe siècle.

15.

Partie d'une Bible latine commençant par ces mots de la lettre de saint Jérôme sur les Proverbes de Salomon : « Jungat epistola quos jungit sacerdotium... » (fol. 9.); et finissant par les premiers mots du troisième chapitre du Livre de Tobie : « ... non obedivimus preceptis tuis et traditi sumus in captivitatem et direptionem et mortem et in improperium omnibus nationibus in... » Le reste de la page est en blanc, le copiste n'ayant pas achevé son travail.

Outre les livres suivants de l'Ancien Testament, savoir : Les Paraboles ou les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Pentateuque, le Livre de Josué,

le Livre des Juges, les quatre Livres des Rois, les deux Livres des Paralipomènes, les quatre Livres d'Esdras et une partie du Livre de Tobie, ce volume contient un commentaire sur les huit premiers chapitres du premier livre de Pierre Lombard, commençant (fol. 3) par ces mots du prologue : « Cupientes in gazophylacium... »

Ce ms. est écrit sur deux colonnes. Initiales couleur et or, dont quelques-unes renferment des miniatures, notamment aux fol. 18 et 19.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 5.)

16.

Partie d'une Bible latine commençant par : « Frater Ambrosius tua mihi munuscula perferens...» ; et finissant par : « ... sed evangelizare. non in sapientia verbi . ut non evacuetur... » Le reste de l'Épître manque.

Cette Bible ne renferme que l'Ancien Testament, et les livres du Nouveau jusqu'au milieu du premier chapitre de la première Épître de saint Paul aux Corinthiens. Le recto du premier feuillet est orné d'une initiale couleur et or encadrant une partie du texte, et d'un blason d'argent à trois cœurs de gueules, deux et un, au chef d'azur chargé de trois couronnes d'or. L'écriture, sur deux colonnes, est tracée avec une encre très-pâle. Initiales de couleur et ornées.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 2.)

17.

Partie d'une Bible latine commençant par : « Incipit epistola sancti Ieronimi presbiteri ad Paulinum de omnibus divine historie libris » ; et finissant au cinquantième verset du treizième chapitre des Actes des Apôtres : « ... Judei autem concitaverunt muli... » Le reste du mot et de la phrase : « mulieres religiosas et honestas » manque.

Cette Bible, écrite sur deux colonnes en très-petits caractères, a été donnée au commencement de ce siècle, à la Bibliothèque de Tours, par M. Bruneau, docteur en médecine; elle porte le n° 158 ancien. Titres rouges et lettres initiales en couleur. Couverture en veau fauve. Piqûres. Quarante feuillets blancs à la fin.

Vélin. Pet. XIVe siècle.

18.

Livre de Job. Deux versions latines : La première, selon les Septante, commence par : « Incipit prologus in Job. Cogor per singulos scripture divine libros »; et finit par : « ... et mortuus est senex et plenus dierum. » Cette première version du Livre de Job par saint Jérôme est divisée par versets; les premières lettres de chacun de ces versets sont des onciales tracées à l'encre de trois couleurs, noire, rouge et verte. La seconde, selon le texte hébreu, commence par : « Incipit prologus sancti Ieronimi in Job. Si aut fiscellam junco texerem...; » et finit par : « ... et defunctus est Job senex plenus dierum. Scriptum est autem ressurecturum eum cum his quos dominus suscitabit. » Cette seconde version (fol. 57), écrite sans distinction de versets, et sans lettres ornées, contient de plus quinze lignes, commençant par : « Hic interpretatur de Syriaco libro, in terra quidem habitasse Auxitidem, » finissant par : « Baldad sauciorum tirannus. Sophar mineorum rex. » Ce précieux ms., qui a servi aux Bénédictins dans leur publication des œuvres de saint Jérôme, se termine par un index (fol. 100, v°) des noms de lieux et de personnes mentionnés dans les textes. Au verso du dernier feuillet se trouve une explication d'un certain nombre de mots hébreux en grec et en latin. Les explications grecques sont données en lettres grecques. (Voyez *Sancti Hieronymi divina bibliotheca; Parisiis, Coustelier,* 1693, pages 795 et suivantes et page 1218 du 1er vol.) Le C initial du mot *Cogor*, fol. 1, a été coupé; au fol. 4 on remarque le V du mot *Vir;* cette lettre, haute de huit centimètres, est digne de fixer l'attention des paléographes. Ms. écrit à longues lignes. Réglure à la pointe sèche. Les six premiers feuillets sont mouillés.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Marmoutier, 3.)

19.

Psautier en langue arménienne. — Ce volume contient vingt-sept psaumes de David, avec un éloge de ce roi et quelques prières.

Quatre gardes du ms. sont couvertes de caractères arméniens fort anciens. Sur la troisième garde du commencement on voit une note de Dom Edmond Martène, secrétaire du Chapitre de Marmoutier, portant la date de 1719, qui nous indique le contenu du ms. Il est écrit à longues lignes de vingt à la page, et comprend deux cent cinquante-six feuillets. Les titres sont écrits en rouge; les initiales sont rouges et bleues rehaussées d'or. Le recto de la troisième garde est orné d'un dessin au trait à l'encre rouge, représentant le roi David jouant de la harpe; un aigle est perché sur la partie supérieure de la lyre; un second aigle tient un animal entre ses serres. — Bonne conservation. — Reliure orientale. — Les marges et les lettres capitales sont décorées de dessins fort curieux, dont un certain nombre représentent des oiseaux.

Vélin. Pet. — (Marmoutier, 203.)

20.

1° (Fol. 1.) Les six premiers psaumes de David commençant au second verset du premier psaume par : « Sed in lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte ; » et finissant au sixième verset du sixième psaume par : « ... quoniam non est in morte qui memor sit tui... »

2° (Fol. 2, v°.) Quinze vers acrostiches sur les noms *Radbertus Levita*, commençant par : « Versus Paschasii de corpore et sanguine Domini nostri Jesu Christi. Regis adire sacre... » ; finissant par : « Accipies palmam regni virtute beatus. » Ces vers précèdent le traité de cet auteur sur le Corps et le Sang du Seigneur dans l'Eucharistie, commençant par une dédicace à Placide, que Radbert appelle son fils : « Paschasius Ratbertus Placido suo salutem dilectissimo filio... » ; et finissant par : « ... ut ad illa resurrectionis gaudia quantotius venire valeamus. » Suit une prière commençant par ces mots : « Domine Jesu Christe qui ex voluntate patris... ; » et finissant par ceux-ci : « ... benedictus Deus. Amen. »

3° (Fol. 35, v°.) Un traité par demandes et par réponses expliquant plusieurs passages du Nouveau Testament, commençant par : « Incipit concordia testimoniorum sancti Gregorii papæ Urbis Romæ. Paulus servus Jesu Christi in sancto evangelio secundum Johannem... » ; finissant par : « Explicit liber de concordia testimoniorum sancti Gregorii papæ... »

4° (Fol. 52, v°.) Fragments de l'Histoire des Francs par Grégoire de Tours, sur la mort de saint Salvius, commençant par : « Hec Gregorius Turonensis episcopus de obitu sancti Salvii narrat ; » et finissant par : « ... multa de hoc viro bono audimus ; sed ad alia festinamus. »

5° (Fol. 55, v°.) Une vision écrite par Wethinus, évêque de Bâle, commençant par : « Visio subsequens apparuit fratri Wethino in monasterio sito in regione Alamannorum gentis... » ; et finissant par : « ... ultimam hujus instabilis vitæ clausit horam. » (Fol. 64, recto). Une autre vision d'un certain Fulrade, commençant par : « Item alia visio : Venerando ac semper in Domino... » ; et finissant par : « ... sed tamen hos oblivisci non potuit. »

6° (Fol. 66, v°.) L'histoire de la mort et du martyre du diacre saint Vincent, commençant par : « Incipit passio sancti Vincentii levite et martyris » ; et finissant par : « ... et regnat Dominus per infinita secula seculorum. Amen. Explicit. »

7° (Fol. 74.) Fragment de la vie de saint Florent, commençant par : « Mirabilem Dominum in suorum sanctificatorum glorificatione sanctorum... » ; et finissant par : « ... tunc beati viri Florentius et Florianus, dixerunt... » Le reste manque.

8° (Fol. 77.) Épître d'Odon, abbé de Glanfeuil, adressée à Almodus, archidiacre du Mans, sur la vie de saint Maur : « Epistola Odonis abbatis monasterii quod ex antiquo... de inventione vite beatissimi Mauri... » ; finissant par : « Explicit epistola Odonis. »

9° (Fol. 79, v°.) Lettre de Faustus sur la vie de saint Maur : « Item epistola Fausti monachi æditoris vite beati Mauri... » ; finissant par : « Explicit prologus Fausti monachi. »

10° (Fol. 82, v°.) Vie de saint Maur : « Incipiunt capitula sequentis operis... »

11° (Fol. 85.) « Incipit vita sancti Mauri » ; finissant par : « ... per omnia benedictus Dominus qui regnat in secula. Amen. Explicit. » (Quelques feuillets manquent entre les fol. 91 et 92 ; la suite des mots (fol. 92, v°) : « hos deserere » se trouve au commencement du fol. 99 : « periculosum est... »

12° (Fol. 119.) Livre écrit par Odon, abbé de Glanfeuil, sur les miracles de saint Maur : « Incipit libellus miraculorum presentis temporis decurrens que per beatum Maurum... que ab Odone abbate expressa sunt. » ; finissant par : « ... deposcens devotione dic nonarum februarii hoc anno qui est... » Entre les fol. 127 et 128 on voit la trace d'un feuillet arraché.

Ce ms. a les titres et les initiales rouges, il est assez bien conservé, quoique mouillé au commencement et dans les marges inférieures. Deux feuillets déchirés à la fin.

Vélin. Pet. x^e et xie siècle. — (Marmoutier, 24.)

21.

Jérémie et les douze petits Prophètes. Le prophète Jérémie ne commence qu'au verset dix de ses prophéties, par ces mots : « Ecce constitui te hodie super gentes... » ; et finit au verset vingt-deux de sa prière, par : « ... sed projiciens repulisti nos, iratus es contra nos vehementer. Explicit Jeremias propheta habet versus . IIII. CCCC L... » Les petits Prophètes commencent par : « Incipit prologus in librum XII. Prophetarum... Incipit liber Osee... », et finissent par ces mots du verset six du chapitre IV de Malachie : « ... ne forte veniens et percutiam terram anathemate ; explicit Malachias prophete; et libri . XII . prophetarum qui habent versus. III. D. CCC. »

Ce ms., dont le premier feuillet a été enlevé, est écrit à longues lignes et orné de lettres initiales et de titres en couleur.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Marmoutier, 49.)

22.

Les quatre Evangiles en latin, commençant par le prologue de saint Jérôme sur l'Evangile de saint Matthieu : « Incipit præfatio evangelii secundum Mattheum. Plures fuisse qui evangelia scripserunt... » ; et finissant par ces mots de l'Evangile selon saint Jean : « ... arbitror mundum capere eos qui scribendi sunt libros. Explicit Evangelium secundum Johannem. » — Ce beau ms. est écrit tout entier en lettres d'or ; il fait l'admiration de ceux qui fréquentent nos salles de lecture, et était regardé par les Bénédictins comme un monument paléographique de la plus haute importance. (Voyez *Nouveau traité de Diplomatique,* par Dom Tassin et Dom Toustain, t. III, p. 50.)

Nous donnerons la description exacte de ce précieux volume. Il est écrit sur deux colonnes de vingt-cinq lignes, et contient deux cent soixante-dix-sept feuillets, non compris un feuillet de garde au commencement et onze feuillets à la fin en écriture d'une époque plus récente. Les feuillets 16, 90, 93, 94, 143, 146, 218, 219, 222, 284, 285, 286 et 287, sont blancs.

Évangile selon saint Matthieu.

Feuillet 1 : « Incipit præfatio evangelii secundum Mattheum, » trois feuillets et le recto du quatrième feuillet. — Fol. 5, verso : « Explicit prologus. » Du fol. 8 au fol. 15, on voit les dix canons de concordance inscrits dans seize portiques à cinq, quatre et trois colonnes, surmontées d'arcades en plein cintre, ornées dans le style byzantin et couronnées de plantes en fleurs et d'oiseaux à formes variées. Ces canons contiennent huit feuillets. Fol. 17 : « In nomine Domini nostri Jesu Christi. Incipit evangelium secundum Matheum. Liber generationis Jesu Christi. » L'I du mot ***Liber*** se fait remarquer par son imposante simplicité et

des dessins pourpre et or, surmontés d'une petite croix. — L'Évangile selon saint Matthieu contient soixante-treize feuillets.

Évangile selon saint Marc.

Fol. 91 : « Incipit argumentum Evangelii secundum Marcum. »

Fol. 95 : « Initium Evangelii, Jesu Christi filii Dei. » — Un I orné d'entrelacs pourpre et or, commence le mot *Initium* écrit en capitales romaines. — L'Évangile selon saint Marc, contient cinquante feuillets.

Évangile selon saint Luc.

Fol. 144 : « Incipit prologus Evangelii secundum Lucam. »

Fol. 147 : « Quoniam quidem multi conati sunt... » Le mot *Quoniam* commence par une belle capitale en forme de spirale. — L'Évangile selon saint Luc, contient soixante-treize feuillets.

Évangile selon saint Jean.

Fol. 220 : « Johannes evangelista unus ex discipulis Domini. »

Fol. 223 : « In principio erat verbum : » Les mots *In principio*, écrits en capitales romaines, commencent par un I à peu près semblable à celui du fol. 95. — L'Évangile selon saint Jean, contient cinquante-huit feuillets.

Au verso du fol. 277, se trouve la formule de serment que prêtaient les rois de France, comme Abbés et Chanoines de l'église de Saint-Martin de Tours, lorsqu'ils étaient installés au chœur en cette double qualité. Voici la formule du serment qu'ils prêtaient, elle est écrite d'une main bien postérieure au texte du ms. :

« HOC . EST . JURAMENTUM . REGIS . FRANCIE . QUOD . FACERE . TENETUR . DUM . PRIMO . RECIPITUR . IN . ABBATEM . ET . CANONICUM . HUJUS . ECCLESIE . BEATI . MARTINI . TURONENSIS.

Ego : N : annuente . Domino . Francorum . rex . Abbas . et . canonicus . hujus . ecclesie . Beati . Martini . Turonensis . Juro . Deo . et . Beato . Martino . me . de . cetero . protectorem . et . defensorem . fore . hujus . Ecclesie . in . omnibus . necessitatibus . et . utilitatibus . suis . custodiendo . et . conservando . possessiones . honores . jura . privilegia . libertates . franchisias . et . immunitates . ejusdem . Ecclesie . quantum . divino . fultus . adjutorio . secundum . posse . meum . recta . et . pura . fide . sic . me . Deus . adjuvet . et . hec . sancta . verba. »

Fol. 278. Les Évangiles des principales fêtes de l'année comprenant six feuillets écrits en lettres minuscules gothiques de la fin du XVe siècle. Titres en rouge et en bleu.

Fol. 288. Serment que font les Princes et les Barons, lorsqu'ils sont reçus chanoines d'honneur dans l'église de Saint-Martin. Cette formule de serment tracée au XVIIe siècle, à l'aide de lettres à jour est ainsi conçue :

« Nous N. Jurons que nous serons feaux à cette Eglise de Monseigneur Saint-Martin de Tours de toutes les chouses et especialement de celles qni sont en nos seigneureries ; et que nous donnerons loyal conseil, le meilleur que nous sçaurons, à cette Eglise et au Chapitre, toutes les fois que nous en serons requis ; et que nous garderons loyalement les conseils de Chapitre, et ne les revelerons en nulle maniere que honte ne dommage en puisse venir à l'Église ne au Chapitre . ainsy nous aide Dieu et ces saintes parolles. »

Ce beau ms., d'une conservation parfaite, nous est arrivé intact après onze cents ans d'existence ; quinze de nos Rois (1) ont juré sur ces saintes Écritures de protéger et de défendre l'église de Saint-Martin ; c'est plus de titres qu'il n'en faut pour recommander ce volume au respect et aux soins de nos concitoyens.

Vélin. Moy. VIIIe siècle. — (Saint-Martin, 247.)

23.

Les quatre Évangiles en latin commençant par l'Épître de saint Jérôme au Pape Damase :

(1) D'abord Louis VII en 1137, en dernier lieu Louis XIV en 1650. (Voir page 60. de l'*Histoire ms. de Saint-Martin de Tours*, par Chalmel.)

« Beatissimo Papæ Damaso Hieronymus. » et finissant par le chapitre trente-et-un de l'Évangile selon saint Jean : « Arbitror mundum capere eos qui scribendi sunt libros. »

Comme monument paléographique, ce ms. n'est pas moins important que l'Évangéliaire écrit en lettres d'or, n° 22; nous allons le décrire.

Fol. 1. Les mots : Beatissimo Papæ Damaso Hier... sont écrits en lettres onciales rouges. Cette épître se termine par : « Opto ut in Christo valeas et memineris mei, Papa beatissime. » Ces mots sont écrits en capitales rustiques.

Fol. 2. Les mots : « Eusebius Carpiano fratri in Domino salute » sont écrits en onciales rouges.

Fol. 5 à fol. 11. Les canons des Évangiles sont placés sous douze arcades soutenues par des colonnes rehaussées d'or et d'argent, et ornées de fleurons et d'entrelacs bizarres. Ces arcades sont terminées, tantôt par des becs d'oiseaux entrelacés, tantôt par des cintres aux formes variées. Quelques-unes de ces colonnes ont pour bases des jambes et des pieds d'hommes, et pour chapiteaux des figures humaines vues de face.

Fol. 11. *Évangile selon saint Matthieu :* « INCP̄T EVḠL SCD̄M MATH̄. » en lettres capitales d'or de vingt millimètres de haut; ces quatre mots occupent toute la page.

Fol. 12. Les trois quarts du recto de ce feuillet sont occupés par un L et un I enclavés servant d'initiales au mot *Liber*. Les autres mots commençant le premier chapitre de l'Évangile selon saint Matthieu : « Liber generationis Jesu Christi... » jusqu'aux mots : « et Zara... » sont écrits en onciales d'or.

Fol. 63. *Évangile selon saint Marc :* « INCP̄T EVḠL MARC̄. » Ces trois mots commençant l'Évangile selon saint Marc, sont écrits en lettres capitales d'or de vingt millimètres.

Fol. 64. L'I du mot *Initium* mesure cent-cinquante millimètres; même magnificence d'exécution qu'au fol. 12. On remarque, à la partie supérieure de cette lettre, deux becs d'oiseaux; et, à la partie inférieure, deux têtes d'animaux dont les yeux produisent l'effet le plus bizarre.

Fol. 97. *Évangile selon saint Luc :* « INCP̄T EVḠL LUC̄. » Ces trois mots sont écrits en lettres capitales d'or de vingt millimètres.

Fol. 98. La lettre Q du mot *Quoniam*, commençant l'Évangile selon saint Luc, est remarquable; le reste jusqu'au mot *cognoscas*, est écrit en lettres onciales d'or.

Fol. 153, v°. *Évangile selon saint Jean :* « INCP̄T EVḠL IOH̄. » Ces trois mots occupent toute la page et ont les mêmes dimensions que ceux des trois autres Évangiles.

Fol. 154. L'I du mot *In* a cent-cinquante millimètres de haut et les autres mots du premier chapitre de l'Évangile selon saint Jean, jusqu'aux mots : « Hic venit in testimonium... » sont écrits en onciales d'or.

Ce superbe ms., réglé à la pointe sèche, écrit en minuscules romaines du IXe siècle, à longues lignes, contient cent quatre-vingt-douze feuillets; les initiales de chaque verset des évangiles sont en capitales romaines en or. Bonne conservation, quelques restaurations anciennes ont été faites à la fin avec habileté. Il appartenait à la bibliothèque de Saint-Martin de Tours et, Montfaucon, au n° 174 du catalogue publié par lui, l'indique ainsi : « Quatuor Evangelia versibus distincta, cum canonibus Eusebii, annorum 800, et supra. »

Vél. Moy. IXe siècle. — (Saint-Martin, 147).

24.

Ce ms. contient les fragments suivants :

(Fol. 5-36, v°.) Texte incomplet des Épîtres de saint Paul commençant par l'Épître aux Romains : « Incipiunt epistole beati Pauli apostoli. Paulus servus Christi... » et finissant au chapitre xe (30e vers.), de l'Epître de saint Paul aux Hébreux par ces mots : « Scimus enim qui dixit... » Manque le reste de la phrase : *mihi vindicta, et ego retribuam.*

(Fol. 37.) Textes de l'Ancien Testament, suivis des vers :

Judicii signum, tellus sudore madescet,
De celo rex adveniet, per secla futurus...

et disposés, selon toute apparence, pour servir à un mystère liturgique de la fête de Noël, comme l'a montré M. Sepet dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, années 1867 et 1868.

(Fol. 39, v°.) Textes de l'Ancien Testament, ayant peut-être eu une destination analogue à celle des précédents, et relatifs à la passion de Jésus-Christ.

(Fol. 41-46, v°.) Extrait des Épîtres canoniques et de l'Apocalypse.

(Fol. 47-51, v°.) Définitions, gloses et fragments divers, empruntés en partie à Isidore de Séville, commençant par : « De disciplina et arte. Disciplina a discendo nomen accepit... » Ces gloses, qui se rapportent principalement à des mots commençant par la lettre A, sont copiées servilement d'après un ms. plus ancien, dont les formes archaïques ont été conservées.

(Fol. 52-59, v°.) Les Proverbes de Salomon. Texte incomplet, s'arrêtant aux mots : « Desiderium si compleatur... » (Ch. XIII, v. 19.)

(Fol. 60-71, v°.) Les Proverbes de Salomon. Texte qui semble un peu plus ancien que le précédent, et qui est écrit avec beaucoup d'abréviations.

(Fol. 72-79.) Recueil de sentences sur les vices et les vertus. Il commence par les mots : « Beatus homo qui excutit... »

(Fol. 1-4 et 80-83.) Recueil de vers, dont plusieurs sont empruntés à des poëtes de l'antiquité. Ces vers se rapportent principalement à des matières de piété, comme l'Eucharistie, le Jugement dernier, la Vie monastique. Le fol. 1, qui est à moitié déchiré, commence ainsi :

Do tibi de multis, ne multa forent honerosa.
Primum pauca dedi quasi fercula deliciosa...

Au haut du fol. 80 :

Agnum presignans, qui nos lavit, hostia factus :
Hoc semel ablato, cursum prior ille peregit,
Quodque fuit signum, presens effectus abegit.
Quis locus aurore, postquam sol venit ad ortum?

On peut distinguer dans ce volume les fragments de trois manuscrits différents, qui tous trois sont à attribuer au XIIIe siècle.

Au premier doivent appartenir les fol. 5-59; au deuxième les fol. 60-79; au troisième les fol. 1-4 et 80-83.

Écriture à longues lignes, quelques initiales rouges sans ornements. Assez mal conservé.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 145.)

25.

Les quatre Évangiles en latin, commençant par ces mots du chap. II de l'Évangile selon saint Matthieu : « Cum ergo natus esset Jesus in Bethleem... » ; et finissant au chap. VII de l'Évangile selon saint Jean, par : « Hec cum dixisset ipse mansit in... » Le reste manque.

Ce volume incomplet est écrit à longues lignes, il a souffert de l'humidité; cependant nous signalerons quelques ornements intéressants au point de vue de la paléographie.

(Fol. 1.) *Évangile selon saint Matthieu.* Le C du mot *Cum* est une capitale sur fond or et argent, avec ornements à l'intérieur.

(Fol. 4.) La lettre V du mot *Videns* est du même genre.

(Fol. 43, v°.) La lettre V du mot *Vespere* renferme une miniature au trait, représentant Marie-Madeleine et les Saintes femmes au tombeau de N.-S. J.-C.

(Fol. 44, v°.) *Évangile selon saint Marc.* L'M du mot *Marcus* est une onciale peinte en différentes couleurs; les autres lettres de ce mot sont aussi en couleurs, mais d'une moins grande dimension.

(Fol. 46.) Les mots : « Initium Evangelii Jesu Christi filii Dei sicut... » sont écrits en lettres capitales allongées et quelquefois conjointes, renfermées dans une bordure rectangulaire. L'Évangile selon saint Marc est incomplet, il s'arrête au milieu du XVe chapitre à ces mots : « Exuerunt eum purpura et induerunt eum vestimentis suis... »

(Fol. 76.) *Évangile selon saint Luc.* Les mots du commencement de cet Évangile : « Sponsam

quidem multi conati sunt... » sont disposés de la même manière qu'au fol. 46. L'Évangile selon saint Luc est aussi incomplet.

(Fol. 92.) *Évangile selon saint Jean.* Les mots : « Phariseorum levite » sont écrits en lettres capitales de différentes couleurs et enclavées ; le P renferme l'aigle de l'Évangéliste saint Jean.

(Fol. 93.) Les mots : « In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum... » sont écrits comme aux fol. quarante-six et soixante-seize ; les lettres sont enclavées et contenues dans un rectangle de treize centimètres de long sur six de large. Cet Évangile est incomplet et s'arrête aux mots : « Hec cum dixisset, etc. » cités précédemment.

Initiales de couleur. Reliure en veau fauve en bon état.

Vélin. Moy. Fin du XIIe siècle. — (Marmoutier, 231.)

26.

Concordances latines de la Bible, dites de Saint-Jacques, commençant par : « A. a. a. a. Je. I. c. XIIII. D. Eze. IIII. f. XX. G... » finissant par : « Expliciunt Concordantie de Sancto Jacobo de Parisius quas fecerunt fratres predicatores. »

Ces Concordances sont contemporaines de Hugues de Saint-Cher, prieur de la maison de Saint-Jacques, à Paris, et qui conçut le plan de ces tables précieuses, à la rédaction desquelles il employa plus de cinq cents religieux de son ordre. Hugues de Saint-Cher, fonda une maison dominicaine à Tours, vers 1230.

Sur la première garde du ms. on lit : « Iste liber Concordanciarum est Yvonis Mesnagier, canonici et primarii Turonensis. » Yves Mesnagier, chanoine de Saint-Gatien au XVe siècle, légua plusieurs manuscrits à la Bibliothèque du Chapitre de l'Église Métropolitaine de Tours.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 52.)

27.

Concordances latines de la Bible commençant par : « A, a, a, Jeremie primo capite... » et finissant par : « Expliciunt Concordantie. »

Ces Concordances sont complètes et absolument semblables à celles du n° 26.

La conservation du volume est parfaite ; il est aussi écrit à cinq colonnes sur un vélin de la plus grande finesse. Les mots cités dans ces Corcordances sont soulignés par des barres rouges. L'A initial du premier feuillet est orné et peint en plusieurs couleurs.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. (Saint-Gatien, 53.)

28.

Concordances latines de la Bible commençant par : « Cuilibet volenti requirere Concordantias in hoc libro ... » et finissant par : « Expliciunt Concordancie Biblie. »

Dans un petit prologue placé en tête, et commençant par les mots que nous venons de citer, l'auteur indique le système suivant lequel il a divisé chacun des chapitres de la Bible ; ce système diffère un peu du système employé dans les premières Concordances de Saint-Jacques.

Ce ms. est d'une conservation parfaite, il est écrit sur trois colonnes avec initiales rouges et bleues et quelques-unes en or et en couleur, ornées de miniatures. On remarque sur la première page une lettre ornée d'une petite miniature représentant la Vierge et l'enfant Jésus. De riches ornements entourent ce premier feuillet.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 51.)

29.

Concordances latines de la Bible. Ce ms. est incomplet, il ne commence, pour la lettre A, qu'au mot *Adjutorium* par ces paroles du septième des Psaumes ; « Ps. VII, c. Justum adjutorium meum a Domino qui salvos fecit rectos corde. » Il finit au mot *Judicium* par ces paroles du chap. V du prophète Amos : « Odite malum et diligite bonum et constitue in portis judicium si forte misereatur Dominus Deus exercituum reliquiis Joseph. »

Dom Le Michel, auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Marmoutier,* au XVII[e] siècle, a écrit au bas de la première page de la concordance : « Amplissima Concordantia Bibliorum a littera A usque ad F... » Les quatre premiers cahiers sont signés : *Johannes de Monte Leonis.* Jean de Montléon a été abbé de Marmoutier de 1312 à 1330. Les cahiers suivants, jusqu'à la lettre F sont signés *frater Aubertus* et une ou deux fois *Albertus.* A partir de la lettre H, on lit *Albertus armarius :* un peu plus loin, les feuillets sont tellement rognés, que les signatures disparaissent.

Ce gros volume, écrit sur deux colonnes, a les titres et les initiales rouges. Bonne conservation, sauf les deux premiers feuillets qui sont mouillés et rongés dans leur marge supérieure.

Vélin. Gr. XIV[e] siècle. — (Marmoutier, 144.)

30.

Abrégé de la Bible commençant à la Genèse par ces mots : « In principio creavit Deus angelos et materiam mundi... » et finissant aux Actes des Apôtres (chap. XXVIII, vers. 31), par ces mots : « ... et docens que sunt de Domino Jhesu Xristo, cum omni fiducia, sine prohibitione. »

On remarque au premier feuillet de ce joli ms. écrit sur deux colonnes, une lettre ornée de sept petites miniatures en très-bon état, représentant Dieu accomplissant l'œuvre de la création, et onze autres miniatures de la même main dans le corps de l'ouvrage ; nous citerons spécialement celles des feuillets quarante-sept et quatre-vingt. Les chapitres commencent toujours par des initiales en couleur et sur fond d'or. Conservation parfaite, malgré quelques piqûres.

Vélin. Pet. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 55.)

31.

Le Breton. — Explication des mots difficiles de l'Écriture Sainte ; ces mots sont mis par ordre alphabétique, l'auteur les fait précéder d'une espèce de préface en vers hexamètres. Le manuscrit commence par ces mots : « Incipit Summa Britonis de difficilibus vocabulis Biblie ; » suivent les vers :

Difficiles studeo partes quas Biblia gestat
Pandere, sed nequeo, latebras nisi qui manifestat
Auxiliante Deo, qui cui vult singula prestat.
Dante juvamen eo nichil insuperabile restat...

L'ouvrage se termine par un épilogue dont voici les cinq derniers vers :

Hic ego doctorum compegi scripta sacrorum
Floribus, auctorum loca certa notando librorum.
In serie quorum textus patet hic positorum,
Previe cunctorum consummatorque bonorum
Lux occultorum, via veri, dux dubiorum.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est bien conservé ; les titres sont rouges et les initiales de couleur.

Vélin. Moy. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 60.)

32.

Le Breton. — Même ouvrage qu'au numéro précédent, sauf quelques variantes que nous allons mentionner. L'ouvrage commence ainsi : « Brito exponens difficilia vocabula Biblie. » Suivent les vers cités précédemment : « Difficiles studeo partes... » Ce manuscrit finit comme le précédent par les vers : « Hic ego doctorum... » Il y a de plus ceux-ci :

Sit tibi, celorum rex, gloria, culmen honorum.
Quod completorum datur hic michi meta laborum.
Egis egenorum numero quia dego minorum,
Te precor ipsorum comitem me fac meritorum
Sorte beatorum, quod sim velud unus eorum.
Amen.

Suit l'*Explicit* en ces termes : « Explicit Brito exponens difficilia vocabula Biblie.

Hec doctrinarum stat summula plena sacrarum. »

Enfin, le volume écrit sur deux colonnes avec initiales en couleur, se termine par ces vers :

Ad senium vergo caput in declivia mergo.
Incurvor tergo, baculique juvamine pergo.
Tussio, dispergo sputum, mors immines ergo.
Crimina ni tergo, sum stultior alite mergo.
Quem sua culpa ligat, mea cum delicta remordet,
Me male castigat proprio qui crimine sordet.
Qui fari nescit, taceat, cum mens sua crescit.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 165.)

33.

Recueil de citations bibliques, classées sous certaines rubriques, et accompagnées parfois d'explications mystiques, commençant par : « Est Scrutinium . Curiositatis defecerunt scrutantes scrutinio veritatis. Johannis V . Scrutamini scripturas... » Les rubriques qui suivent celles-ci sont : CUSTODIRE, SUNT LABIA, SANAT DOMINUS, ERROR, etc.

En tête de ce ms. écrit sur deux colonnes, se trouve une table alphabétique des rubriques contenues dans l'ouvrage. Cette table occupe cinq feuillets.

Ce volume, contenant cent trente-cinq pages, est taché et mouillé, il se termine au mot « Cognitio. »

Vélin. Pet. Fin du XIIIe siècle. — (Saint-Martin.)

34.

Volume incomplet au commencement et à la fin, que le catalogue de Saint-Gatien intitule : « Vocabularium sacræ Scripturæ. » C'est une espèce de concordance de la Bible ou plutôt un recueil de distinctions commençant à la lettre A, au mot *Abjectio*, par ces paroles : « Circa abjectionem nota qualiter in scriptura... » et finissant à la lettre I, au mot *Immaculatio*, par : « Est duplex immaculatio multiplex primo quo ad concupiscentiam carnis... »

Ce volume, sans aucun ornement, est écrit sur deux colonnes. Bonne conservation.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 59.)

35.

1° (Fol. 1.) THOMAS D'IRLANDE. — Gerbes des fleurs ou Extraits des Pères, ayant pour titre : « Manipulus florum sive extractiones originalium à magistro Thoma de Ybernia, quondam socio de Sarbona », et commençant par : « Abiit in agrum post terga metencium et collegit spicas... » et finissant par : « Hoc opus est compilatum a magistro Thoma de Ybernia, quondam socio de Carbona. Explicit Manipulus florum. »

2° (Fol. 2.) Extrait du *Pharetra* de saint Bonaventure, commençant par : « Acceptio personarum. Nostri principes cum pauperes delinquentes publice arguant et confundant divitibus pejora peccantibus nec tutum faciunt... » et finissant au mot *Zelus* par : « Vides omnem ecclesiasticum zelum fervere, sola pro dignitate tuenda, honoribus totum datur, sanctitati nichil... Explicit opus extractum de Pharetra, dimissis originalibus que in Manipulo florum reperiuntur. » Suit la table des mots traités dans l'ouvrage commençant par : « Incipit tabula : Acceptio personarum... » et finissant par le mot : « Zelus. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec titres en rouges et initiales ornées, était indiqué de cette manière incomplète dans le catalogue de Montfaucon : « Alius codex ms. florum Thomæ de Hibernia, annorum 300. »

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Martin, 156.)

36.

THOMAS D'IRLANDE. — Même ouvrage que le précédent, mais incomplet du premier feuillet, commençant par : « ... est primus gradus intemperancie... » et finissant par : « Hoc opus compilatum a magistro Thoma de Ybernia, quondam

socio de Sorbona, explicit Manipulus florum.» Suit une table à la suite de laquelle, on trouve une note où l'auteur explique dans quels livres des Pères de l'Église, il a puisé ses citations; cette note est ainsi conçue: « Notandum est quod libros originalium Sanctorum et Doctorum, quantum ad principia et fines ac principalium librorum numerum, hic signare curavi, ut, si alicui occurrerent, facilius possit eos cognoscere et securius allegare. Quoniam autem librorum Augustini, precipue quos ipse in suo libro retractationum enumerat, fines non vidi, ideo si alicui occurrent, eos hic poterit signare...» La liste des Pères de l'Église comprend cinq feuillets et se termine par: « Explicit. Deo gratias. »

A la fin du dernier feuillet on lit cette souscription indiquant le nom de celui qui a légué le ms. à l'Église de Saint-Martin de Tours: « Hunc librum legavit Ecclesie Beatissimi Martini Turonensis Martinus Chaboz, divine legis professor, prefate Ecclesie canonicus et scolasticus. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec lettres ornées et en couleur, est bien conservé.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 146.)

37.

Thomas d'Irlande. — Même ouvrage qu'aux n°s 35 et 36. Le premier feuillet ayant été arraché, le ms. commence par ces mots: « Abiit in agrum et collegit spicas post terga metentum. Ruth. II... »; il finit par: « Hoc opus compilatum est a magistro Thoma de Ybernia, quondam socio de Sorbona Parisiensi. » Suit la table commençant par: « Abstinencia... » et finissant au mot: « Xristus. » Le volume se termine par les trois lignes suivantes de la note que nous avons transcrite au n° précédent: « Notandum est quod libros originalium Sanctorum et Doctorum quantum ad principia et fines ac... » Le copiste n'a pas achevé la phrase.

La conservation de ce ms., écrit sur deux colonnes avec initiales de couleur, est parfaite. On remarque à la fin du dernier feuillet cette souscription: « Iste liber est Yvonis Mesnager, canonici et penitenciarii Turonensis. » — Yves Mesnager, chanoine et pénitencier de l'Église de Tours au XVe siècle, avait légué plusieurs livres à la bibliothèque du Chapitre. (Voy. *Mém. de la Société archéol. de Touraine,* t. IV, p. 74.)

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 269.)

38.

Bindo de Sienne. — Recueil alphabétique des exemples de l'Ancien et du Nouveau Testament, commençant par: « Incipiunt Distinctiones exemplorum Veteris et Novi Testamenti edite et abreviate secundum ordinem alphabeti per fratrem Bindum de Senis, ordinis fratrum hermitarum Sancti Augustini. — De Abstinencia... » Ces Distinctions finissent au mot *Zelus* par ces mots: « Deo gratias. Distinctiones expliciunt. » Suit une table de douze feuillets commençant par: « Incipit tabula super Distinctiones... » et finissant par: « Explicit tabula super prefato opere fratris Bindi de eremitarum ordine fratrum Augustini. Deo gratias. Amen. »

La Bibliothèque Impériale ne possède pas les Distinctions de Bindo. L'auteur du Catalogue publié par Montfaucon commet une erreur, en désignant ainsi notre manuscrit: « Capitula super Distinctiones: Exemplum Veteris et Novi Testamenti, a fratre *Guidone* de Senis, ordinis Eremitarum S. Augustini, annorum 300. » Il n'y a pas de *Gui de Sienne* dans les recueils bibliographiques; mais on trouve dans Fabricius (éd. Mansi, I, 246): « Bindus Senensis, ordinis Minorum, circa annum 1300, cujus sermones de tempore et de sanctis a Waddingo memorantur. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est endommagé par l'humidité. Le premier feuillet est en partie déchiré.

Vélin et papier. Pet. — XVe siècle. (Saint-Martin, 13.)

39.

Pierre Auriol ou Oriol, comme l'écrit M. Le Clerc. — Abrégé de la Bible commençant par: « Incipit compendium literalis sensus totius divine Scripture, editum a fratre Petro Aureoli, ordinis fratrum Minorum... Venite ascendamus ad montem Domini... » et finissant par: Explicit compendium Biblie magistri Petri Aureoli, ordinis fratrum Minorum. » La note suivante nous indique que ce volume a été écrit à Tours, dans le xve siècle, par Georges d'Esclavonie, chanoine et pénitencier de la Cathédrale : « Scriptum Turonis, anno Domini 1404, per manum Georgii de Sclavonia, canonici et penitenciarii Ecclesie Turonensis. »

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé et est encore revêtu de son ancienne reliure en bois.

Vélin. Pet. Commencement du xve siècle. — (Saint-Gatien, 56.)

40.

Volume contenant :

1° (Fol. 2.) Pierre Auriol.—Abrégé de la Bible commençant par: « Venite ascendamus ad montem Domini... » et finissant par: « Ascendit sicut virgula fumi ex aromatibus mirre et thuris et universi pulveris pigmentarii. Deo gratias. » Par un sommaire placé en tête du ms., l'auteur indique les matières et la division de son ouvrage: « In hoc volumine dividi totam Bibliam in viii partes... »

2° (Fol. 126.) Moralités tirées de la Genèse commençant par : « Genesis primum capitulum. In principio creavit Deus celum... » et finissant par : « Expliciunt moralitates et auctoritates notabiles et utiles super Genesym. Deo gratias. Amen. »

3° (Fol. 168.) Commentaire sur les Proverbes de Salomon, commençant par ces mots des deux premiers versets du premier chapitre : « Parabole Salomonis, filii David regis, ad sciendam sapientiam... » et finissant par ceux-ci du commentaire sur le dernier verset du cinquante-et-unième chapitre des Proverbes : « ... ad quem finem nos perducat ille Christus qui cum Patre et Spiritu Sancto... »

Ce volume est écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales en couleur. Bonne conservation.

Vélin. Pet. xive siècle. — (Saint-Gatien, 57.)

41.

Pierre dit Le Mangeur.—Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament, intitulée : *Histoire scholastique*. Notre ms. commence par un prologue de l'auteur dans lequel il dédie son ouvrage à Guillaume de Champagne, archevêque de Sens : « Reverendo patri et domino suo Guilelmo Dei gratia Senonensi archiepiscopo, Petrus servus Christi presbyter Trecensis... » Le prologue est précédé de ces mots écrits en caractères différents de ceux du ms. : « Petrus Manducator. Incipit historia scolastica. Prologus epistolaris. »

Au commencement du volume, on trouve une table de huit feuillets contenant les titres des chapitres de l'ouvrage, qui se termine par ces mots : « ... gladio enim perimebantur nobiles et in loco magis honorabiliori, scilicet in cathacumbis. »

Écriture sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées. L'I du mot *Imperatorie* (fol. 10), renferme quatre miniatures. Bonne conservation. Notes marginales.

Vélin. Moy. xiiie siècle. — (Saint-Martin, 39.)

42.

Volume contenant :

1° (Fol. 7.) Histoire scholastique de Pierre Le Mangeur, incomplète du premier feuillet, ne commençant qu'au quatrième chapitre par ces mots : « Dixit quoque Deus. Fiat lux. et facta est lux... » et finissant par: « ... gladio enim perimebantur nobiles et in loco magis honorabiliori, scilicet in cathacumbis. »

2° (Fol. 1, v°.) Tableau historique et généalogique des personnages dont il est fait mention dans l'Ancien et le Nouveau Testament, commençant par deux médaillons où sont écrits ces noms : « Eva. Adam. » et finissant par deux autres, contenant les mots : « Passio. Tiberius Cesar. » Ce tableau synoptique écrit au XIVe siècle, sur deux colonnes, contient, dans de petits médaillons circulaires, tracés à l'encre rouge, les noms des principaux personnages de l'Histoire depuis la création du monde jusqu'à la mort de Jésus-Christ.

3° (Fol. 229.) Les Actes des Apôtres commençant par ces mots du premier chapitre : « Primum quidem sermonem feci de omnibus, o Theophile... » et finissant par ces mots du dernier chapitre : « ... predicans regnum Dei, et que sunt de Domino Jhesu Xristo cum omni docens fiducia, sine prohibitione. Amen. »

Ce ms., d'une conservation parfaite, est écrit sur deux colonnes; les titres sont rouges et les initiales de couleur. Cinq de ces initiales renferment des ornements curieux sur fond d'or; nous citerons l'L du mot *Liber* (fol. 78, v°.) et l'A du mot *Anno* (fol. 206); cette dernière lettre contient cinq personnages.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 55.)

43.

Nicolas de Hanapes. — Le livre des Exemples des vertus et des vices tirés de l'Écriture Sainte, commençant par : « Creacio rerum fuit ita mirabilis... » et finissant par : « Explicit liber de Exemplis Sacre Scripture compositus à fratre Nicholao de Hanapis, ordinis Predicatorum, patriarcha Hierosolimitano. Deo gratias. »

Ce volume, bien conservé, est écrit à longues lignes, sans aucun ornement. Les titres sont noirs et en caractères plus gros que le reste du texte.

Papier. Pet. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 220.)

44.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Nicolas de Hanapes. — Même ouvrage que le n° 43, à la différence qu'ici il est précédé d'une table et d'un titre écrit en lettres rouges de cette manière : « Incipit liber de Exemplis Sacre Scripture compositus à fratre N. de Anapis, ordinis Predicatorum, patriarca Hierosolimitano. » Suit une table occupant le premier feuillet. L'ouvrage finit par : « Explicit liber de Exemplis Sacre Scripture compositus a fratre Nicholao de Hanapis, ordinis Predicatorum, patriarcha Hierosolimitano. Deo gratias. »

2° (Fol. v° 103.) Jean de Galles ou le Gallois. — Somme des Extraits, commençant par : « Cum collectionis hujus que potest dici Summa collectionum, sint septem partes... » et finissant par : « Explicit ultima collectio Scrip... (le reste est effacé.) Explicit Summa Johannis Galensis de corpore morali... »

Le premier de ces deux ouvrages est écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur; le second est écrit à longues lignes.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 228.)

45.

Ludolphe de Saxe. — Première et deuxième partie de la Vie de Jésus-Christ tirée des Saints Pères, commençant par : « Prologus in libro de Vita Christi. Fundamentum aliud nemo ponere potest, ut ait apostolus... » et finissant par : « O splendor paterne glorie illumina cor meum... Explicit secunda pars libri de Vita Christi. Deo gratias. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est bien conservé. Les lettres initiales sont de différentes couleurs, quelques-unes sont sur fond d'or.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 246.)

46.

Ludolphe de Saxe. — Troisième et quatrième partie de la vie de Jésus-Christ, commençant

par : « Incipit pars tercia libri de Vita Christi Evangelio tradita. Et continet gesta ejus a principio anni XXXIII usque ad passionem... » et finit par : « Necnon in revelationem omnis indigentie corporis et anime singulorum... Explicit ultimus liber ultime partis de Vita Christi in Evangelio tradita. »

Ce volume, comme le précédent, est écrit sur deux colonnes et orné d'initiales en couleur et or.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 247.)

47.

Ludolphe de Saxe. — Première et seconde partie de la Vie de Jésus-Christ, commençant par une table des chapitres : « Tabula in libro qui dicitur de Vita Christi. « Cette table contient quatre feuillets, vient ensuite le prologue sur la Vie du Christ : « Incipit prologus in libro qui dicitur de Vita Christi... Fundamentum aliud nemo potest ponere... » Le volume finit par : « O splendor paterne glorie : illumina cor meum... Explicit secunda pars de Vita Xristi. Deo gratias. » Ces mots sont suivis d'un épilogue qui indique le nom du possesseur du livre et du copiste : « Epylogatio seu oratio domini libri et scriptoris... Volumen presens, continens primam et secundam partes libri de Vita Christi, scribi fecit eximius utriusque juris doctor Johannes Bouhale, de Turonibus oriundus, scolasticus Andegavensis, prepositus de Leriaco, ambarumque ecclesiarum Turonis canonicus prebendatus, per me Johannem Guynart, clericum Andegavensis diocesis; quod manu propria complevi Andegavis in domo habitacionis sue, ipsius sumptibus et expensis, anno Domini millesimo. cccc. quinquagesimo nono, mense marcio; cooperante illius gratia qui opus imperfectionis non novit; regimini venerabilis Ecclesie presidente Pio papa secundo, Carolo septimo regnum Francorum feliciter administrante. Qui scolasticus, libri dominus, et scriptor rogant unumquemque in eo studentem vel legentem, et omnem alium in cujus hic liber venturus est manum, ut oracionis solacium suave pro ambobus apud districtum judicem impendat, et omne quod in eis sordidum deprehenderit fletibus diluat oracionis virtute collata. Amen. »

Jean Bouhale fut chancelier de l'Église de Tours en 1414, il fut outre cela écolâtre et chanoine de l'église d'Angers et docteur en droit de l'université de cette dernière ville. (*Recherches historiques sur les dignitaires du clergé de Touraine*, pag. 76; ms. légué à la Bibliothèque de Tours, par M. Lambron de Lignim.) — La Bibliothèque impériale, sous le n° 3127 de son fonds latin, possède un exemplaire des lettres de Nicolas de Clémangis, qui a été copié en 1456 pour Jean Bouhale et qui a depuis appartenu au cardinal Balue; — et sous le n° 16250 du même fonds, un autre volume que Jean Bouhale avait acheté aux exécuteurs testamentaires de Jean D'Aveluys, promoteur de l'évêque d'Angers. — Il y a aussi à la Bibl. Mazarine, un manuscrit (n° 909) qui fut copié à Tours en 1460 pour Jean Bouhale.

Notre ms., écrit sur deux colonnes avec initiales de couleur, est d'une conservation parfaite.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien 245.)

48 et 49.

Ludolphe de Saxe. — Abrégé de la Vie de Jésus-Christ en deux volumes. Le premier volume commence par ces mots du prologue : « Incipit quoddam compendium super Prologo libri de Vita Christi... Ad vitam Christi contemplandam volens... » et finit par une table des chapitres de la première partie : « Finis rubricarum prime partis libri Vite Christi. »

Le second volume commence par ces mots de la deuxième partie de la Vie du Christ : « Et abiit iterum Jhesus in Galilea... » et finit par une table des chapitres de la quatrième partie : « Finis rubricarum quarte partis libri de Vita Christi. Deo gratias. » Cette table est précédée du décret du Concile de Bâle sur l'immaculée conception, en date de 1439, commençant par : « Sacrosancta generalis Synodus Basileensis in Spiritu Sancto legitime congregata... » et finis-

sant par : « Datum Basilee in sessione nostra publica... xv. kal. Octobris... anno millesimo cccc°. xxxix°... »

Ces deux volumes sont écrits à longues lignes; les titres sont rouges. Bonne conservation, à l'exception du dernier feuillet du second volume qui a été raccommodé.

Papier. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, 17.)

50.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) — PIERRE THOMAS. — Traité sur la conception de la Vierge. Cet ouvrage divisé en trois livres, commence par : « Quomodo hoc repugnat auctoritatibus Novi Testamenti... » et finit par : « Explicit defensorium celeberrime conceptionis gloriose Virginis Marie compilatum per egregium ac subtilissimum virum Petrum Thomam, ordinis Minorum, in sacra theologia doctorem famosissimum. Scriptum Chamberiaci per me Johannem Pulcridum, diocesis Remensis, ad opus nobilis viri Antonii de Levis, comitis de Villario. Anno Domini 1476° mensis augusti die XXIII^a. »

2° (Fol. 100 v°.) Sermon sur l'immaculée conception, commençant par : « Sequitur sermo de conceptione immaculate Virginis Marie... » et finissant par : « Sicut isti supra dicti fecerunt vitam eternam habebunt. »

3° (Fol. 103.) Opinion de François de Meyronnes sur le péché originel, commençant par : « Franciscus de Maronis de peccato originali dicit hec... » et finissant par : « ... videlicet notatur in II° sententiarum. »

4° (Fol. 104.) Trente-sixième session du Concile de Bâle sur l'immaculée conception, commençant par : « Sessio 36^a super conceptione beate Marie virginis... » et finissant par : « Datum Basilee in sessione nostra publica. Anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo tricesimo nono. Deo gratias. »

Ce ms., à longues lignes, est bien conservé, les titres et les initiales sont rouges.

Papier. Pet. xve siècle. — (N° 42 ancien.)

51.

PAUL DE SAINTE-MARIE. — Scrutin des Écritures, commençant par : « Incipit dyalogus qui vocatur Scrutinium in Scripturas, compositus per reverendum patrem dominum Paulum de Sancta Maria, magistrum in theologia, episcopum Burgensem, archicancellarium serenissimi principis domini Johannis regis Castelle. — Scrutamini Scripturas in quibus putatis vitam eternam... » et finissant par : « ... bonitas sine malicia, felicitas sine miseria, cui honor et gloria in secula seculorum. Amen. Finis laus Deo. »

Ce ms., à longues lignes, fut écrit à Bâle, en 1436, comme nous l'indique cette souscription signée: « *Walterus de Valle,* » placée à la fin du dernier feuillet : « Finitus est primus dyalogus sabbati die, xxiij^a mensis junii, sub anno nativitatis Domini M° cccc° xxxvi°, in vigilia Johannis Baptiste, in civitate Basilensi... » Il est orné au premier feuillet d'une lettre initiale sur fond d'or et d'un blason; les titres sont rouges et les initiales en couleur.

Papier. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 54.)

52.

NICOLAS DE LIRE. — Postilles sur les livres suivants de l'Ancien Testament : le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, les quatre Livres des Rois et les deux livres des Paralipomènes, commençant par ces mots du commentaire sur la Genèse : « Hec omnia liber vite. Ecclesiastes. XXIII. Secundum quod dicit beatus Gregorius omelia xxxv Evangeliorum... » et finissant par : « Explicit postilla super libros Paralipomenon, edita a fratre Nicholao de Lyra, de ordine fratrum Minorum, sacre theologie doctore. Deo gratias. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, contient deux cent quatre-vingt-onze feuillets et est orné de miniatures et de lettres initiales sur fond d'or. La lettre initiale du premier feuillet est accompagnée d'une miniature représentant Dieu créant

les plantes et les animaux; on remarque en outre treize feuillets sur les marges desquels sont peintes soixante-dix-huit miniatures se rapportant aux principaux événements de l'Ancien Testament. Cette suite de miniatures, dont les sujets sont indiqués par des légendes françaises, est d'une grande importance artistique et permet de classer ce ms. parmi les plus précieux de notre Bibliothèque communale; nous voudrions toutes les décrire, mais, forcé de nous restreindre, nous ne parlerons que des miniatures et des ornements du feuillet suivant:

(Fol. 227 v°.) L'E du mot *Et*, commençant le troisième livre des Rois, est d'un bel effet. La marge extérieure contient six miniatures : « Comment Salomon fut en oingt à roy. — Comment Salomon fist occire Adonias, son frère, sur le coing de l'autel. — Comment Salomon espousa la fille du roy d'Égipte. — Du jugement de Salomon contre les deux femmes. — Comment Salomon fist édifier le temple. — Comment la royne de Sabbe vint adorer Salomon. »

La marge intérieure contient une riche bordure sur fond d'or avec des fleurs et des animaux fantastiques. Le texte est écrit sur deux colonnes séparées l'une de l'autre par des ornements dans lesquels on remarque alternativement un chiffre formé des lettres A E conjointes et un chiffre formé par deux C adossés. Des ornements du meilleur goût sont prodigués dans le texte de ce ms., qui est relié en veau fauve avec tranche dorée. Il appartenait à la maison de l'Oratoire de Tours, comme l'indique une note en latin inscrite sur le verso de la première garde.

Vélin. Gr. xve siècle.

53.

Nicolas de Lire. — Postilles sur le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth et les quatre livres des Rois, commençant par deux prologues dont suivent les mots du premier de ces prologues : « Primus prologus de commendacione Sacre Scripturæ incipit... » et finissant par ces mots du commentaire sur le quatrième livre des Rois : « ... finem fortiter disponens omnia suaviter. Cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. Explicit postilla super quartum librum Regum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées sur fond d'or et de couleur, renferme des miniatures curieuses; nous citerons les suivantes :

(Fol. 86 v°.) L'arche d'alliance : « Figura arche propiciatorii et duorum cherubin. »

(Fol. 92 v°.) Le grand-prêtre Aaron, revêtu de ses habits sacerdotaux.

(Fol. 276 v°.) La Maison que Salomon bâtit au Seigneur : « Frons domus saltus Libani. »

(Fol. 277 v°.) Chapiteaux en forme de lis : « Hoc figura capitelli est ad modum floris lilii. »

(Fol. 279.) La mer d'airain posée sur douze bœufs : « Figura maris enei : 1° secundum Latinos; 2° secundum Ra. Sa.; 3° secundum Josephum. »

Vélin. Gr. xve siècle. — (Saint-Martin, 157.)

54.

Nicolas de Lire. — Postilles sur les livres suivants de l'Ancien Testament : Job, les Proverbes de Salomon, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques et les cinq grands Prophètes Isaïe, Jérémie, Baruch, Ezéchiel et Daniel. Le ms. commence par ces mots du commentaire sur le livre de Job : « Hic incipit postilla magistri N. de Lira super librum Job. Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi. Mat. xviii°. Quamvis verborum... » et finissant par ceux-ci du commentaire sur le livre du prophète Daniel : « ... et subjectus fuit inductus ad laudandum Deum qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit postilla super Danyelem. »

Comme le précédent, ce volume, écrit sur deux colonnes, est orné de jolies miniatures parmi lesquelles nous signalerons les suivantes :

(Fol. 110.) Le Seigneur tel qu'il est dépeint au chap. vi d'Isaïe.

(Fol. 289.) Vision d'Ézéchiel, selon l'idée que s'en faisaient les Latins.

(Fol. 289 v°.) Vision d'Ézéchiel, selon l'idée que s'en faisaient les Hébreux.

(Fol. 319 v°.) Façades du Temple. *Ézéchiel*, ch. XL. vers. 14.

(Fol. 325.) Vue du Temple en élévation: « Hec figura representat altitudinem edificii. »

(Fol. 334.) Vue générale du nouveau Temple que le Seigneur fit voir à Ézéchiel : « Hec est figura representans totum edificium. »

Vélin. Gr. XVe siècle. — (Saint-Martin, 188.)

55.

NICOLAS DE LIRE. — Postilles sur les livres suivants que nous nommons dans l'ordre où ils se trouvent dans le ms., savoir : les deux livres des Paralipomènes; le premier livre d'Esdras, Néhémie, Esther; le second livre d'Esdras, Tobie, Baruch, Judith; les deux livres des Machabées, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique et les douze petits Prophètes. Ce volume commence par ces mots du commentaire sur le premier livre des Paralipomènes: « Incipit postilla magistri N. de Lyra... Colligite fragmenta ne pereant. Jo. VI°. Secundum sentenciam Augustini super Johannem, per fragmenta ista intelliguntur... » et finissant par ceux-ci du commentaire sur le livre de Malachie: « ... quam nobis concedat, qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum. Explicit postilla super duodecim parvos prophetas, a venerabili doctore magistro Nicolao de Lira, ordinis fratrum Minorum... » Suit la liste des Livres que nous avons énoncés ci-dessus finissant par : « ... videlicet. Osée. Joel. Amos. Abdias. Jonas. Micheas. Naum. Abacuch. Sophonias. Aggeus. Zacharias. et Malachias. »

Ce ms. est écrit par la même main que les deux précédents, sur deux colonnes, mais ne renferme pas de miniatures. Les derniers feuillets sont tachés.

Vélin. Gr. XVe siècle. — (Saint-Martin, 188.)

56.

NICOLAS DE LIRE. — Postilles sur le livre des Psaumes, commençant par ces mots du commentaire sur le premier psaume : « Incipit postila super librum psalmorum magistri N. de Lyra, ordinis fratrum Minorum. Propheta magnus surrexit in nobis. Luce VII. Quamvis liber psalmorum apud Hebreos... » et finissant par ceux-ci du commentaire sur le dernier verset du cent cinquantième Psaume : « Explicit postilla super librum psalmorum, edita à fratre Nicolao de Lyra, de ordine fratrum Minorum, sacre theologie doctore. Deo gratias. »

Ce ms., d'une conservation parfaite est écrit sur deux colonnes; les titres sont rouges et les initiales de couleur, quelques-unes sont ornées de dessins sur un fond d'or. Nous voyons écrit après l'*Explicit :* « Pro Johanne Bouhale scolastico Andegavensi. » Nous avons eu déjà l'occasion de parler, au n° 47, de ce chanoine de l'église d'Angers. On remarque dans les mss. n°s 47, 53, 54, 55 et 56, la même écriture, les mêmes ornements et les mêmes abréviations; ces cinq mss. ont donc été écrits par le même copiste et pour le chancelier de l'université d'Angers, Jean Bouhale.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 197.)

57.

NICOLAS DE LIRE. — Postilles sur le Pentateuque, le livre de Josué, le livre des Juges, et le livre de Ruth, commençant par ces mots du commentaire sur la Genèse : « Hec omnia liber vite... » et finissant par ceux-ci du commentaire sur le livre de Ruth : « ... comprehensi sub uno nomine sicut dictum fuit, secundo capitulo. Explicit postilla super librum Ruth, edita a fratre Nicholao de Lira, de ordine fratrum Minorum. »

Ce volume, ainsi que les cinq autres qui vont suivre, fut écrit par ordre de Philippe de Coetquis, archevêque de Tours, comme nous l'apprend la note suivante placée sur la pre-

mière garde : « Istud volumen fecit scribi reverendissimus in Xristo pater et dominus Philippus de Quoitquiz, Turonensis archiepiscopus, qui dedit anno 1427. »

L'écriture sur deux colonnes est très-lisible, les titres sont en rouge, les initiales en or et en couleur avec ornements marginaux. Au bas du premier feuillet on voit les armes du donateur qui sont : d'argent, au sautoir de gueules, accompagné en chef d'un annelet de gueules ; et aux flancs et en pointe de trois roses de même. Ces armes sont sculptées aux voûtes de la nef de la cathédrale de Tours. — Conservation parfaite ; ancienne couverture en bois de l'époque du ms. ; tranche dorée.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 10.)

58.

Nicolas de Lire. — Postilles sur les quatre Livres des Rois, les Paralipomènes, Esdras, Nehémie, Esther et Job, commençant par ces mots du commentaire sur le premier livre des Rois : « Incipit primus liber Regum. Per me reges regnant. Proverb. viii. Sicut dictum fuit in principio libri Judicum... » et finissant par ces mots du commentaire sur le dernier verset du quarante-deuxième chapitre du Livre de Job : « ... ad futuram gloriam, ad quam perducat nos Dei filius in secula seculorum. Amen. Finito libro sit laus et gloria Christo. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, a les titres rouges et les initiales ornées en couleur et sur fond d'or ; les armes de Philippe de Coetquis sont au bas du premier feuillet. Bonne conservation, reliure en bois, tranche dorée.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 11).

59.

Nicolas de Lire. — Postilles sur les Psaumes, commençant par ces mots du commentaire : « Propheta magnus surrexit in nobis. Luc. vii. Quamvis liber Psalmorum apud Hebreos inter agyographa computetur, tamen apud Latinos inter libros propheticos reputatur... » et finissant par ces mots du commentaire sur le cent cinquantième chapitre des Psaumes de David : « Ad quam laudem nos perducat qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen. Explicit postilla super librum Psalmorum, edita a fratre Nicholao de Lira, de ordine fratrum Minorum, sacre theologie doctore. Anno Domini millesimo tricentesimo vicesimo sexto. » Suit la souscription suivante qui nous apprend que ce ms. fut écrit en 1430 par Hugue de Villavert, du Diocèse de Quimper, d'après l'ordre de Phil. de Coetquis : « Reverendissimus in Christo pater dominus Philippus miseratione divina Turonensis archiepiscopus fecit hunc librum scribi, per manum domini Hugonis de Villaveirti, presbiteri Corisopitensis diocesis. Et completus fuit die xxiiii mensis maii, in vigilia Ascensionis Domini, anno ejusdem Domini millesimo cccc^mo^ xxx^mo^. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec ornements et lettres initiales sur fond d'or, est bien conservé, et est aussi revêtu de son ancienne couverture en bois. Le premier feuillet est orné des armes de l'archevêque.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, (12.)

60.

Nicolas de Lire. — Postilles sur les Livres suivants de l'Ancien Testament : Tobie, Baruch, Judith, les Machabées, Esther, la Sagesse, l'Ecclésiastique, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques et les douze petits Prophètes, commençant par ces mots du commentaire sur le livre de Tobie : « Incipit liber Thobie : Hec oportuit facere et illa non omittere. Mat. xxiii. Postquam auxiliante Deo scripsi super libros Sacre Scripture... » et finissant par ceux-ci du commentaire sur le prophète Malachie : « ... quam nobis concedat qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen. Explicit postilla super xii prophetas a Nicholao de Lira... »

Ce ms. écrit sur deux colonnes est bien con-

servé, il est orné de lettres initiales couleur et or, et des armes de Phil. de Coetquis sur le premier feuillet. Bonne conservation, reliure ancienne.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 13.)

61.

Nicolas de Lire. — Postilles sur les quatre Évangiles, commençant par ces mots du commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu : « Prohemium ad quatuor Evangelia. Quatuor facies uni. Ezechiel. i. Secundum quod scribit beatus Gregorius super Ezechielem, prima parte, omelia iii^a... » et finissant par ces paroles du commentaire sur l'Évangile selon saint Jean : « Tandem veniamus ad contemplandum facie ad faciem, prestante Domino nostro Jhesu Xristo, qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen. Amen. Explicit postilla super Johannem edita a fratre Nycholao de Lyra. » Suivent les concordances sur les quatre Évangiles finissant par : « Explicit canon tabularum super quatuor Evangelia editarum a fratre Nicholao de Lyra, per quas faciliter videri quomodo concorditer vel singulariter aliquid dicunt. »

Ce ms. écrit sur deux colonnes, a les mêmes ornements et est écrit par le même copiste que les mss. qui précèdent, mais il ne porte pas les armes de l'archevêque de Coetquis. Bonne conservation, ancienne reliure.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 14.)

62.

Nicolas de Lire. — Postilles sur les Épîtres de saint Paul, les Épîtres canoniques, les Actes des Apôtres et l'Apocalypse de saint Jean. Ce ms. commence par ces mots du commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains : « Prohemium Epistole ad Romanos. Incipit collatio sive introitus de Epistolis. Ecce descripsi eam tibi tripliciter, Prov. xxii. Sapientia Pauli apostoli principaliter consistit in cognicione... » et finit par ceux-ci du commentaire sur l'Apocalypse : « ... et subditur ejus oratio pro omnibus fidelibus, cum dicitur gratia Domini nostri sit cum omnibus nobis. Amen. Explicit postilla super Apocalipsim, edita a fratre Nicholao de Lyra, sacre theologie doctore. »

Ce manuscrit ayant la même écriture, les mêmes ornements, la même couverture que les mss. des n°s 56, 57, 58, 59 et 60, nous sommes autorisé à croire qu'ils sont aussi du même copiste Hugue de Villavert, dont nous avons parlé au n° 59; tous (excepté le n° 60) portent sur leur premier feuillet les armes de l'archevêque de Coetquis.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 15.)

63.

Nicolas de Lire. — Postilles sur le livre des Psaumes, commençant par ces mots du commentaire : « Propheta magnus surrexit in nobis. Luce vii. Quamvis liber psalmorum apud Hebreos... » et finissant par : « Explicit postilla super librum psalmorum, edita a fratre Nicholao de Lira. Anno Domini millesimo tricentesimo vicesimo sexto. » Immédiatement après ces postilles (fol. 229), se trouve une bulle du Pape Eugène IV, qui accorde des indulgences à ceux qui visitaient la cathédrale de Tours, le jour de la translation de saint Gatien, et qui contribuaient de leur bourse à la reconstruction du clocher et d'une partie de la nef de cette Église, détruits par la foudre le 25 mai 1425. Cette bulle, qui porte la signature de Jean de Vado, archidiacre de l'Église de Tours au xve siècle, est intitulée : « Copia indulgenciarum noviter concessarum ecclesie Turonensi per papam Eugenium quartum... » et finit par : « Datum Rome apud Sanctum Petrum, anno incarnationis Domini millesimo quadragentesimo tricesimo primo, vii. idus septembris, pontificatus nostri anno primo. Jo. de Vado. » (Voyez *Thesaurus novus anecdotorum*, par Dom Martène et Dom Durand, t. I, p. 1780.)

(Fol. 230 v°.) Ordre des Épîtres et Évangiles qui étaient lus les dimanches et les fêtes dans l'Église de Tours : « Dominica prima in adventu secundum usum Turonensem... »

(Fol. 233 v°.) Table des Psaumes par ordre alphabétique, commençant par : « Ad te levavi ; XXIIII. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est orné d'initiales en couleur et or. La conservation en est parfaite, on remarque au bas du premier feuillet un écusson (d'azur à trois pals d'or, engrelure de sinople.)

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 16.)

64.

Nicolas de Lire. — Postilles sur les Psaumes, commençant par ces mots du commentaire : « Propheta magnus surrexit in nobis. Luce VII. Quamvis liber psalmorum apud Hebreos inter agyographa computetur... » et finissant par : « Explicit postilla super librum psalmorum, edita a fratre Nicholao de Lira, de ordine fratrum Minorum, sacre theologie doctore. Anno Domini millesimo tricentesimo vicesimo sexto. Vinum scriptori debetur de meliori. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, contient des initiales rouges et bleues ; l'initiale du commencement a été coupée. Il est piqué et mouillé.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 68.)

65.

Nicolas de Lire. — Postilles sur les quatre Évangélistes, commençant par ces mots du prologue de Nicolas de Lire sur le Nouveau Testament : « Incipit prohemium magistri N. de Lira super novum testamentum. Quatuor facies uni. Ezechielis primo. Secundum quod scripsit beatus Gregorius... » Suivent (fol. 4) ces paroles du commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu : « Liber generationis Iesu Xristi : Evangelium Mathei dividitur in duas partes... » Le ms. finit par ceux-ci du commentaire sur le dernier verset du vingt-et-unième chapitre de l'Évangile selon saint Jean : « ... excellentiam respectu intellectus nostri. Et sic est finis postille super Johannem. Deo gratias.

Completo libro sit laus et gloria Xristo.
Qui scripsit hoc carmen sit benedictus. Amen.

Expliciunt postille super evangelia. Deo gratias. Deo gratias. Guillelmus Heriz. Verum. »

La note qui précède nous indique le nom du copiste qui était probablement *Guillaume Heris*. Ce beau volume, écrit sur deux colonnes avec initiales de couleur et ornées, est d'une conservation parfaite, et faisait partie de l'ancien fonds de la bibliothèque de Marmoutier ; on lit sur la vieille couverture en bois : « De libraria communi Majoris Monasterii. »

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Marmoutier, 53.)

66.

Nicolas de Lire. — Postilles sur les Évangiles de saint Matthieu et de saint Jean, les Actes des Apôtres, l'Épître aux Galates et l'Épître aux Hébreux, commençant par ces mots du prologue de Nicolas de Lire sur le Nouveau Testament : « Quatuor facies uni. Ezechielis primo. Secundum quod scripsit beatus Gregorius, prima parte, omelia III^a... » et finissant par ceux-ci du commentaire sur les derniers mots : « *Gratia cum omnibus vobis. Amen...* » du treizième chapitre de l'Épître de saint Paul aux Hébreux : « Domino nostro Jhesu Xhristo, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. Explicit postilla secundum epistolam ad Hebreos, edita a fratre Nicolao de Lyra. »

Les commentaires sur l'Évangile selon saint Matthieu s'arrêtent au vingt-septième verset du vingt-sixième chapitre. Le ms. du reste est dans un état parfait de conservation, il est écrit sur deux colonnes avec initiales rouges et ornées. Sur la couverture ancienne en bois on voit écrit, en caractères de l'époque du ms., ce qu'il contient : « In isto libro continentur evangelia Mathei et Johannis, Actus apostolorum, ad Galatas et Hebreos. »

Papier. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 19)

67.

Volume contenant :

1° (Fol. 3.) Extraits des Postilles de Nicolas de Lire sur la Genèse et l'Exode, intitulés : « Sequuntur aliqua notabilia excerpta a commento magistri Nicholay de Lira supra textum Biblie, » et commençant par ces mots : « Primo nota 7 regulas quas ponit in prohemio. »

2° (Fol. 18 v°.) Textes extraits des différents livres de la Bible, commençant par ces mots : « Gen. primo capitulo. Fecit Deus duo luminaria magna... » et finissant par ceux-ci du dix-neuvième verset du chapitre vingt-deux de l'Apocalypse : « ... auferet Deus partem ejus de libro vite et de civitate sancta, et de his que scripta sunt in libro isto. Explicit Apocalypsis. »

Ce ms., à longues lignes, renferme quinze feuillets blancs ménagés à divers endroits, ce qui donnerait à penser que le volume était destiné à recevoir des additions. Bonne conservation.

Papier. Pet. xve siècle. — (Saint-Martin, 63.)

68.

Raban Maur. — Commentaires sur les quatre livres des Rois et sur les deux livres des Machabées, commençant par : « Incipit liber primus Rabbani Mauri expositionis in libros Regum. Fuit vir unus de Ramathaymsophim, et nomen ejus Elcana et cetera. Dicamus primum de generacione prophete secundum historiam... » et finissant par : « ... ut in tercia decima die et in quarta decima mensis adar habite pariter jungerentur. Explicit liber tercius exposicionis libri Macchabeorum. »

Ce ms., encore revêtu de son ancienne couverture en bois, est écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, et d'une conservation parfaite.

Vélin. Gr. xiie siècle. — (Saint-Gatien, 155.)

69.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Raban Maur. — Commentaires sur la Genèse et sur l'Exode, commençant par un prologue dans lequel Raban Maur dédie son ouvrage à Fréculfe, évêque de Lisieux : « Commentarium Rabani Mauri super librum Geneseos. Prologus Incipit. Reverentissimo patri Freculfo Rabanus peccator in Xristo salutem...» et finissant par : « ... ubi castra posuissent, nubes per diem, flamma per noctem. Commentariorum Rabani Mauri in Exodum liber quartus explicit. » Cet *explicit* est suivi (fol. 108 v°), d'une note du copiste qui nous apprend que, n'ayant pu trouver le commentaire de Raban Maur sur le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, il a transcrit celui de son élève, Walafride Strabon; cette note est ainsi conçue : « Super duos libros, Genesim videlicet et Exodum, Rabanum invenimus. Sed, quia super sequentes libros de Pentatheuco ipsum Rabanum repperire non potuimus, Strabum ejus adbreviatorem super tres sequentes, Leviticum scilicet et Numerum atque Deuteronomium, adjunximus.»

2° (Fol. 109.) Strabon. — Abrégé du commentaire de Raban Maur sur le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, commençant par le prologue de Strabon sur le Lévitique : « Prologus Strabi. Subsequentis libri, id est Levitici brevissimam adnotationem ego Strabus tradente domino Rhabano abbate... » et finissant par ces mots de l'Abrégé de Strabon sur le Deutéronome : « ... significat Sanctorum devotionem quam Xristo exhibent Salvatori. »

Ce ms., d'une conservation parfaite, est écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges. Il est encore revêtu de son ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. Fin du xie siècle. — (Saint-Gatien, 156.)

70.

Volume contenant :

1° Raban Maur. — Commentaire sur la Genèse et sur l'Exode suivi, comme au numéro

précédent, de celui de Walafride Strabon sur le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Ce ms. est ainsi divisé :

(Fol. 1.) Table des chapitres du premier et du second livre du commentaire de Raban Maur sur la Genèse.

(Fol. 2.) Table des chapitres des trois premiers livres du même commentaire.

(Fol. 3.) Prologue des commentaires de Raban Maur sur la Genèse : « Commentariorum Rabani Mauri super librum Genescos, Prologus incipit. Reverentissimo... »

(Fol. 54.) Prologue de Raban Maur sur l'Exode : « Incipit prologus Rabani Mauri in Exodum. Inter ceteras scripturas quas Pentateuchus legis continet... »

2° (Fol. 103.) STRABON. — Abrégé de Strabon sur le Lévitique, précédé de la note citée au n° 69 : « Super duos libros... »

(Fol. 114 v°.) Abrégé de Strabon sur le livre des Nombres.

3° (Fol. 122 v°.) — STRABON et ISIDORE DE SÉVILLE. — Catalogue des campements des Israélites dans le désert par Strabon et Isidore, commençant par : « Capitula super librum Numeri juxta Ysidorum. Catalogus mansionum... » Le commentaire de Strabon est précédé de son nom abrégé de cette manière : « STRAB. Catalogus mansionum... » ainsi que celui d'Isidore : « ISID. Catalogus autem mansionum... » Ce catalogue finit par le commentaire d'Isidore de Séville sur le quarante-deuxième campement : « ... simul cum idolatria omnia etiam vitia extinguamus. »

(Fol. 127.) Abrégé de Strabon sur le Deutéronome, finissant par ces mots : « Quod Josue obedisse filios Israel dicit, significat Sanctorum devotionem quam Xhristo exhibent salvatori. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, a éprouvé plusieurs mutilations ; le fol. quatre-vingt-douze est déchiré ; entre les fol. cent deux et cent trois, on voit la trace de six feuillets coupés.

Vélin. Gr. XIIe siècle. — (Marmoutier, 81.)

71. 72. 73.

PIERRE LOMBARD. — Commentaires sur les Psaumes en trois volumes. Le premier volume commence par ces mots du prologue : « Cum omnes prophetas sancti spiritus revelacione constet... » et finit par ceux-ci du commentaire sur le dernier verset du cinquantième psaume : « ... reliqua non mutantur. »

Le deuxième volume commence par ces mots du commentaire sur le cinquante-et-unième psaume : « Legitur in libro Regum quod David fugiens a facie Saul venit... » et finit au commentaire du dernier verset du centième psaume par ces mots : « ... diabolus dispergitur et removetur. »

Le troisième volume commence par ces mots du commentaire sur le cent-unième psaume : « Iste est quintus psalmus penitencie... » et finit par ceux-ci du commentaire sur le dernier verset du cent cinquantième psaume : « Omnis spiritus laudet Dominum. Finito Xristus rex libro sit benedictus. Amen. »

Ces trois volumes sont écrits sur deux colonnes ; le commentaire est d'un caractère plus petit que le texte des Psaumes ; les titres sont rouges avec grandes initiales ornées de dessins et en couleur. Le premier volume commence par un B initial orné de dessins, mais ne donne pas le nom de Pierre Lombard, comme les deuxième et troisième volumes, où se lit : « Glose magistri Petri Lomgobardi super quinquaginta psalmos. » Assez bonne conservation ; mais le dernier volume est mouillé dans les marges supérieures et brûlé dans les marges inférieures.

Vélin. Moy. XIII siècle. — (Saint-Martin, 58.)

74.

PIERRE LOMBARD. — Commentaires sur les Psaumes, commençant par ces mots du prologue : « Cum omnes prophetas Sancti Spiritus revelacione constet... » et finissant par ceux-ci du commentaire sur le dix-neuvième verset du

cent huitième psaume : « ... vestimentum quo induitur ut tunica, hic vero dicit... »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est orné de dix lettres initiales sur fond d'or avec miniatures, parmi lesquelles nous citerons le D du mot *Dixi*, fol. 89, commençant le trente-huitième psaume : « Dixi : Custodiam vias meas... » ; celui qui commence le cinquante-deuxième psaume, fol. 118 v°. Ici le miniaturiste fait allusion dans son dessin à ces paroles du premier verset : « Dixit insipiens in corde suo : ... » et enfin l'S du mot *Salvum*, fol. 150 v°. dans le psaume soixante-huitième : « Salvum me fac, Deus, quoniam intraverunt aque usque ad animam meam. » David est représenté, une couronne d'or sur la tête, plongé dans l'eau jusqu'à mi-corps et étendant les bras vers le Seigneur, qui apparaît au milieu des nuages, tenant un globe à la main.

Le deuxième feuillet est déchiré ; les six premiers et les six derniers feuillets sont tachés.

Vélin. Gr. Fin du XIIIe siècle. — (Marmoutier, 138.)

75.

Gilbert (de Hoyland.) — Commentaire sur le troisième, le quatrième et les premiers versets du cinquième chapitre du Cantique des cantiques. Le ms. commence par un sommaire des versets qui ont servi de texte aux quarante-huit discours qui forment le commentaire de Gilbert : « Incipit supplementum Gilleberti super Cantica canticorum. In lectulo meo per noctes quesivi quem diligit anima mea... » Ce sommaire finit par ces derniers mots du neuvième verset du cinquième chapitre : « ... qualis est dilectus tuus ex dilecto, quia sic adjurasti nos. Expliciunt capitula. »

Le quarante-huitième sermon finit par ces mots sur le dixième verset (dilectus meus et candidus) du cinquième chapitre : « Qui approximat illi, approximat igni. »

(Fol. 115 v°.) Suit un fragment, de quatre feuillets, commençant par : « Superius enunciatum esse meminimus... » L'auteur, après avoir fait ressortir les avantages et la joie dont jouiront les bons, et les malheurs qui accableront les méchants : « Boni satiabuntur voluptate, mali replebuntur amarissimo poculo... », finit par ces paroles : « Gaudium et exultatio hiis qui Deum diligunt, meror et ejulatio hiis qui eum contempnunt, cui est gloria et imperium nunc et in perpetuum. Amen. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est bien conservé et revêtu de son ancienne reliure en bois.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 29.)

76.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Isaïe, avec un commentaire écrit en plus petits caractères, souvent entre les lignes, commençant par la préface : « Nemo cum prophetas versibus viderit esse descriptos metro estimet eos apud Hebreos ligari... »

Le commentaire commence par : « Ieronymus : Ysaias vir nobilis et urbane eloquencie nichil in eloquio rusticitatis... »

Le commentaire finit au dernier verset du soixante-sixième chapitre d'Isaïe par : « ... de beatitudine sua agentes gratias, visa impiorum ineffabili pena. Explicit Ysaias propheta. »

2° (Fol. 101.) Commentaire sur Jérémie, commençant par ces mots du prologue : « Jeremias propheta, cui hic prologus scribitur, sermone quidam apud Hebreos... » et finissant par ces mots du commentaire sur le dernier verset du cinquante-deuxième chapitre de Jérémie : « ... et matrem suam tradidit regi Babylonis cor rectum misericorditer respexit et de penis liberans quieti et honori restituit.

3° (Fol. 198.) Gilbert d'Auxerre. — Commentaire sur les Lamentations de Jérémie, commençant ainsi sur ces paroles (Et factum est postquam in captivitatem ductus est Israël) du premier chapitre : « Gillebertus. Rhetoricorum colorum splendorem et... » et finissant par : « Guillebertus. Sufficiant hec ad expositionem lamentationum Jeremie, que de patrum fontibus

hausi ego Gillebertus, Antisiodorensis ecclesiæ diaconus. » Suit une note ainsi conçue : « Nota solam expositionem in Lamentationes esse Gilberti Altissiodorensis, non vero in reliquum Jeremiæ et totum Isaiam. »

Ce beau ms. est écrit sur deux colonnes et orné de lettres initiales en couleur et en or, dont plusieurs renferment des miniatures. Nous avons remarqué l'N du mot *Nemo* (fol. 1.); le V du mot *Visio* (fol. 2 v°.); le J du mot *Jeremias* (fol. 101.); le V du mot *Verba* (fol. 101 v°.); le Q du mot *Quomodo* (fol. 198 v°.).

Joüan et D'Avanne le cataloguent de cette manière inexacte : « Glossa super Isaiam et Jeremiam auctore Gilberto Altissiodorensi diacono, annorum 400. » D'après la note ci-dessus, Gilbert, diacre de l'église d'Auxerre et qui n'est pas le même que Gilbert de La Porrée, comme le prétendent les auteurs de l'*Histoire littéraire* (XII, 474), aurait seulement commenté les Lamentations de Jérémie et non Isaïe ni le commencement de Jérémie.

Vélin. Gr. xiiie siècle. — (Saint-Gatien, 32.)

77.

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris. — Commentaire sur l'Ecclésiaste, commençant par : « Incipit expositio super Ecclesiasten a venerabili Guilelmo Parisiensi episcopo edita. Ecce inquit Salomon, Proverb. xxii°. descripsi tibi doctrinam triplicem tripliciter... » et finissant par ces mots du commentaire sur le dernier verset du douzième chapitre de l'Ecclésiaste : « ... sive bonum, sive malum sit, quod factum est... Iste liber est magistri Johannis Nigri, canonici Parisiensis. Quicumque eum furatus fuerit vel celaverit anathema sit. Fiat. Fiat. Amen. »

Ce volume a appartenu à Jean Le Noir, chanoine de Paris; nous savons par l'obituaire de Notre-Dame de Paris (Guérard, *Cartulaire de N. D.*, IV, 191) que Jean Le Noir, chanoine et chapelain de l'église de Paris, légua au chapitre de cette ville « omnes libros suos, tam in asseribus quam in corio ligatos. »

Écriture sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, bonne conservation.

Vélin. Pet. xiii° siècle. — (Saint-Gatien, 176.)

78.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Citations bibliques classées par ordre alphabétique, commençant au mot *Aer* : « Job : Subito cogetur aer in nubes... » et s'arrêtant au mot « *Apis*. »

2° (Fol. 3.) Concordance de la Bible, commençant par : « *Afflictio*. x. P... » et finissant par : « *Vultus*. c. xxxii. F. »

3° (Fol. 7.) Thomas le Cistercien. — Commentaire du Cantique des cantiques, commençant par l'Épître dédicatoire de Thomas de Cîteaux à Ponce, évêque de Clermont : « Exposicio Cantici canticorum. Reverendo domino Pontio Claremontensi episcopo, frater Thomas quantuluscunque Cisterciensis monachus, se totum in exequendis mandatis ejus impendens... » Par les paroles suivantes Thomas dit qu'il n'a entrepris son travail que par les ordres de cet évêque de Clermont : « Vehementer obstupesco et ultra quam dici potest admiror quod tam sublimis tam parvum, tam discretus tam imperitum, tam spiritualis tam irreligiosum, ad exprimendam de Canticis canticorum spiritualem dulcedinem, non tam blandimentis incitaverit quam flagello facto de funiculis caritatis coegerit... »

Quelques lignes plus bas, Thomas trace le plan qu'il a suivi dans son commentaire du Cantique des cantiques : « Singulos versiculos ab integumento palee absolvo, brevi sive compendiosa expositione : deinde enodatam sententiam multiformi discernens distinctione; postmodum quasi apis argumentosa percurrens flosculos Scripturarum, quæ exposita sunt et distincta eorum roboro attestatione... »

Thomas composa son commentaire entre

1170 et 1188; notre ms. a été écrit à cette époque, il finit au folio 226 par le commentaire sur le dernier verset du Cantique des cantiques : « Fuge dilecte mi... » par ces mots : « ... qui cum patre et spiritu sancto unus est super omnia dicens Deus benedictus in secula. Amen. Amen. »

4° (Fol. 228.) Traité sur la prédication indiquant comment les prédicateurs doivent procéder, quand il s'agit de tel ou tel sujet; ce traité anonyme commence par : « Vidit Jacob scalam... » et finit par ces mots : « Primus dies contritio, secundus confessio, tertius satifatio. Per viam trium dierum debemus tendere in solitudinem, id est ad patriam celestem, ut Deo nostro satificemus. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales ornées de différentes couleurs, est d'une conservation parfaite. Les premiers feuillets contiennent une concordance des mots de l'Ancien Testament, commençant par le mot *Aer:* « Job: Subito *aer* cogetur in nubes... » et finissant au mot : *Vultus*. c. xxxij. F.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 28.)

79.

Volume commençant par :

1° (Fol. 1.) GEORGES D'ESCLAVONIE, chanoine et pénitencier de l'église de Tours. — Leçon sur le prophète Daniel, commençant par : « Lectura magistri Georgii de Sclavonia super Danielem. Annunciabo tibi quod expressum est in Scriptura veritatis. Daniel. x. Creator altissimus qui est splendor nunquam deficiens... » et finissant par le commentaire sur ces derniers mots du quarante-deuxième verset du quatorzième chapitre de Daniel : « ... qui liberavit Danielem de lacu leonum... soli Deo honor et gloria in secula seculorum. Amen. Deo gratias. Explicit anno 1391. 18. die julii. »

2° (Fol. 57.) SAINT AMBROISE. — Les trois livres du Traité des Offices, commençant par : « Incipit liber beati Ambrosii episcopi de officiis Ministrorum. Liber primus. Incipit prefatio. Non arrogans videri arbitror, si inter filios suscipiam affectum docendi... » et finissant par ces mots de la conclusion de l'ouvrage : « ... series tamen vetustatis quodam compendio expressa plurimum instructionis conferat. Explicit. »

Ces deux ouvrages écrits à longues lignes sans aucun ornement, sont reliés dans le même volume.

Papier. Pet. Le premier de la fin du XIVe siècle, le second du XVe siècle. — (Saint-Gatien, 34 et 119.)

80.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) « Pseautier suivant l'ordre des pseaumes traduit selon l'hébraïque et la Vulgate, illustré sur chasque pseaume, d'un clair, docte et relevé sommaire, pour avoir en un instant l'intelligence des pseaumes et de ses quatre sens, littéral, allégorique, anagogique et tropologique... » commençant par : « Pour bien scavoir l'excellance des pseaumes... » et finissant par ces mots de la traduction et du commentaire sur le dernier verset du cent cinquantième psaume : « Que tout ce qui respire loue le Seigneur. Ainsy soit-il. Fin des Pseaumes. »

2. (Fol. 115.) « Traduction de la pluspart des Cantiques expliqués de la mesme façon... » commençant par : « Des Cantiques. J'ay dict, en deux mots dans mon préface, ce que c'estoit que cantiques... » et finissant par ces mots du commentaire sur le troisième cantique pour la dédicace, *audite Verbum...* « ... depuis un siècle jusque à l'autre siècle. Fin des Cantiques. »

3° (Fol. 156.) « Toutes les hymnes pendant la semaine en vers francois, celles des festes, et celles du commun pour le dimanche à matines depuis la Pentecoste jusques en octobre. *Nocte surgentes*, Rompons notre sommeil... » finissant par ces vers pour la dédicace d'une Église :

« Dans le ciel face à face, en terre par la foi.

Fin des hymnes. »

4° (Fol. 180.) « La Sainte Messe en françois », commençant par : « Le prestre avec ses habits sacerdotaux... » et finissant par : « ... rendons grâces à Dieu. Fin de la messe en francois et de tout mon petit dessein, 1700. »

Ce ms., à longues lignes et sur deux colonnes, fut écrit par Dom Jean Noël Mars, deux ans avant sa mort, qui eut lieu dans l'abbaye de Marmoutier en 1702. L'auteur de notre ms. était le neveu du R. P. Dom Noël Mars, religieux de Marmoutier, prieur claustral de Lehon près de Dinan; il naquit à Orléans en 1612. Au fol. 118 v°, nous lisons cette note qui se trouve à la fin des Hymnes : « J'ay à Dieu de grands remerciments à luy faire de ce qu'à l'aage de quatre-vingt-huit ans, il m'a donné la force et le courage de venir à bout de ce que je m'estois proposé pour sa gloire... »

Papier. Pet. Fin du xvii° siècle. — (Marmoutier, 174.)

81.

Psautier avec le texte des Psaumes en latin et l'explication en français de chaque verset des Psaumes, commençant par : « 1698. Préface sur les pseaumes et cantiques de ce Pseautier. Il est constant que la dévotion et l'usage... » et finissant par ces mots de l'épilogue : « Ceux qui liront ce qui est contenu en ce petit recueil et y prendront goust, en pourront refairer la gloire à Dieu, qui inspire à qui luy plaist les pieuses pensées et saintes affections. »

Ce volume, écrit à longues lignes par la même main et, selon toute apparence, composé par D. Noël Mars, est bien conservé et se termine par une table des psaumes contenus dans le ms.

Papier. Pet. xvii° siècle. — (Marmoutier, 277.)

82.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Tableau synoptique des Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec une explication sommaire de ces Livres, commençant par : « Scriptura divina. Vetus Testamentum. Novum Testamentum... » et finissant par : « ... et Caiphas de morte Domini prophetizant. »

2° (Fol. 3.) L'Exode avec texte encadré d'un commentaire écrit en plus petit caractère. Le commentaire commence par ces mots du prologue : « Antequam aliquid dicatur de egressu filiorum Israel de Egipto... » Au v° de ce même feuillet, le premier verset : « Haec sunt nomina » du premier chapitre de l'Exode, est précédé de l'explication du mot Exode, en hebreu, en grec et en latin : « Helesmot. Exodus grece; exitus vel egressus latine, odos enim via, hinc odoporion id est itinerarium. » Le commentaire de Raban Maur, commence ensuite en ces termes : « Rabanus. In Pentateucho excellet exodus. » Suivent des commentaires de plusieurs pères de l'Église tels qu'Origène, saint Grégoire, etc. Le ms. finit par ces mots du commentaire de saint Augustin sur les dernières paroles de l'Exode : « ... et super tabernaculum manebant ubi castra posuissent, nubes per diem, flamma per noctem. »

3° Le dernier feuillet du volume se termine par une lettre au comte Charles, commençant par : « Salve. ad comitem Karolum. O mi dilecte fili, dilige lacrimas, noli differre eas... » et finissant par : « Disce a Xristo modestiam, disce tolerantiam. Iujuriam pro nobis passus relinquit nobis exemplum. »

L'écriture de ce ms. est très-soignée; l'H du mot *Haec* (fol. 3 v°.) est d'une ornementation curieuse. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Moy. xii° siècle. — (Saint-Gatien, 18.)

83.

Commentaire latin sur l'Exode et l'Ecclésiastique :

1° (Fol. 1.) Le commentaire sur l'Exode est précédé, comme dans le n° 82, d'un tableau indiquant les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; viennent ensuite le texte et le com-

mentaire de l'Exode; nous remarquerons que les deux premiers mots du premier verset de l'Exode: *Haec sunt*, n'ont point été transcrits par le copiste; le texte commence donc ainsi : « Nomina filiorum... » Le commentaire commence ainsi : « Exodus grece... » Le commentaire finit ainsi : « Notanda est res multum mirabilis, quod nube descendente et implente tabernaculum... »

2° (Fol. 66.) Commentaire sur l'Ecclésiastique, commençant, le texte par : « Omnis Sapiencia a Domino Deo est... » et le commentaire par : « Quia Xristus fons vite lux vera de patre nascitur. » Le texte du ms. finit par ces derniers mots de l'Ecclésiastique : « Et dabit vobis mercedem vestram in tempore suo. Explicit Ecclesiasticus... » et le commentaire finit par : « ... cujus tanta claritas tantaque latinitas est, ut ipse sibi comenta sit. »

Ce ms., écrit de la même manière que le précédent, mais un peu moins soigné, est bien conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 19.)

84.

Commentaire sur le Lévitique et Jérémie, commençant par ces mots du premier verset du Lévitique: « Vocavit autem Moysen... » Le commentaire commence par : « Esicius. Pre omnibus necesse est interpretationem legis ad anagogen trahi... » Le volume finit par ces dernières paroles du prophète Jérémie : « Usque ad diem mortis sue, cunctis diebus vite ejus. Explicit liber Jeremie prophete. »

Le commentaire finit par : « Inferni ubi gemuit in perpetuam dampnationem. » On remarque dans les commentaires les noms de Esychius, Isidore, Raban Maur, etc.

Ce volume est écrit de la même manière et avec le même soin que les nos 82 et 83, on pourrait même dire par le même copiste. Les initiales sont en couleur et ornées de dessins.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 20.)

85.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Gloses de plusieurs pères de l'Église sur les livres suivants de l'Écriture sainte : Josué, les Juges, les Rois, Tobie, Esther, Judith, les Paralipomènes, Ysaie, des préfaces à la Genèse et à presque tous les livres de la Bible, commençant par le commentaire d'Origène sur le livre de Josué : « Adamantius. Donavit Deus nomen, quod est super omne nomen Jhesu Christo... » et finissant par ces mots de saint Augustin sur les prophètes : « Augustinus : In illa lumina nova ac sempiterna transibunt. Explicit liber sanctissimi prophete.

2° (Fol. 99.) Explication du Cantique des cantiques, commencant par: « Tribus nominibus muncupatus est Salomon : dicitur namque Idida, Salomon, Coeleth... » et finissant par : « Et alibi bonus odor sumus Domino in omni loco. Deo gratias. Expliciunt cantica canticorum. »

3° (Fol. 106.) Pierre Abailard. — Le « Sic et le Non », commençant par un prologue où l'auteur explique le but qu'il s'est proposé : « Prologus Abailardi in Sic et non : Cum in tanta verborum multitudine nonnulla etiam sanctorum dicta non solum ab invicem diversa, verum etiam invicem adversa videantur... » et finissant par un extrait des Rétractations de saint Augustin : « ... ipsam eorum retractationem in libris duobus edidi. » (Voyez *Ouvrages inédits d'Abélard* publiés par Victor Cousin, dans la Collection des documents inédits sur l'hist. de France, 1836.)

4° (Fol. 133.) Pierre Abailard. — Théologie chrétienne, commençant par un sommaire qui indique la division de cet ouvrage en cinq livres : « Theologie librorum capitula. Primus liber continet quid vult distinctio trium personarum in Deo... Secundus liber adversus calumnias fidelium de admixtione philosophorum testimoniorum... Tertius continet invectiones in dialecticos... Quartus continet solutiones ad-

versus objecta, et generationem Verbi ex patre... Quintus est de ratione credendi unum Deum non plures... » Vient ensuite le premier chapitre de la Théologie chrétienne, commençant par : « Theologie christiane primus... Summi boni perfectionem, quod Deus est, ipsa Dei sapientia incarnata... » Cet ouvrage qui contient vingt-trois feuillets, a servi à Dom Martène pour publier la *Théologie chrétienne*. (Voy. Petri Abælardi Theologia christiana ex ms. codice Majoris Monasterii Turonensis. Thes. anecd. Tom. V, pag. 1156), il se termine par ces mots : « Id est tam bonum quantumcumque convenit, quod suo alto reservatur consilio. »

5° (Fol. 156.) PIERRE ABAILARD. — Introduction à la Théologie, commençant par le prologue : « Scholarium nostrorum petitioni, prout possumus, satisfacientes, aliquam sacræ eruditionis summam, quasi divinæ Scripturæ introductionem conscripsimus... » Malheureusement ce traité n'est pas complet, il s'arrête au chapitre XVI du premier livre, à ces mots : « Dixerunt antiqui quia nihil fit quod non sensum habeat in Deum... » Le reste de la page qui est en blanc prouverait que le copiste n'a pas achevé sa transcription. (Voy. *Petri Abelardi opera*, édition de François d'Amboise, p. 1005.)

6° (Fol. 159.) Lettres de GAUTIER DE MORTAGNE à Hugues de Saint-Victor, commençant par : « H. Sancti Victoris priori, G. salutem. Nuper de Parisius veniens dominus Arnulfus, Sagiensis archidiaconus... » et finissant par : « ... ad me instruendum..... Valete. »

7° (Fol. 159) Réponse de HUGUES DE SAINT-VICTOR à Gautier (Hugonis Victorini liber de sapientia animæ Christi an fuerit æqualis cum divina, note marginale de D. Martène), commençant par : « Prudenti ac religioso... » et finissant par : « ... in suo sensu humiliter habundare studeat, non arroganter presumere. Valete. »

8° (Fol. 160 v°.) HUGUES DE SAINT-VICTOR.— Traité sur la virginité perpétuelle de la Sainte Vierge Marie, commençant par ces mots du prologue : « Sancto pontifici G. Hugo vestre beatitudinis servus. Narrastis mihi de beate Marie virginitate... » et finissant par : « ... et ob hoc sine dolore filium edidit et cum integritatis decore post partum virgo permansit. »

9° (Fol. 163 v°.) HUGUES DE SAINT-VICTOR.— Chapitre quatrième des Institutions catholiques (De substantiâ dilectionis et caritate ordinata), commençant par : « Cotidianum de dilectione sermonem fecimus ne forte scintillet... » et finissant par : « ... non ordinata caritas, sed inordinata cupiditas. »

10° (Fol. 163 v°.) HUGUES DE SAINT-VICTOR. — Traité sur les sept Vices et les sept Vertus, commençant par : « Rogasti me ut de virtutibus et vitiis... » et finissant par : « Gula erectum seducit. Luxuria seductum servituti subicit. »

11° (Fol. 164.) HUGUES DE SAINT-VICTOR. — (Questio utrum probabile sit matrimonium sine consensu coitus contrahi posse), commençant par : « Quoniam quedem necdum questiones finem acceperunt, cogor cotidie... » et finissant par : « ... in eodem quoque sexu utrobique non simili veritate sanciatur. » (Dans l'édition de Jehan Petit. M. D. XXVI., ce fragment est le quatrième chapitre du traité sur la virginité de la Vierge dont nous venons de parler ci-dessus au n° 8 du présent article.

12° (Fol. 164 v°.) HUGUES DE SAINT-VICTOR. — Du pouvoir de remettre les péchés, commençant par : « Potestatem remittendi peccata... » finissant par : « ... consideratione discutienda sit. »

13° (Fol. 165 v°.) HUGUES DE SAINT-VICTOR. — Mélanges d'éruditions théologiques :

LIV. I, chap. 174 : « Contemplantis anima Hierusalem dicitur, quia ipsa interiori oculo mundi cordis veram pacem, id est Deum, contemplatur. »

LIV. I, ch. 175 : « Tempus est numerus motuum ordine succedentium. »

LIV. I, ch. 176 : « Nemo potest ejusdem culpe socius esse et vindex. »

LIV. I, ch. 177 : « Dicitur de cerva, quocumque vulnerata fuerit a venatore. »

Liv. I, ch. 178 : « Medici qui morbos corporum curare solent. »

Liv. I, ch. 179 : « Sequentur agnum quocumque ierit. »

14° (Fol. 166 v°.) Liv. I, ch. 61 : « Ferculum fecit sibi rex Salomon... »

15° (Fol. 166 v°.) Liv. I, ch. 76 : « Sapientia vincit maliciam... »

Liv. I, ch. 77 : « Quinque status habet vita humana... »

16° (Fol. 167.) Hugues de Saint-Victor. — Fragment de la description de l'Arche mystique, commençant à la fin du chap. v par ces mots : « Croceus color in tempore naturalis legis intrinsecus collocatus est... » et finissant au chap. xv par ceux-ci : « ... hoc interim exemplari affectum suum provocet. Sit Deus benedictus per cuncta secula seculorum. Amen. »

17° (Fol. 169.) Hugues de Saint-Victor. — Sermon sur la venue de Notre-Seigneur, commençant par : « In adventu Domini sermo ad populum. Dicite pusillanimes... finissant par : « ... pax et gaudium sine fine permanet in secula seculorum. Amen. »

18° (Fol. 169 v°.) Hugues de Saint-Victor.— Sermon sur la Nativité du Seigneur, commençant par : « Consolamini, consolamini... » et finissant par : « ... que virtus multum laudabitur. Cantabunt enim virgines. »

19° (Fol. 170.) Hugues de Saint-Victor. — Traité de la Trinité ou des trois jours, commençant par : « Visibilia enim ipsius a creatione mundi per ea que facta sunt intellecta conspiciuntur... » et finissant par : « Tractatus de tribus diebus explicit. »

20° (Fol. 174.) Hugues de Saint-Victor. — Dialogue sur les Sacrements de la Loi naturelle et de la Loi écrite, commençant par : « Anima : Quid fuit per quod mundus fieret? Responsio : Solus Deus... » et finissant par : « Finiuntur questiones a magistro Hugone discusse. »

21° (Fol. 178.) Hugues de Saint-Victor. — Description de l'Arche mystique, commençant par : « Libellus de formacione arche. Primum in planicie ubi arcam depingere volo... » et finissant par : « ... hoc interim exemplari affectum suum provocet. Sit Deus benedictus per cuncta seculorum secula. Amen. »

22° (Fol. 181.) Exposition sur l'Exameron, commençant par : « De septem diebus et sex operum distinctionibus ; primam Geneseos partem secundum physicam... » et finissant par : « ... explicandum est secundum disciplinas propositas. »

23° (Fol. 183 v°.) Hugues de Saint-Victor.— Sur l'efficacité de la parole de Dieu, commençant par : « Semel locutus est Deus, quia unum verbum genuit per quod omnia fecit. » Notre ms. est plus complet que l'édition de 1526 qui s'arrête à ces mots : « ... hic quantum ad reputationem suam undique, infirmitate circundati sunt. »

24° (Fol. 184 v°.) Hugues de Saint-Victor.— Fragments, commençant par : « Duobus modis Deus... virgo concipiet et pariet filium et vocavit nomen ejus Emmanuel... »

25° (Fol. 186.) Hugues de Saint-Victor. — Sermon sur la charité, commençant par : « Multos jam laudatores caritatis habuisse cognoscetur... » et finissant par : « Qui cum eodem patre et spiritu sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. »

26° (Fol. 187.) Traité d'un auteur inconnu sur le Mariage, divisé en deux livres ; le premier livre commence par : « Cristiane legis auctoritatem catholice fidei religionem plenam atque perfectam Jhesu Xristo Domino nostro... » et finit par : « Explicit liber primus de conjugiis. » Le second livre (fol. 191), commence par : « Incipit liber secundus de divortio... » et finit par : « ... nulla loci persone ut ordinis nulla. »

27° (Fol. 196 v°.) Sur le dernier fol. du ms. nous lisons : « Hii sunt census prioratus Sancti Nicholai de Ploarmel in festo omnium Sanctorum anno m° cc° l^{mo} quarto. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est d'une conservation parfaite.

Vélin. Moy. xii° siècle. — (Marmoutier, 99.)

86.

La Genèse et l'Exode, avec une glose tirée de différents pères de l'Église, parmi lesquels nous avons remarqué Raban Maur, Bède, Isidore, saint Jérôme et saint Augustin, commençant (fol. 1.) par ces mots d'un prologue sur les Livres saints : « Cum omnes divinos libros legimus, in tanta multitudine verorum intellectuum qui de paucis verbis eruuntur... »

Le premier verset de la Genèse (fol. 2 v°) est entouré du commentaire de Bède : « Beda . In principio creavit Deus celum et terram : creationem mundi insinuans Scriptura, primo verbo eternitatem et Dei omnipotentiam ostendit. » Le ms. se termine par ces mots du commentaire de Raban Maur sur le dix-huitième verset du quarantième chapitre de l'Exode : « Posuit et testimonium in archa » : « ... ad adventum Domini sermo vel opus ad structuram Sancte Ecclesie per ipsum salvatorem edificande conveniens per scriptores novi testamenti colligitur, ut doctores evangelii sumptus habeant prisce legis in attestatione et confirmatione fidei... »

Le texte de ce ms. est en gros caractères, la glose qui l'entoure est en caractères plus petits. Les initiales sont en couleur, quelques-unes sont ornées; la conservation laisse à désirer : il est taché et piqué surtout au commencement.

Vélin. Moyen. XII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 17.)

87.

Commentaire sur les livres suivants de l'Ancien Testament : Josué, les Juges, Tobie, Esdras, Néhémie, Judith et Esther.

Le volume commence par le texte de la préface de saint Jérôme sur le livre de Josué : « Tandem finito Pentateuco Moysi... » Suit le commentaire : « Jhesus filius Nave in typum Domini non solum in gestis verum et in nomine... » et finit par cés derniers mots de la note suivant le troisième verset du dixième chapitre du livre d'Esther : « ... quod juxta consuetudinem nostram obelo, id est veru, prenotavimus. Explicit liber Hester... » et ceux-ci du commentaire : « ... eum omnem terram tributaria fecit que nec habuit. »

Ce ms. est écrit sur deux colonnes, le texte de l'écriture est en gros caractères, le commentaire, quelquefois interlinéaire, est en plus petits caractères. La conservation en est parfaite. Les fol. 1, 2, 44 v°, 81 v°, 87, 110, 133 v°, 146, 161 v°, sont ornés de lettres initiales très-curieuses, parmi lesquelles nous citerons le T du mot *Tobias* et l'A du mot *Arphasat*, qui contient une miniature représentant Judith tranchant la tête d'Holopherne.

Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 21.)

88.

Commentaire sur le livre de Job :

(Fol. 1.) Le premier feuillet du ms. commence par dix lignes dont voici les premiers mots : « Gigantes autem erant in terra diebus illis. Non poetarum more gigantes illos... » finissant par : « Obnoxii peccatis graviore condempnantur severitate. »

(Fol. 2.) Le prologue commence ainsi : « Liber iste etiam apud Hebreos obliquus fertur et lubricus. Dumque aliud loquitur aliud agit, ut si velis anguillam strictis manibus tenere, quanto forcius presseris, tanto cicius elabitur... » et finit par : « quia ecclesie in hac vita tribulatio cernitur, seu quanto hic tempore conterenda sit ignoratur ; » suit le texte : « Vir erat in terra Hus nomine Job; Hus terra gentilium est. Hoc itaque laudibus Job proficit, quod bonus inter maliciosos fuit, simplex et rectus, juxta illud : Estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbe... »

Le ms. se termine par le commentaire de ces derniers mots : « Plenus dierum » du XLII[e] chap. du livre de Job : « Plena dierum moritur, quia per hæc transeuntia tempora id quod non transit operatur. Explicit liber sanctissimi Job. »

Ce volume d'une conservation parfaite, nous offre un beau type de l'écriture du XIIe siècle; il est écrit à longues lignes; le copiste a laissé en blanc la place des initiales.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 22.)

89.

Volume contenant :

1° (Fol. 10 v°.) Commentaire sur les Psaumes, commençant par ces mots du prologue : « Psalterium quod ebraice dicitur nablat... » et par ceux-ci de la glose écrite, en petits caractères, sur les marges et entre les lignes du texte : « Beatus vir q. n. a. i. c. i. sicut homo terrenus qui uxori consensit deceptæ a serpente ut Dei præceptum præteriret... » et finissant pas ces mots de la glose sur le cinquième verset du cinquantième psaume : « ... omnes spirituales in consideratione supra dictorum. »

2° (Fol. 3.) Calendrier incomplet des mois de janvier et de février, commençant par :

Martis prima necat, cujus de cuspide quarta est...

et finissant au mois de décembre. Ce calendrier est suivi de règles sur le comput et de quelques prières dont voici les derniers mots: « Jugum enim tuum, Domine, suave est et onus tuum leve, presta ut sic illud deportare valeam qualiter consequi possim tuam graciam. Amen. »

3° (Fol. 118.) Fragment de litanies : « ... periculis libera nos Domine... »

4° (Fol. 120.) Fragment d'une prière : « ... Domine Ihesu Criste qui mundum proprio sanguine redemisti, exaudi me cotidie peccantem... »

5° (Fol. 121.) Commentaire sur le Cantique des cantiques, commençant par ces mots de la glose sur ces paroles : « Osculetur me osculo oris sui..., » du premier verset du premier chapitre : « Materia hujus libri est sponsus et sponsa... » et finissant par ceux-ci de la glose sur ces mots : « Fuge dilecte mi..., » du dernier verset du huitième chapitre : « Nichil autem historice, sed tantum allegorice. »

6° (Fol. 127.) Commentaire sur l'Apocalypse, commençant par ces mots sur le premier verset du premier chapitre : « Beda. Per VII. Ecclesias, una ecclesia catholica designatur... » et finissant par ceux-ci de la glose sur ces mots : « Veni Domine Jesu, Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis..., » des vingtième et vingt-unième versets du dernier chapitre : « ... fidelibus sancte ecclesie. »

Ce ms., écrit à longues lignes avec gloses marginales et interlinéaires, a les titres et les initiales rouges. Nous avons remarqué au verso du fol. 12, un B sur fond rouge, avec ornements de seize centimètres de haut, occupant la page entière. L'A du mot *Apocalipsis* (fol. 127), est orné d'une manière bizarre. Le volume a souffert de l'humidité, plusieurs feuillets ont été enlevés entre les fol. 56 et 57, 117 et 118. Dans le calendrier (fol. 7), aux Ides de novembre, on lit ces mots écrits en lettres rouges et en gros caractères : « XII. B. IDUS. Brictii episcopi. Ipso die Dedicatio ecclesie Sancti PAULI. » D'après cette indication, on pourrait conclure que notre ms. a été fait au monastère de Saint-Paul de Cormery.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Saint-Paul de Cormery, 4.)

90.

Paraphrase des Psaumes et des Cantiques, par un moine de Marmoutier qui vivait à la fin du XIe siècle. La paraphrase de la première moitié du Psautier est en vers hexamètres, l'auteur, d'après les conseils de Renaud du Bellay, trésorier de Saint-Martin de Tours, puis archevêque de Reims (1083-1096), et de Bernard, abbé de Marmoutier (1084-1100), a rédigé en prose la paraphrase de la seconde moitié du Psautier et celle des Cantiques.

Il manque au commencement du volume quatre cahiers, c'est-à-dire trente-deux feuillets, qui renfermaient la paraphrase des douze premiers psaumes; cette lacune existait déjà au XVIIe siècle, quand le ms. fut examiné par

D. Anselme Le Michel. Alors comme aujourd'hui le premier feuillet commençait par ces vers :

Nimirum Christo, salvandorum duce, lucro.
Hinc ab apostrophico cessant affamine scriptor,
Decantabo Deo laudes, ait, accumulando.

La première partie, qui, lorsqu'elle était complète, renfermait environ 17800 vers, s'arrête au psaume soixante-quinze et se termine (fol. 107 v°) par les vers :

Per quem dedentum se vota placentia fiunt,
Quod Deus est vester, si desit amor, grave fiet.

Immédiatement après ces vers, vient un petit poëme intitulé : « De eo quod ait Christus : Qui manducat carnem meam et bibit sanguinem meum in me manet et ego in eo, » et commençant par ces vers :

Cui meus est potus cruor, et caro non minus esus,
Certus in hoc habito, stabilis sibi mansio fio.

Cette pièce a été supprimée par l'auteur, qui a biffé le commencement par des traits rouges, et qui a gratté la fin pour écrire à la place (fol. 108 v°) un avertissement en vers, dans lequel il explique comment il a été amené à terminer en prose un ouvrage commencé en vers. Voici le début de cet avertissement et les vers dans lesquels sont mentionnés Renaud du Bellay et l'abbé Bernard :

En ego qui finxi quod præbet sceda legenti,
Discere nitendo, non tanquam doctor agendo,
Cum mediam partem per metrica verba notassem,
Psalmorum, vatis quos sancta peritia finxit, etc.
. . . .
Auctor cum fuerit suadendi, sive jubendi
Torrens eloquii *Raginaldus* et ingenii vis,
Consilii quoque fons incertis omnibus et pons.
Tunc in Turonico notissimus agmine clero,
Scilicet ac laicis multum præcellere, nullis
Inficiantibus id licet invidia stimulatis,
Archiclavis ubi ditissimus exstitit ædis
Sancti Martini gemmis auroque nitentis, etc.
. . . .
Bernardus quoque laus abbatum, miraque forma
In quo plena fuit Salvantis gloria Christi, etc.
. . . .
L'avertissement finit par ces quatre vers :
His, inquam, quia sic fore parendum mihi sanxi,
Metricus en istic finem sermo meus haurit.
A modo prosa reget mea quod scrutatio sumet
De sanctis verbis : cui principium facio sic.

La seconde partie de la paraphrase commence au fol. 109 par les mots : « LXXVI. In finem pro iditum psalmus asaph. Psalmi septuagesimi sexti titulus est : In finem pro yditun psalmus asaph. Asaph interpretatur Congregatio... » Elle se termine au fol. 255 v°., par la paraphrase du dernier verset du *Magnificat :* « ... cui ipse promisit et ejus semini, id est generationi future in seculis. » Il y a une lacune dans cette seconde partie, un feuillet ayant été arraché entre les fol. 253 et 254.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (IX, 521 et 522), ont mentionné cette Paraphrase des psaumes et des cantiques, d'après le présent ms. qu'ils considéraient comme perdu.

On remarque dans notre ms. (fol. 4 v°, 8 v°, 9 v°. 13, 14 v°, 15, 17, 18 v°, 21 v°, etc.), beaucoup de corrections, des vers refaits et substitués à des vers qu'on a soigneusement effacés, des développements intercalés après coup soit en interligne soit sur les marges, en un mot tous les caractères qui dénotent un exemplaire original. C'est à coup sûr la copie que l'auteur fit exécuter pour la bibliothèque de Marmoutier, et plusieurs des additions ou corrections qu'on y voit doivent être autographes. Le volume a d'ailleurs été fait avec le plus grand soin ; il est écrit sur du vélin choisi ; les pages sont divisées en deux colonnes, et les lignes tracées à la pointe sèche. L'écriture est une minuscule très-nette et très-régulière. En tête de chaque psaume ou cantique l'enlumineur a mis une grande lettre peinte. Le texte des versets paraphrasés a été copié en marge.

Le ms. a donc un double mérite : il nous a conservé le texte d'un ouvrage dont aucun autre

exemplaire n'est connu, et il nous offre un exemple authentique de l'état de la calligraphie et de l'enluminure à Marmoutier vers l'an 1090. Il a reçu au XVIIe siècle une bonne et solide reliure en veau ; malheureusement l'ouvrier a tellement rogné les feuillets qu'il a très-souvent mutilé les textes écrits sur les pages.

Vélin. Moy. XI[e] siècle. — (Marmoutier, 142.)

91.

Les Psaumes, avec un commentaire écrit en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, commençant par ces mots sur le milieu du troisième verset du premier psaume : « ... est secus decursus aquarum : ... tanquam lignum plantatum secus decursus aquarum, id est ipse existens ut pote lignum erit incarnatus secundum operationem Spiritus sancti... » et finissant par ceux-ci de la glose sur le cent quarante-sixième psaume (Laudate Dominum): « In hoc psalmo loquitur propheta admonens omnes ut studeant laudare Deum. »

Ce volume est incomplet au commencement et à la fin; il manque les deux premiers versets du premier psaume et il s'arrête au sixième verset : « Suscipiens mansuetos Dominus... » du cent quarante-sixième psaume.

Le ms., du reste, est bien conservé. Les titres et les lettres initiales sont rouges; on remarque au fol. 68 le D du mot *Dixit*, contenant une curieuse miniature du Père éternel.

Vélin. Moy. XII[e] siècle. — (Saint-Paul de Cormery, 9.)

92.

Volume contenant :

1°. (Fol. 1.) Les Psaumes, avec un commentaire, commençant au cinquième verset du deuxième psaume : « Tunc loquetur ad eos in ira sua... Ira Dei est mors in anima... » et finissant au sixième verset du cent cinquantième psaume : « Omnis Spiritus laudet Dominum... » par ces mots du commentaire : « ... mirabili unitate concordent. »

2° (Fol. 161.) Viennent ensuite les cantiques suivants avec glose marginale et interlinéaire : « Canticum Esaie prophete. Canticum Ezechie regis. Canticum Anne. Canticum Moysi. Canticum Abacuc prophete. » Ces cantiques se terminent au quarante-troisième verset du trente-deuxième chapitre du Deuteronome : « Laudate gentes populum ejus... »

3° (Fol. 171.) La partie du ms. qui va suivre est du XIII[e] siècle, elle commence par le cantique : « Te Deum laudamus... » et finit par ces mots du Symbole de saint Athanase : « Hec est fides catholica quam nisi quisque fideliter firmiter que crediderit, salvus esse non poterit. »

Ce volume est très-fatigué. Les titres sont rouges et les initiales ornées ; on remarque cinq lettres initiales ornées de dessins et le D du mot *Dixit* (fol. 125 v°), qui renferme une curieuse peinture du Père éternel.

Vélin. Moy. XII[e] et XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 25.)

93.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Table indiquant le numéro des Psaumes, le texte des Psaumes, et le chiffre des folios où ces psaumes se trouvent dans le volume, commençant par :

« Numerus psalmorum.	Textus psalmorum.	Numerus foliorum.
I.	Beatus vir.	I.

2° (Fol. 2.) Prologue sur les Psaumes, commençant par : « Christus integer, caput cum membris, est materia hujus libri de qua agit propheta hoc modo. »

3° (Fol. 2 v°.) Le commentaire sur le premier psaume de David, commençant par : « Beatus vir. Huic psalmo non est ausus Esdras apponere titulum quia in sequentibus caput libri vocatur ibi... » et finissant au dernier verset du cent

cinquantième psaume : « ... secundum carnem mors est, totam istam armoniam spiritualiter volens intelligi, ita conclusit : Omnis spiritus laudet Dominum. »

4° (Fol. 199.) Fragment, commençant par : « Ieronimus. Putant parum intelligentes... » et finissant par : « ... suis fetibus obvoluti, confondant fidei puritatem. »

5° (Fol. 200.) Cantiques tirés de l'Écriture sainte, commençant par le cantique d'Isaïe, chap. XII : « Confitebor tibi Domine... » et ces mots du commentaire : « Materia est Xristi adventus... » et finissant par le Symbole de saint Athanase : « Quicumque vult, » commenté en ces termes : « Post duos dies suscitabit nos et tertia die resurgemus et in conspectu ejus vivemus. »

Ce charmant ms. est écrit sur deux colonnes; la colonne du commentaire est plus large que celle du texte. Les titres sont rouges et presque toutes les initiales en or; le B du mot *Beatus* occupe tout le verso du deuxième feuillet; les ornements rouges, verts, bleus rehaussés d'or sont prodigués dans ce texte. Les fol. 32 v°, 67, 113 et 134 renferment des lettres initiales ornées de miniatures très-curieuses au point de vue de l'art. Une belle reliure, en bois recouvert d'une peau en veau fauve avec dessins, et cette inscription : IEHDEL. ANGLE. MELOIA. rendent complet l'intérêt de ce volume qui probablement était enchaîné dans la bibliothèque du chapitre de l'église métropolitaine de Tours. On voit encore la trace des clous qui devaient servir à cette précaution. L'inscription ci-dessus nous donne le nom d'un relieur de la fin du XVe siècle, JEAN DE L'ANGLE, et les mots ME LOIA signifient : *me lia* ou, comme aujourd'hui : *me relia*.

Vélin. Moy. Fin du XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 23.)

94.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Exposition littérale du Psautier, commençant par ces mots : « Expositio litteralis phalterii (*sic*). Beatus vir. Quamvis beatus Augustinus dicat David fuisse actorem ; » et finissant ainsi : « Licet autem magnitudo divina sit una et non multiplicata in se, tamen ab ea multiplicantur diversi et multi effectus, etc. Explicit brevis expositio psalterii. »

2° (Fol. 26 v°.) Moralités sur quelques psaumes, commençant ainsi : « Item incipiunt moralitates phalmorum que non fuerunt supra posite et durant de psalmis moralizatis usque ad psalmum *Afferte* inclusive. Prima moralitas est in psalmo *Domine quid multiplicati*, ubi psalmus mistice intelligitur... »

3° (Fol. 28.) Sermon ou traité sur saint Michel et les anges, commençant par ces mots : « De sancto Michaelle et aliis angelis : Stelle manentes in cursu suo et ordine adversus fisarem pugnaverunt. JUDIC. v°. Magnam misericordiam facit qui erranti ostendit omnia maxime de nocte... »

4° (Fol. 33.) Prière contenant une formule de confession générale et commençant par ces mots : « Ante conspectum inmense pietatis tue clementissime domine Deus, qui es creator omnium, qui peccatores non vis perdere... »

5° (Fol. 37.) Statuts de Marmoutier, commençant par ces mots : « Quia separavit nos Dominus a ceteris populis...; » et finissant par ceux-ci : « ... vel citari aliquos procurant pro causis vel debitis alienis, etc. »

6° (Fol. 51.) Réponse faite aux ambassadeurs des Romains par le pape Clément VI, le 27 janvier 1343, recueillie par frère Bérardin d'Orviéto, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin. Cette pièce est intitulée : « Qualiter annus jubileus conceditur Romanis ad quinquaginta, annos per sanctissimum patrem dominum C. papam sextum, » et précédée d'une note dont voici les premiers mots : « Responcio facta nunciis seu ambaciatoribus Romanorum per sanctissimum patrem et dominum nostrum dominum Clementem divina providencia papam sextum anno Domini millesimo CCC° XLIII°, in civitate Avinione, die XXVIIa mensis januarii, quam responsionem ego frater Berardinus de Urbe Veteri... » Le

discours même commence ainsi : « Desidero enim videre vos ut imparciar vobis... »

7° (Fol. 51.) Compte rendu de l'entrevue du pape Clément VI avec les envoyés de Louis de Bavière. Ce compte rendu, dont l'auteur est frère Bérardin, commence ainsi : « Recepcio fratris Berardini de Urbe Veteri, fratris heremitarum ordinis sancti Augustini : anno Domini millesimo trecentesimo quadragesimo quarto, die XVI mensis januarii, coram sanctissimo in Christo patre et domino domino Clemente... »

8° (Fol. 57.) Recueil de sermons, dont le premier, composé pour la fête de l'Épiphanie, commence par ce texte : « Ortus est sol et congregati sunt. » Voici les titres des sermons compris dans le recueil : « Sermo in Epiphania Domini (fol. 57), sermo Purificationis beate Marie (fol. 61), sermo Purificationis (fol. 65), sermo prima die Quadragesimæ dominica (fol. 69), sermo prima die Quadragesimæ (fol. 73), prima die Quadragesimæ (fol. 77), Dominica in Passione (fol. 81), sermo in Ramis palmarum (fol. 85), sermo in Cena Domini (fol. 87 v°), sermo in Cena Domini factus populo (fol. 89), sermo de Adventu (fol. 90 v°), sermo sancte Crucis (fol. 93), sermo in festo Sacramenti (fol. 97), collatio in ordinibus Penthecostes (fol. 101), sermo de beato Johanne Baptista (fol. 102), sermo in ordinibus adventus Domini (fol. 105), sermo in consecracione ecclesie vel altaris (fol. 107 v°), sermo in Synodo (fol. 109), in Synodo (fol. 115), sermo prima die Quadragesime (fol. 119), sermo pro Synodo (fol. 127), sermo in visitatione capituli (fol. 131), sermo in visitatione (fol. 133), sermo in visitatione populi (fol. 134), sermo ad agricolas (fol. 135), sermo ad populum visitando (fol. 137 v°), sermo pro mortuis (fol. 139.)

9° (Fol. 143.) Remercîment adressé au roi par un prélat qui venait de recevoir l'évêché de Saint-Brieuc. Cette pièce, intitulée : « Harenga regi de servitore, » commence par ce texte : « Rex in eternum vive. »

10° (Fol. 146.) Discours intitulé : « Recommendacio regis Cicilie, » et commençant par ce texte : « Obsecro vos per Dominum Nostrum Jhesum Christum ut adjuvetis me. »

11° (Fol. 149.) Discours intitulé : « Pro subsidio habendo tempore guerre, » et commençant par ce texte : « Pugnemus pro populo et sanctis vestris. »

12° (Fol. 150 v°.) Sermon sur saint Martin : « Milicia est vita hominis... »

13° (Fol. 153.) Discours intitulé : « Sermo pro amicis contra inimicos, » et commençant par ces mots : « Accingemini adversus naciones... »

14° (Fol. 157.) Discours fait au pape Urbain V, en 1365, par Anselme Chocard, ambassadeur de Charles V. Il est intitulé : « Exortacio regis Francie summo pontifici Urbano V° ne iret Romam, facta per venerabilem doctorem Anselmum Chocardi, anno Domini M° CCC° sexagesimo v°, Avinioni. » Il commence par ce texte : « Attenuati sunt oculi mei... » La fin de ce discours paraît manquer.

15° (Fol. 173.) Exposition de quelques passages de l'Écriture sainte et particulièrement des Épîtres de saint Paul et des Psaumes. Le commencement de ces expositions manque. Voici les premiers mots qui subsistent : « Dabit si non prosunt negabit... »

Les gardes du commencement et de la fin du volume sont formées par deux feuillets mutilés d'un registre du XIVe siècle, contenant le catalogue des personnes excommuniées dans plusieurs paroisses du diocèse d'Avranches. Sur le feuillet de garde qui fait face à la première page du volume, on lit cette note, qui peut dater du commencement du XVe siècle : « Istum librum habui ego Thomas Mielle a magistro Johanne de Faya in puro dono, editum et scriptum manu propria reverendi patri domini Laurencii de Faya, episcopi Abrincensis, pro majori sua parte. » Les morceaux contenus dans le volume dont nous nous occupons ont donc été pour la plupart composés et écrits par le tourangeau Laurent de La Faye, qui occupa successivement les siéges épiscopaux de Saint-Brieuc (1375-1379)

et d'Avranches (1379-1391). Les morceaux qu'on peut avec le plus de vraisemblance attribuer à ce prélat, sont les sermons et discours qui occupent les fol. 57-156 du ms.; plusieurs sont en français (fol. 73, 123 et 156). Celui qui se lit au fol. 143 a été incontestablement composé par Laurent de La Faye, en 1375, au moment où le roi venait de le nommer à l'évêché de Saint-Brieuc. Sur Laurent de La Faye on peut consulter le *Gallia Christiana*, t. XI et t. XIV, aux évêques d'Avranches et de Saint-Brieuc.

Papier. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 436.)

95.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Lettre de saint Jérôme sur ce qui a été altéré dans le Psautier de la version des Septante, commençant par : « Incipit epistola sancti Jeronimi presbyteri ad Somniam et Fretelam de hiis que in psalterio de LXX interpretum editione corrupta sunt. Dilectissimis fratribus Somnie et Fretele... » et finissant par : « ... ergo delatorium dici potest. Explicit epistola. »

2° Introduction au Psautier, comprenant les morceaux suivants :

Fol. 13 : « Incipit origo prophecie David regis psalmorum numero C. L. David filius Jesse cum esset... »

Fol. 13 : « Item prefacio sancti Jeromini presbiteri. Psalterium. Rome dudum positus... »

Fol. 13 v° : « Eusebius Jeronimus Sophronio suo salutem. Scio quosdam... »

Fol. 14 : « Argumentum. Psalterium quod secundum LXX interpretes... »

Fol. 14 v° : « Incipit prefatio super psalterium a beato papa Damaso exametris versibus composita.

Psallere qui docuit dulci modulamine sanctos... »

Fol. 16 : « Cur in psalmorum titulis quasi auctorum nomina diversa reperiuntur. In libro paralippomenon legitur : cum propheta David devota... »

Fol. 16 v° : « Quid significat *in finem* quod frequenter invenitur in titulis. »

Fol. 16 v° : « Quid sit psalterium vel psalmi quaredicantur. »

Fol. 17 : « Quid sit psalmus. — Quid sit canticum. — Quid sit psalmocanticum. — Quid sit canticum psalmum. — De quinquefaria divisione. — De unica inscriptione titulorum... »

Fol. 17 v° : « Quid sit diapsalma. — Utrum in quinque voluminibus psalmorum sit secunda contexio, an certe unus liber debeat nuncupari... »

Fol. 19 v°. Notices sur les sujets des quinze premiers psaumes, commençant par : « Beatus vir... » et finissant par : « Conserva me Domine. »

3° (Fol. 21.) Psautier traduit mot à mot de l'hébreu par saint Jérôme, avec commentaires sur les marges et, pour les premiers psaumes, des explications interlinéaires, commençant par : « Psalterium a beato Jeronimo secundum hebraicam veritatem de verbo ad verbum translatum... » et finissant par : « ... abstuli opprobrium a filiis Israel. »

4° A la suite du Psautier sont transcrits plusieurs petits morceaux dont les plus intéressants se rapportent à l'étude du grec, de l'hébreu et du slave ; en voici l'indication :

Fol. 72. Texte grec du premier psaume transcrit en lettres latines : « Primus psalmus in greca lingua. Macharios anir os uc eporeuchi en buli asebon... »

Fol. 72 v°. Texte grec de l'Oraison dominicale : « Pater noster in ydiomate greco. Patir imon o en tis uranis... »

Fol. 72 v°. Texte grec du Symbole : « Credo in Deum. Pisteuo is theon patera picin uranu ke gis... »

Fol. 72 v°. Texte hébraïque de l'Oraison dominicale en lettres latines : « Pater noster in ydiomate hebraico. Abynu sebas chamaym tythquadash schymcha ybounu... »

(Fol. 73.) Préface de saint Augustin sur les Psaumes : « Prefacio beati Augustini episcopi in libro psalmorum. Omnis scriptura divinitus inspirata utilis est ad docendum... »

(Fol. 74 v°.) Alphabet grec, avec le nom des lettres en caractères latins: «Alpha, beta, gamma... »; la valeur numérale des lettres, les noms de nombres en grec : « mia, dia, tria, tessara, penta, exa, epta... » tels que M. Léopold Delisle les a relevés dans deux anciens manuscrits de l'abbaye de Saint-Evroul, aujourd'hui n°s 2 et 19 de la Bibliothèque d'Alençon, tels aussi que M. Boucherie les a récemment trouvés dans un manuscrit de Montpellier.

(Fol. 75.) Alphabet hébreu avec le nom des lettres en caractères latins : «alleph, beth, gimel, deleth... » les noms de nombres en hébreu : « Echad, senaym, selosa, arbaa... »

(Fol. 75 v°.) Alphabet slave intitulé : « Istud alphabetum est chrawaticum... » au-dessus de chaque lettre le copiste a marqué en caractères latins le nom du caractère : « az, bouki, vidi, glagoule, dobra, iest, siwite... » Oraison dominicale en slave : « Otse nas ise iessi na nebessech ssweto sse ime twoya... »

(Fol. 76.) Salutation angélique en slave : « Zdrava marie milosti plna gospond stoborou... » et le Symbole des Apôtres : « Veroiv viedinago boga otssa ussemagoutsa... » Dans ces prières le texte slave est accompagné, entre les lignes, d'une lecture en caractères latins.

(Fol. 76 v°.) Autre morceau slave avec la lecture en caractères latins: «Veroiou uboga otza...»

(Fol. 77.) Notes écrites avec un certain désordre en latin et en slave; noms d'évêques de la Croatie : « Istria, eadem patria, Chrawat. — Episcopus de Kerbavia (de ista diocesi est Coplice). Krbavski. Primus episcopus Chrawacie qui scit utrumque ydioma tam latinum quam chrawaticum, et celebrat missam in altero istorum ydiomatum quocunque sibi placet. Pauel dyac Zkrbana dlgouschanyn plemeniti routsanyn trisanits drasecin sin. — Episcopus Tnynski.— Episcopus Krxki. — Episcopus Split. Quasi archiepiscopus. — Episcopus Troguier. — Episcopus Schibenik. — Archiepiscopus Zabrski.— Episcopus Nenski. — Episcopus Radski. — Episcopus Osorski. — Episcopus Senski... » Au bas de ce feuillet se trouve un alphabet slave un peu plus cursif que celui du fol. 75 v°.

(Fol. 77 v°.) Morceau de six lignes, en langue slave, sans la lecture en caractères latins.

(Fol. 78 v°.) Notes slaves, noms des jours de la semaine et des mois : « Nedile, p'veday, torek... »

5° (Fol. 79.) Fragment d'un commentaire sur les Psaumes, commençant par : « Beatus vir, etc. Sicut dixi plenius in expositione litterali, psalmus iste prologus est hujus libri... »

6° (Fol. 99.) Sermons, ou matériaux pour des sermons. Le premier est intitulé : « Sermo in synodo » et a pour texte les mots : « Ecce in pace amaritudo. » —Au fol. 111, un sermon pour le premier dimanche de l'Avent commence ainsi : « Ro. 13. Nox precessit, dies autem appropinquavit.

Passée est la nuit qui ne peut luyre,
Le jour s'est aproché pour nous conduyre:
Avisons, tant comme il dure,
Que soyons nez, purgés d'ordure. »

7° (Fol. 116 v°.) Traité sur les mérites de l'Écriture sainte, et en particulier de l'Évangile de saint Jean, commençant par : « Erat lux vera, Joh. I. c. Beatus Johannes evangelista, theologorum theologus divine lucis radiis pre ceteris illustratus... » finissant par : « ... quod dicetur infra. »

Ce ms., à longues lignes avec titres et initiales rouges, a dû être écrit en Touraine ou, du moins, il est entré dans la bibliothèque de la cathédrale de Tours aussitôt après la transcription, car on lit, au haut du premier feuillet, en caractères du xv° siècle : « De ecclesia Turonensi... » il est écrit de la même main et sur un papier exactement semblable à trois autres mss. de notre Bibliothèque que nous savons être de Georges d'Esclavonie et peut de même être attribué à cet auteur qui a laissé à notre Tou-

raine un souvenir de sa terre natale. Jouan et D'Avanne, dans leur travail, donnent à Georges d'Esclavonie le surnom DE RAVILNO; nous serions porté à croire que la signature G. DE RAYN que nous trouvons au premier feuillet du ms. précédemment porté sous le n° 79 de ce catalogue, est celle de notre chanoine qui aurait emprunté son nom à la ville de Rayn en Styrie. Voyez *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, t. IV, p. 608.

Les deux ouvrages que nous venons de décrire formaient autrefois deux volumes séparés; depuis ils ont été reliés en un seul et même volume. La partie comprise entre les feuillets 79 et 99 est très-fatiguée.

Papier. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 26 et 430.)

96.

Exposition sur les Psaumes de David, commençant par : « Exurge psalterium et cythara... » et finissant par : « ... fac me audire vocem tuam. » Le commentaire est précédé de quatre feuillets d'une table des versets commentés.

Cette table commence au troisième verset du premier psaume : « Et erit tanquam lignum quod plantatum est... » et finit au cinquième verset du cent cinquantième psaume : « Laudate eum in cymbalis... »

Ce ms. est écrit sur deux colonnes. Le texte et le commentaire ne sont distingués l'un de l'autre que par une barre rouge soulignant les paroles du texte des psaumes.

Conservation parfaite. Vieille couverture en bois.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 270.)

97.

Commentaire sur les Proverbes, l'Ecclésiaste, la Sagesse, le Cantique des cantiques et l'Ecclésiastique, commençant par les gloses suivantes sur le premier verset du premier chapitre des Proverbes de Salomon :

1° « Notandum quod vulgata edicio parabolas que hebraice... »

2° « Ieronimus : Jungat epistola quos jungit sacerdotium... »

3° « Parabole Salomonis secundum Hebraicam veritatem translate ab Eusebio, Ieronimo presbitero... »

4° « Proverbiorum liber non ut simplices arbitrantur patentia... » Le commentaire finit par la glose sur les paroles (dabit vobis mercedem vestram in tempore suo) du dernier verset du cinquante et unième chapitre de l'Ecclésiastique : « Bona merces est lingua erudita que scit fratres instruere et corrigere. »

Ce volume, avec un commentaire écrit, en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, est d'une conservation parfaite. Les initiales sont de différentes couleurs avec ornements.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 27.)

98.

Commentaire sur l'Ecclésiaste, commençant par une Épître dédicatoire à Arnoul, abbé de Troarn : « Arnulfo venerabili viro, abbati Troarnici cœnobii, frater quidam habitu monachus, propositi religiosi transgressor... Quidam fratres sepe et multum me quidem postulavere; uti secundum paupertaculam ingenioli mei librum Ecclesiasten attemptarem eis explanere... » Le prologue commence ainsi : « « Salomon humanam naturam paterne traditionis... » Ce commentaire divisé en huit livres finit par ces mots : « ... dilectionis que cunctorum bonorum est finis. Explicit liber octavus. »

Le commentaire est précédé d'un fragment contenant trois feuillets, commençant par : « Quippe nondum gustaverunt quam suavis Dominus sit, quamque mitis omnibus... » et finissant par : « ... si mandata Domini populo judaïco contradere dissimularet, sic e regione simili ultione multandi sunt sacerdotes... »

Écriture à longues lignes, titres rouges, initiales ornées. Conservation parfaite. Dom Mabillon parle de notre ms. dans les *Annales ordinis S. Benedicti*, t. V, p. 261.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 30.)

99.

Commentaire sur Isaïe, commençant par : « Epistolas ad me perferendas tradidisti, ut scribis amico meo. » Viennent ensuite la préface du commentaire sur Isaïe : « Longo vix tempore in. XII. prophetas. XX. explanationum libris... » et le prologue : « Nemo cum prophetas versibus viderit esse descriptos... »

Fol. 4. Le commentaire écrit, en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, commence par ces mots de l'exposition de saint Jérôme : « Ieronimus : Sic Isaiam exponam ut non solum prophetam sed evangelistam et apostolum doceam... » et finit par ceux-ci sur le dernier verset : « ... ad satietatem visionis omni carni » du soixante-sixième chapitre d'Isaïe : « ... de beatitudine sua agentes gratias visa ipsorum impiorum ineffabili pena. »

Dans ce ms., le copiste a laissé en blanc la place des lettres initiales. Ancienne couverture en bois. Assez bonne conservation, quelques piqûres au commencement.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 31.)

100.

Commentaire sur les douze petits Prophètes, commençant (fol. 10) par ces mots du prologue : « Non idem ordo est duodecim prophetarum apud Hebreos qui est apud nos... » Suit le commentaire sur ce prologue : « Ordo prophetarum secundum LXX, talis est : Osee, Amos, Micheas, Joel, Abdias, Jonas, Naum, Abachuch, Sophonias, Aggeus, Zacharias, Malachias. Secundum Hebreos... »

Suit un autre prologue, commençant par : « Temporibus Ozie et Joathan... » et le commentaire : « Materia Osee triplex est. Loquitur enim secundum historiam de X tribubus que vocantur Israel... » Vient enfin la glose marginale et interlinéaire, écrite en plus petits caractères, sur ces mots du premier verset du premier chapitre d'Osée : « Verbum Domini », commençant par ces paroles de saint Jérôme : « Ieronimus : Gomer interpretatur consummata et perfecta... » et finissant par le commentaire sur ces mots : « Ne forte veniam, et percutiam terram anathemate, » du dernier verset du quatrième chapitre de Malachie : « ... non eos qui in celo versantur... terram anathemate, id est eos qui faciunt terrena opera. » Ce commentaire est précédé de neuf feuillets, commençant par une liste des personnages antédiluviens : « DEUS. Adam. Cain. Enoch... »

Suit (fol. 2 v°) un résumé historique de l'histoire ancienne, depuis Noé jusqu'à Cyrus, disposé en tableaux synoptiques et accompagné de notes en plus petits caractères, commençant par :

« TRES	FILII	NOE
Asiam : tenuit	Africam	Europam
SEM	CAM	JAPHET. »

finissant par : « Darius filius Ystapis. Xerses Cyrus... » Les notes se terminent ainsi : « ... accepit potestatem a rege ut..... reedificaret et reliquam partem templi perficeret. »

Ce ms., parfaitement conservé, est encore revêtu de son ancienne couverture en bois garnie de clous à tête ronde ; il est sans ornements et le copiste a laissé en blanc la place des lettres initiales.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 33.)

101.

Commentaire sur les douze petits Prophètes, commençant par ces mots de la glose sur les deux prologues : « Non idem ordo... Temporibus Ozie et Joathan » : « Ordo prophetarum secundum LXX, talis est : Osee, Amos, Micheas, Johel, Abdias, Jonas, Naum, Abacuc, Sopho-

nias, Aggeus, Zacharias, Malachias. Secundum Hebreos... » Viennent ensuite les deux gloses suivantes sur le premier verset du premier chapitre d'Osée : « Verbum Domini... »

1° « Ieronimus : Osee interpretatur Salvator, factus est autem sermo Domini ad prophetam... »

2° « Materia Osee triplex est. Loquitur enim secundum historiam de decem tribubus que vocantur Israel... »

Ce ms. finit, comme le précédent, par le commentaire sur le dernier verset du quatrième chapitre de Malachie en ces mots : « ... terram anathemate, id est eos qui faciunt terrena opera. »

Il y a de plus, au premier feuillet, une prière à la sainte Vierge, commençant ainsi : « Odierne lux diei semper virginis Marie... » Le texte est orné de lettres initiales curieuses, nous citerons le V du mot *Verbum* fol. 3 et 21, l'E du mot *Et* fol. 43, l'I du mot *In* fol. 78, l'M du mot *Malachias* fol. 99, et enfin l'O du mot *Onus* fol. 100.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Marmoutier, 38.)

102, 103, 104 et 105.

Explication française des Psaumes de David en quatre volumes, décomplétés bien évidemment d'un tome I :

Le premier des volumes présents commence ainsi au psaume cinquante-sept : « Pour le premier des chantres (v. I) : Ne détruisez pas, ou n'exterminez pas... » et finit au psaume quatre-vingt-douze par : « ... qu'une seule cité, et un seul temple, et votre grâce jointe à vos promesses y conservera une sainteté éternelle. »

Le deuxième volume commence au quatre-vingt-quatorzième psaume, et finit au cent troisième.

Le troisième volume commence au cent quatorzième psaume, et finit au cent vingt-sixième.

Le quatrième volume commence au cent vingt-septième psaume, et finit au cent quarante-septième par ces mots : « Interrogez les siècles les plus reculés qui ont été avant nous, disait avec grand'raison Moyse à nos pères, et considérez d'une extrémité du ciel jusqu'à l'autre, depuis le jour auquel Dieu créa l'homme sur la terre, s'il s'est jamais rien fait de semblable, et si jamais on a ouï dire qu'un peuple ait entendu la voix de Dieu, qu'il lui parlait du milieu des flammes, comme vous l'avez entendu et comme vous l'avez vu de vos yeux. » *Deutéronome*, ch. 4, v. 32 et 33.

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

106.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) RABAN MAUR. — Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu, commençant par ces mots de la préface adressée à l'archevêque Haistulphe : « Domino beatissimo ac merito venerabili et in conspectu Domini sincera caritate karissimo patri Haistulfo archiepiscopo, Hrabanus indignus presbiter eterne pacis in Christo optat salutem. » Ces mots sont écrits en lettres capitales rouges. Le commentaire se termine au huitième livre, par ces mots écrits en lettres capitales : « Explicit liber VIII. Expositio Rabani Mauri in Matheum. »

2° (Fol. 159 v°.) SAINT AUGUSTIN. — Sermon sur le martyre de saint Jean-Baptiste, précédé d'un titre tracé en lettres capitales et commençant par ces mots : « Sermo sancti Augustini de passione beati Johannis Baptiste. Cum secundum evangelium legeretur... » et finissant par ceux-ci : « ... si consuetudinem jurandi a nobis abstuleritis. Finit. Deo gratias. Amen. »

Ce ms. est contemporain de Raban Maur, qui mourut en 856 et qui avait été disciple d'Alcuin. Au haut du premier feuillet, une main du XIIe siècle a inscrit ces mots : « Hic liber est Sancti Martini Turonensis. » La marge inférieure du même feuillet est couverte par la note suivante qui doit avoir été tracée au commence-

ment du xe siècle et qui rappelle l'incendie de Saint-Martin et de vingt-huit autres églises, brûlées par Héric et Baret, princes Normands, le 30 juin 903 : « Anno incarnationis dominicae DCCCCIII, II kalendas julii, missa videlicet sancti Pauli apostoli, regnante Karolo filio Hludovici Balbi, post obitum domni Odonis regis in anno VI, et Rotberti abbatis anno XV, iterum succensa est venerabilis basilica Sancti Martini Turonensis cum XXVIII aliis ecclesiis ab Heric et Baret Nortmannis cum toto castello et burgis. » Les mots *cum* et *castello* de la dernière ligne sont figurés en notes tironiennes. Voyez Salmon, *Recueil de chroniques de Touraine*, p. 107, note 4.

Notre volume écrit à longues lignes est bien conservé, les titres sont rouges, les initiales sont noires sans aucun ornement. Montfaucon, dans son catalogue de la Bibliothèque de Saint-Martin, le décrit ainsi : « Rabanus Maurus in Matthæum, annorum 800. In folio primo codicis habentur verba de incendio Ecclesiæ Sancti Martini, et aliarum 28. ab Eric et Bareth Nortmannis anno 903. II. Jul. Scriptura ista annorum est 700. »

Vélin. Moy. IXe siècle. — (Saint-Martin, 158.)

107.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) AMBROISE AUTPERT. — Commentaire incomplet sur l'Apocalypse, ne commençant qu'au v° du premier feuillet du sixième livre, par ces mots : « ... quod nunc divino imperio propriis terminis refrenatur... » et finissant aux trois quarts du dixième livre, par ceux-ci : « ... Apocalipsis Ihesu Xristi, quam dedit illi Deus palam facere servis suis que oportet fieri cito, et significavit mittens... » Le reste manque.

2° (Fol. 116.) A. AUTPERT. — Homélie sur la Purification de la sainte Vierge, commençant par ces mots qu'on trouve au milieu de ce sermon : « ... omnes enim filios deputat, quos divina gratia Xristo consotiat, quando non ipsa mater electorum... » et finissant par ces mots : « ... equali virtute, equali majestate, equali eternitate, vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

Ce ms. écrit sur deux colonnes est d'une conservation parfaite : on lit au commencement du premier feuillet cette note de l'écriture de Dom Le Michel : « Ambrosius Ansbertus benedictinus in Apocalipsim. »

Vélin. Moy. XIe siècle. — (Marmoutier, 104.)

108.

SAINT THOMAS D'AQUIN. — Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu et de saint Marc, connu sous le nom de Chaîne dorée (Catena aurea), commençant par le prologue de saint Thomas au pape Urbain IV : « Prologus. Sanctissimo ac reverentissimo patri domino Urbano, divina providencia pape IIII, frater Thomas de Aquino, ordinis Fratrum Predicatorum, cum devota reverencia pedum oscula beatorum... » et finissant par ces paroles du commentaire sur le dernier verset du chapitre seize de l'Évangile selon saint Marc : « ... ut tandem simus perfecti te cooperante in omnibus verbis et operibus, quia te decet et sermonum et operum gloria. Amen. »

Suit une note écrite au XVe siècle qui nous apprend que ce ms. appartenait alors au couvent des Frères Prêcheurs de la ville de Tours : « Iste tractatus sancti Thome de Aquino super Mattheum et Marcum, pertinet conventui Turonensi ordinis Fratrum Predicatorum. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées dont quelques-unes sur fond d'or avec dessins. La conservation en est parfaite, quoiqu'on ait coupé l'L initial du mot *Liber* qui décorait le deuxième feuillet.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 67.)

109 et 110.

SAINT THOMAS D'AQUIN. — La Chaîne dorée, commentaire sur les quatre Evangélistes, en deux volumes :

Le premier volume contient le commentaire de saint Thomas sur l'Évangile de saint Matthieu et de saint Marc, et commence par ces mots de la dédicace de l'ouvrage au pape Urbain IV : « Sanctissimo ac reverendissimo patri domino Urbano divina providencia pape IIII°, frater Thomas de Aquino... »

Suit la glose sur les quatre Évangiles : « Glosa. Evangelii prenunciator apertus Ysaias propheta... »

Suit enfin (fol. 2 v°), le commentaire sur le premier verset du premier chapitre de saint Matthieu : « Ieronimus. Quia faciem hominis Matheus significat... » Ce volume finit par ces mots du commentaire sur le dernier verset du seizième chapitre de l'Évangile selon saint Marc: «... quia te decet et sermonum et operum gloria. Amen. Explicit expositio super evangelia Mathei et Marchi compilata a sancto Thoma de Aquino. »

Le second volume contient le commentaire de saint Thomas sur l'Évangile de saint Luc et de saint Jean, et commence par cette préface de saint Thomas : « Inter cetera incarnacionis Xristi misteria, que Ysaias propheta diligenter et aperte prenunciat... » il finit par ces mots du commentaire sur le dernier verset du vingt et unième chapitre de l'Évangile selon saint Jean : « ... quid ipse est super omnia Deus benedictus in secula. Amen. Explicit glosa continua super Lucam et Johannem, edita a beato Thoma de Aquino, ordinis Predicatorum, completa per manum Yvonis Mesnagier, canonici et penitenciarii Turonensis, anno Domini 1443°. »

La note qui précède nous fait voir que ce volume a été achevé, en 1443, par Yves Mesnagier, chanoine et pénitencier de l'église de Tours; en effet on remarque que le dernier feuillet du ms. est d'une écriture et d'une encre différentes du reste du ms.

Ces deux volumes, écrits sur deux colonnes, sont d'une conservation parfaite et encore revêtus de leur ancienne couverture en bois. Les titres sont en rouge et les initiales de différentes couleurs; quelques-unes sont sur fond d'or et ornées de dessins; nous avons remarqué le D du mot *Divine* qui orne la page entière commençant l'Évangile de saint Jean.

Vélin. Moy. xv° siècle. — (Saint-Gatien, 179 et 38.)

111.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) HUGUES DE SAINT-CHER. — Commentaires sur l'Évangile de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc, commençant par ces mots du prologue sur l'Évangile de saint Matthieu : « Quatuor sunt minima terre et ipsa sunt sapientiora sapientibus... » et finissant par ces mots du commentaire sur le cinquantième verset du vingt-quatrième chapitre de l'Évangile selon saint Luc : « In Bethaniam vero ascensurus, benedicturus discipulos eduxit ad significandum quod nemo dignus est ascencione... » Le reste manque, la moitié du dernier feuillet ayant été déchirée.

2° (Fol. 368.) Pièce satirique, intitulée : « Satira trenorum, » composée de quarante-sept strophes, chacune de huit vers, dont voici la première :

Illacrimans	fundam	diluvia.
Suspiria	rumpam	singulciens.
Ut pariens	plangam	vociferans.
Improperans	dicam	convicia.
Adnuncians	pandam	excidia.
Presagia	coram (sic)	prospiciens.
Compaciens	ledam	ut medicans.
Exasperans	pungam	corripiens.

3° (Fol. 370 v°.) La Roue de la bataille morale : « Rota pugne moralis », petit poëme dans lequel l'auteur met en regard les vices et les vertus correspondantes, commençant par :

« SUPERBUS. Despicio miseros quia dicor maximus heros.
HUMILIS. Non curo dici dominus quia fortia vici. »

et finissant par : « Explicit ista Rota quia sunt contraria tota. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est de deux époques. L'ouvrage indiqué dans le premier numéro est du XIII[e] siècle, tandis que les deux autres ouvrages sont du XV[e] siècle.

Vélin. Moy. XIII[e] et XV[e] siècle. — (Saint-Gatien, 214.)

112.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Commentaire incomplet sur l'Évangile selon saint Luc, commençant au soixante-quatrième verset : « Apertum est autem illico os ejus », du premier chapitre, par ces mots : « Quod declarato et confirmato nomine Johannis aperitur os Zacharie... » et finissant au dernier verset : « et erant semper in templo, » du vingt-quatrième chapitre du même Évangile par ces mots du commentaire : « ... et amore firmaret. »

2° (Fol. 103.) GUILLAUME DE SAINT-AMOUR.— Traité, dont voici le titre général, commençant par : « Incipit summa de dispensatione status Ecclesie. Collectiones catholice et canonice Scripture ad defensionem ecclesiastice hierarchie et ad instructionem et preparationem simplicium fidelium Christi, contra pericula imminentia Ecclesie generali per ypocritas, pseudo-predicatores et penetrantes domos et otiosos et curiosos et gyrovagos. »

Suit un prologue où l'auteur expose où il a puisé sa doctrine : « Incipit prologus. Sapientiam antiquorum omnium exquiret Sapiens... »

L'ouvrage se compose de cinq parties :

(Fol. 106.) Première distinction dans laquelle Guillaume indique quels sont les faux prédicateurs pénétrant dans les maisons : « Incipit prima distinctio de pseudo-predicatoribus et penetrantibus domos, quomodo sunt periculosi in Ecclesia generali... »

(Fol. 121.) Deuxième distinction dans laquelle l'auteur parle des oisifs, des curieux et des coureurs vagabonds : « Secunda distinctio. Quoniam... »

(Fol. 139 v°.) Troisième distinction dans laquelle il montre comment ces séducteurs hypocrites trompent les fidèles : « Tertia distinctio. Post hec... seductores... »

(Fol. 146.) Quatrième distinction où l'on voit comment on peut discerner les faux prédicateurs des vrais : « Incipit quarta distinctio de signis quibus pseudo-predicatores a veris predicatoribus possunt discerni... »

(Fol. 175.) La cinquième distinction indique par qui et comment les périls qui viennent d'être signalés doivent être éloignés de l'Église : « Incipit quinta distinctio in qua docetur per quos et quomodo debeant dicta pericula repelli ab Ecclesia... » Cette cinquième partie finit par : « ... cui data est omnis potestas in celo et in terra, ut legitur Matth. ult. per infinita secula seculorum. Amen. Explicit iste tractatus in nomine Domini. » Enfin le traité se termine (fol. 177), par un tableau de cinquante signes au moyen desquels on peut discerner les pseudo-prédicateurs des vrais : « Hec sunt signa quibus pseudo-predicatores a veris predicatoribus possunt cognosci... « finissant par : « ... contra doctrinam et exemplum Apostoli. »

3° (Fol. 178.) GUILLAUME D'AUXERRE. — Somme des Offices ecclésiastiques, commençant par ces mots : « Incipit summa magistri Wi [llelmi] Aut [issiodorensis] de Officiis ecclesiasticis. Jherusalem que sursum est. Ad Gal. IIII[to], ante finem. Mater nostra dicitur propter tria. Sumus enim filii ejus per doctrinam apostolorum... » et finissant par ces mots : « ... per laminam enim auream majestas intelligitur, ad quam omnia bona opera referri debent... » Le reste manque.

Le commentaire sur saint Luc est écrit en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges. Les deuxième et troisième ouvrages sont écrits sur deux colonnes à longues lignes, avec titres et initiales rouges. Bonne conservation, sauf quelques piqûres au commencement.

Vélin. Moy. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 172.)

113.

Petrus « de Palma. » — Moralités ou commentaires sur saint Matthieu, saint Luc et saint Jean, commençant par : « Incipiunt Moralitates magistri Petri de Palma super Matheum. Matheus ex Judea, Matheus interpretatur donator consilii, et competit ejus officio. Ratio. Magister, discedens a scola consuevit dimittere talem vicarium qui sciat parvos instruere et scolares diligere... » et finissant par : « ... nos perducat et cetera. Expliciunt moralitates Petri de Palma super Johannem. »

Sur la deuxième garde du commencement du ms., on lit cette note : « Iste liber est Jordani de Cayovilla canonici Turonensis » qui nous indique que ce volume a appartenu à Jourdain de Cayovilla ou « Canovilla », chanoine de l'église de Tours, et sur le dernier feuillet, immédiatement après l'*Explicit,* une note du xive siècle, sur la valeur vénale de ce volume : « Iste liber potest valere quinquaginta solidos. »

Suivant Quétif et Échard (*Scriptores ordinis Prædicatorum*, I, 614), *Palma* désignerait Baume en Franche-Comté, berceau présumé de « Petrus de Palma ; » cet auteur qui mourut en 1345, était Bourguignon et non Tourangeau. Quétif et Échard (*Ibid.* 615), après avoir cité l'indication du catalogue de Jouan et D'Avanne, pag. 77 : « Cujas sit iste author, haud facile dici potest... audivimus tamen, a quibusdam nostratibus, fuisse Turonicum origine... » font cette remarque : « Addit de auctore, sibi aliunde ignoto, audivisse a Turonensibus quibusdam magistrum in theologia fuisse, sed quod illi subjecerunt et Turonensem origine, ex nimio patriæ amore conjectum non recte, siquidem Burgundus fuit et Sequanus. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées, est d'une conservation parfaite.

Vélin. Pet. xive siècle. — (Saint-Gatien, 216.)

114.

Commentaire sur les Épîtres de saint Paul, au sujet duquel D. Anselme Le Michel a écrit cette note : « Forsan Commentarius iste est Claudii Taurinensis. » Il commence par le commentaire sur le premier verset du premier chapitre de l'Épître de saint Paul aux Romains : « ... Aliis olim fuit adjectum hoc nomen sacerdotibus, videlicet regibus et prophetis, sed Jhesu factum est proprium, vocatus apostolus. Est vocatio generalis de qua dicitur multi sunt vocati... » et finit par ce commentaire sur le commencement de la seconde lettre à Timothée : « Incipit Epistola II ad Timotheum. Secundam epistolam Timotheo scribit ab urbe Roma de carcere... » le ms. s'arrête à ces mots : « ... ut cognoscant te et quem misisti Jhesum Xristum unum... »

Casimir Oudin, au t. II du *Commentarius de scriptoribus Ecclesiæ antiquis*, col. 31, parle en ces termes de notre ms... « Claudii Taurinensis episcopi sex sermones mss. in bibliotheca Majoris Monasterii Turonensis, littera H. 6. circa medium voluminis. »

Effectivement, au fol. quatre-vingt-quinze du volume, le commentaire sur la deuxième Épître aux Corinthiens, prend la forme de sermon, nous citerons celui-ci : « *Fidutiam talem habemus per Xristum ad Deum ;* in hac lectione vult apostolus differentiam et distantiam facere inter Moysen legislatorem et Xristum datorem evangelii... » finissant par : « ... vel in ipso et in corpore Xristi conjuncti, adjurantes vos nostra predicatione et exemplo. »

Écriture sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, parmi lesquelles nous avons remarqué l'A du fol. 92. Le premier feuillet manque à notre ms., et les autres feuillets sont rognés jusqu'à la lettre.

Vélin. Moy. xiie siècle. — (Marmoutier, 137.)

115.

Commentaires sur les Épîtres de saint Paul, commençant par ces mots du prologue de saint Ambroise sur l'Épître aux Romains : « Principia rerum inquirenda sunt prius ut earum noticia plenior possit haberi... » Le texte de cette Épître : « Paulus servus Jhesu Xristi » est entouré

de la glose écrite, en plus petits caractères : « ... usque ibi ossibus qui sunt Rome huc usque, enim pendet littera ut perficiatur sententia... » Le volume se termine par ces mots du commentaire sur le dernier verset du treizième chapitre de l'Épître aux Hébreux : « ... et alia Dei munera sunt cum omnibus vobis. Amen. »

Ce ms. est écrit avec soin ; les initiales sont de différentes couleurs et ornées; ancienne couverture en bois; conservation satisfaisante, quoiqu'il soit piqué au commencement.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 47.)

116.

Commentaires sur les Épîtres de saint Paul, commençant par ces mots du sommaire : « Epistole Pauli ad Romanos causa hec est... » Suit la préface de saint Jérôme : « Prefatio Jheronimi super Epistolas Pauli. Primum queritur quare post evangelia... » Vient ensuite la glose écrite, en plus petits caractères, entre les lignes et dans les marges, sur le premier verset de l'Épître de saint Paul aux Romains : « Beda : anno passionis et resurrectionis Xristi ad fidem... » Le commentaire se termine par ces paroles sur le dernier verset du treizième chapitre de l'Épître aux Hébreux : « Accusabatur quod suam gentem negligeret; ostendit se affectum habere ad omnes, Judeos et Gentiles. Testamentum est eternum, quare aliud et non succedet. »

Le prologue de saint Ambroise : « Principia rerum... » qui, dans le ms. précédent, se trouve au commencement du volume, est placé, dans celui-ci, à la fin, au fol. 215 v°.

Ce volume est remarquable par la netteté de l'écriture et par la beauté des initiales qui décorent les premiers mots des principaux chapitres : nous citerons le P des fol. 2, 82 et 160, et l'M du fol. 184. Ces quatre lettres fournissent de curieux types de l'enluminure au XIIe siècle.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 46.)

117.

Évangile selon saint Matthieu avec un commentaire écrit, en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, commençant par ces mots : « Cum multi scripsisse evangelia legantur... » et finissant par ceux-ci sur le vingtième verset : « docentes eos servare... » du vingt-huitième chapitre : « ... petentem dicentibus sibi angelis, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in celum. »

Les douze premiers feuillets du ms. contiennent une introduction dont les premiers mots sont : « Nomen libri evangelium grece, bonum nuncium latine... » et les derniers : « Alioquin nec sine Dei precibus ad donum, nec sine meritis... ad beatitudinem provenitur. »

Ce ms., d'une belle calligraphie avec initiales en or et en couleur, serait d'une conservation parfaite, si une main coupable n'avait coupé les initiales des fol. 13 et 14. Sur la première garde du volume on lit : « Hic liber est de abbacia Cormeriaci qualis est fundata sancti Pauli apostoli. Evangelium Mathei. Cy-5. »

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Saint-Paul de Cormery, 5.)

118.

Commentaire sur les Épîtres de saint Paul, commençant par ces mots sur le premier verset du premier chapitre aux Romains : « Glose magistri... super Epistolis beati Pauli apostoli. P... que jam extra diximus partim in hoc prologo... » et finissant par ceux-ci sur le dernier verset du treizième chapitre de l'Épître aux Hébreux : « ... dona que Ysaias VII mulieres sive... de domo sua. VII. »

Il est probable que le scribe avait d'abord écrit en tête de l'ouvrage : « Glose magistri Petri... » Le mot *Petri* semble avoir été effacé avec intention.

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et les passages des textes commentés soulignés par des barres noires et rouges, a

souffert de l'humidité ; le premier feuillet et le dernier sont déchirés ; ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 48.)

119.

Commentaire sur les quatre premiers chapitres de l'Évangile de saint Matthieu. Ce commentaire dans lequel sont cités les anciens Pères et différents auteurs ecclésiastiques, dont quelques-uns, comme saint Bernard et Hugues de Saint-Victor, appartiennent au XIIe siècle, se compose de vingt-sept traités.

(Fol. 1.) Le premier traité commence ainsi : « Quare necessarium fuit quod vetus et novum Testamentum litteris in tabulis vel cedulis aut in libris scriberetur cum melius fuisset quod per Spiritum sanctum in cordibus hominum contenta in utroque testamento scriberentur. Precepit rex ut tollerent lapides grandes... »

(Fol. 285.) Le dernier traité est intitulé : « Tractatus XXVII, qui protenditur usque ad illum locum : *Videns autem turbas Jhesus, ascendit in montem ;* ponitur divisio et ad superiora duplex continuatio. » Il commence par ces mots : « *Et circuibat Jhesus totam Galileam.* Postquam superius ostendit Christi evangelista qualiter... » et finit par ceux-ci : « ... de quibus Marcus et Lucas plenius agunt. Et sic est finis, etc. Explicit.

Ce ms., écrit à longues lignes sans aucun ornement, est taché et piqué au commencement et à la fin.

Papier. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 127.)

120.

Commentaires sur une partie de l'Évangile de saint Matthieu et de saint Jean et sur Isaïe, commençant par : « Modus tractandi cum talis prius genealogiam Xristi describit distinguens eam... » Suivent immédiatement le premier verset du premier chapitre de l'Évangile selon saint Matthieu : « Liber generationis Jhesu Xristi... » et le commentaire : « I. Generationis singulariter... » qui n'est pas entier, s'arrêtant sur le treizième verset, « sed libera nos à malo » du sixième chapitre à ces mots du commentateur : « ... adoratores qui filii per gratiam adorent patrem... »

Le commentaire sur l'Évangile selon saint Jean s'arrête à ces mots, sur le trente-neuvième verset « si filii Abrahe estis » du huitième chapitre : « ... de vana libertate carnis... »

Enfin le ms. se termine par ces mots du commentaire sur le vingt-quatrième verset du soixante-sixième chapitre d'Isaïe : « Saciabuntur quoque de beatitudine sua, agentes gratias visa impiorum ineffabili pena. »

Joüan et D'Avanne ont eu tort de cataloguer ainsi notre ms. : « Glossa in partem Mathæi, et Marci, et in Isaïam, ante annos 400. In fol. », puisque c'est une partie de l'Évangile selon saint Jean, et non l'Évangile de saint Marc, qui s'y trouve commentée.

La glose est écrite en caractères moins gros que le texte, entre les lignes et sur les marges, sans aucun ornement ni grandes lettres initiales.

Vélin. Gr. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 36.)

121.

Postilles sur l'Évangile de saint Matthieu et de saint Marc, commençant par : « *Sume tibi librum grandem et scribe in eo stilo hominis.* Hec verba que scripta sunt, Ysaias. VIII. in quibus insinuatur quadruplex... » Suit la glose sur ces mots, « Matheus ex Judea » du prologue sur l'Évangile de saint Matthieu : « Istud prohemium primo dividitur in IIII partes... » Le ms. se termine par ces mots du commentaire sur le dernier verset du seizième chapitre de l'Évangile selon saint Marc, « ... et sermonem confirmante, sequentibus signis... » : « Sunt nobis tradita et cum summa et authentica attestacione probata te ipso cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis. Expliciunt postille super Marcum. »

Ce volume écrit sur deux colonnes est parfaitement conservé. Le texte des Évangiles est souligné de barres rouges. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 39.)

122.

Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc, avec un commentaire écrit, en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, commençant par : « Lucas medicus Antiocensis, greci sermonis non ignarus, scripsit Evangelium sectarum Pauli... » Suit le commentaire sur ces paroles : « Matheus ex Judea » du prologue de l'Évangile selon saint Matthieu : « Modus tractandi talis est, primus genealogiam describit, distinguens eam per tres... » finissant par ces mots : « ... alter pejor dolus ficte religionis. »

Le ms. se termine par ces paroles du commentaire sur le dernier verset du seizième chapitre de l'Évangile selon saint Marc : « ... ubi fidelium credulitas plus actibus quam locutionibus eruditur. Explicit. »

Le volume, encore revêtu de son ancienne reliure en bois, est bien conservé. Les lettres initiales sont en couleur, quelques-unes sont ornées, nous avons surtout remarqué l'M du mot *Marcus*, initiale du prologue de l'Évangile selon saint Marc.

Vélin. Moy. xiiie siècle. — (Saint-Gatien, 37.)

123.

Évangile selon saint Marc avec un commentaire écrit, en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, commençant par : « Primum expulsio demonis in sinagoga ab homine... » et finissant par ces mots de la glose sur le dernier verset du seizième chapitre de cet Évangile : « ... ubi fidelium credulitas plus actibus quam locutionibus eruditur. » Ce commentaire sur saint Marc, est exactement semblable à celui du n° 122.

Initiales de couleur ; l'I du mot *Inicium* (fol. 3) est sur fond d'or. Piqûres au commencement. Assez bonne conservation.

Vélin. Moy. xiiie siècle. — (Saint-Martin, 80.)

124.

Évangiles de saint Marc et de saint Luc, avec les commentaires de saint Jérôme, Beda, etc., écrits en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, commençant par le prologue sur saint Marc : « Incipit prologus beati Ieronimi presbiteri in Marcum evangelistam. Marcus evangelista Dei... » et la glose par ce passage de saint Jérôme : « Ieronimus. Quatuor sunt qualitates de quibus sancta evangelia contexuntur precepta... » et finissant par ces mots du commentaire sur le dernier verset du vingt-quatrième chapitre de l'Évangile selon saint Luc : « ... ascensionis memores laudantes et benedicentes Deum... similes hominibus expectantibus. d. s. q. r. a. n. »

Ce volume soigneusement écrit, avec titres et initiales rouges, dont quelques-unes sont ornées d'une manière curieuse, comme l'E du mot *Evangelii* (fol. 3) et le Q du mot *Quoniam* (fol. 55 v°), est bien conservé et encore revêtu de sa vieille couverture en bois.

Vélin. Moyen. xiie siècle. — (Saint-Gatien, 41.)

125.

Les Évangiles de saint Matthieu et de saint Jean avec un commentaire écrit, en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, commençant par : « Ieronimus ad Damasum, de prodigo filio. Homo et Deus... » La glose sur le premier verset du premier chapitre de saint Matthieu commence (fol. 5) par ces mots : « Incipit generatio ab ipso permissionis exordio... » Le volume se termine par ces mots du commentaire sur le dernier verset du vingt et unième chapitre de l'Évangile selon saint Jean : « ... con-

venit future vite ubi neque nubent, neque nubentur. »

Ce ms., écrit avec soin, mais sans aucun ornement, est parfaitement conservé; l'ancienne couverture en bois dont il est revêtu, porte la trace de cinq clous qui ont taché de rouille les trois premiers feuillets.

Vélin. Pet. XII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 40.)

126.

L'Évangile selon saint Jean, avec un commentaire écrit, en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, commençant par : « Johannes interpretatur gratia, sive in quo est gratia et cui donatum est... » La glose sur le premier verset du premier chapitre de saint Jean commence (fol. 3 v°) par ces mots : « Alii evangeliste describunt Xristum natum ex tempore, Johannes affirmat eum fuisse in patre... »

Le volume se termine par ces mots du commentaire sur le dernier verset du vingt et unième chapitre de saint Jean : « Quod virgo est Johannes convenit future vite, ubi neque nubent neque nubentur et cetera. »

On remarque dans ce ms. (fol 3 v°) l'I du mot *In*, dans lequel l'évangéliste saint Jean est peint avec son aigle symbolique. Bonne conservation, sauf le dernier feuillet qui est troué en plusieurs endroits.

Vélin. Pet. XII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 45.)

127.

Commentaire sur l'Évangile de saint Jean et de saint Luc, commençant par ces paroles, peu exactement transcrites, du treizième verset du cinquante-deuxième chapitre d'Isaïe : « *Ecce intelliget servus meus, et exaltabitur, et letabitur, et sublimis erit valde.* Quorum commendatio auctoris redundat in opus et commendatio operis in auctorem. » Vient ensuite le commentaire sur le premier verset (In principio erat verbum) du premier chapitre de l'Évangile selon saint Jean, commençant par : « Iste liber qui est de verbo incarnato in quo duplex consideratio... »

Le volume finit par ces mots du commentaire sur le dernier verset (et erant semper in templo) du vingt-quatrième chapitre de l'Évangile selon saint Luc : « ... est finis ad quam nos perducat Jhesus Xristus filius Dei, per intercessionem dulcissime matris sue et beatissimi Luce evangeliste, qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est bien conservé; initiales de couleur et ornées; ancienne couverture en bois. Au bas du premier feuillet, une main du XV[e] siècle a écrit : « De ecclesia Turonensi. » Les passages des Évangiles commentés sont soulignés à l'encre noire.

Vélin. Moy. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 43.)

128.

Les Évangiles de saint Luc et de saint Jean, avec un commentaire écrit, en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, commençant par la préface de saint Jérôme sur l'Évangile de saint Luc : « Lucas Syrus natione et Antiochenus ante medicus... » Suit la glose sur le premier verset (Quoniam quidem multi conati sunt) du premier chapitre de saint Luc : « Vitulus sacerdotalis hostia per vitulum... » Le volume se termine par la glose sur le dernier verset (Nec ipsum arbitror mundum capere posse eos, qui scribendi sunt, libros) du vingt et unième chapitre de l'Évangile selon saint Jean : « Quod virgo est Johannes convenit future vite, ubi neque nubent neque nubentur et cetera. »

Ce ms. est orné d'initiales en couleurs. De nombreuses piqûres se remarquent au commencement. Ancienne couverture en bois. Les deux gardes de la fin sont couvertes de notes.

Vélin. Moy. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 42.)

129.

Évangiles selon saint Luc et saint Jean, avec un commentaire écrit, en plus petits caractères, entre les lignes et sur les marges, commençant par le prologue sur saint Luc : « Lucas Syrus natione... » Suit (fol. 2) la glose sur les mots du sixième verset « ... incidentes in omnibus mandatis... » du premier chapitre de saint Luc, en ces termes : « Zacharias memor Domini, ei apparet angelus ad dextram altaris... »

Le commentaire sur l'Évangile selon saint Jean est incomplet; le texte s'arrête au quatorzième verset : « Hoc jam tercio manifestatus est Jesus... » du vingt et unième chapitre, et la glose finit par : « Prandium autem fecit ille videlicet de pisce quem viderunt... »

Ce volume écrit avec beaucoup de soin est orné d'initiales en couleurs, dont quelques-unes renferment des animaux bizarres, comme la lettre L du mot *Lucas* au premier feuillet, et l'H du mot *Hic* au commencement de l'Évangile selon saint Jean. Malheureusement des feuillets manquent au commencement et à la fin.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 141.)

130. 131.

JOURDAIN. — Méditations sur la vie et la passion du Christ, en deux volumes. La partie lisible du premier volume commence ainsi : « Nuptie facte sunt in Chana Galilee, et erat mater Jhesus ibi. Vocatus est autem Jhesus et discipuli ejus ad nuptias... » La moitié du premier feuillet étant endommagée par l'humidité, on ne peut lire le commencement de l'ouvrage. Ce premier volume finit par : « ... vel meditanti devocionem monstrabit et cetera. Amen. Deo gratias. » Suit une table de sept feuillets, commençant par : « Ut materie in hoc opere contente legenti promptius occurrant, ad presentem tabulam recurratur in Jordano a prima dominica Adventus usque ad Pascha... » Cette table incomplète s'arrête à la lettre I au mot « Ihesus. »

Le second volume commence ainsi : « Expedita prima parte tercie partis operis, que fuit de Christi passione, sequitur secunda... In prima describitur resurrectionis dominice per angelum annunciatio et in Evangelio diei Pasche, ibi Maria Magdalene... » et finit par : « ... amabimus et laudabimus, ecce quod erit in fine quo nos perducere dignetur Deus, qui vivit et regnat per infinita secula seculorum. Amen. Deo gratias. » Suit une table qui porte le même titre qu'au premier volume, mais celle-ci est complète et finit par le vers :

« Explicit iste liber qui Jordani dicitur esse. »

Ces volumes sont écrits sur deux colonnes avec des lettres initiales en couleur. Le premier volume est taché par l'humidité; le second, quoi qu'en meilleur état, est piqué. Ancienne couverture en bois.

Vélin et Papier. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 183.)

132.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Explication de la Bible tirée des commentaires de différents auteurs, intitulée : « Notitia sacrorum bibliorum ex diversorum authorum in S. Scripturam annotationibus excerpta... » commençant par : « An sit sacra Scriptura ? Duæ sunt hac de re opiniones... » et finissant par : « ... et placere Deo valeat eique gratias agere, cui honor et gloria sit in sæcula sæculorum. Amen. »

2° (Fol. 216.) Résumé de la Bible en cinq cent neuf vers latins, commençant par la Genèse :

« Fit mundus, formatur homo...... »

et finissant par l'Apocalypse de saint Jean en ces termes :

« Cœna agni, Rex Regum, annorum mille potestas
Sponsa Dei est Ecclesia, et est lux illius agnus. »

3° (Fol. 266.) Abrégé de géographie, commençant par : « Division de la France par Estats et gouvernements, suivie d'une table qui enseigne les longitudes et latitudes de chaque ville, selon le méridien des Canaries. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 39 ancien.)

133.

F. ELZÉAR (Sansiensis), missionnaire capucin. — Méditations en langue arabe sur la Bible, intitulées : « Meditationes arabico-biblicæ. F. Elzearii Sansiensis missionarii Capucini necnon et missionis Ægipti superioris licet immeriti, in quibus operis ponderosi nimis longeque vires superantis consideratione perterritus se humiliter excusat apud sanctam Congregationem de propaganda fide. »

Ce ms. commence par une lettre de dédicace, datée de Rome 1656, adressée aux cardinaux membres de la Congrégation de la propagation de la foi : « Ab eminentissimis ac reverendissimis dominis Sacræ Congregationis ex propaganda fide cardinalibus F. Elzearius licentiam atque benedictionem expostulat. » L'ouvrage se compose de treize méditations et d'une conclusion. La première méditation commence ainsi : « Tantæ Scripturæ sacræ apud priscos patres semper habita fuit sublimitatis... » Le texte latin est entremêlé d'un grand nombre de citations en langue et en caractères arabes. Le ms. finit par une lettre en langue italienne, adressée au cardinal Palotta : « Breve memoriale per l'eminentissimo signore Cardinale Palotta dove si mette come un compendio delle sopra dette meditationi... » et finissant par : « ... e mostrarme con pericolo anco de lhonore mio, e palelare li miei difetti, obidientissimo et minimo servo della Sua Eminenza quam Deus conservet. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 58 ancien.)

134.

Explication de l'Apocalypse de saint Jean par M..., commençant par : « Q. L'apocalypse est-elle un livre divin et canonique ? — R. Non seulement l'Église l'a prononcé et sa décision dissipe les doutes... » et finissant par : « Que devons-nous souhaiter en attendant, sinon ce que S. Jean nous souhaite, c'est à dire, que la grâce de notre Seigneur Jesus Christ soit avec tous ? Amen. Veni Domine Jesus. »

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 329.)

135.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Extraits de plusieurs dissertations préliminaires sur l'Écriture sainte, commençant par : « Dieu, ayant créé l'homme, l'instruisit dès le premier instant de sa création... »

2° (Fol. 24.) Explication des passages difficiles de l'Évangile de saint Matthieu, tirée du commentaire littéral sur ledit Évangile, par le R. P. Dom Augustin Calmet.

3° (Fol. 32.) Analyse de l'Épître aux Hébreux, commençant par : « Avant que d'entrer dans le fond... »

4° (Fol. 79.) Dissertation sur les Canons apostoliques, commençant par : « Dissertatio de canonibus apostolicis, de constitutionibus apostolicis dictis nec non de decretalibus epistolisque sub nomine Ecclesiæ romanæ pontificum... »

5° (Fol. 91.) Biographie de plusieurs évêques de Chartres, savoir : « Saint Avantin apostre et premier évesque de Chartres ; S. Solenne 16e év. de Chartres ; S. Quantin, 17e év. de Chartres ; S. Ethère, 18e év. ; S. Avit de Micy ou S. Mesmin auprès d'Orléans ; S. Lubin, 19e év. de Chartres ; S. Caltry, 20e év. de Chartres ; et de S. Laumer, abbé. »

6° (Fol. 125.) Remarques sur l'histoire des Juifs, de M. Prideaux.

7° (Fol. 136.) Miroir de Piété chrétienne, par D. Gerberon, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, commençant par : « La prédestination et la grâce font depuis long temps le sujet ordinaire... » et finissant par : « ... parce-

que la grâce ne délivre que celuy qui le veut, et celle qui oste la dureté du cœur n'oste pas cette mobilité qui fait que notre volonté peut ne vouloir pas. »

La partie du ms. comprise entre les fol. 2 et 27 est écrite sur deux colonnes, le reste est à longues lignes. Titres rouges. Bonne conservation.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 351.)

136.

Recueil formé de fragments de plusieurs mss. du XIIIe siècle, et contenant :

1° (Fol. 1.) Une liste des livres de la Bible, précédée de notes sur les sommes dues à l'un des premiers possesseurs du ms. Voici, comme exemple, une de ces notes : « Guillelmus Haterii debuit michi in recessu quinquaginta et tres solidos Turonensium... »

2° (Fol. 1 v°.) Notes sur différents mots grecs et hébreux : « Hec sunt vocabula de quibus dubitamus in divina pagina, scilicet Christus, karisma, Jhesus, Deus, agios, atheos, Ysquireos (*sic*). »

3° (Fol. 2.) Troisième partie d'un traité qui semble avoir pour objet les devoirs des prélats. Cette troisième partie, commence par les mots : « Expeditis per Dei gratiam duabus particulis, restat ut de tercia prosequamur, » et finissant par ceux-ci : « ... omnibus tamen est consulendum ut laborent pro posse inducere dominum ad satisfationem, et cum dolore animi communicent ei. » Voici, d'après la table qui est placée en tête, le titre des premiers et des derniers chapitres de ce traité : « De qualitate ordinandorum. Quod ordinandus sit sine crimine. De bigamis. De sobrietate ordinandorum... De inquisitionibus. De sententiis precepti deffinitivis et excommunicationis. De penitentiis et remissionibus. »

4° (Fol. 27.) Notes sur le système de numération, et exemples de l'emploi des chiffres arabes.

5° (Fol. 27 v°.) Recueil de textes bibliques, notes et distinctions, à l'usage des prédicateurs.

6° (Fol. 40.) Cadres de sermons pour les dimanches et pour une partie des fêtes de l'année. Le premier morceau, commence par ces mots : « Hora est jam nos de sompno surgere. Sicut primus David psalmus non habet titulum... » Le dernier morceau, qui se rapporte à la fête de saint Silvestre, se termine, au fol. 138, par les mots : « Abscondit talentum per remordentem conscienciam. »

En copiant ce recueil on a laissé en blanc la fin du fol. 127 v° et tout le fol. 128, qu'on a employés après coup pour y insérer les deux pièces suivantes :

7° (Fol. 127 v°.) Petit poëme sur le débat du cœur et de l'œil. Il se compose de sept strophes, dont la première commence ainsi :

« Quisquis cordis et oculi
Non sentit in se jurgia,
Non novit que sunt stimuli
Que culpe seminaria. »

8° (Fol. 128 v°.) Sentences tirées des saints Pères et dont la première est : « O jugum sancti amoris quam dulciter capis, quam gloriose illaqueas ! »

9° (Fol. 138 v°.) Chant en l'honneur de la sainte Vierge :

« Jam lucis orto sydere
Noctis fugante vicium
Me dulce melos promere
Cogit amor celestium. »

10° (Fol. 139.) Nouveau recueil de textes bibliques, de notes et de distinctions à l'usage des prédicateurs. On y a inséré quelques sermons, parmi lesquels nous en citerons deux qui commencent par des proverbes français : « Antequam comedam suspiro : Job, 3. Si verum est quod dicitur quod *tantes viles, tantes estres,* non est mirum si in civitate Dei, id est in paradiso, et in civitate diaboli, id est in inferno, et in isto mundo diverse sunt consuetudines... » (fol. 143.) — « Preparate corda vestra... Dicitur vulgatim : *Qui est garnis si n'est honis...* » (fol. 144 v°.)

11° (Fol. 176.) Traité français sur l'amour et les sacrements, commençant par les mots : « Pouvre armelete, cui Dex face riche de sa gloire, vos m'avez prié que ge vos envoie aucun present spirituel don voz cuers soit confortei...; » et finissant par ceux-ci : « que nostre sire siet en eus et parmi aus done ses jugemenz. »

12° (Fol. 182 v°.) Fragments de deux décrétales de papes, sur la portée des serments prêtés par des chanoines et sur l'irrégularité des clercs qui communiqueraient avec les excommuniés.

13° (Fol. 182 v°.) Lettre pour recommander un chanoine de l'abbaye d'Aigues-Vives (diocèse de Tours), qui demandait à rentrer dans cette maison.

14° (Fol. 183.) Abrégé des passions des apôtres, commençant ainsi : « Passio Philipi apostoli. Philipus apostolus post ascensionem salvatoris per annos viginti predicabat... » En tête des Actes de saint Jean l'évangeliste (fol. 184 v°), se trouve une lettre de Meliton, évêque de Laodicée.

15° (Fol. 191.) Fragment d'un traité sur les cérémonies de la dédicace des églises. Voici les premiers mots de ce fragment qui soient conservés dans le ms. : « Pervenit autem usque in angulum occidentalem pontifex scribendo... » Ce fragment fait suite à celui qu'on trouvera plus loin, fol. 200.

16° (Fol. 193 v°.) Lettre de Juhel, archevêque de Tours, à Maurice, archevêque de Rouen, au sujet d'une quête à faire dans le diocèse de Rouen pour la reconstruction d'une partie de la cathédrale de Tours. Publiée d'après ce ms., par Dom Martène, *Thesaurus anecdotorum*, I, 981.

17° (Fol. 194.) Fragment sur le baptême, qui, suivant une note marginale, devait être intitulé : « De verbis grecis baptisterii quomodo vertantur in latinum, » et qui commence ainsi : « Baptizo te, hoc est intingo te. Electus a Deo coronatus. Cathecumenus, id est instructus. »

18° (Fol. 194 v°.) Fragment sur la dédicace, qui devait être intitulé : « De expositione dedicationis ecclesie, quid significent XII candele et reliqua, » et qui commence par ces mots : « Morem quem sancta ecclesia tenet in solempni domus dominice consecratione... »

19° (Fol. 195.) Sermon sur la purification de la sainte Vierge. « Postquam impleti sunt dies purgationis Marie... »

20° (Fol. 195 v°.) Lettre de Grégoire IX à Henri, fils de l'empereur Frédéric II, au sujet des hérétiques. « Vox in Rama audita est... » La fin de cette lettre est au fol. 199. Publiée d'après ce ms., par Dom Martène, *Thesaurus,* I, 950.

21° (Fol. 196.) Dispense accordée par Maurice, archevêque de Rouen, à un clerc dont la naissance était illégitime. Publiée, d'après ce ms. selon toute apparence, par D. Bessin, *Concilia Rotomagensis provinciæ*, II, 50.

22° (Fol. 196 v°.) Statuts promulgués à Séez, le 20 avril 1208, par Gualon, cardinal légat. Voyez Dom Bessin, *Concilia Rotomagensis provinciæ*, I, 107.

23° (Fol. 196 v°.) Lettre de Maurice, archevêque de Rouen, au pape Grégoire IX, au sujet d'un clerc qui avait encouru l'excommunication conformément à la constitution de Gualon.

24° (Fol 196 v°.) Douze vers français, dont voici le premier :

« Ele ot mis tot son cuer en son tres douz ami. »

25° (Fol. 197.) Lettre de recommandation pour les religieux de l'ordre de la Trinité : « Cum ordo sancte Trinitatis et captivorum velut electa vinea... » Cette lettre a été publiée, d'après notre ms., par Dom Martène (*Thesaurus,* I, 1020), qui propose de l'attribuer à Juhel, archevêque de Tours.

26° (Fol. 197 v°.) Notes sur des mots grecs et hébreux : « Hec sunt vocabula de quibus dubitamus in divina pagina, scilicet Christus, karisma, Jhesus, Deus, Agyos... » Ces notes se trouvent plus complètes au fol. 1 v° du ms.

27° (Fol. 200.) Fragment sur la dédicace, faisant suite à celui qui est au fol. 194 v°. Le fragment qu'on trouve au fol. 191, est la continuation de celui du fol. 200.

28° (Fol. 201.) Poëme français d'Hélinand sur la mort, commençant par ces vers:

Mort qui m'ad mis muer en mue
En cele estuve, o li cors sue
Ce qu'il fist el secle d'otrage,
Tu lieves sor toz ta maçue.

29° (Fol. 202-212.) Commencement d'un recueil de sermons pour les dimanches et les fêtes de l'année. Le premier sermon, commence par ces mots : « Consolamini, consolamini, popule meus, dicit Deus vester. »

Vél. Pet. XIIIe siècle.

137.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) RUPERT, abbé de Tuy ou Duits.— Traité sur les Offices divins, commençant par : « Prologus venerabilis Roberti, abbatis Thusciensis, in sequenti opusculo de divinis officiis. Ea que per anni circulum, ordine constituto in divinis aguntur officiis... » Dans notre ms. cet ouvrage est divisé en onze livres; le onzième livre, finit par : « quorum quanto occultior pugna, tanto difficilior victoria. Explicit liber domini Roberti, venerabilis abbatis ecclesiæ sancti Laurentii Leodiensis, de divinis officiis. »

2° (Fol. 102 v°.) Observations sur l'usage de l'Écriture sainte dans la liturgie, commençant par: « In septuagesima cantatur et legitur *In principio*, id est Eptaticum. » Ces observations sont placées sous les rubriques suivantes: « Item de divinis hystoriis quibus legantur temporibus. — De psalmis David. — De hymnis. — De antiphonis. — De responsoriis. — De lectionibus.— Gelasius papa et Gregorius de conciliis et scripturis quas Romana ecclesia suscipit et de his quas respuit. — Tripliciter tractat de materia sua eloquium sacrum. — Quod in sacro eloquio non solæ voces sed res significare habent. — Quomodo omnes artes subserviunt divinæ sapientiæ. — De numero librorum sacri eloquii.»

3° (Fol. 105.) HUGUES DE SAINT-VICTOR. — Miroir de l'Église, commençant par : « Incipit prologus in libro qui dicitur Speculum Ecclesie. De sacramentis ecclesiasticis ut tractarem... » finissant par: « Verius enim invenit amans quam disputans. Explicit libellus de sacramentis ecclesiasticis qui intitulatur Speculum Ecclesie. »

4° (Fol. 119 v°.) Deux lettres d'YVES, évêque de Chartres, à Ponce, abbé de Cluny, la première commençant par : « Quesivit a parvitate mea prudens; » la seconde, par : « Quesivit a me tanquam divinorum. »

5° (Fol. 120.) YVES de Chartres.—Petit traité sur les sept ordres, commençant par: « Ivo Carnotensis episcopus de VII ordinibus. Ostiarii sunt qui in veteri Testamento. »

6° (Fol. 120 v°.) Sermon pour l'ordination des prêtres, commençant par : « Sermo ad sacerdotes ordinatos. Oportet autem vos cognoscere... »

7° (Fol. 121.) Lettre d'YVES de Chartres à l'abbé de Fécamp, sur le déplacement de l'autel et des murailles de l'église, commençant, après la salutation, par les mots : « De motione altaris vel parietum ecclesiæ utrum iteranda sit. »

8° ISAAC, abbé de l'Étoile. — Traité sur le Canon de la messe, commençant par: « Intentio magistri Ysaac in canone missæ. Domino et patri in Xristo semper venerabili et digne amando, Johanni Dei gratia Pyctavorum episcopo, Ysaac, salutem... » finissant par: «Valeat serenitas tua, pater carissime.»

9° (Fol. 123 v°.) YVES, évêque de Chartres.— Lettre à Leudon, commençant par: « Yvo, humilis ecclesie Carnotensis minister, Leudoni fratri et conpresbitero, salutem. Post multam oblivionem... » finissant par: « ... ut eam haberet sponsam sine macula et ruga. Vale.

10° (Fol. 125.) HILDEBERT, évêque du Mans.— Poëme sur la messe, intitulé: « Libellus metrice compositus domni Hildeberti Cenomannensis episcopi, de concordia veteris ac novi sacrificii divini. » En voici les premiers vers :

Scribere proposui quæ mystica sacra priorum
Missa representet, quidve minister agat.

A la fin, sont vingt vers : (Panis in altari — merces exinde sequatur.) que Dom Beaugendre a publiés d'après notre ms. et qu'il n'avait pas rencontrés ailleurs. Après ces vingt vers, qui sont de la même main que le reste du poëme, on a copié, au XVe siècle, huit vers sur la Communion, la Postcommunion et les Actions de grâces : (Gaudia Christicolis — cuncti gaudete fideles.) Pour les uns comme pour les autres, nous donnons les premiers mots du premier vers et les derniers mots du dernier.

11° Pièce de seize vers, composée par frère Pierre Paillard, du Mans, pour recommander le poëme précédent. Cette pièce, commençant par : « Hildebertus adest, » et finissant par : « Gratia sancta Dei, » a été publiée par Beaugendre, d'après notre ms., où elle a été intercalée au XV° siècle.

12° (Fol. 128.) SAINT BERNARD, abbé de Clairvaux. — Cinq livres de la Considération, commençant par ces mots du prologue : « Incipit tractatus sancti Bernardi, abbatis Clarevallensis, de Consideratione, ad Eugenium papam, liber primus. Subit animum dictare aliquid, quod te, Papa beatissime Eugeni, vel edificet, vel delectet, vel consoletur... » et finissant par ceux-ci du cinquième livre : « ... at orando forte quam disputando dignius queritur et invenitur facilius. Proinde is sit finis libri, sed non finis querendi. Explicit liber sancti Bernardi abbatis de Consideratione. »

13° (Fol. 147.) SAINT BERNARD. — Homélie, commençant par : « Incipit ejusdem sancti Bernardi omelia de evangelio. Dixit Symon Petrus, ad Jhesum : Ecce nos reliquimus omnia... » et finissant par : « ... qui venit ut vitam habeamus, et abundantius habeamus. Jhesus Xhristus dominus noster qui cum patre Spiritu sancto vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen. »

14° (Fol. 158.) SAINT BERNARD. — Recueil de lettres, au nombre de soixante-neuf. La première est intitulée : « I. Epistola abbatis B. ad Fulconem puerum qui postea fuit Lingonum archidiaconus, » et commence par : « Bone indolis adolescenti Fulconi, frater Bernardus peccator, inde letari... »

La dernière lettre est incomplète, les feuillets qui suivaient ayant été perdus. Ce beau ms., contenant 199 feuillets, a été écrit vers l'époque où vivaient les auteurs dont il est question dans cette notice; il est d'une conservation parfaite, la calligraphie en est très-soignée; les titres sont en rouge et les initiales ornées. Sur la première garde, Dom Martène et Dom Abrassart, bibliothécaires de Marmoutier, ont écrit le contenu du volume. Çà et là, sur les marges, sont des notes de Dom Anselme Le Michel et de Dom Luc d'Achery.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Marmoutier, 103.)

138.

Traité sur le sacrifice de la messe, commençant par les mots : « Lavare et ungere et cultioribus induere vestibus ac descendere in aream. Ruth, III. Secundum quod dicit commentator supra primam propositionem de causis theologie... ; » en finissant par ces mots : « ... si autem aliquod benedictum beati Francisci meritis et divine glorie adscribatur. Benedictus Jhesus Christus qui sua passione nos recreavit et hoc sacramento nos pavit; ipsi honor et gloria in secula seculorum. Amen. »

D'après ce passage et aussi d'après quelques anecdotes insérées dans le traité, on peut supposer que l'auteur appartenait à l'ordre des Cordeliers. Il a écrit après l'année 1289; car, dans le chap. CI, il rapporte le miracle de la sainte hostie arrivé à Paris en cette année : « ... sicut contigit Parisius anno Domini M° CC° LXXX° nono, quod judeus quidam hostiam consecratam, etc. »

A la fin du ms., deux notes écrites au XVe siècle, nous font connaître le nom de plusieurs des anciens possesseurs de ce volume : « Iste liber est ad usum fratris Johannis de Raimberto de Castro Duni, quem emit a fratre Johanne Salbardi. — Postremus hujus libri possessor est magister Gilbertus Baugy, curatus de Costo. » — On lit au commencement, en

écriture du XVIIe siècle : « Ex conventu Duniregiensi (Dun-le-Roi) fratrum minimorum sancti Francisci de Paula. » Ce volume écrit à longues lignes, avec initiales de couleur, est bien conservé.

Vél. Moy. XIVe siècle.

139.

INNOCENT III, pape. — Des Mystères de la Messe, commençant par ces mots du prologue : « Incipit liber de Missarum Mysteriis editus a domino Innocentio papa tertio. Prologus. Tria sunt in quibus precipue lex divina consistit, mandata promissa et sacramenta... » et finissant par ceux-ci de la conclusion : « ... et ut legentibus ipsius expositionis planior pateat intellectus totum continue censui subscribendum. Explicit. »

Ce traité est suivi de la dernière partie de la messe, commençant par : « Incipit prefatio Misse. Per omnia secula seculorum. Amen. » et des prières pour revêtir les ornements sacerdotaux, commençant par : « Sacerdos volens celebrare missam dicat ea que sequuntur... » et finissant par les prières que le prêtre récite après la Messe, dont voici les derniers mots : « ... que et corda nostra clementer expurget et ab omnibus tueatur adversis, per Xristum Dominum nostrum. Amen. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, a les titres et les initiales rouges sans ornements. La conservation est bonne, sauf quelques piqûres au commencement.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 115.)

140.

GUILLAUME DURANT, évêque de Mende, surnommé le Spéculateur. — Rational des divins offices, commençant par : « Incipit Racionale ecclesie, et distinguitur in octo partibus in quarum prima agetur de Ecclesia et de ecclesiasticis locis et ornamentis et de consecrationibus et de sacramentis in nomine Domini nostri Jhesu Xristi, cui laus est et gloria in secula seculorum. Quecunque in ecclesiasticis officiis rebus et ornamentis consistunt... » Cet *Incipit* est précédé d'une table de quatre feuillets contenant les titres des chapitres des huit livres dont ce compose tout l'ouvrage. La huitième partie, finit par ces mots : « ... ut apud misericordissimum judicem pro peccatis meis devotas oraciones effundant. Explicit Rationale divinorum Officiorum. »

Les passages suivants nous ont paru mériter une mention particulière :

Fol. 311. Mort de saint Martin, archevêque de Tours : « ... B. Martini qui, ut in se aliis daret exemplum, in cinere jacens vitam finivit... »

Fol. 311 v°. Détails sur la manière d'ensevelir les morts au moyen âge et d'orienter les corps dans le tombeau : « Deinde ponitur in spelunca, in qua in quibusdam locis ponitur aqua benedicta et primo cum thure... Debet autem quis sepeliri ut, capite ad Occidentem posito, pedes dirigat ad Orientem... »

Fol. 312 v°. Saint Martin donne une partie de son manteau à un pauvre : « De beato Martino... Cum enim esset Turonis archiepiscopus, venit ad eum quidam pauper et inops tunicam ab eo petens et ipse concessit... »

Fol. 325 v°. Dans le livre VIII, ch. IX *de Epacta*, Durand, assigne lui-même la date de 1286, pour la composition de son Rational : « ... Verbi gratia, hoc anno computamus annos Domini mille CC L XXX VI... »

Ce ms. écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, quelquefois ornées, est d'une parfaite conservation. D'après une note écrite sur la garde de la fin, on voit qu'en 1409, il a été vendu neuf écus d'or, par Nicolas Gomaud, à Pierre de La Châtaigne, docteur en médecine : « Ego Nicolaus Gomaudi vendidi istum librum, nominatum Rationale de divinis officiis, precio octo scutorum auri, venerabili et discreto magistro Petro de Castanea, magistro in medicina; in cujus rei testimonium presentem cedulam propria manu scripsi, anno Domini

millesimo cccc° ix°, prima die mense octobris. N. Gomaudi. »

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 111.)

141.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Miroir de l'Église, commençant par : « Dicit enim apostolus ad Ephesios. vi. Induite vos armatura Dei ut possitis stare adversus insidias diaboli. Hec armatura est vestis sacerdotalis figura... » et finissant par : « ... subsequitur hominem in bonis operibus. »

2° (Fol. 8.) Traité sur le Sacrement de l'autel, compilation faite d'après Albert le Grand et autres auteurs, commençant par : « Incipit quidam tractatus parvulus de Sacramento altaris ex summa professorum quasi totaliter extractus. Et primo de diversis deffectibus ac negligentiis que possunt accidere et committi in missa, frater Albertus, Ratisponensis episcopus, in libro de missa. Sacerdos si ante canonem aliquo casu in missa defficiat... » et finissant par : « ... auferunt suavitatem odoris unguenti. »

3° (Fol. 12 v°.) Hugues de Saint-Victor. — Petit traité sur l'Oraison dominicale, commençant ainsi : « Incipit tractatus parvulus de oracione dominica sive septem peticionibus que continentur in ea, extractus de libro magistri Hugonis de Sancto Victore qui dicitur Speculum Ecclesie. Pater noster : septem peticiones in hac oracione dominica continentur... » et finissant par : « ... ait Dominus : beati pacifici quia filii Dei vocabuntur. Explicit. »

4° (Fol. 13 v°.) Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris. — Traité des Sacrements, commençant par : « Hic incipit Sacramentale Guilermi Parisiensis, editus ab eodem ad utilitatem scolarium... Quoniam me sepius rogasti, Petre... Postquam sacerdocii sacrum ordinem suscepisti... » et finissant par : « ... a quo omnia sacramenta virtutem optinent, qui est Deus noster Jhesus Xristus qui, cum patre et Spiritu sancto, regnat benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit Sacramentale Guillermi Parisiensis. »

5° (Fol. 48.) Hugues de Saint-Cher. — Miroir de l'Église, commençant comme au fol. 1, par : « Dicit enim apostolus ad Ephesios vi... » et finissant par : « ... subsequitur hominem in bonis operibus. Explicit tractatus Hugonis, cardinalis sancte Romane ecclesie, de ordine misse et sacerdotalium indumentorum, qui vocatur Speculum Ecclesie. » Cette indication du nom de l'auteur manque dans l'autre copie du Miroir qui se trouve au commencement de notre ms. (fol. 1-7).

6° (Fol. 54.) Traité sur le Sacrement de l'autel, comme au fol. 8.

7° (Fol. 57 v°.) Petit traité sur l'Oraison dominicale, par Hugues de Saint-Victor, comme au fol. 12 v°.

8° (Fol. 58.) Le Secret des secrets, ouvrage attribué à Aristote, traduit de l'arabe en latin, par Philippe, clerc de Gui de Valence. Il commence ainsi : « Incipit liber... de Regimine regum vel principum vel dominorum, vel Secreta secretorum, vel epistole Aristotelis ad Alexandrum, discipulum suum. Prologus ejus qui transtulit istum librum de arabico ydiomate in latinum : Domino suo excellentissimo, in cultu religionis xristiane benissimo, Guidoni de Valencia, civitatis Constantinopolis glorioso pontifici, Philippus, suorum minimus clericorum seipsum et fidele devocionis... » et finit par : « ... obediente sicut Ypocras faciebat ut dictum fuit de ipso filius. Explicit liber de Regimine principum, vel regum, vel dominorum, quem composuit princeps philosophorum Aristoteles ad instructionem magistri regis Alexandri, qui fuit monarcha in toto mundo. »

9° (Fol. 68.) Commentaire sur le quatrième livre des Décrétales, commençant par une table de trois feuillets, dont voici les derniers mots : « Explicit tabula super 4° li° Decretalium. » Suit le commentaire, commençant par : « De materia quarti libri quid sit matrimonium et unde dicatur et ubi et quo et quibus verbis fuit institutum... » et finissant par : « ... et de re-

gulis juris, c. Possessor male fidei, li. VI. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est bien conservé, et possède encore son ancienne reliure en bois; Montfaucon, le décrit ainsi dans son catalogue : « Expositio Missæ et orationis Dominicæ, ann. 300. — Item Aristoteles de Regimine principum latine. — Item commentarius in lib. IV. Decretalium. »

Vélin et Papier. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 18.)

142.

Volume contenant :

1° (Fol. 1.) Fragment du XVe siècle d'un ancien Rituel de Marmoutier, commençant par : « Ego frater. N. Sacerdos aut levita, vel subdiaconus aut clericus, sive conversus, promitto stabilitatem meam et conversionem morum meorum et obedientiam secundum regulam sancti Benedicti, coram Deo et sanctis ejus, in hoc loco qui vocatur Majus Monasterium... »

2° (Fol. 9.) Fragment des Décrétales, commençant par : « De voto et voti redempcione. De peregrinationis voto... » et finissant au titre *de regulis juris* par ces mots : « ... si lupus oves comedit et pastor nescit. Explicit. »

3° (Fol. 42.) Lettres de SENÈQUE, commençant par ces mots de la deuxième Épître à Lucilius, sur la lecture : « Ex his que mihi scribis et ex his que audio bonam spem de te concipio... » et finissant par ceux-ci de la quatre-vingtième (quam commoda est paupertas) : « ... quidquid facere te potest bonum, tecum est. Quid tibi opus est ut sis bonus. »

4° (Fol. 53.) Questions de maître PREVÔTIN, commençant par : « Questiones magistri Prepositini. Qui producit ventos de thesauris suis... Dominus ille magnus et qui imperat ventis et mari et obediunt ei, qui etiam volat super pennas ventorum... » et finissant au livre VII, par cette rubrique : « De absolutionibus. »

5° (Fol. 127 v°.) Traité de théologie, commençant par une table, dont voici les derniers chapitres : « XXXIII. de penitencia. XXXIIII. de unctione infirmorum. XXXV. de resurrectione mortuorum. » Suit l'ouvrage, commençant par ces mots du prologue : « Prologus libri sequentis. Paucos vobis flores karissimi de libris ecclesiasticorum sacramentorum colligemus, ut qui non potestis omnia, saltem ex his habeatis aliqua et forte potiora. » Cet ouvrage finit par ces mots du trente-cinquième chapitre, sur la résurrection des morts : « ... damnatorum eos sempiterna miseria non latebit. Ibi vacabimus et videbimus, videbimus et amabimus, amabimus et laudabimus, laudabimus. Ecce quod erit in fine, sine fine. »

6° (Fol. 174.) Sermons, commençant par : « In Sexagesima. Sancti Spiritus adsit vobis gratia. Amen. Semen est verbum Dei. In libro regum legitur... » Le dernier sermon (fol. 178), commence ainsi : « In festo sancti Martini... Scitis, fratres quod duabus de causis sumitur medicina, seu ut Martinus... »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est assez bien conservé. Le fragment du Rituel (fol. 1), écrit à longues lignes, est du XVe siècle.

Vélin. Petit. XIIe et XVe siècles. — (Marmoutier, 70.)

143.

Bréviaire romain, commençant au Propre du Temps, par ces mots de la deuxième leçon du premier dimanche de l'Avent : « Ne gentis peccatrici, populo gravi iniquitate, semini nequam, filiis sceleratis... » Le premier feuillet étant coupé, la première leçon manque. Le ms. se termine par ces mots de la troisième leçon après l'Office des Morts : « ... locutus est eis, assumptus est in celum et sedet a dextris Dei. »

Ce bréviaire, dans sa distribution suit le même ordre que les bréviaires romains ordinaires. Il ne contient pas de calendrier et son état de mutilation nous a empêché de distinguer les saints particuliers ; mais il est différent des autres que

nous possédons, en ce que les rubriques sont en français, comme on peut en juger par les passages suivants :

Fol. 54 v°. « Les *seaumes* a matines et par toutes les heurs sont diz comme en la precedente semaine par tout lan *o* ferial office excepté que les *seaumes* des laudes sont mues de Pasques jusques apres le octave de *penthecouste...* »

Fol. 205 à 210. Tables en français, indiquant à quelle époque doivent être reportées les fêtes, suivant qu'elles tombent tel ou tel jour de la semaine, voici quelques passages de cette table : « Cy commence les tables générales... Nous devons savoir que les quatre Temps sont toujours celebrez le mercredi prochain ensuivant après le jour de la sainte Luce... (fol. 209). En celle année que Nouel sera le sabmedi, on doit proceder en son office ainsi qu'est contenu en ceste table ensuivante, le lundi de la tierce septmaine de l'Avent... » Cette table finit ainsi : « En celle année que nous avons *G* pour lettre dominicale, listoire Sapience doit estre mise le dimanche prochain après la saint Jacques... » Nous avons remarqué aux fol. 286 v°, 295, 311, 315 et 317 les armes de la famille Le Meingre de Boucicaut, qui sont : « *d'argent à l'aigle à deux têtes de gueules becquée et membrée d'azur.* » Jean Le Meingre de Boucicaut, gouverneur de Tours, en 1392, fut enterré en l'église de Saint-Martin de Tours, en 1421. Geoffroy Le Meingre, mourut doyen de l'église de Tours et de Saint-Martin de Tours, à la fin du même siècle.

Malheureusement ce beau ms. a été horriblement mutilé; des feuillets ont été arrachés entre les fol. 23 et 24, 28 et 29, 33 et 34, 124 et 125, 127 et 128, 210 et 211, 217 et 218, 221 et 222, 226 et 227, 231 et 232, 259 et 260, 264 et 265, 271 et 272, 273 et 274, 288 et 290, 294 et 295 (ce dernier feuillet porte encore la trace de riches ornements qui font soupçonner ce que pouvaient être les autres), 306 et 308, 315 et 317, 370 et 371, 437 et 438, 450 et 451. En outre nous avons constaté que cent trente-deux lettres ornées avaient été coupées.

Ce ms. écrit sur deux colonnes, n'en reste pas moins un volume précieux en raison de ce que nous pouvons en admirer encore, c'est-à-dire toute la partie comprise entre les fol. 1 et 210, comprenant tout le Propre du Temps. Montfaucon, dans son catalogue, le décrit en ces termes : « Breviarium vetus, cum rubricis Gallicis, annorum 300, in-f°.

Gr. Vélin. xve siècle. — (Saint-Martin, 51.)

144. 145.

Bréviaire en deux volumes, à l'usage de l'église de Saint-Maurice, comme il est indiqué au fol. 395 du premier volume : « Secundum usum ecclesie beati Mauricii Turonensis. »

Le premier volume, contient le Propre du Temps et commence, fol. 8, par ces mots : « Die Dominica ad matutinas. Invitatorium. Preoccupemus faciem Domini et in psalmis jubilemus ei... » et finit au vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte, par l'Évangile selon saint Matthieu : « Dominica XXIIII post Penthecosten, secundum Mattheum. In illo tempore: Loquente Ihesu ad turbas... »

Le Propre du Temps est précédé d'un calendrier complet, contenant en tête de chaque mois, des vers indiquant les jours funestes, dont le premier est :

Jam prima dies et septima fine timetur.

On a marqué avec soin dans ce calendrier les saints et les fêtes propres à l'Église de Tours, qui, jusqu'à la fin du xve siècle, conserva le vocable de saint Maurice : au 2 mai, « Translacio beati Gaciani ; » au 9 mai, « Octava beati Gaciani ; » au 12 mai, « Excepcio beati Mauricii ; au 4 juillet, « Martini episcopi (Translatio) ; 25 août, « Ludovici regis Francorum ; » 22 septembre, « Mauricii cum sociis suis ; » 19 octobre, « Revelacio beati Gaciani ; » 11 novembre, « Transitus sancti Martini archiepiscopi Turonensis ; » 13 novembre, « Bricii archiepiscopi Turonensis ; » 18 novembre, « Octava beati

Martini; » 13 décembre, « Martini archiepiscopi Turonensis; » 18 décembre, « Gaciani episcopi Turonensis; » 29 décembre, « Perpetui episcopi Turonensis. »

Le premier volume, finit par ces vers :

Hic liber est scriptus,
Qui scripsit sit benedictus;
Qui scripsit scribat,
Semper cum Domino vivat.

et finit par cette inscription écrite à l'encre rouge, qui nous apprend que le ms. a été écrit en 1343, par Pierre du Belay, prêtre : « Scriptum fuit per manum P. de Belaco, presbyteri, et completum secundum usum et consuetudinem ecclesie beati Mauricii Turonensis, die veneris post Ascencionem Domini anno ejusdem m° ccc° quadragesimo tercio. »

Le second volume, contient le Propre des Saints, et commence par : « Notandum est quod si festum alicujus sancti... » et finit par : « De omnibus sanctis. Oratio : Infirmitatem meam ut supra... » Le ms. s'arrête ici.

Fol. 16. Réversion de saint Martin : « De reversione beati Martini : Ant. Sacerdos Dei, Martine... »

Fol. 19 v°. Fête de saint Gatien : « De sancto Gaciano : Beate Xristi confessor, Gaciane, ecce nomen tuum fulget... » Suivent les leçons de l'Office de saint Gatien que nous aurons occasion de mentioner au n° 151.

Fol. 85. Réception des reliques de saint Maurice : « In recepcione reliquiarum beati Mauricii... »

Fol. 108 v°. Translation de saint Martin : « In translacione beati Martini : Sancte trinitatis fidem Martinus... »

Fol. 109. Neuf leçons sur saint Martin : « Lectio prima : Igitur Martinus Sabarie... »

Fol. 155. Saint Lidoire évêque : « De sancto Lydorio. Ecce vir prudens... »

Fol. 161. Saint Maurice, neuf leçons : « In vigilia beati Mauricii... Beatus Mauricius dux legionis sacra milicia... »

Fol. 192. Hymne en l'honneur de saint Martin : « Rex Xriste tu mirificum Martinum... »

Fol. 200. Leçons sur la fête de saint Brice : « De sancto Briccio. Lectio prima : Igitur post... »

Fol. 237. Enfin le ms. se termine par différentes antiennes et oraisons parmi lesquelles on remarque celles-ci : « Oracio de beato Mauricio... de beato Martino... de beato Gaciano... »

Écriture sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, sans ornements; assez bonne conservation, sauf quelques parties effacées par un fréquent usage.

Vélin. Pet. Milieu du xive siècle. — (Saint-Gatien, 90.)

146.

Bréviaire à l'usage de l'église de Tours, commençant fol. 8, au premier dimanche de l'Avent, par ces mots : « Prima dominica Adventus usque ad Penthecostem... Benedicem Dominus Deus meus... » et finissant par l'Office de saint Ignace, évêque et martyr : « Ignacii episcopi et martiris : Ignacius fuit discipulus Johannis evangeliste. »

Nous allons suivre l'ordre du ms. :

Fol. 1. Calendrier incomplet des mois d'avril, mai et juin, et sur lequel nous avons fait les remarques suivantes :

Le 7 janvier, la Dédicace de l'église de Tours; le 4 février, Translation de saint Lidoire; le 2 juillet, nous ne trouvons point la fête de la Visitation; le 4 juillet, Translation de saint Martin; le 11 octobre, saint Venant, abbé; le 29 octobre, Révélation de saint Gatien; le 24 octobre, saint Senoch; le 7 novembre, saint Bauld, archevêque de Tours; le 11 novembre, saint Martin, archevêque; le 13 novembre, saint Brice, archevêque de Tours; le 17 novembre, saint Grégoire, archevêque de Tours; le 1er novembre, saint Florentin; le 18 décembre, saint Gatien, premier archevêque de Tours; le 30 décembre, saint Perpet, archevêque de Tours.

On lit ensuite (fol. 4) l'Office de la Conception de la Vierge : « In festo Conceptionis beate Marie, ad vesperas... »

Puis commence (fol. 8) le Propre du Temps, « ad usum Turonensem », depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à la Pentecôte.

Ensuite nous lisons (fol. 166 v°) les leçons de saint Florentin, au 1[er] décembre, bien plus longues que celles du bréviaire de Mgr Amelot; Tours, Poinsot, 1686. Cet Office ajouté, ainsi que deux autres, précède le Propre des saints, suivant l'usage de Tours, depuis la saint André, jusqu'à la saint Médard, 8 juin (fol. 172). Le 13 décembre (fol. 185) les leçons pour la Réversion de saint Martin, sont tirées du commencement de Sulpice Sévère, sa naissance, son baptême par saint Hilaire; le 18 décembre, pour la fête de saint Gatien, *Beate Christi confessor,* suivi de l'hymne des premières vêpres : *Est iste confessor*. Les leçons suivantes : l'incipit de la 1[re] leçon : *Quadam autem die...*; l'incipit de la 9[me] leçon : *Tibi igitur, o pater...*; la prose *Dona decus,* rapportent sa mort, sa Translation par saint Martin et son apparition au même saint. Le 29 décembre, saint Perpet (fol. 203), les leçons sont tirées de saint Grégoire de Tours; le 2 mai (fol. 270 v°) fête de la Translation de saint Gatien, l'hymne : *Hymnum fideles* et les leçons : *Hic itaque Gatianus evangelista noster... de septuaginta duobus discipulis Domini...*

Hymne : *Aurora vultu rostro* (fol. 273).

Le 12 mai, Subvention de saint Martin, leçons propres.

Le Propre des saints se termine au 9 juin. Suit alors le commun des saints (fol. 300).

Puis on a ajouté l'Office propre de quatre saints qui avaient été omis.

Enfin au dernier folio sont quelques vers français, dans lesquels sont contenus les principaux préceptes de la religion :

Articles de la foy quant à la divinité.

Un Dieu père, filz, esperit croy;
Péchés remet; je ressourdroy;
Gloire : sont les poins de la foy.

Articles de la foy quant à l'umanité.

Conceu, né, mort, enfer entra,
Suscita, monta, jugera.

Les dix commendemans de la loy.

Un Dieu croy; et ne jure en vain.
Festes fère; ton père honeure;
Ne tue; et ne emble à ton prouchain;
Luxure, et faulx dit fuy toute heure.
De fame, et chouse en autrui main
Désir deffens. Comme ay fait l'euvre.

Sept euvres de miséricorde corporelles.

Faim, Sef, Nu, Hen, Mal, Chartre, Mort,
Miséricorde fait confort.

Sept euvres de miséricorde espirituelles.

Enseigner doiz les ignorans.
Conseiller les mains cler-veians.
Et corriger les crimineux.
Pardonner aux injurieux.
Les désolez reconforter.
Les maulx de ton prouchain porter.
Dieu et les sains pour touz prier.
Monstre, conseille, chastie,
Pardon, conforte, porte, prie.

Les leçons qui suivent sont relatives à saint Gatien, et présentent des différences notables avec celles de nos autres bréviaires.

(Fol. 187 v°.) Lect. i. — Quadam autem die dum beatus Gatianus Turonensis archiepiscopus longo jam fessus, senio toto corpore jaceret fatigatus, repente sopor tenuis se per ejus membra difudit, apparensque ei Dominus Jesus Christus in illa forma qua eum in terris cognoverat excitavit eum et sacro sancto corporis sui viatico ejus exitum premuniens, ipsum dulciter consolatus est dicens : Ne timeas, care meus, statim celesti gloria cum tuis coheredibus et Paradisi civibus eris coronandus. Te celestis expectat patria, adventum tuum jocunda sanctorum societas prestolatur.

Lect. ii. — Hiis dictis, divinum responsum comes egritudo secuta est, et ingravescente morbi molestia septima die reddidit vitam ani-

mam, et ut prediximus, in pace quievit. Migravit autem a seculo gloriosus confessor Gatianus quinto kalenda (*sic*) kalendas januarii, sepultusque est non longe ab urbe in cimiterio pauperum, in ecclesia Beate Marie semperque virginis, que postmodum a fidelibus, ut asseritur, populis pro tanto thesauro ibidem recondito *Dives* nomen accepit.

Lect. iii. — Post multa vero annorum curricula, ejus venerabile corpus a beato Martino, jam tunc Turonensem ecclesiam gubernante, de loco in quo diu latuerat, divina eidem revelante clemencia, ad matrem ecclesiam, magna populorum comitante frequencia, summa cum reverencia translatum est et propriis sancti confessoris Christi manibus in loco usque in presens, Domino adjuvante, quiescit devote repositum.

Lect. iv. — Hunc autem locum predictus confessor Christi Martinus quamdiu in hac vita permansit ex devotione consueverat frequentare, et quocienscumque ab itinere rediret, ibidem quasi gratias persolvens suppliciter exorare. Contigit autem quadam die ut cum ad locum supradictum orationis gratia devotus accederet, et ibidem prostratus diucius, cum ab oratione perfusus lacrimis surrexisset, more solito tanquam a patre et patrono benedictionem sibi tribui postulavit.

Lect. v. — Beato autem Martino more solito benedictionem sibi tribui postulante, tunc repente de locello in quo requiescebat gloriosi gleba pontificis Gaciani vox hujuscemodi facta est: « Michi obsecro eciam ut benedicas. » O civium celestium veneranda societas! O caritas indissolubilis! O predicanda ubique magnalia Redemptoris. Miles jam emeritus, coronatus in celis, adhuc in agone positum celestis glorie coheredem alloquitur, et quem divino lumine perlustratus predestinatum jam noverat, hujus deserti adhuc itinere fatigatum dulci verbo refovet et solatur.

Lect. vi. — Postulat sibi benedictionem preberi divina jam benedictione preventus, et celesti sublimatus in gloria non dedignatur honorare adhuc in mortali vita detentum, quem jam in verbo noverat gloria et honore secum in proximo coronandum.

Lect. vii. — Verum cum vox deffuncto proceditur (*sic*) ex corpore, post mortem vivere se demonstrat et future resurrectionis quedam nobis ostendit preludia, ut et in utroque sancto complectum videatur oraculum quod per psalmistam olim fuerat per oratam (*sic*): *Auditui meo dabis gaudium et leticiam et exultabunt ossa humiliata.* Implevit gaudium et leticiam cor Martini, cum voce exultacionis audivit ex ossibus Gatiani. Gregorius Turonensis simile factum refert de beato Martino, quando apud Arthonam Avernensem, ad tumulum cujusdam religiose ibi quiescentis que Vitaliana vocabatur veniens, sibi salutationem dedit, et illa ut sibi dignaretur benedicere flagitavit, et explecta oratione vir beatus sic ait : « Sanctissima virgo, an jam Domini presenciam meruisti ? » Que ait : « Restitit mihi una culpa que facilis in seculo videbatur, vi^a enim feria aquis ablui caput. » Recedens autem beatus confessor ait : « Ve nobis, cum cothidie fallax seculum peccare persuadet. »

Lect. viii. — Ceterum quanta per hujus sancti merita populo suo beneficia conferat Deus qui in sanctis suis semper est mirabilis, non est nostre infirmitatis evolvere, quem inter cetera hoc speciali privillegio divina clemencia decoravit ut quicumque aliquid de rebus domesticis seu familiaribus cum tristicia, ut est infirmitatis humane, perdiderit, si hoc beatissimo confessori cum tota cordis confidencia recommandet, recuperabit amissum. Ipse enim quasi de occultis et abditis illa videtur extrahere de quorum inventione nulla spes ulterius videbatur haberi posse, ut ad ipsum spectare specialiter videatur quod per beatum Job Spiritus Sanctus olim predixisse cognoscitur: *Omne preciosum vidit occulus ejus, profunda quorum fluviorum scrutatus est, et abscondita producit in luce.* Unde non incongrue comparari potest lucerne per quam mulier evangeliste perditam dragmam recepit, et cum gaudio vicinas convocat dicens :

« Congratulamini mihi quia inveni dragmam meam quam perdideram. »

Lect. ix. — Tibi igitur, o pater et pastor piissime Gatiane sanctissime, thesaurum quem in vase fictili habemus reconditum, animas videlicet nostras, corruptibili corpore pergravatas, devotis mentibus commendamus, suppliciter exorantes quatinus, tuis intervenientibus meritis adjucti, non perdamur cum impiis qui fornicantur a Domino, sed in die districti et tremendi judicii cum sanctis et electis Dei inveniamur in parte dextera coronandi, ad gloriam et laudem et honorem Domini nostri Jesu Christi, cui cum Patre et Spiritu Sancto est honor et gloria in secula seculorum. Amen.

Fol. 270. A la fête de saint Gatien, nous lisons l'hymne suivante :

Hympnum, fideles populi,
Regi Xristo concinite,
Qui est salvator seculi;
Et illi laudem dicite.

Hujus sequens vestigia,
Gacianus, vir inclitus,
Mundi cavit fastigia,
Et carnis molles habitus.

Ab ipso sacro pneumate
Affatim illustratus est,
Et presulatus scemate
A Petro ordinatus est.

Cujus jussu almifico,
Turonis petit ocius,
Que instinctu demonico
Frendebat gens actrocius.

Hujus annue precibus,
Rex regum Xriste Domine,
Ut exuti torporibus
Tuo fruamur lumine.
Amen.

et au verso du même feuillet la leçon suivante : « Prima lectio. Hic itaque Gatianus evangelista noster ac primus pontifex Turonorum de septuaginta duobus discipulis Domini, pro ut diximus, unus a primis fere annis secutus est Xristum, et quem carne velatum juvenem miracula facientem videre meruit, et Dei filium esse credidit. Responsorium. Gloriosus Dei confessor Gacianus, Jesu Christi discipulus, a primis fere annis secutus est Dominum, cene dominice particeps esse meruit, atque non modicum populum Turonorum ad veram divini cultus religionem [perduxit]. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges est parfaitement conservé. L'*Explicit* que nous lisons au fol. 316 : « Explicit anno Domini M° CCCC^{mo} XII° : quo miserabilis discensio fuit inter duces Aurelianensem et Burgundie... » justifie l'assertion de Jouan et D'Avanne, qui assignent la date 1412 à l'écriture de notre ms. : « Breviarium scriptum, anno 1412, in octavo. »

Vélin. Pet. Commencement du XVe siècle. — (Saint-Gatien, 91.)

147. 148.

Bréviaire, à l'usage de l'église métropolitaine de Tours, en deux volumes; le premier volume commence au Propre du Temps, par ces mots : « Hic incipit Breviarium secundum usum ecclesie metropolitane Turonensis. Sabbato in adventu ad vesperas. Capitulum. Prope est ut veniat tempus ejus et dies ejus non elongabuntur... » Ce ms. est écrit et orné avec le plus grand soin; nous allons signaler les endroits qui nous paraissent mériter une mention particulière.

Fol. 142 v°. « Resurrexit Dominus sicut dixit nobis. Alleluya. In illo tempore Maria Magdalene... » A côté de l'I du mot *In*, on voit une miniature dans laquelle est représentée la Résurrection de Jésus-Christ. Ce feuillet est richement orné, et à la partie inférieure, dans un bouquet de pensées, se trouve un écusson entouré d'une couronne d'épines, dans lequel le peintre a figuré en or, sur un fond d'azur, les initiales du propriétaire, deux B réunis l'un à l'autre par un lacs d'or. Au-dessous de l'écusson se déroule une banderole chargée d'une devise

dont on peut à peine déchiffrer ces mots : « HORS. AURAY. JOYE. »

Fol. 189 v°. Fête de la Pentecôte : « Dum complerentur dies Penthecostes... » Le D du mot *Dum*, renferme encore les deux B du propriétaire qui était *Bertrand Briçonnet*, comme nous le verrons plus bas.

Fol. 261. Calendrier complet, dont chaque mois commence par les vers indiquant les jours néfastes :

Prima dies mensis et septima truncat ut ensis.

On a marqué avec soin, dans ce calendrier, les saints et les fêtes propres à l'église de Tours : au 18 janvier, « Volusiani episcopi ; » au 27 janvier, « Juliani episcopi Cenomanensis ; » au 4 février, « Translatio sancti Lidorii ; » au 21 mars, « Benedicti abbatis ; » au 23 avril, « Georgii martiris ; » au 2 mai, « Translacio beati Gaciani ; » au 19 mai, « Yvonis confessoris ; » au 29 juin, « Petri et Pauli apostolorum ; » au 4 juillet, « Translatio S. Martini ; » au 18 juillet, « Arnulphi episcopi ; » au 28 juillet, « Ursi abbatis ; » au 4 août, « Eufroni episcopi ; » au 20 août, « Maximi confessoris ; » au 25 août, « Ludovici regis ; » au 13 septembre, « Lidorii episcopi et confessoris ; » au 19 septembre, « Eustochii episcopi ; » au 22 septembre, « Mauricii et sociorum ; » au 23 septembre, « Paterni confessoris ; » au 27 septembre, « Cosme et Damiani martirum ; » au 19 octobre, « Revelatio beati Gaciani ; » au 11 novembre, « Martini episcopi et confessoris ; » au 13 novembre, « Bricii episcopi et confessoris ; » au 17 novembre, « Gregorii episcopi et confessoris ; » au 13 décembre, « Reversio beati Martini ; » au 18 décembre, « Gaciani archiepiscopi Turonensis annuale ; » au 30 décembre, « Perpetui episcopi confessoris. »

Fol. 386 v°. Le premier volume se termine par une litanie où l'on voit encore figurer les saints évêques de l'église de Tours : « Sancte Gaciare, sancte Martine, sancte Lidori, sancte Brici... Ora pro nobis. »

Fol. 1. Le second volume commence, au Commun des saints, par : « Incipit Commune unius apostoli seu plurimorum. » Ce feuillet est entouré d'une bordure ornée de fleurs, de fruits et d'animaux.

Fol. 35. Propre des saints : « Incipit ordinarium sanctorum. In illo tempore stabat Johannes... » Ce feuillet est encadré dans de riches ornements d'une fraîcheur et d'une légèreté remarquables.

Fol. 53 v°. Office de saint Gatien : « De sancto Gaciano : Beate Xristi confessor, Gaciane, ecce nomen tuum fulget per secula... » Suivent l'hymne : « Hympnum fideles populi... » et des leçons différentes de celles que nous avons publiées.

Fol. 71 v°. Office de saint Perpet, archevêque de Tours : « Perpetui archiepiscopi Turonensis totum... »

Fol. 77. Office de saint Hilaire : « De sancto Hylario. Lectio prima : Hilarius Pictavensis urbis episcopus... »

Fol. 96 v°. Office de saint Julien, évêque du Mans : « Juliani episcopi Cenomanensis episcopi lectio prima... »

Fol. 136 v°. Exception des reliques de saint Maurice : « In exceptione reliquiarum sancti Maurici... » Cinquième leçon : « Lectio v : Turonici igitur semet ipsos... »

Fol. 143. Office de saint Barnabé : « Lectio prima : Barnabas cum Paulo in gentibus... »

Fol. 166 v°. Translation de saint Martin : « Translacio sancti Martini... »

Fol. 167. Saint Perpet : « Lectio prima... Beatus Perpetuus istius Turonice ecclesie sedis... »

Fol. 171. Saint Arnoul, archevêque de Tours : « Lectio prima : Beatus Arnulphus archiepiscopus Turonensis... »

Fol. 189. Saint Ours : « Ursus abbas Caturcine urbis incola fuit de quo egressus loco virtutum (*sic*) Bituricum terminum est ingressus, fundatisque illic multis monasteriis, Turonicis territorium est ingressus... »

Fol. 193 v°. Saint Eufrone, archevêque de Tours : « Eufronii archiepiscopi Turonensis... »

Fol. 230 v°. Saint Lidoire, archevêque de Tours : « Lidorii archiepiscopi Turonensis... Secundo anno imperii Constantis primo Lidorius ordinatus episcopus... »

Fol. 239. Martyre de saint Maurice et de la légion thébéenne : « Lectio prima. Temporibus Dyocleciani romane rei publice principis... »

Fol. 286. Saint Martin, archevêque de Tours : « Martini archiepiscopi Turonensis. Hymnus : Rex Xriste tu mirificas Martinum presulem... »

Fol. 295. Saint Brice, archevêque de Tours : « Bricii archiepiscopi Turonensis. Sanctus Bricius satisfaciens populo... »

Fol. 297 v°. Saint Grégoire, évêque de Tours : « Gregorii Turonensis episcopi. Lectio prima : Anno c° LX XIJ° post transitum Domini... huic cum omni electione Gregorius in episcopali cathedra successit... »

Le second volume se termine par ces mots de l'office de la sainte Vierge : « In tercio nocturno, de beata Maria... Ad societatem cunctorum supernorum perducat nos regina celorum. Amen. »

Suivent sept feuillets, paraissant écrits par une main différente, commençant par : « Servicium Visitationis beate Marie... » et finissant par : « ... Maria utrumque refert in gloriam conditoris. Psalmus : Magnificat. »

Les deux volumes de ce bréviaire sont écrits sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur ornées de dessins sur fond d'or et d'azur. Sur une des gardes du commencement du premier volume, on lit la note suivante : « Le premier jour d'aoust mil IIII^c IIII^xx XIIII, maistre Bertrand Briçonnet, prebstre, donna et bailla à l'eglise de Tours ce present breviaire pour servir à l'usaige de la dicte eglise. Priez Dieu pour luy et pour l'escripvain qui a escript ce present livre. Amen. » Et sur la dernière garde du second volume : « Je suis de l'eglise sainct Gatian de Tours. »

Ces deux notes sont de l'époque du ms., dont la conservation est parfaite.

Vélin. Pet. Fin du xve siècle. — (Saint-Gatien, 88.)

149.

Bréviaire à l'usage de Saint-Martin de Tours, commençant par : « Incipit Breviarium secundum usum ecclesie beati Martini Turonensis, a sabbato ante adventum Domini usque ad Trinitatem. Sabbato primo ad vesperas antiphona super Psalmos... » et finissant à la fête de tous les Saints, par : « De omnibus sanctis : Omnes sancti Dei quorum nomina habentur scripta in libro vite, intercedite... »

Ce ms. ne contient pas de calendrier, les hymnes, les antiennes et les répons sont notés en plain-chant. Nous allons signaler les miniatures curieuses qu'il renferme :

Fol. 1. « Prope est ut veniat tempus ejus, et dies ejus non elongabuntur... » Le P du mot *Prope*, renferme une miniature représentant le songe du prophète Isaïe.

Fol. 2 v°. « Ysaie capitulo primo, lectio prima : Visio Ysaye prophete... » Le V du mot *Visio*, renferme une miniature représentant le prophète Isaïe.

Fol. 72. « Primo tempore alleviata est terra Zabulon... » Le P du mot *Primo*, représente la naissance du Christ, le jour de Noël. Dans les ornements, qui entourent la page, le miniaturiste a peint les Anges annonçant aux bergers la venue du Messie.

Fol. 125 v°. « Lectio prima : Paulus servus Xristi... » Le P du mot *Paulus*, représente saint Paul.

Fol. 213 v°. « Lectio prima : Portabat Rebecca... » Le P du mot *Portabat*, renferme une miniature représentant Isaac qui bénit Jacob.

Fol. 252. « Magnum Iheremie sanctissimi meritum... » L'M du mot *Magnum*, renferme trois personnages dont un est scié par les deux autres.

Fol. 264. « Psalmi vicesimi primi... » Le P du mot *Psalmi*, renferme une miniature représentant Notre-Seigneur sur un âne, faisant son entrée solennelle dans la ville de Jérusalem.

Fol. 300 v°. « Angelus Domini descendit de celo... » L'A du mot *Angelus*, renferme une

miniature représentant le tombeau du Christ, l'ange et les saintes femmes. Dans les ornements qui entourent la page, l'artiste a représenté l'apparition du Christ à Marie-Madeleine, après sa résurrection.

Fol. 389 v°. « Nicholaus itaque ex illustri prole pia ortus... » L'N du mot *Nicholaus*, renferme une miniature représentant saint Nicolas, avec trois enfants dans une cuve ressuscités par lui. Des ornements avec personnages, entourent la page.

Fol. 398. « Beata et gloriosa semper, virgo Maria... » Le B du mot *Beata*, renferme une miniature représentant saint Joseph et la Vierge.

Fol. 402. A la Réversion de saint Martin : « In reversione Beati Martini... » on lit l'hymne suivante notée : « Martine, presul optime, etc... » mais dont le texte est moins complet qu'au n° 150.

Fol. 403. Antienne notée : « Martinus adhuc cathecuminus... »

Fol. 404. Répons noté : « Sancte Martine, Xristi confessor... »

Fol. 407. Antienne notée : « Martine misit nos Dominus tibi... »

Fol. 409. Antienne notée : « Beatus Martinus dixit... Orante sancto Martino apparuit ei Angelus... »

Fol. 411. Leçons de saint Gatien : « De sancto Gaciano : Lectio prima. Quadam autem die dum beatus Gatianus Turonensis... » Lectio secunda : « Apparensque ei Dominus Jesus Christus in illa forma qua eum in terris cognoverat... » Voyez pour les leçons qui suivent, le Bréviaire à l'usage de l'Église de Tours, n° 146.

Fol. 441. Six antiennes notées, dont la première commence par : « Beate Xristi confessor, Martine, ecce nomen tuum fulget per secula. »

Fol. 482. Présentation de Notre-Seigneur au Temple : « Lectio prima : Exultent... » L'E du mot *Exultent* renferme quatre personnages peints sur fond d'or, parmi lesquels on reconnaît la Vierge présentant Jésus au vieillard Siméon.

Ce ms., écrit sur deux colonnes, a beaucoup souffert du temps et de la main des hommes. Les fol. 1, 2, 125, 213, 225 et 252 sont grossièrement raccommodés; entre les fol. 550 et 573 on a intercallé vingt-quatre feuillets blancs, probablement pour remplacer ceux qui manquaient ; la partie comprise entre les fol. 573 et 592 est presque effacée par un fréquent usage.

On voit écrit sur les plats de la reliure : « Gatianus de Galliczon præcentor an. 1701... » qui indiquent que ce bréviaire a été possédé par ce même dignitaire de Saint-Martin de Tours, dont nous allons avoir à parler à la fin de la notice du numéro suivant. Il émet l'opinion, dans une note en marge du premier feuillet, que ce bréviaire a été écrit avant la translation du chef de saint Martin, faite en 1323.

Vélin. Pet. XIV° siècle. — (Saint-Martin, 166.)

150.

Bréviaire à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours, commençant (fol. 49) par : « Incipit ordo Breviarii secundum usum ecclesie beatissimi Martini Turonensis... » et finissant (fol. 634 v°) par : « Sequitur breve de beato Martino super ebdomadam... ad IX : cap. Orante... » Le reste manque.

Nous allons décrire ce ms., en suivant l'ordre dans lequel il a été relié.

Fol. 1. Règles à suivre pour l'ordre des fêtes mobiles, suivant le jour où tombe Pâques, du vingt-deux mars au vingt-six avril, commençant par : « Prima regula. Pascha XXII marcii. Littera dominicalis D. Si dies pasche XXII marcii evenit, Adventus Domini... » et finissant par ces mots de la trente-sixième règle : « ... XXXVI regula que de cetero per omnia insequenda est. Et sic est finis regularum. »

Fol. 37. Calendrier complet dans lequel nous trouvons les fêtes suivantes particulières à la Touraine.

Fol. 41. Le deux mai, Translation de saint Gatien : « Translacio sancti Gatiani episcopi, duplex... » et le douze mai, Subvention de saint Martin : « Subvencio beati Martini, duplex. V candelabri. »

Fol. 42 v°. Le vingt-deux juin, Translation

de saint Brice : « Translacio beati Bricii. IX lectiones. III cand. »

Fol. 43. Le quatre juillet, Translation de saint Martin : « Translacio beati Martini, duplex. VII cand. octava... » et le onze juillet, Octave de saint Martin : « Octava beati Martini, duplex. V cand. »

Fol. 44. Le quatre août, saint Eufrone : « Eufronii episcopi et confessoris, duplex. III cand... » et le vingt août, saint Mexme : Maximi confessoris non episcopi, IX lectiones. I cand. »

Fol. 45 v°. Le dix-neuf septembre, saint Eustoche : « Eustochii episcopi et confessoris, duplex. III cand. »

Fol 46. Le onze octobre, saint Venant : « Venancii abbatis, duplex... » et le vingt-quatre octobre, saint Senoch : « Senoch abbatis. III lectiones.... » et, le vingt-cinq octobre, saint Épain : « Spani martyris, duplex. III cand. »

Fol. 47. Le sept novembre, saint Bauld : « Baldi episcopi et confessoris, III lectiones... » le onze novembre, mort de saint Martin : « Transitus beati Martini, duplex. VII cand. Octava. » le treize novembre, saint Brice : « Brici episcopi et confessoris, duplex. V cand... » et le dix-sept novembre, saint Grégoire de Tours : « Gregorii Turonensis episcopi, duplex. III cand. »

Fol. 48. Le premier décembre, Translation du chef de saint Martin : « Translacio capitis beati Martini, duplex, V cand... » le treize décembre, reversion de saint Martin : « Reversio beati Martini, duplex. V cand... » le dix-huit décembre, saint Gatien : « Gaciani episcopi et confessoris, duplex. III cand... » et enfin le trente décembre, saint Perpet : « Perpetui episcopi et confessoris, duplex. V cand. »

Fol. 49. Propre du Temps, commençant à l'Avent et précédé de la rubrique citée ci-dessus : « Incipit ordo Breviarii... »

Plus loin l'ordre des cahiers a été interverti, de telle sorte qu'il est difficile de retrouver l'ordre du Propre des saints ; nous le donnons tel qu'il se présente.

Fol. 335 v°. Office de saint Venant, dont les neuf leçons sont tirées de Grégoire de Tours (*Vitæ Patrum,* ch. XVI), avec des additions et des changements : « Venancii abbatis oratio : Deus qui tibi digne servi... »

Fol. 339. Office de saint Épain, contenant une vie inédite de sainte Maure et de ses enfants, commençant par : « Spani martyris oratio : Adesto, Domine... Tempore quo beatus Martinus, egregius Xristi presul, ecclesie Turonice presidens, universum orbem radiis illustrabat, erat quedam matrona nomine Maura... » finissant par ces mots de la huitième leçon : « ... ad ultimum crucis patibulo mori. »

Fol. 375. Fête de la Subvention de saint Martin, le douze mai, contenant une hymne, commençant par : « Subvencio beati Martini... Gaudium mundi, Christe, lux. »

Fol. 397. Pour la veille et le jour de saint Martin d'été, trois et quatre juillet, on lit l'hymne : « Bellator armis inclitus Martinus... » et celle de : « Christe, rex noster, pia lux salusque... »

Fol. 398. Leçons de Sulpice Sévère « Lectio prima : Igitur Martinus Sabarie Pannoniarum oppido... »

Fol. 400. Prose, commençant ainsi : « Prosa : Exultemus et letemur Martini solennio... »

Fol. 401. Hymne de saint Martin que nous ne savons pas avoir été imprimée :

Martine, presul optime,
Salus nostra, tu, omnium
Fusis precamur vocibus,
Ostende nobis veniam.

Ovile, sancte, nos tuum
Sumus, quod hinc in ethera
Leva precantes quesumus
Summis adherens cetibus.

Dum hic manemus seculo,
Vite trahentes tenebras,
Per te rogamus jugiter
Lapsus vitare pessimos.

Sit Trinitati gloria,
Martinus ut confessus est
Cujus fidem per opera
In nos et ipse roboret. — Amen.

Fol. 402 v°. Leçons tirées de Grégoire de Tours, sur la translation du corps de saint Martin au lieu où il est enterré dans sa basilique, commençant par : « Opere precium est etiam illud inserere... »

Fol. 471. Pour la vigile et fête de saint Martin d'hiver, on trouve l'hymne suivante : « In laude Martini, Deus, Te laudat, omnis grex tuus... »

Fol. 472. Récit de la mort de saint Martin et plusieurs leçons : « Martinus igitur obitum suum... »

Fol. 476 v°. Fête de saint Brice : « Bricii episcopi et confessoris... » Neuf leçons contenant la légende historique dont a été tiré « Le Romant de la belle Helayne de Constantinople, mère de sainct Martin de Tours en Touraine et de sainct Brice, son frère, » imprimé à Lyon en 1528 pour Olivier Arnoullet, et dont la Bibliothèque de Tours possède une réimpression de 1586, Paris, Nicolas Bonfons.

La première leçon, commence par : « Fuit vir venerabilis qui, defuncta uxore sua, filiam unicam quam habebat pulcherrimam... » la neuvième leçon, finit par : « Vinculis carnis absolutus talentum sibi creditum Domino suo duplicatum reportavit. »

Fol. 482. Fête de saint Grégoire de Tours, neuf leçons, dont la première commence par : « Sanctus Gregorius celtico Galliarum... »

Fol. 557 v°. Fête de saint Mexme, dont les neuf leçons sont tirées de Grégoire de Tours (*De Gloria confessorum*, cap. XXII) et de sa vie inédite, lorsque saint Mexme est retiré de la Vienne par les prières de saint Martin. Première leçon : « Fuit quondam vir valde religiosus... nomine Maximus... »

Fol. 582. La Réversion de saint Martin, au treize décembre, a pour hymnes : « Martine, presul optime... » et « Christe, rex noster... » les neuf leçons sont tirées du traité de la Réversion attribué à saint Odon.

Enfin, le dix-huit décembre, fête de saint Gatien. Nous copions sa légende en neuf leçons, que nous n'avons encore trouvée dans aucun autre manuscrit.

Fol. 587. — LECT. I. Catholica mater ecclesia, ubique terrarum longe lateque diffusa ad instructionem et informacionem necnon et consolacionem fidelium filiorum, actus et vitam patrum precedentium proponere non desistit, in quibus, tamquam speculis speciosis, politis et ab omni labe seu contagio viciorum extersis, suas inspicientes maculas detergant et sinceram eorum vitam pro viribus studeant imitari.

LECT. II. Ipsi etiam sancti patres quasi radiancia sydera firmamentum ecclesie illuminant et exornant, lucetque lux eorum coram hominibus unde glorificatur Deus. Inter hec sydera speciosa, beatus antistes et primus Turonorum Gacianus apostolus, quasi refulgens lucifer, tenebras infidelitatis expellens gloriosas, enituit, et ortum surgentis aurore, nove videlicet inicia fidei, Turonicis nunciavit.

LECT. III. Hic beatissimus Gacianus a presule sedis apostolice veritatis predicator electus et Turonum pontifex ordinatus, cum ceteris participibus suis et regni celestis coheredibus, in Gallias adventavit.

Fol. 587 v°.— LECT. IV. Qui juxta sui nominis interpretationem spiritualibus armis accinctus, indutus loricam justicie et galeam salutis, sed et scutum fidei anteponens gladio spiritus, quod est verbum Dei, viriliter pugnaturus, vexillum crucis vivifice menibus Turonice civitatis invexit.

LECT. V. Que urbs metropolis regni inter civitates insignis nobilium numerositate pollebat et innumerabili plebium frequentabatur accessu. Quippe que erat fluviorum jocunditate mirabilis, nemorum amenitate laudabilis, vineis uberrima, salubris aere, fecunda terris, et quasi quedam paradisus voluptatis, omnibus exuberabat diviciis et deliciis affluebat.

LECT. VI. Sed quia plerumque exuberancia temporalium rerum dissolucionem corporum et cordum operatur, populus ille diversis electus sceleribus per tramitem mortis incedens, quasi

equus indomitus, freno timoris excusso, ad sue dampnacionis baratrum totus ferebatur in preceps.

Lect. vii. Ad hanc igitur urbem pius athleta Domini Gacianus accedens, et evaginato sancte predicacionis gladio, pie conversacionis et incomparabilis vite dextera in exercitum dyaboli consurgit intrepidus, et de ipsis draconis faucibus conatur eripere quos pio Christi collegio valeat sociare.

Fol. 588. — Lect. viii. Augebatur cotidie fidelium multitudo et christiani nominis odor suavissimus longe lateque spirabat, ita quod cum magna leticia ydola destruebant, que paulo in ante cum summa veneracione coluerant. Lugebat porcio confusa dyaboli et se dolebat exclusam, illa ydolatrie nefanda iniquitas, unde quam plures contra beatum virum excitabantur sediciones et prelia, quod prius Dominus fieri permittebat ut miles ejus superviveret in bello, donec triumphato seculo feliciter ad victoriam perveniret.

Lect. ix. Cujus transitum divina clementia hoc ordine legitur decorasse. Dum quadam die vir sanctus, longuo jam pressus senio, toto jacet corpore fatigatus, repente sopor tenuis se per ejus membra diffudit. Apparensque ei dominus Jesus Christus in illa forma qua eum in terris cognoverat, excitavit eum et sacrosancto sui corporis viatico beatum ejus transitum premuniens, ipsum dulciter consolatus est dicens: « Ne « timeas, care mi, statim in celesti gloria cum « tuis coheredibus et paradisi civibus eris coro- « nandus. » Hiis dictis, divinum responsum comes egritudo secuta est, et, ingravescente morbi molestia, septima die reddidit beatam animam, et, ut prediximus, in pace quievit. »

Ce ms., bien conservé, est écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, dont quelques-unes sont ornées sur fond d'or; parmi celles-ci, nous citerons la lettre P du mot *Prope* (fol. 49), contenant un écu ainsi armorié : *d'argent au pommier de sinople chargé de pommes de gueule*. La même lettre, ornée des mêmes armes, se retrouve au fol. 80.

Vers 1701, l'abbé Gatien de Galliczon, préchantre de l'église de Saint-Martin de Tours, écrivit sur la première garde du volume, quelques notes dans lesquelles il avance que notre ms. avait alors de trois à quatre cents ans d'antiquité : « Breviarium beati Martini scriptum annos circiter trecentos et longe amplius, seu fere annorum quadringentorum... » Cependant, ajoute-t-il, Monsnyer place à l'an 1407 le statut du chapitre qui met la fête de la Toussaint au nombre des fêtes à sept chandeliers, telle qu'on la trouve dans le calendrier de ce bréviaire : « Tamen Monsnerius noster refert ad an. 1407 decretum capituli pro solemnitate festi Omnium Sanctorum qualis occurit in calendario hujusce Breviarii. » Notre ms., d'après Monsnyer, serait donc au plus tôt du commencement du xve siècle.

Vélin. Pet. — (Saint-Martin, 202.)

151.

Bréviaire à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours, commençant par : « Hic incipit Breviarium ad usum ecclesie beatissimi Martini Turonensis archiepiscopi. Et primo in vigilia Adventus, ad vesperas. Cap. Prope est ut veniat tempus ejus et dies... » finissant par : « Incipit breve de beata Maria... Psalmus. Fundamenta. Versus. Diffusa est gratia... » Suit une partie de l'Office de la Vierge, écrite d'une manière différente, commençant (fol. 530) par : « Missus est ergo angelus Gabriel... » et finissant (fol. 543) par ces mots : « vera beatitudo clara lux et sempiterna leticia. Amen. Deo gratias. »

Le ms. commence par un calendrier complet où sont indiqués tous les saints particuliers à la Touraine, comme au n° 146.

Ce calendrier, et le reste du bréviaire sont ornés avec un goût exquis; on remarque aux folios 15, 41, 112, 131, 139, 144, 148, 177, 192, 214, 222, 230, 241, 250, 261, 269, 271, 272, 281, 291, 333, 343, 363, 430 et 498, des lettres initiales sur fond d'or et d'azur, renfermant des fleurs peintes avec une fraîcheur

de coloris toute particulière ; l'artiste a prodigué, dans les ornements qui entourent ces pages, les oiseaux aux riches couleurs et les animaux aux formes les plus fantastiques.

Fol. 302. Réversion de saint Martin : « In reversione beati Martini... hymnus : Presul optime... » comme au n° précédent. Nous devons ajouter que la dernière strophe : « Sit Trinitati gloria... » par laquelle nous l'avons terminée, est empruntée à ce ms. 151, le seul où elle se trouve.

Suivent neuf leçons commençant par : « Cum civitas Cenomanensium capta esset... » et finissant par : « ... Majoris Monasterii et illius in qua quiescit. » Enfin l'Office de saint Martin se termine (fol. 305 v°) par cette antienne : « Hic Martinus electus Dei pontifex cui Deus... » dont les derniers mots sont : « ... mortuorum suscitator magnificus. »

L'Office de saint Gatien suit immédiatement après : « Gaciani episcopi et confessoris. »

Fol. 306. Au 18 décembre, jour de la fête de saint Gatien, on trouve des leçons dont voici les *Incipit* et les *Explicit* :

« I. — Catholica mater ecclesia... non desistit. II. — In quibus tanquam... studeant imitari. III. — Ipsi etiam sancti... glorificatur Deus. IV. — Inter hec sydera... Turonicis nunciavit. V. — Hic beatissimus Gacianus... in Gallias adventavit. VI. — Qui juxta sui nominis... civitatis invexit. VII. — Que urbs metropolis... frequentabatur accessu. VIII. — Quippe que erat... deliciis affluebat. IX. — Sed quia plerumque... ferebatur in preceps. »

Pour la fête de sa Translation, 2 mai, on trouve (fol. 351) les leçons du Tome I des n°s 147-148.

« I. — Migravit autem a seculo... Dives nomen accepit. II. — Post vero multa... devote repositum. III. — Hunc locum predictus... suppliciter adoravit. IV. — Contigit autem quadam... sibi tribui postularet. V. — Tunc repente de locello... obsecro ut benedicas. VI. — O civium celestium... magnalia redemptoris. VII. — Miles jam emeritus... refovet et solatur. VIII. — Postulabat sibi benedictionem... proximo coronandum. IX. — Verum cum vox... ex ossibus sancti Gaciani. »

Sur la première garde du volume, on lit ces lignes qui nous indiquent les noms de deux anciens possesseurs : « Ce brevière m'a été donné par monsieur de Saint Gourgon, chanoyne de l'église de Monseigneur Sainct Martin, le cinquiesme de Juin mil cinq centz quatre vingtz et quatre... » Signé : « C. DE MORVILLIERS. »

Ce bréviaire, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales d'or sur des fonds de différentes couleurs, serait parfaitement conservé, si l'on n'avait pas coupé la moitié du fol. 192 ; ancienne couverture en bois avec fermoirs en mauvais état.

Vélin. Pet. Fin du xve siècle. — (Saint-Martin, 169.)

152.

Bréviaire à l'usage de l'église de Saint-Côme, près Tours, commençant par : « Incipit Breviarium secundum usum sanctorum Cosme et Damiani, ordinis sancti Augustini, prope Turonis. Et primo sabbato in vigilia Adventus Domini ad vesperas... » et finissant au Commun des vierges et martyres, par ces mots d'une oraison incomplète : « Deus qui nos hodie sanctarum virginum martyrum annua solemnia... » Le reste manque.

Le prieuré de Saint-Côme, qui fut longtemps desservi par des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, dépendait du chapitre de Saint-Martin ; aussi trouvons-nous dans ce bréviaire un grand nombre d'hymnes en l'honneur de saint Martin. Le volume est écrit avec soin, nous y avons fait les remarques suivantes :

Fol. 1 v°. « Visio Ysaie. » Le V du mot *Visio*, renferme des ornements sur fond d'or ; une partie de cette page est entourée de fleurs de différentes couleurs.

Fol. 217. « Incipit Psalterium secundum usum Cosme et Damiani. Primo... » Le P du mot *Primo* et le B du mot *Beatus*, qui se trouvent plus loin, sont ornés de fleurs ainsi que le reste de la page.

Fol. 323 v°. A la Réversion de saint Martin, on trouve les hymnes et les leçons suivantes : « In Reversione sancti Martini : Martine presul optime... » et plus loin : « Venite Xriste... »

Fol. 324 v°. Leçon II : « Unde et beatissimum Martinum... » Leçon III : « Igitur iste beatissimus vir paganis parentibus... »

Fol. 326 v°. Hymnes sur saint Martin : « Gaudium mundi... » — « Martine par apostolis festum colentes... » et enfin : « Martine jam consul... »

Fol. 327 v°. Fête de saint Gatien : « Oratio : Deus qui nos beati confessoris tui atque pontificis Gaciani... »

Fol. 486. Commun des Saints : « Incipit commune sanctorum ad usum sanctorum Cosme et Damiani... » Lettres ornées.

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres et initiales de couleurs, est parfaitement conservé; on remarque sur la première garde des notes écrites de la même main qui traça celles dont nous avons parlé à la fin de la notice du n° 150.

Vélin. Pet. Fin du XVe siècle. — (Saint-Martin, 168.)

153.

Bréviaire à l'usage de l'abbaye de Marmoutier, avec l'office noté des principaux saints qui y étaient honorés, commençant par ces mots des cantiques qui se chantaient au troisième Nocturne dans l'ordre de Saint-Benoit : « Vos sancti Domini vocabunt ministri Dei... » et finissant par ceux-ci de l'office de saint Nicolas : « Confessor Dei Nicholaus... Erat enim valde compaciens et super afflictos pia gestans... » Le reste manque. Nous allons signaler les passages les plus intéressants de ce curieux manuscrit.

Fol. 2. Ordinaire de la Messe : « Per omnia secula seculorum... Vere dignum et justum est... » Le P du mot *Per*, contient une miniature représentant deux moines dont l'un lit la préface de la Messe. Sur le même feuillet se trouve une autre miniature représentant le prêtre au moment où il prononce ces mots du Canon de la Messe : « Te igitur, clementissime pater... »

Fol. 8. Office de saint Étienne : « In natali sancti Stephani... Tu principatum tenes in choro martirum... » Le T du mot *Tu*, renferme des ornements bizarres.

Fol. 130. Assomption de la sainte Vierge : « Hodie, fratres karissimi, gloriosa semper virgo Maria celos ascendit... » L'H du mot *Hodie*, renferme une miniature représentant la mort de la sainte Vierge et les apôtres assistant à son trépas.

Fol. 164. Office de saint Denis : « Preciosus igitur Dyonisius cum arcis Romane meniis sui auspice Xristo veniam intulit... » Le P du mot *Preciosus*, renferme une miniature représentant saint Denis, tenant à la main un objet qu'il bénit; deux personnages sont à genoux à ses pieds.

Fol. 179 v°. Office de saint Martin : « Lectio prima : Martinus obitum suum longe ante... » L'M du mot *Martinus*, contient une miniature représentant saint Martin partageant son manteau avec un pauvre. Le reste du feuillet est entouré d'ornements parmi lesquels on distingue un moine à genoux priant.

Suit l'office noté de saint Martin et les neuf leçons qui se terminent (fol. 184), par cette antienne notée : « O beatum virum cujus anima paradisum possidet... »

Fol. 185. Office de saint Brice : « Beato Bricio hec negante jussit afferri sibi infantem, dixit : Adjuro te per Deum ut vivum si ego te generavi coram cunctis et dicas. V. Respondens autem infans dixit beato Bricio : Non es tu vere pater meus. »

Fol. 200. Office de saint André : « Lectio prima. Proconsul Egeas Patras civitatem ingressus... » Le P du mot *Proconsul*, contient une miniature représentant le crucifiement de saint André.

Fol. 205 v°. Office de saint Nicolas : « Lectio prima : Nicholaus itaque ex illustri prole pia ortus... » L'N du mot *Nicholaus*, contient une miniature représentant saint Nicolas ressuscitant trois enfants sortant d'une cuve.

Fol. 213. Au dix-huit décembre, fête de saint Gatien, on trouve les leçons suivantes :

« In natali Sancti Gaciani. Lect. i. Ad sancti ac beatissimi istius patris nostri Gaciani, cujus hodie festa celebramus, laudes addidisse aliquid decerpisse est, cum siquidem virtutum ejus gratia non sermonibus exponenda sit sed sanctis operibus comprobanda.

« Lect. ii. Cum enim dicat scriptura : *Gloria patris est filius sapiens,* quante hujus sunt glorie qui tantorum filiorum sapientia et devotione letatur. In Xristo enim Jesu per evangelium ipse nos genuit.

« Lect. iii. Anno enim imperii Decii primo primus est a Romane sedis antistite huic Turonice civitati transmissus episcopus.

« Lect. iv. In qua urbe multitudo paganorum ydolatriis dedita commorabatur, de quibus nonnullos predicatione converti fecit ad Dominum.

« Lect. v. Sed interdum occultabat se ob impugnationem potentum, eo quod sepius cum injuriis et contumeliis, cum repererant, affecissent ac per criptas et latibula cum paucis Christianis, ut diximus, per eumdem conversis, misteria sollempnitatis diei dominici clanculo celebrabat.

« Lect. vi. In hac ergo urbe sub tali devotione, ut ferunt, annos quinquaginta commoratus, obiit in pace et sepultus est in ipsius vici cymiterio quod erat Christianorum.

« Lect. vii. Quicquid igitur in hac sancta plebe potest esse virtutis et gracie, de hoc quasi fonte lucidissimo omnium rivulorum puritas emanavit.

« Lect. viii. Etenim quia castitatis pollebat vigore, [at] que abstinentie gloriabatur angustiis, qui blandimentis erat predictus lenitatis, omnium civium in Deum provocavit affectum. »

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, a appartenu à un religieux de Marmoutier, nommé frère Ambroise Renault, qui a écrit plusieurs fois son nom dans le volume, notamment aux fol. 102 et 103, où se trouve l'office noté de saint Benoît. Le volume a beaucoup souffert du temps ; les feuillets du commencement et de la fin sont déchirés et rongés ; cependant le texte est encore très-lisible. Les offices sont tous notés très-nettement et les portées sur lesquelles sont les notes du plain-chant sont tracées à l'encre rouge et quelques-unes à l'encre verte. Des feuillets ont été arrachés avant le feuillet depuis numéroté un et après le feuillet deux cent cinquante ; la moitié du feuillet cent soixante-dix est enlevée. Sur la première garde, Dom Martène a écrit cette note : « Breviarium cui præmittitur Canon missæ et missa pro defunctis. »

Vélin. Pet. xiii° siècle. — (Marmoutier, 31.)

154.

Bréviaire à l'usage du diocèse de Limoges, commençant par un psautier, dont voici les premiers mots : « Beatus vir qui non abiit... » Le psautier est précédé d'un calendrier, incomplet des mois de mai, juin, juillet et août, qui est tellement usé qu'on peut à peine en lire quelques mots. Au fol. 61, commence le Propre du Temps, au premier dimanche de l'Avent, en ces termes : « Incipit dominicale secundum usum Lemovicensis diocesis. Adventus Domini semper celebratur... Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David germen justum... »

Ce bréviaire finit au Commun de plusieurs vierges, par ces mots : « Neque enim in illo regno beatitudinis in quo pax summa est inveniri scandala nulla poterunt que colligantur... » Les remarques suivantes ne nous permettent pas de douter que notre ms. n'ait été fait pour l'église de Limoges.

Fol. 52 v°. Litanies dans lesquelles on retrouve le nom de saint Martial, patron de Limoges : « Sancte Martialis, ora pro nobis. »

Fol. 249. Apparition de Notre-Seigneur à

saint Martial : « In aparicione sancti Martialis : ... oras erat solito beatissimus Martialis et ecce apparuit ei Dominus Jhesus Xristus... »

Fol. 260. Fête de saint Martial : « In festo sancti Martialis... Venerandum beatissimi patroni nostri dompni... Martialis excipientes sollempnitatem devotissime celebremus... » Suivent les neuf leçons.

Fol. 328. Translation de saint Martial : « In translacione sancti Martialis lectio prima... »

Fol. 341 v°. Leçon sur saint Martin : « Igitur Martinus Sabarie Pannoniarum oppido oriundus fuit... »

Fol. 391. Enfin le ms. finit par un fragment d'office presque illisible écrit postérieurement.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, contient des ornements et des lettres d'or sur fond d'azur aux fol. 5 et 61. Entre les fol. 102 et 103, on voit la trace d'un fol. coupé. Sauf les dégradations ci-dessus signalées, la conservation est assez bonne.

Vélin. Pet. xve siècle. — (N° 20 ancien.)

155.

Recueil de prières, dont la plupart sont tirées du Bréviaire. Il commence par des observations sur les offices des morts qu'on célébrait dans la maison à l'usage de laquelle était ce manuscrit : « Officium defunctorum. Singulis annis facimus tria defunctorum officia. Primum pro benefactoribus... » Il finit par : « Spera in Deo quia adhuc confitebor illi : salutare vultus Deus meus antiphona. Co... » Le reste manque.

Au fol. 9 v°, il est question des anniversaires du cardinal Talleyrand de Périgord (mort en 1364), de la reine Jeanne (morte le 4 mars 1371, nouveau style), et de son mari Charles IV : « Circa festum sancti Anthonii inchoatur tricenarium pro domino Thalairando cardinali Petragoricensi... Item pro domina Johanna regina Francie et pro domino Karolo, viro suo, ac liberis eorum fit aliud tricenarium circa initium marcii... Item pro domino Amblardo fit aliud tricenarium annuatim circa festum beati Marci... »

Nous avons à nous demander quelle était la maison à l'usage de laquelle ce ms. servait. Nous sommes porté à penser que c'était un couvent de chartreux et que ce pouvait être celui du Liget. Nos raisons, pour l'adoption de cette hypothèse, les voici : Le cardinal Talleyrand avait fondé en particulier la Chartreuse de Vauclaire, en Périgord, et, par son testament, il était devenu le bienfaiteur de l'ordre tout entier, car, tout en y insérant un legs de dix mille écus d'or pour cette maison spécialement, il avait laissé le prieur de la Grande-Chartreuse complétement libre d'en faire bénéficier l'ordre de Saint-Bruno et ses divers établissements. (Dom Martène, *Thesaurus anecdotorum,* I, 1468.) — La reine Jeanne, femme de Charles le Bel, allait parfois visiter les Chartreux et apprêter leurs repas, de là une vénération profonde des établissements de l'ordre pour elle, plus explicable encore de la part des religieux d'une chartreuse de Touraine pour la souveraine qui, en 1323, avait fait don à l'église Saint-Martin de Tours d'un reliquaire d'or en forme de buste, du poids de cinquante-et-un marcs dix onces, pour y placer le chef du saint. (Gervaise, *La Vie de saint Martin,* in-4°, 326.) Au folio 72 du manuscrit figurent l'office et les hymnes en l'honneur de saint Martin, dont le nom se trouve également compris avec celui de saint Bruno, dans les litanies, folio 210. — Quant au troisième personnage dont l'anniversaire était célébré, Amblard, nous ne savons quel il peut être, car nous ne trouvons de ce nom que le premier abbé de Preuilly, installé en l'an 1008, c'est-à-dire près de 170 ans avant la fondation du Liget et fort antérieurement à la naissance même de saint Bruno.

Écriture à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur. Ce volume est assez bien conservé, quoiqu'il soit sali par un fréquent usage, aux parties marquées par des sinets marginaux.

Vélin. Pet. xve siècle.

156.

Légendaire à l'usage de l'église de Tours, commençant par la vie de saint Arnoul, archevêque de Tours : « Vita sancti Arnulphi. Lectio prima. Aggrediamur fratres karissimi, divine vocationis sanctissimam conversationem beati Arnulphi... » et finissant par ces mots de la neuvième leçon sur saint Antoine : « ... Spiritum Domino reddidit refertum virtutibus innumeris. »

Le premier feuillet commence par une table qui nous donne le nom des saints dont il est question dans le volume : « Sequitur tabula legendarum que continentur in isto libro :

Fol. 1. De vita sancti Arnulphi.
Fol. 4. De vita beate Anne.
Fol. 8. De beata Martha.
Fol. 12. De beato Eufronio.
Fol. 12. De beato Ludovico.
Fol. 13 v°. De beato Augustino.
Fol. 15. De translatione sancti Lidorii.
Fol. 16. De sancto Eustochio.
Fol. 16. De vita sancti Hieronimi.
Fol. 19. De legenda sancti Geraldi.
Fol. 21. Legenda in festo revelationis beati Michaelis in monte Tuba.
Fol. 23. De revelatione beati Gaciani.
Fol. 24. De sancto Martino.
Fol. 27. Infra oct. omnium sanctorum.
Fol. 30. De sancto Baldo.
Fol. 32. In dedicatione omnium sanctorum.
Fol. 33. De vita beati Florentini.
Fol. 37. De conceptione beate Marie.
Fol. 39. De festo beati Gaciani.
Fol. 44. Alia legenda de beato Gaciano.
Fol. 46. De sancto Perpetuo.
Fol. 48. De sancta Emerenciana.
Fol. 48. De Agnete secundo.
Fol. 49. De sancto Mathea apostolo.
Fol. 50. Sancti Auberti episcopi.
Fol. 52. De vita sancti Ambrosii episcopi.
Fol. 54. De sancto Georgio martire.
Fol. 55. De sancto Marco evangelista.
Fol. 57. De sancto Eutropio.
Fol. 59. De translatione beati Gaciani.
Fol. 60. De miraculis beati Gaciani.
Fol. 63. Item de sancto Gaciano.
Fol. 67. De translatione beati Nicolai.
Fol. 69. De legenda beati Yvonis.
Fol. 71. De vita sancti Barnabe apostoli.
Fol. 72. De sancto Eligio episcopo.
Fol. 73. De sancto Marciale episcopo.
Fol. 74. De sancto Blasio episcopo.
Fol. 75. De beata Maria.
Fol. 77. De sancto Joseph.
Fol. 80. De legenda sancti Alexi.
Fol. 83. De sancto Antonio. »

Dans ce ms., la légende de saint Gatien est très-complète, nous indiquerons les endroits où il est question de ce premier évêque de Tours :

Fol. 23. Neuf leçons, dont la première commence par : « Migravit autem a seculo gloriosus confessor et pontifex Gacianus... » et la neuvième par : « Tibi igitur o pastor et primus piissime Gaciane sanctissime... »

Fol. 39 v°. A la fête de saint Gatien, la première leçon finit par : « Gloriosus Dei confessor Gacianus, Ihesu Xristi discipulus, a primis fere annis secutus Dominum, cene Dominice particeps esse meruit, atque non modicum populum Turonorum ad veram divini cultus religionem perduxit. » La neuvième leçon commence par : « Letemur igitur, dilectissimi, quod hodierna die Gacianus qui nobis olim legatus... »

Fol. 45. On trouve une curieuse description de la ville de Tours au XV[e] siècle : « Que urbs metropolis inter regni civitates insignis nobilium numerositate pollebat, et innumerabili plebium frequentabatur accessu. Quippe que erat fluviorum jocunditate mirabilis, nemorum amenitate laudabilis, vineis uberrima, salubris aere, fecunda terris, referta commerciis, et quasi quedam (*sic*) paradisus voluptatis, omnibus exuberabat diviciis, et deliciis affluebat. Sed quia plerumque exuberancia temporalium rerum dissolutionem corporum et cordum operatur, populus ille, diversis illectus sceleribus, per tramitem mortis incedens, quasi equus indomitus freno timoris excusso, ad sue dampnatio-

nis baratrum totus ferebatur impreceps. Nec mirum qui viam veritatis ignorans et profunde cecitatis involutus caligine, sub dire servitutis jugo ydolatrie deditus, serviebat creature pocius quam creatori qui est benedictus in secula. Ad hanc igitur urbem vir beatus accedens... »

Fol. 60 v°. Neuf leçons sur les miracles de saint Gatien commençant par: « Sequitur de miraculis beati Gaciani. Lectio prima. Postquam beatissimus Martinus, tercius Turonensis archiepiscopus, sanctum corpus beatissimi Gaciani, primi Turonensis archiepiscopi, de loco in quo sepultum fuerat, ut in sua legenda scriptum est, ad ecclesiam Turonensem, Deo disponente, transtulit.... » La neuvième leçon commence ainsi : « Cum ergo beatissimum Gacianum tam propicium adjutorem... » Dans les leçons relatives aux miracles de saint Gatien, nous avons remarqué (fol. 61 v°) le récit d'un curieux épisode de la guerre de Cent Ans. Nous y voyons que le prince de Galles, si connu sous le nom de Prince Noir, s'étant avancé jusqu'au lieu appelé *Mons Laudatus* (Montlouis), envoya un corps de mille gens d'armes et de cinq cents hommes de trait pour occuper la ville de Tours; mais un orage, qu'on attribua à la protection de saint Martin et de saint Gatien, fit avorter l'entreprise. L'auteur de la légende parle des travaux de fortification que le chapitre de Tours avait fait exécuter autour de la cité pour mettre la cathédrale à l'abri d'un coup de main. Cela se rapporte à un des préliminaires de la bataille de Poitiers (septembre 1356), que *les Grandes Chroniques de France* mentionnent en deux mots: « ... Et après chevaucha le dit prince droit vers Tours; et le roy de France ala après pour le rencontrer; et quant le prince sceut que le roy luy aloit à l'encontre, il s'en retourna vers Poitiers... » Nous croyons à propos de citer le passage de notre légendaire, qui peut servir à compléter le récit des *Grandes Chroniques*.

« Lectio tercia. Eo tempore quo princeps Wallie, regis Anglie primogenitus, cum magno exercitu Anglorum et Vasconum per regnum Francie equitavit post magnum patrie circuitum, descendit ad partes Turonicas, explorari faciens qualiter civitatem sue subjugaret dictioni. Tunc temporis villa Turonis muris et fossatis omnino carebat et, ob metum potencie dicti principis et exercitus sui, se una cum preciosis rebus suis recollegerant cives in fortalicio civitatis, quam, ad tuicionem ecclesie cathedralis et personarum, decanus qui erat pro tempore et canonici ecclesie fortificari et reparari fecerant et profundis fossatis circumcirca vallari. Villa inferior habitatoribus vacuata erat et ad fortalicium superius se retraxerant cives. Verebantur nimium totam villam, in qua nulla erat resistencia, per potenciam dicti principis et exercitus sui, protinus occupari seu incendio concremari, pro ut accidisset nisi Deus omnipotens, per intercessionem beatorum Gaciani et Martini, quorum gloriosis et sanctis corporibus tota Turonia splendet, de remediis providisset. Contigit enim quod, dum apud Montem Laudatum per triduum mansisset idem princeps, ipse mille armatos et quingentos sagictarios ordinavit, ut ad villam Turonensem accederent et eam occuparent, et si principi expediens esset eam tenerent, alioquin depredarentur, homines captivos ducerent, ac villam cremarent incendio. Verum Altissimus, per intercessionem beatissimorum Gaciani et Martini, quorum tantorumque fortissimorum athletarum Turonensis civitas deffensa est presidio, tanta tempestate temporis, pluvia et vento caliginosis ipsos armatos taliter obcecavit quod videre non poterant nec super equos ascendere. Ad quod iter ex precepto dicti principis se bis, ter, et pluries preparaverunt, volentes dicti principis parere precepto. Sed, quia adversus voluntatem Dei nulla potencia, nulla ars, nullum ingenium valet, tociens quociens se ad dictum iter preparabant, validiori tempestate, vento et pluvia concutiebantur, adeo quod ipsos oportebat, vellent nollent, desistere ab incepto. Quod cernens ille princeps, formidine tentus et perterritus, censuit divinum esse miraculum et Dei potenciam sibi obstare et per merita beatorum Gaciani et Martini dictam civitatem adversus ejus potenciam



protegi. Habita deliberatione, ordinavit ne aliquis contra dictam civitatem aliquid actemptaret. Dictus vero princeps, dum de meritis dictorum sanctorum postmodum aliquid audiebat, pluribus fide dignis audientibus pluries hujus modi miraculum recitavit, dicens per merita sanctorum Gaciani et Martini dictam civitatem adversus ejus potenciam fuisse tunc miraculose deffensam. »

Fol. 63 v°. On trouve encore des leçons sur saint Gatien, commençant par : « De sancto Gaciano. Lectio prima. Catholica mater ecclesia longe lateque per orbem terrarum diffusa... » et finissant par la neuvième leçon dans laquelle nous remarquons, au fol. 66, le passage suivant : « ... Sic itaque Gacianus, procurante Martino, sepultus in urbe desideratam habuit sepulturam. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales en or sur fonds de plusieurs couleurs. Bonne conservation, sauf quelques taches dans les derniers feuillets. Sur la première garde on lit : « Je suis de l'eglise de Tours. »

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint Gatien, 198.)

157.

Légendaire à l'usage de l'église de Tours, commençant par ces mots d'une introduction en forme de conseils à l'homme religieux : « Vir religiosus Deum timeat et ex toto corde diligat sua beneficia generalia, scilicet incarnationem, passionem... » Suit le légendaire (fol. 6), commençant par ces mots de la première leçon de saint Barthélemy : « De sancto Bartholomeo, lectio prima. In die tres esse ab historiographis... » et finissant par des règles sur l'accent pour guider ceux qui réciteraient ces leçons à l'office public : « De accentu. Litterarum alie sunt vocales, alie consonantes; vocales sunt quinque scilicet a, e, i, o, u, et dicuntur vocales quia per se vocem faciunt... » Les deux derniers feuillets, écrits d'une main différente, presque effacés par l'humidité, contiennent les vies de saint Fiacre et des martyrs saints Cyr et Jullitte.

Le volume commence par une table indiquant la date du ms. et les saints dont il est question dans le légendaire : « Tabula istius libri hec est facta et composita die XXVI^{a} mensis Augusti, anno Domino millesimo quadringentesimo decimo octavo. Et primo :

Fol. 6. De sancto Bartholomeo.
Fol. 9 v°. De sancto Mathurino.
Fol. 18 v°. De sancto Petro.
Fol. 24. De sancto Paulo.
Fol. 33 v°. De sancto Blasio.
Fol. 39 v°. De sancto Cirico et Jullita.
Fol. 47. De sancta Marta.
Fol. 50. De sancta Praxede.
Fol. 50 v°. De sancto Maximo episcopo.
Fol. 52. De sancta Magdalena.
Fol. 59 v°. De sancta Margarita.
Fol. 61. De sancto Jacobo.
Fol. 63. De sancto Maximo.
Fol. 69. De sanctis Cosma et Damiano.
Fol. 74 v°. De sancto Andrea.
Fol. 80. De sancta Katherina.
Fol. 84 v°. De sancta Anna.
Fol. 89 v°. De conceptione beate Marie.
Fol. 93. De sanctis Philippo et Jacobo.
Fol. 95. De septem dormientibus.
Fol. 96. De sancto Matheo.
Fol. 99. De sanctis Symone et Juda.
Fol. 101 v°. De invencione sancti Stephani.
Fol. 107 v°. De sancto Gaciano.
Fol. 112. De sancto Perpetuo archiepiscopo Turonense.
Fol. 114 v°. De sancto Eustochio.
Fol. 114 v°. De sancto Eufronio.
Fol. 115. De sancto Xristoforo.
Fol. 118 v°. De translacione sancti Nicolai.
Fol. 121. De sancto Barnaba.
Fol. 123 v°. De sancto Juliano.
Fol. 130. De sancto Sebastiano.
Fol. 135 v°. De sancto Thoma.
Fol. 140 v°. De sancto Marco.
Fol. 144. De sanctis Johanne et Paulo martiribus.

Fol. 145. De sancto Jeronimo.
Fol. 146. De sancto Georgio martire.
Fol. 147 v°. De sancto Eutropio.
Fol. 151 v°. De sancto Laurencio.
Fol. 157. De sancto Ypolito.
Fol. 159 v°. De quatuor coronatis.
Fol. 160 v°. De sancto Theodoro.
Fol. 162. De sancto Menna.
Fol. 163. De sancto Eustachio.
Fol. 163 v°. De sanctis Processo et Martiniano.
Fol. 164. De sancto Michaele.
Fol. 166. De sancto Eligio.
Fol. 168. De sanctis Marcelino et Petro.
Fol. 169. De sanctis Primo et Feliciano.
Fol. 169 v°. De sanctis Marcelliano et Marco.
Fol. 170. De sanctis Gervasio et Prothasio.
Fol. 170 v°. De sancto Luca.
Fol. 172. De sanctis Crispino et Crispiniano.
Fol. 173 v°. De sancto Chrisogono.
Fol. 175. De sancto Ambrosio.
Fol. 176 v°. De sancto Johanne evangelista.
Fol. 177 v°. De accentu.
Fol. 179. De sancto Fiacro.
Fol. 180. De sanctis Cirico et Jullita.

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est assez bien conservé. Une note écrite au verso du feuillet 178 nous apprend qu'il a appartenu à Mathurin Laurent de Chinon, et qu'il a été achevé à Tours par Jean Chancelet en 1418 : « Iste liber est Mathurino Laurencii de villa Cayonensi oriundo, et fuit completus in Turonum villa per me Johannem Chancelet die XIXe Augusti, anno Domini M° CCCC° XVIIJ°. » Assez bonne conservation ; taché par l'humidité aux derniers feuillets ; ancienne reliure en bois.

Papier. Pet. Commencement du XVe siècle.—(Saint-Martin, 82.)

158.

Diurnal à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours, intitulé : « Horæ diurnæ breviarii nobilis atque insignis ecclesiæ Beati Martini Turonensis A. R. E. S. D. N. M. P. Turonibus scriptæ ac in ordinem redactæ à Claudio Francisco Desallaiz, vicario perpetuo ejusdem ecclesiæ. 1712. »

Le ms. commence par une table indiquant l'époque des fêtes mobiles de 1712 à 1736 : « Tabula temporaria festorum mobilium. » Suit un calendrier complet dans lequel l'épacte, les lettres dominicales et les jours du mois sont mentionnés. Ces préliminaires, y compris le titre, occupent les dix premiers feuillets.

A partir du onzième, le volume est régulièrement paginé de 1 à 172. Le premier feuillet paginé, après un titre de départ, commence ainsi : « Dominica ad primam. Pater noster. Ave Maria. Credo. Verset : Deus in adjutorium... »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est orné au commencement d'une petite gravure coloriée collée sur le titre, représentant saint Martin à cheval, partageant son manteau avec un pauvre ; au feuillet suivant on voit les armes de la collégiale de saint Martin, qui sont : « Un écusson fascé d'argent et de gueules de sept pièces, surmonté d'une croix d'argent. » Conservation parfaite, jolie reliure janséniste en maroquin rouge.

Papier. Pet. Commencement du XVIIIe siècle. — (Fonds Salmon.)

159.

Volume contenant :

1°. (Fol. 8.) Psautier commençant par ces mots du premier verset du premier psaume : « Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum... » et finissant au sixième verset du cent cinquantième psaume : « Omnis spiritus laudet Dominum. » Suivent des antiennes, des cantiques et des litanies dans lesquelles on remarque les évêques de Tours et les saints particuliers à la Touraine : « Sancte Maurici, sancte Martine, sancte Gregori, ora pro nobis... » Le Psautier est précédé d'un calendrier complet ; des vers inscrits en tête de chaque mois, indiquent les jours funestes :

Jani prima dies et septima fine minatur.

On a écrit à l'encre rouge, dans ce calendrier, les saints et les fêtes propres à l'Église de Tours. Au 4 mai « ordinatio beati Martini; » au 10 novembre « Martini episcopi et confessoris; » au 18 décembre « Gatiani episcopi. »

Ce psautier est de la fin du XIVe siècle; une main du XVIIIe siècle l'a fait précéder de ce titre: « Psalterium et antiphonarium ad usum præcentoris jure antiquitatis aut in turno in festis septem et quinque candelabrorum »; titre qui se rapporte non seulement au psautier, mais au volume tout entier.

2°. (Fol. 83.) Antiphonaire à l'usage du préchantre de l'église collégiale de Saint-Pierre-le-Puellier de Tours, portant ce titre: « Antiphonarium ad usum præcentoris ecclesiæ collegiatæ Sancti Petri Puellarum, membri dependentis ab insigni ecclesia beatissimi Martini Turonensis. »

Cet antiphonaire, écrit au XVIIIe siècle, commence par une hymne chantée à la Nativité de Notre-Seigneur: « Veni, redemptor gentium... » et finit à la Fête-Dieu: « In festo corporis Xristi ad vesperas: Sacerdos in eternum Dominus... »

3°. (Fol. 146.) Partie d'un bréviaire du XIVe siècle, à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours, commençant par la fête de la Pentecôte, par ces mots: « In vigilia Penthecosten. Dum complerentur dies... » et finissant par ces mots du répons de l'Office de saint Clément: « Ora pro nobis, beate Clemens, ut digni efficiamur promissionibus Xristi. » Suivent trois feuillets de commencements d'antiennes et de versets chantés à la Pentecôte, écrits au XVIIIe siècle.

On remarque dans ce bréviaire:

Fol. 282 à 291. Leçons et Office noté de saint Martin, commençant par: « In laude Martini Deus te laudat... » et finissant par: « Beatus Martinus Bricium alloquitur, dicens... »

Fol. 292. Neuf leçons de l'Office noté de saint Brice, évêque de Tours: « Post excessum beatissimi Martini episcopi, beatus Bricius ad cathedram Turonice sedis successit episcopalem. »

Fol. 298 v°. Leçons de saint Grégoire, évêque de Tours: « Lectio prima: Sanctus igitur Gregorius celtico Galliarum tractu fuit exortus... » Il est probable qu'avant la reliure qu'on a faite au ms., au commencement du XVIIIe siècle, le psautier et le bréviaire n'étaient pas séparés l'un de l'autre.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, renferme les lettres suivantes ornées de miniatures.

Fol. 8. Premier psaume: « Beatus vir... » Le B du mot *Beatus* contient une miniature représentant David jouant de la harpe.

Fol. 17 v°. Vingt-sixième psaume: « Dominus illuminacio mea... » Le D du mot *Dominus* contient une miniature représentant un personnage à genoux, la couronne sur la tête, à qui Dieu apparaît sous la figure d'un vieillard.

Fol. 24. Trente-huitième psaume: « Dixi, custodiam vias meas. » Le D du mot *Dixi* contient une miniature à peu près semblable à la précédente.

Fol. 30. Treizième psaume: « Dixit insipiens in corde suo... » Le D du mot *Dixit* contient une miniature représentant le fou dont il est question dans le psaume.

Fol. 36. Soixante-huitième psaume: « Salvum me fac, Deus... » L'S du mot *Salvum* contient une miniature représentant un personnage la couronne sur la tête, au milieu des eaux; il semble invoquer le Seigneur qui lui apparaît entre des nuages.

Fol. 43 v°. Quatre-vingtième psaume: « Exultate Deo adjutori nostro... » L'E du mot *Exultate* contient une miniature représentant David jouant du *cymbalum*, espèce de carillon à main composé de trois sonnettes suspendues à des tringles de fer.

Fol. 50 v°. Quatre-vingt-quinzième psaume: « Cantate Domino canticum novum... » Le C du mot *Cantate* contient une miniature, représentant deux prêtres chantant au lutrin.

Fol. 57 v°. Cent neuvième psaume: « Dixit Dominus Domino meo... » Le D du mot *Dixit* contient une miniature représentant le Père, le Fils et le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe.

Fol. 146. Fête de la Pentecôte: « Dum com-

plerentur dies Penthecostes... » Le D du mot *Dum* contient une miniature représentant le Saint-Esprit descendant sur les Apôtres, sous la forme de lignes rouges sortant du Ciel.

Fol. 275 v°. La veille de la Toussaint : « Vigilia omnium sanctorum, capitulum. Sancti per fidem... » L'S du mot *Sancti* renferme une miniature représentant deux personnages, dont l'un tient une croix verte à la main.

La conservation de ce ms. laisse beaucoup à désirer; il est très-fatigué, et on aperçoit la trace d'un instrument tranchant entre les feuillets 14 et 19; les feuillets 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 70, 71 et 72 sont raccommodés.

Vélin. Gr. Fin du XIVe siècle, à l'exception des fol. 83 à 194 qui sont du XVIIIe.

160.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Antiphonaire à l'usage de l'Église de Tours, commençant par une antienne des vêpres de la Trinité : « Exurge Domine, adjuva nos... » Dans la litanie, fol. 23, on remarque les saints évêques de Tours : « Sancte Gaciane, — sancte Lidori, — sancte Martine, — sancte Brici, — sancte Perpetue, ora pro nobis... » Le ms. finit par cette antienne chantée dans les saluts du Carême : « Emendemus in melius... » Les derniers mots sont : « Attende Domine. »

Ce fragment de ms., du XVe siècle, est écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges; les portées du plain-chant sont tracées à l'encre rouge, il a appartenu à « Madame Fallon de Labrosse, ouvrière en soye », qui a signé aux fol. 21 et 25.

2° Fol. 26. Messe de Noël, commençant par l'introït : « Puer natus est nobis... » et finissant à l'Office de saint Étienne par une oraison, fol. 47, dont les derniers mots sont : « Ita nos ipso intercedente perducas ad celestia regna. »

3° Fol. 48. Fragment d'une messe commençant par la préface de la Passion : « Prefacio de cruce : Eterne Deus qui salutem... » et finissant à la Résurrection par une prière dont les premiers mots sont : « In resurrectione : Resurrexi et adhuc tecum sum... »

4° Fol. 58 v°. Fragment commençant par : « Exorcismus salis. Exorcizo te creatura salis... » finissant par : « In resurrectione, secundum Marcum : In illo tempore Maria Magdalene... sicut dixit vobis... » le reste est effacé.

5° Fol. 68. Messes votives commençant par : « Per omnia secula seculorum. Amen. Dominus vobiscum... Vere dignum et justum est, equum et salutare... » Enfin le ms. se termine par ces mots d'une oraison au Saint-Esprit : « Sancti Spiritus Domine, corda nostra mundet infusio... » ; le reste est illisible.

Cette partie du ms., du fol. 26 à 75, est du XIVe siècle. Au haut du fol. 27 on lit cette note : « Cest livre est de feu Messire Jehan Testu. » Elle est ainsi cataloguée au n° 79 du catalogue de Jouan et D'Avanne : « Missæ aliquæ votivæ, ubi deest aliquid. »

Ces deux mss. ont été reliés, il n'y a pas un très-long temps, dans le même volume. Assez bonne conservation.

Vélin. Pet. XIVe et XVe siècle. — (Saint Gatien, 79.)

161.

Antiphonaire noté avec répons, à l'usage de l'église métropolitaine de Tours, commençant par l'hymne que l'on chante à vêpres à la fête de saint Gabriel, archange : « Hymnus. Christe, sanctorum decus Angelorum... » et finissant par ces mots de l'antienne du *Magnificat* : « ... et gratiam inveniamus. »

Ce ms. commence par dix-sept feuillets écrits sur vélin, au moyen de lettres à jour, donnant un index des offices de toute l'année contenus dans l'antiphonaire. Sur le premier feuillet de garde on lit les lignes suivantes : « Le jour de la fête du bienheureux saint Gatien, premier archevêque de Tours, on chante ceci en fauxbourdon :

« Gatiane, nos cœlorum
Regi reconcilia
Qui det nobis in sanctorum
Cœtu cœli gaudia. »

Ce volume est très-fatigué par un fréquent usage. Reliure en veau avec coins en cuivre.

Vélin et papier. Gr. XVIII[e] siècle.—(Saint-Gatien.)

162.

Antiphonaire avec répons, exactement semblable à celui du numéro précédent, mais mieux conservé; ce qui donnerait à penser qu'il a été copié pour remplacer ce dernier.

Vélin et papier. Gr. XVIII[e] siècle.—(Saint-Gatien.)

163.

Antiphonaire noté, à l'usage de l'abbaye de Marmoutier, commençant à la page 5 de l'Office de saint Martin par ces mots: « De sancto Martino... tinus vitam angelicam gerens... » (les quatre premières pages manquent, ainsi que le commencement du mot *Martinus*); et finissant par ces mots de l'antienne du *Magnificat*, à la fête de saint Thomas, apôtre: « Quia vidisti me, Thoma, credidisti; beati qui non viderunt et crediderunt. Alleluya. Magnificat. »

L'Office de saint Martin occupe trente-quatre pages, et est suivi de l'Office de saint Benoît, qui en occupe seize; le plain-chant est noté sur des portées tracées à l'encre noire; ce volume a appartenu au frère « Bertrand..... armaire [bibliothécaire] de Mairmoutier, 1627 »; et a servi au frère Sébastien Chabot: « Ad usum fratris Sebastiani Chabot, 1628. » Il est bien conservé et encore revêtu de son ancienne reliure, sur laquelle on remarque deux AA, deux YY et deux GG entrelacés.

Papier. Pet. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, 91.)

164.

Antiphonaire à l'usage de Marmoutier, commençant au Propre du Temps, par ces mots de l'antienne chantée à vêpres avant le premier dimanche de l'Avent: « Proprium de tempore. Sabbato ante Dom. I. Adventus, ad *Magnificat* antiphona: Ecce nomen Domini venit... », et finissant par ces mots de l'Office de la sainte Vierge: « Regina cœli, lætare. Alleluia. »

Les antiennes sont notées en plain-chant, sur des portées tracées à l'encre rouge, du fol. 1 au fol. 8. A partir du fol. 9 les portées ne contiennent plus de notes, le copiste n'a pas inscrit la musique au-dessus du texte, qui cependant est écrit avec soin.

On remarque dans ce ms. les fêtes suivantes:

Au fol. 69. Fête de saint Martin: « Festa novembris, sancti Martini episcopi et confessoris ad *M.* antiphona: O beatum virum cujus anima paradisum possidet... »

Au fol. 78. Fête de saint Benoît: « In festo S. Benedicti. Exultet omnium turba fidelium pro gloria almi patris Benedicti... »

Au fol. 81. Fête des saints moines de l'ordre de Saint-Benoît: « In festo SS. Monachorum ordinis Sancti Benedicti, ad *Magnificat* antiphona... »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, sans aucun ornement, est bien conservé.

Vélin. Pet. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, 10.)

165.

Invitatoires à l'usage de l'église collégiale de Saint-Pierre-le-Puellier de Tours, ayant le titre suivant: « Invitatoria in alma ecclesia collegiata Sancti Petri Puellarum Turonensis, per anni circulum dicenda, juxta breviarium nobilis atque insignis ecclesiæ beatissimi Martini Turonensis; in quo Commune sanctorum, Officium deffunc-

torum, et psalmus *Venite, exultemus* reperiuntur. 1715. »

Ce ms. commence par trente-six règles pour trouver les lettres dominicales, selon que Pâques tombe tel ou tel jour : « Prima regula. Pascha XXII^a marcii littera dominicalis. D. Regule sequentes dies kalendarii vacuos occupant expositiones dominicales... » La dernière règle commence ainsi : « XXXVI^a regula. Pascha XXVI^a aprilis, littera dominicalis. D. C. Si dies pasche XXVI aprilis evenit, anno bissextili et non alias, hec regula utilis et necessaria est... » Ces vingt-cinq pages de règles sont de la fin du XVe siècle. Les invitatoires commencent par ces mots, à la page 26 : « Dominica prima Adventus. Invitatoria. Ecce venit rex... » Cette partie, qui est du XVIIIe siècle, finit au Commun des Saints : « Commune sanctorum, in natali unius apostoli seu apostolorum. »

La partie des invitatoires du XVe siècle commence par ces mots : « Invitatoria. Regem apostolorum dominum venite... » et finit à ces mots du Commun d'un confesseur pontife : « ... laboribus et complevit labores illius. Evovae. » De la page 76 à 87 recommence la partie du ms., écrite au XVIIIe siècle, par ces mots : « De uno confessore pontifice in duplicibus. In primis vesperis ad *Magnificat* antiphona... »

L'invitatoire du XVe siècle recommence à la page 88 par ces mots : « De uno confessore pontifice, in festo novem lect. antiphona. Beatus iste sanctus... » et finit, comme le ms., par ces mots d'une hymne chantée à la mémoire des martyrs : « Memoria de martiribus... quem complecturus erat loquentes. Psalmus. Magnificat. Evovae. »

Ce ms. est écrit à longues lignes, excepté les vingt-quatre premières pages qui sont sur deux colonnes ; les titres et les initiales sont rouges, ainsi que les portées sur lesquelles on a noté le plain-chant. La conservation du volume est parfaite ; on lui a donné, au XVIIIe siècle, une solide reliure en veau.

Vélin. Gr. XVe et XVIIIe siècle.

166.

Antiphonaire commençant par ces mots de l'antienne chantée à l'office de prime du dimanche de l'Avent : « In diebus dominicis. Jam lucis orto... » et finissant par les dernières vêpres de la Toussaint : « In festo omnium sanctorum. Vidi turbam magnam. Beati mites quoni... » Le reste du mot *Quoniam* manque.

Ce ms. renferme les miniatures suivantes :

Fol. 34. Fête de Pâques : « Pascha usque ad ascensionem Domini : Hic est dies... » L'H du mot *Hic* contient une miniature représentant le Sauveur sortant du tombeau et trois soldats étendus à ses pieds.

Fol. 35. Fête de la Pentecôte : « In Pentheco. Hymnus : Veni creator spiritus. » Le V du mot *Veni* renferme une miniature représentant la sainte Vierge entourée des disciples ; sur ce groupe de sept figures, plane le Saint-Esprit figuré sous la forme d'une colombe blanche.

Fol. 64. Quatrième dimanche de l'Avent : « Stetit Moyses coram Pharao... » L'S du mot *Stetit* renferme une miniature représentant un monarque sur son trône, entouré de trois personnages.

Fol. 71. Résurrection du Sauveur : « Dum transisset sabbatum, Maria Magdalene... » Le D du mot *Dum* renferme une miniature représentant Jésus-Christ sortant du tombeau, un ange à sa gauche et trois soldats endormis.

Fol. 90. Assomption de la Vierge : « Fulcite me floribus... » L'F du mot *Fulcite* renferme une miniature représentant la Vierge entourée de quatre anges.

Fol. 92. La Toussaint : « In festum omnium sanctorum. Vidi turbam magnam... » Le V du mot *Vidi* renferme une miniature représentant les saints, dont quelques-uns tiennent un livre à la main et d'autres une palme.

Ce volume, incomplet, a souffert plusieurs mutilations ; des lettres initiales ont été enlevées aux fol. 36, 58, 61, 77, 78, 82, 83, 84, 86, 87 et 88 ; les deux derniers feuillets sont perdus

par l'humidité. Le commencement est écrit sur deux colonnes, la fin est à longues lignes. Des initiales en couleur et ornées se trouvent presque à tous les feuillets; les portées du plain-chant sont tracées à l'encre rouge.

Vélin. Moy. XVe siècle. (Fonds Salmon.)

167.

Répons avec notation en plain-chant, commençant par: « Plurimorum Martirum. Gloria et quoniam elevata est magnificentia tua... » et finissant par: « ... populus quem elegit Dominus. »

Ce ms. est écrit à longues lignes, les notes du plain-chant sont blanches et égales.

Papier. Moy. XVIe siècle. — (Saint-Martin, 176.)

168.

Motets à plusieurs voix égales, commençant par l'hymne: « Te Deum laudamus... » et finissant par: « ... et expecto resurrectionem mortuorum et vitam venturi seculi. Amen. »

Le bas des douze premiers feuillets contient des chansons à quatre parties, copiées et composées à peu près, à la même époque que le reste du manuscrit, par un nommé Bouzignac, qui nous apprend, au fol. 37 v°, qu'à l'âge de dix-sept ans il était enfant de chœur à Narbonne.

La musique de ces motets est écrite sur des portées tracées à l'encre noire. Bonne conservation.

Papier. Moy. XVIIe siècle.—(Saint-Martin, 1315.)

169.

Psaumes, mis en musique par Benedetto Marcello, à deux voix, commençant par: « Donde colanto fremito ed a qual fine sergono... » et finissant par ces mots: « Goder d'un summo bene », d'une paraphrase italienne sur le trente-sixième psaume: « Noli æmulari in malignantibus. »

Copié à Paris, en 1814, par Bertin, maître de chapelle.

Papier. Moy. XIXe siècle.

170.

Motets portant ce titre: « Bassani, motets à voix seule et violons. Tome premier. » Commençant par: « Ave, ave verax honor castilatis... » et finissant par: « ... cantabo alleluya. »

Ce volume est bien conservé, et est encore revêtu de sa reliure en veau, tranche dorée, sur les plats de laquelle on remarque un blason: D'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton de gueules et une bordure aussi de gueules. Ces armes sont celles de la maison de Condé.

Papier. Moy. XVIIe siècle. (Saint-Martin, 1289.)

171.

Motets portant le même titre qu'au numéro précédent: « Motets à voix seule et violons. Tome troisième. Bassani. » commençant par: « Cari Zephiri volantes dulces oras ventilate... » et finissant par: « ... fulcite ardore flammantem. Alleluya. »

Ce ms. est bien conservé; il a la même reliure avec tranche dorée que le numéro précédent, sur les plats de laquelle on remarque le blason que nous venons de décrire.

Papier. Moy. XVIIe siècle. (Saint-Martin, 1290.)

172.

Morceaux d'orgue sans paroles, qui se jouaient aux offices des différentes fêtes de l'année, commençant par un air pour les fêtes doubles, et finissant par les tons à *Magnificat*.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1327 ancien.)

173.

Lectionnaire à l'usage de l'église métropolitaine de Tours, intitulé: « Series collectarum, lectionum, benedictionum, cœterorumque omnium, quæ in ecclesia metropolitana Turo-

nensi, a reverendissimo Domino. D. Archiepiscopo, festis annualibus officiante, dici ac decantari consueverunt. 1603. » et commençant par : « In vigilia Paschæ ad completorium. Versus : Jube Domine benedicere. Benedictio : Noctem quietam... » et finissant par : « Feria quinta in Cœna Domini... Et benedictio Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus sancti, descendat super vos, et maneat semper. Resp. Amen. »

Écriture à longues lignes, avec titres et initiales rouges. Bonne conservation. Magnifique reliure, en maroquin olive foncé, ornements sur les plats et les armes de Mgr François de La Guesle, archevêque de Tours (1597-1614), qui sont : D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois huchets de sable, virolés d'argent et enguichés de gueules.

Vélin et papier. Commencement du XVII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 163.)

174.

Lectionnaire à l'usage de l'église métropolitaine de Tours, portant ce titre : « Series collectarum, lectionum, benedictionum, cæterorumque omnium, que in ecclesia metropolitana Turonensi, a Reverendissimo Domino. D. Archiepiscopo, festis annualibus officiante, dici ac decantari consueverunt. 1732. »

Commençant à la Purification de la sainte Vierge, par : « Purificatio B. Mariæ. V. Ante Processionem fit Benedictio... » et finissant par ces mots d'une oraison pour le roi : « ... et ad te qui via, veritas, et vita es, gratiosus valeat pervenire. Per Christum Dominum nostrum... » La souscription suivante nous donne le nom du copiste : « Operis et industria Clementis Panvert presbiteri et in supradicta sancta ecclesia metropolitana Turonensi Diaconi munia ex officio exequentis, anno Domini M.DCC.XXXII. »

Manuscrit écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, au moyen de lettres à jour; bonne conservation, à l'exception des fol. 25 et 27, qui sont déchirés à la partie inférieure; magnifique reliure en maroquin rouge, avec ornements sur les plats.

Papier. Moy. Commencement du XVIII[e] siècle. — (Saint-Gatien.)

175.

Promptuaire à l'usage de l'église de Tours, intitulé : « Promptuarium orationum seu collectarum quæ in ecclesia metropolitana Turonensi tam matutinalibus et vespertinis horis Dominicarum ac sanctorum per annum, quam solemnibus processionibus festivitatum totius anni decursu cantantur : H. PELTEREAU in præfata ecclesia vicarii manu aratum. Anno ab incarnatione Domini 1600. »

Commençant par : « Incipit Promptuarium ad usum ecclesiæ metropolitanæ Turonensis. Et primo. Sabbato Dominicæ primæ Adventus et Dominica prima in Adventu. Oratio : Excita quesumus, Domine, potentiam tuam...» et finissant par : « De quinque a plagis Domini nostri Iesu... Oratio Fidelium Deus etc. Finis. Hujus libri ad laudem altissimi finita est exaratio. v. calend. februraij anno Domini 1600. »

Écriture à longues lignes, avec titres et initiales rouges. Bonne reliure en maroquin noir. Bien conservé.

Vélin. Pet. Fin du XVI[e] siècle.—(Saint-Gatien, 117.)

176.

Lectionnaire à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours, intitulé : « Liber lectionum pro D. Decano hujus ecclesiæ beatissimi Martini Turonensis. Renovatus per venerabilem Emericum de Bragelongne, abbatem des Vertus, regis consiliarium et elemosinarium, Sanctæ Sedis Apostolicæ protonotarium, et ejusdem ecclesiæ Decanum. Anno Domini Millesimo sexcentesimo decimo octavo. 1618. » et commençant au premier dimanche de l'Avent, par : « Dominica prima Adventus. Lectio nona. Plurima autem turba vestimenta sua sternebant...»

et finissant par ces derniers mots de la fête de la Réversion de saint Martin : « In festo reversionis beatissimi Martini. Lectio nona. Ingresso itaque beato præsule Martino propriæ parochiæ... Tu autem Domine miserere nostri. »

Écrit sur deux colonnes, titres et initiales rouges. Parfaite conservation. Belle reliure en maroquin olive, avec ornements sur les plats.

Vélin. Moy. Commencement du XVII[e] siècle. — (Saint-Martin, 165.)

177.

Lectionnaire à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours, intitulé : « Lectiones per D. D. Decanum ecclesiæ beatissimi Martini Turonensis in matutinis legendæ. 1754. »

Commençant à la leçon neuvième du premier dimanche de l'Avent : « Dominica prima Adventus lectio nona. Nam gentem contra gentem... » et finissant à la neuvième leçon de saint Perpet, évêque de Tours : « Die XXIX. Decembris S. Perpetu episcopi lectio nona. Sedis qui quinque talenta acceperat... »

Le volume commence par une table des fêtes : « Index dierum in quibus D. Decanus ad nonam lectionem matutinarum in tabula chori inscribitur. Festa Mobilia. Dominica prima Adventus. Pag. 1. »

Écriture à longues lignes avec des lettres à jour, titres et initiales rouges. Belle reliure en maroquin rouge avec ornements sur les plats, et armes du chapitre de Saint-Martin au premier feuillet, qui sont : Fascé d'argent et de gueules de sept pièces, supports, deux palmes de sinople.

Vélin. Moy. Fin du XVIII[e] siècle.—(Saint-Martin.)

178.

Leçons de Jérémie à plusieurs voix, mises en musique par Lejay, maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Gatien, en 1829, commençant par : « Incipit lamentatio Jeremiæ prophetæ... » et finissant par : « ... Jerusalem convertere ad Dominum Deum unum. »

Papier. Pet. XIX[e] siècle.

179.

Recueil d'airs pieux, à une seule voix, commençant par ces mots de la première leçon de Jérémie : « Incipit lamentatio Jeremiæ prophetæ... » et finissant par ces mots d'un motet en l'honneur de sainte Catherine : « ... terribilis est super omnes deos. »

La musique de ce recueil a été copiée par un certain Le Gavre, qui a apposé son nom au dernier feuillet.

Papier. Pet. XVIII[e] siècle. — N° 1260 ancien.

180.

Volume contenant :

1° Page 1. Hymnes du Bréviaire monastique, traduites en français, commençant par ces mots : « Dans ce premier de tous les jours... » (de la traduction française de l'hymne : Primo dierum omnium) et finissant par ceux-ci : « ... Gloire à vous, Seigneur, qui êtes né d'une vierge, soyez glorifié avec le Père et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il ! » (de l'hymne : O gloriosa Domina).

2° Page 49. Différents Offices en français, commençant par : « Office du très-glorieux nom de Jésus. » et finissant par : « ... Office de saint Benoit. » dont les premiers mots sont : « Il se retira dans le désert... » et les derniers : « ... et quiconque suivra cette règle, la paix et la miséricorde se reposeront sur luy. »

3° Page 144. Prières diverses en français pour les nécessités publiques ou particulières, parmi lesquelles on remarque : Prières pour demander de la pluie ; —Prières contre les païens ; —Prières au temps de guerre ; —Prières contre les Turcs ou hérétiques ; — Prières au temps de peste, etc.

Ces prières se terminent par celles que l'on récite aux funérailles d'une religieuse : « Nous vous recommandons, Seigneur, l'âme de votre servante N., notre mère (ou sœur), afin qu'étant morte au monde, elle vive en vous, et que toutes les offenses qu'elle a commises par la fragilité de la vie humaine, lui soient remises par l'indulgence de votre très-miséricordieuse bonté, par Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. »

Ce ms. est bien conservé. Une liste des hymnes contenues dans le bréviaire monastique est collée sur la première garde du volume. Reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIe siècle.

181.

ISAAC MOREAU. Hymnes de l'Église corrigées, commençant par ces mots de la préface : « Præfatio, in hymnorum correctionem et emendationem, et amica benevolis lectoribus admonitio. Omnes inter odas, quæ Dei cultui et laudibus... » Cette préface finit par : « Si quid contra rectitudinem judicii et hymnodiæ et grammaticæ leges in hoc opusculo surripuerit, mihi tanquam abortivo et nullius pretii authori ignoverint. »

Page 33. Les hymnes corrigées commencent ainsi : « Hymni ecclesiæ, correcti et emendati, et ad meliorem usum et faciliorem concentum reducti. Hymnus ad primam per totam hebdomadam decantandus :

« Jam lucis orto sydere,
Deum precemur supplices prospere,
Ut in diurnis actibus
Nos servet a nocentibus. »

et finissent par :

« Patri perenne sit per ævum gloria
Tuas que laudes totus orbis personet,
Æterne nate, splendor æterni patris
Compar sit almo laus decusque flamini. »

Page 293. Hymnes en l'honneur de saint Gatien : « In festo sancti Gatiani primi Turonensis archipræsulis. »

Sur la première page on lit cette note : « Majori Monasterio dedit auctor et scriptor, Dominus Isaac Moreau qui paulo obiit in Monasterio sancti Juliani. »

Bonne conservation ; reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIIe siècle.—(Marmoutier, 291.)

182.

ISAAC MOREAU. Hymnes corrigées. Même ouvrage que le précédent et copié par la même main ; sur le premier feuillet on lit cette note : « Monasterii sancti Juliani Turonensis. »

Bonne conservation ; reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Saint-Julien de Tours. N° 1368 ancien.)

183.

Missel à l'usage de l'Église anglaise, précédé d'un calendrier sur lequel figurent les saints d'Angleterre. Le calendrier commence au fol. 4, par le vers :

Prima dies mensis et septima truncat ut ensis.

Premiers mots du missel, au fol. 10 : « Omnibus dominicis diebus per annum post primam et capitulum... » On a ajouté après coup (fol. 409 et 410) les offices suivants : « In festo sancti David episcopi et confessoris ; in die sancti Cedde ; in deposicione sancti Johannis Eboracensis archiepiscopi ; in translacione ejusdem sancti Johannis Eboracensis episcopi ; in festo sancte Wenefrede. »

Ce missel, copié dans la première moitié du XVe siècle, a d'abord appartenu à la famille de Hungerford, comme l'attestent les trois notes suivantes :

« Idibus octobris. Obitus domini Walteri Hungerford, militis, qui obiit apud Provynce, XV^mo die octobris anno Domini M° CCCC^mo XXXII°, littera dominicali E. » (Fol. 8 v°.) — Sur la prise de Provins par les Anglais en octobre 1432, on peut

voir les détails rapportés par M. Bourquelot, dans son *Histoire de Provins*, II, 84.

« Istud missale datum et concessum est Roberto Hungerford, militi, domino de Molyns et de Fauguernon, per Walterum, dominum de Hungerford et de Heitesbury et de Homet, avum suum, in vigilia sancti Jacobi apostoli, anno Domini millesimo cccc^{mo} xlix^{mo}, et anno regni regis Henrici sexti xxvii^{mo}, qui quidem Walterus, dominus de Hungerford, obiit media hora inter horam primam et secundam post nonam, in vigilia sancti Laurencii, martiris, proxima sequenti, in castro suo de Ffarle Hungerford. Cujus anime Deus propicietur. Amen. » (Fol. 3 v°.)

« V idus augusti. Obitus Walteri domini de Hungerford, anno Domini millesimo cccc^{mo} xlix^{mo}, littera dominicali E. » (Fol. 7 v°.)

De la maison de Hungerford le missel passa dans celle de Bueil. Différentes mains ont ajouté, sur les feuillets blancs et dans quelques espaces vides, des notes relatives à l'histoire de cette famille, et dont voici le texte :

« Le neufviesme jour d'aoust mil cccc cinquante huit, entre huit et neuf heures après midy, courrant la planète du soleil, fu né ou chastel de Vaujoux Loys de Bueil, filz de noble et puissant seigneur messire Jehan, seigneur de Bueil, conte de Sancerre, admiral de France, et de dame Martine Tourpin, sa femme. Lequel Loys fu baptizié en l'eglise de Chasteaulx en Anjou. Et furent ses parrains messire François de Bretaigne, conte de Estampes, reverend père en Dieu messire Jehan de Beauvau, evesque d'Angiers. Et sa marraine noble dame Jehenne Chabot, dame de Montsoreau, femme de messire Jehan de Jambes, conseiller et premier maistre d'ostel du roy nostre sire. » (Fol. 2.)

« Anno Domini millesimo cccc^{mo} quinquagesimo octavo, die mercurii nona mensis augusti, ad horam octavam post meridiem, currente planeta solis, natus fuit Ludovicus, filius domini Johannis de Bolio et Martine Torpine, ejusdem uxoris. In qua die predicta maxima leticia fuit ex ejus nativitate. » (Fol. 1 v°.)

« Ce jour, xxvie de ce moys [de janvier], mil cinq cens quarante neuf, furent eposez très hault et puissant seigneur monseigneur Loys sire de Bueil, comte de Sancerre, chevalier de l'ordre, cappitaine de cent gentilzhommes de sa maison et son grand eschanczon, et très haulte et puissante dame madame Jacqueline de la Tremoille, fille de très illustre prince Franczois de la Tremoille. » (Fol. 4.)

« Le sixiesme jour de octobre, l'an mil cinq cens cinquante, à huict heures du matin, courant la planète......, fut naé au chastel du Valjoyeulx Jehan de Bueil, filz de noble et puissant seigneur messire Loys, seigneur de Bueil, conte de Sanserre, chevallier de l'ordre du roy et cappitaine de cent gentilzhommes de la maison et grand eschanczon du dict sieur, et de dame Jacqueline de la Tremoille, sa femme. Lequel Jehan fut baptisé en la chappelle du dict Valjoyeux. Et furent ses parains Jehan de Bueil, seigneur de Fontaines, et son frère Georges de Bueil, seigneur de Bouilly, et sa maraine noble dame damoyselle Marguarite de Broc, dame du Boys. » (Fol. 169 v°.)

« Le vendredi premier jour du moys de juillet l'an mil cinq cens cinquante et deux, à deux heures après midi, Anne, fille de noble et puissant seigneur messire Loys, seigneur de Bueil, comte de Sanserre, chevallier de l'ordre du roy et cappitaine de cent gentilzhommes de sa maison et grand eschanczon du dict seigneur, et de dame Jacqueline de la Tremoille, sa femme, fut naée et baptizée en l'eglise de Chemyllé. Et fut son parain Loys de la Tremoille, sieur de Bresche, et ses maraines Franczoise de Bueil, dame de Mermande, et Anne de Bueil, fille naturelle du dit sieur comte. Et fut naée au chastel de la Marchère, 1552. » (Fol. 170.)

« Le lundi dix huictiesme jour de decembre, l'an mil cinq cens cinquante et troys, à une (*sic*) après mynuict, courant la planète......, fut naée au chastel de la Marchère, et baptisée en la chappelle du dict lieu, Loyse, fille des dictz seigneur comte et dame. Et fut son parain Loys de Bueil, filz naturel du dict seigneur comte, et ses ma-

raines damoyselle Franczoise de Bueil, dame de Mermande, cy davant nommée, et damoyselle Anne de Tervant, femme du dict sieur de Bresche. 1553. » (Fol. 170.)

« Le mercredi deuxiesme jour de janvyer, l'an mil cinq cens cinquante et quatre, à sept heures du matin, courant la planette........, fut née au chastel de Valjoyeux et baptizée en la chappelle du dict chastel damoyselle Franczoise de Bueil, fille des dictz seigneur comte et dame. Et fut son parain messire Franczois de la Tremoille, comte de Venom, ses maraines dame Franczoise de Montalles, femme de messire Jehan de Bueil, seigneur de Fontaines, et dame Loyse de Launay, femme de messire Georges de Bueil, seigneur de Bouilly. 1554. » (Fol. 170.)

« Le quinziesme jour d'apvril après Pasques mil cinq cens cinquante et six, courant la planette......, fut née à unze heures du soir au chastel de Valjoyeux et baptizée en la chappelle du dict Valjoyeulx damoyselle Loyse de Bueil, fille des dictz seigneur comte et dame. Et fut son parain messire Loys de la Tremoille, seigneur du dict lieu et vicomte de Touars, ses maraines madame Renée de Roham, femme de Franczois de Roham, seigneur de Gié, et damoyselle Alienor de Roan, fille du dict seigneur. 1556. » (Fol. 170 v°.)

« Le dymenche vingt cinqiesme jour de septembre, l'an mil cinq cens cinquante et sept, courant la planette....., fut née au chastel de Valjoyeux et baptizée en la chappelle du dict lieu madamoyselle Gabrielle de Bueil, fille des ditcz seigneur comte et dame. Et fut son parain Loys de la Tremoille, sieur de Bresche, ses maraines madamoyselle Anne de Bueil et madamoyselle Loyse de Bueil, ses sœurs. 1557. » (Fol. 170 v°.)

« Ce dict jour de lundy treiziesme de septembre, mil cinq cens soixante et huit, au chastel du Valjoyeulx furent esposez et faictes les nopces de hault et puissant seigneur Honorat de Bueil, chevalier de l'ordre du roy, seigneur de Fontaynes et du Boys, gentilhomme ordinaire de la chambre du dict sieur roy, et de madamoiselle Anne de Bueil, fille de très hault et puissant seigneur Loys, sire de Bueil, chevalier de l'ordre, conte de Sancerre, capitaine de cent gentilzhommes ordinaires de la maison du roy et grand eschansson de France, et de très haulte et puissante dame madame Jacqueline de la Tremoille, son espouse. » (Fol. 8.)

« Le vendredi neufviesme jour de decembre, l'an mil cinq cens soixante neuf, entre cinq et six heures du matin, fut naé au chastel du Valjoyeulx, monsieur Jacques de Bueil, filz de très hault et puissant seigneur Honorat de Bueil, S[r] de Fontaynes et du Boys, chevalier de l'ordre du roy, gentilhomme ordinaire de sa chambre et de madame Anne de Bueil, dame de Fontaynes, son espouse. Et fut sa maraine très haute et puissante dame madame Jacqueline de la Tremoille, contesse de Sancerre, mère de la dicte dame de Fontaynes, et ses parains monsieur Jehan, sire de Bueil, conte de Sancerre, grand eschansson de France, et monseigneur Loys de Bueil, S[r] de Raquam. » (Fol. 178.)

« Et le dymanche vingt cinqiesme jour de febvrier, l'an mil cinq cens soixante et unze, à unze heures et demye du matin, la dicte dame de Fontaines, Anne de Bueil, accoucha au chastel du Boys de damoiselle Loise de Bueil, fille du dict sieur de Fontaines. Et furent ses parain monsieur Claude de Bueil, baron du dit lieu, et ses maraines madame Loise de Bueil, abbasse de Bonlieu, et madamoiselle Françoise de Bueil, seur de la dite dame de Fontaines. » (Fol. 178.)

« Le mercredy, XIII[e] du moys d'aougst, mil cinq cens soixante et douze, à cinq heures du matin, la dicte dame de Fontaines, Anne de Bueil, accoucha, au chastel du Boys, de monsieur Honorat de Bueil, filz de Honorat de Bueil, sieur de Fontaines, premyer escuyer du roy Charles IX[e]. Et furent ses parain Jacques de Bueil, sieur de Vallènes, son frère ainsné, et...... de Montales et sa mareine Anne de Bueil, sa tante, seur du dict sieur escuyer. » (Fol. 178 v°.)

« Le lundy veille de sainct Michel mil cinq cens soixante et treze, environ une heure après

misnuict, nasquit au chastel du Boys damoiselle Anne de Buel, fille de hault et puissant seigneur Honorat de Bueil, chevalier de l'ordre du roy, conseiller en son conseil privé et son premier escuier, et de haulte et puissante dame Anne de Bueil, son espouze; furent son parain monsieur Claude de Bueil, son oncle et ses maraines damoiselles Gabrielle et Jacqueline de Bueil, ses tentes.» (Fol. 178 v°.)

«Le vendredy 15e octobre et veille de saint Michel du Mont de la Thube 1574, la dicte dame de Fontaine accoucha d'ung filz au chastel du Boys. Et furent ses pareins mons^{r}. de Saint-Melaine, monsieur de Cangé, et sa mareine madamoiselle de Cangé, lesquelz pareins et mareine luy donnèrent à nom Honorat.» (Fol. 179.)

Ce volume est écrit sur deux colonnes avec rubriques, et grandes lettres alternativement bleues et dorées. Ornements de bon goût dans les marges de plusieurs pages, notamment aux fol. 10, 13, 171, 181, 209, 220, 262, 359 v°, 386 v°, et 401 v°.

Vélin. Pet. xve siècle.

184.

Sacramentaire du pape Grégoire le Grand, à l'usage de l'église de Tours, commençant par: «Incipit liber sacramentorum editum (*sic*) a beato Gregorio papa Romano, qualiter missa romana celebratur per anni circulum», et finissant par ces mots d'une oraison de l'Office des Morts: «... eos supplicatio commendet ecclesiæ... Requiescant in pace. Amen.»

Le titre que nous venons de citer est écrit en lettres onciales d'or et est renfermé dans un encadrement d'entrelacs en or, en pourpre et en vert. Le verso du même feuillet contient, dans un encadrement semblable, les paroles suivantes: «Per omnia secula seculorum. ℟. Amen. Dominus vobiscum. ℟. Habemus ad Dominum. Sursum corda. Gratias agamus Domino Deo nostro.» Les couleurs de cet encadrement sont plus vives et mieux conservées que celles du recto.

Le recto du fol. 2 est presque entièrement occupé par un V initial de dix-sept centimètres de haut, richement décoré d'or et de pourpre, dans lequel on remarque une main tenant l'hostie au moment où le prêtre prononce ces paroles de la Préface de la messe: «Vere dignum et justum est æquum et salutare, nos tibi semper et ubique...» La main est peinte à la gouache, les ornements et le texte sont exécutés en or sur fond pourpre. Le verso de ce deuxième feuillet est entièrement occupé par une arcade en plein-cintre soutenue par des colonnes peintes en or, en vert et en pourpre, renfermant la suite: «... gratias agere; Domine æterne Deus per Xristum Dominum...» Une lampe d'or allumée est suspendue à cette arcade au-dessus de laquelle figurent deux oiseaux.

Au recto du troisième feuillet on lit ces paroles écrites en lettres onciales d'or: «Te igitur, clementissime pater...» Le T du mot *Te*, de treize centimètres de haut, contient des entrelacs noirs, blancs et d'or, terminés aux extrémités par des têtes d'aigles tenant un rameau vert dans le bec. A côté du T se voit une miniature sur fond pourpre représentant un prêtre devant l'autel, en costume de célébrant, et levant les mains au moment de la consécration. Les paroles que prononce le prêtre sont écrites en lettres d'or sur un fond pourpre.

Fol. 64 v°. Bénédiction du cierge avec notation en neumes: «Benedictio cerei. Exultet tam angelica turba cœlorum, exultet divina mysteria.»

Fol. 72. Dans la marge de ce feuillet on lit la note suivante, écrite de la même main que le reste du ms.: «Sic obiit Josephus Turonice urbis archiepiscopus anno Domini D. CCCC. LVIJ.» Cette note avait sans doute échappé à Alexis Monteil, qui assigna la date du IXe siècle à notre volume, lorsqu'il faisait partie de sa bibliothèque; à la page 180 du tome Ier de son *Traité de matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*.

Fol. 231 v°. Office de saint Martin: «Dominus

populo tuo æterne salutaris beatum Martinum ministrum concessisti... »

Fol. 273 v°. Office de saint Gatien : « xv kalendas Januarii, sancti Gatiani episcopi et confessoris. Sancti, Domine, confessoris Gatiani, tribue nos supplicationibus... »

Fol. 328. Préface notée en neumes: « Vere dignum et justum est... »

Ce gros volume, qui a presque la forme d'un cube, est écrit à longues lignes avec lettres noires et rouges; il est parfaitement conservé; sur les plats de la reliure, en maroquin rouge gaufré, on lit le nom de l'ancien possesseur. M. Luzarche l'avait acheté en 1850, des fonds de la Bibliothèque de Tours, à la vente d'Alexis Monteil.

Vélin. Moy. xe siècle.

185.

Missel de l'église de Tours, commençant au Propre du Temps, par le premier dimanche de l'Avent, en ces termes: « Hic incipit Missale secundum usum sancte matris Ecclesie Turonensis. Ad te levavi animam meam; Deus meus, in te confido... » et finissant par les différentes prières que le prêtre a coutume de dire dans les Messes ordinaires; la dernière messe est celle-ci : « Missa pro cujus anima dubitatur... » finissant par : « ... ut et viventibus sint tutela et defuncto famulo tuo obtineant veniam.» Ce missel était orné d'un grand nombre de miniatures dont plusieurs avaient été enlevées avant 1785, comme nous l'indique la note suivante placée en tête du volume : « Nota, lors de l'examen fait en 1785, par M. Gosme, chanoine sindic, et par moi, nous avons trouvé nombre de dessins et vignettes des lettres initiales, couppés. Gosme, chanoine. Rougeot, archiviste de l'églize de Tours. » Nous allons signaler les miniatures qui restent et celles qui manquent :

Fol. 1. Calendrier. Le monogramme formé des lettres K L, qui se voit en tête de chaque mois, est orné d'une petite peinture représentant les travaux ou les occupations caractéristiques de chaque mois : pour janvier, un homme à triple face, assis devant une table et tenant deux plats dans ses mains; pour février, un homme se chauffant les pieds; pour mars, un vigneron taillant la vigne; pour avril, un homme tenant un rameau fleuri dans chaque main; pour mai, un chasseur à l'oiseau; pour juin, un homme fauchant; pour juillet, un moissonneur, coupant les blés avec une faucille; pour août, un homme battant des gerbes de blé; pour septembre, les vendanges figurées par deux hommes dont l'un apporte des grappes de raisin dans une hotte à un autre qui les foule avec les pieds dans la cuve; pour octobre, un homme faisant les semailles; pour novembre, un homme secouant les glands d'un chêne pour donner à un porc; pour décembre, un homme abattant un porc avec un maillet.

Vers le milieu de chaque page, le peintre a figuré, dans un médaillon, le signe du zodiaque dans lequel entrait alors le soleil. Des vers inscrits en tête de chaque mois indiquent les jours néfastes :

Jani prima dies et septima fine timetur.
At februi quarta est precedit tercia finem.
Martis prima necat cujus cuspide quarta est.
Aprilis decimo est undeno a fine minatur.
Tercius in mayo lupus est et septimus anguis.
Junius in decimo est quindenum a fine salutat.
Tredicimus julii decimo munit ante kalendas.
Augusti nepa prima fugat de fine secunda.
Tercia septembris vulpis feret a pede dena.
Tercius octobris pullus decimus in ordine nectit.
Quinta novembris acus vix tercia mansit in urna.
Dat duodena cohors. VII. inde decemque december.

Chacun de ces mêmes jours est distingué dans le corps du calendrier par la note D. EG. c'est-à-dire *dies egyptiacus*.

On a marqué avec soin dans le calendrier les saints et les fêtes propres à l'église de Tours : au 2 mai, « translatio sancti Gaciani; » au 12 mai, « exceptio reliquiarum sancti Mauricii; » au 13 septembre, « Lydorii et Mauritii episcoporum; » au 7 novembre, « Baldi confessoris. » Il faut encore y remarquer l'absence du nom de saint Louis, et la mention de la Révé-

lation de saint Yves, au 29 octobre : « Revelatio beati Yvonis. »

Le fol. 7 est horriblement mutilé, cependant on lit encore : « Hic Incipit Missale secundum usum sancte matris Ecclesie Turonensis... » et on voit parmi les ornements qui restent trois fois l'écusson de celui qui a donné le ms. qui est d'argent au giron de gueule issant du flanc senestre de l'écu, à la bordure de même.

Fol. 19. « Puer natus est nobis et filius datus est nobis... » le P du mot *Puer* est surmonté d'une charmante miniature représentant la naissance du Sauveur.

Fol. 143 v°. « Spiritus domini replevit orbem terrarum, alleluya... » L'S du mot *Spiritus* est surmonté d'une miniature représentant le Saint-Esprit descendant sous la forme d'une colombe sur les douze Apôtres et la sainte Vierge.

Fol. 154. Ici on voit une grande miniature occupant toute la page. Au centre de la composition, Jésus-Christ assis sur un trône en bois sculpté, tient un livre ouvert de la main gauche et bénit de l'autre; un cercle en ruban bleu l'entoure et le sépare des autres personnages. Quatre grands lobes à ogive un peu large forment un second cadre. Dans le lobe supérieur, trois séraphins, entièrement rouges, à six ailes, un séraphin à droite du Christ et un cinquième dans le lobe de gauche. Dans le lobe inférieur, un prélat à genoux sur un prie-Dieu surmonté d'une croix d'or et derrière lui un ange qui lui apporte, en volant dans l'air, une mitre de soie rouge brodée d'or; c'est très-certainement le donateur du manuscrit. Le fond des lobes est un damier bleu et or. Dans les quatre angles et en dehors des lobes, les quatre Évangélistes écrivent, assistés des animaux et de l'ange leurs emblêmes. Aux coins de la belle bordure qui encadre ce tableau est reproduite l'armoirie du premier folio.

Fol. 245 v°. « Sanctorum Mauricii sociorumque ejus. Venite benedicti... » A côté du V du mot *Venite* il y a une miniature représentant saint Maurice, tenant d'une main une lance et de l'autre son écu armorié, comme celui de la cathédrale de Tours, de gueule à la croix d'argent; il est revêtu par-dessus d'une tunique rouge coupée d'une croix blanche et aux couleurs de son écu.

Fol 251. « In die omnium sanctorum. Omnipotens sempiterne Deus qui nos... » L'O du mot *Omnipotens* est surmonté d'une miniature représentant saint Pierre, la tiare sur la tête et une clef à la main; il est entouré d'un grand nombre de personnages, parmi lesquels on remarque saint Jean, saint Étienne et sainte Catherine.

Fol. 253. « In die beatissimi Martini, statuit... » L'S du mot *Statuit* est précédé d'une miniature représentant saint Martin à cheval coupant la moitié de son manteau pour le donner à un pauvre tout nu.

Fol. 254 v°. « Katherine virginis. Gaudeamus omnes in Domino. » Le G du mot *Gaudeamus* est accompagné d'une miniature représentant sainte Catherine, vêtue d'une robe rouge garnie d'hermine, ayant dans la main droite une roue et dans la main gauche une épée.

Sur le verso du trois cent quatorzième et dernier feuillet, on lit la prière suivante : « Alleluya. Preco, Xristi, Gaciane Turonorum lux et honor, nove legis nunciator. Felix presul intercede, pro nostra pace et salute. Recordare Turonia Gatiani patris insignia virtutum dona voce socia cordi laudes ejus sona. Cujus est cognita virtus. Indita per sibi credita voto perdita salus prestita, cuppa reddita monstrant inclita sancta merita, cujus subsidia reddant gaudia nobis in patria astet que pia virgo Maria pro nobis. »

Malgré les mutilations que nous avons signalées, ce superbe ms. écrit sur deux colonnes, avec lettres initiales or et couleur parsemées dans le texte avec profusion, n'en reste pas moins un beau specimen du talent des enlumineurs au XIV[e] siècle. Ce qui reste est d'une parfaite conservation. La couverture est en bois. Les fol. 122, 137, 161, 162, 217, 225, 227, 236, 237, 242, 246, 253, 280, 281 et 283 ont des lettres ornées et des miniatures coupées.

Vélin. Gr. Fin du XIV[e] siècle. — (Saint-Gatien, 70.)

186.

Missel à l'usage de l'église de Tours commençant au Propre du Temps, fol. 15, par ces mots: « Dominica prima Adventus Domini secundum usum ecclesie Turonensis ad missam introitus. Ad te levavi animam meam... » et finissant à la fête de la Visitation de la Vierge Marie, par ces mots de la postcommunion : « ... ab instantibus malis et periculis eruatur. »

Le Propre du Temps est précédé d'un calendrier complet; des vers inscrits en tête de chaque mois indiquent les jours funestes. Dans ce calendrier on a marqué à l'encre rouge les saints et les fêtes propres à l'église de Tours.

Le Propre du Temps suit sans interruption depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte; les Préfaces et le Canon suivent. Le Propre des saints commence, fol. 199, à la vigile de saint André : « In vigilia sancti Andree officium. » On y trouve, au verso du fol. 201, l'office de saint Gatien : « Gatiani episcopi officium, » avec la prose: « Dona decus... » Au verso du fol. 217, Translation de saint Gatien : « Translatio sancti Gatiani... » ; au fol. 219, Réception de saint Martin : « Receptio beati Martini. » et au verso du même feuillet, Réception des reliques de saint Maurice : « Receptio reliquiarum sancti Mauricii... » ; au fol. 227, vigile et fête de saint Martin d'été : « In vigilia beati Martini estivale officium... » ; au verso du fol. 244, office de saint Maurice : « Mauritii cum sociis suis officium... » ; au fol. 251, vigile et fête de saint Martin : « In vigilia beati Martini officium... » ; au verso du fol. 252, saint Brice : « Sancti Bricii episcopi oratio... » ; au verso du fol. 292, oraison à saint Gatien et à saint Lidoire : « Sanctorum Gaciani et Lidorii oratio. Propiciare quesumus... » ; au verso du fol. 299, prose pour la translation de saint Martin : « In translatione sancti Martini prosa. Sacerdotem Xristi... » ; au fol. 303, prose de saint Martin : « De sancto Martino prosa. Gaude Syon que... » ; au fol. 321 v° on lit cette rubrique : « Missa pro evitanda mortalitate, quam dominus papa Clemens constituit et fecit in colegio cum dominis cardinalibus, concedens omnibus ipsam audientibus CCLX dies indulgentie, et ipsam audientes debent portare unam candelam in manu ardentem per quinque dies continue sequentes, et eis mors subitanea non nocebit, et hoc est approbatum. »

Le ms. se termine au fol. 327, par cette note qui nous apprend que ce missel a été donné en 1569 à l'église de Tours, par maître Pierre Gaby, avocat à l'officialité métropolitaine : « Die decima octava Martii Domini anno M. VC. LXIX donatum fuit hoc missale ecclesie Turonensi per magistrum Petrum Gaby, curie metropolitane Turonensi causidicum. Signé : Fougere. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et lettres sur fond d'or avec ornements, renfermait dix-sept miniatures, dont quatorze ont été coupées aux fol. 10, 15, 26, 30, 95, 138, 143, 152, 153, 191, 199, 210, 215 et 236; il reste encore trois lettres ornées de miniatures qui doivent nous faire regretter celles qui manquent, savoir :

Fol. 124. Jour de Pâques : « In die sancto Pasche ad missam officium. Resurrexi et adhuc tecum... » L'R du mot *Resurrexi* renferme une miniature représentant le Sauveur sortant du tombeau; deux guerriers armés de toutes pièces semblent endormis. Une partie des ornements qui entouraient la lettre initiale a été coupée.

Fol. 241. Nativité de la sainte Vierge : « In Nativitate beate Marie officium. Oratio. Supplicationem servorum... » L'S du mot *Supplicationem* représente sainte Anne dans un lit, tenant la Vierge entre ses bras; des ornements entourent cette page qui n'a subi aucune mutilation.

Fol. 256. Messe de la vigile d'un seul apôtre : « In vigilia unius apostoli ad missam introitus. Ego autem... » L'E du mot *Ego* renferme une belle miniature représentant un vieillard lisant dans un livre qu'il tient dans ses mains; des ornements entourent cette page qui est intacte.

Bonne conservation, sauf les mutilations ci-

dessus signalées; reliure du XVIe siècle, tranches dorées.

Vélin. Moy. Milieu du XVe siècle. — (Saint Gatien, 76.)

187.

Missel à l'usage de l'église de Tours commençant, fol. 7, au Propre du Temps, par ces mots: « In die resurrectionis Domini officium. Resurrexi et adhuc tecum sum... » et finissant par ces mots d'une prière à la sainte Vierge: « In tempore paschali de beata Maria... Scimus Xristum processisse ex Maria vere tu nobis nate rex miserere allelnya. » Le Propre du Temps est précédé d'un calendrier complet, exactement semblable à celui du numéro précédent. Le Propre du Temps commence à la Résurrection et se termine au vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte. Suivent, fol. 83 v°, les prières du prêtre en revêtant les habits sacerdotaux: « Quando sacerdos se vestit ad amictum oratio... » Puis l'ordinaire de la messe.

Au fol. 103 commence le Propre des Saints, par l'office de la vigile et du jour de saint Gatien, dont la prose commence ainsi: « Prosa. Sancti Gaciani laudes intonant Xristiani... »; au fol. 107 v°, Réception des reliques de saint Maurice : « Exceptio reliquiarum beati Mauricii... »; au fol. 122, Office de saint Martin: « Sancti Martini officium... »; au fol. 141, Prière à saint Mexme: « Maximi et Philiberti oratio... »; au fol. 142 v°, Office de saint Lidoire: « Lidorii episcopi officium... »; au fol. 153 v°, Office de saint Maurice: « De sancto Mauricio officium... »; au fol. 166 v°, Vigile de saint Martin: « In vigilia sancti Martini officium... »; au fol. 167, Fête de saint Martin: « Oratio. Deus qui conspicis quia ex nulla nostra virtute subsistimus, concede propicius ut intercessione beati Martini... »; au fol. 173 commence le Commun des Saints: « Incipit Commune sanctorum... » Suivent des messes votives et quelques proses.

Sur le dernier feuillet de garde on lit quelques mots dont une partie a été effacée par une piqûre de ver: « Je Estienne Rousseau... darrenier de septembre mil CCCC XXVII, baillé à messire Jehan Duno, vicaire de l'église de Tours ung aultier Benoist enchassé en boys lequel il avc gardé, tesmoins Coulon, Alot, Pierre Lefere. »

Ce missel, écrit sur deux colonnes avec initiales d'or et ornées, renfermait douze miniatures, dont dix ont été coupées aux fol. 24, 31, 43, 94, 103, 115, 138, 153, 164 et 173. Deux seulement subsistent encore, savoir:

Fol. 7. Jour de la Résurrection de Notre-Seigneur: « In die resurrectionis Domini officium. Resurrexi et adhuc... » L'R du mot *Resurrexi* est surmonté d'une miniature représentant Jésus-Christ sortant du tombeau, trois guerriers revêtus d'une armure d'or avec des tuniques bleues et rouges entourent le tombeau; au dernier plan on aperçoit une campagne, des rochers, un lac et une ville dans le lointain; de cette miniature descendent des ornements qui encadrent la moitié de la page.

Fol. 41 v°. Fête de la Trinité: « De trinitate officium. Benedicta sit sancta Trinitas... » Le B du mot *Benedicta* est surmonté d'une miniature représentant Dieu le Père et Dieu le Fils, les mains appuyées sur un globe et assis sur un trône entouré d'un ciel bleu et de rayons d'or. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe blanche, est au milieu des personnes divines et étend ses ailes sur leurs têtes. De magnifiques ornements entourent le reste de la page.

Ce volume, orné avec luxe et écrit avec un soin extrême, serait d'une conservation parfaite si l'on n'avait enlevé les miniatures ci-dessus désignées. La plupart des feuillets sont décorés d'ornements contenant des fruits et des fleurs délicatement peintes, comme aux fol. 81, 118, 174 et 210; ancienne couverture en bois, tranche dorée.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint Gatien, 72.)

188.

Missel à l'usage de l'église métropolitaine de



Tours commençant au premier dimanche de l'Avent par ces mots : « In nomine Domini nostri Ihesu Xristi. Incipit missale secundum usum et consuetudinem ecclesie metropolitane Turonensis. Et primo dominica prima Adventus. Ad missam. Introitus. Ad te levavi animam meam... » et finissant par des prières particulières dont voici les derniers mots : « ... ad tue nobis proficiant placationis augmentum. » Le Propre du Temps est précédé d'un calendrier semblable à ceux dont nous venons de parler dans les numéros précédents, et renfermant l'indication, en lettres rouges, des fêtes et des saints particuliers à la Touraine.

Au fol. 89, jour des Rameaux, nous remarquons l'oraison : « Benedictio florum. Deus cujus filius... » Le Propre du Temps continue ainsi jusqu'au samedi dans l'octave de la Pentecôte, suivi des Préfaces propres et du Canon.

L'office de la Trinité, fol. 160, commence ensuite la série du Propre du Temps qui se termine au vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte.

Le Propre des saints commence, au fol. 190 v°, à la vigile de saint André : « In vigilia sancti Andree officium... » ; nous y remarquons, fol. 194, l'office de saint Gatien; la réception des reliques de saint Maurice, fol. 210 v° : « Exceptio reliquiarum beati Mauricii officium... » ; la translation de saint Martin, fol. 219 : « Translatio sancti Martini officium... » ; la vigile de saint Martin, fol. 243 v° : « In vigilia beati Martini officium... » ; la fête de saint Martin, fol. 244 : « In die sancti Martini officium... » ; saint Brice et saint Grégoire, fol. 244 v° : « Bricii episcopi oratio... » Le Commun des saints commence au fol. 247 : « Incipit commune sanctorum... » suivi des messes votives.

Au fol. 282 commencent les proses des fêtes parmi lesquelles nous remarquons, fol. 287 v°, la prose de saint Gatien commençant par : « Letabunda Syon gaude Gaciani... et finissant par : « Gatiane, tu nos audi primus predicasti qui Turonorum turbe fallaci. Precibus concede paradisum Xriste et victor nobis rex miserere. » ; celle de saint Lidoire, fol. 288 v° : « De sancto Lidorio. Dat secundus prelatorum... » ; deux proses pour saint Martin, fol. 290 v° : « De sancto Martino prosa. Gaude Syon... » et « Sacerdotem Xristi Martinum... » ; suivent des messes pour des grâces particulières, telles que messe pour la peste : « Missa pro sedanda peste... » ; messe pour la paix : « Missa pro pace... » ; bénédiction pour le pain et le sel : « Fiat commixtio salis et aque pariter... »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres et initiales ornées en or et en couleur, est parfaitement conservé, il ne renferme aucune miniature; on remarque au Propre du Temps, l'A du mot *Ad*, sur fond d'or et d'azur; le fol. 7, où se trouve cette initiale, est entouré d'arabesques, de fleurs, de fruits finement dessinés. Deux feuillets ont été coupés entre les fol. actuels 151 et 152; ancienne reliure en bois, sur les plats de laquelle ont été frappées les armes de la famille Le Meingre de Boucicaut, dont nous avons parlé au n° 143; tranche dorée, avec oreilles aux parties dont on se servait le plus ordinairement.

Vélin. Gr. xve siècle. — (Saint Gatien, 71.)

189.

Missel à l'usage de l'église de Tours, commençant au premier dimanche de l'Avent par ces mots : « Dominica prima in adventu Domini secundum usum ecclesie Turonensis ad missam. Ad te levavi animam meam... » et finissant par ces mots de la prose de la Toussaint : « De omnibus sanctis prosa... Post presentem miseriam Xristi perducat gratia. Amen. » Le Propre du Temps est précédé, comme dans les numéros précédents, d'un calendrier complet dans lequel on remarque les saints et les évêques de la Touraine.

L'ordre suivi dans ce missel est le Propre du Temps, depuis l'Avent jusqu'à Pâques, le Canon de la messe et Préfaces, le Propre des saints pour toute l'année, le Commun des saints, des messes votives et des prières, etc.

Au Samedi saint, fol. 135, on trouve des prières pour le feu nouveau: « Sabbato in vigilia pasche benedictio ignis novi... » ; la bénédiction du cierge: « Benedictio cerei... » Au fol. 143, les litanies, où sont invoqués tous les saints évêques de Tours : « Sancte Gaciane, sancte Lidori, sancte Martine, sancte Brici, sancte Eustochi, sancte Perpetue, sancte Gregori,... ora pro nobis... » ; à la suite, on lit les prières faites quand le prêtre se revêt des habits sacerdotaux: « quando sacerdos se vestit ad amictum, oratio... » Au fol. 168, office pour la Réversion de saint Martin: « In reversione beati Martini... » Au fol. 221 v°, bénédiction de l'anneau: « Benedictio anuli. Creator et conservator... »

Malheureusement ce missel, comme les deux autres qui précèdent, a subi des mutilations aux fol. 9, 23, 61, 163, 167, 169, 170, 174, 175, 181, 186 et 187, où probablement des miniatures ont été enlevées. Il en reste encore deux, qui font regretter les autres, savoir:

Fol. 7. « Ad te levavi animam meam... » ; l'A du mot *Ad* est lié, par de superbes ornements, à une miniature représentant un prêtre à l'autel au moment de l'élévation de l'hostie; sur le fond rouge du retable de cet autel, le miniaturiste a peint Jésus-Christ en croix entre la Vierge et saint Jean; de chaque côté on remarque trois personnages de très-petite dimension; la chasuble du prêtre a une forme arrondie par derrière comme une chape.

Fol. 193. Commun des saints: « In vigilia apostolorum officium. Ego autem... » L'E du mot *Ego* est précédé d'une miniature représentant, au premier plan, saint Pierre une clef d'or à la main; saint Paul, un glaive la pointe en bas; un archevêque, la mitre en tête et la crosse à la main; un religieux, à camail et capuce violets, tenant une bêche à la main; au second plan on aperçoit les têtes de vingt autres personnages.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, contient des dessins et des lettres ornées sur fond d'or et d'azur presqu'à toutes les pages; nous citerons les fol. 25, 27, 155, 156, 194 et 236. Les litanies, fol. 143, sont ornées d'initiales bleues, rouges et or du plus brillant effet; ancienne reliure en bois, tranche dorée sur laquelle on distingue encore, quoique presque effacé, un écu d'azur au lion passant d'or ou d'argent.

Vélin. Gr. XVe siècle. — (Saint Gatien, 77.)

190.

Missel à l'usage de l'église métropolitaine de Tours, commençant par : « In nomine domini nostri domini Xpristi. Incipit Missale secundum usum et consuetudinem ecclesie metropolitane Turonensis... » et finissant aux prières spéciales, par ces mots de la bénédiction des pèlerins : « Benedictio peregrinorum: ... Ad peram tradendam. In nomine domini nostri Jesu Xristi acci... » Le reste du mot *Accipe* manque. Sur la dernière garde du ms., une main des premières années du XVIe siècle a écrit cette note curieuse qui constate l'état primitif du livre et les miniatures dont nous devons déplorer la perte :

« En ce present livre y a quarente deux cayers,

« Item plus y a de nombre fait de lectres de six point rampliz d'ystoires et garniz de vignetes et bastons, en somme vingt et cinq,

« Item de lectres de troys point deux cens quarente et troys,

« Item de lectres de deux point dix neuf cens et quinze,

« Item, plus de lectres d'un point cinq cens,

« Item, plus soixante et ung gyton avecques la grand lectre,

« Item, la paterne à deux plains feuillets. »

Nous allons indiquer les miniatures qui restent encore dans ce beau volume que l'on peut regarder comme un des plus beaux specimens de notre école artistique de Tours, au moyen âge.

Fol. 1. Calendrier complet, commençant par le vers:

Prima dies mensis et septima truncat ut ensis.

Le monogramme formé des lettres K L ne renferme pas des personnages, comme dans le missel précédent, mais ces initiales sont ornées avec le meilleur goût. Les saints et les fêtes propres à l'église de Tours, au lieu d'être écrits en rouge, sont écrits en lettres d'or, savoir : le 2 mai, Translation de saint Gatien ; le 4 juillet, Translation de saint Martin ; le 13 septembre, saint Lidoire; le 11 octobre, saint Venant; le 19 octobre, Dédicace de saint Gatien, archevêque de Tours; le 11 novembre, saint Martin, archevêque de Tours, etc.

Fol. 7. Le Propre du Temps commence ainsi : « Et primo dominica prima Adventus. Ad missam Introitus. Ad te levavi animam meam... » La lettre A de six points (huit centimètres) représente le prêtre levant à Dieu son âme, qui est, comme d'ordinaire, figurée par un enfant : « Ad te levavi animam meam... » Cette lettre est reliée à des ornements qui encadrent la page et qui représentent des fleurs, des fruits et des oiseaux. Dans l'encadrement, au milieu du bas de la page, écu aux armes de la Passion.

Fol. 21. Épiphanie : « In die Epyphanie. Introitus. » Charmante miniature représentant l'Adoration des Mages; vignettes et bâtons. André Salmon attribuait cette miniature au pinceau de J. Poyer, le miniaturiste des heures d'Anne de Bretagne, du Musée des Souverains.

Fol. 79. Dimanche des Rameaux ; la bénédiction des rameaux fleuris se fait par l'oraison : « Deus cujus filius... » suivi de : « Asperges... »

Fol. 109 v°. Grande litanie où l'on invoque les saints évêques de Tours : « Sancte Gaciane. Sancte Lidori. Sancte Eustochi, ora pro nobis. » Chaque ligne de la litanie, commence par une belle capitale en or et ornée.

Fol. 114. Pâques : « In die sancto Pasche, ad missam Introitus. Resurrexi et adhuc tecum... » L'R du mot *Resurrexi* renferme une miniature représentant Jésus-Christ sortant du tombeau ; les gardes, revêtus d'armures en fer bruni ou damasquiné d'or, sont épouvantés; des ornements variés entourent cette page.

Fol. 27. Ascension : « In die Ascensionis. Introitus. Viri Galilei... « Le V du mot *Viri* contient une miniature représentant l'Ascension; grande richesse d'ornementation.

Fol. 160. « Omnes gentes plaudite manibus... » L'O (de 3 points) du mot *Omnes* renferme une jolie miniature en camaïeu.

Fol. 184. Propre des saints : « Incipit Officium proprium sanctorum. In vigilia beati Andree apostoli, Introitus. Dominus secus... » Le D (de 6 points) commençant le mot *Dominus* contient une miniature représentant saint André avec sa croix.

Fol. 188. Saint Gatien, évêque de Tours : « Gaciani episcopi. Introitus. Statuit ei Dominus... » L'S (de 6 points) commençant le mot *Statuit* renferme une miniature qui semble être du même artiste que celles des fol. 7 et 21 : elle représente l'apôtre de la Touraine, assis sur un coussin vert, dans une chaise dorée à dossier élevé et dont les bras forment par-devant une X avec les pieds. Une mitre enrichie d'or et de pierres précieuses est posée sur sa tête. De la main droite il bénit, de l'autre il tient la crosse; il porte deux anneaux d'or à la main droite, l'un au pouce, l'autre au medium.

Fol. 209. Translation de saint Gatien : « In translatione sancti Gaciani. » Dans la première oraison, il est dit : « ... Gaciani, qui in Turonensi requiescit ecclesia... »

Fol. 223. Office de la Translation de saint Martin : « Translatio sancti Martini. Introitus... »

Fol. 224 v°. Saint Arnoul, archevêque de Tours : « Arnulphi archiepiscopi Turonensis... »

Fol. 231. Fête de saint Eufrône, archevêque de Tours, bénédiction du raisin nouveau : « Eufronii archiepiscopi Turonensis. Hodie, ante missam, fit benedictio uve nove sic : Benedic, Domine, hos fructus novos uve... »

Fol. 235 v°. Assomption de la Vierge: « In die Assumptionis beatissime Virginis : Gaudeamus omnes Domino... » Le G du mot *Gaudeamus* renferme une miniature représentant la sainte Vierge enlevée au ciel par six anges vêtus de blanc.

Fol. 239. « Ludovici regis Francorum. In-

troitus. » Miniature représentant le roi saint Louis, revêtu d'une tunique bleue semée de fleurs de lis d'or, un camail d'hermines, souliers rouges, cheveux longs et retombant en boucles, une couronne d'or sur la tête, la main de justice dans la main droite, et dans la gauche un gant blanc. Le reste de la page est entouré de dessins contenant des fleurs, des fruits et des fleurs de lis d'une grande dimension.

Fol. 242 v°. Nativité de la Vierge : « In nativitate beate Marie virginis : Gaudeamus omnes... » Le G du mot *Gaudeamus* renferme une miniature représentant sainte Anne, dans un lit monté sur une estrade d'une marche ; la couverture et le ciel à baldaquin carré sont violets; au chevet on voit se dessiner un Christ. Une jeune fille, dont les cheveux retombent sur les épaules, est assise par terre au bas du lit, soulevant dans ses bras la Vierge qui vient de naître.

Fol. 245. A l'Office de saint Lidoire, second évêque de Tours, on remarque cette prose : « Sancti Lidorii archiepiscopi Turonensis festum duplex... Prosa :

Dat secundus prelatorum
Domum pro ecclesia.
Lidorius Turonorum
Civis indigena,
Gaciani patronorum
Primi in Turonia.
Verbo facto docens morum
Insequi vestigia.
O Lidori, nos polorum
Civibus associa,
Ut consortes gaudiorum
Simus celi gloria.

Fol. 248. « Mauricii cum sociis ad missam. Introitus. Venite benedicte patris mei... » Le V du mot *Venite* contient une miniature représentant saint Maurice et ses compagnons, revêtus d'armures en fer ou damasquinées d'or, le casque sur la tête, la lance à la main ; saint Maurice a la tête nue et appuie sa main gauche sur un bouclier, qui est de gueule à la croix ; à sa droite est un autre guerrier, probablement saint Victor, s'appuyant aussi sur un bouclier d'azur à la croix d'argent.

Fol. 255. Office de la vigile d'un apôtre : « Incipit Commune sanctorum. In vigilia unius apostoli. Introitus. Ego autem sicut oliva... » L'E du mot *Ego* renferme une belle miniature du même genre que celles des fol. 7, 21 et 248, représentant cinq personnages en divers costumes : au premier plan, un beau vieillard à la barbe et cheveux blancs, vêtu d'une robe d'or, les pieds nus, tient un livre à la main ; les quatre autres personnages ont des robes bleues.

Fol. 281 v°. Messe de saint Gatien : « Missa beatissimi Gaciani primi archiepiscopi Turonensis. »

Fol. 300 v°. Messe de la sainte Larme : « Missa de sancta lacrima Xristi. »

Ce charmant Missel est écrit sur deux colonnes avec titres rouges; lettres ornées à toutes les pages sur fond d'or et d'azur. Il manque quatorze grandes miniatures, sur les vingt-cinq annoncées à la fin du volume, et de plus « la paterne à deux pleins feuillets » qui devaient se trouver entre les fol. actuels 139 et 140. Nous avons à constater que les fol. 21 et 127 sont mutilés et qu'il manque des feuillets entre les fol. 200 et 201, 205 et 206, 251 et 255, enfin on voit la trace de feuillets arrachés après le feuillet 317, aujourd'hui le dernier. Malgré ces pertes à jamais regrettables, le ms. que nous venons de décrire n'en est pas moins un des plus curieux de notre Bibliothèque communale; il est encore revêtu de son ancienne couverture en bois. Au XVIII[e] siècle il appartenait à Marmoutier, comme on peut le voir par cette note placée en tête du premier feuillet : « Ex libris Majoris Monasterii ordinis sancti Benedicti congregationis sancti Mauri, catalogo inscriptus 1742. »

Vélin. Gr. Fin du XV[e] siècle. — (Marmoutier, 2.)

191.

Missel à l'usage de l'église de Tours, commençant au Propre du Temps, par: « Incipit missale secundum usum ecclesie Turonensis. Dominica prima Adventus Domini... » et finissant par ces mots d'une prose à la sainte Vierge: « De beata Maria. Rex virginum amator Deus, Marie decus eleyson... Spiritus alme eleyson. » Les six premiers feuillets contiennent un calendrier complet où l'on remarque les saints et les fêtes propres à la Touraine.

Fol. 128. Préfaces propres notées en plain-chant: « Per omnia secula seculorum... » Le P du mot *Per* est sur fond d'or avec ornements de différentes couleurs.

Entre les fol. 132 et 133, on remarque deux miniatures dont chacune prend une page entière; la première représente Jésus-Christ crucifié, et au bas de la croix la sainte Vierge et saint Jean. La seconde miniature représente Dieu le Père, sous les traits d'un vieillard à barbe blanche, portant sur la tête une tiare blanche et pointue à trois couronnes d'or; d'une main il bénit, de l'autre il tient un globe surmonté d'une croix; deux bandes d'or se croisent sur sa poitrine. Dieu est assis sur un siége peint en vert entouré d'une sorte de flamme orange; ce siége occupe le centre d'un nimbe jaune en forme de losange qu'il illumine de ses rayons : la losange elle-même est inscrite dans un parallélogramme, dans les angles duquel sont placés les emblêmes des quatre évangélistes, avec des philactères portant leurs noms.

Fol. 139. Propre du Temps depuis le dimanche de la Trinité jusqu'au vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte: « De sancta Trinitate. Officium. Benedicta sit sancta Trinitas... » Le B du mot *Benedicta* est richement orné.

Fol 168. Propre des saints; office de la vigile de saint André: « In vigilia sancti Andree. Officium... »

Fol. 171 v°. Office de saint Gatien: « Gaciani episcopi oratio... » avec la prose: « Dona decus... »

Fol. 188 v°. Réception des reliques de saint Maurice: « Exceptio reliquiarum beati Mauricii. Oratio... »

Fol. 197. Translation de saint Martin : Translatio sancti Martini. Oratio... »

Fol. 213. Saint Lidoire: « In transitu sancti Lidorii... »

Fol. 224 v°. Vigile de saint Martin : « Vigilia sancti Martini... »

Fol. 225. Office de saint Martin: « In die sancti Martini. Officium... » ; et de saint Brice : « De sancto Bricio... »

Fol. 225 v°. Office de saint Grégoire, évêque: « Gregorii episcopi... » ; et Octave de saint Martin: « In octava sancti Martini... »

Fol. 227. Commun des saints: « Hic incipit Commune sanctorum... »

Fol. 263. Prose de saint Lidoire: « De sancto Lydorio prosa. Dat secundus... »

Fol. 264. Prose de saint Martin : « De sancto Martino prosa: Pauper mundo; dives celo... »

Ce ms. est écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et lettres initiales ornées de dessins de différentes couleurs; conservation parfaite; ancienne reliure en bois recouverte de cuir, sur les plats de laquelle on remarque, entre autres ornements : 1° des écussons partis de France et de Savoie; 2° des lions passants inscrits dans des rectangles; 3° des aigles éployés à deux têtes inscrits dans des rectangles; 4° des fleurs de lis inscrites dans des losanges qui sont cantonnées à l'extérieur de quatre petites fleurs de lis; 5° des salamandres affrontées, inscrites dans des rectangles. La salamandre et l'écu, parti de France et de Savoie, semblent se rapporter à l'époque de François Ier.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint Gatien, 116.)

192.

Missel abrégé, contenant principalement les messes du Commun des saints et les messes pour des intentions déterminées. Ce ms. commence par : « Unius martiris, lectio libri sapiencie... »

et finit par : « Plurimorum martirum secundum Lucam... multa est in celo. »

Les fol. 23-68 sont du XIIe siècle; les fol. 1-22 et 69-75, de la fin du XIVe ou du commencement du XVe. La partie refaite à cette dernière époque contient des offices propres à l'église de Tours : « De sancto Gaciano (fol. 71 v°); in octavis beati Martini (fol. 74); in festo estivali [beati Martini] (fol. 74 v°); in transitu sancti Martini (fol. 75). » Au fol. 22 v°, dans la partie récente du ms., miniature grossière représentant Jésus-Christ en croix.

Au haut du fol. 2, on lit cette note, remontant à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe : « Cest livre est de feu messire Jehan Testu. » Nous avons déjà trouvé et signalé une note identique sur le n° 160, p. 82 ci-dessus.

Vélin. Pet. XIIe et XVe siècles.—(Saint Gatien, 75.)

193.

Missel à l'usage de Saint-Martin de Tours. Il faut y distinguer les parties suivantes :

1° (Fol. 2.) Calendrier, dans lequel un vers inscrit en tête de chaque mois en indique les jours néfastes.

Le scribe a tracé à l'encre rouge, dans les interlignes, des notes pour indiquer le rite sous lequel se célébraient la plupart des fêtes. Ces notes consistent dans les mots suivants écrits en abrégé : « Commune, missa, missa in capis, diaconus I (ou diaconi III, V ou VII), lectiones IX. » Nous y avons relevé les articles suivants :

Le 18 janvier, saint Léobard, confesseur; le 29 janvier, saint Sulpice Sévère; le 1er mars, à Tours, saint Simple et saint Aubin, confesseur; le 12 mai, fête de saint Martin (la Réversion), à cinq diacres et neuf leçons; le 22 juin, Translation de saint Brice, à trois diacres et neuf leçons; le 2 juillet, sainte Monégonde, vierge; le 3 juillet, *vigilia patris nostri Martini : missa;* le 4 juillet, Translation et Ordination de saint Martin, messe en chappes, sept diacres, neuf leçons. Dédicace de la basilique de saint Martin; le 28 juillet, saint Ours, confesseur; le 4 août, saint Eufrône, évêque et confesseur; le 20 août, saint Mesme, confesseur; le 25 août, saint Yrier, confesseur; le 13 septembre, saint Lidoire, confesseur; le 19 septembre, saint Eustoche, évêque; le 4 octobre, saint Quentin, martyr, dans la Touraine, *in pago Turonico;* le 11 octobre, saint Venant, abbé; le 24 octobre, saint Senoch, abbé; le 25 octobre, saint Épain, martyr; le 11 novembre, mort de notre patron saint Martin, messe en chappes, sept diacres, neuf leçons; le 13 novembre, saint Brice, évêque et confesseur; le 18 décembre, saint Gatien, évêque, messe à un diacre et neuf leçons, et, suivant une correction plus récente, messe en chappes à trois diacres; le 30 décembre, saint Perpet, évêque. Il faut encore remarquer dans ce calendrier, au 15 juillet, la mention de la prise de Jérusalem par les Croisés : « Liberatio Jerusalem », et au 29 décembre la mention de saint Evroul, qui a été effacée et remplacée après coup par celle de saint Thomas, martyr. En tenant compte de cette dernière particularité et des caractères paléographiques, on est conduit à supposer que le calendrier a été copié vers 1175 ou 1180, à une époque où le culte de saint Thomas de Cantorbéry n'était pas encore généralement établi.

2° (Fol. 8.) Recueil de collectes, comprenant pour chaque fête les oraisons des différentes heures et l'oraison, la secrète et la postcommunion de la messe. L'auteur du recueil a adopté l'ordre suivant : Propre du temps commençant par le samedi qui précède le premier dimanche de l'Avent : et, après les collectes de tout l'Avent, viennent les collectes et secrètes pour le 29 novembre, vigile de saint André et le Propre des saints jusqu'au 3 janvier; y sont comprises par conséquent les fêtes de saint Gatien et de saint Perpet. Le Propre du Temps continue et embrasse depuis le 2e dimanche après Noël, jusqu'au 4e dimanche après l'Épiphanie. Le Propre des saints reprend ensuite et va du 14 janvier jusqu'au 25 mars. Le Propre du Temps reprend à la Septuagésime

et continue jusqu'au 24e dimanche après la Pentecôte. Ici (fol. 169) est intercalé le Canon de la messe. Le Propre des saints revient alors et suit sans interruption, du 11 avril au 26 novembre. On y remarque les collectes de la Réversion de saint Martin, de sainte Monégonde, de l'Ordination de saint Martin, de saint Ours, de saint Mesme, de saint Yrier, de saint Lidoire, de saint Quentin, de saint Venant, de saint Senoch, de saint Épain, de la mort de saint Martin. (Ici nous remarquons plusieurs oraisons pour la bénédiction épiscopale.) Après le Propre des saints, suivent les messes votives. Ensuite des collectes diverses pour divers jours de la semaine, quand on veut faire mémoire d'un saint comme saint Martin, la sainte Croix, les saints Anges, etc. Puis le Commun des saints.

Dans cette partie du missel, au fol. 15 v°, en tête de l'article consacré à la fête de Noël, on trouve le texte grec du *Gloria in excelsis*, écrit en lettres latines : « Doxa in ipsistis theo... » Dans le canon de la messe, au fol. 72, l'insertion du nom de saint Martin est digne d'attention.

Cette partie du missel se termine au fol. 143 v° par des observations sur les accidents qui peuvent arriver pendant la célébration de la messe : « Si per negligenciam evenerit ut perlecto canone... » Sauf un petit nombre de passages, elle est tout entière de la même main que le calendrier, et peut être rapportée aux environs des années 1175 et 1180. Saint Thomas de Cantorbéry n'y est point mentionné.

3° (Fol. 144.) Recueil des introït, graduels, offertoires et communions, d'abord pour le Propre du Temps, puis (fol. 168) pour le Propre des saints, et enfin (fol. 177 v°) pour le Commun des saints. L'écriture est du XIIIe siècle. La messe du jour de saint Thomas de Cantorbéry s'y trouve au fol. 169.

4° Recueil de pièces relatives à l'histoire de Saint-Martin de Tours, qui ont été ajoutées dans le ms. par différentes mains et dont suit le détail :

1. Fol. 1 v°. Serment des chanoines semi-prébendés.

2. Fol. 185. Serment des chanoines. XIVe s. Dans la marge on a ajouté, au XVe siècle, une mention des statuts de « Robertus de Freta et Petrus de Marlhaco, » et une clause relative à la fondation faite par « Dominus G. le Meingre dictus Bouciquault. »

3. Fol. 186-190. Serments du doyen, du trésorier, du chantre, de l'écolâtre, du sous-doyen, du cellerier, de l'aumônier, du grainetier, du chambrier, des cheveciers, des prévôts, des chanoines de Léré et de Chablis, des vicaires, de l'abbé de Cormery, de l'abbesse de Beaumont, des maires, des tractiers (agents préposés aux transports), des grangers, des clercs du chœur et du prieur de Saint-Côme. XIVe siècle. La formule du serment imposé aux maires, aux tractiers et aux grangers est en français.

4. Fol. 191. Serment du chanoine de la prébende de Léré. XIIIe siècle.

5. Fol. 191. Serment des chanoines de Saint-Martin. XIIIe siècle. Des articles supplémentaires ont été ajoutés à la fin, dans le cours du XIVe siècle.

6. Fol. 192. Bulle du pape Alexandre III, pour confirmer un statut promulgué par Guillaume, archevêque de Sens, et par Étienne, évêque de Meaux. Commencement du XIIIe siècle. Cette bulle, en date du 10 mars 1170, a été publiée dans le recueil de Monsnyer, p. 21, et forme le n° 7819 des *Regesta* de Jaffé.

7. Fol. 192. Charte de Philippe, doyen de Saint-Martin, et de tout le chapitre de la même église, touchant le statut mentionné dans la bulle précédente. Commencement du XIIIe siècle.

8. Fol. 192 v°. Note sur les semainiers de l'église Saint-Martin. Commencement du XIIIe s.

9. Fol. 192 v°. Charte de Nicolas, doyen de Saint-Martin et de tout le chapitre, touchant les semainiers. Février 1221 (nouveau style). Copie contemporaine.

10. Fol. 193. Serment des prévôts. XIIIe siècle.

11. Fol. 194. Notice relative à l'association de prières qui fut accordée par le chapitre de Saint-Martin à Guibert-Martin et à Baudouin, moines de l'abbaye de Gembloux, au diocèse de Liége.

Fin du XIIe siècle. Le premier de ces moines, Guibert, avait composé en l'honneur de saint Martin un poëme qui passe pour perdu. Voyez l'article qu'Amaury Duval lui a consacré dans l'*Histoire littéraire de la France*, XVI, 566-574.

12. Fol. 194. Sentence arbitrale de Philippe, doyen de Saint-Martin, et de tout le chapitre de cette église, pour mettre fin à un différend survenu entre les chanoines de Saint-Pierre-le-Puellier et ceux de Saint-Venant. Fin du XIIe siècle.

13. Fol. 194 v°. Lettre de Philippe-Auguste aux bourgeois de Châteauneuf pour leur enjoindre de dissoudre leur commune. Fin du XIIe siècle. Sur cette lettre, qui doit être du mois de juin 1184, ou environ, voyez le *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, par L. Delisle, p. 28, n° 113.

14. Fol. 194 v°. Liste des feudataires du trésorier de Saint-Martin au temps de Philippe-Auguste. Cette liste, intitulée « Hominagia tesaurarii, » doit être rapprochée des détails que l'auteur de la Grande Chronique de Tours donne sur les fiefs des barons qui prirent part à la translation des reliques de saint Martin d'Auxerre à Tours. (*Recueil de chroniques de Touraine*, par Salmon, p. 104.)

15. Fol. 195. État des biens que le chapitre de Saint-Martin possédait dans un grand nombre de localités. Cette pièce, dont la rédaction peut remonter à la première moitié du XIIIe siècle, commence par ces mots : « Apud Antoneium habet capitulum beati Martini Turonensis census et decimas panis, vini, et ecclesiam... »

16. Fol. 196. Excommunication lancée contre les membres de la commune de Tours. Cette pièce, transcrite au XIIIe siècle avec une encre qui est aujourd'hui presqu'effacée, doit se rapporter à la mission que remplirent en 1184 Guillaume, archevêque de Reims, et Hervé, abbé de Marmoutier; voyez la lettre de ces deux commissaires dans le *Recueil des Historiens*, T. XVIII, p. 291.

17. Fol. 196 v° et 197. Serments du doyen, du trésorier et du chantre de Saint-Martin. XIIIe siècle.

Outre les documents qui viennent d'être indiqués, notre ms. contenait jadis plusieurs autres pièces qui ont disparu par suite de l'enlèvement d'une dizaine de feuillets. Baluze, qui l'examina au commencement du XVIIIe siècle, nous a conservé dans ses papiers (Bibliothèque Impériale, collection Baluze, T. LXXVII, fol. 427 v°-430,) la copie de six pièces qu'il y avait remarquées et qu'on y chercherait vainement aujourd'hui. Ce sont :

1° Charte de Philippe, doyen de Saint-Martin, et de tout le chapitre de cette église, touchant un accord conclu avec Obert, prévôt de « Canutium. » 1176.

2° Note relative à une restauration de la châsse de saint Martin faite en 1211. Comme elle est courte et comme elle comble une lacune dans la *Notice* de M. Grandmaison *sur les anciennes châsses de Saint-Martin*, nous en insérons ici le texte :

« Anno Domini M CC XI, VI idus novembris, in integrum restitutis et in pristinum statum reparatis tam in auro quam in lapidibus pretiosis quæ de frontali capsæ beati Martini vel vetustate exciderant vel manu sacrilega subtracta fuerant, idem frontale in locum ubi nunc est repositum fuit et capsæ affixum. Quicumque ergo inde de cætero aliquid subtrahere præsumpserit, auctoritate Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus sancti et gloriosissimi confessoris Martini anathema sit. Amen. »

3° Note relative au premier emploi du contre-sceau du chapitre de Saint-Martin. Elle est ainsi conçue : « Anno ab incarnatione Domini M CC XII, V kalendas junii, incepimus primo uti contrasigillo de novo facto. »

4° Notice sur la manière dont se termina un différend survenu entre le chapitre de Saint-Martin de Tours et les chanoines de Saint-Venant, le 16 et le 17 août 1214. Parmi les témoins figure Péan Gastineau (Paganus Gastinellus).

5° Charte de Philippe, doyen de Saint-Martin, et de tout le chapitre de cette église, touchant un accord conclu avec « Obertus subdecanus et Odiadi præpositus, » en 1185.



6° Relation d'une vision qu'un solitaire, nommé Jean, eut à la mort du roi Dagobert et dont il fit part à Ansoaldus, évêque de Poitiers. L'auteur de la relation prétend l'avoir tirée d'un écrit de saint Ouen.

Les miniatures qui se trouvent dans la première partie de notre ms. sont tellement importantes, au point de vue historique et paléographique, que nous ne pouvons nous dispenser d'en donner une description sommaire; ceux qui s'occupent de l'art chrétien au moyen âge trouveront dans ce missel une mine féconde de renseignements précieux, par un examen plus approfondi que celui que nous pouvons faire ici.

Fol. 17. Jour de Noël, naissance de Jésus-Christ. Le C du mot *Concede* renferme une miniature représentant la Vierge couchée dans un lit, la tête enveloppée d'un voile blanc à bordure bleue, reposant sur un oreiller; elle s'entretient avec saint Joseph debout au pied du lit. L'Enfant repose dans un petit berceau. On aperçoit l'âne et le bœuf montrant leurs têtes au-dessus du berceau et semblant rechauffer le Sauveur de leur haleine.

Toutes ces figures se détachent sur un fond d'or et pourpre parsemé d'étoiles.

Fol. 21 v°. Jour de l'Épiphanie. Adoration des Mages. Le D du mot *Deus* contient une miniature représentant la Vierge, avec un nimbe rouge autour de la tête et vêtue d'un manteau bleu, assise sur un siége vert; elle porte sur ses genoux son divin Fils revêtu d'une tunique verte. Jésus étend vers les Mages sa main droite et les bénit. Les trois Mages, la couronne sur la tête, ont un genou à terre devant le Messie, en lui offrant leurs présents; l'étoile qui les a guidés se détache en bleu sur un fond d'or.

Fol. 48 v°. Jour de Pâques. Les saintes femmes au tombeau. Le D du mot *Deus* renferme une miniature contenant quatre personnages et un diablotin rouge à la partie supérieure de la lettre. Le tombeau est ouvert, l'ange est assis sur un des côtés, il tient de la main gauche un sceptre s'épanouissant en fleur rouge à quatre lobes, et de la droite montre le ciel aux saintes femmes. L'ange, vêtu d'une tunique blanche, est représenté sous les traits d'un jeune homme; un nimbe de feu entoure sa tête. Les saintes femmes, au nombre de trois, ont un voile blanc sur la tête; deux d'entre elles portent un vase d'or à couvercle, on ne voit que la tête de la troisième. Le tombeau a la forme d'une auge; les côtés extérieurs sont verts et encadrés d'or, l'intérieur est rouge avec un rebord bleu; un linceuil blanc s'en échappe.

Fol. 54. Ascension de Notre-Seigneur. Le C du mot *Concede* représente Jésus-Christ, la tête ceinte d'un nimbe crucifère d'or, vêtu d'une tunique blanche à bandes bleues et d'un manteau rouge; il entr'ouvre ses bras et bénit ses disciples de la main droite; la partie inférieure de son corps disparaît dans une nuée à cinq teintes, disposées par zones, dont les couleurs semblent être celles de l'arc-en-ciel. Les onze apôtres sont dans la partie inférieure de la lettre. Au premier plan on reconnaît saint Pierre à son crâne dénudé; il a les cheveux et la barbe blanches; d'une main il montre le ciel. A côté de lui est saint Jean sous les traits d'un jeune homme. Les apôtres sont nimbés.

Fol. 56 v°. Jour de la Pentecôte: « In die Pentecostes. Deus qui hodierna die... » Le D du mot *Deus* contient une miniature représentant le saint Esprit descendant sur les apôtres, sous la forme d'une blanche colombe, du bec de laquelle sortent des lignes rouges allant se reposer sur la tête de chacun des douze apôtres, placés dans une cour ou dans une salle, dont les murs peu élevés sont recouverts de carreaux vernissés de plusieurs couleurs, avec une bordure d'or pour couronnement. Une porte ceintrée, à deux battants, donne entrée dans cette salle.

Fol. 59. Jour de la Trinité: « De Trinitate. Omnipotens sempiterne Deus... » L'O du mot *Omnipotens* renferme une miniature représentant le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le Père et le Fils sont assis l'un à côté de l'autre; le Père tient un globe vert à la main; tous deux bénissent les trois doigts levés. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe blanche,

est au milieu d'eux les ailes étendues sur leurs têtes. Les nimbes des trois personnes divines sont crucifères.

Avant le Canon de la messe, nous trouvons deux magnifiques miniatures, occupant chacune toute une page, entourées de compartiments marbrés.

La première (fol. 69 v°) représente Jésus-Christ assis sur deux cercles concentriques, tenant d'une main un livre ouvert, sur les pages duquel sont tracées les lettres grecques *alpha* et *omega;* de l'autre main il bénit avec les trois doigts levés; sa tête est entourée d'un nimbe crucifère de différentes couleurs. Aux quatre coins de la miniature, sur un fond d'azur étoilé, on voit les emblèmes des quatre évangélistes tous ailés, couronnés d'un nimbe d'or et porteurs, l'ange d'un livre plié, les animaux de phi-lactères.

La seconde (fol. 70) représente le Christ en croix, ayant à sa droite la sainte Vierge, et à sa gauche saint Jean l'évangéliste; au-dessus d'eux, d'un côté, le soleil, et de l'autre, la lune obscurcie. Le soleil est sous la forme d'un globe, dont la moitié est recouverte d'une nuée rouge et bleue, au centre apparaît une tête d'homme aux cheveux noirs, se détachant sur un fond vert; la lune est à peu près figurée de même, seulement c'est une tête enveloppée d'un voile blanc et qui se détache sur un fond bleu. Moïse, sous les traits d'un vieillard à longue barbe, est placé entre la Vierge et la croix, il ne paraît qu'à mi-corps, semblant sortir de terre; il tient élevé dans ses deux mains un bâton qui supporte le serpent d'airain. Le miniaturiste a écrit le nom du législateur des Juifs : *Moyses* au-dessous de sa représentation, et sous le Christ : MVI.

Fol. 70 v°. « Per omnia secula seculorum. » Le P du mot *Per* est magnifiquement orné d'enroulements et d'animaux.

Fol. 71. « Vere dignum et justum est equum et salutare. » Le V du mot *Vere,* d'une forme particulière, et ressemblant à un *omega,* contient une miniature à trois personnages. Au centre, Jésus-Christ, la tête entourée d'un nimbe crucifère d'or, bénit les trois doigts levés, ayant à sa droite l'Église, et à sa gauche la Synagogue. L'Église, sous les traits d'une femme, porte une triple couronne d'or sur la tête; de ses deux mains recouvertes d'un manteau, elle soutient un calice et une hostie sur laquelle sont tracées les lettres I. H. C.

La Synagogue, vêtue d'habits magnifiques, tient d'une main les tables de la Loi, une main venant du ciel lui arrache le voile qui recouvrait sa tête. Au-dessus de la figure allégorique représentant l'Église on voit écrit en lettres rouges : « ECCLESIA. » et au-dessus de celle qui représente la Synagogue : « SYNAGOGA. »

Le verso du même feuillet nous offre aussi un T à enroulement, contenant animaux et personnages, au sommet duquel on voit Jésus-Christ tenant un livre d'une main et bénissant de l'autre.

Fol. 78 v°. Réversion de saint Martin : « IIII. Idus Mai. Reversio beati Martini. » Un D initial renferme une miniature représentant saint Martin en habits sacerdotaux et la crosse d'une main, sous un arbre que quatre personnages essaient d'abattre à coups de haches.

Fol. 86 v°. Fête de saint Pierre et de saint Paul : « Deus, qui hodiernam diem, apostolorum tuorum Petri et Pauli... » Le D du mot *Deus* représente saint Pierre tenant deux clefs à la main, et saint Paul une petite croix d'or dans la sienne.

Fol. 89. Ordination de saint Martin : « Deus, qui populo tuo eterne salutis beatum Martinum ministrum concessisti... » Le D du mot *Deus* représente saint Martin assis tenant une crosse à la main; devant lui est debout le prélat consécrateur, lui plaçant la main droite sur la tête pendant qu'il prie dans un livre où nous lisons: « Ordinatio sancti Martini. »

Fol. 98. Assomption de la Vierge : « Assumpta est Maria in celum; gaudent angeli laudantes benedicunt Dominum. Veneranda nobis, Domine... » Le V du mot *Veneranda* contient une miniature, au bas de laquelle l'artiste a écrit

l'explication de la peinture : « Mons Syon. Apostoli. Vallis Josaphat. Sancte Marie. Mons Oliveti. » En effet, deux montagnes et une vallée sont figurées; au fond de la vallée est un tombeau en forme d'auge; au milieu de la composition on voit la sainte Vierge, une couronne sur la tête, à demi enveloppée de son linceul, que deux anges enlèvent au ciel. Son divin Fils apparaît au milieu des nuées, les bras ouverts pour la recevoir. Les apôtres sont rangés de chaque côté du tombeau, six à droite, six à gauche.

Fol. 109. Ordination de saint Florent par saint Martin : « Beatus Martinus ordinavit sanctum Florentium... » Le D du mot *Deus* contient une miniature représentant saint Martin debout, en habits pontificaux, qui bénit saint Florent à genoux, les mains étendues devant un autel sur lequel est posé un calice rouge. L'Esprit saint, sous la forme d'une colombe, descend sur la tête de saint Florent.

Fol. 110 v°. Fête de saint Michel archange : « Memoria beati archangeli Michaelis. Deus, qui miro... » Le D du mot *Deus* contient une miniature représentant l'archange saint Michel transperçant de sa lance le diable qui est sous la forme d'un dragon ailé.

Fol. 115. Fête de la Toussaint : « Vigilia omnium sanctorum. » L'O du mot *Omnipotens* renferme une très-curieuse miniature contenant seize personnages, parmi lesquels on remarque Notre-Seigneur, tenant un livre d'une main et bénissant de l'autre ; immédiatement au-dessous, la sainte Vierge, la couronne sur la tête et les mains levées en adoration.

Fol. 116 v°. Mort de saint Martin: « III. Idus Novembri. Transitus beati Martini. Deus, qui conspicis... » Le D du mot *Deus* renferme une miniature très-intéressante, au point de vue tourangeau comme au point de vue artistique. Cette lettre est divisée en deux compartiments, et représente trois scènes se rapportant à la fête de l'apôtre de la Touraine. Dans le compartiment supérieur, nous voyons à droite le saint étendu sur un lit rouge : il est revêtu de ses habits pontificaux et a la tête couverte d'une mitre basse dont la forme ressemble à celle de nos évêques. Trois moines vêtus de rouge soutiennent sa tête en pleurant, tandis que deux autres personnages placés à ses pieds regardent une croix rouge qui s'élève au-dessus du corps de saint Martin. A gauche de cette scène on voit une fenêtre ronde, par laquelle deux personnages placés en dehors retiennent le corps de saint Martin enveloppé d'un linceul et sans mitre.

Dans le compartiment inférieur, saint Martin est étendu au fond d'une barque; un riche manteau recouvre son corps, sa tête est mitrée; la croix brille toujours au-dessus de son corps. Cinq moines tonsurés sont dans la même barque, qui est conduite par un personnage dont la tête est recouverte d'un capuchon gris. La barque est blanche et ressemble à une gondole vénitienne ; profonde au milieu, les deux extrémités, taillées en tête de chien, s'élèvent très-haut; un mât placé au milieu de la barque soutient une voile triangulaire flottant au gré du vent.

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées à toutes les pages, sur or et azur, était d'une telle importance qu'on l'avait probablement placé, comme l'évangéliaire en lettres d'or, dans le trésor de l'église de Saint-Martin, avec les objets les plus précieux. Il ne figure ni dans le catalogue de Montfaucon, ni dans celui que nous a laissé Chalmel dans son *Histoire et antiquités de l'église de Saint-Martin de Tours*.

Quant à la conservation de ce ms., elle serait bonne si malheureusement, en remplaçant son ancienne reliure par un mauvais cartonnage, on n'en avait rogné les feuillets jusqu'à la lettre.

Vélin. Moy. XIIe et XIIIe siècles. — (Saint-Martin.)

194.

Missel à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours, commençant par : « In nomine Domini nostri Ihesu Xristi. Incipit missale secundum

usum ecclesie beati Martini Turonensis. Dominica prima Adventus Domini. Ad missam officium... » et finissant par ces mots de l'Office de la Vierge : « Mitis sublevata ab instantibus malis et periculis eruatur. » Les dix-sept derniers feuillets, écrits d'une autre main et bien postérieurement au reste du ms., contiennent différents offices particuliers, entre autres celui de la Transfiguration de Notre-Seigneur, commençant par : « Missa de nomine Jesu... » et finissant par : « Alia post communio... et deprecatio collata sanctorum. Per Dominum nostrum. »

L'ordre de rédaction de ce missel n'offre aucune particularité à mentionner; seulement, dans le calendrier qui est en tête et dans lequel figurent les saints et les fêtes propres à la Touraine, nous remarquons au 2 juillet cette rubrique : « Cadente die Monegundis in ecclesia sancti Petri Puellarum, duplex. » et au 1er décembre celle-ci : « Translatio capitis beati Martini, duplex. »

Avant le Canon de la messe, on voit, aux fos 129 v° et 130, deux belles miniatures à pleine page : La première représente Jésus-Christ en croix, ayant la sainte Vierge à sa droite et saint Jean à sa gauche; un paysage peu accidenté forme le fond du tableau, dans lequel se trouve un château flanqué de tours ; la seconde représente le Père éternel, assis sur un trône, une main appuyée sur un globe et bénissant de l'autre. Sa tête à cheveux blancs et entourée d'un nimbe d'or à peine visible, est ceinte d'une tiare aussi en or, surmontée d'une croix; il est vêtu d'une tunique verte, et par dessus-d'un ample manteau ouvert par le milieu, et retenu au creux de l'estomac par une large pierre précieuse d'un vert foncé et enchâssée d'or; le grand siége à dossier est recouvert d'une étoffe rouge; aux quatre coins du rectangle sont les animaux et l'ange des évangélistes, avec des banderolles sur lesquelles on lit : « S. Johannes. — S. Matheus. — S. Lucas. — S. Marcus. »

Fol. 188 v°. Office de la Réversion de saint Martin : « In reversione beati Martini officium... »

Fol. 189. Office de saint Gatien : « Gaciani episcopi et confessoris officium... »

Fol. 192. Office de saint Perpet : « Perpetui episcopi et confessoris officium... »

Fol. 204. Subvention de saint Martin : « Subventio sancti Martini officium... »

Fol. 209 v°. Office de la Translation de saint Brice : « Translatio sancti Bricii officium... »

Fol. 215. Office de sainte Monegonde : « Sancte Monegundis officium... », avec la prose propre : « Prosa. Ad transitum tante martyris... »

Fol. 217. Office de saint Arnoul : « Arnulphi episcopi et confessoris officium... »

Fol. 221. Bénédiction de la vigne le jour de la Saint-Sixte : le prêtre presse des grains de raisin, dont il reçoit le jus dans le calice : « Sixti pape et martyris... Benedictio uve... Dicat oracionem sequentem : Benedic, Domine, et hos fructus novos uve... »

Fol. 225. Office de saint Mexme : « Maximi confessoris officium... »

Fol. 235 v°. Office de saint Venant, abbé : « Venancii abbatis officium... »

Fol. 236 v°. Office de saint Senoch : « Senoch abbatis officium... »

Fol. 240 et 241. Fête et Vigile de saint Martin, de saint Brice et de Grégoire : « In vigilia beati Martini. — Bricii episcopi et confessoris. — Gregorii episcopi et confessoris totum officium sicut de beato Bricio... »

Fol. 242 v°. Messe des épousailles : « Officium sponsaliorum. Benedictio anuli... »

Du fol. 280 à 289 on lit les proses suivantes : pour la Réversion de saint Martin : « Leta dies... » ; pour saint Gatien : « Dona decus... » ; pour la Translation de saint Martin : « Laudes summi confessoris... » ; pour la fête de saint Martin : « Miles mire probitatis... » ; ainsi que celle : « Gaude Syon... » ; pour saint Brice : « In natale tanti viri... »

Sur le premier feuillet de garde on trouve les deux notes suivantes : « Achapté de maistre Jehan Mesmyn notaire de chappitre Sainct Martin de Tours le XXIIIe d'aoust 1561, ung escu soleil. » Un peu plus bas, ce même dignitaire de Saint-Martin de Tours, dont nous avons déjà parlé au n° 150, Gatien de Galliczon, assigne à

notre ms. une date antérieure à 1450, en donnant pour preuve de son assertion qu'on ne trouve pas dans le calendrier la fête de la Visitation ni l'office de la Transfiguration de Notre-Seigneur, qui figurent dans le rituel manuscrit de cette église, à la date de 1450.

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, dont quelques-unes sont ornées avec luxe sur fond d'or, notamment aux fol. 7, 18, 21, 124, 131, 137, 149, 154, 161, 162, 185, 188, 189, 197, 210, 212, 215, 224, 238, 240, 246, est d'une parfaite conservation; la reliure est en bois recouvert de velours rouge; la tranche est dorée.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Martin, 145.)

195.

Missel à l'usage de Saint-Martin de Tours, commençant par : « Incipit missale secundum usum beatissimi Martini Turonensis, in Adventu Domini officium... » et finissant par : « Dominica XVI Officium secundum Lucam... Et omnis populus gaudebat in universis que gloriose fiebant ab eo. »

Ce missel commence par un calendrier de six feuillets, dans lequel on remarque les saints et les fêtes propres à la Touraine; on trouve ensuite leurs offices, et en outre les offices suivants :

Fol. 224. Sainte Monégonde : « Monegundis oratio... »

Fol. 234. Office du pape saint Sixte et bénédiction du raisin : « Sixti pape officium.—Benedictio uve... »

Les derniers feuillets du ms. contiennent des prières particulières, telles que celles-ci : Pour son père et sa mère : « Pro patre et matre oratio... »; pour le roi : « Pro rege... »; pour la paix : « Pro pace... »; dans un temps de mortalité : « In tempore mortalitatis oratio... », etc.

Sur le premier feuillet de garde on trouve encore une note écrite par ce même Galliczon, dont nous avons parlé aux n°s 149, 150, 152 et 194; elle a pour objet d'établir que ce missel a été exécuté après 1406 et avant 1450.

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est bien conservé; les titres sont rouges et les initiales de couleur, dont quelques-unes sur un fond d'or; reliure en veau, sur les plats de laquelle est un médaillon représentant Jésus en croix; tranche dorée.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Martin, 147.)

196.

Missel à l'usage de l'abbaye de Marmoutier, commençant, fol. 8, par ces mots de l'office de Noël : « Quod ore sumpsi, Domine, mente capiam... » et finissant, fol. 289, par ces mots que prononce le prêtre en donnant le saint chrême : « Tunc accipiat chrisma et faciat crucem in fronte, dicens : consigno et confirmo te signo sancte crucis..... cum Deo patre in unitate ejus Dei spiritus sancti. »

Fol. 1. Sur la marge de ce feuillet, dom Anselme Le Michel a écrit cette note : « Missale antiquum in quo solum orationes, præfationes, et benedictiones, epistolæ continentur. »

Fol. 1 v°. Fin de la préface ordinaire de la messe : « Et ideo — sine fine dicentes... », suivie des mots : « Gloria in excelsis Deo... » écrits en lettres majuscules, sept fois répétés et surmontés d'une notation en neumes, de manière à indiquer le commencement de sept airs différents sur lesquels on chantait le *Gloria*.

Fol. 2. Calendrier complet, dont chaque mois commence par un vers indiquant les jours funestes :

Jani prima dies et septima fine timetur.

Ce calendrier, dans lequel on remarque les noms des saints évêques de Tours, comprend sept feuillets et ne renferme ni miniatures ni ornements. Les chiffres romains des Kalendes, des Ides et des Nones sont en rouge.

Ce missel a été écrit pour l'abbaye de Marmoutier, comme le prouvent les litanies du Samedi saint, où nous lisons cette invocation : « Ut abbatem nostrum et omnem congregationem sancti Martini, in tibi apto servicio conservare digneris. »

Nous voyons des bénédictions épiscopales, comme aussi des Préfaces propres à toutes les fêtes de l'année, et presque à tous les dimanches pour la fête de la Purification de Notre-Dame; il y a trois bénédictions et une oraison pour la bénédiction des cierges : « Benedictio luminum... » La première bénédiction se trouve imprimée dans D. Martène : (*De antiquis ritibus Ecclesiæ;* Antuerpiæ, 1736-38, T. III, col. 128): « Deus, verum lumen... »; les deux autres : « Deus, cujus unigenitus... » et « Domine Deus creator... » ne sont point dans le recueil de D. Martène. L'oraison : « Erudi, quesumus Domine... » est au bas de la colonne 129, T. III de D. Martène. Aussitôt après l'Office du dimanche de la Quinquagésime, nous trouvons sous ce titre : « Oratio super penitentes confitentes peccata sua », les quatre premières oraisons, publiées par D. Martène, T. I, col. 781.

Pour le dimanche des Rameaux, il y a deux oraisons pour la bénédiction des palmes : l'une, très-semblable à celle du Missel Mozarabe : « Domine Jesu Christe, qui ante mundi... », D. Martène, T. III, col. 217; l'autre, non publiée dans D. Martène, et commençant par : « Omnipotens Christe, mundi creator... »

Au Jeudi saint, pour la bénédiction du saint Chrême, nous trouvons l'oraison : « Emitte, Domine, spiritum tuum sanctum... »; puis ensuite une Préface, qui est la principale bénédiction du Chrême : « Vere dignum... qui in principio inter cetera... »; ensuite l'exorcisme de l'huile : « Deus qui in virtute sancti spiritus... »; puis le lavement des pieds.

Les prières pour le baptême des enfants, publiées par D. Martène, T. I, col. 42-45, se retrouvent ici; ainsi que : « Confirmatio episcopalis, » D. Martène, T. I, col. 258. Au jour de Pâques nous trouvons une bénédiction de l'agneau, non mentionnée dans D. Martène : « Ben. super agnum in Pascha. Deus universe carnis... »

Les messes du Propre du Temps suivent, mélangées avec l'office du Propre des saints. Ce manuscrit donne un office propre pour vingt-six dimanches après la Pentecôte, ensuite le Propre des saints jusqu'à saint André.

Fol. 110. Litanies où nous remarquons : « Ut abbatem nostrum et omnes sibi commissos conservare digneris. »

Fol. 193. « Translatio Beati Martini episcopi..., etc., etc. »

Le 6 du mois d'août, bénédiction du raisin (uve), comme on la trouve dans D. Martène, T. III, col. 586.

(Fol. 241.) « IIII id. novembris. Natalis beati Martini episcopi. Deus qui conspicis... »

(Fol. 245.) « XIIII kal. decembris. Octave S[ti] Martini oratio secreta. Prefatio. Laudem tuo nomini... »

(Fol. 250.) Après l'office de saint André, nous trouvons les offices de l'Avent, le Commun des saints, puis successivement : « Benedictiones cotidiane episcopales, speciales misse cotidianis diebus cantande... »

(Fol. 267.) Messes pour diverses nécessités : « Missa pro fratribus sancti Martini... »

(Fol. 274.) Messe pour les morts.

(Fol. 289.) Nous trouvons ensuite les prières lues par l'évêque en donnant la Confirmation : « Omnipotens sempiterne Deus... qui ex aqua et spiritu... Consigno et confirmo te... » Elles se trouvent au T. I, col. 255-256 de D. Martène.

Deux pages plus loin se trouve une ordonnance d'un légat apostolique, sur les Préfaces et le Rit romain, mais cette page est à moitié déchirée.

Dix feuillets, contenant divers offices écrits au XV[e] siècle, terminent ce manuscrit écrit à longues lignes, avec titres en rouge, puis recouverts en entier par une couche épaisse de couleur bleue ou verte appliquée au pinceau. Beaucoup de lettres initiales ont été recouvertes d'une couche d'or, plusieurs sont enclavées. On remarque différents passages du texte barrés, peut-être pour indiquer que ces morceaux ne devaient pas être copiés par un scribe, à qui on avait donné ce ms. pour modèle. Les fol. 1, 2 et 291 sont déchirés; ancienne reliure en parchemin.

Vélin. Pet. Commencement des XI[e] siècle et XV[e]. — (Marmoutier, 74.)

197.

Missel à l'usage des Carmes de Tours, commençant par: « Hic incipit missale secundum sancti sepulcri et ordinis Carmeli atque conventus Turonensis. Dominica prima. Ad te levavi animam... » et finissant par ces mots de l'évangile selon saint Jean, à l'occasion d'un anniversaire pour les morts : « In anniversario. Secundum Johannem. Ut omnes honorificent filium sicut ho..... » Le reste du mot manque.

Les six premiers feuillets du ms. sont occupés par un calendrier complet, dans lequel on remarque les saints de l'ordre du Carmel : « Cirilli patriarche ordinis Carmeli duplex. Helisei prophete ordinis Carmeli, duplex... » Chaque mois est précédé d'un vers indiquant les jours néfastes. Ce volume contenait autrefois un grand nombre de miniatures; il ne reste plus que les deux suivantes :

Fol. 7. La première de ces miniatures, placée en tête du Propre du Temps, représente le prêtre élevant la sainte hostie à la messe; trois assistants, dont un tient un cierge allumé, sont placés derrière lui; de riches ornements décorent ce feuillet.

Fol. 191 v°. « In vigilia apostolorum Petri et Pauli... » Le D du mot *Dixi* est surmonté de la seconde miniature, représentant saint Pierre et saint Paul. Saint Pierre porte la tiare sur la tête, tient une clef dans la main droite et un livre ouvert dans la main gauche.

Chaque page contient plusieurs lettres initiales sur des fonds de différentes couleurs, avec ornements peints en or de la plus grande finesse; malheureusement nous avons à signaler les pertes et les mutilations suivantes: les fol. 16, 115, 116, 117, 123, 138, 146, 174, 178, 182, 202, 207, 211 ont été arrachés; les fol. 7, 122, 134, 213 ont été mutilés.

Écriture sur deux colonnes; titres écrits à l'encre rouge et à l'encre bleue; ancienne reliure en bois recouvert en veau, avec filets fleurdelisés sur les plats. Sur le premier feuillet on lit: « Carmelus (*sic*) Turonensis frater. »

Vélin. Gr. Fin du xv[e] siècle. — (Carmes de Tours, 5.)

198.

Missel à l'usage d'une église de Touraine, la Chartreuse du Liget, selon feu Salmon, commençant par: « Aurem tuam quesumus, Domine precibus nostris accommoda... » et finissant par : « Secreta. Propitiare quesumus, Domine... in hac luce in fide... » Le reste manque.

Nous avons remarqué dans ce missel les passages suivants :

Fol. 37. Rubrique commençant par: « Deinde cum reverencia duo diaconi induti casulis purpureis deferent crucem dominicam ad adorandum et cantabunt hos versus : *Popule meus quid feci tibi?* ad hos respondent duo cantores grece : *Agyos o theos*. Chorus vero dicet latine : *Sanctus Deus. Sanctus fortis...* »

Fol. 38 v°. Résurrection du Sauveur: « Resurrexi et adhuc tecum sum... » L'R du mot *Resurrexi* renferme une miniature représentant Jésus-Christ sortant du tombeau.

Fol. 44 v°. Ascension : « Viri Galilei... » Le V du mot *Viri* représente Jésus-Christ montant au ciel.

Fol. 46. Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres : « Spiritus Domini replevit orbem... » L'S du mot *Spiritus* renferme le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, et deux apôtres priant.

Fol. 60. Office de saint Étienne: « Et enim sederunt principes...» L'E du mot *Et* renferme une miniature représentant saint Étienne à genoux, derrière lui un personnage tient une grosse pierre pour lapider le saint.

Fol. 65. Purification de la Vierge : « Suscepimus, Deus, misericordiam tuam... » L'S du mot *Suscepimus* renferme une miniature où est représentée la Vierge présentant l'enfant Jésus au grand Prêtre.

Fol. 88 v°. Assomption de la Vierge: « Gaudeamus omnes in Domino... » Le G du mot

Gaudeamus renferme une miniature représentant deux personnages portant un corps enveloppé d'un drap.

Fol. 94 v°. Office de saint Léger : « Leodegari martiris. Beatissimi martiris tuis atque pontificis Leodegarii quesumus, Domine Deus noster, fideli devotione sollempnia celebrantes... »

Fol. 97. Vigile de saint Martin : « In vigilia beati Martini. O beatum virum... »

Fol. 97 v°. Fête de saint Brice : « Brictii episcopi oratio... »

Fol. 98. Octave de saint Martin : « In octava sancti Martini. Concede quesumus... »

Fol. 98 v°. Office de saint Grégoire de Tours : « Gregorii Turonensis oratio : Omnipotens... »

Fol. 101. Office de saint Benoît, de saint Nicolas : « Benedicti abbatis officium.—Nicholai officium... »

Le missel se termine par des messes et des prières particulières : « De omnibus sanctis missa. — Missa pro congregatione. — Pro loci custodia. — In tribulatione. — Pro sereninate missa.—Pro infirmis.—In depositione defunctorum. — Missa pro pace. — In honore sancte crucis..., etc. »

Écriture sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur et ornées; tachés d'humidité presque à tous les feuillets. Aux fol. 7 et 103 les miniatures sont enlevées. Le 117 et dernier feuillet est taché et déchiré.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Fonds Salmon.)

199.

Missel à l'usage de Paris, précédé d'un calendrier incomplet des mois de mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre. Le mois de janvier commence par le vers :

« Prima dies mensis et septima truncat ut ensis. »

Au 3 janvier, on lit : « Sancte Genovefe virginis... » Suit le Propre du Temps, commençant par ces mots de l'Évangile selon saint Matthieu, qui se lit au premier dimanche de l'Avent : « Secundum Matheum. In illo tempore venit Johannes baptista predicans in deserto... »

Au fol. 86 v°, on lit cette rubrique : « Dominica in ramis palmarum, congregatis processionibus conventualibus in ecclesia beate Marie, capiceriis portantibus capsam et tribus clericis in albis paratis tres textus, exitur de ecclesia nichil cantando, et sic eundum est usque ad ecclesiam Sancte Genovefe de Monte, in cujus introitu nichil dicitur... » Par cette note on voit que la procession des Rameaux devait aller de l'église de Notre-Dame à l'église de Sainte-Geneviève-du-Mont, ce qui ne peut s'appliquer qu'à la ville de Paris.

Au fol. 218 v°, se trouve la messe de sainte Geneviève : « Sancte Genofeve virginis missa. Gaudeamus Beate virginis in Domino Genovefe natalicia... — Domine quesumus ecclesia tua devota suscipiat et fiat magne glorificacionis... — Offerimus tibi, Domine, preces et munera in honore sancte Genovefe gaudentes... »

Le ms. finit par les mots de la prose sur saint Fiacre :

Fidentes in Fiacrio
Nulla ledet corruptio,
Pia cujus devocio
Purgat ab omni vicio.
Amen.

Sur le dernier feuillet de garde on a écrit, au xve siècle, l'Office de la Visitation, commençant par : « Officium Visitationis gloriose virginis Marie ad Helisabeth. »

Ce ms. est écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales en couleurs, dont quelques-unes sur fond d'or avec dessins, comme l'R du mot *Resurrexi*, fol. 131; l'S du mot *Spiritus*, fol. 154 v°; le B du mot *Benedicta*, fol. 161 v° et le D du mot *Dominus*, fol. 212. Malheureusement on voit la trace de feuillets enlevés entre les fol. actuels 1 et 2, 2 et 3, 50 et 51, 124 et 125; ces feuillets, d'après le soin avec lequel est orné le volume, renfermaient probablement des miniatures.

Sur la tranche on aperçoit les armoiries d'un

ancien possesseur. On peut distinguer encore un écu écartelé au 1 et 4 des anciens seigneurs de Montbazon, de gueules, à un lion d'or, au 2 et 3 de Rohan, et un écu en abyme.

Vélin. Moy. xv[e] siècle. — (N° 7 ancien.)

200.

Lectionnaire pour les dimanches et fêtes de l'année, commençant par ces mots de l'Épître du premier dimanche de l'Avent: « Dominica prima in adventu epistola ad Romanos. Fratres, scientes quia hora est jam nos de sompno surgere... » et finissant par ceux-ci d'une leçon tirée de l'Épître aux Thessaloniciens: « Itaque consolamini invicem in verbis istis. » Le ms. se termine par ces mots d'une autre leçon, écrite par une main étrangère au reste du volume, et tirée du Livre des Rois: « Et ascendit David juxta regionem Gad quam preceperat ei Dominus. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes et orné avec un soin tout particulier; de belles lettres initiales, sur fond d'or et d'azur avec ornements variés, se remarquent à tous les feuillets; bonne conservation; ancienne reliure en bois recouvert en veau. Une note inscrite à la fin du volume nous apprend qu'il a été offert à la cathédrale le 30 mai 1483, par Guillaume Buignon et Nicolas d'Argouges, exécuteurs testamentaires d'Alain Basset, prêtre, chapelain et proviseur de l'aumône de la cathédrale :

« Die penultima mensis maii, M° cccc[mo] octuagesimo tercio.

« Domini mei magistri Guillelmus Buignon et Nicolaus d'Argouges, executores testamenti deffuncti domini Alani Basset, presbiteri, dum viveret, capellani ac provisoris elemosine hujus ecclesie, exposuerunt presentem librum esse de bonis dicti deffuncti, et legarunt huic ecclesie, ut dictus deffunctus sit particeps precum ecclesie, quod legatum domini mei cum gratiarum actione acceptarunt.

« Per dominos : P. PRIMAUDON. »

Vélin. Moy. xiv[e] siècle. — (Saint-Gatien, 80.)

201.

Épîtres qu'on lisait à la messe des différentes fêtes de l'année, dans l'abbaye de Marmoutier, commençant par : « Feria VI. Lectio epistole beati Pauli apostoli: Justicie ejus in hoc tempore... » et finissant par: « Epistola de corpore Xristi, ad Corinthios. Fratres, ego enim accepi a Domino... manducatis corpus Domini. »

Les trois premiers feuillets de ce ms. étant à moitié déchirés, il nous a été impossible d'en indiquer les premiers mots; nous y avons fait les remarques suivantes:

Fol. 78. Office de la dédicace de l'église de Marmoutier, indiqué au 18 juin : « In natali sanctorum Marci et Marcelliani : *Reddet Deus;* quere plurimorum martirum. Ipso die dedicatio Majoris Monasterii : Lectio libri Apocalipsis Johannis apostoli : In diebus illis vidi civitatem..., etc. »

Fol. 94. Table indiquant les premiers mots de l'Épître et de l'Évangile de chaque jour de fête: « Januarii : circumcisio Domini. Epistole : apparuit. Evangelia : pastores. » Au verso du même feuillet, la fête de la dédicace est rangée parmi les fêtes du mois de mars: « Marcii. Dedicatio Ecclesie. »

Écriture à longues lignes, titres rouges, initiales en or sur fonds de différentes couleurs. Les dix premiers feuillets sont tachés par l'humidité. Sur la première garde du volume Dom Martène a écrit cette note : « Epistolæ ad missam legendæ per anni circulum. »

Vélin. Pet. XIII[e] siècle. — (Marmoutier, 28.)

202.

Épistolaire et Évangéliaire à l'usage de l'église métropolitaine de Tours, commençant au premier dimanche de l'Avent, par le vingt-et-unième chapitre de l'Évangile selon saint Matthieu : « Dominica prima In Adventu, evangelium secundum Matheum : In illo tempore, cum appropinquasset Ihesus Hierosolimis... » et finis-

sant à l'office des Cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le dix-neuvième chapitre de l'évangile selon saint Jean: «De quinque plagis. Secundum Johannem XIX. In illo tempore sciens Ihesus quia omnia...» Le fol. 24 contient une table des épîtres et évangiles renfermés dans ce volume.

Au XVIII[e] siècle J. F. A. Luneau a tracé, avec des lettres à jour, l'Office de saint Gatien qui occupe les vingt-deux premiers feuillets du ms.; cet Office commence ainsi: «Die XVIII decembris. Festum beatissimi Gatiani Turonorum apostoli...» et finit par ces mots d'une épître lue à un anniversaire des morts: «... pro defunctis exorare, ut à peccatis solvantur. J. F. A. Luneau.»

Au verso du cent soixante-et-unième feuillet on lit les questions faites par l'archidiacre à l'archevêque de Tours, le jour de la prise de possession de son siége: «Hec sunt que debet interrogare archidiaconus Turonensis archiepiscopo in sua receptione...»; il lui demande s'il consent à conserver les priviléges de l'Église de Tours: «Vis servare jura et consuetudines hujus sancte ecclesie Turonensis...» Dans le même feuillet se trouve le serment que faisait, comme suffragant, l'évêque d'Angers à l'archevêque de Tours; dans ce serment on donne de curieux détails sur l'obligation que l'évêque prenait d'offrir à la cathédrale de Tours un ornement valant au moins cent sous tournois; cette formule nous a paru mériter d'être publiée ici: «Ego. N. Andegavensis ecclesie consecratus seu consecrandus episcopus huic sancte Turonensi ecclesie et tibi pater. N. tuisque successoribus canonice sustituendis obedienciam, subjectionem, reverenciam promitto. Et super hoc sanctum altare propria manu firmo, et consigno. Preterea pallium sericum aut aliud ornamentum hujus ecclesie officio deputandum, precii ad minus centum librarum parvorum Turonensium, infra annum, sive cessero sive decessero, faciam, et statutum super hoc factum inviolabiliter observabo.»

Au fol. 162 se trouve: «Le serment du Roy, du duc de Touraine et des nobles chanoines de ceste église: Le...... roi de France: Je, N. Duc de Touraine et cetera, chanoine de l'église de Tours, jure et promets tenir et garder et aider a tenir et garder, a mon povoir, tous et chascuns les droiz et libertez et franchises de la dicte Eglise, tout aussi que font et doibvent faire les aultres chanoines d'icelle.» L'L du mot *Le* est surmontée d'un écusson aux armes de France; cet écusson est entouré d'ornements sur fond d'or avec des fleurs de lis.

Le volume, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales richement ornés, conserve encore son ancienne reliure en bois recouvert de velours rouge. Il était sans doute considéré par le Chapitre de Saint-Gatien comme un de ses livres les plus précieux; il y avait fait peindre ses armes, au vingt-septième feuillet, qui sont: de gueules, à une croix pattée, d'argent; ce blason est entouré d'ornements de toute espèce peints sur fond d'or et d'azur.

Bonne conservation; les cinq derniers feuillets sont couverts de notes imprimées et manuscrites sur les fêtes et offices de l'année.

Vélin. Moy. XV[e] siècle. — (Saint-Gatien.)

203.

Épistolaire et Évangéliaire, renfermant les épîtres et les évangiles du cycle liturgique, commençant par ces mots appartenant à l'office du vendredi des Quatre-Temps du Carême: «Peccatis suis que operatus est et custodierit universa precepta mea...» et finissant par ceux-ci du vingt-troisième verset du chapitre onze de l'Évangile selon saint Marc: «Amen dico vobis, quia quicunque dixerit huic monti: tolle te et mitte te in mare: et non hesitaverit in corde suo sed crediderit quia quodcunque dixerit...» Le reste manque.

Ce ms. présente quelques variantes dans l'ordre des évangiles; il s'arrête au sixième dimanche après la Pentecôte; il contient les épîtres et les évangiles du Commun des saints,

mais avec des différences notables du rite romain actuel, puis quelques fêtes de saints jusqu'à saint Thomas apôtre inclusivement, et se termine par l'Évangile incomplet de la messe votive : *pro quacumque necessitate...*

Il est écrit à longues lignes en caractères ronds très-lisibles; les titres sont rouges sans ornements.

Bonne conservation, mais incomplet au commencement et à la fin.

Vélin. Pet. Fin du XVe siècle. — (No 158 ancien.)

204.

Processionnal noté à l'usage de Saint-Martin de Tours. Sur la première garde du ms. on lit ce titre : « Processionale ad usum Sancti Martini Turonensis. » Il commence au premier dimanche de l'Avent par : « Dominica prima adventus ad processionem. Missus est Gabriel angelus ad Mariam virginem... » et finit par ces mots du verset que l'on chantait, il y a deux siècles et demi, en allant en procession à Sainte-Colombe : « Eundo ad S. Columbam versus : audi filia et vide et inclina aurem tuam et obliviscere populum tuum et domum patris tui... » Dans ce volume sont indiquées les stations que faisait la procession aux différentes églises de Tours :

Page 44. A l'église de Notre-Dame de l'Écrignole : « Ad ecclesiam de Scrinolio, antiphona : Ave regina celorum... »

Page 46. A l'église de Saint-Michel : « Ad ecclesiam S. Michaelis, antiphona : Stetit angelus juxta aram... »

Page 47. A l'église de Saint-Pierre-le-Puellier : « Ad ecclesiam Sancti Petri Puellarum, antiphona : Tu es pastor omnium princeps... »

Page 48. A l'église de Saint-Clément : « Ad ecclesiam S. Clementis, antiphona : Iste cognovit justiciam... »

— A l'église de Saint-Denys : « Ad ecclesiam S. Dionysii, antiphona : Isti sunt sancti... »

Page 49. A l'église de Saint-Simple : « Ad ecclesiam S. Simplicii, antiphona : Justum deduxit Dominus... »

Page 51. A l'église de Saint-Venant : « Ad ecclesiam S. Venantii, antiphona : Fuge serve boni et fidelis... »

— A l'église de Saint-André : « Ad ecclesiam S. Andreæ : Tollite jugum meum super vos... »

Page 52. A l'église de Saint-Jean : « Ad ecclesiam S. Johannis in capitulo, antiphona : Perpetuis nos Domine... »

Page 54. On lit cette note, qui nous apprend que la dernière procession se faisait à Sainte-Croix : « Ultima processio fit ad ecclesiam S. Crucis, in qua cantatur per pueros psalletæ : Flecte ramos... »

Page 55. Prières que l'on doit faire quand la procession rentre par les galeries du cloître Saint-Martin : « Nota quod quando processio regrediendo transit per galerias claustri, dicuntur preces sequentes submissa voce : Deus, veniæ largitor et humanæ salutis amator, quæsumus clementiam tuam, ut nostræ congregationis fratres nostros qui ex hoc sæculo transierunt, beata Maria semper virgine et beato Martino intercedente tibi ut cum omnibus sanctis ad perpetuæ beatitudinis consortium pervenire concedas... »

Page 115. Après Pâques, procession à Beaumont : « Post diem pasche, fit processio ad Bellum Montem... »

Page 122. Procession à Marmoutier et à Saint-Gatien : « Circa meridiem eunt ad Magnum Monasterium ; eundo nihil cantant et intrando ad Magnum Monasterium cantatur *Regina cœli...* Deinde in ecclesiam sancti Gatiani cantatur *Regina...* »

Page 129. Procession à Saint-Côme : « In navi Sancti Cosmæ Dominus cantor incipit : Xristus resurgens... »

Ce ms. est écrit à longues lignes, avec portées réglées à l'encre rouge ; sur la dernière garde on lit cette note : « Michael Vincent suppletor scripsit 1617... » et sur les plats de la reliure : « Processionale ad usum Sancti Martini. »

Vélin. Pet. Commencement du XVIIe siècle. — (Saint-Martin, 178.)

205.

Rubriques à l'usage des chantres de l'église de Saint-Martin de Tours, ou règles indiquant ce qu'il fallait dire dans les processions des différentes cérémonies de l'église. Ce ms. porte ce titre : « Quædam Rubricæ nobilis atque insignis ecclesiæ beatissimi Martini ad usum hebdomadariorum. »; commence par ces mots : « In hoc libro referuntur omnia quæ in processionibus... Proprium de Tempore. Dominica prima Adventus, post tertiam fit processio cantorialis in qua cantantur responsoria... » et finit par ceux-ci : « Gratiosus valeat pervenire per Christum Dominum nostrum. Amen. » La note suivante, écrite au bas du premier feuillet, nous apprend le nom du copiste du volume et la date à laquelle il l'a écrit : « Anno Domini millesimo septengentesimo sexagesimo septimo, scripsit Renatus Torterue cantor et granarius. »

Bonne conservation ; titres rouges ; reliure en veau.

Papier. Pet. Seconde moitié du XVIIIe siècle (1767).

206.

Processionnal noté selon l'usage de l'ordre de Saint-Benoît, commençant par : « Dominica prima et tercia Adventus. Venite omnes exultemus... » et finissant par : « Amici mei et proximi adversum me apropinquaverunt et noti. »

Fol. 81. Litanies dans lesquelles on remarque les saints suivants : « Sancte Martine, sancte Gatiane, sancte Lidori, sancte Brici, sancte Benedicte, ora pro nobis. »

Ms. bien conservé ; les portées sur lesquelles le plain-chant est noté sont tracées à l'encre rouge ; reliure en veau, avec les instruments de la passion sur les plats ; tranche dorée. Dom Martène a écrit sur le premier feuillet de garde : « Processionale. »

Papier. Pet. XVIe siècle. — (Marmoutier, 11.)

207.

Processionnal noté à l'usage du monastère de Saint-Paul de Cormery, commençant au premier dimanche de l'Avent, par ces mots : « Prima dominica de Adventu Domini. Venite omnes, exultemus in conspectu Domini... » et finissant par ceux-ci de la prose de l'Office de sainte Anne : « De sancta Anna. Prosa... Ut sit nobis coadjutrix vestra nata Dei nutrix que nos ponat et coronet in celesti gloria. Amen dicant omnia per eterna secula. »

Fol. 19. Répons que l'on chantait à la procession dans l'intérieur de l'église : « O Martine, o pie quam pium est gaudere... »

Fol. 45. Antienne que l'on chantait à l'entrée du chœur : « Ego sum alpha et omega... »

Fol. 62. Litanies où sont mentionnés les saints de Touraine : « Sancte Cosma, sancte Juliane, sancte Martine, sancte Gatiane, sancte Benedicte, ora pro nobis... »

Fol. 92. Litanie qu'on devait chanter en revenant au monastère : « Post missam, redeundo ad monasterium, cantatur litania que habetur in festo sancti Marci... »

Fol. 127. Verset qu'on devait chanter à la procession pour la fête de saint Pierre et de saint Paul : « In festo beatorum apostolorum Petri et Pauli, ad processionem... »

Fol. 139. Ce que l'on devait chanter à la procession de la fête des reliques en sortant du chœur : « In die ad processionem in exitu chori. In festo reliquiarum... »

Fol. 86 et 141. On lit la date 1636, et enfin, au fol. 160, on lit cette note qui nous apprend le nom de l'auteur, et l'âge auquel il a écrit et noté le dit processionnal : « Frater Franciscus Buissonius (Buisson), religiosus, presbiter, prior hujus conventus Cormeriaci, hæc scripsit et notavit in honorem et laudem Dei, beatissimæ virginis Mariæ, beati patris nostri Benedicti et omnium sanctorum et feriarum, anno ætatis suæ septuagesimo tertio. Ora pro anima ejus... »

Bonne conservation ; reliure de l'époque, sur

le dos de laquelle on a écrit à tort le titre: « Antiphonarium. » Le plain-chant de ce ms. est écrit sur des portées tracées à l'encre noire.

Papier. Pet. Première moitié du XVIIe siècle, 1636. (Abbaye de Cormery, 171.)

208.

Graduel noté, à l'usage de l'église métropolitaine de Tours, commençant par ces mots de l'Office du premier dimanche de l'Avent: « Dominica prima Adventus. Introitus: Ad te levavi animam meam; Deus meus, in te confido... » et finissant par les chants notés du *Kyrie eleison,* du *Gloria in excelsis,* du *Sanctus* et de l'*Agnus Dei,* dont voici les derniers mots: « Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem. »

Ce ms. est orné des miniatures suivantes:

Page 72. Naissance du Sauveur: « Puer natus est nobis... » Le P du mot *Puer,* haut de seize centimètres sur quinze centimètres de large, renferme une miniature représentant la sainte Vierge adorant l'Enfant Jésus couché sur la paille entre le bœuf et l'âne; saint Joseph, à genoux, les bras croisés sur la poitrine, est en contemplation; au second plan on voit quatre bergers, dont un semble écouter la voix des anges, et un autre paraît ébloui par les rayons d'une étoile qui brille au ciel. Sur le côté gauche, entre les piliers qui soutiennent le toit de l'étable, on lit écrit en lettres d'or: « M. G. Picart. » Ce nom est probablement celui du donateur de ce ms. C'est sans doute de lui que, dans l'obituaire de la cathédrale de Saint-Gatien, il est fait mention en ces termes: « Idibus octobris. Hac die obiit venerabilis et circumspectus magister Guillermus Le Picart (memoratur apud Maan anno 1442), quondam canonicus et thesaurarius ecclesiæ Turonensis... » (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine,* XVII, 60.)

Cette page 72 est entourée de riches ornements, parmi lesquels on remarque des armes placées à côté du nom *Le Picart,* qui sont: d'azur au lion grimpant d'or, armé et lampassé de gueules.

Page 88. Messe de l'Épiphanie: « Ecce advenit dominator... » L'E du mot *Ecce* renferme une miniature de la même dimension que la précédente, contenant douze personnages, et représentant l'Adoration des Mages. On voit la sainte Vierge, vêtue d'un manteau bleu, tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus, à qui un des Mages offre un coffret rempli de bijoux; derrière lui se trouvent deux autres Mages portant la myrrhe et l'encens. Le sixième personnage du premier plan est saint Joseph; six autres personnages sont au second plan.

Cette page est, comme la soixante-douzième, ornée de dessins représentant des figures humaines, des fleurs, des animaux; dans ces ornements on aperçoit encore les armes du chanoine Le Picart. Les sept pages que l'on a mises au commencement du volume pour remplacer celles qui manquaient, ont été écrites au XVIIe siècle, à l'aide de lettres à jour; à la même époque on a numéroté les pages du volume, tout en conservant l'ancienne pagination à l'encre rouge, qui avait été mise au XVe siècle.

Écriture à longues lignes avec titres rouges; les initiales sont ornées de miniatures représentant les personnages les plus bizarres. Solide reliure en veau du XVIIe siècle avec coins et clous en cuivre.

Vélin. Gr. XVe siècle. — (Saint-Gatien.)

209.

Graduel noté, à l'usage de l'église métropolitaine de Tours, commençant au Propre des saints par la messe de la vigile de saint André, apôtre: « In vigilia sancti Andreæ apostoli. Dominus secus mare Galileæ vidit...» et finissant par ces mots de l'Office de la Vierge: « ... beata viscera Marie Virginis que portaverunt eterni patris filium. »

Ce ms. contient de belles et grandes minia-

tures dont nous croyons devoir donner la description :

Page 9. Présentation de la Vierge : « Gaudeamus omnes in Domino... » Le G du mot *Gaudeamus* renferme une miniature, haute de dix-sept centimètres sur seize centimètres de large, représentant sainte Anne et le grand prêtre Joachim, qui la reçoit sous le portique.

Page 20. Fête de saint Martin : « Hic Martinus pauper... » L'H du mot *Hic* renferme une miniature représentant saint Martin, la mitre sur la tête.

Page 28. Office de saint Gatien : « De sancto Gaciano Officium. Statuit ei Dominus testamentum pacis et principem... » L'S du mot *Statuit* renferme une miniature de la même dimension que celle de la page 9 représentant saint Gatien, en habits pontificaux, devant lequel on voit un chanoine à genoux; entre les deux personnages se trouve une banderole sur laquelle on lit : « Ora pro nobis, beate Gaciane. » Ce chanoine, probablement Le Picart, avec son aumusse en hermine sur le bras, est placé devant un autel recouvert d'une étoffe bleue aux armes brodées en or dudit Le Picart, que nous avons déjà décrites au numéro précédent; de riches ornements complètent l'ornementation de cette page.

Page 103. Purification de la Vierge : « De purificatione beate Marie : Suscepimus, Deus, misericordiam tuam... » L'S du mot *Suscepimus* contient une miniature représentant la sainte Vierge, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, et le présentant au grand prêtre; à côté de Marie est figurée sainte Anne, tenant un panier avec deux petites colombes; au second plan on voit trois autres personnages, parmi lesquels se trouve saint Joseph.

Page 133. Fête de l'annonciation : « In annunciacione beate Marie : Rorate celi desuper et nubes pluant justum aperiatur terra... » L'R du mot *Rorate* renferme une miniature représentant la Vierge à genoux; elle se détourne pour écouter un ange tenant dans ses mains une banderole, sur laquelle sont écrits ces mots : « Ave Maria. » Dans l'angle gauche on voit le Père éternel, entouré de rayons d'or.

Outre quatre grandes miniatures qui sont de véritables tableaux, on trouve à toutes les pages des lettres ornées de personnages plus ou moins bizarres, portant des costumes variés d'hommes et de femmes du moyen âge. Les lettres des pages 175 et 200, d'une dimension colossale et très-richement ornées, renferment dans les ornements qui les accompagnent les armes du chanoine Le Picart.

Écriture à longues lignes; les portées du plain-chant sont tracées à l'encre rouge; titres rouges avec initiales ornées; solide reliure en veau avec coins en cuivre, sur les plats de laquelle les armes de Le Picart sont gravées sur une plaque de cuivre placée au milieu. Comme dans le ms. précédent, les sept premières pages ont été écrites au XVIIe siècle, à l'aide de lettres à jour. Il existe dans le volume deux paginations, l'une est contemporaine du ms.; l'autre est de la même époque et faite d'après le même procédé que les lettres à jour.

Bonne conservation, quoique cinq feuillets soient raccommodés.

Vélin. Gr. XV[e] siècle. — (Saint-Gatien.)

210.

Table du volume précédent, commençant par : « Index : Proprium sanctorum. Festa novembris. Vigilia. 29. S. Andreæ apost. Int. Dominus secus. pag. 1. » et finissant par : « A Pentecoste usque ad Adventum. Int. Salve, p. 419. » La première garde du volume contient des *Kyrie* qui se chantent toute l'année pour les fêtes semi-doubles, simples, féries..., etc.; et les trois dernières gardes, un graduel chanté à la messe des morts : « Pro defunctis ad missam graduale. Requiem... »

Ce ms., écrit en 1764, à longues lignes, au moyen de lettres à jour, est bien conservé et ne contient aucun ornement.

Vélin. Moy. — (Saint-Gatien, 234.)

211.

Graduel et vesperal noté, à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours, contenant les messes et les vêpres, depuis la Pentecôte jusqu'à Noël, dont la table est placée en tête du volume.

Page 249. Fête de la Pentecôte : « Dum complerentur dies Pentecostes... » Le D du mot *Dum* renferme des dessins, et la partie supérieure de la page le Saint-Esprit descendant sur les apôtres sous la forme de langues de feu.

Page 269. Fête de la Trinité : « Gloria tibi Trinitas... » Le G du mot *Gloria* est entouré de fleurs.

Page 280. Fête-Dieu : « Sacerdos in æternum Christus... » L'S du mot *Sacerdos* renferme des fleurs et des fruits.

Page 320. Fête de saint Pierre et de saint Paul : « Nunc scio vere... » L'N du mot *Nunc* est orné, ainsi que la partie supérieure de la page.

Page 336. Assomption de la Vierge : « Gaudeamus omnes in Domino... » Le G du mot *Gaudeamus* renferme des oiseaux avec les chiffres I H S et les lettres M A entrelacées.

Page 356. Fête de saint Martin : « Dixerunt disciputi ad beatum Martinum... » Le D du mot *Dixerunt* renferme des animaux, et, dans la partie supérieure de la page, on voit saint Martin en habits épiscopaux.

L'office de saint Martin comprend une grande partie du volume.

Page 410. La Toussaint : « Gaudeamus omnes in Domino... » Le G du mot *Gaudeamus* est entouré de figures d'animaux et d'oiseaux.

Page 441. Dédicace de l'église de Marmoutier : « In dedic. ecclesiæ majoris monasterii ad missam introitus : Terribilis est locus iste... » Le T du mot *Terribilis* est orné avec soin, ainsi que le haut de la page.

Page 451. Messe votive en l'honneur de saint Benoît : « In missa votiva dicenda in honorem S. P. N. Benedicti capitulo generali congregato. Introitus : Vir Dei Benedictus... » Le V du mot *Vir* est orné de fleurs, d'oiseaux, de corbeilles de fruits, de guirlandes, etc., ainsi que le reste de la page.

Cet énorme volume, de quatre-vingt-quatre centimètres de haut sur cinquante-cinq centimètres de large, est écrit à longues lignes avec des lettres à jour; les portées du plain-chant sont tracées à l'encre rouge; il est revêtu d'une solide reliure en veau avec fermoirs et coins en cuivre ornés de fleurs de lis; il appartenait évidemment au chapitre de Saint-Martin. Parfaite conservation.

Vélin. Gr. XVIIIe siècle. — (Saint-Martin.)

212.

Office noté de saint Gatien, commençant par : « In festo beati Gaciani ad vespera, antiphona super psalmos : Beate Xristi confessor, Gaciane; ecce nomen tuum fulget per secula... » et finissant par l'antienne : « Ad magnificat. Antiphona : Beatus Dei Gacianus hodie videntibus discipulis migram a secula preciosam animam celo reddidit, et a Xristo stolam glorie et immortalitatis accepit. »

Cet office est suivi de leçons écrites à la fin du XIVe siècle, pour le jour de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption de la Vierge, de la fête de saint Maurice et de l'homélie de Bède le vénérable, sur la Nativité de Notre-Seigneur : « In nativitate Domini. Lectio IX. — Omelia venerabilis Bede presbiteri. Quia temporalem mediatoris Dei et hominum... » dont les derniers mots sont : « In qua vivit et regnat cum patre in unitate spiritus sancti, per omnia secula seculorum. Amen. »

Au verso du quatrième feuillet on trouve la grande légende de saint Gatien, écrite à la fin du XIIIe siècle, commençant par : « Lectio prima. Liquet, dilectissimi, quod dum in corpore retinemur... » et finissant par ces mots de la neuvième leçon : « Cum sanctis in parte dextera coronam Dei prestente Domino Jhesu Xristo qui cum

patre et spiritu sancto regnat in eternum. Amen. »

La deuxième leçon, fol. 6 v°, commence ainsi : « Hic itaque Gacianus, evangelista noster ac primus pontifex Turonorum, de septuaginta duobus discipulis Domini, prout diximus, unus, a primis fere annis secutus est Xristum, et quem carne velatum juvenem miracula facientem videre meruit; salvatorem et Dei filium esse credidit, cene enim dominice convivium participavit, pedes ipsi Dominus abluit et detersit. Apparitioni cui Thomas defuit, beatus Gacianus non defuit, sed semper cum apostolis fuit... »

Sur la deuxième garde du commencement du ms. on lit les hymnes : « Hympnum fideles... » et « Aurora vultu roseo... » en écriture du XIV[e] siècle.

Écriture à longues lignes avec initiales d'or ornées; les portées du plain-chant sont en encre rouge, ainsi que les titres. On remarque au premier feuillet le B du mot *Beati* renfermant une miniature représentant saint Gatien, en habits pontificaux, une croix à la main; un évêque, à genoux et priant, est à côté de lui; les ornements qui entourent la page renferment des oiseaux et un personnage; nous recommandons ces miniatures à l'attention des paléographes.

Bonne conservation, ancienne reliure en bois recouverte de basane rouge.

Vélin. Moy. Fin du XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 85.)

213.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Office de la Fête-Dieu, commençant par : « De corpore Christi. Ad vesperas. Super psalmos antiphona. Sacerdos in eternum Christus... » Il finit au fol. 24 v° par les mots : « Sicut in die festo. Completorium sicut est, etc. Explicit liber de sacramento corporis Christi scriptus et de (*sic*) per Dei gratiam ad plenum correctus. Deo gratias. XXX. M. vice (*sic*.) »

2° Fol. 25. Ordinaire de la Messe, commençant par : « Hec sunt dicenda quando sacerdotes induit (*sic*) se vestimentis sacerdotalibus. Ad amictum, etc. Obumbra caput meum... »

3° Fol. 31. Messe du Saint-Esprit.

4° Fol. 32. Messe de Notre-Dame.

5° Fol. 33. Messe des Morts.

6° Fol. 36. Messe de la Croix.

7° Fol. 37. Messe des Anges.

8° Fol. 38. Messes de Notre-Dame.

9° Fol. 42. Messes du Commun des saints.

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres rouges et initiales de couleurs, est parfaitement conservé; ancienne couverture en bois revêtue de basane.

Vélin. Pet. Fin du XIV[e] siècle. — (Saint-Gatien, 74.)

214.

Office noté en l'honneur des Sept Dormants, commençant par : « In festo SS. Septem Dormientium. Ad primas vesperas antiphona. In cœlesti regno, cum reliquis de laudibus. ℟. Sancti tui, Domine... » et finissant par ces mots de la messe : « Justorum animæ in manu Dei sunt : et non tanget illos tormentum malitiæ. Visi sunt oculis insipientium mori, illi autem sunt in pace. »

La huitième leçon de cet office, fol. 10, nous fait connaître la légende de ces sept frères, cousins de saint Martin, qui moururent tous dans la même nuit et qui, après leur mort, se conservèrent aussi frais et aussi vermeils que s'ils eussent été seulement endormis, d'où leur vint le nom des « *Sept Dormants* » : « Lectio VIII. Illos vero cum de monasterio vovissent se nunquam recessuros, monachali induit habitu; ornatque presbyteratus decore Clementem, et Primum; diaconatus, Lætum et Theodorum, hipodiaconatus Gaudentem, Quiriacum et Innocentium. Ad hunc itaque modum bonis studiis vitam actitantes, a consortio hominum sese subduxerunt, inque cavati montis specu tandiu occultarunt, donec Martinus, tunc jam cum beatis agens, nuntiaret sui cuique exitus diem, quodque sumpturi essent viaticum, prodita prius

cujusque conscientia sacerdoti. Quibus monitis paruerunt et ita sacro sancti corporis sanguinisque haustu præmuniti, ad superos duce Martino feliciter evolarunt omnes unà et (quod mirum dictu) eodem horæ momento, linquentes corpora terris lacte nitidiora, vitro ipso puriora, miroque suavitatis odore fragrantia, tanto denique rubore venustata ut ab abbate Aichardo collocarentur in subsellia, non tamquam vità functi, immo vero perinde atque somno tantum oppressi essent. Eaque ratione vulgo dormientes appellati, quod omnium oculis per totos septem dies vivi potius quam mortui viderentur, miraculis interea, Deo quidem auctore, coruscantes quam plurimis.»

La note suivante, écrite à la fin du dernier feuillet, nous indique les noms du religieux qui a formé ce recueil, et du copiste qui l'a écrit: «Ce présent livre a esté fait, pour servir en la chapelle des Sept Dormans, par frère Bertrand Viette, prieur. 1644. — F. Loré scripsit.»

Sur la dernière garde du ms., dom Abrassart, bibliothécaire de Marmoutier, a écrit la note suivante: «Tous les monuments qui nous restent de Bertrand Viette, ou qui font mention de lui, en donnent une idée avantageuse; il paraît que c'était un homme de bien, un homme pacifique, et tout occupé de la gloire de Dieu et de l'honneur des saints. Tandis que la plupart des anciens étaient furieux de l'introduction des réformés, il fut du petit nombre de ceux qui témoignèrent à ceux-ci de l'estime et de l'affection. En 1645, les réformés eurent un terrible assaut à soutenir de la part des anciens; et en 1646, Bertrand Viette fit faire la châsse de saint Corentin; trois ans après il donna celle de saint Léonard; et enfin, en 1654, celle de saint Clair. Il mourut tranquillement de la mort des justes, le 29 décembre 1658, âgé de quatre-vingt-huit ans. Il fut enterré dans la chapelle de la Vierge. Il paraît qu'il s'était défait de son prieuré quelque temps avant de mourir, car le nécrologe le qualifie d'*olim prior Dormientium*.»

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, dont quelques-unes ornées, est d'une calligraphie remarquable. Les portées contenant les notes du plain-chant sont tracées à l'encre rouge.

Bonne conservation; couverture en parchemin.

Vélin. Gr. Première moitié du XVIIe siècle (1644). — (Marmoutier, 212.)

215.

Office noté de saint Vincent, intitulé: «Officium sancti Vincentii. 1765.» commençant par: «Missa introitus. Confitebor tibi Domine rex...» et finissant par: «Ave, athletarum athleta, invictissime Christi martyr Vincenti... Magnificat.» Sur le dernier feuillet on lit: «Ce present livre appartient au Sr Augustin Laumel demeurant cloistre St Gatien. Fecit M. Guimpier.»

Écriture à longues lignes, avec des lettres à jour; bonne conservation; reliure en veau.

Papier. Pet. — (N° 284 ancien.)

216.

Messe impériale, notée en plain-chant, commençant par: «Missa imperialis. Chorus. Kyrie...» et finissant par: «... almo spiritu, in sempiterna secula. Amen.»

On lit cette note sur la première garde: «J'appartiens à M. Trichet diacre, à Poitiers.» et sur la dernière page: «Pictavii (*sic*), ex labore Petit. 1772.»

Papier. Pet. — (N° 1128 ancien.)

217.

Heures de Notre-Dame, précédées d'une pièce de vers, commençant ainsi:

A toy royne de hault parage
Dame du ciel et de la terre.

Ce volume est orné de riches encadrements et des huit miniatures suivantes :

Fol. 1. « A toy, royne... » La lettre A, peinte sur fond d'or, est surmontée d'une miniature représentant la Vierge allaitant l'Enfant Jésus; deux anges, à genoux devant elle, jouent de divers instruments.

Fol. 5. « Deus, in adjutorium meum intende. » Le D du mot *Deus* est surmonté d'une miniature représentant la naissance de Jésus-Christ; parmi les neuf personnages qui l'entourent on remarque plusieurs anges, dont un lui présente un linge, et un autre souffle le feu.

Fol. 10. « A Tierce de Notre Dame. Deus, in adjutorium... » Le D du mot *Deus* est surmonté d'une miniature représentant l'apparition de l'Ange aux bergers.

Fol. 15. « A Sixte de Notre Dame. Deus, in... » Le D du mot *Deus* est surmonté d'une miniature, un peu endommagée, représentant l'Adoration des Mages; un des rois est à genoux devant l'Enfant Jésus assis sur les genoux de la Vierge.

Fol. 20. « A None de Nostre Dame. Deus, in... » Le D du mot *Deus* est surmonté d'une miniature représentant la Purification; la Vierge est à genoux tenant l'Enfant Jésus qu'elle présente au grand Prêtre; elle est entourée de plusieurs personnages, parmi lesquels on distingue saint Joseph et sainte Anne portant un petit panier avec des colombes.

Fol. 25. « A Vespres de Nostre Dame. Deus, in... » Le D du mot *Deus* est surmonté d'une miniature représentant la fuite en Égypte; la Vierge, tenant l'Enfant Jésus emmaillotté dans des langes roses, est montée sur un âne dont saint Joseph tient les brides; on aperçoit dans le lointain un paysage accidenté avec plusieurs personnages.

Fol. 32 v°. « A Complie de Nostre Dame. Converte nos... » Le C du mot *Converte* est surmonté d'une miniature représentant le couronnement de la sainte Vierge. Le Sauveur pose sur la tête de la Vierge une couronne soutenue par un ange descendant du ciel, où l'on voit trois autres anges jouant de divers instruments. Les riches couleurs des principaux personnages se détachent sur un fond noir parsemé de lis blancs, entre lesquels on distingue les lettres M-L et L-M, liées ensemble par des lacs d'or.

Fol. 49. « Converte nos. Deus salutaris noster... » Le C du mot *Converte* est surmonté d'une miniature représentant la mise de Jésus-Christ au tombeau; le Christ est représenté au moment où on le détache de la croix, le sang coule de ses blessures; à sa gauche est la Vierge soutenant une de ses mains; à sa droite un ange et plusieurs autres personnages. Dans le lointain on aperçoit le bon et le mauvais larron encore attachés au gibet; Dieu le Père, tenant un globe à la main, apparaît au milieu des nuages d'or et d'azur; une bordure bleue avec des fleurs blanches, parmi lesquelles on distingue les lettres M-L et L-M, qui donnent à ce joli tableau un caractère tout particulier.

Ce volume a fait partie de la bibliothèque du comte de Béthune; il porte une reliure en maroquin rouge absolument semblable à celle de plusieurs manuscrits de ce célèbre amateur que possède la Bibliothèque Impériale. Le bibliothécaire du comte de Béthune a fait peindre sur un feuillet préliminaire les armes, les initiales, les emblèmes et les devises de Louis XII et d'Anne de Bretagne, et a inscrit au haut du même feuillet le titre : *Heures d'Anne de Bretagne, royne de France, femme des roys Charles huictiesme et Louis douziesme*. Cette attribution se retrouve dans une note placée au commencement du volume, pour rappeler le don du manuscrit que le comte de Béthune fit aux Chartreux du Liget. Elle a été acceptée par l'éditeur du livret intitulé : *Les quinze joyes Nostre Dame* (Tours, 1862, in-18), qui a publié, d'après notre ms., la pièce de vers signalée plus haut. Mais cette attribution est tout à fait erronée. Le caractère de l'écriture est du milieu du XVe siècle, et prouve que le ms. est antérieur à Charles VIII et à Louis XII. De plus, sur les miniatures des fol. 32 v° et 49, on remarque un chiffre, composé des initiales M-L et L-M,

qui ne sauraient se rapporter à Anne de Bretagne.

La vérité, c'est que le ms. de Tours n'est qu'un fragment d'un livre d'Heures plus considérable, dont la Bibliothèque Impériale (fonds latin n° 1170) possède un autre fragment, de reliure identique, également aux armes de Béthune, et enrichi d'un frontispice peint au XVIIe siècle, et sur lequel se voient les armes, les initiales, les emblèmes et les devises de Louis XII et d'Anne de Bretagne, avec le même titre : ***Heures d'Anne de Bretagne, royne de France, femme des roys Charles huistiesme et Louis douziesme.*** A la différence de ces armoiries, frauduleusement ajoutées après coup, on trouve aux fol. 2 v°, 11 v° et 15 du ms. de la Bibliothèque Impériale les armoiries suivantes qui sont du temps même de l'enluminure du volume: Écartelé, au 1 et 4, pallé d'or et de gueules de six pièces; au 2 et 3 d'or semé de fleurs de lis d'azur, avec un franc quartier de gueules.

Les armoiries du ms. de la Bibliothèque Impériale, combinées avec les chiffres du ms. de Tours, fournissent la preuve évidente que le volume coupé en deux tomes par le bibliothécaire de Béthune, pour en faire deux prétendus livres d'Heures d'Anne de Bretagne, avait été exécuté pour Louis sire d'Amboise, mort en 1469. Ce seigneur portait sur son sceau les mêmes armes qui viennent d'être signalées aux fol. 11 v° et 15 du ms. de la Bibliothèque Impériale. Le chiffre L-M du ms. de Tours est composé des initiales des noms de Louis d'Amboise et de Marie de Rieux, sa première femme. (Voyez le P. Anselme, T. VII, p. 122.) Les besans d'or, sur un fond d'azur et le vairé d'or et d'azur qu'on voit dans l'encadrement du fol. 1 du ms. de la Bibliothèque Impériale, rappellent certainement les armes de la famille de Rieux (d'azur à dix besans d'or) et celles de la famille de Rochefort (vairé d'or et d'azur), auxquelles appartenait Marie de Rieux.

Notre ms., écrit à longues lignes, avec initiales d'or et d'azur et riches ornements presque à toutes les pages, est d'une conservation parfaite, sauf la détérioration signalée au quinzième feuillet; il a été relié au XVIIe siècle, en maroquin rouge, aux armes de Philippe, comte de Béthune, surmontées de la couronne ducale et entourée des colliers des deux ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit: ***D'argent à la fasce de gueules, brisé d'un lambel de gueules;*** les coins portent deux P couronnés, sigles du nom de Philippe, père du comte Hippolyte de Béthune, renommé par la belle bibliothèque de manuscrits dont il fit présent au roi.

Vélin. Moy. Milieu du XVe siècle. — (Chartreuse du Liget, près Loches.)

218.

Heures à l'usage de Rome, commençant par: « Ad salutandum faciem Xpristi (*sic*). Salve, sancta facies... » et finissant par ces mots d'une antienne à sainte Claire : « De sancta Clara. Antiphona... Ora pro nobis, sancta Clara, ut digni efficiamur promissione Xpristi. »

Ce ms. renferme les dix-sept miniatures suivantes, dont chacune occupe toute une page :

Fol. 3 v°. Miniature représentant la Résurrection. Jésus-Christ sort du tombeau tenant une croix à la main; trois soldats armés de toutes pièces sont étendus à terre.

Fol. 10 v°. Miniature représentant la Résurrection de Lazare. On voit Jésus-Christ entouré de six personnages, donnant la main à Lazare, qui sort du tombeau, enveloppé d'un linceul blanc.

Fol. 15 v°. Miniature représentant l'Annonciation. Un ange est à genoux devant la sainte Vierge; il tient à la main une banderole sur laquelle on lit ces mots: « Ave Maria, Dominus tecum. »

Fol. 25 v°. Miniature représentant Jésus au Jardin des Oliviers. Le Sauveur est représenté à genoux en prières, un calice devant lui; dans le lointain on aperçoit des soldats, conduits par le traître Judas, qui franchissent une palissade.

Fol. 26. « Incipiunt hore beate Marie virginis secundum usum curie romane. Domine labia mea... » Le D du mot *Domine* est tracé à l'encre bleue, sur un fond d'or, et orné à l'intérieur de fleurs vertes et roses; les marges de ce feuillet sont couvertes de fleurs, de fruits et d'oiseaux, dont les riches couleurs produisent un très-bel effet.

Fol. 41 v°. Miniature représentant la trahison de Judas. On le voit embrassant le Christ, entouré de six soldats armés et cuirassés; au premier plan, saint Pierre coupe l'oreille d'un soldat, dont le casque, la pique et la lanterne gisent à terre.

Fol. 52 v°. Miniature représentant Jésus devant Anne et Caïphe. Le Sauveur est, pieds nus et la tête découverte, escorté de sept soldats.

Fol. 57 v°. Miniature représentant la flagellation. Jésus, entièrement nu, est attaché à un poteau et battu de verges par quatre bourreaux.

Fol. 62 v°. Miniature représentant le portement de la Croix. Le Sauveur, accompagné de la Vierge et de saint Jean, est traîné par un soldat; six hommes armés complètent le cortége.

Fol. 67 v°. Miniature représentant Jésus-Christ sur la Croix, au pied de laquelle on voit la Vierge, saint Jean et Marie Madeleine; quatre personnages armés sont en contemplation.

Fol. 72 v°. Miniature représentant la descente de Croix. Deux personnages, montés dans une échelle, détachent le Sauveur, tandis qu'un troisième présente un drap pour le recevoir; la sainte Vierge, plongée dans une grande douleur, est accompagnée de saint Jean et de Marie Madeleine.

Fol. 79 v°. Miniature représentant Jésus-Christ mis dans le tombeau par Joseph d'Arimathie, revêtu de somptueux habits; les saintes femmes sont en larmes.

Fol. 95 v°. Miniature représentant la Résurrection des morts. Jésus-Christ est sur un nuage, entouré de deux personnages priant; derrière lui sont deux anges soufflant dans les trompettes du jugement. Au premier plan on aperçoit les morts qui sortent de leurs tombes; et, au fur et à mesure qu'ils quittent leurs sépulcres, saint Pierre fait entrer les bons dans une église représentant le paradis, tandis que le diable fait entrer les mauvais dans un bâtiment embrasé figurant l'enfer.

Fol. 149 v°. Miniature représentant un personnage, vêtu d'une robe et d'un chapeau rouges, tenant un livre à la main; un lion est couché à ses pieds.

Fol. 165 v°. Miniature représentant un évêque, une mitre blanche sur la tête, tenant une croix dans la main gauche et un livre ouvert dans la main droite.

Fol. 169 v°. Miniature représentant le grand prêtre connaissant la Vierge sous le portique.

Fol. 183 v°. Miniature représentant le saint Sacrifice de la Messe. Le pape est représenté au moment de l'élévation, levant l'hostie; Jésus-Christ apparaît sur l'autel en réalité.

Fol. 186 v°. Miniature représentant le Sauveur au pied de la croix, étendu sur les genoux de la Vierge en prière; saint Jean lui essuie ses blessures avec un linge blanc; Joseph d'Arimathie est debout dans l'attitude de l'étonnement et de la douleur.

Suivent six miniatures contenues dans les lettres ornées suivantes :

Fol. 189. « De sancta Anna. Antiphona : Veni electa mea... » Le V du mot *Veni* représente sainte Anne et la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux.

Fol. 189 v°. « De sancta Maria Magdalena. Antiphona : Maria unxit... » L'M du mot *Maria* renferme une miniature représentant Marie Madeleine portant le vase de parfums.

Fol. 190. « De sancta Katherina. Antiphona : Virgo sancta... » Le V du mot *Virgo* représente sainte Catherine une épée à la main; à ses pieds est la roue du martyre.

Fol. 190 v°. « De sancta Margareta. Antiphona : Erat autem... » L'E du mot *Erat* contient une miniature renfermant sainte Marguerite foulant un dragon à ses pieds.

Fol. 191. « De sancta Barbara. Antiphona : O Barbara ! Flos virginum... » L'O renferme une

miniature représentant sainte Barbara dans l'attitude de la prière.

Fol. 192. « De sancta Clara. Antiphona : O virgo... » L'O renferme une miniature représentant sainte Claire, portant à la main le saint Sacrement contenu dans un ciboire.

Fol. 193. Les douze feuillets qui terminent le ms. sont occupés par un calendrier complet, dans lequel chaque mois est précédé de deux jolies miniatures représentant, l'une, les occupations des différents mois de l'année, et l'autre, les signes du zodiaque.

Outre les vingt-quatre miniatures que nous venons de décrire, on admire dix-neuf grandes lettres initiales sur fond d'or ornées de dessins à l'intérieur, se rattachant à des ornements qui entourent toute la page. Le volume est écrit à longues lignes, les titres sont rouges, toutes les majuscules sont en or; il a été relié au XVII[e] siècle, en maroquin rouge, aux armes et au chiffre du comte de Béthune. Au commencement, par une supercherie semblable à celle que nous avons déjà eu l'occasion de signaler au numéro précédent, a été ajouté, au XVII[e] siècle, un feuillet en parchemin sur lequel on a peint le portrait de Charles V, accompagné d'une notice sur ce prince. Le même feuillet a reçu une note mentionnant le don que le comte de Béthune fit de ce livre d'Heures à la Chartreuse du Liget.

L'écriture du ms. est du milieu du XV[e] siècle. Il ne saurait donc être sérieusement attribué à Charles V.

Vélin. Pet. — Chartreuse du Liget (près Loches).

219.

Livre de prières commençant par : « Passio Domini nostri Ihesu Xristi secundum Matheum... » et finissant par : « En ceste oroison est le nombre des playes nostre Seigneur. Domine sancte pater omnipotens... et regnas Deus per omnia secula seculorum. Amen. »

Ce ms. renferme les treize miniatures suivantes peintes en grisaille :

Fol. 1. Évangile selon saint Matthieu : « Passio Domini... » Le P du mot *Passio* est surmonté d'une miniature représentant l'évangéliste saint Matthieu, avec son attribut caractéristique, l'homme avec les ailes d'un ange.

Fol. 21. Évangile selon saint Marc : « Passio Domini nostri Ihesu Xristi secundum Marcum... » Le P du mot *Passio* est surmonté d'une miniature représentant saint Marc, avec son animal symbolique, le lion.

Fol. 39. Évangile selon saint Luc : « Passio Domini nostri Ihesu Xristi secundum Lucam... » Le P du mot *Passio* est surmonté d'une miniature représentant saint Luc, avec son animal symbolique, le bœuf.

Fol. 57. Évangile selon saint Jean : « Passio Domini nostri Ihesu Xristi secundum Johannem... » Le P du mot *Passio* est surmonté d'une miniature représentant saint Jean, avec son animal symbolique, l'aigle.

Fol. 87. « S'ensuit une devote procession es lieux sains de Iherusalem, et commence en leglise du saint Sepulcre. Antienne : Regina celi letare... » L'R du mot *Regina* est surmonté d'une miniature représentant Jésus-Christ et la Vierge.

Fol. 89. « Apprehendit Pylatus Ihesum... » L'A du mot *Apprehendit* est surmonté d'une miniature représentant la flagellation.

Fol. 90 v°. « Surgens Ihesus mane prima sabbati apparuit primo Marie Magdalene... » L'S du mot *Surgens* est surmonté d'une miniature représentant l'apparition de Jésus à Marie Madeleine.

Fol. 94. « Ego te eduxi de captivitate Egypti... » L'E du mot *Ego* est surmonté d'une miniature représentant le Sauveur conduit en prison par des soldats. Cette miniature est remarquable par un coucher de soleil d'un saisissant effet.

Fol. 98. « Dimiserunt sibi vestimenta mea. Et super vestem meam miserunt sortem... » En tête de ces paroles se trouve une miniature représentant quatre soldats se disputant, l'épée à la main, la tunique de Jésus-Christ; on voit à leurs pieds les dés avec lesquels ils ont tiré au sort.

Fol. 99. « En descendant au lieu ou furent trouvez la vraye croix, la couronne, la lance,



lesponge et les clous... » Ces paroles sont suivies d'une miniature représentant un personnage à genoux devant les instruments de la Passion ci-dessus indiqués.

Fol. 104. « Vexilla regis prodeunt, fulget crucis misterium... » Le V du mot *Vexilla* est surmonté d'une miniature représentant le Sauveur attaché sur la croix entre les deux larrons. Au pied de la croix sont les saintes femmes; un guerrier à cheval, revêtu des insignes du commandement, est à la tête d'une troupe de cavaliers; le fond du tableau est parsemé d'étoiles d'or brillant sur un ciel noir; la ville de Jérusalem est au dernier plan. Cette miniature est d'une grande finesse et a été peinte par un habile artiste.

Fol. 107 v°. « Descendant pour venir à la thumbe fust oingt apres le descendement de la croix...» Suit une miniature représentant le Sauveur, entouré de six personnages, au moment où il est détaché de la croix.

Fol. 110. « En venant au saint sepulchre vous direz hympne : Ad cenam agni... » L'A du mot *Ad* est surmonté d'une miniature représentant le Sauveur, enveloppé d'un linceul et déposé dans le sépulcre par Joseph d'Arimathie et Nicodème; parmi les neuf personnages de cette miniature on distingue saint Jean et Marie Madeleine, portant le vase de parfums, et les saintes femmes qui avaient embaumé Jésus.

Les miniatures que nous venons de signaler sont remarquables; on pourrait les attribuer à l'école flamande. Le ms. est bien conservé; cependant les miniatures des fol. 1, 39 et 57, représentant les évangélistes saint Matthieu, saint Luc et saint Jean, ont été légèrement effacées. Les initiales sont tracées en or sur des fonds de différentes couleurs; les titres sont rouges. Au fol. 113 v° se trouve un acte de foi, en français, commençant ainsi : « Protestacion moult utile et profitable : Vray Dieu en trois persones et ung en essence... » Sur la première garde du volume on lit : « En ce livre se trouvent treize estampes, 22 janvier 1784 » ; et au haut du premier feuillet : « S^ti Florentini. F. I. »

Vélin. Pet. xve siècle. — (N° 270 ancien.)

220.

Livre de prières commençant (fol. 13) par : « Inicium evangelii secundum Johannem. Gloria tibi, Domine. In principio erat verbum... » et finissant par ces mots d'une prière en français : « faitez moy telle que mon service vous plaise si que je puisse avoir le hault guerredon que vous avez promis a vos bons amis. Sire, en qui touz... » Le reste manque.

Ce ms. commence par ces paroles d'un fragment de l'office de saint Thibault : « De saint Thibault, memoire : Credebat quod didixerat (*sic*) a vero magistro beatus Theobaldus... »

Suit, fol. 3, un calendrier complet en français, dans lequel les saints suivants sont écrits en lettres d'or : « Sainte Geneviève, saint Vincent, saint Mathias, saint Grégoire, sainte Croix, saint Yves, saint Eloy, saint Martin, saint Estienne, saint Nicolas, etc. »

Fol. 52. Fête de la Visitation : « Deus in adjutorium meum intende... » Le D du mot *Deus* est surmonté d'une jolie miniature représentant la sainte Vierge et sainte Élisabeth.

Fol. 72. « Paradisi porta per Evam cunctis clausa est... » Le P du mot *Paradisi* est sur fond d'or et se relie à des ornements curieux représentant des animaux et des personnages.

Fol. 157. Ici se trouvent des prières françaises à la sainte Vierge qui, par suite de l'arrachement du feuillet initial, commencent par : « ... en vos precieux flans et qui l'aletastes de vos doulces mamelles... » et finissent par : « Doulce Dame priez lui pour nous tous pecheurs et toutes pecheresses quil nous vueille getier hors de pechie. »

Fol. 162. Prières à Notre-Seigneur, aussi en français, commençant par : « Pater noster. Biaux sire Dieux regardez moy... » et finissant comme nous l'avons dit au commencement du présent article.

Ce volume, écrit à longues lignes, est bien conservé; les titres sont rouges et les initiales sur fond d'or; on remarque des ornements dans les marges de chaque feuillet. Malheureusement

des feuillets ont été arrachés au commencement et à la fin, et de plus entre les fol. actuels 79 et 80, 156 et 157. On remarque une écriture différente depuis le fol. 164 jusqu'au dernier feuillet 167.

Vélin. Pet. xve siècle. — (N° 283 ancien.)

221.

Livre d'Heures commençant par : « Ceste oreson fut trouvée sur le sepulchre de la Vierge Marie en la vallée de Josaphat... » et finissant par : « ... et avoir contriction de mes pechés et que je puisse parvenir à la gloire eternelle de paradis. Amen. »

Fol. 4. Calendrier complet dans lequel on remarque les saints évêques de Touraine, saint Martin et saint Gatien.

Fol. 93. Prière à saint Christophe en vers français :

Glorieulx saint de grant vallue,
Saint Cristolle je vous salue...

Fol. 97 v°. A partir de ce feuillet jusqu'à la fin, les prières sont en français; elles commencent par les vers suivants à sainte Appoline:

Espouse de Dieu, Appoline,
Couronnée comme dit l'escript
Bien eurée doulce et incline
Vieulles me ouyr sans contredit...

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales ornées sur fond d'or, est revêtu d'une curieuse reliure, sur les plats de laquelle on remarque les lettres entrelacées M M et A V, la lettre seule S et deux *phi* conjoints, comme les Jésuites en faisaient apposer sur leurs reliures en souvenir de leur bienfaiteur Fouquet; de plus, sur le premier plat, on voit un écusson représentant Jésus en croix, et au-dessus, le nom : « Symonne »; sur le second plat est un écusson représentant l'Annonciation de la sainte Vierge, surmonté de l'autre nom : « Bobuse. » Des feuillets ont été arrachés entre les fol. actuels 15 et 16, 30 et 31, 42 et 43, 48 et 49, 63 et 64.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, 269.)

222.

Livre d'Heures précédé d'un calendrier en français, incomplet du mois de janvier, dans lequel on remarque les saints évêques de Touraine; le commencement des offices manque. Le fol. 12, qui vient immédiatement après le calendrier, commence par : « ... faciem ejus in confessione et in psalmis jubilemus ei... » Le ms. finit par : « Amen. Amen. Pater noster qui es in... Ave Maria gratia plena... »

Fol. 83 v°. Litanies dans lesquelles on remarque : « Sancte Martine, sancte Benedicte, sancte Gaciane, ora pro nobis. »

Fol. 126. Prières à la sainte Vierge, en vers français, commençant par :

Vierge, donne moy remembrance
De mes pechez et repentence...

Ce ms., écrit à longues lignes, avec initiales d'or sur fond d'azur, a souffert de l'humidité; des feuillets ont été arrachés au commencement et entre les fol. actuels 11 et 12, 44 et 45.

Les notes suivantes, écrites au commencement et à la fin du volume, nous indiquent les noms de propriétaires successifs, savoir : Sur le premier feuillet de garde on lit : « Ces presentes heures appartiennent à Marie...... femme de maistre..... (noms effacés) juge de la principaulté de Marcillac, par lequel en fut faict don à dame Jeanne de la Roche, femme de honorable Jehan de Sainct Martin, s^{r} de la Chaulvinière, en son vivant eschevyn et juge des eschevyns de la ville de Nyort en Poictou, par laquelle de la Roche les presentes sont venues à Jehan de Sainct Martin, advocat au siege royal du dit Nyort, filz de Jehan de St Martin filz desditz sieur Jehan, et de la Roche conjointz. J. de St Martin. Le jour de Noël 1572 à Nyort. »

Sur le second : « Ces presentes heures m'ontz, à moy Jacques Houbereau sergent royal au balliage et siege presidial de Tours, resident à Sonzay soubzsigné, esté données en l'année 1649 par Michel Granger, qui les a eues du deffungct

Sr Etienne Soudee, carme à Poitiers, son oncle, ainsi qu'il m'a assuré. J. Houbereau. »

Enfin, au v° du fol. 133, on lit en écriture plus récente: « Je suis à messire Michel Bordeau, advocat et nobtaire des chastelnies de la Mosthe-Sonzay. »

Vélin. Pet. xve siècle. — (N° 285 ancien.)

223.

Livre d'Heures commençant par un calendrier en français, dans lequel on remarque les saints évêques de Touraine. Immédiatement après, entre les fol. 12 et 13, on trouve la trace d'un feuillet coupé, et on lit ces mots: « Sequencia sancti evangelii secundum Lucam. Gloria tibi, Domine. » Le ms. finit par ces mots: « ... propicius esto michi peccatori. Amen. Pater noster. Ave Maria, gracia plena, Dominus tecum. »

Fol. 66. Litanies dans lesquelles on remarque de jolies initiales en or: « Letania sanctorum: Sancte Martine, sancte Gaciane, sancte Benedicte, orate pro nobis. »

Ce volume, écrit à longues lignes et avec un certain luxe, a subi les mutilations suivantes: Aux fol. 13 et 14 des miniatures ont été coupées; aux fol. 20, 23, 30, 31, 35, 36, 39, 49, 68, 80, 86, 88, 89, 90, 92, 94 et 96, des lettres initiales ont été coupées; entre les fol. actuels 25 et 26, 34 et 35, 41 et 42, 45 et 46, 49 et 50, 55 et 56, 72 et 73, 103 et 104, des feuillets ont été arrachés.

Les cinq derniers feuillets contiennent des prières écrites en cursive, de la fin du xve ou du commencement du xvie siècle. Toutes les initiales sont ornées; les titres sont rouges.

Vélin. Pet. Fin du xve siècle.—(Marmoutier, 282.)

224.

Livre d'Heures précédé d'un calendrier en français. On a enlevé les feuillets ornés de miniatures, de sorte que les commencements des offices n'existent plus dans le manuscrit. Le fol. 13, qui vient immédiatement après le calendrier, commence par ces mots de l'évangile selon saint Jean: « ... venientem in hunc mundum... » A la fin, quelques prières en français, et notamment (fol. 151): « Les xv Joyes. » Quelques prières ont été ajoutées au xvie ou au xviie siècle sur des feuillets blancs.

Bonne conservation pour ce qui en reste; écriture à longues lignes avec titres rouges et initiales en or; ornements dans les marges, nous citerons le fol. 69 v°; ancienne reliure en parchemin sur les plats de laquelle sont deux médaillons représentant le Christ en croix.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, 271.)

225.

Livre d'Heures commençant par des antiennes et des oraisons, dont les premiers mots sont: « Ecce completa sunt omnia que dicta sunt a Domino per angelum de beata Maria virgine. »

Fol. 8. Calendrier en français, dont les lettres initiales sont en or et ornées de dessins; ce calendrier est tout entier écrit en encres de différentes couleurs.

Fol. 20. L'office commence par l'évangile selon saint Jean: « Secundum Johannem. In principio erat verbum... » Le ms. se termine par une prière dont les derniers mots sont: « ... et requiem sempiternam, qui vivis et regnas, Deus, per omnia secula seculorum, amen. »

Écriture à longues lignes, titres rouges et initiales ornées. Une main du xvie siècle a écrit sur les gardes du commencement et de la fin différentes prières, en latin et en français, dont voici la dernière:

Mon créateur en qui je croy,
Fay moy obeyr à ta loy,
Et vivre come il appartient,
Et je proteste devant toy,
Que mourir veuil en celle foy
Que saincte église croit et tient.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, 287.)

226.

Heures de Notre-Dame précédées d'un calendrier en français dans lequel on remarque, écrits en encre rouge, les noms des saints de la Touraine. Immédiatement après commence l'office, dont les premiers mots sont : « Domine, labia mea aperies et os meum annunciabit laudem tuam... »

Ce livre d'Heures est orné d'initiales dont le dessin est peu ordinaire, et des neuf miniatures suivantes :

Fol. 17. « Domine labia mea aperies... » La miniature qui surmonte le D du mot *Domine* représente l'Annonciation de l'incarnation de Notre-Seigneur.

Fol. 42. « Deus in adjutorium meum intende... » Le D du mot *Deus* est surmonté d'une miniature représentant la Nativité.

Fol. 48. « Veni sancte omnipotens... » Le mot *Omnipotens* est suivi d'une miniature représentant un ange annonçant aux bergers la venue du Sauveur.

Fol. 53. « Dominus in adjutorium... » Le D du mot *Dominus* est surmonté d'une miniature représentant l'Adoration des Mages.

Fol. 62. Miniature représentant la Fuite en Égypte.

Fol. 68. « Converte nos, Deus, salutaris... » Le C du mot *Converte* est surmonté d'une miniature représentant la très-sainte Trinité. Sur ce feuillet un possesseur du ms. a écrit son nom tourangeau : « André Gallant. »

Fol. 74. Miniature représentant le roi David adressant au Seigneur ces paroles du sixième psaume : « Domine, in furore tuo arguas me... »

Fol. 90. Litanie dans laquelle sont nommés les évêques de Tours : « Sancte Martine, sancte Gaciane, sancte Gregori, orate pro nobis. »

Fol. 96 v°. Miniature représentant des prêtres devant un cercueil et récitant ces prières de l'office des Morts : « Dilexi quoniam exaudiet Dominus... »

Fol. 130. Office de la Vierge : « Obsecro te, Domina sancta Maria... » L'O du mot *Obsecro* est surmonté d'une miniature représentant la Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras.

Le ms. se termine par les Quinze Joyes en français commençant, fol. 134, par : « Doulce Dame de misericorde, Mère de pitié, fontaine de touz biens... » et finissant par : ... et à la fin venir à la grant joye de Paradis. »

Fol. 141. Les VII requestes : « Quiquonques veut estre bien conseillé de la chouse dont il a mestier... » finissant, fol. 144, par : « et me octroye par ton plaesir que je puisse vroy confeis mourir. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales ornées sur or et azur, est parfaitement conservé ; les quatre premières gardes en papier contiennent les actes de naissance et de mariage de la famille Gallant, commençant par : « Le treziesme jour de May l'an mil cinq cens quarante neuf, Michel Gallant et Françoise de Loheac furent conjoinctz par mariage en la parroysse de Villedomer, duquel mariage sont yssuz Catharine Gallant qui nasquit le lendemain de la Penthecoste, jour de May, l'an mil cinq cent cinquante et fut baptisée en l'eglise St Hilaire à Tours : parrain Mr Loys de Loheac advocat à Tours... » et finissant par : « Francoys Gallant nasquit le mardi douzième jour de Janvier l'an mil cinq cent soixante deux, lequel jour fut inhumée Lais Magdaleine Binet mère. »

Sur le fol. 5 on lit cette note : « Ex libris Congregationis Missionis domus Turonensis Seminarii majoris, catalogo inscriptus. »

Vélin. Pet. xve siècle. — (Grand-Séminaire de Tours, 288.)

227.

Livre d'Heures commençant par un calendrier en français, dans lequel sont mentionnés les saints évêques de Tours. Suit immédiatement après, fol. 20, l'évangile selon saint Jean : « Inicium evangelii secundum Johannem. Gloria tibi, Domine. In principio erat verbum... »

Ces offices finissent par ces mots de l'évangile de la Passion : « ... qui juxta erat monumentum posuerunt Ihesum. »

On remarque dans ce ms. les sept miniatures suivantes :

Fol. 20. Évangile selon saint Jean : « Inicium evangelii secundum Johannem... » L'I du mot *Inicium* est précédé d'une miniature représentant saint Jean.

Fol. 22. Évangile selon saint Luc : « Secundum Lucam : In illo tempore... » L'I du mot *In* est accompagné d'une miniature représentant saint Luc.

Fol. 24. Évangile selon saint Marc : « Secundum Marcum. In illo... » L'I du mot *In* est accompagné d'une miniature représentant saint Marc.

Fol. 25. Évangile selon saint Matthieu : « Secundum Matheum. In illo... » L'I du mot *In* est accompagné d'une miniature représentant saint Matthieu.

Ces quatre évangélistes sont accompagnés de leurs animaux symboliques.

Fol. 120. Service des Morts : « Servicium pro deffunctis. Dilexi quoniam... » Le D du mot *Dilexi* est précédé d'une miniature représentant la mort perçant avec un dard un personnage qui est devant lui dans l'attitude de la crainte.

Fol. 160 v°. Office de sainte Catherine : « Virgo sancta Katherina... » Le V du mot *Virgo* est précédé d'une miniature représentant le martyre de sainte Catherine; la roue et les instruments du supplice sont placés devant elle.

Fol. 161 v°. Office de sainte Marie Madeleine : « Maria Magdalena... » L'M du mot *Maria* représente sainte Marie Madeleine tenant à la main le vase de parfums.

Fol. 179 v°. Prières en français, écrites au XVIe siècle, commençant par : « Dieu créateur, rédempteur, conservateur, gubernateur de toute créature... » et finissant par ces mots des douze articles de la foi : « ... la résurrection de la chair et la vie éternelle. Amen. »

Les sept premiers feuillets de ce ms. contiennent différentes prières, en latin et en français, écrites à la même époque que les précédentes.

Ce charmant petit volume, orné de dessins sur les marges et d'initiales d'or sur fond de différentes couleurs, serait d'une conservation parfaite si l'on n'avait pas enlevé des feuillets entre les fol. actuels 37 et 38, 158 et 159, 166 et 167. La reliure est du XVIe siècle, avec plats ornés de filets dorés et d'un écusson aux instruments de la Passion; tranche dorée; fermoirs en cuivre ciselé. Au fol. 8 on lit cette note : « J. M. Bauldry, je les ay données à messire Robert Gaudin 1517. »

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Marmoutier, 280.)

228.

Livre d'Heures à l'usage des fidèles, contenant les évangiles du dimanche, les oraisons, les psaumes et les litanies, des prières à la sainte Vierge, et commençant par un calendrier de douze feuillets, dans lequel on remarque les saints honorés dans l'église de Tours.

Suit l'évangile selon saint Jean : « Inicium sancti evangelii secundum Johannem. In principio erat verbum... » Le ms. finit par le Propre des saints, dans lequel il n'y a que les antiennes et les oraisons : « In die judicii tui misericordiam tuam valeamus obtinere per Xristum dominum nostrum. Amen. »

Au fol. 71, dans la litanie on remarque deux fois « Sancte Gaciane, ora pro nobis », ce qui indique bien que ces Heures étaient à l'usage de l'église métropolitaine de Tours.

Écriture à longues lignes avec initiales de couleur et ornées. On voit la trace d'une miniature arrachée entre les fol. actuels 20 et 21 ; assez bonne conservation du reste.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (N° 45 ancien.)

229.

Livre d'Heures, commençant par un calendrier en latin; au bas des pages du calendrier une main du XVIe siècle a marqué les jours heu-

reux et les jours néfastes de chaque mois. Le commencement de chacun des offices contenus dans ce livre manque, parce qu'on a arraché les feuillets sur lesquels étaient des miniatures. Les premiers mots du feuillet qui suit le calendrier sont (fol. 13): « In illo tempore missus est angelus Gabriel... »

L'un des anciens possesseurs, Pierre Mahuet, a mis une note sur le fol. 91 v°.

Sur le dernier feuillet de gardes on lit ces conseils écrits sous forme de strophes :

« Du matin quant te leveras, prie sainct Michel, et tu auras bon jour et allegre.

Item quant tourneras, prie sainct Gabriel, et nul diable ne te pourra faire mal.

Item quant mengeras, prie sainct Raphael, et auras habondance de menger.

Item quant viendras contre ton ennemy, prie sainct Uriel, et auras ce que tu vouldras.

Item quant yras devant aucun juge ou devant quelque seigneur pour quelque cause, prie sainct Gabriel, et feras et auras tout ce que tu vouldras.

Item quant yras devant quelque juge, prie sainct Raguel, et nulle chose ne te nuyra.

Item quant yras en convy, prie sainct Panthaseron, et seras plaisant à toutes gens. »

Ce ms., écrit à longues lignes, est très-fatigué; les titres sont rouges, les initiales en or, et la plupart des marges extérieures sont couvertes d'ornements d'un genre très-commun. Il y a quatre lettres ornées de miniatures dont la plupart sont effacées; nous ne citerons que l'M du fol. 20 v° représentant saint Christophe, un bâton à la main, portant l'Enfant Jésus sur l'épaule gauche : « Martir Xpristofore... »

Vélin. Pet. Fin du xve siècle. — (Marmoutier, 286.)

230.

Heures de la sainte Vierge, à l'usage de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, comme nous l'apprend la rubrique suivante écrite au verso du vingtième feuillet : « Hore quothidiane beate Marie virginis, ad usum et ritum famosi cenobii beatissimi Juliani martyris Turonensis, scripte per fratrem Franciscum de Mazeres, dicti monasterii succentorem, anno Domini millesimo quingentesimo tercio. » Ces Heures commencent par un calendrier dans lequel on a écrit, en lettres d'or, les fêtes et les saints particuliers à la Touraine; saint Julien, évêque, y est placé au vingt-sept janvier, et elles finissent par ces mots des suffrages des Saints: « De sancto Martino ac de sancto Benedicto... florebit sicut lilium in civitate Domini. Alleluia. »

Fol. 14. « Domine Ihesu Xhriste qui in hunc mundum... » Le D du mot *Domine* renferme un blason fascé de gueules et d'argent de huit pièces, mis en sautoir sur une crosse d'or, posée en pal, à la bordure d'azur semée d'hermines de sable. Les armoiries de l'abbaye de Saint-Julien, données par D'Hozier, sont des armoiries par lui attribuées d'office, les religieux n'ayant probablement pas voulu fournir les leurs pour ne pas payer la taxe. L'abbaye de Saint-Julien en avait donc de plus anciennes; il peut se faire que ce soit celles qui figurent là dans ce volume, par la raison que ce blason n'est pas celui de l'abbé de Saint-Julien, qui, en 1503, était Adam Fumée, ni bien évidemment celui du chantre François de Mazères, l'écrivain de ce volume non destiné à son propre usage, mais à l'usage de l'abbaye.

Fol. 87. Litanies dans lesquelles on remarque les saints de Touraine.

Ce ms., écrit à longues lignes et parfaitement conservé, ne contient pas de miniatures; mais les initiales, tracées en or, sont ornées de dessins finement exécutés. Nous signalerons celles des litanies, fol. 86, comme produisant un très-bel effet. Couverture en carton recouvert en velours rouge; tranche dorée. Une note écrite en 1817, sur la dernière garde, montre que le signataire B... n'avait pas bien examiné le ms., puisqu'il déclare en ignorer la date.

Vélin. Pet. Commencement du xvie siècle. — (Saint-Julien de Tours, 1.)

231.

Recueil d'offices, morceaux de dévotion, prières en latin et en français, en prose et en vers, formé et écrit au commencement du XVI[e] siècle, par Nicolas Rolet, et contenant entre autres pièces :

1° (Fol. 1.) Cantique, dont voici le premier couplet :

Noel. Noel.
Jame (*sic*) il me fault vers vous faire devoir,
Le roy des cieulx par moy vous fait sçavoir :
Ung filz vous fault porter, à dire voir,
Sans peché concevoir, et sans peine enfanter.

2° (Fol. 2.) Quatrain en l'honneur de Louis XII :

Vive l'escu des fleurs de lis,
Et Louys, noble roy de France,
Auquel Dieu doint joye et delis,
Et gard ses amis de soufrance.

3° (Fol. 2.) Quatrain destiné à être mis sur la porte d'une maison :

Regardez en gardant la porte
Que cy ne entre que gens de bien,
Ouvrant à celluy qui aporte,
Et non à celluy qui n'a rien.

4° (Fol. 2 v°.) Éloge de l'écriture :

Memorés tous
Que par l'art d'escripture
Est rédigée
La foy de Jesus Crist.

5° (Fol. 20.) « Incipit oficium horarum beate Marie virginis secundum usum Trecensem (*sic*) ecclesie... » Le verso du feuillet vingt est recouvert par une gravure sur bois, enlevée à un livre d'Heures : elle représente l'Annonciation; au bas est la légende : « A matines de Nostre Dame selon l'usage de Troyes. »

6° (Fol. 58 v°.) « Incipit oficium sancti spiritus quem composuit papa Clemens. »

7° (Fol. 62.) Les sept psaumes de la Pénitence. Sur le fol. 61 v°, pour servir de frontispice aux sept psaumes, on a collé une image de David tirée d'un livre d'Heures imprimé.

8° (Fol. 76.) Les vigiles des Morts. Sur le fol. 75 v°, on a collé une image tirée d'un livre d'Heures imprimé, et représentant le commencement de la danse macabre.

9° (Fol. 148.) « Le chapelet de Nostre Dame. » Commencement de ce morceau : « De commemoratione passionis Domini nostri Jesu Cristi... » Pour servir de frontispice, on a inséré avant le fol. 148 un feuillet imprimé, dont le verso est rempli par une image de l'Annonciation, et au recto duquel se lisent les mots : « Sequitur officium beate Marie virginis secundum usum Bisuntinensem. »

10° (Fol. 166 v°.) Oraison à la sainte Larme de Vendôme :

Saincte lerme glorieuse
De Jhesus Cris nostre père,
Du ciel pierre precieuse,
Des yeulx sancté et lumière.

11° (Fol. 170 v°.) Oraison à saint Main.

Outre les gravures indiquées plus haut, l'auteur a inséré dans son recueil (fol. 88 v°, 138 v°, 174 v°, 176 v°, 177, 240, 240 v°, 241, 241 v°, 242 v°, 243, 243 v°, 244 v°, 245, 245 v° et 246) diverses petites images extraites de divers livres d'heures. Au fol. 182 v° l'auteur, ou plutôt le compilateur, s'est représenté à genoux aux pieds de la sainte Vierge; il y est appelé COLINET ROLET; ailleurs, on lit NICOLAS ROLET.

Le volume a subi plusieurs mutilations. A la fin du fol. 247, le dernier qui subsiste, on remarque l'annonce de pièces qui ont disparu : « Cy s'ensuyvent plusieurs chansons à la louenge de Nostre Seigneur pour chanter à la venue de Noel. »

Écriture à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur.

Papier. Pet. — Commencement du XVI[e] siècle.

232.

Livre de prières en latin, commençant par :

« Agnoscam te, Domine, cognitor meus; cognoscam te, virtus anime mee; ostende te michi, consolator meus, videam te lumen occulorum meorum... » et finissant par des prières à la Vierge, dont les derniers mots sont : « Virgo dilectissima Xristo devotissima, veni pulcra facie magna, major, maxima, esto nobis proxima, rogans regem glorie ut nos jungat superis, dans nobis in dexteris post spem frui specie. Amen.»

Ms. écrit à longues lignes, avec initiales rouges sans ornements; ancienne reliure en bois recouverte d'une peau de mouton ; parfaite conservation.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 233.)

233.

Rituel à l'usage de l'ordre de Grandmont. Il commence par une préface dont les premiers mots sont : « Inter sacre religionis observancias, hoc (*sic*) sanctorum patrum providentia ejusdem professionis amatoribus cum summa vigilantia statuit observanda... » Suit une table des chapitres du rituel au nombre de 128. Le rituel commence à la page 9, par les mots : « Adventum Domini celebrare incipimus in illa dominica que proprior (*sic*) est festivitati sancti Andree apostoli ante vel retro... » Il finit à la page 146 par les mots : « et ipso die Pasche et Penthecostes et per octavas eorum et in diebus ferialibus, » qui appartiennent au chapitre 115. Les feuillets qui contenaient la fin du chapitre 115 et les chapitres 116-128 n'existent plus. On remarque dans le chapitre 39, à la page 75, quelques détails biographiques sur saint Étienne, fondateur de l'ordre de Grandmont.

Au commencement du volume, sur un feuillet de garde à moitié déchiré, une main du xvie siècle a tracé une note relative à la fondation et à la dédicace de la chapelle des Bons-Hommes de Bois-Rayer : « Bis sex ce[nteno] .... capella istius lo[ci..... fuit] peracta, cujus pa........ atque confessor Stephanus..... Altare hujus capellæ consecratu[m est in honorem] sanctorum Laurencii martiris, Ste[phani de Mureto], primi patris ordinis Grandimontensis [atque] beatæ Katharinæ virginis a venerabili domino Petro, Turonensi archiepiscopo, anno Domini M° CC° quinquagesimo quarto, IX° calendas mayi. »

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres soulignés à l'encre rouge, est très-fatigué. Une main du xviie siècle a écrit cette note sur le deuxième feuillet de garde : « Ancien manuscrit de Bois-Rayer, pour les rites et cérémonies de l'ordre, composé vers l'an 1400, et très-utile pour sçavoir l'antiquité des usayges de l'ordre. »

Vélin et pap. Pet. xve siècle. — (Prieuré de Bois-Rayer.)

234.

Volume contenant :

1° (Page 1.) Extrait du rituel de l'ordre de Grandmont, ayant pour titre : « Excerpta de ritibus ordinis Grandimontis. » Cet ouvrage est divisé en quatre-vingt-deux chapitres, dont le premier commence par : « De ritibus Grandimontis quibusdam antiquis, caput primum. Quoniam ordinatio divini officii... » et le dernier finit par : « In sepeliendis fratribus observanda sunt, vel potius quæ istis temporibus antiquis observabantur religiosè. »

2° (Page 397.) Traité particulier sur l'examen de conscience, commençant par : « Tractatus particularis, modus examinandæ seu excutiendæ conscientiæ, ab omni prælato regulari sæpe sæpius usurpandus. »

3° (Page 413.) Vie en vers latins de saint Étienne de Muret, fondateur de l'ordre de Grandmont, commençant par :

Ite, Aganipœos vati infusura liquores,
Agmina cœlituum, tuque ô sanctissime præsul,
Noster adesto pius, cœptoque faveto labori.

et finissant par :

..... super astra feramur
Dicturi tecum laudum modulamina Christo.
Laus Deo, Virginique matri et beato Stephano.

4° (Page 424.) Épigramme sur saint Étienne de Muret, finissant par : « ... Hoc carmen heroicum sicut et epigramma de beato Stephano a quodam e fratribus nostris compositum, inter quasdam non admodum veteres chartas reperi. »

5° (Page 425.) Hymne à saint Étienne, commençant par :

Gentis arvernæ columen, beatæ
Grandimontis decus, atque claris...

6° (Page 427.) Épigrammes sur saint Étienne de Muret, par Dom Hugues Vaillant, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, commençant par : « Stephanus, in Mureti solitudine se Deo consacrans, Grandimontani ordinis fundamenta jacit. »

7° (Page 428.) Enfin, le ms. se termine par neuf hymnes en l'honneur de sainte Catherine, vierge et martyre, dont voici la dernière strophe :

Et nobis abigas lubrica gaudia,
Tu qui martyribus dexter ades Deus,
Une et Trine ; tuis da famulis jubar
Quo clemens animos beas.

Le volume commence par une table de six feuillets ; bonne conservation ; reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1203 ancien.)

235.

Pontifical à l'usage de l'église de Tours, commençant par : « Summe sacerdos et vere pontifex qui te obtulisti Deo... » et finissant, fol. 76, par : « Ego baptizo vos, in nomine patris et filii et spiritus sancti, amen. Dimissis aliis quibuscunque. » Ce pontifical est précédé d'une table, dont les premiers mots sont : « Manuale Pontificum. Summe sacerdos... », fol. 1, et les derniers : « ... obsequie defunctorum, » fol. 47. Le dernier feuillet de garde contient une prière à saint Gatien : « Sancte Gatiane, Christi confessor.... Pontificis Gatiani, qui in præsenti requiescit ecclesia, merita gloriosa : ut ejus pia intercessione, ab omnibus semper protegamur adversis. Per Christum Dominum nostrum. »

On a ajouté à la fin du ms. cinq feuillets en papier commençant par : « Ordo ad synodum celebrandum... Post missam pro deffunctis... » et finissant par une litanie, dans laquelle on remarque : « Sancte Gatiane (*bis*), Sancte Lidori, Sancte Martine, Sancte Bricci, Sancte Gregori,... Fratres, recedite in pace, et hanc fidem tenete. ℟. In nomine Christi. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec un soin tout particulier, est orné d'initiales d'or sur fond de plusieurs couleurs renfermant des dessins finement exécutés ; les titres sont rouges, et la couverture est revêtue d'un velours rouge. Sur la première garde on lit cette signature : « J.-M. PETIT, 1661. »

Vélin. Pet. XVIe siècle. — (N° 272 ancien.)

236.

Pontifical espagnol, que Dom Martène a intitulé : « Antiquum pontificale ecclesiæ Conchensis (Cuença) in Hispania, » et qu'il désigne ainsi au commencement de son traité *De antiquis Ecclesiæ ritibus* : « Conchensis ecclesiæ in Hispania pontificale vetus ante annos 500 scriptum, quod usui fuit etiam ecclesiæ Xantonensi. » Les fol. 1-42 ayant été enlevés, le ms. commence au fol. 43 par les mots : « ... sum filium Dei, verbum Dei, eternaliter natum de patre..., » qui font partie du cérémonial de la consécration de l'évêque. Au sacre de l'évêque succèdent les cérémonies suivantes : Élection et bénédiction des abbés (53 et 58) ; Réception des moines et des chanoines réguliers (62 v° et 67 v°) ; Bénédiction des abbesses (72 v°), des veuves (76) et des vierges (78 v°) ; Dédicace des églises (87) ;

Confirmation (130); tenue d'un concile (132); sacre d'un roi (140); prière sur les pénitents le mercredi des cendres (152) et le jeudi saint (157); abjuration d'un païen, d'un hérétique ou d'un juif (167); bénédictions diverses (168).

Le ms. se termine au bas du fol. 170 v°, par les mots: « ... et gloriatur Deus per omnia. » Les feuillets qui contenaient la suite des bénédictions n'existent plus. Ont également disparu les fol. 155 et 156.

Écriture à longues lignes, titres rouges, initiales en couleur; la marge inférieure des fol. 44, 45, 48, 53, 68, 74, 75, 92, 124, est coupée; celle des fol. 50, 51 et 52, est rongée à la partie supérieure; solide reliure en parchemin.

Vélin. Pet. XIII° siècle. — (Marmoutier, 23.)

237.

De la manière de célébrer un concile général, commençant par: « Incipit liber Guillermi Durandi spe[culatoris], de modo generalis concilii celebrandi. Scribitur in concilio Tholetano quod bone rei dare... » Ce ms. finit au soixante-onzième chapitre, traitant de la fidélité que l'on doit aux rois et aux princes: « Rubrica LXXI. De fidelitate regibus et principibus observanda, et de puniendis hiis personis ecclesie qui contra eos aliquid machinantur. »

L'*Histoire littéraire de la France*, T. XX, p. 489, dit qu'il est reconnu aujourd'hui que cet ouvrage a été à tort attribué à Guillaume Duranti, surnommé le Spéculateur, et publié sous son nom, mais qu'il est l'œuvre de Guillaume Duranti, son neveu et son successeur comme évêque de Mende.

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec initiales de couleurs sans ornements, est parfaitement conservé; il est encore revêtu de sa vieille couverture en bois recouvert de basane.

Vélin. et pap. XV° siècle. — (Saint Gatien, 202.)

238.

Traité sur la manière de célébrer un concile général en temps de schisme, commençant par: « Presens tractatus de concilio generali et una de principalibus questionibus contentis in tractatu de novo subscismate, et in hac questione vel tractatu sequentem ordinem observabo... », et finissant par: « Et in hoc finitur ista questio, una de principalibus in tractatu de novo subscismate, que potest dici etiam specialis tractatus de concilio generali, pro cujus complemento immediate subjungitur practica et forma celebrandi ipsum concilium generale. »

Ce ms. commence par un sommaire indiquant que le traité est divisé en dix articles, dont le premier est ainsi résumé: « In primo articulo queritur unde dictum est et scriptum est nomen concilii vocaliter... » et le dixième: « In decimo et ultimo articulo queritur utrum papa valeat recusare judicium ipsius concilii generalis, et ibi incidenter movetur aliud dubium. »

Ms. à longues lignes, ainsi catalogué par Jouan et D'Avanne, au n° 209: « Tractatus de concilio generali celebrando, tempore schismatis, in-quarto, annorum 300. »

Au dernier feuillet on remarque cette note qui nous apprend que ce ms. a été légué à la bibliothèque de Saint-Gatien, par Guy de Versailles, qui était préchantre de cette église en 1456. (Voy. Maan, *Sancta et Metropolitana ecclesia Turonensis*, p. 259): « De libris legatis ecclesie Turonensi per bone memorie Magistrum Guidonem de Versailles, ejusdem ecclesie cantorem. »

Bonne conservation. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Pet. XV° siècle. — (Saint-Gatien, 209.)

239.

Actes du concile de Bâle, commençant par: « Prima propositio ambassiatorum pape facta

per dominum Colocensem archiepiscopum vicesima prima augusti anno M^mo IIII^mo XXXIIJ^mo. Maximam michi dicendi fiduciam prestat, reverendissimi patres ceterique vos viri lectissimi, hic videtur conventus amplissimus... » et finissant par ces mots : « Qui sibi sicut nobis et toti populo Xristiano hic perfectam caritatem et in futuro seculo vitam eternam donare dignetur. Amen. »

Fol. 10. « Secunda propositio coram sacro Concilio Basiliensi facta per dominum archiepiscopum Tarentinum, ambassiatorem domini Eugenii pape, facta vicesima secunda augusti, anno M° CCCC^mo XXXIIJ°. Humanissimam ac sanctissimam domini nostri dignissimi summi pontificis domini Eugenii pape quarti... »

Fol. 19. « Responsio sacri Basiliensis Concilii ad proposita nomine domini pape Eugenii per dominos archiepiscopos Tarentinum et Colocensem coram dicto sacro concilio de quibus supra fit mentio... »

Fol. 24. « Replica ex parte Concilii Basiliensis contra proposita per archiepiscopum Tarentinum. Nunc ad proposita per venerabilem archiepiscopum Tarentinum dicendum restat... »

Fol. 37. « Anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo sexto, die veneris IX kalendarum junii, Rome in palatio Sancti Petri, presentibus omnibus cardinalibus qui erant in curia... » Le ms. finit au fol. 40, par les mots cités plus haut : « Qui sibi sicut nobis... »

Écriture à longues lignes, avec titres et initiales rouges; parfaite conservation.

Pap. Moy. XVe siècle.

240.

Relevé sommaire des conciles et des conciliabules œcuméniques, avec une table des papes et des conciles, commençant par : « Synopsis conciliorum œcumenicorum approbatorum, reprobatorum, partim approbatorum et partim reprobatorum... » et finissant par ces mots d'un appendice aux conciles : « Appendix ad concilia... et ut tempore jejunii et litaniarum clerici ciliciis induantur. »

Bonne conservation. Couverture en parchemin.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 259.)

241.

Remarques sur les conciles œcuméniques, commençant par : « Remarques sur le concile général d'Éphèse, touchant l'affaire de Nestorius... » et finissant par : « Concile quatorzième de Tolède, en confirmation du concile sixième œcuménique. » Ce ms. contient le concile d'Éphèse, le concile de Chalcédoine et les conciles de Constantinople. Sur la première page on lit cette note : « Excepta sub P. Thomassino. Ex libris domus Oratorii Turonensis. »

Bonne conservation. Reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Oratoire de Tours.)

242.

Remarques sur les conciles, commençant par : « Les Canons apostoliques. Préface : Il y a trois choses à sçavoir en général sur ces canons... » et finissant par : « Le Canon suivant qui ne parle que des livres canoniques n'a aucune difficulté qui n'ayt esté expliquée. Fin de Laodicée. » Sur la première page on lit : « Excerpta sub P. Thomassino. Ex libris domus Oratorii Turonensis. »

Bonne conservation. Reliure en veau.

Pap. Pet. XVIIe siècle. — (Oratoire de Tours.)

243.

Remarques sur les conciles, commençant par : « Remarques sur les conciles. Canons des apôtres. Il y a quatre choses à examiner dans ces Canons, l'ancienneté, le nom, l'authorité et le nombre »; et finissant par ces mots : « ... car il contient plus de cent canons et traitte par conséquent d'autant

de matières que le concile africain. » Ce volume, qui contient 1413 pages, se termine par une table de quarante feuillets.

Bonne conservation. Couverture en parchemin.

Pap. Pet. XVIIe siècle.

244. 245.

Remarques sur les conciles, en deux volumes. Le premier commence par : « Sommaire des ecclaircissemens donnez en diverses années dans le séminaire de Saint Magloire sur les canons et décrets de l'Eglise... » et finit par : « cest ce qui paroitra encore mieux au commencement de l'eclaircissement suivant sur le concile de Nicée. » Le second commence par : « Préface sur le grand concile de Nicée... » et finit par : « C'est aussi ce qu'ont repeté presque tous les conciles provinciaux tenus depuis le concile de Trente ; tant il est important d'avoir toujours recours à cette vénérable antiquité. »

Bonne conservation. Reliure en veau. Sur la première page on lit : « Ex dono R. P. Rocher, Oratorii sacerdotis. Ex libris domus Oratorii Turonensis. »

Pap. Pet. XVIIe siècle. — (Oratoire de Tours.)

246.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT AUGUSTIN, premier archevêque des Anglais. Lettres au pape Grégoire avec les réponses de ce pape, commençant par : « Incipiunt interrogationes beati Augustini, primi Anglorum archiepiscopi, ad beatum Gregorium papam directe, simulque responsiones ejusdem beati Gregorii pape, ex libro primo hystorie illius gentis excerpte. »

2° Fol. 8. SAINT GRÉGOIRE, pape. Lettre à Mellitus : « Capitulum XXX. Epistola beati Gregorii pape, ex libro primo ejusdem hystorie Anglorum : Dilectissimo filio Mellito abbati, Gregorius servus servorum Dei. »

Fol. 8 v°. Lettre de saint Grégoire à saint Augustin sur ses miracles : « Item alia epistola beati Gregorii pape cap. XXX.I. Misit etiam Augustino epistolam super miraculis que per eum facta esse cognoverat. »

Fol. 9. Lettre de saint Grégoire au roi Edelbert : « Misit idem beatus papa Gregorius eodem tempore etiam regi Ædilberto epistolam. »

3° Fol. 10. BÈDE le vénérable. Question de l'observation de la Pâque chez les Scots : « Capitulum XX° v° libri tercii. Incipit relatio ultima venerabilis Bede presbiteri, de tercio libro historie Anglorum qualiter apud Scottos mota sit questio antiquitatis : De observatione Pasche. »

Fol. 13 v°. Relation de Bède sur l'observation de la Pâque et sur la cause de la tonsure : « Ex libro v° historie Anglorum, relatio de catholica Pasche observatione simulque de tonsure modo vel corone qua clericos insigniri decet. »

4° Fol. 20. SAINT AUGUSTIN. Sermon quatre-vingt-huitième, sur les paroles de Dieu : « Beatus Augustinus in verbis Domini parobolam... » et (fol. 23 v°) lettre de saint Augustin à Vincencius : « Item de eadem re, Beatus Augustinus in epistola ad Vincentium : Facta nocentium que in nocentibus... »

5° Fol. 24. SAINT BERNARD. Livre sur l'amour de Dieu : « Incipit liber domini Bernardi, abbatis Clarevallensis, de diligendo Deo. Viro illustri domino Aimerico ecclesie Romane diácono... »

6° Fol. 35 v°. SAINT ISIDORE. Premier et second livre des Soliloques : « Incipit proemium in libro soliloquiorum sancti Ysidori archiepiscopi... » Le second livre finit ainsi : « ... Explicit liber II Soliloquiorum sancti Ysidori episcopi. »

7° Fol. 57. SAINT JEAN CRYSOSTOME. Homélies sur l'Évangile : « Omelia Johannis Chrysostomi. In illo tempore dixit Ihesus discipulis suis : Nisi abundaverit justicia vestra plusquam Scribarum et Phariseorum... »

Fol. 66. Homélie de saint Jean Chrysostome sur ces paroles : « Attendite a falsis prophetis... »

Fol. 71. Homélie de saint Jean Chrysostome

sur la passion de Notre-Seigneur : « Incipit omelia sancti Johannis episcopi de cruce dominica... »

Fol. 74. Homélies de saint Jean Chrysostome sur la croix et le larron : « Incipit omelia Johannis episcopi de cruce et latrone. Hodie incipiamus, karissimi, de tropheo crucis... » et finissant par : « Explicit de cruce et latrone. Omelia II. »

8° Fol. 76 v°. SAINT BERNARD. Livre sur les degrés d'humilité, commençant par : « Incipit prefatio domini Bernardi, Clarevallensis abbatis, in libro de Gradibus humilitatis... » et finissant par : « ... melius tu in corde tuo, quia in nostro codice leges. Explicit tractatus de gradibus humilitatis. »

9° Fol. 96. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Traité des sept péchés capitaux : « De septem vitiis principalibus magistri Hugonis. Septem sunt vitia principalia... »

Fol. 98. Traité des sept demandes de l'oraison dominicale : « De VII petitionibus. He autem sunt septem petitiones que in oratione dominica continentur... »

Fol. 105 v°. Traité des sept dons du Saint-Esprit : « De septem donis Spiritus sancti. Scriptum est : Si enim vos... »

10° Fol. 107 v°. Traité des trois genres de méditations : « Incipit tractatus de tribus generibus meditationum et quid sit meditatio. Meditatio est frequens cogitatio, modum et causam... » Ce traité finit ainsi : « ... ut in bono fastidiosus non sit. Si sustineat prius, donec posterius tempore suo apprehendat. »

11° Fol. 112. SAINT ANSELME. Dialogue sur la vérité, commençant par ces mots du prologue : « Incipit liber Anselmi Cantuariensis archiepiscopi de veritate. Tres tractatus pertinentes ad studium sacre scripture quondam feci diversis temporibus... » et finissant par : « ... tunc ejus dicitur veritas vel rectitudo. »

Fol. 124. Traité de saint Anselme : Pourquoi Dieu s'est fait homme, commençant par : « Liber sancti Anselmi Cur Deus homo. Opus subditum propter quosdam qui antequam perfectum et exquisitum esset... » Ce traité s'arrête à ces mots du dixième chapitre du deuxième livre : « Respondeo : quia ratio tunc fieri nullatenus hoc exigebat... » Le reste manque.

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est bien conservé ; Dom Anselme le Michel a écrit au bas du premier feuillet : « Ce livre a scervy pour imprimer saint Bernard en 1666. » La première garde du volume renferme une table écrite par Dom Martène lui-même, qui en indique les principaux ouvrages. Ce ms. confirme l'attribution des traités *de septem vitiis*, et *de septem donis Spiritus sancti*, non pas à saint Augustin, comme le voulait le P. Vignier, de l'Oratoire, mais à Hugues de Saint-Victor, comme le dit l'*Histoire littéraire de la France*, T. XII, page 53.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Marmoutier, 120.)

247.

Recueil de différents morceaux de théologie, principalement composé d'extraits des ouvrages de saint Augustin, saint Jean Damascène, Boèce, Isidore, saint Anselme, saint Bernard, Hugues et Richard de Saint Victor. Voici le détail des traités dont notre ms. contient le texte ou des extraits. Nous nous bornons à copier les rubriques, qui ont été mises avec soin dans le ms. Nous ajoutons seulement les premiers mots de plusieurs morceaux qui ne nous ont pas paru suffisamment déterminés par les rubriques du commencement ou de la fin.

Fol. 3. « Tractatus de anima. » Premiers mots : « Si ignoras te, o pulcherrima mulierum... » derniers mots : « ... et hec de viribus anime ad presens sufficiant. »

Fol. 33 v°. « Cautele dilacionis circa themata. » Morceau incomplet commençant par : « Quia testante beato Ieronimo ingenium docile... » Il a été cancellé par quatre traits tracés à l'encre rouge et accompagnés du mot : « Vacat. »

Fol. 34. « Tractatus magistri Ricardi de Trinitate. »

Fol. 59 v°. « Liber Ricardi de Sancto Victore de XII patriarchis exceptus. »

Fol. 69 v°. « Tractatus ejusdem super verba Ysaie : Omne caput languidum. »

Fol. 78 v°. Deux courts passages tirés de saint Jean Chrysostome.

Fol. 79. « Anicii Manllii Severini Boecii de Trinitate liber. »

Fol. 80 v°. « Liber ejusdem utrum Pater et Filius et Spiritus sanctus de divinitate substantiali predicentur. »

Fol. 81. « Liber ejusdem quomodo substancie in eo quod sunt bone sint, cum non sint substantialia bona. »

Fol. 81 v°. « Ejusdem brevis fidei christiane complexio. »

Fol. 83. « Ejusdem liber de persona et natura contra Euthicem et Nestorium. »

Fol. 86 v°. « Liber beati Ysidori de summo bono. »

Fol 115 v°. « Liber meditationum beati Bernardi. »

Fol. 120 v°. « Augustinus ad Paulinam de videndo Deo. »

Fol. 123 v°. « Idem ad Ytalicam de consolacione mortuorum. »

Fol. 123 v°. « Idem ad eamdem et ad filios ejus. »

Fol. 124. « Idem de cognitione Dei. »

Fol. 124. « Augustinus ad Probam de orando Deo. »

Fol. 125 v°. « Idem, exortacio ad paciencіam. »

Fol. 125 v°. « Idem de commendacione castitatis. »

Fol. 125 v°. « Idem in sermone de Jacob et Esau. »

Fol. 126. « Augustinus in prima epistola ad Volusianum. »

Fol. 126. « Ex secunda epistola ad Volusianum. »

Fol. 127. « Augustinus in epistola ad Marcellinum. »

Fol. 128. « Augustinus ad Ieronimum de origine animе. »

Fol. 129 v°. « Augustinus in libro de doctrina christiana. »

Fol. 138. « Excepciones de libro confessionum Augustini. »

Fol. 152. « Breves librorum retractationes sancti Augustini. »

Fol. 172 v°. « Epistole Augustini ad diversos et diversorum ad Augustinum. »

Fol. 179 v°. « Excepcio Augustini super epistolam ad Romanos. »

Fol. 180. « Excepcio Augustini super epistolam ad Galatas. »

Fol. 181 v°. « Liber de arte fidei catholice editus a Nicholao Ambianensi ad Clementem papam. » Commencement : « Clemens papa cujus rem nominis et vite subjecti sencient... »

Fol. 187. « Liber Augustini de mirabilibus sacre scripture. »

Fol. 196. « Sermo Augustini de beato Stephano. »

Fol. 196 v° « Idem de beato Stephano. »

Fol. 197. « Augustinus de zelo correpcionis. »

Fol. 197. « Regula beati Augustini, cum quibusdam notabilibus exposicionis magistri Hugonis. »

Fol. 199. « Ex libro Augustini de natura boni. »

Fol. 201 v°. « Liber Augustini de moribus ecclesie. »

Fol. 205 v°. « Sermo beati Augustini de Assumptione beate virginis Marie. »

Fol. 207. « Sermo beati Anselmi de conceptione beate Marie. »

Fol. 212. « Anselmus in prosologion. »

Fol. 215. « Liber Augustini de x cordis. »

Fol. 216. « Augustinus de disciplina christiana. »

Fol. 216 v°. « Liber Augustini de libero arbitrio. »

Fol. 225 v°. « Augustinus de fide rerum invisibilium. »

Fol. 226. « Sermo Augustini de ymagine. »

Fol. 226 v°. « Excepciones ex libro Augustini de v responsionibus. »

Fol. 227 v°. « Augustini encheridion. »

Fol. 239. « Liber Augustini de diffinicionibus recte fidei vel de ecclesiasticis dogmatibus. »

Fol. 241 v°. « Augustinus de presciencia ad Dardanum. »

Fol. 243 v°. « Augustinus ad Orosium. »

Fol. 248. « Augustinus de LXXXIII questionibus. »

Fol. 253. « Augustinus de civitate Dei. »

Fol. 284 v°. « Liber Augustini de Trinitate. »

Fol. 316. « Augustinus de fide ad Petrum. »

Fol. 323. « Augustinus de mendacio. »

Fol. 326 v°. « Liber Augustini contra Faustum. »

Fol. 337. « Liber beati Anselmi de fermentato et azymo. »

Fol. 338 v°. « Isti sunt articuli detestabiles et contra catholicam veritatem reperti. » Ce sont les articles condamnés en 1240 par l'Université de Paris.

Fol. 339. « Liber Hugonis de Sacramentis exceptus. »

Fol. 367. « Liber ejusdem de virginitate. »

Fol. 368. « Liber ejusdem de meditatione. »

Fol. 369. « Liber ejusdem de judicio veri et boni. »

Fol. 370 v°. « Liber ejusdem de voluntatibus in Christo. »

Fol. 371 v°. « Liber ejusdem de potestate Dei. »

Fol. 372. « Liber ejusdem de tribus diebus. »

Fol. 372 v°. « Liber ejusdem de quinque septenis. »

Fol. 373 v°. « Liber ejusdem de ponderibus et mensuris. »

Fol. 374. « Tractatus ejusdem de tribus motibus. »

Fol. 374 v°. « Idem de quatuor modis noticie Dei. »

Fol. 374 v°. « Idem de quadruplici recordatione peccatorum. »

Fol. 374 v°. « Idem de dupplici justicia. »

Fol. 374 v°. « Tractatus ejusdem de laude caritatis. »

Fol. 376. « Tractatus ejusdem de speciebus ignis. »

Fol. 377 v°. « De multiplici via hominis. »

Fol. 378. « De multiplici judicio. »

Fol. 378. « De multiplici nominacione preceptorum. »

Fol. 378. « De tribus que consideranda sunt in cibo materiali et spirituali. »

Fol. 378 v°. « Quod appetitus edendi aliquando natura est, motus luxurie semper culpa. »

Fol. 378 v°. « Liber Hugonis de claustro materiali. »

Fol. 387 v°. « Hugo de virtute orandi. »

Fol. 389. « Liber Johannis presbiteri Damasceni. »

Fol. 421. « Liber Anselmi de processione Spiritus sancti. »

Fol. 427 v°. « Liber ejusdem de conceptu virginali. »

Fol. 433. « Liber ejusdem Cur Deus homo. »

Fol. 445 v°. « Liber sancti Bernardi de gratia et libero arbitrio. »

Fol. 451. « Liber ejusdem de precepto et dispensacione. »

Fol. 458. « Liber ejusdem de diligendo Deo. »

Fol. 463 v°. « Tractatus Anselmi de beatitudinibus corporis et anime. »

Fol. 464. « Liber Anselmi de veritate. »

Fol. 468. « Liber Anselmi de peccato primi Angeli. »

Fol. 474 v°. « Alique epistole Anselmi. »

Fol. 479. « Excepta de oracionibus Anselmi. »

Fol. 484. « Epistole beati Ignacii. » En tête de ces lettres le copiste a mis : « Has epistolas transtulit de greco in latinum magister Robertus Grossa Testa, Linconiensis episcopus. »

Fol. 485. « Liber Mercurii de ebdomadibus, id est de dignitatibus theologie, cum commento Porretani. » Commencement : « Omnis sciencia suis nititur regulis velut propriis fundamentis... » Fin : « ... rationes catholicis exposicionibus percipiuntur. Explicit liber de regulis theologie, sive de ebdomadibus, compositus a Mercurio, commentatus a Porretano. »

Fol. 501. « Propositiones de causis. » Com-

mencement : « Omnis primaria causa plus est influens... »

Fol. 503. « Cassiodorus de anima. »

Fol. 505 v°. « Gregorius super Ezechielem. »

Fol. 508. « Augustinus de vera innocentia. »

Fol. 511 v°. « Ex epistolis beati Bernardi. »

Fol. 514. « Excepciones quedam de Augustino super Genesim ad litteram. »

Écriture très-fine sur deux colonnes. Au xve siècle ce ms. a appartenu à Yves Mesnager.

Bonne conservation. Ancienne reliure en bois recouvert de basane rouge.

Vélin. Pet. xiii[e] siècle. — (Saint-Gatien, 251.)

248.

Dom Innocent Bonnefoy. Extraits des Saints-Pères, commençant par : « Ex epistola ad Hilarium. Illud vero quod dicunt sufficere homini... » et finissant par : « Canones ex summa conciliorum... Presbyter et diaconus si per tres hebdomadas ab ecclesia sua defuerint, a concione suspendantur c. 64. »

Les gardes du commencement et de la fin de ce volume sont couvertes de notes en français et en latin traitant de différents sujets, tels que des secrets, des compliments faits à des évêques et gouverneurs de provinces, le total des rentes constituées de Marmoutier en 1699, etc. Il fut apporté du monastère de Saint-Florent de Saumur à Marmoutier par Dom Louis Tasche.

Papier. Pet. xvii[e] siècle. — (Marmoutier, 245.)

249.

Saint Denys l'Aréopagite. Œuvres complètes, commençant par ces mots du chapitre iv de la Hiérarchie céleste : « ... essentias substituens adesse adduxit. Est enim hoc omnium causa... » Les trois premiers chapitres et le commencement du quatrième manquent. Le ms., tout à la fin du volume, se termine par ces mots : « ... et Dionisius, episcopus Corinthi, vir antiquus, et beatus Policarpus in epistola ad ecclesiam Athenarum, et Iosebius Pamphili in ecclesiastica hystoria. Est finitus cum Deo liber Dionisii areopagite, de ecclesiastica Ierarchia. Amen. »

Fol. 13. Le chapitre xv de la Hiérarchie céleste finit ainsi : « Angelicarum descriptionum illuminationes, defudisti hominibus. Revelasti videre animo compositum astrum. Dionisii areopagite, episcopi Athenarum, ad Timotheum episcopum. De celesti Ierarchia. »

Fol. 13. Hiérarchie ecclésiastique, commençant par ces mots du sommaire : « Hec insunt in hoc de ecclesiastica Ierarchia, totum capitula. vii. » Le premier chapitre de la Hiérarchie ecclésiastique commence par : « Quia quidem secundum nos ierarchia puerorum divinorum sanctissima... » Le septième chapitre finit par : « ... repositos vite divini ignis ascendes usque vapores. »

Fol. 35. Le traité des noms divins commence par : « Dionisii areopagite, episcopi Athenarum, ad Timotheum, episcopum Ephesi, de divinis nominibus. Nunc, o beate, post theologicos caractheres in divinorum nominum replicationem... » Le chapitre xiii du traité finit ainsi : « De perfecto et de uno... intellectis divinis vocabulis secundum nos finis quia simbolicam theologiam, duce Deo, transcendimus. Dionisii areopagite, episcopi Athenarum, ad Timotheum, episcopum Ephesi, de divinis nominibus. »

Fol. 71. La Théologie mystique, commençant par : « Compresbytero Timotheo Dionisius presbyter. Trinitas supersubstencialis... » et finissant par ces mots du cinquième chapitre : « ... excellentia omnium simpliciter perfectione et summitas omnium. Dionisii areopagite, episcopi Athenarum, de mistica theologia. »

Fol. 73. Lettres diverses de saint Denys, commençant par : « Dionisii areopagite epistole diverse. Tenebre quidem obscure fiunt lumini et magis... » et finissant par ces derniers mots cités plus haut : « Beati autem Dionisii areopagite meminit Lucas evangelista in actibus

apostolorum, et Dionisius episcopus, etc... »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, serait bien conservé s'il n'était incomplet, comme le constatait déjà cette note de Dom Martène écrite au bas du premier feuillet : « Dionisii areopagitæ opera omnia, prœter initium libri de cœlesti Hierarchia, an. 500. » Au verso du fol. 64 nous remarquons cette signature : « Jehan Henault. »

Vélin. Pet. Fin du XIIe siècle. — (Marmoutier, 20.)

250.

Extraits des divers ouvrages de saint Denis et de saint Augustin, par François de Meyronnes, commençant par : « Liber de mistica theologia. Audivit archana verba que non licet homini loqui. Secunda ad Corinthios. Cap. XII. »

La note suivante, écrite au XVe siècle et placée à la fin du volume, indique les ouvrages dont François de Meyronnes a pris des extraits :

Hic continentur extracta de Maronis.
Primo de mistica theologia.
De angelica ierarchia.
De civitate Dei.
De Trinitate.
De rettractationibus.
De doctrina christiana.
De mirabilibus sacre scripture.
De libro confessionum.
De [libro] octoginta trium questionum.
Super Genesim ad litteram.
Super Lucam et Matheum.
Diversarum scripturarum sancti Augustini.
Contra Manicheos.
Contra Adamancium.

Les deux premiers traités portés sur cette liste sont seuls de saint Denis; tous les autres sont de saint Augustin.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec initiales de couleur, est bien conservé. Il était inscrit au catalogue de Joüan et d'Avanne, sous ce titre : « Florilegium, ex Dionisio et Augustino, in octavo. »

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 117.)

251.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Commentaire sur la hiérarchie ecclésiastique de saint Denys l'aréopagite, commençant par : « Epigramma in sanctum Dyonisium ad librum de ecclesiastica ierarchia... » et finissant par : « Confido autem quod per ea que in hoc libro scripsi, ego in te repositas divini ignis accendam scintillas. Explicit. »

2° Fol. 37. Traité de Gerson sur l'hérésie de ceux qui soutiennent que les laïques peuvent communier sous les deux espèces, commençant par : « Principium hujus operis. Oblaturus juxta seniorum hujus sacri concilii... » et finissant par : « Explicit tractatulus adversus heresim novam de necessaria communicatione laycorum sub utraque specie, raptim editus Constancie, anno 1417, die 20° Augusti, a Jo. cancellario Parisiensi. »

Fol. 45 v°. Traité de Gerson contre la secte des Flagellants, commençant par : « Nominatissimo doctori et predicatori zelanti salutem animarum, magistro Vincentio... » et finissant par : « Et missum est hoc opusculum predicto magistro Vincentio circa tempus illud. »

Fol. 55 v°. Le testament du pèlerin en vers latins, par Gerson, commençant par : « Testamentum peregrini metricum :

« Grecia cui nomen confert insigne Johannes... »

et finissant par :

« Spes mea tu Ihesus es gracia non opera. »

Fol. 56. Autre traité de Gerson, commençant par : « Incipit tractatus de verbo et hymno glorie. Gloria in excelsis Deo... » et finissant par : Explicit tractatus de verbo et hymno glorie a Johanne, cancellario Parisiensi, anno 1428. »

3° Fol. 69 v°. Extraits de saint Denys l'aréopagite, commençant par : « Dyonisii areopagite Athenarum ad Thimotheum, episcopum Ephesinum, de mystica theologia... » et finissant par :

« Ex libro beati Dyonisii de divinis nominibus... simplicem divinam scientiam. Explicit. »

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, est bien conservé.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Martin, 172.)

252.

Volume contenant :

1° ORIGÈNE. Homélies sur les livres suivants de l'Ancien Testament :

Fol. 1. Genèse. Seize homélies, commençant par : « Incipiunt omeliæ libri Origenis. In principio fecit Deus caelum et terram. Quod est principium... » et finissant par : « E[x]planatio de benedictionibus patriarcharum... Filios patris sui quasi in morali loco possumus. »

Fol. 38. Exode. Treize homélies, commençant par : « Incipit liber Exodus... Videtur mihi unusquisque... » et finissant par : « Incipit XIII. De his quæ offeruntur ad tabernaculum... cui est gloria et imperium in secula seculorum. Amen... Explicit omelia XIII de Exodo. »

Fol. 70 v°. Lévitique. Seize homélies, commençant par : « Incipit Leviticum. Sicut in novissimis diebus... » et finissant par : « Finierunt omelie sive oratiunculæ XVI Levitici liber. »

Fol. 106 v°. Vingt-six homélies sur le livre de Josué, commençant par : « Incipit liber Hiesu Nave omelie revelationes de Greco translate. Donavit Deus nomen... » et finissant par : « Finierunt omelie sive orationes in Ihesu Nave. »

Fol. 135. Juges. Neuf homélies commençant par : « Incipiunt omelie in Judicum de eo quod scriptum est in libro Judicum, et servivit populus Domino omnibus diebus.... Lector quidem presentis lectionis ita legebat... » et finissant par : « Explicit homelia VIIII in Judicum. »

Fol. 148. Les Rois. Une homélie commençant par : « Incipit homelia in Regum... Non tunc tantummodo Deus plantavit paradisum... » et finissant par : « Finit homelia I in Regum. »

Fol. 153. Cantique des cantiques. Deux homélies commençant par : « Incipit homelia in Cantica canticorum... quomodo dicemus... » et finissant par : « Finit in Canticis canticorum homelia secunda. »

Fol. 159 v°. Isaïe. Neuf homélies, commençant par : « Incipit in Esaia, omelia prima. Quandiu Ozias rex... » et finissant par : « Finierunt in Esaiam omeliæ novem feliciter in Xristo Ihesu Domino nostro. Amen. »

Fol. 172. Jérémie. Quatorze homélies, commençant par : « Incipit in Hieremia omelia prima. Deus ad benefaciendum promptus est... » et finissant par : « Et fiet unus grex et unus pastor, docens in commune populum suum magnificare omnipotentem Deum... cui est gloria et imperium in secula seculorum amen. Explicit omelia XIIII. »

Fol. 205. Ézéchiel. Première et deuxième homélie, commençant par ces mots du prologue : « Magnum est quidem, amice, quod postulas. » La première homélie commence ainsi : « Non omnis qui captivus est... » et la seconde finit par : « ... quæ est terra valde bona, et in quam introducamur oramus in libro viventium ante conscripti a Xristo Ihesu, cui est gloria et imperium in secula seculorum. Amen. Finit hic liber omeliarum Origenis in Veteri Testamento. »

2° Fol. 215. Sermons numérotés 10, 11, 12, 13 et 14 d'un auteur inconnu, commençant par : « ... ad altare hec pontifex suscipit et in his tibi reconciliat Deum. » Le début de ce sermon manque, il finit par ces mots : « ... ecce facta sunt omnia nova per Xristum Dominum nostrum, cui est gloria et imperium in secula seculorum. Amen. Explicit sermo X. » Le quatorzième sermon finit par ces mots : « ... matherie que igne consumitur, qua edificari apostolus a peccatoribus indicat dicens : Qui supra fundamentum Xristi edificant ligna, fetium stipulam. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est parfaitement conservé ; les titres et les initiales sont rouges ; les enluminures des fol. 2 et 146 v° ont beaucoup de rapport avec celles dont nous

avons parlé au n° 90. Sur le premier feuillet, dont la partie supérieure est déchirée, il y avait une table des homélies contenues dans le volume. L'avant-dernier feuillet de garde avait appartenu à un missel du XIII[e] siècle. Solide reliure en veau du XVII[e] siècle.

Vélin. Moy. XI[e] siècle. — (Marmoutier, 136.)

253.

ORIGÈNE. Homélies sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, les Rois, le Cantique des cantiques, Isaïe, Jérémie et Ézéchiel, commençant par : « Incipit liber omeliarum Origenis, in Genesi, Exodo, Levitico, Numeri, Deuteronomii, Ihesu Nave, Judicum, Regum, Canticis Canticorum, Ysaia, Hieremia, Ezechiel. Incipit omelia prima : In principio fecit Deus celum et terram. » Le ms. s'arrête à ces mots du prologue de Ruffin, sur le traité d'Origène sur le livre de Josué : « ... vel caprarum reperias pilos quibus vel penuriam nostram tegamus, aut si quas incurrimus culpas pe... » Le reste du mot *penitendo* manque.

Ce volume est écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur renfermant des ornements ; nous citerons l'I du mot *In*, fol. 2, comme devant fixer plus spécialement l'attention. Le premier feuillet est consacré à une table des homélies contenues dans le ms. Bonne conservation, quoique incomplet. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Gr. Fin du XII[e] siècle. — (Marmoutier, 79.)

254.

ORIGÈNE. Homélies sur la Genèse, l'Exode et le Lévitique, traduites du grec par Rufin, commençant par ces mots de la première homélie sur la Genèse : « Quod est principium nisi Dominus noster et Salvator omnium Ihesus Christus primogenitus omnis creature... » et finissant par ceux-ci de la quinzième homélie sur le Lévitique : « Domus quedam sunt in urbibus muratis, quedam in vicis, vel agris non... » Le reste manque.

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, contient les dix-sept homélies d'Origène sur la Genèse, les treize sur l'Exode et seulement quatorze sur le Lévitique, la quinzième ne contenant que les huit premières lignes. Le volume est taché d'humidité, surtout dans le commencement, ce qui rend les deux premières lignes illisibles. Montfaucon, dans le catalogue inséré au tome II du *Bibliotheca bibliothecarum*, le désigne ainsi : « Origenes in Pentateuc. Annorum 500. »

Vélin. Moy. XIII[e] siècle. — (Saint-Martin, 71.)

255.

ORIGÈNE. Commentaire sur le Cantique des cantiques, commençant par : « Incipit tractatus Origenis in Canticum canticorum. Epithalamium libellus... » et finissant par : « ... in virtutibus et florebit in fide. Explicit Origenes super Canticum canticorum. » Le volume commence par une lettre de saint Jérôme dont voici les premiers mots : « Epistola beati Iheronimi ad Damasum papam... » et finit par un fragment de deux feuillets sur lequel le copiste s'exprime ainsi : « Nescio si [Origenes] amplius fecit. Hoc quod sequitur videtur esse de dictis suis. » Ce fragment commence ainsi : « Simile autem et per fenestras que sine dubio patebant ad recipiendum lumen... » et finit par : « ... et refugies appellaciones capreas. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est d'une parfaite conservation. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIV[e] siècle. — (Saint-Gatien, 140.)

256.

Saint Cyprien. Lettres et opuscules dont nous allons donner l'énumération, en nous aidant des rubriques et d'une table, placée au commencement du volume, qui nous paraît contemporaine de la transcription du corps de l'ouvrage.

Page 1. « Ad Donatum. » Le commencement de cette lettre manque; les premiers mots conservés sont : « ... dispersas in orbe toto multiplices pugnas. »

Page 5. « Ad Demetrianum. » Le commencement de cette lettre manque; les premiers mots conservés sont: « ... ut prius vigeant auditu aurium. »

Page 16. « De pacientia. De paciencia locuturus... »

Page 30. « De zelo et livore. Zelare quod bonum videas... »

Page 40. « De mortalitate. Et si apud plurimos... »

Page 56. « De virginibus. Disciplina custos fidei... »

Page 68. « De unitate. Cum moneat Dominus... »

Page 78. « De opere et eleemosinis. Multa sunt, fratres dilectissimi, beneficia. »

Page 88. « De lapsis. Pax ecce... »

Page 103. « Ad Tiberitanos. Cogitaveram quidem... » Les quatorze dernières lignes de l'édition des Bénédictins manquent dans notre ms.

Page 109. « Ad Fortunatum, de exhortatione martyrii. » Le commencement manque; les premiers mots conservés sont: « ... et hostis antiquus, cum quo prelium gerimus. »

Page 125. « De dominica oratione. Evangelica præcepta... »

Page 138. « Quod idola Dii non sunt. Deos non esse... »

Page 142. « Ad Quirinum libri tres [contra Judæos]. Cyprianus, Quirino filio, salutem. Obtemperandum fuit... »

Page 201. « Epistola ad Cecilium de sacramento calicis. Cyprianus, Cecilio fratri, salutem. Quamquam sciam... »

Page 210. « Epistola ad Rogationem. Cyprianus, Sergio et Rogationo jugniore (*sic*) et ceteris confessoribus... »

Page 212. « Ad martyres et confessores. Cyprianus martyribus et confessoribus... »

Page 214. « Ad Moysen et Maximum et ceteros confessores. Cyprianus Maximo presbitero... »

Page 215. « Ad eosdem feliciter. Cyprianus Moysi et Maximo presbiteris et ceteris confessoribus... »

Page 217. « Alia epistola. Cyprianus presbiteris et diaconibus fratribus salutem... »

Page 221. « Ad clerum et ad plebem, de Aurelio confessore. In ordinandi[s] clericis, fratres... »

Page 222. « Ad eosdem, de Aurelio confessore lectore ordinato. Agnoscenda et amplectenda sunt... »

Page 224. « Ad presbiteros et diacones. Optaveram quidem... »

Page 226. « Ad Nemesianum et ceteros in metallo constitutos. Cyprianus Nemesiano, Felici, Lucio, alteri Felici... »

Page 229. « Ad collegas, de hereticis baptizandis. Cyprianus, Liberalis, Caldonius... »

Page 231. « Ad presbiteros et diaconos. Cyprianus presbiteris et diaconis... »

Page 232. « Ad martires. Cyprianus, martyribus... Sollicitudo loci nostri... »

Page 234. « De Numidico presbitero ordinato. Nuntiandum vobis fuit... »

Page 234. « Ad Fidum, de infantibus baptizandis. Cyprianus et ceteri college qui in concilio aderant numero LXVI... »

Page 236. « Ad Eucratium de istrione. Cyprianus, Eucratio fratri, salutem. Pro dilectione... »

Page 237. « Ad Cornelium. Cyprianus, Liberalis, Caldonius... Statueramus quidem... »

Page 240. « Ad eumdem. Legi litteras tuas... »

Page 251. « Ad eumdem, de confessione ejus. Cognoscimus fratres... »

Page 253. « Ad eumdem. Et religiosum nobis... »

Page 253. « Ad eumdem. Quod servis Dei... »

Page 255. « Ad eumdem. Venerunt ad nos... »

Page 256. « Ad eumdem. Quantam sollicitudinem... »

Page 258. « Ad eumdem. Ne quid minus... »

Page 258. « Ad Rogatinum et ceteros confessores. Et jam pridem vobis, fratres karissimi... »

Page 260. « Ad Antonianum de Cornelio et Novatiano. Accepimus primas litteras... »

Page 273. « Ad Magnum de Novatiano et de iis qui in lecto gratiam consequuntur. Pro tua religiosa diligentia... »

Page 281. « Ad Epictetum et plebem Etsuritanorum (Assuritanorum), de Fortunato, quondam episcopo eorum. Graviter et dolenter... »

Page 283. « Ad plebem in Hispania consistentem de Basilide et Martiali. Cum in unum convenissemus... »

Page 288. « Sententie episcoporum numero LXXXVII de hereticis baptizandis. Cum in unum Carthagini convenissent... »

Page 299. « Ad Stephanum de Marciano Arelatensi, qui Novatiano consensit. Faustinus collega noster Lugduno consistens... »

Page 301. « Ad Pompeium contra epistolam Stephani de hereticis baptizandis. Quanquam plene ea que de hereticis... »

Page 304. « Ad Juvaianum de [h]ereticis baptizandis. Cyprianus Juvaianus fratre (*sic*) salutem. Scripsisti mihi significans... » Cette lettre est incomplète dans le ms.; elle s'arrête aux mots: « ... contumeliosus ac procax pudorem ejus. »

Brequigny, dans ses notes sur les manuscrits de Saint-Martin (Bibliothèque Impériale, papiers de Brequigny, T. XXXV, fol. 75 v°), donne à cet exemplaire de saint Cyprien huit cents ans d'antiquité; il fait remarquer qu'il a été copié par différentes mains, tantôt sur deux colonnes, tantôt à pleines lignes; qu'il a été employé par les Bénédictins pour leur dernière édition de saint Cyprien, et qu'il a été restauré et relié en 1703 par les soins de Gatien de Galliczon, chanoine et préchantre de Saint-Martin.

Les deux premiers feuillets sont déchirés au milieu; on a raccommodé les marges des feuillets qui répondent aux pages 5-6, 303-304, 305-306, 307-308. Reliure en parchemin, sur les plats de laquelle on lit: « Sanctus Cyprianus ex armario Beati Martini Turonensis. 1703. »

Vélin. x° siècle. — (Saint-Martin, 113.)

257.

Volume contenant:

1° Fol. 1 v°. Lettres de saint Cyprien, évêque de Carthage, commençant par: « Incipiunt epistole Cypriani, Carthaginensis episcopi. Incipit ad Donatum. Bene admones, Donate karissime, nam et promisisse me memini... » Le recto de ce même feuillet contient une table indiquant les titres des soixante-cinq lettres contenues dans le volume: « Incipiunt capitula epistolarum Cypriani, Carthaginiensis episcopi. » La soixante-cinquième et dernière lettre, qui se trouve au fol. 106, commence par: « Incipit ad Cecilium de Sacramento Dominici calicis. Cyprianus, Cecilio fratri, salutem. Quamquam sciam, frater karissime, episcopos plurimos... » et finit par: « ... observare quod docuit, facere quod fecit. Opto te, frater karissime, semper bene valere. Explicit. »

2° Fol. 109 v°. Témoignages contre les Juifs, commençant par: « Incipit epistola Cypriani Cecilii ad Quirinum de hoc quod interrogatus ab eo fuerat. Cyprianus, Quirino filio, salutem. Obtemperandum fuit... » Le troisième livre finit par: « ... meditabitur die ac nocte. Explicit liber tercius ad Quirinum. »

3° Fol. 134 v°. Ouvrage apocryphe connu sous le titre de *Cène de saint Cyprien*, commençant par: « Incipit Cena sancti Cypriani, Carthaginensis episcopi. Quidam rex nomine Iohel nuptias faciebat in regione orientis... » et finissant par: « ... stupebat Maria, ridebat de facto Sara. »

4° Fol. 136 v°. Commentaire de Hervé de Déols (Indre), sur l'opuscule précédent. Il com-

mence ainsi : « Incipit Prologus magistri Ervei, Dolensis monachi, in expositione Cene Cypriani, episcopi et martiris. Opusculum de quo tractare sum rogatus, sic intitulatur. Dispositio cene... » il finit par : « Explicit expositio magistri Hervei, Dolensis monachi, super illa parce dispositionis Cene Cypriani Cecilii, quam in eodem monasterio reppererat, sperans, si inveniet partem que huic superest etiam ipsam exponere... » Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, T. XII, p. 348, parlent de cet opuscule de Hervé de Déols, d'après ce manuscrit même.

5° Fol. 150 v°. « Vers contre les hérétiques. « Incipiunt versus contra hereticos, ad Ecclesiam :

Oppositum montem conscendere certus Orontem
Arma tua dextra capies, et fer caput extra,
Hinc gladio multos umbris mactabis inultos...

Cette pièce finit au fol. 152 par : « ... Possent et alia forsitan de his versibus adhuc dici, sed nunc ista nobis sufficiant. »

Ce ms. est désigné ainsi par Jouan et D'Avanne au n° 213 de leur catalogue : « Sancti Cypriani Epistolæ; ejusdem libri tres de Sacramento Dominici calicis et cœnâ, cum Hervæi Dolensis monachi, expositione in cœnam Sancti Cypriani, in folio, ante ann. 500. »

Écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, ce ms. est bien conservé, sauf un raccommodage aux deux derniers feuillets. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 213.)

258.

Volume contenant :

1° Fol. 7 v°. LACTANCE. Traité sur les Institutions divines, commençant par : « Firmiani Lactantii Divinarum institutionum adversus gentes libri septem... Incipit liber primus de falsa religione... Magno et excellenti ingenio viri, cum se doctrine penitus dedissent... » Les six premiers feuillets contiennent le sommaire de chaque livre. Ce traité finit par ces mots du septième livre : « ... a Domino consequamur. Amen. Explicit liber septimus et ultimus. Deo gratias. » Suit la note suivante qui nous semble indiquer que le ms. a été écrit en Italie : « Istum librum scripsit Johannes de Milana dictus Siculus stationarius. »

Fol. 202. Traité de Lactance sur la colère de Dieu, commençant par : « Incipit Lactantius de ira Dei. Animadverti sepe, Donate, plurimos id extimare quod nonnulli philosophorum putaverunt... » Le P du mot *Prima* renferme une miniature représentant un personnage coiffé d'une toque rouge, dans l'attitude de la méditation. Ce Traité finit par : « ... et nunquam vereamur iratum. Lactantii Firmiani de ira Dei. Explicit. »

Fol. 222. Traité de Lactance sur la création de l'homme, commençant par : « Incipit liber Lactantii de opificio hominis. Quam minime sim quietus... » finissant par : « ... ad iter celeste direxerit. Amen. Lactantii Firmiani de opificio hominis liber explicit. »

2° Fol. 241. HERMÈS TRISMÉGISTE. Dialogue d'Asclépius, commençant par : « Apuleus de Deo Socratis. Asclepius : Iste pro sole mihi est Deus. Deus te nobis, o Asclepi, ut divino sermoni interesses, adduxit... » et finissant par : « Explicit Hermes Trismegistus de natura Divinitatis et Deorum quem sanctus Augustinus allegat ad litteram in libro de civitate Dei... Apuleius traduxit ex greco. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et lettres ornées à la manière italienne, est parfaitement conservé. On remarque plusieurs miniatures, notamment au fol. 8 v°, dont l'M du mot *Magno* contient une miniature représentant un personnage qui lit. Ce feuillet est entouré d'ornements parmi lesquels on remarque des oiseaux, des anges et les armes suivantes à la partie inférieure : échiqueté de gueules et d'argent, à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 176.)

259.

Lactance. Traité des Institutions divines, divisé en sept livres, commençant par ces mots du prologue: « ... borum justissimam putaverunt... Explicit prologus. » Le commencement du mot laborum manque. Suit le premier chapitre : « Suscepto igitur illustrande veritatis officio... » Le septième livre finit par ces mots: « ... premium virtutis, quod ipse promiserit (*sic*), a Domino consequamur. Amen. »

Les vingt-six derniers feuillets contiennent une table par ordre alphabétique, commençant par: « Abstinencia. Nota de abstinencia victus, prophetarum et sanctorum hominum, libro primo... » et finit par: « Zelotipia est causa discordie, libro quinto. Explicit. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec initiales d'or sur fond de différentes couleurs, est parfaitement conservé. La note suivante, écrite immédiatement après l'*explicit*, nous apprend qu'il fut acheté en 1455 par Geoffroi du Gué : « Frater Gauffridus de Vado emit librum istum, anno Domini M° CCCC° LV°, die augusti penultima. G. DE VADO. »

Vélin. Moy. XVe siècle. — (N° 179 ancien.)

260.

Lactance. Œuvres complètes divisées en neuf livres, savoir :

1° Fol. 2. Les sept livres des Institutions divines, commençant par : « Incipit liber primus de falsa religione... Magno et excellenti ingenio viri... » et finissant par: « ...quod ipse promisit, à Domino consequamur. Firmiani Lactantii Institutionum divinarum adversus gentes, liber explicit. »

2° Fol. 128. Le huitième livre traite de la colère de Dieu et commence par : « Incipit liber octavus, de Ira Dei. Animadverti sepe, Donate, plurimos id existimare... » et finit par: « ... et nunquam vereamur iratum. Explicit liber octavus, de Ira Dei.

3° Fol. 142 v°. Le neuvième livre, de la Création de l'homme, commençant par: « Incipit nonus, de Opificio Dei vel de formatione hominis. Quam minime sim quietus etiam summis necessitatibus... » et finissant par : « ... ad iter celeste direxerit. Explicit nonus et ultimus liber tocius operis Firmiani Lactancii. »

4° Fol. 156. Table alphabétique occupant les quatorze derniers feuillets, et commençant par : « Abstinencia. Nota de abtinencia victus... » et finissant par : « Zelotipia est causa discordie, libro quinto. Explicit tabula in Firmianum Lactancium. Finito libro, sit laus et gloria Xristo. Amen. »

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est taché d'humidité dans les marges inférieures. Ancienne couverture en bois.

Papier. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 120.)

261.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Saint Hilaire, évêque de Poitiers. Commentaire sur les psaumes de David, commençant au cinquante et unième psaume par ces mots : « Quid gloriatur in malitia potens iniquitate tota die... » et finissant par ceux-ci du quatrième alinéa du psaume CXXXVIIIe : « Verbum enim caro factum est et habitavit in nobis. » Deux feuillets effacés et lacérés terminent cette première partie du ms.

2° Fol. 122. Saint Ambroise. Traité sur le Saint-Esprit, commençant par ces mots du quatrième chapitre du deuxième livre : « ... Quia sicut Pater vivificat, ita et Filius, ita et Spiritus sanctus. Quid autem mirum si Spiritus operator est... » et finissant par ces derniers mots du troisième livre : « Sed quomodo detrahes eum qui alta scrutatur Dei ? »

3° Fol. 190 v°. Saint Ambroise. Traité sur le mystère de l'Incarnation, commençant par ces

mots du premier chapitre : « Debitum curo solvendum ; sed hesternos meos non invenio creditores... » et finissant par ces mots du dixième chapitre : « Unde quia increatus Pater, increatus Filius, quia non minor Pater... » le reste manque.

Ce ms. très-précieux, quoique dans un état de mutilation très-fâcheux, est écrit sur deux colonnes avec initiales rouges sans ornement. Un tiers du premier feuillet est coupé de haut en bas; toute la partie comprise entre le 92e et le 122e feuillet est presque détruite par l'humidité. Reliure en parchemin.

Vélin. Moy. xe siècle. — (Marmoutier, 82.)

262.

Saint Hilaire, évêque de Poitiers. Commentaire sur l'évangile de saint Matthieu, commençant par : « Incipit expositio Sancti Hilarii, episcopi Pictavensis, super Mathæum. Gressus quem Mathæus in ordine regie successionis ediderat... » et finissant par ces mots du xxxiiie chapitre : « ... honore scilicet seculi et cupiditate, quia in pecunia honor ejus est, Xristi gloria denegatur. » Les deux premiers feuillets de ce précieux ms. sont occupés par le sommaire des trente-trois chapitres du commentaire de saint Hilaire sur saint Matthieu : « De nativitate Xristi et de magis cum muneribus, ac de infantibus occisis... »; cette table finit par : « ... hic est qui destruebat templum, et in triduum illud reedificabat. »

Ce ms., ainsi que le n° 22 de notre catalogue, a été cité par les Bénédictins comme type d'une écriture particulière. Notre commentaire de saint Hilaire leur a fourni un exemple de ce qu'ils appellent la troisième espèce des écritures capitales aiguës et mêlées d'onciales : « Cette écriture, disent-ils, à demi rustique se montre dans l'exemple suivant : INCIPIT EXPOSITIO SANCTI HILARII EPISCOPI PICTAVENSIS SUPER MATHÆUM. Ce modèle a été dessiné sur un ms. appartenant aux PP. Capucins de Tours. Il est haut de dix pouces et deux lignes et large de six pouces et demi. Il contient les homélies de saint Hilaire sur saint Matthieu. Il paraît être du commencement du xe siècle. Les chiffres romains qui distinguent les chapitres, sont à la fin de la dernière ligne du chapitre précédent, ou à la marge vis-à-vis de la première ligne du suivant. » (*Nouveau Traité de Diplomatique*, par Dom Tassin et Dom Toustain, T. III, p. 126.) A la page 343 du même volume on lit : « La dernière espèce de minuscule caroline du second genre se distingue par des queues supérieures en masses, tranchantes et crénelées. Elle est régulièrement ponctuée et chargée d'abréviations. Le saint Hilaire des PP. Capucins de Tours nous en fournit un modèle, qui contient ce texte du commentaire sur saint Matthieu : « Gressus quem Matheus in ordine regie successionis ediderat... » Cette écriture est de la fin du ixe siècle ou du suivant. Sur la première garde du volume on lit cette note : « Ad usum fratrum Capucinorum Turonensium. » Et, sur la dernière garde, cette autre : « Stephanus Macicault, hujus libri possessor, teste signo (*place d'un paraphe*). »

Ce ms. est écrit à longues lignes sans aucun ornement. Bonne conservation.

Vélin. Pet. Fin du ixe siècle ou commencement du xe. — (Capucins de Tours.)

263.

Saint Hilaire, évêque de Poitiers. Commentaire sur l'évangile de saint Matthieu, commençant par ces mots du premier chapitre : « Gressus quem Mathæus in ordine regie successionis ediderat... » et finissant par ceux-ci du milieu du trente et unième chapitre : « ... si potest esse quod non erat, potuit perinde hoc quod in ea est aliquando non esse... » Le reste manque. Une table du commentaire placée au premier feuillet du volume, commençant par : « I. De nativitate Christi... » et finissant

par : « XXXIII. De Pilato : Cum sederet..., » nous fait voir qu'il ne manque que deux chapitres et demi à notre ms.

Écriture à longues lignes. Assez bonne conservation ; le premier et le dernier feuillet sont presque effacés.

Vélin. Moy. XIe siècle. — (Marmoutier, 76.)

264.

SAINT HILAIRE, évêque de Poitiers. Douze livres sur la Trinité, commençant par : « In hoc codice beati Hylarii quartus in ordine liber... Hec insunt libri duodecim Hylarii catholici de fide sancte Trinitatis, adversus arrianos... » Le premier livre commence au fol. 2 en ces termes : « Incipit liber primus. Circumspicienti mihi proprium vite humane ac religiosum officium... » Le ms. se termine par ces mots du quarantième alinéa du douzième livre : « Perpetua enim et æterna rerum creandarum est... » Le reste manque.

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres rouges et initiales ornées, est parfaitement conservé ; nous signalerons les lettres ornées des fol. 1, 18, 25, 46, 61, 74 v° et 136. Solide reliure en veau.

Vélin. Moy. Fin du XIe siècle ou commencement du XIIe. — (N° 41 ancien.)

265.

SAINT AMBROISE, évêque de Milan. Ce ms. contient les trois traités suivants :

1° Fol. 2. Traité sur la Foi, commençant par : « Regina Austri venit audire sapientiam Salomonis... » et finissant par : « ... sed ex carnis infirmitate metitur. Explicit liber V. »

2° Fol. 85. Traité sur le Saint-Esprit, commençant par : « Incipit liber VI. Hierobaal cum sub arbore, ut legimus... » et finissant par : « Sed quomodo detrahes eum, qui alta scrutatur Dei. Explicit liber VIII. »

3° Fol. 143 v°. Traité sur le sacrement de l'Incarnation du Sauveur, commençant par : « Incipit liber VIIII. Debitum (*sic*) cudo solvendum, sed hesternos meos non invenio creditores, nisi forte inproviso conventu putaverunt... » et finissant par : « ... et per omnia penetrans spiritum intelligibilium. Explicit. » Le copiste a écrit sur le verso du premier feuillet, en grandes capitales, tracées alternativement à l'encre rouge et noire, les titres des trois traités contenus dans ce volume : « IN HOC VOLUMINE CONTINENTUR LIBRI NUMERO NOVEM AMBROSII, EPISCOPI MEDIOLANENSIUM CIVITATIS, DE FIDE AC DIVINITATE PATRIS ET FILII LIBRI NUMERO QUINQUE. ITEM EJUSDEM DE DIVINITATE PATRIS ET FILII ET SPIRITUS SANCTI LIBRI IN NUMERO TRES. — DE INCARNATIONE AUTEM DOMINI NOSTRI IHESU XRISTI LIBER UNUS. LEGE FELICITER. AMEN. » Sur le recto de ce même premier feuillet on lit ces notes indiquant la donation et la provenance de notre volume : « Reponatur in libraria insignis ecclesie beatissimi Martini Turonensis hoc volumen sancti Ambrosii episcopi... » — « Ex bibliotheca insignis ecclesie beatissimi Martini Turonensis. » Sur le même feuillet on remarque deux animaux symboliques assez grossièrement dessinés.

Écriture sur deux colonnes sans aucun ornement ; titres rouges. Assez bonne conservation ; toutefois premier et dernier feuillets déchirés.

Vélin. Moy. Xe siècle. — (Saint-Martin, 140.)

266.

Volume contenant :

1° SAINT AMBROISE. Différents opuscules dont voici les rubriques :

Fol. 1. « Ambrosii episcopi Mediolanensis, liber incipit de Isaac et anima. In patre nobis sancti Isaac vel origo satis est expressa, vel gratia : cui ad omnem redundat gloriam, quod tanto et tam imitabili viro natus Abrahæ patri premium fuit. » Les paroles ci-dessus sont écrites en lettres capitales mêlées d'onciales, tracées à l'encre verte et pourpre, et renfermées dans

un encadrement décoré avec les mêmes couleurs. L'I du mot *In*, haut de dix-neuf centimètres, est remarquable au point de vue paléographique. Malheureusement ce beau titre est percé de trois trous qui ont été maladroitement bouchés avec du papier. Ce traité finit par : « ... servare se debet et custodire. Ambrosii episcopi, de Isaac et anima liber explicit. »

Fol. 21. « Incipit ejusdem liber de fuga seculi. Frequens nobis est de fugiendo seculo isto sermo... »

Fol. 32 v°. « Incipit ejusdem liber de Jacob et vita beata. Necessarius ad disciplinam bonus sermo omnibus... » L'N du mot *Necessarius* est très-ornée. Ce traité finit par : « ... et quia non potuit nos vincere, atroci peremtus est morte. Explicit de Jacob et vita beata. »

Fol. 56. « Incipit de Paradiso liber. Et plantavit Deus paradisum in Eden secundum Orientem... » Au bas du fol. 76 v°, Dom Martène a écrit cette note, qui indique qu'il faut aller au fol. 80 : « Verte tria folia et invenies seriem, nec tamen finem hujus libri. »

Fol. 77. Le livre sur la consolation de la mort de Valentinien ne commence qu'à ces mots du onzième alinéa : « ... fuerit vel penitendi confessus affectu... » et finit par : « ... matura resuscitatione compenses. Ambrosii episcopi explicit liber de consolatione Valentiniani imperatoris. »

Fol. 88. « Incipit epistola ejusdem ad Vercellensem ecclesiam. Ambrosius servus Xpristi vocatus episcopus, Vercellensi ecclesiæ et his qui invocant nomen Domini... » L'A du mot *Ambrosius* est orné d'une manière bizarre. Ce traité finit par : « ... fidelis sine heresis temulentia. Ambrosii episcopi epistola explicit ad Vercellenses. »

2° Fol. 101 v°. Saint Augustin. Traité commençant par : « Aurelii Augustini episcopi contra Pelagianos, de nuptiis et concupiscentia, liber incipit. Ad Valerium comitem. Heretici novi, dilectissime fili Valeri, qui medicinam Xpristi... » et se terminant, au milieu du vingt et unième paragraphe du premier livre de l'édition donnée par les Bénédictins (Muguet, 1690), par ces mots : « ... quid me in paradyso securius esse potuisset ubi nec stimularet mea nec alterius... » Le reste manque.

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées, est bien conservé. Les feuillets de garde du commencement et de la fin sont tirés d'un livre de plain-chant. Solide reliure en parchemin.

Vélin. Moy. xie siècle. — (Marmoutier, 102.)

267.

Volume contenant :

1° Fol. 1 v°. Saint Ambroise. Traité commençant par : « Flebilis querimonia beati Ambrosii antistitis de excessu karissimi sui fratris. Duximus, fratres dilectissimi, hostiam meam... » Le titre occupe tout le verso du premier feuillet et est écrit en lettres onciales noires et rouges ; l'F du mot *Flebilis* est orné d'entrelacs et d'animaux. Au recto du second feuillet on admire le D du mot *Deduximus* peint sur un fond pourpre. Le traité finit par : « ... ut eis una mecum tribuas cœlorum regna, que sanctis in fine seculorum dare promisisti perpetua. Amen. »

2° Fol. 45. Saint Clément Ier, pape. Clémentines commençant par ces mots de la préface : « Prefatio translatoris ystorie beati Clementis de greco in latinum. Tibi quidem... » Le T du mot *Tibi* est orné d'entrelacs mieux exécutés que ceux du premier feuillet. Suit le premier livre du traité de saint Clément : « Ego Clemens in urbe Roma natus... » finissant par ces mots du dixième livre : « ... ita ut omnis civitas quasi angelum eum aspiceret et non minorem ei gratiam quam apostolo exhiberet. Explicit. » Cet ouvrage de saint Clément a été souvent imprimé, notamment à Bâle, en 1526, sous le titre : « *Divi Clementis recognitionum libri* x.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées, est bien conservé. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Moy. xie siècle. — (Saint-Gatien, 121.)

268.

SAINT AMBROISE. Traité sur la Virginité, commençant par : « Liber primus beati Ambrosii de Virginitate. Si juxta cœlestis sententiam veritatis verbi totius, quodcumque ociosum fuerimus locuti habemus... » L'S du mot *Si* est curieusement ornée. Le troisième livre finit ainsi : « ... gladium quem querebat invenit. Explicit liber tertius de Virginitate. »

Fol. 15 v°. Second livre sur la Virginité : « Liber secundus. Superiore libro quantum virginitatis... » L'S du mot *Superiore* est sur fond jaune et bleu et renferme des entrelacs de différentes couleurs.

Fol. 34. Traité de saint Ambroise sur les veuves, commençant par : « Incipit de viduis liber primus. Bene accidit, fratres, ut quoniam tribus libris superioribus de virginum laudibus disseruimus, viduarum tractatus inciderit... » Le B du mot *Bene* est orné. Le traité finit ainsi : « Cavete igitur, filiæ, ne et gratiam nuptiarum tenere nequeatis, et molestias augeatis. Explicit liber sancti Ambrosii de viduis. »

Fol. 54. Traité de saint Ambroise sur les vierges, commençant par : « Incipit ejusdem de virginibus. Nobile apud veteres... » L'N du mot *Nobile* est orné. Ce traité finit par : « ... in isto quia mundum ignoravit. Explicit liber quartus de virginitate. »

Fol. 79 v°. Sermon de saint Ambroise sur la Virginité, commençant par : « Incipit exhortatio Virginitatis. Qui ad convivium magnum invitantur... » Le Q du mot *Qui* est orné avec goût. Ce traité finit par : « ... in diem Domini nostri Ihesu Xpristi filii tui servare digneris. Explicit exhortatio Virginitatis. »

Fol. 101. Sermon de saint Ambroise sur la virginité de la sainte Vierge Marie, commençant par : « Incipit sermo de virginitate sancte Mariæ. Commendas michi pignus tuum... » Le C du mot *Commendas* est orné. Une note de Dom Le Michel placée en marge nous indique que ce traité a été imprimé sous un autre titre : « Impressus est sub titulo : Institutio Virginis. » Ce traité n'est pas complet, il finit par ces derniers mots du chapitre troisième : « ... audivimus itaque per mulierem cœleste illud impletum esse... » Quatorze chapitres manquent.

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres rouges et initiales ornées, est bien conservé.

Vélin. Pet. XIe siècle. — (Marmoutier, 130.)

269.

SAINT AMBROISE. Lettres commençant par ces mots de la lettre à Faustin : « Ambrosius Faustino salutem. Acerbo te doliturum dolore obitum germane tue non ignorabam... » et finissant par ceux-ci de la lettre du même Père à l'empereur Valentinien : « Ambrosius episcopus, beatissimo principi et christianissimo imperatori Valentiniano. Cum omnes homines qui sub ditione romana sunt... peto ut id facias quod saluti tue apud Deum intelligis profuturum. »

Ce volume important, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges sans aucun ornement, est parfaitement conservé et contient soixante-quatre lettres de saint Ambroise. Solide couverture en parchemin.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Marmoutier, 48.)

270.

Volume contenant :

1° Fol. 1 v°. SAINT AMBROISE. Hexameron commençant par : « Incipit liber Exameron sancti Ambrosii, episcopi Mediolanensis. Tantumne opinionis homines assumpsisse... » finissant par : « ... nunc et semper et in omnia secula seculorum amen. Explicit liber Exameron sancti Ambrosii episcopi. »

2° Fol. 50. SAINT AUGUSTIN. Traité sur la Patience, commençant par : « Incipit liber sancti Augustini de patiencia. Virtus animi que paciencia vocatur... » finissant par : « ... munus donate donatum est caritati. Amen. Explicit liber sancti Augustini de paciencia. »

Fol. 55. Traité de saint Augustin contre les Manichéens, commençant par : « Incipit liber sancti Augustini de moribus ecclesie catholice contra Manicheos. In aliis libris satis opinor egisse nos... » finissant par : « ... qui sua precepta custodiunt et in tanta catholice multitudine non velitis. »

3° Fol. 81 v°. Bède le Vénérable. Commentaire sur le Cantique des cantiques, commençant par : « Incipit tractatus Bede presbiteri contra Julianum pelagianum, de gratia Dei male sentientem, ut lector cautus intelligat verba heretici super Cantica canticorum. Scripturus, juvante gratia superna, in Cantica canticorum... » finissant par ces mots du septième livre : « ... et in te ipso nobis incomprehensibilis permane. »

4° Fol. 169 v°. Alcuin. Commentaire sur l'Ecclésiaste, commençant par : « Expositio Albini secundum Ieronimum super Ecclesiasten. Verba Ecclesiastes filii David... » finissant par : « ... sive mali quid gesserit, sive boni judicii equitatem permansuram in eternum. »

5° Fol. 193 v°. Fragment de la lettre envoyée au pape Innocent III sur la terre des Sarrasins, commençant par : « De terra Agarenorum. Dominus papa Innocentius bone memorie volens mores scire terrarum et vires Agarenorum... » finissant par ces mots : « ... in manus patriarche ad opus Christianorum ita ut... » Le reste manque.

Sur le recto du premier feuillet on lit cette note écrite au xv° siècle : « Liber sex dierum sancti Ambrosii. Liber sancti Augustini de paciencia. Item sanctus Augustinus de moribus ecclesie catholice contra Manicheos. Item Beda super Cantica canticorum, contra Julianum Pelagianum de gratia Dei male sentientem. Item expositio Albini secundum Iheronimum super Ecclesiasten. Et tenor cujusdem epistole pape Innocentio de terra Sarracenorum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées, est d'une conservation parfaite.

Vélin. Gr. xii° siècle, sauf la lettre à Innocent III, qui a été ajoutée après coup. — (Saint-Martin, 11.)

271.

Volume contenant :

1° Fol. 5. Saint Ambroise. Traité sur la Pénitence, commençant par : « Incipit liber sancti Ambrosii de Penitencia. Si virtutum finis ille maximus est... » finissant par : « ... mundi istius nexu debemus absolvere. Explicit. »

2° Fol. 38 v°. Saint Augustin. Traité sur la discipline des chrétiens, commençant par : « Liber sancti Augustini de disciplina Xristianorum. Locutus est ad nos sermo Dei... » et finissant par : « Ego et pater unum sumus. Conversi ad Dominum. Amen. »

Fol. 47. Sermon de saint Augustin sur la Pénitence : « Sermo sancti Augustini de Penitencia. Penitentes, penitentes, penitentes, si tamen estis penitentes... » Ce sermon n'est pas complet, il finit par ces mots : « ... ergo dimitte incertum et tene certum... » après lesquels on lit cette note : « Hic desinit sermo. » Il est suivi (fol. 48 v°) d'un fragment de saint Fulgence, commençant par : « Fulgentius. Quocumque tempore homo... » et finissant par : « ... hec sunt qui tollunt communionem : superbia, invidia, iracundia... »

Fol. 49. Sermon de saint Augustin sur l'utilité de la Pénitence : « Item ejusdem de utilitate penitentiæ. Vox penitentis agnoscitur in verbis quibus... » finit par : « ... dies mortis incertus. Explicit. »

Fol. 58. Traité de saint Augustin sur la Pénitence : « Incipit liber sancti Augustini de Penitentia. Quam sit utilis et necessaria penitentie medicina... » Il finit par : « ... mors æterna vitatur. Explicit liber sancti Augustini de Penitentia. »

Fol. 69. Traité de saint Augustin, intitulé : De agone Xpristiano, commençant par : « Corona victorie non promittitur... » et finissant par : ... corona victoris mereamur. »

3° Fol. 82 v°. Saint Jérôme. Fragments sur les psaumes 104, 105, 106 et 119, commençant par : « Hieronimus de centesimo iiii psalmo

hec : Confitemini Domino... » et finissant par : « Item cujus superius de versu centesimi noni decimi psalmi... Habeamus pacem et illa nos servabit in Xristo Ihesu, cui est gloria in secula seculorum. Amen. »

4° Fol. 87 v°. Morceau commençant par : « Sentencia abbatis Pinuphii de penitentie exhortatione vel merito sive indulgentie documento. Multi de penitentia non solum dictis... » Ce morceau est suivi d'un autre intitulé : « De diversis penitentie fructibus. »

5° Fol. 90. Saint Basile. Avertissement à un moine, commençant par : « Incipit admonitio beati Basilii ad monachum. Audi, fili, admonitionem patris tui et inclina aurem tuam ad verba mea... » finissant par : « tunc facie ad faciem videbis que preparavit Deus diligentibus se. Explicit admonitio beati Basilii episcopi ad monachum. »

6° Fol. 102. Règle de saint Basile, commençant par : « Incipit prologus Ruffini in instituta beati Basilii episcopi de vita cœnobitarum. Satis liberter (*sic*), karissime frater Ursaci... » Suit la règle : « Incipiunt instituta. Humanum genus diligens Deus... » finissant par : « ... sed sufficientia nostra Xristus est. Expliciunt Instituta beati Basilii episcopi. »

Les quatre premiers et les quatre derniers feuillets de ce ms. contiennent des fragments d'un lectionnaire du IXe siècle. Ce lectionnaire ayant été écrit sur deux colonnes, la seconde colonne a disparu en partie sous le couteau du relieur; cependant on distingue encore des leçons pour la fête de saint Florent : « Tunc preses ait Florenti... » ; des leçons pour l'Épiphanie : « Audiens autem quod Archelaus regnaret in Judea... » ; et enfin huit leçons pour l'Octave de l'Ascension : « In octavis Ascensionis. Lectio I. Glorificatum a patre. »

Écriture à longues lignes, avec titres et initiales rouges sans ornements. Bonne conservation.

Vélin. Pet. Xe siècle. — (Marmoutier, 50.)

272.

Saint Jérôme. Commentaire sur le prophète Isaïe, commençant par ces premiers mots du quatorzième livre : « ... duriorem frontibus eorum, ut adamantem et silicem dedi faciem tuam, universos eorum impetus contudisse... » Les treize premiers livres manquent. Le ms. se termine par ces mots de la fin du dix-huitième et dernier livre : « ... et omnes voce consona transtulerunt, in vase mundo; quod et usque hodie offerunt... » Le dernier feuillet manque.

Ce ms., incomplet au commencement et à la fin, est écrit à longues lignes avec initiales et titres rouges, sans aucun ornement; les citations de textes grecs sont écrites en caractères grecs. Assez bien conservé, quoique les lettres des deux premiers feuillets soient presque effacées.

Vélin. Pet. IXe siècle. — (Saint-Martin, 44.)

273.

Saint Jérôme. Commentaire sur le prophète Isaïe, commençant par ces mots : « Expletis longo vix tempore in duodecim prophetas viginti explanationum libris et in Danielem commentariis, cogis me, virgo Xristi, Eustochium transire ad Isaiam... » et finissant par ceux-ci du trente-cinquième chapitre du dixième livre sur Isaïe : « ... et uxorum pulchritudinem desiderantes. Explicit explanationum in Isaia liber X. »

Ce magnifique ms. est écrit sur deux colonnes avec une netteté et une régularité parfaites; les initiales sont de belles capitales romaines mêlées d'onciales du style le plus pur; minuscules carolines; titres rouges. Conservation parfaite. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Moy. IXe siècle. — (Saint-Gatien, 123.)

274.

Saint Jérôme. Commentaires sur le prophète Ézéchiel, commençant par : « Incipit explanatio beatissimi Hieronimi presbiteri in Hiezechihilem prophetam. Finitis in Isaiam decem et octo voluminibus explanationum... » finissant par ces mots du quarantième chapitre du douzième livre : « ... quinquaginta cubitos obtinuisse locum, in quibus fenestræ erant obliquæ quas LXX... » Le reste manque.

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges sans aucun ornement, est d'une conservation parfaite, excepté les trois premiers et les trois derniers feuillets, qui sont un peu tachés. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. IXe siècle. — (Saint-Gatien, 124.)

275.

Saint Jérôme. Commentaire sur les douze petits prophètes, commençant (fol. 10) par ces mots du prologue sur le commentaire d'Osée : « Explanatio beati Hieronimi in duodecim prophetas. Incipit prologus in Osee. Si in explanationibus omnium prophetarum Sancti Spiritus indigemus adventu... » et finissant par ces mots du commentaire sur le prophète Malachie : « Heliam quidem venturum creditis, jam venit in Helia, Johannem intelligens. » Les neuf premiers feuillets de ce ms. contiennent différentes préfaces de saint Jérôme sur les livres de l'Écriture qu'il a commentés ; ces préfaces commencent par : « Incipit expositio prefationis libri Geneseos. Desiderii... » et finissent par ces mots de la préface sur les Évangiles : « In prefatione Evangeliorum... in corpore mortui in anima tamen erunt cum Xristo mansuri. »

Écriture sur deux colonnes avec titres et initiales rouges. Parfaite conservation. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIe siècle. — (Saint-Gatien, 126.)

276.

Saint Jérôme. Lettres commençant par : « Ieronimi epistola ad Tranquillinum quomodo Origenem legere debeat. Majora spiritus vincula esse quam corporum... » et finissant par : « Incipit ejusdem ad Demetriadem virginem. Si summo ingenio... Nullus labor durus, nullum tempus longum videri debet, quo gloria æternitatis inquiritur. Explicit ad Demetriadem virginem. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est d'une bonne conservation, malgré les piqûres de vers qu'on aperçoit dans les derniers feuillets. Une main du XVe siècle a écrit cette note sur le dernier feuillet : « Iste liber est dominorum canonicorum ecclesie Turonensis. »

Vélin. Gr. XIe siècle. — (Saint-Gatien, 127.)

277.

Saint Jérôme. Commentaires sur les prophètes Ézéchiel, Jérémie et Daniel, commençant par ces mots : « Explanationum beati Hieronimi in Ezechielem liber primus. Finitis in Isaiam decem et octo voluminibus... » et finissant par ceux-ci du treizième chapitre du commentaire sur Daniel : « Si quis autem potuerit eam approbare esse de canone, tunc querendum est quid ei respondere debeamus. » Les commentaires sur ces trois prophètes sont complets.

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est d'une conservation parfaite. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 125.)

278.

Saint Jérôme. Commentaire sur les Psaumes de David, commençant par ces mots de la préface : « Incipit præfatio sancti Hieronimi presbi-

teri super Psalterium. Proxime cum Origenis Psalterium... » Suit le commentaire sur les Psaumes: « Incipit Breviarium. Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum. Quidam dicunt... » Le B du mot *Beatus* est orné de dessins sur fond vert et pourpre. Le volume s'arrête à ces derniers mots du commentaire sur le cent trente-sixième psaume: « ... Beatus qui tenebit... » Le reste manque.

Écriture sur deux colonnes; titres rouges; très-fatigué. Les sept derniers feuillets sont tachés et déchirés.

Vélin. Moy. XII[e] siècle. — (Marmoutier, 107.)

279.

Volume contenant:

SAINT JÉRÔME. Commentaire et lettres dont voici les rubriques.

1° Fol. 1. Deuxième, troisième et quatrième livres du commentaire sur le prophète Jérémie. Ce commentaire ne commence qu'à ces mots du deuxième livre: « ... et super omnes muros ejus in circuitu... » Ce fragment s'arrête à ces mots du vingt-troisième chapitre du quatrième livre: « ... sive qui abjiciunt sermonem meum... » Le reste manque.

Fol. 59. Commentaire sur la vision d'Isaie, commençant par: « Explanatio Hieronymi de visione Isaiæ. In anno quo... »

Fol. 64. Lettre à l'évêque Paulin, commençant par: « Ejusdem epistola ad Paulinum. Incipit ad Paulinum presbiterum postea episcopum, de studio scripturarum. Primus frater Ambrosius tua mihi munuscula perferens... »

Fol. 72. Lettre à Tranquillinus, commençant par: « Incipit ad Tranquillinum. Quomodo Origenem legere debeat... »

Fol. 72 v°. Lettre à Pammachius et à Occænus, commençant par: « Hieronymus, Pammachio et Occæno in Domino æterno, salutem. Si edulæ quas misistis... »

2° Fol. 77 v°. ORIGÈNE. Homélie sur l'Épiphanie, commençant par: « Incipit omelia Origenis de Epifania. Hodie verus sol ortus est mundo. Hodie in tenebris sæculi lumen ingressum est... »

Fol. 78. Homélie sur le baptême: « Incipit omelia [Origenis] de Baptismo. Dies ephifaniorum greco nomine sic vocatur... »

3° SAINT JÉRÔME. Traité et lettres, dont voici les rubriques:

Fol. 79. « Incipiunt explanationes sancti Hieronymi ad Damasum papa de osanna. Multi super hoc verbo diversa finxerunt... »

Fol. 80 v°. « Incipit ejusdem epistola quem supra de frugi et luxoriosis (*sic*) filiis. Beatitudinis tuæ interrogatio... »

Fol. 86 v°. « Incipit [ejusdem epistola] ad Marcellam de quinque questionibus... Magnis nos provocas quæstionibus et torpens... »

Fol. 89 v°. « Item epistolaris responsio ad [Amandum] quem supra diximus. Propositio fuit de eadem epistola... »

Fol. 90. « Ad Niceam yppodiaconum Aquileiæ. Turpilius comicus... »

Fol. 90 v°. « Hieronymus ad Crissomum monachum Aquileiæ. Qui, circa te, sit affectus meus carissimus... »

4° Fol. 91. SAINT AUGUSTIN. Cinq sermons, savoir: « De eo quod ait apostolus: Non enim quod volo facio bonum, sed quod nolo malum hoc ago. Lectio divina quæ de apostoli epistola... »

Fol. 93 v°. « De conversis ad Deum. Sic se habet fratres dilectissimi miseriæ nostræ... »

Fol. 94 v°. « De psalmo XXXVIII ubi dicit: *Tam quanquam* in imagine Dei ambulat homo, tamen vane conturbatur. Omnis homo in tribulatione aliqua constitutus... »

Fol. 96. « De tertia feria Paschæ. Diebus his sanctis resurrectione... »

Fol. 98 v°. « De die quinta. Narratis resurrectionis divini nostri Ihesu Xristi... »

Fol. 101. « Incipit libellus sancti Augustini adversus Fulgentium Donatistam. Libellum quem mihi religio tua... »

Fol. 113 v°. « Incipit expositio ejusdem de eo qui peccaverit in Spiritum sanctum. Magna questio est de recenti... »

Fol. 126 v°. « Incipit sermo ejusdem sancti Augustini de exemplo Jacob, ubi ait: Quicumque totam legem servaverit... Terribilis lectio ante psalmum sonuit in auribus nostris... » Ce sermon, que Dom Martène a signalé comme inédit, finit par: « ... unum regem omnes habemus; ad unum regnum omnes perveniamus. Amen. »

Fol. 129 v°. « Ejusdem de decem chordis. Dominus Deus noster misericors et miserator longanimis... »

Fol. 135. « Incipit de eo quod in Xristo qui via est omnia possideat Xristianus, si mitis et humilis corde fuerit. Erigunt nos divinæ lectiones... »

Fol. 139. « Incipit de lapsu mundi et avaritia [sermo S. Augustini]. Omnis homo in tribulatione aliqua constitutus... »

Fol. 141. « Incipit tractatus de lectione sancte Susannæ [S. Augustini sermo CCCXLIII]. Divinæ lectiones et sancta oracula... »

Fol. 144 v°. « Incipit sancti Augustini de psalmo LXVII. Audivimus et contremuimus quod in voce psalmi... »

Fol. 148. « Item ejusdem de eo quod scriptum est: Jugum meum leve. Mirum quibusdam videtur... »

Fol. 149. « Incipit de oratione dominica [sermo LXV, in appendice S. Augustini]. Quoniam Domino gubernante jam estis... »

5° Fol. 150. SAINT JÉRÔME. Sermon commençant par: « Incipit de quadragesime principio sermo sancti Ieronymi. Moyses quadraginta diebus et noctibus... »

6° SAINT MAXIME, évêque de Turin. [S. Maximi Taurinensis episcopi...]

Fol. 150 v°. « Incipit de ælemosinis et ubi Dominus Ihesus sedit super puteum Samarie. Dicit scriptura divina: Sicut aqua extinguit ignem, ita elemosina extinguit peccatum... »

Fol. 151 v°. « Incipit de jejuniis Nenivitarum. Legimus in prophetis cum Nenive civitati subversio divinitus... »

Fol. 153. « Incipit de delectione Lune. Et ipsi videntes fratres quod mea non cessat humilitas... »

Fol. 153 v°. « Incipit de eo quod scriptum est: Facilius est camelum per foramen acus transire quam divitem intrare in regnum cœlorum. Dicit in sancto evangelio Dominus Ihesus Xristus: Amen dico vobis... »

Fol. 156. « Incipit de eo quod scriptum est in evangelio: Hominis cujusdam divitis uberes fructos ager adtulit. Duplex est temptationum species, aut enim tribulatio cor vexat... »

Fol. 158. « Incipit de eo quod scriptum est in Esaia propheta: Sicut tuba exalta vocem tuam et adnuntia populo meo peccata eorum. Et ipsi scitis, dilectissimi fratres, necessitatem nobis incumbere... »

Fol. 159. « De Zacheo. Debemus, dilectissimi fratres, hujus evangelici capituli parabolam quæ nunc lecta est... »

Fol. 159 v°. « Incipit epistola Hieronymi ad Abignum. Quamquam mihi conscius sim peccatorum... »

Fol. 160. « Incipit [epistola S. Hieronimi ad Nepotianum presbiterum, de institutione clericatus] Hieronymus presbiter Nepotiano presbitero. Petis, Nepotiane carissime, litteris transmarinis et crebro... »

Fol. 164. « Incipit epytaphium Nepotiani presbiteri ad Heliodorum episcopum. Grandes materias ingenia parva... »

Fol. 168 v°. « Incipit epistola Hieronymi ad Heliodorum monachum. Quanto studio et amore contenderim... »

Fol. 171. « Epistola Hieronymi ad Damasum episcopum. Beatissimo pape Damaso, Hieronymus. Postquam epistolam... »

Fol. 174. « Hieronymus ad Damasum. Beatissimo pape Damaso, Hieronymus. Origenis cum in ceteris libris... »

Fol. 178. SAINT AUGUSTIN et SAINT JÉRÔME. Lettres dont voici les rubriques: « Incipit sancti Augustini episcopi ad sanctum Hieronimum presbiterum. Domino carissimo et desiderantissimo et honorando fratri et conpresbitero. Hieronimo, Augustinus in Domino salutem. Audivi pervenisse in manus tuas... »

Fol. 178 v°. « Sanctus Hieronimus ad sanctum

Augustinum... In ipso perfectionis articulo sancti filii nostri... Asterii... »

Fol. 178 v°. « Item alia ut supra. Domino beatissimo pape Augustino, Hieronimus... Anno preterito per fratrem nostrum Asterium... »

Fol. 179. « Augustinus ad Hieronimum... Sicut presens rogavi sinceritatem tuam, nunc quoque... »

Fol. 179. « Sancti Augustini ad sanctum Hieronimum. Cur itaque conor contra tractum fluminis... »

Fol. 180 v°. « Sancti Augustini ad sanctum Hieronymum. Domino dilectissimo... Hieronymo Augustinus. Nunquam me quisquam facile cuilibet... »

Fol. 181 v°. « Item sancti Hieronimi ad beatum Augustinum. Crebras ad me epistolas dirigis et sepe compellas... »

Fol. 182 v°. « Item sancti Augustini ad beatum Hieronymum. Domino dilectissimo... Hieronymo, Augustinus. Habeo gratiam quod pro-subscripta salutatione... »

Fol. 184. « Item sancti Augustini ad beatum Hieronimum. Domino venerabili... Hieronymo Augustinus... Ex quo cœpi ad te scribere aut tua scripta desiderare... »

Fol. 185. « Domino vere sancto ac beatissimo papæ Augustino Hieronimus... Tres simul epistolas, immo (*sic*) libellos per diaconum Cyprianum tuæ dignationis accepi... » Cette lettre ainsi que le ms. finissent par : « Mihi sufficit cum auditore et lectore paupercudo in angulo monasterii susurrare... »

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres rouges sans ornements, est parfaitement conservé. Il a été très-utile aux Bénédictins pour les éditions qu'ils ont données des œuvres de saint Augustin et de saint Jérôme; on distingue encore dans les marges les traces de leur travail. Bonne conservation.

Vélin. Pet. Fin du IXe ou commencement du Xe siècle. — (Marmoutier, 77.)

280.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Saint Jérôme. Lettres commençant par : « Epistola ad Principiam de vita sancte Marcelle sancti Ieronimi. Sepe et multum flagitas virgo Xristi principia... » et finissant par : « Incipit tractatus beati Hyeronimi presbiteri de Assumptione beate Marie virginis ad Paulam et Eustochium... et nos appareatis in gloria. Amen. » Suit une table indiquant les lettres de saint Jérôme contenues dans le volume.

2° Fol. 217. Jacques Publicius. Traité de l'art épistolaire, commençant par : « Jacobi Publicii institutiones epistolarum incipiunt feliciter. Summarium. Quid sit officium epistolarum... » finissant par : « ... legendo horum te preceptorum observantissime recte procurabis. »

Fol. 228. Le même. Traité de ponctuation, commençant par : « Jacobi Publicii neathesis incipit. Sepe numero superioris etatis hominum incuriam, ne ignaviam et socordiam dixerim, admirari et detestari solitus eram... » finit par : « ... per ignaviam turpiter delirare compellat. »

Au fol. 230 v° et au fol. 231 v° on lit plusieurs lettres ou fragments de lettres, qui ont été recueillies pour servir de modèles, savoir :

1. Lettre du pape Benoit XIII au comte d'Armagnac. En latin.

2. Lettre d'Antoine Adorne, doge de Gênes, au pape Benoit XIII. En latin.

3. Lettre d'un comte au roi d'Aragon. En latin.

4. Lettre adressée au même par « lo compte de Cardona » et les autres ambassadeurs du roi d'Aragon près du concile de Constance. En catalan.

5. Lettre adressée aux membres du collége de Foix, à Toulouse, par « lo prince de Navarra, comte de Foix et de Begorre. » En langue d'oc.

6. Lettre adressée aux mêmes, par un cardinal, peut-être le cardinal de Foix. En latin.

7. Lettre adressée aux mêmes, par « lo prince de Viane. » En langue d'oc.

8. Formules empruntées à la correspondance de Christine de Pisan et de Pierre Col.

Ce ms. écrit à l'étranger, peut-être en Italie, commence par un titre orné de fleurs; initiales en or sur fond de différentes couleurs; titres rouges; taches d'humidité dans les marges; cartonnage revêtu d'une peau jaune dont la couleur a déteint sur plusieurs feuillets. Il doit être à peu près contemporain de l'auteur Jacques Publicius, sur lequel les biographes donnent peu de renseignements. Le plus curieux ouvrage de cet auteur est un panégyrique de Pierre de Laval, archevêque de Reims, dont le ms. original est à la Bibliothèque Impériale, n° 7809 du fonds latin. D'après ce panégyrique, qui est inexactement indiqué par le P. Le Long (édition Fevret de Fontette, T. III, p. 798, n° 42870), on peut conjecturer que Jacobus Publicius séjourna en France sous le règne de Louis XI.

Papier. Moy. XVe siècle. — (Marmoutier, 217.)

281.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT AUGUSTIN. Lettres à saint Jérôme, commençant par : « Incipit epistula sancti Augustini episcopi ad sanctum Hieronimum presbiterum. Domino sancto et desiderantissimo et honorando in Xristo et conpresbytero Hieronimo, Augustinus, in Domino salutem. Audivi pervenisse in manus tuas litteras meas...»

2° Fol. 97. SAINT JÉRÔME. Lettre sur la Résurrection de la chair, commençant par : «Epistula Sancti Hieronimi de resurrectione carnis. De reliquis quæ ad fidem pertinent sermo nobis est...» finissant par : « ... clementem porrigimus manum. Explicit liber Hieronimi presbiteri, id est dogma Origenis de Resurrectione carnis. »

3° Fol. 116. SAINT GRÉGOIRE. Homélie, commençant par : « Incipit omelia beati Gregorii habita ad populum in basilica sanctorum Johannis et Pauli, die dominico. Æstivum tempus quod corpori meo... » finissant par : « ... qui advocatus noster factus est judex noster. »

4° Fol. 129. SAINT AUGUSTIN. Lettres et homélies, savoir : « Sancti Augustini ad Paulinum Nolensem... Quod de perventione tam prospera fratris... »

Fol. 148. « Ad Bonifacium comitem sancti Augustini. Laudo et gratulor... »

Fol. 174. « De divinatione dæmonum. Quodam die in diebus sanctis octavarum... »

Fol. 183. « Sancti Augustini ad Ipponienses... Utinam scribturæ... »

Fol. 188. « Sancti Augustini ad Lætum... Legi epistolam quam misisti fratribus... »

Fol. 193. « Omelia sancti Augustini de igne purgatorio. In lectione autem... »

5° Fol. 197 v°. SAINT BASILE. Lettre commençant par : « Incipit epistula consolatoria beati Basilii episcopi. Quemadmodum navis... » finissant par : « ... sanam et incolomem possidebis, adjuvante Domino nostro Ihesu Xristo. »

6° Fol. 212 v°. SAINT JÉRÔME. Lettre commençant par : « Epistola Hieronimi ad Marcellam. Epistolare officium est... » Cette lettre finit avec le ms. par ces mots : « ... dum magna sectamur et minora perdimus. Explicit. »

Ce volume, écrit avec un soin particulier et par un habile calligraphe du IXe siècle, est parfaitement conservé. Titres rouges en belles capitales rustiques.

Vélin. Pet. IXe siècle. — (Saint-Martin, 153.)

282.

SAINT AUGUSTIN. Lettres commençant par : « Epistola beatissimi Augustini ad Valentinum. Domino dilectissimo et in Xristi membris honorando, fratri Valentino et fratribus qui tecum sunt... » et finissant par ces mots de la lettre à Victorianus : « ... Multo uberius vos Dominus consolabitur, si scripturas ejus intentissime legeritis. Amen. Explicit. »

Très-beau ms. parfaitement conservé dans sa

reliure primitive en bois; écriture à longues lignes; initiales et titres à l'encre noire sans aucun ornement. Sur le premier feuillet de garde nous lisons une lettre écrite, vers 1051, par le clergé de Nantes au pape Léon IX, pour se plaindre de l'administration d'Airard que le pape avait nommé évêque de Nantes en 1049. Elle a été publiée, d'après le ms. de Tours, par Dom Martène (*Thesaurus*, T. I, p. 172), et Dom Morice (*Preuves de l'Histoire de Bretagne*, T. I, p. 397).

Vélin. Gr. XIe siècle. — (Saint-Gatien, 137.)

283.

SAINT AUGUSTIN. Confessions commençant par: « Incipit liber Confessionum Aurelii Augustini. Magnus es, Domine noster, et magna virtus tua... » et finissant par ces derniers mots du trente et unième chapitre du livre treizième: « ... per quem videmus quia bonum est quidquid aliquo modo... » Il ne manque qu'un feuillet pour que les Confessions de saint Augustin soient complètes.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, est assez bien conservé, quoique les marges supérieures aient été rongées. Les lettres initiales des fol. 67 v°, 86 et 122, surtout l'I du mot *Incipit* commençant le treizième livre, fol. 137 v°, sont ornées d'une manière toute particulière. Ancienne reliure en veau; les deux premiers feuillets sont grossièrement raccommodés. Les titres des différents livres de ces Confessions sont écrits sur les marges en lettres capitales rouges.

Papier. Moy. Xe siècle. — (N° 8 ancien.)

284.

Volume contenant:

1° SAINT AUGUSTIN. Traité intitulé: « De Moribus ecclesiæ. » Par suite de l'enlèvement du premier cahier du volume, ce traité est incomplet; il commence par ces mots du § IX: « Legis quod dictum est propter te afficimur... » Il finit ainsi au fol. 27 v°: « ... precepta vitæ vestræ moresque memorabiles aliquando veniamus. » Écriture du Xe ou du XIe siècle.

2° Fol. 27 v°. Pièce de vingt-six vers, dont voici les premiers:

« O quem non moveat hec tanti causa doloris?
Mundi prodierat quasi solus ab omnibus horis,
Qui religare vagos cupiens sub lege timoris,
Fecit quod potuit affectu ductus amoris... »

Cette pièce, comme la suivante, a été ajoutée vers la fin du XIIe siècle sur une page qui était restée en blanc.

3° Fol. 27 v°. Notes sur des allégories morales, commençant par ces mots: « Navis per se tendit ad descensum, sed cum labore sursum trahitur: sic est de corpore humano. Unde Augustinus: Ocium est in de[s]censu, sed labor in ascensu... » Ces notes ont été rédigées au plus tôt dans la seconde moitié du XIIe siècle, puisqu'on y cite saint Bernard.

4° Fol. 28 v°. SAINT AUGUSTIN. Traité précédé de ce titre écrit en petites capitales: « Liber de animæ quantitate, id est dialogus. In hoc de anima multa quæruntur. Sed quoniam quanta sit diligentissime disputatum est, ut eam si possemus ostenderemus corporalis quantitatis non esse, et tamen aliquid magnum esse, ex hac una inquisitione totus liber accepit ut appellaretur de animæ quantitate. » Premiers mots: « Discipulus. Quoniam video te abundare otio... » Derniers mots: « ... sed etiam meipsum oportuniorem observabo. Explicit. » Écriture du Xe ou du XIe siècle.

5° Fol. 71 v°. Passion de sainte Barbe, intitulée: « Passio sanctæ Barbaræ virginis, mense decembri, die IIII. » commençant par ces mots: « Temporibus imperatoris Maximiani erat quidam satrapa nomine Dioscorus dives valde... » Derniers mots: « ... Martirizata est autem famula Christi sancta Barbara, imperante Maximiano Augusto et præside Martiano, apud no[s] vero

regnante Domino Deo salvatore nostro Jhesu Christo, cui est [h]onor et gloria in secula seculorum. Amen. » Écriture du XIe siècle.

6° Fol. 74. Règle monastique, intitulée : « Traditio de ordine monachorum. » et commençant par ces mots : « In primis nocturnis horis cum ad opus divinum de lectulo surrexerit frater, primum signum sibi sanctæ crucis imprimat, per invocationem sanctæ Trinitatis... » Derniers mots : « ... Dominus custodiat te ab omni malo; et collecta : Averte quæsumus, Domine. Deo gratias. » Écriture du XIe siècle.

7° Fol. 78 v°. Antiennes pour la fête de la Décollation de saint Jean, notées en neumes, et commençant ainsi : « Decollatione sancti Johannis, in primo nocturno. Antiphona : Beati Johannis virtus Herodis feritas cum refertur... » Écriture et notation du XIe siècle. Au-dessous de ces antiennes on a ajouté, en caractères un peu plus modernes, une antienne en l'honneur de saint Benoit, également notée en neumes.

8° Fol. 79. Extraits de saint Augustin, auxquels paraît se rapporter la rubrique : « Incipiunt questiones sancti Augustini episcopi, » qu'on lit au bas du fol. 78 v°. Voici les titres placés en tête des premiers paragraphes du recueil : « Quid est Deus. — Cur Deus mundum fecerit. — Quid opus erat per Moysen et non ante exordium mundi et ordinem creaturæ exponere. — Quare legem non in primordio dedit. — Utquid Abel sacrificium acceptum est et Cain refutatum. — Si Lameth occidit Cain... » Écriture du XIIe siècle.

9° Fol. 97. Autres extraits de saint Augustin et de saint Jérôme. Cette compilation est incomplète au commencement; voici les premiers mots qu'on en lit au haut du fol. 97 : « ... quotiens gladio linguam feriat et tran[s]figat, quis in illo locus invenitur sanus? Ex eodem. Duo sunt, inquit Deus, quæ non damno unquam, veram jurationem et nullam jurationem... » Les six feuillets (fol. 97-102) sur lesquels ces extraits ont été copiés au XIIe siècle sont palimpsestes; sur les fol. 97 et 98 on distingue assez bien les traces de l'écriture effacée pour pouvoir reconnaître que le ms. primitif datait de l'époque carlovingienne et portait sur des matières théologiques.

Dans le catalogue des mss. de Saint-Martin de Tours que Montfaucon a publié (*Bibliotheca bibliothecarum*, T. II, p. 1338), notre ms. est ainsi désigné : « Sanctus Augustinus, de moribus ecclesiæ, et liber de quantitate animæ, annorum 700. Item passio sanctæ Barbaræ. Item traditio de ordine seu ritus monachorum : in editionibus hujus libri desunt paginæ duæ ultimæ quæ reperiuntur in hoc ms. Item libri versuum sancti Orientii. Visio Wetini monachi Augiensis. Excerpta ex S. Augustino seu quæstiones. » La portion du volume qui renfermait les vers de saint Orientius et la vision de Wetin a disparu. La perte de ce dernier morceau est peu regrettable, puisqu'il se retrouve ailleurs, et notamment dans notre manuscrit n° 20, page 7 ci-dessus; mais la copie du poëme de saint Orientius était fort précieuse et peut-être unique; c'est d'après elle que Dom Martène en a donné une édition : « Ex pervetusto codice insignis ecclesiæ Sancti Martini Turonensis ab annis circiter 800 exarato beneficio cl. viri Gatiani de Galiczon. » (*Thesaurus anecdodorum,* T. V, p. 17.)

Écriture de différentes mains, à longues lignes, avec titres rouges.

Vélin. Pet. XIe siècle. — (Saint-Martin, 118.)

285.

SAINT AUGUSTIN. Lettres et différents Traités, savoir :

Fol. 1 v°. Sermon intitulé : *De decem cordis*, commençant par : « In nomine Domini nostri Ihesu Christi incipit sermo sancti Augustini de decem cordis. Dominus et Deus noster misericors et miserator... » finit par : « ... ibi inveniemus. Amen. Explicit sermo sancti Augustini de decem chordis. Feliciter utere. »

Fol. 24. Traité intitulé : « De disciplina Christianorum, » commençant par : « Incipit libellus Sancti Augustini de disciplina Xripstianorum.

Locutus est ad nos sermo Dei... » finit par : « ... conversi ad Dominum. Amen. Explicit libellus sancti Augustini de Disciplina Xristianorum feliciter. » La note suivante écrite au fol. 35 v°, en lettres capitales enclavées, nous indique le nom du copiste de notre ms. : « Ego Berilandus levita indignus, favente Deo, librum transcripsi istum ; pax vobiscum. »

Fol. 36. Premier livre du traité ayant pour titre : *De adulterinis conjugiis*, commençant par : « Incipit ad Pollentium de adulterinis conjugiis liber primus Agustini. Prima questio est, frater dilectissime... » finissant par : « ... velle debet mater ecclesia. Explicit liber I de adulterinis conjugiis. »

Fol. 61 v°. Second livre du même traité que ci-dessus, commençant par : « Incipit retractatio eorumdem librorum. Scripsi duos libros de conjugiis adulterinis... Incipit secundus liber de hoc opere ad eumdem. Ad ea que mihi scripseras, frater religiose, Pollenti... » finissant par : « ... sive probatioris occasio castitatis. Explicit liber secundus ad Pollentium de adulterinis conjugiis. »

Fol. 83. Lettre commençant par : « Aurelii Augustini liber incipit ad Paulinum episcopum, de cura agenda pro mortuis. Diu sanctitati tue, coepiscope venerande, Pauline... » finissant par : « ... rogationi tue mea responsio defuisset. Explicit ad Paulinum episcopum. »

Fol. 106 v°. Lettre commençant par : « Incipiunt de octo questionibus ad Dulcitium. Quantum mihi videtur, fili dilectissime... » Le ms. finit par ces mots de la huitième question : « Incipit VIII de hoc quod de David Dominus dicit in libro Regum : Elegi David secundum cor meum... altius significavit in Domino Ieshu potius esse intelli... » le reste du mot manque avec le reste du ms. ; on voit la trace d'un feuillet arraché.

Ce volume est écrit sur deux colonnes jusqu'au fol. 82 seulement ; le reste est écrit à longues lignes ; les titres sont rouges et les capitales enclavées. Bonne conservation.

Vélin. Pet. Xe siècle.

286.

SAINT AUGUSTIN. Traité sur la musique, commençant par ces mots : « Incipiunt libri sancti Augustini de musica. Agustinus. Licentius. Agustinus : Modus qui pes est ? » et finissant par les mots : « Consecuti essent eadem refellendorum hereticorum necessitate fecisse videremur. »

Grosse et belle écriture du IXe siècle. Il y a dans les interlignes et sur les marges un grand nombre de notes tracées en petits caractères du IXe siècle. Sur le fol. 115 v° on a ajouté, également au IXe siècle, des gloses qui sont en partie écrites avec des notes tironiennes. Ces gloses sont curieuses à étudier, comme exemple des efforts de quelques maîtres du IXe siècle pour décomposer et interpréter certains mots grecs.

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres rouges sans aucun ornement, est d'une parfaite conservation ; mais le relieur a transposé les feuillets des trois derniers livres.

Vélin. Moy. IXe siècle. — (Saint-Martin, 29.)

287.

SAINT AUGUSTIN. Traité contre Faustus, manichéen, divisé en deux livres. Le premier livre commence par : « Aurelius Augustinus contra Faustum. Faustus quidam fuit gente Affer (*sic*), civitate Milevitanus... » et finit par : « ... qui sanam doctrinam non sustinentes, ad fabulas convertuntur. Aurelii Augustini adversus Faustum manicheum volumen primum explicit. » Le second livre (fol. 76) commence par : « Incipit adversus eum, vel adversus ejus heresim de vita patriarcharum volumen secundum. Faustus dixit : Cur legem blasphematis et prophetas ?... » et finit par : « ... et Manichei continuo non eritis, ut aliquando et catholici esse possitis. Explicit liber Aurelii Augustini episcopi contra Faustum Manicheum, secundum volumen : De vita patriarcharum vel figuris prophetarum. Deo gratias. Amen. »

Ce beau volume a été acheté avec les fonds de

la ville de Tours en 1850, par M. Luzarche, à la vente des mss. d'Alexis Monteil, et, par conséquent, restitué à notre Bibliothèque communale, dont il devait faire partie, comme ayant autrefois appartenu à l'abbaye de Marmoutier. Sur la première garde se trouve une préface dédicatoire adressée par Monteil au curé de Saint-Étienne de Paris, datée de Passy, 20 mars 1835. Il est fait mention de notre ms. à la page 180 du T. I du *Traité des matériaux manuscrits de divers genres d'histoires,* par Monteil, Paris, 1836.

Écriture sur deux colonnes; titres rouges en lettres capitales rustiques. Parfaite conservation. Reliure en veau.

Vélin. Moy. Fin du xe siècle. — (Marmoutier, 80.)

288.

Saint Augustin. Explication de l'épître de saint Paul aux Galates, commençant seulement par ces mots du sixième paragraphe: « Notum enim vobis facio, fratres, evangelium quod evangelizatum est a me... » et finissant par: « Nam et in nonnullis aliis epistolis ea utitur: Gratia Domini Ihesu Xristi cum Spiritu vestro, fratres, amen. Finit expositio Aurelii Augusti in epistola ad Galathas. »

Ce volume, écrit à longues lignes sans aucun ornement, est très-endommagé par l'humidité; les fol. 31, 32, 35, 36, 37 et 38 sont troués au milieu.

Vélin. Pet. xe siècle. — (Marmoutier, 29.)

289.

Saint Augustin. Sermons sur l'évangile de de saint Jean, commençant par ces mots de la fin de l'avant-dernier paragraphe du dixième sermon: « Habet enim Adam alfa mia quod est A unum...» finissant par ces mots du trente-sixième sermon, correspondant au trente-huitième de l'édition des Bénédictins: « Incipit xxxvi ab eo quod dictum est: dixit ergo iterum eis Ihesus: Ego vado et quæritis me, usque ad id quod dictum est: dixit eis Ihesus: Principium quia et loquor vobis... Et omnia per ipsum facta sunt, sic ergo erat ille de supernis... » Le reste manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est assez bien conservé.

Vélin. Gr. xie siècle. — (Marmoutier, 101.)

290.

Saint Augustin. Sermons sur l'évangile selon saint Jean, commençant par ces mots du quarante-troisième sermon selon l'édition des Bénédictins: « Responderunt igitur Judei et dixerunt ei, usque ad id, quod scriptum est: tulerunt ergo lapides ut jacerent in eum; Jhesus autem abscondit se et exivit de templo. In ista lectione...» finissant par ces mots de l'avant-dernier paragraphe du cent vingt-quatrième et dernier sermon: « ... sed universa hoc facit sancta Ecclesia sponsa Xristi... » Le reste manque, c'est-à-dire un feuillet.

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres rouges et initiales ornées, peut donner une idée de l'ornementation des mss. à Marmoutier au xe siècle. Les fol. 88, 91, 104, 110, 112, 114, 120, 122, 124, 126, 129, 132, 138, 148, 155, 162, 185 et 232 fourniront de curieux spécimens de l'art en Touraine à cette époque reculée.

Vélin. Moy. xe siècle. — (Marmoutier, 117.)

291.

Saint Augustin. Homélies sur l'évangile selon saint Jean, précédées de huit vers que le copiste a mis pour recommander le volume à l'attention du lecteur:

Iste liber medico tenuis sit corpore quamvis,
Non tamen exiguas fert tibi lector opes;
Quas tu si caperis discrimina mille valebis
Rumpere, perpetua atque carere fame.
Augustinus adest bonus, hic athleta famosus,
Venas qui cordis tangere rite quivit.
Hinc tibi Johannes odas canit atticus ille,
Fulvo qui meritis emicat ore sacris.

Suit l'homélie de saint Augustin sur le jugement dernier, commençant par : « Omelia ejusdem [Augustini] de die judicii... Dominus et Deus noster misericors et miserator... » Enfin vient, au fol. 9, le commentaire de saint Augustin sur l'évangile de saint Jean, commençant par : « Quid enim sumus... » et finissant par ces mots du cent vingt-quatrième traité sur l'évangile de saint Jean : « ... etiam ipse compellerer meum terminare sermonem. »

Ce ms., d'une grande importance artistique, contient les lettres suivantes ornées de dessins dans lesquels sont entrelacés des hommes, des quadrupèdes, et particulièrement des dragons de formes bizarres et variées.

Fol. 1. « Dominus et Deus noster misericors et miserator... » Le D du mot *Dominus* est orné de dessins couleur et or.

Fol. 9. « Incipit tractatus XLIII sancti Augustini episcopi de eo quod dicit : Responderunt igitur Judei et dixerunt ei, usque ad id... In ista lectione sancti evangelii... » L'I du mot *In* est orné d'hommes et d'animaux fantastiques, peints en or et argent sur fond de couleurs variées, produisant un brillant effet.

Fol. 12 v°. Traité XLIVe : « De homine quem Dominus... » Le D du mot *De* est formé par la queue d'un dragon.

Fol. 23 v°. Traité XLVIIe : « Qui sermonem Dei... » Le Q du mot *Qui* renferme un dragon en or dont la queue est mordue par un poisson.

Fol. 28 v°. Traité XLVIIIe : « Quod jam commendavi... » Le Q du mot *Quod* est formé par deux dragons, dont l'un tient la queue de l'autre dans sa gueule.

Fol. 32. Traité XLIXe : « Inter omnia miracula... » L'I du mot *Inter* est formé par un personnage debout joignant les mains.

Fol. 39. Traité L^e : « Hesternam lectionem sancti evangelii... » L'H du mot *Hesternam* est formé par une tour, défendue par un guerrier qui en combat un autre avec la lance.

Fol. 42. Traité LIe : « Postea quam Dominus... » Le P du mot *Postea* renferme un aigle d'or sur fond d'azur.

Fol. 51. Traité LIVe : « Loquente Domino nostro... » L'L du mot *Loquente* renferme un personnage élevant un vase d'or.

Fol. 66 v°. Traité LXVe : « Dominus Ihesus mandatum... » Le D du mot *Dominus* renferme deux personnages aux vêtements d'or.

Fol. 74. Sermon LXXIe : « Quid sibi velit... » Le Q du mot *Quid* renferme un personnage tenant une massue.

Fol. 78 v°. Sermon LXXVIe : « Interrogantibus discipulis... » L'I du mot *Interrogantibus* représente un guerrier enfonçant sa pique dans le corps d'un personnage qu'il foule aux pieds.

Fol. 82. Sermon LXXVIIIIe : « Dominus et salvator noster... » Le D du mot *Dominus* renferme un guerrier armé de toutes pièces monté sur un cheval vert.

Fol. 83. Sermon LXXXe : « Iste locus... » L'I du mot *Iste* est formé par une femme tenant deux poissons à la main, la partie inférieure de son corps est formée par une queue de poisson.

Fol. 87. Sermon LXXXIVe : « Plenitudinem dilectionis... » Le P du mot *Plenitudinem* est formé par des animaux et des oiseaux aux riches couleurs; la partie supérieure renferme un personnage tenant une hache.

Fol. 94. Sermon LXXXXe : « Audistis Dominum dicentem... » L'A du mot *Audistis* est formé par un personnage aux habits rouges et verts.

Fol. 97. Sermon LXXXXIIe : « In his que precedunt... » L'I du mot *In* est formé par un ange aux ailes d'or, bleu et pourpre.

Fol. 107 v°. Sermon LXXXXIXe : « Quid est quod Dominus ait... » Le Q du mot *Quid* est formé par un lion d'or à la tête de femme; la queue de cette lettre représente un dragon ailé vomissant des flammes.

Fol. 118 v°. Sermon CVI^e : « De his verbis... » Le D du mot *De* renferme un personnage tenant une boule d'or à la main droite, et conduisant un singe peint en rouge.

Fol. 122 v°. Sermon CVIII^e : « Loquens ad hunc... » L'L du mot *Loquens* contient quatre petits médaillons représentant différents personnages.

Fol. 125. Sermon cx^e : « Cum Dominus... » Le C du mot *Cum* renferme un personnage penché devant un animal peint en vert, de la forme d'un chat.

Fol. 130 v°. Sermon CXII^e : « Terminato magno prolixoque sermone, quem post cenam Dominus, fundendo pro nobis proximus sanguini... » Le T du mot *Terminato* représente un personnage en croix.

Fol. 132. Sermon CXIII^e : « Postea quam persecutores... » Le P du mot *Persecutores* renferme une miniature représentant deux clercs tonsurés, quoiqu'en costume laïque. L'un tient de la main gauche un énorme grattoir; de la main droite il écrit. L'autre, debout et placé derrière le premier, tient à la main une feuille de vélin couverte d'écriture. Au-dessous de ce petit tableau, dans la queue du P, un serviteur élève une coupe dorée qu'il présente aux deux lettrés, dans une humble attitude.

Fol. 135. Sermon cxv^e : « Quid Pilatus dixerit Xristo... » Le Q du mot *Quid* représente la figure du Christ entourée d'un nimbe d'or et d'azur.

Fol. 141 v°. Sermon CXIX^e : « Crucifixo Domino... » Le C du mot *Crucifixo* renferme un personnage, un bâton à la main, et tenant par une chaîne un ours muselé.

Cet important ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et quatre-vingt-trois lettres ornées de miniatures renfermant des personnages et des animaux de toute espèce, peintes avec des couleurs aussi brillantes et aussi fraîches que si le ms. était moderne, fournira aux archéologues et aux peintres des modèles précieux pour le symbolisme chrétien. La conservation en est bonne, sauf les dix derniers feuillets un peu piqués par des vers qui s'étaient logés dans la couverture en bois, dont notre ms. est encore revêtu.

Vélin. Gr. XIe siècle. — (Saint-Gatien, 139.)

292.

SAINT AUGUSTIN. Homélies sur l'évangile de saint Jean, commençant par ces mots du premier sermon : « Aurelii Augustini doctoris Ypponiensis episcopi omelie in Evangelium Domini Ihesu Xristi secundum Johannem incipiunt... Intuentes quod modo audivimus ex lectione apostolica... » et finissant par ceux-ci du cent vingt-quatrième : « ... etiam ipse compellerer meum terminare sermonem. Aurelii Augustini doctoris omeliarum liber in Evangelium Domini nostri Iesu Xristi secundum Johannem explicit, quas ipse colloquendo prius ad populum habuit et inter loquendum a notariis exceptas, eo quo habitæ sunt ordine, verbum ex verbo postea dictavit. Deo gratias. Amen. »

Ce volume, écrit en partie à longues lignes, en partie à deux colonnes, avec titres à l'encre rouge et à l'encre verte et initiales ornées, est d'une conservation parfaite. Sur la première garde de la fin on trouve l'acte de vente suivant : « Je Andry le Musnier, libraire, confesse avoir vendu ce livre-cy à tres honnorable et discrette personne maistre Estienne Godeau, pénitancier de Tours, lequel livre luy promes garantir envers tous et contre tous. Tesmoing mon signet manuel cy mys, le XVIIe jour de descembre mil CCCC LVIII. » Suit la signature d'Andry Le Musnier avec son paraphe. Une autre note nous apprend que le même volume fut donné par le chanoine Étienne Godeau à l'Église de Tours : « Hunc librum dedit ecclesie Turonensi deffunctus magister Stephanus Godeau, in sacra pagina magister, canonicus et penitentiarus ejusdem ecclesie; anima sua requiescat in pace. » Le deuxième feuillet de garde contient une table par ordre alphabétique des premiers mots des textes des Évangiles cités par saint Augustin. Cette table commence ainsi : « In principio erat verbum. » Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 132.)

293.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT AUGUSTIN. Sermons sur l'évangile selon saint Jean, commençant par : « Incipit tractatus sancti Augustini de evangelio secundum Johannem. In principio erat verbum... » et finissant par ces mots du quarante-deuxième sermon : « ... vel secundum naturam jam non esset ex Deo. Explicit liber primus. »

2° Fol. 242. SAINT JÉRÔME. Sermon sur l'Assomption de la sainte Vierge Marie : « Sermo beati Ieronimi presbiteri de Assumptione sancte Marie perpetue Virginis. Cogitis me, o Paula... » et finissant par : « ... ut, cum Xristus virginis filius apparuerit in fine seculi, cum ipso et vos appareatis in gloria in secula seculorum, amen. »

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges très-peu ornées, est d'une bonne conservation.

Vélin. Pet. XIe siècle. — (Saint-Gatien, 131.)

294.

SAINT AUGUSTIN. Exposition sur les Psaumes, commençant par ces mots du premier psaume : « In nomine summi Salvatoris Dei. In hoc corpore continentur expositiones psalmorum sancti Augustini episcopi, a primo scilicet usque quinquagesimum. Beatus vir qui non abiit... » et finissant par ceux-ci du cinquantième : « Tu imple personam tuam, Deus de te exiget suam. Explicit expositio Psalmorum. »

Ce ms. est écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges. Le B du mot *Beatus*, dans l'*incipit* que nous venons de citer, est orné. Cette lettre renferme une miniature dans laquelle le peintre a représenté David et saint Augustin. Bonne conservation, quoique l'humidité ait taché les derniers feuillets; ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIe siècle. — (Saint-Gatien, 128.)

295.

SAINT AUGUSTIN. Cent vingt-sept lettres, commençant par : « Incipit liber epistolarum Aurelii Augustini episcopi numero CCXXVII. Epistola Augusti episcopi ad Volusianum. Domino illustri et merito prestantissimo filio Volusiano, Augustinus episcopus. De salute tua quam et in hoc seculo... » L'I du mot *Incipit* et le D du mot *Dominus* sont tracés avec des encres de plusieurs couleurs et chargés d'ornements. Le volume finit par ces mots de la deux cent vingt-septième lettre adressée : « Epistola Augusti ad Felicem CCXXVII.... faciam quod Dominus faciendum esse inspiraverit. ».

Les deux premiers feuillets de ce ms. sont consacrés à une table des épîtres de saint Augustin, soigneusement écrite avec des encres de différentes couleurs : « Incipiunt capitula in epistolis sancti Augustini episcopi. I. Domino illustri merito prestantissimo filio Volusiano... » Cette table finit ainsi : « Domino dilectissimo meritoque honorabili et preferendo fratri Felici, Augustinus in Domino salutem. Novit optime religio. Expliciunt capitula in epistolis sancti Augustini episcopi. »

Ce magnifique ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est d'une conservation parfaite. Sur la dernière garde on lit cette note : « Ab executoribus domini Guillermi Boisratier emi hunc librum pro certo precio. « Ancienne reliure en bois recouverte de peau.

Vélin. Gr. XIIe siècle. (Saint-Gatien, 136.)

296.

EUGIPPIUS. Extraits de saint Augustin, commençant par : « Incipit [liber] Excerptionum Eugyppii ex libris sancti Augustini episcopi. » Suit une table très-détaillée du contenu du volume, comprenant les neuf premiers feuillets,

commençant par : « Incipiunt capitula. Liber ad Hieronimum presbiterum... » et finissant par : « CCCL. Item de caritate sermo sancti Fulgentii episcopi. » Ces extraits de saint Augustin commencent au fol. 10 v°, par : « Capitulum I. Incipit liber sancti Augustini ad Hieronymum presbiterum, de sententia Jacobi apostoli... Quod ad te scripsi, honorande mihi in Xristo frater Hyeronime... » et finissent, comme le volume, par : « Sermo sancti Fulgentii episcopi. Quantum cupio sanctitati vestræ debitum reddere de caritate sermonem... Explicit liber excerptionis Eugippii ex libris sancti Augustini episcopi. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est d'une bonne conservation.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Marmoutier, 143.)

297.

Saint Augustin. Différents traités, savoir :

1° Fol. 4 v°. Traité sur la Trinité, commençant par : « Incipiunt libri de Trinitate numero quindecim. Incipit epistola beati Augustini episcopi ad Aurelium episcopum. Domino beatissimo... » Le D du mot *Domino* et l'I du mot *Incipiunt* sont formés d'animaux fantastiques. Le traité sur la Trinité finit par : « Expliciunt libri beati Augustini de individua Trinitate numero XV. »

2° Fol. 108. Traité sur la grâce du Nouveau Testament, commençant par : « Incipit liber de Gratia Novi Testamenti ad Honoratum chatecuminum. Eo ipso tempore... » et finissant par : « ... magistrum nos habere testamur. Explicit liber de gratia Novi Testamenti. »

3° Fol. 123. Traité contre les cinq hérésies, commençant par : « Liber contra quinque hereses. Debitor sum... » et finissant par : « Explicit liber sancti Augustini episcopi contra quinque hereses. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé, et les trois ouvrages qu'il renferme sont complets. Sur le premier feuillet de garde, placé au commencement, on lit un fragment tiré des lettres de saint Augustin.

Vélin. Moy. XIe siècle. (Saint-Gatien, 133.)

298.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Saint Augustin. La Cité de Dieu, commençant par ces mots : « Interea Roma, Gotthorum irruptione... Incipit liber Aurelii Augustini, de civitate Dei adversus Paganos, primus. Gloriosissimam civitatem Dei... » Ce ms. ne contient que les sept premiers livres de la Cité de Dieu, encore s'arrête-t-il à ces mots du dix-neuvième chapitre du septième livre : « Nos Deum colimus, non celum et terram... » Le reste manque.

2° Fol. 80. Saint Ambroise. Commentaire sur les épîtres de saint Paul, commençant par ces mots du treizième paragraphe du premier chapitre de la première épître aux Corinthiens : « Numquid Paulus crucifixus est pro nobis... » et finissant par ceux-ci du neuvième paragraphe du chapitre neuf de l'épître aux Hébreux : « ... non sine sanguine, sicut propheta predixerat... » Le reste manque.

Les fragments qui nous restent de ces deux ouvrages sont assez bien conservés. Titres et initiales à l'encre noire sans aucun ornement; solide reliure en parchemin.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Marmoutier, 106.)

299.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Saint Augustin. De la Discipline des Chrétiens : « Incipit liber sancti Augustini episcopi de Disciplina Christianorum. Locutus est ad nos sermo divinus... » finissant par : « ... conversi ad Dominum. Amen. Explicit liber sancti Augustini episcopi de Disciplina Christianorum. »

2° Fol. 4 v°. JULIEN, moine du monastère de Vézelay. Sermons. Ce Julien, moine bénédictin, étant peu connu, nous indiquerons ici les *incipit* de chacun de ses sermons, au nombre de trente-trois, savoir :

1° « Incipit prologus in sermonibus magistri Juliani viri venerabilis. Domino et venerando abbati Vizeliacensis cenobii, frater Julianus omnium monachorum minimus... Incipit sermo primus. Dum medium silentium... »

2° « Sermo II. Cum natus esset Ihesus in Bethelem... »

3° « Postquam impleti sunt dies purgationis Marie secundum legem Moysis... »

4° « Simile est regnum celorum decem virginibus que accipientes lampades suas... »

5° « Dicitur Iezechieli prophete a Domino... »

6° « Aser pinguis panis... »

7° « Filius accrescens Ioseph et decorus aspectu... »

8° « Licet beatus Benedictus interdicat et vetet ne quisque... »

9° « Quis est iste qui venit de Edom tinctis vestibus... »

10° « Dixit Dominus Domino meo, sede a dextris meis... »

11° « Ne spiritum sanctum offendamus... »

12° « Declina a malo et fac bonum... »

13° « Revertere, revertere Sunamitis, revertere... »

14° « Justus germinabit sicut lilium... »

15° « Sicut lilium, alii... »

16° « Egressus Ihesus secessit in partes Tyri et Sidonis... »

17° « Tria difficilia sunt michi, et quartum penitus ignoro... »

18° « Tria sunt que bene gradiuntur... »

19° « Judicii signum tellus sudore madescit... »

20° « Misericordia et veritas... »

21° « Nunc judicium est mundi... »

22° « Sermo fratris Juliani. Fac bonum, amicum quemdam habeo... »

23° « Item ejusdem de eodem. Fac bonum, declinasti a malo... »

24° « Item fratris sermo Juliani de armatura militis. Induite vos armaturam Dei... »

25° « Sermo fratris Juliani. Videte, vigilate et orate... »

26° « In die Ascensionis Domini. In anno quo mortuus est rex Ozias... »

27° « Fasciculus myrre dilectus mihi... »

28° « Veni in ortum meum, soror mea sponsa... »

29° « In cena Domini. Presens ebdomada... »

30° « In apparitione Domini. Qui sedes super cherubim... »

31° « Melior est canis vivus leone mortuo... »

32° « Reges Tharsis et insule munera offerent. In tribus regibus... »

33° « Notissimum nobis est justos a justicia denominari... » Ce dernier sermon finit par : « ... ipso cooperante, sine quo nichil possumus facere, Ihesu Xristo Domino nostro. Amen. »

3° Fol. 80 v°. Vers de la sibylle sur le second avénement du Christ, commençant ainsi :

Judicii signum : tellus sudore madescet.

Suivent de courtes remarques sur ces vers, dans lesquelles on voit que le proconsul Flactianus présenta à saint Augustin un ms. grec des vers de la sibylle d'Erithrée, en lui faisant observer qu'en prenant les initiales de certains vers, on formait les mots : JESUYS CREYSTOS. TEUY. YIOS. SOTHER.

Sur la dernière page, fragment d'un commentaire sur un passage de saint Paul, commençant par ces mots : « Hoc sentit in vobis quod est in Jhesu... » et finissant par : « ... bonitatem ipse nobis prestare dignetur, qui est benedictus. » Ce morceau a été ajouté après coup, au XIVe siècle.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est d'une conservation parfaite. Sur les deux gardes du commencement on lit, en écriture du XVe siècle : « Copie des lettres du Roy notre sire, par lesquelles appert que icellui a conformé et donné de nouvel à Jehan Franquelance, escuier, l'office de grenetier du

grenier à sel establi à Troyes... Regnier de Bolegny, general conseiller sur le fait et gouvernement de toutes les finances du Roy notre sire, tant en langue d'oil comme en langue d'oc, veu par nous les lettres du dit seigneur, auxquelles ces presentes sont attachées soubz notre signet, faisans mencion de Jehan Franquelance, auquel le dit seigneur a donné et donne l'office de grenetier du grenier... »

Vélin. Pet. Fin du XIIe siècle. — (Saint-Martin, 31.)

300.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT AUGUSTIN. Traité contre le Pélagianisme, commençant par : « Aurelii Augustini doctoris contra Pelagianos et Scelestianos hereticos Hyponosticon liber incipit. Adversarii catholice fidei... » finissant par : « Intelligibilia namque Domini que intelliguntur. »

2° Fol. 17. SAINT GRÉGOIRE, pape. Homélies sur Ézéchiel, commençant par : « Dilectissimo fratri Marmiano episcopo Gregorius episcopus servus servorum Dei. Omelias que in beato Iezechieli... » finissant par ces mots du vingtième paragraphe de la huitième homélie : « ... omnia per ipsum et in ipso creata sunt. Trhonos igitur ante eos angelorum ordines dixit quibus... » Le reste manque.

3° Fol. 33. SAINT ANSELME. Dialogue avec Boson [Cur Deus homo], commençant par : « Opus subditum propter quosdam qui antequam perfectum et exquisitum esset... » finissant par : « ... Deo non nobis attribuere debemus, qui est benedictus in secula. Amen. »

4° Fol. 49. BOECE. Traité sur la Trinité avec commentaire, commençant par : « Boetii, de Sancta Trinitate. Investigatam diutissime... » finissant par : « ... illa incommutabilis bonitas atque omnium bonorum causa prescribit. Amen. »

Fol. 67. Commentaire sur l'ouvrage précédent : « Incohantibus librum hunc de Trinitate primo videndum est... » et finissant par : « ... formas quarum plures in mente divina ab eterno esse divinis nonque eternitati. »

5° Fol. 71. Deux morceaux. Le premier commence par : « In exitu Israel de Egipto... » et le second par : « Miraculum de corpore Domini. Pater Arsenius narravit... »

6° Fol. 72. HILDEBERT, archevêque de Tours. Poëme sur la destruction de Rome, commençant par :

« Semper ut ex aliqua felices parte querantur
Leges humane conditionis habent... »

finissant par :

« Pono citus trabeam vestrum citus exuo regem,
Liber et explicitus ad mea vota meus. »

Fol. 75. Seize vers sur la naissance du Christ, commençant par :

« Sol hodie nobis apparuit unus et alter. »

Enfin le ms. se termine, fol. 75, par le petit poëme d'Hildebert sur son exil, commençant par ces vers :

« Nuper eram locuplex, multisque beatus amicis
Et risere diu prospera fata michi. »

et finissant par ceux-ci :

« Ille potens mitis tenor et concordia rerum,
Quidquid vult in me proferat, ejus ero. »

Ce volume, écrit moitié sur deux colonnes moitié à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, est d'une conservation parfaite. Il offre de nombreuses variantes, et est digne d'attention comme contemporain de notre célèbre archevêque Hildebert, né à Lavardin près Montoire, en 1055, mort à Tours en 1133. (*Gallia christiana*, T. XIV, col. 81.) Ancienne reliure en bois recouvert de peau avec ornements gaufrés.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Saint-Martin, 67.)

301.

Volume composé de deux manuscrits différents, qui paraissent avoir été réunis dès le xvᵉ siècle. La première partie, comprenant les fol. 1 - 120, contient :

1° Fol. 1. SAINT AUGUSTIN. Traités divers, savoir :

Fol. 1. « De simbolo. Liber primus. Accipite regulam fidei quod simbolum dicitur... » finit par : « Explicit simboli exposicio. Liber quartus. »

Fol. 32 v°. « Incipit liber alius sancti Augustini. De quatuor virtutibus caritatis. Desiderium caritatis... » finit par : « Explicit de caritate. »

Fol. 36 v°. « Incipit de cantico novo. Omnis qui babtismum... » finit par : « Explicit de cantico novo. »

Fol. 41 v°. « Incipit de quarta feria. Celesti gracie... » finit par : « Explicit de ultima quarta feria. »

Fol. 46 v°. « Incipit de cataclismo. Quoniam in proximo... » finissant par : « Explicit de cataclismo. »

Fol. 51. « Incipit de tempore barbarico. Admonet Deus noster... » finissant par : « ... vos in tabernacula eterna. Amen. Finito hoc libro, sit laus Domino Ihesu Xristo, et fuit scriptus hic liber anno Domini millesimo ccccº quadragesimo octavo, in Quadragesima, ex manu Petri Piati, prioris et elemosinarii ecclesie Sancti Martini de Spernaco (l'abbaye de Saint-Martin d'Épernay), pro cujus pena detur anime ejus sempiterna gloria. Amen. PIAT. »

2° Fol. 59. OSBERNE. Traité contre les Juifs, commençant par ces mots : « Incipit prologus domini Osberni in libro contra Judeos de fide. Domino suo et omnium sibi dilectorum dilectissimo G. Dei gratia abbati Gloecestrie... » finissant par : « ... sicut idem propheta confirmat, dicens : dies multos sedebunt filii Israel, sine rege, sine principe, sine sacrificio, sine ephot. Explicit liber donni Osberti de fide contra Judeos. » — Suit une note sur l'interprétation du mot Alleluya.

3° Fol. 76. OSBERNE. Dialogues sur l'Écriture sainte, précédés d'une préface, commençant par ces mots : « Incipit epilogus donni Osberni in divinarum questionum enadorio (*pour* enodatorio). Cum perplura vicia hominis animum inficiant graviter... » Premiers mots des dialogues : « Incipit dialogus primus. Osbernus : Cum ego et Wimundus meus in locello ad archana denudanda congruo forte resedissemus... » Fin des dialogues : « ... palam dixerunt : Malos male perdet. Ne autem se ipsos perdicione dignos indicarent in cogitacionibus, nequaquam responderunt. Explicit dialogus nonus donni Osberni, scriptus et completus ex manu Petri Piati, prioris et elemosinarii ecclesie sancti Martini de Spernaco, anno Domini millesimo ccccᵐᵒ quadragesimo nono, in die Sancti Mathei, apostoli et euvangeliste. Orate pro eo. P. PIATI. »

« Laus et honor dentur Deo, pax populo christiano, requies et gaudium dentur animabus deffunctorum. »

4° Fol. 109 v°. Notes sur divers personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, commençant par ces mots : « Quorumdam sanctorum nobilissimorumque virorum ortus vel gesta, cum genealogiis suis, in hoc libello indita sunt, dignitas quoque et mors eorum... » et finissant par cet article : « Titus, Pauli discipulus et filius de baptismo, nacione grecus et ex gentibus solus apostolus, a Paulo post euvangelium circumcisus, quem ad instruendas Cretensium ecclesias prefatus reliquit apostolus, ibique in pace sepultus est. »

Sur le fol. 118 v° sont trois notes du xvᵉ siècle, qui nous font connaître les noms de trois possesseurs de la première partie de notre ms. En voici le texte :

« Iste liber est Johanni Richardi. Si quis eum furaverit vel celaverit, anathema sit. Amen. J. RICHART. »

« Presens liber pertinet Georgio le Maalot, presbitero, religioso ecclesie de Spernaco, ordinis Sancti Augustini, Remensis diocesis, in jure canonico bachalario, Parisius studenti priorique prioratus de Igniaco Jardy, Suessionensis diocesis. Teste signo suo manuali ibidem apposito,

anno Domini 1453, 17 Augusti. MAALOT.»

« Pertinet michi Thome de Gersonno. »

La seconde partie du ms., à partir du fol. 121, contient divers opuscules de Dreu de Hautvillers, écolâtre de Reims vers le milieu du XIIIe siècle. C'est probablement la reproduction d'un ms. qui est conservé à la Bibliothèque de Reims (n° 643 du catalogue publié par Haenel), et dont plusieurs morceaux ont été insérés par Varin dans les *Archives législatives de la ville de Reims*, 2e partie, *Coutumes*. Une table des opuscules renfermés dans la seconde partie de notre ms. se trouve au fol. 121. Elle est précédée du titre: « Incipit tractatus a magistro Drogone de Alto Villari, scolastico Remensi, compositus.» Dans ce recueil d'opuscules de Dreu de Hautvillers il faut distinguer les parties suivantes:

Fol. 123. Préface générale, commençant par ces mots: « In nomine sancte et individue Trinitatis. Hic incipit prologus. Si considerarem ingenium et facultatem mee modice sciencie, tamen a Deo michi collate... »

Fol. 125 v°. Compilation de théologie morale, intitulée: «Tractatus de vilitate et miseria nature et condicionis humane et de diversis peccatis hominum, a magistro Drogone de Alto Villari, scolastico Remensi, compositus. » En tête (fol. 126) est une dédicace à Thomas de Beaumetz, archevêque de Reims de 1251 à 1263.

Fol. 161 v°. Autre compilation de théologie morale, dont le premier chapitre commence par ce vers:

Scit Deus excelsus quoniam cornix neque celsus.

Cette compilation, qui est en prose, finit par le quatrain suivant:

Expliciunt verba reprobancia facta superba,
Et reprobos mores, quos esse volunt meliores.
Librum presentem legat unusquisque ferentem
In se verborum strenuum genus omne bonorum.

Fol. 167. Traité en l'honneur du pape Urbain IV, publié par Varin, volume précité, p. 347.

Fol. 169. Traité en l'honneur du roi Louis IX, publié dans le même volume, p. 353.

Fol. 172 v°. Compilation de théologie morale, commençant par ces mots: « Incipit tractatus de moribus et verbis philozophorum et poetarum et satirorum et de Regia solis erat, que quondam fuit Rome a gentilibus in honore Febi, id est solis, fabricata, et de regia veri solis, id est Jhesu Christi, a magistro Drogone de Alto Villari, scolastico Remensi, compositus. Dominus noster Jhesus Christus verus est sol... »

Fol. 193. Recueil de poésies, précédé de ce titre: « Incipiunt versus morales, ex variis verbis sacre pagine collectis, a magistro Drogone de Alto Villari, scolastico Remensi, compositi, qui vicia generaliter arguit, non ad personam specialiter alicujus descendendo. » Ce titre donne une idée très-incomplète du recueil, qui comprend non-seulement des pièces de morale religieuse, mais encore divers morceaux historiques. On y remarque une pièce sur l'enfer (fol. 194 v°), qui se retrouve dans le ms. latin 3718 de la Bibliothèque Impériale, aujourd'hui chez lord Ashburnham, ms. 260 du fonds BARROIS; — une satire contre les prélats (fol. 196), également copiée dans le ms. latin 3718 de la Bibliothèque Impériale et dans un ms. de la Bibliothèque de Reims, d'après lequel elle a été publiée par Varin, volume précité, page 355, note; — l'épitaphe d'une abbesse nommée « Ada » (fol. 198 v°); — l'épitaphe de Dreu de Hautvillers lui-même (fol. 199), telle qu'elle est imprimée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (6e série, T. II, p. 214); — un éloge de Cumières (fol. 199 v°), d'où il résulte que ce village, aujourd'hui compris dans le département de la Marne (arrondissement de Reims, canton d'Ay), fut le berceau de Dreu de Hautvillers et qu'il était réputé pour ses vignobles dès le milieu du XIIIe siècle; — une pièce sur les malheurs de l'Église (fol. 200 v°), en partie publiée par Varin, volume précité, p. 455, note; — une pièce en l'honneur du pape Urbain IV (fol. 201); — l'épitaphe d'Agnès de la Boissière, mère de Vermond, évêque de Noyon, mort en 1272 (fol. 202); — l'épitaphe d'un certain Guillaume, issu d'une maison royale (fol. 202); — une pièce sur la disette de vin

qui signala l'année 1264 (fol. 202 v°); — une pièce sur l'emploi du titre de *maître* (fol. 203).

Fol. 203 v°. Mémoire contre la levée d'une imposition ecclésiastique, publié par Varin, volume précité, p. 448.

Fol. 208. Questions de droit canon, dont les deux premières ont été publiées par Varin, ibid., p. 461 et 462.

Fol. 213. Questions de droit civil et de droit canon, publiées par Varin, ibid., p. 366-436. Ce recueil de questions se termine dans notre ms., au fol. 245, par un article sur les différents noms du Fils de Dieu, qui manque dans l'édition de Varin.

Cette seconde partie du ms. a été, comme la première, écrite vers le milieu du xve siècle, dans le diocèse de Reims. A la fin (fol. 238 v°), au milieu de divers essais de plume, on remarque la copie d'une requête adressée au chapitre de la cathédrale de Reims par « Marguerite vesve de feux Jacquet le Massis, de Clarisel, très povre femme et gisant en chartre en l'ostel Dieu à Reins. » Au commencement du volume, sur le plat de la couverture, est collé un fragment considérable d'un rapport d'un sergent royal du bailliage de Touraine, dans lequel figure : « Frère Jehan Haloret, soy disant et portant abbé de Saint-Julien de Tours. » Il est probable que ce Jean Haloret, dont le nom manque dans le *Gallia Christiana* (T. XIV, col. 251), voulut succéder à Guillaume de la Saugière, mort le 1er juin 1457, mais qu'il ne put faire prévaloir ses prétentions au titre d'abbé de Saint-Julien de Tours. Le feuillet de garde de la fin est formé par un morceau d'un acte du 8 août 1416, dans lequel on voit qu'à la date du 11 août 1414 maître Nicolas Potin, maître ès-arts, licencié ès-lois et conseiller au parlement, avait établi pour ses procureurs Jean Colet, licencié en droit civil et en droit canon, Jean Durand, Ythier le Marchant, Michel Perrineau, chanoines de Saint-Martin de Tours, et Guillaume Picard, licencié en décret, chanoine et archiprêtre de Tours.

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est assez bien conservé. Ancienne reliure en bois.

Papier. Moy. xve siècle. (Saint-Martin, 99.)

302.

Remarques sur les lettres de saint Augustin, commençant par : « Nous suivons dans ces Remarques l'ordre nouveau de la dernière édition des ouvrages de saint Augustin dont les pères Bénédictins sont les autheurs... » finissant par ces mots sur la lettre deux cent soixante-onze : « ... et le septième qui nous établit dans cette paix profonde que le monde ne scauroit ny donner, ny ôter. Fin. » Suit une table des matières de tout le volume occupant dix-sept feuillets. Cette table des sujets traités par saint Augustin est classée par ordre alphabétique.

Reliure en veau.

Papier. Pet. xviie siècle.

303.

Remarques sur les Confessions de saint Augustin, commençant par : « Chapitre premier du premier livre. Ce mot de Confession... » finissant par ces mots : « Les anges recoivent la connoissance immédiatement de Dieu qui, comme vérité souveraine, se communique souverainement à ceux-ci indépendament des uns et des autres. Fin des Remarques sur les Confessions de saint Augustin. »

A la fin du volume, fol. 100, se trouvent des remarques sur saint Augustin dans son exposition sur l'évangile de saint Jean; sur le livre de decem chordis; de pastoribus; de ovibus; de symbolo ad cathecumenos; de verbis Domini secundum Matheum, secundum Lucam, enfin le ms. se termine par : « Abregé de la doctrine de saint Augustin, touchant les opérations de la grâce dans l'état de la nature reparée. » Sur le premier feuillet on lit : « Excepta sub patre Thomassino. Ex libris domus Oratorii Turonensis. » Reliure en veau.

Pap. Pet. xviie siècle. — (Oratoire de Tours.

304.

Remarques sur les explications de saint Augustin, sur les Psaumes, commençant par: « Saint Basile, saint Ambroise et saint Augustin paroissent s'estre copiés les uns sur les autres... » finissant par ces mots de l'explication sur le centième psaume: « ... c'est pourquoi ils sortent de chez eux, pour trouver ailleurs de quoy se divertir... » Le reste manque; on voit la trace de feuillets enlevés.

Pap. Pet. XVIIe siècle. (Oratoire de Tours.)

305.

Lettre de l'abbé *** aux Révérends Pères Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, sur le dernier tome de leur édition de saint Augustin à Cologne, précédée d'un avertissement du libraire: « Cette lettre a été écrite en latin par un des plus considérables abbez d'Allemagne et l'imprimeur a cru obliger le public en la faisant traduire. Car quoiqu'elle ne doive pas être fort agréable aux auteurs de la dernière édition de saint Augustin, elle est toutefois très-utile et elle découvre d'une manière nette et précise avec quel artifice on a tâché d'y répandre le Jansénisme, et de persuader que le docteur de la Grâce avoit les mêmes sentiments que Jansenius. » Voici les premiers mots de la lettre: « Mes reverends Pères, quand j'appris que votre édition des ouvrages de saint Augustin était achevée... » Les derniers mots sont: « ... vous avez fait au contraire tout ce qui se pouvoit pour favoriser les erreurs du Jansénisme sans se déclarer ouvertement pour Jansenius. » Suit la note suivante: « Collationné à l'original où les fautes des chiffres sont les mêmes que dans la copie. »

Cette lettre se trouve répétée deux fois dans le ms., mais elle y est écrite de mains différentes, et est suivie d'une lettre imprimée du cardinal Jean Catelmi, en date du 18 juin 1699, adressée: « Au Très-Révérend Père autheur de l'Apologie écrite contre la lettre de l'abbé allemand. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 253.)

306.

Réponse à la lettre d'un abbé d'Allemagne contre les Révérends Pères Bénédictins, sur le dernier tome de leur édition de saint Augustin, commençant par: « J'ay lu la lettre que vous avez écrite contre les Révérends Pères Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur... » finissant par: « ... ils produiront à la lumière votre ouvrage de ténèbres, ils reconnaîtront l'Église romaine pour juge et vous verrez si votre ouvrage ne sera pas flétry. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 226.)

307.

Volume contenant:

1° Fol. 1. JEAN CASSIEN, prêtre et abbé de Marseille. Conférences des Pères, commençant par: « Incipiunt capitula in prima collatione abbatis Cheremonis. I. Descriptio Theneseos oppidi... » Suit la première conférence: « Incipit collatio prima. Cum in cenobio Syrie consistentes... » et finissant par ces mots du vingt-sixième chapitre de la vingt-quatrième conférence: « ... superest ut me periculosissima hactenus tempestate jactatum, nunc ad tutissimum silentii portum spiritalis orationum vestrarum aura comitetur. Explicit collatio abbatis Abrahe de abrenuntiatione. »

2° Fol. 145. SAINT MARTIN de Dume, archevêque de Brague. Formule d'une vie honnête, commençant par: « Incipit libellus domni Martini episcopi, de formula honeste vite. Quatuor virtutum species... » finissant par: « ... aut deficientem contempnat ignaviam. Explicit libellus domni Martini episcopi de formula honeste

vite. » Suivent la signature d'Yves Mesnager, et ces deux vers qui montrent que le ms. appartenait primitivement à une église placée sous le vocable de la Vierge :

Dempserit hunc librum sancte quicumque Marie,
Sit de sorte Dei semper ademptus ob id.

3° Fol. 149. SOPHRONE, évêque de Jérusalem. Fragment de la vie de sainte Marie l'Égyptienne, commençant par ces mots du milieu du deuxième chapitre : « ... illum Deus venire precepit pulsans qui manu januam... » Ce fragment s'arrête à ces mots de la fin du quatrième chapitre : « ... qui salutem procurat animarum et Zosima respondente amen. » Suit une note nous indiquant que le ms. a été acheté par Yves Mesnager, chanoine et pénitencier de l'Église de Tours au XVe siècle : « Hunc librum emi Turonis anno 1433. YVES MESNAGER. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, sans aucun ornement, est parfaitement conservé. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 144.)

308.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT PIERRE, archevêque de Ravenne, surnommé Chrysologue. Sermons commençant par ces premiers mots de la préface de l'évêque Félix : « Incipit prefatio Felicis episcopi, in sermones sancti Petri Ravennatis archiepiscopi. Beatus pontifex Petrus Ravennatis... » Après les titres des cent soixante-seize sermons, écrits sur les deux premiers feuillets, se trouve le premier sermon : « Sermo beati Petri Ravennatis. Hodie nobis Dominus patrem cum filiis duobus vocavit... » L'H du mot *Hodie*, sur fond d'or et d'azur, nous fournit un curieux specimen d'ornementation par les artistes de Marmoutier à la fin du XIIe siècle. Les sermons finissent ainsi : « Explicit liber sermonum beati Petri Ravennatis archiepiscopi. » et sont suivis de trois notes, écrites à l'encre rouge, de la même main que le reste du ms. La première menace de la damnation éternelle celui qui déroberait le manuscrit : « Liber iste est beati Martini Majoris Monasterii. Si quis inde illum abstulerit aut vendiderit aut furatus fuerit, sciat se a beato Martino accusandum et a Deo cum sacrilegis dampnandum. »

La deuxième nous apprend que le ms. a été écrit du temps que frère Guillaume était bibliothécaire, la neuvième année de l'administration de Hervé, abbé de Marmoutier, c'est-à-dire en 1186 : « Factus est liber iste in tempore Guillermi armarii, anno nono Hervei abbatis, anno vero ab incarnatione Domini M° C° LXXX^{mo} VI^{to}. »

Enfin la troisième note nous apprend que du temps de ce bibliothécaire, Guillaume, on fit transcrire, pour le couvent de Marmoutier, six volumes semblables, outre des Antiphonaires, des Graduels et des Psautiers : « Sex volumina hujus modi facta sunt in tempore Guillermi armarii, preter plura Antiphonaria, Gradualia et Spalteria que sunt in conventu. »

2° Fol. 150. Extrait du Décret de GRATIEN, choisis par le bibliothécaire Guillaume : « Incipiunt excerpta quedam utilia que collegit et elegit Guillermus de Decretis Gratiani... » finissant par : « ... accusatione recipi prohibet dicens : ad accusationem non admittantur aliorum... (place d'un mot effacé) confitentes. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur ornées, est bien conservé. Solide reliure en veau, exactement semblable à celles des n°s 90, 252 et 296.

Vélin. Moy. Fin du XIIe siècle. — (Marmoutier, 78.)

309.

SAINT GRÉGOIRE, pape. Premier livre des homélies sur les Évangiles, commençant par : « In nomine sancte Trinitatis incipit epistola sancti Gregorii papæ... Incipiunt omilie de diversis lectionibus sancti evangelii Gregorii, papæ urbis Romæ, numero XL. Deo gratias. In nomine Domini incipiunt capitula libri primi.

Omilia sancti evangelii secundum Lucam. Dominus ac redemptor noster, paratos nos invenire desideratis... » finissant par ces mots de la vingtième homélie : « ... quid aliud quam superne misericordie pignus tenemus. Explicit omilia vicesima. Deo gratias. Amen. »

Notre ms. ne contient que vingt homélies formant le premier livre de l'œuvre de saint Grégoire sur les saints Évangiles; il est écrit sur deux colonnes avec titres à l'encre rouge et noire, écrits en lettres capitales mêlées d'onciales; les marges supérieures des seize premiers feuillets sont gâtées par l'humidité, sans cependant qu'elle nuise à la lecture de ce précieux texte.

Vélin. Moy. IXe siècle. — (Saint-Martin, 142.)

310.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT GRÉGOIRE, pape. Les deux livres des homélies sur les Évangiles, commençant par ces mots : « Incipit epistola sancti Gregorii, pape urbis Rome, ad Secundinum, episcopum Taurominitanum... » Suivent ces mots de la première homélie : « Dominus ac redemptor noster, paratos nos... » et finissant par ces mots de la quarantième homélie : « Sed hec omnipotens Deus, qui per me in vestris auribus loquitur, per se in vestris mentibus loquatur : qui vivit et regnat cum Patre in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen. »

2° Fol. 243. SAINT BERNARD. Trois sermons sur les louanges de la sainte Vierge, commençant par : « Missus est Gabriel angelus a Deo in civitatem Galilee... » et finissant par ces mots de la moitié de la troisième homélie sur le même sujet : « Benedicta ergo in mulieribus et benedictus fructus ventris tui... » Le reste n'a pas été copié.

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIe siècle. — (Saint-Gatien, 146.)

311.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT GRÉGOIRE, pape. Homélies sur les Évangiles, commençant par ces mots de la troisième homélie : « Sancti Evangelii, fratres karissimi, brevis est lectio recitata, sed magnis misteriorum... » et finissant par : « ... per se in vestris mentibus loquatur; qui vivit et regnat cum patre in unitate Spiritus sancti Deus per omnia secula seculorum. Amen. »

2° Fol. 113. SAINT AUGUSTIN. Traité intitulé *Enchiridion*, commençant par : « Laurentio scribens ejus erudicione... Dici non potest, dilectissime fili Laurenti, quantum tua erudicione delecter... » finissant par : « ... de fide, spe et caritate conscripsi. Explicit liber Enchiridion. »

3° Fol. 145 v°. Actes du concile tenu en 595, sous Grégoire Ier, commençant par : « Regnante in perpetuum Domino nostro Jhesu Xristo, temporibus piissimi ac serenissimi domini Mauricii... » Le ms. finit par : « Adventus Sancti Quiriaci, Fortunatus florum martyrorum coronatorum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, sans initiales (le copiste en ayant laissé la place en blanc), a beaucoup souffert de l'humidité, surtout dans les marges supérieures. Sur le dernier feuillet on lit cette note : « Ex testamento venerabilis magistri Martini Chaboz, sacre pagine professoris, ecclesie Beati Martini Turonensis canonici et scolastici. »

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Martin, 6.)

312.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT GRÉGOIRE, pape. Homélies traduites en français, commençant par ces mots d'une table indiquant les sujets de ces sermons : « Adsit principio sancta Maria meo. Amen. Cy commancent les chappitres des omelies saint Gregoire, pape et tres reverend docteur de saincte eglise, sur les quarante evangilles contenues en

cest present livre... » Cette table finit ainsi : « Explicit tabula omeliarum beati Gregori ipape. Deo gratias. » Après une lettre de saint Grégoire à saint Secondin sur les homélies des quarante évangiles « Cy comance l'espitre saint Gregoire pape, envoyée à l'eveque saint Secondin sur l'exposition et les omelies de 40 evangilles... », on lit, fol. 4 v° : « Cy s'ensuit l'evangille du second dymenche de l'advent selon saint Lucas. On temps d'adont, dist Monseigneur à ses disciples: signes seront ou souleil et en la lune et estoilles...» Le livre des homélies finit par : « Cy finissent les omelies monseigneur saint Gregoire pappe, et furent escriptes l'an mil iiij^{c} et xvj, et sont à Mathelin Laurent, prestre, vicaire en l'eglise monseigneur Saint-Martin de Tours; et finirent d'estre ecriptes le jeudy veille de la Nativité Nostre Seigneur l'an dessus dit. »

2° Fol. 240 v°. La passion de Notre-Seigneur, commençant par : « Cy après commence le prologue de la Passion monseigneur Jesu Crist, comprennent les quatre teuxtes des quatre Evangelistes, comme plus à plain cy après est declaré. Ad Deum vadit.

Dieu s'en va et à mort amère
Ihesus veant sa doulce mère...

et finissant par : « ... moyenant le merite de votre benoite passion et glorieuse resurrection. Amen. Explicit Passio Domini nostri Jhesu Xristi. »

3° Fol. 295. « S'ensuit un exemple général de savoir quest peché mortel ou veniel... » finissant par : « ... vouldroyent que Die n'eust point de puissance ou volenté de les punir et qu'ilz feisent contre ses commandemens. Explicit. »

4° Fol. 297. Jean Charlier de Gerson. Traité pour enseigner l'Écriture sainte à une personne au lit de la mort, commençant par : « Les vrays amis d'un malade... » Suivent différents opuscules, dont le dernier est : « De decem preceptis legis. Non habebis Deos alienos... »

5° Fol. 303. Traité moral sur les propriétés des animaux, commençant par : « Incipit liber tractans de proprietatibus animalium, reducens dicta sua ad sentenciam moralem multum sagacem. Etenim Jacob benedicens filium suum Juda ait : Catulus leonis est Judas filius meus... » finissant par : « ... in scapulis ut sit fortis sicut Deus ait. Explicit quartus liber de Jude. »

6° Fol. 365 v°. Instructions sur la manière de confesser et d'absoudre, commençant par : « Instructiones secundum modum et formam confitendi et absolvendi. Qui se veult mettre de l'estat de peché en l'estat de grace... » Ce ms. finit par : « Iste liber est Maturino Laurent Caynone oriundo, et fuit scriptus in Turonis villa, in claustro beatissimi Martini Turonensis per me Stephanum de Villamoina clericum, et completus, die lune, octava die februarii, per me dictum Stephanum : de quo libro ego Stephanus sum contentus a dicto Maturino, et quicto dictum Maturinum. Scriptum die ut supra. Et anno Domini M° CCCC^{mo} XVI^{to}. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges et ornés, enrichis quelquefois d'ornements en or, est d'une conservation parfaite.

Moitié vélin et moitié papier. xve siècle. — (Saint-Martin, 56.)

313.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Saint Grégoire, pape. Commentaire sur le Cantique des cantiques, commençant par : « ... in forma Dei esset non rapinam arbitratus est esse se equalem Deo sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. » Le commencement manque. Bréquigny, dans la description qu'il nous donne du feuillet arraché, nous fait regretter cette mutilation : « *Osculet me osculo oris tui* qui est mis en titre et en rouge, et qui commence par un grand O enluminé dont le vide est semé d'étoiles, au milieu desquelles est une femme portant dans sa main gauche un globe et sur son bras droit un agneau ; et approchant ses lèvres de l'index d'une main qui sort d'en haut et s'avance vers sa bouche. » Le commentaire de saint Grégoire se termine par ces mots : « ... qui vivit et regnat cum Deo patre in unitate Spiritus sancti per infinita seculorum secula. Amen.

Explicit Gregorius super Canticorum Cantica. »

2° Fol. 55. Le livre de la Sagesse avec commentaire. Le texte commence par ces mots : « Diligite justiciam qui judicatis terram... » le commentaire, par ceux-ci : « RABANUS : Hunc librum Ieronimus asserit non a Salomone ut putatur, sed a Philone doctissimo quodam judeo fuisse conscriptum, quem seudographum appellat, quia nomen aliud sibi usurpat... » Le commentaire sur le dernier verset : « Flamme e contrario... » du livre de la Sagesse, finit par : « Misericors et miserator Dominus semper adest fidelibus suis, quos semper protegit et regit, quos in martirio protegat. Unde vasa figuli probat fornax, et homines justos temptatio tribulationis multe, et tribulationes justorum. s. d. o. e. Dominus. »

3° Fol. 94. SAINT HILAIRE. Lettre à l'empereur Constance, commençant par : « Incipit epistola sancti Hilarii episcopi ad Constantium imperatorem missa. Tempus est loquendi quia... » et finissant par : « ... insolenter in Dei rebus ignarus. Explicit epistola sancti Hilarii transmissa ad Constantium imperatorem. » Notre ms. a été connu des éditeurs de saint Hilaire, Paris, 1693; dans leur édition (col. 1238), ils en ont invoqué une leçon pour fixer le temps où cet opuscule fut composé. Selon le texte ordinaire, on peut conclure que saint Hilaire l'écrivit cinq ans après les exils de saint Paulin, d'Eusèbe, de Lucifer et de Denys : « ... gravissimum fidei periculum longè antea prævidens, post sanctorum virorum exilia Paulini, Eusebii, Luciferi, Dionysii quinto ab hinc anno... » Mais dans notre ms. on lit : « ... gravissimum fidei periculum longe antea previdens *per* sanctorum vivorum exilia... quinto ab hinc anno a Valentio communione me separavi... » Évidemment la date des *cinq* ans ne se rapporte pas au temps de l'exil des saints hommes, mais au temps où saint Hilaire se sépare des hérétiques. (Voy. au département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale, les *Papiers de Bréquigny*, T. XXXV, fol. 53.)

4° Fol. 107. SAINT JÉRÔME. Lettre à Paulin sur l'étude de l'Écriture, commençant par : « Incipit epistola ad Paulinum presbiterum de studio scripturarum, beati Hieronymi presbiteri. Frater Ambrosius tua mihi munuscula perferens... » et finissant par : « ... qui semper se cogitat esse moriturum. Explicit epistola. Amen. »

5° Fol. 115. THÉODULPHE, évêque d'Orléans. Traité sur le Saint-Esprit, commençant par : « Incipiunt capitula libri de Processione Spiritus sancti. Athanasius quod Spiritus sanctus a patre filioque procedat... » La table qui précède ce traité finit par : « LX. Prosper in libro de vita contemplativa. » Le traité sur le Saint-Esprit se termine par quarante-deux vers, dont voici le premier et le dernier :

Perge libelle celer Caroli ad vestigia celsi.
. . . .
Hoc canit unanimi vox pia corda patrum.

Suivent des remarques que le copiste a entassées sans ordre, sans choix et sans aucun rapport à l'ouvrage de Théodulphe, commençant par : « Crux Xristi de qua... » et finissant par : « ... quando autem significans tribuo, declinatur. »

6° Fol. 148. PASCHASE RADBERT. Traité sur l'Eucharistie, commençant par : « In nomine sanctæ et individue Trinitatis. Incipit liber Ratberti Paschasii de corpore et sanguine Domini nostri Jhesu Xristi... » Suivent, comme au n° 20 de notre catalogue, quinze vers formant acrostiche sur les noms (Radbertus Levita), commençant par :

Regis adire sacre quivis sollempnia mense
Almificum Xristi corpus contingere votis...

et la dédicace à Warin, abbé de la nouvelle Corbie : « Dilectissimo filio suo et vice Xristi presidenti magistro monastice discipline... » Le D du mot *Dilectissimo* est orné d'entrelacs curieux. Le traité commence au fol. 150 v° en ces termes : « Incipit liber de sacramentis Xristi... Quisque catholicorum recte... » Le Q du mot *Quisque* est artistement orné d'animaux fantastiques. Enfin le traité sur l'Eucharistie finit par : « ... quantocius venire valeamus. Explicit liber de Sacramento Xristi corporis et sanguinis. »

Immédiatement après ce traité on lit divers extraits des Pères qui confirment le dogme que Radbert vient d'exposer; voici les titres de ces extraits :

Fol. 196. « BEATI HILARII in libro VIII de Trinitate. Eos nunc qui inter patrem et filium... » finissant par : « ... cum vivat ipse per patrem. »

Fol. 197. « AUGUSTINI de corpore et sanguine Domini, ex libro de verbis Domini. Audivimus veracem magistrum... » finissant par : « ... nisi cui datum fuerit a patre meo. »

Fol. 198. « AUGUSTINI in expositione beati Johannis evangeliste... sed patres nostri quibus nos... » finissant par : « ... quam non habebamus ex nobis. »

Fol. 198 v°. « AUGUSTINUS in titulo psalmi trigesimi tertii, cum fugeret David persecutorem Saül... » finissant par : « ... sed peccamus non adorando. »

Fol. 199. « Item prefatus in sequenti sermone, exponens quid dixerit de carne sua et sanguine... » finissant par : « ... qui habebunt in fine eterna tormenta. »

Fol. 200. « In natali Innocentium. Recte ergo sub ara martires... » finissant par : « ... functionesque sacerdotis accipiant. »

Fol. 200. « Ex dialogo Basilii et Johannis, ad quem Johannes : Nam eum immolatum Dominum nostrum... » finissant par : « ... videntur ne tibi hec digna contemptu. »

Fol. 200 v°. « Leo in sermone septimi mensis. Tunc enim et sacrificii munda est oblatio... » finissant par : « ... contra id quod accipitur disputatur. »

Fol. 200 v°. « Ex vitis patrum. Narrabat abbas Danihel dicens quod pater noster Arsenius dixerat... » finissant par : « ... et reversi sunt omnes cum gaudio in cellas suas. »

Fol. 201 v°. « Bede presbiteri in sermone suo : quomodo autem peccata mundi tollat inquit... » finissant par : « ... in salutem. »

Fol. 202. Lettre à Fredugard : « Dilectissimo fratri et comilitioni Fredugardo, Paschasius senex tuus... » A la fin de cette lettre, Radbert joint un extrait de son commentaire sur saint Matthieu concernant l'Eucharistie, commençant par : « In expositione Mathei. Cenantibus autem eis, accepit Ihesus panem, benedixit... » et finissant par : « ... qui effusus est pro multis, in remissionem peccatorum. »

Fol. 210 v°. « Paschasius Ratbertus, monachus peripsema : ecce habes, amantissime, in calce libelli hujus sententias catholicorum patrum... » finissant par : « Vale, karissime, et diligenter te dilige. »

Fol. 213. Sermon d'Eusèbe d'Emisène : « Incipit sermo Eusebii Emiseni. Magnitudo celestium beneficiorum angustias humane mentis excedit... » finissant par : « ... gloriosam resurrectionem piis vos operibus preparare dignetur, qui regnat in secula seculorum. Amen. »

Fol. 217. Le ms. se termine par un extrait de saint Ambroise, sur la Trinité, où il est aussi question de l'Eucharistie : « Ambrosius de Trinitate. Pari modo obedientiam filio obicere solent... » finissant par ces mots : « ... unde nescio si apertius de his... » Le reste manque.

Ce volume est écrit à longues lignes avec titres rouges et initiales de différentes couleurs, quelquefois ornées, comme aux fol. 148, 150 v°, 153 v° et 155; il renferme des écritures de différentes époques. Les fol. 1-55 sont de la fin du XIIIe siècle; les fol. 55-94 sont du XIIIe siècle; les fol. 94-148 sont du Xe siècle; enfin les fol. 148-218 sont du XIIe siècle. On remarque aux fol. 54, 92 et 146 v° la signature : « G. FABRI. » Sur le feuillet 93 on voit une figure grossièrement dessinée à la plume et entourée d'un triple cadre, dont les lignes se composent de lettres ou de syllabes séparées les unes des autres par des points. C'est une légende que nous n'essaierons pas d'interpréter, mais qui est certainement écrite en français. En effet, on lit à un endroit : *q. f. ri. et plor.*, ce qui s'explique bien par *qui fait rire et plorer;* et à un autre : *la g^a biaut. d. l. ro.*, c'est-à-dire, selon quelque apparence, *la grant biautei de la rose.* Les caractères de cette légende semblent appartenir au XIIIe siècle.

Vélin. Pet. X^e, XIIe et XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 16.)

314.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Saint Grégoire, pape. Commentaire sur le Cantique des cantiques, commençant par ces mots du prologue : « Epithologium beati Gregorii super Cantica. Quia si ceco longe a Deo posito cordi... » Suit le premier chapitre : « Os sponsi inspiracio Xristi... » Le commentaire finit par : « ... per infinita secula seculorum. Amen. Finitur exposicio sancti Gregorii pape super Cantica canticorum. »

2° Fol. 45. Saint Bernard. Extraits de sermons sur le Cantique des cantiques, commençant par : « Excerpta de sermonibus beati Bernardi super Cantica. Vobis, fratres, alia qui aliis de seculo... » finissant par : « ... super omnia benedictus in secula. Amen. Explicit de Bernardo super Canticum canticorum. »

3° Fol. 86. Saint Grégoire. Extraits des opuscules sur le Cantique des cantiques, commençant par : « Incipit de opusculis beati Gregorii pape liber vius in Canticum canticorum collecta. In expositione Cantici canticorum... » finissant par : « ... debuimus perpetuos spargere thalamos rosis. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales de couleur sans aucun ornement, est parfaitement conservé.

Pap. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 148.)

315.

Taion, évêque de Sarragosse. Livre de sentences tirées des Morales de saint Grégoire, commençant par : « Domino mihi valde venerabili atque sanctissimo Quirico episcopo, Taius indignus episcopus cognomine Samuhel. Memor vestræ benignissimæ petitionis... » Après cette préface suivent douze vers, commençant par : « Epigramma operis subsequentis. »

Quisquis amas sacram, lector, addiscere legem,
. . . .
Ne picei fontis patiaris flebilis ignes.

Viennent ensuite les titres des chapitres du premier livre : « Incipiunt capitulationes de libro sententiarum Gregorii papæ Rome. » Et le premier livre des sentences : « Solus Deus in semetipsum incommutabilis est... »

Notre ms. n'est pas complet; il s'arrête à ces mots du trentième chapitre du cinquième livre : « De tremendo æterni regis judicio. » D'après la table des chapitres qui se trouve en tête de ce cinquième livre, on voit qu'il y manque les cinq chapitres dont voici les titres : « xxxi. De pœnitentia. xxxii. De damnatione. xxxiii. De æternis suppliciis. xxxiv. De sempiternis remunerationibus. xxxv. De gloria vel societate sanctorum angelorum. »

Le ms. du reste est bien conservé; écriture sur deux colonnes; titres et initiales rouges; solide couverture en parchemin.

Vélin. Moy. xie siècle. — (Marmoutier, 100.)

316.

Saint Grégoire le Grand, pape. Lettres, commençant par : « Registrum beati Gregorii papæ urbis Rome liber primus incipit, mense septembri, indictione nona. Simbolum fidei editum a beato Gregorio papa. Credimus in unum Deum omnipotentem... » Suit la première lettre de saint Grégoire : « Gregorius servus servorum Dei, universis episcopis per Siciliam constitutis. Valde necessarium esse... » Le volume finit par ces mots de la vingt-septième lettre du septième livre : « Gregorius Antonio subdiacono et Dometio... memorato Dometio abbati atque presbitero preceptum simile dedimus. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. xie siècle. — (Saint-Gatien, 150.)

317.

Saint Grégoire, pape. Lettres commençant, fol. 6, par : « In nomine Domini salvatoris, epis-

tolarum sancti Gregorii pape urbis Rome liber primus incipit. Valde necessarium esse perspeximus... » Les cinq premiers feuillets sont occupés par une table indiquant les chapitres des quatre livres de lettres contenus dans le ms. : « Incipiunt capitula in libro epistolarum beati Gregorii pape... » La première partie des lettres de saint Grégoire finit par : « Gregorius Pantaleoni notario... Explicit prima pars epistolarum beati Gregorii pape. » Les cinq derniers feuillets contiennent quelques homélies, commençant par : « Ad insinuandam interioris hominis custodiam talem Dominus Ihesus ait similitudinem... » et finissant par : « ... quo presentem eum non habeat memoria. » Enfin le ms. se termine par un fragment d'une demi-page, écrit par une main différente, ayant pour titre : « Dicta Lanfranci archiepiscopi in Job... »

Ce volume, écrit avec beaucoup de soin et de luxe, sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées de différentes couleurs, serait bien conservé si l'on n'apercevait à la fin les traces de feuillets déchirés. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Marmoutier, 152.)

318. 319. 320.

SAINT GRÉGOIRE, pape. Morales sur Job, en trois volumes. Le premier volume commence ainsi : « Incipit prima pars Moralium beati Gregorii pape super librum beati Job. Incipit liber beati Job. Textus primi libri. Vir erat in terra Hus... » Nous signalerons ici les lettres ornées qui nous paraissent les plus intéressantes au point de vue de l'art du miniaturiste :

Fol. 5 v°. Premier livre des Morales : « Inter multos sepe queritur... » L'I du mot *Inter* renferme saint Grégoire tenant un livre à la main.

Fol. 16 v°. Chapitre dix du premier livre : « Vir erat in terra Hus... » Le V du mot *Vir* renferme une miniature représentant un animal fantastique.

Fol. 55 v°. Livre IV : « Qui textum considerat... » Le Q du mot *Qui* renferme des ornements curieux.

Fol. 74 v°. Livre V : « Cum valde occulta... » Le C du mot *Cum* renferme des ornements représentant des animaux finement dessinés.

Fol. 96 v°. Livre VI : « Servata historiæ veritate... » L'S du mot *Servata* renferme des miniatures, un personnage et un animal fantastique.

Fol. 129 v°. Livre VIII : « Precedente libello... » Le P du mot *Precedente,* haut de dix-huit centimètres, renferme une superbe miniature avec ornements. Les fol. 10, 22, 41, 95, 112, 128, 153, 155, 180 et 181 renferment des lettres ornées. Un feuillet a été arraché entre les fol. 2 et 3 actuels. Ce premier volume se termine par ces mots du dix-septième chapitre du dixième livre : « ... quanto ex lectionis quoque, intercisione respirat. »

Le deuxième volume contient la seconde partie des Morales, et commence par ces mots du onzième livre : « Incipit secunda pars Moralium beati Gregorii super librum Job. Incipit liber XI. Quamvis in prolixo opere culpabilis esse stili mutabilitas non debeat... » et finit par ces mots du vingt-deuxième livre : « ... audaciam spiritu ferventiore perferuntur. Explicit vigesimus secundus. » Comme le premier volume, il contient des lettres ornées de miniatures ; nous signalerons celles des fol. 2, 15, 16, 29, 39, 56, 72, 73, 89, 101, 102, 125, 141, 162 et 172.

Le troisième volume contient la troisième partie des Morales, et commence au premier chapitre du vingt-troisième livre par ces mots : « Tercia pars Moralium beatissimi pape Gregorii. Incipit tercia distinctio beati Gregorii super librum Job. Prefationem hujus operis toties necessario repeto... » et finit au seizième chapitre du trente-cinquième et dernier livre, par ces mots : « ... si cum per me verba accipit, pro me lacrimas reddit. » Ce troisième volume contient des lettres ornées de miniatures aux fol. 1, 15, 26, 36, 54, 70, 71, 81, 82, 97, 113, 134, 147, 164, 175 et 176, parmi lesquelles nous citerons les quatre suivantes qui sont remarquablement belles :

Fol. 1 v°. « Prefationem hujus operis... » Le P du mot *Prefationem*, haut de vingt-deux centimètres, est formé d'entrelacs d'animaux et de personnages les plus bizarres.

Fol. 134 v°. « Respondens autem... Sancti viri quo apud Deum... » L'R du mot *Respondens* et l'S du mot *Sancti* sont ornés d'animaux et de personnages.

Fol. 164 v°. « In collis ejus... Quia ex hoc mundo... » L'I du mot *In* est formé par un seul personnage vêtu d'une tunique verte et rouge; le Q du mot *Quia* renferme des entrelacs et des figures d'hommes les plus bizarres.

Fol. 176. « Quia iste ultimus hujus operis liber... » Le Q du mot *Quia* est formé d'entrelacs, d'animaux et de personnages.

Ces trois volumes, ornés et écrits sur deux colonnes avec un soin et une habileté rares, ont appartenu à Pierre des Vaux, de Bourges, d'après cette note écrite sur la première garde du troisième volume : « De libris Petri de Vallibus de Bicturis. » Nous remarquons en outre cette autre note écrite à la fin de chacun des trois volumes, qui nous apprend que ce même Pierre des Vaux a été chanoine et célérier de Saint-Martin de Tours, et qu'il a légué à cette église nos trois beaux volumes : « De legato deffuncti magistri Petri de Vallibus, quondam hujus ecclesie beatissimi Martini Turonensis canonici et celerarii ipsi ecclesie facto. »

Ces trois volumes, écrits sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées avec le plus grand soin, recouvertes pour la plupart d'un petit morceau de soie pour empêcher qu'elles se gâtent, sont d'une bonne conservation. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. Fin du XIe siècle. — (Saint-Martin, 57.)

321.

SAINT GRÉGOIRE le Grand, pape. Morales sur Job, commençant par ces mots : « Incipit epistola beati Gregorii pape, in expositionem beati Job ad Leandrum episcopum... » et finissant par ces mots du trente-cinquième livre : « ... pro me lacrimas reddat. Deo et Domino Ihesu Xristo, cui cum patre et spiritu sancto honor et imperium per eterna secula seculorum amen. Explicit liber XXXV. »

Cet énorme volume, de trois cent trente-huit feuillets, mesure cinquante-deux centimètres de haut sur trente-sept centimètres de large; il est écrit sur deux colonnes et contient trente-sept lettres ornées de miniatures; vu son importance artistique, nous les mentionnerons toutes en décrivant les principales :

Fol. 2. Dédicace à l'évêque Léandre, commençant par : « Reverentissimo et sanctissimo fratri Leandro... » L'R du mot *Reverentissimo* renferme deux tableaux : le premier représente saint Grégoire offrant son ouvrage à Léandre; et dans le second sont trois moines à genoux qui reçoivent un livre des mains d'un évêque assis devant une table à écrire.

Fol. 3. Prologue commençant par : « Inter multos sepe queritur... » L'I du mot *Inter* renferme quatre personnages à genoux les uns sur les autres.

Fol. 6. Chapitre premier du premier livre : « Vir erat in terra Hus... » Le V du mot *Vir* est une initiale faite récemment, pour remplacer celle qui avait été enlevée.

Fol. 53. Premier chapitre du sixième livre : « Servata historie veritate beati Job... » L'S du mot *Servata* est formé par un serpent ailé dont la queue représente une tête de moine.

Fol. 62. Premier chapitre du septième livre : « Quorumdam mentes... » Le Q du mot *Quorumdam* renferme des entrelacs, parmi lesquels on distingue un homme nu, dont un oiseau de proie arrache l'œil.

Fol. 70 v°. Livre huit : « Precedente libello tractavimus... » Le P du mot *Precedente* renferme une miniature, sur fond d'or, représentant un guerrier terrassant un dragon ailé.

Fol. 84. Livre neuf : « Perverse mentes... » Le P du mot *Perverse* renferme des entrelacs sur fond d'or, azur et pourpre.

Fol. 203 v°. Livre vingt-deux : « Quod a me

jam sepe dictum est... » Le Q du mot *Quod* est formé d'entrelacs sur fond d'or et d'azur, entouré d'une guirlande bleue et pourpre, passée autour de la tête d'un dragon ailé.

Fol. 114. Livre douze : « Mos justorum est... » L'M du mot *Mos* est formé de deux dragons ailés aux ailes d'or et vertes.

Fol. 162. Livre dix-huit : « Plerumque in sacro eloquio... » Le P du mot *Plerumque* est formé par un chien debout sur ses pattes de derrière.

Fol. 212 v°. Livre vingt-trois : « Prefationem hujus operis... » Le P du mot *Prefationem* renferme deux personnages se tenant par les pieds; l'un d'eux a une tête de bouc.

Fol. 222. Livre vingt-quatre : « Bellum vim superne dispensationis... » Le B du mot *Bellum* renferme un personnage armé d'une épée aux prises avec un oiseau et un dragon qu'il saisit par une patte.

Fol. 230. Livre vingt-cinq : « Ipsa humane conditionis... » L'I du mot *Ipsa* a la forme d'une colonne avec entrelacs sur fond d'or d'un bel effet.

Fol. 248 v°. Livre vingt-sept : « Quisquis de magnis dictis... » Le Q du mot *Quisquis* est formé par quatre dragons à plusieurs têtes qui saisissent les pieds et les mains de deux personnages nus tenant une épée à la main.

Fol. 259. Livre vingt-huit : « Post damna rerum... » Le P du mot *Post*, haut de trente centimètres sur onze de large, renferme trois dragons rouges et verts, et trois personnages dont deux sont nus, et le troisième est armé d'un arc et d'une flèche.

Fol. 276. Livre trente. « Beatus Job talia utrumne fecerit... » Le B du mot *Beatus* est d'une richesse d'ornementation tout à fait remarquable.

Fol. 302. Livre trente-deux : « Sancti viri quo apud Deum... » L'S du mot *Sancti* est formé par deux dragons verts aux ailes d'or et d'outremer.

Fol. 310 v°. Livre trente-trois : « Antiquo hosti qui sub Beemoth... » L'A du mot *Antiquo* est sur un fond d'or avec losanges pourpres et fleurs de lis aux quatre coins.

Fol. 330 v°. Livre trente-cinq : « Incipit liber XXXV. Quia iste ultimus hujus operis liber est... » Le Q du mot *Quia* renferme une miniature représentant Notre-Seigneur, vu à demi-corps, tenant un globe et un livre; et au-dessous Job et le diable. On dirait que le peintre se fût efforcé de montrer tout son talent à orner le commencement et la fin de ce beau ms. par les miniatures les plus intéressantes et les plus curieuses; nous recommandons aux véritables amateurs de l'art chrétien les miniatures des fol. 2 et 330 v°. Quant aux miniatures des fol. 11, 21, 29, 40, 98, 106, 121, 127, 136, 146, 155, 176, 185, 197, 236, 266 et 322, elles sont aussi très-remarquables, nous nous bornons à les indiquer pour ne pas allonger une notice déjà trop étendue.

Au recto du premier feuillet, en caractères du XVe siècle, est une table dressée par Jean Mathias, dont l'objet est indiqué par la note suivante : « Expositio tam historica quam moralis auttoritatum libri Job poterit in isto totali volumine Moralium beati Gregorii faciliter inveniri, si capitula textus ejusdem Job, in quibus hujusmodi auttoritates situantur, reperiantur in eodem. Idcirco ego Johannes Mathye feci tabulam sequentem, ad reperiendum prima capitula predicti textus Job, et in quoto libro parciali hujus voluminis ac in quoto ejus capitulo principia dictorum capitulorum Job invenientur, et similiter de lectionibus mortuorum secundum usum hujus ecclesie Turonensis... »

Vélin. Gr. Fin du XIe siècle. — (Saint-Gatien, 149.)

322.

SAINT GRÉGOIRE le Grand, pape. Morales sur Job, commençant au milieu du troisième chapitre du dix-septième livre, par ces mots : « Unde et subditur. Detraxit fortes in fortitudine sua... » et finissant par ceux-ci du seizième chapitre du trente-cinquième et dernier livre : « ... pro me lacrymas reddit. Expliciunt Moralia beati Gregorii pape urbis Rome. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées, d'un style tout particulier, notamment aux fol. 8 v°, 27, 39 v°, 56, 63, 75, 96, 105, 121, 136, 146, 168, 187, 199, 216, 227 et 237. Nous citerons l'H initial du mot *Helium* commençant, au fol. 86, le premier chapitre du vingt-quatrième livre : « Incipit liber XXIIII^{us}. Helium viris superne... » Cette lettre, haute de dix-huit centimètres, est tracée sur fond d'azur avec ornements en or et en pourpre dans l'intérieur.

Bonne conservation. Solide reliure en veau.

Vélin. Gr. Fin du XIIe siècle. — (Marmoutier, 146.)

323.

Extraits du pape saint Grégoire le Grand, commençant par : « Sententie excerpte de Moralibus. Vir erat in terra Hus nomine Job... » finissant par : « Sentencie Gregorii pape de Ezechiele propheta... : et Saul ipse qui miserat veniens et ipse sanguinem... » Le reste manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, ne contient aucun ornement. Ancienne couverture en bois. Joüan et D'Avanne, dans leur catalogue, désignent ainsi notre ms. : « Sententiæ excerptæ de Moralibus beati Gregorii, in-octavo, annorum 500. »

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 151.)

324.

Saint Grégoire le Grand. Homélies sur le prophète Ézéchiel, commençant par : « De his duodecim omeliis sancti Gregorii Romanensis de Hiezechiel propheta... » Suit la préface : « Dilectissimo fratri Mariano episcopo Gregorius... » et la première homélie : « Incipit omelia. Dei omnipotentis aspiratione de Hiezechiel... » Le ms. finit par ces mots de la vingt-deuxième homélie sur Ézéchiel : « ... judicio retractationis attendimus... » Le reste manque, le dernier feuillet ayant été coupé.

Le volume est écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur ornées. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 145.)

325.

Saint Grégoire le Grand, pape. Homélies traduites en français, commençant par une table, dont les premiers mots sont : « Cy commancent les chapitres des omelies saint Gregoire pape, docteur de sainte église, sur les quarente evangiles contenues en sest present livre, et premierement le segond dimenche de l'Avent, et ainsi des aultres de ce livre en sa place, selon qu'ilz seront nombrés. » Cette table indique que l'ouvrage est divisé en quarante chapitres, et finit par : « ... Comment nostre Seigneur envoia les XII disciples prescher et leur deffendit qu'ilz n'allassent mie en la voie des gens des paiens et qu'ilz n'entrassent pas es citez des Samaritains. » Une note écrite immédiatement après ces lignes, nous donne et la date du ms. et le nom du copiste : « Explicit tabula omeliarum beati Gregorii pape per manus Petri Bourserii scriptarum, completarum vero ultima die Julii anno Domini millesimo quadringentesimo decimo nono. » Suit la signature : BOURSERII.

Au fol. 6, se trouve la dédicace, commençant par : « Très reverant et saint frère saint Secondin evêque aussi comme nous, Gregoyre serf des serfs de Dieu... » « Et s'ensuyt l'evangile du segond dimanche de l'Avent : Erunt signa in sole et luna et stellis... Nostre Sire nostre rachatour desirant nous trouver tous appareillez nous demendera et signifiera quelles choses ensuivront et aviendront en la fin du monde... » Le ms. finit par ces mots du quarantième chapitre : « XL. Cy s'ensuit l'evangile selon sainct Mathieu... Finitur liber omeliarum beati Gregorii pape. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres noirs et initiales rouges, est taché d'humidité ; le dernier feuillet est en partie déchiré. Sur le premier feuillet on lit : « Ex bibliotheca Julien-

sium Turonensium. » Et sur la dernière garde cette autre note : « Ce present livre apartiant à Ambroys Petibon de Saint-Martin-le-Beau, alias de la Bataille. »

Papier. Moy. Commencement du xve siècle.—(Saint-Julien de Tours, 11.)

326.

Saint Grégoire le Grand, pape. Pastoral, commençant par ces mots de la table des chapitres : « Incipiunt capitula libri Pastoralis. Ne venire imperiti ad magisterium audeant... » Suit le prologue : « Incipit liber regule pastoralis Gregorii pape ad Johannem archiepiscopum Ravenne. Pastoralis cure me pondera fugere... » Le Pastoral finit au soixante-cinquième chapitre : « LXV. Sed quia sepe dum predicatio... ut quia pondus proprium deprimit, tui me meriti manus levet. Explicit. » Suivent, au fol. 46, les dialogues de saint Grégoire, commençant par : « Incipit liber dialogi beati Gregorii pape urbis Rome. Quadam die dum nimis quorundam secularium... » et finissant par ces mots du cinquante-septième chapitre du quatrième livre : « Et enim quod etiam nunc usque testatur, dicens... » Le reste manque.

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur et ornées, a été mutilé aux fol. 1, 53, 81 et 82.

Vélin. Moy. Fin du XIIe siècle.—(Marmoutier, 129.)

327.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Saint Grégoire le Grand, pape. Pastoral, commençant par ces mots de la fin du dix-septième chapitre, correspondant à la fin du chapitre six de la deuxième partie, selon l'édition des Bénédictins : « ... Fracturam vero ligamen astringit, cum culpam disciplina deprimit... » Les neuf premiers feuillets manquent. Le Pastoral finit par ces mots du dernier chapitre : « ... quia cum respectum mens superni rectoris deserit... » Le reste manque.

Fol. 37. Dialogues de saint Grégoire, commençant par ces mots de l'introduction : « ... ipsa jam carnis claustra contemplatione transibat... » Le commencement manque, il a été coupé avec la miniature renfermée dans la lettre initiale. Les dialogues finissent par ces mots du soixantième chapitre du quatrième et dernier livre : « ... si ante mortem Deo hostia ipsi fuerimus. Explicit liber quartus Dialogorum Gregorii. Deo gracias. Amen. »

2° Fol. 101. Pierre, archidiacre de Londres. Ouvrage intitulé : *Remediarium conversorum*, commençant par cette rubrique : « Prologus in librum sequentem qui Remediarium conversorum nuncupatur. » La lettre ornée qui était au commencement ayant été enlevée, nous donnerons les premiers mots du prologue d'après un exemplaire du même ouvrage, qui est à la Bibliothèque Impériale, n° 3227 du fonds latin : « Reverendo patri Ricardo ecclesie Londoniensis episcopo tercio, suus Petrus archidiaconus ejusdem ecclesie, sic currere per temporalia ut bravium apprehendat eternum. De beata mentis solitudine necnon et evangelice paupertatis beatitudine tua me frequenter commonuit exhortatio... » Croyant cet ouvrage inédit, nous citerons quelques passages du prologue : « ... ad remedium igitur infirmitatis mee, sanctorum patrum scripta percurrens, tandem in beati Gregorii libris moralibus anchoram defixi... Hoc ergo igitur opusculum in duas partes distinxi, quarum utraque sex libellis consummatur : in quarum prima de reproborum tam incentivis quam iniquitatibus et easdem iniquitates consequentibus calamitatibus disseritur. Secunda vero parte de iniciis justicie sanctorum, de statu eorumdem et felici consummacione tractatur. Pars itaque prima sex libris distinguitur, quorum primus de suggestionibus diaboli, secundus de peccato, tercius de viciis, quartus de divitibus, quintus de reprobis, sextus de pena reproborum inscribitur... Secunda vero pars sex similiter libris consummatur, quorum primus de gratia Dei, se-

cundus de penitencia, tertius de IIII virtutibus, quartus de prelatis, quintus de justis, sextus de gloria justorum intitulatur... Exoratum igitur esse velim quemlibet hujus libelli lectorum, si tamen forte lectorem invenerit, ut, caritatis affectu et pietatis intuitu, dicat : *Anima Petri requiescat in pace...* »

Fol. 102 v°. Premier chapitre du premier livre, commençant par : « Incipit Remediarium conversorum. Ipsa conditionis humane qualitas indicat... » Le ms. finit par ces mots du dixième chapitre du livre sixième de la seconde partie : « Cap. X. De carnis glorificatione et dignitatum discrecione in eterna beatitudine... et honor et imperium per eterna secula seculorum. Amen. » Suit une table des chapitres des dix livres de la première et de la seconde partie de l'ouvrage.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées, contenait plusieurs miniatures dont il ne reste plus que les suivantes :

Fol. 49. Deuxième livre des dialogues : « Fuit vir vite venerabilis... » L'F du mot *Fuit* contient une miniature représentant saint Grégoire et son interlocuteur.

Fol. 81. Quatrième livre : « Incipit quartus. Postquam de paradisi gaudiis... » Le P du mot *Postquam* renferme une miniature représentant un personnage assis et lisant dans un livre posé sur un pupitre. On remarque la trace de miniatures enlevées aux fol. 37, 62 et 101. Sauf ces mutilations et sauf l'enlèvement de neuf feuillets au commencement du ms., le volume est d'une conservation satisfaisante. L'écriture est très-lisible. Sur la première garde du ms., Dom Martène a écrit cette note : « S. Gregorii pape Pastorale et Dialogi. Remediarium conversorum, autore Petro archid. London. »

Solide reliure du XVII[e] siècle, exactement semblable à celles que nous avons signalées aux n[os] 90, 252, 296 et 308 de notre catalogue.

Vélin. Moy. Commencement du XIII[e] siècle. — (Marmoutier, 133.)

328.

Saint Grégoire le Grand, pape. Pastoral, commençant par une table des chapitres, dont les premiers mots sont : « Ne venire imperiti ad magisterium audeant... » et les derniers : « ... vel predicatio extollat. Expliciunt capitula. » Suit la dédicace à l'archevêque de Ravenne : « Incipit liber regule pastoralis Gregorii pape ad Johannem archiepiscopum Ravenne. Pastoralis cure me pondera fugere... » Le Pastoral finit par ces mots de la quatrième partie : « ... ut quia pondus proprium deprimit, tui me meriti manus levet. » Les trois derniers feuillets de notre ms. contiennent une lettre de Licinianus à saint Grégoire, commençant par : « Domino beatissimo pape Gregorio, Licinianus episcopus. Librum regularum a sanctitate tua editum... » et finissant par : « ... sancta Trinitas Deus conservare dignetur, sicut optamus, beatissime papa. » Enfin le ms. se termine par le dernier chapitre cité plus haut avec cette rubrique : « Peractis omnibus predicator qualiter ad semetipsum redeat ne hunc vel vita vel predicatio extollat. — Igitur in partibus Galliarum... » finissant par : « ... cum laudibus et canticis spiritualibus perduxisse. Amen. »

Ce volume, bien conservé, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges dont quelques-unes sont ornées à la manière italienne, a appartenu à Guillaume de Boisratier, archevêque de Bourges, de 1409 à 1421, ainsi que le ms. n° 295. Nous lisons la note suivante sur la première garde du ms. : « Pastorale beati Gregorii pape, de libris domini Guillermi Boisratier, Bituricensis archiepiscopi. » Et cette autre note, au bas du quatrième feuillet : « Iste liber est cartusie Mortui Maris, diocesis Lemovicensis. »

Vélin. Moy. Commencement du XV[e] siècle. — (Saint-Gatien, 147.)

329.

Remarques sur les livres des Morales de saint Grégoire le Grand, commençant par : « La mé-

thode de ces remarques se réduit à trois chefs principaux : à la discipline, à la morale et aux dogmes... » et finissant par : « Toute la suite de cette épilogue est de ce mesme caractère et nous fait voir un rare exemple de modestie, d'humilité et de crainte dans un prélat si saint et si éclairé. Fin des remarques sur le trente-cinquième et dernier livre des Morales de saint Grégoire. »

Ce volume se termine, fol. 368, par des remarques sur le Pastoral de saint Grégoire, commençant par : « Il suffit pour la recommandation de ce livre et pour montrer de quelle utilité et nécessité il est aux ecclésiastiques... » et finissant par : « ... l'humilité qui est la gardienne de toutes les vertus. Fin du Pastoral de saint Grégoire. »

Sur le premier feuillet on voit ces notes : « Excerpta sub Patre Thomassino. Ex libris Oratorii Turonensis. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Oratoire de Tours.)

330.

Volume contenant :

1° Fol. 3. SAINT ISIDORE DE SÉVILLE. Commentaire sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, Ruth et les Rois, commençant par ces mots de la préface : « Incipit prefatio sancti Ysidori episcopi Spalensis. Historia sacre legis... » et finissant par ces mots du vingtième chapitre du Commentaire sur le premier livre des Rois : « Cum eo tempore quo aliquid tale aliquis vidit ignoraret hoc... » Le reste manque. Les deux premiers feuillets du ms. sont tirés d'un ancien rituel du XIe siècle.

2° Fol. 67. Règle de saint Benoît, en latin et en français. La partie latine commence par : « Incipit admonicio beati Benedicti ad monachos. Ausculta, o fili, precepta magistri, et inclina aurem cordis tui, et admonicionem pii patris libenter excipe et efficaciter comple, ut ad eum per obediencie laborem redeas a quo per inobediencie desidiam recesseras. Ad te ergo nunc meus sermo dirigitur, quisquis abrenuncias propriis voluntatibus, Domino Christo vero regi militaturus... » La partie française commence par : « Filz escoute les comandemens de ton mestre, et si encline l'oraille de ton cuer, et recef volentiers l'amonestement de ton debonnaire père, et parfez le aemplis, que reviengcs à celui par le labour de obedience dont tu te desevras par paresce de inobedience. A toy di ge donc quicunques veulz guerpir ta propre volenté... » La partie latine finit par : « De ordinando abbate. Amen dico vobis, ait : super omnia bona sua constituet. » Et la partie française : « De ordrener l'abbé... Je le establirai sur touz mes biens. » Le reste manque.

3° Fol. 120. Rituel à l'usage de l'église de Saint-Eloy de Noyon, commençant par : « ... benedicere dignare, cui in tuo sancto nomine habitum sacre religionis imponimus. » Le commencement manque. Derniers mots : « De virginibus Benedicate vobis Dominus qui beate virgini... » Le reste est illisible, les lettres étant effacées par le temps et un fréquent usage. Dans les litanies des agonisants, fol. 136, on évoque les saints que l'abbaye de Noyon reconnait pour patrons, savoir : saint Eloy (deux fois), saint Étienne, saint Loup, saint Eunuce, vingtième évêque de Noyon, saint Médard, saint Achaire, tous deux évêques de Noyon. « Sancte Eligi II, sancte Stephane, sancte Lupe, sancte Eunuci, sancte Medarde, sancte Achari, orate pro nobis. » (Voyez *Gallia Christiana*, T. IX, col. 1055.)

Ce ms. est écrit par différentes mains et à différentes époques : les fol. 3-66 sont du XIIe siècle ; les fol. 67-118 sont de la fin du XIVe siècle ; les fol. 119-207 sont du XIIIe siècle. La conservation du volume laisse beaucoup à désirer ; des feuillets ont été enlevés entre les fol. 66 et 67 actuels ; entre les fol. 118 et 119 ; le fol. 119 est aux trois quarts déchiré ; les quatre derniers feuillets sont très-usés. Les titres sont rouges et les initiales ornées ; nous signalerons le V du fol. 167 : « Vere dignum et justum est... » Cette lettre, sur fond d'or et d'azur, est ornée avec une perfection peu com-

mune. Sur la première garde du ms. Dom Martène a écrit cette note : « Sanctus Isidorus in Genesim, Exodum, Leviticum, librum Numeri, Deuteronomium, Josue, Judicum, Ruth et Regum I. Regula sancti Benedicti latine et gallice. Antiquum rituale ad usum monasterii Sancti Eligii Novioniensis scriptum. »

Vélin. Pet. XIIe, XIIIe et XIVe siècles. — (Marmoutier, 72.)

331.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT ISIDORE, évêque de Séville. Livres des Synonymes, commençant par : « Incipit libellus Synonime Ysidori episcopi. Venit nuper ad manus meas quedam sedula quam synonima dicunt... Incipit liber soliloquiorum sancti Ysidori. Anima mea in angustia est. Spiritus meus estuat... » et finissant par ces mots du second et dernier livre : « Tu mihi supra vitam meam places. »

2° Fol. 23. BÈDE le Vénérable. Fleurs du traité intitulé : Scintillæ, commençant par : « Flores florum libri Scintillarum. De caritate. Dominus dicit : majorem caritatem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis... » finissant par : « De paupertate. Paupertas est donum caritatis... fructus oris ignorantis institutio. »

3° Fol. 54. Traité intitulé : « Duodecim proprietates conditionis humane.

Nascens.—Rudis ut est moris terra flens intro laboris.

. . . .

finissant par : « ... Ruina de peccato in peccatum ut fiat pestis lingua. »

4° Fol. 60. Traité de la confession : « De confessione. Confessio est salus animarum... » finissant par : « ... Salvator mundi qui vivis et regnas Deus per omnia secula seculorum. Amen. Explicit confessio. » Le ms. se termine par une paraphrase sur l'Oraison dominicale : « Pater noster qui es in celis. Hic petimus esse filii Dei... »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Marmoutier, 16.)

332.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT ISIDORE, évêque de Séville. Livre des Sentences, quelquefois appelé *de Summo bono*, commençant par : « Incipit liber sententiarum sancti Ysidori episcopi. Incipiunt capitula primi libri. Quod Deus summus et incommutabilis sit... summum bonum Deus est, quia incommutabilis est, et corrumpi omnino non potest... » finissant par : « ... non quos celestis aula letificandos includit. Explicit liber sancti Ysidori episcopi dictus de Summo bono. »

2° Fol. 63. Lettre du pape Pie II (Æneas Sylvius Piccolomini) à Mahomet II, empereur des Turcs, commençant par : « Pius episcopus servus servorum Dei, illustri Mahometi principi Turchorum. Timorem divini nominis et amorem scripturi ad te aliqua pro tua salute... » finissant par : « ... tua gloria et tu more hominum redactus in cinere totus moriere. Christus regnat in eternum, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. Laus Deo finis est. »

3° Fol. 95 v°. Discours des ambassadeurs vénitiens à Sixte IV, prononcé à Rome en décembre 1471, commençant par : « Oratio Venetorum ad papam Sixtum. Si unquam antea, sanctissime et beatissime pater, divine prudencie lumen humanis laboribus... » et finissant par : « Sed presenti animo constantique fide semper erunt re atque opere quam verbo et oracione veriores. Acta Rome, iiij nonas decembris, millesimo CCCC° LXXj, sedente Sixto quarto in consistorio publico. »

Ce volume, écrit à longues lignes sans aucun ornement, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en peau.

Papier. Pet. XVe siècle. — (N° 41 ancien.)

333.

Volume contenant :

1° Fol. 1 v°. Commentaire sur le prophète Isaïe, commençant au premier verset du premier chapitre d'Isaïe, par ces mots : « Visio Isaie prophete, etc. Congrue videntis doctrina visio... » Le recto de ce même feuillet contient un prologue dont voici les premiers mots : « Quoniam inter omnes divinas scripturas que, celesti revelante oraculo, ad salutem humanam... » et les derniers : « Jam itaque non nostra ulterius longa prefacione verba ingeramus, sed Domini potius per sanctum prophetam dicta audiamus. » Le commentaire s'arrête au vingt-troisième verset du vingt-neuvième chapitre d'Isaïe, par ces mots : « Cum viderit filios suos, opera manuum mearum, in medio sui sanctificantes nomen meum quod tanta in primo adventu pertinacie obstinacione extinguere conatus est. Et hec de septimo libro. »

2° Fol. 253. SAINT ISIDORE, évêque de Séville. Synonymes, commençant par : « In nomine Domini nostri Ihesu Christi, incipit prologus super synonyma sancti Ysidori archiepiscopi Hispaliensis. Non subsequenti hoc libro qui nuncupatur Synonyma... » Suit seulement un feuillet du premier livre des Synonymes, commençant par : « Anima mea in angustiis est... » Le ms. finit par onze feuillets blancs, que le copiste avait sans doute intention de remplir.

Ce volume, écrit à longues lignes, est piqué des vers au commencement et à la fin ; la couverture est en bois. Sur la dernière garde on voit deux notes ; la première nous indique le prix du volume : « Apprecié XL sous. » et la seconde le nom du possesseur, qui est le même que celui dont nous avons parlé au n° 301 : « Pertinet magistro Thome de Gersonno. »

Papier. Moy. XV° siècle. — (Saint-Martin, 129.)

334.

Volume renfermant :

1° Fol. 1. Fin du Traité de Bède sur les temps. Le commencement de ce Traité manque, les trois premiers cahiers de notre manuscrit, composés chacun de huit feuillets, ayant été arrachés. Les premiers mots conservés sont : « Jovianus mensibus VIII, synodus Antiochiæ a Melitio et suis facta... » comme dans l'édition des Œuvres de Bède, publiée à Cologne en 1612, T. II, p. 113. Le Traité finit au fol. 8 v°, par les mots : « ... post temporales cœlestium accionum sudores, æternam cuncti cœlestium premiorum mereamur accipere palmam. Explicit, Domino juvante, Bædæ presbiteri de temporibus liber. Amen. » Suivent des notes sur les patriarches de l'Ancien Testament.

2° Recueil d'opuscules sur l'époque de la Pâque, savoir :

Fol. 8 v°. « Incipit disputatio sancti Hieronimi de sollempnitatibus Paschæ, Pentecostes et Scenophegiæ et aliis legalibus. De sollempnitatibus et sabbatis et neomeniis que in lege a Domino precipiuntur observari... »

Fol. 10. « Epistola Pascasini episcopi ad beatissimum papam Leonem de ratione paschali. Domino vere sancto atque beatissimo ac apostolico mihique post Deum plurimum colendo pape Leoni, Paschasinus episcopus. Apostolatus vestri scripta diacono... » Bréquigny, qui a fait une étude approfondie de plusieurs des opuscules contenus dans notre ms., nous apprend que la lettre de Paschasinus a été souvent imprimée, notamment dans le recueil des lettres de saint Léon.

Fol. 10 v°. « De eadem ratione epistola Proterii, Alexandrini episcopi, ad beatissimum Leonem papam, Romanæ urbis episcopum. Domino meo dilectissimo fratri et sacerdoti Leoni, Proterius, in Domino salutem. Piissimus et fidelissimus imperator noster Marcianus litteris ad nos... » Bréquigny fait remarquer que le texte original de cette lettre était en grec et que

la version latine se trouve dans le recueil des lettres du pape Léon.

Fol. 12. « Cirilli epistola de Pascha. (Les mots *epistola de* sont écrits en notes tironiennes.) Dominis honorabilibus sanctis fratribus episcopis Aurelio et Valentino, set et omni sanctæ congregationi in Cartaginensi synodo congregate, v kalendas Decembris, Cyrillus salutans in Domino caritatem vestram. Scripta veneracionis vestræ multam habentia queremoniam... » C'est, suivant Bréquigny, la traduction de la lettre LXI de saint Cyrille.

Fol. 13. « Anatoli gr[ec]i. De ratione ordinationis temporum ac vicissitudinum mundi dicturi diversorum computariorum... » — « C'est, dit Bréquigny, le *Canon paschalis* de l'évêque de Laodicée, Anatolius, dont parle Fabricius. (*Bibliotheca græca*, T. II, p. 274.) Nous n'avons cet ouvrage qu'en latin, et il a été publié par Ægidius Bucherius à Anvers, in-folio, 1634, avec d'autres pièces sur la même matière. On croit cette version de Rufin. On trouve tout de suite quelques témoignages d'Eusèbe et de saint Jérôme (fol. 16) sur Anatolius. Je ne sais si ce qui suit, sans titre, est encore d'Anatolius: « Oportuno tempore Dominus Jhesus beatissimam festivitatem Paschæ... » Ce morceau finit par ces mots : « ... propter quem fecerat mundum. » (Fol. 16 v°.)

Fol. 16 v°. « Disputatio Maurini Alexandrini episcopi de ratione paschali. Eo quod senserunt alii diverse de [e]o quod scriptum est : Post biduum Pascha fiet... » Voici ce que Bréquigny fait observer sur cet opuscule : « Je ne trouve point d'évêque d'Alexandrie de ce nom dans le catalogue qu'en a donné Fabricius. » (*Bibliotheca græca*, T. VIII, p. 594.) Cet écrit paraît finir par ces mots : « ... stabilitum regnum Dei. » (Fol. 17.) Car je crois que ce qui suit est une observation du compilateur : « Post hæc omnia breviter dicam quod numquam factum est... » (Fol. 17.)

Fol. 17. « Epistola Philippi de Pascha. Post resurrectionem vel ascensionem Domini salvatoris apostoli quomodo Paschæ deberent observari... » Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire encore ici les remarques de Bréquigny : « C'est la lettre que Bucherius a publiée à la page 469 de son livre *De doctrina temporum*, et dont parle Fabricius (*Bibliotheca infimæ latinitatis*, à l'article *Philippus episcopus*); la même aussi qu'on trouve dans le T. II des Œuvres de Bède, p. 232, sous le titre : *De ordinatione feriarum paschalium per Theophilum episcopum Cæsariensem ac reliquorum episcoporum synodum.* Cave en parle, p. 52, en remarquant que Bucherius donne cette épître à un Philippe, y ayant d'autres manuscrits qui la mettent sous le nom de Théophile. Notre ms. porte bien positivement : EPL. PHILIPPI DE PASCHA. Il est aisé de se convaincre par la lecture de cette lettre qu'elle n'est pas de Théophile, évêque de Césarée. C'est un écrit dans lequel, pour fixer le temps de la Pâque, on rapporte ce qui fut décidé à ce sujet dans le concile qu'assembla pour cela Théophile, évêque de Césarée, par ordre du pape Victor. Cette lettre n'est pas entière dans notre manuscrit ; il n'y en a qu'environ la moitié. La phrase qui la termine n'est pas même finie, quoique dans le ms. il n'y ait pas de trace d'omission. Les derniers mots sont : « ... quia facit Deus lucem et vocavit Deus. »

Fol. 17 v°. Fragments paraissant appartenir ou se rattacher au Canon de Victorius, et dans lesquels il faut distinguer : 1° Notes sur Victorius et sur quelques points de comput : « Victorius in quo ordine scriptorum... ; — Sulpicius : Christus natus est Sabino et Rufino consulibus VIII kalendas Januarii... ; — Victor natione Aquitanicus, calculator scripturarum invitatus a sancto Hilaro... » — 2° Lettre du pape Hilaire à Victorius : « In nomine divino Dei summi. Dilectissimo honorabili sancto fratri Victorio, Hilarus episcopus urbis Romæ. Cum pleraque de ratione paschali... » — 3° Lettre de Victorius au pape Hilaire : « Domino vere sancto et venerabili in Christo papæ Hilaro, urbis Romæ episcopo, Victorius. Utinam preceptis tuis, sanctæ (*sic*) papa Hilare, tam affectu valeam parere quam voto... » — 4° Préface : « Incipit præfatio pas-

chalis festi. Paschalis igitur festi cursum tuis potius orationibus... » Cette préface finit au fol. 20, par les mots : « Quod aliquoties observatum est repperire non posse. Explicit prologus. » Suivent les mots : « Incipit ciclus sequitur que..., » pour annoncer un opuscule qui n'a point été transcrit.

3° Compilation de comput formée dans les écoles carlovingiennes, à la fin du VIIIe siècle et au commencement du IXe siècle, d'après différents auteurs et sur un plan dépourvu d'uniformité. Cette compilation débute, au fol. 20, par une préface ou table des matières, dont voici les premiers mots : « De numero igitur, fratres dilectissimi, Deo adjuvante, dicturi, secundum modulum ingenioli nostri, sed tamen ex auctoritate majorum collecta, primum nobis interrogandum est unde primum hæc ars quæ numerus vel conpositus dicitur initiavit... » — Commencement de la compilation, au fol. 21 : « Incipiunt sententie sancti Augustini et Ysidori in laudem compoti. Augustinus dixit de quattuor divisionibus scripturæ... » La première partie de cet ouvrage est sous la forme d'un dialogue, et les deux interlocuteurs y sont désignés par un Delta et par un Mu, particularité qui s'accorde bien avec ce que nous savons des usages de l'école du Palais sous Charlemagne. Voici le commencement du dialogue entre le Disciple et le Maître. « D. Hæc ergo ratio numerorum unde primum processit scire nos debemus. — M. A Deo scilicet, quia omnis sapientia et scientia a Domino Deo est... » Arrivé au bas du fol. 24 v°, le lecteur qui voudra voir la suite du dialogue devra se reporter aux fol. 46-49, puis du fol. 49 revenir au fol. 25. La partie qui affecte la forme de dialogue s'arrête au fol. 26. La seconde partie de la compilation est incomplète, trois feuillets de notre ms. ayant été coupés entre les feuillets qui sont aujourd'hui cotés 30 et 31. — Le chapitre intitulé : « Incipit calculatio quomodo repperiri possit quota feria singulis annis XIIII luna paschalis occurrat » (fol. 31), doit avoir été rédigé en 776, puisqu'on lit au fol. 31 v°, col. 1 : « Ut te exemplis ad inveniendam instruam feriam qua XIIII luna occurrat, ut puta anno presenti dominicæ incarnationis DCCLXXVI, sume epactas anni hujus... » D'un autre côté, un chapitre postérieur paraît dater de l'année 819 : « A nativitate autem usque ad presens tempus secundum computaciones et ciclos et argumenta antiquorum patrum conputantur anni DCCCXVIIII, qui simul collecti ab initio mundi usque in presentem annum fiunt VI. M. XVII... » (Fol. 37.) — Dans cette compilation sont insérés, entre autres morceaux : « Epistola pape Leonis ad Matutinum imperatorem per Darianum » (fol. 38); « Prologus Theophili, Alexandrini episcopi, ad Teodosium imperatorem de sancto Paschate... » (fol. 39); « Prologus sancti Cirilli » (fol. 40); « Incipit anni ordo apud Ægyptios primum inunguentus, ut refert Macrobius Theothisius » (fol. 41 v°). Les derniers mots de la compilation, telle que nous l'avons aujourd'hui dans notre ms., se trouvent au bas du fol. 45 v° : « Hi enim Junii et Septembris et Novembris, et conputata ratione ab eis. » Nous avons prévenu que ce qui remplit les fol. 46-49 doit s'intercaler entre les fol. 24 et 25.

Il doit manquer un certain nombre de feuillets à la fin du ms. En effet, Bréquigny, après avoir analysé les traités de comput, ajoute : « Enfin, le même ms. contient un traité de Boèce sur l'arithmétique et des ouvrages astronomiques. A la fin, il y a les figures des signes et des pages déchirées; il paraît qu'il y en a encore quatre ou cinq à la fin. La dernière figure qui termine la dernière page est celle du navire Argo. » — De son côté, l'auteur du catalogue publié par Montfaucon (*Bibliotheca bibliothecarum*, T. II, p. 1336) s'exprime en ces termes : « Venerabilis Bedæ de naturis rerum, de sex ætatibus. Item collectio epistolarum et tractatuum de Paschate celebrando, sanctorum Hieronymi, Cyrilli Alexandrini, Proterii Alexandrini, Anatolii, Philippi, annorum 800. Item tractatus de ponderibus, incerto autore. Item Boetius de arithmetica et musica. Annorum 800. »

L'écriture, disposée sur deux colonnes et dépourvue de toute espèce d'ornement, paraît

être de la première moitié du IXe siècle. On remarque, dans les titres et dans les observations marginales, un assez grand nombre de notes tironiennes.

De ce ms. 334 paraît dériver le ms. latin 16361 de la Bibliothèque Impériale, qui contient absolument les mêmes traités, et qui date du XIIe siècle.

Vélin. Moy. IXe siècle. — (Saint-Martin, 42.)

335.

Bède le Vénérable. Traité intitulé : *De Tabernaculo,* commençant par une table des chapitres : « Incipiunt capitula libri primi de Tabernaculo Moyses in montem Dei... Incipit ipse liber expositionis Tabernaculi et vasorum ejus... Locuturi, juvante Domino, de figura Tabernaculi... » et finissant par ces mots du quatorzième chapitre du troisième et dernier livre : « ... quia isti sunt semen cui benedixit Dominus. Amen. Explicit liber III expositionis Bæda (*sic*) presbiteri de Tabernaculo. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est très-fatigué; les onze derniers feuillets ont les marges extérieures rongées; une partie du texte est même attaquée.

Vélin. Pet. XIe siècle. — (Saint-Martin, 93.)

336.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Bède le Vénérable. Homélies, divisées en deux livres; le premier contient vingt-cinq homélies, et commence par une table des chapitres : « Incipiunt capitula omeliarum venerabilis Bede viginti quinque. » Suivent les homélies : « Incipiunt omelie de Evangeliis, auctore Beda. Dominica prima in adventu Domini... » Le second livre contient aussi vingt-cinq homélies, et finit par ces mots de l'homélie sur l'évangile selon saint Luc : « ... perpetue pacis promisit Ihesus Xristus Deus et Dominus noster, qui vivit et regnat cum patre in unitate Spiritus sancti, per omnia secula seculorum. Amen. Explicit liber secundus. »

2° Fol. 152. Saint Jean Chrysostome. Homélie sur l'évangile de saint Matthieu, commençant par : « Omelia beati Joannis episcopi. Puto res ipsa exigit ut queramus... » finissant par : « ... et preciosi sui sanguinis effusione salvavit, qui cum Deo patre et Spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

3° Fol. 155 v°. Origène. Trois homélies, dont la première commence sur l'évangile selon saint Luc, par ces mots : « Omelia Origenis. Congregemus in unum eaque in ortu Ihesu dicta scriptaque... » et la troisième finit par ces mots de l'homélie sur l'évangile selon saint Matthieu : « ... et omnem creaturam jussione inclinat ubi vult Ihesus Xristus Dominus noster, qui cum Deo patre et Spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

4° Fol. 165. Saint Léon, pape. Homélie sur l'évangile selon saint Matthieu : « Omelia beati Leonis pape. Evangelica lectio dilectissimique... » finissant par : « ... ipsum audite, qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto in secula seculorum. Amen. »

5° Fol. 167. Bède le Vénérable. Homélie sur l'évangile selon saint Luc : « Omelia venerabilis Bede presbiteri. Demoniacus iste apud Matheum... » finissant par : « ... negare et blasphemare querebant. »

6° Fol. 170. Saint Anselme, évêque de Cantorbéry. Homélie sur l'évangile selon saint Luc, commençant par ces mots de la préface : « Incipit prefacio domni Anselmi Cantariensis episcopi. Intravit Ihesus in quoddam castellum... » et finissant par : « ... et nos participes simus... et precibus ejus, per Ihesum Xristum filium ejus, qui vivit et regnat cum Deo patre in unitate Spiritus sancti per omnia secula seculorum. Amen. »

7° Fol. 172. Lambert, moine de Saint-Pierre-de-Poutières, au diocèse de Langres. Lettre traitant de la quantité et de la prononciation de certains mots latins, commençant par : « Domno

abbati Alberico et fratribus qui secum sunt, frater Lambertus Sancti Petri Pultariensis salutem. Quod ad me misistis... Dicit enim Priscianus, quia, cum apud Grecos propositio composita est cum dictionibus quibusdam penultimam habentibus acutam, antepenultimam eam, idem talem, scilicet acutam, facit. Apud nos in uno, id est, in solo adverbio hoc solet facere, scilicet antepenultimam acuere, ut inde, deinde, intus, deintus, abintus, intro, deintro, longe, delonge, alonge, amodo, et cetera... » Cette curieuse lettre finit ainsi : « ... Valete, et nobis inter Scillam et Caribdim navigantibus, seu pro nimia tempestate vix remigare sustinentibus, orationis et consilii vestri manu subvenite, ne absorbeamur. » Cette lettre de Lambert a été publiée par Mabillon. (*Annales,* T. II, p. 744.)

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec un soin tout particulier, est parfaitement conservé. Au verso du premier feuillet le copiste a eu soin d'écrire en marge ce que contenait le ms. : « Sciendum quod in isto volumine, circa medium, sunt et alie Omelie ejusdem Bede XXV, de alia parte anni, et sic sunt Bede omelie numero quinquaginta. Item postille sunt septem alie, scilicet : Crisostomi una. Origenis tres. Leonis una. Bede una. Anselmi una de diversis evangeliis. » Sans parler de la lettre du moine Lambert sur la prosodie latine. Une autre note, plus récente, nous apprend que le précieux volume a été acheté par Yves Mesnager : « Hunc librum emi Turonis, anno Domini 1433°. Y. MESNAGER. »

Titres rouges et initiales de couleur avec ornements intérieurs; ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 154.)

337.

BÈDE le Vénérable. Étincelles ou lieux communs, commençant par un avis de saint Augustin sur les fruits qu'on retire de la lecture de l'Écriture sainte : « Incipit amonicio sancti Augustini per quam ostenditur quam bonum sit lectionem divinam legere... » finissant par : « Quod ipse prestare dignetur, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. » Suit un prologue précédant les titres des chapitres : « In nomine sancte et individue Trinitatis. Incipit liber scintillarum venerabilis Bede presbiteri diversarum scintillarum distinctus per LXXXI capitula hic assignata... » Et enfin le premier chapitre des Étincelles : « Incipit liber scintillarum de diversis voluminibus. Primum capitulum. De caritate. Dominus dicit in evangelio majorem hac caritatem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis... » Le ms. finit par ces mots du quatre-vingt-unième chapitre : « De divinis lectionibus. LXXXI capitulum... Sicut ex carnalibus escis alitur caro, ita ex divinis eloquiis interior homo nutritur et pascitur. Explicit liber scintillarum. Deo gratias.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées, est parfaitement conservé; il a dû être écrit en Italie, et il offre de nombreuses variantes, si l'on compare le texte avec celui de l'édition de Cologne de 1612.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Marmoutier, 83.)

338.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SAINT ANSELME, archevêque de Cantorbéry. Livre des Similitudes ou comparaisons, commençant par : « Anselmus de Similitudinibus. De gradibus anime. Anima igitur primo gradu corpus hoc terrenum atque mortale presentia unificat et colligit in unum... » Suit le premier chapitre des Similitudes, commençant par : « Incipit liber Cantuariensis archiepiscopi de Similitudinibus. Voluntas tripliciter intelligitur... » et finissant par ces mots du cent quatre-vingt-douzième chapitre : « De verbis defuncti. Verba defuncti Osberni monachi ad Anselmum... ne nobis noceant in quantum volunt : Explicit liber sancti Anselmi, Cantuarensis archiepiscopi, de Similitudinibus. »

2° Fol. 33. SAINT DENYS l'Aréopagite. Œuvres

complètes traduites par Jean Scot Érigène, précédées d'une préface d'Anastase, adressée à Charles le Chauve : « Prefatio Anastasii, apostolice sedis bibliothecarii, ad excellentissimum et christianissimum regum Carolum. Inter cetera studia que tam laudabilis actio... » Cette préface finit par : « ... Deus omnipotens gloriam tuam a terreno ad celeste transferat regnum. Explicit. Data decimo kalendas aprilis, indictione VIII. » Suit la dédicace d'Érigène (Jean Scot) à l'empereur Charles le Chauve, sur la traduction des œuvres de saint Denys l'Aréopagite, commençant par ces vers :

Hanc libam sacro Grecorum nectare factam,
Advena Johannes spondo meo Karolo.

et finissant par : « ... et ad eam creata sunt per excellentiam essentie recurrere. » Suit l'énumération des différents traités dont se compose l'œuvre d'Érigène : « In hoc libro Sancti Dyonisii areopagite continentur libri quatuor quos Johannes Errigena transtulit de greco in latinum, jubente ac postulante domino gloriosissimo rege Karolo Hludovici imperatoris filio. »

Fol. 36. Premier chapitre de la Hiérarchie céleste, commençant par : « Compresbitero Timotheo Dyonisius presbiter de celesti Ierarchia, capitulum primum. Quum omnis divina illuminatio secundum bonitatem varie... Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum est, descendens a patre hominum... » finissant au quinzième chapitre : « Que formative angelicarum virtutum ymagines... et super nos secretum silentio honorificantes. »

Fol. 48 v°. Traité de la Hiérarchie ecclésiastique, commençant par : « Dyonisii areopagite episcopi Athenarum ad Tymotheum episcopum Ephesi de Ecclesiastica Ierarchia. Cumpresbitero Tymotheo Dyonisius presbiter. Hec insunt in hoc de ecclesiastica Ierarchia totum capitula septem. » commençant par ces mots du premier chapitre : « Capitulum primum. Que sit ecclesiastice ierarchie traditio et que ejusdem speculatio. Quia quidem secundum nos... » et finissant au septième chapitre : « De perficiendis dormientibus... ego repositos in te divini ignis ascendens usque vapores. »

Fol. 65. Traité sur les Divins Noms, commençant par : « Dyonisii areopagite episcopi Athenarum ad Tymotheum episcopum Ephesi de divinis nominibus. Cumpresbitero Tymotheo Dyonisius presbiter. Hec autem in hoc insunt de Divinis nominibus totum capitula tresdecim. » Suivent ces mots du premier chapitre : « Que sit rationis interpretatio et que divinis nominibus traditio. Nunc autem o beate post theologicos characteres... » Le traité finit par ceux-ci du treizième chapitre : « De perfecto et uno... quoniam symbolicam theologiam duce Deo transcendemus. »

Fol. 90. Livre de la Théologie mystique, commençant par : « Hec capitula continet de Mystica Theologia sermo. » Suit le premier chapitre : « Primum capitulum. Trinitas super substantialis et super Deus et super optime Xristianorum inspector... » finissant au cinquième chapitre : « ... quia nichil intelligibilium intelligibiles per excellentiam causalis... Omnium simpliciter perfectione et summitas omnium. »

Fol. 92. Dix lettres, dont voici les titres : « Dyonisii areopagite episcopi Athenarum epistole diverse : I. Gaio monacho.—II. Idem.—III. Idem. — IV. Idem. — V. Derotheo (*sic*) ministro. — VI. Sosipatro sacerdoti. — VII. Policarpo summo sacerdoti. — VIII. Demofilo monacho de propria mansuetudine et bonitate. — IX. Tyto summo sacerdoti interroganti per epistolam que sapientie domus quis crater et qui cibi ejus et qui potus. — X. Johanni theologo et apostolo et evangeliste circumcluso juxta Pathmon insulam. » Ces lettres présentent de nombreuses variantes avec celles des différents imprimés que nous avons sous les yeux ; la première commence ainsi : « Gaio monacho. Tenebre quidem obscure fiunt lumini et magis multo lumine. Ignorantiam occultant scientie... » La dixième finit ainsi : « Johanni theologo apostolo... et dicens : quia et ab ea que in Pathmo est custodia dimitteris et in Asiacam terram reverteris et operaberis ibi optimi Dei imitationes et hiis qui tecum sunt

trades. » A la fin des ouvrages de saint Denis, le scribe a ajouté une note sur différents témoignages relatifs à cet auteur. Elle commence par ces mots : « Hujus historie meminit Iosebius Pamphili et Johannes episcopus... » Vient ensuite la rubrique finale : « Finitus est cum Deo liber Dyonisii areopagite de ecclesiastica ierarchia, » qui n'est pas exacte, puisque le traité sur la hiérarchie ecclésiastique n'est que la seconde partie des œuvres de saint Denis, et que dans notre ms. ce traité est suivi du traité des Noms Divins et du traité sur la Théologie mystique.

3° Fol. 100. Commentaire sur Ézéchiel, commençant par : « Vidi et audivi vocem unius aquile... vocem aquile. Actor hujus libri designatur seu Ezechiel. Aquila enim... » le commentaire s'arrête à ces mots du commentaire sur le vingt-deuxième verset du quarante-sixième chapitre : « Mensure unius quatuor erant. In mensura una que quatuor angulos majoris atrii possidebat quatuor mundi plagas significat quod in sudore vultus nostri comedamus panem nostrum. Et omnis labor noster ventri sunt eonque... » Le reste manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est d'une conservation parfaite. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 118.)

339.

Volume contenant deux mss. Le premier comprend :

1° Méditations de saint Anselme, commençant par : « Incipiunt meditationes beati Anselmi. Oraciones sive meditaciones que subscripte sunt, quoniam ad excitandam legentium mentem..., » et finissant par : « ... misericordie tue, quoniam bonus es, quoniam in eternum misericordia tua, qui es benedictus in secula. Amen. Explicit liber meditationum beati Anselmi, archiepiscopi Cantuariensis, scripte Parisius, per Nycolaum bavarum de Wazz[en]burga, et finite anno incarnationis dominice M° CCC° LXXV, in die sancte Gerdrudis, ea die qua idem Nycolaus in subdyaconem, quatuor temporum die sabbati, Parisius extitit in XL^{ma} ordinatus. »

2° Fol. 16 v°. Choix de prières, principalement à l'usage des prêtres; la première de ces prières commence ainsi : « Cum sacerdos multum timet ne officium altaris quod gerit plus ei noceat quam proficiat et quod consilium inde capiat. Anselmi oratio. Dulcissime et benignissime Domine Ihesu Christe... » Au bas du fol. 17, le copiste a inscrit la date 1387, qui désigne probablement l'époque à laquelle a été transcrit ce morceau.

3° Fol. 23 v°. Fragment sur l'Eucharistie, commençant par ces mots : « De sacramento eukaristie hoc est tenendum quod in hoc sacramento verum corpus Christi... »

4° Fol. 25 v°. Extraits divers, dont les différentes parties sont intitulées : « Oratio apologetica id est excusatoria sancti Ambrosii episcopi. —Lamentatio Ambrosii super violata et violatore. — In epistola Euticiani pape. — In epistola Eusebii pape. — In epistola Melchiadis pape. — In edicto domini Constantini. »

5° Fol. 27 v°. Prière en français, intitulée : « Oratio quam feci pro filiola mea Yzabella moniali, » et commençant par : « O très doulz et très debonnaire sire Ihesu Crist, souvrain filz du souvrain Père qui aveques lui et le saint Esperit as toutes choses créés... » C'est la prière qui se trouve ordinairement à la fin du traité de la Virginité, composé par Georges d'Esclavonie, pour sa filleule Ysabeau de Villeblanche, religieuse au couvent de Beaumont-lez-Tours.

6° Fol. 28. Autre prière en français, sans titre, commençant par : « Douce dame sainte Marie, mère de Dieu, très plaine de pitié, fille au souvrain roy... »

7° Fol. 29. Prière en français, intitulée : « L'oroison pour mettre le voil sus la teste à chascun jour, » et commençant par : « Sire, mon Dieu et mon createur, qui es le tres loyaul prometteur des biens perdurables... » Cette prière, comme celle du fol. 27 v°, se trouve à la fin du traité de la Virginité.

8° Fol. 29. Extrait de saint Augustin, com-

mençant ainsi : « Augustinus de dignitate sacerdotum hec inquit : O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus Dei filius... »

9° Fol. 30. Choix de prières à l'usage des prêtres, commençant par : « Oratio sacerdotis ante misse celebrationem. Deus qui non mortem sed penitentiam... » Ce petit recueil se termine au haut du fol. 34 v°. Le reste de la page a été rempli par trois prières, écrites en caractères plus cursifs que le reste du recueil; en regard de la deuxième de ces prières, l'écrivain a mis dans la marge le titre : « Oratio Bede. »

10° Fol. 35. Le Miroir du pécheur, commençant par : « Incipit Speculum peccatoris. Quoniam, carissimi, in via hujus vite fugientes... » La fin de ce traité manque; les derniers mots qu'on lit au bas du fol. 37 v° sont : « ... quoniam qui non suscipit modo tempus penitentie post mortem non inveniet locum indulgentie. Quapropter. »

Ici s'arrête la première partie du volume. Plusieurs des pièces qu'elle renferme ont dû être écrites par Georges d'Esclavonie, chanoine de Tours, dont nous avons déjà eu l'occasion de nous occuper (Voir n°s 39, 79 et 95), et auquel nous croyons pouvoir attribuer la signature G. DE RAYN, qu'on lit au milieu du fol. 16 v°.

11° Fol. 38. Vie de saint Marcouf, commençant par : « Incipit prologus in vita beati Marculfi, confessoris Christi atque abbatis. Sanctorum vitam eorumque constanciam in bonorum actuum proposito... » finissant par : « ... referens manipulos suos cum exultatione ad Dominum Deum nostrum Jhesum Christum qui ab initio nunc et semper regnat cum Patre et Spiritu sancto unus Deus per infinita seculorum secula. Amen. Explicit vita beati Marculfi confessoris Christi atque abbatis. » — C'est la vie que les Bollandistes ont publiée dans le T. I de mai, p. 71-74.

12° Fol. 50. Sermon sur quelques miracles de saint Marcouf, commençant par : « Sermo in natali sancti Marculfi de lucerna in ecclesia ejus divinitus accensa, in relatione beati Marculfi. Venerandi patres ac dilecti fratres quos in domo sua... » finissant par : « ... adherere mereamur qui vivit et regnat trinus et unus Deus. » Publié par Mabillon, *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti,* sæc. IV, part. II, p. 517-519.

13° Fol. 54. Miracles de saint Marcouf, commençant par : « Incipiunt miracula sancti Marculfi confessoris modernis temporibus facta. Sicut aqua frigida anime sitienti... » finissant par : « ... probabiliter computata inventa sunt plus quam ducenta. » Publié par Mabillon, *Acta,* sæc. IV, part. II, p. 519-526.

Ces deux mss., reliés en un seul volume, sont écrits à longues lignes, avec titres et initiales rouges. Bonne conservation.

Premier ms., fol. 1-37 : Papier, Pet. Fin du XIVe et probablement commencement du XVe siècle. — (Saint-Gatien, 441.) = Second ms., fol. 38-68 : Vélin. Pet., XIVe siècle. — (Saint-Martin, 168.)

340.

Volume contenant :

Fol. 1. SAINT ANSELME, archevêque de Cantorbéry. Prières commençant par ces mots de l'oraison septième adressée à Dieu : « Deus piissime, Deus clemens et misericors, propiciare peccatis nostris... » Suit une prière à saint Martin : « Ad sanctum Martinum. Sancte et gloriose confessor Xristi, Martine potens et magne Dei amice... » A Marie Madeleine : « Ad Mariam Magdalenam... Sancta Maria Magdalena, que fonte lacrimarum... » A saint André : « Ad sanctum Andream. Sancte et pie Andrea ad pietatis tue januam sedet et clamat mendicans anima mea. »

Fol. 5. Méditations, commençant par : « Incipiunt meditationes beati Anselmi. Orationes sive meditationes que subscripte sunt quoniam ad excitandam legentis mentem ad Dei amorem... » finissant par : « ... qui es benedictus in secula amen. Explicit liber meditationum beati Anselmi, archiepiscopi Cantuariensis. Deo gratias. »

2° Fol. 35. SAINT BERNARD. Méditation sur le *Salve Regina,* commençant par : « Incipit meditatio sancti Bernardi super *Salve Regina*... Ad

salutandam virginem, primo debes ejus magnitudinem considerare... » finissant par : « Explicit meditatio super illam orationem beati Bernardi, *Salve Regina*, per modum cujusdam orationis devotissime decenter ornata. Deo gracias. »

3° Fol. 40. SAINT AMBROISE. Traité ayant pour titre : « Lamentatio Ambrosis super violata et violatore. Quis consoletur te, virgo filie Syon, que magna facta est sicut mare contritio tua. »

Les six derniers feuillets du ms. contiennent des morceaux ayant pour titres les rubriques suivantes : « Ad insinuandam intentionis hominis custodiam talem, Dominus Ihesus ait similitudines. Hoc autem scitote quoniam si sciret pater familias qua hora fur venturus esset, vigilaret utique et non sineret perfodi domum suam. »

Enfin le ms. finit par : « Oraison de nostre Dame. Singularis meriti sola sine exemplo mater et virgo... » dont les derniers mots sont : « ... qui me redemit et lavit sanguine suo Xristus Ihesus Dominus noster qui cum patre... »

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres rouges et initiales ornées, a été coupé avec un instrument tranchant aux fol. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 35, 36 et 37 sans que le texte ait été atteint. Ancienne couverture en peau.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 205.)

341.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traité commençant par ces mots : « Incipit Speculum peccatoris. Quoniam, carissimi, in via hujus vite fugientis sumus... » finissant par : « ... tibi concedat ille qui est benedictus in secula seculorum. Amen. » Ce traité, que nous avons déjà rencontré dans le ms. 339 (fol. 35), est attribué à saint Anselme dans le catalogue de Joüan et d'Avanne.

2° Fol. 10. SAINT BERNARD, abbé de Clairvaux. Méditations très-dévotes, commençant par le premier chapitre : « Incipiunt meditaciones beati Bernardi. Multi multa sciunt et semetipsos nesciunt. Alios inspiciunt et se ipsos deserunt... » et finissant au dix-septième chapitre, par la méditation sur la brièveté de la vie humaine : « Dies hominis sicut umbra super terram... videas etiam meridianum solem justicie, in quo sponsum cum sponsa prospicies, unum eumdemque dominum glorie, qui vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen. »

3° Fol. 34. SAINT ANSELME. Méditation sur la rédemption des hommes, commençant par : « Incipit liber sancti Anselmi. De meditatione redempcionis humane. Anima Xristiana... » et finissant par : « ... Deus solus benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit liber Anselmi de meditacione humane redempcionis. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en peau.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 158.)

342.

HUGUES DE SAINT VICTOR. Différents opuscules, dont le premier commence par : « Incipiunt diverse sententie Hugonis, de quatuor voluntatibus Xristi. Queris de voluntate Dei, et de voluntate hominis similiter... » et le dernier finit par ces mots : « ... pedes super se euntis exasperat. Explicit prima pars Hugonis de Sacramentis. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres rouges et initiales de différentes couleurs, dont quelques-unes sont ornées, a appartenu à Martin Chaboz, chanoine de Saint-Martin de Tours, dont nous avons déjà parlé au n° 311 de notre Catalogue; sa signature est apposée au bas du premier feuillet : « M. CHABOZ ». L'écriture, placée entre deux lignes tracées à l'encre rouge, est très-soignée. On remarque quelques piqûres de vers sur les premiers et les derniers feuillets, et on lit cette note écrite au XIIIe siècle, au bas du dernier feuillet : « Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo quinto... » Le reste est illisible.

Vélin. Pet. Fin du XIIe siècle. — (Saint-Martin, 73.)

343.

Saint Bernard, abbé de Clairvaux. Lettres et sermons, commençant par ces mots de la lettre de saint Bernard à Henri, archevêque de Sens : « Domino venerabili Henrico Senonensium archiepiscopo, frater Bernardus, si quid potest peccatoris oratio. Placuit prestancie vestre novum aliquid a nobis dictatum requirere... » Cette lettre finit par : « ... dum morem modumque solennem in scribendo servare nescierim. » Suit l'exposition sur les psaumes de David : « Expositio primi psalmi Davidis. Abiit consentiendo, stetit defendendo... » et différents sermons et plusieurs lettres parmi lesquelles nous citerons celle-ci : « Abbas quidem de ordine Cisterciensium, relicto loco et ordine suo cum quibusdam fratribus, mare transiit; quomodo fratres redierunt et seorsum habitabant auctore quodam monacho Adam nomine. Illi scribit hanc epistolam abbas Clarevallis. Si maneret in caritate... » finissant par : « ... qui redierint vivent, qui rennuerint morientur. » Le ms. se termine par une paraphrase sur l'oraison dominicale : « Oratio dominica Pater noster. Sciendum est quod hec oratio dicitur dominica, quia Dominus noster Ihesu Xristus suo proprio ore eam composuit... » dont les derniers mots sont : « ... quia in futura vita nullum erit malum. » A la fin du volume se trouvent trente-huit vers, dont voici le premier et le dernier distique :

Tollimur e medio, fatis urgentibus omnes
Et trahimur quo nos vita peracta vocat.
. . . .
Sub Noe, sub templo, sub Xristo sacra notatur.
Nox, aurora, dies, umbra, figura, Deus.

Écriture à longues lignes avec titres rouges et initiales peintes en or et en couleur. Ancienne reliure en bois recouvert d'une peau ornée de fleurs de lis.

Vélin. Pet. xiie siècle. — (Saint-Gatien, 161.)

344.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Saint Bernard, abbé de Clairvaux. Sermons commençant par ces mots du milieu du troisième sermon sur l'Avent : « ... de secundo qui spiritualis et occultus est ipsum audi dicentem : Si quis diligit me, sermonem meum servabit... » Le commencement de ce sermon a été enlevé, sans doute parce que la lettre initiale était ornée comme celle du fol. 115. Les sermons de saint Bernard finissent par ces mots du premier sermon sur l'Ascension du Seigneur : « ... egras affectiones operibus bonis operient, et hoc remedio curabuntur. Expliciunt sermones venerabilis Bernardi abbatis. » La qualité de saint n'est pas encore donnée à saint Bernard, quoique le manuscrit ait été écrit trente-trois ans après sa mort arrivée en 1153.

2° Fol. 115. Pierre le Mangeur. Sermons, commençant par la table suivante que nous publions *in extenso*, parce qu'elle contient des sermons qui ne se trouvent pas dans la *Bibliotheca veterum patrum;* les sermons inédits sont marqués d'un astérisque : « Incipiunt capitula sermonum magistri Petri Manducatoris, qui continentur in hoc volumine.

i. Erudimini qui judicatis terram.
ii. Non vos me elegistis.
iii. Et nunc reges intelligite.
iv. Qui mihi ministrat, me sequatur.
v. In manibus prophetarum assimilatus sum.
vi. Sederunt in terra conticuerunt.
vii. Si dixerit vobis Pharao.
viii. Parvuli petierunt panem.
ix. Portio mea, Domine.
x. Omni custodia cor tuum fili mi.
xi. Fili mel invenisti, comede.
xii. Melior est canis vivus leone.
xiii. Tolle filium tuum quem diligit.
* xiv. Justum deduxit Dominus.
* xv. Pro patribus tuis nati sunt.

XVI. Converti me ad viam porte.
XVII. Et rex David senuerat.
XVIII. Erat Ierosolimis probatica piscina.
* XIX. Ex Egypto vocavi filium meum.
XX. Qui non humiliaverit se.
XXI. Qui sedes super cherubin.
XXII. Vencenti dabo edere de ligno.
XXIII. Oblatus est, quia ipse voluit.
XXIV. Ejicite lapides de plateis.
XXV. Expulit Jhesum spiritum in desertum.
XXVI. Qui habitat in adjutorio altissimi.
XXVII. Letare Ierusalem et conventum facite.
XXVIII. Egredimini filie Syon.
* XXIX. Mulierem fortem quis inveniet.
XXX. Apprehendent septem mulieres.
XXXI. Dispone domui tue, quia tu morieris.
XXXII. Cum dilexisset Ihesus suos.
XXXIV. Scitis, quia post biduum Pascha fiet.
XXXV. Adhuc esce eorum erant.
XXXVI. Venite ascendamus ad montem.
XXXVII. Fluvius egrediebatur de loco.
XXXVIII. Vitulus, leo, agnus morabuntur.
XXXIX. In ore duorum vel trium.
XL. Nunc scio vere, quia misit Deus.
* XLI. Dominus solvit compeditos.
XLII. Pulvis sum ego et scinis.
XLIII. Ierusalem edificatur ut civitas.
XLIV. Nolite considerare quis.
XLV. Principes populorum congregati sunt.
XLVI. Domum tuam, Domine, decet sanctitudo.
Explicit capitula. »

Suit le premier sermon : « Incipit sermo ad sacerdotes. Erudimini qui judicatis terram. Nolite arbitrari... » L'E du mot *Erudimini* est ornée d'entrelacs de couleur et accompagnée des mots que nous venons de citer, écrits en majuscules d'or sur fond bleu. Les sermons de Pierre le Mangeur finissent par ces mots du quarante-sixième sermon sur la dédicace d'une église : « In dedicatione ecclesie... qua benedictione benedicat nos, Deus, Deus noster benedicat nos Deus qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Expliciunt sermones magistri Petri Manducatoris. » A la fin de ce ms. nous retrouvons les trois notes que nous avons transcrites au n° 308, avec cette seule différence que le ms. 344 a été écrit en 1187, c'est-à-dire la huitième année de l'administration d'Hervé, abbé de Marmoutier, tandis que le ms. n° 308 a été écrit un an plus tard, c'est-à-dire en 1188 ; l'écriture, du reste, et les ornements sont identiquement semblables. Notre ms. 344 a été cité par Pierre de Goussainville pour prouver que les sermons dont nous avons parlé plus haut sont de Pierre le Mangeur et non pas de Pierre de Blois.

Vélin. Moy. Fin du XIIe siècle. — (Marmoutier, 59.)

345.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traité, commençant par : « Incipit liber de doctrina cordis. Preparate corda vestra Domino, verba sunt Samuelis in libro Regum. Loquitur Dominus predicatoribus per Ysaiam dicens... » finissant par : « Dilectio perfecta divine bonitatis, securitas eterne possessionis que in eo et per eum habebuntur. Explicit liber de doctrina cordis. Amen. »

2° Fol. 212. SAINT BERNARD. Sermon sur la passion de Notre-Seigneur : « Sermo beati Bernardi abbatis in passione Domini. Vigilate animo fratres... »

Fol. 225 v°. Autre sermon attribué à saint Bernard : « Sermo beati Bernardi in passione Domini. Nam si pie et diligenter accendimus omnia... » suivi de cette rubrique : « De caritate. Caritatem qui nobis ostendit in ministerio suo... » et finissant par : « ... commendo hodie et in omni tempore corpus et in animam meam et omnes amicos meos vel amicas meas. Amen. Amen. »

Fol. 233 v°. Méditations attribuées à saint Bernard : « Incipiunt meditationes beati Bernardi abbatis. Multi multa sciunt et se ipsos nesciunt... » finissant par : « ... Dominum gloriose qui vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen. Expliciunt meditationes beati Bernardi abbatis. » Dans la marge on lit cette

note écrite par Dom Martène : « Tribuuntur etiam Hugoni de Sancto Victore, quamvis nec illius sint, nec Bernardi. »

3° Fol. 266. SAINT ANSELME. Méditations, commençant par : « Hic autem incipiunt meditationes beati Anselmi. Terret me vita mea... » finissant par : « ... in quo gloriantur omnes qui diligunt nomen tuum. Qui cum Deo patre et Spiritu sancto gloriaris per intemerata seculorum secula. Amen. Amen. »

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé. On lit cette note sur le dernier feuillet : « Liber iste est de armaria Majoris Monasterii prope Turones. »

Vélin. Pet. Fin du XIIIe siècle. — (Marmoutier, 33.)

346.

SAINT BERNARD, abbé de Clairvaux. Fleurs ou extraits de ses ouvrages commençant, fol. 14, par un prologue dont voici les premiers mots : « Incipit prologus super Flores beati Bernardi. Pax est verbis odoriferis...

Nempe gerit flores Bernardi nobiliores.

Suit le premier livre des extraits : « Incipit liber primus excerptionum collectarum. De eo quod est Deus in libro quinto de consideratione. » Les treize premiers feuillets du ms. contiennent une table par ordre alphabétique de tous les sujets traités dans l'ouvrage, commençant par ces rubriques : « Abbatum de pompa, abusus, abstinencia... » et finissant par celle-ci : « Zelus prelatorum. » Le volume se termine par : « Expliciunt Flores Bernardi Clarevallensis Cisterciensis ordinis. » Le dernier feuillet contient une lettre au moine Robert et les témoignages dignes d'être cités extraits des sentences de saint Bernard : « Incipiunt auctoritates quedam memoria digne, collecte de dictis Bernardi, et epistola ad Robertum monachum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales de couleur, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 163.)

347.

SAINT BERNARD, abbé de Clairvaux. Extraits commençant par : « Incipit libellus compositus et extractus de dictis beati Bernardi abbatis Claravellensis notabilioribus, seu flores beati Bernardi nominatur... » Après un prologue et une table des chapitres du premier livre, les extraits commencent ainsi : « Incipit liber primus. Deus quid est, merito quidem... » et finissent au dixième livre par ces mots : « Incipit liber decimus... configuratum denique corpora claritatis sue. » Le volume se termine par un traité en l'honneur de la sainte Vierge divisé en six chapitres. Le premier chapitre commence par : « De beatissima Virgine Dei genitrice Maria. Non est quod magis me delectet... » Le sixième traite des louanges de la Vierge : « Capitulum sextum. De laude Virginis. O beata Maria, sola inter mulieres benedicta... » Les derniers mots sont : « ... te quoque intercedente participes faciat nos glorie et beatitudinis sue. Amen. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé. Il est ainsi désigné dans le catalogue publié par Montfaucon, *Bibliotheca Bibliothecarum :* « Libellus compositus, et extractus de scriptis sancti Bernardi, seu Flores sancti Bernardi, annorum 300. »

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Martin, 34.)

348.

Volume contenant :

1° Fol. 1 v°. SAINT BERNARD. Lettre sur le gouvernement de la famille, commençant par : « Epistola sancti Bernardi utilissima et moralissima de gubernatione familie. Gratioso et felici militi domino Raymundo castri Ambrosii, Bernardus in senium deductus, salutem. Doceri petis a nobis... »

2° Fol. 5. SAINT AUGUSTIN. Livre de la foi catholique, commençant par : « Incipit liber catholice fidei, editus a beato Augustino epis-

copo, qui vocatur Speculum vel manuale verbum Dei. Adesto mihi verum lumen, Deus, pater omnipotens... » L'attribution à saint Augustin de ce traité et de plusieurs des suivants a paru douteuse à Dom Edmond Martène, qui a écrit une note en tête du volume.

3° Fol. 27. SAINT AUGUSTIN. Livre des soliloques, commençant par : « Incipit liber soliloquiorum beati Augustini, qui et commonitorium vocatur. De desiderio amandi ac contemplandi Deum ex toto corde et ex omnibus viribus suis. Cap. I. Agnoscam te, Domine... »

4° Fol. 63. SAINT AUGUSTIN. Méditations, commençant par : « Hic incipiunt valde utiles et devote meditaciones ejusdem beati Augustini, que et alio nomine intitulantur Soliloquium de querendo Deum. Quod fugiendum est a mundi occupationibus... Cap. I. Eya nunc, homuncio, fuge paululum occupaciones tuas... »

5° Fol. 80. SAINT AUGUSTIN. Traité sur le mépris de la vie, commençant par : « Incipit liber beati Augustini episcopi de contemptu hujus misere vite et timore penarum eternarum. Terruit me vita mea, namque diligenter discussa apparet mihi... »

6° Fol. 82. SAINT AUGUSTIN. Oraisons sur le psaume *Miserere*, commençant par : « Incipiunt oraciones ejusdem beati Augustini episcopi super psalmo L^{mo}, videlicet : Miserere mei Deus. O ineffabilis misericordia et immensa pietas... »

7° Fol. 86. SAINT AUGUSTIN. Manuel de la parole de Dieu, commençant par : « Incipit liber qui intitulatur Manuale verbi Dei seu de contemplacione Jesu Christi. De desiderando Deum ex toto corde et ex tota anima. Cap. primum. Quoniam in medio... » L'attribution de ce traité à saint Augustin est indiquée dans la table qui est placée en tête : « Incipit tabula in libro beati Augustini qui dicitur Manuale verbi Dei... »

8° Fol. 95. Prières et différentes pièces de dévotion, parmi lesquelles nous ferons remarquer les suivantes :

Fol. 129 v°. Sorte de litanie dans laquelle on invoque, entre autres saints : « Sancte Leubaude, sancte Saviniane, sancte Leoconi... »

Fol. 142. Prière rhythmique, commençant par :

Deus pater credencium
Salus prima fidelium.

Fol. 143 v°. Autre prière rhythmique, commençant par :

Alpha et omega magne Deus
Hely, Hely, Deus meus.

Fol. 155 et 244 v°. Prières attribuées à saint Bonaventure.

Fol. 162. Rhythme sur la sainte Vierge :

Ante crucem virgo stabat,
Christi penam cogitabat.

Fol. 167, 175, 230 et 241 v°. Prières attribuées à saint Bernard.

Fol. 172. « Oratio per magistrum Berengarium Turonensem. »

Fol. 173. « Sequitur oratio sancti Petri de Lucembourg.

Deus pater qui creasti
Mundum et illuminasti.

Fol. 177 et 210 v°. Prières attribuées à saint Thomas d'Aquin.

Fol. 179. « Oratio beati Ambrosii. »

Fol. 180 v°. « Sancti Bernardi oratio divina et devotissima quam fecit quando imago salvatoris solutis brachiis de cruce amplexata est eum. »

Fol. 187. Psautier du Saint-Esprit, commençant ainsi : « Incipit prologus in psalterio de Spiritu sancto.

Ut vite veteris actus eiciam
Et somnolencie pondus excutiam
Novi solaminis querens materiam
Ad sancti Spiritus curro presentiam.

Fol. 204. « Hore de passione Domini. »

Fol. 208 v°. « Ad beatam Mariam.

Me tibi, virgo pia,
Genitrix, commendo, Maria.
Tu mihi salvatrix
Sis semper et auxiliatrix.

Fol. 225. « Dictamen beati Bernardi qualiter beata Virgo conquerebatur loquendo cruci.

Crux, de te volo conqueri,
Quid est quod in te reperi?

Fol. 234. « Officium beatissime virginis Marie. Et primo ad matutinas.

Omni die dic Marie mea laudes anima;
Ejus bona semper sona, semper illa predica.

Fol. 241 v°. « Oratio beati Anselmi. »

Fol. 292. Pièces de poésie en l'honneur de la sainte Vierge. La première commence ainsi :

Ecce ad te confugio,
Virgo, nostra salvacio,
Spes salutis et venie,
Mater misericordie.

Fol. 307. Psautier de Notre-Dame, commençant ainsi : « Incipit prologus psalterii beate Marie virginis.

Mente concipio laudes conscribere
Sacrate virgini, que nos a carcere
Solvit per filium, genus in genere
Mire vivificans effectus opere.

Fol. 344. Prières en l'honneur de saint Nicolas. La dernière de ces prières (fol. 347 v°) commence par ces mots : « Beatissime confessor Christi Nicolae, cum sancto Stephano, Leobaudo et sancto Benedicto et sancto Leuconio, cum omnibus confessoribus Christi, succurrite et intercedite pro me... » D'après ce morceau et d'après les litanies du fol. 129 v°, on peut conjecturer que le présent recueil a été composé dans un pays où saint *Leobaudus* et saint *Leuconius* étaient honorés d'un culte particulier. On sait que le culte du premier de ces saints (Léobert) était spécial à l'abbaye de Marmoutier.

Fol. 365. « Commendatio defunctorum. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec initiales rouges, est taché par l'humidité. Ancienne couverture en bois.

Pap. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, 14.)

349.

Saint Bernard. Lettres commençant par ces mots d'une table indiquant le contenu du volume : « Incipiunt capitula seu rubrice epistolarum beati Bernardi, abbatis Clarevallensis... » Suit la première lettre adressée au moine Robert : « Ad Robertum monachum nepotem suum. Satis et plusquam satis sustinui, dilectissime fili Roberte... » Le volume se termine, fol. 175 v°, par le fameux écrit sur les chevaliers du Temple. Le prologue commence ainsi : « Incipit prologus de laude nove milicie. Hugoni militi Xristi et magistro milicie Xristi, Bernardus Clarevallensis solo nomine abbas... » Suit la table des chapitres ainsi conçue : « Incipiunt capitula. Exhortacio ad milites templi. — De militia seculari. — De nova milicia. — De conversacione militum templi. — De templo. — De Bethleem. — De Nazareth. — De monte Oliveti et valle Josaphat. — De Jordane. — De loco calvarie. — De sepulcro. — De Bethfage. — De Bethania. Expliciunt capitula... » Les derniers mots du traité de la nouvelle milice ou exhortation aux chevaliers du Temple, sont : « ... qui docet manus meas ad prelium et digitos meos ad bellum. Expliciunt epistole beati Bernardi abbatis. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est écrit avec soin et pour ce même dignitaire de l'église d'Angers, Jean Bouhale, dont nous avons parlé aux n°s 47, 53, 54, 55 et 56 de notre catalogue. On lit cette note au bas du troisième feuillet : « Pro Johanne Bouhale, utriusque juris doctore, scolastico Andegavensi. »

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 162.)

350.

Volume contenant :

1° Remarques sur les traités suivants de Saint Bernard : sur les sermons, sur le Cantique des cantiques, sur les livres de la considération, sur

le traité des mœurs et des devoirs des prélats, sur l'apologie de la vie et des mœurs des religieux, sur le traité du mépris du monde, sur le traité de l'amour de Dieu, sur le livre de la grâce et du franc arbitre, sur le livre du précepte et de la dispense, sur le traité des degrés de l'humilité, sur le traité de la nouvelle milice et sur la vie de saint Malachie.

2° Remarques sur les traités suivants de saint Denis : Les noms divins et la théologie mystique.

3° Remarques sur quelques passages, touchant l'incompréhensibilité de Dieu, du livre intitulé *De Trinitate,* porté parmi les ouvrages de Tertullien, mais néanmoins attribué à Novatien.

4° Preuves de la vérité de la religion chrétienne tirées de quelques-uns des saints Pères.

Sur le premier feuillet de ce ms. on lit la note suivante : « Excerpta sub Patre Thomassino, ex libris Oratorii Turonensis. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Oratoire de Tours.)

351.

Remarques sur les écrits de saint Bernard, savoir : de la considération, du précepte et de la dispense, les sermons, le Cantique des cantiques et les principales lettres. Sur le premier feuillet on trouve cette note : « Carmes de Tours, 1729. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

352.

Pierre Lombard, surnommé *le Maître des Sentences,* évêque de Paris. Les quatre livres des Sentences commençant par ces mots du prologue : « Incipit prologus. Cupientes aliquid de penuria ac tenuitate nostra cum paupercula in gazophilatium Domini mittere...» Après le prologue, vient le premier livre : « Incipit liber primus. Veteris ac nove legis continentiam... » L'ouvrage finit par ces mots du quatrième livre : « Hec de pedibus sedentis super solium excelsum, quos seraphin duabus alis velabant, scriptori, et si non auditori, commemorasse sufficit; qui a facie exorsus sedentis, per media ad pedes usque via duce pervenit. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales en couleur et ornées, est très-fatigué. Les six premiers feuillets sont déchirés à la partie inférieure; cependant le ms. est encore très-lisible, il est couvert de notes écrites sur les marges et entre les lignes à la même époque que le reste du ms. Sur le verso de la dernière garde on lit cette note : « Magistri Thome de Gersonno. » Thomas de Gerson était trésorier de Saint-Martin de Tours en 1475. Nous avons eu l'occasion de le citer au n° 301 de notre Catalogue.

Vélin. Moy. Fin du XIIe siècle. — (N° 71 ancien.)

353.

Pierre Lombard. Les quatre livres des Sentences, commençant par : « Incipit prologus. Cupientes aliquid de penuria ac tenuitate nostra... » et finissant par : « ... per media ad pedes usque via duce pervenit. Explicit liber quartus. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur ornées, est d'une conservation parfaite. Il a appartenu à Pierre La Bruyère, notaire apostolique envoyé à Tours, par le pape Benoît XIII, au sujet de l'enquête sur la vie et les miracles de Jeanne-Marie de Maillé, pour la canonisation sollicitée par Jacques de Bourbon, roi de Naples. En effet, au verso du dernier feuillet, on lit cette note : « Iste liber est Petri de Bruera. » et cette signature : « P. LA BRUYÈRE. »

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 110.)

354.

Pierre Lombard. Les quatre livres des Sentences, commençant par : « Cupientes aliquid de

penuria ac tenuitate cum paupercula... » et finissant par : « ... per media ad pedes usque via duce pervenit. »

Les marges de ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, sont couvertes de notes d'un caractère très-fin avec de nombreuses abréviations; les feuillets 45, 46, 103 et 104 sont déchirés et grossièrement raccommodés.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 69.)

355.

Pierre Lombard. Les quatre livres des Sentences, commençant par ces mots du prologue : « Cupientes aliquid de penuria ac tenuitate nostra... » et finissant par : « ... per media ad pedes usque via duce pervenit. Explicit liber Sententiarum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec un luxe tout particulier, contient des lettres ornées de dessins d'un goût exquis à tous les feuillets. De plus, le commencement de chaque livre est décoré d'une grande initiale renfermant les miniatures suivantes :

Fol. 1 v°. Premier livre : « Veteris ac nove legis continentiam... » Le V du mot *Veteris* renferme deux personnages, dont l'un représente la loi ancienne et l'autre la loi nouvelle.

Fol. 89. Deuxième livre : « Creationem rerum insinuans scriptura... » Le C du mot *Creationem* renferme une miniature représentant la création de l'homme et de la femme.

Fol. 157. Troisième livre : « Incipit liber tercius de incarnatione verbi. Cum venit... » Le C du mot *Cum* est accompagné d'une miniature représentant un ange et la Vierge.

Fol. 211. Quatrième livre : « Incipit liber quartus. De Sacramentis. Samaritanus enim vulnerato appropinquans... » L'S du mot *Samaritanus* renferme une miniature représentant Jésus-Christ prenant soin d'un voyageur blessé.

Sur le dernier feuillet de notre charmant ms. on lit la note suivante qui nous apprend qu'il a été donné en 1423 à l'église de Tours, par Jean Silvestre, le doyen du chapitre de la même église : « Ego Johannes Silvestri, decanus Turonensis, dedi hunc librum ecclesie Turonensi, anno Domini M°. CCCC. XXIII°. SILVESTRI propria manu. » A côté de cette note on remarque la signature de J. CHAPPEAU, chanoine de la cathédrale de Tours.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 165.)

356.

Pierre Lombard. Les quatre livres des Sentences commençant, au fol. 8, par ces mots du prologue : « Prologus magistri [Sententiarum]. Cupientes aliquid de penuria ac tenuitate nostra... » et finissant, fol. 320 v°, par ceux-ci : « ... sedentis per media ad pedes usque via duce pervenit. Amen. » Suivent vingt feuillets de concordances sur les livres des Sentences commençant par : « Absolvere aliquid ab aliquo delicto... » et finissant par : « Expliciunt concordantie super libros Sententiarum. » Le livre des Sentences est précédé de cette note : « Duæ paginæ sequentes non leguntur in libris impressis. » Les fol. 6 et 7, que l'auteur de la note dit ne pas se trouver dans les œuvres imprimées de Pierre Lombard, traitent de la manière de parler de la Trinité et de la consubstantialité du Verbe contre les Ariens et les Semi-Ariens; ces feuillets commencent par : « Quomodo una dicitur substancia trium. Multi unam substanciam patris et filii predicant, ut Judei possunt non magis id piè quam impie predicare... » et finissent par : « ... vitiosa opinione concipitur non opinor illud loquitur quod unam anteriorem substantiam pater et filius in suam substanciam parciendo diviserunt. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est un chef-d'œuvre de calligraphie; les titres sont rouges et les initiales ornées. Au commencement de chaque livre on admire une lettre peinte sur un fond d'or, renfermant des miniatures relatives au sujet dont il est question dans les Sentences de

Pierre Lombard; nous recommandons à l'attention des paléographes les lettres des fol. 11 v°, 103 v°, 176 v° et 233 v°. De plus, notre ms. a été probablement écrit en Touraine, au XIVe siècle, par un nommé Laurent, comme nous l'indique cette note écrite à l'encre rouge, immédiatement après l'*Explicit* du ms., fol. 320 v° : « Qui scripsit, sit benedictus. Amen. Laurentius scriptor scripsit. » Ce ms. a été acheté en 1431 par Yves Mesnager, chanoine de l'église de Tours, dont nous avons déjà parlé aux n°s 26, 37, 109, 247 et 306 : « Iste textus Sententiarum est Yvonis Mesnager, canonici Turonensis, qui emit Turonis a domno Johanne Bidin, anno 1431°. » Les trois premiers feuillets de garde contiennent différentes sentences en vers latins commençant par :

Tu supplex ora tu protege tuque labora
Non patitur ludum fama, fides, oculus.

et une liste des cas réservés dans l'église de Tours : « Casus remittendi ad superiorem. Qui facit incestum... »

Enfin les derniers feuillets contiennent les réserves, commençant par : « Isti sunt articuli in quibus magister [Sententiarum] communiter ab omnibus non tenetur. In primo libro caritas qua diligimus Deum... » et finissant par : « Expliciunt articuli sive conclusiones in quibus magister non tenetur. » Suivent deux feuillets de garde couverts de notes devenues presque illisibles, parmi lesquelles on en distingue encore une portant ces mots : « Ego sum de ecclesia Turonensi. »

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 167.)

357.

Pierre Lombard. Les quatre livres des Sentences, commençant par ces mots sur la Trinité et la consubstantialité du Verbe : « Quomodo una dicatur substancia trium. Multi unam substanciam patris et filii predicant, ut Judei possunt non id pie magis quam impie predicare. » Suit le premier livre commençant par : « Veteris ac nove legis continentiam... » Le ms. finit par ces derniers mots du quatrième livre : « ... per media ad pedes usque via duce pervenit. » Immédiatement après cet *Explicit* on lit une note écrite au XVe siècle, qui nous apprend que ce volume a appartenu à Guillaume du Val, du couvent de Barfleur, au diocèse de Coutances, et qu'il a été cédé pour deux écus d'or au chanoine Georges de Rayn, dont nous avons déjà parlé aux n°s 39, 79, 95 et 339 de notre Catalogue : « Iste liber est fratris Guillermi de Valle, conventus de Barofluctu, ordinis fratrum heremitarum, doctoris augustini, et datus magistro Georgio de Rayn, canonico Turonensi, pro duobus scutis auri vel eorum valore. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est piqué sur les sept premiers feuillets. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 268.)

358.

Pierre Lombard. Les quatre livres des Sentences, commençant par ces mots de l'index du premier livre : « Prima distinctio. Omnis doctrina est de rebus vel de signis. » Suit le prologue : « Incipit prologus in primo libro Sententiarum. Cupientes aliquid de penuria... » Le ms. finit par ces mots de la cinquantième distinction du quatrième livre : « ... qui a facie exorsus sedentis, per media ad pedes usque via duce pervenit. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est parfaitement conservé; ancienne couverture en bois. Sur l'avant-dernier feuillet de garde on lit les réserves, commençant par : « In primo libro. Primo quod caritas qua diligimus Deum... » Voyez plus haut n° 356.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 206.)

359.

Volume contenant :

1° Fol. 3. Questions sur les trois premiers livres des Sentences, commençant par : « Circa prologum Sentenciarum primo queritur utrum homini pro statu. » Le nom de l'auteur est indiqué à la fin du second livre, fol. 195 : « Expliciunt questiones secundi Sentenciarum secundum fratrem Theobaldum de Neraina, ordinis Minorum, qui fecit compilationem bonam super quatuor libros magistri Johannis de Scothia ejusdem ordinis. »

2° Fol. 266. Extrait des quolibets de maître Godefroy de Fontaines : « Incipiunt questiones quinque quolibetorum magistri Gofredi de Fontanis non integre sed parte posite hic inferius. In primo quolibeto questio est utrum Deus... »

Ce volume, écrit à longues lignes, est bien conservé, mais d'une lecture très-difficile.

Papier. Pet. xve siècle. — (Saint-Martin, 97.)

360.

Richard de Saint-Victor. Livre des extraits, commençant par ces mots du prologue : « Incipit prologus magistri Ricardi, canonici Sancti Victoris : Accipe, karissime frater, exceptionum munus quod postulasti... » Suit une table des chapitres de la première partie, qui contient dix livres, commençant par ces mots du premier livre : « Incipit liber exceptionum magistri Richardi. Pars prima continet originem et discretionem artium summamque hystoriarum... » Cette première partie finit par : « De gente Normannorum et successoribus Karoli regis... Post hunc fuerunt isti Henricus, Philippus, Ludovicus. » La deuxième partie, contenant quatorze livres, commence par : « Incipit pars secunda continens allegoriarum et tropologiarum mysteria, secundum precedentis hystorie dispositionem ordinata. De significatione celi et terre. In principio creavit Deus celum et terram... » et s'arrête à ces mots du vingt-sixième chapitre du treizième livre de la seconde partie : « De divite et Lazaro... contra pauperis ulcera canes lambunt... » Le reste manque.

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est très-fatigué; taches d'humidité au commencement, feuillets déchirés à la fin.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Marmoutier, 131.)

361.

Richard de Saint-Victor. Livre des extraits, commençant par : « Incipit liber exceptionum, prima pars continens originem et discretionem arcium situm tractans summam hystoriarum. De conditione creature rationalis. Deus summe bonus... » Une partie du prologue et de la table des chapitres de la première partie est déchirée. Le traité finit par ces mots du quatorzième livre de la seconde partie : « Incipit quartus decimus... De commissura et vestimento et utribus et vino... culpe gratiam anteponens qui largitur immutabiliter et summe bonus Deus. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est mutilé au commencement et à la fin. Sur l'avant-dernier feuillet on lit cette note : « Ister liber est fratris Johannis de Corberia, monachi Majoris Monasterii. »

Vélin. Pet. xive siècle. — (Marmoutier, 132.)

362.

Guillaume d'Auxerre. Somme de théologie, commençant par : « Incipit summa magistri Guillelmi Antissiodorensis. De fide. Fides est substancia rerum sperandarum argumentum non apparentium... » et finissant par ces mots du quatrième livre : « De die judicii... Illa gaudia nobis prestare dignetur Ihesus Xristus Dominus noster, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit

et regnat per omnia secula seculorum. Amen. Explicit summa Guillelmi Antissiodorensis. » Les huit derniers feuillets contiennent une table : « Tabula hujus libri secundum alphabetum. » Au verso du dernier feuillet on lit cette note : « Ista summa est Georgii de Rayn, Aquilegiensis diocesis. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, dont quelques-unes sont ornées, est parfaitement conservé et a appartenu au chanoine Georges d'Esclavonie, dont nous avons parlé aux nos 39, 79, 95, 337 et 357.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 171.)

363.

GUILLAUME D'AUXERRE. Somme de théologie, commençant par ces mots du vingt-huitième chapitre : « ... Sub auctoritatem in re sui casualis, unde hec est falsa : filius spirat per patrem, et hec vera : pater spirat per filium... » Ce passage répond à la quinzième ligne de la première colonne du fol. 21 de l'édition de l'ouvrage de Guillaume d'Auxerre, publiée à Paris par François Regnault.

Le ms. finit par ces mots du troisième livre, chapitre soixante-sixième : « Ergo orando istud maxime meremur, et ita videtur quod meritorie potest quis orare amotionem venialium... » Le reste manque ; ces paroles répondent à la vingt et unième ligne de la deuxième colonne, fol. 192 v°, de l'édition que vous venons de citer.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est incomplet au commencement et à la fin. Solide reliure en parchemin.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 98.)

364.

SAINT THOMAS D'AQUIN. Commentaires sur le quatrième livre des Sentences de Pierre Lombard, commençant par ces mots de la préface : « Misit verbum suum et sanavit eos, et eripuit eos de interitionibus eorum... » et finissant par : « ... et finis ad quem omnia ordinantur cui est honor in secula seculorum. Amen. Explicit quartus Sententiarum secundum fratrem Thomam de Aquino, ordinis predicatorum. Qui me scripsit ita sit ei castissima vita. Amen. Hic liber est magistri Nicholai de Pressorio. » Suivent sept feuillets de table finissant par : « Expliciunt tituli quarti libri Sententiarum fratris Thome de Aquino, ordinis Predicatorum. Deo gratias. Alleluya. Alleluya. » A la fin du volume sont ajoutées cinq notes qui nous font connaître par quelles mains le livre a passé pendant le XIVe et le XVe siècle : « Iste liber est magistri Guillelmi de Pressorio, et sunt ibi XXXII pecie. Artificialia 2 f°. — Iste liber est nunc Stephani de Magnaco. — Iste liber est magistri Petri de Raylaco, filii magistri Clementis de Raylaco, quem magister Petrus de Castanea habet in custodia. — Iste liber est magistri Petri de Raylaco, filii quondam magistri Clementis de Raylaco, cujus anima in pace requiescat, quem ego Petrus de Castanea habeo in custodia, a morte deffuncti magistri Georgii de Rayn, quondam penitenciarii Turonensis. Ita est : P. DE CASTANEA. — Iste liber est ecclesie Turonensis. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec initiales de couleur et ornées, est d'une bonne conservation. On voit, d'après l'*Explicit,* qu'il a été écrit avant la canonisation de saint Thomas, qui n'eut lieu qu'en 1313, car on ne l'y désigne que sous le nom de frère Thomas.

Vélin. Moy. Fin du XIIIe siècle.—(Saint-Gatien, 182.)

365. 366.

SAINT THOMAS D'AQUIN. Somme théologique en deux volumes. Le premier volume, contenant la première partie du second livre, commence par : « Prima secunde sancti Thome. Quia, sicut Damascenus dicit, homo factus ad imaginem

Dei dicitur... » et finit par : « Et hec de moralibus in communi dicta sufficiant. » Suivent six feuillets de table dont les derniers mots sont : « Utrum homo absque gratia possit mereri vitam eternam. »

Le second volume, contenant le troisième livre, commence par : « Tertia pars summe sancti Thome. Quia salvator noster Dominus Ihesus Christus, teste angelo, populum suum salvum faciens a peccatis eorum... » et finit par : « ... ut supra dictum est ideo ante baptismum non distinguitur penitencia mortalium et venialium. Amen. » Suivent quatre feuillets contenant les titres de la troisième partie de la somme de saint Thomas : « Expliciunt tituli tertie partis sancti Thome de Acquino. »

Ces deux volumes, écrits sur deux colonnes avec initiales de couleur, sont parfaitement conservés; sur le feuillet de garde de chaque volume on lit cette note : « Ex bibliotheca fratrum Minimorum conventus Turonensis Plessiaci. »

Vélin. Moy. xve siècle. — (Minimes du Plessis-lès-Tours.)

367.

Saint Thomas d'Aquin. Troisième livre de la somme théologique, commençant par ces mots du prologue : « Quia salvator noster Ihesus Xristus, teste angelo, populum suum salvum faciens à peccatis eorum... » et finissant par : « Et sic est finis hujus operis, quod morte preventus gloriosus doctor beatus Thomas non complevit. »

Ce ms., écrit à longues lignes avec initiales de couleur, est piqué et taché.

Papier, Moy. xve siècle. — (Saint-Martin, 107.)

368.

Saint Thomas d'Aquin. Seconde partie du second livre de la somme théologique, commençant par : « Post communem considerationem de virtutibus et viciis et aliis ad materiam moralem pertinentibus... » et finissant par : « Quod quidem suave jugum super se tollentibus refectionem divine fruitionis repromittit et sempiternam requiem animarum. Ad quam nos perducat ipse qui promisit Ihesus Xristus Dominus noster, qui est super omnia Deus benedictus in secula. Amen. Explicit secunda secunde beati Thome de Acquino, ordinis Predicatorum, scripta per manum Eustacii Carbonier, in villa Rothomagi, in anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo primo, in die sancti Philippi Jacobi. » Suivent neuf feuillets contenant les titres des chapitres : « Incipiunt capitula secunde partis secundi libri a fratre Thoma de Acquino doctore sancto edite. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec initiales de couleur, est bien conservé. Les deux feuillets de garde, placés au commencement du volume, sont un fragment d'un mémoire judiciaire, rédigé au xive siècle, dans l'intérêt de Molle et Tuville, qui étaient en procès avec messire Gouot, pour les fruits d'une commanderie affermée auxdits Molle et Tuville par messire Louis.

Les deux feuillets de garde, placés à la fin, sont un morceau d'acte relatif à un procès ecclésiastique jugé à Rouen, en 1392, et dans lequel figurent Mathieu Anquetil, Jean Boisseau et Richard Postel, avocats de l'officialité de Rouen. Au verso de ce fragment, se trouve copié, en caractères très-cursifs du xve siècle, le commencement d'un catalogue de bibliothèque; on y peut lire l'indication des ouvrages qui étaient rangés sur les neuf premiers pupitres de la bibliothèque. Voici l'article consacré au neuvième pupitre, où l'on avait réuni les livres d'histoire : « Nonum. Legenda aurea in duobus voluminibus. Exempla sacre scripture... Historia scolastica. Itinerarium Clementis. Speculum historiale cum parva tabula. Cathalogus Romanorum pontificum et regum Francie. Item Romanorum imperatorum. Historia tripartita. Liber Pantheon. Epistola Vincentii de morte

amici consolatoria. Vita fratrum Predicatorum ordinis. »

Les notes suivantes nous ont révélé le nom de trois des possesseurs de notre ms. au xve siècle : « Hec secunda secunde Thome est magistri Roberti Beauvallet, magistri in artibus et baccalarii in theologia, Parisius, quam emit a magistro nostro magistro Gauffrido Cuibello (?), magistro in theologia. — Iste liber pertinet Nicolao Moulinault, capellano ecclesie Turonensis, quem emit, et bene valet, octo scuta. MOULINAULT. »

Vélin et Papier. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 185.)

369.

SAINT THOMAS D'AQUIN. De la vérité de la foi catholique contre les erreurs des Gentils, commençant par : « Incipit liber de veritate fidei catholice contra errores infidelium, editus a fratre Thoma de Acquino, ordinis fratrum Predicatorum. Capitulum primum. Quod sit officium sapientis. Veritatem meditabitur guttur meum et labia mea detestabuntur impium... » et finissant par ces mots du chapitre quatre-vingt-dix-septième : « Ego creabo celos novos et terram novam, et non erunt in memoria priora, et non ascendent super cor; sed gaudebitis et exultabitis usque in sempiternum. Amen. » Le premier feuillet contient la table des chapitres du premier livre, elle commence par : « Quod sit officium sapientis... » et finit par : « Quod beatitudo divina perfectissima est et excedens omnem aliam beatitudinem. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes avec initiales de couleur, est bien conservé; sur le premier feuillet on lit cette note : « Ex bibliotheca fratrum Minimorum conventus Turonensis Plessiaci. »

Vélin et Papier. Moy. xve siècle. — (Minimes du Plessis-lès-Tours.)

370.

SAINT THOMAS D'AQUIN. Somme commençant par ces mots d'une table dont le copiste explique l'emploi : « Primus numerus hujus tabule notat libros, et secundus notat capitula, cum annotacione columpnarum secundum litteras alphabeti. » Suit le prologue : « Incipit prologus in compendium theologice veritatis. Veritatis theologice sublimitas cum sit superni splendoris... » Le ms. finit par : « ... felici fine quisque beatus secundum merita recipiet sine fine. Amen. Explicit summa sive compendium theologice veritatis sancti Thome de Aquino. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur dont plusieurs avec ornements sur fond d'or, est parfaitement conservé. La note suivante placée sur le dernier feuillet nous apprend que ce ms. est du nombre de ceux qui ont été légués à l'église de Tours, par le préchantre Gui de Versailles, dont nous avons déjà parlé aux n°s 13 et 238 de notre Catalogue : « Ex libris legatis huic Turonensi ecclesie per bone memorie magistrum Guidonem de Versailles, hujus predicte ecclesie cantorem. »

Vélin. Pet. xive siècle. — (Saint-Gatien, 191.)

371.

Extraits de la deuxième partie du second livre de la Somme de saint Thomas d'Aquin, écrits par Georges d'Esclavonie, chanoine de l'Église de Tours, commençant par : « Sancti Thome secunda secunde quæstio prima. Formale fidei objectum, est veritas prima... » et finissant par : « Ad quam nos perducat ipse qui promisit Ihesus Xristus Dominus noster, qui est super omnia Deus benedictus in secula seculorum. Amen. Expliciunt extracta de secunda secunde sancti Thome de Aquino, finita in vigilia sancti Mathei apostoli et evangeliste, anno Domini 1413, scripta per manum magistri Georgii de Sclavonia, canonici et penitentiarii ecclesie Turonensis. Est laus et gloria Xristo. Amen. »

Écriture à longues lignes sans ornements et absolument semblable à celle des n°s 39, 79, 95,

337, 357 et 364. Bonne conservation ; ancienne couverture en bois.

Papier. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 192.)

372.

Saint Bonaventure. Commentaires sur le premier et le deuxième livre des Sentences de Pierre Lombard, commençant par ces mots de la première question de la seizième distinction du premier livre : « ... diversitatem dicunt major et minor, quia diversitatem virtutis et naturam ; sed ad diversitatem naturæ quamvis sit major non sequitur diversitas in persona, quia plures naturæ possunt esse in una persona... » Les quinze premières distinctions manquent. Le ms. finit par ces mots de la quarante-quatrième distinction du second livre : « ... quod series manifestat duorum librorum precedentium; cui est omnis honor, et gloria, laus, et imperium, per infinita secula seculorum. Amen. Hic explicit liber secundus. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec initiales de couleur, serait bien conservé, s'il n'y avait pas une lacune au commencement.

Vélin. Gr. xive siècle. — (Saint-Gatien, 194.)

373.

Saint Bonaventure. Commentaires sur le deuxième livre des Sentences, commençant par ces mots du prologue : « Solummodo hoc inveni quod Deus fecit hominem rectum, et se infinitis ipse immiscuit questionibus. Sollicite consideranti presentis libri... » et finissant par ces mots de la deuxième question de la quarante-quatrième distinction : « ... cui et omnis honor, et gloria, et laus, et imperium, per infinita secula seculorum. Amen. Explicit liber secundus fratris Bonaventure. » Les trois premiers feuillets du ms. contiennent l'index des questions de saint Bonaventure sur le deuxième livre des Sentences, finissant par : « Utrum religiosi teneantur prelatis suis in omnibus obedire. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec initiales de couleurs, a été légué à l'église de Tours par le préchantre Gui de Versailles, dont nous avons parlé aux n°s 13, 238, 370 et 373, ainsi que nous l'apprend cette note écrite immédiatement après l'*Explicit :* « Ex libris legatis huic ecclesie Turonensi per bone memorie magistrum Guidonem de Versailles, predicte ecclesie cantorem. »

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 195.)

374.

Saint Bonaventure. Commentaires sur le troisième livre des Sentences, commençant par : « Deus, qui dives est in misericordia, propter nimiam caritatem suam, qua dilexit nos, cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos Xristo, cujus gratia salvati estis. Verbum istud scribitur ad Ephesios... » et finissant par : « ... et mandata dedit, secundum quod in libro explanatum est, sit omnis honor, et gloria per infinita secula seculorum. Amen. Explicit tertius fratris Bonaventure super Sententias. Deo gratias. »

Les trois premiers feuillets du ms. contiennent l'index des questions de saint Bonaventure sur le troisième livre des Sentences : « Prima distinctio. Prima questio. Utrum divina natura potuerit uniri cum humana natura. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est parfaitement conservé.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 196.)

375.

Saint Bonaventure. Traité intitulé *Breviloquium,* commençant par : « Breviloquium pauperis in scriptura hic incipit. Flecto genua mea ad patrem Domini nostri Ihesu Xristi, ex quo omnis paternitas in celo et in terra nominatur... » et finissant par : « ... donec intrem in gaudium Domini mei, qui est trinus et unus

Deus benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit liber qui Breviloquium dicitur. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur ornées, est raccommodé au commencement et à la fin; l'écriture en est très-lisible.

Vélin. Pet. — Fin du XIII[e] siècle.

376.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traité de saint Bonaventure intitulé Breviloquium, commençant par : « Breviloquium pauperis in Scriptura. Flecto genua mea ad Patrem Domini nostri Jhesu Xristi.... » et finissant par ces mots du septième livre : « ... qui est trinus et unus Deus benedictus in secula seculorum. Amen. »

2° Fol. 65 v°. Notes sur le commencement du quatrième livre des Sentences : « Super 4 Sentenciarum principium. Altissimus de terra creavit medicinam. Eccl. 38. In hiis verbis opus... » (Six pages.)

3° Fol. 68 v°. Poëme latin composé de trente-quatre quatrains, dont voici les trois premiers :

Sor̄. (1) pre consortibus currit in consortio.
In equis et canibus non est dispensatio.
Platonis in manibus sonat disputatio,
Et de sortis cursibus longa demonstratio.

Quicquid Plato loquitur, quicquid Plato disputat,
Sor̄. hoc prosequitur, et currendo computat.
Quod si bene curritur, Plato cursum reputat;
Si cursus remittitur, Plato sorti imputat.

Plato vult ostendere quot sunt motus species
Quas Sor̄. in pulvere dinumerat pluries:
Fervent ambe colere, rubent ambe facies,
Sed dispares opere, et dispar est requies.

4° Fol. 69 v°. Développement mystique de ce thème : « Cervi excelsa loca desiderant, mutuo se supportant, febres ignorant, et serpentes impugnant. »

5° Fol. 70 v°. « De gloriosa virgine. » Pièce de vers commençant ainsi :

Que est ista que ascendit transiens deserta?
Quo tendit aut quo portendit floribus operta?

6° Fol. 71. « Prosa de Christo. »

Quis est iste qui descendit sicut stella roris,
Quo largos rivos extendit mellei dulcoris.

7° Fol. 71 v°. Développement de ce thème : « Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées, du fol. 1 à 65, et à longues lignes, en écriture cursive de la même époque, du fol. 65 v° à 72. Bonne conservation.

Vélin. Pet. Fin du XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 236.)

(1) Nous copions ce mot tel qu'il est figuré ici et plus bas dans le ms., sans nous trouver à même de préciser quelle interprétation peut en être proposée.

377.

Alphonse le Bonhomme. Traduction de la lettre de Samuel, commençant par : « Incipit epistola translata de arabico in latinum per fratrem Alphonsum Boni Hominis hyspanum ordinis Predicatorum. Que epistola cujus sit edicionis id quod valeat, prohemium ipsius epistole et narracio plenius declarabit cum titulo qui est talis. Epistola quam scripsit magister Samuel Israelitica oriundus de civitate regis Marochitani ad Rabbi Ysaac magistrum synagoge que est in Subiulmeta (Sedjelmesa) in regno predicto. Conservet te Deus, o frater, et permanente faciat... » finissant par : « ... terribilis signeti robore (?) premissorum. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est bien conservé; l'écriture en est placée entre deux lignes tracées à l'encre rouge.

Papier. Moy. XV[e] siècle. — (N° 89 ancien.)

378.

Jean de Gerson. Opuscules dont les titres ont été placés par le copiste sur la première garde

du volume : « In isto volumine continentur opera que secuntur, edita a magistro Johanne de Gersonno, cancellario Parisiensi :

1° Fol. 2. « Incipit tractatulus de potestate ecclesiastica et de origine juris et legum. Potestas ecclesiastica debet... »

2° Fol. 24. « Tractatulus de unitate ecclesiastica per quatuor considerationes. Prima consideratio. Unitas ecclesie ligatur... »

3° Fol. 26. « Tractatus de symonia. Ad rationabilem contra symoniam et symoniacos... »

4° Fol. 30 v°. « Lectio theologica super illo textu : Et ascendens in montem, etc., tractans si liceat appetere episcopatum... »

5° Fol. 34 v°. « Trilogus in materia ecclesie, cujus collocutores sunt zelus, benivolentia et discretio. Sepe numero sublimem... maligna perversitas extirpetur... »

6° Fol. 47 v°. « Responsio ad interrogationem Cartusiensium aliquorum. Ad videndum si defunctus possit absolvi... »

7° Fol. 48. « Tractatulus super absolvendi potestate et qualiter expediat fieri reservatorum peccatorum. Glorificate Deum... »

8° Fol. 49. « Sequitur Responsio cuidam rescripta super triplici questione. Quid si quis faciat... »

9° Fol. 49 v°. « Sequitur multiplex consideratio de modo confessionis et sacramentalis absolutionis. Confessio sacramentalis fundatur... »

10° Fol. 50 v°. « Sequitur distinctio magistralis de modo excommunicationis et irregularitatum et absolutionum ab eisdem... »

11° Fol. 51. « Advisamentum pro modo confessionis in religionibus non lapsis audiende. Sicut expediens esse... »

12° Fol. 52. « Sequitur tractatulus de potestate clavium ligandi atque solvendi Petro principaliter tradita et omnibus apostolis ac eorum successoribus simul. Cum Xristus dederit potestatem... »

13° Fol. 54 v°. « Sermo in die sancto Penthecostes factus coram Constanciensi generali concilio, per dominum cancellarium Parisiensem, anno 1416. Spiritus Domini replevit orbem... »

14° Fol. 63. « Tractatus de probatione spirituum. Probare spiritus si ex Deo sunt... »

15° Fol. 67. « Josephina metrificata », dont les deux premiers vers sont :

Fontem sueverunt veteres celebrare poete,
Sacratum musis, Parnasi monte sub ortum...

et les deux derniers :

Supra mel supraque favum predulcia menti,
Qualia gustare, quam verbis promere prestat.

« Josephina a domino cancellario Parisiensi. »

Suivent vingt et un vers de dédicace à maître Guillaume chartreux, dont voici les derniers :

Te Josephina polo, Gerson doctissime, decet,
Que tam pulchra solo te dictatore relucet.

16° Fol. 106. « Admonicio domini cancellarii Parisiensis ad monachos ut libenter obediant. De ore tuo te judico, serve... »

17° Fol. 107 v°. « Sequitur pulchra expositio illius peticionis : Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, ab eodem domino cancellario Parisiensi... »

18° Fol. 109. « Incipit tractatus quidam super Evangelium Marci a domino Johanne cancellario Parisiensi. Sicut scriptum est in Ysaya propheta... »

19° Fol. 127. « Incipit dyalogus de perfectione cordis a Johanne cancellario Parisiensi... Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo... »

20° Fol. 144 v°. « Quartus tractatulus de directione cordis. Confitebor tibi in directione cordis... »

21° Fol. 154. « Sequitur alius tractatulus de illuminatione cordis, ab eodem cancellario editus. Simile est regnum celorum homini negociatori querenti bonas margaritas... » finissant par : « Explicit de una preciosa margarita. »

22° Fol. 156 v°. « Sequitur centilogium de impulsibus ab eodem cancellario. Deposuit potentes de sede... »

23° Fol. 164 v°. « Centilogium de conceptibus, anno 1434. Lugduni. Conceptum de Virgine... »

24° Fol. 173 v°. « Incipit dyalogus de celibatu ecclesiasticorum. Argumentum seu prohemium. Dyalogus apologeticus pro celibatu... »

25° Fol. 182 v°. « Sequitur tractatus de sollicitudine ecclesiasticorum ad fratres Celestinos, continens sexaginta et octo particulas. Prohemium. Prima particula. Nolite solliciti esse... » finissant par : « ... et intelligentias vestras in Xristo Ihesu Domino nostro. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Martin, 189.)

379.

Jean de Gerson. Opuscules en français et en latin, savoir :

Fol. 1. « Collacion du dyalogue sur la dottrine du chant du cuer que nous disons canticordum au pelerin... Dy moy, je te prie, cuer seulet, pourquoy te tiens-tu en ceste place deserte, comment y pues-tu vivre... » finissant par :

Dieu, chant nouvel te chanteray,
De tout mon cuer te loueray.
Amen. Ainsi soit-il.

Fol. 16 v°. Traités sur les cantiques, commençant par ces mots du prologue : « Argumentum generale super opusculis canticorum. Gratiam divini talenti nolentes in vacuum recipere... » Suit l'énumération de la division de l'ouvrage : « Opusculum de canticis, et continet tres thomos, id est partes principales, cum notulis multis...» finissant par ces mots du troisième traité : « ... et clamantium coequalibus : Cecinimus vobis, et non saltastis; lamentavimus, et non planxistis. »

Fol. 63 v°. Traité ayant pour titre : « Monocordum Ihesu Xristi. Solatium peregrini. » Ce traité est accompagné de plusieurs figures :

Fol. 64. Figure représentant un damier avec ce titre : « Figura scacordi musicalis et militaris tanquam chorus castrorum. »

Fol. 69. Vers français, commençant par :

Ung cuer seulet, mis en esmay,
Crie souvent : Las que feray?
En pleur et en grief desconfort,
Sentit venir à luy confort...

et finissant par :

En ce chant donc s'a toy ne tient,
Paix, joye et paradiz te vient.

Fol. 69 v°. Suit une main représentant la portée musicale; sur les doigts de cette main sont écrites les notes et les signes de musique; les différents sentiments qui affectent le cœur sont figurés par un ton de la gamme, exemple : le ton de *la*, exprime la joie, le ton de *ré* l'espoir... ce curieux système porte pour titre : « Le chant du cuer, canticordum peregrini. »

Fol. 78 v°. Harmonie des Évangiles, commençant par : « Prohemium super unum ex quatuor compilatum anno 1420. Unum ex quatuor evangeliis componere divinus aperuit Augustus... » finissant par : « Sunt autem et alia multa que fecit Ihesus, que si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mondum capere eos qui scribendi sunt libros. Explicit. Deo gratias. Amen. »

Fol. 155. Lettre de Gerson au prieur de la Grande Chartreuse, commençant par : « De perfectione religionis. Gratia vobis et pax in Xristo Ihesu. Utique dicetis michi per similitudinem : Medice, cura teipsum... » finissant par : « Explicit epistola de perfectione religionis et moderamine, edita per dominum Johannem de Gersonno, cancellarium Parisiensem, directa ad Majorem Cartusiam Guillelmo Arnaudi ejusdem Cartusie monacho, olim medico... »

Fol. 161. Traité de l'éloge des écrivains, commençant par : « Scrutari scripturas exhortabatur olim Judeos Xristus... » finissant par : « Liber vite speciosissimus Deus benedictus in secula. Amen. A Johanne cancellario Parisiensi. Explicit. »

Fol. 167. Traité des contrats divisé en trois parties, savoir : la première partie commence

par : « Qui volunt divites fieri, incidunt in laqueum et temptacionem dyaboli... » et finit par : « ... propter leges positivas racionabiliter latas per gerentes vicem Dei. »

Fol. 173 v°. La deuxième partie commence par : « Post materiam de contractibus resolutam per diffiniciones, divisiones et modos... » et finit par : « Propterea non ex operibus justicie nostre, sed ex sola Dei gracia salus nostra. Explicit. »

Fol. 180 v°. La troisième partie commence par : « Potuerant pauciora etiam sufficere... » et finit par : « ... novimus tam divino quam humano jure dampnatam. Explicit tercia pars et per consequens totus tractatus in materia. »

Fol. 187 v°. Solution d'un cas relatif à un religieux entré dans l'ordre des chartreux, commençant par : « Convertamus nunc sermonem ad decisionem predicte dubitacionis... » finissant par : « ... vel uxor sua, quia nichil inquiritur, nichil hic respondeo ; notetur 22 propositio super hac re. Explicit. »

Fol. 192 v°. Sermon français sur les morts, commençant par : « Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare. 2 Machab. XII... Eslevons à present notre pensée sur toutes choses terriennes, hors de toutes autres pensées mondaines, charneles ou vainnes; envoyons notre pensée à considérer l'estat des mors... » finissant par : « Prie Dieu pour nous qu'il nous sequeure; fiche en ton cuer tous diz ceste heure. Explicit a Johanne cancellario Parisiensi, anno M. CCCC. XXVII. mense octobris. »

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est d'une conservation parfaite. Plusieurs dessins sont intercalés dans le texte pour l'intelligence des théories mystiques de Gerson.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 139.)

380.

JEAN DE GERSON. Traités sur le *Magnificat,* commençant par : « Collectorium super Magnificat particulas habet expositas, non semper eo quo sunt ordine in cantico. » Suit le premier traité commençant par : « Primus tractatus. Prohemium super tractatibus in cantico Marie *Magnificat,* a Johanne cancellario Parisiensi anno M. CCCC. XXVII. Canticum Marie tractaturus in solacium peregrinacionis mee... » finissant par ces mots du douzième traité : « ... super addens ad canticum meum. Gloria Patri... Explicit liber super cantico Marie, vel hymno, a Johanne cancellario Parisiensi, Lugduni M°. CCCC°. XXVII°. tunc archipresulatum cum Gallie primatu agente reverendissimo patre domino A. nostre peregrinacionis benevolo susceptore et ocii studiique fotore magnifico. »

Suivent vingt-huit vers de Gerson, commençant par : « Sequuntur versus ab eodem Johanne cancellario Pasisiensi :

Se, Lugdune, tua fratres solantur in urbe.
Dum de quolibet est sermo frequens in eis.
Junior et senior, hic celestinus, et iste
Theologus, plaudens junior hec loquitur.

Sur le recto du dernier feuillet, on lit la note suivante : « Ce livre est à reverend père en Dieu Monseigneur l'evesque de Castres, confesseur du roi nostre sire. Donné à maistre Pierre l'Ermite, soubzdoyan de Saint-Martin de Tours, le sixième jour de Mars, l'an mil cccc lj, par les executeurs du testament du dit feu evesque, en recompensacion des labours que a eus le dit soubzdoyan pour le fait de l'execucion du dit feu. » Et au verso, celle-ci : « Donné par les executeurs du dit souzdoien et delivré par la main de Majoris, chantre, à la librarie de monseigneur saint Martin. » L'évêque de Castres à qui le présent ms. a primitivement appartenu, est Gérard Machet, l'un des amis de Gerson. Il mourut à Tours le 17 juillet 1448, et fut enterré au milieu du chœur de l'église de Saint-Martin.

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Martin, 137.)

381.

Volume contenant :

1° Fol. 1. JEAN DE GERSON. Traités sur le *Magnificat,* commençant au milieu du premier traité, par ces mots : « ... figuratum. Sic in omni cantico sonabili cujuscumque sit lingue, valet notulari versus Psalmi. » Le commencement manque. Ces traités finissent au douzième, par : « Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in secula seculorum. Amen. Explicit collectorium super Magnificat, a magistro Johanne de Gersono compilatum, cancellario dignissimo ecclesie Parisiensis. »

2° Fol. 71. Lettre de Gui, évêque d'Elne, au pape Jean XXII : « Epistola domini Guidonis. Sanctissimo ac beatissimo patri et domino Johanni digna Dei prudencia pape... »

3° Fol. 71. Exposition du même sur les trois cantiques de la Vierge : « Incipit expositio edita a domino dicto episcopo super tria cantica... Et dixit Maria, Magnificat anima mea... » finissant par : « ... nos protegat qui est Deus benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit et cetera. »

4° Fol. 80. SAINT AUGUSTIN. Livre des soliloques : « Sequitur liber soliloquiorum beati Augustini, et fecit hunc fieri cum multis aliis voluminibus frater Petrus Vallis, in sancta pagina lector. Cognoscam te, Domine, cognitor meus, cognoscam te, virtus anime mee... » finissant par : « ... meos. Deo gratias. Explicit liber soliloquiorum beati Augustini episcopi. »

5° Fol. 92 v°. SAINT BERNARD. Livre sur le mépris de ce monde et le désir de la vie éternelle, commençant par : « Incipit liber beati Bernardi de contemptu hujus mundi et appetitu vite eterne. Frater Johannes Vallis me fieri fecit. Cum ad te pervenerimus fontem vite... » et finissant par : « Explicit liber beati Bernardi de contemptu hujus mundi et appetitu vite eterne. Deo gratias. » Cet *explicit* est suivi de la signature : « J. VALLIS. I. » signature que nous avions déjà trouvée au fol. 80, et qui nous indique que ce ms. a été écrit par Jean Vallée.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est incomplet au commencement. On lit sur la première garde : « Johannis Gersoni collectorium super Magnificat et alia opuscula scilicet : Epistola Domini Guidonis, Elnensis episcopi, ad papam Johannem 22.

Ejusdem expositio super tria cantica Mariæ, Zachariæ, Simeonis.

Sancti Augustini liber soliloquiorum.

Sancti Bernardi liber de contemptu mundi. »

Vélin. Moy. XVe siècle. — (N° 67 ancien.)

382.

JEAN DE GERSON. Traités sur le *Magnificat,* commençant par : « Collectorium super *Magnificat* particulas habet expositas... » et finissant, au douzième traité, par ces mots : « Explicit liber super cantico Marie vel hymno, a Johanne, cancellario Parisiensis ecclesie, Lugduni M°. CCCC°. XXVII°, tunc archipresulatum cum Gallie primatu agente reverendissimo patre Domino Amedeo, nostre peregrinationis benevolo susceptore et ocii studiique fotore magnifico. Et anno Domini M°. CCCC°. XLVIII° Parisius scripto. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres rouges et initiales de plusieurs couleurs, est parfaitement conservé. Au verso du dernier feuillet on lit : « Pro Thomas de Gersono. »

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Martin, 181.)

383.

JEAN DE GERSON. Traités sur le *Magnificat,* commençant par : « Collectorium super *Magnificat* particulas habet expositas... » et finissant au douzième traité, par : « Explicit liber super cantico Marie vel hymno a Johanne cancellario Parisiensi, Lugduni M°. CCCC°. XXVII°, tunc archipresulatum cum Gallie primatu agente reverendissimo patre domino A. nostre peregri-

nacionis benevolo susceptore et ocii studiique fotore magnifico. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres rouges et initiales ornées, dont quelques-unes sur fond d'or, est bien conservé.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 207.)

384.

Jean de Gerson. Sermons et opuscules commençant par : « Sermo factus per dominum cancellarium Parisiensem coram concilio generali Constancie, in vigilia dominice in Ramis palmarum, anno a Nativitate Domini 1415. Theuma. Ambulate dum lucem habetis, ut non tenebre vos comprehendant. »

Fol. 8. Traité commençant par : « Brevis tractatulus de aufferibilitate pape ab ecclesia... Prima consideratio. Aufferibilis non est sponsus ecclesie Xristus homo... » finissant par : « Octava consideratio. Aufferibilis non est usque ad consommacionem seculi... qui est benedictus in secula. Amen. Explicit. »

Fol. 20 v°. « Propositio facta coram Anglicis... Congratulatur vestre devocioni, vestro zelo ferventi... » finissant par : « ... qui est via, veritas et vita, et Deus benedictus in secula. Amen. Explicit. »

Fol. 27. Sermon sur la prière, commençant par : « Obsecro vos tanquam advenas et peregrinos. Existimate, precor, verbum hoc obsecrationis... » et finissant par : « ... hec est enim gratia in Xristo Jhesu, qui est Deus benedictus in secula. Amen. »

Fol. 32. Sermon sur la fête de la Purification, commençant par : « Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui. »

Fol. 37. Pièce portant en marge, en fort petit caractère, ce qui devait être écrit en titre par l'enlumineur : « Sequitur una cedula faciens pro premissis. Ad justificationem condempnationis facte per episcopum Parisiensem et Inquisitorem... » finissant par : « ... ac defensione pertinaci et similibus. »

Fol. 40. Sermon portant en marge, en très-petit caractère, ce titre : « Sermo in die festo Pentecostes factus coram Const. generali concilio per dominum cancellarium Parisiensem, anno 1416, » commençant par : « Spiritus Domini replevit orbem terrarum... » et finissant par : « Qui dies Pentecostes dies est jubileus... Indulgencias nunciari solitas denuncio. »

Fol. 52. Sermon commençant par : « Jacob autem genuit Joseph virum Marie, de qua natus est Ihesus, qui vocatur Xristus...» finissant par : « Joseph vir Marie, de qua natus est Ihesus, qui vocatur Xristus. Amen. »

Fol. 63. Suivent cinq pages de vers dont les deux premiers sont :

Alma redemptoris Mater, cui lege superna
Vir justus, virgoque Joseph cum virgine nupsit...

et les deux derniers :

Laudes canentes servuli
Uni trinoque Domino.

Fol. 63 v°. Pièce datée de l'an 1416, commençant par : « Declaratio compendiosa que veritates sint de necessitate salutis credende... » et finissant par : « ... quamvis non sit de fide. »

Fol. 70 v°. Lettre sur la fête de saint Joseph, commençant par : « Gratia vobis et pax... » et finissant par : « In qua bene valete. Scriptum Constancie VII septembris, vigilia Nativitatis beate Marie. Anno 1416. »

Fol. 72. Diverses pièces concernant la fête de la Vierge, et la fête et l'office de saint Joseph. La première commence ainsi : « Ecclesiis universis presertim dedicatis in memoriam beatissime et gloriose semperque virginis Marie... » et finit par : « ... optantes bene valere omnes. Scriptum Parisius, anno Domini millesimo cccc^{mo} decimo tertio, XVII^{a} augusti. »

Fol. 75. La deuxième pièce commence par : « Alamannus miseratione divina... » et finit par : « Datum Parisiis. IIII kal. augusti, pontificatus domini Johannis pape XXIII anno quinto. »

Fol. 76. Évangile, leçons, etc., pour l'office de saint Joseph, commençant par : « Ad laudem

virginalis conjugii justi Joseph et Marie sequitur evangelium pro matutinis diei jovis quatuor temporum in adventu... » finissant par : « ... perpetua suavitate fruamur, qui tecum... »

Fol. 80. Sermon sur le texte : « Nupcie facte sunt in Chana Galilee. »

Fol. 107 v°. Morceau commençant par : « Hereticorum sermo sicut cancer serpit... »

Fol. 112. Ouvrage commençant par : « Sequuntur quedam propositiones de diversis statibus ecclesiasticis. »

Fol. 118. Suit : « Declaratio facultatis theologie Parisiensis studii super statu curatorum et mendicantium coram fratre de Gorrello, ordinis fratrum Minorum. » Cette déclaration est datée du 2 janvier 1413.

Fol. 120. Écrit commençant par : « Sequuntur duodecim considerationes super modo protestandi in materiis theologicis, compilate per dominum cancellarium Parisiensem. Prologus. Protestatio seu revocatio generalis... » finissant par : « ... et heresi proximum. Has interim considerationes duodecim posuisse velut in transcursu suffecit XXIX mensis octobris anni M. CCCC. XV^ti, civitate Constanciensi, ubi sacrum agebatur generale concilium, prestante eo qui est Deus benedictus in secula. Amen. Explicit. »

Fol. 126. Le ms. se termine par : « Sequuntur duodecim considerationes secundum totidem signa quibus solet aliquis de pertinacia notare... » les derniers mots sont : « ... signa potest applicatio particularis fieri ad materiam que tractatur. Explicit. »

Ce volume, écrit du temps de l'auteur, avec titres et initiales rouges, est bien conservé.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Martin, 131.)

385.

1° Fol. 1. JEAN DE GERSON. La Mendicité espirituelle, commençant par : « Ci sensuivent les chappitres de Mendicité espirituelle. Complainte de l'omme à son ame et le enhorte à mendier espirituellement. Responce de l'ame desconforteè... » finissant par : « ... tu luy puisse plaire à ce que tu vouldras impetrer. »

2° Fol. 21 v°. « Si commancent diverses oroisons et meditations de l'ame devote... » finissant par : « Piteuse complainte et oroison devote de humaine creature, qui de l'estat de peiché à Dieu novellement veult retourner... face à face joieusement veoir, je te puisse et perdurablement amer et cherir. »

3° Fol. 57 v°. La Medicine de l'ame, commençant par : « Se les vrais amis d'ung malade font grant diligence... » finissant par : « Explicit la medicine de l'ame pour son dernier trespas. »

4° Fol. 62. « Ci après s'ensuivent plusieurs beaux traittez de devocion et I° le traitté que saint Pierre de Luxembourg envoia à sa seur pour la retraire de l'estat mondain. Quant je regarde quelle vie j'e menée depuis que je sceu congnoistre bien et mal... » finissant par : « Cy finist le livre monseigneur saint Pierre de Luxembourg, lequel il envoya à sa seur madamoiselle de Luxembourg pour la retrayre de l'estat mondain. »

Fol. 101 v°. « Ci après s'ensuit ung petit traitté de consolacion pour ceulx qui sont en aucune tribulacion ou adversité mondaine... Si coume dit saint Poul l'appostre nous n'avons pas en ce monde cité ou habitation pour tousjours y demeurer... « Ce traité contient sept chapitres, dont les derniers mots sont : « Ce fut une très belle patience, autelle la nous donnit Dieu en toutes nos adversitez le père et le fils et le benoist saint esprit. Amen. »

Fol. 138. « C'ensuit ung sermon fait par maistre Jehan Gerson, le jour des mors, très devost et esmouvant à prier Dieu pour les trespassez. Beati qui lugent, Mathei quinto. Dit ce theume : Ceulx yci sont bien eureux qui les cueurs ont douloureux... » finissant par : « Il maine à joieuse et perdurable gloire et bien eureuse felicité, à laquelle nous veille mener ille qui est benedictus in secula seculorum. »

Fol. 149. « Aultre sermon fait par le dit Gerson des trespassez, bien devost. Memento

finis. Ouvrons maintenant les yeulx et les oreilles de notre entendement... » finissant par : « ... à la edificacion des vivans et à la delivrance des trespassez. Prestante eo qui est *alpha* et *omega,* principium et finis Deus benedictus in secula. Amen. »

Fol. 157 v°. « Aultre sermon fait par le dit Gerson de la Nativité notre Seigneur Jhesu Crist. Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bone voluntatis. Gloire soit à Dieu lassus, et en terre paix aux hommes de bonne voulenté... » finissant par : « ... comme en particulier la part et le don de bonne paix soit octroié par vous qui estez benoist en éternité, au quel soit gloire es cieulx lassus. Amen. »

Fol. 169 v°. Sermon sur saint Antoine : « Certamen forte dedit illi, ut vinceret, Sapiencie x° hec verba scripta sunt. Or pleust à Dieu que tellement je peusse parler de saint Antoine... » finissant par : « ... afin que contre tous ces assaulx crueulx nous soions victorieux. Quod nobis prestare dignetur altissimus filius qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen. Explicit. »

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres rouges et initiales de couleur, est parfaitement conservé. Sur le premier feuillet on lit cette note : « Ex monasterio sancti Petri de Burgolio, ordinis sancti Benedicti, congregationis sancti Mauri in Gallia. »

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Pierre de Bourgueil, 235.)

386.

Jean de Gerson. Treize sermons français, savoir :

1° Fol. 1. Sermon pour la fête de saint Pierre et de saint Paul, commençant par : « Nimis honorati sunt amici tui, Deus... En ceste joieuse feste... » et finissant par : « Il consideroit que pour lui et pour son usaige Dieu avoit fait ung tel monde. »

2° Fol. 25. Sermon pour le jour des morts, commençant par : « Beati qui lugent. Dit ce themme que ceulx icy sont bien eureux qui les cuers ont doloreux... » et finissant par : « ... felicité, laquelle nous vueille octroyer ille qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Deo gracias. »

3° Fol. 41. Sermon pour la fête de la Conception : « Sermo de conceptione virginis Marie. Tota pulcra es, amica mea. Se nous voulons dignement et fructueusement parler de celle... » finissant par : « ... traictez doulcement tous ceulx qui se confessent et à ce maintenir honnestement. Amen. »

4° Fol. 75. Sermon pour le jour de Noël : « Puer natus est nobis... Dieu pour nostre delivrance a prins aujourduy enfance... » finissant par : « ... de joye sainte espirituelle sans deshonnesteté quelconque. Amen. »

5° Fol. 106. Sermon pour la Nativité : « Gloria in altissimis, et in terra pax hominibus bone voluntatis. Qui est la bouche qui pourroit dire... » finissant par : « ... paix soit octroyée par vous qui estes Dieu benoist et juste auquel soit gloire es cieulx laissus. Amen. »

6° Fol. 126. Sermon sur la nécessité de chercher le Seigneur : « Querite Dominum, dum inveniri potest... Ces parolles sont escriptes es prophesies de Ysaye et valent autant... » finissant par : « ... c'est la gloire de paradis laquelle nous octroit le père et le fils et le benoist saint Esprit. Amen. »

7° Fol. 140 v°. Fête de la Purification de la sainte Vierge : « Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio temply tuy. Ces paroles du prophète David sont recitées en nostre mère sainte eglise à l'introicte de la grant messe... » finissant par : « ... au regard de la gloire que misericorde donnera à ses bons hostes et hostesses evangelisés. Amen. »

8° Fol. 154. Fête de saint Anthoine : « Certamen dedit illi ut vinceret. Or pleust à Dieu que tellement je pense parler de saint Anthoine... »

9° Fol. 175. Sermon pour le IIIe dimanche de Carême, commençant par : « Omne regnum in se ipsum divisum desolabitur. Benois sont ceulx qui oyent la parole de Dieu et la gardent selon l'evangille... »

10° Fol. 190. Sermon sur l'aveugle-né. « Tu discipulus ejus sis. Je souhaite avec saint Augustin sus ceste parole que l'amandion des Juifs... » finissant par : « ... la grande sale de paradis et auront le bonet de eternelle felicité... »

11° Fol. 210. Sermon sur la fête de la Trinité : « Si terrena dixi vobis... Se je vous dy choses prieres et point ne les antandez... » finissant par : « ... il apparu en sainct Poul, saint Estienne et sainte Agathe. Amen. »

12° Fol. 220. Sermon sur la fête de Pâques : « Pax vobis... recevons le sacrement de la paix... » finissant par : « ... avoir paix en ce monde par grace et en haut par gloire... Amen. »

13° Fol. 243 v°. Sermon sur la Toussaint : « Regnum celorum vim patitur. Nous qui sommes... en la prison et en l'exil de ce mortel monde hors de nostre principal pais... » finissant par : « ... à la joye des glorieux sains, desquels nous faisons solennité, laquelle nous vueille octroyer le père et le filz et le saint esprit. Amen. »

Ce volume, écrit à longues lignes sans aucun ornement, est piqué et taché par l'humidité; les feuillets 45, 46, 47 et 48, ont été arrachés. Le sermon sur la Purification (fol. 140 v°) a été publié sur notre ms. par M. l'abbé Bourret. (Voyez *Essai critique sur les sermons français de Gerson,* Paris, Douniol, 1848.)

Papier. Pet. xve siècle. — (Saint-Martin, 35.)

387.

Traité sur la consolation de la théologie, commençant par une table des quatre livres dont se compose le traité : « Tabula brevis in libro de consolacione theologie. In prohemio notantur quatuor cause theologice consolacionis... » Suit le traité, fol. 5, commençant par : « Tractatus de consolacione theologie magistri Johannis Gerson... » Vient ensuite le prologue et trente-huit vers, dans lesquels Gerson déplore les maux de la guerre civile :

Sepe peregrinas volucer transmissus in oras,
Regrediens patrie menia jam video.
Dulcis ave natalis humus, tu Francia felix,
Inclita Parisius, nobile Palladium.

Le traité se termine ainsi : « Custodiat corda et intelligentias nostras in caritate Dei et paciencia Christi, ut per pacienciam et consolacionem scripturarum spem habeamus. Explicit tractatus de consolacione theologie, compilatus per magistrum Johannem de Gerson, sacre theologie professorem ac cancellarium ecclesie Parisiensis, in Rachemberg opido in montanis Bavarie, anno 1418, postquam a sacrosancto generali Constanciensi concilio recesserat. Deo gratias. » Au verso du dernier feuillet, une main du xve siècle a mis cette note : « Volucer est intellectus discursivus et raciocinativus. — Monitus est intellectus meditativus et inquisitivus. — Peregrinus est homo contemplativus simul et activus. » — Au-dessous, note autographe de Thomas de Gerson, ainsi conçue : « Pertinet michi Thome de Gersonno. » Le passage suivant emprunté à l'excellent ouvrage d'un ancien chanoine de l'église de Tours, nommé à la fin de la notice précédente, fait connaître la cause de la présence dans notre Bibliothèque de tant d'ouvrages de Jean de Gerson : « Au premier abord, on est un peu étonné de rencontrer un nombre si considérable d'œuvres manuscrites de Gerson, dans un pays qu'il dut à peine connaître. Ce qui explique leur existence dans les anciennes bibliothèques de Touraine, c'est le séjour qu'y fit son neveu, Thomas de Gerson, dans l'abbaye de Saint-Martin, dont il était grand chantre. Il est à croire que ce chanoine, naturellement fier de la réputation et du mérite de son oncle, mit tous ses soins à transcrire ses ouvrages. Après lui, ils restèrent au chapitre dont il avait été membre, et c'est ainsi que plus tard la ville de Tours en est devenue propriétaire. Thomas de Gerson était d'ailleurs un homme instruit et versé, comme son oncle, dans les diverses parties de la science ecclésiastique. »

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est bien conservé.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Martin, 163.)

388.

Traité de théologie, commençant par : « Tractatus de questionibus theologicis. De fide et spe que in nobis est omni poscenti rationem reddere, ut ait Petrus in epistola sua, parati esse debemus cum modestia et timore... » finissant par : « De spirituali fornicatione... nec presbiter talibus nuptiis debet consentire, eo quod eas frequentando et quasi laudando exhortetur homines ad nuptias frequenter iterandas. Explicit. »

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, est taché par l'humidité, surtout au commencement. Sur le dernier feuillet se trouve une recette d'encre écrite en français, au xve siècle, commençant par : « Recepte pour fere bone ancre. Pour fere une pinte d'ancre, prenez demi carteron de noez de Gales, et puis les cassez le plus menu que vous pourrez... »

Vélin. Pet. Fin du xiie siècle. — (Saint-Gatien, 223.)

389. 390. 391.

Rainier de Pise. Dictionnaire théologique intitulé : Pantheologia, comprenant trois volumes.

Le premier volume commence à la lettre A, par ces mots du premier chapitre sur l'absolution : « Absolucio. Circa absolucionem quatuor per ordinem sunt notanda... » Ce premier chapitre est précédé d'un prologue qu'on a retranché mal à propos dans les éditions de cet auteur, puisqu'il nous donne l'année dans laquelle il a composé son ouvrage : « Incepit ipse sub anno Domini millesimo ccc^{mo} xxxiii^o. » Ce prologue commence par : « A a a. Domine Deus ecce nescio loqui, quia puer ego sum. Hier. primo capitulo. Quoniam tria sunt... » et finit par : « ... complevit opus suum, prestante eodem Domino nostro Jhesu, cui est honor in secula seculorum. Amen. »

Ce premier volume s'arrête à la lettre D : « Dotes sanctorum... Utrum illa claritas que apparuit in transfiguratione Xristi, fuerit claritas gloriosa... Explicit prima pars Panthalogie. »

Le deuxième volume commence à la lettre E : « Ebrietas. Circa ebrietatem considerare debemus tria : Primo se inebriantis vicium : Secundo alium invitantis animum : Tertio punientis supplicium... » et s'arrête à la lettre O : « Ordo... propter hoc, hoc quilibet episcopus potest alium consecrare. Hec. b. Th. 4° Sent. di. 24°, ar.° 8°. quest. 3. soluc. 3. ar. Explicit secunda pars Pantheologie. »

Le troisième volume commence à la lettre P : « Patiencia. Nota quod virtute patiencie causantur inter alia tria bona : Primum est, quod passio interna vincitur... » et finit à la lettre Z : « Zelus. Circa zelum consideranda sunt tria... Utrum invidia sit peccatum, in corp. art. et in solut. item i. argum. Require supra, zelus, primo capitulo et secundo itemque per alia in locis suis. »

Ces trois superbes volumes, écrits sur deux colonnes, avec initiales de couleur, renferment chacun, sur le premier feuillet, de beaux ornements, accompagnés des armes de Jean III Bernard, archevêque de Tours, 1442-1466 ; ces armes sont : « Écartelé, au premier et au quatrième d'argent, au roc d'échiquier de sable ; au deuxième et au troisième de sable, au roc d'échiquier d'argent, et un écu d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or sur le tout. » (*Mémoires de la Société Archéologique de Touraine,* T. V, p. 72.)

Vélin. Gr. xve siècle. — (Saint-Gatien, 237, 238 et 239.)

392.

Abrégé de théologie, commençant par : « Compendium theologiæ. De sacramentis in communi. Nomen sacramenti derivatur a sacro... »

finissant par le chapitre intitulé : « De impedimentis matrimonii. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est bien conservé ; il n'est que le quatrième volume du cours complet de théologie.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Carmes de Tours.)

393.

Traité de théologie, commençant par : « Tractatus theologicus. De sacramentis in genere. Divi Thomæ aliorumque theologorum morem secuti... » et finissant par : « ... remanet in thesauris ecclesiæ. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est taché par l'humidité dans les six derniers feuillets.

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

394.

Volume contenant :

1° Fol. 1. PIERRE LE MANGEUR. Sermons commençant par : « Incipiunt sermones magistri Petri Manducatoris. Erudimini qui judicatis terram... » et finissant, fol 17 v°, par : « ... si in amore carnali jucunditas est, longe ineffabilior sapor et dulcedo... » le reste manque. Parmi les quarante et un sermons contenus dans ce ms., les trois suivants ne se trouvent pas dans la *Bibliotheca veterum patrum*.

Fol. 15. « In apparicione Domini. Xristus apparuit nobis una die... » finissant par : « ... rapido cursu. »

Fol. 15 v°. « Sint lumbi vestri precincti... » finissant par : « ... genus humanum solus redemit. »

Fol. 16. « De confessoribus et precipue de beato Augustino. Justum deduxit Dominus per vias rectas... »

Nous avons déjà indiqué, au n° 344 de notre Catalogue, cinq sermons inédits de Pierre le Mangeur.

2° Fol. 42. Traité du cloître de l'âme, attribué à tort à Hugues de Saint-Victor (voy. *Histoire littéraire de la France*, T. XII, p. 68), commençant par : « ... duricia tumoris in carne : est obstinatio carnalium in conversatione. » Ce traité est incomplet, il ne commence qu'au treizième chapitre du deuxième livre, et finit par ces mots du quarante-troisième chapitre du quatrième livre : « ... in futuro autem dabit virtutem incorruptionis, fortitudinem immortalitatis, Benedictus Deus. Amen. Explicit liber de claustro anime. »

3° Fol. 90. ROFFREDO DE BÉNÉVENT. Traité sur les libelles dans le droit canon, commençant par : « Libellus domini Roffredi Beneventani super libellis jure canonico secundum formam romane ecclesie opinionis. Super actionibus omnibus compositi sunt libelli... » finissant par : « De effectu purgationis... et singula supplenda corrigenda doctoribus meis in jure canonico relinquo, et ipsi ex eorum scientia suppleant que in juris canonici scientia non ministrant... Explicit. Deo gratias. B. Michael scripsit. »

4° Fol. 148. BERNARD DE COMPOSTELLE. Commentaire sur les Décrétales, commençant par ces mots du prologue : « Hactenus ut loquitur cum Senecha... » Suit le commentaire : « Firmiter credimus. Queritur an omnes credere teneantur fidei articulos? Respondeo quod omnes, postquam sunt adulti, ad hoc tenentur... » finissant par : « ... circa principium. »

5° Fol. 202. PIERRE DE SAMPSON. Commentaire sur les Décrétales, commençant par : « Incipit lectura magistri Petri de Sampsone super famosis decretalibus : Rex pacificus... » finissant par : « ... est ordo judiciarius... Petrus de Sampsonis. » (Voyez *Histoire littéraire*, T. XXI, p. 231.)

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est bien conservé. Une table des sermons de Pierre le Mangeur se trouve sur la première garde.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 108.)

395.

Volume contenant :

1° Fol. 5. Traité commençant par : « De puero consedente fedante in choro. I. Quam miseri et vecordes qui nepotulis suis... » finissant par le trois cent quatorzième chapitre : « De guloso et buffone... et labiis ejus firmiter adhesit. »

Les quatre premiers feuillets contiennent une table des chapitres, commençant par : « Contra malos advocatos et malos judices... » et finissant par : « De usurariis et divitibus malis... De sacerdote qui maledicebat animam patris. CCXXVIII. »

2° Fol. 32 v°. Traité dont les titres des chapitres sont : « De microscomo. — De quatuor elementis. — De fleumate. — De sanguine. — De colera rubea et nigra. — De quatuor virtutibus humane complexionis. — De commutatione elementorum. — De medico et novem modis pronosticorum. — De dolore capitis. — De dolore verticis. — De capillis cadentibus de dolore frontis. — » Le premier chapitre commence par : « De microcosmo. Homo microcosmus... » Le dernier finit par : « De dolore frontis... Rubor frontis pudor est. »

3° Fol. 36. Huit traités, dont les titres sont : « Tractatus primus de duodecim articulis fidei. — Secundus de septem peticionibus oracionis dominice. — Tertius de decem preceptis. — Quartus de septem sacramentis. — Quintus de septem virtutibus. — Sextus de septem donis Spiritus Sancti. — Septimus de octo virtutibus. — Octavus de septem viciis. » Le premier traité commence par : « Ad instrucionem juniorum quibus non vacat opusculorum variorum pluralitatem perscrutari... » et le dernier traité finit par : « Quid peccatum veniale... tunc foret mortale. Explicit. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges, est taché par l'humidité au commencement et à la fin.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 191.)

396.

Volume contenant :

1° Fol. 1. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Exposition sur la règle de saint Augustin : « In nomine Domini Jhesu Xristi, Incipit expositio super regulam sancti Augustini. Hec sunt que ut observetis precipimus in monasterio... »

2° Fol. 10. SAINT AUGUSTIN. Trois sermons : 1° « Sermo beati Augustini contra avariciam et luxuriam et contra miserabilem et detestabilem cohabitationem clericorum et mulierculartum. Nemo dicit, fratres... » 2° « Sermo antequam symbolum tradatur. Queso vos, fratres... » 3° « Sermo ejusdem de oratione dominica. Reddidistis quid credatis... »

3° Fol. 11 v°. GUILLAUME PERAULD. Traité sur l'institution des moines : « Incipit tractatus de professione monachorum. Tractatus iste qui est de professione Monachorum tres... »

4° Fol. 23. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Traité commençant par : « Incipit tractatus de instructione noviciorum... Quia, fratres, largiente Domino... »

5° Fol. 29 v°. Fragment commençant par : « De quinque lapidibus quibus interfectus est Golias... Regalis refert hytoria... »

6° Fol. 30. Méditations sur la patience : « Istis meditationibus tractatur patiencia. Prima insania est... »

7° Fol. 35. Fragment contre les avocats : « Contra advocatos. Advocati sunt sicut tintanni... »

8° Fol. 35v°. Contre les mauvaises habitudes : « Contra malam consuetudinem. Sicut homo qui... »

9° Fol. 37. Sur l'amour de Dieu : « De amore Dei. Multi laudant ore non corde... »

10° Fol. 37 v°. Traité sur la collation des bénéfices : « Incipit liber de collacione beneficiorum. Umbram Nehemoth sicut scriptum est in XL. Job. Umbre protegunt... » finissant par : « ... majora et majoribus relinquentes. »

11° Fol. 44. SAINT GRÉGOIRE. Sur le combat des vices et des vertus : « Incipit libellus

de conflictu viciorum et virtutum editus a beato Gregorio. Apostolica vox clamat atque... » finissant par : « ... quid dico. Explicit. »

12° Fol. 46 v°. Hugues de Saint-Victor. Traité commençant par : « De claustro anime. Introduxit me rex in cellam vinariam... »

13° Fol. 47 v°. Saint Bernard. Sermon en l'honneur de la sainte Vierge : « Incipit opusculum sancti Bernardi abbatis in laudibus Virginis Matris. Missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilee cui nomen Nazareth... » finissant par : « ... devotissime descriptum. Explicit liber de laudibus Virginis matris. »

14° Fol. 54. Saint Bernard. Traité des douze dégrés d'humilité, commençant par : « Incipit liber venerabilis memorie domini Bernardi de Claravalle de duodecim gradibus humilitatis. Corde et corpore semper humilitatem ostendere defixis... » finissant par : « ... humilitatis. Explicit liber de xii gradibus humilitatis. »

15° Fol. 57. Traité sur les douze degrés d'orgueil : « Incipiunt capitula de duodecim gradibus superbie. Curiositas cum oculis... » finit par : « ... caritate procedit. Explicit liber de xii gradibus superbie. »

16° Fol. 60 v°. Hugues de Saint-Victor. Traité commençant par : « Incipit soliloquium de arra anime. Loquar secreto anime mee, et amica confabulatione exigam ab ea quod scire cupio. »

17° Fol. 68. Hugues de Saint-Victor. Traité sur la conscience, commençant par : « Incipit liber i de consciencia. Dominus hec... » et finissant par : « ... ea devotione qua accipitur et custodiatur. Explicit liber de conscientia. »

18° Fol. 77. Saint Bernard. Traité sur la considération : « Incipit tractatus domini Bernardi Clarevallensis abbatis, ad Eugenium papam, de consideratione. Liber primus. Subit animum dictare... » finissant par ces mots du cinquième livre : « ... sed non finis querendi. Explicit de consideratione. »

19° Fol. 91 v°. Saint Bernard. Traité sur l'amour de Dieu : « Incipit liber beati Bernardi, de diligendo Deo. Viro illustri domino A. ecclesie Romane dyacono... » finissant par : « ... qualem littere vestre predicant. Explicit liber beati Bernardi de diligendo Deo. »

20° Fol. 96 v°. Hugues de Saint-Victor. Traité sur la vertu de prier : « Incipit tractatus de virtute orandi... » finissant par : « ... sacrificium in ara cordis aduletur. Explicit tractatus de virtute orandi. »

21° Fol. 98 v°. Hugues de Saint-Victor. Traité commençant par : « Incipit prologus in libro de Medicina anime. Rogas me, frater karissime, ut ea que de medicina anime... » finissant par : « ... verecundie fronti superponat. »

22° Fol. 103. Hugues de Saint-Victor. Exposition sur l'Oraison Dominicale : « Super Pater noster. Septem sunt vicia principalia... »

23° Fol. 106 v°. Hugues de Saint-Victor. Traité commençant par : « Liber Hugonis de septem donis. Sriptum est... »

24° Fol. 107. Hugues de Saint-Victor. De l'amour de l'époux envers l'épouse : « Sponsi ad sponsam de amore. Ibo ad montem mirre et ad colles Libani... »

25° Fol. 108 v°. Traité sur la confession, commençant par : « Prima... est confessio non laudis... » finissant par : « ... foris istam juridictionem. »

26° Fol. 110 v°. Règle des Frères Mineurs : « Incipit regula fratrum Minorum a domino Honorio papa confirmata. Honorius servus servorum Dei, dilectis filiis fratri Francisco... » finissant par : « Datum IIII^to kalendas octobris, pontificatus nostri anno quarto. »

27° Fol. 112. Saint Augustin. Traité des douze abus, commençant par : « Sapiens sine operibus bonis, senex sine religione, adolescens sine obedientia... Hec sunt duodecim abusiva... » finissant par : « ... incipiat esse in futuro. Explicit liber de duodecim abusivis. »

28° Fol. 114 v°. Saint Augustin. Traité sur la vraie innocence, commençant par : « Aurelii Augustini de vera innocentia liber incipit. Innocencia vera est que nec sui nec alteri nocet... » finissant par : « ... memor autem eris si te ipsum respexeris. »

29° Fol. 123 v°. Traité sur la prédestination : « De predestinatione. Ad te in hoc qui maxime huic... » finissant par : « ... gratiam predestinationis indebitam prerogare. Amen. Explicit. »

30° Fol. 125 v°. SAINT AUGUSTIN. Exposition sur l'alphabet : « Augustinus super expositione alphabeti. A congruo sono... » finissant par : « ... Z... dentes mortui dum exprimitur fingit. Explicit. »

31° Fol. 125 v°. Description de la vie d'un mauvais prélat : « Descriptio vite mali prelati. Ex sincera... » finissant par « ... superbo oculo et insaciabili corde cum hoc non edebam. Explicit. »

32° Fol. 126 v°. SAINT BERNARD. Méditations pieuses sur la Passion, commençant par : « Multi multa sciunt et semetipsos nesciunt... » et finissant par : « Dies hominis sicut umbra supra terram... qui vivit et regnat per infinita secula seculorum. Amen. Expliciunt meditationes beati Bernardi. »

33° Fol. 131. SAINT BERNARD. Lettre à Robert son neveu : « Satis et plusquam satis sustinui, dilectissime fili Roberte... » finissant par : « ... si nullam ex eis in te repererit emendationem. »

34° Fol. 133. Lettre d'un auteur incertain, commençant par : « Perfectissima atque plenissima justicia est Deum toto corde amare... » finissant par : « ... coram Deo et omni populo amabilis appareas. »

35° Fol. 133. SAINT BERNARD. Lettre à Guillaume, abbé, commençant par : « Si nemo scit que sunt in homine nisi spiritus hominis qui in ipso est... » et finissant par : « ... omni amicicie mihi jure colende, pie ac reverendissime pater. Explicit. »

36° Fol. 133 v°. Le ms. finit par ces mots de la lettre du pape saint Grégoire, à la onzième question de saint Augustin, apôtre des Anglais : « Si post illusionem que per sompnium... miles gemebat dicens Judeo... » Le reste de la lettre manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est bien conservé; la pagination est contemporaine du ms.: solide reliure en parchemin. Le contenu du volume a été écrit par Dom Martène sur la première garde. C'est d'après la note du savant bénédictin que nous avons attribué à différents auteurs plusieurs morceaux pour lesquels le texte même du ms. ne fournit point d'indications suffisantes.

Vélin. Moy. XIV° siècle. — (Marmoutier, 75.)

397.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traité publié plusieurs fois sous le nom de saint Bonaventure, et qui, dans le ms. n° 370, est attribué à saint Thomas d'Aquin, commençant par : « Incipit liber qui dicitur Compendium theologice veritatis. Incipit prologus. Veritatis theologice sublimitas, cum sit superni splendoris radius, illuminans intellectum... » finissant par ces mots du trente et unième chapitre du septième livre : « Ex omnibus predictis collige, spectare quedam gaudia solum ad animam, quedam ad corpus, quedam ad totum conjunctum, que cum felici fine quisque beatus secundum merita recipiet sine fine. Amen. Explicit liber qui dicitur Compendium theologice veritatis. Qui scripsit illum sit benedictus a Deo. Amen. » Suivent les titres des chapitres des sept livres : « Incipiunt capitula. Quod Deus est... » finissant par : « Enumeratio gaudiorum celestium. »

2° Fol. 167. Traité commençant par : « Incipit libellus de natura et gracia. Creature perfectio non statim... » finissant par « ... spirituali intentione fit divina. Explicit. »

3° Fol. 193. « Induite vos armatura Dei ut possitis stare adversus insidias diaboli, hec verba scripta sunt ad Ephesios... » finissant par : « ... ad gaudia eterna nos perducere dignetur Jhesus Christus filius Dei, cujus regnum sine fine permanet in secula seculorum. Amen. Explicit. »

4° Fol. 206. Traité des trois journées du che-

min du paradis, commençant par : « Eamus viam trium dierum in solitudinem ut immolemus Domino Deo nostro... » et finissant par : « ... et januas apperit paradysi ad quem nos perducat qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit tractatus de tribus dietis vie paradisi. Deo gracias. »

5° Fol. 264. Traité intitulé l'Étincelle de vie, commençant par : « Cum medicinalis fit excommunicatio non mortalis disciplinans non eradicans... » et finissant par : « ... ad quem nos perducat. Amen. Explicit Scintilla vite. »

6° Fol. 288. Commentaire sur l'Oraison Dominicale, commençant par : « Pater noster qui es in celis. Sciendum est quod oratio dominica est commendabilis triplici ratione dignitatis... » finissant par : « ... dignetur qui vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen. »

7° Fol. 310. Traité de la philosophie commençant par : « Incipit philosophia. Quoniam ut ait Tullius in prologo rethoricorum... » finissant par ces mots du chapitre sur la vue : « De visu. Demum de visu dicamus... particule longitudinem terminemus. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, dont quelques-unes sont ornées; nous citerons le V du mot *Veritatis* peint sur un fond d'or et d'azur avec ornements qui entourent tout le premier feuillet. Bonne conservation; ancienne reliure en bois.

Vélin. Pet. Fin du XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 251.)

398.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traité commençant par : « De Trinitate. De trinitate Dei hoc tenendum est quod in una substancia sunt tres persone, scilicet pater et filius et spiritus sanctus. Pater a nullo generatur... » finissant par : « ... etiam necessarium est ut opere serviamus. Amen. Explicit. Hic incipiunt tituli omnium capitulorum compilationis precedentis. De trinitate Dei... Quid ad consequendum salutem eternam necessarium est habere noticiam documentorum sacre scripture. 60. »

2° Fol. 42. De différentes nations, telles que : les Maronites, les Arméniens, les Mozarabes et les Juifs, commençant par : « De quibusdam nationibus et earum sectis diversis. Et primo de Nestorianis. Sicut quedam nationes non solum in terra sacra... » finissant par : « De judeis et diversis gentibus eorum... et usque consummationem et finem perseverabit desolatio. »

3° Fol. 46. Traité précédé d'une table de cent quatre-vingt-trois chapitres : « Contra detractores, contra superbos... contra jurantes... contra ypocritas... » finissant par : « De homicidio, de arrogancia, de jactancia... contra prelatos cupidos de Elemosina. » Le premier chapitre : (contra retractores) commence par : « Ne appelleris susurro in vita tua et in lingua tua ne capiaris... » Le dernier finit par ces mots (De elemosina) : « ... a luxurie putredine per condimentum continencie custodimus. »

4° Fol. 85. Traité commençant par : « Incipit Centilogium. Quoniam, secundum beatum Gregorium, exempla plus movent quam verba. » finissant par : « Zelotipus non debet esse vir faciliter de uxore sua... mulier a suspicione liberata est. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec soin et netteté, a été mutilé au commencement et à la fin; titres rouges, initiales d'or avec dessins à toutes les pages; jolie reliure ancienne avec ornements. Sur la dernière garde on lit le prétendu texte de la condamnation de Jésus-Christ, par Ponce Pilate, commençant par : « Nos Pontius Pilatus prepositus judex in Jerusalem... »

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (N° 93 ancien.)

399.

Volume formé par la réunion de trois manuscrits, dont le format n'est pas même exactement

pareil, et dont chacun doit être décrit séparément :

I

Collection de sermons et de pièces à l'usage des prédicateurs. Il manque au commencement quatre feuillets. Les premiers mots du fol. actuellement numéroté 1, sont : « ...quia prelatus in doctrina sua alios simpliciter monere, alios acriter reprehendere debet. » Dans cette compilation, il faut distinguer les parties suivantes :

Fol. 1. Série de sermons pour le temps compris entre l'Épiphanie et le quatrième dimanche de Carême. Elle se termine par plusieurs sermons, dont chacun est intitulé : « Sermo communis. »

Fol. 17. Traité du cloître de l'âme. Commencement : « Incipit liber de claustro anime. Ortus conclusus es soror mea sponsa, ortus conclusus. Verba ista ad universalem ecclesiam, ad quamlibet claustralium congregationem... »

Fol. 22 v°. Autre traité sur le même sujet, dont voici le titre et les premiers mots : « Incipit libellus de claustro anime editus a magistro Johanne sancti Johannis in vineis priore et egregio predicatore. Introduxit me rex in cellam vinariam, ordinavit in me caritatem. Hec sunt verba sponse, fratres mei, sponsi sui beneficia recolentis. » Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (T. XVII, p. 397) n'ont connu que le titre de ce traité, dont ils avaient trouvé l'indication dans le catalogue publié par Montfaucon.

Fol. 24. Traité moral sur les vies des différentes classes de la société. Commencement : « Incipit generalis invectio contra omne genus hominum in hac vita male viventium. Divini prosecutores eloquii in plerisque tractatibus suis... » Il y a des chapitres spécialement dirigés contre le pape, contre l'empereur, contre l'archevêque, contre les abbés, etc. Le traité se termine par des chapitres sur la contrition, la confession et la pénitence.

Fol. 31. Recueil d'anecdotes et d'historiettes, commençant par ces mots : « Exemplum de quodam homine et ejus duobus filiis, quo instruimur redire ad amplexum Dei patris. Homo quidam duos filios habuit qui cum ejus preceptis inobedientes essent, projici eos in mari jussit... » Pierre, abbé d'Igny, est mentionné dans plusieurs de ces anecdotes.

Fol. 49. Recueil de sermons pour les dimanches et les principales fêtes de l'année. Commencement : « Sermo de nativitate Domini. Fecit rex Salomon tronum de ebore grandem et vestivit eum auro fulvo... »

Fol. 119. Courte collection d'anecdotes commençant par ces mots : « Arnulfus dux, Pipini mater et Karolimanni regum avus cum, pro amore Dei, uxoris filiorumque affectu proposito (*sic*), gloriam secularem Christi paupertate mutaret... »

Sur les fol. 122 v° et 123, on a ajouté, au xve siècle, des règles pour trouver le jour de Pâques.

II

Fol. 125. Recueil de problèmes d'arithmétique en français. Commencement : « Ce sont lez cautelez d'Argorime. Distribués 12 pains à 12 personnez, dont lez uns soient chevaliers, lez aultres escuyers, lez aultres pucelles, et chacun chevalier aura 2 pains, et chacun escuyer la quarte partie d'ung, et chacune pucelle aura demi pain : on demande quans chevaliers, quans escuyers et quantes pucelles seront... » — Fin : « ... il a de long 18, et la queue 9 piez, et la teste 5 piez. Et sic est finis hujus presentis operis etc. Deo gratias. Explicit. Deo gratias. »

III

Fol. 147. Table alphabétique des matières contenues dans plusieurs ouvrages de saint Thomas d'Aquin. Commencement : « De abstinencia, secunda secunde, questione 146... » A la suite de la table (fol. 195 v°) est un relevé des rubriques sous lesquelles sont classées les matières indiquées dans la table; ce relevé se termine, au fol 197, par les mots : « Expliciunt

concordancie supra totam summam Thome, etiam IIII^or scripta, etiam contra Gentiles. »

Fol. 197 v°. Table du livre des Sentences. Commencement : « Tabula super Sentencias secundum ordinem alphabeti. Absolvere ab aliquo delicto non debet aliquem... » — Fin : « Ypocrita est qui non vult confiteri peccata sua, libro 4, 17. Explicit tabula super Sentencias. Amen. »

Le premier de ces trois mss. a été copié dans la première moitié du XIIIe siècle. L'écriture est à longues lignes. Il a été acheté à Troyes en 1400, comme le porte la note suivante, qu'on lit au bas du fol. 123 : « Je Guillaume Guenot de Crusy, prest[r]e, achetay ce present livre ou marchié de Troyes, le samedi devant Noe l'an IIII^c, à l'estal de Marie de Reins et de la fille au Biauvarlet de Chablies. G. DE CRUSY. » — Le second ms. est du XVe siècle, à longues lignes. — Le troisième est du XIVe siècle, à longues lignes, sauf les fol. 195 v°, 197, qui sont sur cinq et six colonnes, et sauf encore les fol. 197 v°, 203 v°, qui sont sur deux colonnes.

Vélin. Pet. XIIIe XIVe et XVe siècle. — (Saint-Martin, 126.)

400. 401. 402.

Recueil d'ouvrages théologiques en français, qui, à l'origine et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, formait un seul volume et qui fut à cette dernière époque coupé en trois.

Le premier volume contient « l'Orloge de Sapience », par frère Jehan de Souabe, commençant par : « Cy commence la table de cest livre appellé « Orloge de Sapience » lequel est devisé en trois livres. Cy commencent les rebriches du premier livre qui contient XVI chapitres », finissant par : « Cy fine le second et derrenier livre de l'Orloge de Sapience. Es vers cy après escrips trouverez le nom de l'auteur de ce livre et par qui, et quant, et a quele requeste il a esté translaté de latin en françois, le translateur parle :

Ceste doctrine couronnée
Fu premièrement ordonnée
Du saint Esperit et fu dicte
A un homme de grant merite,
Sage et de grant perfection,
Profès en la Religion
Du glorieux saint Dominique,
Nez fu de terre Alemanique
Frère Jehan dit de Souhaube.
. . . .
De latin en Roumans donnée
Fu cest histoire celle année
Que le milliaire couroit
Qui proprement compter pourroit
Mil trois cens quatre vins et neuf
En la ville de Chasteauneuf.
A la requeste et a l'instance
D'omme de moult grant souffisance,
Es sept ars fonde realment
Licencié principalement
Es drois diz civil et canon,
Qui du fons de baptesme a nom
Maistre Dimenche dit de Port,
Fait fu cest escript et transport
Devot, subtil et gracieux
Par un frère Religieux
De la nation de Lorraine,
A grant faut et a peu de paine
Fu mis de latin en françois
Et fu de l'ordre de saint François
. . . .

Cy fine l'Orloge de Sapience et commence la Somme le Roy. »

Le deuxième volume contient la Somme des vices et des vertus, appelée vulgairement « la Somme le Roy », par Lorens (Laurentius Gallus) Frère Prêcheur, confesseur de Philippe III, commençant par : « Cy commence un traittie ou quel sont contenus plusieurs enseignemens proufitables pour le salut des ames, et s'entresuivent par interrogatoires que fait le père au fils auxquels le père lui respont et conseille comment il doit croire et vivre en ce siècle, et de la créacion du monde et des estas et aages d'icellui, des articles de nostre foy et des sains sacremens, et tout de preuve par auctorités de la

saincte escripture, et se commence : Beau fils tu dois etc, et dure ceste matière pour jusques à la rebriche qui sensuit. Cy commence le traittie des vices et des vertus... » Suit la table des chapitres, finissant par : « Cy finissent les rebriches et commencent les chapitres. De la beste que saint Jehan vit en l'apocalipse, premier chapitre. » Le ms. finit, fol. 135, par : « Cest livre compilla et parfist ung frère de l'ordre des Prescheurs, selon l'evangille et selon la saincte escripture et les auctorités des sains, à la requeste de tres noble et hault prince Phelipe, Roy de France, fils du bon Roy saint Loys, en l'an de grace mil cc. soixante dix et neuf, ou mois de mars. Cy commencent les x commandemens de la loy... Commencent les xii articles de la foy... Les regrets et lamentacion de la Vierge Marie ou temps de la passion Ihesu Crist. » Enfin le ms. finit par : « O tres douce dame du ciel, je commande m'ame et mon corps en ta saincte garde. Amen. Cy fine le Livre de la Somme le Roy. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées sur fond d'or et de couleur, a été mutilé entre les fol. actuels 2 et 3 et entre les fol. 84 et 85; les lettres initiales sont coupées au fol. 2; il en reste encore de charmantes avec ornements entourant toute la page, aux fol. actuels 13, 28, 52 v°, 98 et 135.

Le troisième volume contient :

1° Un sermon commençant par : « Cy commence le sermon qui fu fait devant la Royne de France le jour de Noel, l'an mil. ccc. IIII^xx et XVI. In propria venit et sui eum non receperunt. Ces paroles sont escriptes en l'évangille de monseigneur saint Jehan et valent autant a dire en nostre lengaige commun. Le Souverain est descendu en nostre povre humanité... » et finit par : « ... car il fait venir a estat ou on a quanque on sceit desirer lequel estat nous vueille ottroyer le souverain Roy qui pour nous aujourdui est nez. Amen. Cy fenist le sermon qui fu fait devant la Royne de France le jour de Noel. L'an de grace mil trois cens quatre vins et seize. »

2° Fol. 6. Les Épîtres et Évangiles traduits de latin en français par Jean de Vignay, selon l'usage de Paris, commençant par : « Le mercredi des Quatre temps, leçon de Ysaye le prophète. In diebus illis et in novissimis. Il viendra un temps que la montaigne de nostre Seigneur sera en la haultesse appareillée des montaignes et sera eslevée par dessus toutes les montaignes... » et finissant par : « Euvangille selon saint Jehan. Apprehendit Pylatus Ihesum... Lors yssy Ihesus portant couronne d'espines et vestement de pourpre. Cy finissent les epistres et les euvangilles translatés de latin en françois selon l'usaige de Paris; et les translata frère Jehan de Vignay à la requeste de ma Dame la Royne de Bourgongne, femme jadis de Phelipe de Valois, Roy de France au temps qu'il vivoit. Ce fu fait l'an de grace mil cccc. XXVI, ou mois de May VIIIe jour entrant. Deo gratias. »

Les trois parties de ce ms., écrites sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées sur fond d'or et de couleur, avaient dans le principe une pagination unique et consécutive comprenant 395 feuillets; malheureusement on y constate quelques lacérations que n'a pu que favoriser la malheureuse idée de le diviser en trois volumes; les fol. anciens 2, 116, 119 et 311 ont disparu; les initiales du fol. 118 ont été coupées; on peut juger de leur beauté par celles que l'on voit aux fol. 117, 298 et 306.

Vélin. Gr. XVe siècle. — (Marmoutier, 201.)

403.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Sujets de sermons pour les dimanches de l'année et pour le commun des saints, commençant par : « Incipiunt themata dominicalia. Dominica prima Adventus. Abiciamus opera tenebrarum et induamur arma lucis... » finissant par : « Quere in materia de castitate et luxuria per contrarium.

Istum scriptorem faciat Deus meliorem.

« Expliciunt themata dominicalia. Deo gratias. » Cet ouvrage est imprimé dans les œuvres de saint Bonaventure sous le titre : « Appendix Diætæ salutis. »

2° Fol. 11 v°. GUILLAUME dit DE LANCEA (aliàs DE LAVICEA), de l'ordre des Frères Mineurs. Traité attribué à saint Bonaventure sous le titre de *Dieta salutis*, commençant par : « Sequitur tractatus de via et dieta salutis. Hec est via, ambulate in ea nec ad dexteram nec ad sinistram. Ysaia XXX. Magnam misericordiam facit qui erranti viam ostendit... » finissant par : « ... et participes efficiat ductor illius choree Ihesus Xristus, Virginis filius, cui cum Deo patre, et Spiritu sancto, uni soli Deo vivo et vero, est honor, imperium et majestas per infinita secula seculorum. Amen. Explicit via vel dieta salutis edita à fratre Guillelmo de Lancea Acquitanico de ordine fratrum Minorum. » Suit une table de treize feuillets : « Sequitur magna tabula et secunda diete salutis in qua sunt divisiones membrorum... » finissant par : « Scutum patiencie : timorem supplicii, amorem premii, passionem Xristi. »

3° Fol. 116 v°. JEAN DE GERSON. Des scrupules de conscience : « Magistri Johannis Gerson de scrupulis consciencie. Qui pusillanimus est et pavidus cavere... » finissant par : « ... et inventa fuit in te iniquitas. »

4° Fol. 121. JEAN DE GERSON. De la contemplation de l'âme dévote : « Magistri Johannis Gerson, de contemplacione anime devote. Anima devota ad Dominum cupiens contemplacionem... »

5° Fol. 125. JEAN DE GERSON. Traité sur la préparation à célébrer la messe, commençant par : « Dubitatum est apud me frequenter et diu, presertim post susceptum Sacerdocium, si quis nocturno pollutus somnio a celebrando Missam cessare debet... » et finissant par : « ... quod in te est non obmittens, hoc est omnis homo. Et sic est finis hujus tractatus. Deo Gratias. »

6° Fol. 135. Explication de ces mots : « Desideria carnis non perficietis. Non dicit non facietis seu non perficietis, nam desideria carnis... » finissant par : « ... et recedens a malo, per continencia abstinendo ab illicitis et prohibitis. »

7° Fol. 140 v°. « Sequuntur XII consideraciones pro statu curatorum... Decem consideraciones pro statu privilegiatorum et due pro utroque... » commençant par : « Status curatorum succedit LXXII^{orum} discipulorum Xristi... »

8° Fol. 146. JEAN DE GERSON. « Sensuyt ung traité de temptacions lequel compilla maistre Jehan chancelier de Paris. Pour nous humilier dessoubz la main de Dieu... » finissant par : « ... par gens qui ont esté foulx reputez. »

9° Fol. 156. Exposition de la Foi pour le simple peuple, commençant par : « Gloire soit à Dieu en qui nom pour le salut des ames du simple poiple chretien et pour leur monstrer en gros la teneur de notre foy et pour savoir ce que Dieu nous commande et deffend est ordonnée ceste brefve escripte pour l'expouser a ceulx qui ne povent ouyr souvent aultres sermons et contient XVIII chapittres... Comment le monde fut crée de Dieu qui est ung en trinité... » finissant par : « Comment en disant de cuer et de bouche troyz veritez, nous nous metons hors des mains de l'ennemy et en l'estat de grace... pour estre saulvez en paradis pardurable gloire laquelle nous veille octroier ung Dieu en troys personnes qui est benedictus in secula seculorum. »

10° Fol. 166 v°. SAINT BONAVENTURE, Sermons sur les dix préceptes du Décalogue, commençant par : « Bonaventura super decem precepta Decalogi. Si vis ad vitam ingredi, serva mandata... » finissant par : « ... nobis prestare dignetur qui cum patre et Sancto Spiritu vivit et regnat per omnia seculorum. Amen. Explicit de decem plagis Bonaventura. »

11° Fol. 190. « Sequitur de festis observandis. Quelibet creatura rationalis... » et finissant par : « ... maledicti qui declinant a mandatis tuis, etc. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est bien conservé. D'après une note biffée avec des traits de plume on peut encore constater que ce ms. a appartenu, à la fin du XVIIe siècle, à Du Poirier qui le tenait

de M. Milon, chanoine de Saint-Martin de Tours. Jacques Du Poirier, né à Amboise, était médecin de l'Hôtel-Dieu de Tours.

Vélin et papier Pet. xv[e] siècle. — (Marmoutier, 167.)

404.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traité sur les quatre vertus théologales, commençant par : « Incipit liber communiloquiorum de quatuor virtutibus, recitans gesta antiquorum, summe utilia sic et grata. Regna... » finissant par : « ... quia ipse est alpha et omega, seu principium et finis Deus unus et trinus, qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen. Deo gracias. Explicit liber communiloquiorum de quatuor virtutibus recitans, gesta antiquorum summe utilia et grata. »

2° Fol. 57. Traité sur la confession, ainsi désigné par Dom Martène, au commencement du volume : « Johannis Rigaldi, ordinis Minorum et papæ penitenciarii, tractatus de confessione, anno 1456 descriptus. » Ce traité commence ainsi : « Sequitur tractatus de confessione. Sicut dicit beatus Johannes... » et finit par : « ... procurationem, ad quam nos perducat qui sine fine vivit et regnat. Amen. Explicit tractatus de confessione. » La note suivante, écrite immédiatement après cet *Explicit,* nous indique que le ms. a été écrit par Robert Goupil, religieux de Marmoutier, en 1456 : « Anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo sexto, die decima mensis septembris, ego frater Robertus Goupil, religiosus monasterii Majoris Monasterii prope Turonis, finivi hunc tractatum de confessione, anno et die supradictis. Teste signeto meo manuali hic apposito : R. GOUPIL. »

3° Fol. 123. Traité commençant par : « Incipit tractatus de via Domini. Hec est via, ambulate... » finissant par : « ... regnat in arce polorum in secula seculorum. Amen. Explicit libellus de via Domini. »

4°. Fol. 161. Traité par demandes et par réponses, intitulé le Donat spirituel, commençant par : « Donatus spiritualis. Partes orationis quot sunt? Octo... » finissant par : « Ibi ergo nostra fixa sunt corda, ubi vera sunt gaudia. Amen. Et sic est finis donati spiritualis. » Suivent des sentences en vers, dont le premier est :

Ut ver dat flores, flos fructus, fructus odores.

5° Fol. 171. SAINT BONAVENTURE. Traité de l'Eucharistie, commençant par : « Incipit tractatus de corpore Christi, compositus per dominum de Bonaventura, ordinis fratrum Minorum. Ad honorem gloriose et individue Trinitatis... » finissant par : « ... prestare dignetur. Amen. Explicit. »

6° Fol. 181. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Traité intitulé le Miroir de l'Église, commençant par : « Incipit Speculum ecclesie compositum a domino Hugone de Sancto Victore pro bono ecclesie. Dixit apostolus ad Ephesios : Induite vos armatura Dei... » finissant par : « ... ille qui sine fine vivit et regnat in secula seculorum. Amen. Explicit Speculum ecclesie. » Dom Martène ajoute que ce traité est différent de celui qui est imprimé sous le même titre.

7° Fol. 201. PIERRE BERTRAND, évêque d'Autun. Traité composé contre Pierre de Cugnières, avocat de Philippe de Valois, dans le différend que ce roi eut avec le clergé, commençant par : « Deum timete regem... » finissant par : « ... ad pacem populi et laudem Dei, cui est honor in secula seculorum. Amen. »

8° Fol. 218. DURAND DE SAINT-POURÇAIN, dominicain et évêque de Meaux. Traité commençant par : « Questiones tres sequentes et bone valde de ordine juridictionum quibus populus regitur, sunt compilate per fratrem Durandum de Sancto Porciano, ordinis Predicatorum, sacre pagine professorem et episcopum Meldensem. Circa originem... » et finissant par : « ... et plures imperatores depositi sunt per Romanos pontifices. Et sic est finis dictarum trium questionum. »

9° Fol. 234. Bulle du pape Boniface VIII à Philippe le Bel, roi de France : « Littera sive bulla

per Bonifacium papam regi Philippo Pulcro. Bonifacius episcopus, servus servorum Dei, Philippo Francorum regi. »

10° Fol. 234. Réponse de Philippe le Bel : « Responsio regis Philippi Pulcri ad litteram sive bullam precedentem. »

11° Fol. 234 v°. PIERRE DE CUGNIÈRES. Controverse sur le débat soulevé par les lettres précédentes : « Questio disputata et argumentata super debato precedentium litterarum. Questio est ista... » finissant par : « ... utriusque juridictionis. Explicit questio supradicta. »

12° Fol. 254. Lettres de l'église gallicane au pape Boniface VIII, commençant par : « Littera pulcra missa pape Bonifacio octavo super eo quod ipse scripserat regi quod modum in spiritualibus et etiam in temporalibus sibi suberat... » et finissant par : « ... datum Parisiis die marcii predicta. Et sic est finis. »

13° Fol. 258. « De prima institutione religiosorum. Enumeratis modis quibus... » finissant par : « ... multitudinem ypocritarum apostasiarum quibus ait divus Augustinus : Ve vobis ypocrite. Explicit. »

14° Fol. 282 v°. « Incipit Breviloquium de philosophia sive de sapientia sanctorum. Hujus Breviloquii id est de sapientia sanctorum... » finissant par : « ... de hiis sufficiant. Explicit Breviloquium de philosophia sive sapientia sanctorum. »

15° Fol. 293 v°. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Traité intitulé : De medicina anime, commençant par : « Cogis me, frater carissime, ut ea que de medicina anime ad Johannem medicum... » et finissant par : « ... verecundie fronti superponat. Et sic est finis. Explicit liber de medicina anime. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé; ancienne couverture en bois. Comme au n° 396, Dom Martène a écrit sur la première garde le contenu du volume.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, 15.)

405.

Recueil de traités théologiques, savoir :

1° Fol. 1. BINDO de SIENNE. Distinctions ou Concordances historiales de l'Ancien et du Nouveau Testament, commençant par : « Abstinencia est meriti augmentativa, sapientie acquisitiva... » et finissant, au fol. 94, par ces mots : « ... ducens eos in Damascum. Act. 13. Expliciunt Distinctiones sive Concordancie historiales Veteris et Novi Testamenti applicabiles ad omnem materiam predicandi, edite a reverendo fratre Bydone de Senis, ordinis heremitarum sancti Augustini. » Suit une table de ces Distinctions. Voyez plus haut, p. 15, n° 38, la description d'un autre exemplaire de l'ouvrage de Bindo de Sienne.

2° Fol. 101. Traité des fins dernières, commençant par : « Memorare novissima tua, et in eternum non peccabis. Ec. 7mo. Sicut dicit Bernardus, in libro suarum meditacionum, plus vitanda est sola..., » et finissant par : « Utinam saperent et intelligerent ac novissima providerent. Explicit tractatus quatuor novissimorum. »

3° Fol. 141. Traité sur les sept péchés capitaux, commençant par : « Redde quod debes. Enumeratis virtutibus quas..., » finissant par : « Quasi ad victimam stultus trahatur. Explicit. »

4° Fol. 145. Notes sur les caractères des vertus et des vices : « Ad obedientiam pertinet, virginitatem servare... »

5° Fol. 146. Note sur un prétendu oracle relatif à des échecs des Romains : « Obcessa (*sic*) Roma a rege, bello ingenti sepe succubuit. Inquiritur unde civitas tam potens frequenter succumberet... »

6° Fol. 146 v°. Fragment sur les vices : « Legitur quod quidam rex civitatem fecit, desiderans subditos sibi in illa jocunde vivere, bona jura habere... »

7° Fol. 149. INNOCENT III. Traité sur la misère de la condition humaine : « In nomine Christi. Incipit liber de miseria humane condicionis, editus a Lothario, diacono cardinali sanctorum

Sergi et Bachi, qui postea Innocentius papa tercius appellatus est. Titulum autem opusculi sui Portuensis episcopi nomini dedicavit. Domino patri karissimo P. Portuensi episcopo, Lotharius... » Fin du traité : « Sulphur et ignis ardens in secula seculorum. Explicit liber de miseria humane condicionis. »

8° Fol. 171 v°. Question théologique, intitulée : « Utrum conveniens sit orare, » et commençant par les mots : « Et arguitur quod non, quia oratio videtur... »

9° Fol. 172. SAINT BONAVENTURE. Traité intitulé : « Incipit de regimine conscientie a fratre Bonaventura, » et commençant par : « Ecce descripsi eam tibi tripliciter. Proverbiorum XXII° capitulo. »

A la fin du traité (fol. 184), souscription du copiste, à moitié effacée, et qui doit probablement se lire ainsi : « Scriptus est iste liber per Nicolaum Gomaud, die IIII^a januarii, anno Domini 1404°, incipiendo annum a januario. »

10° Fol. 184 v°. Petites pièces de vers latins sur les péchés capitaux, la confession, etc... »

Ce volume est écrit à longues lignes. Les derniers feuillets sont endommagés par l'humidité. Les fol. 149-170, dont l'écriture paraît un peu plus ancienne que celle du reste du volume, sont probablement les débris d'un autre manuscrit.

Papier. Pet. Année 1404. — (Saint-Martin, 180.)

406.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GUILLAUME D'AUVERGNE, évêque de Paris. Exemple de confession secrète, commençant par : « Incipit exemplum confessionis secrete ad Deum. Ha. Ha. Ha. Domine pater misericordiarum audeo ne venire et apparere in conspectum sanctorum oculorum tuorum infelicissimus et miserrimus... » et finissant par : « ... sanctissimo tuo est omnis honor et gloria in secula seculorum. Amen. Explicit exemplum confessionis secrete ad Deum Guillelmi Parisiensis. »

2° Fol. 9. Traité de morale, commençant par : « Non parvum fiducie robur prestat... » finissant par : « ... ut habundetis et his unguentis non minus suavibus quam salutaribus. »

3° Fol. 23. Espèce d'arbre généalogique de tous les vices, découlant des sept péchés capitaux, commençant par : « Ex virulenta superbie nascitur pestifera proles VII principalium viciorum que sunt inanis gloria, invidia, ira, avaricia, gula, luxuria, accidia. De inani gloria procedunt ista que sequuntur... » finissant par : « Luxuria versatur circa delicias carnis sicut avaricia circa divicias... (*lacune*) in bestialibus : in opere, in appetitu, in peccati memoria. » Le ms. porte, à la suite, une courte exhortation sur la fuite du péché, dont les derniers mots sont : « ... et memoria multiplici oblivione confunditur triplici huic vanitati. Amen. »

Ce ms., écrit à longues lignes avec titres et initiales rouges, est parfaitement conservé. Ancienne reliure recouverte de basane.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 252.)

407.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GUILLAUME D'AUVERGNE, évêque de Paris. Collation des bénéfices, commençant par : « Umbram behemot sicut scriptum est Job. XL. Umbre protegunt, umbram scilicet... » et finissant par : « ... majora majoribus relinquendo. Explicit libellus Guillermi Parisiensis de collacione beneficiorum. Deo gracias. »

2° Fol. 35. Traité sur les vertus et les vices, commençant par : « De castitate nota specialiter tria. Castitas enim floret sicut lilium inter spinas... » finissant par : « De peccato in communi... sicut bos ligatus non sentit se esse ligatum, quando ducitur ad macellum, nisi cum vult fugere... » Le reste manque.

3° Fol. 43 v°. SAINT AUGUSTIN. Traité com-

mençant par : « Incipit liber beati Augustini de pane Salvatoris. Quoniam creatura... » finissant par : « ... celorum et Dominus sustinere, etc. »

4° Fol. 52. SAINT ANSELME. Homélie commençant par : « Incipit omelia beati Anselmi super Johannem de planctu Magdalene. In illo tempore Maria stabat... » finissant par : « ... et regnat in secula seculorum. Amen. Explicit omelia beati Anselmi super Johannem de planctu Magdalene. »

5° Fol. 61 v°. Traité de morale, commençant par : « Primo omnium querendum est hominum sit sapiencia... » finissant par : « In omnibus mulieres, compaciens esto, afflictis castus permaneas in omnibus et salvus eris. Explicit. »

Ce ms., écrit à longues lignes, est bien conservé.

Papier. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien. 159.)

408.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traité anonyme sur la messe. « Christus Jhesus pontifex futurorum bonorum introivit semel... »

2° Fol. 33. Fragment sur la garde du cœur. « Quanta custodia cordis opus sit, ut eternus iste hospes inhabitet non facile dicitur. »

3° Fol. 34. Traité de Gerson sur la prière. « Jarson, de oratione, in Constanciensi [concilio] editus. Oportet semper orare et non deficere. Scripsit Tullius accusatissime... » Ce traité finit par la date de la composition : « Scriptum Constanciæ tempore concilii generalis anno 1416, vigilia vespertina Michaelis archangeli. »

4° Fol. 38. Traité de théologie morale, principalement sur la pénitence. « Quis dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem lacrimarum? Oportunius nunc a me quam tunc a propheta diceretur. »

5° Fol. 66. Sermon de Pierre d'Ailly. « Magister Petrus de Alliaco, dominus tunc Cameracensis episcopus, postea cardinalis in quadam, sua sinodo predicavit ea que sequuntur. Proh dolor, hodie plures sunt ecclesie ministri qui non apostolicos virtutes... »

6° Fol. 75. « Deploratio miserie presentis et future. Terret me vita mea, namque diligenter discussa apparet... » C'est une méditation qui a dû faire partie d'un ouvrage plus considérable. Elle est suivie de trois prières, ainsi intitulées : « LXXVIII. Invocatio filii Dei cum memoria passionis ejus. Idem in oratione ad Dominum Jhesum.

« LXXIX. Invocatio matris virginis simul et filii. Idem in oratione ad sanctam Mariam.

« LXXX. Iterum invocatio utriusque. »

7° Fol. 85. « Secretum secretorum Aristotelis. Deus omnipotens custodiat regem nostrum credentium... »

8° Fol. 104 v°. Recette attribuée à Arnaud de Villeneuve. « Coriandrum preparatum. »

9° Fol. 107. Liber de morte Aristotelis sive de pomo. « Cum homo, creaturarum dignissima... »

10° Fol. 121. Traité de morale. « Quod multimode calamitates que cotidie emergunt ad contemptum mundi nos provocant. Consideranti michi rerum temporalium vanitatem facile non occurit... » Le dernier chapitre intitulé : « De judicio precipiti et judicio indiscreto, » se termine par ces mots : « Laudabis et dominum tuum qui non permisit ipsum gravius cadere nec te illud vicium perpetrare. Explicit liber iste. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec initiales rouges, est assez bien conservé. Au v° du soixante-douzième feuillet, on lit ce distique, écrit de la même main que le reste du ms. et suivi de la signature du transcripteur :

Disce libens juvenis, juvenilis dum manet etas
Ut sub nube senis commoda multa metas.

BUFFEREAU, qui boit de leau.

Pap. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 234.)

409.

Mélanges de théologie, comprenant des extraits de différents auteurs et notamment de saint

Bonaventure, qui se succèdent sans ordre et dont beaucoup sont incomplets, le ms. ayant perdu un assez grand nombre de feuillets. Voici le relevé d'une certaine quantité de rubriques que nous y avons remarquées, et d'après lesquelles on pourra juger des ouvrages mis à profit par l'auteur de la compilation :

Fol. 2 v°. « Explicit itinerarium mentis in Deum domini et sancti Bonaventure, ordinis Minorum sacreque theologie professoris. »

Fol. 4. « Prologus Johannis Saraceni in misticam theologiam beati Dionysii. — Incipit liber beati Dyonisii de mistica theologia. » Il n'y a qu'un seul feuillet de cet ouvrage.

Fol. 6. « Ex breviloquio sancti Bonaventure. »

Fol. 6 v°. « Fulgencius, in sermone nativitatis Domini. »

Fol. 6 v° « Alanus, in de complanctu nature prosa. »

Fol. 8. « Bernardus, de laudibus virginis Marie. »

Fol. 9. « Anselmus, in libro orationum. »

Fol. 10. Secuntur quedam dicta beati Augustini in libro confessionum. »

Fol. 10 v°. « Pogius Florentinus. »

Fol. 10 v°. « Franciscus Philelfus. »

Fol. 10 v°. Seneca ad Lucilium. — Idem de officiis. »

Fol. 11. « Scotus. »

Fol. 17. v°. « Ex meditationibus divi Augustini. »

Fol. 20. « Ricardus de Media Villa. »

Fol. 20. « Iheronimus contra Pelagianos. »

Fol. 21 v°. « Ex sancto Bonaventura, doctore devoto, in prologo secundi Sentenciarum. »

Fol. 32 v°. « Finit feliciter prima visio, que est intelligencie per naturam indite, sancti ac devoti Bonaventure, cardinalis Albanensis. » Voyez encore fol. 43 et fol. 54.

Fol. 33. « Expositio magistri Francisci de Maronis in misticam theologiam beati Dionysii. » — Le nom du même auteur se retrouve au bas du fol. 64 v°.

Fol. 65. « Bertrandus de Turre. »

Fol. 83. « Et hec de Europa dicta sufficiant secundum Ysidorum 14 libro Ethimologiarum. »

Fol. 84. « De sevissima morte, ex Roberto. »

Fol. 91 v°. « Finit feliciter via doctrinalis spiritualis vite sanctissimi devotissimique Bonaventure. »

Fol. 94. « Anselmus, in lamentacione virginitatis amisse. »

Fol. 101. « Alexander de Halis. »

Fol. 104 v°. « Hec magistra Petri de Aquila est questio... » Le nom de Pierre de l'Aigle est encore au bas du fol. 132 v°.

Fol. 127. « De honore et dominio Jhesu Christi secundum sanctum Bernardinum. »

Fol. 132 v°. « Sidonius in 3 libro. — Cassiodorus, libro 23 epist. »

Fol. 136. « Tullius, epist. 10 libri I. »

Fol. 138. « Sermo de beato Francisco. »

Fol. 148. « Sanctus Bonaventura super Cantica canticorum. »

Fol. 150. « Secundum Aurelum liber Apocalipsis... »

Fol. 156. Table alphabétique des matières contenues dans la compilation. Cette table a été ajoutée après coup vers le commencement du XVIe siècle.

Sur le fol. 147 v°, on a tracé, vers l'année 1509, un tableau intitulé « Tabula Salomonis, » et disposé de manière à indiquer l'heure exacte des nouvelles lunes. — Au recto du même feuillet, une main de la fin du XVIe siècle a copié des vers qui portent en titre : « Pour Jehan Limousin » et commencent ainsi :

Donne louange et fais honneur au prince
Et gouverneur de la tienne province.

Vélin et papier. Pet. Seconde moitié du XVe siècle. — (Minimes d'Amboise, 197.)

410.

Mélanges de Théologie morale. Une table placée en tête du volume en indique le contenu, savoir :

1° Fol. 9. « Arrêt du conseil du vingt-cinq

novembre 1730, au sujet des quarante avocats. Le verso des quatorze premiers feuillets contient plusieurs thèses imprimées, soutenues au collége de La Flèche, dans l'année 1696. Huit feuillets qui contenaient des lettres au curé de Saint-Symphorien, ont été enlevés.

2° Fol. 24. « De legibus theologice consideratis. »

3° Fol. 252 v°. « Avis doctrinal des professeurs en théologie des maisons de Sorbonne et de Navarre, touchant plusieurs propositions avancées par quelques théologiens de Douay. »

4° Fol. 264. « Loca gravissima ex Augustino excerpta circa novas questiones. »

5° Fol. 292. « De Deo uno et trino. »

6° Fol. 424. « Appendix prima ad dissertationem de probabilitate adversus libellum Stephani Deschamps, jesuitæ in Claromontano Parisiensi collegio. Willelmus Wendrockius Stephano Deschamps. »

7° Fol. 516. « De la réitération du sacrement de pénitence, par Pierre Juvernay, prêtre parisien. »

8° Fol. 524. « De la préparation pour communier dignement et souvent. »

9° Fol. 531. « Conduite pour entendre la messe. »

10° Fol. 549. « Bref de Clément IX à Mgr l'archevêque d'Aix pour les priviléges des Réguliers. »

11° Fol. 552. « Extrait de quelques propositions de certaines thèses de théologie, soutenues à Caen, par les écoliers du Père Honoré Carascoüet, le 30 janvier 1693. »

12° Fol. 578. « Lettre de M. Le Nain de Tillemont à M. l'abbé de la Trappe. »

13° Fol. 586. « Sermon sur le pardon des injures, par M. l'abbé Cornet. »

14° Fol. 596. « Sermon sur le jugement dernier. »

15° Fol. 612. « Sermon sur les afflictions. »

16° Fol. 625. « Sermon sur l'orgueil. »

Dans ce volume, écrit à longues lignes, on a arraché huit feuillets au commencement et douze feuillets à la fin.

Papier. Pet. Fin du XVIIe siècle. — (N° 1382 ancien.)

411.

Mélanges de Théologie, savoir :

1° Fol. 1. « De peccato originali a Christo solo non contracto. »

2° Fol. 5. « Cas de conscience, dont le premier est sur l'amour que nous devons à Dieu, et le dernier sur l'obligation et la manière d'entendre la parole de Dieu. Ces cas de conscience sont suivis d'homélies, dont la dernière est sur le luxe et la pompe des habits, source des plus ordinaires et des plus cruelles injustices qui se commettent dans le monde. »

3° Fol. 85. « L'antiquité des temps rétablie et défendue contre les Juifs et les nouveaux chronologistes, par le R. P. Dom Paul Pezron, religieux de l'ordre de Citeaux, transcrit par le Père Guillaume Hardy, religieux de l'ordre des Minimes, en 1690, dans le couvent de Saint-Fiacre, proche la ville de Morlaix. »

4° Fol. 123. « Homélies de N. S.-P. le Pape Clément XI, prononcées dans le commencement du XVIIIe siècle. »

5° Fol. 134. « Discours rempli d'onction que fit le père Archange d'Écosse, capucin, lorsqu'il reçut l'abjuration de sa mère et de son frère. »

6° Fol. 138. « Lettre en forme d'apologie, pour le livre de l'oraison du cœur, contre ceux qui la blâment et la traitent d'illusion. »

7° Fol. 148. La prose des morts, par M. d'Argenson, commençant par : « Dies iræ :

Ce jour plein de fureur, ce jour qu'il faut attendre
Ce jour qui réduira tout l'univers en cendre... »

8° Fol. 150. Le Pater des quiétistes, commençant par : « Pater noster qui es in cœlis :

Chrétiens, vuides du pur amour
Et pleins d'un esprit mercenaire,
Charmez du céleste séjour,
Vous y cherchez Dieu votre père;
Mais pour nous il est en tous lieux,
Et dans les enfers comme aux cieux. »

9° Fol. 152. « Petit poëme sur le jour du jugement :

Je chante ce grand jour où le feu doit résoudre
Jusques aux éléments tout l'univers en poudre.»

10° Fol. 154. « Ode sur le supplice des damnés :

Que vois-je? quelle image horrible
Frappe les yeux de mon esprit! »

11° Fol. 156. « Lettre de Mgr le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, aux curés de son diocèse, en 1687. »

12° Fol 158. « Du silence, son excellence et sa nécessité. »

13° Fol. 162. Réflexions sur différents sujets, commençant par : « Pourquoi les femmes ne s'appliquent pas à l'étude... » finissant par : « De la tromperie du monde. »

14° Fol. 237. Thèse du père Dom Paul Pezron, soutenue en Sorbonne, dans l'année 1679 : « Questio theologica : quis fecit utraque unum. »

15° Fol. 265. Éloge touchant les victoires du roi Louis XIV, remportées sur les Hollandais : « Ecce vicit indomitus leonem. Audite, populi, venite, miremini... »

Les deux derniers feuillets du ms. renferment une table des matières contenues dans le volume.

Papier. Pet. Commencement du XVIIIe siècle. — (N° 1114 ancien.)

412.

Volume contenant :

1° Page 1. Traité sur le mariage : « Disputatio vigesima secunda de matrimonio. Quæstio prima utrum matrimonium sit verum novæ legis sacramentum. » finissant par : « Explicit tractatus de matrimonio, anno 1613, 8 martii in conventu nostro fratrum Minorum Lovanii, dictatus a reverendo patre Francisco Petro Paludano, sacræ theologiæ lectore secundario. »

2° Page 207. Traité sur l'œuvre des six jours : « Tractatus de operibus sex dierum et de creatione hominis in particulari, dictatus a reverendo patre Theodoro Smising, sacræ theologiæ lectore primario Lovanii. Anno Domini 1613. »

3° Page 373. Traité sur la fin des bons et des méchants : « Tractatus de finibus bonorum et malorum, prælectus a venerando patre fratre Petro Paludano, sacræ theologiæ lectore secundario Lovanii. Anno Domini 1613. » finissant par : « Finis. Absolvimus hunc tractatum, anno 1613, 26 junii, Lovanii sub reverendo patre Petro Paludano. »

Ce ms., écrit à longues lignes, est bien conservé; ancienne reliure en parchemin. D'après les *Explicit* qui précèdent, on voit qu'il a été écrit dans le couvent des Frères-Mineurs de Louvain, en 1613, sous le professeur Pierre Du Marais, et qu'il était à l'usage de Jean Minsen, frère mineur de Saint-Trond : « Usui fratris Minsen Minoritæ Trudonensis, anno Domini 1614. 2 januarii. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 244 ancien.)

413.

Traité de la religion, commençant par : « Tractatus de religione. Proemium. Absoluta est hujus tractatus divisio in quatuor partes... » et finissant par : « Caput primum. De paganismi miraculis. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est bien conservé; solide reliure en parchemin vert.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1387 ancien.)

414.

Du Guet (Jacques-Joseph). Choix de ses lettres sur la Religion, copiées par un religieux de Marmoutier, commençant par : « Du 18 May 1686. J'espère, Mademoiselle, que votre santé se retablira... » et finissant par ces mots de l'extrait

d'une lettre de Du Guet, du 14 novembre 1702 : « Je finis, Monsieur, cette longue lettre en vous assurant que j'ay été très-édifié de celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. »

Volume bien conservé.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 281.)

415.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GUILLAUME DE SAINT-AMOUR. Défense de la hiérarchie ecclésiastique, commençant par : « Collectio catholice et canonice scripture ad defensionem ecclesiastice ierarchie, ad instructionem et preparacionem simplicium fidelium Xristi, contra pericula imminencia Ecclesie generalis per ypocritas, pseudo-predicatores et penetrantes domos et ociosos et curiosos et girovagos. Incipit prologus. Sapienciam antiquorum omnium exquiret sapiens... » finissant par : « ... mendicus fuit pro paupere. » Le reste manque; on lit cette note : « Il reste encore un bon tiers de ceste distinction. Il en faudrait encore une troisième, une quatrième et une cinquième. »

2° Fol. 37. GUILLAUME DE SAINT-AMOUR. Traité sur les périls des derniers temps, commençant par : « Incipit liber de periculis novissimorum temporum. Ecce videntes clamabant foris, angelis pacis amare flebunt. Ysaia 33. Sicut prophete in sacris scripturis appellantur videntes... » finissant par : « ... sicut corpus sine anima non vivit, ita nec bona Ecclesie corporalia sine spiritualibus diu' stabunt. I. q. I. a. si quis obierit. Explicit. »

3° Fol. 53. Traité sur la confession, commençant par : « Quoniam cuncta confessione pericula sunt animarum et difficultates quocumque emergunt... » et finissant par : « ... In omni virtute potest considerari effectus temperancie, ubi nichil est superfluum, nichil diminutum. Explicit. » Dans la marge de ce traité on lit cette note : « Ce petit traité n'est point dans le Saint-Amour imprimé, et comme il n'est pas escrit de la mesme main que *supra,* il est aussi tout... dans autre stile. Aussi je ne voudrais pas dire qu'il fût du docteur de Saint-Amour. » Nous avons déjà vu le même traité au n° 112, mais ce dernier est incomplet.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, excepté le dernier traité sur la confession qui est écrit à longues lignes, est parfaitement conservé; les titres et les initiales sont rouges. Ancienne couverture en veau.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 173.)

416.

PIERRE LAURENT, prêtre de l'Oratoire. Dissertation sur la tradition, commençant par : « Dissertatio de traditione seu de Verbo Dei non scripto, autore P. Laurent, Oratorii Jesu sacerdote. Præmittuntur variæ traditionis divisiones... » et finissant par : « ... etiam ex traditione accepimus docente sua matre catholica Ecclesia. Finis dissertationis de traditione. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est un peu taché dans les marges supérieures.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 354.)

417.

Dissertations sur l'Église, commençant par : « Dissertationes de Ecclesia. Ad Ecclesiam pertinent definitio, membra, notæ et caracteres, proprietates et regimen, de quibus dissertationibus variis sigillatim tractabimus. » finissant par : « Conclusio : Ecclesia est supremus Judex omnium. » Suivent trente feuillets de controverses : « Fidei controversarium... plane ad salutem inutilis evadit. Finis. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est bien conservé.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1383, ancien.)

418.

Volume contenant :

1° Page 1. Parallèle d'Adam et d'Ève avec Jésus-Christ et l'Église, commençant par : « Sommeil d'Adam : Ève tirée du côté d'Adam pendant qu'il dormoit. — Mort de Jésus-Christ : l'Église sortie du côté de Jésus-Christ, pendant qu'il étoit endormi sur la croix du sommeil de la mort. » et finissant par : « Le prophète de Samarie remet le corps mort sur l'asne et allant lui-même au tombeau, y fait marcher tout l'équipage. Fin. Le 21 août 1728. I. T. L. M. »

2° Page 139. « Enchainement des vérités proposées dans l'Écriture Sainte, sous les symboles des épouses adultères... » finissant par : « ... reconnoitre dans celui qui est l'adultère de Bethsabée et l'homicide d'Urie, le même homme qui a vaincu Goliath et supplanté Saül. Fin. Scripsit I. T. L. M. »

Ce volume, écrit moitié sur deux colonnes, moitié à longues lignes, est bien conservé.

Papier. Pet. Commencement du XVIIIe siècle. — (Marmoutier 327.)

419. 420.

Abrégé du traité de l'Église de Me Regnier, par M. Boulard, curé de La Riche, ville de Tours, fait à Londres, l'an 1794, en deux volumes.

Le premier volume est divisé de la manière suivante :

1re section. Du juge des controverses.

2e section. Des notes de l'Église.

3e section. De l'infaillibilité de l'Église.

Le second volume contient les divisions suivantes :

4e section. De l'infaillibilité de l'Église.

5e section. De la puissance ecclésiastique.

6e section. Du pontife Romain.

7e section. Des membres de l'Église.

8e section. Des libertés de l'église gallicane.

9e section. Appendix de l'autorité de la tradition et du témoignage des Pères.

A la fin de chaque volume est une table des matières qu'il contient.

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

421.

GUILLAUME D'AUVERGNE, évêque de Paris. L'enseignement divinal ou notions sur la Trinité, commençant par : « Divinale magisterium Guillelmi, Parisiensis episcopi. Oportet te prenosse in isto sacro et divinali magisterio, tres esse cognoscendi modos consideracionem in hoc facientibus. » Dans la marge du fol. 19 v°, le copiste a figuré le triangle équilatéral dans lequel Guillaume de Paris s'attache à trouver l'image de la Trinité : « In figuris vero relucet beate Trinitatis similitudo in triangulo equilatero... » Ce curieux traité dont l'*Histoire littéraire de la France,* T. XVII, p. 379, donne une analyse, se termine par ces mots du quarante-septième chapitre : « ... sic istud sibi dividunt diverse de illo sibi suum unaqueque vendicans. Et hec est intencio unius et multi ubique. Sic finitur hoc negocium. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes sans aucun ornement, est bien conservé.

Papier. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 175.)

422.

Traité de Dieu, commençant par : « De miraculis divina potestate factis. 1°. Creatio rerum fuit ita mirabilis quod ejus noticia... » finissant par : « ... regnat Deus per eterna secula seculorum. Amen. Deo gratias. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres et initiales rouges, est taché d'humidité dans les marges supérieures.

Papier. Pet. XVe siècle. — (Saint-Martin, 182.)

423.

Traité de Dieu, commençant par : « Quæstio de Deo existente. Si philosophus tantum curæ impendit et vigiliarum in quæstionibus... » finissant par: « Omnes Deistæ, qui cultus Deo exhibendi necessitatem inficiantur, vulgo cognoscuntur sub nomine Rationalistarum, gallicè *Esprits forts*. Finis. »

Ce ms., écrit à longues lignes, est bien conservé. A la page 151, on lit cette note: « Opera ac studio domini Bagnolle, congregationis missionis sacerdote ac philosophiæ professore in ædibus Sancti-Lazari. Anno 1739. » et sur la première garde du volume : « Ad usum Caroli Didier. »

Papier. Pet. xviiie siècle. — (No 1391 ancien.)

424.

Traité de Dieu, commençant par : « De Deo uno et trino, Tractatus theologicus. Propositum argumentum quod totius theologiæ initium est... »

Ce traité est incomplet, on remarque à la fin la trace de vingt-cinq feuillets arrachés. Entre la première garde et la première page, se trouvent une image de Jésus-Christ et une de la sainte Vierge; à la page 2, saint Augustin; à la p. 134, saint Grégoire; à la page 296, saint Jérôme. Sur la première garde, on lit cette note : « Archambault, 1736. »

Papier. Pet. xviiie siècle. — (No 1390 ancien.)

425.

Traité de Dieu, commençant par : « Tractatus theologicus, de Deo uno et trino. A veri Dei, unius quidem substantia sed personis trini, cognitione... » et finissant par « ... qui Deo dante de actibus humanis sum acturus. Finis hujus tractatus. »

Ce volume, bien conservé, contient une gravure sur bois au commencement.

Papier. Pet. xviiie siècle. — (No 1397 ancien.)

426.

Cours de théologie, contenant :

1° Fol. 1. « Cursus theologicus. Tractatus de Deo divinisque attributis... » finissant par : « ... et reprobatione dicenda habuimus. Explicit tractatus de Deo, divinisque attributis. »

2° Fol. 137. « Tractatus de sanctissima Trinitate... » finissant par : « ... scripturas interpretabantur. Explicit tractatus de sanctissima Trinitate. »

Ce ms. est bien conservé. Sur la première garde on lit : « Ex manuscriptis Majoris Monasterii. » et sur la dernière: « Fr. Estienne Jolly. »

Papier. Pet. xviiie siècle. — (Marmoutier, 331.)

427.

Cours de théologie, contenant :

1° Fol. 1. « Tractatus de attributis divinis... » finissant par : « Finis. De attributis divinis, que communiter vocatur minima. »

2° Fol. 142. « Tractatus de visione Dei... » finissant par : « ... sufficiant ad majorem Dei gloriam. Finis. Amen. » Les derniers feuillets contiennent une table commençant par : « Index eorum quæ continentur in duobus tractatibus de minoribus attributis divinis et de visione beatifica. »

Volume bien conservé. Sur le premier feuillet on lit : « Recollectorum conventus Turonensis. »

Papier. Pet. xviie siècle. — (1399.)

428.

Cours de théologie, commençant par : « Trac-

tatus de divina Providentia. Præfatio. Inter attributa Dei nullum... » finissant par : « ... de tali opere non in Domino gloriari, solus impius negat esse peccatum. »

Bonne conservation; reliure en veau.

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 347.)

429.

Traité de l'Incarnation, commençant par : « Tractatus de mysterio verbi incarnati... » finissant par : « ... oportet in veris quibusque filiis Ecclesiæ. Finis tractatus incarnationis. »

Ce ms. est bien conservé. Sur la seconde garde du commencement, on lit cette note : « Hic incarnationis tractatus fuit à reverendo admodum patre Babinet donatus, theologiæ peritissimo, anno Domini millesimo septingentesimo quadragesimo quinto. Eodem anno mihi fuit honor sub illo studendi, quâ ratione hic liber est ad me, nomenque meum inferius scriptum est. PETRUS CAROLUS GOGUÉ, theologus necnon convictor Pygaræus. 1745. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1392 ancien.)

430.

Traité de l'Incarnation, commençant par : « De incarnatione Verbi divini. Misterium illud, Deo dante, sumus expondituri... » finissant par : « ... regnat in cordibus nostris. Finis. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (No 1394 ancien).

431.

Volume contenant :

1° « Tractatus de divina prædestinatione et reprobatione. »

2° « Tractatus de Gratia. »

3° « Tractatus de Legibus. »

4° « Tractatus de Ecclesia ejusque ministris. »

Ce volume a été donné à l'Oratoire de Tours par François Nau, prêtre, comme on le voit par la note suivante, qui se trouve en tête du volume : « Oratorii Turonensis, ex dono domini Francisci Nau, presbiteri diœcesis Turonensis. » Bonne conservation; reliure en veau.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Oratoire de Tours.)

432.

Traité de la grâce, commençant par : « Tractatus de gratia Christi Salvatoris. Disputatio prima. De gratia in genere. Articulus primus. De gratiæ definitione... » finissant par : « ... ad probandum ex apostolo. » Sur la première garde du volume, on lit cette note : « Tractatus de gratia sub reverendo admodum patre Rivière. PETRUS CAROLUS GOGUÉ, theologus. »

Bonne conservation; reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1393 ancien.)

433.

Traité de la grâce, commençant par : « Tractatus theologicus de gratia. Tractatum de gratia Christi... » et finissant par une table dont les derniers mots sont : « Index totius tractatus... De objecto meriti. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

434.

Traité de la grâce, commençant par : « Tractatus de divina gratia... » et finissant par : « ... fili dilecte, nescimus. Explicit tractatus de divina gratia. »

Bonne conservation; sur la première garde on lit cette note : « Tractatus de divinâ gratiâ ad me pertinens Ludovicum Letrot. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1386 ancien.)

435.

Cours de théologie, commençant par : « Tractatus de justificatione et merito. Disputatio prima. Articulus primus in quo consistat justificatio peccatoris... » et finissant par : « ... cum semper vivat et interpellet pro nobis. »

Bonne conservation ; reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1384 ancien.)

436.

GUILLAUME D'AUVERGNE, évêque de Paris. Traité des sacrements, commençant par : « Incipit liber qui vocatur sacramentale Guillelmi Parisiensis. Quoniam sepius me rogasti, Petre... » et finissant par : « ... a quo omnia sacramenta virtutem optinent, qui est Deus noster Ihesus Xristus, qui cum Patre et Spiritu sancto, regnat benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit Sacramentale Guillelmi Parisiensis. Deo Gratias. » Suit une table des chapitres, occupant les cinq derniers feuillets : « Incipit tabula. De sacramento baptismi... » A la fin de cette table, on lit cette note, nous indiquant que notre volume appartenait au chanoine Yves Mesnager, dont nous avons déjà parlé aux nos 26, 37, 110, 247, 307 et 356 : « Iste liber est Yvonis Mesnager, canonici et penitentiarii Turonensis. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, est bien conservé, et ressemble exactement au traité de Guillaume d'Auvergne, dont nous avons déjà parlé au no 141 de notre catalogue.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 170.)

437.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GUILLAUME DE MONTLEZUN. Sacramentaire, commençant par : « Carissimo filio suo ac socio speciali domino Poncio de Villamuro... » et finissant par : « ... circa medium, de con. di. 2. nullus cum similibus. Explicit liber dictus Sacramentale sacrum per dominum Guillermum de Montelauduno, doctorem excellentissimum professorem. Finito libro sit laus et gloria Xristo. »

2° Fol. 95. Exposition de l'Évangile selon saint Luc, commençant par : « Ave Maria gratia plena Dominus tecum. Benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui. Salutat vos Lucas medius, Colossenses, ultimo capitulo. Si verbum aliquis cogitet in corde suo... » et finissant par : « Et cum audiret turbam... et *clamabat*. Lucas satis patet. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est parfaitement conservé.

Papier. Moy. Fin du XIVe siècle. — (Saint-Martin, 125.)

438.

GUILLAUME DE MONTLEZUN. Sacramentaire, commençant par : « Carissimo filio suo ac socio speciali domino Poncio de Villamuro, in jure canonico bachalario excellenti, Guillelmus de Montelauduno, inter alios doctores decretorum minimus, salutem, cum omni sospitate utriusque hominis... » Suit une table des chapitres de l'ouvrage, qui commence ainsi : « De caractere. Caracter est signum sanctum communicacionis fidei et ordinationis traditum... » Le ms. finit par : « ... propter suam benignissimam pietatem, ut accedat, quod legitur Extra. de Baptismo, Majores circa medium, de conse. di. II, Nullus cum similibus. »

Sur le dernier feuillet se lisent trois notes, d'où il résulte que le ms. a été copié en 1426, par Jean Le Blanc, du diocèse de Quimper, pour maître Jean Le Chevalier, official de Quimper ; — qu'il fut vendu, le 28 octobre 1461, à Jean Bouhalle par Jean Le Mercier, garde de la librairie d'Angers ; — qu'il fut, de nouveau, vendu le 18 mars 1477, nouveau style, à Guillaume La Teste, curé de Pont-Château, par

Tugdual Gaultier, libraire à Tours. Suit le texte de ces notes :

« Completus per me Johannem Albi, rectorem de Ploegastell, dyocesis Corisopitensis, manu propria et proprio nomine venerabilis ac circonspectissimi viri magistri Johannis Militis, in utro[que] jure licenciati canonicique Corisopitensis ac officialis ejusdem. Anno Domini millesimo CCCC° vicessimo sexto. JO. ALBI. »

« Je Jehan Le Mercier, garde de la librairie de l'université d'Angers, confesse avoir vendu ce present livre à honnorable homme et sage missire Jehan Bouhalle, maistre escolle d'Angers, pour le pris et somme de cinquante cinq solz tournois, monnoie curant, dont je me tiens pour bien poié et content, et luy promect le dict present livre garantir envers et contre touz. Tesmoign mon signe manuel cy mis, le XXVIIIe jour d'octobre l'an mil IIII^c saixante et ung : J. LE MERCIER. »

« Je Tugdual Gaultier, libraire à Tours, confesse avoir vendu ce present livre à maistre Guillaume La Teste, curé de Pont-Chasteau, et luy prometz garentir envers touz et contre touz. Tesmoing mon seing manuel cy mis, le XVIIIe jour de mars, mil CCCC LXXVII, avant Pasques. TUGDUAL GAULTIER. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur et ornées, est assez bien conservé; on remarque dans les marges quelques taches d'humidité; ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. Commencement du XVe siècle. — (Marmoutier, 61.)

439.

Traité sur les sacrements, commençant par : « Dissertatio dogmatica, moralis, historica, et critica de sacramentis. Præfacio. Xristus in cruce dormiens... » finissant par : « Finis omnium sacramentorum tum in genere tum in specie. Fr. DIONYSIUS RUFFIN. »

Bonne conservation, reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 347.)

440.

Différents traités sur les sacrements, commençant par : « Tractatus varii de sacramentis. Tractatus primus de sacramentis in universim spectatis. Disputatio prima. De sacramento generatim spectato, secundum intrinseca et essentialia... » finissant par : « Finis tractatus sacramentorum in genere, sub patre Babinet, die nona mensis maii anno Domini 1746. »

Le ms. finit, page 137, par un traité sur l'Eucharistie : « Tractatus theologicus de Eucharistia. »

Sur la première garde, on lit cette note : « Hicce sacramentorum tractatus pertinet ad me Petrum Carolum Gogué, theologum. Anno Domini 1746. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1398 ancien.)

441.

Traité sur le sacrement de pénitence : « Tractatus de sacramento pœnitentiæ sub reverendissimo patre Babinet, theologiæ professore... » finissant par : « ....et consolationem animarum accommodatiorem atque hic sit finis tractatus pœnitentiæ. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1395 ancien.)

442.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traité des actes humains, commençant par : « Tractatus de actibus humanis moralibus. Actus humani et morales hic spectantur tanquam media ad beatitudinem conducentia... » finissant par : « ... cum utrumque prohibeatur. Finis tractatus de actibus humanis, die 12^a maii 1745. »

2° Fol. 135. Traité sur les péchés, commençant par : « Tractatus de peccatis inceptus die

duodecima maii, eodem anno quo fuit dictatus ille de actibus humanis. Adverte 1° peccatum aliquando sumitur late et improprie... » finissant par : « ... quæ quidem quæstio data occasione fusius tractabitur. »

Sur la première garde de ce volume, on lit la note suivante : « Hic actuum humanorum tractatus a reverendissimo patre RIVIÈRE, theologiæ professore illiusque peritissimo fuit donatus, anno Domini millesimo septingintesimo quadragesimo quinto. Eodem anno illum audiendi mihi fuit honor, qua ratione liber ille est meus, et si nomen meum ignores, inferius scriptum respice, adest « Petrus Carolus Gogué, » theologus. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1388 ancien.)

443.

Second volume d'un traité intitulé : « Leçons de morale, continuation. » Ce volume commence par : « Leçon dix-huitième. Si la tribulation naist du péché, et en quelle manière il est permis de se venger de ses ennemis. Entre les plus estranges coutumes et les manières de vivre les plus barbares qui se voyent en l'aveugle antiquité... » et finit par : « Leçon vingt-cinquième. Si la femme est cause plus que l'homme de tribulation; où il est parlé de la cruauté et malice des femmes et l'on y enseigne comme l'homme se doit comporter avec la femme et la femme avecque l'homme... et ainsi les hommes n'auront occasion de se plaindre des femmes et dire qu'elles sont cause de leurs maux, ny les femmes des hommes qu'ilz disent mal d'elles. Allez en paix. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est parfaitement conservé.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (No 1397 ancien.)

444.

GUILLAUME PÉRAULT, de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Somme sur les vertus et les vices, commençant par : « Incipit divisio capitulorum et tractatuum... Tractatus iste continet IX partes: prima pars continet de hiis que valent ad detestacionem vicii in communi; secunda pars continet de vicio gule; tertia continet de vicio luxurie; quarta, de avaricia; quinta, de accidia; sexta de superbia; septima de invidia; octava, de ira; nona, de peccato lingue... » et finit par : « ... illud sapientis : locutum esse aliquando penituit, tacere nunquam. Explicit summa vitiorum, quam quidam frater de ordine Prædicatorum compilavit. » Suivent douze feuillets d'une table indiquant les matières contenues dans le volume, précédée d'un prologue dans lequel l'auteur de cette table explique la cause qui la lui a fait entreprendre : « Quia materia presentis libri est multum utilis, honesta et salubris, cum sit moralis vite explanativa... » Le traité sur les vertus commence, fol. 172, par : « Incipit divisio capitulorum... Presens opus habet quinque partes principales. Prima, de virtute in communi; secunda, de virtutibus theologicis; tercia, de quatuor virtutibus cardinalibus; quinta, de beatitudinibus... » finissant par : « ... parentes nostri celestem hereditatem. Tractatus virtutum explicit. Benedictus Dominus qui incepit et perfecit. Amen. » Quoique le nom de l'auteur ne soit pas écrit sur notre ms., nous sommes porté à croire qu'il est de Guillaume Pérault; il répond entièrement au signalement donné par Quetif et Échard, à la page 133, T. I de leur ouvrage, *Scriptores ordinis Prædicatorum :* « *Tractatus iste continet novem partes :* et post indicem generalem, *Dicturi de singulis vitiis :* Similiter de altero, quæ sic incipiunt, *Præsens opus habet quinque partes principales*, et post indicem, *Cùm circa utilia studere debemus:* hæc certo esse Guillelmi de Peraldo. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur ornées, est parfaitement conservé. Sur la première garde de la fin, on lit cette note, qui nous donne la date de la mort de Georges d'Esclavonie, dont nous avons déjà parlé aux nos 39, 79, 95, 339, 357, 364

et 371, et constate que, le 1er juillet 1416, le chapitre de Tours s'est assuré que ce volume avait été vendu à Pierre de La Chataigne, par feu maître Georges de Rain : « Die prima mensis julii anno M° CCCCmo XVI°, domini decanus et capitulum ecclesie Turonensis, facta informatione per ipsos de et super venditione presentis libri facta per deffunctum magistrum Georgium de Rain magistro Petro de Castanea pro precio V scutorum auri, et de qua quidem vendicione eisdem constitit, hunc librum sibi adjudicarunt tanquam suum. Per dominos in suo capitulo : J. RAGOYS. » En effet, sur un martyrologe d'Usuard, à l'usage de la cathédrale de Tours, que l'on trouve en Angleterre au British Museum, feu André Salmon traduit ce qui suit : « Le 11 mai 1416 mourut maître Georges Henri de Rahyn, prêtre d'Esclavonie, du diocèse d'Aquilée, maître ès-arts et en droit canon, chanoine et pénitencier de Saint-Gatien de Tours, qui, de sa propre main, écrivit et nota plusieurs livres à l'usage de son église, et lui légua ses biens meubles pour la fondation d'un anniversaire, le lendemain de la fête de saint Jérôme. » (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine,* T. IV, p. 75.) Enfin, sur la dernière garde du ms., on lit cette autre note signée : Le Chantre, qui nous apprend que le volume, appartenant alors à l'église de Tours, fut emprunté, le 19 juillet 1437, par le chanoine maître Jacques des Champs, qui donna un reçu signé de sa main : « Iste liber, spectans ecclesie Turonensi, traditus fuit mutuo magistro Jacobo de Campis, canonico, mutuo, die veneris decima nona Julii, anno Domini millesimo CCCCmo XXXVII°. J. CANTORIS. — Et de hoc tradidit cedulam manu sua signatam.»

Vélin. Pet. Fin du XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 266.)

445.

GUILLAUME PÉRAULT. Traité sur les vertus et les vices, compilé par un religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs; le traité sur les vices, exactement semblable à celui du numéro précédent, commence par : « Incipit tractatus moralis de VII viciis... Tractatus iste continet IX partes... » et finit par : « ... illud sapientis : locutum esse aliquando penituit, tacere vero, nunquam. Explicit summa de viciis. » Le traité sur les vertus commence par : « Incipiunt capitula tractatus de virtutibus. Presens opus habet quinque partes principales : prima est, de virtute in communi... » et finit par : « ... celestem hereditatem. Tractatus virtutum explicit. Benedictus Dominus virtutum qui incepit et perfecit. Amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, dont quelques-unes sont ornées de dessins, est parfaitement conservé.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 242.)

446.

Somme sur les vices, commençant par : « Liber 39. De peccatis in speciali. De superbia. Post consideracionem prehabitam de peccatis in generali, continuo considerandum est de peccatis in speciali... » finissant par : « De ludis inhonestis... inter vicia capitalia dicendum est de luxuria... inmediate post invidiam. Expliciunt septem vicia capitalia. Deo gracias. Amen. » Les deux derniers feuillets contiennent une table, à la fin de laquelle se trouve la signature de M. CHABOZ.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, est taché par l'humidité. Il fut légué à l'église de Saint-Martin avec les mss. nos 311 et 342 par le chanoine Martin Chaboz, comme nous l'indique cette note placée sur la première garde du volume : « Martinus Chaboz, hujus ecclesie canonicus et scolasticus, hoc volumen in libraria ejusdem reponendum legavit. »

Vélin et Papier. Pet. XVe siècle. — (Saint-Martin, 98.)

447.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Raymond de Penafort. Somme commençant par : « Quoniam, ut ait Ieronimus, secunda post naufragium tabula, est culpam simpliciter confiteri... » et finissant par le quatrième livre dont les premiers mots sont : « Quoniam frequenter in foro penitenciali dubitaciones circa matrimonium... » et les derniers sont : « Super operis imperfectione veniam postulans a lectore, ut que corrigenda viderit, et addenda, non invidendi animo, sed benigno corrigat et emendet. » Suit une table des matières contenues dans les quatre livres : « De symonia. Quid sit symonia... » finissant par : « Donacio propter nupcias. »

2° Fol. 252. Somme commençant par : « Queritur de hiis qui scienter peccaverunt peccatis enormibus ut incestu cum consanguinea... » et finissant par : « Non credo denegandam esse ei ecclesiasticam sepulturam, cum forte Deus suppleat in hac parte quo ad gratiam quod non potest exterius exhiberi per ecclesiam. Explicit summa magistri G. de Renes. » A la fin du XIIIe siècle, cette somme appartenait à Jean le Poivrier, médecin, qui l'engagea à Mathieu Godelin, chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier, pour une somme de quinze sous. Ces quinze sous furent rendus audit Mathieu, par l'ordre de Bouchard, archevêque de Tours, sur les produits du sceau de l'officialité de Tours. Sur ces entrefaites, Jean le Poivrier et l'archevêque Bouchard étant morts, le livre dut être vendu et le prix de la vente remis aux exécuteurs testamentaires de Jean le Poivrier, après toutefois que les exécuteurs testamentaires de l'archevêque auraient été remboursés des quinze sous payés à Mathieu Godelin. C'est ce que nous apprend la note suivante, écrite au revers du dernier feuillet : « Summa ista deputata ad exequtionem defuncti Johannis Piperarii phisici quondam, sed super ea debentur exequtoribus bone memorie Bucardi, quondam archiepiscopi Turonensis, quindecim solidi monete currentis, soluti de peccunia sigilli curie Turonensis per Johannem Berengerii, tunc sigillatorem dicte curie, de mandato ipsius archiepiscopi, Matheo Godelin, canonico Sancti Petri Puellarum Turonensis, cui pro eis a dicto phisico, dum vivebat, fuerat obligata. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées, est taché par l'humidité; ancienne couverture en bois.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 258.)

448.

Raymond de Penafort. Somme commençant par : « Quoniam, ut ait Ieronimus, secunda post naufragium tabula, est culpam simpliciter confiteri... » finissant par ces mots du quatrième livre : « ... non invidenti animo, sed benigno corrigat et emendet. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales de couleur ornées, est taché par l'humidité. D'après cette note, écrite au bas du premier feuillet, on voit qu'il a été acheté à Tours, en 1433, par ce même Yves Mesnager dont nous avons déjà parlé au n° 356 de ce catalogue.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 439.)

449.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Raymond de Penafort. Somme commençant par : « Incipit summa Ramundi de casibus. Quoniam, ut ait Ieronimus, secunda post naufragium tabula, est culpam, simpliciter confiteri. »

Fol. 115. « Summa de matrimonio. Quoniam frequenter in foro penitenciali dubitacionis circa matrimonium... » finissant par : « Explicit summa de casibus et de matrimonio. »

Fol. 133. Table des chapitres contenus dans ces deux sommes. A la fin de cette table on lit, en lettres rouges, de la même main que le corps

de l'ouvrage : « Explicit summa de casibus et de matrimonio que est fratris Walteri de Aldenardo. Si quis eam abstulerit anathema sit. Amen. » Les mots *Walteri de Aldenardo* ont été effacés par un léger trait de plume.

2° Fol. 138. Sur les articles de foi. Commence : « Ad esse fidei tria exiguntur quedam principalia, quedam consequentia, quedam intrinseca. » Ce morceau n'occupe qu'une colonne et un quart.

3° Fol. 138 v°. Table abrégée du Décret de Gracien. Commence : « Distinctione prima agitur de jure divino et humano. » Finit au fol. 153 v°, par la rubrique : « Expliciunt questiones. »

4° Fol. 153 v°. Choix de vers latins, intitulé : « Incipiunt flores auctorum. » Les auteurs mis à contribution pour ce recueil sont Virgile, Prudence, Horace, Perse, Claudien, Gautier de Châtillon, Sénèque, Tibulle, Stace, Martial, Ovide, Lucain. L'anté-pénultième pièce du recueil commence ainsi :

« PANPHILUS.

Cunctarum rerum prudencia discitur usu.
Usus et ars docuit quod sapit omnis homo. »

Pénultième :

« MAXIMIANUS.

Mors est jam requies vivere pena michi.
Nam quecumque solent per se perpensa placere
Alterno pocius juncta decore placent. »

Dernière :

« YSOPUS.

Sepe nocens nocet innocuo causamque nocendi
Invenit, hii nocui qualibet urbe manent. »

A la fin du recueil, terminé par la rubrique : « Expliciunt flores auctorum, » note sur le sens des mots latins qui désignent l'âme, puis une recette de médecine intitulée : « Contra panum in oculo. » Là s'arrêtait primitivement le ms. copié au XIIIe siècle. Ce qui suit a été ajouté après coup.

5° Fol. 158 v°. Fragment d'écriture allemande du XIVe siècle contenant des proverbes ou dictons d'un dialecte du bas allemand, ou Platt-Deutsch.

6° Fol. 160. Fragment d'un traité grammatical sur la signification de quelques mots. Commence : « Sespes (*sic*) est gleba sive terra cum herba. Inde sespito, tas, avi. Sespitare id est sespitem petere. In proposito sespitare idem est quod cum impetu saltare. » Écriture du XIVe siècle.

7° Fol. 161. Sentences tirées des Morales et des Métaphysiques d'Aristote. Écriture du XVe siècle.

8° Fol. 163 v°. Observations pour l'intelligence des abréviations employées dans la Somme de Raymond de Penafort. Addition de la fin du XIIIe siècle.

9° Fol. 164 v°. Liste des cas dont les Religieux Mendiants ne pouvaient pas absoudre. XIVe siècle.

Sur un feuillet de garde, au commencement du volume, note sur les degrés de parenté, commençant ainsi : « Dominus Simon de Antwerpiæ miles, soror ejus domina Clara de Echoue, primus gradus... » Cette note peut être du commencement du XIVe siècle.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur et ornées, est parfaitement conservé.

Vélin. Pet. XIIIe, XIVe et XVe siècles. — (Saint-Gatien, 253.)

450.

Commentaire (attribué par les uns à Jean de Fribourg, par Quetif et Échard, T. I, p. 109, à Guillaume de Rennes) sur la Somme de Raymond de Penafort, commençant par ces mots du prologue : « Incipit prologus in summa magistri Raymundi. Quoniam, ut ait Ieronimus... » Suit le premier chapitre : « De symonia. Quoniam inter ecclesiastica crimina symoniaca heresis optinet primum locum. » Le commentaire entourant le texte commence ainsi : « Quare symoniaca vocatur heresis... » Le ms. finit par ces mots du quatrième livre : « ... de impensis in rebus dotalibus factis, leg. I. voluptarias vero perdit, sicut ibi dicitur. Explicit summula. » Le commentaire finit par : « ... non est prestandum quod tale beneficium principale est et cum persona extinguitur. Explicit de matrimonio. »

Ce volume, écrit en Italie, sur deux colonnes entourées de la glose, est orné d'initiales en couleur avec dessins. Sur une des gardes de la fin, on lit cette note: « Iste liber fuit emptus per dominum Geraldum Danielis, camerarium domini cardinalis Penestriensis, de executore bone memorie domini cardinalis de Agrifolio et realiter solutus. » Le cardinal d'Aigrefeuille, de qui le cardinal de Panestrine avait acheté notre ms., était mort à Avignon en 1401, où il avait défendu opiniâtrement le parti de l'anti-pape Benoit XIII. Une autre note, écrite au-dessous de celle que nous venons de citer, nous apprend que le ms. faisait partie de la bibliothèque de Saint-Martin de Tours au XVe siècle: « Summa Raymundi de Penaforte. Ista Raymundina est de ecclesia beatissimi Martini Turonensis. »

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 178.)

451.

Raymond de Penafort. Somme des confesseurs, commençant par ces mots du premier chapitre sur la Simonie : « ... spirituali benedictione fit, vel ordinacione... » (les deux premiers feuillets manquent); et finissant par : « Gracias ago Domino nostro Ihesu Xristo qui collectionis mee laborem ad animarum salutem tam de penitenciis quam meritis, hic conclusit, cui est honor in secula seculorum. Amen. Explicit tractatus de matrimonio et finitur per consequens quasiin quatuor libros distincta, tota summa confessorum.» Suit une table des titres et de tous les paragraphes de la Somme: « Isti sunt paragrafi summe fratris Raymundi... Quoniam at ait Ieronimus. — Prologus. — De symoniis titulus primus... »

Fol. 276. Additions à la Somme des Confesseurs : « Incipiunt statuta Summe Confessorum ex sexto decretalium addita... Prologus. Hi libri qui de summa confessorum jam scripti erant, apposicione statutorum a domino Bonifacio summo pontifice... » finissant par : « ... legis nititur voluntatem. Explicit conpendiosa collectio quorumdam statutorum ex sexto decretalium addita ad summam confessorum. Deo gratias. » Suivent quarante feuillets de table générale des matières contenues dans la Somme et les additions : « Incipit tabula super summam confessorum... » finissant par : « Explicit tabula super summam confessorum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées sur fonds couleur et or, a été mutilé au commencement de chaque livre, c'est-à-dire entre les feuillets actuellement cotés 51 et 52, 112 et 113, et 249-250. Les deux premiers feuillets anciens ont été arrachés, et des lettres initiales ont été coupées aux fol. 265, 266 et 316. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 85.)

452.

Bartholomeus de Sancto Concordio, natif de Pise. Somme sur les cas de conscience, ouvrage connu sous le nom de *Summa Pisana*, commençant par: « Quoniam, ut ait Gregorius super Ezechielem, nullum omnipotenti Deo tale sacrificium est, quale zelus animarum... » finissant par: «... ut dictum est super invidia. §. 2°. Consummatum fuit hoc opus in civitate Pysana, anno Domini M° CCC^{mo} XXXVIII°, de mense decembris, tempore sanctissimi patris domini Benedicti pape duodecimi. » Suit une table, finissant par : « Explicit tabula ad summam de casibus consciencie secundum compilationem reverendi patris fratris Bartholomei de Sancto Concordio, ordinis Fratrum Predicatorum de Pisis. » Le volume se termine par : « Iste sunt declaraciones de breviaturis..... de nominibus doctorum et librorum que in ista summa confessorum hominantur... et hec regula sufficiat quo ad presens. Explicit summa de casibus. Finito libro sit laus et gloria Xristo. Explicit summa de casibus. Detur scriptori laus et gloria Xristi. »

Ce volume est écrit à longues lignes avec initiales de couleur. Ancienne couverture en basane rouge.

Papier et Vélin. XVe siècle. — (Saint-Martin, 92.)

453.

Bartholomeus de Sancto Concordio. Somme sur les cas de conscience, même ouvrage que le numéro précédent. On lit à la fin de cet exemplaire : « Et in hoc, Deo dante, terminatur liber iste die sancti Luce euvangeliste, anno Domini M^mo^ cccc^mo^ quinquagesimo VI°, per manum Roberti Beauvallet. »

Finitur labor is; laus Christo grata sit oris,
Qui sit scriptoris requies mercesque laboris.

« Explicit summa de casibus consciencie compilata per venerabilem virum et religiosum fratrem Bartholomeum de Sancto Concordio ordinis predicatorum de Pisis, ideo Pisanella sive communi nomine magistralia dicta. Anno Dominis M° CCC° XXXVIII°, in mense septembris, tempore Benedicti pape duodecimi. » Suit une note qui nous apprend que Robert Beauvallet, pénitencier de l'Église de Tours, a donné à son église le présent livre qu'il avait copié de sa main : « Datus est presens liber ecclesie Turonensi per bone memorie magistrum Robertum Beauvallet, in theologia bacalarium ejusdem ecclesie penitenciarium. Anima ejus et omnium defunctorum fidelium in pace requiescant. Amen. » Enfin, sur l'avant-dernière garde se trouve une seconde note sur la réception de Robert Beauvallet comme chanoine de Saint-Venant de Tours : « Die XII^a^ decembris anno Domini millesimo cccc^mo^ sexagesimo secundo venerabilis vir magister Robertus Beauvallet, magister in artibus et bacalarius in theologia, receptus fuit per dominos decanum et capitulum ecclesie collegiate Sancti Venancii Turonensis, virtute quarumdam litterarum apostolicarum sanctissimi domini nostri Pii pape II, in canonicum et fratrem ejusdem ecclesie, hora vesperorum, stallum in choro ad sinistram et locum in capitulo sibi per eos assignando etc., presentibus discretis viris domino Guillelmo Galopin, rectore ecclesie parrochialis de Castro Regnaudi et Ja. Beauvallet clerico Turonensis diocesis, unacum pluribus aliis, tam canonicis quam chorariis dicte ecclesie. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur, est parfaitement conservé. Au bas du premier feuillet se trouve un écusson : *d'azur à trois croissants d'or*.

Papier. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 341.)

454.

Bartholomeus de Sancto Concordio. Somme sur les cas de conscience, même ouvrage que les deux numéros précédents. Ce volume finit par : « ... concordant Goffridus et Hostiensis... » Le reste manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est incomplet à la fin ; il s'arrête à la lettre S. Au bas du premier feuillet se trouve la signature de M. Chaboz, appelé quelquefois Chabot, et dont nous avons déjà parlé aux n°s 36, 163, 311, 342 et 446 de ce catalogue.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (N° 91 ancien.)

455.

L'Astesan. Somme de cas de conscience, commençant par : « In nomine Domini. Amen. Incipit summa de casibus ad honorem Dei compilata per fratrem Astexanum Astensem de ordine fratrum Minorum. » Suit la dédicace à Jean Cajetan : « Reverendo in Xristo patri et domino Domino Johanni Gaytano de urbe, divina providencia dignissimo sacrosancte Romane ecclesie, Sancti Theodori dyacono cardinali frater Astexanus... » finissant par : « ... si filia, invito patre, nupserit, pater eam dotare tenetur, nisi virum indignum elegerit. Deo gratias. » Suit une table contenant neuf feuillets : « Incipit tabula sive titulus de exposicione vocabulorum difficilium contentorum in corpore juris et de consignacionibus, secundum ordinem alphabeti, edita a fratre Astexano de civitate Astensi de ordine Fratrum Minorum. » Cette

première table est suivie d'une seconde contenant douze feuillets, commençant par : « In ista sequenti tabula immediate breviter ostenditur de quibus titulis decretalium et ubi in precedenti summa tractatur. »

Ce superbe ms., écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur et ornées, est d'une conservation parfaite. Comme les mss. dont nous avons parlé aux nos 47, 53, 54, 55 et 56 de notre catalogue, il a été écrit pour Jean Bouhale, chanoine de l'Église de Tours et d'Angers, d'après la note suivante, écrite à la fin du volume qui nous a fait connaître aussi le nom du copiste : « Volumen hoc continens summam perutilem fratris Astexani Astensis cum repertorio. Explicit feliciter per me Yvonem Pibier, clericum Andegavensis dyocesis, inceptum mensis januarii die XVIta, anno Domini Mmo CCCCmo LVo Galliarum more, completumque XVIII die mensis augusti anno Mmo CCCCmo LVIIo in domo habitacionis sumptibus et expensis domini Johannis Bouhale, utriusque juris doctoris, ecclesie et universitatis Andegavensis Scolastici, ambarumque ecclesiarum, Turonensis canonici, domino Calisto papa tercio universalis ecclesie regimini presidente, et Karolo septimo xristianissimum Francorum regnum suo jure administrante. Huic laus honor et gloria qui opus imperfeccionis non novit. Supplicant ambo, Scolasticus libri dominus, et scriptor, ut quicumque in eo legerit vel studuerit, apud districtum Judicem solacium suave oracionis impendat, et omne quod in eis sordidum deprehenderit fletibus diluat oracionis virtute collata. Amen. » Le premier feuillet du ms. est orné d'une bordure de fleurs, peintes en or et en couleur, dans lesquelles on aperçoit encore un écusson presque entièrement effacé; les mots : « *in nomine Domini...* » sont précédés d'une jolie miniature renfermant quatre personnages, dont deux, en costume de frères mineurs, sont à genoux devant un cardinal, probablement Jean Cajetan, à qui ils offrent un livre à la reliure verte avec tranches dorées.

Vélin. Gr. 1456 et 1457. — (Saint-Gatien, 329.)

456. 457.

Somme de théologie morale, qu'on a intitulée : « Summa D. archiepiscopi Florentini, » mais qui est tout à fait différente de la somme de saint Antonin, archevêque de Florence. Cette somme commence par un prologue semblable à celui de la somme de saint Antonin, dont voici les premiers mots : « Incipit prohemium super sequenti opere. Quam magnificata sunt opera tua Domine... » Elle est divisée en quatre parties : « I. De peccatis in genere. II. De peccatis in specie. III. De statibus hominum. IV. De censuris ecclesiasticis. » La seconde partie commence par ces mots : « Incipit secunda pars. Titulus primus : de avaricia. De symonia capitulum primum. Sermo predicabilis de Symonia, editus a venerabili patre fratre Anthonio de Florencia. Deus Deorum dominus locutus est et vocavit terram... » L'ouvrage entier est contenu dans deux volumes; le premier volume contient les deux premières parties, et le second les deux dernières; il se termine ainsi : « ... et talis magis puniendus est quam ipse qui commisit ut ibi dicitur, Amen. Explicit quarta pars presentis operis. Deo gratias. »

Écriture sur deux colonnes, titres rouges et initiales de couleur ornées; bonne conservation.

Papier. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 324.)

458.

Catéchisme suivi des règles qu'il faut observer dans les catéchismes, commençant par : « Des principaux mystères de notre religion. De l'unité de Dieu. — Demande : Qui est-ce qui vous a créé et conservé jusqu'à présent?... » finissant par : « Avis pour un catéchiste... parce que cette manière de questions, de propositions, d'interrogations, qui est ce qu'on appelle style catéchistique, applique les enfants à

ce qu'on leur dit et sert merveilleusement pour les leur faire retenir. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

459.

Le Catéchisme en cantiques, commençant par : « Cantiques sur les perfections de Dieu. Qu'est-ce que Dieu?

L'esprit infiniment parfait
Qui de soi-même a son essence... »

finissant par un cantique qui sert d'instruction pour bien entendre la messe :

« C'est un sacrifice réel
Que Jésus-Christ offre à son père
Par le ministère de l'autel... »

Ce Catéchisme est suivi de quelques extraits de saint Augustin, d'un résumé historique ayant pour titre : « Des événements les plus célèbres depuis la persécution de Néron contre les chrétiens, jusqu'au concile de Bourdeaux. » et d'un abrégé de la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère : « Beati Martini vita ex Sulpicio Severo prodita. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. (No 1378 ancien.)

460.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Recueil à l'usage des prédicateurs, commençant par ces trois vers :

Sunt hec collecta libro vulgalia multa
Ex alphabeto distincte scripta teneto
Et positum titulo quelibet est propositio.

Suit l'ouvrage dont les premiers mots sont : « Duplex est abstinencia detestabilis et laudabilis... » et les derniers : « De vita eterna. Solet distingui triplex eternitas... preparavit Dominus electis suis, ad que nos perducere dignetur, qui vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. Explicit. Explicit. Explicit. » Viennent ensuite des textes de sermons pour tous les dimanches et fêtes de l'année : « Incipiunt adaptaciones omnium sermonum in hoc libello contentorum prout competunt sabbatis, dominicis, et feriis tocius anni. » Et enfin une table par ordre alphabétique de tous les sujets traités, finissant par : « De vita eterna. Expliciunt capitula. »

2° Fol. 102. Sermons pour le commun des saints, pour la visite d'un évêque, pour les synodes, pour la consécration des vierges, pour une élection, pour la dédicace d'une église, commençant par : « De uno apostolo. Precinxisti virtute ad bellum. Mox est istorum nobilium, sicut regum et principum... » et finissant par : « ... nobis parare dignetur Deus nos Ihesus Xristus. Explicit. » Suit la table des chapitres : « Incipiunt capitula tocius libri, primo de uno apostolo... LXXXIX. Vere Dominus est in loco isto. In dedicatione. Explicit. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées sur fond d'or et d'azur, est parfaitement conservé ; au bas du premier feuillet on remarque un écu écartelé : au 1 et 4, de gueules à la croix patée de sable ; au 2 et 3, d'azur à la clef de sable. Au fol. 99 v°, on lit cette note qui nous apprend que notre ms. a appartenu à frère Jean l'Apostole, qui le donna après sa mort à frère Jean du Moulin, religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin : « 1483. Hoc volumen frater Johannes l'Apostole concessit, vita comite, fratri Johanni du Molin. » et au fol. 98 v°, on voit une autre note qui nous donne le nom du nouveau possesseur, Jean du Moulin, qui a eu soin de dessiner un moulin à vent au-dessous de cette note : « Iste liber pertinet fratri Johanni de Molendino ordinis fratrum heremitarum Sancti Augustini. »

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 39.)

461.

Concordances de la Bible, ou plutôt recueil de textes de l'Écriture Sainte, disposés méthodiquement pour servir de répertoire aux prédicateurs. L'ouvrage commence par les mots : « Incipiunt concordantie biblie distincte per quinque libros... »

Voici le sujet de chacun des cinq livres :

Fol. 3. I. « De hiis que pertinent ad depravationem primi hominis. »

Fol. 18. II. « De hiis que pertinent ad revertentem ad Deum. »

Fol. 21. III. « De hiis que pertinent ad bene pugnantem et succumbentem in bello spirituali. »

Fol. 26. IV. « De hiis que pertinent ad perfectum virum. »

Fol. 33. V. « De diversis personis et quibusdam aliis que ad eas pertinent. »

Ce ms., écrit sur trois colonnes, est bien conservé; les titres et les initiales sont rouges, sans ornements.

Vélin. Moy. XIIIe siècle.

462.

Alain de Lille. Somme désignée sous ce titre: *Summa quot modis*, ou glossaire par ordre alphabétique dans lequel on indique, pour la commodité des prédicateurs, dans quel sens, bon ou mauvais, on peut employer les passages de l'Écriture sainte. Cet ouvrage commence par une épître dédicatoire à Ermangaud, abbé de Saint-Gilles: « Dilecto amico suo Hermangaldo, Dei gratia Sancti Egidii abbati, Alanus dictus magister, sic in presenti multiplici insigniri gratia ut in futuro simplici premietur in gloria. » Suit la préface, commençant par: « Quoniam, juxta Aristotelice auctoritatis preconium, qui virtutis nominum sunt ignari... » et finissant par: « ... que lectori quod voluerit ollerat distinctionis subsidio... » Vient ensuite la table des mots qui commencent par la lettre A, et enfin le glossaire, commençant au mot *Anima* et finissant au mot *Zelare*, par: « Explicit liber qui dicitur Quot modus (*sic*). »

Ce volume, écrit à longues lignes avec initiales bleues et rouges, dont quelques-unes sont ornées sur un fond d'or, est parfaitement conservé.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 124.)

463.

Alain de Lille. « Alanus de Insulis. » Art de prêcher, commençant par: « Incipit ars predicandi magistri Alani... Vidit Jacob scalam... » et finissant par: « Ea que fleverunt iterando committunt. » Suivent, fol. 18 v°, plusieurs petits traités dont voici les principaux titres: « De justicia. — De prudencia. — De confessione. — De penitencia. — De elemosina. — De jejunio. — De vigiliis. — De doctrine studio. — De hospitalitate. — Soli prelati habent predicare. — Quibus predicandum est. — De militibus. — De oratoribus qui casus tractant. — De principibus terrarum. — De claustralibus. — Quare sacerdotes sunt ad applicandum doctrinam. — De conjugiis. — De viduis. — De virginibus. — De prima dominica adventus Domini. — De festivitate sancti Nicholay. — Sermo in secunda dominica adventus Domini. » Le dernier traité, fol. 32, finit par ces mots: « ... sicut splendor procedit ab igne sine ignis aliqua mutacione, sic filius procedit a patre. Fecit opus presens doctor doctorum Alanus... » Les derniers feuillets contiennent les sermons suivants:

Fol. 32. Sermon sur la Trinité: « Sermo magistri Alani de Trinitate. Tres sunt qui testimonium dant in celo... »

Fol. 34. « Sermo magistri Alani in adventu Domini. Ad te levavi animam meam... »

Fol. 35 v°. « Sermo magistri Alani in adventu Domini. Ecce dies veniunt... »

Fol. 37 v°. « Sapiencia que ex ore altissimi... »

Fol. 39 v°. « Descendi in ortum meum ut viderem poma convallium... »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées, est bien conservé. On remarque des dessins d'animaux bizarres aux fol. 2 et 13 v°.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 218.)

464.

Alain de Lille. « Alanus de Insulis », dit le docteur universel. Art de prêcher, commençant par : « Incipit ars predicandi magistri Alani. Vidit Jacob scalam... » finissant par : «...non reminiscere usu ea que fleverunt iterando committunt. Explicit summa magistri Alani que dicitur ars predicandi. » Suivent plusieurs traités, dont voici les titres et les rubriques :

Fol. 44. Martyre de sainte Julienne : « Incipit passio beate Juliane virginis et martiris. Benignitas salvatoris nostri... » finissant par : «...regnante Domino nostro Ihesu Xristo. Amen. Explicit passio beate Juliane virginis et martiris. »

Fol. 47 v°. Traité sur la continence, commençant par : « Si continenciam diligis... »

Fol. 49. Sermon commençant par : « Hortamur vos, dilectissimi, ut paratos vos inveniat extrema necessitas... »

Fol. 51 v°. Lamentations de Jérémie : « Treni Jeremie. Quomodo sedit sola civitas... »

Fol. 54 v°. Paraphrase de l'Oraison Dominicale : « Expositio Pater noster. Dominus noster et salvator bonus omnibus... »

Fol. 58. Paraphrase sur le symbole : « Expositio symboli. Simbolum grece... »

Fol. 59 v°. Commentaires sur plusieurs versets de l'Évangile selon saint Luc, commençant par : « In illo tempore dixit Ihesus discipulis suis similitudinem hanc : homo quidam fecit cenam magnam et vocavit multos... » et finissant par le commentaire sur le quarante et unième verset du dix-neuvième chapitre du même évangile : «...videns civitatem flevit super illam, dicens...» Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, est assez bien conservé.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 219.)

465.

Traité à l'usage des prédicateurs, intitulé le Livre des abus, commençant par une table alphabétique des chapitres, dont les premiers mots sont : « Registrum libri abusionum qui tres habent partes. Prima est de abusione potencie. Secunda de abusione sapiencie. Tertia de abusione bonitatis. » Suit le prologue, commençant par : « Themata predicationum ad seculares. Viro aureo magistro Gerungo ac ordinis minorum fratrum jaspideo propugnaculo, monachus obscurus... » finissant par : « Valete, meique apud Deum meministis, magister amantissime, ut saltem in extremis et sancto Jacob pedes in lectulum meum valeam colligere et in nidulo meo moriar. Amen. »

Ce volume, écrit à longues lignes avec titres rouges, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 267.)

466.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Frère Maurice. Distinctions ou dictionnaire moral, à l'usage des prédicateurs, commençant par : « Abjectio. Circa abjectionem nota qualiter in scriptura... » et finissant par : « Multiplex est zona... Expliciunt distinctiones fratris Mauricii. »

2° Fol. 243. Saint Bonaventure. Traité intitulé *Pharetra*, commençant par : « In conversionis mee primordio... » et finissant par : «...et ab omnibus, que voluerit, prohibebitur. Explicit Pharetra. » A la fin de cet ouvrage on lit les huit vers suivants, qui nous font connaître

que le copiste du ms. s'appelait Alain, et qu'il travaillait pour maître Géraud :

Finis adest operis, mercedem posco laboris.
Merces quesita sit amor, necnon bona vita;
Vita sit illa bona, [ut] vinum vel cetera dona.
Jam tibi servivi, semper tua jussa subivi.
Si bene letus ero, si non veniam mihi quero.

Finem qui posuit, Aleyn nomen sibi sumit;
Si cui queratur, Geraud nomen sibi datur,
Dixissem Mestre, sed metrum non sinit estre.

3° Fol. 301. GUILLAUME PERRAULT, frère prêcheur. Traité sur la profession des moines, commençant par : « Incipit tractatus de professione monachorum. Tractatus iste, qui est de professione monachorum, tres habet partes... » Les quatre derniers feuillets sont tellement endommagés par l'humidité qu'il est impossible de lire la fin de ce traité.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, est gâté par l'humidité; les vingt premiers feuillets et les douze derniers sont presque effacés.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 62.)

467.

ÉTIENNE DE BOURBON. Recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, intitulé le Panthéon, commençant par ces mots : « Incipit prologus super librum qui dicitur Pantheon : Quoniam ordinare materias edificationi et saluti animarum utiles, quam in hoc opere intendere proponimus et dona septiformis spiritus, a quo est omnis ordo... » Le recueil comprend quatre parties : « I. De timore Domini. — II. De dono pietatis (fol. 24 v°). — III. De dono sciencie (fol. 59). — IV. De dono fortitudinis (fol. 79). » Il se termine par un chapitre intitulé : « De tristicia, » et dont les derniers mots sont : « Idem Horosius dicit libro VI quod Pylatus a Gaio multis injuriis propter scelera sua afflictus pre tristicia manu sua se transverberavit. Idem dicit Jeronimus in cronicis suis. Expliciunt ad presens que habentur de libro qui dicitur Pantheon. »

Cette compilation est un extrait ou un abrégé des quatre premières parties du grand ouvrage d'Étienne de Bourbon, au sujet duquel on peut consulter Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, T. I, p. 186, l'*Histoire littéraire de la France*, T. XIX, p. 27, et *la Chaire française au moyen âge*, par Lecoy de La Marche, p. 464. On n'avait pas encore signalé de ms. dans lequel l'ouvrage d'Étienne de Bourbon fût intitulé : PANTHÉON.

Ce volume est écrit sur deux colonnes. Il est en bon état de conservation.

Vélin. Pet. Fin du XIIIe siècle. — (N° 126 ancien.)

468.

Volume de 194 feuillets de papier, écrit au XVe siècle, et portant au dos un titre qui en indique bien la nature : « Compilatio singularis exemplorum. » C'est en effet un recueil de légendes, de fables, de contes et d'historiettes, puisées à différentes sources et que l'auteur a réunies, les unes pour l'édification, les autres pour l'amusement des lecteurs, ou, pour mieux dire, des auditeurs; car il n'est pas douteux que cette compilation n'ait été, au moins en partie, destinée à servir de manuel aux prédicateurs. La « Compilatio singularis exemplorum » appartient incontestablement au même genre littéraire que le traité d'Étienne de Bourbon, dont l'extrait ou abrégé est catalogué sous le n° précédent.

L'ouvrage est divisé en neuf parties. Les deux premières, qui sont presque entièrement relatives à la sainte Vierge et rédigées d'après les anciennes collections de miracles, n'offrent guère d'intérêt. On peut en dire autant de la troisième et de la quatrième, qui ont pour objet l'eucharistie et les saints anges. Avec la cinquième, qui se rapporte à la prédication des croisades, nous entrons dans le domaine historique. La sixième nous fait passer en revue tous les rangs du clergé séculier : des chapitres spé-

ciaux sont consacrés au pape, aux cardinaux et aux légats, aux archevêques, aux évêques, aux archidiacres, aux prêtres, aux simples clercs et aux jeunes gens qui se préparaient à passer leurs examens. Cette division se termine par une version des fables d'Ésope et par deux séries d'anecdotes sur les médecins et les avocats. Dans la septième partie, l'auteur s'occupe du clergé régulier; il nous entretient successivement des abbés, des moines, des hermites, des novices et des convers, des abbesses, des nonnains et des béguines. Dans la huitième partie, qui est fort considérable, puisqu'elle remplit plus de cent trente pages (fol. 111-176), nous nous trouvons en présence de la société civile, et nous voyons défiler sous nos yeux, dans le plus naïf désordre, les empereurs, les rois, les comtes, les chevaliers, les écuyers, les juges, les bourgeois, les paysans, les enfants, les exécuteurs testamentaires, les aveugles, les jongleurs, les quêteurs, les usuriers, les voleurs, les champions, les fous, les hérétiques, les diables, les juifs, les païens, les blasphémateurs, les parjures, les excommuniés; puis les reines, les comtesses, les dames nobles, les damoiselles, les femmes du peuple, les entremetteuses et les enchanteresses. La neuvième et dernière partie est un fatras de proverbes latins et français, de plaisanteries en vers et d'épitaphes. Tel est le plan que l'auteur expose avec beaucoup de netteté dans une sorte d'épilogue intitulé : « Ordinatio tractatus istius libri, » et qui se trouve au fol. 192 v° du ms.

Ce recueil, qui offre beaucoup d'intérêt pour l'histoire et la littérature du XIIIe siècle, a été composé après l'année 1267, puisqu'un événement de cette année est rapporté au fol. 15 du ms., et avant l'année 1297, puisque la qualification de saint n'est point donnée à saint Louis dans deux passages où il est question de ce roi, fol. 71 v° et 168 v°. D'après les personnes que l'auteur met en scène et d'après les lieux qu'il cite, on peut conjecturer que la compilation est l'œuvre d'un dominicain, et qu'elle a été faite dans une maison de la Touraine, du Maine ou de l'Anjou. Aux fol. 144 v°, 146 et 170 v° sont trois anecdotes relatives à un archevêque de Tours et à des bourgeois de la même ville. Étienne Baluze a étudié ce manuscrit pendant son séjour à Tours dans les dernières années du règne de Louis XIV. C'est lui qui en a numéroté les feuillets. Les extraits fort étendus qu'il en a pris sont maintenant à la Bibliothèque impériale, dans le volume 77 de la collection Baluze, fol. 169 et suivants.

Papier. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 177.)

469.

Recueil à l'usage des prédicateurs, formé par un dominicain. En tête, table des chapitres, dont voici les premiers et les derniers articles: « De abstinencia. De adulatione. De ambitione. De amicicia... De voluntate bona. De voluntate propria. De virginitate. De usuris. » Vient ensuite un court préambule : « Quoniam frequenter plus movent exempla quam verba, quedam vulgaria et exempla sunt in hoc volumine a quodam fratre de ordine Predicatorum compilata, in quo materie necessarie et valde utiles ad predicandum... » L'ouvrage commence par les mots : « Duplex est abstinencia, detestabilis et laudabilis... » La transcription de l'ouvrage n'a pas été terminée; elle s'arrête au chapitre intitulé : « De perseverancia. » Au haut du premier feuillet on remarque une note d'où il résulte que le ms. a été copié à Paris en 1398 par Ulric, neveu de maître Georges [d'Esclavonie] : « Istum librum scripsit Parisius Ulricus, nepos magistri Georgii, anno Domini 1398. » C'est probablement le copiste qui a tracé sur la couverture du volume le titre : « Materie utiles ad predicandum. » Sur un feuillet séparé, placé à la fin du volume, et qui peut être du commencement du XVe siècle, sont des notes sur les indulgences : « Nunc vero tractandum est de indulgenciis, et primo videndum quid sit indulgencia... » Sur les dernières pages du ms., un bibliothécaire du chapitre de Tours a jeté quelques notes relatives à la reliure de plusieurs manuscrits. Nous y

avons relevé la mention suivante, qui s'applique probablement au précieux Pentateuque qui nous a été dérobé et qui forme aujourd'hui le n° 13 du fonds Libri chez lord Ashburnham : « Le 26 avril, à luy (à M. La Martinière) donné un vieil Pentateuque à relier, mettre fermoirs, et recoler et restaurer en gros papier fort tous les feuillets du dit livre montant au nombre de 142.» Ces notes paraissent être du XVIIe siècle.

La couverture du volume est formée par un morceau de parchemin, contenant un fragment de mémoire dressé vers la fin du XIVe siècle et relatif aux droits du roi sur les habitants de Donnemarie (Seine-et-Marne, arr. de Provins). Dans ce mémoire est rapporté un article du registre intitulé : « Extenta terre comitatus Campanie et Brie... » C'est, selon toute apparence, le registre qui est conservé aux Archives nationales sous la cote K. 1154, et dont la table a été publiée par M. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, T. II, p. 17. La présence à Tours d'un mémoire relatif à Donnemarie s'explique aisément, puisque Donnemarie appartenait à la collégiale de Saint-Martin de Tours. (Nobilleau, *La Collégiale de Saint-Martin de Tours*, p. 135.)

Ce ms., écrit à longues lignes, est bien conservé.

Papier. Pet. Fin du XIVe siècle.—(Saint-Gatien, 259.)

470.

Recueil de pensées, ou passages des Saints Pères et autres auteurs, rangés sous divers titres et entremêlés d'exemples ou traits historiques et légendaires, relatifs aux mêmes matières. Le commencement du recueil manque; les premiers mots conservés sont : « ... tacet quam expedit. » Voici les rubriques des premiers chapitres qui se lisent aujourd'hui dans le ms. « De bonis prelatis. De malis prelatis. De clericis. De religiosis. De obedientia... » Le dernier chapitre, relatif à la dévotion à la sainte Vierge, se termine par les mots : « ... frequenter salutet beatam virginem Mariam, quo dicto emisit spiritum. » On remarque, au fol. 66, la fable du vieillard, de son fils et de l'âne; en voici le texte : « Quidam homo senex equitabat asinum suum, et filius ejus parvus pedes eum sequebatur. Quidam obviantes eis dixerunt : « Iste rusticus fatuus equitat, et facit hunc puerum tenerum ire pedes (*sic*). » Tunc descendens senex fecit puerum equitare. Alii obviantes dixerunt : « O quam stultus est hic rusticus, qui vix potest ire et facit filium equitare. » Tunc senex et puer ascenderunt ambo super asinum. Obviantes dixerunt : « Bene sunt isti stulti qui asinum suum interficiunt. » Tunc descenderunt et dimiserunt asinum ire vacuum. Alii obviantes dixerunt : « O quam miseri sunt isti qui ducunt asinum suum, et nullus eorum equitat eum. » Tunc ambo portaverunt asinum. Obviantes eis dixerunt : « Videte quam miserrimi sunt isti qui portant asinum qui deberet eos portare. » Tunc dixit senex filio suo : « Vide, fili, qualitercumque nos habeamus, semper homines locuntur de nobis. » Non multum curandum est de verbis, sed facias semper quod faciendum est. » Suivant une pagination qui remonte au XVe siècle, le volume est incomplet des feuillets 1, 2, 9 et 11; de plus, les feuillets 3 et 10 sont à moitié coupés. Il n'y a pas de feuillet coté XXXIII, mais c'est un oubli du scribe qui a marqué la pagination, car il n'y a point de lacune à cet endroit. Les mutilations qui viennent d'être signalées existaient déjà au XVIIe ou au XVIIIe siècle, quand on a écrit cette note au haut du fol. 4 : « Majoris Monasterii, congregationis Sancti Mauri, ex dono domini Le Chevalier. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales en or sur fond pourpre et azur, a souffert de l'humidité.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Marmoutier, 273.)

471.

Trois recueils de sujets tirés de l'Écriture sainte, classés par ordre alphabétique, à l'usage des prédicateurs :

Fol. 1. Le premier recueil commence par : « Absolucio peccatorum nec per vim extorqueri nec per fraudem potest... »

Fol. 36. Le deuxième recueil, tiré des Morales de saint Gregoire, commence par : « Abstinencia. De mirabili abstinencia ypocrite, li. 8. c. 29... » et finit par : « ... tabula super Moralia beati Gregorii super Job faciliter et expedite docet invenire... vel de qua predicator aliquid loqui desiderat. Explicit. Deo gracias. »

Fol. 84. Le troisième recueil commence par : « In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Incipit tabula exemplorum in Legenda aurea contentorum per alphabetum distincta...» et finit par : « ... Zozime abbatis. Explicit. Deo gratias. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales rouges, est piqué et taché d'humidité.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Martin, 195.)

472.

Volume composé de fragments de divers manuscrits et dans lequel il faut distinguer six parties :

I.

Recueil de trente sermons, copiés à la fin du xiie siècle, sur deux colonnes, et en tête desquels on lit la rubrique : « Hic incipiunt sermones Petri Manducatoris. » Le premier sermon du recueil commence par ces mots : « In quadragesima. Qui habitat in adjutorio altissimi... » Le dernier sermon (p. 158) commence par les mots : « Cor nostrum simile est molendino molenti semper.... » Au commencement du volume, en caractères du xviiie siècle, table des trente sermons attribués à Pierre le Mangeur; l'auteur de cette table renvoie non-seulement au présent ms., mais encore à deux autres mss. de Marmoutier (aujourd'hui n°s 344 et 394 de la Bibliothèque de Tours), qui renferment aussi des sermons de Pierre le Mangeur.

II.

Fol. 160-166. Cahier de sept feuillets, écrit au xiiie siècle, à deux colonnes, contenant divers sermons. La première page de ce cahier commence par une fin de sermon. Vient ensuite un sermon intitulé : « Sermo magistri P. in festo sancte Marie... » et dont les premiers mots sont : « Converti me ad viam porte sanctuarii exterioris... » Les autres sermons sont dépourvus de titres.

III.

Fol. 167-174. Autre cahier de huit feuillets, copié au xiiie siècle, à longues lignes, contenant des sermons. Il commence par les trois dernières lignes d'un sermon. Le premier sermon, dont le texte ait été conservé, débute par ces mots : « Pone mensam, contemplare in specula comedentes et bibentes... »

IV.

Fol. 175-184. Cahier de dix feuillets, copié au xiiie siècle, en caractères cursifs, à longues lignes, contenant des sermons et des développements sur des textes de l'Écriture à l'usage des prédicateurs. Premiers mots de la première page : « Domine quia confortasti me... » On remarque dans ce cahier, au fol. 178 v°, un morceau intitulé : « Incipit exposicio sancti Augustini de secreto gloriose incarnacionis Domini nostri Jesu Christi, » et au fol. 180, un sermon sur saint Jean-Baptiste. .

V.

Fol. 185-206. Trois cahiers dont les feuillets étaient primitivement numérotés cvi-cxi et cxxxvii-clii. Ils contiennent des fragments d'une exposition du Cantique des cantiques. Premiers mots de la première page : « ... duxit filios Israel per devia deserti. Tercius currus igneus qui sublevavit Heliam ad sublimia celi... » Écriture du commencement du xiiie siècle, sur deux colonnes.

VI.

Fol. 207-214. Cahier de huit feuillets, écrit au xiie siècle, à longues lignes et contenant un

traité théologique en forme de dialogue (peut-être un fragment de l'Elucidaire), dont le commencement et la fin manquent. Premiers mots conservés : « ... si verbo et exemplo bene presunt, tot premia pre aliis habebunt quot anime per eos salve fiunt... » Les interlocuteurs sont désignés par les initiales D. et M., c'est-à-dire *Discipulus* et *Magister*.

Reliure en parchemin, assez bonne conservation.

Vélin. Pet. XIIe et XIIIe siècle. — (Marmoutier, 26.)

473.

LOTHAIRE qui, en 1198, fut élu pape sous le nom d'Innocent III. Sermons commençant par ces mots du prologue : « Incipiunt sermones Lotharii dyaconi cardinalis, qui postea fuit papa, vocatus Innocencius papa tercius. Innocencius episcopus, servus servorum Dei, Arnaldo abbati... » Suit le premier sermon sur le premier dimanche de l'Avent : « Dominica prima de Adventu Domini, sermo primus... » Les sermons d'Innocent III, qui occupent plus de la moitié du volume, finissent par ces mots : « ... ultima verba dicit in cruce. »

2° Fol. 123. Traité commençant par : « Incipit liber de officio sacerdotum. Quia sacerdotis officium... » et finissant par : « ... tales faciat sacerdotes... qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus, per omnia secula seculorum. Amen. »

3° Fol. 132. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Traité commençant par : « Incipit Speculum Ecclesie Hugonis de Sancto Victore. Dicit apostolus ad Ephesios... » finissant par : « ... sit melius cum presbytero meliore. Explicit Speculum Ecclesie compositum a fratre Hugone de Sancto Victore. »

4° Fol. 139. SAINT BERNARD. Sermons commençant par : « Sermo beati Bernardi in Nativitate Domini. Frondis est, dilectissimi, hodierna Dominice Nativitatis solennitas... » et finissant par un sermon sur la pauvreté... « Bonus et brevis sermo de paupertate. Aperio os meum, eructabo abscondita. »

5° Fol. 166. LOTHAIRE depuis INNOCENT III. Traité commençant par : « Incipit liber de miseria seu vilitate condicionis humane, editus a domino Innocencio papa tercio, dum erat diaconus cardinalis... qui, antequam esset papa, Lotharius vocabatur... » et finissant par : « ... sulphur et ignis ardens in secula seculorum. Amen. Explicit. » Suit la table des chapitres dont les derniers mots sont : « ... Expliciunt rubrice. »

6° Fol. 177. INNOCENT III, pape. Commentaire sur la Salutation angélique et l'Oraison dominicale, commençant par : « Incipit expositio Innocencii tercii super Ave Maria. Ave Maria gratia plena. In salutatione ista continentur tres partes... » et finissant par : « ... sed libera nos a malo. Amen. »

7° Fol. 182 v°. INNOCENT III, pape. Traité sur les articles de foi et sur les sacrements de l'Église : « Incipit tractatus Innocencii pape super articulis fidei et ecclesie sacramentis... » finissant par : « ... corde preparato ad recipiendum sacramentum tale. Explicit tractatus de sacramentis ecclesie et articulis fidei. »

8° Fol. 187. Sermon sur la Purification : « Sermo in die Purificationis beate Marie Virginis. Impleti sunt dies. »

9° Fol. 192. SAINT AUGUSTIN. Sermon commençant par : « Sermo beati Augustini qui legitur ad matutinas in Adventu... » finissant par : « ... querere de beatis. »

10° Fol. 194. Traité sur les sept Sacrements, commençant par : « L. de septem Sacramentis. Septem sunt sacramenta. »

11° Fol. 197. Sermon commençant par : « Judicium patris audite, filii dilecti, et sic facite ut salvi sitis. »

12° Fol. 201. Sermon sur le quatrième dimanche de Carême : « Sermo Innocencii, Dominica quarta in quadragesima. Est puer unus... »

Suivent plusieurs autres sermons, dont le dernier (fol. 222 v°) commente ces paroles du douzième verset du deuxième chapitre du prophète Joël : « Convertimini ad me in toto corde

vestro, in jejunio, et in fletu, et in planctu, et scindite corda vestra et non vestimenta vestra. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, est assez bien conservé. Les gardes du commencement et de la fin contiennent les fragments d'un acte du 21 mai 1328, relatif à l'élection d'un abbé de Saint-Urbain, au diocèse de Châlons. On y voit que Robert, prieur du prieuré de Saint-Blin, au diocèse de Toul, ayant été nommé abbé de Saint-Urbain par une partie des moines de l'abbaye, frère Pierre de Revel, moine, prêtre et prévôt de l'abbaye de Saint-Urbain, appela de cette élection par acte du 5 mai 1328 et nomma, le 21 mai 1328, un procureur chargé de soutenir son appel.

Papier. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 169.)

474.

JEAN HALGRIN D'ABBEVILLE, doyen de l'église d'Amiens, puis archevêque de Besançon. Somme des sermons, commençant par : « Sermonum summa magistri Johannis de Abbatis villa super epistolas et evangelia in Dominicis diebus per annum. Epistola ad Romanos, capitulo XIII. Cum sacrosancta mater ecclesia... » et finissant par : « ... in tribulationibus Deum laudans. Explicit summa sermonum magistri Johannis de Abbatis villa. »

Les neuf feuillets qui terminent le ms. renferment quelques ébauches de sermons et des instructions en vers sur la manière de dire la messe et d'administrer les Sacrements. Les derniers mots sont :

« Si facit infirmus crisim, tunc uncta laventur
Membra; quod inde lavas totum jaciatur in igne.
Si trahit ungendum dolor extremus sine psalmis,
Hunc ungas citius, ut non moriatur inunctus. »

Sur l'avant-dernier on trouve la note suivante : « Omnibus hominibus ad quorum audientiam presentes littere [pervenerint notum sit quod] Ricardus, divina miseratione Abrincensis ecclesie [episcopus]. »

Ces mots, qui semblent être le début d'une charte donnée par Richard, évêque d'Avranches, ne nous paraissent pas suffisants pour avancer que notre ms. a appartenu à cet évêque.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. (No 20 ancien.)

475.

Sermons attribués à Jean d'Abbeville, d'après cette note mise en tête du premier feuillet: « Sermones Johannis de Abbatis villa, arbitror. » Le premier de ces sermons est pour le premier dimanche de l'Avent et commence par ces mots : « Hora est jam nos de somno surgere... » Le dernier a pour sujet ces paroles de l'apôtre saint Paul : « Non sunt condigne passiones... » mais il n'est pas entier, la moitié du dernier feuillet étant déchiré.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est taché par l'humidité.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 30.)

476.

« JACOBUS DE VORAGINE, » frère de l'ordre des Frères Prêcheurs. Sermons pour les dimanches de l'année, commençant par : « Incipiunt sermones Dominicales fratris Jacobi de Voragine. Humane labilis vite decursus... » finissant par : « Expliciunt sermones dominicales editi a fratre Jacobo de Voragine, ordinis fratrum predicatorum. » Suit une table de sept feuillets, contenant par ordre alphabétique les textes de tous les sermons qui précèdent, dont les derniers mots sont : « ... Explicit tabula sermonum Dominicalium. »

Vélin et papier. XVe siècle. — (Saint-Martin, 204.)

477.

GUILLAUME DE LYON. Sermons commençant par : « 4to ut attendentes immensitatem miseri-

cordie ejus in eo speremus. Sicut enim consideratio ultimi adventus generat timorem, sic consideratio primi adventus generat spem... » Le commencement manque; le ms. finit par : « ... Explicit summa sermonum fratris Villelmi de Lugduno super epistolas Dominicales. » Suit une table de deux feuillets.

Ce volume, écrit à longues lignes, est incomplet au commencement; piqûres. Une main du XVI[e] siècle a écrit cette note sur le premier feuillet : « Sermones fratris Guillelmi de Lugduno. Vivebat author anno 1276. »

Papier. Pet. XV[e] siècle. — (N° 6 ancien.)

478.

Bernardin de Sienne. Ce ms. n'est que le second volume d'un recueil des œuvres de Bernardin de Sienne. Le premier volume devait contenir, comme l'indique la table annexée au second volume, le traité intégral : *De evangelio æterno*, et le commencement du traité intitulé : *De contractibus et usuris*. Le second volume que nous possédons, et auquel manque un cahier de douze feuillets, commence au vingtième cahier contenant la fin du dernier traité que nous venons de citer : « ... Explicit tractatus de contractibus et usuris secundum fratrem Bernardinum de Senis, ordinis Minorum. » Suivent, au verso du deuxième feuillet, des sermons pour les différentes fêtes de l'année, commençant par : « Feria V[a] post dominicam de passione, de ardentissimo amore sanctissime Magdalene sermo... »

Les quinze derniers feuillets sont occupés par une table détaillée, qui nous apprend ce que contenait le premier volume qui nous manque et ce que contient le volume que nous possédons; au verso du 160[e] feuillet nous lisons : « Incipit tabula sermonum contentorum in hoc volumine. Feria V[a] post dominicam de passione, de ardentissimo amore... » Cette table, qui se rapporte parfaitement aux sermons contenus dans notre ms., finit par : « ... De aliis quatuor lapidibus preciosis qui pertinent ad gloriam tam spirituum quam corporum in gloria paradisi. Capitulum tertium. Explicit tabula. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec initiales rouges, est taché à la marge supérieure. Ancienne couverture en bois.

Papier. Moy. XV[e] siècle. (Saint-Martin, 64.)

479.

Recueil de sermons attribués à Bernard Gui, d'après des notes qui sont écrites en tête du volume. Sur le premier feuillet de garde on lit cette note de Dom Martène : « Sermones Guidonis, ordinis Prædicatorum, scripti anno 1293. » Au bas du premier feuillet du ms., on lit cette autre note de Dom Le Michel : « Sermones per anni circulum dominicales, in quibus multæ phrases gallicæ aspersæ sunt. »

Ce ms. peut se diviser en quatre parties :

La première partie, du fol 1 au fol. 172, contenant les sermons pour les dimanches de l'année, commence par : « ... postulem et sequitur quod faciet (ces premiers mots sont presque effacés) nobiscum secundum suam misericordiam... » et finit par : « ... vitam eternam, amen dicat omnis legens. » Suit une table des sermons. Pour mieux se faire comprendre de ses auditeurs, l'auteur de ces sermons a entremêlé de phrases françaises ses citations latines; par exemple au verso du premier feuillet, nous lisons : « Domine, labia mea aperies, idcirco rogemus Dominum— que sa parole soit bien escoutée, que notre vie devant Dieu louée et qu'elle soit bien parlée. »

La deuxième partie, du fol. 173 au fol. 195, contenant des sermons pour les fêtes de la Vierge, de la Toussaint, de la sainte Croix, etc., commence par : « In Purificacione beate Marie sermo. Suscepimus, Deus, misericordiam tuam... » et finit par : « ... In exaltacione sancte crucis... illam beatam gloriam ad quam nos perducat. » Suit un feuillet blanc.

La troisième partie, du fol. 197 au fol. 241, contient des matières de sermons dont la table se trouve au commencement; elle commence par :

« Notandum quod ista tabula que sequitur est de sermonibus dominicalibus tocius anni et de aliquibus festis... » et finit par : « ... Explicit totum opus, consummatum anno Domini M° CC° nonagesimo tercio. Deo gratias. Amen. Amen. » Suit un feuillet blanc.

La quatrième partie, du fol. 243 au fol. 317 et dernier, contenant des matières de sermons pour les fêtes des Saints de toute l'année, pour la commémoration des morts, pour les visites des religieux, pour les assemblées synodales, etc., finit par : « In festo beate Agnetis et fiat sermo de sequi (*sic*). » Au fol. 249 v° la rubrique suivante : « Ista themata que secuntur sunt de festis sanctorum tocius anni, quorum festa in kalendario ordinis fratrum Predicatorum continentur. Unde notandum quod themata que secuntur sunt de festis in kalendario nostri ordinis contentis... » nous fait connaitre la qualité de l'auteur et la nature de ses sermons. Cette quatrième partie est précédée d'une table ou recueil de textes de l'Écriture pouvant fournir comme un thème au prédicateur sur les différents saints; les premiers mots de cette table sont : « In festo sancti Andree apostoli... » et les derniers : « ... Vocare, vocate ad me Bersabee. Explicit tabula. »

Pour de plus amples détails consultez : *Scriptores ordinis Prædicatorum* par Quétif et Echard, T. I, page 578. Toutefois, il est bien probable que l'auteur des sermons contenus dans notre ms. 479 est, non pas Bernard Gui, mais bien Gui d'Évreux, dont quelques sermons forment la dernière partie de notre ms. 484.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est incomplet de vingt-deux feuillets au commencement; il ne commence qu'au fol. 23, ancienne pagination; ce feuillet est presque effacé, le reste du ms. est assez bien conservé.

Vélin. Moy. Fin du XIII° siècle. — (Marmoutier, 119.)

480.

JEAN DE SAINT-GEMINIEN, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Sermons pour le Carême, commençant par : « Incipiunt sermones quadragesimales secundum fratrem Johannem de Sancto Geminiano, ordinis Predicatorum. Sicut predicatores et instructores fidelium debent esse in suis actibus prudentes et discreti, ita et in suis sermonibus faciles et apti... » finissant par : « ... sanctissime Trinitatis, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. Deo gratias. » Ces mots sont suivis d'une note qui nous apprend que maitre Jean La Rosse, du diocèse de Séez, a fait copier ce ms. à Paris, en 1455 : « Istum librum sermonum scribi fecit Parisius, anno LV^{to}, Johannes La Rosse, Sagiensis diocesis; oret pro eo ille cui succedet Christum redemptorem humani generis. LA ROSSE. » Suit une table de sept feuillets. Enfin le ms. se termine par des sermons sur la Passion de Notre-Seigneur, comprenant quarante feuillets, commençant par : « Passionis Christi quatuor fuerunt cause... » finissant par : « ... Deo gracias, qui dedit nobis victoriam per Dominum nostrum Jhesum Christum, qui mortuus est pro nobis. Amen. Explicit passio Domini nostri Jhesu Christi salvatoris. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est un peu piqué au commencement et à la fin. Sur le premier feuillet on lit cette note : « Ex conventu Turonensi Minimorum Plessiaco. » Ancienne couverture en bois.

Papier. Pet. 1455. — (Minimes du Plessis, 5.)

481.

JEAN DE SAINT-GEMINIEN. Sermons pour les fêtes de l'année, commençant par : « Gaudemus viros generosos patres nostros in generacione sua. Sanctorum insistemus laudibus... » et finissant par : « ... De dedicacione... Domine, dilexi decorem domus tue et locum habitacionis glorie tue, ad quam nos perducat. Amen. Amen. » Suit une note à peu près semblable à celle du volume précédent, et qui nous donne la date exacte de la copie : « Expliciunt sermones

de festis per totum annum, editi a fratre Johanne de Sancto Geminiano, ordinis fratrum Predicatorum, quos scribi fecit magister Johannes La Rosse, anno Domini M° CCCC° LXXII°; cui succedent oret pro eo. »

Ce volume est écrit à longues lignes, avec initiales rouges. Quinze feuillets au milieu sont troués et lacérés.

Vélin et papier. Pet. 1472. (Minimes du Plessis, 9)

482.

NICOLAS DE HAQUEVILLE, de l'ordre des Frères Mineurs. Sermons pour les fêtes des Saints, commençant par : « Sermo in Adventu vel quando volueris. Preparate corda vestra Domino... » et finissant par : « De sinodo... et illam coronam inde concedat nobis Jhesus Christus filius Dei. Amen. Expliciunt sermones omnium Sanctorum quorum festa celebrantur per totum annum. Expliciunt sermones de festis Sanctorum fratris Nicholai de Haquevilla, de ordine Minorum fratrum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 229.)

483.

Volume formé au XVIIIe siècle de la réunion de deux manuscrits différents.

I.

Fol. 1-184. EVRARD, religieux du Val-des-Écoliers. Sermons pour les fêtes de l'année, depuis la fête de la Toussaint jusqu'à celle de la saint Simon. Le recueil, précédé d'une table, est intitulé : « Incipit summa de festis, quam fecit frater Ewerardus, ordinis Vallis Scolarium... » et commence par ces mots : « In festo Omnium sanctorum. Letabor ego super eloquia tua... » Le fol. 184 du ms. étant mutilé, on ne peut lire que les mots suivants des dernières lignes de l'ouvrage : « ... potest dici : Euge serve... fuisti fidelis... gaudium domini tui... qui vivit et regnat... Explicit summa... de Valle scolarium. » Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France,* T. XV, p. 611, citent notre ms. des sermons d'Evrard ; ils ont classé cet écrivain parmi les auteurs du XIIe siècle ; mais c'est à tort, car il vivait encore en 1272, comme le montre un sermon contenu dans le ms. latin 16481 de la Bibliothèque Nationale. Au reste, Evrard figure une seconde fois, à sa véritable date, dans l'*Histoire littéraire,* T. XIX, p. 420.

Au haut du premier feuillet, D. Anselme Le Michel a tracé une note indiquant la place que le volume occupait autrefois dans la bibliothèque de Marmoutier : « Ex 26a fenestra in antiquo armario olim fuerat. »

Vélin. Moy. Fin du XIIIe siècle. (Marmoutier, 46.)

II.

Fol. 185-224. Office noté pour la fête des Sept-Dormants de Marmoutier. Il est intitulé : « In solennitate sanctorum Septem Dormientium. » A la fin, une main du XVIIIe siècle a ajouté la note suivante : « Cette messe fut conservée, telle qu'elle est, par Bertrand Viette. On ne dit plus maintenant la prose, mais je ne sais au juste depuis quand ; je pense qu'on la retrancha en 1696. Pour les tropes des Kyrie, ils ne sont plus d'usage à aucune fête. »

Papier. Moy. XVIe siècle. (Marmoutier, 65.)

484.

GUI D'EVREUX. Sermons pour les dimanches. Ce recueil de sermons est précédé d'un titre à moitié effacé qui doit se lire ainsi : « Incipiunt sermones dominicales fratris Guidonis, de ordine Fratrum Predicatorum, quos compilavit in conventu Ebroicensi. » Premiers mots du recueil : « Prologus. Notandum in principio hujus operis

quod non est pertimescendum si sermones hii videantur prolixi... » Derniers mots : « ... Amen dicat omnis legens. Expliciunt sermones de temporali de Summa magistri Guidonis, fratris Predicatoris de sermonibus dominicalibus tocius anni. » Suivent des sermons du même auteur pour la célébration des fêtes spéciales à l'ordre des Frères Prêcheurs, dont nous n'avons que le commencement, le volume étant incomplet : « Incipiunt sermones de Summa Guidonis de festis existentibus in kalendario Fratrum Predicatorum. »

Écriture à deux colonnes, que la paleur de l'encre rend difficile à lire. Le dernier feuillet est mutilé.

Pet. Vélin. XIVe siècle. — (Marmoutier, 21.)

485.

JOURDAIN DE SAXE. Sermons divisés en trois parties; la première partie commence par : « Jordanis ripas alvei sui tempore nessis impleverat. Josue III. Sicut dicit beatus Augustinus de consensu... » et finit par : « ... ad quam nos perducere dignetur. Explicit prima pars hujus operis, que est de tempore Christi adventus et incarnacionis. » La deuxième partie commence par : « Incipit secunda pars, que est de tempore nostre conversionis. Expedita prima parte operis, que de tempore Christi adventus, sequitur secunda... » et finit par : « ... angelorum qui vivit et regnat. Explicit pars operis nostre conversionis temporis. » La troisième partie commence par : « Incipit tercia pars, que est de tempore nostre redemptionis. Postquam in prima parte operis actum est de evangeliis de tempore adventus Xpristi... » et finit par : « ... ibi eum clare videbimus regnantem cum Patre et Spiritu sancto per infinita secula seculorum. Amen. » Suit une table de quinze feuillets, après laquelle on lit une note indiquant que le volume a été achevé de copier le jeudi 21 décembre 1335, par Denis Nugues, qui tenait alors les écoles de Sainte-Oportune : « Fuit completus iste liber in scriptura, die Jovis decembris XXI, per manum Dyonisii Nuguez, illo tunc scolas Sancte Oportune tenentis, anno Domini tricesimo quinto. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Papier et vélin. Moy. 1335. — (Saint-Gatien, 249.)

486.

JOURDAIN DE SAXE. Sermons sur la résurrection de Notre-Seigneur. Ce volume, qui est le second tome des sermons pour le dimanche, de Jourdain de Saxe, commence par : « Sequitur tercia pars tercie partis sermonum dominicalium fratris Jordani de Quintelinburgi lectoris Mageburgensis, ordinis heremitarum Sancti Augustini. Expedita prima parte tercie partis operis, que fuit de Christi aspera passione, sequitur secunda pars ejusdem, que tractat de ejus resurrectione... » et finit par : « Videbimus et amabimus, amabimus et laudabimus. Ecce quid erit in fine sine fine, quo nos perducere dignetur Deus Deorum. Amen. Deo gracias. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, par la même main que le précédent, est taché et déchiré au commencement et à la fin. Ancienne couverture en bois.

Papier et vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 250.)

487.

JOURDAIN DE SAXE. Sermons sur l'Avent, commençant par : « Jordanus rippas alvei sui tempore messis impleverat... » et finissant par : « Explicit prima pars operis, que est de tempore Christi adventus et incarnacionis. »

Ce volume ne contient que la première partie des sermons dont nous avons parlé au n° 485; nous n'y avons remarqué aucune différence dans le texte. Écriture sur deux colonnes, avec initiale ornée, sur fond d'or, au commencement. Assez

bonne conservation ; ancienne couverture en bois.

Papier et vélin. Moy. xvᵉ siècle. — (Saint-Martin, 45.)

488.

Volume contenant :

1° Fol. 1. LÉONARD DE FLORENCE. Sermons pour le Carême, commençant par : « Acceperunt mercedem suam... » et finissant par : « Expliciunt sermones quadragesimales reverendissimi magistri Leonardi de Florentia, quondam generalis tocius ordinis Predicatorum. » Suit une table alphabétique de six feuillets : « Sequitur tabula secundum ordinem alphabeti. »

2° Fol. 97. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Différents traités, dont le premier commence par : « Dum te, carissime, mundi hujus agitari fluctibus conspicio ... » et finit par : « ... regis adoptet filius, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat per eterna secula. Amen. » Le deuxième, fol. 105 v°, commence par : « Confessio Hugonis ad abbatem suum. Solus solitudinem cordis mei ingrediar, et cum corde mei paulisper confabulabor... » et finit par : « Necesse est ergo ut ea devotione qua accipitur custodiatur. » Le troisième, fol. 115 v°, commence par : « Domus hec in qua habitamus ex omni parte sui ruinam nobis minatur... » et finit par : « ... et sit finis. Explicit liber tercius de consciencia anime. » Enfin le quatrième, fol. 131, commence par : « Incipit liber quartus de salute anime. Cum in medio laqueorum... » et finit par : « ... valet dimittere. Explicit liber quartus de salute anime. »

3° Fol. 144. Homélies sur les évangiles des dimanches et des fêtes de l'année, commençant par : « Incipiunt evangelia dominicalia annuatim. Dominica prima de Adventu Domini. Sanctus Lucas : In illo tempore dixit Ihesus discipulis suis, erunt signa in sole... Omelia. Salvator noster, dilectissimi fratres, preparatos vos videre desiderans... » et finissant par ces mots de l'homélie de saint Augustin sur l'évangile de saint Jean : « Secundum Johannem, Omelia beati Augustini... Solvatur in celo. Amen. Explicit liber totus. Amen. Deo gracias. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges, est taché d'humidité et piqué par les vers ; ancienne couverture en bois. Il fut donné à l'église de Saint-Martin par Thomas de Gerson, dont nous avons parlé aux nᵒˢ 352 et 382 de notre catalogue ; on lit cette note à la fin du dernier feuillet : « Pertinet magistro Thome de Gersonno. »

Papier. Pet. xvᵉ siècle. — (Saint-Martin, 194.)

489.

Volume contenant :

1° Fol. 1. BERNARDIN DE SIENNE. Traité de la religion chrétienne, intitulé : « Incipit tractatus de christiana religione pro tota quadragesima, compositus per fratrem Bernardinum de Senis, ordinis Fratrum Minorum, » commençant par : « Tunc manent fides, spes, caritas, tria hec. Iᵃ COR. IIᵒ. Religionis christiane munde et immaculate sanctimoniam contemplantes... » et finissant par : « ... obligatur homo ad jejunium ecclesie quia sicut (*sic*). Explicit codex iste. »

2° Fol. 17. PIERRE AUX BŒUFS. Sermons sur la Passion, commençant par : « Hoc sentite in vobis quod et in Christo Ihesu, ad Philippenses 2°. Sicut in corpore naturali... » et finissant par : « ... Et sic est finis tercii et ultimi sermonis de passione per bone memorie religiosum virum fratrem Petrum ad Boves, ordinis fratrum Minorum, sacre theologie doctorem eximium, cujus anima requiescat in pace. Amen. Explicit. » A la fin du deuxième sermon de Pierre aux Bœufs on trouve, au verso du fol. 53, la date 1408. Ces sermons sont entremêlés de parties françaises, comme au verso du fol. 43 : « ... et voce rauca dicebat filio hec : qu'est cecy, mon très cher enfant, fault-il que de vous et de moy... » et au

fol. 62 : « ... le mort a gaigné le pris et le renon de victoire... »

3° Fol. 65. GUIBERT DE TOURNAI. Sermons commençant par : « Sermones Guiliberti. De electione prelatorum sermo primus. Elegi David servum meum... » et finissant par : « ... De penis et gaudiis sermo... munificenciam opulentorum qui dederunt de alieno quia de fortuitis iste de suo. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est piqué et taché par l'humidité. Ancienne couverture en bois.

Papier. Pet. xv° siècle. — (Saint-Martin, 138.)

490.

YVO ROSTRI, religieux. Recueil de quarante-huit sermons, formé surtout d'après les œuvres de saint Thomas d'Aquin, commençant par le texte : « Acceperunt mercedem suam... » et finissant par : « ... et agni pascalis participes esse mereantur et eterne cene consortes. Hec sunt pauca exiliter dicta et ordinata pro parte una, ex altera correcta, aucta, perfecta et ad formam redacta per fratrem YVONEM ROSTRI, sacre pagine bachalarium formatum, in conventu Parisiensi, anno 1453°. Sit laus et honor Deo et gratiarum actio Thome de Acquino, cujus auxilio pro majori parte compegimus opus, per infinita seculorum secula. Amen. » Suivent quinze feuillets blancs et un feuillet sur lequel se trouve la table des quarante-huit sermons.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales de couleur, est parfaitement conservé. Sur le premier feuillet se trouve le nom de l'ancien propriétaire, dont nous avons parlé aux n°s 311 et 342 : « Martinus Chaboz, hujus ecclesie canonicus et scolasticus. »

Papier. Pet. xv° siècle. — (Saint-Martin, 185.)

491.

NOEL MARS. Sermons et prières diverses. Le commencement manque ; les premiers mots sont : « ... teste D. Bernardo, ibid. Nomen quod Deus est... » En tête on lit ce titre : « Sermons du P. Noël Mars, prieur de Lehon, en 1605, 1606, 7, 8 et 9. » Dom Edmond Martène a ajouté : « Écrits de sa propre main. »

Papier. Pet. Commencement du xvii° siècle. — (Marmoutier, 179.)

492.

Le Père DES MARES. Cinq sermons, commençant par : « Premier sermon de la Pénitence presché à Sainct Merry, 1644, par le Révérend Père Des Mares. De la nature de la Pénitence. Beati qui lugent, etc. J'entreprends aujourd'hui, mes frères, de vous enseigner la nature de la vraye Pénitence... » Le cinquième sermon commence par : « De tempore Quadragesimæ et quomodo in ecclesia spiritu percurrendum est... » et finit par : « ... et de souiller vostre langue de mensonge, de ne point boire de vin et d'avaller l'iniquité comme l'eau. Laus Deo, Virginique matri. »

Ce volume est bien conservé, sur une des gardes du commencement on lit cette note : « De la bibliothèque du cal[re] du Marais. »

Papier. Pet. xvii° siècle. — (N° 7 ancien.)

493.

JEAN SUFFREN. Recueil de sermons, dont une table placée en tête du volume indique les sujets ; cette table commence par : « Sermons du père Suffren jésuite. » Le volume commence par un sermon sur le jugement dernier, et finit par un sermon sur la pratique de la sainte communion, dont les derniers mots sont : « ... ilz soient participans des fruictz et des grâces adjoustez à ce saint Sacrement, en espérance de vous voir, et jouir éternellement de vous, non plus voillé soubz les espèces du pain, mais face à face, là haut en paradis, où nous conduise le Père et le Filz et le bien heureux sainct Esprit. Amen. »

Ce volume, écrit par plusieurs mains, est assez bien conservé. Sur la première garde est écrit le nom du possesseur : « BLONDEAU. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. (N° 1125 ancien.)

494. 495.

JACQUES GIROUST, de la Compagnie de Jésus. Sermons en deux volumes.

Le premier volume commence par : « Caractères de Mœurs tirés des sermons du P. Girou. 1714. 1re Partie. Malice du Pecheur. Il n'y a point de malice, dit saint Augustin, pareille à celle du pécheur. » et finit par : « 209. Nécessité de la charité à l'égard du prochain. Sans elle tout se détruit, tout tombe... parce que les ténèbres l'ont aveuglé... quia tenebræ obcæcaverunt oculos ejus. Fin de la 1re partie des caractères tirés des sermons du P. Girou. 1714. » Suit une table alphabétique comprenant sept feuillets.

Le second volume commence par : « Caractères de Mœurs tirés des sermons du P. Girou. 1715. 2e partie. Nous devons aimer le prochain comme nous-mêmes. Comment Dieu nous ordonne-t-il d'aimer le prochain? » et finissant par : « Fausseté des raisons dont les mondains justifient leur attachement aux biens de la terre... en voulant m'engager dans une voie si pénible et si dure, si j'avais pu devenir un saint autrement. Fin de la 2e partie des caractères tirés des sermons du P. Girou. 1715. » Suit une table alphabétique de neuf feuillets.

Ces deux volumes sont bien conservés; reliure en peau violette; sur la première garde on lit le nom « Estevanne ».

Papier. Pet. 1714 et 1715.

496.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Sermons sur les mystères et les principales fêtes de l'année, commençant par : « ... in his ejus decem motibus... » Le commencement manque; et finissant par : « Maledictus qui non permanserit in sermonibus libri hujus. Similiter cum graviter peccamus ipsi nosmetipsos pessima maledictione dampnamus. Explicit. »

2° Fol. 129. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Traité commençant par : « Incipit liber magistri Hugonis de claustro materiali et de XII abusionibus claustri et de claustro anime. Locuturus, karissime, de his que ad edificationem claustri materialis pertinent... » finissant par : « ... solve vincula colli tui, et tolle grabatum tuum et ambula. Explicit liber de claustro materiali et de claustro anime. »

3° Fol. 163. RICHARD DE SAINT-VICTOR. Sermon sur les douze patriarches, commençant par : « Sermo donni (*sic*) Richardi, prioris Sancti Victoris, de XIIcim patriarchis. Benjamin adolescentulus... » finissant par : « Inde osculatione Benjamin et Joseph divine revelationi humana ratio applaudit. Explicit. » Le ms. se termine par : « De Pascha. Christus resurgens ex mortuis... unus fuit sicut ego et tu unum sumus. Quod ipse prestare dignetur amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est incomplet au commencement; l'avant-dernier feuillet est déchiré.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 71.)

497.

Recueil d'homélies par saint Jean Chrysostôme, saint Grégoire pape, Bède le vénérable, saint Jérôme, Origène et saint Ambroise, commençant par : « Ebdomada IIIIta ante Natale Domini. Lectio sancti evangelii secundum Matheum : Et cum appropinquassent Hierosolimis et venissent Bethfage ad montem Oliveti... Omelia beati Johannis episcopi de eadem lectione. Puto res ipsa exigit... » et finissant par ces mots d'une homélie de saint Jérôme : « ... omelia beati

Ieronimi presbiteri. Tunc respondens Petrus... quasi nichil habentes et omnia possidentes. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et bleus, et initiales de mêmes couleurs, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIe siècle. — (Saint-Gatien, 104.)

498.

Recueil de sermons, dont le premier commence par ces mots : « Abiciamus opera te. etc. Scriptum est ad Hebreos IIII°. G. Adeamus cum fiducia ad thronum gratie ejus et inveniemus gratiam... » Le dernier sermon du recueil commence par les mots : « Mortuus est dives et sepultus in inf. Luc. XVI. Vulgariter dicitur et bene : Fous ne creint devant que il prent, et hoc bene patuit in hoc misero divite... » Une table de ce recueil, composé de cent dix-huit groupes de sermons, est en tête du volume. Parmi les recueils de sermons du XIIIe siècle qui jouissaient d'une certaine célébrité, il y en avait deux, qui commençaient, comme celui-ci, par le mot *Abjiciamus,* et qui, par ce motif, étaient connus sous le titre de *Sermones Abjiciamus.* Ils sont ainsi désignés dans le catalogue des libraires de l'Université de Paris en 1303 : « Sermones fratris Thome Britonis de dominicis, tam de epistolis quam de evangeliis, scilicet *Abjiciamus;* — Item Sermones *Abjiciamus* [Guillelmi] de Malli, de dominicis. » (Jourdain, *Index chartarum,* p. 76, col. 1.) Nous ne saurions dire si notre ms. contient les sermons de Thomas Le Breton ou ceux de Guillaume de Mailly.

Autre recueil de sermons, dont le premier commence par les mots : « Venite ad me omnes qui laboratis et honerati estis, » et le dernier par les mots : « Considerate ex vobis, fratres, unum virum boni testimonii... » Ce recueil a été copié par une autre main que le précédent. A la fin, sur le feuillet collé au plat du volume, sont deux notes qui nous apprennent que ce ms. fut emprunté par le doyen du chapitre de Tours, sans doute Jean Sauvestre, — et plus tard, le 4 janvier 1413, nouveau style, par maître Georges (sans doute Georges d'Esclavonie) : « Iste liber est de ecclesia Turonensi, quem dominus decanus secum detulit pro studendo, et debet ipsum restituere : STEPHANUS GOSSE. — Et restituto libro, magister Georgius, ex consensu capituli, habuit eum IIII^{a} die januarii 1412°. »

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 215.)

499.

Recueil de sermons, comprenant :

1° Fol. 1-74. Collection de sermons pour les dimanches, commençant ainsi : « Dominica prima in Adventu : Abiciamus opera tenebrarum et induamur arma lucis etc. Ro. XIII. Consuetudo est, quando aliquis rex novus noviter visitat regnum suum, quod solent ei cives cum gaudio magno et apparatu diverso occurrere, et novas vestes et diversas cointisias et paraturas de armis regis facere. » — Ces sermons ont été composés en France, comme le prouvent les mots et les membres de phrase qu'on y trouve, çà et là, écrits en français, par exemple : « ... Si ele fet l'umiliat et le coquenplun » (fol. 1, col. 2); — « Vulgariter dicitur que Deus done bues, mès il ne les done pas par les cornes » (fol. 55, col. 2); — « Melior est pauper qui ambulat in simplicitate sua quam dives torquens labia sua, boiche torte » (fol. 67).

2° Fol. 75-97. Collection de sermons dépourvus de rubriques, et dont le premier commence par ces mots : « Precinxisti me virtute ad bellum. Mos est istorum nobilium, sicut regum et principum, quod, quando filios suos de novo milites faciunt, alios quosdam ad miliciam promovent propter filiorum honorem et amiciciam specialem, ut contra regni proditores dolosos et insidiatores socios habeant si eos habere contigerit inimicos. »

3° Fol. 98-107. Sermons pour le commun des saints, dont voici le commencement : « Sermo

de communi apostolorum. Nimis honorati sunt amici tui Deus. Si familiaritas et amicitia regum et principum terrenorum tantum desideratur et appetitur propter honorem mundi vanum et transitorium, multo magis appetenda est... »

4° Fol. 108-110. Notes à l'usage des prédicateurs, rangées sous diverses rubriques, dont voici les premières : « Absconsio multiplex. Abstinendum est a peccato. Accedendum est ad Deum. Ambulandum est multipliciter. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur. Sa réintégration à la Bibliothèque de Tours, dont il n'aurait jamais dû sortir, est due à M. Paul Nobilleau, qui a écrit sur la première garde la note suivante : « Is codex, olim Sancti Gatiani Turonensis, 6 novembris anni 1869, cura et impensis Ludovici Pauli Nobilleau in publicam civitatis Turonensis bibliothecam restitutus est. » Ancienne couverture en bois. Les fol. 74 et 110 ont été coupés en partie.

Vélin. Pet. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 226.)

500.

Recueil de Sermons, contenant :

1° Fol. 1. Sermon sur l'Avent, commençant par : « Sermo primus in Adventu Domini. Ad te, Domine, levavi animam meam... »

2° Fol. 14. Sermon sur la Nativité, commençant par : « In natali Domini sermo primus. Benedictus qui venit in nomine Domini... »

3° Fol. 29 v°. Sermons sur saint Étienne : « Sermo in natali sancti Stephani. Stephanus, plenus gratia et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo... »

4° Fol. 60 v°. Sermons sur saint Jean l'Évangéliste : « Sermo in natali beati Johannis evangeliste, primus. Qui timet Dominum faciet bona... »

5° Fol. 67. Sermons sur les saints Innocents : « In natali Innocentium sermo primus. Herodes videns quod illusus esset a Magis... »

6° Fol. 87. Sermons pour la Circoncision : « In Circumcisione Domini sermo primus. Non veni legem solvere... »

7° Fol. 96. Sermons pour l'Épiphanie : « In die Epiphanie sermo primus. Videntes stellam magi gavisi sunt gaudio... »

8° Fol. 112. Sermon pour la Septuagésime : Sermo in Septuagesima, primus. Hii novissimi una hora fecerunt, et pares illos nobis fecisti... »

9° Fol. 125. Sermons pour le Carême : « Sermo in quadragesima. Quare jejunavimus, et non aspexisti : humiliavimus animas nostras, et nescisti? »

10° Fol. 156. Sermons pour la mi-carême : « In media XL[ma]. Sermo I. In sex tribulationibus liberaberis... »

11° Fol. 165. Sermons pour le dimanche des Rameaux : « Sermo in Ramis Palmarum. Hoc sentite in vobis quod et in Christo Ihesu. Exhortando, fratres, quia nos, presentibus vobis, admonet apostolus... »

12° Fol. 190. Sermon pour le saint jour de Pâques : « Sermo in die Resurrectionis Dominice. Expurgate vetus fermentum... Duplex racio videtur esse, fratres karissimi, quare hodie de expurgando veteri fermento admonemur... »

13° Fol. 215. Sermon pour le premier dimanche après Pâques : « Sermo post Pascha. Gavisi sunt discipuli viso Domino... »

14° Fol. 222. Sermon pour l'Ascension de Notre-Seigneur : « Sermo in die Ascensionis Domini, primus : Nemo ascendit in celum, nisi qui descendit de celo filius hominis qui est in celo... »

15° Fol. 246. Sermons pour le jour de la Pentecôte. Ubi spiritus Domini, ibi libertas. Verum est, fratres, quod his verbis dicit Apostolus. » Le troisième sermon sur la Pentecôte finit par ces mots : « ... lingua [sancti Spiritus] nescit loqui mendacia, nescit loqui maledicta, nescit loqui de... » le reste manque.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, est taché par l'humidité; sur le premier feuillet on lit : « Volumen LXXXXIX. »

Vélin. Pet. XIII[e] siècle. — (N° 99 ancien.)

501.

Recueil de sermons, écrit par deux copistes différents, pouvant se diviser en deux parties :

1° Fol. 1-50. La première partie renferme des sermons sur le Propre du Temps, commençant par: « Sermo de Adventu. Dicite pusillanimes confortamini. Ecce Deus noster et salvabit nos. Tunc aperientur oculi cecorum, et aures surdorum patebunt... » et finissant par : « ... Fornicacio et immundicia aut avaricia nec nominetur in vobis. Hec sunt verba que hodie, in lectione epistole, sanctus Paulus doctor noster proposuit. In quibus maxime de duobus peccatis loquitur que fere universum mundum occupaverunt... hec sunt luxuria et avaricia... ut ergo a tali peste luxurie et avaricie nos Dominus liberare dignetur, orare debemus eum qui vivit et regnat. Amen. »

2° Fol. 50-120. La seconde partie de ces sermons, écrite en caractères plus gros et à la même époque, commence par : « Postquam impleti sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Ihesus, quod vocatum est ab angelo... » et finit par : « ... qui sequuntur intrabunt in sanctam civitatem seu celestem Ierusalem, ubi sine fine regnabunt, nobis preparare dignetur Christus qui cum Patre vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est assez bien conservé.

Papier. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 257.)

502.

Sermons commençant par : « In Adventu Domini. Domini ac salvatoris nostri Ihesu Christi Adventus, quia sit utilis, quia necessarius, propheta longe aspiciens, spiritu dictante divino, indicat dicens... » et finissant par : « ... assumpta est Maria in celum. Ardua res agitur nec eget moderamine certo. Pauperies lingue succumbit ad laudem Marie... et hoc de assumptione vobis sufficiat, sequitur de nomine Marie. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est d'une calligraphie admirable; quelques initiales sont ornées: nous citerons le D du mot *Domini* commençant le premier sermon; lettre, sur fond or, dessinée avec la plus grande finesse. Le premier feuillet contient une table des quatre-vingt-deux sermons contenus dans le ms. A la fin du dernier feuillet on lit cette note : « Iste liber potest valere XXV solidos. » Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 248.)

503.

Sermons pour les dimanches, commençant par ces mots : « Preparate corda vestra Domino et servite illi soli... » et en tête desquels a été ajouté, après coup, le titre : « Summa sermonum de toto anno ad predicandum. » Il est à remarquer que dans la plupart des sermons de ce recueil le texte initial est suivi d'un proverbe en français, par exemple : « Qui est garniz, si n'est honis (fol. 1); — Tantes viles, tantes gises (fol. 3); — Mout ennuie qui atent (fol. 5); — Parole, puis que reis l'a dite, ne doit pas estre contredite (fol. 6 v°); — Au semblant quenoist l'en l'omme (fol. 10). »

Les sept dernières pages du volume ont été remplies, après coup, vers la fin du XIIIe siècle, de questions de théologie, en écriture cursive et mal formée. Premiers mots : « Hec propositio est vera inter duo : Filius Dei est redemptor humani generis, secundum quod hec dictio *redemptor* notat... » Écriture sur deux colonnes.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 232.)

504.

Recueil d'homélies sur les évangiles de toute l'année, le Propre du temps, les fêtes et le commun des saints, commençant par : « Domi-

nica IIª in Adventu, secundum Lucam. In illo tempore : Dixit Ihesus discipulis suis : erunt signa in sole... Salvator noster, dilectissimi fratres, preparatos nos invenire desiderans... » finissant par : « ... In cena Domini epistola. Convenientibus nobis in unum, jam non est dominicam cenam manducare... ad judicium conveniebant, dum ita faciebant. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, est bien conservé. Au haut du premier feuillet on lit cette note : « Pro magistro Guillelmo Capitis, presbitero. »

Vélin. Pet. XIIIᵉ siècle. — (Marmoutier, 51.)

505.

Sermons pour tous les dimanches de l'année, pour les mystères et pour les fêtes des saints qui sont dans le calendrier du bréviaire romain, commençant par : « In vigilia sancti Andree sermo primus. In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum et elegit eum ex omni carne. Eccli. XLV. Celebrat ecclesia sancti Andree solempnitatem recolendo qualiter ipse Christo servierit... » finissant par un sermon sur la dédicace d'une église : « ... sermo in festo dedicacionis ecclesie... ad januam paradisi pulsantibus dicatur nescio vos. Benedictus Deus qui incepit et complevit. Amen. Amen. Amen. » Il est probable que ces sermons sont d'un dominicain, car outre la translation de saint Dominique, il y en a quatre pour le jour de sa fête ou de sa mort, et deux pour saint Pierre, martyr, religieux du même ordre.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est bien conservé.

Vélin. Moy. XIVᵉ siècle. — (Marmoutier, 118.)

506.

Collection de sermons sur les fêtes suivantes, comme nous l'indique une table placée au onzième feuillet du volume : « Sermones de Adventu Domini. — In passione Domini. — Dominica secunda in XLª. — Dominica octava post pentecosten. — Dominica tertia in Adventu. — Dominica post Epyphaniam. — Dominica in Lª. — Dominica XXII post pentecosten. — Dominica in LXXª. — De apostolis. — In dedicatione. — In purificatione beate Marie. — De resurrectione Domini. — Sancti Johannis Baptiste. — In annunciatione Dominica. — In nativitate Domini. — In apparitione domini sancti Benedicti. — In Ascencione Domini. — In Pentecoste. — De Trinitate. — Apostolorum Petri et Pauli. — In Assumptione beate Marie. — In nativitate beate Marie. — Omnium Sanctorum. — Sancti Bernardi vel sancti Benedicti. — Sermo communis. » Cette première table est suivie d'une seconde où les textes des sermons qui précèdent sont classés par ordre alphabétique. Enfin, le ms. commence par un sermon sur le trente-cinquième verset du trente-unième chapitre du livre de Job : « Job XXXI. Librum scribat ipse qui judicat. Liber iste quem scribi petit Job a Domino... » et finit par : « ... In manibus abscondit lucem. Job XXXVI... et utilitatem animarum nostrarum et ad laudem hujus sancti. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, contient cent soixante-sept feuillets numérotés au XVᵉ siècle ; les dix premiers feuillets écrits au XVIᵉ siècle, avec une encre très-pâle, sont presque illisibles, ils renferment des passages tirés des Pères de l'Église. La note, à moitié effacée, qu'on a ajoutée au XVᵉ siècle sur le dernier feuillet, paraît devoir se lire comme il suit : « Iste liber sermonum pertinet ecclesie Beate Marie de Vaucellis, quem qui furatus fuerit anathema sit. Et est pro presenti sub custodia fratris Jacobi de Fontanis, ejusdem ecclesie religiosi. Teste suo manuali signo : J. FONTANIS.

Vélin. Pet. XIIIᵉ siècle. — (Saint-Gatien, 230.)

507.

Recueil de sermons latins, commençant par ce fragment : « ... qui dat escam omni carni... »

Le commencement manque. Au onzième feuillet commence un sermon sur l'octave de l'Épiphanie : « Octava Epiphanie. Dolentes querebantur te. Luc. IIII. Tempus flendi et tempus ridendi... » Le dernier feuillet contient un sermon incomplet sur ce texte : « Doce me facere voluntatem... » Le reste est presque entièrement effacé.

Ce volume, écrit à longues lignes, par différentes mains, est incomplet au commencement et à la fin. Dom Martène a écrit sur la première garde : « Varii de diversis rebus sermones, incerto auctore. »

Vélin. Pet. XIV[e] siècle. — (Marmoutier, 34.)

508.

Sermons sur le Propre du temps et sur le Propre des saints, commençant par : « Dominica prima Adventus. Veniet desideratus cunctis gentibus et implebit gloria... » et finissant par : « De beata Katerina. Non potest civitas abscondi super montem... ut nos cum ista in montem qui Christus faciat pervenire, qui vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen. » Suit, fol. 182, une partie du ms. écrite en caractères plus fins et par une main différente, commençant par : « De apostolis. Nimis honorati sunt amici tui Deus... » finissant par : « Beatus homo qui sperat in te et in gloriam tuam qui nobis concedat etc. Expliciunt sermones de dominicis et sanctis totius anni cum distinctionibus et tabula eorum. » Effectivement ces sermons sont précédés d'une table alphabétique de dix feuillets, finissant par : « ... Expliciunt distinctiones tocius libri. » Au commencement et à la fin de ce ms. ont été ajoutés des cahiers de papier, sur lesquels on lit, en caractères du XV[e] siècle :

1° Fol. 1. Sermons ou fragments de sermons, dont les premiers mots sont : « Dominica 4 in Quadragesima. Hic est vere propheta. Luce 6. Isti quinque panum. »

2° Fol. 224. Sermon sur la Passion, commençant par : « Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem. Consuetudo est quando mulier que habuit suum maritum... » On remarque dans ce sermon quelques phrases françaises : « Contre la presumpsion il ot humilité... »

3° Fol. 234. Remarques sur l'oraison dominicale, commençant par : « Pater noster. Notandum quod hec oratio alias precellit in tribus...»

4° Fol. 236. Extrait des sermons de Gui d'Évreux pour les dimanches : « Incipiunt sermones dominicales fratris Guidonis de ordine Fratrum Predicatorum, quos compilavit in conventu Ebroicensi. » Il est possible que le sermon sur la Passion, qui se trouve un peu plus haut, fol. 234, appartienne aussi au recueil de Gui d'Évreux.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, est bien conservé.

Vélin. Pet. XIV et XV[e] siècle. — (Saint-Martin, 114.)

509.

Sermons pour les dimanches de l'année, commençant par un sermon sur ces paroles du dix-septième verset du sixième chapitre de l'évangile de saint Matthieu : « Cum jejunas, unge caput tuum, et faciem tuam lava. M. 6. » Suivent des sermons pour le premier, deuxième, troisième et quatrième dimanche de Carême, le dimanche de la Passion, le dimanche des Rameaux, le jour de Pâques, les Rogations, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, et sur les vingt-quatre dimanches après la Pentecôte. Le ms. finit par ces mots d'un sermon sur le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte : « ... Dominica 24[a]. Colligite que superaverunt fragmenta. Joan. 6. In isto sermone... est ordinacio temporalis, tercium frustum est. »

Ce ms., écrit à longues lignes, est assez bien conservé; seize feuillets blancs qu'on remarque dans le texte, annoncent que le copiste avait intention d'ajouter d'autres sermons.

Papier. Pet. XV[e] siècle. — (Saint-Martin, 60.)

510.

Sermons sur le Propre du temps, commençant par un sermon sur le deuxième dimanche de l'Avent : « Sermo in 2ª Dominica Adventus. Erunt signa in sole, luna et stellis... » et finissant par le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte : « ... Dominica 24ª post Penthecostes. Fides tua te salvum fecit... qui non crediderunt, rogemus ergo sacrum pneuma. Amen. Laus Deo. » Suit une table indiquant les quatre-vingt-onze sermons sur tous les dimanches de l'année, depuis le deuxième dimanche de l'Avent jusqu'au vingt-quatrième après la Pentecôte.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est complet et bien conservé. Il contient 138 feuillets paginés par le copiste du ms.

Papier. Moy. xvᵉ siècle. — (Saint-Martin, 120.)

511.

Sermons sur les dimanches de l'année, commençant au dimanche de la Septuagésime, par un sermon sur ces mots du sixième verset du vingtième chapitre de l'évangile selon saint Matthieu : « Dominica in Septuagesima. Quid hic statis tota die occiosi. Math. xx. Quoniam natus est homo ad laborem... » Suivent des sermons sur l'Avent, les Rois, la Passion, Pâques, la Purification, l'Assomption de la Vierge, etc. Ce ms. finit par ces mots d'un sermon sur le jour de Pâques : « ... In die Pasche... surrexit non est hic. Explicit sermo. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges, est parfaitement conservé; une table des sermons est écrite sur les premières gardes.

Papier. Moy. xvᵉ siècle. — (Saint-Martin, 60.)

512.

Sermons pour le Carême, commençant par ces mots du sixième verset du sixième chapitre de l'évangile selon saint Matthieu : « Cum jejunatis, nolite fieri sicut ypocrite tristes... » finissant par ces mots du quarante-sixième sermon : « ... 46ᵐᵘˢ sermo. Stetit Ihesus in medio discipulorum suorum... resurrectionis nos participes faciat qui vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen. Explicit quadragesimale. » Suit une table commençant par : « Tabula casuum ac dubiorum in isto quadragesimali contentorum. Feria quarta. Primum dubium primi sermonis... » finissant par : « ... Explicit tabula presentis operis. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges, est aussi désigné dans la *Bibliotheca* de Montfaucon : « Conciones quadragesimales in tabula casuum et dubiorum, in isto quadragesimali cursu contentorum. » Assez bonne conservation; quelques piqûres et taches d'humidité. Ancienne couverture en bois.

Papier et Vélin. Pet. xvᵉ siècle.—(Saint-Martin, 270.)

513.

Sermons sur les évangiles des dimanches, commençant au premier dimanche de l'Avent, par ces paroles du cinquième verset du vingt et unième chapitre de l'évangile selon saint Matthieu : « Dominica prima Adventus. Dicite filie Syon : Ecce rex tuus. Mat. xxi... » et finissant au quatrième dimanche de l'Octave après l'Épiphanie, par ces mots : « ... Dominica quarta post octavam Epiphanie. Ascendens Ihesus in naviculum... signis ignorat ignorabit. Explicit anno [millesimo quadringentesimo] quinquagesimo septimo. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est très-endommagé par l'humidité, surtout dans les marges supérieures.

Papier. Pet. 1457. — (Saint-Martin, 48.)

514.

Sermons sur les évangiles des dimanches depuis l'Épiphanie jusqu'à la Passion. Ce recueil, qui faisait suite à un volume renfermant les sermons sur les dimanches de l'Avent, commence par ces mots : « Expedita prima parte operis de tempore Christi Adventus et incarnacionis, sequitur secunda pars de tempore nostre conversionis, ad cujus evidenciam sciendum quod natura humana propter peccatum prothoplausti... » Le dernier sermon contenu dans le ms. est intitulé : « Sequitur passio Domini Nostri Ihesu Christi; » il a pour texte : « Inspice et fac secundum exemplar quod tibi monstratum est. » La fin de ce sermon manque, le ms. étant incomplet d'un ou de plusieurs cahiers. La dernière page se termine par les mots : « ... patienciam demonstrat, si de contemptu. » Ces sermons sont la seconde partie de la grande collection de Jourdain de Saxe, dont nous avons donné l'*incipit* au n° 485.

On lit au commencement, sur le feuillet de garde : « Ex bibliotheca Plessæa. »

Vélin. Pet. xve siècle.

515.

Sermons latins pour tous les dimanches de l'année et pour le commun des apôtres, martyrs et confesseurs, commençant au premier dimanche de l'Avent par : « Ihesus Maria. Dominica prima Adventus. Sermo. Dicite, filie Sion, ecce rex tuus venit tibi mansuetus... » et finissant par : « ... De virginibus. Simile est regnum celorum thesauro abscondito in agro. Math. 13. Per istum thesaurum intelligitur virginitas que est thesaurus superior... choros angelorum. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est bien conservé; sur le premier feuillet on lit deux notes : la première : « Ad usum fratris Guillermi Picot, ordinis Minorum Turonensium », nous apprend qu'il a appartenu à Guillaume Picot, religieux de l'ordre des Frères Mineurs de Tours. La seconde : « Frater Petrus Segur scripsit hec. » que ces sermons ont été copiés par frère Pierre Ségur. Au fol. 73 v° on voit encore le nom d'un autre possesseur : « Ce present sermonaire appartient à frère Jehan Thoriau. » Bonne conservation; couverture en bois.

Papier. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 8.)

516.

Recueil de trente-sept sermons français, dont les sujets sont indiqués sur la première garde du volume. Le premier de ces sermons est l'éloge de sainte Marguerite, vierge et martyre, et commence ainsi : « Elogium sanctæ Margaritæ vir. et mar. In velamine monialis... Je me resjouiray dans le Seigneur... » Le dernier est sur l'honneur et l'obéissance de l'inférieur envers le supérieur, et finit par ces mots : « ... Donnez-vous de bon cœur à Dieu, vous ne sauriez mieux être pendant votre vie qu'en ses bonnes grâces, afin par après de jouir en l'autre de l'esternité de sa gloire. Amen. »

Ce volume est écrit par des mains différentes; sur la première garde on lit cette note : « Ad usum fratris Caroli Morisset Augustiniani Aurelii. 1666. » Bonne conservation; reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIe siècle. (N° 1123 ancien.)

517.

Recueil de sermons, au nombre de cinquante-huit, dont les sujets se trouvent énoncés dans une table placée en tête du volume. Le premier sermon, page 9, commence par : « Le Seigneur commence à parler à la ville avec une puissante voix... » Le cinquante-huitième sermon sur la Persévérance, finit par : « ... qu'ils frequentent avec piété les sacremens et qu'ils conservent toujours les lumières et les grâces que vous

leur avez communiquées qui les conduisent à la gloire que je vous souhaite. Amen. » Les sept premières pages contiennent une lettre circulaire du R. P. Bonnet, au sujet des sermons contenus dans ce volume : « Messieurs et très chers frères, notre première et principale fonction étant d'evangeliser les pauvres gens de la campagne... » et un abrégé de la méthode de prêcher qui est en usage dans la congrégation de la Mission, dressé par M. Almeras et envoyé par lui à toutes les maisons de la congrégation, en décembre 1666.

Ces deux pièces sont revêtues des signatures autographes des PP. Bonnet et Almeras. Bonne conservation, un portrait de saint Vincent de Paul, gravé en 1660, est collé sur la première garde du ms.

Papier. Gr. Fin du XVIIe siècle. — (N° 1118 ancien.)

518.

Recueil de sermons français pour les quatre premières semaines du Carême, le dimanche de la Passion, le dimanche des Rameaux, pour le temps de Pâques, l'octave du saint Sacrement, le jour de Noël, l'Annonciation, la Conception, la Purification et l'Assomption de la sainte Vierge, l'Ascension, la Pentecôte, l'Épiphanie, le panégyrique de saint Étienne, de sainte Thérèse, et de saint Jean-Baptiste et enfin pour la vêture et profession religieuse. Ce ms. commence par ces mots d'un sermon pour le mercredi des Cendres : « Souvenez-vous, homme, que vous n'êtes que poussière et que vous y devez retourner. Depuis tant de siècles que la mort exerce son empire sur tous les hommes, la terre déjà si souvent devenue l'héritage successif de tant de mortels... » et finit par ceux-ci, sur la vêture et profession religieuse : « ... Que l'Égypte donc, conserve ses richesses; on en trouve de plus solides dans le terre promise; que tout le monde s'attache à ce qui flatte les sens, nous aimons mieux ce torrent de volupté dont Dieu nous rassasie; qui conserve sa liberté, nous trouvons que c'est reigner que servir Dieu, et le reigne d'ici bas honorable nous conduira à un autre infiniment plus durable et plus glorieux dans l'éternité bien heureuse. Ainsi soit-il. »

Ce gros volume, de 448 pages, bien conservé, contient cinquante-quatre sermons. Solide reliure en veau.

Papier. Gr. XVIIe siècle.

519.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Calendrier lunaire, pour la période comprise entre les années 1425-1443, commençant par : « Aureus numerus. I. anni Xristi 1425. Januarii : Dies 19. hore 2. »

2° Fol. 3. SAINT BONAVENTURE. Itinéraire de l'âme, commençant par : « Incipit prologus in itinerarium mentis in Deum, domini Bonaventure cardinalis, quondam generalis ministri ordinis fratrum Minorum. In principio primum principium a quo cuncte illuminaciones descendunt tanquam... » finissant par : « ... Et benedictus Deus in eternum et dicet omnis populus fiat, fiat. Amen. Amen. Amen. Explicit itinerarium mentis iture ad Deum, fratris Bonaventure, scriptum per manum fratris Johannis dé La Baudueria. »

3° Fol. 21. SAINT BONAVENTURE. Vie de Jésus-Christ, commençant par : « Incipit prologus in vitam et descripcionem Domini nostri Ihesu Christi ab eterno et usque in eternum, editam a bone memorie fratre Bonaventura, generali ministro ordinis fratrum Minorum, sicut sibi fuit ab ipso Domino Ihesu Christo interna inspectione crucifixi tam mirabiliter quam misericorditer inspirata... » finissant par : « ... Hoc est nunc quod per crucem tuam petimus obtinere ad laudem sanctissimi nominis tui, cui, cum patre et spiritu sancto, omnis sit honor et gloria graciarum actio, decus quoque et imperium per infinita secula seculorum. Amen. »

4° Fol. 38. Méditation, commençant par : « Ecce

descripsi eam tibi tripliciter. Proverb. 22. Cum omnis sciencia gerat trinitatis... » finissant par : « ... est fons vite ad quem nos perducat etc. Amen. Deo gracias. »

5° Fol. 47. SAINT BONAVENTURE. L'aiguillon de l'amour divin, commençant par : « Liber iste qui Stimulus amoris in dulcissimum et pium Ihesum salvatorem nostrum non incongrue dici potest, in tres dividitur partes. In quarum prima de Christi gloriosissima passione agitur. In secunda de hiis que ad contemplacionem dispositura sunt tractatus. In tercia et ultima de ipsa contemplacionis quiete determinatur... » finissant par ces mots du premier chapitre de la deuxième partie : « ... Ut homo possit Deo magis placere... et ab aliis velit vilis non humilis reputari. »

6° Fol. 62. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Traité, commençant par : « De virtute orandi. Hugo de Sancto Victore. Quo studio et quo affectu a nobis orandus sit Deus ex mea miseria simul et ejus misericordia considerare possumus... » finissant par : « ... in ara cordis adoletur. Deo gracias. Amen. »

7° Fol. 67. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Traité de l'arrhe de l'âme, commençant par : « Soliloquium anime et rationis quod alio nomine dicitur arra. Loquar secreto anime mee et amica confabulacione exigam ab ea quid scire cupio... » finissant par : « ... Hoc desidera, hoc totis desiriis concupisco. Amen. Deo gracias. »

8° Fol. 76. Heures, prières, méditations et extraits divers, commençant par : « Quicumque sibi eternam sapienciam familiarem sponsam habere desiderat, cotidie debet horas subscriptas devote ei dicere. » — Fol. 80 v° : « Invocatio sanctissime Marie virginis a beato Anselmo. » — Fol. 81 : « Item ab eodem de deploratione virginitatis amisse. » — Fol. 82 : « Cassianus, de castimonia. » La note du fol. 20 nous donne le nom du copiste : Jean de la Bauduère, qui tirait sans doute son nom de la Bauduère, aujourd'hui dépendance de la commune d'Olonne (Vendée). — Au bas de la dernière page, on lit : « Iste liber est reverendi in Christo patris et domini domini P. episcopi Dignensis, » et d'une autre main : « Et legatus ecclesie Turonensi per bone memorie magistrum Guidonem de Versaillez, ejusdem ecclesie cantorem et dicti episcopi germanum. » Le volume a donc appartenu d'abord à Pierre de Versailles, évêque de Digne, de 1433 à 1446 (*Gallia Christiana*, T. III, col. 1127), puis au frère de ce prélat, maître Gui de Versailles, chantre de l'église de Tours, qui le légua à la bibliothèque de sa cathédrale. Nous avons déjà parlé de Gui de Versailles à propos des n°s 13, 238, 370 et 373.

Dans les gardes, fragments d'une enquête du XVe siècle, relative aux droits perçus par les curés d'Elven (Morbihan) sur la célébration des mariages.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (N° 178 de Saint-Gatien.)

520.

Recueil de prophéties, écrit au XVe siècle. Premier feuillet de garde. « Pars prophetie fratris Johannis de Perusio, monachi ordinis Sancti Benedicti. » Deuxième feuillet. « Prophetia reperta Verone in libro antiquissimo ad imperatorem missa. » (Addition du XVIe siècle.)

Fol. 1. « Prior de Bridelyngtona canonizatus in dyocesi Eboracensi circa annum 1403. »

Fol. 14. « Versus Merlini in Vasconia inventi. »

Fol. 15. « Prophetia Arnoldi de Villanova. »

Fol. 16. « Epistola Persei heremite ad Jonatham israelitam. »

Fol. 18 v°. « Sequitur expositio prophetie Arnoldi de Villanova de oneribus orbis. » — Au fol. 32 est une note sur l'auteur de cette exposition : « Auctor seu expositor hujus operis erat de ordine Fratrum Minorum. Ignoro si fuerit Johannes de Rupecisa, quia illo anno 1354 erat in carceribus in Avinione, et tunc plura scripsit et denunciavit futura. Ita teneo quod sit Johannes de Rupescisa. »

Fol. 32 v°. « Liber iste nominatur Vade mecum in tribulatione de Rupescisa. »

Fol. 47 v°. « Alia prophetia ex quodam alio libro predicti auctoris extracta. »

Fol. 52 v°. Prophétie en tête de laquelle est cette note : « Ignoratur si opus sequens fecerit de Petrascissa vel Joachim. »

Fol. 57 v°. « Prophetia Maguntina. »

Fol. 58. « Liber Joachim, abbatis de Monte Cassino, de semine litterarum, quem composuit circa annum MCCV. »

Fol. 76. « Liber de cursu seculi, inceptus anno 1288. Reprobanda est illorum arrogantia qui prius. »

Fol. 85 v°. « Libellus de pavone figurali. Vera loqui timeo, dedignor dicere falsa. » (Poëme satyrique, bien connu, du milieu du XIII[e] siècle.)

Fol. 90 v°. « Quidam versus reperti in quodam lapide in Anglia anno Domini 1370. »

Fol. 93. « Prophetia Mellonis. »

Fol. 97. « Tractatus de causis naturalibus quorumdam eventuum futurorum in mundo et tribulationum et ceterarum transmutationum. »

Fol. 104 v°. « Versus Johannis Muti de Bridilinton, anglici, canonici regularis ipsius monasterii de Bridilinton. »

Fol. 107 v°. « Quedam prophetia inventa inter bacagia seu spolia Henrici regis Anglie capta a certis Gallicis immediate post bellum Gallorum deperditum in Picardia anno 1415, XXV octobris. »

Fol. 109. « Liber celestis imperatoris ad reges, revelatus divinitus beate Brigide, principisse Nericie, de regno Suecie. »

Fol. 111. « Extracta de libris sancte Hildegardis. »

Fol. 115. « Quedam visiones ac revelationes beate Marie Rubine, alias dicte Vasconensis, super facto ecclesie et pape ac regis Francie. » (Du temps du roi Charles VI.)

Fol. 128. « Copia revelationis facte fratri Johanni de Aere, monacho Sancti Laurentii Rome. »

Fol. 134 v°. « Copia revelationis facte prefato fratri Johanni de Aere, monacho Sancti Benedicti, michi transmisse eadem die per dominum Raymundum Gavarre, qui eam scripsit. »

Fol. 135 v°. « Prophetia facta per magistrum Bene intend. tempore dominii suscepti per dominum Tadeum de Popoll. de civitate Bononie. »

Fol. 137 v°. « Epistola magistri Vincentii Ferrarii, ordinis Predicatorum, de tempore antichristi et fine mundi. »

Fol. 144. « Epistola missa eidem magistro Vincentio a sinodo Constanciensi. »

Fol. 149 v°. Prophéties de la sybille en français.

Fol. 160. « Epistola fratris Geberionis prioris super libello suo vocato Speculum futurorum temporum sive penthacion sancte Hildegardis. »

Fol. 160 v°. « Speculum futurorum temporum vel penthacion Hildegardis. » A la suite, plusieurs lettres relatives à sainte Hildegarde.

Fol. 218 v° « Versus inventi Lundonie in una pila de corio, de rege Edwardo tercio post conquestum. »

Fol. 219. « Versus vaticinales compilati a Gilda historiographo. »

Fol. 222. « Principium malorum. » Le texte de cet opuscule est accompagné de dessins à la plume.

Fol. 226. Prophéties sur les papes attribuées à l'abbé Joachim ou à « J. de Petra Scissa. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges, contient des dessins à la plume au fol. 222, 223, 224 et 225. Taches d'humidité au commencement et à la fin.

Papier. Pet. XV[e] siècle. — (Marmoutier, 288.)

521.

Volume contenant :

1° Fol. 1. PAULINUS Nolanus. Extraits, commençant par : « Ex epistolis Paulini Nolani excerpta... E carminibus Paulini excerpta... »

2° Fol. 72. Différentes hymnes latines et françaises dont voici quelques titres : « Sancto Brunoni, Carthusianorum institutori, hymnus. »

Traduction de trois hymnes de M. de Santeuil, commençant par :

Deserts, antres, vallons, solitudes profondes,
Du saint anachorète objets delicieux,
Assez longtemps Benoist, qui brille dans les cieux,
Avec tant de vertus fut caché sous vos ombres.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1380 ancien.)

522.

Érasme de Roterdam. Sur la préparation à la mort, traduit en français, commençant par : « Il n'y a rien dans le monde de plus terrible que la mort, dit un célèbre philosophe, mais jamais Aristote n'eût parlé ainsi, s'il eût été instruit à l'école de Jésus-Christ... » et finissant par : « ... Dans cet état, demeurons y constamment, et que la Foy, l'Espérance, et la Charité soient les trois choses qui nous y tiennent attachés jusqu'après avoir glorieusement triomphé du démon, nous abandonnions le monde, pour aller jouir éternellement de Dieu dans le ciel, par l'assistance et la grâce de notre Seigneur Jésus Christ, à qui toute gloire et toute louange est due à jamais avec le Père et le Saint Esprit. Ainsi soit-il. »

Papier. Pet. XVIIe siècle — (Marmoutier, 325.)

523.

Recueil de pièces de dévotion en français, probablement à l'usage d'un couvent de femmes.

Fol. 1. Sermon sur la Passion, commençant par ces mots : « Egredimini et videte, filie Sion, regem Salomonem in diademate quo coronavit eum mater sua. Canticorum secundo. Sermon de la passion. Ames devoste, arrosés du precieulx sang de Jesu Crist, yssés et voiés au jour d'ui le grant roy Salomon couronné du diasdème duquel sa mère la sinagogue l'a couronné... »

Fol. 36. L'Horloge de la Passion, précédée de cette rubrique : « S'e[n]suyt l'orloge de la passion à penser sur les heures, » et commençant par ces mots : « Et premierement comme nostre Seigneur Jhesus declara sa mort douloureuse à sa mère, qui en grant douleur l'escoutoit. »

Fol. 41 et 57 v°. Deux méditations sur la Passion, l'une commençant par les mots : « Ma très chère et cordialle fille, pour tant que moult affectueusement je desire que le bon et salutayre commencement... »; l'autre par les mots : « Pour ce que ferveur de devocion est norrie et consservée à l'homme par frequente memoire de la Passion... »

Fol. 70. Instruction sur la vie religieuse, intitulée : « S'ensuit ung chappitre bien bon pour religieuse desirent profiter en l'estat de religion, » et commençant par ces mots : « O creature religieuse, qui debvés et voullés parfectement ensuyvir l'estat de religion... »

Fol. 78 v°. Instruction intitulée : « S'ansuit ung petit chappitre de la louange de religion, pour ainsiter la religieuse [à] aymer sa vocasion. » Premiers mots : « Religion est garde du coeur... »

Fol. 83 v°. Instruction intitulée : « S'ansuit ung chappitre de l'amour desordonnée que on a à aulcuns, qui empesche d'aymer son espoulx... » Premiers mots : « Helas que celui est au jour d'uy mal advisé qui mect son coeur trop ardemment en aulcune personne... »

Fol. 93 v°. Instruction intitulée : « S'ansuit ung chappitre du bien de silence fort utille, » et commençant par ces mots : « La vertu de silence ne proffitte pas peu à la personne... »

Fol. 98. Vie de sainte Vilgeforte, précédée de cette rubrique : « S'ensuit la vie et legende de madame saincte Vilgeforte, virge et martire. » Premiers mots : « Au temps que le royaulme de Portugal estoit encore payen... » Derniers mots : « ... et non située à x lyeuez par delà Bourge, eu royaulme de Portugal, auquel avoit esté crucifiée, et pour l'amour de son espoulx Jesus avoit voullut souffrir mort et douloureuse passion. Finist la legende madame sainte Vilgeforte. » — Suit (fol. 103) une antienne et une

oraison latine en l'honneur de la même sainte. — Bréquigny a vu dans ce ms. une note, aujourd'hui disparue, d'où il avait conclu que le volume avait été fait, en 1535, par Catherine Barbette.

Papier. Moy. xvᵉ siècle. — (Saint-Martin, 200.)

524.

La guide du pèlerin mystique de paradis, commençant par : « L'auteur au lecteur. Je te préviens, amy lecteur, par la nue et véritable confession de mon injustice dans l'usurpation du titre d'auteur en cet ouvrage...; » cette introduction finit par : « ... et moy pour ton fidèle compagnon et serviteur très-affectionné F. » Le traité commence, fol. 6, par les mots : « La première journée du pelerin mystique de Paradis, comprenant un exercice journalier de la vie spirituelle... »

Le ms. se termine, fol. 137, par l'adieu du pèlerin et de la guide et l'épilogue : « L'auteur au pelerin. Les estages du paradis ne sont pas tous d'une hauteur égale... » et la table des adresses ou chapitres du pèlerin mystique.

Papier. Pet. xviiᵉ siècle.

525.

Jean de Saint-Samson, religieux carme. Recueil de divers traités du Divin séraphique et incognu Mystique.

Fol. 1. « Le cabinet mystique des directeurs plus illuminés. Reigle première pour discerner les attouchements de Dieu et du diable en l'âme;» finissant par : « Reigle 47, qui avait été oubliée en son rang, comme on se doibt comporter aux actions de nature plus subtilement agente. »

Fol. 123. « Excellentes lumières de Sapience divine, tirées de ses manuels, conduite, confessionnaire et sa conversation. »

Fol. 326. « Diverses lettres qu'il a escriptes à différentes personnes tant religieux, religieuses, que seculiers et de éminente condition. »

Fol. 439. A la fin de ces lettres on lit cette observation : « Nombre de toutes les lettres que j'ay de mon Sᵗ F. Jan de Sᵗ Samson :

Il y a dans ce present livre	74
Dans un autre in-8° couvert de veau noir	10
Dans un autre in-8° couvert de veau noir	7
Dans un autre couvert de parchemin	1
	92

« Il y a en tout quatre vingt douze, qui est tout ce que j'en ai pu recouvrer, quelque diligence que j'ay pu faire, quoy qu'il y en ait bien davantage... » Suit une autre lettre retrouvée depuis : « Autre excellente, à un père, par laquelle il luy resout plusieurs difficultés dont il l'avoit consulté... » Le ms. se termine, fol. 446, par : « ... Chapitre 14. Du commentaire qu'il a faict sur notre reigle que les frères doivent honnorer le supérieur, les armes spirituelles etc. » Enfin le volume se termine par des commentaires sur les sentences des pères touchant la tribulation.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges, est bien conservé; au commencement se trouve : « un catalogue de toutes les œuvres et écrits du B. F. Jan de Saint Samson, religieux carme. » Couverture de l'époque en veau noir avec fermoirs.

Papier. Pet. xviiᵉ siècle.

526.

Extraits du Séraphique divin, du frère Jean de Saint-Samson et de différents mystiques, commençant par un avertissement où le copiste indique comment reconnaître ce qui est de Jean de Saint-Samson ou des autres mystiques : « Tout ce qui est en ce present livre qui n'est point marqué de ceste marque + en marge est du seraphicque divin perdu et incogneu misticque B. et Sᵗ F. F. Jan de Sᵗ Sampson. » Le volume commence par : « Examen de conscience, de la douloureuse agonie de notre Sei-

gneur, exercices sur la passion de notre Seigneur, exercices d'aspiration amoureuse éminente lumière touchant les recherches de nature, traité de l'abstinence etc. »

Fol. 264. « Lettres de nostre bienheureux et sainct père Dominicque de S[t] Albert, escriptes à son père, maistre en la vie spirituelle, B. et S[t] F. F. Jan de Sainct Sampson. »

Fol. 336. « Conversatio simplex et unica a B. et S. P. N. Dominico a Sancto Alberto facta. »

Fol. 341 v°. « Copie d'une lettre escripte par mon S. F. Jan à un religieux pour l'enamourer de la divine sapience. »

Fol. 343 v°. « Sureminentissimes lumières de sapience divine et écrites Mistiques. »

Fol. 387 v°. Enfin le ms. se termine par : « Copie de lettres escrites par mon S[t] F. Jan de Saint Samson à des religieux. Mon cher frère, la guerre fait voir les guerriers... » La sixième lettre finit par : « ... accommoder aux fins humaines. »

Ce volume est écrit de la même main que le volume précédent. Même reliure en veau noir avec fermoirs.

Papier. Pet. XVII[e] siècle.

527.

Marie de Jesus (sœur), d'Agreda. La Cité mystique de Dieu, commençant par : « La cité mistique de Dieu, le miracle de sa toutte puissance, l'abisme de la grace, histoire divine et vie de la sainte Vierge mère de Dieu notre Reine, manifestée dans ces derniers tems par la même sainte Vierge à son esclave sœur Marie de Jesus, abesse du couvent de l'Immaculée Conception de la ville d'Agreda, de la province de Burgos, de l'observance regulière de Saint François, écritte en espagnol par cette même sienne esclave par l'ordre de ses confesseurs et supérieurs. » Suivent une indication indiquant une troisième impression de cet ouvrage en 1681, traduite en français par la révérende mère Marguerite de Saint-Sauveur, religieuse hospitalière de la Rochelle, et une approbation du révérend père Antoine Ignace Des Champs, de la compagnie de Jésus, docteur en théologie, examinateur sinodal de l'évêché d'Elna et consulteur du saint office, datée du collége de la compagnie de Jésus de Perpignan, le 14 janvier 1681.

La première partie du premier livre traite de l'Immaculée Conception et de la naissance de la sainte Vierge, et commence par : « Je vous confesse et magnifie, roy très puissant, de ce que par votre seule bonté... »

La deuxième partie contient tous les mystères de la vie et de la mort de Jésus-Christ, depuis son Incarnation jusqu'à son Ascension.

La troisième et dernière partie contient les grandes faveurs que la droite divine départit à la Reine du ciel pour l'envoyer à la sainte Église, la venue du Saint-Esprit, le copieux fruit de la Rédemption pour la prédication des Apôtres, la conversion de saint Paul, les persécutions que l'enfer suscita contre la sainte Église, et les secours qu'elle reçut par les prières et la protection de sa divine mère Marie très-sainte.

Le ms. finit par la lettre de la mère Marie de Jésus, écrite au nom de la sainte Vierge, aux religieuses du couvent de l'Immaculée Conception, et le concordat du couvent de l'Immaculée Conception pour demander pour patronne et protectrice la souveraine Reine du ciel.

Ce volume, contenant 398 pages, est très-lisible et assez mal conservé.

Papier. Gr. XVII[e] siècle.

528.

Le Cantique des cantiques de Salomon appliqué à l'âme fidèle en forme de dialogue, commençant par : « A l'heureuse mémoire de la très fidèle épouse de Notre Seigneur Jesus-Christ, sœur Marie de Sainte Thérèse, carmélite de Bordeaux. Notre Seigneur Jesus Christ, l'époux. L'ame fidèle, ou sœur Marie, l'épouse, les com-

pagnes de l'epouse. — Jesus christ, ou l'époux : Si mon épouse est comme un mur par sa resistance à rompre tous les efforts des ennemis de sa perfection; bâtissons dessus des tours d'argent; élevons la et la pureté de l'amour. — L'ame fidèle : Je suis moi-même comme un mur, et mes mammelles sont comme une tour, depuis que j'ai paru en votre presence, comme aiant trouvé en vous ma paix. » Suit une préface sur le Cantique des cantiques de Salomon et enfin le premier chapitre de l'ouvrage : « Les saints desirs de l'ame fidèle, les avantages de la présence de l'époux : grâces, fidelité, ce que nous sommes en Adam, et en Jésus-christ notre libérateur... » Le ms. finit par ces mots du huitième chapitre : « ...L'âme fidèle : Fuiez, ô mon bien aimé, et soiez semblable à un chevreuil et à un fan de cerf, en vous retirant sur les montagnes des aromates. »

Ce volume est parfaitement conservé. Bonne reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIe siècle. (N° 47 ancien.)

529.

DOM ATHANASE DE MONGIN, religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur.

1° Fol. 1. Traité de la vie intérieure, où l'âme et ses actions sont considérées comme instrument des opérations de Dieu, commençant par : « L'ame comme intellectuelle et créée à l'image de Dieu, est capable de la vie divine... » finissant par : « ... Des subjects où nostre foiblesse tire occasion d'impatience... la creature dans un moment de lumière, après avoir souffert patiemment une nuict sy opaque que sy elle avoit toujours jouy d'une lumière ordinaire. »

2° Fol. 310. « De imitatione Christi exercitium. »

3° Fol. 346. « Libellus de devotione Domini Jhesu. »

4° Fol. 359. « Modus colligendi ex infirmitatibus fructum et ex imperfectionibus perfectionem. »

5° Fol. 362. Préparations aux différentes fêtes de l'année : « Pro solemni festo Omnium sanctorum, præparatio. — Pro festo Præsentationis beatæ Mariæ. — Pro Adventu Domini. — Pro Nativitate Domini. — Pro fine et initio anni. De infantia Domini Jhesu honoranda. — Solemnitas matrimoniorum. »

6° Fol. 368. « Tractatus de Fide divina, authore Reverendo patre domno Athanasio de Mongin. »

7° Fol. 378. « Le voyage des dix jours de l'Ame se retirant à la sacrée solitude, ou s'acheminant au mystique Espoux, pour renouveler avec luy l'alliance, et probation de son amour, lui offre trois sacrifices, le 1er d'action de grâce, le 2e de justice, le 3e de louange et d'honneur. »

8° Fol. 382. « Traité pour célébrer l'Advent de Nostre Seigneur, composé par le R. P. Athanase de Mongin. Tout ainsi, comme en ce monde visible, la variété des saisons n'est pas seulement nécessaire pour la généracion... » finissant par : « ... Lorsque Jesus étoit dans votre ventre, vous aviez de grands désirs de procurer son honneur et son amour et de disposer les hommes à recevoir ses grâces, pour accomplir vostre ofice de mediatrice, accomplissez donc maintenant vos desirs, satisfaites à vos promesses, faites vostre ofice de médiatrice, le temps est venu. »

9° Fol. 390. « Traicté pour celebrer l'expectation de la glorieuse Vierge, composé par le R. P. Dom Athanase de Mongin. En cette célébrité la glorieuse vierge est digne d'un spécial honneur... » finissant par : « ... mais il est fécond pour la génération spirituelle, puisque à present il exerce cette fécondité, faut la prier que ce soit en nous. »

10° Fol. 400. « Traicté pour devotement célébrer le caresme de Nostre Dame, composé par le R. P. Dom Athanase de Mongin. »

11° Fol. 402. « Traicté pour devotement celebrer l'Advent de la sainte Vierge. »

12° Fol. 414. « Libellus de devotione Domini Jesu, authore R. P. Domno Athanasio de Mongin. »

13° Fol. 432. « Tractatus de fide divina,

authore R. P. Domno Athanasio de Mongin. »

14° Fol. 436. « Tractatus de spe divina. »

15° Fol. 444. « Duplex Christi ætas honoranda a monacho Benedictino, authore R. P. D. Athanasio de Mongin. » finissant par : « ... Pro dormitatione nocturna... in te ipsum dormiam et requiescam. Amen. »

Le ms. se termine par : « Laus Deo et beatæ Virgini Mariæ. De quotidiano examine conscientiæ... et quæ occurrem adversa patienter sustinere. Amen. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 324.)

530.

Traité de la vie intérieure et du parfait abandon à la volonté de Dieu.

Cet ouvrage, divisé en deux parties, commence par une préface : « Préface. La vie intérieure (quoique peu connue de la plupart de ceux mêmes qui font profession de vertu) n'est pourtant autre chose qu'un parfait accomplissement de la volonté de Dieu... » Vient ensuite le traité lui-même, commençant par : « Traité de la vie intérieure, du pur amour de Dieu et de la parfaite soumission à sa volonté. Livre premier. Les differens dégrés de soumission de l'âme intérieure à la volonté de Dieu. Chapitre premier. Dieu ne permet, ni ne veut rien que pour sa gloire et pour le bien de ses élus... » Le traité de la vie intérieure finit par : « ... Livre II, chapitre XXVI... Je suis la victime de sa volonté et pour le tems, et pour l'éternité : *moriar modo regnet*. Règne de Dieu dans l'âme unie à Dieu seul, et bien abandonnée à toutes ses volontés. Fin. »

Page 191. « Maximes de la vie intérieure, divisées en plusieurs sections. Section première : Parlez à Dieu seul, et peu aux hommes... » La dix-septième section finit par : « ... âme toute ineffable, dans un simple repos, unique; ouvrage de la toute-puissance de Dieu ! Fin. »

Page 223. « Exercices et pratiques de la vie intérieure. Premier exercice : « De la volonté de Dieu seul. L'âme unie à la volonté de Dieu seul fait toutes ses actions pour cette unique volonté... » finissant par : « ... Sixième exercice. Catéchisme de la dévotion solide... L'âme aime Dieu d'un amour pur dès qu'elle le veut aimer purement. *Amare est velle*. Vive Jesus et Marie dans le fond de nos cœurs. Amen. Fin. »

Ce volume est parfaitement conservé. Solide cartonnage.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1396 ancien.)

531.

L'aiguillon d'amour divin divisé en quatre parties :

La première partie est incomplète et commence seulement au fol. 9 par ces mots : « ... et de sa benigne clemence, ô bon Ihesus, je ne sçay, car en pensant mon cuer va tout deffaillant en l'abisme de son amour, j'y puis bien penser, mais je ne puis exprimer, ne descripre une seule estincelle de ton amour... » Cette première partie finit par : « ... Eslieve ton cuer en Dieu et tout ce que tu vouldras te sera octroié. Amen. Ci fenist la premiere partie de l'esguillon d'amour divine. »

La quatrième partie commence, fol. 118, par : « Ci commence la quarte partie de ce livre et premierement à quel fin Dieu sueffre les temptacions... » et finit par ces mots du huitième chapitre : « ... L'inextimable gloire de paradis. VIIIe. O mon ame, afin que tu soies tousjours plus amoreuse et plus loiale envers ton très loial et très amoreux espous Ihesus... car la demourre est très perilleuse, et pour ce dit nostre mère saincte eglise ceste oroison : Omnipotens sempiterne Deus... Par la grace de Dieu cy finist l'esguillon d'amour divine. » Le *Stimulus amoris* de saint Bonaventure a du rapport avec notre ms.; mais nous n'oserions cependant avancer que c'est la traduction de ce traité mystique.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges, a appartenu à « Louis Nugerre le jeune,

juré de l'année 1688 », qui a signé aux fol. 24, 95 v° et 114 v°, et à M. de La Gaudinière qui a signé au fol. 72, et enfin à Charles Lahoreau, qui aussi a signé en 1643, fol. 127. Les huit premiers feuillets manquent; deux feuillets ont été arrachés entre les feuillets actuellement cotés 138-139. Les deux derniers feuillets sont gâtés par l'humidité.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, 169.)

532.

Jean de Gerson. Traité en français sur la Passion de Jésus-Christ, commençant par : « [Ad] Deum vadit

A Dieu s'en va et à mort amère
Jhesus veant sa doulce mère,
Si devons bien par penitence,
De ce dueil avoir remembrance. »

et finissant par : « ... le meritte de voustre benoite passion et glorieuse resurrection. Amen. » A la fin du volume (fol. 161 v°) se trouve une note écrite de la même main que le corps du ms., et dans laquelle l'auteur indique le profit que les fidèles doivent tirer de la lecture du Traité de la Passion et du traité intitulé l'Aiguillon de saint amour. Premiers et derniers mots de cette note : « Cy est un commancement pour traire à moralité toute la passion... — ... La poursuite de cecy est touchée, partie en la passion dessus dicte, partie au livre qui se nomme l'Aguillon de saintte amour. Explicit passio Domini Jhesu Christi etc. Deo gratias. »

Ce ms., écrit à longues lignes, est bien conservé. Nous retrouvons, dans une note placée au bas du fol. 163, le nom de Pierre de La Chataigne, ancien possesseur du ms. au xve siècle, dont nous avons déjà parlé aux n°s 140, 364 et 444 : « Ista passio est magistri Petri de Castanea. Ita est : Petri de Castanea. »

Papier. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 449.)

533.

Jacques Laynes. Traité de l'oraison mentale, commençant par : « Jesus Maria. Ad laudem majorem omnipotentis Dei, Tractatus de oratione reverendi patris Jacobi Laines, nostri generalis. Erant autem perseverentes in doctrina apostolorum et communicatione et fractione panis et oratione... »

Cet ouvrage, transcrit en entier de la main de Dom Martène, n'a pas été imprimé. Il est divisé en leçons dont voici quelques rubriques : « Lectio i. Quid sit oratio. — Lectio ii. De excellentia orationis. — Lectio iii. Quibus non conveniat orare. — Lectio iv. Quibus rationibus probatur Sanctus orare pro nobis. — Lectio v. De orationibus angelorum, beatæ Mariæ et Domini nostri Jesu Christi... » Le volume s'arrête à la douxième leçon : « ... Lectio xii. De excellentia orationis... si ipsi ad minimum temporis spatium se subtrahere... » Le reste manque. On trouve à la fin deux épitaphes, l'une latine et l'autre française, mises à Lehon, en 1685, sur le tombeau du père Noël Mars, supérieur des Bénédictins de Bretagne : « Epitaphium in honorem B. P. Natalis Mars... ; » et enfin un mémoire pour faire voir que Marmoutier a beaucoup obligé sa congrégation : « Sans Maremoutier le monastère de Saint Juilen estoit uny à la Société de Jesus; Maremoutier l'a assisté pendant trente ans, luy donnant par chascun an 15 pipes de vin, huit et dix miches de pain blanc par jour, luy fournissoit foin, avoine pour leurs chevaux, poisson, habits pour 12 religieux. Maremoutier lui abandonna le prieuré de Saint-Martin de Laval, de 1500 livres de revenu, pour l'aider à subsister... » Sur la première page du volume est cette note, écrite par Dom Martène : « Majoris Monasterii, congregationis Sancti Mauri, 1711. »

Papier. Moy. xviiie siècle. (Marmoutier, 229.)

534.

Entretiens spirituels, commençant par : « Premier entretien sur le mystère de l'incarnation du Verbe... » et finissant par ces mots d'un entretien sur ce qui se passa chez Caïphe : « ... Je suis

bien aise, ma fille, que tu me suives dans tous ces lieux, où j'ay esté rassasié d'opprobre et traité comme le plus méchant des hommes... » Suivent des examens et des exercices pendant la Retraite, et enfin la manière d'honorer le sacré cœur de Jésus et de concourir à la conversion de tout le monde; les derniers mots sont : « ... Ce sera par votre Sacré Cœur que j'aimeray tout ce que vous voulez que j'aime. Fin. »

Ce volume est bien conservé. Les cinq premiers feuillets contiennent un discours sur la patience; sur la première garde on lit le nom d'une religieuse : « A S[r] Dessalles; » et sur les dernières gardes : « Chose remarquable du tonnerre, au mois de juillet 1658, tombé sur l'hôtel-Dieu de Baugé... ce père alla à Baugé, on lui montra tous les désordres causés par la foudre... aperçut sept petits trous bien formés dans le verre, comme si les démons s'étaient fait des corps d'air et de feu et eussent voulu marquer par là en quel nombre ils y étaient entrés. »

Papier. Pet. XVII[e] siècle.

535.

Méditations, commençant par : « Advertissement sur l'usage des méditations suivantes. Quelques personnes ayant de la peine à s'accomoder des méditations qu'on trouve dans les livres pour faire leur retraite... » Suit l'ouvrage divisé en entretiens : « Premier entretien sur le Mystère de l'Incarnation. L'épouse. Je voudrais, Seigneur, me pouvoir occuper sur les Mystères que vous avez opérés pour nostre salut... » finissant par : « ... Entretien de ce qui se passa dans le jardin... L'épouse... Je vous demande une nouvelle grace pour accomplir mes résolutions : un attrait particulier pour m'occuper des mystères de vostre sainte passion. Vierge sainte, optenez-moy les faveurs de la bonté de vostre fils. Amen. »

Ce volume est bien conservé. Sur la première garde on lit cette note : « Écrits de la main de M. Sain, fondateur de l'Union chrétienne de Tours. »

Papier. Pet. XVII[e] siècle. — (N° 246 ancien.)

536. 537. 538.

Applications pieuses pour toutes les fêtes de l'année, à l'usage des Dames du Calvaire, en trois volumes.

Le premier volume commence à l'Avent et finit au dimanche des Rameaux, les premiers mots sont : « Applications particulières pour toutes les fêtes principales de l'année. Discours sur l'Avent. Saint Bernard veut que, pendant le saint temps de l'Avent, nous nous appliquions à repasser dans nos cœurs les grands bienfaits que Jesus Christ nous a apportés en venant au monde... » Ce volume se termine par ce qu'il faut faire « ... pour l'anniversaire du Reverend père Joseph le Cler, capucin, notre fondateur, le 18 novembre. Nous nous y preparerons deux ou trois jours avant par la lecture de sa vie... » finissant par : « ... Mon Dieu, je vous supplie très humblement, par les mérites de Jesus Christ votre divin fils, qui est descendu du ciel en terre, qui a répandu tout son sang, et qui est mort pour nous sur le Calvaire, et par tous les travaux que notre digne fondateur a soutenus pour l'établissement de notre Sainte congrégation... faites moi la grace d'être une vraie fille de notre fondateur par un entier attachement... et que je puisse conoistre dans le ciel celuy qui m'a donné tous les moiens que j'ay d'y parvenir. » Suit une table des sujets contenus dans ce premier tome. Joseph Leclerc du Tremblay, si connu sous le nom du Père Joseph, fonda l'ordre des religieuses bénédictines du Calvaire, dont une maison était établie à Tours dans le faubourg Saint-Symphorien.

Le deuxième volume commence au mercredi saint par ces mots : « Pour le mercredy saint, l'office du jeudi qui commence dès le mercredy est appelé Ténèbres..., » et finit à la fête de la Visitation de la sainte Vierge, par ceux-ci :

« ... montrez donc, ô Vierge infiniment pure, que vous êtes la nôtre, en nous obtenant la grâce d'espérer notre salut. Fin. »

Le troisième volume commence : « A la fête de la translation de notre père saint Benoist et de sainte Scolastique » et finit à la fête de saint André apôtre, par ces mots : « Saint André excelle dans cette vertu de foy et de religion qui luy faisoit ne passer aucun jour sans immoler et sacrifier sur l'autel Jesus Christ, le vray agneau sans tache. Fin. Venez, Seigneur Jesus, et ne tardez plus. »

Ces trois volumes sont parfaitement conservés. Reliure en veau, tranche dorée.

Papier. Pet. XVIIe siècle.

539.

Saint Étienne de Muret. Sentences, commençant par : « Sentences et instructions de saint Étienne de Muret, instituteur de l'ordre de Grandmont, vulgairement dit des Bonshommes. Traduction nouvelle et la première qui aye été faite en notre langue. Prologue ou préface de ses disciples qui les ont recueillies et conservées. » Suit le premier chapitre : « Ce qu'on doit dire et déclarer à un postulant qui se présente pour être receu dans le noviciat... »; finissant par le cent vingt-quatrième chapitre : « ... Reflexions sur le dixme que l'on doit. Vous qui êtes assez méchant et assez injuste pour refuser de payer au Seigneur les decimes que vous lui devez des biens qu'il vous donne... rendez-la luy de bon cœur, pour nourrir ses ministres, car si vous la retenez, vous ne pourrez jamais jouir que très injustement de tout ce que vous amasserez par vos travaux ou par votre industrie. Louange à Dieu, à la sainte Vierge et au bienheureux saint Étienne, confesseur. »

Les dix-neuf premiers feuillets du volume contiennent une table des sentences et une préface.

Bonne conservation. Reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 249 ancien.)

540.

Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai. Méditations sur les sept psaumes de Pénitence, commençant par : « Prefacio super septem psalmos penitenciales a domino Petro de Alliaco, Cameracensi cardinali. Vera penitencia velud scala quedam est qua homo peccator, qui secundum evangelicam parabolam descendit de Iherusalem in Iherico... » finissant par : « ... Meditacio devota super VII. psalm. Domine Ihesu Christe qui sperantes non deseris clamantes ad te... Postquam anxiatus fui et turbatus per multiplicem indicii inimici temptacionem, factus letus sum per spiritualem Dei consolacionem, quia memor fui dierum... » Le reste manque.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales ornées sur fond d'or, est bien conservé, mais incomplet. Le premier et le troisième feuillet sont entourés de riches ornements. Sur la première garde on lit cette note : « Hic liber pertinet ad Danielem Rolland, scholasticum, anno Domini 1619. »

Vélin. Pet. XVe siècle. (N° 205 ancien.)

541.

Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai. Méditations sur les sept psaumes de Pénitence, commençant par : « Prefacio super septem psalmos penitenciales a domino Petro de Alliaco, Cameracensi episcopo. Vera penitencia velut scala quedam est... » finissant par : « ... tu misericorditer prestare digneris, qui vivis et regnas in secula seculorum. Amen. Explicit liber de VII gradibus scale, continens meditationes devotas super VII psalmos penitenciales a domino Petro de Aillyaco, Cameracensi episcopo. »

Fol. 35. Méditation sur le cinquantième psaume de David, commençant par : « Incipit humilis et vera confessio ac devota meditatio et oratio penitentis super psalmum quinquagesimum qui est : « Miserere mei Deus » exponendo.

Fortissime Deus... » et finissant, au vingt et unième verset, par ces mots : « ... imponent super altare tuum vitulos... Deo sit gloria in secula seculorum. Explicit. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, est parfaitement conservé.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 204.)

542.

Contemplations, commençant par : « Tiltre premier. Contemplation première. L'exercice des esprits amoureux digère et forme des soliloques tant pour les plus parfaits que pour les moins parfaits, monstrant l'excellence de l'amour essentiel aux hommes... » Ce ms. commence par une table de trente contemplations dont se compose l'ouvrage, et finissant par la trentième contemplation, dont les derniers mots sont : « ... De la distinction des solitaires, et de l'excellence des vrays et parfaits solitaires... l'eternelle confusion. »

Bonne conservation. Sur la première garde du volume, on lit les noms des anciens possesseurs : « Jeanne Petittiau et Denys Le Duc. »

Papier. Pet. xviie siècle. — (N° 309 ancien.)

543.

Discours spirituels, commençant par : « Les obligations du religieux grandes et constantes. Væ qui dicitis malum bonum et bonum malum. Isa. 5. 20. Entre plusieurs malices desquelles le monde a coutume d'user, on remarque qu'il farde et deguise... » finissant par : « ... aimer la Religion... Enfin aimez la sainte Religion du Carmel, aimez-la tendrement, aimez-la fidèlement. C'est ce feu, ce sont ces flammes que je souhaite allumer aujourd'hui dans vos cœurs. Ignem veni mittere... Fasse le Ciel qu'ils en soient très épris et qu'ils ne le laissent jamais éteindre. »

Ce volume est précédé d'une table des discours spirituels.

Bonne conservation. Reliure en veau.

Papier. Pet. xviie siècle. — (Carmes de Tours.)

544.

Discours abrégés sur diverses matières spirituelles propres pour des personnes religieuses, commençant par : « Saint Joseph. Saint Chrysostome expliquant dans l'œuvre imparfait sur saint Matthieu cette parole de Notre-Seigneur à saint Pierre : « Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus supra familiam suam ?... » remarque judicieusement que, quiconque soit-il, c'est un homme louable... » finissant par : « ... In festo corporis Christi. Nous sommes en possession de tout temps de recevoir des présens du ciel... C'est donc à quoi je vous convie de sa part pendant ceste octave et en tout autre temps. » Les premières pages du volume contiennent : « une table des discours abrégés dont les originaux sont en un autre volume beaucoup plus étendus. »

Bonne conservation. Reliure en veau.

Papier Pet. xviie siècle. — (Carmes de Tours.)

545.

Volume contenant :

1° Page 1. « Traité de Méditations et de lectures spirituelles pour une retraite de dix jours et de quelques sentences tirées de l'Écriture Sainte. »

2° Page 142. « Indulgence concédée aux religieux et religieuses, de quelque ordre que ce soit, par notre Saint Père le Pape Paul V. »

3° Page 147. « Préparation pour mourir saintement, et méditation sur la mort. »

4° Page 180. « Avertissement pour la Confession. »

5° Page 198. « Dispositions pour assister au saint sacrifice de la Messe. »

Le ms. se termine par une lettre adressée, en 1689, à une religieuse de la Visitation.

Bonne conservation. Reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (No 1385 ancien.)

546.

PHILIPPE DE PARIS, religieux pénitent du couvent de Picpus. Pensées d'un chrétien mourant, ou moyens de le conduire à une douce et sainte mort, commençant par : « Je souhaite de tout mon cœur que la première pensée qui occupera mon esprit sur le premier avis que l'on me donnera que la maladie me met en péril de mort, soit une entière résignation à la volonté de Dieu... » et finissant par : « ... ah, Jesus, pour la dernière fois de ma vie, soïez à moi à toute éternité Jesus, Jesus, Jesus. Ainsi soit-il. »

Bonne conservation. Reliure en veau. Sur la première garde on lit cette note : « De la communauté de l'Union chrétienne de Tours. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

547.

DOM JEAN DE LAMARTINIÈRE, religieux bénédictin. Les mœurs de la jeunesse, commençant par une dédicace à son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Berri. Cette dédicace, signée F. J. D. L. R. B., est suivie d'une préface de cinq feuillets et d'une table des chapitres au nombre de vingt et un, savoir : « 1° De l'étude de la Religion. — 2° De la connaissance de soi-même. — 3° De la prière et de ses qualités. — 4° De la prière du matin et de celle du soir. — 5° De la sainte messe. — 6° Du choix d'un directeur. — 7° De la confession et du sacrement de pénitence. — 8° De la communion. — 9° Des tentations. — 10° Des règles pour connaître si l'on a été victorieux de la tentation. — 11° Des moyens de vaincre les tentations. — 12° Des quatre fins de l'homme. — 13° Du choix d'un état. — 14° Des vertus théologales, cardinales et morales. — 15° De l'état ecclésiastique. — 16° De la profession religieuse. — 17° De la robe. — 18° De l'épée et de l'ordre de Malte. — 19° De la profession de médecin. — 20° Des finances et du commerce. — 21° Conclusion de l'ouvrage. »

L'ouvrage commence par : « L'écueil le plus dangereux aujourd'hui pour les jeunes gens est le libertinage d'esprit ou l'irréligion... » et finit par : « ... Conclusion. Le but principal qu'on s'est proposé dans ce petit ouvrage est de former les jeunes gens à la vertu, de leur en donner les moyens possibles, et de leur apprendre à vivre chrétiennement dans quelque état qu'ils veuillent embrasser. »

Sur la première garde du ms. on lit cette note : « Cet ouvrage des *Mœurs de la jeunesse* a été trouvé parmi les papiers de Dom Jean de Lamartinière, religieux prêtre de la Congrégation de Saint-Maur, mort à Marmoutier-lès-Tours, le 26 octobre 1790. Il était né à Angoulême le 29 avril 1726, et avait fait profession à l'abbaye de Saint-Faron de Meaux le 30 décembre 1746. »

Papier. Moy. XVIIIe siècle.

548.

De l'instruction du jeune homme chrétien, commençant par : « Première partie. En quoi consiste qu'un jeune homme soit dévot. Chapitre premier. La dévotion qui est le but où doivent viser tous les exercices de la vie chrestienne... » et finissant par : « ... De la dernière propriété de la neige qui est la sérénité du temps qui succède après. Dernier chapitre. La dernière condition que l'on doit considérer en la neige est cette sérénité et tranquillité de temps qui a coutume d'arriver incontinent après qu'elle est tombée sur la terre... » Le reste manque.

D'après une table placée en tête du volume, on voit que cet ouvrage est divisé en trois parties :

La première partie contient dix-sept chapitres

dont le dernier a pour titre : « Neuf manières avec lesquelles on peut honorer la sainte Vierge. »

La deuxième partie contient trente-cinq chapitres dont le premier a pour titre : « De la blancheur de la neige, sa première condition signifie la pureté de l'esprit qui est si agréable à Dieu. »

La troisième partie contient dix-sept chapitres. Le dernier chapitre, intitulé : « Conclusion de l'œuvre et excuse de l'auteur, » manque au ms.

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

549.

JEAN MABILLON, Bénédictin. Abrégé du traité des études monastiques, commençant par : « Première partie. Les communautez monastiques n'ont pas été établies pour être des académies de science, mais de vertu... » finissant par : « ... La fin d'un religieux ne doit pas être la prédication, mais seulement de s'instruire soy-même, tout passe excepté la charité... Melius est aliquid nescire quam cum periculo discere. »

Suit cette note : « Cet abregé a été fait par Maître Michel Vincent, chanoine soupletier, dans l'église de Saint Martin de Tours, l'an 1709. » En tête du premier feuillet on lit cette devise : « *Hic in luce manet* » dans laquelle Michel Vincent avait trouvé l'anagramme de son nom. (*Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, T. IX, p. 25.)

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Saint-Martin, 214 bis.)

550.

Mémoire d'études, commençant par : « Le Père Mabillon, à la fin de son traité des études monastiques (4. Paris, 1691) a ajouté une liste des principales difficultés qui se rencontrent dans la lecture des Conciles, des Pères et de l'histoire ecclésiastique par ordre de siècles... » finissant par : « ... Misson emploie le mensonge et l'impiété pour persuader qu'il y a eu véritablement une femme qui a tenu la chaire de Saint Pierre pendant deux ans, quelques mois et quelques jours. Fin du Mémoire pour étudier les huit conciles tenus en Orient. Il manque dans ce mémoire les conciles d'Occident. »

Ce mémoire a pour but d'indiquer quels ouvrages il faut consulter sur tel ou tel sujet théologique. Suit une table alphabétique des matières contenues dans le mémoire.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 353.)

551.

Petits exercices spirituels pour toute la journée, avec des avis aux religieux pour se maintenir dans leur devoir et acquérir la perfection, commençant par : « Le matin étant eveillé, faites incontinent le signe de la croix, louant la très Sainte Trinité... » et finissant par : « ... ce qu'il faut faire au commencement de toutes nos actions, avec plusieurs oraisons jaculatoires pour diverses circonstances et pour demander la grâce à Dieu. »

Le volume finit par une méthode très-facile pour apprendre le plain-chant.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. (Marmoutier, 238.)

552.

GEORGES D'ESCLAVONIE. Traité sur la virginité, adressé à Isabelle de Villeblanche, religieuse de Beaumont-lez-Tours, et commençant par ces mots : « Filiole mee in Christo amantissime, domine Yzabelle de Villa Alba, religiose de conventu dominarum de Bello Monte prope Turonis, Georgius de Sclavonia, magister in artibus et doctor in theologia, canonicus et penitenciarius ecclesie Turonensis, salutem et virginitatis servare titulum et apprehendere fructum. Nosse velis... » Il finit par ces mots : « ... Rogo eciam te quatinus mei memoriam facias in orationibus tuis sicut et ego tui facio. Gratia Domini

Nostri Jhesu Christi sit semper tecum. Amen. Datum Turonis, ultima die decembris, anno Domini millesimo cccc xi°. » — Sur le feuillet de garde du commencement on lit ce titre écrit en rouge : « Epistola magistri Georgii ad sanctimonialem de virginitate servanda. » Au-dessous de ce titre a été copié un fragment sur la virginité (« Sanctimoniales vocantur mulieres sancte... neque etiam sine integritate »), en marge duquel nous croyons lire : G. PAR. ce qui indiquerait que le fragment est tiré de Guillaume de Paris.

Ce ms. peut être un exemplaire fait sous les yeux de l'auteur. Il y a à la Bibliothèque Nationale, fonds latin, n° 14898, une copie du même ouvrage, sans la date finale.

Vélin. Pet. xv° siècle. — (Saint-Gatien, 208.)

553.

Thomas James. Guerre papale ou variantes des deux bibles de Sixte V et de Clément VIII, publiées sous ce titre : « Bellum papale, sive concordia discors Sixti V et Clementis VIII, circa Hieronymam editionem... auctore Thoma James, novi collegii in alma academia Oxoniensi socio et utriusque academiæ in artibus magistro, » commençant par : « Reverendissimo in Deo patri Joanni, archiepiscopo Cantuariensi, et totius Angliæ Primati, Thomas James, prosperam salutem in hoc seculo, et felicitatem perpetuam in futuro, humillime precatur. Jam tandem... » finissant par : « ... ut ea simul agnita cognitaque, te Deum patrem et Dominum nostrum Jesum Christum, omnes, unanimes, glorificemus : quibus cum Spiritu Sancto sit omnis laus, honor et gloria et nunc et in secula seculorum. Amen. »

Suit la post-face de James au lecteur : « T. J. Benevolo lectori. S. P. D... Errores si quis comiter mihi monstraverit, erit mihi longe gratissimum; confiteor, et qua potero emendabo. Vale, et mihi salutis tuæ, neglectis interdum privatis rebus meis, studiosissimo, animo aut lingua saltem fave. 24 Maij. Anno 1600. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est bien conservé. Ancienne couverture en parchemin.

Papier. Pet. xvii° siècle. (Marmoutier, 319.)

554.

Le Coran. Exemplaire composé de deux moitiés, provenant de deux manuscrits arabes différents. La première partie, qui comprend quarante-neuf feuillets, s'arrête au milieu de la troisième surate. L'écriture de la seconde partie est plus soignée que celle de la première. L'une et l'autre sont d'une époque récente. La division des leçons est indiquée sur les marges, mais d'une façon irrégulière.

La dernière page du ms. présente une note, ajoutée après coup, qui donne en abrégé les règles à suivre pour consulter le sort au moyen du Coran. Deux feuillets de garde, au commencement du volume, contiennent : 1° la surate *Al-Fâti ha* écrite par un européen, avec une transcription interlinéaire en caractères latins; 2° la transcription, en caractères latins, de la formule de foi musulmane. — Reliure orientale.

Papier. Pet. Fin du xviii° siècle.

555.

Extraits d'un traité en arabe de théologie druze, intitulé *Keschf-oul-hagâïg,* « manifestation des vérités. » Le livre qui porte ce titre, composé par Hamza, contient le système hiérarchique de la religion des Druzes, la production des ministres de la religion unitaire, considérés comme émanations immédiates ou médiates de la divinité, la production de l'Intelligence, celle des ministres de la puissance rivale, etc. Ce ms. ne présente pas le traité *Keschf-oul-hagâïg* lui-même, tel qu'il se trouve dans d'autres mss. mais une espèce de commentaire de ce traité.

Ce ms. a été exécuté en 1849, à Alexandrie, par M. l'abbé Leduc, chanoine honoraire de Tours.

Papier. Gr.

556.

1° Fol. 2. Collection canonique formée d'extraits de l'Écriture sainte, des ouvrages des Pères, des décrétales et des décisions des conciles. Voici les rubriques et les commencements des premiers chapitres de cette collection :

« De jejunio, cap. XIIII. De esu mane cogente necessitate Lucas in Actibus apostolorum...

De aelymosina, cap. VIII. De nomine aelymosinae Originis ait : Aelymosina hebraice Dei mei opus latine intelligitur...

De oratione cap. VI. De oratione assidue facienda. Paulus...

De cura pro mortuis. De quattuor modis quibus...

De testimonio, cap. XV. De eo quod merecipienda (*sic*) est repentina testificatio...

De oblationibus, cap. XVI. De eo quod...

De jure sepulture, cap. VIIII. De viris et uxoribus...

De ordinatione inquisitionis causarum, cap I. Innocencius dicit : De causis in quibus solvendi... »

2° Fol. 47 v°. Le livre des proverbes de Salomon. Commencement : « Parabole Salomonis fili (*sic*) David regis Israel. Ad sciendam... »

3° Fol. 54. Capitulaire de Théodulfe, évêque d'Orléans. Commencement : « Incipit capitularia expresa (*sic*) de canonis secundum auctoritate (*sic*). Obsecro vos, dilectissimi... » Fin : « ... sed claustris monasteri contineri. »

4° Fol. 63 v°. Traité en tête duquel Dom Edmond Martène a mis ce titre : « De officiis episcoporum. » Commencement : « Episcopus nomen a greco dictum os, in us convertens, quod latine superspeculator sive superintensor dicitur. Esidorus ait... » Fin : « Excommunicandus nisi re legitimo ordine peniteat a pace et mensa. »

Le feuillet de garde du commencement et celui de la fin sont deux fragments d'un livre liturgique du IXe siècle. On y remarque une formule de bénédiction du pain employée pour les épreuves judiciaires : « Benedictio panis in judicio. Domine Jhesu Christe, appareat hic virtus... »

Vélin. Pet. IXe siècle. — (Marmoutier, 37.)

557.

Décret de Gratien avec la glose de Barthélemi de Brescia. Le texte commence par : « Prima pars. Humanum genus duobus regitur, naturali videlicet jure et moribus... » La glose commence par : « Quoniam novis supervenientibus causis, novis est remediis succurrendum. Idcirco ego Bartholomeus Brixiensis, confidens de magnificencia creatoris, apparatum decretorum duxi in melius reformandum... » Le texte finit par : « Non potest filius facere quidquam nisi quod viderit patrem facientem. » La glose finit par : « *Facientem :* Sepe solet similis filius esse patri. Item et magistro discipulus. XXIIII. q. I. cum beatissimus. Jo. Explicit. »

Le verso du premier feuillet commence par ces vers :

I. Dulce quod humanum jus divinumque vocatur;
II. Hic jus humanum per singula membra notatur;
III. Tertia quare sonat lex ecclesiastica canon;
IIII. Ecce quarta sonat cur condita jura fuerunt.

Le texte de la glose est écrit sur deux colonnes et entouré du commentaire. Le verso du deuxième feuillet est entièrement occupé par un personnage de trois décimètres de haut représentant l'*arbre de consanguinité*. Sur le recto du troisième feuillet le copiste a dessiné, en traits bleus et rouges, un homme et une femme : « Frater-Soror, » tenant à la main plusieurs banderolles communiquant à de petites circonférences, dans lesquelles sont écrits les dif-

férents degrés d'*affinité*. Cette espèce de tableau synoptique se termine par ces mots : « Persona addita persone per carnis propagationem mutat gradum et non genus. » Le reste du ms. est orné de lettres initiales du plus haut intérêt, que nous allons signaler :

L'H du mot *Humanum*, fol. 4, renferme deux personnages dont l'un a une mitre sur la tête et l'autre une couronne ; le reste du mot, *umanum*, est écrit en lettres d'or enclavées sur un fond d'azur.

Fol. 64. « Quidam habens filium obtulit eum ditissimo cenobio. » Le Q du mot *Quidam* est sur fond d'or et orné d'animaux fantastiques ; comme aux fol. 80, 95, 100, 103 v°, 106, 111, 115 v°, 118, 127, 135, 154 v°, 157 v°, 159 v°, 160 v°, 162 v°, 164, 170 v°, 188 v°, 197, 206, 212, 215, 216, 219, 220 v°, 227 v°, 254, 260 et 261 ; les titres sont en rouge, et les lettres initiales en rouge et en bleu.

Le ms. est assez bien conservé. Ancienne couverture en bois. La glose de Barthélemi est augmentée de beaucoup de suppléments ajoutés postérieurement. Sur l'avant-dernière garde on lit cette note précédée de cette signature : « MICHEL DINEUX. Iste liber est de libris deffuncti Michel Dineux, et fuit traditus per magistrum G. Colet, qui habebat in custodia, die lune post Ascencionem Domini anno LXXXI... et est de executione dicti Michaelis deffuncti, qui in suo testamento ordinavit ut redderetur scolaribus fondatis per magistrum Guillelmum Gorge in villa Andegavensi. »

Vélin. Gr. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 274.)

558.

Décret de Gratien avec la glose de Barthélemi de Brescia, commençant le texte, par : « Prima pars. Humanum genus duobus modis regitur, naturali videlicet jure et moribus... » et la glose par : « Quoniam novis supervenientibus causis, novis est remediis succurrendum... idcirco ego Bartholomeus Brixiensis, confidens de magnificentia creatoris, apparatum decretorum duxi in melius reformandum... » Le texte finit : « Non potest a se filius facere quidquam nisi quod viderit patrem facientem. Explicit liber decretorum. » et les gloses, par : « *Facientem.* Sepe solet filius similis esse patri, item magistro discipulus. XXIII. q. I. cum beatissimus. Explicit, explicit apparatus decretorum decretorum. »

Au bas de la dernière garde du volume on trouve le nom d'un miniaturiste de Paris, Honoré, demeurant dans la rue Erembourg de Brie, qui probablement a orné notre manuscrit : « Anno Domini M° CC° LXXX octavo, emi presens decretum ab Honorato illuminatore, morante Parisius in vico Herenenboc de Bria, precio quadraginta librarum parisiensium... » Le reste de la note est gratté.

Sur le verso de l'avant-dernière garde, une seconde note nous fait connaître les noms de plusieurs professeurs au XIIIe siècle : « Anno Domini M° CC° nonagesimo, venerabilis vir magister Bertoldus, magister in divina pagina, cancellarius ecclesie Parisiensis, dedit licenciam in decretis mihi..... (nom gratté) et magistro Guillelmo tunc officiali archidiaconi Guillelmi Parisiensis, et magistro Ricardo Britonis, et magistro Adam de Guire et rectori ecclesie Sancti Jacobi Parisiensis, et magistro Gace, canonico Laudunensi et magistro Nicolao, canonico Brugensi, et magistro Radulpho, socio prepositi de Insula, presentibus Girardo de Cutri, Jacobo Daci, G. archidiacono Alperiensi, decano de Melduno, magistro Ricardo Normano, Johanne Britonis, Johanne de Legibus, Roberto de Fraccino, Laurentio de Monte Forti, magistris in decretis et tunc regentibus Parisius in decretis. Et fuerunt hec acta in aula ipsius cancellarii, hora tercia. »

Enfin, au bas de cette même garde, on lit le passage suivant d'un discours sur le droit canon. L'auteur y parle ainsi d'un maître parisien, nommé Guillaume Thepheneau : Le Poitou devait s'enorgueillir d'un tel enfant ; — la ville de Paris, d'un tel nourrisson ; — la France entière, d'un tel conseiller ; — la science canonique, d'un tel

oracle. « Deinde regratior meis dominis et amicis et magistris etc. decano et doctoribus in decretis magistro meo magistro Guillelmo Thephenelli, viro illustri, geminata nobilitate pollenti, qui sue nobilitatis sanguinis et originis nobile addidit incrementum, ut faciat quod scriptum est in Autenticis, *de immensis donationibus*, I Responso, collatione VII. Gaudeat igitur Pictavensis provincia talem habere filium. Gaudeat urbs Parisiaca talem habere nutricium. Gaudeat tota Francia talem habere consiliarium. Gaudeat canonica sapiencia talem habere patricium. Gaudeat collegium decretorum talem habere socium qui se habere docendi periciam facundiamque dicendi, interpretandi subtilitatem discendique copiam in hoc studio laudabiliter patefecit... » (Voyez dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, T. IV, 6e série, page 596, Notes sur quelques mss. de la Bibliothèque de Tours, par M. Léopold Delisle.)

Le texte de ce ms., entouré de la glose, est d'une conservation parfaite; les titres sont rouges, et toutes les initiales bleues avec dessins rouges. On remarque de plus trente-six belles miniatures, renfermant chacune au moins trois personnages, au-dessus de superbes capitales sur fond d'or; ces miniatures ont été exécutées avec une finesse et une perfection rares; elles sont placées aux feuillets suivants : 1, 93, 115 v°, 135, 143, 145, 147, 150, 155 v°, 161, 164 v°, 175, 185, 189, 191 v°, 195 v°, 207 v°, 211, 213 v°, 214 v°, 217, 218 v°, 225 v°, 244, 253, 256 v°, 269 v°, 272, 273 v°, 276, 278, 285 v°, 316, 317, 323 v° et 324 v°. La note suivante, placée sur la dernière garde, nous indique le nom d'un possesseur au XVe siècle : « Iste liber est magistri Johannis de Landes, dicti Boucandry, canonici Parisiensis. »

Ancienne couverture en bois recouvert de peau, avec cinq clous en cuivre sur les plats.

Vélin. Gr. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 277.)

559.

Décret de Gratien, avec la glose de Barthélemi de Brescia, commençant seulement le texte à la fin du premier chapitre de la vingt-cinquième distinction : « ... parochianis per hostiarios ipse dirigat, clericos, quos delinquere cognoscit, ipse distringat, » et la glose : « Gratianus volens exponere auctoritatem apostoli, oportet episcopum esse sine crimine... » Le commencement manque, mais le reste est complet, et finit le texte par : « ... quod viderit patrem facientem, » et la glose, par : « ... sepe solet similis filius esse patri et magistro discipulus. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes. Le texte, entouré de la glose, est très-fatigué, surtout au commencement et à la fin; les titres et les initiales sont rouges, quelques-unes sont en or sur fond d'azur, mais la plupart n'ont pas été achevées, elles ne sont qu'au trait.

Vélin. Gr. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 111.)

560.

Décret de Gratien, avec glose de Barthélemi de Brescia, commençant par : « Hic incipit aparatus... (Le reste est effacé.) Quoniam novis supervenientibus causis, novis est remediis succurrendum... Idcirco ego Bertholomeus Brixiensis, confidens de magnificencia creatoris, apparatum decretorum duxi in melius reformandum... » Le texte commence par : « Humanum genus duobus regitur... » et finit par : « ... non potest filius facere quidquam nisi quod viderit patrem facientem. Explicit liber. » La glose finit par : « *Facientem* : sepe solet similis filius esse patri et magistro discipulus. XXIII. q. a. cum beatissimus. Explicit apparatus decretorum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, la glose entourant le texte, a les marges supérieures rongées par l'humidité. Ancienne reliure.

Vélin. Gr. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 276.)

561.

Barthélemi de Brescia. Recueil de questions sur le Décret, commençant par : « Casus decretorum compositi a magistro Bartholomeo Brixiensi. Quoniam suffragantibus antiquorum laboribus... » et finissant par : « ... audire a filio quod ipse nesciat. Expliciunt casus decretorum. »

Le préambule suivant, qui commence le ms., nous apprend que ce recueil, primitivement rédigé par Roffroi de Bénévent, fut revu par Barthélemi de Brescia, « le plus humble des étudiants de Bologne, » qui corrigea avec soin les endroits du texte corrompus par la faute des copistes : « Quoniam suffragantibus antiquorum laboribus, juniores possunt interdum perspicacius intueri, et quoniam per continuum exercicium scientia recipit incrementum et semper in melius reflorescit, idcirco ego Bartholomeus Brixiensis, inter studentes Bononie minimus, casus decretorum, quondam ab Beneventano compositos, pro modulo scientie mee duxi in melius reformandos. Nam ubi corrupti fuerant scriptorum vitio eos diligenter correxi, vel [ubi] defectum paciebantur supplevi, vel jura melius comprehendendo, vel casus ponendo ubi positi non fuerant, cum hoc necessarium videbatur; et ubi lima correctionis in aliquo indigebant, prout creator omnium michi concessit, in melius commutavi, litteram aptius imitando et maxime in legibus, ubi in quibusdam locis correctio necessaria videbatur... »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est d'une conservation parfaite. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 327.)

562.

Abrégé des cas mentionnés dans les Décrétales de Grégoire IX, commençant par : « Gregorius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus et scolaribus universis Parisius commorantibus, salutem et apostolicam benedictionem. Rex pacificus pia miseratione disposuit suos subditos fore pudicos... » et finissant par : « ... Explicit libellus in quo continentur sub paucis verbis omnes cause Decretorum, omnes questiones, et cujuslibet questionis ordinem regulariter determinat. »

Sur le premier feuillet d'une table placée en tête du ms. on lit ces paroles : « Non parvum estimes tempus quod in verbis et factis impenditur ociosis; tempus fluit irrecuperabile, verbum volat irrevocabile, et sic insipiens nescis quid perdis. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est parfaitement conservé. On lit cette note sur l'avant-dernier feuillet : « Iste liber casus breves continens est de ecclesia Turonensi, qui precarie datus fuit michi Jacobo de Campis, die prima septembris 1447°. DE CAMPIS. »

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 342.)

563.

Pierre Bertrand, cardinal. Table sur le Décret, commençant par : « *A* est prima littera Latinorum, et omega est ultima littera Grecorum... » finissant par : « Zelotipia... Explicit tabula super Decretum, composita per reverendum patrem dominum Petrum Bertrandum Deï gratia tituli Sancti Clementis presbiterum cardinalem. Deo gratias. » Pierre Bertrand mourut à Avignon en 1349. Sur les ouvrages de cet auteur, voyez Cave, *Appendix ad historiam litterariam*, page 18.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est très-piqué par les vers. Ancienne couverture en bois.

Papier. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 335.)

564.

Fol. 1. Quatrième compilation des Décrétales, commençant par : « Incipit liber I de summa

Trinitate et fide catholica. Firmiter credimus et simpliciter confitemur quod unus solus est verus Deus eternus..., » et finissant par : « ... ut commissa defleat et flenda ulterius non committat. Explicit quarta compilatio. »

Fol. 24. Institutes de Justinien, commençant par : « Incipit liber I de institutionibus. Imperatoriam majestatem..., » et finissant aux mots : « ... quia desinunt sui heredes esse, desinere esse possunt filii filieve aut nepotes neptesve, adoptivi vero..., » lesquels appartiennent au § 11 du tit. I du livre III; la suite manque.

Les deux parties de ce ms. ont été exécutées au XIIIe siècle par deux scribes différents.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est assez bien conservé; incomplet à la fin.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 318.)

565.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Décrétales d'Honorius III avec glose de Jacobus de Albenga (voyez Schulte, *Iter Gallicum,* n° CXXXIII, p. 436). Le texte commence par « Honorius, episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio magistro Tamcredo (*sic*), archidiacono Bononie, salutem et apostolicam benedictionem. De constitutionibus. Nove causarum emergentium questiones novis exigunt decisionibus terminari ». La glose commence par : « Honorius etc. que notantur in exemplum III, super eadem repiloga. Si placet et ulterius quod enim dixit servus servorum Dei nichilominus servus Dei quia servus... » Le texte finit au cinquième livre des Décrétales, par : « De verborum significationibus... declaramus quod prebende ac alia beneficia generali beneficiorum nomine continentur. Explicit. » La glose finit par : « ... canonici secundum quosdam beneficii nomine designatur, ut in questione tertia : ex multis. 30. »

2° Fol. 43. Traité des Fiefs, avec glose, commençant, le texte par : « Qui feudum dare possunt. Tractaturi sumus, videamus primo qui feudum dare possunt, feudum autem dare possunt archiepiscopus, episcopus, abbas, abbatissa... » et la glose par : « Quia de feudis tractaturi sumus, ideo videndum est, quid sit feudum... » Le texte finit par : « ... cui dampnum illatum est. Explicit feudi consuetudines. Incipit de feudis non alienandis sine consensu majoris domini. Fredericus, Dei gratia Romanorum imperator et semper Augustus. Imperialem decet solertiam rei... in loco religioso set data opera totum ad eum pertinet. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et glose dans les marges, est parfaitement conservé.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 288.)

566.

Décrétales de Grégoire IX, avec la glose ordinaire de Bernard de Parme, commençant au deuxième livre, par le texte : « Incipit liber secundus de judiciis. Ex concilio Affricano. De judiciis. De Quodvultdeo Centuriensi episcopo... » et la glose par : « *De Quodvultdeo.* Proprium nomen est. »

L'ordre des livres ayant été changé par le relieur, le cinquième livre se trouve après le deuxième; le quatrième après le cinquième; le troisième après le quatrième; enfin le ms. se termine par le titre XXVIIe du deuxième livre : « De sententia et re judicata... plena omnium vestrum qui presentes fuerint in ecclesia interveniente concordia, ordinare curetis... » Le reste manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales de couleur, est fatigué par un fréquent usage; de plus, le premier livre manque. A la fin du quatrième livre sont deux miniatures entourées de l'explication de l'*arbor consanguinitatis* et de l'*arbor affinitatis*.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 94.)

567.

Décrétales de Grégoire IX, avec la glose ordinaire de Bernard de Parme. Le texte commence

au titre XIII du deuxième livre : « De restitutione spoliatorum... Intelligentes autem predictam domum, eidem magistro traditam... » et la glose par : « ... *afferebant et infra*. Sub isto infra, continetur quod ille magister sub ea conditione recepit domum... » Le texte finit au titre XII du cinquième livre : « ... De homicidio voluntario vel casuali... Hoc est enim quod ait : Si orietur sol super... » Le reste manque. La glose finit par : « ... *Plus est*. et ita videtur quod liceat se vindicare. c. Quando liceat unicuique se vind. I. I et I. dist. jus naturale. B. »

Ce volume, comme le précédent, est incomplet et très-fatigué; titres rouges et initiales de couleur.

Vélin. Moy. XIII[e] siècle. — (Marmoutier, 95.)

568.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Décrétales de Grégoire IX, avec la glose ordinaire, commençant, le texte, par : « Incipit primus liber Decretalium. Gregorius episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis, doctoribus et scolaribus universis Parisius... » et, la glose, par : « In hujus libri principio, quinque sunt precipue prenotanda, videlicet, que sit intentio, que materia, que utilitas, cui parti philosophie supponatur... » finissant, le texte, par : « ... ut pro spiritualibus facere quis homagium compellatur. Explicit liber Decretalium, cum constitutionibus Innocencii quarti in debito loco positis, » et, la glose, par : « ... obligationem de jure vel de facto inducit. s. de pactis. Pacciones. »

2° Fol. 309 v°. Constitutions de Grégoire X, de 1274, avec la bulle adressée aux écoliers de Bologne et de Paris, commençant par : « Incipiunt constitutiones Gregorii pape X. Gregorius episcopus, servus... » finissant par : « ... absalut. optinere. Explicit liber iste. Expliciunt constituciones, per ordinem Gregorii X, edite in generali concilio Lugdunensi. »

3° Fol. 321. Décrétales de Nicolas III, avec la glose de Garsias, commençant, le texte, par : « Cupientes... » et, la glose, par : « In nomine Domini. Amen. Incipit apparatus Garsie super Decretali domini Nicolai pape III que incipit Cupientes... »

4° Fol. 327. Constitutions d'Alexandre IV, commençant par : « Incipiunt nove constituciones Alexandri quarti. De prebendis ad perpetuam rei memoriam. Cum per illam... » finissant par : « ... De officio ordinarii. In officialem quoque suffraganeorum. »

5° Fol. 331. Constitutions du pape Urbain IV, commençant par : « Hic incipiunt nove constitutiones Urbani, de concessione prebendarum. Urbanus episcopus, servus servorum [Dei], dilectis filiis decano et thesaurario Eboracensibus, salutem... » finissant par : « ... Explicit liber iste, cum omnibus constitutionibus in ordine et extra ordinem positis, scilicet Innocencii, Gregorii, Nicholai, Alexandri, Urbani et Clementis. Deo gracias. Amen. Qui scripsit Henricus de Wanetingia nominatur, possidens vero magister Johannes Gallerond appellatur. » Suivent, sur les fol. 332 v° et 333, les tableaux de consanguinité et d'affinité; le texte sert d'encadrement à deux grandes miniatures destinées à faciliter le compte des degrés de consanguinité et d'affinité. Des personnages en pied et des médaillons entrent dans la composition de chacune de ces deux miniatures. Le fol. 333 v° contient un catalogue alphabétique des titres des Décrétales.

6° Fol. 334. Fragments de Décrétales de Nicolas III, commençant par : « Denique cum ad postulationem concordem vel discordem procedi contigerit... » finissant par : « ... Datum Rome apud Sanctum Petrum, nonas Februarii, pontificatus nostri anno tercio. Expliciunt constitutiones Nicholai pape. »

Cet exemplaire des Décrétales a appartenu à Jacques Gelu, archevêque de Tours, de 1414 à 1427, qui a tracé, de sa propre main, sur les feuillets de garde à la fin du volume (fol. 335 v°, 336 r° et v°), de précieuses notes autobiographiques. Le texte en a été publié par D. Edmond Martène (*Thesaurus,* T. III, col. 1947), mais

avec des inexactitudes que nous croyons devoir rectifier ici :

Édition de Martène :

Art. 6, lignes 5 et 6, contrariantes, *lisez :* concurrentes.

Art. 6, lignes 6 et 7, et meritum, *lisez :* immeritum.

Art. 6, ligne 7, decima quinta, *lisez :* quinta.

Art. 8, ligne 3, delphinatus, *lisez :* dalphinus.

Art. 9, ligne 6, connerelem, *lisez :* generalem.

— ligne 7, favere, *lisez :* parere.

Art. 10, ligne 4, virute, *lisez :* virtute.

— ligne 6, diffudit, *lisez :* in me diffudit.

— ligne 8, prædicti, *lisez :* predicti, que erat Mercurii.

Art. 10, ligne 3 de la col. 1949, Martii, *lisez :* Marci.

Art. 10, ligne 16, concurrerunt, *lisez :* contigerunt.

Art. 11, ligne 1, vigesima, *lisez :* XXII.

Art. 12, ligne 1, vigesimo, *lisez :* millesimo.

Art. 15, ligne 8 de la col. 1950, inter quos alter eram octo. Tamen, *lisez :* inter quos alter eram. Verum tamen.

Art. 15, ligne 13, animo et certitudine, *lisez :* aliis et credo.

Art. 15, ligne 14, sua, *lisez :* sua bona.

Art. 16, ligne 7, trucidati, *lisez :* morti dati.

— ligne 10, Maila, episcopus, *lisez :* Marla, episcopi.

Art. 16, ligne 12, quamplurimi, *lisez :* plurimi.

Art. 17, ligne 15, dictis subserviunt, *lisez :* dicioni subsunt.

Art. 18, ligne 2 de la col. 1951, Neapolim. Et multa adversa passus sum in itione, *lisez :* Neapolim et Adversam, multaque passus sum in itinere.

Deux de ces rectifications sont importantes : l'une permet de fixer au 22 décembre 1414, la prise de possession de l'archevêché de Tours, par le procureur de Jacques Gelu, date qui était restée douteuse pour M. Hauréau (*Gallia Christiana,* T. XIV, col. 125); l'autre nous autorise à rayer définitivement du Glossaire de Du Cange le mot CONNERELIS, qui n'est qu'une mauvaise lecture du mot GENERALIS, ainsi que l'avait déjà soupçonné Carpentier; voyez la dernière édition du Glossaire, T. II, p. 543. Sur un autre feuillet de garde sont des notes écrites au XV[e] siècle, relatives aux premiers temps du christianisme, à l'origine du royaume des Francs, à la prétendue fondation de l'université de Paris par Charlemagne, à la date de la composition du code de Justinien, des Décrétales de Grégoire IX, etc. — Suivent, au bas de la même page, des vers sur les cas réservés aux évêques et sur les cas réservés au pape.

Chacun des cinq livres des Décrétales de Grégoire IX commence par une lettre sur fond d'or et d'azur surmontée d'une miniature représentant le sujet dont il est question dans le livre (voy. fol. 3, 84 v°, 85, 159, 224 v°, 225, 244 v°, 309 v° et 321); de plus chaque feuillet est entouré d'ornements formés par des animaux et des personnages grotesques; nous citerons les fol. 18, 19, 28, 29, 32, 106, 176, 212, 256, 267 et 332.

Ce curieux ms., écrit sur deux colonnes avec texte entouré de la glose, nous offre un curieux specimen de l'art du miniaturiste en Italie au XIII[e] siècle. M. le D[r] Frédéric Schulte, professeur de droit canon à l'université de Prague, dans son *Iter Gallicum,* regarde notre ms. comme très-important.

Vélin. Gr. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 279.)

569.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Fragment du quatrième et du cinquième livre des Décrétales de Grégoire IX, commençant par : « Quod cum ipsi quoddam manerium quod dicitur Voella... » et finissant par ces mots du cinquième livre : « ... si lupus oves comedit, et pastor nescit. Hic expliciunt Decretales. »

2° Fol. 13. Décrétales, précédées de cette note

de D. Martène : « Decretales ab editis diversæ, » et commençant par : « Clemens III. Anconitano episcopo... Preterea de lege illa... » finissant par : « ... De Judeis et Sarracenis. Consulent etc. Judeos etiam de novo constituere sinagogas ut eas... » Le reste manque.

3° Fol. 45. Fragment du septième livre des Constitutions du pape Clément V, commençant par : « ... a jure nichilominus in suo robore permansu... » Le commencement manque. Dans la marge on lit : « Fragmenta de VII lib. Clementinarum. » Ces fragments sont entourés d'une glose, commençant par : « ... non puto episcopum... » finissant par : « ... Clemens V^{us}. De penis. Rubrica. Si quis suadente diabolo in hoc sacrilegii genus perumpit(?)... » Le reste manque.

4° Fol. 92. GUILLAUME DURAND. Fragment du Rational des offices divins, commençant au chap. 25 du VI° livre : « ... itaque occupatio magna... » Le commencement manque ; vient le chapitre : « De dominica Sexagesime. Post Septuagesimam sequitur Sexagesima... » et finissant par ces mots du septième livre : « ... De cathedra sancti Petri... Et nota quod exaltatus est triplex ... » Le reste manque.

5° Fol. 187. Traité, commençant par : « Incipit prologus in librum eruditionis religiosorum. Erudire Jherusalem, ne forte recedat anima mea a te... » finissant par : « ... Religiosus cui temptator suadet ut ad seculum redeat... Salvator ad vitam... » Le reste manque.

6° Fol. 199. Différents sermons sur les mystères et les saints, commençant par : « ... dum vendunt, ve illis. Sequitur. Nolite vobis thesaurizare... » Le commencement manque. Le dernier sermon finit par : « ... et clamavi voce magna dicens : Noli nocere terre et mari in arboribus etc. »

7° Fol. 247 v°. Petit traité, ayant pour titre : « Hec sunt capitula interrogationum faciendarum in confessione, eo ordine quo debent fieri et quo sunt in sequenti libello prosequente circa luxuriam... » finissant par : « ... De ira et odio... » Le reste manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est très-fatigué, incomplet et taché par l'humidité.

Vélin. Moy. XIII° et XIV° siècle. — (Marmoutier, 93.)

570.

GEOFFROI DE TRANI. Somme sur les titres des Décrétales de Grégoire IX, intitulée : « Summa super titulum (*sic*) Decretalium, composita a magistro Gofredo de Trano, domini pape subdyacono et capellano. Rubrica. » L'ouvrage commence par ces mots : « Glosarum diversitas intelligenciam textus nonnunquam obtenebrat... » et finit par ceux-ci : « ... considera quod non omnes qui Summam habituri sunt habeant Apparatum, et propterea malui repeti quam deesse. Explicit Summa magistri Gaufredi.

Gloria sit Christo de cujus munere sisto. »

Au commencement et à la fin du volume ont été ajoutées, en caractères du XV° siècle, plusieurs pièces de vers, savoir :

1° Épitaphe de Jean de Blaru, notaire de Charles, duc de Berri, dans l'église de Saint-Paul à Paris.

2° Épitaphe de maître Arnould, astrologue du roi Charles VI.

3° Épitaphe de maître Eudes de Creil, docteur en médecine.

4° Épitaphe de Pierre de Brezé, grand sénéchal de Normandie.

Les gardes du commencement et de la fin du volume sont formées par deux fragments d'un acte de la fin du XIV° siècle, contenant l'inventaire des biens trouvés au domicile de feu Étienne..... (le nom de famille manque).

Le volume a successivement appartenu :

1° A Jean Bernon, qui l'acheta à Tours en 1370 : « Die Martis post Assumpcionem beate Marie virginis, anno Domini M° III° LXX, emi ego Johannes Berno istum librum a Guioto scriba, commorante Turonis, et promisit michi ipsum deffendere. »

2° A maître Martin Chabot, qui a probable-

ment tracé lui-même les notes suivantes : « Magister Martinus Chaboz fuit graduatus in artibus anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo nono, sub Eg. Corderii. Et in theologia doctor effectus M° CCCC° quadragesimo sexto, in mense mayo, primus in ordine vocatorum. Magister Guillelmus Galteri, doctor in artibus, quinquagesimo. »

3° A Jean Galleren, chanoine de Mantes et sous-écolâtre de Saint-Martin de Tours, qui le tenait de maître Martin Chabot, comme on le voit par une note à moitié effacée et qui doit probablement se lire ainsi : « Hec summa Gaufredi data est michi Johanni Galleren, diocesis Leonensis in Britannia, canonico Beate Marie de Medunta ac subscolastico ecclesie beatissimi Martini Turonensis, ab eximio doctore Martino Chabot, ejusdem ecclesie Sancti Martini... ac scolastico. Teste signo meo manuali hic apposito anno Domini millesimo CCCC LXIIII. J. GALLEREN. »

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, n° 161.)

571.

INNOCENT IV, pape. Commentaires sur les Décrétales de Grégoire IX, commençant par : « Incipit summa Innocentii pape quarti. Prohemium. Rubrica. Legitur in Ezechiele : Venter tuus comedet, et viscera tua complebuntur volumine isto... » Suit le premier chapitre : « De summa Trinitate et fide catholica. Rubrica. Firmiter credimus de fide teneas... » Le cinquième livre de ce commentaire finit par : « De regulis juris... Explicit liber quintus apparatus Innocencii IIII^ti. »

Suit une note nous indiquant les parents et le lieu de naissance du pape Innocent IV; ce pape occupa le siége pontifical pendant onze ans et six mois : « Iste Innocencius fuit nacione Januensis de comitibus Lavanie, et sedit [annis] XI et mensibus VI, ut habetur in cronicis prope finem per tria folia. Hic sedit anno Domini M° CC° LV. Hic sedes cardinalium, multo tempore vacuas, de personis ex multis partibus mundi electis restauravit. Hic canonizavit sanctum Edmundum confessorem, Cantuariensem archiepiscopum, et Petrum martirem, de ordine Predicatorum, ut ibi dicitur. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est piqué. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 239.)

572.

JEAN ANDRÉ, professeur de droit canon à Bologne. Novelles ou commentaires sur le premier livre des Décrétales, commençant par : « Ieronimus hortatur in prologo libri Regum unumquemque in Dei tabernaculo offerre quod potest... » L'*I* du mot *Ieronimus* renferme les armes de Philippe de Coetquis, archevêque de Tours, dont nous avons déjà parlé au n° 57 de ce catalogue, et est surmonté d'une miniature représentant Jean André à genoux, présentant son commentaire au pape Jean XXII, entouré de deux cardinaux. Le ms. finit par ces mots du commentaire sur le titre quarante-troisième du premier livre des Décrétales : « De arbitris... Concedat Deus hunc librum studentibus quod ipsorum mutua visio sit in patria. Amen. Explicit primus liber Novelle domini Johannis Andree. Deo gratias. Et fuit completus anno Domini millesimo CCCC° XVI°, in vigilia beati Mathei apostoli et evangeliste. »

Suit une note, écrite au XVe siècle, indiquant que le livre fut donné [à l'église de Tours] par Raoul le Segaler, chanoine et archiprêtre de Sainte-Maure, en l'église de Tours : « Hunc librum dedit deffunctus Magister Ra. le Segaler, dum viveret canonicus et archipresbyter de Sancta Maura in ecclesia Turonensi. »

Ce magnifique volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur et ornées, est parfaitement conservé.

Vélin. Gr. 1416. — (Saint-Gatien, 304.)

573.

Jean André. Novelles ou commentaires sur le premier et le deuxième livre des Décrétales, commençant par : « Incipit novella Johannis Andree super primo libro Decretalium. Rubrica. Ieronimus hortatur in prologo libri Regum unumquemque in Dei tabernaculo offerre quod potest... » finissant par ces mots du commentaire sur le titre trentième du second livre des Décrétales : « ... De confirmatione utili vel inutili... Dei filius sue matris de votis participare dignetur. Amen. Explicit novella domini Johannis Andree super secundo libro Decretalium. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, est d'une parfaite conservation. Le premier feuillet contient une miniature de onze personnages représentant le pape Jean XXII, entouré d'évêques et de cardinaux, à qui André, à genoux, offre ses commentaires. Dans l'*I* du mot *Ieronimus*, le miniaturiste a peint saint Jérôme sous le costume de moine, tenant un livre à la main. L'*N* du mot *Novella* contient un personnage à genoux. En tête du second livre on admire une miniature moins grande, contenant sept personnages, représentant aussi l'offrande du commentaire de Jean André au même pape.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 308)

574.

Jean André. Novelles ou commentaires sur le quatrième et le cinquième livre des Décrétales, commençant par : « Incipit liber quartus de sponsalibus et matrimoniis. Postquam satis tractavimus ea que spectant ad clericos... » et finissant par ces mots du commentaire sur le titre quarante et unième du cinquième livre des Décrétales : « ... De regulis juris... fiat ut in epistola ad Marcellam VIII scribit ipse Ieronimus. Explicit novella domini Johannis Andree super quintum librum Decretalium. »

Suit une note tout à fait indentique à celle du n° 572, nous apprenant que ce livre a été donné par le même chanoine Raoul le Segaler.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales rouges, sans ornements, est parfaitement conservé. Ancienne reliure en bois.

Papier. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 306.)

575.

Henri Bouhic. Commentaire sur le premier et le second livre des Décrétales, commençant le premier livre, par : « Incipit liber primus magistri Henrici Bouhic, utriusque juris professoris, de summa Trinitate et fide catholica. Venerabilibus et discretis viris doctoribus... » Le *V* du mot *Venerabilibus* est surmonté d'une miniature représentant Bouhic à genoux, accompagné de deux cardinaux, offrant son commentaire au pape.

Le second livre commence par : « Incipit liber secundus de judiciis distinccionum magistri Henrici Bouhic, utriusque juris professoris. De Quodvultdeo... » Le *D* du mot *De* est surmonté d'une miniature représentant Bouhic enseignant; devant lui est placée une table de travail, à laquelle sont assis quatre clercs dont un lui présente un cahier. Le second livre est suivi d'une table de quarante-huit feuillets : « Incipit tabula distinccionum magistri Henrici Bouhic super libro Decretalium. » Cette table finit par cette note curieuse, soulignée à l'encre rouge, dans laquelle l'auteur ou le copiste remercie Dieu delui avoir donné la grâce de terminer son travail malgré la mortalité qui sévissait en l'année 1348 : « Hic est finis quem ille imposuit qui est omnium principium atque finis. XXXV. di. ab exordio et extra de summa Trinitate et fide catholica. c. II. anno a Domino M°. CCC°. XLVIII, die jovis post octavas Epyphanie ejusdem, cui, pro infinitis beneficiis que michi tribuit, et specialiter pro eo quia, nonobstante mortalitate que in istis partibus invalescit, me perduxit ad finem hujus operis peroptatum, infinitas benediccio-

nis gratias refero, sicut possum, cui cum Patre et Spiritu sancto est honor et gloria, virtus et imperium, ab eterno et nunc et per infinita secula seculorum. Amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales en couleur et en or, est d'une exécution et d'une conservation parfaites.

Vélin. Gr. xive siècle. — (Saint-Gatien, 314.)

576.

Henri Bouhic. Distinctions ou commentaires sur le premier et le deuxième livre des Décrétales, commençant par une table de vingt-sept feuillets : « Incipit tabula distinccionum magistri Henrici Bouhic super libro Decretalium. Rubrica. Ut illud quod queritur occurrat facilius... » Le commentaire sur le premier livre commence au fol. 28 par ces mots : « Incipit liber primus distinccionum magistri Henrici Bouhic super Decretales. Venerabilibus et discretis viris doctoribus licenciatis... Rex pacificus... » Le *V* du mot *Venerabilibus* est surmonté d'une miniature représentant Henri Bouhic offrant son commentaire au pape, entouré de deux cardinaux. Le recto du même feuillet est orné d'un encadrement d'or avec dessins et animaux. A la fin de ce premier livre (fol. 119 v°), le copiste a tracé ces mots :

« Explicit liber primus distinctionem magistri Henrici Bouhic.

Nep na ra ber, da, guel :
Dezouf behrrn an defel.

Incipit liber secundus. »

Les deux vers bretons qui sont ainsi insérés entre la rubrique finale du livre I et la rubrique initiale du livre II sont interprétés comme il suit par M. d'Arbois de Jubainville :

Qui ne fait court, bon, meilleur,
A moi est à charge le défaut,

c'est-à-dire : « Qui ne fait vite, bien et mieux, — A un défaut qui m'est à charge. » La langue, ajoute M. d'Arbois, paraît être de la fin du xve siècle. *Dezouf,* premier mot du second vers, est inusité aujourd'hui ; maintenant on dit *d'in* : « à moi ».

Le deuxième livre commence par : « Incipit secundus liber de judiciis. De Quodvultdeo... » Le *D* du mot *De* renferme cinq personnages, l'un d'eux en costume de moine enseigne le droit aux quatre autres. Le volume finit par ces mots du commentaire sur le titre trentième du deuxième livre des Décrétales : « ... De confirmatione utili vel inutili... cum olim et arch. in glo. all. Finit liber secundus. » Suit une note semblable à celle dont nous avons parlé à propos des nos 572 et 574, indiquant que ce ms. a été donné par le chanoine Raoul le Segaler.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales de couleur et ornées, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. xive siècle. — (Saint-Gatien, 281.)

577.

Henri Bouhic. Distinctions ou commentaires sur le premier livre des Décrétales, commençant par : « Venerabilibus et discretis viris doctoribus licenciatis... » et finissant par : « ... si moritur prelatus qui de rebus ecclesie conpromisit inde in dicto. §. finitur. v. quid si prelatus. Explicit liber primus. »

Suit une table des distinctions, dont les premiers mots sont : « Incipit tabula distinccionum magistri Henrici Bouhic super librum Decretalium. Ut illud quod queritur occurrat facilius, rubricellas omnium distinccionum hujus opusculi... » et les derniers : « ... Utrum quis pro spiritualibus homagium, obedienciam vel fidelitatem facere teneatur. Explicit liber quintus de accusacionibus et denunciationibus. Deo gratias, scriptorque sit crimine liber. Amen. » Suit une autre table incomplète, commençant par : « In Dei nomine. Amen. Quoniam in operibus virtuosis sua consummacio est sua forma, FF.

ad l. Falcidi. l. *Si is qui quadragenta* (*sic*), § Sed et si opus... »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales rouges, parait avoir été écrit par la même main que la signature suivante écrite sur le second feuillet de garde : « HENRICUS BOUHIC. »

Papier. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 334.)

578.

HENRI BOUHIC. Commentaire sur le deuxième et troisième livre des Décrétales, commençant le deuxième livre par : « De judiciis. De Quodvultdeo super glosa sed nomine in fine... » et le troisième par : « Incipit liber tercius, de vita et honestate clericorum. Clerici arma... » Les derniers mots de ce livre sont : « ... extendi volumus, etc. Amen. Explicit liber tercius. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales ornées, en couleur et en or, est bien conservé.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 49.)

579.

HENRI BOUHIC. Commentaires sur le troisième, le quatrième et le cinquième livre des Décrétales, commençant par : « Incipit liber tercius de vita et honestate clericorum. Rubrica. Clerici arma. Si queritur utrum et quando et quibus personis licitum sit armis uti, distingue... » et finissant par ces mots du commentaire sur le cinquième livre : « ... De regulis juris... non mediocriter et vide ibi per Johannem. Explicit. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales en couleur et en or, avec ornements, renferme trois jolies miniatures.

La miniature placée en tête du troisième livre représente un prêtre faisant l'élévation de la sainte hostie, assisté d'un clerc à genoux; un autre clerc chasse à coups de fouet un excommunié.

La miniature placée en tête du quatrième livre représente la célébration d'un mariage en présence de témoins; le prêtre joint les mains des deux époux.

La miniature placée en tête du cinquième livre représente un pape, assisté d'un cardinal, jugeant un évêque prosterné devant lui; trois clercs de la cour pontificale sont présents; l'un d'eux lit l'acte d'accusation.

Vélin. Gr. Fin du XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 343.)

580.

HENRI BOUHIC. Commentaires sur le quatrième et le cinquième livre des Décrétales, commençant le quatrième livre par : « De sponsalibus et matrimonio. De materia istius quarti libri, quid sit matrimonium et unde dicatur... » et le cinquième par : « Si legitimus. Si queratur utrum criminosus possit accusare alium criminosum. » Le ms. se termine par une table générale des distinctions de Bouhic, commençant par : « Incipit tabula distinctionum magistri Henrici Bouhic super libro Decretalium, » dont les derniers mots sont : « ... vel fidelitatem facere teneatur. Explicit liber quintus. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec initiales en couleur et en or et des ornements au commencement du quatrième et du cinquième livre, est d'une conservation parfaite.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin 214.)

581.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Le Sexte de Boniface VIII, commençant par : « Incipit liber sextus Decretalium Bonifacii pape VIII. Bonifacius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus et scolaribus universis Bononie commorantibus... » et finissant par : « ... De regulis juris... contra legis nititur voluntatem. Explicit liber sextus Decretalium. » Suit la Décrétale dont les pre-

miers mots sont : « Bonifacius episcopus, servus servorum Dei... Detestante feritatis abusum... » et les derniers : « ... catholice fidei cultus viget diem. »

2° Fol. 119. Constitutions du pape Clément V, commençant par ces mots du prologue : « Incipit epistola Johannis pape XXII super constitutionibus Clementis pape quinti Parisius promulgatis. Johannes episcopus... Quoniam nulla juris sanctio... » Suivent les constitutions commençant par : « Incipiunt constitutiones Clementis pape quinti per Johannem summum pontificem XXII, Parisius promulgate. De summa Trinitate et fide catholica. Fidei catholice fundamento... » et finissant par : « ... De verborum significatione... non erit processus propter hoc irritus, nec etiam irritandus. Expliciunt constitutiones Clementis pape quinti. Deo gracias. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est bien conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 283.)

582.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Texte du sixième livre des Décrétales, commençant par : « Bonifacius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus et scolaribus universis Bononie commorantibus... » finissant par : « ... Explicit sextus liber Decretalium, completus die veneris ante ad vincula... beati Petri. »

2° Fol. 29. Jean André. Commentaire sur le sixième livre des Décrétales, commençant par : « Incipit apparatus VI. li. Decretalium Johannis Andree. Quia prepositus est ordo, prius humana subsidia petere... » finissant par : « ... Nam si Deus dederit, majores, et summe utiles eis in posterum labores meos offeram, jam licet noviter inchoatos. Explicit apparatus sexti libri Decretalium Johannis Andree. Deo gracias. » Puis vient (fol. 111 v°) la note suivante : « Anno Domini millesimo ccc^mo^ nonagesimo primo, die decima mensis novembris, intravit primo Karolus, Francorum rex, Turonis. » En effet, Charles VI vint à Tours en 1391, la veille de la Saint-Martin d'hiver (Chalmel. *Histoire de Touraine,* T. II, p. 161), époque qui correspond au 10 novembre 1391 relaté dans notre manuscrit.

3° Fol. 112. Jean Le Moine. Commentaire sur le sixième livre des Décrétales, commençant par : « Incipit apparatus domini Johannis cardinalis sexti libri Decretalium. In Dei nomine amen. Secundum philosophum, scire est rem per causam cognoscere... » finissant par : « ... Explicit apparatus sexti libri Decretalium Johannis Monachi. Deo gracias. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleurs, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois. A la fin on lit cette note : « Iste liber est Jo. de Pontibus. »

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 298.)

583.

Jean André. Novelle ou commentaire sur le Sexte de Boniface VIII, commençant par : « Non est novum. Sic incipit glosa super rubrica cujus glo. et principio resistens plura nova. Sic primumque per alphabetum ad minus dupliciter ponderatum regulas persequar... » finissant par : « ... Conclusionem non meruit publicacio regularum Fabro super hujus operis malleante... sed ignoscendum est ex quo plus vigentem pretermitto Ieronimum. Explicit Novella domini Johannis Andree de regulis juris super Sextum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est bien conservé. Ancienne couverture en bois. La note suivante, écrite au XVe siècle, sur le verso du dernier feuillet, nous en indique la provenance : « Quia nescitur cui spectet liber iste alicubi repertus, ideo traditus fuit ecclesie Turonensi, tempore indulgencie generalis ejusdem civitatis, onere tamen illum restituendi ei cui spectare reperietur. »

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 310.)

584.

JEAN LE MOINE. Apparat sur le Sexte, commençant, le texte par : « Incipit sextus liber Decretalium. Bonifacius episcopus, servus servorum Dei... » et la glose par : « In Dei nomine. Amen. Secundum philosophum scire est rem per causam cognoscere... » Le texte finit par : « ... qui verba legis complectens, contra legis nititur voluntatem. Explicit textus quinti libri Decretalium. » La glose finit par : « ... de privil., Quanto, et XIIII, q. III, Plerique. Io. card. Explicit apparatus sexti libri. »

Suivent deux notes, d'où il résulte que le volume fut prêté, le 25 avril 1432, à maître Pierre Marion et, le 29 janvier 1442 (nouv. st.), à maître Jacques Des Champs : « Iste liber est de ecclesia Turonensi, et traditus fuit precario venerabili viro magistro Petro Marion, qui promisit eum restituere quociens dominis placuerit. Datum in capitulo, die XXVto aprilis, anno Domini millesimo CCCC° tricesimo secundo. J. CANTORIS. » On lit sur la même page : « Iste liber traditus fuit precario magistro Jacobo de Campis per dominos capituli, qui promisit ipsum restituere huic ecclesie. Datum in capitulo, die lune XXIX mensis januarii, anno Domini millesimo CCCCmo quadragesimo primo. J. CANTORIS. »

Enfin, sur la dernière garde du volume, on lit cette troisième note : « Hunc librum accepit dominus archidyaconus magister Petrus De Bellaque ab ecclesia Turonensi per modum precarii. J. CANTORIS. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec le texte entouré de la glose, est orné d'une jolie miniature représentant Jean Le Moine, à genoux, offrant son commentaire au pape. Bonne conservation; ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 301.)

585.

JEAN LE MOINE. Commentaire sur le Sexte, commençant par : « In Dei nomine. Amen. Secundum philosophum, scire est rem per causam cognoscere... » et finissant par : « ... de privilegiis, Quanto, et XIIII, q. III, Plerique. Io. cardinalis. Explicit apparatus sexti libri Decretalium a domino Johanne Monacho compositus, et cetera. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, sans aucun ornement, ne contient que le commentaire sur les cinq livres du Sexte. Bonne conservation; ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. (Saint-Gatien, 300.)

586.

Volume contenant :

1° Fol. 1. JEAN LE MOINE. Commentaire sur le Sexte. Le texte commence par : « Incipit liber sextus Decretalium domini Bonifacii pape VIII. Bonifacius episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus... » La glose commence par : « In Dei nomine. Amen. Secundum philosophum, scire est rem per causam cognoscere... » le texte finit par : « ... legis nititur voluntatem. Explicit textus libri VIti Decretalium. Deo gracias. » et la glose par : « ... de privilegiis, Quanto et XIIII, q. III, Plerique. Explicit apparatus domini Johannis Monachi cardinalis.

Iste liber est scriptus,
Qui scripsit sit benedictus.
Sive verum, sive falsum,
Qui dicit contrarium
Videat se stercore mersum. »

2° Fol. 111 v°. Constitution de Nicolas IV pour les Frères-Mineurs, commençant par : « Incipit magna Decretalis edita a domino papa Nicholao fratre minore. Exiit qui seminat seminare semen suum... » finissant par : « ... Datum Syriani (*sic*) XVIII. kal. septembris, pontificatus nostri anno secundo. »

3° Fol. 113. Décrétales du pape Clément V, avec la glose de Jean André. Le texte commence par : « Incipiunt constitutiones Clementis pape quinti. Johannes, episcopus, servus servorum Dei... » et la glose par : « Johannes graciosum

Romanum nomen per interpretationes... » Le texte finit par : « ... non erit processus propter hoc irritus, nec etiam irritandus. Expliciunt constitutiones Clementis pape quinti. Deo gracias. » La glose finit par : « ... Si quis hec attemptare presumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Explicit expliciat. Inde scriptor eat. » Suivent ces six vers :

Il le fera mout voloutiers,
Trop avon dit des Cordeliers,
Car onques, puis que je nascu,
Ne fu d'escrire si vaincu ;
Onques nuls temps ne fusse à fin,
Se ne fust pour avoir le vin.
HENRICVS.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, contient deux miniatures. La première (fol. 3) représente Jean Le Moine à genoux, offrant son commentaire au pape Boniface VIII. La seconde (fol. 113) représente Jean André offrant sa glose au pape Jean XXII. Les trois dernières pages sont couvertes de notes très-fines relatives à divers textes de droit. Assez bonne conservation, quelques piqûres à la fin ; ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 297.)

587.

Volume contenant :

1° Fol. 1. JEAN LE MOINE. Commentaire sur le Sexte, commençant le texte par : « Incipit prohemium VI. libri Decretalium. Bonifacius episcopus, servus servorum Dei... » et le commentaire par : « In Dei nomine. Amen. Secundum philosophum, scire est rem per causam cognoscere... » Le texte finit par : « ... legis verba complectens contra legis nititur voluntatem. Explicit textus sexti libri Decretalium. » La glose finit par : « ... de privilegiis, Quanto, et XIIII, q. III, Plerique. Io. cardinalis. Finit apparatus sexti libri, edita a domino Johanne Monacho. » Suit la table des cinq livres du Sexte.

2° Fol. 117. Extravagantes de Boniface VIII, commençant le texte par : « Detestande feritatis abusum quem ex quodam more horribili nonnulli fideles improvide consecuntur... » Suivent les *incipit* suivants : « Antiquorum habet... Super cathedram... Excommunicamus... Provide attendentes... Debent superioribus... Injuncte nobis debitum... Unam sanctam... » et enfin le texte finit par : « ... Finito libro reddatur donum magistro Augustino. Expliciunt extravagantes. » La glose commence par : « Detestande. Huic statuto causam dedit bone memorie N. tit. Sancti Laurencii in Damasco presbyter cardinalis... » et finit par « ... beata divina providencia papa octavo dicta sufficiant. »

3° Fol. 126. Extravagantes du pape Clément V, commençant par : « Incipiunt extravagantes Clementis pape V. Rem non novam aggredimur neque viam insolitam ambulamus... » Suivent les *incipit* suivants : « Dudum bone memorie Bonifacius VIII... Inter cunctas... Ex eo quod... Si religiosus... Quod olim... Pie sollicitudinis... Sancta Romana ecclesia... Pastoralis cura... » Le ms. finit par : « ... Explicit textus constitutionum Clementis pape quinti. »

Ce beau ms. contient deux miniatures sur le premier feuillet ; l'une d'elles représente le pape Boniface VIII recevant des mains de Jean Le Moine son commentaire sur le Sexte ; ce religieux est à genoux, le chapeau de cardinal sur la tête. On sait que la glose de ce dernier, connue sous le nom de *Glossa aurea,* lui valut le chapeau de cardinal, et eut longtemps une vogue immense. (Voy. *Les anciennes bibliothèques de Paris,* par A. Franklin, T. I, p. 389.)

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec le texte entouré de la glose, est d'une conservation parfaite et orné d'initiales sur fond d'or de la plus grande richesse. Ancienne couverture en bois, avec coins en cuivre.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 241.)

588.

Volume contenant :

1° Fol. 1. JEAN LE MOINE. Commentaire sur le Sexte, commençant le texte par : « Incipit textus sexti libri Decretalium. Bonifacius episcopus, servus servorum Dei... » et le commentaire par : « In Dei nomine. Amen. Secundum philosophum, scire est rem per causam cognoscere... » Le *B* du mot *Bonifacius* est sur fond d'or et accompagné d'une miniature représentant Jean Le Moine, offrant son commentaire au pape. Le texte finit par : « ... qui legis verba complectens, contra legis nititur. » et le commentaire par : « ... Quanto, et XIIII, q. III, Plerique. Io. cardinalis. »

2° Fol. 65. Constitution sur la règle des Frères-Mineurs, ou chap. III, tit. 12 du Ve livre du Sexte, commençant par : « Exiit qui seminat seminare semen suum... » et finissant par : « ... Datum Suriani (*sic*) IX (*sic*) kalend. septembris, pontificatus nostri anno secundo. Explicit constitutio facta super regulam Fratrum Minorum. »

3° Fol. 67. DINUS. Commentaire sur les règles de droit, commençant par: « Premissis casibus singularibus et eorum destinatione in precedentibus titulis... » et finissant par : « ... semper tra huntur ad limitacionem racionis et e contrario, FF. del. II. l. Cum pater s. dulcissimus. et del. III. l. n. s. ult. Explicit tractatus domini Digni super titulo de regulis juris libro sexto etc. Strosac. »

Suit cette note ajoutée au XVe siècle : « Volumen presens ex ordinacione capituli ordinatum est ad usum librarie ecclesie Turonensis. De mandato dominorum, hic me subscripsi in absencia magistri Stephani Gosse : N. BONEMETI. » Vient ensuite, écrite d'une autre main, aussi en caractères du XVe siècle, une note relative à une prisée du volume : « VIII escuz. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleurs et ornées, est bien conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 299.)

589.

Volume contenant :

1° Fol. 1. JEAN ANDRÉ. Commentaire sur les règles du droit, commençant par : « De regulis juris. Non est novum opus. Sic incipit glosa super rubrica cujus glo. principio et fini resistens faciam plura nova... » finissant par : « ... Difficulter autem continui huic fini jungere de sompno Scipionis et Macrobio super ipso que peroptime congruebant. Sed ignoscendum est ex quo plus vigentem pretermitto Iheronimum. Explicit novella super regulis juris. » Ce commentaire est précédé d'une décrétale incomplète, dont les premiers mots sont : « Sancti Spiritus gratia suffragante de personis... » et les derniers sont : « ... De dilacionibus. Quia libello recepto, datur dilatio ad liberandum........... dicentes : quot sint species dilationum, quis ipsas dare debet, quando, quibus et quot et qualiter dentur... »

2° Fol. 161. Opuscule de Lapus de Castiglione, sur le sens d'un passage des décrétales, dont les premiers mots sont : « Opusculum domini Lapi de Castiglionchio de Florencia, circa intellectum. g. sane dec. fi. de juris jure. Longa michi jampridem et re petita pluries scrupulosa contentio fuit... » et les derniers sont : « ... quia, secundum apostolum, sine fide impossibile est Deo placere. Si quis autem, hominibus et utilitate, compilavi, reddo gracias Deo qui dedit michi gratiam ut in vinea sua labororem sperans etc. »

3° Fol. 198. Le Sexte, commençant par : « Incipit sextus liber Decretalium, compositus per Bonifacium VIII. Bonifacius episcopus, servus servorum Dei... De summa Trinitate et fide catholica... » et finissant par ces mots du dix-septième chapitre, titre onze, livre Ve du Sexte : « ... expedit interpretationem fieri latiorem. Ratione quoque simili, si sit ecclesia interdicto... » Le reste manque.

Suit une note constatant que le ms. fut vendu le 1er juillet 1421, par Guillaume de Gardelle à Jean Gressin, official de Poitiers : « Venerabili

et circumspecto viro magistro Johanni Gressini, licenciato in decretis, canonico ecclesie Beate Marie Majoris Pictavensis, officiali Pictavensi, vendidi, tradidi et livravi ego Guillelmus de Gardella, clericus Pictavensis diocesis, presentem librum, continentem inter cetera questiones mercuriales domini Johannis Andree super titulo de regulis juris libro Sexto, et cetera que secuntur, pro precio viginti quinque librarum monete currentis, de quibus me teneo pro contento. Teste presenti scriptura et meo manuali hic apposito signo, die prima mensis julii, anno Domini M° CCCC° XXI^{mo}. G. DE GARDELLA. » — Autre note rappelant que le volume fut prêté le 25 août 1419 au doyen, sans doute le doyen du chapitre de Tours Jean Sauvestre : « Hunc librum accomodaverunt domini in capitulo domino decano die jovis vicesima quinta mensis augusti, anno Domini millesimo CCCC^{mo} vicesimo nono. J. CANTORIS. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est taché et piqué au commencement et à la fin. Ancienne couverture en bois.

Papier et Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 294.)

590.

JEAN ANDRÉ. Apparat sur les Clémentines. Le texte commence par : « Johannes episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus... » et le commentaire par : « Johannes. Graciosum hoc nomen per interpretationes, derivationes, vel ethymologias extollere non est meum : suspicionis ratio patet. Esset etiam hoc refricare notissima. » Le *J* du mot *Johannes* est surmonté d'une miniature représentant Jean André, à genoux, offrant son livre au pape. Le texte finit par « ... non erit processus propter hoc irritus, nec etiam irritandus. Expliciunt constitutiones Clementis pape. » Le commentaire finit par : « Natura vero naturans, cum ad illam redibimus, per intercessionem Virginis gloriose nos collocet cum electis. Amen. Explicit apparatus domini Johannis Andree super Clementinis. Deo gracias. »

Suit une note écrite de la même main que celle du n° 588 : « Presentes Clementine ex ordinacione capituli ordinate sunt ad usum librarie ecclesie Turonensis. De mandato dominorum, hic me subscripsi in absentia magistri Stephani Gosse : N. BONEMETI. »

Le texte de ce volume, écrit sur deux colonnes, est entouré de la glose, les initiales sont ornées de dessins dont plusieurs sur fond d'or.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 302.)

591.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Texte des Clémentines, commençant par : « Johannes episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis, magistris, doctoribus et scholaribus universis Avinione commorantibus... Incipiunt constitutiones Clementis pape quinti de summa Trinitate et fide catholica. Fidei catholice fundamento... » finissant par : « ... propter hoc irritus nec etiam irritandus. »

2° Fol. 12 v°. Extravagantes du pape Jean XXII, commençant par : « Incipiunt extravagantes domini Johannis pape XXII. Rubrica. Johannes episcopus, servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam. Suscepti regiminis... »

3° Fol. 15. JEAN ANDRÉ. Commentaires sur les Clémentines, commençant par : « Incipit apparatus domini Johannis Andree super constitutiones domini Clementis pape quinti. Johannes. Graciosum hoc nomen per interpretationes, derivationes, vel etymologias extollere non est meum... » finissant par : « ... Natura vero naturans, cum ad illam redibimus, per intercessionem Virginis gloriose, nos collocet cum electis. Amen. Explicit apparatus Johannis Andree super constitutiones Clementis pape quinti. Deo gracias. »

Pour servir de gardes au commencement du volume, on a pris une lettre de Jean XXII qu'on

a pliée en deux, et dont une moitié, par suite de l'adhérence au plat de la reliure, est à peu près complétement illisible. Cette lettre, qui paraît avoir été mise au rebut avant d'avoir été scellée, est datée d'Avignon le 6 novembre 1322, et se rapporte à un procès auquel donnait lieu l'église de Saint-Ouen-le-Brisoult (Orne, arrondissement d'Alençon, canton de Carrouges); elle semble avoir été adressée au prieur de Saint-Gervais de Séez, à un archidiacre de Coutances et à l'official de Séez. Au revers de cette lettre, une main du XIVe siècle a transcrit une longue formule, relative à une violation du droit d'asile par un lieutenant du bailli du Maine; cette formule, qui commence par les mots : « Guido etc. Regnans in celis triumphans ecclesia, cujus pastor est pater eternus..., » doit se rapporter au pontificat de Gui de Laval, évêque du Mans, de 1326 à 1338.

Écriture sur deux colonnes. Bonne conservation.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 309.)

592.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Jesselin de Chassagnes. Commentaire sur les constitutions de Clément V, commençant par : « Reverentissimo in Xristo patri domino suo Arnaldo, Dei gracia Sancti Eustachii dyacono cardinali, Jecellinus de Cassanhis, utriusque juris doctor minimus... Imperfeccione inhumana creatura continuo subsistente... » finissant par : « ... Explicit apparatus Jecellini de Cassanhis, juris utriusque professoris, domini pape capellani, super constitutionibus Clementis factis per dominum Clementem papam V et per sanctissimum patrem dominum Johannem papam XXII publicatis. Deo gracias. »

2° Fol. 67. Jesselin de Chassagnes. Commentaire sur les constitutions de Jean XXII, commençant le texte par : « Incipiunt constituciones facte per sanctissimum patrem dominum Johannem papam XXII. Conceditur electis ut, ubicumque moram traxerint, sede vacante, nullum eis prejudicium generetur. Rubrica. Ad onus apostolice servitutis, superna disposicione vocati... » et le commentaire par : « Reverentissimo in Xpisto patri domino suo Arnaldo, Dei gratia Sancti Eustacii dyacono cardinali, Jesselinus de Cassanhis, juris doctorum minimus, cum recommendacione sui, ad intellectus acuciem deducere presens opus. Deus ab eterno previdens et humane nature... » finissant le texte par : «... infringere. Datum Avinione, IIII ydus novembris, pontificatus nostri anno IX. Explicit textus novarum constitutionum domini etc. » et le commentaire par : « ... sancte Romane ecclesie si qualitercumque me errasse contigerit in eisdem. etc. »

Suit la décrétale de Clément V : « Exii de paradiso, dixi : rigabo ortum... »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, renferme, au fol. 57, une jolie miniature sur fond d'or, représentant un pape donnant la bénédiction à un moine à genoux. Bonne conservation; ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 330.)

593.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Dinus. Commentaire sur les règles de droit, commençant par : « Dinus. De regulis juris. Premissis casibus singularibus et eorum destinatione in precedentibus titulis... » finissant par : « ... semper trahuntur ad limitacionem racionis et e contrario, FF. del. II. l. cum pater s. dulcissimus. et del. III. l. n. s. ult. Explicit apparatus domini Digni super titulum de regulis juris lib. VI. »

2° Fol. 37. Extravagantes du pape Jean XXII, commençant par : « Incipiunt constituciones domini Johannis pape vicesimi secundi. Rubrica. De taxacionibus. Johannes episcopus, servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam. Cum ad sacrosancte... » finissant par :

« ... Datum Avinione, VI. idus augusti. Anno sexto. Expliciunt extravagantes domini Johannis pape XXII. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est piqué et taché. Ancienne couverture en bois. Au v° du fol. 52 on remarque la même signature « Pierre La Bruyère » notaire apostolique du pape, dont nous avons déjà parlé au n° 353 de notre catalogue.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 261.)

594.

Formulaire à l'usage de la pénitencerie du Saint-Siége pour le pontificat de Benoît XII. Ce formulaire peut se diviser en quatre parties :

La première partie est une collection de modèles de lettres pour les absolutions et les dispenses à l'usage du grand pénitencier. Cette partie commence, fol. 8, par : « De symonia commissa in spiritualibus. Capitulum primum... Religio virtutum debeat candore nitere... »

La deuxième partie est une énumération des cas de conscience qui ressortissent de son tribunal, et commence, fol. 74, par ces mots : « Anno Domini millesimo CC° XC, pontificatus domini Nicolay pape IIII... »

La troisième partie est un état des diocèses de la chrétienté, en communion avec le Siége de Rome, et commence, fol. 76 v°, par ces mots : « Incipit liber provincialis sacrorum rituum ecclesie Romane. In civitate Romana sunt V ecclesie que patriarchales dicuntur, videlicet : ecclesia Lateranensis, ecclesia Sancti Petri... »

Enfin la quatrième partie, fol. 83, est un tarif des droits de chancellerie exigibles pour chacune des lettres qui s'expédiaient à la pénitencerie. Ce tarif, dressé par Pierre, évêque de Palestrina, et Ganceaume, évêque d'Albano, commence par ces mots : « Miseratione divina Petrus Penestrinus et Gancelmus Albanensis episcopi, ad perpetuam rei memoriam. Radix omnium malorum cupiditas, que desideratis rebus obtentis... » Il se termine ainsi : « ... Item pro littera alicujus excruciantis corpus alicujus defunti (*sic*), quatuor turonenses. » Ce tarif est un curieux specimen des règlements financiers du temps, et une preuve de la sollicitude des papes pour bannir de l'Église la plaie de l'avarice et de la vénalité. Ce qui ajoute beaucoup de prix au ms., c'est son origine et sa provenance désignées dans une note placée à la fin du volume : « Hic liber est impignoratus magistro Imberto de Croqueto, litterarum apostolicarum scriptori, pro octo florenis camere, quorum quinque tradidit dictus magister Imbertus domino Johanni de Villaribus, monacho monasterii (le nom du monastère est resté en blanc), et de mandato dicti domini Johannis, tradidit duos florenos Hugoni de Canaples, familiari domini cardinalis Sancti Angeli, et unum alium florenum Johanni Coupilli, cubiculario domini cardinalis Sancti Eustachii, quos octo florenos promisit dictus dominus Johannes de Villaribus restituere dicto magistro Imberto, et ob hoc voluit presentem librum eidem magistro Imberto manere obligatum, donec foret sibi de dictis octo florenis plenarie satisfactum. »

On lit, au commencement du volume, une note conçue à peu près dans les mêmes termes, et qui nous apprend que Imbert de Croquet était à Avignon quand il remit un florin à Jean Goupil. On voit dans une autre note qu'après la mort dudit Imbert le volume fut acheté par Géraud Daniel : « Emi ego Geraldus Danielis presentem librum de executione dicti magistri Ymberti, cui dictus liber erat. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est assez bien conservé quoique taché à la fin.

Vélin. Pet. deuxième moitié du XIVe siècle. — (Saint-Martin, 263.)

595.

Volume contenant :

1° Fol. 2. Règles suivies à la vice-chancellerie pontificale au XIVe siècle. Le recueil commence

par ces mots : « Regule date in vicecancellaria per dominum Johannem papam vicesimum secundum. Infra scripte sunt regule rescripture de mandato sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini domini Johannis divina providentia pape XXII, per reverendum in Christo patrem et dominum Petrum miseratione divina tituli Sancti Stephani in Celio Monte presbiterum cardinalem, sancte Romane et vicecancellarium, ac michi et aliis sibi adsistentibus super ordinatione rotulorum et examinatione grossarum et earum expeditione ad bullam, sub debito et religione juramenti prestiti, inconcusse observari precepte. Imprimis injunxit nobis ut supra ut sciamus (*sic*) omnes auttenti (*sic*) et soliciti... » Le recueil a été continué sous les successeurs de Jean XXII jusqu'à Clément VII, notamment par le cardinal Pierre de Pampelune, vice-chancelier du pape Urbain V, et par Gilles Bellemère. On y trouve, en effet, beaucoup de passages analogues aux suivants : « Ordinavit idem dominus Urbanus quintus, idibus Novembris, pontificatus sui anno primo, ac voluit, et michi P. Pampilonensi vicecancellario, precepit quod omnes petitiones signate per dominum Innocencium, predecessorem suum, sive per me... (fol. 8 v°). — Octavo kalendas Februarii, et anni primi, dominus noster Clemens VII statuit et ordinavit et michi Egidio Bellemere mandavit quod in quibusdam rotulis per eum seu de ejus mandato signatis... (fol. 23). — Idem prefatus dominus noster Clemens, quarto idus Februarii, anno primo, commisit michi Egidio, cancellario Regensi, quod possem supplere... (fol. 23). »

2° Fol. 30. Acte du concile de Pise, du 27 juillet 1409 : « Secuntur cedule pronunciate per dominum cardinalem de Chalenco, in sessione que fuit die sabbati post festum Jacobi et Christofori, die julii [XXVII]. Sanctissimus dominus noster Alexander papa V, sacro approbante concilio, omnes et singulas electiones... »

3° Fol. 31. Règles de la chancellerie d'Eugène IV. « Regule cancellarie domini nostri domini Eugenii pape quarti. » Le recueil a été fait par « Blasius, patriarcha Gradensis, cancellariam sancte Romane ecclesie de mandato ipsius domini nostri regens. »

4° Fol. 38 v°. Formule de citation rédigée au nom de l'official de Tours et intitulée : « Citatio in causa appellacionis a diffinitiva sentencia, seu contra appellantem volentem prosequi appellationem suam. »

La première partie du volume a été copiée au XIVe siècle, le reste est du XVe. Au verso du premier feuillet se lit le nom d'un ancien possesseur du volume : « Iste regule seu constituciones sunt Petri de Brueria. » Il a déjà été question de Pierre La Bruyère à propos des mss. n°s 353 et 593.

Ce volume, écrit à longues lignes, est assez bien conservé, les cinq derniers feuillets sont tachés par l'humidité.

Papier. Moy. XIVe et XVe siècles.

596.

Brefs du pape Alexandre VI, sur les dispenses que pouvait accorder le cardinal d'Amboise. pendant le temps de sa légation en France, commençant par : « Alexandri papæ sexti Brevia apostolica ad Georgium cardinalem Ambasianum, apostolicæ sedis in Gallia Legatum. Alexander episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio tituli S. Sixti presbytero cardinali Rotomagensi, in regno Franciæ nostro et apostolicæ sedis Legato, salutem et apostolicam benedictionem... » finissant par : « ... apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis Dominicæ 1501, nono aprilis, pontificatus nostri anno nono, sic signatum sub pera Hadrianna... Morini et in dorso est scriptum rep. apud me Hadrianum collatio facta ejus originali magistro habere de... ex ordinatione tradito, extractum de registro curiæ parlamenti. PICHON. »

Ce volume, dont les neuf premières pages sont écrites de la main de Dom Martène, est parfaitement conservé; bonne reliure en veau. En marge, une note, écrite par le savant bénédictin,

39

nous apprend que ces brefs ont été copiés sur un ms. de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre : « Ex ms. Sancti Germani Antissiodorensis. »

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 175.)

597.

Somme alphabétique sur le droit canon, commençant à la lettre A, par ces mots : « Aaron. Quod Aaron sacerdotibus... » et finissant à la lettre Z, par ceux-ci : « Zizania... discordiam facit. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur et ornées, est bien conservé, sauf quelques piqûres aux derniers feuillets.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 315.)

598.

MONALDUS. Somme sur le droit canon, commençant par : « Summa de jure canonico, tractans et expediens multas materias secundum ordinem alphabeti. Quoniam ignorans ignorabitur, sicut ait Paulus egregius predicator... » Suit la première rubrique : « De abbate Rubrica. In primo hic agendum est de abbate... » Cette Somme finit par une table alphabétique indiquant les matières qui sont traitées dans le ms., le dernier mot est : « Xristianus. fol. 227. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales de couleur, est bien conservé et contient 228 feuillets dont les numéros sont de la même main que le ms. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 336.)

599.

Mélanges de droit civil et de droit canon, recueil formé en grande partie dans les écoles de Paris, à la fin du XIVe siècle.

Fol. 1. Fragment sur le droit romain, commençant par ces mots : « Causa jurejurando secus ni aliis qui non tendunt ad litis decisionem... »

Fol. 2. Fragment relatif aux droits de propriété que pouvaient exercer les Cordeliers. Il commence ainsi : « ... rum dicantur aliis constat quod aliqua habent in communi quoad proprietatem, ut colligitur ex verbis Johannis XXII... »

Fol. 5. Abrégé du droit civil par « Oldradus de Ponte. » Premiers et derniers mots de ce traité : « Incipit opus conpendiosum glosarum utilium tocius corporis juris civilis conpilatum per dominum Aldradum super titulis Digesti et libri Codicis. Rubrica de novo codice componendo etc... — ... qui tes. facere put. l. II, c. I. Expliciunt remissiones facte per dominum Aldratum. Deo gratias. »

Fol. 15. Notes sur un jugement rendu en 1398 à l'officialité d'Angers. « Die Martis post festum assumptionis beatæ Marie anno XVIII, vidi coram officiali Andegavensi ea que secuntur... »

Fol. 15 bis. Fragments de questions de droit sur le retrait : « ... cui dari voluerit poterit sibi dari... »

Fol. 19. Commentaire sur le livre des fiefs, commençant par ces mots : « Qui feudum dare possunt. Rubrica. Circa istam rubricam quero primo quid sit feudum, et secundum quosdam feudum est concessio rei propter homagium... »

Fol. 51. Abrégé du Décret de Gratien. « Hic incipit Decretum abreviatum, in quo sub planis et brevibus verbis continetur tota vis decretorum, omnes distinctiones, et omnes cause, et cujuslibet cause questiones, et cujuslibet questionis solutio regulariter determinata, prout secundum magistrum Gracianum determinatur in Decreto. Liber decretorum distinctus est in tres partes, quarum prima vocatur Distinctiones... »

Fol. 53 v°. Lettre sur l'administration domestique, qui est souvent attribuée à saint Bernard, et qui dans notre ms. commence par ces mots : « Gracioso militi domino Raymondo castri Ambrosii, Bertrandus in senio deductus, salutem.

Doceri petis a nobis de cura et modo rei familiaris... »

Fol. 57. Somme de Jean André sur le livre IV des Décrétales. Premiers et derniers mots de l'opuscule: « Dei nomen invocans, ad honorem ipsius et reverendissimi mei domini Bonifacii,... ego Johannes, parvus decretorum doctor, summam brevissimam super quarto libro Decretalium compilavi, subtilia vel nova non dicens... —... et non ad propositum unde quid dicatur vide per te. Explicit Summa Johannis Andree super quarto libro Decretalium. Laus Deo, pax bonis et requies deffunctis. »

Fol. 61. Commentaire sur le Sexte, par maître Jean de Thousy : « Reportata super Sextum sub magistro Johanne de Thousyaco, Parisius legente de mane in jure canonico, incepta anno octuagesimo quarto, die Sabbati in crastino beati Vincentii, qui dignetur implorare Christum me perfiscere (*sic*) leviter inchoatum. In principio posset queri de pluribus questionibus de quibus habetur in prohemio Decretalium per Johannem Andree... —... et hec vobis sufficiant de presenti pro lectura regularum juris hujus libri finitarum die Lune ante festum sancti Michaelis, que quidem regule fuerunt lecte per religiosum virum fratrem Petrum, nepotem archiepiscopi Besonensis (*sic*), substitutum in dicta lectura pro reverendo domino magistro meo magistro Johanne de Thousiaco, Parisius legente de mane in dicto jure canonico in magnis scolis, pro cujus consummatione reddemus gratias Christo. Actum dicta die, anno Domini M° CCC° nonagesimo quinto. »

Fol. 228 v°. Gloses sur la date des actes. Premiers mots : « Datum Rome apud Sanctum Petrum, V nonas Marcii, pontificatus nostri anno quarto. In expedicione hujus modi date primo standum est... »

Fol. 230. Fragment d'une question sur le droit de permutation dans les églises dont les prébendes ne sont pas distinctes : « Sed numquid canonicus ecclesie in qua non sunt prebende distincte... » En tête de ce morceau est la note : « Nota pro ecclesia de Mirabello. »

Fol. 230 v° et 231. Notes sur des textes de droit.

Quelques pages du volume (fol. 178 v° et 179) sont tachées et presqu'illisibles.

Reliure en bois recouvert de basane.

Papier. Moy. Fin du XIV° siècle. (Saint-Martin, 268.)

600.

Somme sur le Droit civil et canon par ordre alphabétique, commençant à l'*A*, par ces mots : « Absenti filio acquiritur actio contractu per patrem celebrato etiam si filius... » finissant par : « ... Uxori utrum debeantur alimenta ab heredibus viri, viro mortuo. Sub verbo Alimenta que miseracionis. Explicit die ultimo aprilis, anno 1461. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges, est bien conservé. Ancienne couverture en bois.

Papier. Moy. 1461. — (Saint-Gatien, 333.)

601.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GUILLAUME DURANT, évêque de Mende. Répertoire de droit canonique, commençant par une dédicace à un cardinal-diacre, du titre de Sainte-Marie au Portique : « Alpha et omega Jhesus Xristus. Incipit repertorium magistri Guillelmi Duranti. Reverendo in Xristo patri ac domino Matheo, Dei gratia Sancte Marie in Porticu dyacono cardinali, magister Guillelmus Duranti, domini pape subdyaconus et cappellanus, utriusque hominis sospitatem. Prothoplausti rubigine humana contaminata... » finissant par : « ... medium finem feliciter consummavit, ut de con. di. I, Nullus episcopus. Explicit repertorium magistri G. Duranti. »

2° Fol. 69. GUILLAUME DURANT. Miroir du droit, commençant par : « In nomine Domini et gloriose virginis matris ejus, Speculum judiciale a magistro Guillelmo Duranti compositum inci-

pit. Reverendo in Xristo patri suo domino Ottobono, Dei gratia, Sancti Adriani dyacono cardinali. Guillermus Duranti... » finissant par : « ... non querentis humanum sed solum bravium simpiternum. Ad quod nos perducat qui sine fine vivit et regnat. Amen. Explicit Speculum judiciale magistri G. Duranti. Deo gracias. Amen. »

Ce beau volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales sur fond d'or et en couleurs, ornements au commencement de chaque livre, renferme une miniature au commencement. Sur le dernier feuillet on lit cette note de prisée : « Prisu LX scudi. » Bonne conservation. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 199.)

602.

GUILLAUME DURANT. Le Miroir du droit, commençant par ces mots de la dédicace au cardinal Ottoboni de Fiesque : « In nomine Domini et gloriose Virginis matris ejus, Incipit Speculum judiciale, a magistro Guillelmo Duranti compositum. Reverendo in Xristo patri suo domino Ottobono, Dei gratia, Sancti Adriani dyacono cardinali, Guillelmus Duranti, domini pape subdyaconus et capellanus, inter decretorum professores minimus... De trono Dei procedunt fulgura, et voces, atque tonitrua, et in circuitu ejus die ac nocte clamant animalia senas alas habentia... » finissant par ces mots du quatrième et dernier livre : « ... non querentis humanum, sed solum bravium sempiternum, ad quod nos perducat qui sine fine vivit et regnat. Amen. Explicit Speculum judiciale magistri Guillelmi Duranti. »

Ce volume, très-bien conservé, est écrit sur deux colonnes, avec initales ornées de miniatures, parmi lesquelles nous citerons celles des fol. 1, 56 v°, 101, 157 v°, 242 v° et 353 v°; cette dernière miniature, d'une beauté remarquable, contient six personnages divisés en deux groupes : « Uxor et vir, » à côté desquels se trouve un médaillon indiquant les noms des personnes qu'on a voulu représenter; le premier groupe se compose de la femme « Berta Narbonensis »; du mari « Cayus filius » ; et du fils « Martinus filius Berte. » Le second groupe comprend la femme « Teberga Parisiensis » ; le mari « Scevola filius »; et le fils « Boso filius Teberge. »

Sur le premier feuillet on lit le mot Barrière, sans doute le nom du possesseur du ms. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 201.)

603.

GUILLAUME DURANT. Répertoire de droit canonique, commençant par : « Alpha et omega. Ihesus Xristus. Incipit Repertorium magistri Duranti. Reverendo in Xristo patri ac domino Matheo, Dei gratia, Sancte Marie in Porticu dyacono cardinali... » Les derniers mots sont : « ... medium finem feliciter consummavit, ut de con. di. I, Nullus episcopus. Explicit Repertorium magistri Guillelmi Duranti. Deo gratias.

Que pridem plura sunt sparsim tradita jura
Hec nunc scriptura facilis monstrat tibi cura.

A la fin on a ajouté une note sur les divisions et le contenu du « Speculum judiciale » de Guillaume Durant.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales de couleur, est piqué à la fin.

Vélin. Pet. Commencement du XIVe siècle. — (Saint-Martin, 230.)

604.

PIERRE DE BRAC. Abrégé des différents textes et commentaires sur le droit canon, en forme de dictionnaire, commençant à la lettre *A*, par : « Quoniam inter cetera dampna que suis posteris... A est prima littera Grecorum... » finissant à la lettre *Z*, par : « ... Zizania inimicus homo...

Rogo lectori Xristum roget ore fideli
Ut det scriptori pro pena gaudia celi.

Suivent des pensées contre les ambitieux, arrangées en forme de proverbes, commençant par : « Incipit repudium ambitionis per magistrum Petrum de Braco compositum. Quid michi et tibi ambitio... » finissant par : « ... Petrus de Braco librum composuit istum, ut videat Xristum. » Puis vient l'*explicit* de tout le manuscrit : « Explicit compendium magistri Petri de Braco, decretorum doctoris, scriptum et completum, die prima mensis februarii, anno Domini millesimo quadringent^mo^ XI°. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur et ornées, est parfaitement conservé ; le premier feuillet est orné d'initiales sur fond d'or avec arabesques entourant la page entière. Ancienne couverture en bois avec supports en cuivre.

Vélin. Gr. 1411. — (Saint-Gatien, 263.)

605.

Fol. 1. RAIMOND CATALAN. Somme sur le mariage, intitulée : « Incipit summa de matrimonio edita per magistrum Raimundum Cathalanum, de ordine Predicatorum, » et commençant par : « Quoniam frequenter in foro penitentiali dubitationes circa matrimonium... » Derniers mots : « ... addenda non invidenti animo sed benigno corrigat et emendet. Explicit summa de matrimonio. » Au bas de la page qui contient la fin de la Somme ont été ajoutés quatre vers relatifs à l'éclipse de soleil arrivée le 3 juin 1239.

Fol. 13. Fragment d'une compilation de procédure canonique, qui se termine au fol. 14 v°, et à la suite de laquelle ont été copiées plusieurs recettes (fol. 14 v° et 15), notamment deux recettes pour fabriquer de l'encre.

Fol. 15. Traité de procédure canonique, intitulé : « Incipit ordinarius parvus, » commençant par ces mots : « Quia causarum decisio per judicium habet terminari... » finissant par ces mots : « ... petebantur decidi justicia mediante. Explicit ordinarius parvus. »

Fol. 20 v°. Fragment d'un recueil de règles de droit canon, dont les premiers mots sont : « Verborum superficie penitus resecata de talento credito vobis relinquo, socii, margaritam... » La fin manque.

Fol. 23. JEAN DE DIEU. Traité sur les cas des décrétales, intitulé : « Incipiunt casus Decretalium, » commençant par ces mots : « Principio nostro sit presens virgo Maria. Quoniam quidem multi scolares... » Fin : « ... facere hominagium conpellantur. Expliciunt casus (place d'un nom gratté) Yspani. Amen.

Fol. 110. Fragments relatifs au droit canon et indépendants les uns des autres. On y remarque des modèles d'actes, dont plusieurs sont à l'usage du Rouergue. — Au fol. 113 v°, formule de conjuration.

Fol. 114. Petit traité de procédure dont l'objet et l'auteur sont indiqués par cette première phrase : « Precibus et instancia congruenti nobilissimi domini mei et compatris Osmundi, Parisiensis archidiaconi, quam variis excepcionibus sive objectionibus ante cause inicium actoris intencio repellatur a reo declinante judicium, prout juris prudencia monstrabit, ego Bagarotus, professor juris civilis, paucis exponam. »

Fol. 116. BONA GUIDA. Traité sur les devoirs des avocats, intitulé : « Incipit summa introdutoria (*sic*) super officio advocacionis, » et commençant par les mots : « Cum advocacionis officium per quod utile... » La rubrique finale est ainsi conçue : « Explicit summa Bonaguyde. » Au milieu de ce traité, sur un feuillet blanc (fol. 124), a été copiée, vers le commencement du XIVe siècle, une formule d'acte dans laquelle figure l'évêque de Rodez : « Dominus P. Dei gratia episcopus Ruthenensis, apostolice sedis legatus in partibus ultramarinis de recipiendis procurationibus in pecunia. »

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 72.)

606.

Somme abrégée des cas de conscience, divisée en quatre livres. Il manque au commencement

du volume un cahier de huit feuillets, de sorte que nous n'avons pas dans notre ms. les premiers chapitres du traité. La lacune peut être comblée à l'aide du ms. latin 3723 A de la Bibliothèque Nationale, qui nous offre un texte complet de la même Somme, précédé de la rubrique: « Incipit Summa de penitentia, que vulgaliter appellatur Summa de casibus abbreviata per M. litteram, et de apparatu ejusdem per magistrum Willermum. » Les premiers mots du traité, dans le ms. de Paris, sont: « Quoniam inter crimina ecclesiastica symoniaca heresis... » les derniers, dans le ms. de Paris, comme dans le nôtre, sont: « ... Preterea notandum quod maritus expensas necessarias et utiles in rebus dotalibus factas, puta quod domum refecit, potest repetere, voluntarias vero debet perdere. »

Fol. 161. Table alphabétique des matières contenues dans la Somme précédente: « Abbatissa utrum possit clericos... »

Fol. 174. Bulle de Martin IV, du 13 décembre 1281, pour les Cordeliers. « Ad fructus uberes quos... » Suivent plusieurs instructions sur les cas réservés: « Cedula vel transcriptum cedule fratris Tyerici de casibus episcopalibus de jure scripto (fol. 174); — Isti sunt casus qui inducunt irregularitatem (fol. 177); — Casus in quibus ex constitutionibus novi concilii generalis Lugdunensis incurrit quis excommunicationis sententiam ipso facto (fol. 178)... » Cette petite collection se termine par les mots: « ... cum intimetis. Expliciunt casus excepti de corpore canonum secundum nova jura. »

Fol. 180. Résumé des points sur lesquels les confesseurs doivent interroger les pénitents, suivant que ces derniers sont des clercs, des religieux, des chevaliers, des bourgeois, des laboureurs, des femmes ou des excommuniés. Premiers et derniers mots de ce morceau: « De Symonia. De irregularitate... — ... vel ad baptismum seu confirmationem tenuerit. »

Fol. 183. Règles de droit posées par Boniface VIII: « De regulis juris, Bonifacius VIII. Beneficium ecclesiasticum non potest licite sine institutione canonica obtineri... — ... Certum est quod is committit in legem qui legis verba complectens contra legis nititur voluntatem. »

Fol. 185. Bulle de Boniface VIII pour les Dominicains et les Cordeliers: « Super cathedram preeminentie... »

Le dernier feuillet du ms. est mutilé; on y lit, au verso, quelques mots d'une note du XVe siècle, relative à l'acquisition de ce volume par maître Pierre La Bruyère, dont le nom a déjà figuré aux numéros 595 et autres de ce catalogue.

Vélin. Pet. Commencement du XIVe siècle. (Saint-Martin, 24.)

607.

La Somme dorée, par « Magister W. de Drokeda, » commençant par: « Incipit Summa aurea composita a magistro W° de Drokeda. Cum omne artificium recipiat incrementum, ut FF. d. l. III, l. *Legatis*, § *ornatricibus*, et omnis doctrina sit de rebus et signis et factis... » Le ms. finit par: « ... et modificat quod subsequitur, ut FF. de tritico, vino et oleo, l. ult. et dixi supra in questione VIII. Explicit Summa aurea. »

C'est un manuel de procédure suivant le droit romain et le droit canonique. L'auteur enseignait le droit à Exeter; il dit, au commencement de son ouvrage (fol. 1, col. 1), qu'il travaille pour ses auditeurs: « Auditoribus meis Exoniæ commorantibus. » — Dans les formules qu'il propose comme exemples il se met plus d'une fois en scène; dans l'une il s'appelle: « W. de Drokedis, rector ecclesie de Pethae. » (fol. 5 v°, col. 2); dans l'autre: « W. de Drokeda, regens in legibus Exon. » (fol. 90, col. 1.) La date de 1239, qui termine deux formules (fol. 73 v° et 78 v°), peut être considérée comme la date de la rédaction de ce traité.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges, est bien conservé.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 261.)

608.

GUILLAUME DE MANDAGOTO, archidiacre de l'église de Nîmes. Traité des élections, com-

mençant par : « Libellus a magistro Guillelmo de Mandagoto, archidiacono Nemausensi, compositus super electionibus faciendis et earum processionibus ordinandis. Rubrica. Venerabili viro, discretione sciencia... » Cet *incipit* est précédé d'un sommaire indiquant le contenu du volume : « Summaria instructio de hiis que in hoc opusculo continentur. » Le ms. finit par : « ... honor, virtus et fortitudo in secula seculorum. Amen. Explicit libellus electionum editus a magistro Guillelmo de Mandagoto, archidiacono Nemausensi. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges, a les feuillets 32, 33, et 34 déchirés.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Marmoutier, 290.)

609.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GUILLAUME DE MANDAGOTO. Commentaire sur le traité des élections, commençant le texte, par : « Venerabili viro, discretione sciencia et moribus multipliciter radianti, magistro suo karissimo donno Berengario... » et le commentaire, par : « Venerabili, etc., Cum illius non sim auctoritatis que... » Le texte finit par : « ... sit benedictio et claritas, sapiencia et graciarum actio, honor et virtus et fortitudo in secula seculorum. Amen. Explicit libellus electionum editus a magistro Guillermo de Mandagoto. Deo gracias. » La glose finit par : « ... ipso presentante, qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Expliciunt glose edite a magistro Guillermo de Mandagoto, archidiacono Nemausensi, super libello electionum a se edito. Deo gracias. »

2° Fol. 23. Édits de l'empereur Justinien avec commentaire, commençant le texte par : « Incipiunt dicta domini Justiniani imperatoris. Si heres legata solvere noluerit rubrica... » et la glose par : « Justinianus post Codicis et Digestorum et Institutionum compilationem, videns quedam premissa... »

3° Fol. 58. Loi lombarde, sans commentaire, commençant par : « In nomine Domini Ihesu Xristi. Incipit liber legis Lombardorum, rubrica, de maleficiis et publicis criminibus. Si quis contra animam regis... » finissant par : « ... animal hec fecit. Explicit liber Lombardorum. Deo gracias. Qui scripsit scriba semper cum Domino vivat. »

4° Fol. 100. Anciennes constitutions synodales de l'église de Cahors, commençant par : « Hic incipiunt constitutiones antique synodales ecclesie Caturcensis. H..... regiminis quod ex officio juridictionis prelatis incumbit... » Ces constitutions comprennent trente-deux rubriques, la trente et unième contient la constitution du légat Simon, de l'an 1276 : « Constitutio domini Symonis, legati auctoritate apostolica in regno Francie quondam. Cum juris utilitas... » Le ms. finit par : « ... ecclesiastice sepulture. Finito libro sit laus gloria Xristo Qui scripsit scriba semper cum Domino vivat. Amen. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, avec quelques figures au trait, telles qu'aux fol. 41 v°, 55 et 56, est parfaitement conservé.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 216.)

610.

Compilation sur le droit canon, commençant par : « Ad titulum primum institutionum juris canonici. Merito a Deo incipiendum... » finissant par : « ... Renumeratio quædam publicorum judiciorum... Finit. Coronat opus Gregorius Lunoysius. »

Ce ms. fut copié en 1594, par un écolier nommé Grégoire Lunois dans l'université d'Orléans, où enseignait maître Fournier, professeur de droit à Orléans vers la fin du XVIe siècle. Bonne conservation ; couverture en peau.

Papier. Moy. Fin du XVIe siècle. (Marmoutier, 54.)

611.

Remarques sur les canons de l'Église, com-

mençant par : « Canons apostoliques. Le droit civil se divise en trois choses, il en est de même du canonique. Il y a personæ, res, judicium... » et finissant par : «... Dans le vingt-septième qui est le dernier, ce concile ordonne que les moines qui sont faits Evesques conservent les habillements et la vie monastique. Fin. »

Ce volume est bien conservé; sur le premier feuillet on lit : « Excepta sub E. Thomassino. Ex libris Oratorii Turonensis. »

Papier. Pet. XVIIe siècle.—(Oratoire de Tours, 1208.)

612.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Remarques sur les Décrétales des papes. Il y a dans le premier tome des conciles plusieurs autres lettres des papes qui précèdent celles de Sirice. »

2° Fol. 248. « Remarques sur les lettres de saint Bernard. Lettre première à Robert son neveu. » Le ms. finit par : « ... securi non viverent. Fin des lettres de saint Bernard. »

Ce volume est bien conservé. Sur le premier feuillet on lit cette note : « Excepta sub P. Thomassino. Ex bibliotheca Oratorii Turonensis. »

Papier. Pet. XVIIe siècle.—(Oratoire de Tours, 1206.)

613.

« Institution au droict ecclésiastique de France. Première partie. Des personnes. Du droict ecclésiastique en général. Chapitre premier. Tout ce que la religion nous ordonne se rapporte à deux points : ce que nous devons croire et ce que nous devons faire... » finissant par ces mots du vingtième chapitre : « ... De la conservation des libertés et des privilèges... pour conserver les libertés et les privilèges de l'église gallicane et ces quarante-huit articles comprenant tous les usages particuliers à la France. Fin de l'Institution au droit ecclésiastique de France. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (N° 1223 ancien.)

614.

Institutions au droit canonique français, commençant par : « Le droit canonique consiste dans les lois qui concernent les matières ecclésiastiques, et la connaissance de ces lois est la science de ce droit... » finissant par : « ... De la manière de percevoir les décimes et des différents receveurs du clergé..... les contrats et autres actes passés par le clergé pour ces emprunts ne sont sujets ni à controle ni insinuation et les exploits faits de la part du clergé pour ces emprunts peuvent être faits sur du papier ou du parchemin non timbré et ils sont exemps de controlles. Fin. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1221 ancien.)

615.

Règle de saint Basile, commençant par ces mots de la réponse à la deuxième interrogation : *Qnoniam igitur de caritate Dei*, etc : « Regula sancti Basilii..... qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se equalem Deo, sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. Infirmitates nostras accepit, egritudines nostras portavit et pro nobis vulneratus est, ut livore illius sanaremur... » finissant par ces mots de la réponse à la deux cent troisième interrogation : « ... Quomodo fit aliquis in presenti seculo stultus?... confidentiam autem talem habemus in Xristo ad Deum; non quia a nobis ipsis idonei sumus cogitare aliquid, quasi ex nobis, sed sufficiencia nostra ex Deo est. Amen. Explicit regula sancti Basilii episcopi. »

Ce ms. est incomplet, un feuillet a été arraché au commencement; il a fait partie de la bibliothèque de Monteil, qui lui a fait donner une reliure moderne. Le catalogue que D. Gérou a donné des mss. de Marmoutier, nous apprend que ce volume fut acheté à Toulouse au commencement du XVIIIe siècle et qu'à cette époque

il contenait, outre la règle de saint Basile, les règles de saint Isidore le jeune et de saint Fructueux, et un traité intitulé : *Sententiæ de regula devotarum,* ouvrages précieux par leur antiquité et qui sont perdus pour nous. Le ms. ayant été volé, Monteil, qui en devint plus tard possesseur, le fit diviser et relier en trois volumes, dont deux, renfermant les règles d'Isidore et de Fructueux, ont été recueillis à la Bibliothèque nationale, n[os] 10876 et 10877 du fonds latin. Le troisième, qui forme notre ms. 615, a été racheté en 1850 à la vente Villenave, par feu Victor Luzarche.

Vélin. Pet. IXe siècle. — (Marmoutier, 51.)

616.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Constitutions du pape Benoit XII pour les chanoines réguliers de Saint-Augustin, commençant par : « Benedictus, episcopus, servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam. Ad decorem ecclesie sponse Dei... ad religionem canonicorum regularium ordinis Sancti Augustini, ab eodem glorioso doctore... »

2° Fol. 25. Règle des clercs de Saint-Augustin, commençant par : « Hic incipit regula clericorum beati Augustini. Ante omnia, fratres carissimi, diligatur Deus. Deinde proximus... » finissant par : « ... caveat de futuro, orans ut ei debitum dimittatur et in temptationem non inducatur. »

3° Fol. 28. Constitutions de Clement V, commençant par : « Fidei catholice fundamento... » finissant par : « ... si tamen in premissis casibus sollempnis ordo judiciarius in toto vel in parte non contradicentibus partibus observetur ; non erit processus propter hoc irritus nec etiam irritandus. Expliciunt constitutiones Clementine. Deo gratias. »

4° Fol. 65 v°. Constitutions du pape Jean XXII, commençant par : « Incipiunt constitutiones edite per sanctissimum papam dominum Johannem XXII[um]. Ad onus apostolice sedis servitutis superna dispositione vocati, ambiguitates ex quibus possent... » finissant au titre XII, *De penis,* par ces mots : « ... Dierum crescente malicia videmus mundum... pacifico statui paternis affectibus perspicere cupientes; de fratrum... » Le copiste s'est arrêté ici.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges, est bien conservé.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 437.)

617.

Règle de saint Césaire d'Arles, commençant par ces mots : « ... inquietudinem, ad januam monasterii cotidianæ vel assidue elemosine non fiant, sed quod Deus dederit ut possit usibus monasterii remanere, abbatissa per provisorem ordinet pauperibus dispensari... » Le commencement manque, cet *incipit* de notre ms. correspond à la fin du trente-neuvième paragraphe de la règle de saint Césaire (voy. *Magna Bibliotheca veterum patrum,* T. V, colon. 1004, édition de Paris. Morel, 1644), et finissant par : « ... Cesarius peccator regulam hanc sanctarum virginum redaxit et scripsit... Ciprianus episcopus consensi et signavi, Montanus consensi et signavi, Firminus peccator consensi et signavi. » Suit (fol. 12) une exhortation de saint Césaire à conserver la chasteté, commençant par : « Caesarius episcopus, minimus omnium servorum Dei famulus, sanctae sorori Caesariæ abbatissæ vel omni congregationi sue, in Xristo aeternam salutem. Vereor, venerabiles in Xristo filie, ne, dum vobis per conservanda quiete vel pudicicia rustico imperitoque sermone aliquid presumo suggerere... » finissant par : « ... virginitatis mater et hostis immundicie, lorica pudoris et spolium probrositatis, murus incorruptionis, discretio vulgaritatis, integritatis dignitas et for... » Le reste du mot *fornicationis* manque, un feuillet ayant été arraché.

Ce volume est écrit à longues lignes. On voit la trace de feuillets arrachés au commencement et à la fin. Sur le premier feuillet actuel on lit cette note qui nous apprend que ce ms. a appar-

tenu à frère Nicolas Brunat, religieux de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun : « Ex libris fratris Nicolai Brunat, religiosi Sancti Martini Augustodunensis. »

Vélin. Pet. xe siècle. (Marmoutier, 199.)

618.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Règle de saint Benoit, commençant par : « Incipit prologus in regula sancti Benedicti. Ausculta, o fili, precepta magistri et inclina aurem cordis tui... » et finissant par ces mots du chapitre soixante-quatrième : « ... De abbate ordinando... Amen dico vobis ait : super omnia bona sua constituet eum. De preposito monasterii... » Le reste manque.

2° Fol. 80. Sermons qu'on avait coutume de dire au chapitre le jour des grandes fêtes, commençant par une table dans laquelle sont indiqués les jours des fêtes et le texte des sermons qui leur sont particuliers : « Hic prenotantur numerus et ordo sermonum tocius anni ad perpetuas solempnitates pertinentium... » Suit le premier sermon : « In annunciatione Domini sermo primus. In principio creavit Deus celum et terram. Terra autem erat inanis et vacua et tenebre erant super faciem abyssi et spiritus Domini ferebatur super aquas... » Le volume finit par : « ... De omnibus sanctis sermo IIIus... trahat et ducat ad superos. Amen. Finit liber sermonum per anni circulum in capitulo dicendorum. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, dont quelques-unes sur fond d'or avec dessins, a ses fol. 4 et 5 en partie déchirés.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Marmoutier, 35.)

619.

Règle de saint Benoit, commençant par : « In nomine Domini nostri Ihesu Xristi. Incipit prologus regule sanctissimi patris nostri Benedicti abbatis, eximii confessoris, patris monachorum. Ausculta, o fili, precepta magistri et inclina aurem cordis tui... » et finissant par : « ... et tunc demum ad majora que supra commemoravimus doctrine virtutumque culmina, Deo protegente, pervenies. Amen. Explicit regula beatissimi patris nostri Benedicti. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, dont quelques-unes renferment des ornements, est parfaitement conservé; sur le premier feuillet on lit une note écrite au XVe siècle : « Hic libellus est monasterii Sancti Vincentii Cenomanensis. » et cette autre écrite au XVIIe siècle : « Du Poirier Turon. Ambas. doct. med. 1680. » Jacques Du Poirier, à qui a appartenu également le ms. catalogué sous le n° 403 ci-dessus.

Papier. Pet. XVe siècle. — (Marmoutier, 279.)

620.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traduction française de la règle de saint Benoit, commençant par : « Cy ensuist la reille Saint Benoist de latin translatée en franczois. Le premier chapitre est que quatre sont especes de moenes ..... Cest chouse aperte que il est quatre manieres de moenes. La première est de ceulx qui sont es abbayes qui servent Dieu sour une regle ou sour un abbé... » finissant par : « ... Et lors après tu vendras, o l'ayde de Dieu, o celle plus grant plante de sens et de vertus que nous avons davant maintenus. Explicit regula sancti Benedicti abbatis. Anno Domini millesimo CCCCmo XXXo VIIIo, die vero VI mensis octobris. »

2° Fol. 22. SAINT BERNARD. Traité sur la considération, commençant par : « Incipit tractatus Bernardi, abbatis Clarevallensis, de consideratione ad Eugenium papam. Et est ibi primus liber. Subit animum dictare aliquid quod te papam, beatissime Eugeni, vel edificet vel consoletur... » finissant par : « ... Explicit tractatus

Bernardi, abbatis Clarevallensis, de consideracione ad Eugenium papam. »

3° Fol. 54. PIERRE D'AILLY. Méditations sur les sept psaumes de la Pénitence, commençant par : « Prefacio super septem psalmos penitenciales a domino Petro de Allyaco. Vera penitencia velut scala quedam est qua homo peccator qui, secundum euvangelicam parabolam, descendit de Iherusalem in Jericho... » finissant par : « ... atque inseparabili adhesione persistam qui in omnia secula vivis et regnas benedictus, Amen. Iste liber qui tractat de VII gradibus scale et de meditacionibus devotis super VII psalmos completus fuit, in festo translacionis beati Martini, IIII die Julii. Anno Domini M. CCCC^mo XXXVII°. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, est bien conservé.

Vélin. Pet. 1437. — (Marmoutier, 45.)

621.

BENOIT, abbé d'Aniane. Concordance des règles commençant par : « Incipit praefatio in concordantia regularum. Benedictus, ultimus omnium abbatum, abbatibus et monachis omnibus in Deo Xristo salutem. Dum communi utilitati consulens attentius quererem. » Après ce prologue viennent des vers, dont les premiers sont :

Arbiter ut mundi tenebras depellere omnes
Sidus ab Eoo jussit consurgere; cujus
Luce per opaca fugiunt ex orbe tenebrae,
Multigeneque simul micuere per æthera stelle.

et les derniers :

Te, Trinitas, rogito nobis iter esto salutis,
Ut te dante tuo valeamus vivere regno.

« Expliciunt versus Benedicti abbatis. »

Ces vers sont suivis d'une table des chapitres : « Incipiunt capitula libri, concordantia regularum. » vient ensuite le premier chapitre de la concordance : « Regulam autem hanc descripsimus... » Le ms. finit par : « ... Et sic debetis curam animæ accipere, quomodo æger curam medici, tenentes illud sacræ scripturæ : qui abjicit disciplinam, infelix est, et illud : ego in flagella... » Les mots : *paratus sum* manquent.

Ce volume, auquel il manque le dernier feuillet (voyez Dom Menard, *Concordia regularum,* auctore S. Benedicto, Anianæ abbate; Paris. Drouart, 1638), est écrit sur deux colonnes avec titres rouges et initiales ornées; il a reçu au XVII° siècle une bonne reliure en veau, exactement semblable à celle des volumes dont nous avons parlé aux n°s 90, 252 et 296. Les deux derniers feuillets contiennent un compte rendu au chapitre de Saint-Martin de Tours, par « Seguinus Jainti, » chanoine et boursier de la bourse du pain du chapitre de Saint-Martin, pour la période de temps comprise entre le 1er août 1388 et le 1er août 1389.

Vélin. Moy. XIe siècle. — (Marmoutier, 135.)

622.

Commentaire sur la règle de saint Benoit, commençant par : « Tres sunt ecclesiastice discipline : prima est physica... » Les derniers mots sont : « ... et cum hoc dixerit, jam nullus debet aliquid contendere et dicere, sed omnes taceant. Explicit expositio Pauli Dyaconi super regula sancti Benedicti, scripta et completa in urbe Romana, per manum fratris Juliani Baldoini (place de six ou sept mots, qui ont été effacés), die Sabbati post inventionem capitis beati Juliani martiris, anno Domini M° CC° nonagesimo secundo apud Romanos. »

L'*explicit* qui précède porte à croire que ce commentaire est de Paul Diacre. Cependant, une main du XVIIIe siècle a mis en tête le titre suivant : « Hildemari commentarius in regulam sancti Benedicti, » et Joüan et d'Avanne, dans leur *Bibliotheca sanctæ ac Metropolitanæ ecclesie Turonensis,* s'expriment ainsi, page 99 : « [Hildemarus] scripsit commentarium in regulam S. Benedicti... Putamus genuinum esse ipsius

opus, quanquam hunc-ce commentarium, eò quod repertus sit absque authoris nomine, Paulo Diacono tribuerint non pauci. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges. Sur le premier feuillet beaucoup de mots sont presque effacés par l'humidité.

Vélin. Moy. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 344.)

623. 624.

NICOLAS DE FRACTURA. Commentaires sur la règle de saint Benoit en deux volumes : Le premier volume commence par : « Incipit regula sancti Benedicti. Osculta, o fili, precepta magistri et inclina aurem cordis tui... Incipit expositio regule secundum Nicolaum de fractura, abbatem monasterii Sancti Vincentii de Vulturno, decretorum doctorem, olim monachum Casinensem, facta seu composita sub anno Domini M. CC. LXXXXIX, die tercio mensis madii, IV, indictione pontificatus domini Bonifacii pape VIII anno quinto. Venerabilibus in Xristo patribus, universis et singulis abbatibus et fratribus in Xristo carissimis monachis... Incipit proemium super expositione regule sancti Benedicti. Dies antiquos dum apud me ipsum... » Cette préface contient trente-cinq feuillets, et finit par: «...regnum quod nobis preparatum est ab origine mundi. Explicit prologus. Incipiunt capitula regule sancti Benedicti. » Fol. 36. « De generibus vel vita monachorum primum capitulum. Monachorum quatuor esse genera manifestum est. Primum cenobitarum... » Ce premier volume finit au fol. CLXXXVII par : « ... Si quid debeant monachi proprium habere XXXIII. »

Le second volume commence au fol. CLXXXVIII, par : « Precipue hoc vicium peculiare radicitus amputandum est de monasterio, ne quis presumat aliquid dare... » et finit par : « ... Explicit exposicio regule sancti Benedicti secundum Nicolaum abbatem Sancti Vincentii, decretorum doctorem, quam exposuit in monasterio Casinense, sub anno Domini M. CC. XCVIIII, sub abbate et Gallardo qui eo tempore Casinensi monasterio presidebat. Hic liber est scriptus. Exponens sit benedictus. Sicut rosa flos florum, sic est liber iste librorum. Vinum scriptori debetur de meliori. »

Ces deux volumes, écrits à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, sont bien conservés. Le texte du commentaire est souligné à l'encre rouge.

Vélin. Pet. XIV[e] siècle. — (Marmoutier.)

625.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Concordances de la règle de saint Benoit, commençant par : « Concordantia regulæ sanctissimi patris nostri Benedicti. Abba... » finissant par : « ... Zelotypus, zelus... Finis coronat opus. »

Cette concordance est du XVII[e] siècle.

2° Fol. 121. Règle de saint Benoit, commençant par : « Incipit prologus in regula beati Benedicti. Ausculta, o fili, precepta magistri... » finissant par : « ... sive refectionis hora sic temperetur, ut cum luce fiant omnia. »

Cette règle a été écrite sur vélin au XIV[e] siècle.

3° Fol. 133. Règle des Frères de la sainte Trinité et des captifs, commençant par : « Regula fratrum ordinis sanctissimæ Trinitatis et captivorum. In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis, fratres domus ordinis sanctæ Trinitatis et captivorum, sub obedientia prælati domus suæ qui minister vocabitur, in castitate et sine proprio vivant... » finissant par : « ... Finis. Hanc regulam confirmavit Clemens papa quartus, pontificatus sui anno tertio, septimo idus decembris, et anno Incarnationis Dominicæ 1269. »

Ce morceau, ainsi que le suivant, a été copié au XVII[e] siècle.

4° Fol. 140. Institution de l'ordre des Frères de la sainte Trinité de la rédemption des captifs, commençant par : « Institutio seu inventio

ordinis Fratrum sanctæ Trinitatis de Redemptione captivorum, ex antiquis registris nec non chronicis D. Roberti Guaguini, ejusdem ordinis majoris ministri, et aliis monumentis collecta. »

Papier et Vélin. Moy. xiv° et xvii° siècles. — (Marmoutier, n°s 52 et 193.)

626.

Volume contenant :

1° Fol. 10. Concordances de la règle de saint Benoit, commençant par : « Concordantiæ regulæ sanctissimi patris nostri Benedicti a junioribus professis provinciæ Franciæ collatæ. Abbas... » et finissant par : « ... Zelum et invidiam non habere. Finis coronat opus. »

2° Fol. 119. Catéchisme monastique du père Hœften, commençant par : « Catechismi monastici doctrina... Exponunt quid monachus debeat Deo, superiori, religioni, sibi, fratribus... »

3° Fol. 125. Louange en vers de la vie monastique :

Felix grex hominum, qui Christi dogma sequentes,
Contemptis opibus, nil proprium retinent.

Suit un recueil de vers en l'honneur de la vie monastique et des conseils aux religieux, tels que « Monita ad monachos :

In omnibus humillimus
Et sic erit gratissimus
Tam Deo quam hominibus.

« Ex manuscripto domini Menard Turonensis. »

Ces Concordances sont précédées de morceaux de spiritualité, ayant ces titres : « Joannis Ludovici Vivis satellitium, sive symbola ad Mariam Angliæ principem. » Et des devoirs du supérieur : « De munere superioris quid sibi debeat? Primum quod abbati erga se ipsum incumbit, est ut expendat officii sui dignitatem et onus. »

Ce volume est bien conservé.

Papier. Moy. xvii° siècle. — (Marmoutier, 193 bis.)

627.

Concordances de la règle de saint Benoit, commençant par : « Concordantiæ regulæ sanctissimi patris nostri Benedicti. Abbas... » finissant par : « ... Zelus. Hunc ergo zelum ferventissimo amore exerceant monachi. Ad majorem Dei gloriam. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est bien conservé et solidement relié.

Papier. Pet. xvii° siècle. — (Marmoutier, 254.)

628.

« La doctrine des exercices confirmée par celle de la sainte règle de saint Benoist. Chapitre premier. Des quinze jours après l'entrée au Monastère. La doctrine de ce chapitre se reduit à trois points. Dans le premier, les exercices exhortent le postulant, tandis qu'il est en habit seculier, d'examiner serieusement si sa volonté est toute resolue de perseverer dans l'estat qu'il embrasse... » Le vingt-huitième chapitre traite de la distribution du temps, et finit par : « ... que ces pratiques sont non-seulement conformes à son esprit, mais encore qu'à son advis elles sont très propres pour nous rendre agréables à Dieu et nous disposer à recevoir abondamment ses bénédictions, qui est le motif pourquoy les exercices veulent qu'on y vaque devant la profession. »

Sur la première page on lit cette note : « 1668. Le reverend pere Dommartin, Poitevin, est l'autheur de ceste reduction des exercices à la règle. Ce père a esté longtemps maistre des novices. »

Papier. Moy. xvii° siècle. — (Marmoutier, 227.)

629.

Volume divisé en deux parties :

La première partie (page 1) commence par : « La règle de Saint Benoist. Préface de la Règle.

Ecoutés, mon fils, les preceptes du souverain Maître, rendés les oreilles de votre cœur attentives à ses parolles... »

La seconde partie (page 335) commence par : « Des constitutions des ermites de Saint Romuald. Chapitre premier. Du lieu et du tems de celebrer le chapitre general. I. Premièrement. Les Pères ont ordonné que, suivant l'ancienne coutume de notre congrégation, le chapitre general soit tenu tous les ans... » et finit par : « ... et professus ad locum suum pergit. Finis constitutionum Camaldulensium Sancti Romualdi. » Suit (page 421) « un extrait de tous les actes capitulaires et generaux precedents de la congregation des Ermites Camaldules en France, passez et arretéz en cet ermitage de Saint Jean Baptiste de Grosbois, paroisse d'Hieres, diocèse de Paris, depuis l'an 1642 jusques en 1680. »

La table des chapitres de la constitution des Camaldules se trouve à la fin du volume; la table des constitutions de la règle de saint Benoit est placée en tête.

Ce ms. est bien conservé. Sur la première page on lit cette note : « Ex dono reverendi prioris de Lafe... (trois lettres surchargées.) Majoris Monasterii, 1699. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 284.)

630.

Constitutions sur la règle de saint Benoit à l'usage des Camaldules, commènçant par : « Constitutiones Eremitarum S. Romualdi ordinis Camaldulensis. Prooemium. Postquam beatissimus pater noster Romualdus, totius Camaldulensis ordinis fundator, monasticam vitam in monasterio Classensi tribus annis sanctissime traduxisset... » finissant à la page 158 par ces mots : « ... Illo respondente : Orate Deum pro me, sacerdos missam absolvit, et professus ad locum suum pergit.

Ce volume, écrit en entier de la main de D. Martène, est parfaitement conservé. Bonne reliure en parchemin.

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 181.)

631.

Volume contenant :

1° Page 1. Vie et miracles de saint Étienne de Grandmont, commençant par : « Vita et miracula sancti Stephani, confessoris, primi patris ordinis Grandimontensis. Titulus. Quoniam proprium est servorum fidelium quos constituit Dominus super familiam suam... » Cette Vie a été imprimée par D. Martène, *Amplissima collectio*, tome VI, d'après notre ms. sur lequel on remarque plusieurs notes de ce savant.

2° Page 149. Règle de l'ordre de Grandmont, commençant par : « Incipit regula venerabilis viri Stephani, confessoris, primi patris ordinis Grandimontensis. De obedientia, caput I. Quisquis hanc religionem, Deo inspirante, ingredietur, primo promittat obedientiam... »

3° Maximes et sentences de saint Étienne de Grandmont, commençant par : « Incipit liber sententiarum seu rationum sancti Stephani, primo quid dicatur et ostendatur novitio religionem intranti. Caput I. Sicut Jesus Xristus in Evangelio : Qui vult venire post me, tollat crucem suam et sequatur me... » Ces maximes ont été traduites en français par Adrien Baillet, et imprimées à Paris en 1704.

Ce volume, écrit à longues lignes, est parfaitement conservé. Reliure en maroquin noir.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 163.)

632.

Volume contenant :

1° Page 1. Règle de saint Étienne de Muret, fondateur de l'ordre de Grandmont : « Regula sanctissimi viri Stephani Muretensis, primi patris ac institutoris sacri ordinis Grandimontensis. »

2° Page 68. Bulle du pape Clément III au prieur de Grandmont et à ses frères : « Bulla

domini Clementis papæ tertii. Clemens episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis, priori Grandimontis ejusque fratribus... »

3° Page 95. « Acta capituli quod celebratum est Grandimonti, et incepit quidem die duodecima decembris anni Domini millesimi sexcentesimi vigesimi quinti. Reverendissimus dominus Rigaldus de L'Avaur, abbas generalis... »

4° Page 112. « Forma recipiendi novitios ad habitum ordinis Grandimontensis... »

5° Page 114. « Liber de doctrina novitiorum reverendissimi domini Guillelmi Pellicerii, doctoris in utroque, primi abbatis incliti monasterii Grandimontensis... »

6° Page 133. « Forma recipiendi novitios ad professionem in ordine emittendam... »

7° Page 136. « Duodecim abusiones claustralium; causæ totius ruinæ religiosorum ordinum; gradus humilitatis... »

8° Page 139. Bulle du pape Jean XXII modifiant la règle de saint Étienne et ordonnant qu'à l'avenir le monastère et l'ordre de Grandmont seront gouvernés par un abbé : « Bulla Joannis vigesimi secundi papæ. » Suit une liste des prieurés : « Denominationes prioratuum conventualium et domorum seu cellarum dicti ordinis... »

Ce volume, relié en maroquin rouge, est orné de six gravures, parmi lesquelles on distingue saint Étienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, saint Romuald, fondateur de l'œuvre des Camaldules, et saint François.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 161.)

633.

Volume contenant :

1° Page 1. Bullaire de Grandmont, divisé en trois parties. La première partie commence par : « Bullarium Grandimontense ab anno 1155 usque ad annum 1200. Prima pars. Bulla Adriani quarti, in qua religio et vita laudabilis fratrum Grandimontensium commendatur... » La deuxième partie commence par : « Pars secunda Bullarii, continens bullas concessas ab anno 1200 usque ad annum 1300. Bulla prima Innocentii tertii, in qua permittitur recipere quœ fideles in ultima voluntate largiuntur. » La troisième partie commence par : « Pars tertia Bullarii Grandimontensis, continens bullas concessas ab anno 1300 ad 1400. Bulla Benedicti XI. De correctore de Chavano per officialem Claromontanum excommunicato. »

2° Page 137. Règle de saint Étienne de Muret, fondateur de l'ordre de Grandmont, commençant par : « Regula sancti Stephani, confessoris, auctoris et fundatoris ordinis Grandimontis. Prologus. Filii mei et fratres dilectissimi, quamvis sit ardua et arcta via quæ ducit ad vitam... » finissant par : « ... Caput XII. De statutorum observatione et lectione... prœmia æternæ pacis inveniant. Finis.

3° Page 161. Extrait des registres du Parlement. « Carolus octavus, Dei gratia Francorum rex, notum facimus universis præsentibus et futuris, nos humiles supplicationes sincerè dilectorum nostrorum religiosorum abbatis et conventus monasterii Grandimontis Lemovicensis diocesis recepisse... » finissant par : « ... Louis XIV. 1644. Louis, par la grace de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et advenir, salut. Les feux roys, nos prédécesseurs, auroient, par plusieurs lettres patentes, accordé à nos chers et bien amés les religieux abbé du monastère de Grandmont, au diocèse de Limoges etc. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est bien conservé.

Papier. Gr. XVIIe siècle.

634.

Règles de l'ordre des Chartreux, commençant par une table dont voici les premiers mots : « Tabula repertorii prime partis statutorum ordinis Cartusiensium... » Suit, fol. 27, la première partie de ces règles : « Incipit prima pars consuetudinum Cartusiensis... Primum

capitulum hanc habet continenciam... » Le ms. finit, fol. 215, par : « De donatis et famulis... Si habeant et portent capucia ordinis quando veniunt ad audiendum divinum officium in festis, aut quando vadunt extra terminos. Explicit Deo gratias. De domo Ligeti. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales ornées, nous vient de la maison des Chartreux du Liget, près Loches. Parfaite conservation. Demi-reliure en veau.

Vélin. Pet. xve siècle.

635.

Observances des Chartreux commençant par une table indiquant que l'ouvrage est divisé en seize chapitres : « Sequuntur capitula libelli sequentis... » Cette table finit ainsi : « xvi^{m} capitulum. De diversis observanciis et declaracionibus. » Suit le premier chapitre : « Capitulum primum. De observanciis quorumdam festorum... » Les derniers mots du seizième chapitre sont : « ... non bibunt eciam in presentia hospitum. » Le ms. finit par : « Forma absolucionis prelatorum seu priorum... et gratum fuerit in conspectu divine majestatis. In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. »

Sur le recto du premier feuillet, on lit cette note écrite au siècle dernier : « Hujus libri scriptor fuit D. N. vicarius reverendi patris D. Joannis de Griffomonte, prioris Majoris Cartusiæ, quem humavit ille anno 1420, ut cap. nono habetur. » (Voy. fol. 48.)

Cette note nous indique le copiste et la date de notre manuscrit, dont l'écriture est identique à celle du n° précédent.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges, a les marges supérieures tachées par l'humidité. Même reliure et même provenance que le n° 634.

Vélin. Pet. xve siècle.

636.

Règle de Fontevrault, selon la réforme qu'en fit Jean Cueur, archevêque de Bourges et délégué du Saint-Siége, avec Louis Pot, abbé de Saint-Laumer de Blois, et Jean Berthelot, chanoine de Tours, commençant par ces mots : « Au nom de notre Seigneur, nous Jehan, par la grace de Dieu, arcevesque de Bourges, primat d'Acquitaine, et Loys Pot, abbé du monastère de Sainct Laumer de Bloys... et Jehan Berthelot, chanoine en l'église de Tours... Prologue aulx statutz de la dicte reformation. Elevez doncques devotement votre prière à entendre l'admonicion du bon père sainct Benoist... » et finissant par : « De recepvoir les hostes... Humble salutation faicte comme dessus est dict, passe oultre disant qu'il ne lui est loisible de parler avecques lez hostes. Grace à Dieu. E. 1549. »

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres rouges, est taché d'humidité. Les deux derniers feuillets contiennent les noms des couvents réformés de l'ordre de Fontevrault : « S'ensuivent les noms des convants reformés de notre ordre et premierement : Fontevrault, la Magdaleine... Fongrave. »

Papier. Pet. 1549. — (Marmoutier, 278.)

637.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Règle de l'ordre des religieuses de Fontevrault, commençant par : « Regula ordinis Fontebraldi. Epistola dominorum delegatorum reformationis ordinis Fontebraldi ad religiosas ejusdem ordinis. In nomine Domine nostri Jesu Christi Nos Joannes... » finissant par : « ... De obsequiis deffunctorum. Cap 76... fidelium quibus flexus. Finis regulæ Fratrum. »

2°. Fol. 98 v°. Règle des Frères de l'ordre de Fontevrault, commençant par : « Regula Fratrum. Prœmium. Quoniam singularis... » finissant par : « ... sibi non licere colloqui cum hospite. Finis regulæ Sororum. »

3°. Fol 120. Confirmation de la règle des religieux et religieuses de l'ordre de Fontevrault par François premier :

« François par la grace de Dieu roy de France, à tous ceux qui ces presentes lettres verront, salut. »

4°. Fol. 177 v°. « Emologatio Clementis septimi super arresto lato per magnum consilium domini nostri regis inter reverendam dominam Renatam de Borbonio, abbatissam monasterii Fontebraldi, et conventus ejusdem ordinis primo reformatos. »

5° Fol. 196. Abrégé de la perfection chrestienne.

6° Fol. 117. « L'eschelle de perfection » finissant par : « Remede de l'amour propre ». Suit : « Supplément de l'abrégé pour monter à une très haute et très grande perfection. »

Le ms. se termine par une liste des cas réservés : « Casus qui possunt a superioribus reservari ex bulla Clementis VIII. »

La dernière garde renferme les noms des couvents de la France : « Les Loges visité le 20 de septembre 1630. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. (N° ancien 2,140).

638.

Règles de l'ordre des Minimes, divisées en trois parties, savoir :

Première partie. Fol. 1. Règle des Frères Minimes, commençant par ces mots de la bulle du pape Jules II : « Julius episcopus, servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam. Dum ad sacrum ordinem Minimorum... » finissant par : « Datum Rome apud Sanctum Petrum, anno incarnationis Domini millesimo quingentesimo sexto, quinto kalendas Augusti, pontificatus nostri anno tercio. Sic signatum F. de Gonnel. » Suit, fol. 38, la règle des Frères : « Hujus ordinis Minimorum universi fratres, salutis eterne viam, regulam et vitam imitantes... » finissant par : « ... et gloriam sempiternam feliciter consequamini. »

Deuxième partie. Fol. 51 v°. Règle des Sœurs de l'ordre des Minimes, commençant par : « Incipit vita et regula sororum ordinis Minimorum fratris Francisci de Paula. De salutifera preceptorum ac votorum observantia. Capitulum primum. Hujus ordinis Minimorum universe sorores... » finissant par : « ... pro benedictione perenni, gratiam et gloriam feliciter consequamini. »

Troisième partie. Fol. 63. Règle des fidèles de tout sexe, appartenant à l'ordre des Minimes de saint François de Paule, commençant par : « Incipit regula utriusque sexus fidelium ordinis Minimorum fratris Francisci de Paula. De Dei et ecclesie mandatorum salubri observatione. Capitulum primum. Quoniam ad eternam vitam ingrediendam... » finissant par : « ... tandem de manu Domini pro benedictione perenni gratiam, et gloriam sempiternam feliciter consequamini. » Suit la bulle du pape Jules II approuvant la règle : « Ceterum, quia difficile foret presentes litteras ad quecumque loca... » Les derniers mots sont : « Datum Rome apud Sanctum Petrum, anno Incarnacionis dominice millesimo quingentesimo sexto, quinto kalendas Augusti, pontificatus nostri anno tercio... Finis trium regularum fratrum ordinis Minimorum. »

Ce volume est bien conservé. Sur le premier feuillet on lit cette note : « De conventu Castriheraldensi fratrum ordinis Minimorum. » Dans plusieurs endroits du volume on remarque la signature : F. MICHAELIS.

Papier. Pet. XVIe siècle. — (Couvent de Châtellerault, 58.)

639.

Règles et constitutions particulières pour les religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, instituées à Aix, en Provence, en 1648, commençant par : « Règles de Saint-Augustin pour les religieuses de Nostre Dame de la Misericorde. Avant toutes choses, mes Sœurs tres chères, aimez Dieu et puis votre prochain ; car ce sont les principaux commandemens qui vous ont été donnés. » finissant par : « Suivant le décret de Monseigneur le grand vicaire de Bargemont,

j'ai vu et examiné tous les articles des constitutions des filles religieuses de la Miséricorde de la ville d'Aix et vu les bulles dont il est fait mention en leur requête. Je n'ai rien remarqué qui ne soit fort religieux et conforme aux règles de Saint Augustin et à leur institut et plein d'une très grande édification. PLANCHET, de la Compagnie de Jésus. »

Ce volume, écrit à grandes lignes, est orné de quatre gravures. Reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 275.)

640.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Institutes de Justinien avec le commentaire d'Accurse; le texte commençant par : « ... In nomine Domini nostri Jhesu Xristi, imperator Cesar, Flavius Justinianus.... Imperatoriam majestatem non solum armis decoratam, verum etiam legibus oportet esse armatam... » et le commentaire par : « In nomine Domini nostri Jhesu Xristi etc. ex hoc nota quod Xristianus fuit... » Le texte du quatrième livre finit par : « ... alioquin diligentior eorum scientia nobis ex latioribus Digestorum seu Pandectarum libris, Deo propitio, adventura est. Explicit Instituta. » Le commentaire finit par : « ... in librum de appellationibus qui sequitur. Ac. Explicit apparatus Institutionum. »

2° Fol. 63. Commentaire sur le dixième, le onzième et le douzième livre du Code de Justinien commençant par ces mots : « ... In nomine Domini nostri Jhesu Xristi. Codicis domini Justiniani imperatoris repetite preelectionis, explicit liber IXus, incipit liber Xus de jure fisci. Rubrica. Si priusquam fisci rationibus pater noster obligaretur... » et le commentaire par : « De jure fisci. Occasione terminum de quibus libro superiori dixit : augetur fiscus... » Le texte finit par : « ... et officium trigenta librarum auri vexatione quatietur. Expliciunt tres libri Codicis, » et le commentaire, par : « ... dicti judices cum suis officialibus. Ac. Ac. Ac. Ac. Finis apparatuum librorum. »

3° Fol. 128. Commentaire sur les novelles de Justinien, commençant le texte par : « In nomine Domini nostri Jhesu Xristi, incipit liber constitutionum novellarum domini Justiniani imperatoris. De heredibus et Falcidia constitucio prima. Rubrica. Occupatis nobis circa tocius reipublice curas... » et le commentaire, par : « In nomine Domini, Justinianus opus suum laudabile Deo attribuit... » finissant, le texte, par : « Tua igitur gloria que per presentem legem in perpetuum valituram nostra sancta tranquillitas per omnia custodiri provideat. Explicit liber autenticorum. » Le commentaire finit par : « ... paribus expectatur confirmatio delegantis.... Explicit apparatus. »

4° Fol. 231 v°. Traité sur les fiefs avec commentaire. Le texte commence par : « Hic incipiunt constitutiones feudorum, et primo de hiis qui feudum dare possunt, et qualiter acquiratur et retineatur. Rubrica. Quia de feudis tractaturi sumus, videamus primo qui feudum dare possunt, » et le commentaire par : « Qui feudum dare possunt, et qualiter acquiratur et retineatur... » Le texte finit par : « ... ipso jure incurrat imperialem adversionem nichilominus puniendus. Hic finitur textus decime collectionis. » Le commentaire finit par : « ... super privilegia autentica cessat. Ac. Explicit apparatus feudorum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées couleur et or, est bien conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 353.)

641.

JEAN FABRE. Commentaires sur les Institutes de Justinien, commençant par : « Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis : adversus quas armatus virtutibus induitur... » finissant par : « Sic per hunc tractatum demonstratur de quo succeditur...

in Codice et Digesto. Explicit lectura Johannis Fabri super librum Institutionum. Explicit hoc opus. Ut credo, non faciam plus. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est parfaitement conservé ; l'initiale et les ornements de la première page sont d'une grande richesse. La même note que nous avons déjà signalée aux nos 572, 574 et 576, nous apprend que ce beau ms. a été donné à l'église de Tours par Raoul le Segaler.

Bonne conservation, ancienne reliure en bois. Sur la première garde on lit cette note : « Jo. Favre sur l'Institute », écrite au xve siècle par le copiste du manuscrit.

Vélin. Gr. xve siècle. — (Saint-Gatien, 377.)

642.

Digeste avec le commentaire d'Accurse, commençant, le texte, par : « Omnem nostre rei publice sanctionem jam esse purgatam et compositam in quatuor libris Institutionum... » et le commentaire, par : « *Imperator* quod imperat subditis, sic dicit Accursius. Justinianus a patre Justino... » Ce prologue est suivi du premier livre du Digeste : « Liber primus domini Justiniani sacratissimi principis, perpetui Augusti... » Le commentaire suivant entoure le texte : « *In nomine Domini*. Hoc in compilatione Digestorum fuit dictum, non quando leges facte fuerunt, quia pagani erant... » Le texte du vingt-quatrième livre du Digeste finit par : « De divorciis et repudiis ... si concubinam sibi adhibuerit, idem erit probandum. Explicit liber XXIIII Digestorum. » Le commentaire finit par : *Probandum* quia constante matrimonio eam habere non licet ut C. de concubinis. Ac. »

Suit cette note qui indique le possesseur du ms. au xve siècle : « Iste liber est magistri Mathei Gueheriti, canonici Dolensis. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur ornées, est bien conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. xive siècle. — (Saint-Gatien, 357.)

643.

Digeste avec le commentaire d'Accurse, commençant par ces mots du texte du trente-neuvième livre : « Domini Justiniani sacratissimi principis perpetui Augusti juris enucleati ex omni jure collecti Digestorum seu Pandectarum explicit liber XXXVIII. Incipit liber XXXVIIII. De operis novi nunciatione. Ulpianus. Hoc edicto permittitur, ut sive jure, sive injuria opus fieret. » Le commentaire commence par : « Sed cum septem sunt partes digestorum, et sextum incipit, s. de bonorum possessione... » Le texte finit par ces mots du cinquantième livre du Digeste : « De diversis regulis juris... Servus, reipublice causa abesse non potest. » et le commentaire par : « ... servus reipublice causa abesse videtur ; ut s. de jure immu. l. semper. §. negociatores. Accursius. »

Suit un commentaire, écrit d'une main différente, sur les règles du droit commençant par : « De regulis juris. Dictum est supra de omni jure pretorio et civili specialiter per titulos diversos, quod jus super personis et rebus et accionibus consistit... » et finissant par : « Ab hac l. excipe si communis error interveniat : ut. S. de offi. preto. l. Barbarius... Explicit FF. novi de regulis juris. »

Ce ms. écrit sur deux colonnes entourées de la glose, avec titres rouges et initiales de couleur, contient une miniature sur fond d'or à la première page. Assez bonne conservation, quelques piqûres au commencement. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. xive siècle. — (Saint-Gatien, 362.)

644.

Barthole de Sasso-Ferrato. Commentaire sur le Digeste, commençant par ces mots du

trentième chapître : « Explicit liber XXIX. Incipit liber XXX. De legatis et fideicommissis. Primo. Rubrica. Per omnia sunt. Dicit textus fideicommissis singularibus et pecuniariis... » Le P du mot *Per* est surmonté d'une miniature assez grossièrement peinte, représentant un personnage, à son lit de mort, dictant son testament à un clerc qui écrit.

Le ms. finit par : « ... si in personam. C. de fideicommissis. Bartholus de Sasso-Ferrato, doctor legum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales en couleur et en or avec ornements, au commencement de chaque livre, est un peu taché par l'humidité. Sur la marge du premier feuillet se voient, en assez mauvais état, six écussons, dont le premier est d'azur à trois fleurs de lis d'or, et le deuxième semé de France, à la bordure engrêlée de gueules : il semble donc que le peintre ait voulu figurer les armes du roi de France et celles de Jean, duc de Berri.

Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 380.)

645.

HUGOLIN. Apparat sur les livres XXXIX-L du Digeste. Au haut du premier feuillet se lit le titre suivant, qui a été ajouté peu de temps après la transcription de l'ouvrage : « Apparatus domini Hugolini super Digesto novo. » Premiers mots : « *Hoc edicto*, i. interdicto ut i. e. pretor ait q. h. i. de remissio. l. I ... » L'Apparat se termine au fol. 133, qui est mutilé, de sorte que la fin de l'ouvrage manque : les derniers mots conservés : « *Inter projectum,* exemplum scilicet ut » se rapportent au § 243 du titre XVI du livre L du Digeste.

2° Fol. 134. HUGOLIN. Apparat sur les trois derniers livres du Code de Justinien. Au haut du fol. 134, on trouve, en écriture du XIIIe siècle, le titre : « Apparatus domini Hugolini, » et au dessous la rubrique : « Explicit liber IX, incipit liber X de jure fisci. « L'ouvrage commence par ces mots : Codicis domini Justiniani liber IX explicit ; incipit X de jure fisci. *Si prius,* nam si postea revocaretur ut sit nichil... » Les derniers feuillets du ms. manquent ; le texte s'arrête aux mots : « *Vendicentur*, i. extraneus. h. *Vendicentur*. greges. h. *curatorum,* » lesquels se rapportent à la loi I du titre LXVI du livre XI du Code.

La division en *pièces* a été marquée avec soin, au bas des pages, par le copiste de l'Apparat sur le Code. On lit au bas du fol. 134 : « I pecia de tribus libris Codicis, » au bas du fol. 136. « II pecia de tribus libris Codicis, » au bas du fol. 138 : « III pecia de tribus libris Codicis, » et ainsi de suite. Pour le copiste de notre manuscrit, la pièce se composait donc de quatre pages ou huit colonnes.

Chacun des deux ouvrages renfermés dans ce volume a été copié par un écrivain différent ; l'un et l'autre sont du XIIIe siècle.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est très-fatigué ; le fol. 133 est à moitié déchiré.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 412.)

646.

Code de Justinien commençant par ces mots de l'histoire du droit : « Imperator Justinianus Augustus ad Senatum. Hec que necessario corrigenda esse multis retro principibus visa sunt, interea tamen nullus eorum ad effectum ducere ausus est, » et finissant au titre XLI du neuvième livre, par : « De questionibus ... interrogari servos de facto suo non solum in criminali causa, sed etiam in pecuniaria... » Le reste manque. Suit une note écrite au treizième siècle, indiquant que le ms. a appartenu à Jean de Paris : « Iste Codex est Johannis de Parisius. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges, est taché par l'humidité, surtout au commencement. Les marges sont couvertes de notes

tracées avec une encre si pâle qu'elles sont à peine lisibles.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 321.)

647.

AZON. Commentaire sur le code de Justinien commençant par : « Incipit summa domini Azonis super Codice composita. Rubrica. Cum post inventorem sciencie supervenerit... » Quelques lignes plus loin, Azon rend lui-même compte de son ouvrage en ces termes : « Ego Azo, residens Bononie in jurisperitorum ordine, honorabilium sociorum precibus humiliter descendi qui vita recommandabili, morum honestate, sciencie magnitudine, merito personarum, nobilitate prosapie multaque liberalitate esplendent. Unde juxta ipsorum amicabiles supplicaciones, Codicis et Institutionum summas lucide tractare studebo, cupiens quod tam provecti quam rudes que postulant queant facile invenire, quia sepe contingere consuevit quod per glosam textus noticia tenebratur, et dum glosa ad glosam vel textum transmittitur quod quidem ego ipse feceram ut scribendi vitarem laborem, studiosus auditor desiderabili privatur effectu... » Le commentaire d'Azon finit par ces mots : « ... autem ecclesiastici. Item ratione etatis. ut in hoc t. quisquis. S. nec. H. Explicit tractatus pandectis summa Azonis. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées de dessins sur fond d'or et d'azur à toutes les pages, est d'une conservation parfaite. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 376.)

648.

AZON. Commentaire sur le code de Justinien, commençant par : « Cum post inventorem sciencie supervenerit gratie plenitudo ex successionis nature beneficiis ingenium perdocetur... » Après cette introduction, le célèbre jurisconsulte Azon entre en matière : « Liber iste Codex domini Justiniani dicitur, et est nomen generale velut proprium... »

Ce commentaire, semblable à celui du manuscrit précédent, est incomplet, s'arrêtant au Tit. XXXV du neuvième livre : « De injuriis... lex si dicatur filio et non patri. Idem et in ea quam puto... » Le reste manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges, est orné, au commencement de chaque livre, d'initiales à l'intérieur desquelles sont peintes de jolies fleurs, notamment au commencement du quatrième et du septième livre.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Marmoutier, 140.)

649.

CYNUS DE PISTOIE. Commentaire sur le Code, commençant par : « Incipit lectura domini Cyni de Pistorio super Codice. Rubrica. De summa Trinitate et fide catolica... Quia omnia nova placent, potissime que sunt utilitate decora, potissime visum est michi Cyno Pistoriensi, post novitates modernorum doctorum super Codice breviter utilia scribere... » et finissant par : « ... satis invenietis domino nostro Jhesu Xristo et ejus piyssime matri Marie mecum gratias agatis. Explicit lectura domini Cyni de Pistorio super Codice. Deo gratias. Amen. »

A la fin du volume se lisent des notes d'où il resulte que le ms. fut vendu par un libraire à maître Jean Le Maire ; puis cédé par monsieur le chantre Le Maire (sans doute le même que Jean Le Maire) à Alexis Bouju, licencié ès lois et sous-doyen de Saint-Martin de Tours ; et enfin légué, en 1481, à Saint-Martin de Tours par Alexis Bouju : « Noverint universi quod ego..... librarius generalis, fateor vendidisse venerabili viro magistro Johanni Majoris hunc librum. Teste signo meo manuali hic apposito. Datum

die sabbati XII maii... — J'ay baillé à monsieur le chantre Majoris XVI royaux... pour ce present livre : A. BOUJU. — Magister Alexius Boujuti, condam subdecanus hujus ecclesie, dedit hunc librum huic ecclesie. — Anno Domini millesimo cccc^mo octuagesimo primo, die... mensis..., venerabilis vir magister Alexius Bouju, in legibus licenciatus, quondam subdecanus hujus ecclesie beatissimi Martini Turonensis, legavit in suo testamento hoc volumen huic ecclesie. Teste meo signo manuali hic apposito. Die [et] anno quo supra. »

Sur la première garde on lit : « Pour monseigneur d'Alençon. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est d'une conservation parfaite. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 265.)

650.

Volume contenant :

1° Fol. 1. JEAN FABRE. Commentaire sur les neuf premiers livres du code de Justinien, commençant par ces mots du prologue : « Johannis Fabri in novem libros Codicis. Labilis memoria variarum opinionum multitudo ; librorum infinitus numerus, qui ubicumque transferri non possunt... » Suit le commentaire : « De summa Trinitate et fide [catholica]. Cunctos populos supponit ergo quod non omnes populos regit imperator... »

2° Fol. 294. BARTHOLE DE SASSO FERRATO. Abregé du commentaire sur le code, commençant par : « Casus breves extracti ex lectura Bartholi super Codice. In nomine Jhesu Christi, ejusque matris Marie virginis gloriose... Incipiunt casus breves domini Bartholi super tribus libris Codicis. De jure fisci. Si prius... » et finissant par : « ... ultra percipere pena contrafacientibus imminente et etiam officiales qui predicta dissimulant puniuntur. Hoc dicit B ... Et hic finis sommariorum casuum domini Bartholi super tribus libris Codicis. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est taché dans la partie supérieure des derniers feuillets. Ancienne couverture en bois.

Papier. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 267.)

651.

JEAN FABRE. Commentaire sur les neuf premiers livres du Code de Justinien, commençant par : « Cunctos populos quos nostre clemencie regit imperium. Supponit ergo hic quod non omnes populos regit imperator, et satis patet quod imperium habet limites... » et finissant au tit. LI du neuvième livre : « De sententia passis et restitutis... pater desinat contra communem regulam insti. de tutellis in principio. »

Suit la même note que nous avons signalée aux nos 572, 574, 576 et 644, de ce catalogue et qui apprend que ce ms. est un de ceux que le chanoine Raoul le Segaler avait donnés à l'église de Tours.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, contient sur le premier feuillet une miniature représentant un moine à genoux qui offre un livre à un personnage couronné tenant un globe d'or à la main.

Bonne conservation. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Gr. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 361.)

652.

JEAN DE BLANOSQUE. Traité sur les Actions commençant par : « Incipit libellus compositus per Johannem de Blanosco Burgundionem, Masticonensis diocesis, super titulis institutionum de actionibus, ad preces venerabilium virorum et discretorum magistri de Alta Curia, cancellarii Herifordie, et domini Guillelmi de Comflans, archidyaconi ejusdem ecclesie... » et finissant par ces mots : « De actione tutele ... est unus tutor, si autem plures sunt... » Le reste manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec

titres et initiales de couleur, est incomplet des seize derniers chapitres, comme on peut le voir au n° 662, qui contient le traité entier sur les Actions.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 323.)

653.

Volume contenant :

1° Fol. 1. THOMASIUS DE PIPERATIS. Traité commençant par : « In nomine Domini. Amen. Incipit libellus parvulus qui continet et allegat ordinem maleficiorum et plura jura et questiones de causis maleficiorem compilatas ex diversis glosis... » et finissant par : « ... et illa dicuntur manifesta argumenta. Explicit tractatus de fama et de maleficiis, compositus a domino Thomasio de Piperatis, legum doctore. »

2° Fol. 10. TANCRÈDE. Traité sur les fiançailles et le mariage, commençant par : « Incipit summa de sponsalibus et matrimoniis, a magistro Tancredo composita. Cum moribus fere... » et finissant par : « benigno amore corrigat et emendet. Explicit summa Tamcreti (*sic*). Deo gratias. Amen. »

3° Fol. 16. Explication de l'Arbre des actions, commençant par : « In nomine Domini nostri Jhesu Xristi incipit lectura Arboris actionum. Rubrica. Magnifico viro Guillelmo de Crespeyo, custodi Sancti Quintini in Viromandia, illustrissimi regis Francie consiliario... »

Cette explication ou commentaire se termine par deux tableaux, exactement semblables à ceux qui se trouvent en tête du traité de Roffroi de Benevent, dont il est question au n° suivant.

4° Fol. 35. JEAN DE BLANOSQUE. Traité sur les Actions, commençant par : « Incipit libellus compositus per Johannem de Blanosco, Burgundionem, Masticonensis diocesis, super titulo Institutionem de actionibus.... » finissant par : « ... debeant subportare. Actum Bononie, anno Domini M°. CC°. L. VI., mense januarii. Finito libro sit laus et gloria Xristo. Amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est taché par l'humidité au commencement et à la fin.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — Saint-Gatien, 339.

654.

ROFFROI DE BÉNÉVENT. Traité sur l'ordre des jugements, commençant par une table des chapitres suivie de deux tableaux contenant l'arbre des actions; ces tableaux sont précédés d'un prologue de maître Jean l'Espagnol, dont voici les premiers mots : « Prologus ad Arborem accionum. Sicut juri operam daturum prius nosce ire oportet quid sit jus et unde nomen juris grammatice dirivetur. » Vient ensuite le traité dont les premiers mots sont : « Incipit libellus de ordine judiciorum, compositus a domino Beneventano, juris civilis professore; in quo opere continetur qualiter concipiantur libelli et fiant confessiones et de natura cujuslibet accionis poterunt studentes invenire; unde incipit prohemium. Rubrica. Si considerarem ingenium et scientie mee proprie facultatem, non essem ausus tam grande opus et arduum assumere. » Le ms. finit par : « Et sic per Dei graciam completa sunt omnia que in Arbore accionum inventa fuerunt nomina accionum, et multo plura sunt addita per studium et sollicitudinem presens opusculum componentis. Explicit libellus Ronfredi. Qui scripsit scriba semper cum Domino vivat. » Suit cette note, écrite de la même main que le reste de l'ouvrage : « Ego Carbo, condam Rahotini de Strata majori, imperiali auctoritate notarius, hunc libellum scripsi, et eum perfeci, currente anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo quinto, indictione tercia decima, die sexto intrante junio, et me testem et nomen meum subcripsi. » Une autre note, placée sur la dernière garde du volume, fait connaître un des possesseurs successifs du manuscrit : « Habui istum librum a magistro Guillelmo la Gogue titulo commodati, et habet cirographum pro securitate de resarciendo librum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées dans le genre italien, est bien conservé. Un personnage debout, la couronne sur la tête, et tenant un sceptre dans la main gauche, soutient de la main droite le premier tableau placé en tête du volume; le troisième feuillet est entouré de riches ornements et d'animaux bizarres. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. 1255. — (Saint Gatien, 379.)

655.

ROFFROI DE BÉNÉVENT. Traité sur l'ordre des jugements, commençant par : « Incipit libellus de ordine judiciorum, compositus a Ronfredo Beneventano, juris civilis professore; in quo opere continetur qualiter concipiantur libelli et fiant confessiones et de natura cujuslibet accionis poterunt hic studentes invenire. Incipit prohemium. Rubrica. Si considerarem ingenium et sciencie proprie facultatem.... » finissant par : « et sic per Dei gratiam completa sunt omnia nomina accionum que in arbore domini Io. inventa sunt, et multa plura sunt addita ad presens opusculum per studium et sollicitudinem componentis. De jure civili explicit libellus Ronfredi Beneventani. » Suit une table des matières de toutes les rubriques : « Incipit materia omnium rubricarum... » finissant par : « De jure civili explicit libellus Ronfredi Beneventani. »

Sur un feuillet de garde, en caractères du commencement du XIVe siècle, on lit une note relative à un prêt d'argent : « Dominus Gaydo debet Johanni Beruario, pro medietate unius marche argenti, scilicet XXVIIII torneis, pro que Johannes Benedictus extitit fidejussor, quos reddere debet infra octabas beati Johannis Batiste. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges, est bien conservé. Ancienne couverture en bois.

Gr. Vélin. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 328.)

656.

Volume contenant :

1° Fol. 1. ROFFROI DE BÉNÉVENT. Traité sur l'ordre des jugements, commençant par : « Incipit libellus de ordine judiciorum, compositus a domino Ronfredo Beneventano, in jure civili professore, in quo opere continetur qualiter concipiantur libelli et qualiter fiant possessiones et de natura possessionis actionum poterunt studentes invenire. Unde incipit prohemium. Rubrica. Si considerarem ingenium... » finissant par : « ... plura sunt addita ad presens opusculum per studium et sollicitudinem componentis. Explicit liber Ronfredi de jure civili. »

2° Fol. 201. ROFFROI DE BÉNÉVENT. Traité sur le droit canonique, commençant par : « Incipit libellus super jure canonico, compositus a domino R. Beneventano, in quo tractatur de XIIcim articulis qui numerantur in prohemio seu prologo. Rubrica. Super accionibus omnibus compositi sunt... » finissant par : «... corrigenda doctoribus meis in jure canonico relinquo, et ipsi ex eorum scientia suppleant quod michi juris canonici scientia non ministrat, ut ar. FF. de acquir. pos. lege *Quamvis*.

Explicit libellus magistri Ronfredi in jure canonico. » Suit cette note : « Appreciatus unum franchum. »

Parmi les mots et les notes sans importance qui ont été tracés au XIIIe ou au commencement du XIVe siècle, sur les gardes du volume, on remarque deux fois le nom de « Joh. de la Chartra. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est bien conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 337.)

657.

Volume contenant :

1° Fol. 1. ROFFROI DE BÉNÉVENT. Traité sur

l'ordre des jugements, commençant par : « Incipit libellus de ordine judiciorum, compositus a Ronfredo Beneventano, juris civilis professore, in quo opere continetur.... » finissant par : « ... addita ad presens opusculum per studium et sollicitudinem componentis. Finito libro sit laus et gloria Xristo... Explicit libellus Ronfredi Beneventani de jure civili. »

2° Fol. 193. PILEUS MODICENSIS. Livre de questions, commençant par : « Incipit libellus questionum a Pileo Medicensi compositus. De universitate an debeat jurare de calumpnia. Rubrica. Bononienses dum querimoniam de Ferrariensibus deferrent super sacramento de calumpnia prestando... » finissant par : « De eo qui bis solvit ... iste potuit ignorare debitorem solvisse. » Cet ouvrage est précédé d'une table de trois feuillets, dont les premiers mots sont : « Incipiunt rubrice libelli questionum a Pilleo (*sic*) compositarum. I. De universitate an debeat jurare de calumpnia. »

3° Fol. 215. HUGOLIN. Les Insolubles, commençant par : « Ponetur servum tuum auferre...» finissant par : « ... item habet libertatem per legem, non ex voluntate defuncti. H. »

4° Fol. 219. HUGOLIN. Distinctions, commençant par : « Incipiunt distincciones domini Huguelini in Cod. de sacrosanctis ecclesiis placet. Munerum alia sordida, alia honesta sordida...»

5° Fol. 235. Le cardinal GUALA. Traité des requêtes suivant l'usage de la cour de Rome, commençant par : « Incipit libellus de formis peticionum secundum cursum Romane curie...» et finissant par : « ... fideliter obligamus, et horum sigillorum nostrorum muninime roboramus, anno Domini M. CC. XX. VI. Explicit libellus peticionum curie Romane a magistro Guala cardinali. »

Le volume se termine par des tables de différents textes de droit. Ecriture sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur. Bonne conservation. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 325.)

658.

L'ordinaire de maître Tancrède, chanoine de Bologne.

En tête, une table des chapitres et un avant-propos sur le plan de l'ouvrage. Cet avant-propos se termine par ces mots :

« Et fut translaté cel livre de latin en francoys pour le noble Philippe, roy de France, et fut escript l'an de grace mil CCC XXXIIII. »

Cette date doit se rapporter à la transcription du présent volume, ou à la transcription de l'exemplaire d'après lequel il a été copié. La traduction est plus ancienne et peut remonter à la fin du XIII[e] siècle.

Ce volume, écrit à longues lignes, est assez bien conservé, quoique les marges supérieures de la fin soient un peu rongées par l'humidité.

Vélin. Pet. XIV[e] siècle. — (Saint-Gatien, 435.)

659.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Formules d'actes de donation, de vente, d'affranchissement. Ces formules se réduisent souvent au préambule de l'acte. L'une d'elles (fol. 8) est datée de l'an 1003. Elles doivent avoir été à l'usage de la Touraine et paraissent avoir été rédigées au XI[e] siècle. La transcription est du XII[e].

2° Fol. 9. Recueil de gloses, d'explications de mots, de sentences, de phrases, et de fragments divers, pour servir à la composition de sermons ou d'autres ouvrages. On y rencontre çà et là des vers. Il faut y remarquer, fol. 22-25, une collection d'anciennes sentences, commençant ainsi :

« Alienum est omne quicquid optando evenit.

« Ab alio expectes alteri quod feceris.

« Aut amat, aut odit mulier ; nichil est tercium. »

C'est la collection qui a été publiée sous le nom de Sénèque et de P. Syrus.

Ce volume, écrit à longues lignes, est assez bien conservé.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 224.)

660.

ROLANDIN. Somme de l'art du notaire, commençant par : « Incipit Summa artis notarie a magistro Rollandino composita.

Jhesus, sacri ventris fructus,
Pie matris prece ductus,
Sit via, dux et conductus
Liber, in hoc opere, amen.

« Prohemium Summe antedicte. Rubrica. Antiquis temporibus super contractuum et instrumentorum formas et ordinaciones fuerunt per quosdam viros prudentes... » finissant par : « Ego Rollandinus Radulph ... imperiali auctoritate notarius, his omnibus interfui et rogatus scripsi. In testamentis autem dices. « Ego talis, « imperiali auctoritate notarius, predicta omnia « de mandato testatoris publice scripsi. » Et, si fueris in officio communi, dices : « Imperiali « auctoritate, et nunc communis Bononie nota- « rius publice scripsi... » De ultimis vero voluntatibus et judiciis nichil quam plus dictum est, in Summa requiras. Expliciunt notule composite per magistrum Rollandinum. Rubrica. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, est parfaitement conservé.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 383.)

661.

ROLANDIN. Somme de l'art du notaire, commençant par ces mots du prologue : « Antiquis temporibus super contractuum et instrumentorum formas et ordinationes fuerunt per quosdam prudentes homines... » Suit le premier chapitre : « Incipit primum capitulum immobilium et mobilium rerum ... In nomine Domini. Amen. Anno ejusdem millesimo ducentesimo sexagesimo quinto, indictione tercia decima, die sexto intrante decenbre. Antoninus, filius condam Boetii, promixit (*sic*) per se et suos heredes... » Derniers mots : « ... et hec de tractibus, pactis et instrumentis a principio hujus tractatus huc usque dicta sufficiant, et de ultimis vero voluntatibus et judiciis nichil plus quam dictum est in Summa requiras. Expliciunt notule magistri Rolandini. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est incomplet ; il y manque entre les fol. actuels 78 et 79 ce qui est compris dans le n° suivant entre les fol. 66 v° et 70 v° ; de plus, le ms. est taché par l'humidité au commencement et à la fin.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 381.)

662.

Volume contenant :

1° Fol. 1. ROLANDIN. Somme de l'art du notaire avec commentaire. Le texte commence par : « Incipit dyadema de arte notaria sive tabellionatu a magistro Rolando (*sic*) compositum. In nomine Dei... Antiquis temporibus super contractuum et instrumentorum formas et ordinaciones fuerunt per quosdam viros prudentes... » Le commentaire commence par : « Incipiunt glose super Rolandine (*sic*) a Rolandino composite. Solet aromatum esse natura... » La somme de Rolandin finit par : « ... instrumentis a principio hujus tractatus huc usque dicta sufficiant; de ultimis vero voluntatibus et judiciis nichil plus quam dictum est in Summa requiras. Amen. Explicit Summa magistri Rollandini. »

2° Fol. 78 v°. Traité commençant par : « Incipiunt excepciones canonice, et primo contra sigillum et litteras. Excipitur contra sigillum vel litteras, si bulla sit falsa, vel sigillum, ut Extra... » finissant par : « ... ex periculo resti. l. a. Expliciunt excepciones. » Suit la table

des Exceptions : « Incipiunt capitula hujus tractatus de excepcionibus. »

3° Fol. 81. Formules d'actes de droit civil dont les premières rubriques sont : « Forma pro testibus alterius juridictionis recipiendis. — Forma de testamentaria tutela. — Forma tutele legitime... » et les dernières : « Forma de recusatione judicis... Aliquando vero recusatur judex ex causa suspicionis... De stipulationibus. »

4° Fol. 105. JEAN DE BLANOSQUE. Traité sur les actions commençant par : « Incipit libellus compositus per Johannem de Blanosco, Burgundensem, Masticonensis dyocesis, super titulis, Institutionum de accionibus, ad preces venerabilium virorum magistri Johannis de Altecuria cancellarii et domini Guillelmi de Comflans archidiaconi ecclesie Erifordiensis; et procedit ordo istius libelli secundum ordinem Institucionum de accionibus, et secundum eum ordinem quo nominate sunt ibi acciones invenies in presenti summa libellum cujusque accionis de qua fit mencio in predicto titulo accionum. Et incipit prologus. Ego Johannes de Blanosco, de Burgundia, Masticonensis dyocesis, quadam die ad cameram imperialem accessi... » Le traité finit par : « ... debeant supportare. Actum Bononie, anno Domini M°. CC°. quinquagesimo sexto, mense januarii. Explicit summa domini Johannis de Blanosco. »

Suit une table (fol. 147 v°) : « Incipiunt rubrice libelli domini Johannis de Blanosco... » Elle finit par : « De actionibus ex donato. XLII. Explicit. »

5° Fol. 148. Le ms. se termine par des augmentations et corrections à l'ouvrage de Jean de Blanosque dont les premiers mots sont : « De accumulatione et mutatione libelli. Quoniam superius Johannes de Blanosco in libello suo omisit... »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges, est mouillé à la fin. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 130.)

663.

Recueil formé par des étudiants en droit de l'université d'Orléans sous le règne de Charles V, et dans lequel on peut distinguer trois parties.

La première partie (fol 1-132 v° et 175-199) se compose de leçons, et de diverses pièces de droit recueillies dans les écoles d'Orléans. On y remarque les morceaux suivants, qui nous font connaître les noms de plusieurs maîtres de ces écoles : Bertrand Chabrol, Jean Nicot, Pierre, Mathieu de Darou, Guillaume de Dormans, Henri de Marle et Jean Gilles.

1° Fol. 1. « Hic incipit lectura domini Bertrandi Capreoli super decima collatione, et quando loquitur de domino suo, intelligitur de domino Johanne Nicoti. De hiis qui feudum dare possunt et qualiter etc. Numquid ista rubrica continuatur. Videtur quod non, quia continuatio debet fieri... » L'ouvrage remplit les quatre-vingt-quatorze premiers feuillets du ms. ; mais, par suite d'une erreur du copiste, la fin se trouve sur le fol. 79 : «...Et non plus de ista aut. nec per consequens de tota decima collatione, lecta per subtilissimum bacalarium in jure civili, licenciatum tunc, et nunc venerabilis doctor (*sic*) in eadem facultate, vocatum dominum Bertrandum Capreoli, natum in Avergnia. Eum diu conservare velit Altissimus in studio Aurelianensi. Et ego Jacobus de la Mare, Attrebatensis dyocesis, hujus lecture scriptor, eam finivi cum magnis pena et labore, die XVIII februarii, circa nonam, in anno Domini M° CCC° LXXVII. Qui insignia doctoratus recepit a domino Johanne Nichoti, Aurelianensi episcopo, qui episcopus eum per substitutum creavit, ergo per se.... Et postquam fuit doctor factus, dicto episcopo succedit in cathedra, et incepit legere ordinarie. Et dictus de novo factus episcopus suam lecturam sibi dimisit. Et hoc de precepto domini pape Gregorii. Detur pro pena scriptori pulcra puella. Explicit decima collatio »

2° Fol. 95. Répétitions sur des passages du Digeste : « Item quia convenciones. Lex ista quam Deo propicio repetiturus sum situata est in titulo de Pact. FF. in qua repetitione, duce Deo, hunc ordinem observabo ... — ... Nichil plus circa materiam istius legis, licet sit longua secundum lecturam aliorum doctorum. Et ita repetiit Petrus. Expliciunt repeticiones iste. Deo gratias. »

3° Fol. 113. Question sur le droit d'azyle discutée à Orléans en 1379, par Mathieu de Darou. « Burgaudus ob demerita incarceratur... — ... Hec questio fuit facta Aurelianis die Carnibrivii per magistrum Matheum de Darou, Cenomanensis diocesis, licenciatum in utroque, et postmodum, videlicet die Jovis post dominicam qua cantatum fuit in sancta Dei ecclesia *Oculi mei,* in die medie Quadragesime, anno Domini millesimo CCC° septuagesimo octavo, fuit factus doctor utriusque juris in legibus sub domino J. de Boisiaco, commisso ad hec per dominum Johannem Nicoti, episcopum Aurelianensem, licenciatus sub ipso, tempore quo in legibus legebat et in decretis. »

4°. Fol. 177 v°. « Incipit repeticio domini Bertrandi Caprioli supra legem *Jubere cavere,* FF. De juridicione omnium judicum. Jubere cavere. Hec lex quam, Deo duce, sum repetiturus situata est in titulo illo. FF. »

5°. Fol. 180 v°. « Sequitur questio disputata per dominum Guillermun de Dormano solempniter. Pantonius Avitus confessori suo Claudio Claudiano, ordinis Fratrum Minorum, in codicillis fundum Tusculanum reliquit... — ... Et hanc predictam questionem disputavit, me presente, vir venerabilis et discretus dominus Guillermus de Dormano, legum professor, in scolis suis, hora ordinaria, anno LXXIIII, in die carnibrivii. »

6° Fol. 183. Autre question discutée par le même professeur. Elle se termine par une souscription qui nous fait connaître le nom de l'auteur de cette partie du manuscrit : « Et hanc legem supra scriptam repetiit predictus dominus Guillermus de Dormano, in scolis suis, hora nona, anno septuagesimo tercio. Et ego Anfredus Saisiz presens fui, et eam postea scripsi, et sum Brito Corisopitensis diocesis, de villa de Karahes oriundus. »

7° Fol. 185. Question traitée par Henri de Marle et recueillie par le même Anfroid Saisiz : « Et questionem sequentem disputavit publice, me presente, magister Henricus de Malla, licenciatus in legibus, in scolis domini Bertrandi Capreoli, hora ordinaria, me presente, anno Domini M° CCC° LXXIII°. »

8° Fol. 188. Question dont l'auteur est indiqué par cette note d'Anfroid Saisiz, transcrite au bas du fol. 187 v° : « Hanc questionem sequentem disputavit publice magister Johannes Egidii, licenciatus in legibus, me presente, hora ordinaria, anno millesimo CCC° LXXIIII°, in scolis domini Bertrandi Capreoli. Et ego scripsi eam, vel saltim incepi eam scribere prima die Lune Quadragesime, anno Domini M° CCC° LXXVIII°. Et sum Brito, Corisopitensis dyocesis, de villa Ahosie, videlicet Anfredus Saisiz. »

9° Fol. 194 v°. Répétition de Bertrand Chabrol, comme on le voit par la note finale du fol. 197 v° : « Et ista fuit repetita per dominum Bertrandum Capreoli. »

La deuxième partie du ms. (fol 133-174) se compose d'un recueil de formules à l'usage de l'officialité d'Orléans dans la seconde moitié du XIVe siècle. La première pièce du formulaire commence par ces mots : « Officialis Aurelianensis, dilecto nostro N. salutem. Quoniam cognicioni, decisioni et expeditioni cause quam N. coram nobis movet... » Plusieurs de ces formules sont datées de l'année 1377 (fol. 152, 159 v°, 164, 172 v°).

La dernière partie du ms. (fol.201-240) comprend le style du parlement de GUILLAUME DU BREUIL, avec des notes et des additions. « Quoniam hominum memoria labilis est et stillo curie Francie pauca reperiuntur ... — ... Datum Parisius, anno Domini M° CCC° LXIIII°, mense decembris. »

Papier. Moyen. Vers 1375. — (Saint-Gatien, 425.)

664.

Auguste Galland. « Origine des fiefs et hommages recueillis par Mre Auguste Galland, conseiller du Roy en ses conseils et son procureur général du domaine de Navarre. De l'origine des fiefs, deüe aux François, communiquée aux Lombards et autres peuples de l'Europe. La matière des fiefs est une des plus nobles et plus ordinaire qui tombent en l'usage. » Le ms. de cet auteur, né à Tours, finit par : « L'usage des fiefs communiqué par Charlemagne et ses descendants au comte de Catalongne, dont Barcelonne ville capitalle receut des lois escrites pour le reglement des fiefs avant la reduction de Gerardus Niger et Obertus de Orto... Ita quoque nec valde temere affirmare licere omnes leges quæ apud nos et apud Navarrenses vigent ab antiquo illo Subrarbiensi foro dimanasse, quamvis eas postea et regnorum et temporum vicissitudines commutaverint. »

Bonne conservation, reliure en veau.

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 2109.)

665.

« Traité des successions par Prévot, avocat du Roi, au présidial d'Angers et professeur du Droit français dans la même ville, en 1774. Copié par Joseph Brédif fils, en 1801, sur le cahier de Léonor Drouin, avoué près le tribunal civil de première instance à Chinon. »

Ce volume est précédé d'une table alphabétique des auteurs et des coutumes cités dans ce traité.

Papier. Moy. 1801. — (Fonds Lambron de Lignim.)

666.

Poquet. « Traité des Lods et Ventes par monsieur Poquet, sieur de Livonnière, conseiller au siége présidial d'Angers, docteur professeur du droit françois en l'université de la dite ville. M. VIIc XIII. Chapitre premier. De toutes les matières féodales, celle-ci est la plus importante, parce qu'elle est la plus fréquente dans l'usage... »

Le ms. finit par : « Chapitre 10. De la fraude contre le droit de lods et ventes... néanmoins l'action de lods et de ventes se prescrit par trente ans entre majeurs et non privilégiés, nonobstant qu'il y ait fraude, car cette prescription court même en faveur de ceux qui sont de mauvaise foi. Fin. »

Suit une table de deux feuillets.

Bonne conservation. Solide reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1218 ancien.)

667.

Recueil des Plaidoyers de Mr le Promoteur dans la cause de Mr et Mme de Gesvres en l'année 1712.

Le premier plaidoyer est une demande en séparation de madame de Gesvres fondée sur l'impuissance de son mari.

Le cinquième et dernier plaidoyer finit ainsi : « Par toutes ces raisons, nous estimons, qu'avant faire droit sur les requêtes respectives des parties, quant au fond, il soit ordonné que vos sentences du 4 mars et 2 août 1713 seront exécutées, et en conséquence que les experts continueront de visiter la personne du Marquis de Gesvres, pendant le terme de quinze jours, en tous les temps que le Marquis de Gesvres leur marquera par sommation duement signifiée, etc. »

Bonne conservation. Sur la dernière garde on lit cette signature : « Dorleans. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

668.

« Coustumes du duché et bailliage de Touraine, anciens ressorts et enclaves regiz et gouvernez selon icelluy.

« De basse justice aultrement dicte basse voirie. Article premier. Le seigneur qui a basse justice peult congnoistre en sa court de partie a partie... »

Suit le procès-verbal :

« Lan mil cinq cens cinquante neuf, le dimanche VIIIe jour du mois d'octobre, nous Christofes de Thou, président, Barthelemy Faye et Jacques Viole, conseillers du Roy en sa court de parlement, sommes arrivés en la ville de Tours, pour en icelle estre par nous procedé à la redaction des coustumes du duché et bailliage de Touraine... » Le ms. finit par : « Et tout ce que dessus, nous commissaires susdits certifions estre vray et avoir été faict comme est contenu en present nostre procès-verbal, lequel, en tesmoing de ce, avons signé de noz seings manuels, et scellé du scel de noz armes, les an et jours que dessus. »

C. THOU. B. FAYE. J. VIOLE.

Ce précieux ms. est le texte original des coutumes de Touraine; les signatures des trois magistrats qui les ont redigées sont accompagnées de leurs armes. Parfaite conservation. Reliure du XVIe siècle avec les armes de France sur les plats, tranche dorée.

Vélin. Moy. 1559. — (Ancien n° 1215)

669.

Commentaire sur la coutume de Touraine, avec le texte imprimé à Paris en 1561 par Jehan Dallier, commençant par : « Recueil de divers autheurs, sur les matières de cette coustume, et premièrement touchant la coustume. En droit ce qui s'appelle coustume ou droit non escrit, nous l'appelons notre loy municipale ou coustume... » Et finissant par : « Fin des coustumes du païs de Touraine, redigées par escrit de l'autorité de Messieurs Cristofle de Thou, président, Barthelemy Faye et Jacques Viole, conseillers du Roy en sa cour de parlement, conseillers de sa Majesté, selon le procès-verbal commencé le 9 octobre 1509 et fini le 13. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, en caractères très-fins et difficiles à lire, est bien conservé et relié en parchemin.

Papier. Pet. XVIe siècle.

670.

Commentaires sur la coutume de Touraine, commençant par deux tables ; la première commence par : « Articles de la coutume, à costé les pages du manuscrit où ils sont expliqués. » La seconde table est rédigée par ordre alphabétique de cette manière : « Aage. Bénéfice, page 803. — Abbé. Droits des abbés reguliers et leurs obligations, page 818. » Cette table de vingt-huit feuillets finit au mot : « Usufruit. Droit de l'usufruitier, au fief dont il jouit par usufruit, page 68. »

Suivent : « Les coutumes de Tours. Tit. 1. Des seigneurs. Les seigneurs peuvent être considerés comme seigneurs de justice, ou comme seigneurs de fief... » Ce manuscrit de 907 pages finit par : « *Curé.* Origine des curés primitifs, ou prieurés cures, et d'où vient qu'ils n'administrent plus leurs cures... » Les 28 derniers feuillets contiennent des notes et des dissertations sur différentes questions de droit.

Assez bonne conservation ; un grand nombre de pages sont biffées à l'encre.

Papier. Gr. XVIIe siècle.

671.

Volume contenant :

1° BERNARD. Notes sur la coutume de Tours, commençant par : « Préface. Quoyque chaque coutume soit composée de divers articles : tamen cum concurrens sit tempore, censetur unica... Art. 1. Quoyque par les derniers arrêts on ait attribué aux juges subalternes la connaissance de la complainte, toutes fois ces termes de notre article ne leur donnant droit de connoitre que des causes réelles et pétitoires, la complainte est excluse. »

Ce ms. finit par : « Titre du retrait lignager. Preliminaire. Le retrait lignager est une faculté que la coutume accorde aux parens du vendeur, de retirer un héritage qui est sorti de sa famille des mains d'un acquereur étranger... Par jugement contradictoire du 24 janvier 1726, rendu au baillage, le vendeur fut renvoyé de la demande et l'acquereur de celle en sommation ; le créancier condamné aux dépens vers toutes les parties. »

Au commencement du volume on lit cette note : « Les notes de M. Bernard sur la coutume de Tours, doivent être remises à M. Gervaize, notaire. »

Papier, Moy. XVIIIe siècle.

672.

Charles du Moulin. Notes sur la coutume de Touraine, commençant par : « Notæ solennes Caroli Molinæi, juris consulti celeberrimi, ad consuetudines Gallicas, secundum ordinem titulorum et paragraphorum consuetudinis Turonensis. De basse justice art. 1er. Le seigneur qui a basse justice peut cognoistre en sa cour des causes de partie à partie... »

A la fin de ce ms. le possesseur, François Grolleau, a inscrit les actes de baptême de ses enfants nés de 1657 à 1666. Le premier de ces actes est ainsi rédigé : « Le dimanche troisième de juin 1657, sur les deux heures de l'après midi, est né François Grolleau, fils de maître François Grolleau, advocat au parlement, et de Marie Pean. Son parrain monsieur Souchay, procureur du Roy au bailliage et siége présidial de Tours ; sa marraine madame Phelion ; a été baptisé en l'église de Notre-Dame-de-l'Ecrignol, le cinquième du mois de juin. »

Une autre note placée en tête du volume nous donne le nom du copiste : « Par feu Monsieur Goury, advocat au Présidial de Tours. »

Sur la troisième garde du commencement on lit : « Ex bibliotheca insignis ecclesiæ Sancti Martini Turonensis. »

Ce ms. est traversé de part en part par plusieurs trous de vers. Reliure en parchemin.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Saint-Martin de Tours, 1216.)

673.

Dubois père et fils. Notes sur la coutume de Touraine, commençant par : « Notes de Messieurs Dubois père et fils sur la coutume de Touraine. Le seigneur qui a la moyenne justice... » finissant par : « 377. Des amendes. Ne sera due ni levée l'amende sinon que le défaut soit jugé. » Suit une table de douze feuillets portant ce titre : « Table du commentaire de Pallu sur la coutume de Touraine, autre que celle imprimée à la suite du même commentaire. »

Ce volume est bien relié, et commence par un joli titre avec dessins et ornements encadrant un blason peint avec goût.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Fonds Lambron de Lignim.)

674.

Coutumes d'Anjou et du Maine. Au fol. 1, une main du XVIe siècle a copié les premiers vers de l'École de Salerne :

Anglorum regi mandat scola tota Salerni.

Fol. 2. « Ensuyt la table de ce livre Coustumes, c'est assavoir de quoy on traicte en chascun chapitre. Le premier chapitre traicte de la justice et seigneurerie des seigneurs temporels des païs d'Anjou et du Maine... »

Fol. 4. « Reception de hommage simple. Vous congnoissez estre homme de foy de monseigneur qui cy est... »

Fol. 5. « Les Coustumes d'Anjou et du Maine. Au commencement de notre livre, pour la première partie, nous declarerons la justice et seigneurerie des seigneurs temporels des païs qui ont le peuple et les subgies à gouverner,

sobz et quelz drois ils ont sur leurs subgies. » Le ms. finit par : « Il payra l'amende et perdra sa cause et fut dit contre le procureur et Regnaudin qui estoit dune oppinion à la dicte assise... »

Ces coutumes contiennent seize chapitres ; le dernier a pour rubrique : « XVI[a] De la communité de biens. » Les marges des deux derniers feuillets sont déchirées jusqu'à la lettre.

Vélin. Pet. XVI[e] siècle. — (Marmoutier n° 160.)

675.

PLATON. Traduction latine du Timée, précédée de la lettre de Chalcidius : « Calcidius, Osio episcopo, salutem. Socrates in exhortationibus suis virtutem laudans... » Commencement et fin de chacun des deux livres du Timée : « Unus, duo, tres, quartum enumero, Thimee, vestro requiro... — ... socia natura nanciscere-retur ymaginem. Thymei Platonis explicit prima pars. Incipit secunda. Et jam fere cuncta provenerant usque ad genituram temporis... — ... nec incognito, sed ex levi ammonicione perspicio. Explicit Platonis Thymeus. »

Sur la dernière garde du volume, on lit ces six vers, qui sont probablement du temps du roi Louis XI :

Conjugis erepte lacrimas tot funde sepulcro,
Quot flevit generi Cesar inane caput ;
Aut quot devicto Lothoringus marte profudit,
Burgundi plorans tristia fata ducis.
Mors miseranda licet, dignus tamen ipse corona es ;
Vicisti, France, prelia magna nimis.

Ecriture sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges dont quelques-unes ornées. Bonne conservation.

Papier. Moy. XV[e] siècle.

676.

Volume contenant :

1° Fol. 1. PORPHYRE. Traité sur les cinq voix, traduit par Boèce, commençant par ces mots de la dédicace à Chrysorius : « Cum sit necessarium, Crisaori, et ad eam que est apud Aristotelem predicamentorum doctrinam nosse quid genus sit... » et finissant par : « ... ad discretionem eorum communitatisque traditionem. »

2° Fol 7 v°. ARISTOTE. Les catégories, traduites par Boèce : « Incipiunt cathegorie Aristotelis. Equivoca dicuntur quorum nomen solum commune est... » finissant par : « Sed qui consueverunt dici, pene omnes enumerati sunt. »

3° Fol. 17 v°. ARISTOTE. Livre de l'interprétation, traduit par Boèce : « Incipit liber Perhiermenias. Primum oportet constituere quid sit nomen et quid verbum. » et finissant par : « ... simul autem eidem non contingit inesse contraria. »

4° Fol. 23 v°. CICERON. Topiques, commençant par : « Majores nos res scribere ingressos, o Cai Trepati, et his libris, quos brevi tempore satis multos edidimus, digniores, e cursu ipso revocavit voluntas tua. » et finissant par : « Sic tibi ad id quod quasi mancipio dare debuimus, ornamenta quedam voluimus non debita accedere. »

5° Fol. 30 v°. BOÈCE. Commentaires sur les Topiques d'Aristote, commençant par : « Incipit liber Topicarun differentiarum editus a Boetio. Omnis ratio disserendi quam veteres perypathetici logicem appellavere, in duas distribuitur partes. » et finissant par : « ... in his commentariis, quos in Aristoteles Topica a nobis translata conscripsimus, expeditum est. Explicit liber IIII de differentiis Topicis. »

Le ms. se termine par cet ouvrage de Boèce : « Incipit liber ypoteticorum sillogismorum. Cum in omnibus philosophiæ disciplinis ediscendis... « dont les derniers mots sont : « ... et sit propositio : si animatum non est, animal non est ; si sensibile, est animal... » Le reste manque.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges, a ses fol. 10 et 11 presque effacés par l'humidité.

Vélin. Pet. XII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 396.)

677.

Volume contenant :

1° Fol. 2. PORPHYRE. Traité sur les cinq voix, traduit par Boèce, commençant par : « Cum sit necessarium, Crisaori, et ad eam que apud Aristotelis doctrinam predicamentorum nosse quid sit genus, quid species, quid differencia, quid proprium et quid accidens... » finissant par : « ... ad discretionem eorum communitatisque traditionem. Explicit liber Porphirii. Deo gracias. »

2° Fol. 7. ARISTOTE. Livre des prédicaments, commençant par : « Liber predicamentorum. Equivoca dicuntur, quorum nomen solum commune est, vero substancie secundum nomen diversa, ut animal homo et quod pingitur. » finissant par : « Sed qui consueverunt pene omnes enumerati sunt. Explicit liber predicamentorum. »

3° Fol. 15 v°. ARISTOTE. Livre de l'interprétation, commençant par : « Incipit liber Peryarmenias. Primum oportet constituere quid sit et quid verbum post ea... » finissant par : « Simul autem eidem non contingit inesse contraria. Explicit liber Peryamenias (*sic*). Deo gracias. »

4° Fol. 21. GILBERT DE LA PORRÉE. Livre des six principes, commençant par : « Incipit liber sex principiorum. Forma est compositioni contingens in simplici et invariabili essencia consistens... » finissant par : « Est autem quod inest ibi secundum naturam moveri ut ignis. Explicit liber sex principiorum. »

5° Fol. 25. BOÈCE. Livre des divisions commençant par : « Incipit liber divisionum Boecii. Quam magnos studiosis afferat fructus... » finissant par : « ... patiebatur diligenter expressimus. Explicit liber divisionum Boecii. »

6° Fol. 31. BOÈCE. Topiques, commençant par : « Incipit primus liber thopicorum Boecii. Omnis ratio disserendi... » finissant par : « ... tale datum descriptionis exemplum. Explicit liber thopicorum Boecii. Deo gracias. »

7° Fol. 44. ARISTOTE. Sophismes, commençant par : « Incipit liber elenchorum. De sophisticis autem elenchis et de hiis qui videntur... » dernier mot « ... argumentandum. »

8° Fol. 69. ARISTOTE. Topiques, commençant par : « Incipit primus liber thopicorum. Post hoc de hiis qui ad genus et ad proprium perspiciendum... » finissant par : « ... difficile est continuo. Explicit liber thopicorum Aristotelis. »

9° Fol. 96. ARISTOTE. Premiers analytiques, commençant par : « Incipit liber priorum Aristotelis. Primum quidem est dicere ... » finissant par : « ... non erit unum unius signum. Explicit liber priorum Aristotelis. »

10° Fol. 124 v°. ARISTOTE. Derniers analytiques, commençant par : « Incipit liber posteriorum. Omnis doctrina et omnis disciplina... » finissant par : « ... ad omnem rem. Explicit liber secundorum analecticorum Aristotelis. Deo gracias, amen. »

11° Fol. 144. ARISTOTE. Livre de l'âme, commençant par : « Incipit liber de anima. Bonorum honorabilium ... noticiam opinantes magis... » finissant par : « ... significet aliud alteri. Explicit liber de anima a Matheo dicto le Queis clerico anno Domini millesimo III$^{c.o}$ IIII^{xx} vigilia, Sancti Martini estivalis. Deo gracias. »

Suit cette note : « Iste liber valet XXX scudos. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur ornées, est assez bien conservé.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 390.)

678.

Volume contenant :

1° Fol. 2. PORPHYRE. Traité sur les cinq voix : « Incipiunt Isagoge Porfirii in chategorias Aristotelis. Cum sit necessarium, Crisaori... »

2° Fol. 10. Livre des Prédicaments d'Aristote : « Equivoca dicuntur, quorum nomen solum commune est... »

3° Fol. 24 v°. Livre de l'Interprétation

d'Aristote : « Primum oportet constituere quid sit nomen et quid sit verbum... »

4° Fol. 34. Livre des six Principes par Gilbert de la Porrée : « Forma est compositioni contingens in simplici... »

5° Fol. 41 v°. Livre des Divisions de Boèce : « Quam magnos studiosis afferat fructus... » finissant par : « ... diligentissime expressimus. Explicit divisiones magistri Boecii. »

6° Fol. 52. Livre des Topiques de Boèce : « Topicorum Boecii. Omnis ratio disserendi... » finissant par : « ... tale satis est descriptionis exemplum. Explicit. »

7° Fol. 73. Topiques d'Aristote : « Aristotelis Topicorum. Propositum quidem negocii est methodum invenire... » finissant par ces mots du huitième livre : « ... et ad quas habundare difficile est continuo. »

8° Fol. 134. Premiers analytiques d'Aristote, traduits par Boèce : « Liber Priorum. Primum oportet dicere circa quid et de quo est intentio... »

9° Fol. 179. Derniers analytiques d'Aristote : « Liber posteriorum analeticorum Aristotelis. Omnis doctrina et omnis disciplina... » finissant par : « ... se habet ad omnem rerum. Finis Aristotelis secundorum analeticorum. »

10° Fol. 205. Sophismes d'Aristote : « Incipit primus liber elenchorum. De sophisticis autem elenchis et de hiis qui videntur elenchi... »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales de couleur, est assez bien conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Marmoutier, 47.)

679.

Aristote. Différents traités, savoir :

Fol. 1. Huit livres de la physique commençant par : « Liber primus physicorum. Quoniam autem intelligere et scire contingit circa omnes scientias quarum sunt principia... » et finissant par : « ... et nullam habens magnitudinem. Explicit octavus phisicorum. »

Fol. 59. Quatre livres sur le ciel et le monde, finissant par : « Explicit liber quartus de celo et mundo. »

Fol. 39. Deux livres sur la génération et la corruption, finissant par : « Explicit liber II de generacione et corrupcione. »

Fol. 108. Quatre livres sur les météores, finissant par : « Explicit liber IIII metheororum Aristotelis. »

Fol. 145. Trois livres sur l'âme, finissant par : « Explicit liber III de anima. »

Fol. 166 v°. Un livre sur le sens et la sensation, finissant par : « Explicit liber de sensu et de sensato. »

Fol. 174 v°. Un livre sur la mémoire : « Liber de memoria et reminiscentia. »

Fol. 177 v°. Un livre sur le sommeil et la veille : « Liber de sompno et vigilia. »

Fol. 184 v°. Un livre sur la jeunesse et la vieillesse : « Liber de juventute et senectute. »

Fol. 186 v°. Un livre sur le mouvement : « Liber de motu animalium. »

Fol. 190 v°. De la bonne fortune : « Liber de bona fortuna. »

Fol. 192 v°. De la propriété des éléments : « Liber de proprietate elementorum. »

Fol. 199 v°. Des couleurs : « Liber de coloribus. »

Fol. 204 v°. De la physionomie : « Liber de phisionomia.. »

Fol. 211. Quatorze livres sur la métaphysique, finissant par : « Liber XIIII. Explicit metaphisica Aristotelis. »

Fol. 286. Sur les causes : « Liber de causis. »

Chacun de ces ouvrages d'Aristote est précédé de miniatures et de lettres ornées d'une grande valeur artistique.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales sur fond d'or, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 385.)

680.

ARISTOTE. Différents traités, savoir :

Métaphysique. — Physique. — Du ciel et du monde. — Des météores. — De la génération. — De l'âme. — Du sens. — De la mémoire. — Du sommeil. — Des causes. — De la longueur et de la brièveté de la vie. — De la jeunesse et de la vieillesse. — De la respiration. — De la mort et de la vie. — Du mouvement. — De la bonne fortune.

Le ms. commence par : « Liber primus Metaphysicorum. Omnes homines natura scire desiderant... » et finit par : « Explicit de bona fortuna capitulum secundum. »

Ce volume est tellement endommagé par l'humidité, qu'il est presque illisible aux vingt derniers feuillets ; le commencement est moins mal conservé. Initiales ornées sur fond d'or et d'azur.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 384.)

681.

ARISTOTE. Différents traités. La table suivante, écrite en même temps que le manuscrit sur la première garde du volume, en indique le contenu : « In hoc libro sunt libri sequentes : Libri physicorum. VIII. — De lineis indivisibilibus. I. — De celo et mundo. IV. — De proprietatibus elementorum. II. — De generacione et corrupcione. II. — De metheoris. IIII. — Additus Avicenne super metheauris (*sic*). — De vegetalibus et plantis. II. - De anima. III. — De sensu et sensato. I. — De memoria et reminiscencia. I. — De sompno et vigilia. II. — De longitudine et brevitate vite. I. — De juventute et senectute. I. — De morte et vita. I. — De inspiracione et respiracione. I. — De differencia spiritus et anime. I.

Le ms. commence par : « Liber primus physicorum. Quoniam autem contingit intelligere et scire... » et finit par : « Explicit liber de differencia spiritus et anime. »

Ce ms., écrit à longues lignes, a reçu des notes marginales. L'écriture est effacée par le temps en plusieurs endroits, surtout à la fin.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 119.)

682.

Volume contenant :

1° Fol. 1. ARISTOTE. Les Météorologiques, des végétaux, des animaux, des causes, de l'âme. Les traités d'Aristote commencent par : « Liber primus Meteorologicorum. Postquam processit rememoratio nostra de rebus... » et finissent par : « De anima ... quid est quod corrumpitur, anima deficiente. »

2° Fol. 106. Commentaire sur l'Apocalypse, commençant par ces mots du sixième livre : « ... venisset ad portam civitatis, apparuit ei mulier vidua colligens ligna ; eadem significationem habet mulier... » Ce commentaire incomplet finit par ces mots du vingt-deuxième livre : « Audivi vocem de throno dicentem : ecce tabernaculum Dei cum hominibus et... » Le reste manque.

3° Fol. 186. HUGUES DE SAINT-VICTOR. Traité commençant par : « Magister Hugo, canonicus Parisiensis, de claustro materiali et spirituali, prologus. Locuturus, karissime, de his que ad edificationem pertinent claustri materialis... »

4° Fol. 200. Sermons commençant par : « Sermo in dominica secunda post octavas Epiphanie. Nupcie facte sunt in Cana Galilee, et venit ibi Jhesus cum Maria matre ejus. »

5° Fol. 208. Sermons sur le commun des Saints, commençant par : « Sermones de commune sanctorum. Nimis honorati sunt amici tui Deus... »

6° Fol. 258. Commentaires sur l'Écriture sainte commençant par : « Super Genesim. In principio de operibus VI dierum... » finissant

par : « Super librum Ysaie ... descenderunt in Egyptum penitentibus... » Le reste manque.

Une partie de ce volume est écrite à longues lignes, l'autre est sur deux colonnes; sur la première garde du volume, Dom Martène a écrit la note suivante : « Aristotelis libri IV, de metheoris.— Ejusdem de vegetalibus.— Ejusdem de animalibus libri XIX. — Ejusdem de causis. — Ejusdem de anima. — Commentarius mutilus in Apocalypsim. — Hugonis liber de claustro materiali et spirituali. — Sermones aliqui de tempore, aliqui de Communi Sanctorum. — Glossulæ in Scripturam.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 22.)

683.

Volume contenant :

1° Fol. 1. ARISTOTE. Les premiers analytiques, traduits par Boèce, avec des gloses marginales et interlinéaires. Commencement et fin du traité : « Primum oportet scire quid et circa quid et de quo est intencio ... — ... non erit unum unius signum. Explicit liber priorum. »

2° Fol. 37. ARISTOTE. Les derniers analytiques traduits par Boèce, avec des gloses marginales et interlinéaires. Commencement et fin du traité : « Omnis doctrina et omnis disciplina intellectiva ex preexistenti fit cognitione... — ... similiter se habet ab omne rerum. Et finis mete presens (place de deux ou trois mots effacés). Explicit. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec des notes dans les marges, est piqué.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 454.)

684.

Volume contenant :

1° Fol. 1. ARISTOTE. Les premiers analytiques, traduits par Boèce, avec des gloses marginales et interlinéaires, commençant par : « Primum oportet dicere circa quid et de quo est intentio... » finissant par : « ... non erit unum unius signum. »

2° Fol. 68. ARISTOTE. Les derniers analytiques, traduits par Boèce, avec des gloses marginales et interlinéaires, commençant par : « Omnis doctrina et omnis disciplina intellectiva ex preexistenti fit cognitione... » finissant par : « ... similiter se habet ad omnem rem. »

3° Fol. 114. ARISTOTE. Les Topiques, traduits par Boèce, commençant par : « Liber I Topicorum. Propositum quidem negotii est, methodum invenire... » finissant par ces mots du huitième livre : « L. VIII Topicorum... hec vero sunt universales et ad quas habundare difficile est continuo. »

4° Fol. 199 v°. ARISTOTE. Les arguments des sophistes commençant par : « De sophisticis autem elenchis et de hiis qui videntur... » finissant par : « ... relatas integriter. Explicit liber elenchorum. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec notes marginales et interlinéaires, est bien conservé.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Marmoutier, 294.)

685.

ARISTOTE. La Morale à Nicomaque, commençant par une table indiquant les matières contenues dans les dix livres : « In isto libro Ethicorum continentur decem libri. In primo tractat de felicitate, secundum antiquorum opiniones, assignando multos modos felicitatis, secundum eos. » Suit le premier livre : « Liber primus Ethicorum. Incipit liber primus Ethicorum... capitulum primum. Omnis ars, et omnis doctrina, similiter autem et actus, et electio, bonum quoddam appetere videntur. » finissant par : « Incipit liber decimus. Post hec autem de delectatione forte sequitur pertransire... et quibus legibus, et consuetudinibus utens. Dicamus igitur incipientes. Explicit textus libri Ethicorum. Finito libro sit laus et gloria Xhristo. Amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres

rouges et initiales de couleur ornées, est un peu mouillé dans les marges supérieures.

Vélin. Moy. XIV[e] siècle. — (Saint-Martin, 41.)

686.

ARISTOTE. Les Métaphysiques, commençant par : « Incipit primus liber Metaphysicorum Aristotelis. Omnes homines natura scire desiderant. Signum autem est sensuum dilectio. » L'O du mot *Omnes* renferme deux personnages dessinés sur un fond d'or.

Le ms. finit par ces mots du quatorzième livre : « ... non separabilia sint metaphysica a sensibilibus, ut quidam dicunt neque hec esse principia. Explicit Metaphysica Aristotelis. » Suit cette note : « Iste textus Metaphisice pertinet Martino Veillon, Turonis oriundo. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales de couleur et notes marginales, est bien conservé.

Vélin. Moy. XIV[e] siècle. — (Saint-Martin, 30.)

687.

ARISTOTE. Les Métaphysiques, commençant par : « Omnes homines natura scire desiderant... » et finissant par ces mots du quatorzième livre : « ... non separabilia sunt methaphysica a sensibilibus, ut quidam dicunt, neque hec esse principia. Explicit liber metaphysice Aristotelis. Amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec notes marginales et interlinéaires, la plupart illisibles par l'usure, est taché d'humidité dans les marges supérieures.

Vélin. Moy. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 389.)

688.

CICÉRON. Différents opuscules commençant par ces mots de la fin du deuxième chapitre du second livre des Questions académiques : « ... sunt etiam, qui negent, in hiis qui nostris libris disputent, fuisse earum rerum, de quibus disputatur, scientiam. » et finissant par un fragment de la lettre 32 du livre VII : « Cicero Curio salutem dicit. Facile perspexi ex tuis litteris, quod semper studui, et me a te plurimi fieri, et te intelligere, quem mihi carus esses... »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur, est incomplet au commencement et à la fin. Il contient le deuxième livre des Questions académiques, le deuxième livre et la fin du premier et du troisième de la nature des Dieux, le livre du Destin, et les lettres familières, jusqu'au livre VII, ép. 32, moins la fin du livre II, le livre III et le commencement du livre IV. Ce qui nous reste de cet important manuscrit est assez bien conservé.

Vélin. Gr. Fin du XII[e] siècle. — (Marmoutier, 110.)

689.

CICÉRON. Différents traités, savoir :

1° Fol. 1. Des Devoirs, commençant par : « Quanquam te, Marce fili, annum jam audientem Cratippum idque Athenis, abundare oportet preceptis institutisque philosophie... » finissant par : « ... sed multo fore cariorem, si talibus momentis preceptisque letabere. Marci Tullii Ciceronis de Officiis liber tercius et ultimus explicit... »

2° Fol. 73 v°. De l'Amitié, commençant par : « Marci Tullii Ciceronis de Amicitia liber incipit. Quintus Mutius augur Scevola multa narrare de C. Lelio socero sue memoriter et jucunde solebat... » et finissant par : « ... deos... nichil amicitia prestabilius putetis. Marci Tullii Ciceronis de vera amicitia liber explicit ad Titum Athicum. »

3° Fol. 93 v°. De la Vieillesse, commençant par :

« O Tite, si quid ego adjuro, curamve levasso,
Que nunc te coquit et versatur (*sic*) in pectore fixa... »

finissant par : « ... ut ea que ex me audistis, re experti probare possitis. Explicit Ciceronis liber de Senectute. »

4° Fol. 111 v°. Des Paradoxes, commençant par : « Incipit liber Tullii de paradoxis. Animadverti, Brute, sepe Catonem avunculum tuum... » finissant par : « ... sed etiam inopes ac pauperes existimandi sunt. Hic finem habent paradoxi Stoycorum. »

Ce volume, écrit en Italie avec un soin particulier, est orné à chaque livre de charmantes initiales sur fond d'or. Sur le dernier feuillet on lit cette note : « Hunc librum legavit ecclesie Turonensi bone memorie magister Guido de Versailles, predicte ecclesie condam cancellarius, et demum cantor dignissimus. » Nous avons déjà eu à mentionner, pour d'autres mss. légués, Gui de Versailles, aux n°s 13, 238, 370, 373 et 519 de ce catalogue.

Bonne conservation. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 408.)

690.

Cicéron. Traité des Devoirs, commençant par : « Quanquam te, Marce fili, annum jam audientem Cratippum, idque Athenis, abundare oportet... » finissant par : « Vale igitur, mi Cicero, tibique persuade esse te quod (*sic*) michi carissimum, sed multo fore cariorem, si talibus monumentis, preceptisque letabere. »

Suivent quatre feuillets, contenant un fragment poétique de cent soixante-dix vers dont les premiers sont :

Est locus in primo felix oriente remotus,
Qua patet æterni maxima porta poli,
Nec tamen estivos hyemesque propinquus ad ortus,
In qua, sol, verno fundis ab axe diem,
Illic planicies tractus diffundit apertos.

Et les derniers :

Mors illi Venus est, sola est in morte voluptas
Ut posset nasci, appetit ante mori.
Ipsa sibi proles, suus est pater et suus heres,
Nutrix ipsa sui ; semper alumna sibi.
Ipsa quidem, sed non eadem quod et ipsa nec ipsa [est,
Eternam vitam mortis adepta bono.

Ce volume, écrit à longues lignes, est orné d'initiales sur fond d'or accompagnées de dessins entourant les pages de chaque livre. Les dessins contiennent le blason de l'archevêque Philippe de Coetquis, que nous avons déjà eu à signaler aux n°s 57 à 60 et 572 de ce catalogue.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 405.)

691.

Cicéron. Opuscules dont voici les titres :

1° Fol. 1. Les Paradoxes, commençant par : « Cum adverti, Brute, sepe Catonem, avunculum tuum, cum in senatu sentenciam diceret... » finissant par : « ... non modo non copiosi ac divites, sed etiam inopes ac pauperes existimandi sunt. »

2° Fol. 8. Le songe de Scipion : « Tullius de sompnio Scipionis. Cum venissem in Africam, Manlio consule, ad quartam legionem tribunus... » finissant par : « ... ille decessit. Ego sompnio solutus sum. Explicit de sompnio Scipionis. »

3° Fol. 12. De la Vieillesse : « Tullius de Senectute.

« Que nunc te coquit et versat in pectore fixa. »

les derniers mots sont : « ... ut ea, que ex me audivistis, re experti probare possitis. Explicit liber Tullii de Senectute. »

4° Fol. 27. De l'Amitié : « De Amicitia. Augur Scevola multa narrare de C. Lelio socero suo memoriter et jucunde solebat... » derniers mots : « ... ut, ea excepta, nichil amicicia prestabilius esse putetis. Explicit liber Tullii de Amicicia. »

Le volume finit par un traité commençant par : « Dixi quid debeatur Deo, dicam nunc quid homini tribuendum sit... » et finissant

par : « ... hic ante, ut testati sumus, Deo paruit, hic religioni atque officio suo satisfecit. »

Suit cette note, écrite de la même main que le manuscrit :

« Judicio meo isti duo libelli optime voca-
« rentur Ethica Christianorum, quia, Deo
« per filium suum Jhesum Christum humano
« generi providente, mores ethice Aristotelis,
« qui secundum hominem civilem et morta-
« lem sunt, ad hominem immortalem et ad
« animam sunt revocati, cujus procreationem
« et reformationem hic Augustinus explicat.
« Certho (*sic*), quam carissime, hii libelli
« memorie habeantur, quia Ethice Aristotelis
« nec saluti nec caritati satisfaciunt. G. Figuli. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales de couleur et or, est assez bien conservé.

Papier. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 421.)

692.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Cicéron. Le songe de Scipion : « Somnium Scipionis. Cum in Africam venissem, Anicio Manlio consule... »

2° Fol. 4 v°. Macrobe. Commentaire sur le songe de Scipion : « Macrobii Ambrosii Ormicresis in somnium Scipionis commentum incipit feliciter. Inter Platonis et Ciceronis libros... »

3° Fol. 72. Cicéron. Sur le Timée de Platon : « M. Tulii Ciceronis in Timeum Platonis liber incipit. Multa sunt a nobis in achademicis conscripta contra phisicos... »

4° Fol. 78 v°. Du Destin : « M. Tulii Ciceronis de Fato liber incipit. Quia pertinet ad mores quod ethos illi vocant, nos eam partem philosophiæ de moribus appellare solemus. »

5° Fol. 84. Calcidius. Sur le Timée de Platon : « In Timeum Platonis proemium Calcidii, translatoris et philosophi, feliciter incipit. Socrates in exortationibus virtutem laudans... »

6° Fol. 101. Hermès Trimégiste. Sur la divinité : « Hermetis sive Mercurii Trimegisti de Idolo ad Asclepium liber incipit, qui aliter et de Divinitate dicitur. Asclepius iste pro sole mihi est Deus... »

7° Fol. 113 v°. Apulée. Du Dieu de Socrate : « Apulegii Madaurensis de Deo Socratis liber incipit. Qui me voluistis dicere ex tempore accipite rudimentum post experimentum. » finissant par : « Circes poculum bibit, nec mutatus est ; ad loco fagos accessit, nec remansit ; sirenas audivit, nec accessit. Apulegii Madaurensis de Deo Socratis, liber explicit. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales ornées sur fond d'or, est bien conservé. Sur la dernière garde on lit cette note : « xxxi. Istud volumen est de voluminibus domini Jo. Ebredunensis (d'Embrun). »

Vélin. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, 187.)

693.

Sénèque. Œuvres philosophiques et poétiques, dont voici les rubriques :

1° Fol. 1. Répertoire alphabétique de passages relevés dans les œuvres philosophiques de Sénèque, par frère « Juncta de Sancto Germano », dont l'épître dédicatoire commence ainsi : « Reverendo viro fratri Angelo de Castello, lectori ordinis Fratrum Heremitarum Sancti Augustini, frater Juncta de Sancto Germano, ejusdem professionis sincere caritatis affectum. » Voici les premiers et les derniers mots du répertoire : « Abscondere vitam propriam... — .... Zenonis notabile verbum de sene metum. R. Discere. »

2° Fol. 50. Arguments d'Albertino Mussato, de Padoue, sur les tragédies de Sénèque : « Hercules rex Thebarum vir sanctus et justus apud gentiles nabitus... — ... Conclusio tragedie est oppinatum (*sic*) Senecam quemquam metuosum virum nunquam ad inferos descendere. Albertini Musati Paduanii ystoriagraphi super tragedias Senece argumenta decem expliciunt. »

3° Fol. 57. Opuscule sur la mort de Claude :

« Annei Lucii Senece de morte Claudii, qui dicitur ludus Senece, liber incipit, etc. Callidus effracta... »

4° Fol. 64. Lettres de Sénèque à saint Paul : « Epistole Senece ad Paulum. Sanctus Ieronimus de Seneca in cathalogo Sanctorum. Rubrica. Lucius Anneus Seneca... » L'L du mot *Lucius* renferme un magnifique blason (probablement les armes du dauphin, plus tard Charles VIII), soutenu par un ange ; cet écu est écartelé au 1 et 4 d'azur à trois fleurs de lis d'or, et au 2 et 3 d'or au dauphin d'azur. Le reste du feuillet est entouré d'arabesques d'or et d'azur, renfermant des fleurs et des oiseaux peints avec une grande finesse.

5° Fol. 68 v° Lettres de Sénèque à Lucilius, divisées en 22 livres et précédées d'une table.

6° Divers traités de Sénèque, savoir :

Fol. 192. « Liber de declamationibus. » — Fol. 223. « De questionibus naturalibus. » — Fol. 271. « De liberalibus studiis. » — Fol. 273 v°. « Annei Lucii ad Lucillum de divina providencia. » — Fol. 278. « Annei Lucii Senece de providencia Dei ad Serenum. » — Fol. 284. « Annei Lucii Senece, de tranquillitate animi ad Serenum. » — Fol. 291 v°. « A. L. Senece de brevitate vite ad Paulinum. » — Fol. 298. » Liber de consolatione mortis fratris ad Polibium. » — Fol. 304. « A. L. Senece ad Galionem de beata vita. » — Fol. 313. « A. L. Senece ad Marciam de consolatione filii. » — Fol. 321. « A. L. Senece de consolatione ad Helbiam matrem. » — Fol. 328. « A. L. Senece de ira ad Novatum. » — Fol. 349. « A. L. Senece de clementia ad Neronem. » — Fol. 357. « A. L. Senece de beneficiis. » — Fol. 379. « A. L. Senece de quatuor virtutibus cardinalibus. » — Fol. 381. « Proverbia Senece per alphabetum. » — Fol. 386. « A. L. Senece de copia verborum liber incipit quem Seneca misit beato Paulo apostolo... — Fol. 391. « De remediis fortuitorum casuum ad Galionem. — Fol. 393. « De moribus. »

7° Fol. 396. Tragédies de Sénèque. La première commence ainsi :

« Hercules furens. Tragedia prima.

Nec in astra lenta veniet, ut Bachus, via ;
Iter ruina queret et vacuo volet
Regnare mundo. Robore expenso tumet. »

Les soixante-cinq premiers vers manquent, un feuillet ayant été coupé, entre les 395e et 396e feuillets actuels.

Fol. 412 v°. « Thiestes, tragedia secunda. » — Fol. 429. « Edypus Antigone, tragedia tercia. » — Fol. 437. « Ypolitus, tragedia quarta. » — Fol. 452. « Edypus, tragedia quinta. » — Fol. 465 v°. « Trohas, tragedia sexta. » — Fol. 481 v°. « Medea, tragedia septima. » — Fol. 495. « Agamenon (*sic*), tragedia octava. » — Fol. 507 v°. « Octavia, tragedia nona. » — Fol. 520 v°. « Hercules etheus, tragedia decima. » En voici les derniers vers :

Tu fulminibus frange trisulcis,
Fortius ipse genitore tuo.
Fulmina mittes.
Deo gracias.

Suit la curieuse cédule suivante, placée sur la dernière garde du volume :

« Ce present livre appellé Seneca est des livres apartenans à feu de bonne mémoire le cardinal d'Angers nommé Balue, lequel me demeura, quant je lui envoié les autres livres davant qu'il mourust, et luy envoyé les dits livres joucques à Romme, par ce que ung myen serviteur nommé messire Jehan Portejouaye, curé de Portjouaye, ou diocesse d'Esverex, oublia à le mettre avecques les autres livres du dit cardinal, et demeura entre ses maings joucques à la fin de ses jours, et ordonna qu'il me fust rendu. Et pour ce que je ne sçay quels sont ses heritiers, je le lesse en la librarie de l'église de Tours, en priant messeigneurs de la dite église qu'il soit ès prières de la dite église pour la decharge de ma conscience. Faict le huitième le jour de avril avant Pascques mil ve et treze. Tesmoing mon sing manuel cy mis le dit jour. » — La signature a été biffée.

Ce ms. fut fait pour le cardinal Balue, dont

M. Léopold Delisle a eu occasion de parler dans son intéressant ouvrage (*Le Cabinet des manuscrits,* Paris, Imprimerie impériale, 1868, I, 79-83). Les livres du cardinal Balue furent saisis à Paris en 1469, portés à Tours, puis, en vertu d'un ordre du roi du 2 août 1469, remis le 12 février 1470 entre les mains de Pierre d'Oriole. Au moment de la saisie, Robert du Val avait commencé à transcrire pour le cardinal un Tite-Live et un Appien. Ces deux ouvrages furent terminés aux frais du roi : la copie fut achevée par Robert du Val, les enluminures et la reliure en cuir rouge avec clous et fermoirs se firent à Paris sous la direction du libraire Pasquier Bonhomme. Un mandement du 17 décembre 1470 alloua au copiste une somme de 53 l. 17 s. 6 d. t. et au libraire une somme de 9 l. t.

L'Appien du cardinal Balue est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale, nº 5785 latin. Nous avons le Tite-Live qui a été exécuté par le même copiste et dans les mêmes conditions. Comment fut dispersée la bibliothèque du prisonnier du donjon de Loches? Peut-être résoudra-t-on un jour cette question qui intéresse la Touraine. Car, outre notre Tite-Live, M. Léopold Delisle nous a signalé un autre volume de la librairie de Balue, qui, avant d'arriver à la Bibliothèque du roi, a passé par les mains de Louis d'Amboys, clerc Tourangeau : c'est le ms. latin 3127, qui contient les lettres de Nicolas de Clemangis.

Notre manuscrit fut, au commencement de ce siècle, divisé en deux volumes revêtus d'un cartonnage. Il vient d'être remis en un seul, c'est-à-dire en l'état où l'avaient trouvé Jouan et D'Avanne qui le mentionnent ainsi au nº 404 de leur catalogue : « Seneca quædam opera philosophica et poetica. » Nombreuses piqûres de vers dans les vingt premiers feuillets du commencement et les dix derniers de la fin. Titres rouges ; initiales sur fond d'or ; superbes ornements ; grandes marges ; tranche dorée.

Vélin. Gr. xvᵉ siècle. — (Saint-Gatien, 404.)

694.

Boèce. De la consolation de la philosophie, avec le commentaire de Nicolas Trevet, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, commençant par une table alphabétique de seize feuillets dont les premiers mots sont : « Achademia est quedam civitas in qua studuit Plato... » et les derniers : « Zodiaci polus ... Explicit tabula super libris Boetii de consolacione philozophie, secundum ordinem alphabeti, quam fecit frater Vitalis de Fontibus Orbis, ordinis Predicatorum. Anno Domini Mº CCCº XXXIIº. » Suit le prologue, précédant le commentaire de Trevet : « Incipit exposicio fratris Nicholay Trevet, ordinis Fratrum Predicatorum, super libros Boetii, de consolacione philozophie. Prologus. Explanacionem librorum Boetii de consolacione philozophie aggressurus, votis quorumdam fratrum satisfacere cupiens, qui me ex professione ordinis Predicatorum, tam majoribus quam minoribus, apostolico debito obligatum ad hoc, propter nonnulla que eis videbantur obscura, devota supplicacione compulerunt, historiam Theodorici, regis Gothorum, ex diversis chronicis collectam, censui prelibandam... » Vient ensuite le texte de Boèce : « Metrum primum.

Carmina qui quondam studio florente peregi,
Flebilis heu mestos cogor inire modos. »

Le texte finit par : « ... necessitas indicta probitatis, cum ante oculos agitis judicis cuncta cernentis. » et le commentaire, par : « Cum agitis ante oculos, id est : Cum actiones vestre sunt in prospectu judicis cernentis cuncta, qui est Dominus noster Jhesus Xhristus, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. Et sic terminatur liber quintus, continens prosas sex et metra quinque, et sunt universaliter in libro isto prose triginta novem et metra totidem. Explicit exposicio fratris Nicolay Trevet, ordinis Predicatorum, super quinque libris Boetii de consolatione philozophie. »

Le ms. se termine par deux notes, dont la première indique qu'il faisait partie de la bibliothèque de Saint-Martin : « Pertinet librarie ecclesie Beati Martini Turonensis. » et la seconde, qu'il appartenait à Pierre de la Bruyère, dont nous avons déjà parlé aux nos 353, 593, 596 et 606 de ce catalogue : « Iste liber est Petri de Brueria, ecclesie Beatissimi Martini scribe et notarii. De Labruyère. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec le texte entouré de la glose, est assez bien conservé; on remarque quelques piqûres à la fin.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Martin, 28.)

695.

Boèce. De la consolation de la philosophie, avec le commentaire de Nicolas Trevet. Le commentaire commence par : « Explanationem librorum Boetii de consolatione philosophica agressurus... »

Le texte commence par :

« Flebilis heu mestos cogor inire modos. »

Le mot *Flebilis* est précédé d'une miniature représentant la Philosophie qui apparaît à Boèce, dans sa prison, sous les traits d'une femme.

Le texte finit par : « ...cum ante oculos agitis judicis cuncta cernentis. » et le commentaire, par : « Cum actiones vestre sint in prospectu judicis cernentis cuncta, qui est Dominus noster Jhesus Xhristus, cui sit honor et gloria per infinita secula seculorum. Amen. Hic terminatur liber quintus Boetii, de consolatione, continens prosas sex et metra quinque, et sunt universaliter in toto libro prose triginta novem et metra totidem. »

Le texte de Boèce, entouré de la glose, paraît avoir été écrit en Italie. Les initiales sont accompagnées d'ornements en or et en couleur; les ornements des fol. 1, 3, 17, 33, 58 et 75 méritent une mention spéciale. Quelques piqûres de vers au commencement.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 187.)

696.

Boèce. De la consolation de la philosophie, avec le commentaire de Trevet. Le commentaire commence par : « Explanacionem librorum Boecii de consolacione philosophie aggressurus, votis quorumdam fratrum satisfacere cupiens... » et finit par : « ... cum affecciones (*sic*) vestre sint in prospectu judicis cernentis cuncta, qui est Dominus Deus noster Jhesus Xristus, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. Et sic finitur liber quintus, continens prosas sex, metra quinque. Et sic in toto libro prose triginta novem et metra totidem, etc. Explicit lectura Traveti (*sic*) super quintum librum Boecii de consolacione philosophie. Deo gratias. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales de couleur, est piqué au commencement et à la fin ; le texte de Boèce, souligné à l'encre rouge, est écrit en caractères plus gros que le commentaire.

Les deux premières gardes du volume contiennent deux actes du xve siècle. Le premier commence par : « Le doienné de la Rivière, la ville et paroisse de Cerisiers... » Le second par : « Le doienné de Saint-Florentin, la ville et paroisse de Joigny... »

Papier. Moy. xve siècle. — (Saint-Martin, 36.)

697.

Boèce. De la consolation de la philosophie, avec le commentaire de Nicolas Trevet, commençant par : « Incipit prologus exposicionis magistri Nicolai Tryvet super quinque libris Boecii de consolacione philosophie. Explanacionem librorum Boecii de consolacione philosophie aggressurus, votis quorumdam fratrum... » et finissant par : « ... cum acciones vestre sint in prospectu judicis cernentis cuncta, qui est

Dominus noster Jhesus Christus, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. Et sic finitur liber quintus, continens prosas sex et metra quinque. Et sic sunt in universali toto libro prose triginta novem et metra totidem. Explicit totalis sentencia magistri Nicolai Tryvet, doctoris eximii in theologia, super quinque libris Boecii de consolacione philosophie. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, est mutilé aux trois premiers et aux derniers feuillets.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Martin, 32.)

698.

Boèce. De la consolation de la philosophie, avec le commentaire de Nicolas Trevet. Le commentaire commence par : « Incipit explanacio seu exposicio librorum Boecii de consolacione philosophie secundum Trevet. Explanacionem librorum Boecii, de consolacione philosophica, aggressurus... » et finit par : « Cum agitis ante oculos id est : Cum acciones vestre sint in prospectu jucicis cernentis cuncta, qui est Dominus noster Jhesus Xristus, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. Anicii Manlii Boecii Severini, ex consulis ordinarii patricii, de consolacione philosophie expliciunt quintus ultimus ceterique libri. Detur pro pena scriptori vita beata. Amen. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales d'or, est assez bien conservé. Le texte est entouré de la glose, et les passages du texte commentés par Trevet, sont à l'encre rouge.

Vélin. Pet. xve siècle. — (N° 1364 ancien.)

699.

Boèce. De la consolation de la philosophie avec commentaire, commençant par . « Boecius iste nobilissimus Romanus fide catholicus extitit, qui contra Nestorium et Euticen duos maximos hereticos... » Suit le texte :

Carmina qui condam studio florente peregi,
Flebilis heu mestos cogor inire modos.

et le commentaire commençant par : « Carmina etc. Boecius tractaturus de philophica consolacione, primitus ostendit se talem qui indigeat consolacione... »

Le texte finit par ces mots de la sixième prose du cinquième livre : « Quoniam igitur uti paulo ante monstratum est ... Sciencia quoque ejus omnem temporis supergressa motionem, in sue presentie simplicitate manet, infinita quoque preteriti ac futuri... » le reste manque, les deux derniers feuillets ayant été enlevés. Le commentaire finit par : « ... eternitatisque conveniat ideo dicit videtur aliquatenus, etc. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales couleur et or, dont quelques-unes sont ornées, est incomplet de la moitié du dernier chapitre du cinquième livre. Le premier feuillet est encadré d'une bordure de fleurs peintes avec goût. Sur ce feuillet on lit la sentence suivante, écrite de la même main que le ms. : « Quatre condicions de personnes deplaisent à Dieu et au monde : le povre orguilleux, le riche menteur, le viel luxurieux et le tenuts paresseux. »

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Martin, 190.)

700.

Boèce. De la consolation de la philosophie, avec commentaire. Le texte commence par : « Anicii Manlii Severini Boecii, exconsulis ordinarii patricii, de consolatione philosophie. Incipit liber primus.

Carmina qui quondam studio florente peregi,
Flebilis heu mestos cogor inire modos.

et le commentaire par : « Hoc genus metri est elegiacus, et dicitur ab *eleys*, quod est miseratio, et inde elegia, quod est miseria, et elegus miser, unde dicitur elegiacus. »

Le premier feuillet du ms. commence ainsi : « Septem sunt genera metrorum : primum est poetria que loquitur de rebus fictis... » Suivent trente vers dont le premier est :

Floruit hic doctor clarusque Boecius auctor,

et le dernier :

At non deciperis si celica mente requiris.

Le texte de Boèce finit par : « ... cum ante oculos agitis judicis cuncta cernentis. Explicit Deo gracias. Amen. » et le commentaire, par : « ... omnia autem nuda et aperta sunt oculis Dei. Ad Hebreos 4° cap°. »

Suit cette note indiquant que le ms. a été écrit par Antoine Moynier, au couvent d'Avignon, le 20 octobre 1457 : « Hic liber, manu fratris Antonii Moynerii scriptus, completus extitit die xx° mensis octobris, in conventu Avinionis, anno Domini 1457. »

Les quatre derniers feuillets du volume contiennent des sentences dont la première est : « Cominus animi concepcio est enunciacio quam quisque intellectus probat (id est approbat) auditam. » et la dernière : « Omni theologica predicacione ostenditur Deus. »

Vient une seconde note indiquant l'attribution du volume, après la mort de frère Antoine Moynier : « Hic liber, scriptus manu fratris Anthonii Moynerii, est ad usum ejus, et, post eum, poni debet in libraria communis conventus Varinci. Moynerii propria manu. »

Ce ms., écrit à longues lignes, avec notes marginales et interlinéaires, est orné de figures explicatives coloriées et de belles initiales de différentes couleurs. Bonne conservation. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, 194.)

701.

Barthélemy de Glanville. Des Propriétés des choses, commençant par : « De Deo et ejus nominibus. Proemium de proprietatibus rerum. Cum proprietates rerum sequuntur substancias, secundum distinccionem et ordinem substanciarum erit ordo et distinccio proprietatum de quibus, adjutorio divino, est presens opusculum compilatum. » et finissant par : « ... potest diligencius intuenti. »

Finis adest operis, mercedem posco laboris;
Jam tibi servivi, super tua jussa subivi,
Si bene completum sit opus, fac me bene letum.
Qui scripsit scribat; tempore in omne vivat.

Suivent des recettes et des remèdes ; la première recette indique la manière de faire le sirop : « Sirupus. » la seconde est contre le mal de reins : « Contra dolorem renum. » et la dernière indique une poudre contre le mal de dents : « Pulvis contra dolorem dencium. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est piqué des vers au commencement et à la fin.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Martin, 136.)

702.

Barthélemy de Glanville. Des Propriétés des choses, commençant par ces mots du prologue : « Incipit prohemium de proprietatibus rerum. Cum proprietates rerum sequuntur substancias... » Ce prologue finit par : « Explicit prohemium de proprietatibus rerum fratris Bartholomei Anglici, de ordine Fratrum Minorum. » Suit le premier livre : « Incipit liber primus, qui est de Deo et nominibus divinis que dicuntur de Deo. De proprietatibus itaque a naturis rerum... » Le ms. finit au dix-neuvième livre par : « ... ut patere potest diligencius intuenti. Explicit tractatus de proprietatibus. » Vient ensuite une table de six feuillets.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur et ornées, est assez bien conservé.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 403.)

703.

Traité intitulé : « Des Propriétés des choses, » traduit en français par Jean Corbichon, chapelain du roi Charles V. Ce traité est divisé en deux parties, ayant chacune une pagination distincte.

La première partie, contenant deux cent vingt feuillets, commence par ces mots d'une table écrite de la même main que le manuscrit : « Cy après s'ensuit la table de la première partie du livre des Proprietez. Le premier livre. Le premier chapitre qui est de Dieu. » Cette table finit par : « Le douzième livre. Le premier chapitre, des oyseaulx en général.... Le trente-neuvième, de la chauve-souris. » Suit le traité : « Cy commence le livre des Proprietez des choses, translaté de latin en francoys, l'an de grâce mil trois cens soixante et douze, par le commandement du roy Charles de France, cinquiesme de ce nom. A ta royalle magesté, très-haut et puissant prince Charles, le quint de ce nom, par la digne providence de Dieu, roy de France, paisible segnourie soit donnée de celluy par qui les roys regnent, et de par le translateur de ce livre, qui, pourcause de sa petitesse, nommer ne se doit... » Le C du mot *Cy* est surmonté d'un quadrilatère, divisé en quatre carrés dans lesquels le miniaturiste a réprésenté assez grossièrement Dieu, les anges, la femme et le diable.

La seconde partie, contenant deux cent seize feuillets, est précédée d'une table alphabétique de tout l'ouvrage, écrite au XVIIIe siècle. Elle commence par : « De l'yaue. Descriptes les proprietez du feu et de l'air, il est temps que nous disions maintenant de l'yaue et de ses œuvres.. » Le D du mot *Descriptes* est surmonté d'une miniature représentant l'eau et les poissons; quatre animaux fantastiques courent sur le rivage. Cette seconde partie finit par ces mots : « De la replication des choses dessus dites. Ce qui est briefment dit cy des accidens des choses naturelles, si comme des couleurs, des saveurs ... en ceste petite œuvre contenu, j'ay pou ou neant mis du mien, mais ay recité simplement les dis des sains et des philosophes, à celle fin que les petis et simples, qui, par deffault de livres, ne pevent veoir les proprietez des choses naturelles dont la sainte Escripture fait mencion, puissent presentement trouver en ce livre ce qu'ilz quièrent... et se ilz jugent (ces grans docteurs) que il y faille aulcune chose adjouter, je leur supplie qu'ilz luy adjoustent, selon la grace que Dieu leur a donnée, à celle fin que ce que par moy simple et rude est commencié rudement, soit par eulx parfait et acompli soubtillement, à l'onneur et à la reverence de celluy qui est commencement et fin de tous biens, qui est Dieu hault et glorieux, qui est roy des roys, qui vit et resgne, per omnia secula seculorum. Amen. »

Viennent la mention et les vers suivants :

« Explicit. Stephanus Guerard scripsit. »

« Scriptor qui scripsit, cui Xristo vivere possit,
Explicit hoc totum; pro pena da michi potum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, contient dix miniatures servant à l'explication du texte. Le nom du copiste Guérard, est écrit à l'encre rouge, à la fin de chaque livre. Les fol. 161, 162, 163, sont tachés d'encre dans les marges latérales. Ancienne couverture en bois.

Vélin et papier. Gr. XVe siècle.—(Marmoutier, 150.)

704.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Question sur les formalités, commençant par les mots : « Utrum illa que distinguntur formaliter distinguantur realiter...; » finissant par les mots : « Cum ydemptitate rey stabit distincio formalitatum. Et non plus. Explicit notabilis questio de formalitatibus. Frater Johannes de Sancto Andrea Cruniensis nomi-

natur. » Ces derniers mots désignent le copiste du ms.; il a inscrit son nom à beaucoup d'autres endroits, et notamment au bas du fol. 169 : « Frater Johannes de Sancto Andrea Cruniensis scripsit. »

2° Fol. 8. ALBERT LE GRAND. Traité sur la philosophie naturelle, commençant par ces mots : « Incipit tractatus Alberti Magni de philosophia naturali. Philosophia dividitur in tres partes, in logicam, ethicam, philosophicam...., » et finissant ainsi, au fol. 64 v° : « ...et mallum gracia desistente, et hec suficiant de potenciis anime. Explicit tractatus de naturali philosophia seu de naturalibus, qui intitulatur Rosa Alberti Magni, summi philosophi, sacre pagine professoris, ordinis Fratrum Predicatorum, qui summarie continet quinque partes : in prima determinatur de octo libris physicorum, in secunda de quatuor libris celi et mundi, in tertia de duobus libris generacionis et corrupcionis, in quarta de quatuor libris metheaurorum (*sic*), in quinta de tribus libris anime. Fuit perfectus Palencie, per manum fratris Johannis de Sancto Andrea. » — Palencia est une ville d'Espagne, dont l'Université avait une certaine importance au moyen âge.

3° Fol. 65. Fragment intitulé : « Opinio Aviscenne, » et commençant par les mots : « Dubium apud omnes solet esse quomodo ellementa sunt in mixto... »

4° Fol. 68. ... DE LINCOLN. Commentaire sur la physique, commençant par ces mots : « Incipit optimus tractatus Linconiensis supra octo libros physicorum. In primo libro physicorum, cujus subjectum, secundum aliquos est corpus mobile... » Derniers mots : « ... nullam pennitus habens magnitudinem, cui sit honor et gloria per infinita seculorum secula. Amen. Explicit tractatus sive brevis exposicio Linconiensis supra libros octo physicorum, scriptus et perfectus Palencie, vigillia beati Petri martiris, per fratrem Johannem de Sancto Andrea, anno Domini M° CCCC° XX° sexto. »

5° Fol. 87. Question de philosophie naturelle, intitulée : « Queritur utrum ens mobile sit subjectum in tota philosophia naturali. » — Fol. 91. Autre question intitulée : « Queritur utrum omne ens habeat essem et esse. »

6° Fol. 92. HARMAND DE BEAUVOIR. Glose sur le traité de l'être et de l'essence, commençant par ces mots : « Incipit glosa super proficuum et notabilem tractatum de ente et de essencia, edita et co[m]pillata a reverendo in sacra pagina magistro fratre Harmando de Bello Visu, ordinis Predicatorum. Dilectis in Christo fratribus et sociis meis, frater Ermandus, salutem in eo qui omnium scienciarum fundamentum... » Derniers mots : « Finalis omnium creaturarum, et hec substancia est Deus, in quo omnia et per quem omnia, ipsi imperium, honor et gloria in secula seculorum. Amen. Frater Johannes de Sancto Andrea. Explicit glosa super proficuum et notabilem tractatum de ente et essencia, edita et co[m]pilata a reverendo in sacra pagina magistro fratre Harmando de Be[l]lo Visu, ordinis Fratrum Predicatorum. » — Suit (fol. 149) une table de cette glose.

7° Fol. 153. Questions de philosophie : « Sequuntur distinctiones primarum et secundarum intencionum. — Fol. 158 v°. Querjtur utrum inter extrema realia.... — Fol. 164 v°. Queritur utrum tantum sint quatuor predicata.... — Fol. 166. Queritur an sit una et eadem materia spiritualium et corporalium. — Fol. 168. Queritur utrum sit una materia numero omnium corporalium. — Fol. 169 v°. Queritur an mundus sit eternus... — Fol. 172. Queritur utrum Deus aliquam creaturam sibi coeternam facere potuit. »

8° Fol 173 v°. SAINT THOMAS D'AQUIN. Traité sur l'être et l'essence : « Incipit tractatus de ente et essencia sanctissimi doctoris Thome de Aquino, ordinis Predicatorum. Quoniam parvus error in principio magnus est in fine... »

9° Fol. 188 v°. Question philosophique : « Deus, sicut dicitur Ecclesiastes septimo, fecit hominem rectum rectitudine... »

10° Fol. 222 v°. SAINT THOMAS. Déclaration sur un passage des Topiques : « Sequitur declaracio sanctissimi doctoris Thome de Aquino, et

in theologia reverendi et litteratissimi magistri super illam topicam Aristotelis, videlicet : si oppositum de opposito.... »

11° Fol. 224. Avis aux religieux qui veulent faire des progrès dans l'étude : « In sequenti scriptura continetur documentum bonum et utile pro fratribus studiosis, quod misit doctor sanctus cuidam fratri petenti ab eo quid faceret ut in studio proficeret.... » Cet avis a été copié par frère Jean le Bel, dominicain de Morlaix, qui vendit le présent volume à Yves Ménager, comme on le voit par les deux notes écrites au bas du fol. 223 v° :

« Iste liber est fratris Johannis Pulcri, ordinis fratrum Predicatorum conventus Montis Relaxi. Quicumque furatus fuerit, collo suspendetur, Deo concedente. »

« Istum librum emi Turonis a fratre Johanne Pulchri, ordinis Predicatorum, die 15 novembris 1435. Y. Mesnager. »

Reliure en veau gaufré du xve siècle. Écriture à longues lignes, titres et initiales rouges ; taches d'humidité et piqûres de vers, dans les marges supérieures.

Papier. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 177.)

705.

Commentaire sur le livre des Prédicaments, de l'Interprétation, des premiers et derniers Analytiques et des quatre livres des Topiques d'Aristote.

Ce volume, incomplet des trois premiers feuillets, commence par : « Liber predicabilium Porphirii... In appositum argumentum quia scientia est una... » et finit par : « Et sic est finis hujus secundi libri Elenchorum Aristotelis.... scripti et completi per me Johannem Masculi, sub venerabili discreto viro magistro Christiano Foliet, in sacra pagina licenciato, anno Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo quarto, tercia die decembris, in venerabili collegio Haricurie. F. J. Masculius. »

Ce cahier de philosophie, dicté en 1474 au collége d'Harcourt par Maître Chrétien Foliet, fut copié par Jean Le Masle, qui a dessiné au fol. 104 de ce ms. un blason, *fascé d'or et de gueules, au chef de gueules chevronné d'or*. Écriture sur deux colonnes. Ancienne reliure en bois ; mauvais état.

Papier. Moy. 1474. — (Marmoutier, 41.)

706. 707. 708. 709. 710.

Gassendi. Œuvres en cinq volumes, contenant les traités suivants :

Le premier volume commence par : « Syntagmatis philosophici pars prima, quæ est Logica. Caput proœmiale. Qui nominetur, definiatur, ac dividatur Logica. » A la page 142, se trouve la Physique : « Pars secunda quæ est Physica. » Le nombre de pages de ce premier volume est constaté en marge par cette note : « Paraphé, pour imprimer, depuis 1 jusqu'à 619. »

Le deuxième volume commence par : « Sectionis tertiæ membrum prius. De rebus terrenis inanimis. Liber primus de globo ipso Telluris. » Ce deuxième volume commence au fol. 853, et finit au fol. 1037. On voit par la numérotation qu'il y a une lacune entre ce second volume et le premier, de la page 620 au fol. 852 inclusivement, le premier volume étant paginé et le second folioté.

Le troisième volume commence par : « Sectionis tertiæ membrum posterius. De rebus terrenis viventibus. Liber primus de varietate animalium. Verum de his demum, et de tota Physica satis. Finis. » Suit la note : « Paraphé, pour imprimer, depuis le fol. 1039, jusqu'à 1557. »

Les trois volumes qui précèdent et ce qui remplissait la lacune signalée sont renfermés dans les Tomes I et II de l'édition en six volumes in-f° : *Gassendi Opera omnia,* Lugduni, 1658. Ces volumes mss. portent les paraphes des éditeurs pour l'imqression.

Le quatrième volume commence par : « Liber duodecimus de Universo, seu natura rerum. Quid Physica et quam antiqua. Physicum ag-

gredior... » et finit par : « De Mundo, liber vigesimus... Nihil de ignis claritate, cœterisque similibus, quæ illi fusius prosequuntur. » Ce volume, non paraphé, commence au fol. 147 et finit au fol. 500.

Le cinquième volume commence par : « Liber vigesimus secundus, de Cœlo et Sideribus. Caput I. Sintne cœlum et sidera ejusdem inter se substantiæ? Tamen etsi vulgare jam est... » et finit par : « De pluvia, grandine... ea videntur posse commodius in sequentibus memorari. » Le cinquième volume commence au fol. 576 et finit au fol. 852.

Ces quatrième et cinquième volumes n'ont ni les paraphes pour l'impression que portent les trois précédents, ni les divisions adoptées par les éditeurs de la publication précitée. Ils n'ont évidemment pas servi à l'impression comme les premiers volumes qui portent encore les traces de la composition typographique.

Les cinq volumes sont de la main de Gassendi qui a souvent raturé et corrigé son manuscrit. Malheureusement, on le voit, ce précieux ouvrage a été décomplété.

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Minimes du Plessis-lez-Tours, 13, 14, 15, 16, 17.)

711.

Cours de Logique. Ce cahier de classe copié par Sain de Bois-le-Compte, commence par : « Prima pars philosophiæ seu logica in quatuor divisa partes, D. D. Duhamel, sacræ theologiæ licentiato socio Sorbonico et philosophiæ professore, anno 1681. Scribebat Laurentius Martinus Sain de Bois-le-Compte Turonicus. »

En tête du volume se trouve un portrait d'Aristote.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1249.)

712.

Cours de Logique, dicté par le R. P. Ladet en 1668. Ce cahier de classe intitulé : « Commentarii in universam Aristotelis philosophiam. » contient en tête un portrait de saint Augustin.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Augustins de Tours, 1278.)

713.

Cours de Métaphysique, dicté par le R. P. Ladet, en 1669, et suivi par Jean Martinot élève des Augustins de Tours, commençant par : « Commentarius in universam Aristotelis Metaphysicam, ad usum fratris Joannis Martinot, Augustiniani conventus Turonensis alumni. »

En tête de ce cahier de classe, se trouve un portrait de saint Augustin gravé par Poilly.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Augustins de Tours, 1279.)

714.

François Gandillon. Commentaires sur la philosophie d'Aristote : « In universam Aristotelis logicam moralemque philosophiam commentarii, authore reverendo patre Francisco Gandillonio, Societatis Jesu, professore celeberrimo. Flexiæ, in convictu regio Flexiensi, anno reparatæ salutis. M. DC. XIX. »

Ce ms., d'une écriture très-fine, contient 494 pages et se divise en trois parties, savoir :

1° Page 1. Logique, commençant par : « Disputatio proœmialis in Logicam, » et finissant par : « Finis universæ Logicæ. »

2° Page 353. Dialectique, commençant par : « Breve Dialecticæ compendium, » et finissant par : « Finis compendii. »

3° Page 405. Morale, commençant par : « In decem Aristotelis libros Ethicorum disputationes, » et finissant par : « ... vel unica virtus. Finis. »

A la fin du volume, se trouve une thèse passée en 1620, au collége de la Flèche, par René Sain, Tourangeau et cousin de René Descartes, du côté maternel; cette thèse imprimée

à La Flèche, chez Georges Griveau, finit par ces mots : « ... in lyceo logico 4 et 5 junii anni 1620, propugnavit Renatus Sain, Turonensis. »

Il s'est fait, en 1870, un certain bruit autour de ce ms., dont M. F. Morin, agrégé de philosophie, était porté à considérer l'auteur comme le professeur de Descartes, et ce cahier de cours comme ayant dû également être dicté à l'illustre philosophe qui avait fait ses études au collége de La Flèche. M. F. Morin devait se livrer à des recherches nouvelles dont il n'a pas jusqu'ici fait connaître le résultat.

Bonne conservation. Reliure en parchemin.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1241 ancien.)

715.

Commentaires sur la philosophie d'Aristote, commençant par : « In brevem et compendiosam totius dialecticæ institutionem præfatio. Cum sic a natura simus instituti ut nullius rei, nisi quum animo menteque percepimus... » finissant par : « In libros ethicorum Aristotelis ad Nicomacum : præfatio, cum in nomine duæ sint præstantissimæ facultates... » Suit le traité sur le bonheur : « Tractatus ultimus de beatitudine, ad reliqua capita ethicorum Aristotelis... et hæc de universa moris doctrina dicta sufficiant. Finis 29 Maii 1637. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1365 ancien.)

716.

Commentaires sur la logique et la physique d'Aristote, commençant par : « In universam Aristotelis logicam disputationes. Disputatio prima prœmialis de existentia logicæ. Quœstio unica : an, a quibus, et qua ratione fuerit inventa logica ac de ejus appellatione... » finissant par : « In octo libros Aristotelis de physico auditu disputationes. Disputatio prima prœmialis. Membrum primum. Quod nam sit objectum physicæ. Advertendum in primis octavis physicæ. » Ce cahier de classe, incomplet, s'arrête au septième livre : « In septimum librum physicorum Aristotelis... Disputatio unica de motore in genere. »

Papier. Pet. XVIe siècle. (N° 1235 ancien.)

717.

Cours de Philosophie contenant la Logique, la Morale, et des commentaires sur la Métaphysique d'Aristote. Le cahier commence par : « Disputationes in universam philosophiam. Plerisque philosophiæ professoribus solemne est... » et finit par : « Commentarii in Aristotelis methaphysicam... angelicus doctor meruerit appellari. Finis metaphysicæ. »

Ce volume renferme trois thèses passées en 1679 par Denys Richer, François Du Wanel, et Louis Garbe, sous le professeur Jean Courtillier.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1239 ancien.)

718.

Cours de Logique commençant par : « Qualis sit logica? Duæ proprietates numerantur logicæ... » finissant par : « Pars tertia logicæ. De discursu. Discursus est tertia mentis operatio... Hæc est philosophiæ pars quæ tota est in dirigendis ad veritatem operationibus mentis... Finis. » Le volume est précédé d'une exposition sur toute la philosophie : « Disputationes in universam philosophiam, professore D. D. Duhan. a. 1695. »

Sur le premier feuillet est inscrit le nom du possesseur : « Ex libris Antonii Begué. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1347 ancien.)

719.

Cours de Logique commençant par : « Logica... Tria sunt nomina logicæ, sive logica,

dialectica et organum... » finissant par : « Divisio methodi... proponendo opinionem contrariam. Finis logicæ. » La logique est précédée d'un commentaire sur les cinq parties de la philosophie : « Apparatus ad quinque philosophiæ partes. Præmittimus hunc apparatum, primo quia iniquum foret... » dont les derniers mots sont : « ... doctrinale quod est inutile scientiis. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1248 ancien.)

720.

Cahier de Philosophie, divisé de la manière suivante : « Prima pars, de terminis. — Pars secunda philosophiæ : Metaphysica. — Pars tertia philosophiæ : Physica. »

Le volume se termine par ces mots : « Finis universæ philosophiæ. 1706. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1228 ancien.)

721, 722, 723, 724.

Cours de Philosophie, en quatre volumes, commençant par : « Philosophica Turquetiana annis 1763. 4. 5. »

Le premier volume contient la Logique.

Le deuxième, les 1re et 2e parties de la Pneumatologie.

Le troisième, l'Éthique ou Morale et la Physique générale.

Le quatrième, la Physique spéciale.

Ce quatrième volume finit ainsi : « Finis universæ philosophiæ, die 13° julii anni. S. 1765, scriptæ a Joanne Baptista Roberto Rotrou de Louvigny, Ebroico. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Oratoire de Tours, n°s 1322, 23, 24 et 25.)

725.

Questions de logique, divisées en neuf parties, dont voici les titres et les premiers mots :

1° Fol. 4. *Supposicionum.* « Queritur primo utrum habitus ex noticia supposicionum acquisitus sit sciencia... »

2° Fol. 57 v°. *Confusionum.* « Queritur primo utrum sciencia confusionum speciose et realiter distincta sit a sciencia supposicionum... »

3° Fol. 96 v°. *Ampliacionum.* « Queritur primo utrum ista diffinicio ampliacionis... »

4° Fol. 111. *Restrictionum.* « Queritur primo utrum quilibet terminus mundi sit restringibilis... »

5° Fol. 122 v°. *Appellacionum.* « Queritur primo utrum alicujus termini appellacio sit ejus significacio... »

6° Fol. 135. *Convenienciarum.* « Queritur primo utrum convenienciа sit subjectum in libro convenienciarum... »

7° Fol. 194. *Biligam.* « Dubitacionum solucio est, teste philosopho, in secundo methaphisice... »

8° Fol. 214. *Obligatoria.* « Queritur primo utrum scienciam obligisticam ex aliqua parte loyce dependere possit... »

9° Fol. 269. *Insolubilia.* « Queritur primo utrum sciencia insolubilium sit pars sciencie obligacionum... »

En tête du volume (fol. 2), table des questions contenues dans chacune des neuf divisions.

A la fin (fol. 305 v°), note d'un ancien possesseur dont nous avons déjà parlé aux n°s 26, 37, 110, 247, 307, 356, 436, 448 et 704 de ce catalogue :

« Iste liber est Yvonis Mesnagier, canonici et penitenciarii Turonensis. Emptus Parisius, 1446. »

Ecriture sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges dont quelques-unes ornées. Quelques piqûres de vers. Ancienne reliure en bois.

Pet. Papier. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 389.)

726.

Cours de Logique et de Physique, commençant par : « Initium sapientiæ timor Domini.

Institutionum logicarum libri tres. Logica. Quod est sermo vel ratio nominata... » finissant par : « ... atque hæc sufficiant pro prima parte physicæ. A. M. D. G. V. L. M. D. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1231 ancien.)

727.

Cours de Logique commençant par : « Jesus Maria Joseph. Brevis ad dialecticam Isagoge Dialectica?... »

Ce volume a appartenu à « Frère de Laguesserie, religieux Augustin. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Augustins de Tours, 1282.)

728.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Cours de Logique, commençant par : « Logicæ sinopsis. Questio unica de nomine, notione et causis logicæ. Logica sic dicitur a græco logos, sermo. Naturalis alia, artificialis altera. »

2° Fol. 65. Traité de l'Église, commençant par : « Tractatus de ecclesia. Præfatjo. Omnibus reginæ matris honorem anteponere... »

3° Fol. 154. Traité sur le sacrement de baptême : « Tractatus de sacramento baptismatis. Caput primum. Baptismus vox in græco suam ducit originem a verbo græco *bapto* quod significat mergo... »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (No 1250 ancien.)

729.

Remarques sur la Dialectique, commençant par : « In dialecticarum J. Marii institutiones annotata. Argumentum primi libri. Si in ullis artibus et scientiis antequam accuratius tradantur, necessariæ sunt breves quædam institutiones... » et finissant par : « De sophistica... omnis homo est animal, igitur quodquam animal est homo... ut quidquid respondeat adversarius a sophista reprehendi possit. Finis. »

Papier. Pet. XVIe siècle.

730.

Cours de Logique, commençant par : « Logica data a domino Johanne Duhamel, licentiato, socio Sorbonico et philosophiæ professore, et scripta a Josepho Loppin, ecclesiæ Turonensis canonico. Parisiis in Sorbonæ Plaisseo, anno Domini 1677. » Les derniers mots sont : « ... et in utramque partem discerendum. Finis. »

Les quarante-quatre premières pages ont été arrachées.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Oratoire de Tours, 1246.)

731.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Abrégé de dialectique, commençant par : « Lucidum totius dialecticæ compendium. Præfatio. Animo suo sunt alimenta... » finissant par : « Parisiis compendium illud dilucidum dedit dictavitque doctissimus professor et meritissimus pater Vincent Ladet, anno 1667. »

2° Fol. 227. Traité sur les axiomes philosophiques : « Tractatus de axiomatibus philosophicis. »

3° Fol. 294. Le ms. se termine par les traités suivants : « De differentibus occurrentibus in Missa. — Pro subdiaconatu. — Pro presbyteratu. »

Papier. Pet. 1667. — (Augustins de Tours, 1283.)

732.

Cours de Métaphysique commençant par : « Metaphysica data a D. Johanne Duhamel, socio Sorbonico et philosophiæ professore, et

scripta a Josepho Loppin, ecclesiæ Turonensis canonico. Commentarium in quatuordecim Aristotelis metaphysicorum libros. Absolutis his quæ scientiam rationalem et moralem spectant... »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1247 ancien.)

733.

Commentaires sur les dix livres de la Métaphysique d'Aristote commençant par : « Stephanus Maumen Azvensis. Commentarius in decem metaphysicorum libros ex Aristotele. »

Sur un frontispice gravé, on lit ce titre : « Claudius Sain de Boislecompte scripsit in Sorbonæ Plessæo, anno 1681. In ea studuit S. Maumen et notis illustravit, die 2° octobris professore D. D. Duhamel. »

Papier. Moy. 1681. — (N° 1244 ancien.)

734.

Logique et Métaphysique commençant par : « Duæ partes philosophiæ scilicet logica et metaphysica. Deo optimo maximo, sub auspiciis gloriosæ virginis Deiparæ, sua a Pictaviensibus philosophiæ auditoribus sacratur philosophia, annis 1715, 1716 et 1717, tradita a reverendissimo patre Babinet, societatis Jesu et illustrissimo philosophiæ professore. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1238 ancien.)

735.

Cours de Métaphysique commençant par : « Secunda pars philosophiæ Metaphysica. Metaphysicæ nomine ea intelligitur disciplina quæ tractat de ente a materia abstracto... » finissant par : « ... non sequitur idem esse statuendum de habitibus mentis naturalibus. Finis totius metaphysicæ. »

Ce volume est orné de neuf portraits de philosophes, gravés en 1714, par Vallet, graveur du roi; parmi ces portraits, on remarque celui de Descartes : « Renatus Descartes dominus de (*sic*) Peron, natus Turoni anno M.D.XC.VI. ultimo die martii. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1229 ancien.)

736.

Cours de Métaphysique commençant par : « Pars secunda philosophiæ. Metaphysica. Proemium. Metaphysica inter cæteras philosophiæ partes primum facile locum obtinet... »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1230 ancien.)

737.

Cours de Métaphysique finissant par : « ... quos voluit creare Deus optimus maximus. Finis metaphysicæ datæ a D. D. Petro Lemosnier, celeberrimo philosophiæ professore, in collegio Lariunano, scripta a Jacobo Poisson. »

Papier. Pet. 1721. — (N° 1270 ancien.)

738.

Cours de Métaphysique, commençant par : « Metaphysica seu pars secunda philosophiæ tradita professore Durand, anno 1763. »

Papier. Pet. 1763. — (N° 1346 ancien.)

739.

Traité intitulé : le Miroir universel, « Speculum universale », divisé en quatorze livres, dont le premier, relatif à la vertu en général, commence par ces mots : « Incipit liber primus qui tractat de virtute in generali. Ethica est sciencia secundum quam in presenti vita recte vivitur ut in futura beate vivatur. Capitulum

primum. Vita presens recte ducenda est propter futuram et vita futura querenda est per presentem... »

L'ouvrage se termine ainsi : « De ignominia sive abhominatione ... sed pecus quare ne sit occasio memorie abhominacionis in ea facte. Explicit Deo gracias. »

Suit une table alphabétique de neuf feuillets : « Tabula super Speculum universale, secundum ordinem alphabeti. » se terminant par la note suivante, indiquant que ce ms. a été copié pour Yves Mesnager, souvent écrit aussi Mesnagier, dont nous avons déjà parlé aux nos 26, 37, 110, 247, 307, 356, 436, 448, 704 et 725 de ce catalogue : « Hunc librum qui dicitur speculum universale, fecit scribere Yvo Mesnager, canonicus et primarius Turonensis, anno Domini 1437. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, est bien conservé.

Papier. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 240.)

740.

Traité intitulé : le Miroir universel, « Speculum universale », divisé en quatorze livres, dont le premier, relatif à la vertu en général, commence par ces mots : « Incipit liber primus qui tractat de virtute in generali. Ethica est scientia secundum quam in presenti vita recte vivitur... » finissant par : « De ignominia... sed pecus quare ne sit occasio memorie abhominationis in ea facte. Explicit Deo gratias. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est assez bien conservé : un feuillet a été coupé au milieu du quatrième livre. Les dix premiers feuillets contiennent une table : « Tabula super Speculum universale, per ordinem alphabeti. »

Papier. Moy. xve siècle. — (Saint-Martin, 271.)

741.

Saint Thomas d'Aquin. Expositions sur les Ethiques d'Aristote, commençant par : « Exposiciones super Ethicorum a sancto Thoma. Sicut philosophus dicit in principio Methaphysice, Sapientis est ordinare... » finissant par : « ... principia Politice in libro primo a quibus dicit se incepturum, quod quidem est continuatio ad librum Politice et terminatio sententie tocius libri Ethicorum. Deo gracias. Amen. »

Suit une note qui nous donne le nom du copiste : « Nomen scriptoris est Guillelmus Mather, clericus gracia Dei.

Qui scripsit scripta, manus ejus sit benedicta. Amen.
Explicit hoc totum ; te posco, da michi potum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur, est bien conservé.

Papier. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 188.)

742.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Aristote. Les Ethiques, commençant par : « Liber primus Ethicorum. Omnis ars, et omnis doctrina, similiter autem et actus, et electio, bonum quoddam appetere videntur. » finissant par ces mots qui terminent cette traduction et le dixième livre du traité : « ... et quibus legibus et consuetudinibus utens. Dicamus igitur incipientes. Explicit decimus liber Ethicorum. »

2° Fol. 51 v°. Aristote. La Politique, commençant par : « Quoniam omnem civitatem videmus communitatem quandam existentem, et omnem communitatem boni alicujus institutam... » finissant par ces mots du premier livre : « ... et primo consideremus de pronunciatis de optima Politica. Explicit primus Politicorum. »

3° Fol. 58. Saint Thomas d'Aquin. Commentaire sur les quatre premiers livres des Éthiques, dont voici les premiers mots : « Sicut philosophus dicit in principio Metaphysice, Sapientis est ordinare, cujus ratio est, quia sapientia est potissima perfectio rationis... » et les derniers ;

« ... per hoc quod se habet ad volendum et operandum injusta... » Le reste manque.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec le commentaire dans les marges, a eu plusieurs feuillets coupés à la fin.

Vélin. Pet. XIVe siecle. — (Saint-Gatien, 395.)

743.

ARISTOTE. Différents traités, savoir :

1° Fol. 1. Les Éthiques, commençant par : « Omnis ars, et omnis doctrina, similiter autem et actus... » finissant par : « ... et quibus legibus, et consuetudinibus utens. Dicamus igitur incipientes. Explicit. Amen. »

2° Fol. 85. La Politique, commençant par : « Quoniam omnem civitatem videmus communitatem quandam existentem... » finit par : « ... faciendum ad disciplinam quod medium, et quod possibile, et quod decens. Reliquum hujus operis in greco nondum inveniemus. Explicit totum quod translatum est de Politica. »

3° Fol. 184. La Rhétorique, commençant par : « Rhetorica assecutiva dialectice est, ambe enim de talibus que... » finissant par : « ... sed non oratio sit. Dixi, audistis, habete, judicate. Explicit Rethorica Aristotelis translata a greco in latinum.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec notes marginales et interlinéaires, est parfaitement conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 398.)

744.

Volume contenant :

1° Fol. 1. HENRI D'ALLEMAGNE. Commentaire sur les quatre premiers livres des Éthiques d'Aristote. L'ouvrage commence par une épître dédicatoire à Annibal de Cerrana, chanoine d'Arras, dont voici les premiers mots : « A nobili prosapia oriundo domino Anibal de Cerana, canonico Attrabatensi, frater Iemricus (*sic*) de Almania, ordinis Fratrum Heremitarum Sancti Augustini, se ad ejus bene placitum semper promptum. Sicut dicit Valerius Maximus libro VII, quadam necessitate nobiles constringuntur... » Le commentaire du livre IV des Éthiques se termine ainsi : « Ubi est habundancia passionum, maxime opus est verecundia per quam retrahantur a turpibus actibus in quos passiones inclinat. Et in hoc terminatur sententia quarti libri. »

2° Fol. 233. Opuscule sur la bonne fortune commençant par : « Habitum autem utique erit hiis que sunt dicta dicere... » et finissant par : « et de virtute articulatim tractandum ea ex hiis quam vocamus kalokagochiam. Explicit liber de bona fortuna. »

3° Fol. 235. DURAND D'AUVERGNE. Traduction des Économiques d'Aristote, commençant par : « Iconomica et Politica differunt, non solum tantum quantum domus et civitas.... » et finissant par : « ... et multum ad suam uxorem et filios et parentes. Explicit yconomica Aristotelis translata de greco in latinum per unum archiepiscopum et unum episcopum de Grecia et magistrum Durandum de Alvernia, latinum, procuratorem universitatis tunc temporis in curia Romana. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur, est bien conservé.

Papier et Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 394.)

745.

Volume contenant :

1° Fol. 1. HENRI D'ALLEMAGNE. Commentaire sur les six derniers livres des Éthiques d'Aristote. Premiers mots du commentaire : « De justicia autem. Postquam philosophus determinat de virtutibus moralibus, que sunt circa passiones interiores.... » Derniers mots : « ... propter inimiciciam vel propter amorem sui ipsius, sed solum gratia veritatis, in quo terminatur sententia tocius libri Ethycorum, completa anno

Domini м° ccc° x°. Ipso largiente completum, qui est perfecta consummacio beatorum, cui sit honor et gloria in secula seculorum. Amen. Explicit sentencia libri Ethycorum, edita a fratre Henrico de Vrimacia, professore sacrosancte theologie, ordinis Fratrum Heremitarum Sancti Augustini, Yponensis episcopi.

2° Fol. 278 v°. Lettre adressée à Philippe, archevêque de Tours, le 16 mai 1435, par frère Louis, provincial des Cordeliers de Venise et de Padoue. Premiers et derniers mots de cette lettre : « Reverendissimo in Christo patri et domino, domino Philippo archiepiscospo Turonensi, frater Ludovicus provincialis Venetiarum et Padue, de religione Minorum, omni cum devocione et fide sui ipsius subjectionem offert perpetuumque famulatum. Sicut parvi ingenii est... —... Valete, mi pater optime, et me inter vestros fide et integritate filios computare et commendare velitis. Ex Basilea, in conventu Sancti Francisi, 16ª mensis Madii 1435, ipsi (*sic,* pour « tempore ») sacri concilii Basiliensis. »

3° Fol. 281 v°. Discours fait au concile de Bâle par Philippe, archevêque de Tours. Commencement et fin de ce discours : « Sequitur proposicio facta per reverendissimum in Christo patrem dominum Philippum, archiepiscopum Turonensem, christianissimi regis Francorum ambaxiatorem in concilio Basiliensi. Reverendissimi reverendique patres ceterique domini doctores et magistri in spiritu sancto simul hic synodaliter congregati. Remisit dominus noster christianissimus dominus... —... ad cujus gloriam facitis opus istud concedat in secula seculorum. Amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur dont plusieurs sur fond d'or, est bien conservé.

Papier et Vélin. Moy. xvᵉ siècle. — (Saint-Gatien, 393.)

746.

Questions sur les Éthiques d'Aristote et son traité de l'âme. Le ms. commence par : « Questiones Ethicorum. Bonitatis et nobilitatis excellentiam philosophie moralis extollit Aristoteles... » et finit par : « Circa librum de anima, primo queritur utrum sentencie tradite in libro de anima : anima sit subjectum proprium... de anima queritur primo utrum omnis anima sit actus subsiancialis. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, paraît inachevé. Les feuillets 20, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 59, 60, 63, 64, 65, 75, 76 sont entièrement blancs. Le fol. 61, qui précède le commentaire sur le traité de l'âme, ne contient que cette note : « Adsit principio sancta Maria meo. Anno Domini millesimo cccᵐᵒ LXXᵐᵒ septimo. »

Papier. Moy. xivᵉ siècle. — (Saint-Gatien, 399.)

747, 748.

Commentaire sur les dix livres des Éthiques d'Aristote, en deux volumes. Le premier commence par : « Moralis data a D. D. Johanne Duhamel, socio Sorbonico, et scripta a Josepho Loppin, ecclesie Turonensis canonico. Aristoteles hos decem libros inscripsit Ethica Nicomachea... »

Le second volume commence par : « De principiis acquisitis humanorum actuum. » et finit par : « ... ergo sola religio catholica vera est. Finis. » Suit une table : « Index titulorum quæstionum hujus partis Ethicæ. »

Papier. Pet. 1677. — (Oratoire de Tours, nᵒˢ 1226 et 1227.)

749.

Commentaire sur les Éthiques d'Aristote : « Commentarius in decem libros Ethicorum Aristotelis ad Nicomachum, filium. »

Ce cahier, à l'usage du frère Jean Martinot, élève du couvent des Augustins de Tours, fut dicté par le R. P. M. Ladet.

Papier. Pet. 1667. — (Augustins de Tours, 1281.)

750.

Commentaire sur les Éthiques d'Aristote : « Commentarius in decem libros Ethicorum Aristotelis. »

Sur la dernière garde on lit cette note : « Stephanus Farineau, logicus Turonibus, anno Domini 17 aoust 1692. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Augustins de Tours, 1240.

751.

Cours de Morale commençant par : « Philosophiæ pars tertia. Moralis. Ethica seu moralis est scientia morum. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1331 ancien.)

752.

Cours de Morale dont les premiers mots sont : « Compendium morale. »

Ce volume faisait partie d'un cours de philosophie qui en comprenait dix.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. (N° 1277 ancien.)

753.

Jacques le Grant. Sophiloge commençant par un sommaire dont les premiers mots sont : « Incipit Sophilogium cujus finis est amare sciencias et virtutes. Primus libellus precipue...» et les derniers : « ... hujus sacre Scripture delectacionis. » Le premier chapitre commence ainsi : « Capitulum primum. De inducentibus ad amorem sapiencie, et qualiter sapiencia facit felices. Sicut dicit Aristoteles, decimo Ethicorum, homo sapiens maxime felix... » Le volume finit par : « Ideo Iyeronimus, epistola xcv, loquens vidue, dicit : Tolle quod pejus est, et suscipe quod per se bonum non est, etc. Finis. Explicit decimus et ultimus liber Sophilogii. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges et bleues, est taché par l'humidité dans les marges supérieures.

Papier. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 265.)

754.

Jacques le Grant. Sophiloge divisé en dix livres dont le premier commence par : « Incipit primus liber Sophilogii, cujus primus tractatus est de quibusdam inducentibus ad amorem sapiencie. Primum capitulum : Qualiter sapientia facit felices. Dicit Aristoteles, decimo Ethicorum, quod homo sapiens maxime felix est. » Le premier livre est précédé de cette dédicace : « Incipit Sophilogium, cujus finis est amare sciencias et virtutes. Illustrissimi principis regis Francorum devotissimo confessori, domino Michaeli, divina providente gracia episcopo Antisyodorensi, humilis sui patrocinii capellanus, frater Jacobus Magni, ordinis Fratrum Heremitarum Sancti Augustini, continuum famulandi affectum... » Ce traité incomplet s'arrête à ces mots du onzième chapitre du dixième livre : « Capitulum XI. Quomodo conjugia legitime sunt. Quoniam, ut ait magister sententiarum, libro 4°.... » Le reste manque par suite de l'enlèvement de neuf feuillets, dont on voit encore les onglets.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Martin, 132.)

755.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Jacques le Grant. Livre intitulé « De bonnes meurs. » Ce volume, incomplet du premier feuillet, ne commence qu'à la fin du premier chapitre : « Car le Roy des mousches à miel n'a point d'agullon de sa propre nature...

à celle fin que vengence ne fust cause de jugier trop favorablement pour luy. Comment les princes doivent estre de bonne vie et de bonnes meurs. Chapitre IIe. Comme dit Solinus, en son XIe livre, au IIIIe chapitre : le prince doit estre meur et sage et de très bonne vie... » et finit au trente-cinquième chapitre par : « ... l'esperence de ceulx qui dient que le munde durera moult longuement. Explicit le livre de bonnes meurs. Deo gracias. » Suit la table dont les premiers mots sont : « A très noble prince et redoubté seigneur Jehan, filz de roy de France, duc de Berri et d'Auvergne et conte de plusieurs aultres pais, son serviteur Frère Jacques le Grant, religieux Augustin, honneur et reverence, avecques toutte obeissance. Le souverain moyen pour acquerir la grace de nostre createur, c'est bien peschiez eschiver et vertus acquerir ... Si commence la table du livre intitulé De bonnes meurs, lequel dit livre est divisé en deux parties : la première partie parle du remède qui est contre les VII peschiez morteulz ; la seconde parle de troys estaz. Le premier capitre parle comment orgueil desplaist à Dieu. »

2° Fol. 28. Jacques le Grant. Texte latin du Sophiloge, divisé en dix livres, dont le premier est précédé d'une dédicace dont les premiers mots sont : « Illustrissimi principis regis Francorum devotissimo confessori, domino Michaeli, divina providente gracia episcopo Anthisiodorensi (*sic*), humilis sui patrocinii capellanus, frater Jacobus Magni, ordinis fratrum Heremitarum Sancti Augustini, continuum famulandi affectum... » Le premier livre commence par : « Dicit Aristoteles, decimo Ethicorum, quod homo sapiens maxime felix est. » Ce traité incomplet s'arrête à ces mots du sixième chapitre du deuxième livre : « Arithmetica est disciplina numerorum... unde numero numus nomen... » Le reste manque.

3° Fol. 42. Traité sur les sept péchés mortels, commençant par : « Incipit quidam parvulus tractatus de septem viciis mortalibus. Hec est via, ambulate in ea, neque ad dexteram neque ad sinistram declinabitis . Ysaie, IIIo... » finissant par : « De remedio contra venenum accidie. Remedium contra venenum accidie est prudencia... Et ideo bestilior est omnibus animalibus bestiis, secundum Augustinum, qui racione non utitur. Explicit valde bonus tractatus de septem viciis capitalibus sive mortalibus. »

4r Fol. 53. Innocent III. Traité du mépris du monde, ou de la misère de la condition humaine, commençant par : « Domino patri carissimo, per Dei gratiam, Portuensi episcopo, Lotharius dyaconus indignus... » Suit le 1er chapitre : « Quare de vulva matris egressus sum ut viderem laborem et dolorem et consumerentur in confusione dies mei... » Ce traité n'est pas divisé en trois livres, comme dans notre ms. 405 ; le texte en est abrégé et arrangé, et de plus est incomplet, par suite d'une lacune existant entre les fol. 53 et 54 actuels.

Les derniers mots du ms. sont : « ... ne innocentem mortis cunctis imminentis iniquitas rapiat, et idem Gregorius Moralium 21. »

Les fol. 1-27 du présent volume sont en papier ; c'est tout ce qui nous reste du ms. 453 de Saint-Gatien. Les fol. 28-61, papier et vélin, formaient jadis le ms. 3 de Saint-Martin.

Papier et Vélin Moy. XVe siècle.

756.

Guillaume de Tignonville. Les Ditz moraulx des Philozophes, commençant par : « ... car tout aussi est le Roy avecques son peuple comme est l'ame avecques le corps... » et finissant par : « ... soy fier en cellui dont on n'a autrefoiz esté deceu. »

Ce traité est absolument conforme à d'autres copies du même texte et du même temps, portant dans leurs lignes de commencement le nom de Guillaume de Tignonville et conservés à la Bibliothèque nationale. D'un autre côté, nous nous trouvons ici à même de constater que ce manuscrit est entièrement conforme à la précieuse impression suivante, possédée également

46

par la Bibliothèque de Tours : « S'ensuivent les ditz moraux de plusieurs philosophes, esquels sont contenus beaux enseignements et plusieurs sentences et doctrines par lesquelles la créature raisonnable peut nourrir amour et charité entre son créateur, son prochain et soy même, et finalement acquérir paradis. Imprimez nouvellement à Paris par la veufve feu Jehan Trepperel, demourant en la rue Neuve-Nostre-Dame, à l'enseigne de l'escu de France. » (Sans date.) Pet. in-4° goth. de 36. ff. Il nous est donc absolument impossible de nous expliquer cette déclaration, pourtant si formelle, que fait Brunet dans son *Manuel du libraire*, v[e] édition, V, 767, à l'occasion de l'impression de la veuve Trepperel : « Cet ouvrage diffère entièrement des *Ditz moraux* de Tignonville, malgré la conformité des deux titres. »

Ce volume débute par une table des chapitres. Le premier feuillet de texte qui suivait a été enlevé, sans doute pour la miniature qui devait y figurer et qui remplissait probablement une grande partie du recto, car peu de texte se trouve manquer. Il y a vingt-deux lettres ornées, couleur et or, c'est-à-dire une au commencement des Ditz de chacun des philosophes. Ce manuscrit, que l'humidité a atteint en quelques endroits, et dont le dernier feuillet présente par suite quelques lacunes, a été donné à la Bibliothèque de Tours par son conservateur, rédacteur du présent catalogue.

Vélin. Pet. Commencement du xv[e] siècle.

757.

Guillaume de Tignonville. Les Dits moraux des Philosophes.

Le premier feuillet étant arraché, le ms. commence ainsi : « ... en delaisse des plus grans, et ainsi se perd, tout aussi comme la petite maladie croist et destraint le corps, se bon remede n'y est mis à heure. » Après l'introduction commence l'ouvrage, à la fin duquel se lit cette signature : Coignet.

Sur la dernière garde, on lit le nom d'un ancien possesseur : « Maistre Jehan Guynebault. »

Écriture à longues lignes, avec titres et initiales rouges. Bonne conservation. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Pet. Fin du xv[e] siècle. — (Marmoutier, 190.)

758.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traité moral commençant par : « Prologus moralli libello... (mot effacé) m'estoit prins que je raccomptasse l'ensaignement des philosophes de telle clergie qui est appellée moralité, laquelle est espandue par plusieurs volumes, si que je pense une partie de leurs bons mots mettre brefment en ung livret. » finissant par : « Aussi sont donnés les commandemens de moralité, que l'on ne les doit pas avoir par ouyr seullement, ne pour escouter, mais doit l'en mettre cueur et paine à faire ce qu'ilz commandent. Explicit libellus morallis, 1468. »

2° Fol. 24. Recueil d'exemples tirés des chroniques de Saint-Denis et de l'histoire ancienne, commençant par : « A toute la chevallerie de France ... si comme en ung pré, on cueuille l'erbe, l'autre la fleur, l'un cecy, l'autre cela, chascun selon son delit, pareillement j'ay esleu les dites croniques et hystoires ce qu'il m'a pleu, ung aultre en face à sa guise. Quand au second je dis ce que, en semblable cas, fut respondu par ung clerc nommé Crispus : la vérité en soit requise et imputée ou le contraire aux hystoriens et aucteur desquels j'ay loyaument tout extraict ; et quant aux fais, les véritablement raconter, et ainsi commenceray. Pour le contenu et discours des croniques de Saint-Denis, je troeuve que trois generacions principales ont esté en arrière des Roys de France : la première des Méroviens, la seconde de Pepin, père de Charlemagne, la tierce de Hue Cappet. » Cette compilation finit par ces mots d'une traduction du dialogue que Lucien a établi entre Alexandre, Annibal et

Scipion : « ... les choses que j'ay racontées pour la noble cité de Rome, de laquelle, comme est dit, suis natif, vueil avoir dit... » Le reste manque, un feuillet étant arraché.

3° Fol. 42. OLIVIER DE LA MARCHE. Le droit atour des dames, commençant par :

Dames de très-plaisant actour
Et de luisante pourtraicture,
Venez toutes de moy entour
Pour entendre cette escripture.

et finissant par :

Si rien ay dit qui soit à vous contraire,
Dames plaisans, veuillez moy pardonner,
Car d'entre vous ne voudroye destraire
Bien ne honneur, mais vous habandonner
Mon povre corps à vendre ou donner
Qu'avoir de vous dit faulx parler ne blasmes,
En ce traicté que j'ay voulu nommer,
Se bon vous est, le droit actour des dames.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales ornées en or et en couleur, est bien conservé.

Vélin. Pet. 1468. — (Marmoutier, 240.)

759.

« Caractères de Mœurs tirés des ouvrages de Monsieur Fléchier, » commençant par : « 1. La cour. La cour est une région de ténèbres où la foi est étouffée par l'ambition... » les derniers mots : « 350. Mauvais pasteurs... qui n'aient pas la force de condamner le péché, deviennent complices des pécheurs ; qui se lassent des moindres soins, et se rebutent des moindres résistances. Fin des caractères tirés des ouvrages de Monsieur Fléchier, évêque de Nimes, 1714. » Suit une table alphabétique de sept feuillets.

Bonne conservation.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1357 ancien.)

760.

JEAN BODIN. Heptaplomeres, ouvrage dont il existe de nombreux manuscrits et publié en 1841 en Allemagne, par M. Guhraüer, commençant par : « Joannis Bodini. De abditis rerum sublimium arcanis. Liber primus ad N. T. Quod per litteras a me petis, ut de mea peregrinatione ad te scribam omnia ex animi voto contigissent... » Le titre varie au troisième livre, page 132, de cette manière : « Joannis Bodini Colloquium Heptaplomeros, de abditis sublimium rerum arcanis. Liber tertius. Cum ad cœnam Salomo tardius venisset. » Le sixième livre finit par : « Liber sextus. De abditis rerum sublimium arcanis. Die consequenti tardius solito convenere ... Tam etsi suam quisque religionem summæ vitæ sanctitate tueretur. Finis, H. E. I. B. A. S. A. Æ. LXXII. » Suit cette lettre : « Epistre de Jean Bodin, touchant l'instruction de ses enfants, à son neveu. Mon neveu, vostre lettre m'a fort contenté, et donné un singulier plaisir d'avoir entendu de vos nouvelles... » Cette lettre, ainsi que le ms., finit par : « En attendant que je vous envoye les sentences morales, je prieray Dieu qu'il vous maintienne en sa grâce, et moy à la vostre. De Laon, ce neuvième novembre 16... (Cette date ne contient que les deux premiers chiffres.) Vostre affectionné oncle et amy B. Jean Bodin. »

M. Baudrillart, de l'Institut, a consacré à cet ouvrage une longue notice, p. 190-221 de son livre : *J. Bodin et son temps*, Paris, Guillaumin, 1853.

Bonne conservation. Solide reliure en veau.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1225 ancien.)

761.

Commentaire sur la Politique d'Aristote, commençant par : « Subjectum libri Politicorum

est civitas in qua... » et finissant par : « ... facilius attingent ad felicitatem : et in hoc finit intencio Aristotelis, super totum quod translatum est de greco in latinum super libro Politicorun ; et Deo, qui dedit intelligere, sunt gracie infinite. Amen. »

Suit cette note, écrite de la même main que le ms., qui nous apprend que le volume a été copié, en 1424, pour Philippe de Coetquis, archevêque de Tours, dont nous avons déjà parlé aux nos 57 et 572 de ce catalogue : « Anno Domini M. CCCC. XXIIII finitus et completus est liber octavus et ultimus Politicorum, per procuratorem reverendissimi in Xristo patris domini Philippi, archiepiscopi Turonensis, pro cujus anime salute hic proficientes Deum exorent. » Le ms. se termine par une lettre de saint Bernard : « Epistola beati Bernardi ... Generoso militi et felici Raymundo, domino castri Ambrosii, Bernardus salutem... » et par le privilége accordé par l'empereur Constantin au pape Silvestre, dont les premiers mots sont : « Incipit privilegium Sancte Romane ecclesie quod constituit bonus Constantinus Augustus ad sanctum Silvestrum, episcopum urbis Rome, et omnibus successoribus ejus pontificibus usque in perpetuum, et optulit super corpus beati Petri apostoli. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur et or, est bien conservé.

Papier et Vélin. Pet. 1424 — (Saint-Gatien, 401.)

762.

Saint Thomas d'Aquin. Commentaire sur les huit livres de la Politique d'Aristote, commençant par : « Liber primus. Sicut Philosophus docet in secundo Physicorum, ars imitatur naturam. » et finissant par ces mots du huitième livre : « ... operantes autem secundum rationem, faciliter attingunt ad felicitatem, que consistit in perfectissima operatione hominis, secundum supremam ejus virtutem respectu perfectissimi objecti ipsius, qui est Deus benedictus in secula seculorum. Explicit sentencia super octo libris Politicorum Aristotelis. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur, est bien conservé.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 392.)

763.

Saint Thomas d'Aquin. Du gouvernement des Princes, commençant par ces mots du prologue : « De regimine Principum, liber primus incipit, editus a fratre Thoma de Aquino. In primo capitulo auctor suam intencionem premittit, scribens ad regem Cipri. Cogitanti michi quid offerrem regie celsitudini dignum... » Suit le premier chapitre : « Principium autem nostre intencionis hinc sumere oportet... » Le ms. finit par ces mots du vingt-huitième chapitre : « ... et est contra normam docentis. Explicit liber de regimine Principum, editus a doctore beato Thoma de Aquino. »

La note suivante nous apprend que Yves Mesnager dont nous avons déjà parlé aux nos 36, 37, 109, 110, 247, 306, 307, 356, 436, 448, 725 et 739 de notre catalogue, a fait copier ce ms. à Tours en 1437 : « Iste liber de Regimine Principum, est Yvonis Mesnager, canonici et penitenciarii Turonensis, quem scribi fecit Turonis, anno Domini quadringentesimo tricesimo septimo. Yvo Mesnager. »

Écriture à longues lignes, avec titres rouges. Bonne conservation. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Moy. 1437, — (Saint-Gatien, 189.)

764.

Gilles de Rome, frère de l'ordre des ermites de Saint-Augustin. Du gouvernement des Princes, commençant par ces mots de la dédicace : « Incipit liber de regimine Principum, editus a fratre Egidio Romano, Fratrum Here-

mitarum Sancti Augustini. De regia ac sanctissima prosapia oriundo suo domino... » Le mot *Incipit* est précédé d'une miniature très-endommagée, où l'auteur est peint à genoux, présentant son livre au prince, qui depuis régna sur la France sous le nom de Philippe le Bel.

Cet ouvrage, destiné à servir d'instruction pour bien gouverner, est divisé en trois livres: Le premier livre roule sur le gouvernement de soi-même et est divisé en quatre parties: « Incipiunt capitula prime partis primi libri de regimine Principum. Cap. I. Oportet ut latitudo sermonis in unaquaque re sit secundum exigenciam... » Fin du premier livre : « Explicit primus liber ... in quo tractatur de regimine sui. »

Le deuxième livre contient trois parties, et traite du gouvernement de la maison du Prince : « Incipit secundus liber in quo tractatur de regimine domus. »

Le troisième livre traite du gouvernement du royaume, et se subdivise en trois parties : « Incipit liber tercius in quo tractatur de regimine civitatis et regni. » Le ms. finit par : « Capitulum XXIII. Qualiter constituenda est navis et qualiter constituendum est navale bellum... pacem illam eternam, quam Deus ipse suis promisit fidelibus qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit liber de regimine principum, editus a fratre Egidio, ordinis fratrum Heremitarum Sancti Augustini. Deo gracias. Dextram scriptoris salvet Deus omnibus horis. Amen. Amen. Amen. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, est bien conservé, excepté, nous le répétons, la miniature du premier feuillet, qui est presque effacée.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 123.)

765.

GILLES DE ROME. Du gouvernement des princes, commençant seulement aux premières lignes du deuxième chapitre de la première partie du premier livre par ces mots : « ... procedimus ut prius quis habet scienciam et cognicionem... » et finissant au vingt-troisième chapitre de la troisième partie du troisième livre : « ... fidelibus qui est benedictus in secula seculorum. Explicit liber de regimine Principum, compositus a fratre Egidio Romano, ordinis Fratrum Heremitarum Sancti Augustini. » Suit une table des chapitres, dont les derniers mots sont : « Incipiunt rubrice prime partis tercii libri de regimine Principum, que continet viginti capitula... » Le reste manque.

Ce volume est incomplet au commencement et à la fin. Six feuillets blancs ont été substitués à six feuillets arrachés.

Papier et Vélin. Moy. XVe siècle.—(N° 1304 ancien.)

766.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GILLES DE ROME. Du gouvernement des princes, commençant comme le ms. 764 par la dédicace à Philippe-le-Bel ; et finissant par : « ... quam Deus ipse promisit suis fidelibus, qui est benedictus Deus in secula seculorum. Amen. Deo gracias. Finito libro sit laus et gloria Xpisto. Explicit liber de regimine principum, editus a fratre Egidio Romano, ordinis Fratrum Heremitarum Sancti Augustini. » Ce traité est précédé d'une table de six feuillets : « Hic continentur capitula et rubrice libri de regimine principum. »

2° Fol. 248. TAILLEVENT. Traité commençant par : « Le Viandier selon la manière de France, du Roi et des seigneurs et gens de icelle pais. Grosses chars. Char de buef fresche se veult metre cuire en yau et très bien escumer et metre le sel, quant elle commence a boullir... » La dernière recette porte ce titre : « Pour une quarte de ypocras. »

3° Fol. 258. Dispute de l'eau et du vin, commençant par : « Disputacio vini et aque. Dum

tenerent medium omnia tumultu... » Aqua loquitur :

« Thetis in exordio multum gloriatur,
Dicens : Michi merito gloria et laus datur,
Cum sim exquo machina mundi fabricatur,
Et super me filius Dei ferebatur. »

Cette pièce de vers finit par : « Aqua :

Ad hanc vocem civibus celi concitatis,
Quasi racionibus vini comprobatis,
Inclamatur forcius vocibus elatis :
In terra pax hominibus bone voluntatis. »

Suit un acte de la Faculté de Paris contre les religieux qui ne portaient pas de chapes, terminé par cette date finale : « Die jovis post festum sancti Barnabe apostoli, anno Domini millesimo ccc^{mo} octuagesimo VII°. »

Ce volume nous paraît écrit de la main de Yves Mesnager, dont nous venons de parler à propos du n° 763, et qui a eu soin d'apposer sa signature à la fin de la table du traité de Gilles de Rome, fol. 6 v°, et sur le dernier feuillet du manuscrit, de cette manière : « Y. MESNAIGER. »

Bonne conservation. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 426.)

767.

Commentaires sur la physique d'Aristote, commençant par : « In universam Aristotelis physicam commentaria, una cum quæstionibus per me collectis fratrem Fransciscum Potier, carmelitam Turonensem, sub doctissimo moderatore Andrea Bouthier, carmelita Claromentense, octobris die quarta, anno 1611. »

Bonne reliure en veau, sur les plats de laquelle est écrit : « F. F. Potier, carmelita Turonensis. »

Papier. Pet. 1611. — (Carmes de Tours, 1233.)

768.

Commentaires sur la physique d'Aristote, commençant par : « Disputationes et commentarii in universam Aristotelis physicam. » finissant par : « ... in octo libros physicorum Aristotelis, sub auspiciis Patris Clementis Pugeoli, societatis Jesu, in collegio Burdigalensi, 23 aprilis, anno Domini 1625, auditore Joanne Sulevano. Finis. »

Reliure en veau, sur les plats de laquelle le relieur a doré ce nom : « Joannes Sulevanus. »

Papier. Moy. 1625. — (N° 1256 ancien.)

769.

Commentaire sur la physique d'Aristote, commençant par : « Secundum philosophiæ volumen in octo libros physicorum, authore R. P. Claud. Bonielo è societ. Jesu. Avenione F. Seb. Chasot Casteilionens. M. D. C. XVIII. »

Sur le premier feuillet on lit cette note : « Frater Sebastianus Chazot, monachus et quintus prior hujus monasterii, obiit 22 maii 1645. »

Papier. Pet. 1618. — (Marmoutier, 13.)

770.

Commentaire sur la physique d'Aristote, commençant par : « In universam Aristotelis physicam. Præfatio domini Courtillier. Eam philosophandi rationem quæ est in mente et in disserendo... » finissant par : « Tractatus de anima totiusque physicæ finis. Anno Domini 1680.

A la fin se trouve une thèse imprimée, passée le 2 juillet 1680 par André Lemaistre d'Evreux, sous le professeur Jean Courtillier.

Papier. Pet. 1680. — (N° 1245 ancien.)

771, 772, 773, 774.

Cours de physique en quatre volumes :

Le premier volume commence par : « Physica particularis. »

Le deuxième, par : « Secunda pars Physicæ particularis. De corporibus. »

Le troisième, par : « De aere. »

Le quatrième, par : « De aqua. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N°s 1272, 1273, 1274, 1275 anciens.)

775.

Cours de Physique, commençant par : « Physica. Hæc philosophiæ pars quam præ cæteris veteres excoluerunt... » et finissant par : « ... et hæc pertinent ad physicam generalem. Finis Phisicæ generalis. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1237 ancien.)

776.

Cours de physique divisé en deux parties. La première partie commence par : « Pars prima physices. De corpore naturali generatim sumpto. » Elle finit par : « De virtute magnetis ... componit crucem in extremitate turris collocatam. »

La seconde partie commence par : « De mundo. Mundi nomen variis modis accipitur... » et finit par : « De impressionibus emphaticis dictis. »

Ce volume, bien conservé, renferme quinze planches gravées, intercalées dans le texte.

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 316.)

777.

Cahier de classe intitulé : « Commentarius in philosophiam naturalem ad usum fratris Joannis Martinot, augustiani conventus Turonensis. 1669. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Augustins de Tours, 1280.)

778.

Cours de Physique, commençant par : « Physica particularis. Concertationes de cosmographia. »

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (N° 1234 ancien.)

779.

Cours de Physique, commençant par : « De mundo et corpore simplici ad quatuor libros... De cœlo. »

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (N° 1232 ancien.)

780.

Cours de Physique, commençant par : « Physica generalis. Physica definiri solet scientia corporis naturalis... » et finissant par : « Physica particularis... hæc sufficiant de ventis... »

Ce volume, renferme vingt planches gravées, parmi lesquelles on remarque un portrait de Gassendi.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1241 ancien.)

781.

Cours de Physique, commençant par : « Pars prima physicæ, seu physica generalis. » finissant par : « Finis secundæ partis specialis Physicæ. »

A la fin de ce volume se trouvent seize planches coloriées, signées : « Lecomte fecit ». Sur une des gardes du commencement on lit cette note : « Ce livre appartient au Père Provincile, carme Tourenjau. C'est ce Père qui a fait ce livre. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

782.

Traité de Physique, commençant par ; « Hæc physica dictata fuit a R. P. Carolo Fermal, professore Congregationis Sancti Mauri, in monasterio Sancti Florentii Salmuriæ, anno Domini millesimo septingentesimo quinquagesimo secundo, die vigesima quarta mensis julii. TRIQUET. R. B. »

Papier. Moy. 1752. — (N° 1243 ancien.)

783.

Cours de physique et de sphère, avec figures. Cahier de classe, incomplet, portant la date du 3 octobre 1768.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1242 ancien.)

784.

Classification des plantes, commençant par : « In classes XXII plantas redegit Tournefort. Classis I. Flos monopetalus, campani formis. » finissant par : « Classis XXII. de arboribus et fructibus... » Suit (page 39) un index en latin par ordre alphabétique : « Index generum plantarum. » et un autre en français, page 167 : « Index gallicus : Abricotier... » dont les derniers mots sont : « Vulnéraire, p. 160 ; — Yeble, p. 78. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1268 ancien.)

785.

« Principes généraux sur la taille des arbres. » Ce volume finit par : « Méthode pour élever les melons en plein champ. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1264 ancien.)

786.

« Essai sur la greffe de l'herbe, des plantes et des arbres. »

Ce petit ms., qui avait été donné par le docteur Bretonneau au comte Odart, a été attribué par ce dernier à la Bibliothèque de Tours.

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

787.

Abrégé de zoologie. Les premiers mots sont : « La zoologie a pour objet l'observation de la nature dans les animaux. » et les derniers : « Physiologie... les houppes nerveuses qu'enlace le tissu réticulaire de la peau, répandent dans toute la superficie du corps le sens du tact. » Suit une table de cinq feuillets.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1338 ancien.)

788.

Volume faisant partie d'un cours de philosophie, commençant par : « De generatione animalium. » et finissant par : « De impressionibus emphaticis dictis. » Suit une table des chapitres.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1276 ancien.)

789.

Opuscules, fragments et notes relatifs, pour la plupart, à l'histoire naturelle et à la médecine, savoir :

1° Fol. 1. Recueil de gloses intitulé : « Grecarum dictionum interpretationes et latinorum nominum expositiones, » et commençant par ces mots : « Architriclinus, id est princeps scamni

tres ordines habentis... » Dans ce recueil beaucoup de mots sont accompagnés d'une traduction française : « Petrosilium, perresil. — Apium, ache. — Marrubium vel prassion, marruge. »

2° Fol. 5 v°. Notes sur la versification : « Omnis versus exameter tres tantum pedes recipit... » suivies d'une petite collection de sentences en vers :

Qui non dat quod amat non accipit ille quod optat.

3° Fol. 6. Explication de quelques figures de la Bible : « *Hystoria :* Adam primus obdormivit, Eva de costa prodiit ; *Allegoria :* Christo dormiente in cruce... »

4° Fol. 7 v°. Note sur la translation du corps de saint Nicolas faite en 1087 : « Beatus Nicholaus sepultus in majori... »

5° Fol. 8. Recueil de gloses, comprenant principalement des mots grecs : « Epitalamium, carmen nuptiale. — Epistilium, capitellum superius... »

6° Fol. 8 v°. Note sur les raisons que Jésus-Christ eut de prier trois fois : « *Oravit tertio :* Tribus vicibus oravit... »

7° Fol. 9. Compilation de préceptes de médecine et d'hygiène, commençant par ces mots : « Ut perfecte operetur medicus, oportet eum cognoscere complexiones... » et en tête de laquelle le copiste a tracé une note qu'il faut probablement lire ainsi : « Ex dictis magistri B... » Sur la fin de cette compilation, réponses et sentences attribuées à Galien, à Platon et à Aristote (fol. 25 v°), — formules superstitieuses pour faire mourir les vers (ibid.), — recettes diverses (fol. 26), — modèle de lettre (ibid.), — traits de l'histoire romaine (fol 26 v°, 27 et 27 v°). Cette compilation, qui remplit le deuxième et le troisième cahier du manuscrit, se termine, au bas du fol. 27 v°, par les mots : « ... a principatu Octoviani Cesaris et nativitate Domini incipit historia Rufini et cronica Mariani Scoti. »

8° Fol. 28. Recueil de gloses se rapportant principalement à la matière médicale, et commençant par ces mots : « Agriocanna, id est cantabium vel sisimbrium... »

9° Fol. 32. Notes sur les propriétés de diverses substances, recettes de médecine et formules superstitieuses. On y cite encore (au fol. 33 v°) une pratique de « magister Bo... »

10° Fol. 34. Gloses se rapportant presque exclusivement à la botanique. En voici le commencement : « Selinum, id est apium. Gariofilum, ro. gerofles. » Beaucoup de ces gloses renferment des mots français précédés du signe *ro,* c'est-à-dire *romane.* — A la suite des gloses, sont copiées des recettes de médecine et un modèle de lettre (fol 36).

11° Fol. 36 v°. Quinze vers sur les abeilles :

Sensu major apis cunctis animantibus orbis.

12° Fol. 36 v°. Douze vers sur les douze mois de l'année :

Sunt Jano lepores, perdix et signa probantes.

13° Fol. 37. Poëme en deux livres, sur le système du monde, intitulé : « De mundi philosophia, » et précédé d'un prologue dont voici les deux premiers et les deux derniers vers.

Mens celer armatur doctrinis philosophorum
Ardua scrutatur sollers, rimatur abissos
. . . .
Palluit inventor dum cuderet ista labore,
Cujus habes nomen, si versum legeris *olim.*

Ce dernier vers renferme, sous une forme énigmatique, le nom de l'auteur. En effet, si d'après la recommandation du poëte, nous lisons le mot *olim* à rebours, nous aurons le nom de MILO.

14° Fol. 44. Notes astronomiques commençant par ces mots : « *De intervallis planetarum :* Platonici, philosophorum doctissimi... »

15° Fol. 44 v°. Note sur le caractère de l'arithmétique, de la musique, de la géométrie et de l'astronomie.

16° Fol. 45. Notes sur les symptômes de diverses maladies et définitions de quelques termes de médecine : « *Cognitio infirmitatum :* Pleuresis est dolor lateris, cujus hec sunt signa... »

17° Fol. 46. Note sur les poids et mesures : « Pondus est dictum quod in statera appendat I libra... »

18° Fol. 47. Recettes médicales et formules superstitieuses.

19° Fol. 47 v°. Recette, en quatorze vers, intitulée *Unguentum pretiosum,* et commençant par ce vers :

« Anser sumatur veteranus qui videatur. »

C'est un remède contre la goutte.

20° Fol. 47 v°. Poëme sur les pierres précieuses, intitulé : « Liber lapidum numero centum, » et commençant par les mots : « Evax rex Arabum... » Ce poëme est généralement attribué à Marbode et a été souvent publié.

21° Fol. 58 v°. Vers sur les neuf muses :

Clio gesta canens transactis tempora reddit.

22° Fol. 58 v°. Vers sur les sujets suivants : « De vita hominum, de cornice, de cervo, de corvo, de phenice, de nymphis. » Chaque morceau se compose d'un ou de deux vers.

23° Fol. 59. Vers sur les mauvais jours de chaque mois :

Istis mortiferam cognoscito versibus horam.

24° Fol. 59. Vers sur les hybrides :

Hec sunt anbigeni quæ nuptu dispare constant.

25° Fol. 59. Courtes notes sur divers points de médecine, d'histoire naturelle et de grammaire.

26° Fol. 59 v°. Poëme sur les vertus des herbes, intitulé : « Incipit liber magistri Hugonis Lugdunensis, de virtutibus herbarum, » et commençant par le vers :

Herbarum quasdam dicturus carmine vires.

C'est le poëme qui a été souvent imprimé au xv° et au xvi° siècle sous le nom de Macer. L'attribution qui en est faite ici à maître Hugues de Lyon est une particularité fort remarquable.

27° Fol. 102 v°. Formules superstitieuses, recettes de médecine et explication de termes médicaux.

28° Fol. 105-137. Extraits de l'Histoire naturelle de Pline, principalement des livres XXV, XXVI, XXXIII et XXXV.

Au XIII° siècle, ce volume a appartenu à un certain Félis de Tonnerre, qui l'a plusieurs fois mis en gage, comme on le voit par les notes inscrites au commencement, sur le feuillet de garde : « Felicius de Tornodoro, VI solidos supra hos libros, pro domo Thome de Acre. — Felis, III solidos et IIII denarios. — Felis, V solidos supra hunc librum et supra Priora et Posteriora. »

Vélin. Pet. XII° siècle. — (Saint-Gatien, 433.)

790.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GALIEN. Commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate, commençant par : « Liber amphorismorum Ypocratis incipit primus. Prefacio domini Constantini, Affricani, montis Cassianensis monachi, ad Glauconem... » Suit le texte : « Vita brevis, ars vero longa, tempus autem acutum. » qui se termine à la fin du septième livre, par ces mots : « ... fames enim exsiccat corpora. » Le commentaire de Galien finit par : « ... alibi eos explanavit. Expliciunt amphorismi Ypocratis et commentum Galieni super illos. Deo gracias. Amen. »

2° Fol. 57. ALY BEN REDOUAN. Commentaire sur l'Art de Galien, commençant par : « Liber tegni de corporibus. Intendimus edere sermonem exponentem id quod clausum est de sermone Galieni in hoc libro suo qui nominatur ars parva... » Suit le texte : « Tres sunt omnes doctrine que ordine habentur... » Les derniers mots du commentaire sont : « ... ut intelligas intenciones Galyeni et agas cum eis et addiscas artem medicine, secundum quod magis completum est. Explicit commentum Haly, supra tegni Galieni. »

3° Fol. 125. HIPPOCRATE. Les Pronostics, avec le commentaire de Galien. Le texte commence par : « Liber pronosticorum primus. Omnis qui medicine artis studio gloriam, seu delectabilem amicorum copiam consequi desiderat... » et finit par : « ... sunt exposita ordine preceptorum. Explicit liber pronosticorum Ypocratis. » Le commentaire commence par : « Videtur michi quod ex melioribus rebus est ut utatur medicus previsione... » et finit par : « ... et dixit in quibusdam earum, quia accidit illud in vicesimo die, et in quibusdam earum in quadragesimo, et in quibusdam earum in sexagesimo. »

4° Fol. 158. GALIEN. Commentaire sur le Régime dans les maladies aiguës. Le texte commence par : « Primus liber de regimento acutarum. Qui de egrotancium accidentibus... » et finit par : « Balneum multo conveniencius... » Le commentaire commence par : « Illi qui sententias illis de assidis relatas... » et finit par : « ... et medicus indiget ut sciat eas omnes preter hoc quod infirmus ei dicit ipsas. Explicit regimentum acutarum egritudinum. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales de plusieurs couleurs, est bien conservé. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 406.)

791.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GALIEN. Commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate, commençant par : « Incipit commentum Galieni super libro amphorismorum Ypocratis. Prefacio domini Constantini Affricani... » Suit le texte : « Ypocras. Vita brevis, ars vero longa... » et le commentaire : « Galienus. Plurimi interpretes hujus libri... » les derniers mots du commentaire sont : « Explicit commentum Galieni super libro amphorismorum Ypocratis. »

2° Fol. 35. GALIEN. Commentaire sur les Pronostics d'Hippocrate : « Incipit primus tractatus exposicionis Galieni super libro Pronosticorum Ypocratis. Videtur michi quod ex melioribus rebus est ut utatur medicus previsione... » finissant par : « ... earum in die sexagesimo. Explicit commentum, Deo gracias. Laus tibi sit Christe, quoniam liber explicit iste. »

3° Fol. 61. GALIEN. Commentaire sur le Régime dans les maladies aiguës, commençant par : « Illi qui sentencias de assidis... » et finit au quatrième livre, par : « Quarta particula regiminis acutarum Galieni de febribus. In libro dedicta ea que post sermonem de balneis dicta sunt ... manifesta de quibus deinceps faciat sermonem... » Le reste manque.

Fol. 103. ALY BEN REDOUAN. Commentaire sur l'Art de Galien, commençant par : « Intendimus edere sermonem exponentem illud quod clausum est de sermone Galieni in libro suo qui nominatur ars parva. Dico igitur quod Galienus nominavit hunc librum artem parvam, ut significetur hoc nomine quod liber iste continet regulas artis medicine omnes... »

Le ms. incomplet finit par : « De signis musculorum ... in eo cujus est dispositio. Aly. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées à la manière italienne, est incomplet et taché au commencement et à la fin.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 65.)

792.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GALIEN. Commentaire sur le Régime dans les maladies aiguës ; le texte commence par : « Incipit liber de Regimento acutarum Ypocratis. Qui de egrotancium accidentibus in singulis egritudinibus... » et le premier commentaire par : « Duplex translatio. Illi qui sententias illis de assidis relatas scripserunt in eo quod scripserunt de accidentibus... » Le second commentaire commence par : « Commentum. Non

solum tamen scripserunt rememoratorium sententiarum relatarum illis de assidis... » Le texte finit par : « Balneum multo conveniencius... » et le commentaire : « Commentum. Ostendit Ypocras in sermone suo isto ... et medicus indiget, ut sciat eas omnes preter hoc quod infirmus ei dicit ipsas. Explicit regimentum acutarum egritudinum. »

2° Fol. 49. ALY BEN REDOUAN. Commentaire sur l'Art de Galien, commençant par : « Liber tegni Galieni. Intendimus edere sermonem exponentem id quod clausum est de sermone Galieni in hoc libro suo qui nominatur ars parva. Dico ego quod Galienus nominavit hunc librum, artem parvam, ut significetur hoc nomine quod liber continet regulas artis medicine omnes quod est quia ipse determinavit doctrinam artis medicine in suis aliis libris aggregavit in hoc libro summas ejus quod complevit cum expositione... »

Le texte commence par : « Tres sunt omnes doctrine que ordine habentur... »

Le texte finit par : « Nunc enim percurrere non omnia particularia nobis propositum erat... » et le commentaire par : « ... necesse est tibi ut intelligas intentiones Galyeni et agas cum eis et addiscas artem medicine secundum quod magis completum est. »

3° Fol. 111. HIPPOCRATE. Les Pronostics, avec le commentaire de Galien. Le texte commence par : « Incipit liber pronosticorum Ypocratis. Omnis qui medicine artis studio seu gloriam seu delectabilem amicorum copiam consequi desiderat... » et le commentaire par : « Videtur michi quod ex melioribus rebus est uti previsione utatur. Manifestum est quod Ypocras non utitur hac dictione. » Le commentaire finit par : « ... et significavit horam in qua venit crysis earum, et dixit in quibusdam earum quia accidit illud in vicesimo die et in quibusdam earum in quadragesimo, et in quibusdam earum in sexagesimo. »

4° Fol. 143. GALIEN. Commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate.

Le texte commence par : « Liber amphorismorum. Vita brevis, ars vero longua tempus autem acutum... » Le commentaire par : « Prefacio domini Constantini Affricani, montis Cassianensis monachi, ad Glauconem, discipulum suum... Plurimi interpretes hujus libri... » Le commentaire finit par : « Expletis autem omnibus amphorismis Ypocratis, multi sunt alii qui non sunt de intencione ipsius. Explicit commentum Galieni super amphorismos Ypocratis. »

Le volume se termine par une planche de figures indiquant le système du monde, les phases de la lune et les signes du zodiaque. Titres rouges, écriture sur deux colonnes, assez bonne conservation.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 415.)

793.

ISAAC. Traité de médecine pratique, intitulé : *Pantegni*, traduit en latin par Constantin, moine au Mont-Cassin. Ce traité, divisé en dix livres, n'est pas complet ; le premier feuillet ayant été coupé, il commence au milieu du chapitre « De ordine diete » par ces mots : « Liber primus. De ordine diete. Ordo diete sic est... De potu aque. Quia studiose de cibis sanitatem custodientibus, orationem complevimus, necesse est ut sequatur ordo ex potibus... » et finit au dixième livre par ces mots : « Incipit x. particula practice Pantegni, continens diversa antidota diversis passionibus... Pulvis ad vomitum... » Le reste manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, a le neuvième et le dixième livre en très-mauvais état ; des feuillets ont été arrachés au commencement et à la fin.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 406.)

794.

Le Viatique de CONSTANTIN, commençant par ces mots : « Incipit Viaticus. Rubrica. Quoniam

quidem, ut in rethoricis ait Tullius, omne inquid (*sic*) expetendum vel propter se propter aliud vel propter utrumque expetitur...; » et finissant ainsi : « ... ad idem faciunt concule marine incense cum oleo ro. multum valent. Explicit liber Viatici. »

Le texte, écrit sur deux colonnes, est encadré dans un commentaire dont voici les premiers et les derniers mots : « Cum omnia ex IIII elementis generata quodam modo sunt agnoscenda, hec vero tanquam inutilia et corrumpencia ... —... qualia sunt illa que peregrini ferunt; talia enim pulverizata cum oleo consolidare habent et mundificare. Explicit. » Au haut du premier feuillet était une note dont on ne distingue plus que le dernier mot : *Geraudi ;* cette note devait avertir que le commentaire était l'œuvre de GÉRARD ou GÉRAUD DE CRÉMONE.

Ce volume fut prêté le 20 janvier 1436 (n. st.) par le chapitre de Tours, à maître Simon Fumière : « Anno Domini millesimo quadringentesimo tricesimo quinto, die veneris XX mensis januarii, domini ecclesie Turonensis in suo capitulo congregati, unanimi assensu et voluntate concordi omnium ipsorum, mutuo seu precario hunc librum tradiderunt venerabili viro magistro Symoni Fumiere, fratri et concanonico suo, hinc ad beneplacitum ipsorum, quem promisit restituere tociens quociens eisdem dominis placuerit. CANTORIS. »

Ce manuscrit est écrit avec une encre très-pâle ; les titres sont rouges et les initiales de couleur. Assez bonne conservation. Ancien cartonnage.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 418.)

795.

Volume contenant :

1° Fol. 1. CONSTANTIN, moine du Mont-Cassin. Traité sur la manière de conserver la santé, commençant par : « Incipit tractatus de regimine sanitatis. Quoniam, [ut] in prima parte nostri libri primi Pantegni, que theorica nuncupatur, rationabiliter diximus, primum oportet medicum scire ac intelligere, priusquam curare incipiat, oportet autem nos, in hac secunda parte, quam practicam vocamus, dicere secundum quod necesse est, ad finiendam nostram doctrinam et intentionem et sanitatem custodire et infirmos curare... » finissant par : « De regimine itenerantium. Iter agentis regimen ordinetur sic... Dominus autem omnia dirigit in nostra tranquillitate. Amen. Explicit Deo gratias. »

2° Fol. 28 v°. MESUHE. Traité de médecine, commençant par : « Incipit liber Heben Mesuhe de simplicibus medicinis. In nomine Dei misericordis... » et finissant par une table alphabétique des plantes, avec leur principale propriété : « Absinthium calidum est... Explicit liber Heben Mesuhe de simplicibus medicinis cum expositione librorum arabicorum. »

4° Fol. 85. JEAN MESUHE DE DAMAS. Traité sur les antidotes : « Incipit liber tertius Johannis Damaceni Nutroni, filii Mesuhe Caldee, qui est aggregatio antidotorum confectionum. Sicut in libris nostris ex hiis que experti sumus... » finissant par : « XI. Distinctio. De unguentis et emplastris. »

5° Fol. 113. Systèmes et définitions de médecins célèbres, commençant par : « Incipit liber introductorius in opere medicine, cum regulis actorum et diffinitionibus traditis ab iisdem. Avicenna. Medicina est scientia qua dispositiones humani corporis... Galienus. Medicina est scientia sanorum, egrorum... Magistralis. Medicina est celestis scientia... » Le ms. finit par : « De oleis que fiunt pro resolutione... ad nostre fragilitatis ergastulum sustinendum, ipse sit in excelsis omni tempore gloriosus. Amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est assez bien conservé.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 50.)

796.

Simon de Gênes. Synonymes de médecin, ou clef de guérison. Cet ouvrage est précédé d'une lettre de Campanus de Novarre, dont voici les premiers mots : « Venerabili viro magistro Symoni Januensi, domini pape subdiacono et capellano, canonico Rothomagensi, amico suo karissimo tanquam fratri, Campanus, ejusdem domini pape capellanus... » Suit le dictionnaire : « Sciendum est quod A littera que prima in serie apud quam plures gentes ordinata, quam Arabes aliph vocant, sepissime apud nos sonat A ... » L'ouvrage se termine par ces mots : « Sunt radices similes cipero in figura, sed multo majores et duriores intus subcitrini coloris, odore et sapore Zedoarie, remissi tamen etc. Expliciunt Sinonima Symonis Januensis. Deo gratias. Amen. » Sur les ouvrages de Simon de Gênes et de Campanus, voyez, dans l'*Histoire littéraire de la France,* T. XXI, p. 241 et suiv., les articles de Daunou, qui cite (p. 243) l'exemplaire de la Clef de Simon, jadis conservé à Saint-Gatien de Tours.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec lettres ornées et initiales de couleur, est taché par l'humidité et piqué des vers.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 264.)

797.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Arnault de Villeneuve. Du régime à suivre pour conserver la santé, commençant par : « De regimine sanitatis ordinato per magistrum Arnaldum de Villa nova. Prima pars vel consideratio sanitatis preservande pertinet aeris electioni. » et finissant par : « Contra emoroydas ... si mergantur inferiora in aqua moderate caliditatis et maxime si fuerint malve ibi cocte vel in oleo violarum tepido pannus lineus immersus ano suaviter quantum poterit intromittatur. Amen. »

2° Fol 38. Suivent plusieurs remèdes : « Remedium contra scabiem omnem que nascitur in tibiis... Remedium contra fluxum sanguinis... »

3° Fol. 40. Recette pour faire l'eau-de-vie : « Aqua vite Salomonis. Accipe quatuor ollas plenas vino et distilla...» Suivent les propriétés de cette eau-de-vie : « Virtutes aque vite ... Quomodo fit aqua vite ... Contra rupturam intestinorum ... sumpta per os cum aqua calida malvarum. Explicit. »

4° Fol. 51. Manière de greffer les arbres : « Doctrina insertionis arborum. Modus insertionis arborum multiplex est, sed magis usitatus... » Le ms. finit par : « De conservatione fructuum. Quid valet tibi plantare arbores, nisi scias fructus earum conservare recentes ... et clausis et missis in aliqua cisterna... » Le reste manque.

Le ms. se termine par deux notes. La première nous apprend qu'un des propriétaires de ce volume fut Géraud Daniel, prévôt de Notre-Dame-d'Oé et chanoine de la cathédrale et de Saint-Martin de Tours : « Iste liber est Geraldi Danielis, utriusque juris baccalarii, ecclesiarum majoris et Sancti Martini Turonensis canonici. »

La seconde note nous indique que ce même volume, par une disposition testamentaire du 4 août 1423, passa à Pierre de La Bruyère, dont il a déjà été question aux n°s 353, 593, 595, 606 et 694 de ce catalogue, et que nous avons vu signer précédemment : P. La Bruyère : « Iste liber fuit deffuncti magistri Geraldi Danielis, prepositi de Oeto, et ego Petrus de Brueria habui ab execucione deffuncti, die quarta augusti, anno Domini millesimo CCCC^{mo} XXIII°. P. de la Bruyère. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges, est très-fatigué dans les quatre premiers feuillets ; les marges extérieures portent des traces de brûlure.

Vélin. Pet. XVe siècle. — (Saint-Martin, 9.)

798.

Dino del Garbo, de Florence. Commentaire sur la chirurgie d'Avicenne, commençant par : « Jam locuti sumus in libro primo... primam partem quarti libri Avicenne intendimus exponere gratia operis cirurgie ; ideo oportet nobis aliqua permittere, antequam ad litteram accedamus. Sunt autem tria permittenda : primum est quid sit cirurgia ; secundum utrum prima pars Avicenne possit dici cirurgia sufficienter ; tertium est quot sufficiunt ad hoc ut sit perfectus cirurgicus. » Finit par : « ... benedictus Deus qui concessit michi gratiam hoc perficere. Explicit expositio, sive lectura, sive scriptum Dini de Garbo de Florencia, super cirurgia Avicenne S. 3ª. 4ª et æqualiter 4ª fen canonis quarti ejusdem. Amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est taché et piqué aux trois derniers feuillets.

Papier et Vélin. Moy. xvᵉ siècle. — (Saint-Gatien, 422.)

799.

Pharmacopée ou art de préparer les médicaments, commençant par : « Pharmacopea. Aquæ foliorum... » Suit un traité de médecine, dont le dernier chapitre traite des affections de la rate : « De affectibus lienis. » Un cours de chimie : « De arte chymica. » Un traité sur la manière de préparer les minéraux : « De preparatione mineralium. » Enfin le ms. se termine par une liste de noms propres en grec avec la traduction latine, dont les derniers mots sont : « *Zacharias,* Zacharia. »

Ce volume renferme plusieurs planches représentant des fourneaux en fonte.

Papier. Pet. xviiᵉ siècle.

800.

Recueil des secrets de Madame de Rosemberg et autres.

Papier. Pet. xviiᵉ siècle. — (Marmoutier, 358.)

801.

Recettes éprouvées pour toutes sortes de maladies de chevaux. Suivent plusieurs remèdes et recettes de Monsieur de Maiarne, tels que recettes pour la morsure des chiens enragés, pour apaiser les douleurs de la goutte, pour conserver les dents, etc.

Papier. Pet. xviiᵉ siècle. — (Nº 1339 ancien.)

802.

Mémoire et livre pour les excellents remèdes des chevaux.

On a arraché la partie du ms. comprise entre les pages 239 et 266.

Papier. Pet. xviiᵉ siècle. — (Marmoutier, 293.)

803.

Volume composé de trois fragments, tous du même siècle :

1º Fol. 1. Boèce. De l'Arithmétique. Notre ms. commence seulement au troisième chapitre du second livre, par ces mots : « Si igitur duæ primæ super particularis species conjungantur, prima species multiplicationis exoritur. » et finit par ces mots du cinquante-quatrième chapitre : « LIIIJ. De maxima perfectaque symphonia que tribus distenditur intervallis ... hujus descriptionis subter exemplar adjecimus. »

2° Fol. 27. Boèce. De la consolation de la philosophie, avec un commentaire presque effacé : « Anicii Manlii Severini Boecii, exconsulis ordinarii, patricii, philosophiæ consolationis incipit liber primus feliciter... »

Carmina qui quondam studio florente peregi,
Flebilis heu mestos cogor inire modos.
Ecce mihi lacere dictant scribenda camene
Et veris elegi fletibus ora rigant.

finissant par ces mots du cinquième et dernier livre : « ... si dissimulare non vultis necessitas indicta probitatis, cum ante oculos agitis judicis cuncta cernentis. Anicii Manlii Severini Boetii, exconsulis ordinarii patricii, philosophiæ consolationis. Explicit feliciter. Amen. »

3° Fol. 58. Dicuil. Traité de comput ecclésiastique en vers et en prose. En tête du traité, complet au début, se trouve la table des chapitres, qui commence ainsi : « Capitula primi libelli incipiunt. I. Quotus mensis sit ab aprili. »

Le traité, incomplet à la fin, se termine, d'après la table, au dernier chapitre du livre cinquième, où il est traité de l'épacte, par ces mots : « E vigesimo octavo aprilis die usque ad sextum junii regula major. Ex septimo junii. »

Les deux premiers fragments sont à deux colonnes, le troisième à longues lignes.

Vélin. Moy. xe siècle. — (Saint-Martin, 21.)

804.

Traité d'Arithmétique et de Géométrie.

Papier. Pet. xviie siècle. — (Saint-Martin, 192.)

805.

Traité d'Arithmétique et de Géométrie.

Papier. Pet. 1721. — (N° 1271 ancien.)

806.

Abrégé de Géométrie et traité de Sphère.

Ce cahier a appartenu à Michel Vincent, dont nous avons parlé au n° 549 de ce catalogue. L'anagramme de son nom (Michael Vincent), « *Hic in luce manet* » est écrit sur le premier feuillet.

Papier. Pet. xviie siècle. — (Saint-Martin.)

807.

« Recueil d'architecture, tiré de divers bons auteurs, avec les figures pour servir à ceux qui seront curieux de savoir l'art de bien bâtir. » Le volume se termine par un traité de perspective, par un traité sur la peinture auquel on a joint onze planches dessinées au crayon rouge, et par « divers secrets pour faire des couleurs fines. »

Ce volume, écrit à longues lignes, contient des esquisses assez bien dessinées.

Papier. Moy. xviie siècle. — (Marmoutier, 318.)

808.

Etat des étoiles fixes, pour la latitude de quarante-cinq degrés, au coucher du soleil, le premier janvier ; à minuit le six septembre ; au lever du soleil, le vingt-neuf juin ; à midi, le vingt-huit février.

Sur la première garde de ce volume, on lit cette note : « De chez M. Guérin, astronome à Amboise, correspondant de l'Observatoire. »

Papier. Moy. xviie siècle. — (N° 1295 ancien.)

809.

Formules des calculs de la Gnomonique, ou méthodes particulières pour calculer et tracer les

Méridiennes verticales du temps vrai et du temps moyen, les cadrans verticaux, déclinant du Midi et du Nord qui ont un centre et qui sont sans centre, avec les arcs des signes et des jours, selon les règles de la Trigonométrie rectiligne et sphérique.

Sur le premier feuillet on lit cette note : « Achevé à Orléans, le 26 août 1761. »

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (N° 1296 ancien.)

810.

Cahier de Gnomonique, avec planches.

Même écriture que le précédent ouvrage.

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (N° 1297 ancien.)

811.

Problèmes de Gnomonique et d'Astronomie.

Même écriture que les deux n^os précédents ; bonne reliure en veau.

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (N° 1298 ancien.)

812.

Apparences célestes, sous la latitude de 47° 23' 44", à Tours, avec quelques opérations de Gnomonique propres à cet horizon, et plusieurs questions de Géométrie et d'Astronomie.

Sur le premier feuillet on remarque cette signature : « DESPAGNE, Minime », et cette note : « A Tours 13 juin 1769. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1299 ancien.)

813.

JEAN ANTOINE MAGINI. Traité sur les Éphémérides, traduit en français, commençant par : « Le livre de Jehan Anthoine Magini sur les Éphémérides. Chapitre premier. Du nom et subjet d'astrologie. Nous deliberons, en ce petit abrégé, de traicter briefvement et par ordre, les commencements d'astrologie, aultant que la petitesse de notre entendement ce pourra detendre... » et finissant par : « Aultre exemple. Il fault chercher le tems de la conjonction du soleil ... et quiconque vouldra composer des éphémérides célestes, il sentira une grande commodité des... » Le reste manque.

Des lacunes existent en outre du fol. 71 au fol. 91 et du fol 94 au fol. 100. A la fin on aperçoit la trace de trois feuillets déchirés, du fol. 129 à 131. Le fol. 132 est blanc.

Papier. Gr. XVIe siècle. — (N° 194 ancien.)

814.

Traité de Comput ecclésiastique, commençant par : « De calendario seu calculo ecclesiastico. Calendarium à calendis dicitur... » finissant par : « Hæc productæ sufficiunt epochæ ad intelligentiam calendarii. » Le ms. se termine par un abrégé d'anatomie : « Appendix anatomica. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1269 ancien.)

815.

VEGÈCE. De l'art militaire, commençant par : « Flavii Vegetii Renati viri illustris comitis epytoma rei militaris libri numero iiij incipiunt feliciter. Primus liber eleccionem edocet juniorum ex quibus locis vel quales milites... » Suit le sommaire des chapitres : « Romanos omnes gentes sola armorum exercitacione vicisse... » Ensuite la préface : « Prefacio. Antiquis temporibus mos fuit... » Enfin le premier chapitre : « I. Romanos, omnes gentes sola armorum exercitacione vicisse. Nulla enim alia re videmus... »

Le ms. finit au XLVIme chapitre par : « ... quia artis amplius frequentior usus in his

invenit quam vetus doctrina monstraverat. Flavius Eutropius emendarunt sine exemplario, Constantinopoli, consule Valentiniano Augusto VII et Abieni. Flavii Vegetii Renati, viri illustris, liber quartus explicit feliciter. » Suit cette note : « Magister Johannes, majoris ecclesie beatissimi Martini cantor et canonicus ejusdem ecclesie, legavit. »

Écriture sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées. Taches d'encre aux dix-huit premiers feuillets.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 59.)

816.

RAIMOND BONEFOUS. Discours et instructions sur les inventions militaires de Raimond Bonefous de Beziers, avec les figures d'icelles, pour en rendre l'intelligence plus claire.

Le premier discours, sur la manière d'assembler les pièces de bois pour faire un pont, est précédé d'une dédicace « A Monseigneur d'Esdiguières, conseiller du Roy, capitaine de cent hommes d'armes et commandant en Son armée de Savoie et de Piémont. »

Suit un sonnet dont les premiers vers sont :

Dieu voulant par HENRY restaurer cette France,
Il a produit soubs luy des excellans espritz,
Qui, sur tous les passés, emporteront le pris,
Ainsi que ce grand Roy tous autres Roys devance.
BONEFOUS de ceux-là au premier rang s'advance.
. . . .

Ce ms. autographe contient beaucoup de planches intercalées dans le texte. Taches d'humidité dans les marges inférieures. Couverture en parchemin.

Papier. Gr. XVIe siècle. — (Marmoutier, 330.)

817, 818.

FEUQUIÈRES (Antoine PAS, marquis de). Mémoires sur la guerre.

Sur le premier feuillet on lit : « Nota. Cet ouvrage a été imprimé sous le titre de *Mémoires sur la guerre par M. le marquis de Feuquières ;* ce volume ne contient que la première partie ou les *maximes.* »

Notre ms. se termine par : « Des contributions ... En général il doit être tenu des états de toutes les espèces de contributions qui se lèvent, et le Prince doit avoir une grande attention sur les gens qu'il en charge, parce qu'il n'est que trop ordinaire qu'ils en abusent pour leur profit particulier. »

Bonne reliure en veau avec les armes du duc de Choiseul sur les plats.

Le ms. sous le n° 818 est identiquement semblable à celui qui figure sous le n° 817.

Papier Moy. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 312 et 313.)

819.

Livre d'ordre, commençant par : « Les livres d'ordre ayant été établis par compagnie, tant pour fixer l'uniformité dans l'execution de tous les détails relatifs au service, à la police, à la discipline, et aux redditions de compte... »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1340 ancien.)

820.

JEAN DE MURIS, porté sous ce nom dans le *Dictionnaire de musique* de J.-J. Rousseau ; dans l'*Essai sur la musique*, par La Borde; dans le *Manuel du Bibliographe normand,* par Ed. Frère ; et dans les principales biographies ; se voit, malgré la critique déjà exprimée par Rousseau contre ceux qui estiment qu'il y a là un nom à traduire, transformé en Des Murs dans le *Dictionnaire historique des musiciens* de Choron et Fayolle, en De Murs ou De Meurs dans la *Biographie des musiciens* de Fétis. — Livre des proportions de l'échelle musicale, com-

mençant par : « Proportionum musicalium per venerande memorie magistrum Johannem de Muris, scientie musicalis expertissimum... » finissant par : « ... frangibilis valeat preterire hos terminos voluimus comprehendere ratione. » Suit un tableau dont les rubriques sont : « Minima. Semi brevis. Brevis. Longa. » Ce ms. contient une multitude de figures expliquant le système de l'auteur.

Jean de Muris était un docteur en Sorbonne, mathématicien, astronome et célèbre écrivain sur la musique, qui vivait en 1313 et en 1339. Les nombreux et importants traités qu'il a composés sur la musique sont publiés les uns dans le tome III des *Scriptores* de Gerbert, les autres dans le tome II des *Scriptores* de Coussemaker.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 459.)

821, 822.

René Ouvrard, chanoine de l'église de Tours. « La musique rétablie depuis son origine, et l'histoire des divers progrès qui s'y sont faits, jusqu'à notre temps, avec l'explication de tous les auteurs Grecs et Latins, Français, Italiens, Allemands, Espagnols et Anglais, qui en ont écrit, ou à dessein ou par occasion. Ainsi dans ce seul livre, les musiciens auront tous les autres livres qui ont traité de la musique et toute sa théorie et pratique, en français et en latin. »

Cet ouvrage est en deux volumes. Le second volume porte le même titre que le premier avec variante : « ... avec plusieurs traités particuliers qui regardent cette science, comme de Physique, Arithmétique, Rhétorique, Poétique, et Rhythmique. »

Ce manuscrit autographe est couvert de ratures et de corrections. On a placé en tête du premier volume une composition musicale de René Ouvrard. Cette composition se termine par : « Hoc ultimum ipsius Ouvrard, hic jacentis, opus, æternum eruditionis illius ac pietatis monumentum apposuere confratres Canonici Turonenses. Obiit decimâ nonâ julii, anno Domini millesimo sexcentesimo nonagesimo quarto. »

Papier. Pet. xviie siècle. — (Saint-Gatien, 461.)

823.

Recueil d'ouvrages sur les divers systèmes musicaux des Arabes, contenant :

1°. Le poëme arabe, en vers Metsnewi, de Baydâouy, sur les tons et sur la manière de noter la musique, poëme renfermant cent soixante-dix-sept Bayts ou distiques et dix-neuf planches.

2°. La copie de ce qui reste d'un manuscrit incomplet de la Bibliothèque nationale, sur les Modes, les Mesures et la Tablature de l'Aoud, en arabe.

3°. Un petit traité sur la musique persane, par le célèbre Abd-oul-Moumìn, en persan. L'ouvrage est traduit de l'arabe, et le titre du traité est *Scherefiya*.

Papier. Pet. xviiie siècle.

824.

N. Le Begue, organiste de Saint-Mederic. Méthode pour toucher l'orgue, commençant par : « Mon dessein dans cet ouvrage est de donner au public quelque connaissance de la manière que l'on touche l'orgue présentement à Paris... Les pièces d'orgues composées par N. Le Begue avec les variétés, les agréments et la manière de toucher l'orgue à présent sur tous les jeux, et particulièrement ceux qui sont peu en usage dans les provinces, comme la Tierce et Cromborne en taille, les Trios à deux dessus et à trois claviers avec les pédalles, les Dialogues et les récits. 1676. »

Ce ms. autographe renferme cent trente-trois morceaux notés pour l'orgue.

Papier. Moy. xviie siècle. — (N° 1286 ancien.)

825.

Pièces d'orgue.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1329 ancien.)

826.

Méthode de harpe. Le premier chapitre commence ainsi : « La harpe est ordinairement composée de trente-six cordes... » Le chapitre huitième et dernier traite des « Harpes à nouvelle mécanique. »

Ce volume vient de la bibliothèque de P. Lejay, maître de chapelle à l'église de Tours.

Papier. Gr. XVIIIe siècle.

827.

VALENTIN ROËSER, musicien du Prince de Monaco. « Essai d'instruction, à l'usage de ceux qui composent pour la Clarinette et le Cor, avec des remarques sur l'harmonie et des exemples, à deux clarinettes, deux cors et deux bassons. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

828.

Duos avec accompagnement de basse continue, intitulés : « Duetti del signor abbate Gio. Carlo Maria, Clari. appartenant à Pierre Bertin, maître de chapelle de l'église du Mans. »

Papier. Gr. XVIIIe siècle.

829, 830.

LULLI. Opéras mis en musique, avec accompagnement de quatuor.

Le premier volume contient la tragi-comédie de *Psyché,* par Molière, Corneille et Quinault. Le second volume contient l'opéra d'*Isis,* par Quinault.

Ces deux volumes sont reliés en veau, avec tranches dorées et les armes de France sur les plats.

Papier. Gr. XVIIe siècle — (Saint-Martin, 1314, 1316.)

831.

LULLI. Thétis et Pelée, opéra avec accompagnement de basse continue.

Reliure en veau, sur les plats de laquelle le relieur a doré ce nom : « M. de Clinchant. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Saint-Martin, 1288.)

832, 833, 834, 835.

LULLI. Roland, Thesée, Amadis et fragments d'Atys, opéras avec accompagnement de basse continue.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Saint-Martin, 1285, 1287, 1253, 1254.)

836.

Apollon et Cyrène, « divertissement héroïque en deux actes », avec paroles de M. Bruley, trésorier de France à Tours, et musique de J.-B. Dupré, maître de chapelle de Saint-Martin de Tours.

Ce ms. est de la main de Jean-Baptiste Dupré, organiste de Saint-Martin. A la page 158, on lit cette note de lui : « A Tours, ce 24 juillet 1761. DUPRÉ. » Le chant de cette opérette est avec accompagnement d'orchestre.

Donné à la Bibliothèque de Tours, par son conservateur, en 1867.

Les quarante-cinq derniers feuillets sont endommagés par l'humidité.

Papier. Moy. xviii[e] siècle.

837.

Recueil de Chansons, Romances et airs d'opéras, avec accompagnement de basse continue.

Papier. Pet. xvii[e] siècle. — (N° 1252 ancien.)

838.

François Aubineau. Parodies spirituelles contre les vanités du monde, mises en musique avec accompagnement de basse continue.

La musique est précédée d'une dédicace à Monseigneur le duc de Bourgogne, en date du 17 juin 1705, dont voici les derniers vers :

Notre sort sera beau, si dans cet heureux jour,
Nous pouvons mériter ton précieux amour.

Pouradier.

Reliure en veau, tranche dorée, avec les armes de France sur les plats.

Papier. Pet. xviii[e] siècle. — (Saint-Martin, 1251.)

839.

Recueil d'airs, mis en musique, sans accompagnement.

Papier. Pet. xviii[e] siècle. — (Saint-Martin, 1259.)

840.

Morceaux de chant, dans le style de Pergolèse, avec accompagnement de quatuor.

Reliure en veau, avec les armes de France sur les plats.

Papier. Pet. xviii[e] siècle. — (Saint-Martin, 1255.)

841.

Gaston comte de Foix, surnommé Phœbus. Son traité sur la chasse, bien connu et maintes fois imprimé, commence dans notre ms. incomplet au début par : « ... Or te prouveray comment bon veneur ne peut avoir par raison nul des sept pechez mortels. Premièrement tu seiz bien que oysiveté est cause des sept pechez mortels, car quant homme est oyseux ou negligent sans travail et n'est occupé à faire aucune chose et demeure en un lit ou en sa chambre... »

Notre ms. finit par ces mots où l'auteur s'excuse envers Philippe duc de Bourgogne, à qui il dédie son ouvrage, de ne pas parler le « francoys comme son propre langaige » :

« Pour ce je pry et supply au très hault très honnouré et très puissant seigneur Messire Philippes de France, par la grace de Dieu duc de Bourgoigne, comte de Flandre, d'Arthoys et de Bourgoigne, auquel j'envoie mon livre ... et me pardonner les folies que je luy escris et me commander ses bons plaisirs, lesquels je suis appareillé tousjours d'acomplir à mon povoir, et notre Seigneur luy donne tant de bons biens en ce monde et en l'aultre, si comme luy même vouldroit. »

Suit une recette pour guérir les chiens malades.

Ce manuscrit, écrit à longues lignes, fut acheté en 1716 par les religieux de Marmoutier. Assez bonne conservation ; couverture en parchemin.

Papier. Gr. xv[e] siècle. — (Marmoutier, 211.)

842.

Gace de la Bigne. « Le rommant des Deduitz, » commençant par : « Guy de la Buygne, jadis premier chapellain de très excellent prince le roy Jehan de France, que Dieu absoille,

commença ce rommant des Deduitz, à Heldefort en Angleterre, l'an mil ccc cinquante neuf, du commandement du dit seigneur, afin que messire Philippe, son quart fils et duc de Bourgongne, qui adonques etoit jeune, apreist des Deduitz, pour eschever le pechie d'oisiveté, et qu'il en fut mieulx enseigné en meurs et en vertuz, et depuis le dit Gace le parfist à Paris. Cy commence le rommant des Deduitz :

Entens cy, tu qui veulx savoir
Des faulcons, et les veulx avoir
Bons, haultains et bien entechies :
Saiches qu'il est plusieurs pechies,
Se tu t'en laisses entechier,
Tu n'auras ja les oiseaulx chier,
Et se tu bien chier ne les as,
Certes non savoir en pourras.

Les derniers mots sont :

Adont fist à chacun le roy
Donner coursier et palefroy.
. . . .

Le ms. s'arrête ici. Écriture sur deux colonnes avec lettres ornées sur fond d'or. On aperçoit encore la trace de deux feuillets qui ont été coupés, à la fin du volume. Bonne conservation.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Marmoutier, 197.)

843.

Fol. 1. Commentaire sur l'*Ars minor* de Donat, commençant par : « Partes orationis sunt octo etc. Ista vocabula sunt synonima, scilicet pars, dictio, constructibile et terminus.» finissant par : « ... adheret tam partibus principalibus quam non principalibus. Et hec de Donato sufficiant. Explicit. » Cet opuscule a été transcrit vers la fin du xiii[e] siècle. Le copiste a ajouté à la suite, pour achever de remplir le fol. 19 v°, deux paragraphes commençant l'un par : « Probacio quod pronomen *quod est ille* non sit substantivum, » l'autre par : « Quare sunt tot casus. Ad hoc dicendum est : casus est proprietas partis... »

Fol. 20. Aimeri. Traité de l'art de lire, commençant par : « Cum imperitorum ignorancia et errantium stultitia et negligentium desidia lectionis planæ usus depravari cernerem... » finissant par : « Hujus sanguis qui vitis vera pullulat vinum sacrum contraditur. Ipsi summo laus æterna qui condidit universa.

Aimericus pausat. Ars hic lectoria cessat. »

Le traité d'Aimeri, qui a été composé en 1086, n'est connu que par le présent manuscrit et par un fragment contenu dans le ms. latin 11277 de la Bibliothèque Nationale. Cette portion de notre manuscrit date du xii[e] siècle.

Fol. 60 v°. Fragment anonyme sur les déclinaisons et les conjugaisons, commençant par : « Tercie declinationis nominativus habet terminationes septuaginta octo, et paulo plus, in a, in e, in o, in al... » finissant par : « Nullum participium quartæ declinationis aut quintæ. » Ce fragment a été transcrit de la même main que le traité d'Aimeri.

Fol. 64 v°. Hymne en l'honneur de la sainte Vierge, commençant par :

Pariendi lex novella
Mater simul et puella.

Cet hymne, qui est accompagné de la notation musicale, a été ajouté au xiv[e] siècle.

Fol. 65. Fragment d'un commentaire sur Priscien, commençant par : « Absoluta cujuslibet discipline perfectio duplici comparatur exercicio... » La fin de cet opuscule manque ; les derniers mots conservés sont : « Sed proprium nomen significat substanciam. » Ce commentaire est attribué à Pierre Hélie dans plusieurs manuscrits. Notre fragment a été copié vers le commencement du xiv[e] siècle.

Fol. 75. Sedulius Scotus. Commentaire sur l'*Ars minor* de Donat, commençant par : « Incipit tractatus Sedulii Scotti in arte Donati, de octo partibus orationis. Septem sunt species peristaseos... » finissant par : « Varie dictiones per quas magistri tradunt veteres Romanorum jurare. » La transcription de ce commentaire,

dont la fin paraît manquer, peut être rapportée au commencement du XIIIe siècle.

Fol. 102. RÉMI D'AUXERRE. Commentaire sur le premier livre de Donat, commençant par : « Vox est aer ictus sensibilis auditu etc. Que diffinitiones secundum philosofos... » finissant par : « Vel circuitus verborum et sensuum. Explicit commentum Remigii in artem secundam Donati grammatici urbis Rome. » Cette portion de notre ms. date du commencement du XIIIe siècle.

Le présent volume a été formé par la réunion de cahiers qui appartenaient primitivement à cinq manuscrits différents. Il a été l'objet d'un travail de M. Thurot, inséré dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions,* année 1870, p. 242-251, et dont la présente notice n'est guère qu'un résumé.

A la fin du dernier cahier on lit : « Iste liber est Johannis de Grangia, armigeri et clerici, et eidem datus fuit a domino Johanne Morin, presbitero curato de Magduno super Euram, Bituricensis dyocesis, anno Domini millesimo CCCmo septuagesimo quinto, dum idem regebat scolas ejusdem ville, presente domino Johanne Blanchardi, presbitero, dum prandebant in domo ejusdem curati, et ipsa die idem clericus eidem curato unum alium reddidit, quem ipse curatus sibi prestaverat, mencionem facientem verbi galicis *(sic)* : Qualiter homo debet purgare conscientiam. »

Sorte supernorum scriptor libri potiatur
Morte superborum raptor libri moriatur.

Ce ms., écrit à longues lignes, excepté la partie contenue entre les fol. 64 et 75, est taché au commencement et à la fin ; les marges des fol. 28, 64, 83, 84, 85 et 93 ont été coupées ; la moitié des fol. 52 et 101 a été coupée ; trois feuillets ont été arrachés entre les fol. actuels 64 et 65.

Vélin. Pet. XIIe-XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 446.)

844.

ISIDORE DE SÉVILLE. Les origines, commençant par la table des chapitres dont les premiers mots sont : « Incipiunt in nomine Domini capitula libri primi de grammatica... » et les derniers : « Item capitula de libro sexto decimo de bellis et triumphis... de teatro. de scena. de orcistra. de tragediis. » Suit la correspondance avec l'évêque Braulion : « Domino meo et Dei servo Braulioni episcopo, Isidorus. Omni desiderio desideravi nunc videre faciem tuam, et utinam aliquando impleret Deus votum meum antequam moriar... » Le premier chapitre commence par : « Incipiunt capitula de grammatica de libro primo. I. De disciplina et arte. Disciplina a discendo nomen accepit, unde et scientia dici potest. » La division de notre manuscrit diffère de celles des imprimés ; au lieu de vingt livres, il n'y en a que dix-sept ; mais le dix-septième livre est exactement semblable au vingtième de l'édition de Bâle, et finit par : « De instrumentis equorum. Falere ornamenta equorum sunt, et est sermo grecus... ut vis morbi ignis ardore siccetur. Explicit liber XVII. » Suit le chapitre sur la Rhétorique, différant entièrement de l'imprimé : « Et hoc de rhetorica est quod super dimissum est nos permittant dicere. »

Ce ms., écrit à longues lignes, est bien conservé. Ancienne couverture en bois. Sur la dernière garde on lit cette note écrite au quinzième siècle : « Pro ecclesia Turonensi extractus et commodatus honorabili domino cancellario Francie, de mandato dominorum ejusdem ecclesie, die XVIIa mensis novembris M° CCCC° LXXXIX°

« Ita est. F. REGIS. »

et sur la marge de cette même garde on lit cette autre note écrite par une autre main : « Restituit Ecclesie. »

Vélin. Gr. Xe siècle. — (Saint-Gatien, 152.)

845.

Isidore de Séville. Les Origines, commençant par une table des chapitres : « Ut valeas que requiris cito in hoc corpore invenire, hec tibi lector pagina monstrat de quibus rebus in libris singulis conditor hujus codicis disputavit. Incipiunt capitula de grammatica et partibus ejus. I. » Suivent six lettres dont la première commence ainsi : « Isidorus ad Braulionem. Domino meo et Dei servo Braulioni episcopo, Isidorus. Omni desiderio desideravi nunc videre faciem tuam... » Le premier livre est précédé d'une table des chapitres, dont les premiers mots sont : « Incipiunt libri Isidori junioris, Spalensis episcopi, ad Braulionem, Cesaraugustanum episcopum. » Vient ensuite le premier livre : « Incipit liber primus de disciplina et arte. Disciplina a discendo nomen accepit ; unde et scientia dici potest. » Le ms. finit au vingtième livre, par ces mots : « Incipit liber xx de mensis et escis. Primus dedalus mensam et sellam fecit... De instrumentis equorum. Falere ornamenta sunt equorum... Ut vis morbi ignis ardore siccetur. Explicit liber sancti Isidori, Hispalensis episcopi, Ethimologiarum. » Suit la note suivante écrite au xve siècle : « Iste liber est ecclesie Turonensis. Guido Hug... »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur sur fond d'or, ornées de dessins curieux, est bien conservé. Plusieurs personnages sont esquissés dans les marges ; au fol. 108 on a figuré saint Gatien, et au fol. 115 v°, saint Maurice.

Vélin. Gr. xiiie siècle. — (Saint-Gatien, 153.)

846.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Isidore de Séville. Fragment de l'ouvrage intitulé les Origines, commençant au sixième chapitre du huitième livre : « De philosophis gentium. Philosophi greca appellacione vocantur, qui latine amatores sapiencie interpretantur... » et finissant au neuvième chapitre du dix-septième livre : « De herbis aromaticis sive communibus... Manipulum discimus fascem feni. Et dictum manipulum, quod manum impleat... » Le reste manque.

2° Fol. 67. Fragment d'un ouvrage intitulé la Lumière des lumières ou extrait des livres des anciens médecins et des philosophes, commençant par : « Incipit liber qui lumen luminum dicitur, ex libris medicorum et experimentis philosophorum collectus, in quo lapidum preciosorum... » finissant par : « Capitulum urceoli ratis et ejus operatio atque expositio et ipsius prophetica, in quo quiddam de parte occulta et de sapientia cooperta nominatur... » Le reste manque.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges, est en mauvais état et incomplet au commencement et à la fin. Reliure en veau.

Vélin. Pet. xiiie siècle. — (Saint-Martin, 176.)

847.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Traité élémentaire de grammaire par demandes et par réponses, commençant par : « Partes oracionis quot sunt ? Octo, que nomen, pronomen, verbum... »

2° Fol. 19. Mathieu de Vendome. Poëme de Tobie, commençant par ces vers d'une dédicace à Barthélemi, archevêque de Tours, et à son frère, doyen du chapitre :

Ex agro veteri, virtutum semina morum
  Plantula, justicie pululat ampla seges ;
Loth decus hospitii, patientia Job, Salomonem
  Dogma, fides Abraham, spes Symonea, probat.
. . . .
Ecce Turonensis apex, ovium speculator
  Et speculum, presul Bartholomee, fave.
. . . .



Suscipe Thobie titulos cum fratre decano,
Ut timidum duplex stella serenet iter.

Le poëme de Tobie finit par :

Explicit explectum Thobyam qui leget instet
Thobiam merita religione sequi.

« Expliciunt actores Deo gratias. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est effacé par l'usure dans beaucoup d'endroits.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Marmoutier, 243.)

848.

ALEXANDRE DE VILLEDIEU. Doctrinal, ou grammaire en vers, commençant par ceux-ci du prologue :

Scribere clericulis paro doctrinale novellis
Pluraque doctorum sociabo scripta meorum
Jamque legent pueri pro nugis Maximiani
Que veteres sociis nolebant pandere caris.

Suit la division des chapitres :

Voces imprimis quas per casus variabis,
Ut levius potero, te declinare docebo.

Enfin commence le premier traité sur les déclinaisons :

Rectis as es a dat declinatio prima,
Atque per am propria quedam ponuntur hebrea.
Das ae diptongum genitivis atque dativis.
Am servat quartus : tamen an aut en reperimus...

Le ms. finit par cette action de grâces :

Doctrinale, Dei virtute juvante, peregi :
Grates reddo tibi, genitor Deus, et tibi Christe,
Nate Dei Deus, atque tibi Deus alitus alme,
Quas tres personas in idem credo deitatis.

« Explicit Doctrinale magistri Alexandri de Villa Dei. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges, est piqué au commencement et à la fin ; le reste est très-lisible et bien conservé. Ancienne couverture en parchemin.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 234.)

849.

ALEXANDRE DE VILLEDIEU. Doctrinal commençant par ces mots de la glose : « Admirantes quondam philosophi cum viderent rerum mirabiles... » et par ces vers du texte :

Scribere clericulis paro doctrinale novellis
Pluraque doctorum sociabo scripta meorum.

finissant par ces vers du texte :

Doctrinale, Dei virtute juvante, peregi :
Nate Dei Deus, atque tibi Deus alitus alme
Grates reddo tibi, genitor Deus, et tibi Christe,
Quod tres personas in idem credo deitatis.

et par ces mots de la glose : « ... commodum reportari. » Le copiste s'est nommé dans la souscription : « Istud scripsit Christianus de Brugis. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, est en très-mauvais état et presque effacé dans plusieurs endroits ; initiales de couleur.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 7.)

850.

ANSILEUBE. Dictionnaire latin, commençant par ces mots : « Abjetus, incultus aut stollidus. » et finissant par : « Zatenen, gemmam in Media nasci Democritus tradit, si quis terat in vino palmeo et croceo cere modo lentes. » Ce volume, écrit sur deux colonnes, est mutilé et taché par l'humidité.

On voit au commencement la trace de trois feuillets déchirés ; au milieu manquent les lettres G et H ; la lettre I commence seulement au mot : « Inpulitum, herudictum. » Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. IXe siècle. — (Saint-Martin, 272.)

851.

ANSILEUBE. Dictionnaire latin, commençant par : « A littera in omnibus gentibus, ideo prior

est litterarum que ipsa prior nascentibus aperiat. » finissant par : « Zatenen gemmam in Media nasci Democritus tradit, si quis terat in vino palmeo et croceo cere modo lentes. »

Ce volume a les huit premiers feuillets écrits sur deux colonnes ; le reste est écrit à longues lignes, avec initiales de couleur dont quelques-unes en or ; bonne conservation.

Vélin. Moy. xvᵉ siècle. — (Saint-Gatien, 271.)

852.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Fragment d'un Graduel du commencement du xiiᵉ siècle. La notation musicale est figurée par des neumes sur portée.

2° Fol. 3. Fragment d'un dictionnaire comprenant l'explication de beaucoup de mots grecs. Ce fragment ne porte guère que sur les mots commençant par A. Le fol. 3 étant à moitié déchiré, nous ne pouvons donner les premiers mots de l'ouvrage. En voici un passage, tiré du fol. 7 v°, d'après lequel on en pourra reconnaître le caractère : « *Andros,* id est vir. Inde *Andreas,* id est virilis, eo quod viriliter vicit in agone certaminis. Inde *Androgena, ne,* id est hermafroditus. Inde *Alexander,* vir sine sermone, ab *a* quod est sine, et *lexis,* et *andros.* Inde *Poliandrum,* a *polis* quod est civitas, et *andros* quod est vir, quia licebat tantum hominibus qui se viriliter habebant ibi habitare ; vel etiam dicitur locus ubi sepeliuntur cadavera mortuorum, id est cimiterium. » Écriture du xiiiᵉ siècle.

3° Fol. 11. Fragment d'un glossaire, commençant à la lettre B et finissant à la lettre G. Voici le commencement du fragment : « Bibiones sunt qui in vino nascuntur, quos vulgo mustiones vocant a musto. Unde Afronius... » Après le mot *Bibiones,* viennent les mots *Bibliotheca, Bidentes, Bibilionare, Bibinarium, Buccogarrulus, Bullæ...* Écriture du xiiᵉ siècle.

4° Fol. 19. Petit traité sur la signification d'un certain nombre de mots grecs commençant par : « Quoniam dyaleticus resolvit propositionem in terminos, et ultra terminos non inquirit resolvere, sed gramaticus ultra dividit, scilicet propositionem in terminos, terminos in sillabam, sillabam in litteram, et ultra litteram resolvere non contingit, quia, ut dicit Priscianus in primo, littera est minima pars vel materies vocis humane individua, de litteris alphabeti in greco compositi, antequam aggrediamur libellum istum qui de greco in majori parte metrice scribitur, ut habeatur fons a quo rivuli deriventur determinemus et in quadam similiter vocabulorum Hebrehorum aliquantulum propinare... » Conformément à cette indication, le traité commence par des observations sur les lettres de l'alphabet grec. Ce traité, copié au xiiiᵉ siècle, se termine par ces deux vers :

> Cyrris que cephas aucon. Cyrris phoros oxi.
> Allelu que boat allethos hynnos et ya.

Les vers qui forment le fond de ce traité sont précédés de gloses fort longues, dans lesquelles les mots sont parfois expliqués en français.

5° Fol. 32 v°. Vocabulaire intitulé « Doctrina puerorum, » offrant quelque analogie avec les vocabulaires de Jean de Garlande et d'Alexandre Neckam. Il est précédé d'un prologue, dont voici les premiers mots : « In principio libri predicunt ista magistri : Quis titulus, que materies intentio, causa et cujus sit... » Commencement du vocabulaire (fol. 33) : « Doctrinam puerorum nuncupamus, sed que ad hominem pertinent primo dicamus. Corona. Caput. Sinciput. Occiput. Cerebrum. Cellula... » Le vocabulaire se termine par une énumération de noms géographiques empruntés pour la plupart à la France et parmi lesquels on remarque : « Parisius, sedes sciencie. » Les derniers mots sont : « Damascus, ci, ultra Jherusalem. Dextram scriptoris... » Le copiste n'a pas achevé la phrase. Écriture du xiiiᵉ siècle.

6° Fol. 41. Explication de quelques mots grecs : « Item a scenos dicitur cena, ne. Xenos est peregrinum. Unde xenium, ii, scilicet present, ex rebus peregrinis... » Ce morceau,

écrit vers la fin du XIIIe siècle, semble se rapporter au traité des mots grecs que nous avons signalé au fol. 19 du présent volume. Il se termine par les mots : « Explicit summa magistri Alexandri de Hales. » Ce pourrait être un fragment du traité que les bibliographes ont attribué à Alexandre de Halès, sous les titres de *De verbis exoticis,* et de *Dictionarium difficilium vocabulorum.* Voyez *Histoire littéraire de la France,* T. XVIII, p. 324.

7° Fol. 42. Fragment d'un manuscrit du Digeste, copié au XIIIe siècle.

Le présent volume a été formé de cahiers ou de feuillets qui ont primitivement appartenu à six manuscrits différents. Les fol. 3, 4 et 5 sont troués. Mauvaise conservation.

Vélin. Pet. XIIe et XIIIe siècle. —(Saint-Gatien, 455.)

853.

HUGUTIO DE PISE. Dictionnaire latin, commençant par ces mots du prologue : « Cum nostri prothoplausti (*sic*) suggestiva prevaricatione, humanum genus a sue dignitatis culmine... » Le prologue finit par ces mots qui nous apprennent le nom de l'auteur : « Si quis querat hujus operis quis fuerit instrumentorum, respondendum est quod patria Pisanus, HUGUTIO nomine... » Suit le dictionnaire dont les premiers mots sont : « Augeo, auges, auxi, auctum... » et le dernier : « Zorobabel apud Hebreos ex tribus regis nominibus, debet esse compositum... iste magister de Babilone... » Le reste est écrit à la partie supérieure du dernier feuillet, qui est déchirée.

Ce ms., écrit sur deux colonnes, commence par une table alphabétique occupant les dix-huit premiers feuillets. Le premier et le dernier sont à moitié déchirés. Initiales en couleur, ornées. Couverture en veau.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 134.)

854.

Dictionnaire latin commençant par ces mots : « Cum in nocte hiemali multe lucubrationis pervigilio plurimoque in lichinis olivo depasto... » Ce dictionnaire est celui dont la Bibliothèque Nationale possède deux copies dans les mss. latins 7492 et 7621. Il a été publié, d'après un ms. du Vatican, par le cardinal Mai, sous le titre de « Thesaurus novus latinitatis, » dans le T. VIII des *Classici auctores e vaticanis codicibus editi.* Voyez *Histoire littéraire de la France,* T. XXII, p. 8, et *Notices et extraits des manuscrits*, T. XXII, partie II, p. 30.

Sur le dernier feuillet, en caractères du XIVe siècle, ont été ajoutées : 1° une formule de lettre pour attester qu'une personne soumise à l'examen des lépreux de Saint-Ladre, de Poitiers, a été reconnue lépreuse ; 2° une formule d'exorcisme.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur, a les marges inférieures déchirées aux deux premiers feuillets.

Vélin. Pet. Première moitié du XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 225.)

855.

JEAN DE GÊNES, de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Seconde partie du dictionnaire latin intitulé « Catholicon », commençant par : « I est imperativus de eo, is. Item, sicut dicit Ugutio... Hec figura latina I et hec figura greca Y, idem elementum representant. » finissant par : « Zozimus, ma, mum, i. Vivax vel vividus. » Suit cette note : « Sit tibi laus, Xriste, quoniam liber explicit iste. Anno Domini M^o CCC^o 29, in vigilia sanctorum Remigii et Hilarii in januario. » Le ms. se termine par cette invocation : « Immensas omnipotenti Deo patri et filio et Spiritui sancto gratiarum

referimus actiones, qui nostrum Catholicon, ex multis et diversis doctorum texturis elaboratum atque contextum, ... cui est honor et gloria, magnitudo et magnificentia, virtus et potestas, regnum et imperium in secula seculorum. Amen. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales de couleur et ornées, est assez bien conservé. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Pet. 1329. — (Saint-Gatien, 332.)

856.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Vocabulaire ou plutôt synonymie commençant seulement à la lettre M, par ces mots : « Marcus interpretatur excelsus mandato utique propter evangelium altissimis quod predicavit. Marculus Malleus pusillus... » finissant par : « Zozaicus circulus est qui ex linearum quinque angulis ex una linea constat. Zozia. Signo. A. »

2° Fol. 302. Hildebert de Lavardin, évêque du Mans. Vers sur le sacrifice de la Messe, commençant par : « Hildeberti Cenomanensis versus de mysterio missæ. Apologia. » Dans les quinze vers qui suivent, le copiste s'excuse et demande grâce pour les fautes qu'il a commises. Beaugendre, qui les a inserés dans son édition d'Hildebert, col. 1135, a omis le quatorzième vers que voici :

Feci quod potui, tantum maledicere noli.

Le volume s'arrête à ces mots : « Accipite et bibite ex eo omnes usque... »

Le reste manque.

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est incomplet au commencement et à la fin. Solide reliure en parchemin.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 121.)

857.

Dictionnaire arabe avec l'explication des mots en latin et l'indication du pluriel de chaque mot arabe, commençant par : « In nomine patris et filii et spiritus sancti. Amen. Bi issem el bi ou el ibn ou rouh el kodos. Amin. » finissant par : « Tomat bi aoun allah. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes, le latin dans la première, l'arabe dans la seconde.

Sur le premier feuillet on lit cette note : « Pro conventu Turonensi, usui fratris Humblot, qui obiit anno Domini 1612, 19ª octobris. »

Papier. Pet. XVIIe siècle.— (Minimes du Plessis, 10.)

858.

Histoires et sentences extraites par Grejon d'ouvrages expliqués dans la classe de troisième du collége de Lisieux, en 1573 : « Historiæ, fabulæ et sententiæ quæ ex libris a domino Greionio, in tertio Lexoveorum ordine explicatis collectæ fuerant, anno Domini 1573. »

Ce cahier de classe, donné par M. Paul Nobilleau, est taché dans les marges. Jolie reliure avec tranche dorée, sur les plats de laquelle le relieur a doré cette sentence : « Sapiens dominabitur astris, » et le nom du possesseur : « Claudius Testu. »

Papier. Pet. XVIe siècle.

859.

Commentaires sur la Rhétorique de Cicéron commençant par : « Sequuntur annotata in universam Ciceronis rethoricam, traditam a doctissimo magistro Andrea Bouthier, preceptore dignissimo. Cum eloquentiam seu eloquentiæ procreatricem et parentem rethoricam divinis auspiciis Tullii explanare aggrediamur... »

Ce cahier de classe, écrit à longues lignes, est revêtu d'une reliure en veau, sur les plats de laquelle la relieur a doré la phrase suivante : « F. Franciscus Pothier, carmelita Turonensis. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1345 ancien.)

860.

Cours de Rhétorique commençant par : « Ad eloquentiam introductio, Christoque totius operis consecratio. Consuetudinis potius quam necessitatis legibus paremus, cum rhetoricas præcepciones vobis tradimus, carissimi adolescentes... »

Sur le premier feuillet on lit cette note : « Leonorus Drouin rhetor, anno Domini 1680. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 1374 ancien.)

861.

Traités de Rhétorique : « Varii ad rhetoricam pertinentes tractatus ab uno e Societate Jesu. Turonibus, 1684. » Suivent un traité de prosodie et différents morceaux de poésie latine : « Hoc in libello varia continentur carmina. »

Papier. Pet. XVIIe siècle.

862.

Cours de Rhétorique : « Tractatus oratorius. » Le volume se termine par un abrégé de comput ecclésiastique et un « Traité des Devises. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 244.)

863.

Traité de Rhétorique commençant par : « De arte rhetorica tres tractatus. Pars prima perceptionum rhetoricarum selectæ quædam figuræ per exempla tractatæ. »

Papier. Pet XVIIIe siècle. — (Augustins de Tours, 1375.)

864.

Cours de Rhétorique commençant par : « Rhetorica in topica Ciceronis. Cum aliis multis commendari tractatus hic Topicorum potest. » Sur la première garde on lit cette note : « Sum ex libris Gilberti Cunat. 1737. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1371 ancien.)

865.

Cours de Rhétorique commençant par : « Ars rhetoricæ ad studiosos eloquentiæ alumnos. »

Sur la première garde on lit cette note : « Audomarus Maglorius Allaire. 1738. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1372 ancien.)

866.

Traité de Rhétorique, commençant par : « Artis rhetoricæ compendium, auctore Ludovico Villeneuve, societatis Jesu. Scribere incipiebat Stephanus Coiffé, clericus, anno 1759. Turonibus. M. DCC. LX. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1373 ancien.)

867.

CICÉRON. Discours, commençant par : « Oracio M. Tullii Ciceronis pridie quam in exilium iret. Incipit : Si quando inimicorum impetum propulsare ac propellere cupistis... » Suivent : « Oracio Ciceronis in senatum post reditum...— Oracio Ciceronis pro Aulo Licino Archia.— Ora-

cio Ciceronis pro Aulo Cluentio. — Salustius in Ciceronem. — Cicero in Salustium... » Le ms. finit par : « ... conservare clementie tue etc. Finit pro Deiotaro rege. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec titres rouges, est bien conservé. On remarque cependant quelques piqûres de vers. La dernière garde contient cette note plus récente : « Hoc volumen orationum est fratris Ludovici Gendron, carmelitæ Turonensis. »

Papier. Moy. xve siècle.

868.

Discours extraits de Tite-Live. Le ms. commence par la prière de Romulus à Jupiter, pour arrêter les Romains fuyant devant les Sabins : « Oratio, seu verba Romuli ad Jovem Statorem. Jupiter, tuis avibus jussus hic in Palacio prima urbi fundamenta jeci. » Il finit par : « Oratio quinti Metelli ad censores... in proverbium venit: amicitias, immortales, inimicitias debere esse. Orationum ex decimo quartæ decados libro excerptarum, et breviter omnium superiorum finis. »

Papier. Pet. xviie siècle. — (Saint-Paul de Cormery, 1377.)

869.

Recueil des traités de Gui La Fève sur l'art épistolaire et l'art oratoire, comprenant les trois opuscules dont suivent les rubriques, avec les premiers et les derniers mots de chacun d'eux :

Fol. 1. « Incipit Summa magistri Guidonis Fabe. Quasi modo geniti infantes lac concupiscite racionabile sine dolo ... — ... a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis terre. » Voyez le recueil de Ludwig Rockinger, publié à Munich en 1863 et 1864, p. 185 - 200.

Fol. 21 v°. « Incipiunt dictamina magistri Guidonis, que celesti quasi oraculo edita super omni materia suavitatis odore exhibentes, quia de paradisi fonte divina gratia processerunt. De filio ad parentes pro subventione. Reverendis parentibus A. et J., U. eorum devotissimus, salutem cum reverencia filiali. Cum victualia... — ... et relictam dicto militi super hoc injuriam pacienti. Cujus rei sunt testes et c. »

Fol. 36 v°. « Incipiunt arenge magistri Guidonis, ad Dei laudem studendium et decorem, sub compendio annotate, per quas quis concionandi modum invenit et doctrinam in suis negociis et etiam alienis, non tantum in curiis, set in judiciis et in scolis. Vobis tanquam nostro domino ac potenti vestre societati ... — ... ut sub vestre protectionis umbra desiderabiliter degere valeam in brachio salutari. »

Fol. 43. « Incipiunt proverbia et continuationes eorum inter amicos et socios, que inserta exornant epistolare dictamen. Ordo rationis expostulat ut amicorum alter alterius precibus condescendat... » La fin de cet opuscule manque ; les derniers mots conservés sont : « De celo corruit quia non ibi superbia set humilitas habitavit. Inde est quod humilitatis... »

Sur les marges de plusieurs feuillets, on a ajouté, vers le commencement du xive siècle, des formules ou des fragments de formules, dont plusieurs dénotent une origine poitevine ; voyez notamment le fol. 27 et le fol. 35 v°.

Ce recueil, écrit au xiiie siècle par une main italienne ou du moins méridionale, était autrefois relié avec le Dictionnaire que nous avons décrit plus haut sous le n° 856 ; mais cette réunion était tout à fait accidentelle, et les deux manuscrits sont indépendants l'un de l'autre.

Vélin. Pet. xiiie siècle. — (Saint-Martin, 225.)

870.

1° Fol. Thomas de Capoue. Somme de l'art épistolaire, commençant par ces mots : « Incipiunt prohemia artis dictaminis compilate per felicis recordacionis venerabilem patrem magistrum Thomam de Capua cardinalem. In hoc

prohemio reprehenduntur illi qui precipitant sententias et confundunt judicium... » La fin de l'ouvrage manque; la dernière pièce conservée est celle qui a pour titre: « Reprehendit amicum quod se tamdiu subtraxit ecclesie, inducens eum quod revertatur ad ipsam. »

2° Fol. 50 v°. LAURENT D'AQUILÉE. Formules pour servir à la rédaction des lettres.

La plupart des feuillets de ce manuscrit, et notamment ceux qui contiennent l'opuscule de Laurent d'Aquilée, sont fort endommagés par l'humidité. Écriture sur deux colonnes avec titres rouges.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Saint-Martin, 198.)

871.

PIERRE DE BLOIS. Lettres, commençant par: « Incipiunt epistole magistri Petri Blesensis, Bathonensis archidiaconi. Prohemium. Henrico, Dei gracia illustrissimo Anglorum regi, duci Normanie et Aquitanie et comiti Andegavensi, suus Petrus Blesensis, archidiaconus, salutem in eo per quem reges regnant. Rogatus a vobis epistolas quas passim et variis direxi personis colligere... » finissant par: « Raymundus, Dei gracia, Cantuariensis archiepiscopus tocius Anglie primas et sedis apostolice legatus, dilectis in Christo fratribus et amicis, abbati et conventui Cisterciensi, salutem... monachos equitantes vobis liceret de suis eveccionibus eos deicere et equos in usus proprios retinere. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges, est piqué des vers aux dix derniers feuillets.

Papier. Pet. XVe siècle.

872.

MORELLET (L'ABBÉ). Notes sur Rabelais. Volume contenant 104 feuillets, le premier omis dans le foliotage et les 103 autres numérotés de 1 à 103.

Ce volume renferme deux travaux distincts. L'un, ayant pour titre: « Notes sur Rabelais, chap. Ve », comprend le feuillet omis et les feuillets 1 à 21. Il donne, en regard, des passages du texte de Rabelais, renfermant des locutions propres à cet auteur, et des explications de ces locutions par le commentateur.

L'autre, intitulé, au feuillet 34: « Notes sur le chap. VIIe du livre IIe de Rabelais », comprend les feuillets 22-103. Il donne d'abord une liste des titres de livres singuliers se trouvant dans la Bibliothèque de Draudius et dont l'existence justifiait, aux yeux de l'abbé Morellet, la plaisanterie de Rabelais dressant le catalogue supposé de la bibliothèque des chanoines de Saint-Victor; puis après, à partir du fol. 34, ce catalogue avec de curieuses notes à la suite de chacun des titres de ces ouvrages imaginaires.

Au fol. 34 v°., le commentateur place l'avertissement suivant: « Rabelais prétend qu'il n'a fait son livre que pour donner du soulagement à ses malades au milieu de leurs douleurs, et il parle dans ses préfaces du grand profit qu'ont retiré de la lecture d'icelui les goutteux et les v... très-précieux. Je ne suis, Dieu merci, ni l'un ni l'autre, mais je me pique de quelque érudition, et pour donner un échantillon de la mienne, et, à la sollicitation pressante de quelques amis qui n'entendent pas Rabelais, j'ai recueilli quelques notes sur un des chapitre les plus difficiles de cet ouvrage original: le célèbre catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor. »

Au fol. 31, on lit, au travers d'une rature: « Dabam, Parisiis, anno millesimo septengentesimo septuagesimo. A. MORELLETIUS, licentiatus theologus, socius Sorbonicus. »

Au fol. 35, se trouve le commencement d'une épître dédicatoire aux Membres de l'Académie des Inscriptions.

L'abbé Morellet termine ainsi ce travail au verso du feuillet 103: « J'espère... qu'en lisant ce texte et mon commentaire, quelqu'un de mes lecteurs y aura trouvé, comme moi, un antidote contre une des grandes maladies de l'âme, l'ennui. »

Ce volume est devenu d'autant plus précieux qu'un exemplaire des Œuvres de Rabelais, édition Le Duchat, 1711, interfolié, avec des notes mss. de Morellet, qui avait été donné par M. Burgaud des Marets à la Bibliothèque du Louvre, a été consumé, avec tous les trésors de ce riche dépôt, dans l'incendie allumé par la Commune, le 23 mai 1871.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Fonds Salmon.)

873.

Epigrammes choisies de l'Anthologie grecque, traduites en vers français avec le texte en regard, suivies de remarques et de la version latine de Hugo Grotius. Par JEAN DE TOURS (CHALMEL) 1820. »

Papier. Moy. — (Acquis de la succession Chalmel.)

874.

SAPHO. Texte et traduction en vers français des poésies et fragments de Sapho. — Poésies sur Sapho. — Notes diverses ; traductions et imitations de Sapho, en latin, français, italien, espagnol, anglais et allemand. Par J.-L. CH..... (CHALMEL), 1800.

Papier. Moy. — (Acquis de la succession Chalmel.)

875.

LUCILLE. Poésies traduites en vers français, avec le texte grec, la version latine de Grotius et des notes. Par JEAN DE TOURS (CHALMEL), Tours, 1820.

Papier. Moy. — (Acquis de la succession Chalmel.)

876.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SERVIUS. Traité de versification commençant par une table des chapitres dont les premiers mots sont : « Incipiunt capitula centimetrorum libri. I. C. De iambicis tredecim. » et les derniers : « C XIII. C. De erophalico. Expliciunt capitula. » Suit le traité de Servius : « Incipit liber centimetrorum Servii doctissimi. Clarissimo Albino, Servius grammaticus, salutem. » Ce traité finit par : « ... si tibi visus scribendi precium voluntatis exsolvat. Explicit liber centimetrorum. »

2° Fol. 20 v°. PALEMON. Prosodie latine, commençant par : « Incipit liber Palemonis de metris. Dubitare neminem arbitror, Theodore fili, quin metrica arte ratio suavitatis causa reperta sit ... » A partir du fol. 24, les feuillets sont transposés ; il faut aller au fol. 33 pour trouver la suite de la prosodie de Palemon, qui finit au fol. 49 par ces mots : « De metro ionico minore ... duarum dicitur incertus neminem nec hominem... » Le traité s'arrête ici.

3° Fol. 40 v°. SERGIUS. Commentaire sur la grammaire de Donat, commençant par : « Incipit commentarius Sergii brevis in Donato. Littera dicta quasi legittera... » Par suite de la transposition que nous venons de signaler, il faut aller du fol. 54 au fol. 25 pour trouver la suite du commentaire de Sergius, qui est incomplet. Le commentaire finit par : « De accentibus ... spondei pedes simplices... » Le reste manque.

Écriture à longues lignes ; titres rouges.

Vélin. Pet. Xe siècle. — (Marmoutier, 272.)

877.

VIRGILE. Les Bucoliques et les Géorgiques. Ce volume, écrit à longues lignes, avec des

notes marginales et interlinéaires, est bien conservé.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 419.)

878.

Gloses sur l'Enéide de Virgile, commençant par : « Actor iste sicut Bucolica scripsit rogatu Pollionis, Georgica vero rogatu Mecenatis, ita et Eneidem scripsit ad laudem Augusti Cesaris...; » finissant par : « ... adeo inquam dulce ut semper anima invita discedat. Unde Stacius : Indignantem animam propriis non reddidit astris. Explicit.

Hoc opus exegi. Sit laus et gloria Christi.
Glosas taxavi ; tamen illas non breviavi.

Scriptum Ambasie decima quinta mensis Septembris, anno Domini millesimo quadringentesimo xxx° quinto. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges, a ses marges inférieures tachées par l'humidité.

Vélin. Pet. 1435. — (Saint-Martin, 193.)

879.

OVIDE. Œuvres. La table suivante, placée en tête du volume, en indique le contenu : « In hoc volumine continentur libri Ovidii Nasonis qui secuntur :

Primo. Ovidius epistolarum sive heroydum. fol. 1.

Item. Ovidius amorum sive de sine titulo. fol. 15.

Item. Ovidius de arte amatoria. fol. 26.
Item. Ovidius de remedio amoris. fol. 36.
Item. Ovidius de fastis. fol. 39.
Item. Ovidius tristium. fol. 61.
Item. Ovidius de Ponto insula. fol. 76.
Item. Ovidius in Ibin. fol. 90.
Item. Ovidius methamorphoseos. fol. 93. »

Une main différente a ajouté, à la fin du volume, les deux pièces : « Ovidius de pulice. — Ovidius de pediculo. »

Ce volume écrit sur deux colonnes, avec une rare perfection, contient au commencement de chaque livre des lettres ornées sur fond d'or dans l'intérieur desquelles l'artiste a peint des fleurs et des animaux d'un très-bel effet ; nous citerons l'I du mot *In* qui occupe le recto du fol. 93, au commencement du premier livre des Métamorphoses. Reliure moderne en maroquin rouge.

Vélin. Moy. xiie siècle. — (Saint-Gatien, 414.)

880.

OVIDE. Les Tristes et les Pontiques. Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales de couleur, est couvert de notes marginales et interlinéaires ; malheureusement il est incomplet des deux cent vingt-six premiers vers des Tristes, plus des cinq premières lettres des Pontiques qui ne commencent qu'au dixième vers de la sixième lettre du premier livre, et est une nouvelle preuve des déprédations dont notre Bibliothèque a été victime. Montfaucon, dans sa *Bibliotheca Bibliothecarum* décrit ainsi notre ms. : « Ovidius, de Ponto, Tristium et Fastorum, anno 400. » Les Fastes manquent, outre les lacunes signalées ci-dessus.

Vélin. Pet. xiiie siècle. — (Saint-Martin, 4.)

881.

Volume contenant :

1° Fol. 1. OVIDE. Les Héroïdes, avec des gloses marginales et interlinéaires. La transcription n'en a pas été achevée ; elle s'arrête au vers 112 de l'épître xi :

Heu Mihi ! Natali dilacerare tuo.

2° Fol. 31. OVIDE. Les Tristes, avec gloses

marginales. Le commencement manque. Le premier vers conservé est le cinquante et unième de la première élégie du livre I :

In quo penarum quas se meruisse fatetur.

A la fin du texte des Tristes, le copiste a ajouté ces deux vers :

Explicit iste liber. Scriptor sit crimine liber.
Mille ter atque trecenti versus codice sunt hoc.

Sur la dernière page, une main du XVe siècle a ajouté des réflexions sur la vieillesse : « Cum quis ad senectutem pervenerit, corpus ejus affligitur... »

Ce volume, écrit sur trois colonnes, avec titres et initiales rouges, est très-fatigué et taché au commencement et à la fin. Les marges inférieures des trois derniers feuillets ont été rongées par les souris.

Vélin. Pet. XIII[e] siècle. — (Saint-Gatien, 409.)

882.

LUCAIN. La Pharsale.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec dessins et lettres ornées sur fond d'or, au commencement de chaque livre, est bien conservé. Le texte de Lucain contient des notes marginales et interlinéaires.

Sur la dernière garde du volume, on lit une note du XV[e] siècle que nous reproduisons, parce qu'elle nous fait connaître la composition d'une bande de gens de guerre qui désolait alors la Touraine : « S'ensuivent les noms des pillars qui rençonnèrent mon Seigneur près Arthanne, en venant de Tours. Premièrement : Argnaulton de Laur, Corraz, Gachiot, valet du Bor de Vilars, Peroton de Moluzun, le Pape, Bellegarde, Duron, le Barbier de Leuron de Laur, Jehannin le Lombart [et] Gilles, Varlez du cappitaine de Bardelles, appelé Jacquemin, le Lombardier, Robin Gaset, qui vint à Arthanne pour quérir la dite rençon, valet de Alfonse de Vilars. »

Vélin. Moy. XIV[e] siècle. — (Saint-Gatien, 417.)

883, 884, 885.

MARTIAL. Les Epigrammes de Martial, traduites en vers français, avec le texte en regard, par JEAN DE TOURS (CHALMEL).

Le tome III contient : Traductions et imitations en vers des Epigrammes de Martial, par différents auteurs.

Papier. Pet. — (Acquis de la succession Chalmel.)

886.

Anthologie latine ou choix d'épigrammes extraites des meilleurs auteurs anciens et modernes et traduites en vers français avec le texte en regard et des notes, par JEAN DE TOURS (CHALMEL), 1800.

Sur une des gardes du commencement du volume est collée une lettre de A. Firmin Didot, datée du 24 juin 1830, s'excusant de ne pouvoir entreprendre la publication des Œuvres de Chalmel, « vu la fâcheuse position des affaires commerciales. »

Papier. Moy. — (Acquis de la succession Chalmel.)

887.

Poésies de Prudence, comprenant :

1° Fol. 1-8. Vers 1-855 de la Passion de saint Romain.

2° Fol. 9-30. L'Apothéose.

3° Fol. 30 v°-44 v°. Vers 1-742 de l'Hamartigénie.

4° Fol. 45-75 v°. Les deux livres contre Symmaque, moins les vers 1-59 de la préface du livre I et les vers 933-1132 du livre II.

Il y a beaucoup de gloses interlinéaires jusqu'au fol. 48 inclusivement.

Les fol. 1-8, écrits sur deux colonnes, n'appartenaient pas, sans doute, dans l'origine, au

même exemplaire que les fol. 9-75, qui sont écrits à longues lignes. Autour du fol. 31 v° et du fol. 32 est disposée cette inscription : « HUNC LIBRUM HERIBALDUS ANTISSIODORENSIS ECCLESIAE EPS DEDIT SCO STEPHANO PRO VITA AETERNA. » La lecture du mot *Antissiodorensis* n'est point douteuse, quoique ce mot ait été assez soigneusement gratté à une époque ancienne, probablement par un possesseur qui avait intérêt à faire oublier que le volume avait été offert par un évêque d'Auxerre à saint Étienne, patron de la cathédrale d'Auxerre. Héribaud ayant occupé le siége épiscopal depuis 829 jusqu'en 857 ou environ, le manuscrit de Prudence, qui lui a appartenu, est un précieux et authentique monument de la calligraphie de la première moitié du IXe siècle.

A la fin du volume ont été arrachés plusieurs cahiers, qui contenaient la fin du poëme contre Symmaque et un traité de Priscien, que Dom Martène indique en ces termes : « Prisciani liber ad pueros de arte ex duodecim primis versibus librorum Æneidorum. »

Vélin. Moy. Première moitié du IXe siècle. — (Marmoutier, 122.)

888.

Volume contenant les copies dont voici les rubriques :

1° Fol. 1. « Paulini poemata. »

2° Fol. 79. « Sancti Anselmi carmen de contemptu mundi. »

3° Fol. 87. « Ex divi Prosperi carmine de ingratis quædam deprompta. »

4° Fol. 122. « Divi Prosperi epistola ad Rufinum in deffensionem divi Augustini. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1379 ancien.)

889.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Poëme de saint Prosper contre les ingrats. »

2° Fol. 25. « Poëme sur la Grâce par M. Racine le fils. »

3° Fol. 45. « Remarques sur le poëme de la Grâce par Racine fils. »

4° Fol. 55. « Cas de conscience touchant un homme qui s'était fait ordonner prêtre et évêque, ne croyant rien. »

5° Fol. 63. « Enchaînement de ce qui est dit dans l'Écriture, sous le symbole des vases d'argile. »

6° Fol. 74. « Enchaînement des vérités proposées sous le symbole des épouses fidèles et infidèles. »

7° Fol. 115. « Suite ou enchaînement des événements et des vérités que l'Écriture annonce en suivant les mêmes symboles. »

8° Fol. 131. « Réflexions sur le caractère des Machabées. »

9° Fol. 165. « Explication de la prophétie de Jonas. »

10° Fol. 181. « Explication de la prophétie de Joël. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 352.)

890.

Recueil de poésies latines, dont les principales sont de Hildebert et de Marbode. Il convient d'y remarquer les pièces suivantes :

Fol. 1. Vie de sainte Marie l'Egyptienne. Publiée par Beaugendre, dans les Œuvres de Hildebert, col. 1261.

Fol. 18. Poëme sur les figures de rhétorique. Publié par le même, dans les Œuvres de Marbode, col. 1588.

Fol. 26 v°. « Proverbia Catonis phylosophi. » *Ibid.* col. 1634.

Fol. 31. Explications mystiques de différents passages de la Bible. En partie publiées dans les Œuvres de Hildebert, col. 1211.

Fol. 45. « Versus Letaldi monachi de quodam piscatore quem balena absorbuit. » Ce poëme, qui paraît inédit et dont l'auteur ne doit pas

être confondu avec Letaldus, moine de Micy, commence par ces vers :

Si michi pyndaræ præstarent organa cordæ
Voceque Treitius percellens omnia vates.

Fol. 49. « Epithafium magistri Lanfranci archiepiscopi. » Publiée dans les Œuvres de Marbode, col. 1625.

Fol. 49 v°. « Galo, Leonensis episcopus, de mundi contemptu. » Cet ouvrage de Galon, évêque de Léon, au commencement du XIIe siècle, commence par ces vers :

Heu stolidi, qui tam cupidi dubiis inhiatis
Immemores aperire fores vere bonitatis

Fol. 50 v°. « Incipit vita Thaysis meretricis. Marbodus. » Œuvres de Marbode, col. 1541.

Fol. 56 v°. « Passio sancti Victoris martyris. » *Ibid.* col. 1527.

Fol. 66. Passion de saint Maurice. *Ibid.* col. 1536.

Fol. 74. « Epytafium Beringarii. » Œuvres de Hildebert, col. 1323.

Fol. 89 v°. Histoire de Ruth. Œuvres de Marbode, col. 1582.

Fol. 94. Histoire des Machabées. *Ibid.* col. 1517.

Fol. 101 v°. « Versus Fortunati de sanctis martiribus Agaunensibus. »

Fol. 115 v°. « Versus canonicales. » Œuvres de Marbode, col. 1631.

Fol. 119. « Vita beati Maurilii Andegavensis, episcopi. » *Ibid.* col. 1547.

Fol. 124 v°. Pièce sur la mort de Geoffroi le Bel, comte d'Anjou, par un auteur nommé Mathieu, peut-être Mathieu d'Angers, qui devint cardinal sous le pontificat d'Alexandre III. Elle est intitulée : « Matheus sic de comite », et commence par les vers :

Orbis honor, patrieque pater, reparator avorum,
Ignorans genitum se sibi, sed patriæ.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec lettres rouges, est bien conservé. Il a été employé, au XVIIIe siècle, par Beaugendre, pour son édition des œuvres de Hildebert et de Marbode, et de nos jours par l'abbé Bourassé pour les suppléments dont il a augmenté l'édition de Beaugendre dans le tome CLXXI de la Patrologie de Migne.

Vélin. Pet. Seconde moitié du XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 164.)

891.

BAUDRI, abbé de Bourgueil. Poésies transcrites par André Salmon, d'après le ms. 1351 de la Reine de Suède, au Vatican.

Il ne manque dans cette copie que les pièces dont le texte a été inséré au T. IV des *Scriptores* d'André Du Chesne. Le recueil complet comprend 254 pièces, dont la table analytique a été publiée dans la *Romania* (année 1872, p. 23-50) par M. Léopold Delisle. La plus importante est un poëme de 1368 vers, adressé à Adèle, fille de Guillaume le Conquérant ; une édition en a été donnée, d'après notre manuscrit, dans le T. XXIII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.*

A sa copie, André Salmon a joint des notes biographiques et bibliographiques sur Baudri.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Fonds Salmon.)

892.

Volume contenant :

Fol. 1. Poëme sur les vertus des herbes, commençant par ces mots : « Incipit de Artemesia.

Herbarum quasdam dicturus carmine vires,
Herbarum matrem, dedit Artemesia nomen. »

Ce poëme est celui qui a été publié plusieurs fois sous le nom de Macer, et dont nous avons dans le ms. 789 (jadis n° 433 de Saint-Gatien), au fol. 59 v°, une ancienne copie précédée du titre : « Incipit liber magistri Hugonis Lugdunensis de virtutibus herbarum. » Dans le présent ms. le dernier vers du poëme est suivi de ces mots : « LXXVII. Paulus Pigra. Explicit. »

Fol. 47 v°. Poëme sur les pierres précieuses, commençant par les vers :

Evax rex Arabum legitur scripsisse Neroni
Qui post Augustum regnavit in urbe secundus.

Ce poëme, que plusieurs critiques attribuent à Marbode, évêque de Rennes (voyez *Histoire littéraire de la France*, T. X, p. 383), est précédé, dans notre ms., d'une préface en prose, dont voici les premiers mots : « Desideranti tibi scribi a me misteria lapidum omnium quæ generi humano ea sapienti prodesse videatur (*sic*), negandum tibi non fuit. »

Derniers vers du poëme :

Hoc ex innumeris excita vocabula gemmis
Sufficiat nostro collecta labore teneri,
Quæ decies senis distincta patent capitellis.

A la suite de ces vers, on a ajouté, après coup, une note sur les pierres qui passaient pour se trouver dans le foie des hirondelles : « Celidoni sunt lapides qui inveniuntur in jecoribus yrundinum ; genera eorum sunt duo, nigrum et ruffum.... »

Vélin. Pet. Fin du XIIe siècle. — (Saint-Gatien, 420.)

893.

Alain de Lille. L'Anti-Claudien, commençant par ces vers :

Auctoris mendico stilum falerasque poete,
Ne mea signicie Clio dejecta senescat.

Le poëme est précédé d'un prologue en prose, commençant par : « Quia in hoc opere agitur de quatuor artificibus, scilicet Deo, natura, fortuna et vicio... »

Fin du poëme :

Supplantare novas saltem post fata silebit.

Explicit Anticlaudianus Alani, de Antiruffino.

Ut rosas flos florum, sic est liber librorum,
Metra modernorum superans et metra priorum.
Vernat enim florum specie cultuque colorum,
Plenus cunctorum doctrinis philosophorum.

Suit, au fol. 74 v°, un poëme rhythmique sur les sept arts, dont voici la première strophe :

GRAMATICA.

Expectivam actionem verbum patris excipit,
Dum deludit rationem, dum naturam decipit,
Casualem dictionem substantivum recipit,
Actioque passionem in hoc verbo concipit.
In hac verbi copula stupet omnis regula.

Ce dernier vers est répété à la fin de chaque strophe.

Vient ensuite, au fol. 75, un petit poëme moral, commençant par :

Omnis mundi creatura
Quasi liber et pictura
Nobis est et speculum,
Nostre vite, nostre mortis,
Nostri status, nostre sortis
Fidele signaculum.

Puis, au fol. 75 v°, des vers sur des points de morale chrétienne :

Cui caro, proximus ignis, et intimus hostis amatur ?
Carnis amor perit, est rosa, fex erit : ergo spuatur !

Ce volume, écrit à longues lignes, est bien conservé.

Papier. Pet. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 451.)

894.

Recueil de vers, empruntés à différents auteurs de l'antiquité et du moyen âge, et classés sous des titres qui se succèdent d'après l'ordre alphabétique. Il commence ainsi :

ABSTINENCIA.

Non tibi sit venter dominus, sed vive decenter,
Parcus vescendo, parcissimus esto bibendo.
Vino mutatur sensus, mens infatuatur ;
Vinum mutavit Noe ; sanctum Loth maculavit.

Le dernier titre du recueil est VIRTUS; il se termine par ces vers :

Non minor est virtus quam querere parca tueri
Major in exiguo regnabit corpore virtus.
Virtus majoris premitur vi sepe minoris.

Des notes marginales indiquent souvent l'origine des vers compris dans cette compilation. Nous avons remarqué les indications suivantes : « Alexandreis, Aurora, Boecius, Cato, Claudianus, Galterus, Horacius, Juvenalis, Matheus Vindocinensis, Maximianus, Ovidius, Pamphilus, Prudentius, Seneca, Theophilus, Virgilius, Ysopus. »

Ce volume, écrit à longues lignes, est déchiré dans la marge supérieure du premier feuillet et dans les marges inférieures des trois derniers.

Papier. Pet. xve siècle. — (Saint-Gatien, 427.)

895.

La Bible en vers, par PIERRE RIGA, qui a donné à son poëme le titre de « Aurora. » Le premier feuillet de notre ms. ayant été enlevé, cette copie commence par les dernières lignes d'une préface en prose : « ... operis tenorem, hoc nomen congruenter imponere Aurora, nec immerito... » Vient ensuite une pièce de vers de maître Gilles, le collaborateur de Pierre Riga : « Versus magistri Egidii de opere prime diei, cum in principio creavit Deus celum et terram etc. Incipit Aurora. Primo agit de sex diebus.

Inicium mundi quales ab origine prima
Traxit ab artificis condicione vices.

C'est à la fin de cette pièce que se trouvent les vers où sont mentionnés à la fois Pierre Riga et Gilles de Paris :

Scire cupis lector quis codicis istius actor :
Audi quid breviter dicat ad ista liber.
Petrus et Egidius me conscripsere, sed ille
Auctor, corrector ultimus iste fuit.

L'ouvrage commence par un petit sommaire : « De operibus VI dierum. Incipit Genesis.

Primo facta die duo, celum, terra, leguntur ;
Fit firmamenti sp[h]era sequente die. »

Il se termine par la rubrique : « Explicit misterium agni paschalis. »

Ce volume est écrit sur deux colonnes. Les grandes initiales sont alternativement en bleu et en rouge. Beaucoup de feuillets ont été détériorés par l'humidité.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Saint-Martin, 133.)

896.

La Bible en vers, par PIERRE RIGA. Cet exemplaire commence par les vers cités dans la notice précédente : « Scire cupis... »

L'ouvrage finit ainsi à l'avant-dernier feuillet du ms. :

Mathias, Marchus, Lucas, Symon, Thimotheus,
Barnabas, et Titus hii docuere fidem.

« Expliciunt recapitulationes. »

Les trois dernières pages du ms. sont remplies de règles de comput, les unes en prose, les autres en vers. Le morceau le plus étendu commence ainsi : « Ad evidenciorem doctrinam in manuali compoto faciendam sciendum est quod XIX sunt claves. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, excepté les quatre premiers feuillets qui sont écrits sur deux colonnes, est piqué au commencement et taché de rouille aux six derniers feuillets.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 58.)

897.

Le livre de Matheolus contre le mariage, traduit en vers français par Jean Le Fèvre de Thérouanne, commençant par :

Tristis es anima mea
Jhesu Crist, qui tant ama
Les sciens que d'enffer les getta
Et de son sang jes rachetta,
Soit à ce mien commencement.

finissant par :

D'arbres et plantes sans doubter
Fera sanc vermeil degouter.
forment muera 12480
Le VIIe fort ventera 12479
forment mura 24312

Les quatre-vingt-treize derniers vers manquent.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales ornées, contient plusieurs dessins au trait. Les marges inférieures sont coupées du fol. 31 au fol. 57, du fol. 75 au fol. 86, du fol. 197 au fol. 116, et du fol. 123 au fol. 126. Le dernier feuillet a été arraché.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Marmoutier, 297.)

898.

PIELLÉ (Guillaume). Copie d'un poëme latin de neuf cent quatre-vingt-onze vers, ayant pour titre : « Guillermi Piellei Turonensis, de Anglorum ex Galliis fugâ, et Hispanorum ex Navarrâ expulsione. »

Cette copie manuscrite d'un ouvrage imprimé à Paris, chez Ant. Bonnemère, 1512, dont les exemplaires sont de toute rareté, a été faite par Chalmel.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Don de M. P. Nobilleau.)

899.

Pièces en vers et en prose, composées ou recueillies par Antoine Boutault. Le recueil peut se diviser en cinq parties, savoir :

1° Poésies, parmi lesquelles on doit citer les pièces intitulées : « De Castellano (fol. 2). — Nicolao Borbonio Vandoperano poetæ (fol. 2 et v°). — Nicolao Marcouvillo (fol. 2 v°). — Domino Gerardo archiepisco[po] (fol. 3). — Francisco Galliarum regi (fol. 3 v°). — Domino Renato Amoncurio (fol. 4 v°). — De Vindocini laudibus (fol. 5). — Stephano Doleto (fol. 6 v°). — Dampetro Alnetus (fol. 6 v°). — Johanni Doceo, singulari amico (fol. 7 v°). — Ad Carolum reverendissimum episcopum (fol. 8 v°). — Epitaphium reverendissimi archiepiscopi domini legati [Ant. du Prat] (fol. 18 v°). — Jacobi Alneti epicedium (fol. 19). — Ad dominum Buleum (fol. 21 v°). — Ad dominum Macrobeum, virum religiosum (fol. 22). — Ad dominum Vervilium (fol 22 v° et 26 v°). — Ad dominum Beroaldum (fol. 26 v°). — Ad dominum Bellaium (fol. 27 v°). — Ad Petrum Cassaneum (fol. 27 v° et 29 v°). — Ad Grenerium (fol. 27 v°). — Epicedium in laudem Henrici quarti, cum epithalamio Mariæ Mediceæ (fol. 31 v°). — Epicedium Errici Valesii, Francorum regis (fol. 35). — Epigramme sur madame d'Antrague, accusée de crime de lèse-majesté (fol. 38 v°). »

2° Fol. 45. « Quæstiones castrenses. » A la fin de ce traité de castramétation on lit la signature d'Antoine Boutault, et la date 1601.

3° Fol. 48. « Tractatus de re nummaria. »

4° Fol. 52. « Tractatus de februacionibus, quibus conceptas animi labes expiari veteres credebant. »

5° Fol. 62. « Quæstiones memorabiles. » La première de ces questions de droit est intitulée : « Miles an doctor quis præferendus ? »

Vélin. Pet. Commencement du XVIe siècle. — (Marmoutier, 12.)

900, 901.

JEAN OWEN. Épigrammes choisies traduites du latin par JEAN DE TOURS (CHALMEL).

Cette traduction en vers, faite en 1818 est précédée d'une critique littéraire sur Owen. Chaque livre est suivi de notes dans lesquelles Chalmel cite différents auteurs qui ont imité Owen et qui, comme lui, l'ont traduit en vers ;

parmi ces derniers, nous nommerons le général baron de Pommereul, qui fut préfet d'Indre-et-Loire.

Papier. Moy. — (Acquis de la succession Chalmel.)

902.

Vers latins composés par un élève Bénédictin qui indique son nom dans ses poésies dont voici les rubriques :

1° Fol. 1. « Opusculum de beneficiis Creatoris humano generi concessis, a Theoxeno Metrophonte, alumno Benedictino, lyricis metris redditum.

O Dei nostri pietas amorque
Prorsus humana speculatione
Major . . . .

2° Fol. 177. « Parabolarum Salomonis, versibus redditarum, caput primum :

Progenies sapiens honor est et gloria patris ;
Mæstitia est matris stulta propago suæ. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1356 ancien.)

903.

Benoit. Chronique des ducs de Normandie, en vers français, commençant par :

Quant li mondes fu establiz,
E dam le Dex oct departiz
Les elemenz chascun par sei,
Od le cunseil de son segrei,
Ploct li que fust li firmamenz
Clartez e enluminemenz
Al monde e as creascions
E as diverses regions.

Finissant par :

E ce qu'il i cuidout orer
Mais ne poiet à ce penser,
Kar faim à mort le destreigneit.
Nul autre chose n'en esteit
Ne mais les ocupacions
E les vaines mutations
E les ententes e les maus
Qu'il a es choses temporaus,
Que si eu deceivent malement
Qu'à Deu son creator n'entent.

Notre ms. s'arrête au vers 40,642 de l'édition de M. Francisque Michel, à l'endroit où Guillaume le Roux raconte à l'évêque de Rochester un songe effrayant qu'il avait eu la nuit précédente. Le prélat lui explique ce songe, et lui recommande de ne pas aller ce jour-là à la chasse. Guillaume n'en tient aucun compte et est frappé au cœur par la flèche d'un des chasseurs.

Le ms. Harléien, conservé au Musée Britannique sous le n° 1717, contient 42,310 vers. Voyez, dans la *Collection des documents sur l'histoire de France,* les *Chroniques des Ducs de Normandie,* publiées par Francisque Michel, 1836.

L'auteur de cette chronique s'appelait Benoît. Plusieurs critiques, et en dernier lieu M. Joly, doyen de la faculté des lettres de Caen, ont cru qu'il était le même que Benoît de Sainte-Maure en Touraine, auteur du roman de Troie.

Ce ms., écrit sur deux colonnes de quarante-deux vers, en caractères nettement tracés, avec initiales en couleur, contient deux cent vingt-deux feuillets. Il faisait partie des mss. acquis par l'abbaye de Marmoutier en 1716, et venait de la bibliothèque du duc de Lesdiguières, qui fut vendue à Toulouse à cette époque. Voyez p. 191 du *Catalogue des mss. de Marmoutier,* par Dom Gérou, auquel nous consacrons plus loin une notice.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 246.)

904.

Dits moraux, en vers, commençant par :

L'autre jour mon chemin aloie ;
En pensant melencolioie
    Pour mielx savoir
On bien que uns homs puet avoir,
Ne comment se puet esmouvoir

A si grant fait,
Quant à estre en armes parfait.
Certes il convient qu'il ait
Dieu en aie.

Et finissant par :

Va souvent là et t'i adresse ;
Use y ton temps et ta jeunesse.
Entre tels gens
Tous biens auras certainement.
Dieux te doint bon amendement.
Amen.

On trouve au fol. 23, vers 30, un nom propre, celui de Robin Bareux, qui pourrait bien être celui de l'auteur de ce petit poëme. Voici le passage :

Et tous iceulx (les jalous)
Me ressemblent et sont pareux
A un qu'a nom Robin Bareux.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales de couleur, est taché dans les marges, par l'humidité, aux six derniers feuillets.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Donné à la Bibliothèque de Tours par son conservateur, en 1872.)

905.

Jehan Meschinot. Poésies, savoir :

1° Fol. 1. Les lunectes des princes, commençant par :

Après beau temps vient la pluye et tempeste.

et finissant, au verso du feuillet 66, par :

Eternellement en son hault siege et regne. Amen.

« Cy finist le livre intitulé les Lunectes des princes, composé par feu Jehan Meschinot, en son vivant seigneur des Mortiers. »

2° Fol. 67. « S'ensuyt une supplication que fist le dit Meschinot au duc de Bretaigne son souverain seigneur. »

3° Fol. 69. « Rondeau de Nostre-Dame à son enfant, parlant à luy par le dit rondeau en faveur du pecheur, qui parle par l'oraison escripte après l'ystoire.

4° Fol. 71. Rondeau.

M'aymerés vous bien.

5° Fol. 71 v°. Prière pour le duc de Bretagne.

O Dieu qui creas nature
Et humaine creature.

6° Fol. 73 v°. « S'ensuit une petite et briefve lamentacion et complainte de la mort de Madame de Bourgongne, faicte à la requeste de Monseigneur de Croy, quant il vint en Bretaigne devers le Duc, lequel piteusement se douloit du cas advenu. »

7° Fol. 76. « S'ensuit une oraison de Nostre-Dame, et commance chacune ligne par l'une des lettres de l'Ave Maria. »

8° Fol. 78. Pièce commençant par :

Bouches qui trop avés amors
A parler des vifs et des mors.

9° Fol. 79. Rondeau.

Donnez moy encore cela.

10° Fol. 79 v°. Exhortation à la paix.

Frère qui parle de L et C,
Les autres lettres confundant.

11° Fol. 81. Plainte de la ville de Nantes :

Je Nantes, cité plantureuse
Tant que paix y a fait demeure,
A present triste et langoreuse.

12° Fol. 83. « Balade faicte pour la duchesse Margarite de Foix quant elle vint en Bretaigne.

Riche pais, contrée très eureuse,
Amés de Dieu, ce voit-on clerement,
Duché sans per, Bretaigne plantureuse,
De noblesse trésor et parement.

13° Fol. 84. Balade sur la mort.

Homme qui vas poursuivant ta plaisance,
Querant honneurs et mondaine puissance.

14° Fol. 85. Différentes ballades dans lesquelles Meschinot décrit les différentes espèces

d'amour : « Amour sodalle, amour vertueuse, amour vicieuse, amour folle. »

15° Fol. 89. Balade.

Fy d'estre filz de prince ou de baron,
Fy d'estre clerc, fy d'avoir bonnes meurs.

16° Fol. 90. Balade.

Est-il douleur, desconfort ne oultrage
Qui tant griesve comme d'argent default ?

17° Fol. 91. Rondeau.

Ceux qui deussent parler sont mutz.

18° Fol. 91. Rondeau.

Prins suis. De qui? D'une. Quelle? Sans per.

19° Fol. 91 v°. « S'ensuivent XXV balades, composées par ung gentilhomme nommé Jehan Meschinot, sur XXV princes de balades à luy envoiées de messire Georges l'Adventurier, serviteur de Monseigneur de Bourgongne. »

20° Fol. 114. « S'ensuivent aucunes balades faictes, selon les trois principaux eages de l'homme, » et sur quelques points de morale religieuse.

21° Fol. 124. « Commemoracion de la passion de Notre Seigneur Jesu Crist. »

22° Fol. 129 v°. Balades diverses, commençant par les vers suivants :

Sire. Que veulx ? Entendez. Quoy ? Mon cas.
Foy aujourd'hui est trop petit prisée (fol. 130).
Seigneur qui les grands bien avez (fol. 130 v°).
Esbahy suys et très emerveillé (fol. 131).
Dieu tout puissant, grâces nous te rendons (fol. 132).
Orgueil a lieu avecques les humains (fol. 132 v°.)
Riens dire ne devez sans faire. (fol. 133).
Virginité, chasteté, continence (fol. 133 v°).
Fuyez plaisir, dont la fin est reprouche (fol. 134).
L'une des granz douleurs desoubz la lune (fol. 134 v°).

Le sujet de cette dernière est le danger des guerres civiles. Elle se termine par cet envoi :

Prince des cieux, cil qui confessera
Ta grant valeur, plus ne t'offensera
Et ne vouldra jamais guerre esmouvoir,
Mais unyon et paix compassera.
Benoists soient ceulx qui en feront devoir.

Dans ce manuscrit, qui a été exécuté avec beaucoup de soin, vers la fin du XVe siècle, on a réservé çà et là des blancs pour des miniatures qui n'ont pas été exécutées.

Sur les marges et sur quelques pages blanches plusieurs mains du XVIe et du XVIIe siècle ont consigné des notes fort nombreuses sur la famille du Boys. L'une des plus intéressantes se lit au fol. 6 et nous fait connaître la date exacte du mariage de Racan : « Ma fille Magdelaine fut mariée le Ve mars 1628, et espousa Mre Honorat de Bueil, chevalier, sieur de Racan, et fust fiancée vers la fin de febvrier au dict an, en présence de dame Anne du Bueil, duchesse de Bellegarde, cousine du dict sieur de Racan. » Ces notes commencent par un titre qui indique une alliance entre les familles du Boys et de Fortia : « Le nom des enffens de nous Astremoyne du Bois et Jehenne Fortia. » Ceci nous apprend que Racan se trouvait être allié au Fortia qui eut avec le fils de Malherbe, son maître et son ami, un duel dans lequel le jeune Malherbe succomba.

Vélin. Moy. Fin du XVe siècle.

906.

Bible en vers français.

« Ci commence la Bible en françois. Liber Genesis.

Li preudomme anciennement
Escristrent ententivement
Les grans fais qui alors avindrent
Et comment li bon se contindrent.

et finissant au livre de l'Apocalypse, par ces vers :

Il convient que ici fenisse
Li livres de l'Apocalice,
Car je vous ai posé en conte
Tout ce que li latins raconte.

Puis on lit :

Nomen scriptoris
Joannes Plenus amoris.

Le dernier feuillet contient une table, écrite de la même main que le ms., indiquant les livres de la Bible qui ont été mis en vers : « Ce sont les livres qui sont en cest livre estetz estraiz de la Bible, Genesis, Exodus, Leviticus, liber Numeri, liber Deuteronum, liber Josue, liber Judicum, liber Regum primus, secundus liber Regum, tercius liber Regum, quartus liber Regum, Ruth, Judith, liber Thobie, Hester, Daniel, Job, Cantica Canticorum, liber Machabeorum primus, Lucas et alii evangeliste, Passio Domini, Actus Apostolorum, liber Apocalypsis. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur, est bien conservé.

Vélin. Moy. xive siècle. — (Saint-Gatien, 6.)

907.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Paraphrase du *Missus est Angelus*, imprimé dans l'*Art et science de rhétorique, Paris, Antoine Vérard*, 1493, in-f°, dont les premiers mots sont : « Missus est de celestibus nuncium... »

2° Fol. 14. Prières accompagnées de rubriques en français, mentionnant que des indulgences sont accordées à quiconque réciterait : « Pater noster. Ave Maria. Domine Jesu Christe, adoro te... » Nous citerons la rubrique du fol. 16 v° : « Le pape Boniface, à la requeste du roi Phelippes, donna deux mille ans de pardon à touz ceulx qui diront, après la levacion du benoist corps de Jesu Crist, jusques à l'Agnus Dei, l'oroison dessoulx escripte : « Domine Jesu Christe, fili Dei... »

3° Fol. 24. Pièce de vers commençant par :

Desere jam, anima, lectulum soporis;
Langor, tepor, vanitas, excludat foris...

et finissant par :

Si viso discipuli gaudent salvatore,
Quam putas leticia gaudet ampliore
Viso suo genitrix redivivo flore,
Quem extinctum viderat nuper in morte.

4° Fol. 34. Prière extraite de la Bible, intitulée : « Incipit Biblia prosaice per modum oracionis, bene abreviata atque jocunda ; » et commençant par : « Verbum a principio procedens eterno... » et finissant par : « Dum semel Christi famula cogitaret de orationibus quas faciebat Domina nostra, ut sibi relevaret, sicut superius est expressum, et intra se cogitans... »

5° Fol. 48. Traité spirituel sur la manière de se confesser, commençant par : « Sequitur confessionis sacramenti brevis et perutilis instructio. Ut autem aliquis melius... » et finissant par : « De examinacione consciencie religiosorum... Item cum magna cordis contricione se debent religiosi confiteri, quia verbo, fama vel exemplo aliquem vel aliquos ad predictas transgressiones, vel alias, regularem honestatem et observanciam destruentes... » Le reste manque.

6° Fol. 72. « S'ensuyet le debat du Chartreux et de l'omme mondain, son companion, commençant par :

Degrepir me fault et fouir
Le monde, sans plus y attendre :
Car bien soy qu'il me fault mourir
Et que mon corps deviendra cendre...

et finissant par :

Adieu, mon cher amy et frère,
Fay bien et Dieu t'aidera ;
Grace et confort en luy espère,
Au besoingt pouent ne te lezra,
Aussi ton cueur se tirera
Humblement vers la belle Damme;
Car quiconque la servira,
Dieu aura pitié de son amme.

« Amen. Deo gratias. »

7° Fol. 86 v°. Huit vers signés : « J. de Verlis. »

Nul ne se doibt esmerveiller
Aujourd'uy de chouse qu'il voye,
S'il voit piller, s'il voit flater,
S'il voit le monde qui se devoye...

8° Fol. 87. « S'ensuyvent aucunes significa-

cions morelles prinses sur la qualité de certains oyseaulx. » Commençant par l'Aigle :

De tous les oiseaulx, je suis le roi.
Voler je puys en si hault lieu
Que le soulail de près je voy ;
Benois sont ceulx qui voyent Dieu.

et finissant par la Pie :

Qui bien veult son segret celer,
Davant chascun pas ne le dye,
Mes se tienne de tropt parler :
Autrement montre sa folye.

Explicit. »

9° Fol. 90. « Leczon dorée. » commençant par :

Qui souvent en Dieu penserait,
En pensant s'i delicteroit ;
En delictant, le sentiroit ;
En sentant, le desireroit ;
En desirant, le savoureroit ;
En asavourant, se jouyroit,
En ejouysant, languiroit ;
En languisant, navrez seroit ;
D'amour naffrez, en Dieu mouroit,
Et en Dieu se repouseroit.

« Amen. Ligetus.

« Dieu pardoient à frère Jehan Mellet. Amen. »

10° Fol. 90 v°. Des mœurs de Jésus-Christ, selon saint Bernard : « De moribus Domini Jesu Christi. Bernardus. » finissant par : « Speciosus forma pre filiis hominum. Amen. »

11° Fol. 93. « Le débat de l'asme et du corps. » commençant par :

Une très grant vision est en ce livre escripte,
Jadiz fut revelée à saint Philbert l'ermite.
Qui fut si saint preudoume et de si grant merite
C'onques par luy ne fut fauce parolle dicte.

et finissant par :

A ces dures paroles le preudoume s'eveille ;
S'il fut espouventé, ce ne fut pas merveille.
A telle vie mener maintenant se paraille
Que Dieu devant sa mort de ses pechés l'asoielle.
. . . .
Que, après la mort, soyons de tout pechie delivre.
Amen. Que Dieu l'octroy, ci finira mon livre.
Amen. Deo gratias.
Hic finitur heremita.

12° Fol. 100. « La Danse macabre », commençant par :

O creature raisonable,
Qui desires vie eternelle,
Tu as cy doctrine notable
Pour bien finir vie mortelle...

Après le quatrième vers de la quatorzième strophe de la Danse macabre, fol. 102, se trouve intercalé un tableau des nombres 1-43, figurés à la fois en chiffres romains et en chiffres arabes. Il est précédé de règles de numération qui commencent ainsi :

Nil chifra significat, sed dat significare sequenti.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 0. 0.

Primo loco posita, se solam.	Significat.
Secundo loco posita, se decies.	
Tercio loco posita, se centies.	
Quarto loco posita, se milisies.	

Suit une série de nombres, commençant à 1 et finissant à 10,000, avec la représentation de ces nombres en chiffres romains et en chiffres arabes.

La Danse macabre reprend au cinquième vers du dialogue du connétable avec la mort :

Mais je vois que toutes prouesses
Mort met à bas : c'est grant despit...

La Danse macabre finit au dialogue de l'acteur par ces quatre vers :

Les sains le monstrent en bieaux ditz :
Acquités vous, qui cy passés,
Et faictes du bien, plus n'en dis.
Bien fait vault moult aux trespassés
Deo gracias.

13° Fol. 115. Aventure de cinq Maîtres en théologie commençant par :

« Cy s'ensuyt ung fait de telle avanture que furent V maistres en théologie qui par accident se logèrent ensemble près Paris. » Ce morceau finit par les mots que l'auteur fait dire au cin-

quième maître : « Le quint maistre dist. Seuffrir est si noble chouse... »

14° Fol. 116 v°. Les dits de l'Archevêque de Cologne, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, commençant par : « Verba que sequuntur dixit magister Archiepiscopus Colonie, ordinis Predicatorum. — Donne un denix pour l'amour de Dieu en temps qu'il te puysse porter prouffit en ta vie et en ta santé... » et finissant par : « Comme ung cheval d'acier, et chevauchisses en sus et en jus jusques au jour du jugement. »

15° Fol. 118. « Les diz des saiges », commençant par : « Dieu n'a sus terre plus convenable lieu que l'asme nete et pure, » et finissant par : « Platon dit que troys chouses font l'omme saige. La première lire plusieurs livres. La seconde est aler en plusieurs pais et ouir des faiz d'aultruy. Et la tierce est avoir beaucoup souffert. »

16° Fol. 120. Note sur ce que les fidèles doivent savoir, commençant par : « Hec sunt que unusquisque tenetur scire : Articuli fidei. Oratio Dominica. Duo precepta legis nature. Decem precepta legis scripte. Duo precepta legis gratie. Decem precepta legis canonice. Septem sacramenta Ecclesie. » Suivent les cas pour lesquels l'excommunication était encourue de droit : « Item sunt excommunicati de jure. Et primo nota quod sunt excommunicati omnes qui dicunt Romanam ecclesiam non esse caput ceterarum, et qui ei, tanquam capiti, obedire noluerint... » finissant par : « Item sunt excommunicati de jure, omnes qui in piraticis Sarracenorum navibus, contra Christianos, curam gubernacionis exercent. »

17° Fol. 130. Préceptes ascétiques adressés à un Chartreux, commençant par : « Jhesus Dei et gloriose Virginis ... carissimo in Christo, nostro novicio in ordine Cartusiensi regenerato, secundum doctrinam apostoli. Omnia que facitis, in nomine Dei facite... » finissant par : « Ut dicit Ambrosius : Si pro te roges tantum, pro te solus rogabis. Si autem roges pro omnibus, pro te rogabunt, et multorum preces impossibile est contempni. Deo gratias. »

Enfin le manuscrit finit par une pièce dont les premiers mots sont : « Sicut dicit Bernardus : quicumque disponitur ad contemplacionem, videlicet... »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, est taché par un fréquent usage.

Papier. Pet. xv° siècle. — (Marmoutier, 274.)

908.

Le Paradis d'Amour, par Michel Guy dit de Tours. « Le Paradis d'Amour », dédié aux Nymphes de Tours, fait partie de : « Les premières Œuvres poétiques et Soupirs amoureux de Guy de Tours » ; Paris, Nicolas de Louvain, 1598. M. Lambron de Lignim avait fait, d'après un exemplaire de ce volume très-rare, la copie de ce poëme, où sont dénommées et célébrées les dames de Tours alors citées pour leur beauté, et d'un certain nombre d'épitaphes pour des personnages de Touraine. Cette copie est ornée d'un titre peint avec goût.

Papier. Moy. — (Fonds Lambron de Lignim.)

909.

Relation, en vers, des ravages de la grêle dans la Touraine, en l'année 1664, par Vignier, capitaine du château de Richelieu.

Cette copie a été faite en 1864 par M. Ad. Pécard, décédé conservateur du musée de la Société archéologique de Touraine, sur les manuscrits de Conrart, T. XIII, p. 181, Bibliothèque de l'Arsenal.

Papier. Pet. — (Donné par M. Pécard.)

910.

Volume contenant :

1° Page 1. « Essai pour la réunion des théo-

logiens sur la Grâce et la Prédestination. A M. Racine sur son poëme de la Grâce. Avertissement. Je n'ai garde de vouloir me mesurer avec le poëte à qui j'adresse ce poëme... »

2° Page 245. « Justification abrégée de la Bulle *Unigenitus*. »

3° Page 265. « Remarques critiques sur le poëme de la Grâce de M. Racine. »

On a coupé, dans ce ms., depuis la page 152 jusqu'à la page 213, ce qui nous prive de ce qui fait l'objet des sujets annoncés dans une note placée en tête du volume : « Trois lettres en vers à M. Racine, page 153, et apostilles pour les lettres précédentes, page 211. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 318.)

911, 912, 913, 914, 915, 916.

« Recueil de chansons choisies en vaudevilles, pour servir à l'histoire anecdote. »

Ce recueil, en six volumes, contient des pièces satiriques sur des personnages marquants depuis 1650 jusqu'à 1731.

Le premier volume commence par une chanson composée, en 1650, sur Coulon, fameux frondeur :

Coulon est un fort galant homme,
En dépit du maître de Rome,
Il nous donne de bons repas,
Bonne chère, point de contrainte,
Ha ! que j'aime le mardi gras,
Quand il vient en semaine sainte !

Le sixième volume finit par ces vers d'une chanson sur le père Girard, 1731 :

Eh bien ! petite imbécile
Est-ce que vous ne comprenez pas
Tous les secrets de l'Evangile
Ni ceux du père Molina ?
Je veux vous en faire un mystère,
En attendant, consolez-vous,
Oubliez-vous et laissez faire,
Jouissez d'un plaisir si doux,
Oubliez-vous, oubliez-vous. »

Ces six volumes, bien conservés, sont reliés en veau, aux armes de la famille des de Creil, à Paris, seigneurs de Hécourt, de Soisy, Gournay, etc. : d'azur au chevron d'or chargé de trois molettes d'éperon de sable et accompagné de trois roses du second émail.

Papier. Moy. XVIIIe siècle.—(N°s 1348, 1349, 1350, 1351, 1352 et 1353 anciens.)

917.

Recueil de chansons politiques. La première chanson est : « Sur l'entrée de Louis [XIII] et MONSIEUR, après la prise de la Rochelle, le duc d'Usès étant gouverneur de Paris » :

Monsieur d'Usès, capitaine,
Et Brias, son lieutenant,
Et La Place, porte enseigne;
Vive le Roy !
Menoient les badauds de Paris,
Vive Louis !

La dernière est une chanson faite en 1786, à l'occasion du procès du collier, sur le cardinal Louis de Rohan, évêque de Strasbourg et grand aumônier :

J'entends le Sénat de France
Lui dire, un de ces matins :
Ayez un peu de prudence,
Et laissez-là vos catins !
Mais le Pape, moins honnête,
Pourra dire à ce nigaud :
Prince, qui n'a point de tête
N'a pas besoin de chapeau.

Bonne conservation, reliure en veau aux armes de « Madame de Mailly du Breuil, » qui a écrit son nom sur la première garde du volume.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 306.)

918.

« Œuvres mêlées de M. du Vergier, commissaire de marine. Tome premier et second. »

Ce volume, composé de vers et de prose, commence par une Épître à M. le chevalier d'Armanville, capitaine de vaisseaux du Roi, en 1690, et se termine par un huitain adressé au Roi, au mois de mai 1723, au nom d'un ecclésiastique qui avait gagné un déjeuner en porcelaine des Indes, à une loterie organisée au château de Versailles, où le jeune roi Louis XV distribuait les lots.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 307.)

919.

« Recueil de pièces de vers. » La première pièce a pour sujet le Monastère de la Trappe :

Que présente à mes yeux ce désert plein d'horreur
Dont l'effrayant aspect fait frissonner mon cœur ?

La dernière est intitulée : « Le Repentir ou Voltaire pénitent :

Loin de rien décider de cet ordre suprême
Gardons, en l'adorant, un silence profond ;
Sa nature est immense et l'esprit s'y confond.
Pour dire ce qu'il est, il faut être lui-même.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1367 ancien.)

920.

Anthologie moderne, ou Épigrammes traduites en vers français de l'italien, espagnol, anglais, par JEAN DE TOURS (CHALMEL).

Ce ms. est de la main de l'auteur.

Papier. Moy. — (Acquis de la succession Chalmel.)

921.

« Mon temps perdu ou poésies érotiques. »

Manuscrit de 321 pages de la main de Chalmel.

Papier. Pet. — (Acquis de la succession Chalmel.)

922.

CHALMEL. Fables. Livre premier.

L'auteur avait composé un recueil de 133 fables, qui ne le satisfaisaient pas et ne lui paraissaient pas dignes de l'impression. Il se proposa de les refondre, de les revoir, de les rendre plus avouables. Il en modifia profondément la composition et les titres. Mais il ne poussa pas ce travail tout nouveau au delà de la fable XXVIII. Ce sont ces vingt-huit fables, retouchées pour être mises sous presse, que renferme ce numéro.

Papier. Moy. — (Acquis de la succession Chalmel.)

923.

CHALMEL. « Le Lèche-patte, traduit des Animaux parlants [de Casti], chant VIe, st. 42. »

Ce morceau de 16 pages, en vers, est de la main du traducteur.

Papier. Pet. — (Acquis de la succession Chalmel.)

924.

TÉRENCE. Comédies, savoir : L'Andrienne, l'Eunuque, l'Heautontimorumenos, les Adelphes, l'Hécire et le Phormion.

Toutes ces comédies, excepté la troisième, se terminent par ces mots : « Vos valete, plaudite. Ego Calliopius recensui. »

La dernière, le Phormion, est suivie de ces sept mauvais vers qui nous apprennent que le copiste de notre ms. s'appelait Léon :

Te, lector, rogito, qui carmina legeris isto
In libro, puras cupiens retinere figuras,
En peto, scriptoris libri memor esto LEONIS,
Nam mihi non soli, sed vestro presto labori
Que placeant animo, que nimis ingenio.
Si cola, si junctos serves per comata punctos,
Sis memor ergo mei, sit Deus, oro, tui.

Puis l'épitaphe suivante, écrite au xve siècle, publiée par Lemaire avec quelques variantes :

« Epitaphium Therencii :

Natus in excelse tectis Cartaginis altis,
Romanis ducibus bellica preda fui.
Descripsi mores hominumque senumque,
Qualiter et servi decipiant dominos,
Quid meretrix, quid leno dolis consignat avarus :
Hec quicumque leget, sic, puto, cautus erit.

Ce ms., écrit à longues lignes, est orné de dessins qui dérivent des mêmes types antiques que les dessins du ms. latin 7899 de la Bibliothèque Nationale, imparfaitement reproduits dans le *Térence* de madame Dacier. Ces miniatures se trouvent au commencement de chaque scène, et représentent les personnes en scène dans les attitudes appropriées à l'action. Malheureusement, une main criminelle a coupé les miniatures des fol. 5, 6, 7, 8 et 9, de sorte que le texte de l'Andrienne se trouve mutilé aux versos des feuillets que nous venons de signaler.

En tête de chaque comédie on remarque une place vide, destinée, sans doute, à recevoir une miniature. Cette place vide n'existe pas à la première pièce, ce qui nous autoriserait à supposer qu'il manque un feuillet à notre ms. sur lequel se trouvaient la vie du poëte, la miniature d'introduction, et le « scholium » de l'Andrienne.

Vélin. Moy. xiie siècle. — (Saint-Martin, 1.)

925.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Térence. L'Andrienne, l'Eunuque, l'Heautontimorumenos, les Adelphes, l'Hecyre et le Phormion.

Dans l'Andrienne on trouve d'abord les six vers : « Natus ... », puis l'argument qui commence par : « Sororem falso creditam ». Elle finit par ces mots : « Calliopius recensui. », comme à la fin de chacune des cinq autres pièces. Suit l'Eunuque; cette pièce, où n'est pas l'argument, commence par le prologue : « Si quisquam est qui placere se studeat... » Puis viennent l'Heautontimorumenos, les Adelphes, l'Hecyre et le Phormion. Après cette dernière pièce on lit : « Explicit liber Terencii, scriptus anno Domini M° CCCC^mo^ XVIII°. »

2° Fol. 95 v°. Notes historiques, en français, concernant divers traits connus de l'histoire d'Angleterre. On y parle de la mort de saint Thomas de Cantorbery arrivée en 1170, et on dit qu'il n'y avait pas plus de deux cent quatre-vingts ans ; donc ces notes sont de 1450, postérieures au ms. de trente-deux ans.

3° Fol. 98. Plaute. L'Amphitryon, l'Asinaire, l'Aululaire, les Captifs et le Curculion. Cette dernière comédie est suivie de cette note, qui nous indique un des possesseurs du volume : « Hic liber est magistri Alexii Bonni, Carnotensis canonici. ».

Les marges des comédies de Terence contiennent des scholies et des notes grammaticales ; i n'y en a pas pour les comédies de Plaute. Le texte est assez correct, mais les vers, dans Térence et Plaute, sont écrits en gros caractères très-serrés, à pleines lignes et sans aucune séparation qui indique la fin ou le commencement des vers. Les noms des personnages sont plus gros que le texte et à l'encre rouge.

Ce volume, écrit à longues lignes, est un peu endommagé par l'humidité dans les trois premiers feuillets. Les quatre derniers feuillets de gardes sont couverts de notes, parmi lesquelles on remarque surtout des hymnes latines notées en plain-chant, un sommaire des six comédies de Térence, et des recettes en français, dont la dernière commence ainsi : « Pour guérir de la goutte. » Ancienne couverture en bois.

Papier. Moy. Commencement du xve siècle. — (Saint-Martin, 70.)

926.

Sénèque. Tragédies. Le copiste s'est fait connaître par cette souscription :

« Expliciunt tragedie Senece. Deo gracias. Amen. Scripte ac complete per manus Johannis Ten. Norde de Doetinchem, clerici, Trajectensis dyocesis, sub anno Domini M° CCCC° VIIIJ°, die decima nona mensis Januarii. »

Le sommaire suivant, qui termine le ms., en indique le contenu :

« Summa tocius libri

Alcidem canit insanire tragedia prima;
Atrea scindentem fraternos altera natos;
Tebays in luctus erumpit tercia duros;
Ypolitum leto dat quarta noverce;
Edippus cecat querimonia quinta cruentus;
Troada fundentes ipsas fert sexta querelas;
Medee duros enarrat septima questus;
Conjugis ast octava dolis Agamennona cesum;
Nona sed in lacrimas it quas Octavia fundit;
Herculis Œthei proclamat dena dolores.

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales ornées, est bien conservé. On remarque aux fol. 2, 21, 39, 49, 69, 85, 102, 119, 134 et 151, c'est-à-dire au commencement de chaque tragédie, des ornements dans lesquels se distinguent des personnages et des animaux bizarres. Dans les ornements qui entourent les fol. 2 et 102 se trouve un écusson.

Vélin. Pet. 1409. — (Saint-Gatien, 412.)

927.

Volume contenant :

Fol. 1. Drame liturgique de la Résurrection. Publié par Victor Luzarche (*Office de Pâques ou de la Résurrection ;* Tours, 1856, in-8°), et reproduit par M. de Coussemaker (*Drames liturgiques du moyen âge,* p. 37-48).

Fol. 8 v°. Hymnes et chants divers, publiés par Luzarche, à la suite de son édition de l'*Office de Pâques,* p. 28.

Fol. 20. Le drame d'Adam, publié par Luzarche (*Adam, drame anglo-normand du* XIIe *siècle;* Tours, 1854, in-8°).

Fol. 47. La vie de saint Georges, par Wace, publiée par Luzarche (*Vie de saint George par maître Wace,* Tours, 1858, in-8°).

Fol. 61. La vie de Notre-Dame, par Wace, publiée par Luzarche (*La vie de la vierge Marie ;* Tours, 1859, in-8°).

Fol. 109. La vie de saint Grégoire, publiée par Luzarche (*Vie du pape Grégoire le Grand ;* Tours, 1857, in-8°).

Fol. 185. Traduction des Distiques de Caton, en vers français, par Adam de Suel. M. Luzarche, dans la préface de son *Adam,* p. XXXIII, a donné quelques extraits de ce petit poëme, dont le commencement manque ici, et dont le texte complet est fourni par le ms. français 1555 de la Bibliothèque Nationale.

Fol. 205. Vie de sainte Marguerite, par Wace. Le commencement manque. Voyez Luzarche, *Adam,* p. XXXVIII.

Fol. 217. Le miracle de Sardenai. Cette rédaction, tout à fait différente de celle de Gautier de Coincy (édit. Poquet, col. 649), commence ainsi :

El nom de sainte Trinité,
Si come vint en auctorité,
Et si cum en escrit trovai
Le miracle de Sardenai
De madame sainte Marie,
Que plusors gens ne sevent mie,
De latin vueil en romans metre,
Tot mot à mot selonc la letre.

Ce volume, écrit sur papier de coton, est un de ceux que les moines de Marmoutier achetèrent à Toulouse, en 1716. Quelques savants ont cru qu'il avait été exécuté par deux scribes différents, une partie dans la seconde moitié du XIIe siècle, et l'autre au commencement du XIIIe. Il est plus probable que le manuscrit tout entier est d'une seule et même main, et qu'il n'est pas antérieur au milieu du XIIIe siècle. La nature du papier et le caractère de l'écriture autorisent à penser qu'il a été exécuté dans le midi de la France. Ce qui suffirait d'ailleurs pour le prouver, c'est que, sur la dernière page, une main, à peu près contemporaine de la transcription du reste du volume, a tracé les quatre

premiers couplets d'un texte provençal de l'épitre farcie de saint Etienne :

Lectio Actuum Apostolorum
Setta leson que leyrem
Del Faz del Apostol trayrem :
Lo dyh sant Luc recontarem,
De scant [E]steve parlarem.

Mais ces circonstances n'empêchent pas de supposer que le recueil original, dont notre manuscrit est une copie, avait dû être formé, vers la fin du XIIe siècle, dans une des provinces septentrionales soumises à la domination des Plantagenets.

Papier. Moy. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 237.)

928.

Le mystère de la vie de saint Martin, arrangé par maître André de La Vigne, pour être représenté, en 1496, à Seurre en Bourgogne (aujourd'hui département de la Côte-d'Or, arrondissement de Beaune). Commencement : « Icy se commence à monstrer Luciffer faisant cris et hurlemens orribles, et de tous les aultres deables n'en doibt on voir nully... »

Fol. 229. La moralité de l'aveugle et du boiteux, commençant ainsi :

L'AVEUGLE.

L'aumône au povre diseteux,
Qui jamais nul jour ne vit goutte.

Fol. 235. « Farce du meunyer, de qui le deable emporte l'âme en enffer. »

Fol. 247 v°. Distribution des rôles du mystère de saint Martin.

Fol. 251. Avertissements sur la manière dont fut préparée la représentation du mystère de saint Martin par les habitants de Seurre.

Tous ces morceaux ont été copiés de la main de Méon, d'après le ms. original d'André de La Vigne, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale (n° 24332 du fonds français), et ayant jadis fait partie de la collection du duc de La Vallière.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Fonds Salmon.)

929.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Madame DE SAINT-BALMON. Les Jumeaux martyrs, tragédie.

2° Fol. 37. Histoire de Job. Dialogue en vers entre plusieurs personnages indiqués dans l'*explicit* que nous allons citer ci-après :

Les premiers vers sont :

Le jour chasse la nuit, l'un à l'autre contraire,
La nuit chasse le jour et voile sa lumière.

Le dialogue finit par :

« Ici Dieu s'en va, puis les trois princes, puis Job, d'un côté, bien sain et bien paré ; ses frères et sœurs viennent de l'autre côté, parlant l'un à l'autre à Job, portant leurs présents... Sa première sœur :

De quoi je suis, Monseigneur, si contente
Qu'on le connaît à ma face riante ;
Prenez au gré ce petit agnelet
Que je donnai à Jean votre valet.

Papier. Moy. XVIIe siècle.

930.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Joseph, tragédie en cinq actes, tirée de l'Écriture sainte, par l'abbé Genest.

2° Fol. 34. Le chrétien désabusé du monde.

Trompeuses vanités où mon âme abusée
A vu de ses beaux jours la trame mal usée.

3° Fol. 40. Lettre d'Héloïse à Abailard, son époux, et réponse d'Abailard à Héloïse.

4° Fol. 45. Les Philippiques, par La Grange-Chancel.

5° Fol. 59. Parodie de la dernière scène de *Mithridate*.

LE ROI, LE CARDINAL DE FLEURY, LE CARDINAL DE TENCIN.

Ah ! que vois-je, Monsieur, quel état est le vôtre ?

Le ms., à partir du fol. 73, se termine par un recueil de vers latins et français, dont l'Ode à la Fortune de J.-B. Rousseau.

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

931.

GRÉCOURT (WILLART DE). Les Rillons Rillettes, comédie mise en chant, par l'abbé de Grécourt. La scène est à Tours.

Cette comédie est précédée d'une Préface qui nous apprend que, après un long procès soutenu contre plusieurs archevêques de Tours, le chapitre de Saint-Martin de cette ville, fut enfin soumis à l'ordinaire par l'archevêque d'Hervault, tout en conservant l'usage de donner des mandements dans certaines circonstances.

C'est à l'occasion d'un de ces mandements que cette pièce satirique fut dirigée, par Grécourt, contre le chapitre, et notamment contre un de ses principaux dignitaires, Duchamp-Dumont, licencié de Sorbonne, de la cour du duc du Maine, à qui il avait dédié, à grands frais, une thèse du vivant de Louis XIV. Dumont, chantre du chapitre, était l'auteur de ce mandement que l'archevêque de Tours fit enlever et brûler avant sa publication. La dernière scène se compose de couplets, dans lesquels Grécourt, par la bouche d'Arlequin, prend l'engagement de poursuivre ses attaques :

Si tu cherchais la gloire,
Te voilà, cher Dumont,
Au Temple de Mémoire ;
Mais apprends que ton nom
Et renom, sans l'histoire
Que je fis bouffonnnant,
Serait au néant.
. . . .
Cet essai de ma lyre
N'est qu'un faible rebut
De mainte autre satire
Dont tu seras le but.
Le début en fait rire,
Juge ce que fera
Tout un opéra.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Fonds Salmon)

932.

CHALMEL. Volume contenant :

1° Fol. 1. « Le Rosier ou la Confidence indiscrète, opéra-comique en un acte, 1776. »

2° Fol. 23. « Les Jeux de l'Amour. Nouveaux fragments composés de trois actes. — Le Serment inutile. — L'Ile dansante. — L'Amour fugitif. 1777. »

Ces deux productions dramatiques, dont la première est en prose avec couplets, dont la seconde est en vers, ont été composées, aux dates indiquées sur leurs titres, par Chalmel, âgé alors de vingt et de vingt et un ans. Elles sont l'une et l'autre entièrement écrites de sa main, et la seconde porte, sur sa première page, la signature de l'auteur qui se faisait appeler alors Chalmel Delon.

Ce n° et le suivant ont été offerts à la Bibliothèque par M. P. Nobilleau.

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

933.

CHALMEL. Les Tracasseries, comédie en un acte et en prose. Représentée le 17 février 1781. »

Cette comédie, de la main de l'auteur, comme les deux pièces portées sous le n° précédent, fut, dit-il lui-même, représentée. Est-ce sur un théâtre particulier ? Est-ce sur le théâtre de Tours ? Tout ce qu'il nous est possible de dire, c'est que le *Journal ou Affiches de la Touraine*, qui, il est vrai, s'occupait plus de vers et d'annonces que de théâtre, n'en parle pas.

Papier. Gr. XVIIIe siècle.

934.

GUILLARD (l'abbé JEAN). Volume dont l'œuvre principale est : « Le père dupe de son indulgence envers son fils, comédie en trois actes et en prose ; Tours, 1838. »

Précédé de « Compliments, bouquets, chansons etc., faits pour mes élèves et autres personnes. »

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Fonds Salmon.)

935.

Destouches à Tours, comédie-vaudeville en prose en deux actes, par M. Evra, professeur de littérature.

Cette pièce est précédée d'une dédicace « A MM. les Maire et Adjoints, et à MM. les Membres du Conseil municipal de la ville de Tours.»

Elle a été jouée au Théâtre-Cirque de Tours, le jour de Pâques 1870.

Papier. Pet. — (Donné par l'auteur.)

936.

Roman publié sous le titre de Huon de Bordeaux, commençant par :

Segnour, oiiés, ke Jhesus bien vous sache,
Li glorieus ki nous fist à s'ymage !
Boine canchon estraite de lignaige,
De Charlemaine à l'aduré coraige,
Et de Huon, ki tant ot vaselaige,
Et d'Auberon, le petit roi sauvaige,
Que tout son tans conversa en boscage.

Et finissant par :

De Huelin ne vous sai plus conter,
Ne d'Auberon, le petit roi faé,
Ains nous convient nostre cançon finer.
Si proiiés Dieu, le roi de maïsté,
Vous ki m'avés de vos deniers donné,
Que Diex vous laist tés oeuvres demener,
Qu'en paradis vous meche reposer,
Et moi aveuc, ki le vous ai conté.

« Explicit de Huon de Bourdele. »

Laissons parler MM. F. Guessard et C. Grandmaison, qui, en 1860, ont publié, sur notre ms., « Huon de Bordeaux, chanson de geste » :

« Ces manuscrits (les manuscrits de Huon de Bordeaux) sont au nombre de quatre. Ils sont conservés à Tours, à Paris et à Turin, et renferment trois versions du poëme fort différentes l'une de l'autre. La plus ancienne et la meilleure de beaucoup, celle que nous publions, par conséquent, nous est fournie par le ms. de Tours et par l'un de ceux de Paris. Le ms. de Tours est un de ces volumes de petit format et d'exécution très-modeste, qui, selon toute apparence, étaient à l'usage des jongleurs. Le parchemin en est grossier, inégal, troué çà et là ou recousu. Les initiales des tirades, à l'exception de la première, ne sont ni ornées ni même coloriées. Il figurerait sans honneur dans un cabinet de riches curiosités, mais, en revanche, il se recommande fort par son texte ; non pas que ce texte soit de tout point irréprochable, mais, à part quelques omissions, quelques distractions de copiste, que nous avons signalées et facilement réparées, il est généralement correct et pur. Aussi date-t-il du XIIIe siècle, et très-probablement du milieu de ce siècle, époque qui ne nous a guère laissé de mauvais manuscrits. Il se compose de 173 feuillets... »

Ce qui précède nous dispense de notice bibliographique. Ajoutons que ce volume est un de ceux qui furent achetés à Toulouse, en 1716, par l'abbaye de Marmoutier. Reliure moderne en maroquin bleu.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 241.)

937.

Chanson de geste publiée sous le titre de Gui de Bourgogne, commençant par :

Oiez, seignour baroun, Dieus vous croisse bonté,
Si vous commencerai chançon de grant barné
De Charles l'emperere, le fort roi couronné.

finissant par :

Seignor franc chevalier la chançon est finée.
Diex garisse celui qui le vous a chantée,
Et vous soiés tuit sauf qui l'avés escoutée.

« Explixit li romans de Guion de Borgoigne. »

MM. F. Guessard et H. Michelant, qui ont publié, en 1859, le roman de Gui de Bourgogne, s'expriment ainsi sur notre manuscrit : « Il ne nous reste que deux mss. de la chanson de Gui de Bourgogne ; l'un appartient à la Bibliothèque de Tours ; l'autre est conservé au Musée Britannique. Le premier, qui est de beaucoup le meilleur, et dont nous reproduisons le texte, forme un petit volume in-8°, de 72 feuillets. Il est sur vélin et d'une écriture du XIIIe siècle ; l'exécution en est modeste, mais assez correcte. »

Ecriture à longues lignes ; initiales rouges. Assez bonne conservation. Reliure moderne en maroquin jaune foncé.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 247.)

938.

RAIMBERT DE PARIS. Ogier de Danemarche, commençant par :

Oiés, signors, que Jesu ben vos faice
Li glorious, li rois esperitable,
Plaist vos oïr canchon de grant barnage
C'est d'Ogier li duc de Danemarche.

finissant par :

No canchon fine, plus avant n'en orés :
Des le vos mire qui escouté l'avés,
Et me n'oblit, qi les vers ai contés.

« Explit *(sic)* la Chevalerie de Ogier de Danemarche. »

Ce ms., écrit à longues lignes, avec initiales rouges, contient 409 feuillets. Il a été publié en 1842, par J. Barrois, sous le titre de : « La Chevalerie de Ogier de Danemarche, par Raimbert de Paris. »

Reliure de Thompson en maroquin rouge, tranche dorée. Bonne conservation.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 283.)

939.

DENIS PYRAME. Le Roman de Partenopeus de Blois, incomplet au début, commençant par :

Moult l'en peüst essample prendre
De mal lessier, de bien aprendre.
En nul escrit n'a nule rien
Ne senefit ou mal ou bien.

Et finissant par :

Faire en porroie, un autre livre,
Ele est de si grant bonté plaine
Que de tous biens est la fontaine.
Si prions à Dieu bonement,
Celui qui ne faut ne ne ment,
Que s'amour puissons deservir
Qu'en sa gloire puissons venir.
Amen.

« Ci fenist li romans de Partenopeu. »

Il ne manque au début que les 104 premiers vers. Ce manuscrit présente un assez grand nombre de variantes avec l'édition de Crapelet ; elles ont été signalées par M. Raynouard (*Journal des Savants, décembre* 1834). On y trouve également quelques annotations de la main de ce savant.

Ce ms., écrit sur deux colonnes, contient 145 feuillets.

Papier. Pet. XIVe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 207.)

940.

ALEXANDRE DE BERNAY, surnommé DE PARIS. Le Roman d'Athis et Profilias, en vers. Incomplet au début ; commençant par :

La vostre amor forment m'argue
Du tout en tout m'aves vaincue,
S'encor vos veïsse une fois
Ne fust pas si mes cueurs destrois.

Et finissant par :

Alixandres voirement dist,
Qui ceste estoire nous escrit,
Que miex vault sages sans avoir
Que ne fait riches sans savoir.
Or nos doint Diex bone aventure
Que li contes avant ne dure.

« Explicit li romans d'Athis et de Profilias. »

Ce manuscrit, qui faisait autrefois partie du n° 207 de Marmoutier avec Partenopeus, ne contient que 5,316 vers sur 21,600 dont se compose le poëme dans son entier ; plusieurs feuillets sont transposés et le texte contient des variantes qui permettent difficilement d'en rétablir l'ordre.

Papier. Pet. XIVe siècle.

941.

Aymes de Varennes. Le Roman de Florimon, commençant par ces mots du prologue :

Cel qui a cuer de vasalage
Et veut amer de fin corage
Si doit hoïr et escouter
Ce que Aymes veut recouter...
. . . .
. . . . à Chastillon
Estoit Aymes une saison
Et porpensa soi de l'estoire
Que il avoit en sa memoire.
Il l'avait en Grèce veüe,
Mais n'estoit pas par trop saüe,
A Felipople la trova,
A Chastillon l'en aporta
Ainsi com il l'avoit emprise
L'a de latin en romanz mise,
Aymes de Varenes retrait
Des anciens ce qu'ils ont fait.

Finissant par :

D'Eleonos oï avez,
Qui Florimont fu appellez,
Puis fu tant par amor vancuz
Qu'il fu nomez Povre perduz
. . . .
Quant Aymes en fit le romanz,
Mil et cent et iiijxx et viij anz
Avoit de l'Incarnacion
Adonc fu retraiz par Aymon.

« Scriptor qui scripsit Paradisum abere posit. »

D'après l'*explicit* qui précède, ce poëme fut composé en 1188, et non en 1180, suivant les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. II, p. 737. La rectification a déjà été faite d'après un ms. de Venise dans l'*Histoire littéraire de la France*, T. XV, p. 490. Une rédaction en prose de ce roman a été imprimée sous ce titre : « Chronique de l'excellent Roy Florimont, fils du noble Matagnas, duc d'Albanie, en laquelle est contenue comment en sa vie mit à fin plusieurs aventures, et comment, pour l'amour de la demoiselle de l'isle Célée, par trois ans mena vie si douloureuse qu'il fut appelé : « Pauvre perdu. » Lyon, Oliv. Arnoullet, 1555, in-4°, gothique. La rédaction en vers est inédite.

Ecriture sur deux colonnes, avec initiales de couleur. Les cahiers de ce ms. avaient été primitivement transposés par le relieur ; ils ont été rétablis depuis. Ceci explique la note qu'on lit encore au fol. 35 : « Le commencement ou le premier cahier de ce vol. se trouve vers le milieu. »

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 215.)

942.

Chrestien de Troyes. Le Roman de Cliges. Manuscrit incomplet, au début, des 710 premiers vers et, à la fin, des 1724 derniers, en tout environ le tiers du poëme. Il commence par :

Se la chandeille en departez,
Ja n'en istra nule clartez,
Mes tant con la chandeille dure
N'est mie la lanterne oscure.

Il finit par :

Que nus ne autre n'i areste,
Si ont fet tel joie et tel feste,
Quanqu'il onques porent grainor,
Mult dient qu'il a grant vigor.
. . . .

Plusieurs travaux préparatoires ont été entrepris sur ce poëme. Quoique, dans l'état actuel des nombreuses études qui se poursuivent sur l'ancien français, il soit assez difficile de pouvoir dire si une pièce quelconque est encore inédite ou non, nous sommes sûr que ce poëme n'a pas encore été publié.

Ce volume est écrit à longues lignes, avec initiales de couleur. Les vingt-cinq derniers feuillets ont été brûlés dans la marge supérieure.

Vélin. Pet. XIIIᵉ siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 242.)

943.

Vie et Miracles de saint Honorat de Lérins, en vers provençaux, commençant par :

Cel que volc romansar la vita sant Alban,
Els tems de compot volc tornar en ver plan,
E del rey Carle plays sa mort en la rason,
E los verses de lay fis de la passion.
De novel fay sermon d'un precios cors sant,
Que fom neps de Marsili e del rey Aygolant...

finissant par :

E prec Diau, per sa gran bontat,
E sant Honorat de Lerins,
Que don los gauchs de paradis ;
Mays beu vualh que sapian las gens
Quels ans de Diau M. et CCC
Complit le priols son roman
Ad honor de Diau e del sant.

« Finito libro sit laus et gloria Christo. Vivat in celis Bertrandus de Briancono nomine Felix (nom du transcripteur). Anno Domini Mº CCCº LXXXIº, die XVI mensis maii, finitum fuit opus. »

Dans cet *explicit* l'auteur se qualifie : « le *priols* (le prieur), sans donner son nom. Aux fol. 16 à 21 inclus, on remarque un fragment intitulé : « Incipit hobitus (*sic*) beati Honorati » qui ne se trouve pas dans les trois manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale.

Ce volume est écrit à longues lignes et sur deux colonnes, quelquefois sur trois ; les titres sont rouges. Assez bonne conservation.

Papier. Moy. 1381. — (Marmoutier, 192.)

944.

Traduction paraphrasée du quarante et unième chapitre des Méditations de saint Augustin : « Oratio devota de recordatione passionis Christi ».

Ce petit poëme, écrit en provençal, commence par :

Ad honor de la Trinitat,
E de la Verge ses peccat,
Que d'angels est dona regina
E d'omes saluz e mezina.
Car tug non entendon latin,
Un libre de sang Augustin
Que es de gran devocion,
Car aqui mostra et espon
Col maire Verge se coptens,
Can son car Fil vi mort etens,
Ai mes en rima de romans,
Per so que a totz sia plans ;
Mai per la rima acordar,
Non ai pogut del tot gardar,
Que dig non i ai mens o plus ;
Per so ne m'em blasme negus,
Qu'ieu ai dig so que dire poc,
Segon que lo raizons me moc... »

Le ms. se termine par ces vers :

Guarda m del fuoc d'anfern ardan
E a ma fin al Fil me ren
Que m meta el sien gaug ab si,
On sia beneuraz ses fi.
Benezecta durablemen
Sias-tu, el tien Fil aissamen,
Que reigne el reigne complit
E lo Paire el saint Esperit ;

Verge en nos ai mes ardit
De romansar aquest escrist :
Comansat aves e fenit
Aves doncas sia tot grazit,
Amen : Amen.

Ce volume, de trente-trois feuillets, est écrit à longues lignes ; les initiales sont en couleur et ornées.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 248.)

945.

Passion de sainte Catherine, en poitevin, traduite du latin par Aumeri, moine du monastère de Saint-Michel, qui se nomme dans une petite pièce de vers latins, mise à la suite du poëme français. Le début manquant, le texte commence par ces vers :

. . . .
Par nos fu besoines et pris,
A la parfin fu en crois mis.
Ja hom paradis non aquist,
Se il par nos mort non sufrist.

Le poëme finit par ces vers :

Criam li donc trestuit marci,
Que de toz nos membreist à le,
Et en faisa oraison à De.
Que nostres pechés nos pardon,
Que via durabla nos don,
Qui par toz segles vit tos temps,
Durables Deus. Amen. Amen.

Vient ensuite une pièce de vers latins, à la fin de laquelle le traducteur nous indique son nom :

Sic Aumericus, Pictave gentis amicus,
Eximie vitam Catherine transtulit istam.
Sit locus in celis monachis Sancti Michaelis,
Quorum pars sumus. Per secula vivat hic unus.

Ce ms. a été, comme le n° précédent, signalé par M. Chabaille. Voy. *Archives des Missions scientifiques*, T. IV, p. 452. Il contient soixante-six feuillets, et est écrit à longues lignes.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 264)

946.

L'Image du monde, poëme attribué à Gautier de Metz, commençant par ce titre de départ : « El livre de clergie en romanz qui est apelez l'Ymaje del monde, contient LV. chapistres et XXVIII. figures. » Suit la table des chapitres : le poëme débute par :

Qui bien veul entendre cest livre
Et savoir coment il doit vivre
Et aprendre tele clergie,
Dont mielz vivra tote sa vie...

Il se termine par :

Ci finist l'Image dou monde.
A Dex commance, à Dex prent fin,
Qui ses biens vos doint en la fin.

« Explicit. Amen. Deo gratias. »

Vient à la fin de la dernière page du texte ce second *Explicit :*

An l'an de l'Incarnacion,
As rois à l'Aparicion,
M. CC. et XLV. anz
Fu premiers parfaiz cist romanz.
Vos qui avez oï l'escrit
Dou fill Damledeu Jhesu Crit,
Et puis dou mont que Dex forma,
Li mondes une autre forme a,
Que par cestui poez aprandre,
Que du siecle voulez antendre,
Quiex chose est et commant ce est,
Et mant *(sic)* va et commant est.

Cette œuvre, qui a été appelée tour à tour *la Mappemonde, le livre de Clergie* et *l'Image du monde*, est appréciée T. XVI et XXIII de l'*Histoire littéraire de la France*. M. le comte de Puymaigre, d'un autre côté, y a consacré une dissertation étendue (*Notices sur l'Image du Monde*) qui a paru dans les n°^s de mai et de

juin 1853 de l'*Austrasie, Revue de Metz et de Lorraine,* a été tirée à part et est possédée par la Bibliothèque de Tours. L'auteur y signale deux catégories de mss. de ce poëme présentant deux rédactions avec des différences. Le ms. que nous décrivons ici donne la plus ancienne, avant les changements que les transcripteurs y introduisirent plus tard.

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, contient vingt-huit figures dans le texte tracées à l'encre rouge; au fol. 3, on voit Dieu le père dessiné sur un fond d'or et tenant un globe à la main. Bonne conservation.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 250.)

947.

Volume contenant :

1° Fol. 1. L'Image du monde, commençant par : « Ci commence le livre qui est apelé l'Ymage du monde :

Qui veult entendre à cest coumans
Si puet aprendre en cest roumans
Les euvres Dieu et de Clergie...

et finissant par :

Ci fenist l'Ymage du monde,
A Dieu commence, à Dieu prent fin,
Qui tous nous prengne à bonne fin.

« Amen. Explicit. »

2° Fol. 67. Jean de Mandeville. Ses voyages, commençant par ces mots de la table des chapitres : « Ci commencent les tiltres du livre Jehan de Mandeville, chevalier, et est chascun chapitre en nombre signé selon le feuillet où il chiet. » Suivent les premiers mots de l'ouvrage : « Ci commence le livre de Jehan de Mandeville, chevalier, lequel parle l'estat de la Terre sainte et des merveilles qu'il y veues. » Le ms. finit par : « Affin que cil qui voudra aler en ces parties que il treuve assés à dire, et pour ce que je vous ay dit et fait mention des diversités d'aucuns païs, vous doit souffire quant à present. Ci fine le livre Jehan de Mandeville; chi leur prie chascun et chascune que Dieu li vueille faire remission de ses pechiés. Amen. »

3° Fol. 155. « Ci commence le livre de Fauvel et de Fortune :

De Fauvel, que tant voy torchier
Doucement sans lui escorchier,
Sui entré en melancolie,
Pour ce qu'est beste si polie...

et finissant par :

Ici fine mon secont livre,
Qui fut parfait l'an mil et quatre
Trois cent et dis sans rien rabatre,
Trez tout droit, si comme il me semble,
Le fisme dix de decembre.
Gerves doi. V. boi. V. esse
Le nom et le sournom confesse
De celui qui a fit cest livre;
Diex de cez pechiez le delivre. Amen.

« Explicit Fauvel et Fortoune. »

4° Fol. 176. « Ci commenche l'Advocacie notre Dame :

Le tous ceulz qui onques ne furent
Et touz ceulz qui aujord'ui durent...

finissant par :

Quer el deffent le corps et l'ame
De tuit cil qu'il la veut amer
Et à son besoing reclamer.

« Explicit Advocatio beate Marie virginis.

« Ci fenist l'Advocacie nostre Dame. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées sur fond d'or et d'azur, contient un grand nombre de figures expliquant le système du monde, ainsi que des alphabets avec la prononciation des lettres des pays parcourus par Mandeville; par exemple au fol. 73 est figuré un alphabet grec : « Et se vous voulés savoir de leur A. B. C., quelles lettres ils ont, vous le povez veoir, et comment ils les appèlent : alpha, betha... » Au

fol. 96, l'alphabet hébreu ; au fol. 106, l'alphabet arabe.

Le fol. 155 contient une miniature au commencement de la satire de mœurs intitulée : « Livre de Fauvel et de Fortune. »

A la page 103 du catalogue des mss. de Marmoutier, par Dom Gérou, nous lisons une note à propos de celui-ci : « Il a appartenu au P. D. Mathieu Giron, jadis trésorier-sacristain de Marmoutier, qui porta à Chartres la sainte ampoule pour le sacre du roi Henri IV. »

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 86.)

948.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GAUTIER DE COINSI. Les miracles de Notre-Dame, commençant par :

> Por ceaus esbatre et deporter
> Qui se deportent en porter
> Honor celuy que Dieu porta,
> Miracles o grant deport ha.

finissant par :

> Dou servise la doce dame
> Que li ravist et tout maynte arme
> Fi, si Dieu plaist, ne l'en creyrons
> Ne asses ovres ne obeirons.

Les miracles se succèdent dans l'ordre suivant :

« Li Miracles de Theophiles.

« Dou chapelayn à cuy Notre Dame rendi s'iglise.

« Dou clerz de Chartres qui fu enterrez en un fossé.

« Dou clerz povre cuy fu trovée la flor dou lis en la boche.

« Dou clerz malade cuy Notre Dame garit et l'arosa dou layt de sa mamele.

« Dou clerz qui layssa s'esposée por amor de Notre Dame.

« De l'evesque de Clarmont à cuy Notre Dame dona la chasuble.

« De l'image Notre Dame à cuy fu botez lo carrel por lo genoyl.

« Dou prod'ome cuy li deable cuda decevre, mes Notre Dame lo sauva. »

Prières à la Vierge en latin.

« Dou clerz cuy Notre Dame sauva por l'orayson davant dite.

« Lo miracle de l'image de Notre Dame de Rasenay. (Lisez « Sardenay, » comme porte notre ms. 927, fol. 217.)

« Dou moyne cuy Notre Dame desenivra et lo defendi dou chien et dou taur et dou lion.

« Dou moyne cuy Notre Dame sauva por la proyere de saynt Pierre.

« Dou moyne qui disoyt V. seau por les V. letres de Maria. (Incomplet à la fin.)

« Dou moyne qui oncques ne sut as heures de Notre Dame. »

Incomplet au début ; ne commence qu'au vingt-huitième vers de l'édition de : *Les Miracles de Notre Dame*, donnée par l'abbé Poquet, Paris, 1857, in-4°.

2° Fol. 102 v°. « Li livres d'espugatoire » commençant par :

> En l'onor Damidieu et à la soë gloire.

3° Fol. 119. Prières à la Vierge en français : « Vierge gloriose, necte, pure, munde, mère preciose. »

4° Fol. 120. « La disputayson de saynte iglise et de synagoge, » commençant par :

« Des mensonges volent vivre li mensongier. (Voy. *Histoire littéraire*, T. XXIII, p. 216.)

5° Fol. 122 v°. « La Passion saynte Katherine, » commençant par :

« Por amor Dieu vos pri, genz bone et bele. »

6° Fol. 125 v°. Satire contre le mariage, attribuée à Pierre de Corbeil (*Histoire littéraire*, T. XVII, p. 223), commençant par :

> Sit Deo gloria, laus, benedictio,
> Johanni pariter, Petro, Laurentio.

7° Fol. 129. Prose latine sur le jugement dernier, commençant par : « Quid dicturi miseri sumus... »

8° Fol. 129 v°. Sentences en latin.

9° Fol. 129 v°. Prière à la Vierge, commençant par :

Ave gloriosa
Virginum Regina...

Ce volume est écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges. Bonne conservation.

Vélin. Pet. XIVe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 260.)

949.

La légende de Barlaam et Josaphat, commençant par :

Que en romans mete la geste.
E les vies de deus ermites...

et finissant par :

Li cuers me dit et amoneste
E que s'arme soit an remire,
E au repos e sanz martire,
Au jor qu'elle deviera,
E que del cors se partira.
Amen respondés anvirom,
E puis Pater noster dirom.
Explicit Barlaam e Josaphas.
Que Dex nos maint à bon trespas.

Il existe trois traductions de cet ouvrage en vers français : une de Gui de Cambrai, publiée par MM. Meyer et Zotenberg ; une d'un nommé Chardry, et une troisième anonyme, dont on connaît deux exemplaires, celui-ci et l'autre à la Bibliothèque de Carpentras.

Écrit à deux colonnes, avec initiales de couleur. Bonne conservation.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 210.)

950.

Volume contenant :

1° Fol. 1. GUILLAUME DE DIGULLEVILLE. Roman du Pèlerin, commençant par ces vers du prologue :

A ceulz de ceste region
Qui point n'y ont de mansion
Ains y ont tous, com dit saint Pol,
Riche, povre, sage et fol.
. . . .

Après ce prologue, l'auteur entre ainsi en matière :

Or entendés la vision
Qui m'avint en religion,
A l'abbaye de Chaalit,
Si come je estoye en mon lit.
Avis m'estoit, si come dormoye,
Que je pelerins estoye,
Qui d'aler estoie excité
En Jherusalem la cité.

Le roman finit par :

Que chascun prengne tel chemin
Qu'il puisse venire à bonne fin.
Celle fin est le guerredon
Et la remuneracion
De la joye de paradis
Que doint Dieu aus mors [et] aus vis.
Amen. Explicit.

« Deo gratias. »

2° Fol. 117. Paraphrase du *Credo :*

Credo ego catholicus...

Derniers mots :

Respicereque a tergo.

« Explicit. »

3° Fol. 121. Paraphrase du *Pater,* dont les derniers mots sont :

David per privilegium
In domum tuam ibimus.

4° Fol. 124 v°. Paraphrase de l'*Ave,* dont les derniers mots et ceux du ms. sont :

Hic viam bonam deserit,
Ille tibi prevaricat,
Ille in fide claudicat
Salvus esse non poterit.
Explicit. Explicit. Explicit.

« Deo gratias. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales rouges et dessins au trait grossièrement peints, est piqué et taché dans les marges des six premiers feuillets et dans les quatre derniers.

Vélin. Moy. xiv[e] siècle. — (Marmoutier, 208.)

951.

1° Fol. 1. ROBERT DE BORRON. Le saint Graal, commençant par : « Cil qui se tient au juge et au plus petit et au plus pecheour de touz, mande saluz, au commencement de ceste estoire, à touz ceus qui lor cuers ont et lor creances en la sainte Trenité... » et finissant par : «... et retorne à une autre branche qu'en apele la passion, et puis vient l'estoire Mellin que messire Robert de Borron fist. Ci après vient la passion Nostre Seignor, et puis Mellin après. »

2° Fol. 159. ROBERT DE BORRON. La Passion et l'histoire de Merlin, commençant par : « Ce doivent savoir tuit li pecheor que, devant ce que nostre Sire venist en terre, que il feist parler les prophètes en son nom... » et finissant par : «... par qui il perdi le chastel de Trebe, issi li contes le devisera ça avant. En la marche de Gaule et de la petite Bretaigne. » Ces derniers mots forment le début du roman de Lancelot du Lac, qui ordinairement fait suite aux deux autres. La branche désignée sous le nom de la Passion, à la fin du Graal, n'est qu'un récit abrégé de la Passion, formant une sorte d'introduction de quatorze feuillets à l'histoire de Merlin, qui commence (fol. 172 v°) comme d'habitude par ces mots : « Moult fu iriez li anemis quant nostres Sires ot esté en enfer et il en ot gité Adam et Eve. » Cette branche ne se rencontre que rarement dans les manuscrits du Graal. On ne la trouve, parmi un assez grand nombre d'exemplaires possédés par le département des mss. de la Bibliothèque Nationale, que dans le n° 748, qui contient une version très-abrégée du Graal, précédant l'histoire de Merlin.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales sur fond d'or et couleur, renferme des miniatures se rapportant au texte de chaque chapitre. Les cinq premiers feuillets et les vingt derniers sont tachés par l'humidité.

Vélin. Moy. xiii[e] siècle. — (Marmoutier, 195.)

952.

Le roman du roi Cleriadus et de sa femme Meliadice, dont les premiers mots sont : « Après le temps du roy Artus et des compaignons de la table ronde, il fut en Angleterre, laquelle estoit appellée pour le temps la Grant Bretaigne, ung roy que on appelloit Phelipons. » Le dernier chapitre commence par : « Or dit le compte que le roy Cleriadus est en son royaume d'Angleterre, où il fait lui et Meliadice festes, jouxtes... » et finit par : « Si non que le benoist roy de gloire vueille avoir mercy d'eulx et de nous, quant il lui plaira. Explicit le romans de Cleriadus et de Meliadice sa femme, fille du roy d'Angleterre. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec initiales rouges, est bien conservé. Couverture en parchemin.

Papier. Moy. xv[e] siècle. — (Marmoutier, 251.)

953.

Destruction de Troie, commençant par : « La Destrucion de Troies. Ceste livre est le Troian, et parole coment Troie fu destruite, et coment le gent s'en partirent et quelle ville il populèrent. Du tens que Laomedon estoit novellement roi à Troie, qui encore n'estoit adonc de si grant renomée com elle fu puis. » Le ms. finit par ces rubriques : « Que la convenance fu devisée de la bataille entre Turnus et Eneas cors à cors ... Que la bataille recommence... » Les derniers mots sont : « ... furent leur jent

assemblées et se mistrent à force vers les murs et vers... » Le reste manque.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées, est rempli de miniatures, grossièrement dessinées, représentant les principaux événements du siége de Troie.

Assez bonne conservation. Couverture en parchemin.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 205.)

954.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Le Troyen, commençant par : « In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Cest livre a nom le Troyen. Les anciens sages qui de philosophie parlèrent, nous deffendent à mener nostre vie ocieusement et sans labour... » finissant par : « Paul de Corinte an grezois lenguage, et dou grezois en latin, et de latin en françois, et je l'ai translaté de un livre en autre ... que pour veraie estoire deust estre tenue. Amen. Amen. Ceste livre de Johan Picart, de Bretagne, et il de sa main l'a escrit por son delit avoir quant seroit iries. Ceste livre parla de la destrucion de Troy, à le tens dou roy Laomedon, que Jasson l'a destruis, le neveu de ce roy Pelleus. La seconda destrucion fu al tens dou roy Pant pour dama Elaine que prist Paris en Grèce per co Gresois la vindret destruire, no pas per forsa mas per traison. Cest livre fu escrit en l'an M. CCC. L. VIII, en le quarte jor dou mes de decembre. »

2° Fol. 66 v°. « Cest livre a nom Florimont. Cil qui a cuer de grant valor et entent en amours de dames ou de damoiselles, ci entende de bon coeur le livre que Aimes fist de grizois en françois d'une estoire qu'il vint en Grèce. Cil estoit enamorés d'one noble damoiselle de France, qui avoit nom Juliane... »

Il n'y a que le premier feuillet de ce roman; tout le reste manque.

3° Fol. 68. Le Roman d'Alexandre, commençant seulement au deuxième feuillet par : « Comment Nectabanus fist son enchantement pour savoir la verité de la veuve du roy de Perse. Lors comenca maintenant à enchanter lonque et vit par ses enchantemens que la desconfiture des Egypciens... » finissant par : « ... de bons chevalliers prouz et hardis fussent conquis à force, si en lerai ester la parole. Ci finit li romans du bon Roy Alexandre, liquel ne vesqui en cest siècle que XXXII ans, et au jor qu'il se fist coroner dou royaume de tout le monde li fu envenimé de mortel venin, dont il perdit la vie. »

Le livre du Troyen est écrit sur deux colonnes, et le roman d'Alexandre est écrit à longues lignes, avec initiales et titres rouges; le roman de Florimont est écrit sur deux colonnes.

Papier. Moy. 1358. — (Marmoutier, 206.)

955.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Histoire du noble roi Ponthus. Le premier feuillet étant arraché, le ms. commence par : «... comment Pontus lui XIIIIe eschappent. Et lors sailli ung chevalier chretien, qui avoit prins leur foy pour paoir de mort, lequel avoit tousjours le cueur et la pensée à Jhesu Crist, lequel le roy amoit moult... » finissant par : « Mais ainsi est de la vie de cest monde, car il n'est bon ne si bel ne si riche qui au fort il ne conviengne laisser cest siecle. Explicit l'istoire du noble roy Pontus. »

2° Fol. Le Secret des secrets, attribué à Aristote. Le premier feuillet ayant été arraché, le ms. commence par : « ... et le fist le prince des prophètes, fils de Mahomet de Macedoine, et son disciple l'empereur Alixandre, fils de Philippe roy de Grece, lequel Alixandre ot deux couronnes... » et finissant par : « Du gouvernement du peple et des subgiz du roy ... Et ainsi la dicte eaue ostée pourras de legier prendre la dicte forteresse. Et ainsi se finist le livre qu'on

appelle du Secret des secrez. Explicit le livre appellé le livre du Secret des secrez, lequel fist Aristote, et l'envoya au roy Alixandre. »

Écriture à longues lignes, avec titres rouges et initiales en or sur fonds de différentes couleurs.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 209.)

956.

Le livre de Troyle et Cressida, traduction française du Filostrato di Boccaccio, faite par Pierre de Beauvau, chambellan de Louis d'Anjou, roi de Sicile, commençant par : « Chy commence le livre de Troyle. Et premièrement le prologue du translateur. Sans departir, tant que seray en vie, à vous, mesdames,... » Suit le commencement de l'ouvrage : « En cellui temps estoit Troye assiegée des Grecs, où il avoit mains et puissans roys... » L'E du mot *En* est surmonté d'une miniature représentant la ville de Troie, entourée de murailles, au bas desquelles sont plusieurs guerriers et une femme à genoux. Le ms. finit par : « ... servir loyalement jusques à la mort sans departyr. »

Ce volume, écrit à longues lignes, contient trois miniatures. Assez bonne conservation. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 223.)

957.

Honoré Bonnet. L'Arbre des batailles, commençant par une table des matières : « Cestui livre se divise en quatre parties. La première partie parle des adversitez que la sainte Église de Romme a souffertes... La seconde partie parle de la destruction et des tribulacions des quatre grans royaumes de jadiz : Babilonie, Macedoine, Cartage et Romme. La tierce partie sera des batailles en general. La quarte partie des batailles en especial... » Suit le commencement de l'ouvrage : « A la sainte couronne de France, en laquelle aujourd'uy, par l'ordonnance de Dieu, regne Charles le sixième ... Très hault prince, je suis appellé par mon droit nom Honnoré Bonnet, prieur de Chaalon, docteur en decret... » finissant par : « ... et produise en la sainte gloire de paradis. Amen. Explicit l'Arbre des batailles.

Qui fecit finem sit benedictus. Amen.

« Deo gracias. H. »

Ce ms. est écrit à longues lignes. Le commencement et la fin sont tachés par l'humidité; piqûres de vers. Ancienne couverture en bois.

Papier. Pet. xve siècle. — (Marmoutier, 171.)

958, 959.

Hardion (Jacques), de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

« Œuvres diverses, recueillies par un de ses compatriotes. 1805. »

Le premier de ces deux volumes contient une notice sur Hardion par Chalmel, qui a rassemblé les pièces composant ce recueil.

Papier. Moy. xixe siècle. — (Acquis de la succession Chalmel.)

960.

Volume contenant :

Fol. 1. Epigrammes dont les principales rubriques sont : « Sur un homme qui se glorifiait de l'antiquité de sa noblesse. — Sur l'extérieur et la physionomie de Santeuil. — Sur le père Annat, jésuite, confesseur du roi Louis XIV. »

Fol. 10. « Recueil d'airs sérieux et à boire de différents auteurs. 1723. »

Ces airs de musique, tant spirituels que pro-

fanes, sont suivis de morceaux en prose et en vers, portant ce titre : « Remarques curieuses », dont nous citerons quelques rubriques :

Fol. 202. « Relation de ce qui s'est passé à Nantes, pour l'exécution de quatre gentilshommes, par le R. P. Nicolas, religieux carme, confesseur de M. de Talhouet. 26 mars 1720. » Ces quatre gentilshommes étaient : MM. de Montloüis, de Pontcalec, de Coëdic et de Talhouet le Moine.

Fol. 214. « Poëme de *Philotanus,* par Monsieur l'abbé de Grécourt, fait à Tours, le 17 juillet 1718, contre la bulle *Unigenitus* du pape Clément XI. »

Fol. 243. « Essay du nouveau conte de ma mère L'oye, ou les Enluminures du jeu de la Constitution. [6 juillet 1725.] »

Fol. 301. « Lamentations de la Société jésuitique ou Ignatienne, où l'on pleure les malheurs présents et futurs dont les Jésuites se sont rendus dignes par leurs excès. »

Cette pièce de vers fait successivement parler les Pères Tellier, La Rue et Doucin.

Le ms. se termine par une lettre du 10 juin 1726, adressée aux RR. PP. religieux de Marmoutier, au sujet de la Bulle *Unigenitus :* « Reverendis admodum patribus, præsidenti ac definitoribus in abbatia Majoris Monasterii ad Capitulum generale congregatis, epistola. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 321.)

961.

Recueil de vers et de prose en latin et en français.

A la page 43 se trouve : « Descriptio agri Turonici, » en vers latins, qui mentionne et dépeint un de ces grands désastres venant trop souvent désoler la Touraine. La date en est précisée par cette note marginale : « Descriptio inundationis Ligeris quæ advenit die 30ª maii 1733. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

962.

Recueil de copies de pièces en vers et de pièces en prose, de 460 pages, débutant, à la page 7, par : « Seconde lettre de M. Néricault-Destouches à M. Tanevot » sur les preuves de la religion. Les pages 1 à 6 avaient été laissées en blanc, sans doute dans le dessein d'y transcrire la première lettre de Destouches au même. Celle-ci avait paru dans le *Mercure* de juin 1741, p. 1138 et suivantes ; la seconde, dans le même recueil périodique, mêmes mois et année, p. 1330 et suivantes. L'une et l'autre ont été recueillies, pour la première fois, dans les Œuvres de Destouches, La Haye, 1742, T. IV, in-12. Tanevot, secrétaire du contrôleur général de Boullongne, et plus tard censeur royal, était un ami de Destouches. Il faisait des vers ; il a composé une tragédie d'*Adam,* un poëme sur l'Eucharistie et une Élégie sur la mort de Destouches, imprimée à la fin du T. X de l'édition des Œuvres de celui-ci, donnée par le libraire Prault, en 1758.

Nous ne détaillerons pas le contenu de ce Recueil, qui renferme de nombreuses pièces, presque toutes de la première moitié du XVIIIe siècle, souvent réimprimées, comme l'« Ode sur la Grâce » et les « Adieux d'un Danois aux Français » par Voltaire ; les « Philippiques » par La Grange-Chancel, et jusqu'aux « Bons mots du petit Père André ». Nous croyons devoir noter seulement (p. 248-254) une lettre critique sur l'extension des limites de Paris, l'établissement de la place Louis XV et les bâtiments qu'allait y élever l'architecte Gabriel, d'origine tourangelle.

Vélin. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 1355 ancien.)

963.

« Lettre sur un voyage de Verret (*sic*), maison de Monsieur le Duc d'Aiguillon, à M. D***. » En prose et en vers, sans nom d'auteur.

Cette description, gracieuse et facile, du château de Véretz et de son agréable séjour n'est comprise ni dans les Œuvres de Grécourt, dont, du reste, elle n'a pas le ton, ni dans celles du Père Ducerceau, hôtes habituels de ces lieux.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Don de M. Paul Nobilleau.)

964

« Brève description du globe ou de la sphère pour l'usage de la géographie. »

La plus grande partie de ce cahier est couverte de notes relatives aux dépenses faites au XVIIIe siècle dans plusieurs propriétés de Touraine, telles que la terre de la Brosse, la Lionétrie.

Le ms. se termine par l'état civil de la famille Raboteau : « Age de mes enfants. Le 28 février 1634, sur les onze heures du soir, est née Marie-Anne Raboteau, fille de Me Charles Raboteau, avocat en Parlement, et de D. Marguerite-Helène Nepveu ; son parrain le sieur Louis-Josias Raboteau de La Presle, son oncle, et sa marraine D. Marie-Anne Moreau, sa grand'mère maternelle. »

Sur la première garde on lit cette note : « Ce livre de géographie appartient à moy Fr. de Malmedy. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (No 1256 ancien.)

965.

Volume contenant :

1° Traité de géographie.

2° Traité de gnomonique, avec figures.

Papier. Pet. XVIIe siècle.

966.

Volume contenant :

1° Géographie manuscrite avec les cartes imprimées de P. Du Val, géographe du Roi.

2° Petit traité d'astronomie.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (No 1263 ancien.)

967.

Abrégé de géographie en latin.

Cahier de classe.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (No 1262 ancien.)

968.

Volume contenant :

1° Traité de géographie en latin.

2° Abrégé des préceptes de la poésie française écrit en français.

3° Traité de sphère, écrit en latin en 1665.

Ce cahier de classe se termine par une table de quatre feuillets, indiquant les pays dont il est parlé dans le traité de géographie.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Saint-Martin, 1342.)

969.

Tables géographiques générales et particulières. Les cinq derniers feuillets du ms. contiennent : « Hierarchia christianæ Ecclesiæ. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 346.)

970.

Traité de Sphère, divisé en deux parties. Dans la première partie, il est question du monde en général ; et dans la seconde, de la description de la terre en particulier.

Planches dans le texte ; bonne reliure en veau. Sur les plats on remarque les armes de la famille de Creil, que nous avons décrites aux nos 911-916 du présent catalogue.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 345.)

971.

« Recueil de pièces diverses sur les opinions des anciens philosophes sur le monde. »

Le premier chapitre a pour but d'indiquer l'idée que les anciens se sont formée du monde; le deuxième chapitre traite de l'opinion des anciens sur l'origine du monde; le troisième, sur la fin du monde; le quatrième parle de ce que les anciens ont pensé de la terre; le cinquième traite des révolutions de la terre; enfin le sixième et dernier chapitre passe en revue les différents peuples de la terre.

Le ms. se termine par un traité sur l'immortalité de l'âme.

Ce volume est relié en veau et porte les mêmes armes que le numéro précédent.

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 314.)

972.

Traité de Cosmographie, commençant par : « Cosmographia seu tractatus de sphæra universali cœlesti ... quatuor sunt cosmographiæ causæ : efficiens, finalis, materialis, formalis... »

Ce volume se termine par un traité d'hydrographie et de géographie de la Gaule.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1261 ancien.)

973.

Paul Orose. Histoire depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 316 de Jésus-Christ, divisée en sept livres.

Le ms. n'a point de titre, il débute par ces mots : « Preceptis tuis parui, beatissime pater Augustine... » Le P du mot *Preceptis* est sur fond d'or; il est orné de dessins et surmonté d'une belle miniature représentant le prêtre Orose, un genou en terre, offrant son livre à un évêque, sans doute saint Augustin, à qui Orose a dédié son Histoire.

Après la dédicace, on trouve les titres du chapitre du premier livre, au nombre de dix-huit. Immédiatement après les titres des chapitres du premier livre on lit : « Preceperas michi ut scriberem adversus... »

Au feuillet suivant, immédiatement avant ces mots : « Majores nostri orbem tocius terre oceani limbo circumseptum... » on trouve une espèce de mappemonde peinte et ornée avec beaucoup de soin et qui donne une idée des connaissances géographiques de cette époque. On trouve au commencement du cinquième livre, fol. 40 v°, le nom de l'auteur répété dans deux endroits différents : « Disceptacio Orosii presbiteri de temporum qualitate... »

Le ms. finit ainsi : « Explicui ut potui, adjuvante Xristo, secundum preceptum tuum, beatissime pater Augustine, ab inicio mundi usque III ... de qualitate autem opusculorum tu videris, qui recepisti, tibi adjudicanda si edas, per te judicata si deleas. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, est orné d'initiales couleur et or à toutes les pages, et, au commencement de chaque livre, d'ornements encadrant les pages entières. Il ne s'accorde pas avec les imprimés pour les divisions et les titres des chapitres; il est remarquable par sa beauté et surtout par sa correction. Bonne conservation. Ancienne couverture en bois. Une note écrite au XVe siècle, sur la dernière garde, indique que le volume a appartenu à Jean Brédif et Thomas Moreau.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Gatien, 142.)

974.

Compilation d'histoire ancienne, faite en partie d'après Orose, commençant par : « En cestuy livre a quinze livres pris et extraitz en abregie des anciennes hystoires, depuis que la tour de Babel fu premièrement prise par force du roy Nynus... » et finissant par : « ... trestoutes les batailles abaissées, si comme Etropius raconte qu'il n'en estoit nulle qui grantment feust gre-

vable par trestout le monde. Explicit le livre de Oroze. Deo gratias. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, renfermait des miniatures qui ont été coupées.

Vélin. Gr. xve siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, n° 168.)

975.

Tableau d'histoire, depuis le commencement du monde jusqu'au règne de Charles VII, commençant par ces mots : « Cy s'ensuit la généalogie de la Bible, qui monstre et dit combien chacun aage a duré depuis le commencement du monde jusques à l'advenement Jhesus Crist, et comprent en brief comment les trois filz Noé peuplèrent tout le monde après le déluge, et comment ils nommèrent les terres et pays où ilz habitoient de leurs noms, et comment les Troyens descendirent de la lignée Japhet. Et puis monstre par signes comment aucunes manières de gens espartirent de Troye la grant après la destruction d'icelle, lesquelz habitèrent et peuplèrent plusieurs pays et terres et les nommèrent de leurs noms, et fondèrent plusieurs cités, villes et chasteaux, et par espicial Romme, Paris, de Wandes (*sic*), c'est-à-dire plaisant (dans d'autres mss. du même Tableau on lit : peuplèrent), Romanie, Lombardie, [France] et Angleterre, et en quel temps et comment, et combien ilz ont régné l'un après l'autre, jusques au temps de l'advenement notre Seigneur Jhesus Crist, si comme il appert par (mots effacés) généalogies. Et après trouverés des Papes et des empereurs de Romme et aussi des roys de France et d'Angleterre jusques à l'an mil IIII C. L. et sept, et des roys chrestiens qui ont regné en Jherusalem, puis... » (mots effacés).

Suivent six médaillons, rangés sur une seule ligne, renfermant les sujets suivants :

« Comment Dieu créa le ciel et la lune et les estoilles. »

« Comment Dieu créa la terre, les herbes et les arbres. »

« Comment Dieu créa les eaues et les poissons. »

« Comment Dieu créa les bestes et les oyseaux. »

« Comment Dieu créa les anges. »

« Comment Dieu créa les mauvais anges. »

Quinze autres médaillons, entourés de textes, écrits tantôt sur deux, tantôt sur quatre colonnes, représentent les sujets suivants : « Comment Dieu de Paradis fist Adam et Eve, quant les mauvais anges furent trebuchés. — Comment Adam et Eve furent mis en paradis terrestre... Comment Eve deceut Adam. — Comment Dieu vint à Adam et Eve et les maudist et les bouta hors de paradis terrestre pour le mors de la pomme. — Comment Adam s'en vint de paradis terrestre, et comment il planta le rameel que Eve aporta de paradis, quand elle mordit en la pomme. — Comment Adam congneut sa femme et en ot plusieurs enfants et commença à labourer la terre. — Noé qui fist l'arche. — Dieu commenda à Abraham qu'il sacrifiast Ysaach son filz. — La tour de Babilonie. — Comment Troyes la grant fut du tout destruicte. — Comment David fut fait roy sur les enfancs d'Israel. — La nativité nostre Seigneur. — Comment Clovis fut baptisé par monseigneur saint Remy, arcevesque de Rains. (Cette miniature représente Clovis plongé dans le baptistère jusqu'à mi-corps; le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, plane au-dessus de sa tête.) — Comment Louys, le père de saint Louys, fut couronné roy de France. » — Enfin ce rouleau, long de 9 mètres 60 centimètres sur 68 centimètres de large, se termine par un médaillon représentant Charles VII assis sur un trône, tenant un sceptre à la main. A ce médaillon sont attachés sept autres petits médaillons indiquant la lignée de ce roi : « Louys dauphin, Jacques, duc de Toraine, Charles, dame Yolant, duchesse de Savouie, Jehanne, duchesse de Bourbon, madame d'Aragon (*sic*) qui fut fiancée au duc d'Autruce, Magdalene princesse de Navare. »

Toutes les lettres initiales de ce tableau sont peintes en or avec dessins sur fond rose.

Vélin. Fin du xve siècle.

976.

Martin le Polonais. Chronique commençant par : « Incipit Cronica fratris Martini, ordinis Predicatorum, domini pape penitentiarii et capellani. Quoniam scire tempora summorum Romanorum Pontificum ac Imperatorum...» Le Q renferme une miniature ; le ms. finit par : « ... leticia fuit electus [Rogerius] in papam, elegitque Clemens VI° non solum vocaliter sed realiter nominari. Explicit. Amen. » Suit cette note : « Hec Martiniana reperta fuit in domo defuncti domini celerarii, et restituta ad reponendam in libraria ecclesie beatissimi Martini Turonensis. Reponatur in eadem libraria. »

On lit sur le premier feuillet cette autre note : « Chronicon Martini cum continuatione, ex bibliotheca Sancti Martini Turonensis. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur dont quelques-unes sur fond d'or, est un peu piqué des vers.

Vélin. Pet. xve siècle. — (Saint-Martin, 162.)

977.

Histoire ancienne commençant par : « Primo volumine continentur hec : Imperium Assyriorum a Nino rege ad Sardanapallum... » et finissant par : « Quadragesimo volumine continentur res Hispanie et provincie. Hispania sicuti Europe... et major utique Hanibal, Amilcaris filius, succedit... populumque barbarum ad culciorem vite usum traductum in formam provincie redegit. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec initiales ornées sur fond d'or, est piqué des vers à la fin ; au commencement, la première lettre initiale a été coupée avec le texte qui était derrière.

Vélin. Moy. xve siècle. — (N° 2158 ancien.)

978.

Les deux derniers livres du traité de Boccace sur les dieux des gentils, commençant par : « Incipit liber xiiii, in quo autor, objurgationibus respondens, in hostes poetici nominis invehit. Prohemium. Rubrica. Orci domos opacas. » L'ouvrage finit au fol. 50 v°, par ces mots : « Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam. Explicit. »

Suivent quatre lettres, dont la première (fol. 51), commençant par les mots : « Novum me esse noveris economum, » est précédée de la rubrique: « Ambrosius de Miliis ad Gontherium. »

La seconde lettre (fol 56), relative à la vie des courtisans, commence par ces mots : « Suades sepius et hortaris, vir diserte et carissime frater, ut tibi ad vitam curialem anhelanti... » Elle se termine ainsi (fol. 59 v°) : « Felix fuisse nescias, esse discas. Vale feliciter. Explicit. » Vient ensuite une date, qui se rapporte peut-être, non pas à la composition de la lettre, mais à la transcription du manuscrit : « Actum Ambasie, die secunda Februarii, anno Domini millesimo quadringentesimo tricesimo quinto. »

La troisième lettre (fol. 60) paraît avoir été adressée à Ambroise « de Miliis » par un ami de Jean, prévôt de Lille. Elle commence ainsi : « Justum erat, Ambrosi, si saperes aut boni in te viri ymaginem ostendere velles. » A cette lettre doit se rapporter la rubrique du fol. 61 v° : « Responsio Gontherii ad sequentem epistolam. » Ce *Gontherius* est probablement Gontier Col, dont M. Hauréau a dit quelques mots dans la *Biographie générale*, T. XI, col. 91.

La quatrième lettre (fol. 61), commençant par les mots : « Si alius esses quam Gontherius, » a sans doute été adressée à Gontier Col par Ambroise de « Miliis. » Ce qui est certain, c'est que cette lettre est émanée d'un secrétaire de Louis d'Orléans, et qu'elle a été écrite entre les années 1372 et 1407. En effet, nous y lisons

sur la fin : « Meo namque qualicumque stilo per totum terrarum orbem quos ipse decreverit dux Aurelianensis alloquitur, unicus ipse Francorum regis frater, tantus princeps tamque strenuus ac gubernande reipublice tam efficax et semper intentus meum apud hunc officium est quoad possim operam dare ut ille suis litteris ornate, efficaciter et honeste loquatur... »

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, est un peu taché par l'humidité dans les marges du commencement.

Vélin. Pet. Milieu du xve siècle. — (Saint-Martin, 164.)

979.

Gui de Colonne, de Messine. Histoire de Troie, commençant par un prologue intitulé : « Incipit prologus super hystoria Trojana, composita per judicem Guidonem de Columpna, Messanensem. Rubrica. »

Suit le premier livre : « Incipit primus liber de rege Peleo indu[c]ente Jasonem ut se conferat ad aureum vellus habendum. »

Le ms. finit par : « ... ne ejus veritas incognita remaneret, ad presentis operis perfectionem efficaciter laboravi. Factum est autem presens opus, anno Dominice Incarnacionis millesimo ducentesimo octuagesimo septimo, ejusdem prime indicionis, feliciter. Amen. Explicit liber de casu Troje. Deo gracias. Amen. »

Écriture à longues lignes, avec titres rouges, initiales ornées sur fond d'or et d'azur. Deux de ces lettres ont été coupées, et cela aux dépens du texte.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 320.)

980.

« De la vertu et du vice. » Manuscrit grec, composé de trois cent trente-trois feuillets numérotés, renfermant plusieurs séries d'extraits historiques sous le titre général inscrit en tête de ce bulletin. Ce titre était primitivement reproduit au commencement et à la fin de chaque série, avec les noms des auteurs et l'indication des ouvrages d'où les extraits sont tirés. Chaque inscription initiale était accompagnée d'une lettre numérale grecque indiquant le rang de l'auteur dans la collection totale. Onze de ces chiffres subsistent encore : ils vont, avec interruption, de un à quatorze. Voici comment l'ordre des fragments et des feuillets doit être rétabli :

I. Josèphe. Extraits tirés : 1° des *Antiquités Judaïques* (fol. 3) ; 2° de la *Guerre des Juifs* (fol. 48 v°) ; 3° du *Discours contre Apion* (fol. 59 v°) ; 4° du *Livre sur les Machabées* (fol. 61) ; 5° de la *Vie de Josèphe,* écrite par lui-même (fol. 63 v°).

II. Georges [Hamartolus]. Extraits tirés de la *Chronique* de Georges le moine, ordinairement surnommé Hamartolus (fol. 65-81 v°). Après le fol. 65 v°, lacune de plusieurs feuillets.

III. Jean Malélas. Extraits tirés de la *Chronographie* de Jean surnommé Malélas (fol. 81 v°-85).

IV. Jean d'Antioche. Extraits tirés de la *Chronique* de Jean d'Antioche (fol. 85-102 v°).

V. Diodore de Sicile. Extraits des livres i-xxxix de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile. Ordre des feuillets : 103-105 v°, 208-223 v° ; 324-331 v° ; 176-183 v° ; 277-284 v° ; 245-251 v° ; 261-268 v°. — Après le fol. 268 v°, lacune d'environ huit feuillets qui renfermaient la fin des extraits de Diodore de Sicile et le commencement de ceux de Nicolas de Damas.

VI. Nicolas de Damas. Le début manque. Les extraits sont tirés : 1° de la *Vie de Nicolas de Damas,* écrite par lui-même (fol. 224) ; de la *Vie de César*, du même (fol. 160). Ordre des feuillets : 224-229 v° ; 154-163 v°. — Trois lacunes, chacune d'un feuillet, après les fol. 224 v°, 228 v°, 162 v°.

VII. Hérodote. Extraits des livres i-ix de l'*Histoire* d'Hérodote. Ordre des feuillets : 164-167 v° ; 184-190 v°. — Après le fol. 166 v°, lacune d'un feuillet.

VIII. Thucydide. Extraits tirés : 1° de la *Vie de Thucydide* par Marcellinus (fol. 190 v°) ; 2° des livres i-viii de l'*Histoire* de Thucydide (fol. 230). Ordre des feuillets : 190 v° - 191 v°, 230-235.

IX. Xénophon. Extraits tirés : 1° de la *Cyropédie* (fol. 235 v°) ; 2° de l'*Anabase* (fol. 240 v°). La fin manque.

Après le fol. 244 v°, lacune considérable. Les feuillets perdus renfermaient : 1° la fin des extraits de Xénophon ; 2° la totalité des extraits du *dixième* auteur, aujourd'hui entièrement perdu ; 3° le commencement des extraits de Denys d'Halicarnasse.

XI. Denys d'Halicarnasse. Incomplet au début. Les extraits sont tirés du livre viii des *Antiquités romaines* (fol. 253-257 v°).

XII. Polybe. Extraits tirés des livres ii-xl de l'*Histoire* de Polybe. Ordre des feuillets : 257 v°-260 v° ; 106-121 v° ; 316-323 v° ; 300-315 v° ; 293-299 v° ; 269-273.

XIII. Appien. Extraits tirés des livres i-ix de l'*Histoire romaine* d'Appien (fol. 273-288).

XIV. Dion Cassius. Extraits tirés des livres i-lxxix de l'*Histoire romoine* de Dion Cassius. Ordre des teuillets : 288 v°-292 v° ; 168-175 v° ; 192-207 v° ; 145 ; 150 ; 151 ; 149 ; 147 ; 152 ; 153 ; 146 ; 122-124 v° ; 148 ; 125-128 v° ; 131-133 v° ; 129 ; 130 ; 134-144 v° ; 332-334 v°. — Après le fol. 199 v°, lacune d'environ huit feuillets qui renfermaient les extraits des livres xxxvii-xli de Dion Cassius. Il faut en outre supposer, après le fol. 334 v°, une perte de quatre à cinq feuillets qui terminaient le manuscrit.

Indépendamment des transpositions qui viennent d'être signalées, la pagination du manuscrit offre plusieurs irrégularités. Elle commence au fol. 3 ; les feuillets 128-134 sont numérotés 128, 131, 132, 133, 130, 129, 134 ; les feuillets 156-165 sont numérotés 156, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 157, 158, 165. Après le fol. 236, se trouve un feuillet non paginé. Le fol. 265 est suivi d'un autre feuillet non paginé, destiné à remplacer le n° 267 vacant. L'écriture, dans le haut d'un grand nombre de feuillets, a été altérée par l'humidité.

Chaque partie du manuscrit était primitivement précédée d'un frontispice enluminé (or et bleu) avec un titre en lettres d'or suivi d'une initiale fleuronnée. Onze de ces frontispices sont conservés (fol. 3, 65, 81 v°, 85, 103, 164, 190 v°, 235 v°, 257 v°, 273, 278 v°).

En tête du manuscrit on lit cette note de possession : « Ex libris Majoris Monasterii ». Sur le plat intérieur de la reliure est fixé l'extrait d'une lettre adressée par Dom Lobineau à Dom Tasche, en date du 20 juillet 1719. Le manuscrit de Marmoutier est le même que Peiresc, un siècle auparavant, avait fait venir de l'île de Chypre, et qu'il avait communiqué à Henri de Valois, qui en fut le premier éditeur.

Vélin. Gr. xie siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 113.)

981.

Traduction italienne de Cornelius Nepos par le dominicain Remi Nunni, connu sous le nom de Remigio Fiorentino, commençant par : « Io non dubito che sarando... » Finissant par : « Annibale fu figlolo di Amilcare Cartaginense... si possi vedere qua sieno stati li piu prestanti. » Suit une lettre du traducteur dont les premiers mots sont : « Molti Greci et Romani scriptori hanno descripte vite di homini preclarissimi... » et les derniers : « ... et recordariti di me loquale per vera amicitia te amo et osservo quanto ad homo vero et ingenuo se appartiene. Bene vale. »

Ce ms., écrit en Italie, est orné d'initiales sur fond d'or entourées de dessins. Le premier feuillet surtout mérite une mention spéciale. Tout le recto est entouré de dessins, au milieu desquels se trouve un blason d'or à trois oiseaux de sable, et au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent. Sur la première garde est écrite cette note : « 1522 in die 14 mensis

januarii nacta est Philiberta filia Aynardi domini de Rosseto et Theonde de Ch... ejus uxoris. »

Marges intérieures tachées par l'humidité ; ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. Fin du xve siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 196.)

982.

Valère Maxime. « Incipit liber Valerii Maximi, qui quidem liber continet in se x libros. Et primo incipit tabula primi libri.... Urbis Rome exterarumque gencium facta simul et dicta memoratu digna. » Le neuvième livre finit par : « ... justa impendi supplicio coegit. »

Voici le commencement du xe : « Incipit tabula libri decimi ejusdem. De pronominibus. De nominibus. De cognominibus. De agnominibus. De appellacionibus. De verbis. Decimus hujus operis liber, qui et ultimus dicitur, vel negligencia aut malevolentia librariorum deperiit... »

Le ms. finit par une table générale : « Incipit tabula sive repertorium tocius materie super omnes libros... Explicit liber Valerii Maximi dictorum et factorum memorabilium et tabula sive repertorium supra eumdem. Deo gracias. »

Suit une note indiquant que ce volume est un de ceux qui furent donnés à l'église de Tours par le chanoine Yves Mesnaiger, dont nous avons déjà parlé aux n°s 37, 109, 110, 247, 306, 307, 356, 436, 448, 725, 739 et 763 de notre catalogue : « De libris datis ecclesie Turonensi per magistrum Yvonem Mesnaiger, canonicum et penitentiarium Turonensem. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées sur fond d'or et d'azur, contient des notes marginales et interlinéaires de la même époque que le ms. Le commencement de chaque livre est orné avec plus de soin que le reste. On y remarque des ornements parsemés de fleurs de lis d'or et d'azur. Bonne conservation.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 413.)

983.

Valère Maxime. Recueil des paroles et actions des anciens Romains, traduit en français par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse, commençant par : « Cy commence l'exposition du vi^e livre de Valère le Grant. Translateur. Videte virorum, etc. Cy commence le vi^e livre, et est le premier chapitre de chasté, pour laquelle recommander il fait un petit prologue, et dist acteur : O chasté, qui es le principal fondement de bien et honneur des hommes et des femmes, à quoy et comment commenceray-je à toy loer... » finissant par le neuvième livre : « Incipiunt capitula noni libri. De luxuria et libidine... Par l'aide divine, sans laquelle nulle chose n'est droittement commencée ne menée à fin, est la translacion de Valère le Grant terminée, laquelle commença très reverend maistre Simon Haydim (*sic*), maistre en theologie, religieux des hospitaliers de Saint-Jehan de Jerusalem, qui poursuy jusques au septiesme livre, ou chapitre des stratagesmes, et la laissa coit ; des là en avant jusques à la fin du livre, je Nicole de Gonnesse, maitre ès arts et en theologie, ai poursuy la dite translacion, au moins mal que j'ay peu, et ne doubte point que mon stile de translater n'est ne si bel ne si parfait comme est celi de devant, mais je prie à ceulx qui le liront qu'il le me pardonnent ; car je ne suis si expert ès histoires, comme il estoit. Et fu finée l'an mil cccc. et vii, la veille de saint Michiel l'archangele. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, et accompagné du texte latin, est bien conservé et est orné d'initiales or et azur, avec titres rouges. Les huit premiers feuillets contiennent dans les marges des notes écrites au xvie siècle.

Vélin. Gr. 1407. (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 222.)

984.

Tite-Live. Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'au passage de Scipion en Afrique. Le ms. commence par ces mots de la préface : « Facturusne sim opere precium, si a primordio urbis res populi Romani prescripserim, nec satis scio... » et finit par ces mots du quarante et unième chapitre du trentième livre : « ... Servilio prioris anni consul cum suis duabus item legionibus, in Etruria prorogatum imperium est. Titi Livii ab urbe condita liber xxxus et ultimus explicit. Explicit decada tertia Titi Livii. »

Ce ms., d'une conservation parfaite, est remarquable par la finesse et la blancheur du vélin sur lequel il est écrit, et par la beauté des miniatures et des initiales qu'il renferme.

Il fut copié vers 1467 par Robert du Val, de Rouen, dans la maison même du cardinal Balue, qui occupait alors le siége épiscopal d'Angers. Notre opinion est fondée sur trois passages du ms., fol. 156, 166 et 177, où nous lisons les lignes suivantes : « Titi Livii ab urbe condita liber xxv explicit : In domo domini cardinalis Andegavensis, per Robertum de Valle Rothomagensem. »

Or Jean Balue a usurpé, en 1467, le siége épiscopal d'Angers, et il est le seul des évêques qui ait été élevé, à cette époque, au rang de cardinal. Notre ms. est donc de la seconde moitié du xve siècle.

En 1469, les livres du cardinal Balue furent saisis par ordre de Louis XI. (Voy. *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale*, par Léopold Delisle, T. I, p. 79.)

La transcription de notre Tite-Live, par Robert du Val, n'était pas achevée lors de la saisie par maître Pierre de Lailly, notaire et secrétaire du Roi. Ce monarque le fit terminer à ses frais par le même Robert du Val, et ordonna à Pasquier Bonhomme de le faire orner de deux grandes miniatures et de vingt initiales.

La première de ces miniatures, fol. 1, a 21 centimètres de large sur 22 centimètres de haut ; elle représente :

1° Le débarquement d'Énée dans le Latium ;

2° L'allaitement de Romulus et de Remus par une louve ;

3° La fondation de Rome ;

4° La mort de Remus tué par son frère Romulus ;

5° Le combat des trois Horaces et des trois Curiaces ;

6° Le déshonneur de Lucrèce par Sextus, fils de Tarquin le Superbe ;

7° Le suicide de Lucrèce ;

8° L'assassinat de Servius Tullius, par ordre de sa fille Tullie et de son gendre Tarquin le Superbe.

La deuxième miniature, fol. 121, large de 21 centimètres sur 19 centimètres de hauteur, représente le passage des Alpes par Annibal et la bataille de Cannes. On remarque au premier plan de ce tableau deux boisseaux remplis des anneaux des chevaliers romains tués dans cette bataille.

Les vingt lettres ornées sur fond d'or et d'azur se trouvent aux fol. 1 v°, 13, 26, 41 v°, 53 v°, 65, 74 v°, 84, 93 v°, 104 v°, 121, 132 v°, 144 v°, 156, 166 v°, 177 v°, 189, 201, 212 et 220.

Du fol. 217 au fol. 228 et dernier feuillet, se continue un trou de vers qui, heureusement, n'a attaqué que la marge inférieure de notre ms., du reste bien conservé.

Vélin. Gr. Fin du xve siècle. — (Saint-Gatien, 410.)

985.

Tite-Live. Histoire romaine commençant par cette préface, dont les premiers mots sont : « Titus Livius Patavinus, historiografus, vir clarissimus autor presentis operis... » et les derniers : « Scripsit autem et edidit centum quadraginta libros, quorum precepto beati Gregorii pape centum deleti sunt et postea negligencia librariorum vi, non reperiuntur, et sic solum extant xxix. »

Suit l'histoire de Tite-Live, commençant par : « Titi Livii ab urbe condita liber primus incipit. Facturus ne sim opere precium... » et finissant par ces mots du dixième livre : « ... preterquam quod unum diem Esculapio supplicatio habita est. Titi Livii ab urbe condita liber decimus explicit. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales ornées sur fond d'or au commencement de chaque livre, est assez bien conservé; on remarque cependant quelques piqûres de vers au commencement et à la fin.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Gatien, 441.)

986.

« Abrégé des Annales du cardinal Baronius, commençant à la naissance de Jésus-Christ et finissant à l'empire de Constantin, en l'année 305. »

Papier. Pet. xvii[e] siècle. — (Marmoutier, 213.)

987.

« Remarques extraites des Annales sacrées et ecclésiastiques de Torniellius, touchant les six premiers âges du monde. »

Papier. Moy. xvii[e] siècle. — (N° 2011 ancien.)

988.

« Abrégé de l'histoire de l'Église, tiré de l'ouvrage de Messire Antoine Godeau, évêque de Vence, par moi N. H. M. B. dans l'abbaye de Saint-Florent-lez-Saumur. »

Papier. Pet. 1677. — (Marmoutier, 252.)

989.

« Extrait de toute l'histoire ecclésiastique de M. Tillemont. »

Papier. Pet. xvii[e] siècle. — (N° 1212 ancien.)

990.

Extraits de l'histoire de l'ancien Testament : « Ex Natalis Alexandri historia ecclesiastica veteris Testamenti excerpta. »

Papier. Pet. xvii[e] siècle. — (N° 37 ancien.)

991.

Histoire du nouveau Testament : « Ex historia novi Testamenti. »

Papier. Pet. xvii[e] siècle. — (N° 38 ancien.)

992.

« Suite de l'histoire de l'Église, figurée par les Machabées. »

L'ouvrage commence par cette note : « Cette suite de l'histoire de l'Église est du même auteur que le *Parallèle du peuple Juif avec l'histoire de l'Église*, qui est imprimé, mais on n'a pas cru à propos de faire imprimer encore cette continuation. » L'ouvrage publié, et dont le titre exact est : « Parallelle abrégé de l'histoire du peuple d'Israel et de l'histoire de l'Eglise, » (s. l.) 1723, in-12, est attribué à l'abbé Joubert par Goujet, et à l'abbé d'Étemare par les *Nouvelles ecclésiastiques* de l'année 1771, p. 26.

Papier. Pet. xviii[e] siècle. — (Marmoutier, 357.)

993.

Amauri Augier, de Béziers. Chroniques des papes depuis saint Pierre jusqu'à Jean XXII, commençant par ces mots de la dédicace à Urbain : « Cronice compendiose summorum pontificum bone et utiles. Beatissimo patri in Xristo et suo vicario glorioso ac domino Urbano,

digna Dei providencia pape quinto, vester devotus capellanus Almarricus Augerii de Bitterris, prior vestri monasterii Sancte Marie de Aspirano, ordinis Sancti Augustini, Elnensis diocesis... » Vient ensuite la chronique : « Incipiunt actus Romanorum pontificum, computando a primo usque ad Johannem papam XXII... »

Cette chronique commence par une sorte d'abrégé qui sert de table à l'histoire d'Amauri Augier, et qui est extrait de la chronique de Richard de Cluny : « Cronice abreviate, sive actus Romanorum pontificum, extracte de cronicis venerabilis et religiosi viri fratris Ricardi Cluniacensis. Incipit tabula in hoc libro descriptorum... »

L'ouvrage d'Amauri Augier est complété par une suite de sentences faisant allusion à la patrie, aux titres et à la qualité des papes, depuis Nicolas III jusqu'à Grégoire XI ; parmi ces sentences, qui offrent beaucoup d'analogie avec les prophéties attribuées à saint Malachie, archevêque d'Armach, nous citerons les suivantes :

« Stellas congregabit ut lucent in firmamento celi. Dominus Joannes Gaytanus, dictus papa Nicholaus tercius ... clavibus claudet et non aperiet ... Dominus Symon, canonicus Turonensis, dictus papa Martinus quartus. »

Le ms. se termine par un décret du concile de Bâle contre le pape Eugène IV : « ... Declarat Gabrielem, prius nominatum Eugenium papam quartum, fuisse notorium et manifestum ... preceptis ecclesie universalis inobedientem et in aperta rebellione persistentem ... Datum in sessione nostra publica in majori ecclesia Basiliensi solemniter celebrata VI kalendas julii, anno a nativitate Domini M° CCCC^{mo} XXXIX. »

En tête du volume on a copié les prières pour la réconciliation des églises et des cimetières.

Papier. Moy. 1363. — (Saint-Gatien, 460.)

994.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Histoire du conclave pour l'élection d'Alexandre VII : « Conclave fatto nella sede vacanti di papa Innocentio decimo, nel quale fù assunto al pontificato il cardinale Fabio Chigi Senese detto Alessandro settimo. Quanta è grande la curiosita... »

2° Fol. 123. Relation de la cour de Rome, faite par Angelo Corraro, ambassadeur de cette cour en 1660 : « Relatione della corte di Roma fatta li 25 luglio 1660, dal signor cavalier Angelo Corraro... »

Suit cette note de Dom Abrassart, bibliothécaire de l'abbaye de Marmoutier : « Cette Relation a été traduite en français et imprimée à Leyde, chez Almarigo Lorens, en 1663, 1 vol. pet. in-12. »

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 189.)

995.

Succession des religieux Carmes depuis le prophète Elie, commençant par : « Successio Carmelitarum ab Elia, collecta per reverendum patrem Josephum a Sancto Spiritu. »

Ce volume commence par : « Prima propositio. Elias fuit monachus, et totius vitæ monasticæ in veteri lege institutor ac parens. » Et finit par : « Num D. Cyrillus Alexandrinus et alii nonnulli illius hujus sancti ordinis Carmelitarum sint accensendi ... Cyrillus ex ordine Carmelitano monachus fuit, sic edixit magnus Trithemius, antequam novatores lucem vidissent ... et ad laudem Carmelitici ordinis, in quo monasticæ vitæ præcepta accepit. »

Le dernier feuillet contient : « Chronologia quorumdam sanctorum virorum illustrium et scriptorum ordinis Carmelitarum. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° ancien 1210.)

996.

Volume contenant :

1° Fol, 1. « Catalogue des moines Bénédictins qui ont écrit du très-saint Sacrement de l'autel, par ordre alphabétique. »

Ce catalogue contient les noms et les qualités des religieux Bénédictins qui ont traité ce sujet; le ms. commence par saint Benoît.

2° Fol. 169. « Miracles du très-saint Sacrement. »

3° Fol. 176. « Du très-saint Sacrement. »

4° Fol. 223. « Ethimologia omnium sanctorum per annum. »

Papier. Moy. XVII° siècle. — (Marmoutier, 178.)

997.

JOACHIM LE COMTAT, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. « Méthode propre aux religieux Bénédictins pour s'acquitter parfaitement et avec beaucoup de mérite de tous leurs exercices. Chapitre premier. Comme ils doivent bien commencer la journée. C'est un dire commun, confirmé par l'expérience, que celui-là a fait la moitié de son ouvrage qui l'a bien commencé... »

Le ms. finit par cette rubrique : « Comme le religieux doit attendre la mort. »

Dom Le Comtat fut prieur de Marmoutier depuis 1654 jusqu'en 1660 et depuis 1666 jusqu'en 1672. Ce religieux a fait imprimer quelques ouvrages ascétiques, mais ce ms. est inédit et autographe. Il fut donné à la bibliothèque de Marmoutier par Dom Martène, en 1717.

Papier. Moy. XVII° siècle. — (Marmoutier, 172.)

998.

« Recueil de quelques abus de la congrégation de Saint-Maur, représentés aux supérieurs d'icelle assemblés à Saint-Benoît-de-Fleury pour la tenue de leur chapitre général, par le Père Dom Joachim De La Faye, religieux Bénédictin de la susdite congrégation en 1678. »

Au commencement du volume, sur la neuvième garde, on lit : « Ex libris frère Jean (nom effacé), sous-prieur. »

Papier. Pet. XVII° siècle. — (N° 116 ancien.)

999.

« Chroniques de l'ordre de Grandmont, dans lesquelles est sommairement décrit tout ce qui est arrivé de plus remarquable et digne de memoire. »

Le premier et le second livre ont pour rubriques : « Livre premier auquel est rapporté la naissance de l'Ordre et du fondateur d'iceluy, et ensuite ce qui s'est passé dans Muret, jusqu'à ce qu'on l'ait quitté pour s'aller establir à Grandmont. — Livre second dans lequel est monstré le progrès d'iceluy, son establissement sur Grandmont, et tout ce qui y est arrivé de plus remarquable jusqu'à la canonisation de sainct Estienne, son premier Père et fondateur. »

A la fin du volume on lit cette note : « Tout cecy a esté recherché, recueilli et composé par le R. P. Charles Fremon, prieur claustral de Grandmont, natif de Tours et maintenant supérieur dans notre couvent d'Espoisse, près Dijon, où il vit dans la reforme de suivre notre règle, ad litteram, selon la reformation du pape Innocent IV. »

Charles Frémont, né à Tours vers la fin de mai 1611, mourut en 1689. Il est auteur de quelques autres ouvrages qui ont été imprimés, mais celui-ci ne l'a pas été.

Papier. Pet. XVII° siècle. — (Marmoutier, 162.)

1000.

Lettres en forme de dissertations, relatives à l'ordre de Grandmont.

Ces lettres sont au nombre de neuf; la pre-

mière a pour rubrique : « Lettre en forme de dissertation à un confrère qui avait dessein de quitter l'ordre de Grandmont, pour prendre un bénéfice-cure de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. » Et la neuvième, page 431, est intitulée : « Lettre à un ami, en forme de dissertation, sur ce qu'il prétendait que l'ordre de Grandmont avait été institué par saint Etienne, comme une branche de l'ordre de Saint-Benoît. » Cette lettre finit ainsi : « Je crois que ce prieuré de Chesne-Galon n'aurait rien perdu au change, et j'aurais été bien aise de voir cette charge remplie par un aussi bon Prieur que vous le seriez ; c'est l'idée que j'ai de votre probité et de votre mérite. Je suis très-sincèrement, mon révérend Père, votre très-humble et obéissant serviteur ... A Grandmont-lez-Tours ce 7e février 1712. »

Une table, placée en tête du volume, indique le sujet de ces neuf lettres, qui semblent toutes avoir été écrites dans notre prieuré de Grandmont.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1205 ancien.)

1001.

Actes des premiers chapitres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs, commençant par : « Acta capitulorum generalium ordinis Fratrum Prædicatorum. Ex dono domni Edmundi Martène. Ab anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo usque ad annum ejusdem Domini Benedicti millesimum ducentesimum quadragesimum, de actis capitulorum generalium pauca quæ potui reperire inferius annotavi. »

Cette copie est celle dont Dom Martène parle à la fin de la préface du T. IV du *Thesaurus Anecdotorum*. Elle a été corrigée et annotée par lui. Il s'en est servi pour l'impression de ce volume, et en fit ensuite hommage à l'abbaye de Marmoutier.

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 188.)

1002.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Extrait des anciennes leçons de Canisius, jésuite : « Canisii antiquæ lectiones. »

2° Fol. 8. Extraits des coutumes du monastère de Saint-Florent-de-Saumur : « Excerpta ex mss. consuetudinibus monasterii Sancti Florentii Salmuriensis. »

3° Fol. 24. Constitutions des Théatins : « Constitutiones clericorum regularium, quos Theatinos vulgo nuncupant. » Elles sont suivies d'une lettre du cardinal Bernardin Scotti au chapitre général des Théatins tenu à Rome, en 1539 : « Epistola Bernardini Schotti cardinalis, ad capitulum generale clericorum regularium, Romæ anno 1539 congregato. »

4° Fol. 52. « Constitutions des Frères Mineurs Capucins de Saint-François. »

5° Fol. 88. Constitutions des Chanoines réguliers de Saint-Augustin : « Constitutiones Canonicorum Regularium Sancti Augustini congregationis Gallicanæ 1638. »

6° Fol. 112. Statuts du monastère de Marmoutier, rédigés par Jean Tirel, bibliothécaire de cette abbaye, en 1427 : « Ordinationes, sive statuta Majoris Monasterii. Prohemium. Humanæ conditionis fragilitas... Hæc ergo prædicta ego frater Joannes Tirelli, hujus monasterii armarius, idcirco recensere curavi... »

7° Fol. 176. Statuts du monastère de Corbie : « Antiqua statuta Corbeiensis monasterii... »

L'art. 2 et l'art. 4, à partir du fol. 67 jusqu'au fol. 88, sont écrits de la main de Dom Martène.

Papier. Moy. XVe, XVIe et XVIIe siècles. — (Marmoutier, 251.)

1003.

Volume contenant :

1° Fol 1. Martyrologe d'Adon, commençant au neuf des kalendes de décembre par ces mots :

« ... Imperatorem Trajanum, que diceret ibi per Clementem christianorum populum adcrevisse. » Ces paroles se trouvent au cinquième feuillet de l'opuscule qu'Adon a mis en tête de son martyrologe, et qui a pour titre : « Libellus de festivitabus sanctorum apostolorum et reliquorum qui disciputi aut vicini successoresque ipsorum apostolorum fuerunt. » Il manque donc au moins cinq feuillets à notre ms.

Le martyrologe proprement dit commence, fol. 9 v°, par ces mots : « VIIII. kl. januarii. Vigilia Natalis Domini. Eodem die apud Antiochyam Sirie... » et finit au dix des kalendes de janvier, par : « X. kalendas januarii. Rome natalis sancte Victorie virginis ... ad ejus tumbam miracula creberrime fiunt. »

Suivent treize vers, dont voici les deux premiers et les deux derniers : « Versus que fecit episcopus Lingonensis de passione sancti Victoris :

Xriste, precor, veniam signi (*pour* segni) des mittis alumno :
Tardus sum, tarde sed tibi nemo venit.
. . . .
Qui Zabulo Victor, utilis (*sic*) super astra coronis
Conspicui, de te, quicquid petiere, merentur.

2° Fol. 189. Lettres de saint Cyprien : « Incipit epistola sancti Cypriani ad Successum. VIII. kalendas Augusti. Cyprianus Successio fratri salutem. Ut non ... Cyprianus presbiteris et diaconibus et plebi salutem ... Per idem tempus quatuor Hispanie viri Archadius, Paschasius, Probus et Euticianus. »

3° Fol. 190 v°. Martyre de saint Ignace, évêque d'Antioche : « Passio sancti Ygnatii. Cum Trajanus Romanorum imperium suscepisset, Ygnatius, discipulus Johannis apostoli et evangeliste... »

4° Fol. 199. Translation de l'apôtre saint Jacques : « Incipit translacio sancti Jacobi apostoli. Nemo putet quod iste sit Jacobus qui cognominatus est... »

5° Fol. 200 v°. Catalogue des livres du prieuré de Saint-Martin de la Canourgue en Gévaudan, au XIIe siècle, intitulé : « Breve de libros (*sic*) Sancti Martini. »

6° Fol. 201. Décret de Grégoire VII, adressé à Bernard, abbé de Saint-Victor de Marseille, par lequel ce pape confirme la donation faite à son abbaye, l'an 1060, du monastère de Saint-Martin et Saint-Firmin de la Canourgue, au diocèse de Mende : « Gregorius, servus servorum Dei, dilecto in Xristo filio Bernardo abbati... concedimus atque firmamus in Gaballitano monasterium Sancti Martini Sanctique Firmini, quod dicitur KANONICA... »

7° Fol. 202. Leçons des évangiles pour les fêtes et les dimanches.

8° Fol. 220. Fragment des actes de saint Marcel, pape, des martyrs Cyriaque, etc., finissant par un sermon sur la vie de saint Honorat, archevêque d'Arles : « Incipit vita sancti Honorati, Arelatensis episcopi. Agnoscitis, dilectissimi, diem publicis fidelium memoribus consecratum... »

9° Fol. 222. Obituaire, écrit au XIVe siècle, du prieuré de Saint-Martin de la Canourgue en Gévaudan, dépendance de Saint-Victor de Marseille, commençant au premier jour de janvier : « Kalendas. Januarius I. Obiit Petrus Ramundus et Guillelmus Hugo... » Un feuillet est déchiré entre les fol. 223 et 224 actuels.

Au dernier jour de septembre on lit : « G. II. kl. Guido Petrus. Obiit nobilis et religiosus vir dominus Guido de Canilhiaco, prior hujus monasterii de CANONICA. » Ce qui prouve que notre obituaire est bien celui de la Canourgue.

Enfin l'obituaire se termine par la formule de profession que faisaient les religieux de l'ordre de Saint-Benoit : « Ego frater Ille... regulam sancti Benedicti, Deo juvante, servare promitto ... Promitto obedientiam et stabilitatem et conservationem morum meorum, secundum regulam sancti Benedicti, coram Deo et sanctis ejus, beate Marie virginis et aliorum plurimorum sanctorum nostrorum, confessorum atque virginum. Monachi nostre congregationis clerici et laici et alii familiares ac benefactores nostri. »

10° Fol. 237. Règle de saint Benoît, écrite au XII° siècle, commençant par : « Incipit prologus regule sancti Benedicti abbatis. Osculta precepta magistri et inclina aurem cordis tui... » Cette règle incomplète s'arrête au septième chapitre : « Septimo capite de humilitate... » Le reste manque.

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres rouges, est incomplet au commencement et à la fin. Les neuf premiers feuillets sont noircis par l'humidité. Sur la première garde on lit cette note de l'abbé Lebeuf : « Videtur esse Adonis martyrologium. LEBEUF, 1743 », et celle-ci de Dom Abrassart : « Et est revera, ut constat ex editione ab Rosweydo adornata, Antuerp., 1613, in-fol. ABRASSART, 1786. »

Couverture du XVII° siècle, en veau.

Vélin. Moy. XII° et XIV° siècles.—(Marmoutier, 156.)

1004.

Volume contenant :

1° Fol. 3. Martyrologe d'Adon commençant par : « Incipit libellus de festivitatibus sanctorum apostolorum et reliquorum qui discipuli aut vicini successoresque ... Rome natalis beatorum apostolorum Petri et Pauli... » et finissant par : « X kalendas januarii, Rome, natalis sancte Victorie virginis et martiris qui persecucione Decii imperatoris ... ad ejus tumbam miracula creberrime fiunt, et aliorum plurimorum sanctorum martirum confessorum ac virginum. »

2° Fol. 138. Catalogue des papes les plus célèbres, commençant à saint Pierre et finissant à saint Damase : « Incipit catalogus. Hoc est ordo virorum illustrium. Petrus apostolus. Ordinavit duos episcopos... Sancti Damasi pape, qui rexit Ecclesiam annos X et VIII, menses III, dies duos. » Après cette liste des papes on trouve les treize vers sur le martyre de saint Victor, dont nous venons de citer tout à l'heure les deux premiers et les deux derniers dans le n° précédent :

Xriste precor veniam.....

3° Fol. 141 v°. Lettres de saint Cyprien, commençant par : « Incipit epistola sancti Cypriani ad Successum ... ad clerum et plebem... Per idem tempus quatuor Hispanie viri Archadius, Paschasius... »

4° Fol. 142 v°. Martyre de saint Ignace, évêque d'Antioche : « Cum Trajanus Romanorum suscepisset imperium, Ignascius... » Le dernier feuillet étant déchiré, le ms. s'arrête à ces mots : « ... et hec illo dicente, accurrerunt duo leones... »

Ce volume, écrit à longues lignes est en très-mauvais état, les marges supérieures sont tachées: les quatre premiers feuillets et les huit derniers sont troués par l'humidité et presque illisibles.

Les deux premiers feuillets contiennent une hymne à la Vierge, notée en neumes :

Xristianos hodie genitricis Virginis,

et une table de Comput.

Vélin. Moy. XII° siècle. — (Marmoutier, 202.)

1005.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Martyrologe commençant au vingt-huit mars, par ces mots : « In Cesarea Palestine. (mots effacés) ... sanctorum virorum Prisci, Malthi et Alexandri qui persecucione... » Et les derniers : « X. kalendas januarii. G. Apud Nichomediam sanctorum viginti virorum quos Diocletiana persecucio... » Ce martyrologe, auquel on n'a pas joint de nécrologe, finit par cette formule : « Obierunt.

2° Fol. 82. Règle de saint Benoît, commençant par : « Incipit admonicio sancti Benedicti abbatis ad monachos. Osculta, o fili, precepta magistri et inclina aurem cordis tui... » finis-

sant par : « Deo protegente pervenies. Explicit regula sancti Benedicti abbatis. »

Suivent des vers adoniques sur la règle de Saint-Benoît, dont les premiers sont :

Cenobitarum regula fratrum
A Benedicto patre bene statuta
Hoc repperitur codice scripta
Hic modus aptus apta facultas.

Le ms. finit par ces mots : « Obierunt fratres nostre congregationis, monachi, parentes, benefactores et recommandati, et alii familiares nostri, quorum anime et omnium fidelium deffunctorum per misericordiam Dei sine fine. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, est incomplet au commencement et probablement à la fin, si l'on s'en rapporte à la note suivante écrite sur le premier feuillet : « Martyrologium mutilum. — Regula sancti Benedicti. — Rithmus de eadem. — Evangilia in capitulo legenda in præcipuis festis vice Regulæ. an. 400. »

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 6.)

1006.

Martyrologe d'Usuard, à l'usage d'une église d'Amboise ou des environs. Le premier feuillet, qui renfermait le prologue, a été enlevé. Le ms. commence aujourd'hui par la fin du prologue, à partir des mots : « ... tatis (auctoritatis) firmetur examine. »

Entre les additions marginales, qui trahissent l'origine du ms., il faut remarquer les deux suivantes : « Et est anniverssarium domina Agnes domina de Ambazia, pro qua habemus annuatim X libras pro quadam missa. » (fol. 78, au 19 juillet) ; — « Et dedicacio ecclesie presentis loci » (fol. 116, au 23 octobre).

Sur la dernière garde (fol. 139 v°), en caractères du XIIIe siècle, état de cens en vins dûs à l'église à laquelle appartenait le martyrologe : « Hec est summa vini de Montrichar tempore vindemiis (*sic*). Stephanus Fabri, I sextarium vini de uno quaterio (*sic*) vinee. »

Au haut du fol. 12, une main du XVIIe siècle a tracé ces mots : « Ce présent papier est et apartient à l'église de Montausain près d'Amboise, autrement dict monsieur Sainct Laurent quy garict du mal des dens. »

Vélin. Moy. Fin du XIIe siècle.

1007.

Martyrologe d'Usuard, commençant au 4 des nones de janvier, au martyre de saint Isidore, par ces mots : « ... civitate Thomis, trium fratrum Argei, Narcissi et Marcellini pueri... »

Les trois premiers feuillets ont été arrachés.

Le ms. finit au 4 des ides de décembre par ces mots : « IIII. Id. Decemb. Apud civitatem Hyspolitanam, sanctorum martirum Carpofori presbiteri et Abundancii diaconi, qui persecutione Dyocletiani primo fustibus cesi, deinde in carcerem, negato cibo et potu, retrusi, rursum equuleo torti, novis... » Le reste manque.

Suit une liste des chanoines prébendés de Saint-Gatien : « Nomina canonicorum prebendatorum. Johannes Berneuil. Guillelmus Blandin... »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres rouges et bleus et initiales ornées de dessins et d'animaux, est incomplet au commencement et à la fin.

Vélin. Gr. Fin du XVe siècle. — (Saint-Gatien, 94.)

1008.

Recueil de légendes pieuses et de vies de saints en prose, les quatre premières et la dernière en italien, le reste en français. La table, de la même main que le reste du manuscrit, occupe le premier feuillet, puis viennent les divers morceaux dans l'ordre suivant :

« Quié si comincia la legenda de la nativita di nostra donna (fol. 2). — Questa e la legenda de l'anutiatione de la nostra donna vergine sancta Maria (fol. 7). — La purificassione della sancta vergine Maria (fol. 10). — L'asuntione de la vergine Maria (fol. 13 v°). — De la desputassion de Symon l'enchanteur contre saint Pierre li apostre et saint Pous (fol. 19 v°). — Ce est la passion et le crucifiement de saint Pierre li apostre (fol. 25). — Ce est la passion et le decollement saint Pous li apostre notre Dieu (fol. 28 v°). — Ce est la passion saint Johan evangeliste (fol. 33). — Ce est la passion saint Mathee li apostre et evangeliste (fol. 37 v°). — De la passion saint Symon et Jude li apostres (fol. 43 v°). — De la passion saint Thomas d'Inde (fol. 49). — De la passion saint Phelippe apostre (fol. 52 v°). — De la passion saint Jacques le petit (fol. 53 v°). — De la passion saint Bartholomé li apostre (fol. 61 v°). — Ce est la passion de saint Marc li evangeliste, coment il en ala in Alexandri par le commandement de notre Seignor (fol. 66). — Ce est la passion saint Andree li apostre nostre Seignor (fol. 68). — Ce est la passion saint Longins, qui notre Seignor navra el costé d'une lance, si com vos avés oï par maintes fois conter (fol. 83 v°). — Ce est la passion saint Denis li apostres notre Seignor (fol. 85 v°). — Ce est la passion saint Cosme et saint Damien matires notre Seignor (fol. 90 v°). — Cel tens de Decius Cesar maintenoit bone vie li VII dormans (fol. 95). — De la passion saint Grisans (fol. 97 v°). — De la passion saint Eustaces (fol. 98). — Ce est la passion saint Morices (fol. 100 v°). — Ce est la passion de saint Jacques li entercis (fol. 102 v°). — Ce est la passion de saint Grizogone (fol. 104). — Ce est la passion de saint Joan et Paule (fol. 105). — Ce est la passion de Inocens (fol. 106). »

On trouve ensuite les passions des saints Hippolyte, Laurent, Étienne, Georges, Christophe, Denis de France, Mathias l'apôtre, Clément, Thomas de Cantorbéry, Sébastien, Vincent, Ignace, Blaise, Ciriaque, Donas, Adrien, Porte et Jacintes (*sic*), Silvestre, Ambroise, Grégoire et Daire (*sic*), Nicolas, Germain, Basile, Martin, Brice, Benoît, Léon (pape), Antoine, Juliens, Forsée (*sic*), Bernard, Gille, Dominique, et des saintes Marie-Madeleine, Marthe, onze mille vierges, Agnès, Christine, Catherine, Lucie, Anastasie, Agathe, Péronnelle, Théodore.

Le volume se termine par une vie de saint Brandan, en Italien, du fol. 214 au fol 227.

Il est écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges ornées, et bien conservé. Il a dû être exécuté en Italie, par la même main. Le dernier feuillet et les deux feuillets de garde contiennent quelques notes relatives à la famille d'Agout aux XIVe et XVe siècles. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. Fin du XIIIe siècle. — (Marmoutier, 185.)

1009.

JACQUES DE VORAGINE. La Légende dorée, commençant par : « Incipit prologus super legendis Sanctorum compilatis a fratre Jacobo, natione Januensi, ordinis Fratrum Predicatorum. Universum tempus presentis vite in quatuor distinguitur, » et finissant par : « De dedicatione. Dedicacio ecclesie inter alias festivitates sollempniter ab Ecclesia celebratur ... qui igitur hoc in se habebit vere templum ad honorem Dei dedicatum erit dignus plane in quo Xristo habitat per gratiam, ut tandem in eo habitare dignetur, qui vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. » Suit la table de l'ouvrage : « Incipit tabula de ystoriis sanctorum. »

La note suivante, écrite de la même main que le ms., indique la date de sa transcription : « In nomine Domini. Amen. Anno Domini M° CCCC° II°, et die XIII° mensis novembris. »

Ecriture sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur.

Vélin. Moy. 1402. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 198)

1010.

Volume contenant :

1° Fol. 1. JACQUES DE VORAGINE. La légende dorée, commençant par : « Incipiunt Flores sanctorum editi a fratre Jacobo. Universum tempus presentis vite... » finissant par les mêmes mots que le ms. précédent, sur la dédicace d'une église « ... per omnia secula seculorum. Amen. Expliciunt Flores sanctorum. Amen. »

2° Fol. 178 v°. Homélies dont voici les rubriques : « De nomine sancti Francisci. — De sancto Francisco de ordine Fratrum Minorum. » Les premiers mots : « In illo tempore Maria stabat ad monumentum foris plorans... » et les derniers : « ... aque guta propinquavit ad tunicam. »

3° Fol. 182. Frère MARTIN. Chronique des Papes et des Empereurs : « Quoniam scire tempora... » finissant par : « Clemens quartus, natione Provincialis, de villa Sancti Egidii... » Le reste manque.

Suit une liste des archevêchés du monde chrétien et des évêchés sous chaque métropole : « Isti sunt episcopi sub Romano pontifice, qui non sunt in alterius provincia constituti. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec lettres initiales de couleur ornées, est incomplet de plusieurs feuillets entre les fol. 218 et 219 du nouveau foliotage, et à la fin du volume.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Marmoutier, 216.)

1011, 1012.

La Légende dorée de Jacques de Voragine, traduite en français par Jean de Vignay, en deux volumes.

Le premier volume commence par : « L'avenement nostre Seigneur est fait par quatre sepmaines, il segniffiez qu'ilz sont quatre avenemens en char, en pensée, en mort et en jugement. » Le prologue du traducteur manque.

Ce premier volume finit par la légende de saint Gordien, en ces termes : « ... que Julien avait longtemps devant fait occire, et gisent à une lieue près de Romme. »

Le second volume commence par : « Saint Nereyen. Après ensuit la vie de saint Nereyen et de saint Achillien, comment ils furent martroez. » et finit par : « Sainct Michiel. La saincte solennité de saint Michiel ... où l'ange de nostre Seigneur descendit en la fournaise avec les troys enfans, et fist l'ardeur de la fournaise aussi comme vent de la rousée ventant etc. »

Suit cette note : « Celuy livre appartient au soubzsigné F. Guebault, qui l'a acheрté au Grant Marché à..... GUEBAULT. »

Ces deux volumes, écrits à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, sont bien conservés.

Vélin. Moy. XVe siècle. — (Saint-Martin, 148.)

1013.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Fragment de l'histoire de l'exaltation de la sainte Croix : « Exaltacio sancte crucis. VI. ... vicinarum gencium quos impetu vastans barbarico suo nefando subjugaverat... »

2° Fol. 4 v°. Formule de bénédiction pour bénir l'agneau pascal : « Benedictio super agnum in Pascha. »

3° Fol. 5. Dédicace de l'église de Saint-Michel : « IIII kalendas octobris. In dedicatione basilice Sancti Michaelis. Memoriam beati Michaelis archangeli toto orbe venerandam... »

4° Fol. 8 v°. Vie de saint Denis : « Lectio prima. Pretiosus igitur Dyonisius... » finissant par : « ... vitam cum tyranno principatu miserabiliter, ut par erat, amisit... »



5° Fol. 20. Vie de saint Venant abbé, tirée de Grégoire de Tours : « Incipit prologus de vita sancti Venantii abbatis. Solitarium atque multiplex donum ecclesiis... » finissant par : «... nihil mali sentiens sanata discessit. Hæc Gregorius Turonensis sedis episcopus de se loquitur. »

6° Fol. 54. Martyre du pape saint Sixte : « Incipit passio sancti Sixti martiris. »

7° Fol. 27. Martyre de saint Laurent, archidiacre de l'église de Rome : « Incipit passio beati Laurentii archidiaconi. Tempore illo milites tenentes beatum Laurentium duxerunt... »

8° Fol. 32 v°. Martyre de saint Hippolyte : « Incipit passio sancti Ypoliti martiris. In diebus illis. Regressus Ypolitus post tercium diem, venit in domum suam... »

9° Fol. 35 v°. Fragments de la vie de saint Maurille : « Maurilio quicquid in religiosis sanctis Dominus operatur, silere non potest... »

10° Fol. 36 v°. Discours sur la fête de Tous les Saints : « In natale omnium sanctorum. Legimus in ecclesiasticis historiis quod sanctus Bonefatius... »

11° Fol. 42. Martyre de saint Julien, tiré de Grégoire de Tours ; « Incipit prefatio Gregorii. Magnum in nobis quodam modo igniculum... Incipit passio sancti Juliani martiris... »

12° Fol. 50. Homélie sur ces paroles de l'Évangile : *Vigilate* : « In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : « Vigilate, quia nescitis qua hora Dominus... »

13° Fol. 56 v°. Vie de saint Germain d'Auxerre : « Incipit vita beati Germani, Antisiodorensis episcopi. Igitur Germanus Antisiodorensis oppidi indigena fuit... »

14° Fol. 65. Histoire de la découverte du corps de saint Étienne, faite par Lucien : « Incipit revelatio sancti Stephani ... Domino vere sancto venerabili Hymesio episcopo, humillimus et omnium infimus Lucianus presbiter, de villa Chafargamala, a territorio Hierosolimitano, in Xristo Jhesu perpetuam salutem... »

15° Fol. 68. Martyres de sainte Cécile, sainte Luce, sainte Agathe et sainte Agnès : « Incipiunt vita et passio sancte Cecilie virginis ... Incipit passio sancte Lucie virginis ... Passio sancte Agathe virginis ... Incipit passio sancte Agnetis virginis. »

16° Fol. 100 v°. Martyre de saint Vincent ; « Incipit passio beati Vincentii martiris. Cum apud Cesaream Augustam Hispanie urbem... »

17° Fol. 104. Vie du pape saint Grégoire par Jean Diacre : « Incipit vita Gregorii pape. Gregorius, urbe Romana, patre Gordiano, matre vero Silvia editus... »

18° Fol. 146 v°. Vie de saint Benoît par le pape saint Grégoire : « Incipit vita beati Benedicti. Fuit vir vite venerabilis... »

19° Fol. 128. Vie de saint Maurille : « Incipit prologus beati Gregorii, Turonorum archiepiscopi, in vita beati Maurilii, episcopi et confessoris... »

20° Fol. 143. Vie de saint Gilles : « Incipit sancti Egidii confessoris. Sanctorum quidem ac propensiori cultu reverencie venerandorum patrum gesta... »

21° Fol. 151. Vie de saint Nicolas : « Incipit vita sancti Nicholai, archiepiscopi Mirreorum Lycie provincie. Nicholaus itaque ex illustri prosapia ortus... »

22° Fol. 167. Martyre de saint André apôtre : « Incipit vita sancti Andree. Passionem sancti apostoli Andree, quam oculis nostris vidimus...»

23° Fol. 173. Homélie sur ces paroles de l'Évangile : *Non turbetur* : « Lectio secundum Johannem. In illo tempore dixit Jhesus discipulis suis : Non turbetur cor vestrum... »

24° Fol. 175. Martyre de saint Clément : « Incipit vita vel passio sancti Clementis, quod est VIII kalendas decembris. Tercius Romane ecclesie fuit episcopus Clemens. »

25° Fol. 182. Vie de saint Gilles abbé : « Incipit vita sancti Egidii, abbatis et confessoris. »

26° Fol. 199. Homélies sur ces paroles de l'Évangile : « Stetit Jhesus in medio ... Si quid patrem in nomine meo... »

27° Fol. 204 v°. Sermon de saint Léon pape, pour l'octave de l'Ascension : « Sermo sancti Leonis pape. Post beatam et gloriosam resurrectionem Domini Jhesu Xristi... »

28° Fol. 205. Homélie de Bède le Vénérable sur ces paroles de l'Évangile : *Erat homo ex Phariseis et homo quidam erat dives :* « Omelia Bede presbyteri. Sicut ex lectione sancti evangelii, fratres karissimi, audistis princeps Judeorum... »

29° Fol. 217 v°. Homélie sur ces paroles de l'Évangile : « Erant autem adpropinquantes... »

30° Fol. 220 v°. Homélie sur ces paroles : « Estote ergo misericordes... »

31° Fol. 224. Homélie sur ces paroles : « Sic Deus dilexit mundum... »

32° Fol. 225. Homélie sur ces paroles : « Qui non intrat per ostium... »

33° Fol. 226. Homélie sur ces paroles : « Nemo potest venire ad me... »

34° Fol. 227 v°. Homélie sur ces paroles : « Convocatis Jhesus duodecim discipulis... »

35° Fol. 229. Homélie sur ces paroles : « Factum est in una dierum... »

36° Fol. 230. Homélie sur ces paroles : « Surgens Jhesus de Synagoga... »

37° Fol. 231. Homélie du Vénérable Bède sur ces paroles : « Fuit in diebus Herodis regis... »

38° Fol. 232. Homélie sur ces mêmes paroles : « Omelia Bede. Symon Johannis diligit me... »

39° Fol. 237. Homélie sur la dédicace d'une église : « In dedicatione ecclesie... »

40° Fol. 239. Homélie sur ces paroles : « Hæc mando vobis... »

41° Fol. 242. Homélie de saint Grégoire sur ces paroles : « Homo quidam peregre proficiscens... »

42° Fol. 245. Vie de saint Remi, archevêque de Reims : « Incipit vita sancti Remigii archiepiscopi. Beatissimi Remigii antistitis depositio sancta... »

43° Fol. 248. Sermon de saint Maxime sur la Pentecôte : « Sermo beati Maximi de Pentecosten. Nosse credo vos, fratres... »

44° Fol. 251 v°. Sermon de saint Léon sur la Pentecôte : « Sermo beati Leonis de eodem die. Hodiernam solempnitatem, dilectissimi... »

45° Fol. 254. Vie de saint Martial, apôtre des Limousins : « Incipit vita sancti Martialis, episcopi et confessoris. Predicante Domino nostro Jhesu Xristo apud Judeam in tribu Benjamin... »

46° Fol. 284. Vie de saint Hilaire, par Fortunat, évêque de Poitiers : « Incipit vita beati Hylarii episcopi. Igitur beatus Hylarius, Pictavorum urbis episcopus, regionis Aquitanice oriundus... »

47° Fol. 289. Martyre de saint Jacques apôtre : « Incipit passio sancti Jacobi apostoli. Tempore illo suscepit ecclesiam Hierosolimorum frater Domini Jacobus... »

48° Fol. 291 v°. Vie de saint Philippe apôtre : « Incipit vita sancti Philippi apostoli. Post ascensionem Domini Salvatoris... »

49° Fol. 293. Vie de saint Aignan, évêque d'Orléans : « Incipit vita beati Aniani episcopi. In illo tempore quo fulgens rota seculi novella plantatio fidei gallica diffundebatur in tellure. »

Ce ms., écrit à longues lignes, avec initiales rouges, est incomplet au commencement et à la fin. Le fol. 143 est orné d'une initiale curieuse. Les quatre derniers feuillets sont rongés par l'usure.

Vélin. Moy. xe et xie siècles. — (Marmoutier, 92.)

1014.

Guillaume de Chanac. Miroir des Saints, commençant par : « Incipit Speculum sanctorale, quod fecit fieri reverendissimus in Xristo pater dominus Guillermus de Chanaco, tituli Sancti Vitalis presbiter cardinalis, nuncupatus vulgariter Mimatensis, anno Domini millesimo ccc° septuagesimo octavo. Loquitur prefacio totius operis de contentis in eo et de ordine contentorum. — Aureas sanctorum vitas post inclitam eorum, magnamque fidei constanciam et virtutem. » Quelques lignes plus loin, le titre de l'ouvrage est ainsi expliqué : « In quo tanquam in speculo legentes possint inspicere limpidius sanctorum facies singulorum. Quod idcirco sanctorum seu sanctorale speculum non incon-

grue potuit in titulo prenotari. » La première partie de cet ouvrage finit par : « De festo dedicationis seu consecrationis ecclesie ... et in sono eorum fecit dulces modulos. Deo gracias. » Ainsi que nous l'avait indiqué la préface placée en tête du ms. : « Ultimo de festo dedicationis ecclesie et hec continentia prime partis, » les six derniers feuillets comprennent la seconde partie : « Incipit tractatus. Hec est igitur secunda pars Speculi sanctoralis, videlicet sanctorum apostolorum et evangelistarum ac discipulorum Domini Jhesu Christi... De nativitate sancti Johannis Baptiste. Judee regnum ipsius Herodi alienigene jussu Augusti Cesaris traditur gubernandum. » Notre ms. s'arrête ici.

Ce volume est écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales de couleur. Bonne conservation.

Vélin. Moy. 1368. — (Saint-Gatien, 211.)

1015.

Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le premier feuillet étant arraché, le manuscrit commence par ces mots : « ... souploieront vers li li mestre de la loy pristrent XII hommes fors et puissans. Si an mistrent VII à unes des anseingnes, et V à l'autre, que eles ne se souploiassent. Si sesturent devant le presvost; li prevos apela son corlien à conseil : va, dit-il, monme Jhesu là fors et puis si li ramonme... » Finissant par : « Après ce fist Pilates unes lestres, si les anvoia à l'anperour an la cité de Romme. Si avoit escrit es lestres ce que vos avez devant oi. Diex nos otroit son paradis. Amen. Ci fenist la treison Jhesu Crist, qui fu fete devant Pilate. »

Nous signalerons les miniatures suivantes, parce qu'elles indiquent en même temps les vies de saints dont il est question dans le ms. Ces miniatures sont précédées des rubriques suivantes : Fol. 13, « La vie monseigneur saint Barnabé l'apostre. » L'S du mot *saint* contient saint Barnabé.— Fol. 14, saint Thomas est peint dans l'initiale B. — Fol 29, miniature représentant « saint Andrieu ».— Fol. 59 v°, miniature représentant : « Saint Jehan l'évangeliste ». — Fol. 67, miniature représentant : « Comment saint Jehan fu bouliz à la porte latine à Romme. » — Fol. 69, miniature représentant « saint Pol l'apostre. » — Fol. 78 v°, miniature représentant « Monseigneur saint Macieu l'apostre. » — Fol, 88, miniature représentant « Ci devise commant la veraie croiz fu trouvée par sainte Hélaine, la mère à l'empereur Constantin. » — Fol. 94 v°, miniature représentant « Monseigneur saint Julien. »

Le ms. finit par ces mots de la vie de saint Julien : « ... nous gart des meins au deables et ait de nous de merci et nous pardonnist nos pechiez et nos face aveucques lui en sa gloire vivre, qui vit et reigne et reignera in seculorum secula. Amen. Ci fenist la vie monseigneur saint Julien martir. »

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres rouges et initiales en argent, ornées de dessins, est incomplet au commencement. Nous avons constaté les mutilations suivantes : les fol. 12 et 112 sont à moitié coupés ; un feuillet est arraché entre les fol. 12 et 13 nouvellement numérotés ; la miniature du fol. 12, représentant saint Paul, est coupée, ainsi que celle du fol. 21 représentant saint Barthélemi ; de plus, les six derniers feuillets sont tachés par l'humidité.

Vélin. Moy. Fin du XIVe siècle. — (Marmoutier, 221.)

1016.

Recueil de pièces relatives à la vie de saint Denis, la plupart composées par HILDUIN, abbé de Saint-Denis.

Le ms., dont les premiers feuillets manquent depuis longtemps, devait commencer par la lettre de Louis le Débonnaire à Hilduin, abbé de Saint-Denis.

Venait ensuite la réponse de Hilduin, dont la dernière partie, depuis les mots « et aliarum historiarum et apostolorum actuum testimonio», subsiste et occupe les fol. actuels 1-14.

Fol. 14. Lettre de Hilduin à tous les fidèles de l'Église : « Epistola Hilduini, abbatis indigni, ad cunctos sanctæ catholicæ matris ecclesiæ filios et fideles, pandens quomodo invenire quisque scire desiderans valeat, in epistola ad christianissimum imperatorem domnum Chludouvicum exinde directa, unde et qualiter sumpta sunt ea quæ in corpus unius textus, secundum jussionem ipsius, redegerat ex Grecorum et Latinorum historiis, de notitia excellentissimi Dionysii. »

Fol. 17 v°. Histoire de la consécration de l'église de Saint-Denis par le pape Etienne II, en 754. « Incipit revelatio quæ ostensa est sancto papæ Stephano, et memoria de consecratione altaris sanctorum Petri et Pauli, quod est situm ante sepulchrum sancti Dionysii, quæ est v kalendas Augusti. »

Fol. 21 v°. Lettre de Hincmar, archevêque de Reims, à Charles le Chauve, sur la vie de saint Denis : « Domino glorioso Karolo imperatori augusto, Hincmarus nomine non merito Remorum episcopus, ac plebis famulus Dei. Lecta beata Dionysii passione a Methodio Constantinopolim Roma directo græce dictata... » Dans notre ms. le texte ne s'arrête pas aux mots « quia veritas sepius exagitata magis splendescit in lucem ; » on y trouve aussi (fol. 23 v°) la seconde partie de la lettre : « Sanctus ariopagites Dionysius, egregia Pauli apostoli prædicatione fidei veritate inluminatus..... »

Fol. 28. Office de la fête de saint Denis, commençant par cette rubrique : « In vigilia beatorum martyrum Dionysii, pretiosi episcopi, Rustici archypresbiteri, et Eleutherii archydiaconi, quæ est VIII idus Octobris, ad vesperas. » La première page de cet office est notée en neumes.

Fol. 34. Vie et passion de saint Denis : « In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis, incipit passio sanctissimi Dyonisii, qui a loco Areopagita, et patriotico prenomine ionicus, christiano autem agnomine est appellatus Makarius. A sancto Paulo apostolo Atheniensium ordinatus archiepiscopus, apostolica vera auctoritate beati Clementis papæ universalis totius Galliæ apostolus ... Post beatam ac salutiferam Domini nostri Jhesu Christi passionem et adorandam ejus ab inferis resurrectionem... »

Écriture à longues lignes, titres rouges ; incomplet au commencement.

Vélin. Pet. xe siècle. — (Saint-Martin, 75.)

1017.

Vie de saint Martial, évêque de Limoges, commençant par : « Incipit vita beati Martialis, Lemovice urbis episcopi. Predicante Domino nostro Jhesu Xristo apud Judeam in tribu Benjamin, confluebat ad eum multa turba Judeorum. » Finissant par : « Anno quadragesimo post resurreccionem Domini nostri Jhesu Xristi, imperii vero Vespasiani cesaris tercio, olimpiadis autem ducentesime duodecime nichilominus tercio, orans erat solito beatissimus Marcialis... participes adscisci sanctorum collegio in regnum Domini nostri Jhesu Xhristi, cui est gloria in secula seculorum. Amen. »

Ce volume, écrit à longues lignes, avec titres et initiales rouges, est un peu taché par l'humidité dans les marges du commencement et de la fin. Reliure en veau.

Vélin. Pet. xe siècle. — (Marmoutier, 200.)

1018.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SULPICE SÉVÈRE. Vie de saint Martin, commençant par une table des matières divisées en vingt-six chapitres : « Incipiunt capitula de vita sancti Martini episcopi. De sancta

conversatione adhulescentiæ... » Suit la préface : « Prefatio. Plerique mortalium studio et gloriæ seculari inaniter dediti... » Et enfin la vie de saint Martin : « Incipit vita sancti Martini presulis. Igitur Martinus Sabaria Pannoniarum oppido oriundus fuit. »

L'I du mot *Igitur* est formé d'entrelacs d'or et d'azur et d'une tête d'animal fantastique.

Le fol. 9 renferme un dessin au trait, représentant saint Martin, étendu sur son lit, à qui le Seigneur, vêtu de la moitié du manteau que le pauvre avait reçue, adresse ces paroles en se tournant vers les anges : « Martinus adhuc catecuminus hac me veste contexit. »

Le fol. 11 contient un dessin représentant saint Martin priant le césar Julien de le laisser servir Dieu et de le dispenser de combattre; Julien, assis sur son trône, lui répond : «...eum metu pugne, que postera die erat futura, non religionis gratia, detractare miliciam. »

Le fol. 13 contient un dessin représentant un brigand qui brandit une hache sur la tête de saint Martin, tandis qu'un autre détourne le coup : « Cumque unus, securi elevata, in caput ejus librasset, ictum ferientis dextere sustinuit alter. »

Le fol. 15 contient un dessin représentant saint Martin en prières, remerciant Dieu de l'avoir guéri d'un empoisonnement causé par une plante vénéneuse : « Quo tempore, elleborum venenatum, ut ferunt, gramen in cibum sumpsit; sed cum vim veneni in se crassantis vicina morte sensisset, imminens periculum oratione repulit, statimque omnis dolor fugatus est. »

Le fol. 18 contient un dessin représentant saint Martin rappelant à la vie un esclave d'un seigneur nommé Lipucin, qui s'était pendu : « Mox viviscente vultu, marcescentibus oculis, in ora illius defunctus erigitur; lentoque conamine enisus adsurgere, adprehensa beati viri dextera, in pedes constitit; atque ita cum eo usque ad vestibulum domus, turba omni expectante, processit. »

Les dessins que nous avons signalés aux fol. 9, 11, 13, 15 et 18 sont du XIe siècle. Ceux dont nous allons parler ci-dessous ont été faits et peints après coup au XIVe siècle ou à la fin du XVe, dans les blancs que le copiste avait réservés pour représenter les principaux traits de la vie de saint Martin.

Fol. 36. Miniature représentant saint Martin embrassant un lépreux qui faisait horreur à voir : « ... leprosum miserabile[m] facie, horrentibus cunctis, osculatus est atque benedixit. »

Fol. 37 et 38. Trois miniatures relatives à la guérison de la fille d'Arborius, ancien préfet, d'une grande foi, et qui vint à Tours prier saint Martin de lui donner l'habit de vierge et de la consacrer au Seigneur : « Que res apud Arborium in tantum valuit, ut statim puellam Deo voverit, et perpetue virginitati dicarit ... neque ab alio eam quam a Martino, habitu virginitatis imposito, passus est consecrari. »

Le fol. 38 v° représente saint Martin guérissant l'œil malade de saint Paulin, où la cataracte commençait à se former : « Paulinus vero ... cum oculum graviter dolere cœpisset, et jam pupillam ejus crassior nubes superducta texisset, oculum ei Martinus peniculo contigit, pristinamque ei sanitatem, sublato omni dolore, restituit. »

Fol. 39. Dessin représentant un ange qui panse les blessures que s'était faites saint Martin, en tombant du haut d'un escalier : « Ipse autem [Martinus] cum casu quodam esset de cenaculo devolutus ... cum exanimis jaceret in cellula, nocte ei angelus visus est eluere vulnera... »

Le fol. 42 contient un dessin représentant saint Martin à la table de l'empereur Maxime, en compagnie des plus grands personnages, et assis sur un petit siége auprès de l'empereur lui-même; un officier présente une coupe à l'empereur, qui la fit porter au saint évêque; saint Martin, après avoir bu, donne la coupe à son prêtre, pensant que personne n'était plus digne de boire le premier après lui : « Sed Martinus, ubi ebibit, pateram presbitero suo tradidit, nullum scilicet existimans digniorem qui post se prior biberet... » Le verso du même feuillet représente saint Martin, en habit de moine bénédictin de

Marmoutier, conversant avec les anges : « Constat autem etiam angelos ab eo plerumque visos, ita ut conserto invicem apud eum sermone loquerentur. »

Au fol. 49 v°, on aperçoit le diable tenant à la main une corne de bœuf ensanglantée; il se précipite dans la cellule de saint Martin, fier du crime qu'il vient de commettre : « Ubi est, inquit, Martine, virtus tua ? unum de tuis modo interfeci. » Et un peu plus loin un religieux tenant la main d'un charretier à demi mort, à qui un des bœufs, attelés à une charrette, avait donné un coup de corne dans le ventre : « Ita haud longe a monasterio jam pene exanimis invenitur. »

La vie de saint Martin finit par : « ... habebit a Deo premium, non quicumque legerit, sed quicumque crediderit. »

Fol. 54. Lettre de Sulpice Sévère à Eusèbe contre les détracteurs de saint Martin : « Incipit epistola Severi ad Eusebium presbiterum, postea episcopum. Hesterna die, cum ad me plerique monachi venissent... » finissant par : « Unde intelligat quisquis hec legerit, temptatum quidem illo Martinum periculo, sed probatum. »

Fol. 60. Dialogues de Sulpice Sévère, commençant par ces mots du premier dialogue : « Incipiunt capitula dialogi Severi primi ... Cum in unum locum ego et Gallus noster convenissemus... » Finissant par ces mots du troisième dialogue : « ... cum magna quidem Martini admiratione, sed non minore ex nostris fletibus dolore, discessum est... Postumiane, surgendum est simul tam studiosis auditoribus cœna deberetur. Explicit liber tercius dialogi Severi de vita sancti Martini episcopi. »

Fol. 164. Lettre de Sulpice Sévère au diacre Aurelius sur le décès de saint Martin : « Incipit epistola de obitu ejus. Posteaquam a me mane digressus es, eram residens solus in cellula... » Finissant par : « ... eadam tibi ex quadam nostri confabulatione prestaret karta solatium. Explicit epistola Severi. »

Fol. 170. Relation de la mort de saint Martin : « Incipit transitus sancti Martini. Martinus igitur obitum suum longe ante prescivit, dixitque fratribus .. » Ce morceau finit par : « Martinus hic pauper et modicus, cœlum dives ingreditur. »

3° Fol. 176 v°. Grégoire de Tours. Chapitre quarante-troisième du premier livre de l'Histoire des Francs : « Archadi vero et Honori secundo imperii anno, sanctus Martinus, Turonorum episcopus, plenus virtutibus et sanctitate... » L'A du mot *Archadi* est formé de deux animaux très-curieux, peints en or et couleur.

Fol. 180. Quatrième chapitre du premier livre de Grégoire de Tours sur les miracles de saint Martin : « Incipit revelatio sancti Severini, episcopi Coloniensis, de transitu sancti Martini episcopi. Beatus autem Severinus, Coloniensis civitatis episcopus, vir honestæ vitæ et per cuncta laudabilis... »

Fol. 182 v°. « Eodem namque tempore beatus Ambrosius, cujus hodie flores eloquii... »

Fol. 188 v°. « De revelatione sancti Martini episcopi. Opere pretium est enim... »

Fol. 187. « In octavis sancti Martini. Lectio I. Deficit lingua sterilis, tantas cupiens enarrare virtutes. »

Fol. 194. « Non credo haberi superfluum, si inseratur lectioni, qualiter invocatio nominis ejus vitam prestiterit morituro. »

Fol. 195. « Videtur nec illud silere, qualiter vir beatus... Nam si irascitur, de se confitebitur dictum. » Ici s'arrêtent les derniers mots de la sixième leçon extraite du premier livre de Grégoire de Tours sur les miracles de saint Martin.

Le ms. se termine par neuf leçons sur saint Martin; la première commence par : « Est locus apud Gallias qui antiquo vocabulo Turonus (*sic*) dicitur. »

La neuvième leçon finit par : « ... quo in hac vita nec visibilis nec invisibilis hostis sibi addicat, nec expugnare prevaleat, sed te patrocinante timeatur, ametur, veneretur, firmetur. Amen. »

Ce ms. est écrit en caractères gros et lisibles. On avait projeté de l'orner d'un grand nombre de figures, et le copiste avait laissé des intervalles vides pour les placer ; mais la plupart ne

sont pas remplis ; les cinq premiers que nous avons signalés ont été dessinés au trait, en même temps que le ms. ; les autres ont été enluminés.

Une lettre de Dom Martène, publiée en 1870, dans *Le Bibliophile français*, T. IV, p. 557, nous apprend que ces dessins ont servi de modèles aux gravures publiées par Dom Mabillon, dans ses Annales de l'ordre de saint Benoît, pour représenter toutes les formes différentes d'habits de religieux de cet ordre.

Si notre ms. est resté imparfait du côté de l'ornement, il paraît qu'on a poussé jusqu'au bout les soins de la révision du texte ; on s'en aperçoit à la quantité de corrections, qui sont toutes de l'âge du ms. Il a dû servir autrefois de lectionnaire dans l'église de Saint-Martin de Tours, car l'on trouve, indiquées et cotées en marge, à l'encre rouge, les leçons de l'office de saint Martin, tirées de Sulpice -Sévère et de Grégoire de Tours.

Écriture à longues lignes, avec titres et initiales rouges.

Vélin. Pet. XIe siècle. — (Saint-Martin, 155.)

1019.

Volume contenant :

1° Fol. 1. SULPICE SÉVÈRE. Lettre à Didier sur le livre de la vie de saint Martin : « Incipit epistola Severi ad Desiderium presbiterum de vita sancti Martini archiepiscopi. Severus, Desiderio karissimo fratri, salutem. Ego quidem unanimis, libellum quem de vita sancti Martini... » Après la table des chapitres vient le premier livre : « Incipit liber primus Sulpitii Severi de vita et virtutibus domni Martini, archiepiscopi Turonensis. Igitur Martinus Sabariæ Pannoniarum oppido oriundus fuit. » Cet *Incipit* est écrit en lettres d'or carolines, et l'I du mot *Igitur* est formé d'entrelacs d'or surmontés d'une croix.

Fol. 25 v°. Lettre de Sulpice Sévère à Eusèbe : « Incipit epistola Severi ad Eusebiun presbiterum. Hesterna die... »

Fol. 28. Lettre au diacre Aurelius sur le décès et l'apparition de saint Martin : « Item alia ejusdem ad Aurelium diaconem. Posteaquam a me mane digressus es... »

Fol. 31. Lettre à Bassula, sa belle-mère. Comment le bienheureux Martin passa de cette vie à l'éternité : « Incipit epistola Severi Sulpitii ad soceram suam Bassulam, qualiter sanctus Martinus ex hoc mundo recesserit. Sulpicius Severus, Bassulæ parenti venerabili, salutem. Si parentes vocari in jus liceret... » Derniers mots : « ... me hic (*sic*) scribentem respicit te legentem, Xristo protegente, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus, per omnia secula seculorum. Explicit epistola de transitu sancti Martini. »

Fol. 36. Trois dialogues de Sulpice Sévère : « Incipit liber primus dialogi Severi. Cum in unum locum ego et Gallus noster convenissemus... » Le troisième dialogue finit par : « ...sed non minore ex nostris fletibus dolore, discessum est. Explicit liber tercius dialogi Severi de vita sancti Martini episcopi. »

2° Fol. 92 v°. GRÉGOIRE DE TOURS. « Versiculus Gregorii Turonensis de transitu sancti Martini. Archadii vero et Honorii secundo imperii anno, sanctus Martinus, Turonorum episcopus, plenus virtutibus et sanctitate... »

Fol. 97 v°. Vie de saint Brice par Grégoire de Tours : « Incipit vita sancti Bricii, episcopi et confessoris. Igitur post excessum beati Martini, Turonicæ civitatis episcopi... » Derniers mots : « Cui post quadragesimum septimum episcopatus annum defuncto, sanctus Eustochius successit, magnifice sanctitatis... »

Suivent neuf leçons sur la fête de saint Martin : « In festivitate sancti Martini. I. Postquam Dominus noster Jhesus Xristus triumphator ad alta cœlorum ascendit... »

La neuvième leçon sur la fête de saint Martin commence et finit par ces mots : « VIIII. Talibus etiam electis... Cujus sanctum corpus a clericis

et populorum turbis... ad Turonicam portabatur civitatem... »

La partie du ms. écrite au IXe siècle finit ici. Ce qui suit est du XIIe au XIIIe siècle.

Fol. 105. Neuf leçons sur saint Brice : « In festo sancti Bricii lectio prima. Quodam die, dum in area que parva admodum tabernaculum beati Martini ambiebat. »

Fol. 107 v°. Neuf leçons sur la fête de saint Grégoire de Tours : « In festo sancti Gregorii Turonensis. Lectio I. Sanctus Gregorius celtico Galliarum tractu fuit exortus Arvernice regionis indigena... » Finissant par : « [Gregorius] obiit autem XV kalendas Decembris, videlicet infra Martinianam ebdomadam, ut solempnitatem beati Martini quam hic jam egrotans celebrare ceperat, beato Martino junctus in celo consummaret. »

Fol. 114. Neuf leçons sur la fête de saint Martin : « Quarto idus Maii, in festo beati Martini. Lectio I. Est locus apud Gallias qui antiquo vocabulo Turonis dicitur... » Finissant par : « Lectio nona. His ita flebiliter conclamatis, raptam protinus ex sepulcro cistellam, in qua sacratissime reliquie Martini servabantur.... »

Fol. 122. « Incipit epistola Fulconis, cognomento Boni, Andegavorum comitis, ad Odonem, Cluniacensem abbatem. Venerabili patri Odoni... solent quodam favoris preludio comparare benevolentiam. »

Fol. 123. « Incipit epistola Odonis ad eumdem Fulconem ... Cum in sublimi humilitas, in magnis et multis negociis occupato... »

Fol. 124 v°. « Incipit textus narrationis in reversione beati Martini, archiepiscopi Turonensis, a Burgundia, editus a beato Odone, Cluniacensi abbate. Lectio I. Igitur quoniam Danorum tellus sibi insufficiens est. »

Fol. 132 v°. « Incipiunt miracula beati Martini post ejus reversionem sive post corporis ipsius depositionem facta, edita ab Heberno, prius abbate Majoris Monasterii, postmodum archiepiscopo Turonensi. Absida siquidem ubi corpus beati Martini continebatur... »

Fol. 128 v°. « Incipit quoddam miraculum beati Martini, Turonensis archiepiscopi, exceptum de vita sancti Silvani. Cum igitur Martinum sacre dulcedo solitudinis affatim vendicaret. »

Fol. 140 v°. « Incipit epistola sancti Gregorii Turonensis archiepiscopi, ad beatum Sulpitium, Bituricensem archiepiscopum, in vita sanctorum VIIlem Dormientium ... Incipit vita vel conversatio sive mors sanctorum septem Dormientium, quorum corpora in monasterio Majoris Monasterii continentur, et nomina hic scribuntur, Clemens, Primus, Letus, Theodorus, Gaudens, Quiriacus et Innocentius. »

Fol. 145. Neuf leçons pour la fête de la Subvention de saint Martin : « Quarto ydus Maii, subventio beati Martini. Est locus apud Gallias qui antiquo vocabulo Turonis dicitur... »

Fol. 151. « Incipit textus narrationis in reversionem beati Martini, archiepiscopi Turonensis, a Burgundia, editus a beato Odone, Cluniacensi abbate. Lectio I. Igitur quoniam Danorum tellus sibi insufficiens est, mons est apud illos... » Premiers et derniers mots de la neuvième leçon : « Lectio nona. Ingresso itaque beato archipresule Martino prope parrochie fines ... qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus, per omnia secula seculorum. Amen. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec titres de différentes couleurs, contient des initiales très-curieuses aux fol. 1, 5, 31, 37, 61 et 97. Les dix derniers feuillets sont moins bien conservés que le commencement du volume.

Vélin. Moy. IXe, XIIe et XIIIe siècles. — (Saint-Martin, 154.)

1020.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Sulpice Sévère. Vie de saint Martin : « Incipit epistola Severi ad Desiderium, de vita sancti Martini episcopi. Severus, Desiderio fratri karissimo... » L'S du mot *Severus* est orné de dessins et d'animaux fantastiques.



Fol. 4. « Incipit Vita sancti ac beatissimi patroni nostri Martini. Igitur Martinus Sabbarie... » Fin : « ... non quicumque legerit sed quicumque crediderit. »

Fol. 23. Lettre de Sulpice Sévère à Eusèbe : « Incipit epistola Severi ad Eusebium... Hesterna die cum ad me plerique monachi. »

Fol. 25. Lettre au diacre Aurelien : « Incipit alia ejusdem ad Aurelianum. Posteaquam a me mane digressus es... »

Fol. 28. Lettre à Bassula : « Incipit epistola Sulpicii Severi ad Bassulam... Si parentes vocari in jus liceret... »

Fol. 32. Dialogues : « Incipit dialogus Severi. Cum in unum locum ego et Gallus... » Le deuxième dialogue finit par : « ... dolore discessum est. Explicit dialogus secundus. »

2° Fol. 80. Grégoire de Tours. Chapitre XLIIIe du premier livre de l'Histoire des Francs : « Archadio vero et Honorio consulibus, sanctus Martinus, Turonorum episcopus, plenus virtutibus et sanctitate... »

Fol. 81 v°. Vision de Séverin, tirée du livre des miracles de saint Martin par Grégoire de Tours, L. I, ch. IV : « De transitu sancti Martini episcopi. Beatus autem Severinus, Coloniensis civitatis episcopus, vir honeste vite... »

Fol. 83. Translation du corps de saint Martin : « Quando corpus ejus translatum est. »

Fol. 84. Homélie sur la fête de saint Martin : « Omelia in festo sancti Martini episcopi. Postquam Dominus noster Jhesus Xristus... »

Fol. 88. Vie de saint Brice, évêque de Tours, tirée du L. II, ch. I, de l'Histoire des Francs par Grégoire de Tours : « Incipit Vita sancti Bricii, episcopi et confessoris. Igitur post excessum beati Martini, Turonice civitatis episcopi, summi et incomparabilis viri... »

Fol. 90. Vie de saint Sylvestre, évêque et martyr, commençant par : « Incipit Vita Silvestri, episcopi et confessoris. Historiographus noster Eusebius, Cesariensis Palestine urbis episcopus, cum hystoriam ecclesiasticam scriberet, pretermisit que sunt in aliis opusculis. » Et finissant par : « ... multi demones ex obsessis corporibus egressi, sanctum Silvestrum sibi hoc imperasse dicebant. Omnes autem dato nomine, quia inter initia primi mensis hec gesta sunt ... et Spiritu Sancto in secula seculorum. Amen.

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur ornées, est bien conservé. Une notice, écrite en 1841, par M. Le Glay, et placée en tête du volume, indique ce qu'il renferme.

La première garde contient un petit poëme rhythmique sur Lazare et le mauvais riche, dont voici le titre et le commencement : « Quædam disputatio inter Lazarum et divitem.

Audi, sancte senior, audi me loquentem,
Dives ego morior, audi morientem.

Les derniers vers sont :

Non est dolor gravior quam est dolor meus,
In inferno ocior tanquam phariseus.
Parce michi, senior ; parce michi, Deus.

La dernière garde contient une rédaction en vers des déclarations du pape Grégoire IX sur la règle de saint Benoît. Ce petit poëme commence ainsi : « Precepta domini pape in regula sancti Benedicti. De confessionis communione.

Ex pape jussis, monachis oratio mensis
Principio detur, confessio quam comitetur. »

Les derniers vers sont :

Hec in conventu ter in anno scripta legantur.
Quam statuit monachisque dedit sanctus Benedictus,
Regula servetur immobilis ac teneatur.

Expliciunt LXXIII versus de preceptis domini pape Gregorii. »

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1021.

Volume contenant :

1° Fol. 3. Sulpice Sévère. Lettre sur la Vie de saint Martin : « Incipit epistola beati Sulpicii Severi ad Desiderium presbiterum de Vita beati

Martini, Turonensis archiepiscopi... Igitur Martinus Sabarie Pannoniarum oppido... »

2° Fol. 4. SULPICE SÉVÈRE. Lettres à Didier, à Eusèbe, à Aurelius et à Bassula. Les lettres commencent par ces mots de la lettre à Didier sur la Vie de saint Martin : « Severus Desiderio fratri karissimo salutem. Ego quidem frater unanimis, libellum quem de Vita sancti Martini scripseram... » et finissent par ceux-ci de la lettre de Sulpice Sévère à Bassula, sa belle-mère : « Sulpicius Severus Basule parenti venerabili salutem... me hec scribentem respicit, te legentem. Explicit epistola de transitu sancti Martini. » Suivent les trois dialogues de Sulpice Sévère, dont le premier commence, fol. 21, par : « Incipit dyalogus primus. Cum in unum locum ego Sulpitius et Gallus noster convenissemus... » et le troisième finit par : « ... sed non minore ex nostris fletibus dolore, discessum est. Explicit dyalogus Severi tercius. »

3° Fol. 52. GRÉGOIRE DE TOURS. Quatre livres sur les miracles de saint Martin, évêque de Tours commençant par ces mots du livre premier : « Incipit liber primus Georgii Florencii Gregorii Turonici, de virtutibus sancti Martini. Dominus (*sic*) sanctis et in Xristi amore dulcissimis fratribus et filiis ecclesie Turonice michi a Deo commisse, Gregorius peccator. Miracula que Dominus... » et finissant par ceux-ci du quatrième livre : « Nuperrimo autem tempore ventris dolorem incurri ... ut de pulvere sepulchri accepit, protinus morbo caruit. Explicit quartus Gregorii Turonensis de miraculis beatissimi Martini. »

4° Fol. 110 v°. Le ms. se termine par les morceaux qui portent les rubriques suivantes : « Incipit prologus cujusdam episcopi Trajectensis in quodam miraculo beatissimi Martini Turonensis. — Sermo beati Odonis, abbatis Cluniacensis, de combustione basilice beatissimi Martini Turonensis. — Epistola Fulconis cognomento Boni, Andegavorum comitis, ad beatum Odonem, abbatem Cluniacensem.—Epistola ad Fulconem Bonum, Andegavensem comitem.— Textus narracionis beati Odonis in reversione beatissimi Martini Turonensis de Burgundia. — De sancta Ampulla. Est apud sancti Martini Majus Monasterium ampulla... — Vita beatissimi Martini abreviata. — Vita sancti Bricii, sancti Perpetui, sancti Eufronii, sancti Gregorii, passio gloriosi martiris Spani, quorum corpora sunt in ipsa ecclesia beatissimi Martini. — Legenda sancti Sulpitii Severi, archiepiscopi Bituricensis. — Lectiones de sanctis Mauricio cum sociis. — Legende sancti Gaciani. — Abreviate legende sanctorum Maurillii, Andegavensis episcopi, Florenti, Venantii.—Dictamen de beatissimo Martino. — De vita sanctissimi Juliani, Cenomanensis episcopi. — Miracula beatissimi Martini post ejus reversionem. — Vita et mors sanctorum Septem Dormientium, quorum corpora in monasterio Majoris Monasterii continentur. — Lectiones de translatione capitis beati Martini.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est couvert de notes tracées au XVe siècle; les premières gardes contiennent une note sur les reliques conservées à Tours, commençant par : « In ecclesia Turonensi, inter ceteras reliquias, sunt sex corpora sanctorum... » Sur le verso du deuxième feuillet on lit cette autre note : « Hic liber est ex legato magistri Johannis Tenegot, quondam canonici ecclesie beatissimi Martini Turonensis, qui cathenatus in choro maneat hujus Turonensis ecclesie, quo legentes amplius excitentur ad devotionem predicti sancti. Et traditus est per manus eximii sacre theologie professoris magistri Jordani Morini, executoris predicti deffuncti. Anno Domini M° CCCC^{mo} vicesimo nono, die secunda januarii. »

Assez bonne conservation. Ancienne reliure en bois.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 221.)

1022.

Fragment de la vie et des miracles de saint Martin, tiré de Sulpice Sévère, commençant

par : « Incipit Vita beati Martini, episcopi et confessoris. Lectio prima. Igitur Martinus Sabarie Pannoniorum oppido oriundus fuit, sed intra Italiam Ticini altus est, parentibus secundum seculi dignitatem non infimis, gentilibus tamen. » Ce fragment s'arrête dans le vingtième chapitre de la Vie de saint Martin, par Sulpice Sévère, à ces mots du passage où le saint, après avoir d'abord refusé, accepte enfin de s'asseoir à la table de l'empereur Maxime : « Postremo cum Maxi... » La fin du mot *Maximus* manque.

Écriture sur deux colonnes, titres et initiales rouges. Mauvaise conservation.

Vélin. Moy. XIIe siècle. — (Donné par M. Ad. Pécard, en 1856.)

1023.

Volume contenant :

1° SULPICE SÉVÈRE. Vie de saint Martin, commençant par : « Incipit epistola Severi ad Desiderium, de Vita sancti ac beatissimi confessoris Martini, archiepiscopi Turonensis. Severus Desiderio fratri karissimo salutem. » L'S du mot *Severus*, qui contient une jolie miniature, représente saint Martin partageant son manteau avec un pauvre.

2° Fol. 11 v°. SULPICE SÉVÈRE. Lettres à Eusèbe, à Aurèle, à Bassula : « Incipit epistola ad Eusebium presbiterum postea episcopum. Sulpicius Eusebio presbytero salutem. Hesterna die... » finissant par : « Sulpicius Severus Basule parenti venerabili salutem... custodiens me hec scribentem respicit, te legentem. »

3° Fol. 16. SULPICE SÉVÈRE. Dialogues : « Incipiunt capitula dyalogi Severi... Cum in unum locum ego et Gallus noster... » Fin des dialogues : « ... sed non minore ex nostris fletibus dolore, dicessum est. Explicit dyalogus Severi Sulpicii. »

4° Fol. 40 v°. GRÉGOIRE DE TOURS. Miracles de saint Martin. Le premier livre commence par : « Incipit liber primus Georgii Florentii Gregorii Turonici de virtutibus beati Martini... Miracula que Dominus Deus noster per beatum Martinum antistitem suum in corpore positum operari dignatus est... » Le quatrième livre finit par : « ... ut de pulvere sepulcri accepit, protinus morbo caruit. Explicit liber quartus miraculorum Martini, Turonorum archiepiscopi. »

5° Fol. 84. Relation d'un miracle de saint Martin, avec cette rubrique : « Incipit prologus cujusdam episcopi Trajectensis, in quoddam miraculum beati Martini. Novum Christi miraculum quo in diebus nostris sponsam suam... » Finissant par : « ... nec expugnare pervaleat, seu te patrocinante timeatur, ametur, veneretur, firmetur. Amen. »

6° Fol. 89. GRÉGOIRE DE TOURS. Extraits du livre de la Gloire des confesseurs.

Au milieu du sixième chapitre : « Exstat nunc in ipsam superius memorata ecclesia... »

Au commencement du chapitre septième : « Fuit et in Nobiliacense pago urbis Turonice arbor. »

Au commencement du huitième chapitre : « Igitur Turonico oppido oratorium erat propinquum, situm in villa Martinacensi... »

7° Fol. 92. ODON (saint), abbé de Cluny. Sermon sur l'incendie de la basilique de Saint-Martin de Tours : « Sermo beati Odonis, abbatis Cluniacensis, de combustione basilice beati Martini Turonensis. Exigitis, domini mei, divites inopem, eloquentes elinguem. » Le sermon finit par : « ... ereptos celestibus diviciis superhabundans abscondat. »

8° Fol. 101. Relation de la translation du chef de saint Martin en 1323. Cette relation est répétée deux fois : « De translacione capitis beati Martini. I. Salvator noster in cujus ditione cuncta sunt posita... »

La partie supérieure de l'S du mot *Salvator* contient une miniature représentant un évêque déposant la tête de saint Martin dans un reliquaire. Le reste de la page est orné de dessins avec blason.

La neuvième leçon finit par : « Lectio IX ... Serenissimus igitur ac xristianissimus rex Karolus ... adveniens Turonis... Aperiens autem cum

devocione et tremore ille venerabilis episcopus Carnotensis cistellam in qua corpus beatissimum latitabat caput cum reliquo corpore, ad instar infantuli involutum et ligatum, cedulam alligatam invenit in qua scriptum erat : Hic est corpus beati Martini, episcopi Turonensis. »

9° Fol. 119. Grégoire de Tours. Chapitre XLIII[e] du premier livre de l'Histoire des Francs : « Archadii et Honorii secundo imperii anno, sanctus Martinus, Turonorum episcopus... » Finissant par : « A passione ergo Domini, usque ad transitum sancti Martini, anni quadringinti duodecim computantur. »

10° Fol. 121. Office de saint Martin, noté en plain-chant : « In vigilia beati Martini estivalis... Beatum virum in cujus transitu sanctorum canit numerus angelorum... »

Le ms. finit par les vers suivants adressés à saint Jérôme. Ces vers ont été écrits au XV[e] siècle : « Ad sanctum Iheronimum :

O benoist sainct, qui d'une pierre dure,
Ton povre corps murtris sans fiction,
En contemplant les maulx que Dieu endure
Pendu en croix en souffrant passion,
Faiz que puissons, par imitation,
De nos péchez pleurer la grande ordure,
Et nous aprens, par ton instruction,
De notre loy suyvre la loye pure.

Ce volume, écrit sur deux colonnes, contient deux miniatures et quatorze lettres initiales sur fond d'or ornées de dessins. On remarque, en outre, aux fol. 1 et 101, le même blason dont on a déjà parlé au n° 150 de ce catalogue : *d'argent au pommier de sinople chargé de pommes de gueule*. Bonne conservation. Reliure moderne.

Vélin. Moy. Commencement du XV[e] siècle. — (Saint-Martin, 179.)

1024.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Saint Odon, abbé de Cluni. Translation en Bourgogne du corps de saint Martin et retour en Touraine : « Incipit textus historie translationis in Burgundiam et relationis in Turoniam, corporis beati Martini, a sancto Odone ex vetere cultiori stilo editus, et Fulconi comiti Andegavorum transmissus. Igitur quoniam Danorum tellus sibi insufficiens est... »

2° Fol. 8 v°. Sulpice Sévère. Vie de saint Martin : « Beatus Martinus, relicta militia, sanctum Hilarium, Pictavie civitatis episcopum, cujus tunc in Dei rebus spectata et cognita fides habebatur, expetivit. » Elle finit par : « ... habebat a Deo premium non quicumque legerit, sed quicumque crediderit. »

Fol. 15. Lettre à Eusèbe : « Hesterna die, cum ad me plerique monachi venissent... »

Le ms. finit par : « Miraculum de sancto Martino, sumptum de vita sancti Silvani episcopi. Cum igitur Martinum sacre dulcedo solitudinis... et tibi serviendo adhererent, tua semper in eis regnante et operante gratia. »

Ce ms., écrit sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges, est bien conservé.

Vélin. Moy. XIV[e] siècle. — (Legs Salmon.

1025.

Vie de saint Martin que son auteur inconnu ne donne pas comme ayant été directement traduite sur le texte de Sulpice Sévère, mais comme ayant été tout simplement « translatée et myse de rime en prose » sur le poëme de Péan Gastineau. Les premiers feuillets de ce manuscrit ont été arrachés, et en cet état il commence à ce passage où le saint, ayant détruit un temple païen, se disposait à abattre un pin qui en était voisin. « ... l'un escria que s'il se fioit tant en son Dieu qu'il se meist dessoubz le pin et il le feroit cheoir sur luy pour veoir se son Dieu le deffendroit qu'il ne fust tué. »

Au fol. actuel 38 v°, commence le récit du voyage en Orient de Posthumien, ami de Sulpice Sévère et clerc de l'église de Tours, pour « aller enquerre par terre et par mer s'il pourroit trouver au monde, tant qu'il est long, clerc,

moyne ou ermite qui de si haut mérite fust comme avoit été sainct Martin, arcevesque de Tours. » Ce voyage a été publié d'après ce ms., par l'abbé Bourassé, sous le titre de *Les Enquestes de Posthumien, disciple de saint Martin;* Tours, Bouserez, 1863, in-8°.

Une note placée au bas du premier feuillet du manuscrit peut laisser supposer que son auteur inconnu se nommait François de Villenne ou Villaines. Il écrivait sous le règne de Charles VI, au temps des guerres qui désolaient la France et ses vœux se produisent par la prière suivante : « ... veuille delivrer tous prisonniers du sang real qui sont es mains de nos ennemis. Aussi que nous puissions avoir bonne paix et union en ce reaulme, à l'onneur et au prouffit du Roy et de la chose publique, à la confusion et desonneur de ces anciens ennemys estrangés et privés. Et, après ces choses, quant nos âmes partiront de nos corps, qu'il les veuille recevoir en sa gloire, en son paradis, laquelle gloire nous donne et octroye le Père, le Fils et le Sainct Esprit, la benoiste Trinité, ung Dieu en trois personnes, qui vit et règne in secula seculorum. Amen. Ainsi soit-il. Deo gracias. »

Ce ms., écrit à longues lignes, est taché et troué.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Saint-Martin, 133.)

1026.

« Saint Remy, évêque de Rheims, apôtre des Français. »

En marge est donnée l'indication des sources d'où la Vie de saint Remy est extraite. Le ms. primitif finit par ces mots : « Bollandistes, 8 mai, pages 301 et 302 : La réputation de sainteté dont saint Remy jouissait par toute l'Europe attira à Rheims sept frères et trois sœurs qui passèrent d'Irlande dans la Gaule l'an 509 pour profiter des instructions et des exemples de l'apôtre des Français. »

On trouve à la suite trois feuillets de notes ajoutées depuis sous le titre de : « Notes sur saint Remy. »

Papier. Gr. xviiie siècle.

1027.

Vie de saint Grégoire par Jean Diacre. Elle commence par une dédicace en sept distiques : « In nomine sancte et individue Trinitatis incipit prologus Johannis diaconi ad Johannem, reverentissimum sancte apostolice sedis pontificem, de institutione, vita, doctrina et miraculis beati Gregorii, Romani pontificis. » Après cette dédicace, qui est écrite en lettres capitales, vient la préface en prose : « Incipit præfatio. Beatissimo ac felicissimo domino Johanni, sancte catholice et apostolice Romane ecclesie presuli, Johannes, ultimus levitarum. Nuper ad vigilias beati Gregorii, Romani pontificis... » Le texte du premier livre, précédé d'une table des chapitres (fol. 2 v°), commence au fol. 3 par les mots : « Gregorius genere Romanus, arte philosophus... » Le texte du quatrième et dernier livre se termine au fol. 142 v°, par les mots : « Saltem verba que valeo minime denegasse cognoscar. Finit liber. »

La page suivante (fol. 143) est remplie par cette souscription : « Explicit volumen libri quattuor Vitæ beati Gregorii Romani pontificis, per manus Johanni scribæ, indigno presbitero, rogatus a Benedicto, religioso presbitero, qui die noctuque servit in ecclesia beati Petri, apostolorum principis. Rogamus vos omnes qui in hunc volumen legitis ut oretis pro nobis peccatores, si semper mereamini Deum habere protectorem. Amen. Item, sanctissimi doctores, si forsitan per oblivionem mentis, littera defuerit, ne vituperetis aut blasphemetis scriptorem, quia omnis homo mendax, solus autem Deus verax, quia, quantum sensus meus intelligere potuit, omnia sicut liber per quam ego scripsi sic omnia studiose exarare studui in has paginas libri novi, quia quantum pagina scribebam, statim emendare per ipsum librum, per quem istum librum

scripsi curavi; tamen audivimus de vestra sapientia et sanctitate, et si aliquit defuerit, per vestra sapientia scio quia emendare potetis, et de membrana ne irascatis, quia pro tuum adventum non potuimus expectare usque estivo tempore, ut meliores emissemus, sed pro vestra festinatione quales invenimus tales scripsimus, quia si bonas invenire potuissemus, meliorem scripturam feceramus. »

Le parchemin de ce volume est d'une grossièreté qui justifie la dernière phrase de la précédente souscription. Plusieurs feuillets sont endommagés par l'humidité.

Vélin. Moy. IXe siècle. — (Saint-Martin, 47.)

1028.

Saint Ouen, archevêque de Rouen. Vie de saint Eloi, évêque de Noyon. Le volume, en tête duquel il manque au moins un feuillet, commence par la table des soixante-dix-sept chapitres du livre II de la Vie de saint Eloi. La Vie commence, au fol. 2 v°, par les mots : « Igitur Elegius Lemovicum Galliarum urbe, quae ab Oceano brittanico fere ducentorum milium spatio sejungitur...; » le texte est précédé d'une rubrique tracée au bas du fol. 2 : « Incipit Vita sancti ac beatissimi Elegii, episcopi et confessoris, edita ab Adone, Rodomagensis urbis episcopo. »

Le livre II de la Vie de saint Eloi s'ouvre par une préface (fol. 21) : « Incipit liber secundus ex eadem Vita. Nunc prefatio. Domino propiciante, Vitam beati confessoris Elegii, quam pridem aliqua ex parte ordiri cœperam... » Premiers mots du livre II (fol. 21 v°) : « Elegius itaque olim jam in palatio militaverat sub seculari habitu... » Derniers mots de ce livre (fol. 97 v°) : « Tibi ergo laus, tibi gloria, tibi honor creatori et recreatori hominum Jhesu Christo Domino nostro, qui cum Patre et Spiritu sancto vivis, dominaris et regnas Deus per omnia saecula saeculorum. Amen. Explicit Vita sancti Elegii, episcopi et confessoris. »

Viennent ensuite (fol. 97 v° et 98) la lettre de saint Ouen à l'évêque Chrodobert et la réponse de ce dernier prélat : « Domino sancto et a nobis in caritatis vinculo jugiter amplectendo Chrodoberto papae, Dado salutem. Vitam beati Elegii... Rescriptum ad domnum Dadonem a Chrodoberto. Domino sancto culmen apostolico sublimato, mihiquae modis omnibus venerabiliter praeferendo, domno et patre Dadone pape Chrodobertus peccator. Decreveram quidem... »

A la suite de l'ouvrage de saint Ouen, et sous le titre de livre III, le copiste de notre manuscrit a copié un abrégé de la Vie de saint Ouen. Cet abrégé se fait remarquer par la prétention que l'auteur annonce en plusieurs endroits d'avoir donné à son ouvrage une forme métrique ou rhythmique. Voici les rubriques et les premiers mots de la préface, du texte et de l'épilogue de cette singulière compilation : « Incipit alterius opus conscripta rethoricae Vita sancti Elegii in metris, liber tertius. Innumeros homines sublimia facta ferentes et virtutes in tempora honus frequentant longinqua (fol. 98 v°)... — Incipit textus ejusdem. Fuit igitur in diebus Chlotarii regis venerandus speculum vocitatus sui nomine Elegius (fol. 99)... — Satisfecisse mereor succincto carmine plectro : plura nam referre gravor, necesse quoque nec opinor (fol. 105 v°)... »

Les derniers feuillets du volume (fol. 105-108) sont occupés par un office de saint Eloi, noté en neumes. Cet office, dont la fin manque, paraît avoir été transcrit un peu après le corps de l'ouvrage.

Ce volume, copié au Xe siècle, devait être conservé dans le monastère de Saint-Martin de Tours au commencement du XIe. C'est à Hervé, trésorier de Saint-Martin, que paraissent se rapporter les deux notes ajoutées au bas des fol. 32 et 100 : « O pater dulcissime Arveæ, memor esto clientuli tuo Constantio, sacerdoti indigno atque monacho. — Arvei, dulcissime pater, obsecro, almifice, memor esto clientulo tuo Rotberto exiguo, in orationibus tuis peccatori almi Savini monacho. » La figure de saint Eloi, qui accompagne la première de ces notes, en est

tout à fait indépendante et ne paraît pas être antérieure au XVe ou au XVIe siècle.

Écriture à longues lignes. Marges supérieures rongées par l'humidité.

Vélin. Moy. Xe siècle. — (Saint-Martin, 198.)

1029.

Légende de saint Claude, commençant par : « Claudius ex nobili Salmensium principum seu palatinorum genealogia ortum duxit... »

La légende est précédée d'une antienne et d'une oraison. Elle est écrite sur un rouleau d'un mètre quarante-huit centimètres de long sur vingt-quatre centimètres de large. Bonne conservation.

Vélin. XVe siècle.

1030.

Vie de Guillaume duc d'Aquitaine, commençant par : « Incipit prologus in Vita sancti Guillelmi, ducis Aquitanie ac comitis Pictavie. Scripturus Vitam servi tui, prout tu dederis et inspiraveris, Domine Deus... »

Le ms. finit par : « Hec est genealogia nobilissimi principis beati Guillermi, comitis Pictavie et ducis Aequitanie ... Quinta fuit uxor domini de La Vost, sexta fuit uxor domini de Claromonte in Delphinatu, anno M° CCCC° nonagesimo quinto. »

Écriture à longues lignes, avec titres rouges. Bonne conservation.

Papier. Pet. 1495. — (Marmoutier, 196.)

1031.

Vie de Guillaume, duc d'Aquitaine, en français, commençant par : « La Vye sainct Guillaume duc d'Acquitaine. Cy commence le prologue en la Vye Monseigneur sainct Guillaume hermite et confesseur, jadis duc d'Aquitaine et conte de Poictou, translaté de latin en francoys par maistre Gerfroy des Nez, en l'an de grâce 1316, le 17e jour de janvier. » Finissant par : « Nous devons gracier et mercier Dieu qui sa grace ne voulut pas oster, mais luy voulut donner plantureusement, c'est Jehus Christ le filz de Dieu que saint Guillaume appella du parfond des vices et des perilz d'enfer, et l'a depuis attraict à luy en la gloire de paradis, par les mérites et prières de luy, ayt mercy de nous qui sommes ses serviteurs, celuy qui est vivant et regnant par tous les siècles et sans fin. Amen. Cy finist la Vye Monseigneur sainct Guillaume, jadis duc d'Acquitaine et conte de Poictou. »

Écriture à longues lignes. On voit écrit sur le premier feuillet : « Codex 403, ex bibliotheca et conventu Sancti Martini Turonensis. » Taches d'humidité dans les marges.

Papier. Pet. XVIe siècle.

1032.

Enquête sur la vie et les miracles de la Dame Marie de Maillé pour sa canonisation, faite à la demande de Jacques de Bourbon, comte de La Marche et du gardien des Cordeliers de Tours, devant Pierre de La Bruyère, notaire apostolique, commençant par ces mots de la dédicace : « Serenissimo potentissimoque principi ac orthodoxe « fidei catholico zelatori domino Jacobo, Dei « gratia Hungarie, Hierusalem et Sicilie regno- « rum regi, humiles et devoti religiosi ac oratores « vestri gardianus totusque conventus Fratrum « Minorum Turonis, salutem cum omni humili- « tate, reverentia, obedientia et honore... »

Suit l'enquête commençant par : « Anno Domini millesimo quadringentesimo decimo quarto, die undecima mensis aprilis, providus vir Johannes de Pontelevio procurator... » Le ms. se termine par le récit des miracles opérés par l'intercession de Marie de Maillé. Plusieurs de ces miracles sont racontés en français; le der-

nier finit par ces mots : « Je vous veul recorder aucuns miracles que Dieu a faitz à moy et à d'autres par les prières de la bonne sainte Dame de Maillé, dame de Seillé... les fames disoient que l'enfant n'estoit pas tourné et ne cuidoient pas que l'enfant deust encores venir sur terre, et tantost je prins à appeler l'aide de la bonne Dame qui estoit la journée de devant trespassée... » Le ms. s'arrête ici.

Ce volume, écrit à longues lignes, est parfaitement conservé, les vingt-quatre feuillets qui le composent sont signés de Pierre de La Bruyère, notaire apostolique, dont nous avons déjà parlé aux nos 353, 593, 595, 606 et 694 de ce catalogue. Entre les feuillets écrits sur vélin, on a placé des feuillets de papier sur lesquels on a transcrit, en caractères modernes, le texte du xve siècle, pour en faciliter la lecture.

Vélin. Moy. xve siècle. — (Legs Salmon.)

1033.

Volume contenant :

1° Page 1. Vie de sainte Catherine de Gênes, ou Adorne : « Vita beatæ Catharinæ Adornæ Genuensis, seraphicæ Dei dilectricis. »

2° Page 223. « Dialogus Catharinæ Adornæ Genuensis, inter animam, corpus, amorem proprium, spiritum, humanitatem, ac Dominum Deum, tribus distinctus partibus. »

3° Page 234. « Catharinæ Adornæ Genuensis, seraphicæ amatricis Dei, tractatus de purgatorio. »

Sur la première garde on lit cette note : « La bienheureuse Catherine de Gennes, dont ce ms. contient la vie et les ouvrages, a été canonisée par Clément XII, le 15 juin 1737, et sa fête fixée au 15 septembre. (Voyez les Bollandistes, 6 septembre, pp. 123 et 175.)

Papier. Moy. xviie siècle. — (Marmoutier, 232.)

1034.

« La vie de la très-vertueuse sœur Marguerite Marie à la Coque écrite par elle-même. »

Ce ms., qui appartenait au monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Tours, finit ainsi : « Aidez-moi de vos saintes prières, ma toute et très-chère et très-aimée sœur, afin que je profite et que j'apprenne à servir Dieu pour Dieu et non pour intérêt particulier. De nostre Monastère, Saumur, fini le 7 novembre 1690. Vostre très-humble et indigne sœur servante en Notre-Seigneur, sœur Peronne Rosalie, greffière de la Visitation Sainte-Marie. D. S. B. »

Papier. Pet. 1690. — (Visitation de Tours, 2137.)

1035.

Volume contenant :

1° Fol. 9. « Du nom et origine des Gaulois et Celtes. » Les deux premiers feuillets contiennent une liste des souverains pontifes, les six autres sont blancs.

2° Fol. 71. « Remarques sur les villes principales de France. » Au fol. 91, on trouve la description « Du pays, duché de Touraine et de la ville de Tours ». — Ce recueil se termine par une table des villes et des châteaux qui y sont décrits.

3° Fol. 122. Généalogie des rois de France depuis Philippe II jusqu'à Louis XIII.

Papier. Pet. Fin du xviie siècle. — (Marmoutier, 256.)

1036.

Chronique des rois de France, attribuée à Guillaume de Nangis, et embrassant la période comprise entre la destruction de Troie et l'année

1321. Premiers et derniers mots de la Chronique : « Pour ce que molt de gens, et mesmement li haut home et li noble qui souvent viennent en l'eglise monseigneur saint Denis ... si que le roy n'avait plus guerre fors que aux Escos. » Suit un petit paragraphe relatif à Pierre de La Broce, puis une liste des rois de France s'arrêtant à Charles le Bel, et une table des chapitres de la Chronique.

Ce ms. appartient à la même famille que les mss. 2600, 5946, 4702 et 10133 du fonds français de la Bibliothèque Nationale.

A la fin du xve siècle, notre ms. était possédé par un curé du diocèse de Sarlat, qui a mis son nom sur la dernière page : « Iste liber est domino Anthonio de Bartz, rectori de Singlairaco, diocesis Sarlatensis. de Barcio. »

Écriture à longues lignes. Premier feuillet taché, marges des derniers feuillets coupées.

Vélin. Moy. xviie siècle. — (N° 2151 ancien.)

1037.

Volume contenant :

Chronique des rois de France, qui est, sauf de légères différences, l'ouvrage que Bernard Gui a composé sous le titre de « Arbor genealogie regum Francorum, » et dont la Bibliothèque Nationale possède plusieurs exemplaires originaux. Elle commence par un prologue, dont les premiers mots sont : « Franci ex prima sua origine fuere Trojani, sicut ex Gestis Francorum et ex cronicis antiquis colligitur evidenter... » Le texte s'arrête à l'année 1322, au mariage de Charles IV avec Marie de Luxembourg : « ... desponsavit dominam Mariam, filiam quondam Henrici de Lucembourc, imperatoris Romanorum, germanamque regis Boemie. »

Cette chronique (fol. 23-33) est précédée d'une chronique des empereurs commençant à Tibère, par ces mots : « Tyberius imperavit annis xviii usque ad annum quo Christus passus est. Hic fuit Octoviani privignus, satis prudens et armis satis fortunatus, cui sciencia litterarum multa inerat... » Elle s'arrête à la mort de Thibaut, roi de Navarre, en décembre 1270 : « Rex etiam Navarre, qui infirmus de Affrica processerat, in Siciliam veniens, est deffunctus. »

Papier. Moy. Fin du xve siècle. — (Saint-Martin, 2129.)

1038.

Chronique abrégée des rois de France, depuis la destruction de Troie jusqu'à l'avénement de Charles VIII. En tête se trouvait une dédicace au jeune roi Charles VIII, dont il ne reste plus que la fin, le premier feuillet du volume ayant été enlevé antérieurement au xviiie siècle. Les premiers mots qui subsistent encore sont : « ... in te crediderim convenire. Jam vero preter vaticinia sunt que me ista in te credere compellunt... » Les derniers mots de la chronique sont : « Regi visa cui cum regno filius committeretur. »

L'auteur de cette chronique, dont le nom figurait sans doute au commencement de la dédicace, était un prélat ayant été pendant un certain temps privé de ses bénéfices par le pape Sixte IV (1471-1484), et qui, vers la même époque, examina au Mont-Cassin la sépulture de Carloman, frère de Pépin le Bref.

Écriture à longues lignes, initiales en or. Solide reliure en veau.

Vélin. Pet. Fin du xve siècle. — (Marmoutier, 170.)

1039.

Tableau résumé d'histoire de France, commençant par : « A tous nobles qui aiment (mots effacés) aux notables hystoires... Commant le royaume de Gaules et la cité de Lutesse furent commanciés, qui à presant sont nommés France et Paris. » Ce tableau est écrit sur deux colonnes

séparées par un arbre aux rameaux duquel sont suspendus deux écussons écartelés : au 1 et 4 d'azur à 3 fleurs de lis d'or ; au 2 et 3 de sable au caducée de... Le long du tronc de cet arbre sont semés de distance en distance douze petits cercles renfermant un dessin chacun.

Le troisième cercle renferme la vue d'une ville sous laquelle on lit : « Ceux qui vindrent de Troye fondèrent la cité de Lutesse. » A droite et à gauche du rouleau, qui mesure 5 mètres 75 centimètres de long sur 40 centimètres de large, on voit de petits cercles, tracés à l'encre rouge ; dont le premier à droite porte cette rubrique : « Selon ceste ligne trouverez aucuns sains qui furent martirisez au temps des rois de France. L'an L trespassa la vierge Marie; dist saint Jeroisme que son sepulcre est au val de Josaphat. »

Le onzième médaillon renferme le portrait de « Charles cinquiesme », et le douzième, celui de « Loys douziesme ».

Le tableau du XV[e] siècle se termine à Louis XII par : « Comme le roi Loys XII[e] fut couronné, et des victoires que Dieu luy a données en Bourgongne et Lombardie. »

Une main du XVII[e] siècle a continué ce tableau sur quatre colonnes, depuis François I[er] jusqu'à Louis XIV[e], en commençant par ces mots : « Cette feuille est laissée pour faire honneur à la vénérable antiquité, pour laquelle on doit toujours avoir du respect et de la vénération, comme aura toujours celui qui continue cette chronologie, le 18 mai 1675. » Les derniers mots de cette continuation sont : « L'an 1670, le 12 septembre, mourut Mgr Boutillier, archevesque de Tours, qui a donné les ordres sacrés à vingt-deux religieux du Liget. »

Ce tableau, orné de jolies lettres initiales sur fond d'or renfermant des dessins et des fleurs, contient, parsemées dans le texte, les images de quarante abbayes avec les noms des Rois et seigneurs qui les ont fondées.

Vélin. XV[e] siècle. — (Chartreuse du Liget.)

1040.

1° Fol. 1. Histoire de Charlemagne, attribuée à Turpin. Elle commence par la prétendue lettre de Turpin à « Leoprandus, » doyen d'Aix-la-Chapelle et se termine par les deux chapitres intitulés : « Calixtus papa de inventione corporis beati Turpini, archiepiscopi et martiris (fol. 34); de Altumazore Cordube » (fol. 35).

2° Fol. 36. Recueil sur la translation et les miracles de saint Jacques. Ce recueil comprend les pièces dont voici les rubriques : « Incipit epistola Calixti pape de sequenti opere (fol. 36) ; Incipit prologus ejusdem super translatione sancti Jacobi, apostoli (fol. 37 v°) ; Incipit translatio sancti Jacobi, apostoli, fratris sancti Johannis euvangeliste, que III kalendas Januarii celebratur, qualiter ab Jherosolimis translatus est in Galetiam (fol. 38 v°) ; Incipit epistola beati Leonis pape de translatione sancti Jacobi, apostoli, que quarto kalendas Januarii celebratur (fol. 42 v°) ; Calixtus papa de tribus solempnitatibus sancti Jacobi (fol. 44) ; Incipit argumentum beati Calixti pape de miraculis sancti Jacobi apostoli (fol. 47) ; Incipiunt miracula (fol. 47 v°). » Le dernier chapitre de cette collection de miracles commence ainsi : « Inter Gothos provincie Montis Pessulani, jussu cujusdam militis Mircoriensis, rustica quedam apud villam Sancti Damiani.... »

3° Fol. 68. Vie d'Amis et d'Amille, commençant par ces mots : « Incipit vita sanctorum Amici et Amelii. Temporibus Pipini regis Francorum, quidam puer in Bericano ortus est castro... » Elle finit par ces mots : « Passi sunt autem milites Christi Amelius et Amicus sub Desiderio rege Langobardorum, quarto idus Octobris, regnante Domino etc. Explicit vita sanctorum Amici et Amelii. »

4° Fol. 80. Miracle opéré en l'honneur de saint Thomas, du temps du pape Calixte II. En voici les premiers mots : « Incipit miraculum de sancto Thoma apostolo. Temporibus antiquis

consuetudo fuisse legitur rerum bonarum studia memorie mandari... »

5° Fol. 84. Invention du corps de saint Etienne : « Incipit inventio sancti Stephani prothomartiris. Lucianus, misericordia Dei indigens et omnium hominum minimus, presbiter ecclesie Dei que est in villa Capharmagala... »

6° Fol. 89. Révélation de saint Michel au mont Gargan : « Beati Michaelis memoria in monte Gargano qualiter cepta sit, ejus ecclesia et dedicata. Memoriam beati Michaelis archangeli toto orbe venerandam, ipsius et opere condita... »

7° Fol. 92. Passion de saint Alban : « Incipit vita vel passio sancti Albani, gloriosissimi martiris. Erat olim in partibus Aquilonis homo quidam potens et nobilis... »

8° Fol. 102. Histoire de Troie, attribuée à Darès le Phrygien. En tête se trouve la prétendue lettre de Cornelius Nepos à Salluste : « Incipit epistola Cornelii ad Salustium Crispum, in Trojanorum historia, que in greco a Darete historiographo facta est. » L'ouvrage lui-même est intitulé : « Incipit historia Daretis Trojanorum Frigii, de greco translata in latinum a Cornelio Nepote. »

9° Fol. 120. Histoire miraculeuse d'Eusèbe, duc de Sardaigne, et d'Ostorge, duc de Sicile. « Miraculum quoddam de duobus ducibus. Rem vobis narro, fratres, quam fideli ac probabili relatione audivi modernis accidisse temporibus, que nos elemosinarum virtutem doceat, et ad eas vigilanter accendat... »

10° Fol. 122 v°. Poëme rhythmique, intitulé : « Lamentatio peccatricis anime, et commençant par ces vers :

Cum dies mortis venerit,
Cum mors urgere ceperit,
Tunc michi risus deerit,
Tunc sero luctus aderit.

Ce poëme a été publié, d'après le présent manuscrit, dans le Tome CLXXI de la *Patrologie* (col. 1339), par M. l'abbé Bourassé, qui l'a attribué à Hildebert.

11° Fol. 126. Recette en vers contre la goutte. Elle est intitulée : « Unguentum pretiosum, » et commence ainsi :

Anser sumatur veteranus qui videatur.

12° Fol. 126. Poëme sur les pierres précieuses, qui est généralement attribué à Marbode et qui dans notre ms. est mis sous le nom de Hildebert, évêque du Mans : « Incipit libellus domni Hildeberti, Cenomanensis episcopi, de diversis naturis lapidum.

Gemmis a *gummi* nomen posuere priores,
Quod translucerent gummi splendentis ad instar.

Ce poëme se termine au fol. 133 par un épilogue en trois vers : « Epilogus libelli :

Hoc ex innumeris excepta vocabula gemmis
Sufficiat nostro collecta labore teneri,
Que decies senis distincta patent capitellis.

Suit une petite pièce intitulée : « De anulo et quis auctor ejus, » qui a dû être ajoutée après coup au Lapidaire, dont elle forme le chapitre LXI dans l'édition de Beaugendre.

C'est seulement après cette pièce que le copiste de notre manuscrit a mis la rubrique finale du Lapidaire : « Explicit Lapidarium. »

13° Fol. 133. Prières à la sainte Vierge. La première, intitulée : « Oracio sancte Marie dictata ab angelo, » se compose de six vers hexamètres, dant voici le premier :

O Christi cella, decus et maris unica stella.

La seconde prière est en vers rhythmiques. La première strophe est ainsi conçue :

Ave, vera margarita,
Vera salus, vera vita,
Vera mater hominis.
Ave per quam vita datur,
Per quam culpa relegatur,
Callo spreto criminis.

Au bas de la dernière page du manuscrit est la signature « Henricus Gelu », qu'il faut sans doute rapporter à un parent de Philippe Gelu, archevêque de Tours, de 1414 à 1427.

Écriture à longues lignes; titres rouges. Bonne conservation.

Vélin. Pet. Commencement du XIIIe siècle. — (Saint-Gatien, 222.)

1041.

JEAN FROISSART. Premier livre des Chroniques de France et d'Angleterre et autres lieux voisins. Le premier feuillet ayant été coupé, l'ouvrage ne commence qu'au troisième chapitre : « Cy parle d'aucuns prédécesseurs du roy Edouart d'Angleterre le IIIe chapitre. Premièrement pour mieulx entrer en la matière honnourrable et plaisant histoire du noble roy Edouart... » et finit au trois cent soixante-dix-huitième chapitre : « Comment le roy de France envoya monsieur Guillaume des Bordes chieftaine en Constantin. L'an de l'incarnacion Nostre Seigneur mil trois cent soixante-dix-huit, en la nouvelle saison... tant nagea qu'il arriva à Chierbourc, et estoit de sa route ung vaillant chevalier de Savoye appellé monsieur... » Le reste manque. On voit la trace de trois feuillets arrachés.

Ce ms., écrit à longues lignes, avec titres rouges et initiales de couleur, contient des notes marginales, écrites au XVIe siècle, du feuillet 1 au feuillet 33. Ces notes commencent ainsi : « De Agamenon et Menelaus. Car combien fut la guerre troyenne griesve, longue, dure, dangereuse et dommageable... »

Ce ms. est celui que M. Siméon Luce, dans son édition de Froissart, a classé sous la cote A 31.

Les marges des vingt-huit premiers feuillets sont usées par un fréquent usage. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Gr. XVe siècle. — (Marmoutier, 309.)

1042, 1043.

« Procès criminel de Messire Robert d'Artois, comte de Beaumont », en deux volumes.

Le premier volume commence par : « Ci commence l'entrée soubtille et cautilleuse par laquelle Robert d'Artois, jadis comte de Beaumont et pair de France, esmut le Roy et son conseil à quidier qu'il eust droict en la comté et parrie d'Artois... » et finit par : « La ratification de M. Robert, son oncle, et de son frère, qui promettent ayder à luy contraindre, se il venoit encontre... Donné l'an de grâce 1318. »

Le second volume commence par : « Ci commence le procès fait par le procureur du Roy notre sire, au nom du dict seigneur d'une part, et M. Robert d'Artois, jadis comte de Beaumont, d'autre part. Philippe par la grâce de Dieu, roi de France... » et finit par : « Arrêt donné contre plusieurs faux temoings compris au procès Robert d'Artois... Donné à Paris, en notre parlement, le treizième jour du mois de mai 1335. (Signé) Gyen. »

Solide reliure en veau. Bonne conservation.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2056 et 2057.)

1044.

« Assemblées des trois États de France, tenues sous le roi Jean ez années 1355, 1356, 1357 et 1358, avec les ordonnances intervenues ensuite des dits États, par le résultat desquelles assemblées se voit que le Roi dépendoit du Conseil des États assemblés. »

Le volume commence par : « Ordonnance du roi Charles VI, appelée cabochienne, concernant la réformation générale de tout le royaume, l'an 1413. Cette ordonnance est tirée des arrêtés des dites assemblées des États du roi Jean. » Il finit par cette rubrique : « Des eaux et forêts... Art. 258... Publiés en la cour de Parlement, en présence du Roi notre sire, tenant son lit de justice les 25, 26, et 27e jour de mai, l'an de grâce 1413. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2093.)

1045.

Procès criminel de Charles II, roi de Navarre. comte d'Evreux, débutant par celui de ses complices : « Trahisons machinées contre le Roi et son État, par Charles II[e], roi de Navarre, revelées au Roi en mars 1377. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2058.)

1046.

« Procès criminels de Jean et René, ducs d'Alençon, ez années 1456 et 1474. »

Reliure en veau.

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2055.)

1047.

Droits de Louis XI sur la Bourgogne.

Ce traité, présumé inédit, commence par : « Sur la question qui est entre le duc d'Austreriche *(sic)* et madame la duchesse sa femme d'une part et le roy de France très chrestien nostre souverain seigneur Loys XI... » et finit par : « ... et que de plain droit elles retournent au Roy et à la couronne de France, comme à eulx appartenant à bon, juste, vallable et raisonnable tiltre, ainsy que plus à plain dessus est déclaré. »

Le volume est écrit à longues lignes, avec initiales d'or et ornements dans les marges représentant des fleurs, des fruits et des oiseaux, et contient au premier feuillet une belle miniature dans laquelle on voit le roi de France assis sur un trône, entouré de quatre femmes tenant chacune au bras un écusson, sur lesquels on lit : « Droiture — Raison — Justice — Vérité. »

Entre les deux écussons sur lesquels sont écrits *Droiture* et *Raison* se trouvent deux écus portant les armes de France et de Bourgogne.

Sur une banderole placée entre les deux premières femmes, on lit ces vers :

Ces quatre escus vous présentons
Dont vous revient la seigneurie.

Une autre banderole attachée à la couronne du Roi, qui tient en ses mains la main de la Justice, porte :

Mon espous et protecteur
Ces quatre teizes vous présente
A vous et moi appartenans.

Entre la *Justice* et la *Vérité*, une troisième banderole porte :

Par Justice elles vous sont deues,
Car ainsi Vérité l'ordonne.

Enfin un personnage adresse ces rimes à la duchesse :

Ma damoiselle ne approchés,
Car nul droit vous n'y avés.

Sur la première garde du volume on lit cette note : « Ce manuscrit ne peut estre que de vers l'an 1478 ou 1480; il contient la justification du droit de Louis XI sur la Bourgogne, qu'il réunit à la couronne après la mort du dernier duc tué devant Nancy en 1477. Sa fille Marie ayant été mariée à Maximilien d'Autriche, elle lui porta tous les biens de la maison de Bourgogne. Ce traité est curieux, et je ne pense pas qu'il ait jamais été donné au public par l'impression. A Tours, 1702. Fr. Roux. »

Bonne conservation. Couverture en velours bleu ; tranche dorée.

Vélin. Pet. Fin du XV[e] siècle. — (Marmoutier, 191.)

1048.

« Procès-verbal des États généraux tenus à Tours, du règne du roi Charles VIII, l'an 1483. Compilé par Jean Masselin, official de l'archevêque de Rouen. »

En tête du volume on lit cette note écrite de la main de Villenave. « Extrait de la Bibliothèque historique de la France, par Jacques Le Long, Fevret de Fontette, la deuxième édition. T. II, p. 787.

« N° 27434. Ms. Procès-verbal des États généraux assemblés à Tours, en 1483, sous le roi Charles VIII, compilé par Jean Masselin, official de l'archevêque de Rouen, l'un des députés aux dits États, in-fol.

« Ce procès-verbal est conservé entre les mss. de M. Dupuy, n° 321, dans la bibliothèque de MM. des Missions étrangères (et autres).

« M. l'abbé Garnier, dans la continuation de l'Histoire de France de MM. Velly et Villaret, T. XIX, p. 154-347, a donné un extrait aussi ample que curieux de ce journal.

« A la fin du procès-verbal de Masselin, on trouve des mémoires, contenant diverses propositions, faites aux États de Tours, l'an 1483, tant par les Grands du Royaume qu'autres princes étrangers.

« Ce procès-verbal est précédé d'un extrait des principaux articles des règlements faits par l'ordonnance du roi Jean et aveux des trois États du Royaume (1355). »

Depuis l'époque à laquelle Villenave écrivait cette note, l'ouvrage de Masselin a été publié, par M. Adelhm Bernier, dans la *Collection des Documents inédits de l'Histoire de France*.

Ce ms., qui portait le n° 1018 dans le catalogue de la vente Villenave, fut acquis en 1850 par feu Victor Luzarche. Solide reliure en veau.

Papier. Gr. XVIIe siècle.

1049.

Volume contenant :

1° Conférence de Calais tenue en 1525-26 entre les députés du roi François Ier et ceux de l'empereur Charles-Quint, où présidait le cardinal d'York, légat d'Angleterre, médiateur de la part du roi de la Grande-Bretagne.

2° Prétentions des maisons de France et d'Autriche sur la Bourgogne ; à qui appartiennent de droit le duché de Bourgogne, le comté de Mâcon, le comté d'Auxerre. Le ms. finit par la succession de tous les princes de France et de Bourgogne.

Une table placée à la fin du volume donne le détail du contenu.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2075.)

1050.

Rapport de l'ambassade du président Jean de Selve et du cardinal de Tournon pour la rançon de François Ier, commençant par : « A très-hault, très-excellant et très-puissant prince, Charles cinq de ce nom, par la grâce de Dieu, empereur tousjours auguste, roy de Germanie, Dalmacie, Grenade, ville de Vallance et de Galice, Jahan de Salva, premier président en la cour de parlement de Paris, ambassadeur de Madame, mère du Roy, regente en France, en la compagnie du très reverend père en Dieu, messire François de Tournon, arcevesque d'Ambrun, pour la délivrance du Roy, son maistre, et paix universelle à la chretienté.

« Sire, après qu'il a pleu à Dieu, usant de sa justice, la cause à son secret jugement reservée, permettre que le Roy très-crestien, mon maistre et souverain seigneur, ayt soustenu la perte de la bataille et derouthe de son armée devant Pavye, et qu'il ayt esté emmené prisonnier en vos mains et puissance, où il est de present detenu. »

Ce manuscrit, qui contient les clauses du traité de Madrid, en 1526, et donne tous les détails des préliminaires qui ont précédé la signature de ce traité qui fut signé le 14 janvier par François de Tournon, comme chef d'ambassade, finit par : « Monsieur, pour satisfaire à vostre requeste de rédiger par escript la descente et succession des princes de France et

de Bourgoigne ... entre autres filles, sans hoirs mâles, Jahanne, qui fut femme du duc de Bourgoigne, et Marguerite, qui fut femme à Loys...» Le reste manque.

Papier. Moy. XVIe siècle. — (Saint-Martin, 184.)

1051.

Volume contenant :

1° Lettres patentes envoyées en France par le roi François Ier, prisonnier à Madrid, en 1525, suivies de la négociation de Tolède et de l'acte secret reçu par Robertet Le Breton, avec les protestations du roi, avant de signer le traité de Madrid.

2° Conférence tenue à Valence entre les ambassadeurs du Roi et ceux de l'Empereur pour la délivrance des enfants de France, 26 septembre 1527.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2076.)

1052.

Condamnation prononcée contre le chancelier Poyet, en 1543, suivie d'un factum pour Messire François de Luxembourg, duc de Piney, pair de France, contre les héritiers du chancelier Poyet et contre les détenteurs de la terre de Beyne.

Le ms. se termine par un sommaire du procès-verbal de l'instruction du chancelier Poyet.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2060.)

1053.

Volume contenant :

1° « Négociation de la paix du Chateau-Cambrésis, en 1539. »

2° « Conférence tenue à Marc, près Ardres, en 1555, en présence du cardinal Potus, légat du pape, entre les députés de l'empereur Charles-Quint et ceux du roi Henri II, au sujet de plusieurs royaumes et seigneuries, et particulièrement le duché de Milan. »

3° « Mémoires de traités dont il est besoin de faire un recueil. Il y en a trois principalement qui sont importants, c'est à savoir celui de Madrid, de Cambray et de Crecy. »

4° « Trèves marchandes furent faites en l'an 1465. »

5° « Sommaire du traité fait à Paris en 1514, entre l'empereur et le roi François premier. Ce traité fut principalement sur le mariage de Madame Renée... »

Le ms. se termine par : « Le traité de Noyon entre le roi François et le roi Charles catholique du 13 août 1516. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2077.)

1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059.

BRANTOME (Pierre de BOURDEILLE, seigneur de). Œuvres, en six volumes, savoir :

Les quatre premiers volumes contiennent les Vies des hommes illustres et des grands capitaines.

Le cinquième volume contient les Discours des dames de France.

Le sixième renferme les Mémoires de messire de Bourdeille, contenant divers contes plaisants concernant les dames de la cour de France.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2110-2115.)

1060.

Ce ms., exactement semblable au n° 1048, contient de plus : « États généraux tenus à Blois, ès années 1577 et 1588 » commençant par : « Cahier des remontrances, plaintes et

doléances de l'état ecclésiastique de France, pour présenter au Roi en l'assemblée générale de ses États à Blois, le 8 février 1577. »

Il fut acquis à Paris, comme le n° 1048, en 1850, à la vente de Villenave.

Papier. Gr. XVIIe siècle.

1061.

1° « Traité de Joinville entre le roi d'Espagne, la maison de Guise et les princes catholiques français, contre la maison de Bourbon. 1584. »

2° « Articles demandés au roi Henri III par les cardinaux de Bourbon et de Guise et réponse du roi. 1585. »

3° « Articles de paix accordés par le roi Henri IV à M. le duc de Mayenne, chef de la ligue, en 1596. »

4° « Bénéfices et offices accordés par le Roi au sieur de Mayenne. 1596. »

5° « Proposition faite aux Suisses par M. de Bellièvre, ambassadeur du Roi, sur la mort de M. l'amiral de Colligny et journée de Saint-Barthelemy. »

6° « Harangue faite par M. le cardinal de Lorraine au roi Charles IX, à son sacre à Reims. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2099.)

1062.

Volume contenant diverses affaires d'État. La table suivante, placée en tête du volume en indique le contenu :

« Lettre d'avis de la reine Catherine de Médicis à son fils Henri III, à l'instant des barricades de Paris. — Vie de M. de Rohan, écrite par lui-même. — Vie de la reine Marie de Médicis. — Exil du sieur de Belingan, et comment. — Entreprise de Calais par la reine mère et MONSIEUR. — Discours touchant l'enfance de MONSIEUR, frère du Roi, et ceux qui avaient le soin de son éducation ou qui étaient près de sa personne. — Relation de ce qui se passa lorsque Madame Henriette de France, sœur du roi, fut menée au roi d'Angleterre, son époux. — Prise du duc de Montmorency à la journée de Castelnaudary. — Plaintes faites par le Roy, au Palais royal, au nonce du Pape, contre Innocent X, le 17 novembre 1645, par M. le chancelier. — Lettre du Roi à M. de Saint-Chaumont, touchant l'élection du cardinal Pamphilie au pontificat. — Lettre de M. de Saint-Chaumont au cardinal Antoine. — Abrégé de la vie de Mgr J.-P. Camus, évêque de Belley. — Procès et jugement du duc de La Vallette, le Roi présent. — Aversion de M. de Cinq-Mars contre le cardinal de Richelieu, avec le récit sommaire de son procès et de sa mort. — Remontrance à Monseigneur frère du roi, par le cardinal de Richelieu. — Disgrâce de M. le président Barillon. — Sommaire des vies de l'empereur Charles V et de Philippe II, son fils. — Discours de ce qui se passa à la mort du cardinal et du duc de Guise à Blois, en 1578. — Remontrances au Roi sur la remise des places maritimes de Flandre entre les mains des Anglais. — Discours sur les principales actions de M. le maréchal de Lesdiguières. — Discours sur les révoltes d'Allemagne. — État des affaires d'Allemagne. — Testament du cardinal de Mazarin. — Affaires de M. Fouquet. — Mémoires de M. de Marca, archevêque de Toulouse. — Lettre d'un docteur de Sorbonne à un de ses amis, sur ce qui s'est passé entre le Parlement et la Faculté, touchant la thèse de Me Gabriel Drouet de Villeneuve, supprimée par arrêt du 22 janvier 1663. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2105.)

1063.

Recueil de procès criminels dont le détail suit :

Procès de Charlotte-Catherine de La Tremouille, princesse de Condé, 1580.

Lettres de pardon octroyées par Charles V et Charles VI à Jean Ier et Charles Ier, ducs de Lorraine, 1367, 1390, 1397 à 1412.

Déclaration du roi Charles VI en 1411, contre les ducs d'Orléans et de Bourbon et autres rebelles au roi.

Procès de Gilles de Rays, maréchal de France, condamné pour sortilége en 1440. — Procès de Jean comte d'Armagnac en 1407. — Procédure criminelle faite en 1472 contre l'abbé de Saint-Jean d'Angely. — Procès contre René d'Anjou en 1473. — Procès de M. de Biron, maréchal de France. — Procès contre le comte d'Auvergne. 1597. — Procès du maréchal de Marillac, 1631. — Procès du duc de Montmorency, 1632. — Du comte de Soissons, 1636. — Procès et condamnation de MM. de Cinq-Mars et de Thou faite à Lyon, 1642. — Procès de M. de Beaufort, 1645. — Arrêt contre l'amiral Chabot, 1640. — Prise de possession de Mondenis pour madame de Vantadour le 3 juillet 1633.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2054.)

1064.

Diverses lettres des règnes de Charles IX et de Henri III. Ce recueil commence par une lettre de Henri III au roi de Navarre, en date du 13 mai 1580, et se termine par une lettre du roi de Navarre à M. des Réaulx, en date du 1er janvier 1589.

La plupart des lettres sont émanées de Henri, roi de Navarre. Beaucoup ont été publiées par M. Berger de Xivrey, qui a eu communication de notre manuscrit. Le recueil doit avoir été formé à la chancellerie du roi de Navarre. Il a été préparé avec grand soin, comme le prouve la perfection avec laquelle a été imité, à la page 84, un post-scriptum autographe du roi de Navarre. (Voyez à ce sujet la publication de M. Berger de Xivrey, T. I, p. 354, note.) L'auteur du recueil a pris la précaution d'indiquer en marge le nom des secrétaires qui ont rédigé les lettres du roi : MM. de La Chassetière, de La Marsillière, de Viçose, Chrestien, Le Royer, de Lambardière, Du Plessis et Du Pin. Ces curieuses indications n'ont pas été reproduites dans l'édition de M. Berger de Xivrey.

Il y a encore dans le volume des lettres de Henri III (p. 1 et 36) ; de la reine de Navarre (p. 5, 7-13, 17, 73 et 170) ; de « madame la princesse », sans doute Catherine, sœur du roi de Navarre (p. 6) ; de François de Bourbon (p. 18) ; d'Elisabeth, reine d'Angleterre (p. 51, 221 et 223) ; de François, duc d'Alençon (p. 53) ; du duc Casimir (p. 67) ; de M. de Savoie (p. 105) ; de Gilles de Noailles, évêque d'Acqs (p. 153), et de Françoise d'Orléans, veuve de Louis de Bourbon (p. 225 et 229).

En tête d'une lettre de Jeanne d'Albret, reine de Navarre (p. 170), se trouve un titre qui prouve que cette princesse faisait écrire par un secrétaire de prétendues lettres autographes : « Lettre de la main de la feue reyne de Navarre, contrefaicte par monsieur de La Chassetière, à monsieur le comte Ludovic. » Il est bien possible que le roi de Navarre ait eu, lui aussi, des secrétaires chargés d'écrire pour lui de prétendues lettres autographes, et que le présent recueil ait été formé par un de ces habiles secrétaires. Ainsi s'expliquerait la présence, au bas de la page 84, de cinq lignes qui ont tout à fait l'air d'avoir été tracées par le roi de Navarre.

Papier. Pet. Fin du XVIe siècle. — (Carmes de Tours.)

1065, 1066.

Deux volumes contenant :

« Négociations de la paix de Vervins, dans laquelle se terminèrent les différends entre les maisons de France et d'Autriche. — Instructions

à MM. de Bellièvre et de Sillery en janvier 1598. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2073 et 2074.)

1067.

Mémoires du président Jeannin, commençant par : « Sommaire récit de toute la négociation faite avec Messieurs les États généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. Au même temps que le Roi fit la paix avec le roi d'Espagne, Sa Majesté désirait aussi qu'elle se fît avec la feue reine d'Angleterre... »

Le ms. finit par : « Lettre de M. de La Boderie à M. Jeannin, du 29 décembre 1607. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2106.)

1068.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Extrait de l'instruction donnée au sieur de Bulion sur l'affaire de Soissons avec le duc de Savoie, du 4 mars 1609. »

2° Fol. 53. « Discours contre l'infaillibilité du Pape et la puissance qu'il prétend avoir pardessus les autres puissances temporelles de la terre. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 322.)

1069.

« Traité sommaire fait au sujet de la légation du cardinal [Chigi], venu en France en exécution du traité de Pise. »

Le ms. commence ainsi : « Pour garder quelque ordre dans cet ouvrage, je le donnerai en trois parties. Dans la première, je ferai quelques observations générales sur les Légats ; dans la seconde, je traiterai des honneurs qui leur ont été rendus en France ; et, enfin, je parlerai dans la troisième de ceux que peut aujourd'hui prétendre le cardinal [Chigi]. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 323.)

1070, 1071.

« Négociation en Allemagne, vers l'Empereur et les Princes protestants, par Messieurs le duc d'Angoulême, de Béthune et de Préaux, ès années 1620 et 1621, en deux volumes. »

Le premier volume finit par une lettre datée de Vienne, 22 novembre 1620, et signée Charles de Valois, Béthune, Préaux.

Le second volume commence par : « Mémoire venant de la part de l'Electeur Palatin et baillé à MM. les ambassadeurs, par le sieur Wuoton, ambassadeur d'Angleterre, » et finit par : « Lettre écrite à M. de Puisieux par MM. les ambassadeurs, envoyés par le sieur d'Almeras. » Cette lettre est signée : Charles de Valois, Béthune, Préaux.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2040, 2041.)

1072.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Relation de l'ambassade de M. de Refuge à son retour de Suisse, 1607. »

2° Fol. 77. « Traité en forme de factum, touchant les droits et privilèges du grand Chambellan, dressé par M. Auguste Galland, pour M. le duc de Chevreuse. »

3° Fol. 183. « Discours contenant la recherche de l'état ancien et accommodement du pays d'Aulnix, de la ville et du gouvernement de La Rochelle. »

4° Fol. 228. « Manifeste contenant les intentions des Ecossais qui ont pris les armes, décla-

rées par leurs députés au dernier Parlement et par le général, nobles barons et autres officiers à leurs frères d'Angleterre, 1640. »

5° Fol. 256. « Lettres patentes du roi Henri II, confirmant les priviléges du royaume d'Yvetot, nommé simplement terre et seigneurie. »

6° Fol. 263. « Abrégé véritable et naïf des actions principales de la vie et de la mort de feu M. le chancelier de Sillery. »

Papier. Gr. XVII° siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2036.)

1073.

Volume contenant :

Fol. 1. « Procès de Jean Chastel, accusé du crime de lèze-majesté et d'avoir blessé le roi d'un coup de couteau à la figure. » Arrêt exécuté le 29 décembre 1594.

Fol. 3 v°. « Arrêt, en date du 7 janvier 1595, contre Jean Guéret, jésuite; Pierre Chastel, père de Jean Chastel, et autres, » accusés de parricide sur la personne du roi, condamnés au bannissement. Suivent : (fol. 6) le procès criminel contre Alexandre Hunier, accusé de conspiration contre la personne du roi, condamné au bannissement perpétuel; — (fol. 6 v°) le procès de Ravaillac, exécuté le 27 mai 1610 ; — (fol. 8 v°) la condamnation a être pendu et étranglé au gibet de Montfaucon de René Gentil, pour malversations, 3 mai 1542 ; — (fol. 10 v°) la condamnation au bannissement pendant cinq ans, de la ville de Paris, et à une amende de cinq cents écus, de Jean Poisle, conseiller à la Cour, 19 mars 1582 ; — (fol. 13) procès criminel contre la Communauté, Corps et Université de Bordeaux, convaincus de rebellion. (Condamnation : la maison de Ville sera démolie, rasée et abattue, les manants et habitants seront tenus à faire à leurs propres coûts et frais leurs fortifications.) 31 décembre 1549.

Papier. Gr. XVII° siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2104.)

1074.

Mémoires de Charles de Valois, duc d'Angoulême, et du maréchal François-Annibal d'Estrées.

Les Mémoires de Charles de Valois, qui occupent les quatre-vingt-sept premiers feuillets du manuscrit, vont de la mort de Henri III jusqu'à la prise des faubourgs de Paris par Henri IV. Ils ont été publiés plusieurs fois, et notamment en dernier lieu dans la Collection de Michaud et Poujoulat, T. XI, p. 63-88.

Les Mémoires du maréchal d'Estrées sont intitulés (fol. 89) : « Mémoires de monsieur le mareschal d'Estrées, contenant ce qui s'est passé de plus particulier à la cour et dans le royaume pendant la régence de la Reine, mère du Roy. » Le texte, publié d'abord en 1666, se trouve également dans la Collection de Michaud et Poujoulat, T. XVIII, p. 375-418.

Papier. Moy. XVII° siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2107.)

1075.

« Amours du roy Henry le Grand. »

Ce volume ms. est, sauf la substitution des noms réels aux noms supposés et quelques différences insignifiantes dans le texte, le même ouvrage que « Histoire des amours du grand Alcandre. En laquelle, sous des noms empruntés, se lisent les aventures amoureuses d'un grand Prince du dernier siècle ; » Paris, 1651, in-4°. On s'accorde à attribuer cette histoire anonyme à Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti.

Papier. Pet. XVII° siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 310.)

1076.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Récit véritable de ce qui s'est passé

au Louvre depuis le 24 avril jusqu'au départ de la Reine, mère du Roi, avec les harangues faites au Roi et les réponses de Sa Majesté et l'adieu au Roi et à la Reine-Mère. » Suivi des lettres du Roi à M. le duc d'Espernon, et des lettres du duc d'Espernon envoyées au Roi en 1619, et de plusieurs lettres de la Reine-Mère à la princesse de Piedmont, datées de Loches, même année.

2° Fol. 154. « Réception faite à la Reine, mère du Roi, le vendredi 6 septembre 1619 en la ville de Tours. »

3° Fol. 168. « L'affaire de Marie de Médicis à Compiègne. Raisons et considérations sur le sujet de la séparation du Roi et de la Reine-mère à Compiègne, tirées des minutes de M. le cardinal de Richelieu ; suivies de la lettre de la Reine, mère du Roi, écrite de Compiègne, le 23 février 1631. »

4° Fol. 192. « Lettres du maréchal d'Estrées au Roi, 25 février 1631, et réponses du Roi. »

5° Fol. 398. « Histoire des amours du roi Henri IV, écrite par Louise de Lorraine, princesse de Conti. » Abrégé du ms. porté sous le n° 1075 précédent.

6° Fol. 441. « Les regrets et vie de la duchesse de Beaufort, divulgués en l'an 1597, lors de la prise d'Amiens. »

7° Fol. 517. « Apologie pour Messieurs de Vendôme, contre les impostures du président de Cussé, de l'évêque de Rennes et du Père Doles, cordelier. » Suivie d'une lettre de Madame de Vendôme au cardinal de Richelieu pour la continuation de son assistance à la délivrance des Messieurs de Vendôme.

8° Fol. 540. « Lettre du Roi au sieur de Vendôme, lui permettant d'aller en Italie, 21 janvier 1632. »

9° Fol. 556. Copie de lettres et de billets écrits par Henri IV à la marquise de Verneuil. Les originaux de toutes ces pièces sont à la Bibliothèque Nationale, dans le ms. 3639 du fonds français. Le texte en sera compris dans le T. IX du Recueil des lettres de Henri IV, publié par MM. Berger de Xivrey et Guadet. La lettre du Roi à Madame de Beaufort, du 23 juillet 1593, qu'on trouve au fol. 572, est imprimée dans le même recueil, T. III, p. 821.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2070.)

1077.

« La Vie de Jean-Baptiste d'Ornano fils, maréchal de France, et colonel des bandes corses, et lieutenant général pour le Roy en Normandie, et chevalier des Ordres de Sa Majesté. »

L'auteur de cette Vie se nommait CANAUT, comme l'écrit Fevret de Fontette dans son édition augmentée de la *Bibliothèque de la France,* du Père Lelong, T. III, 159, n° 31673, ou CANAULT, comme l'écrit Jean Bouhier dans une copie faite par lui du ms. autographe, copie formant le n° 22224 du fonds français de la Bibliothèque Nationale, où se trouvent, sous les n°s 18627 et 18628, deux autres copies sans nom d'auteur. La *Biographie universelle* de Michaud, à l'article *Ornano* (J.-B. *D'*), défigure ce nom en imprimant CARRANT. Il avait été secrétaire du maréchal Alphonse d'Ornano père, et devint secrétaire des commandements de Gaston de France, dont le maréchal d'Ornano fils avait été gouverneur. Cette Vie est imprimée dans *le Conservateur* d'août et septembre 1760.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2071.)

1078, 1079.

« Négociation à Rome de M. de Marquemont, archevêque de Lyon, en 1617, 1618 et 1619. » En deux volumes.

Le premier volume commence par : « Lettres de M. de Marquemont, étant à Rome pour le service du Roi, écrites à Louis XIII, à M. de Puysieux et autres, avec répliques et quelques traités. » Il finit par : « ... je prie Dieu, Monsieur, qu'il vous conserve en bonne santé. De

Rouen, ce 7 décembre 1617. Votre bien humble ... Puisieux. »

Le second volume commence par : « Lettre écrite à Sa Majesté par M. l'archevêque de Lyon, à Rome, ce 10e jour du mois de juillet 1618. » Il finit par : « Lettre de M. l'archevêque de Lyon, écrite à Sa Majesté, de Rome ce 17e jour d'Avril 1619. »

Ces deux volumes sont bien conservés. Sur les plats de la reliure en veau sont dorées les armes de Le Ragois de Bretonvilliers. Il est probable que cette copie avait été faite pour Fouquet ; voyez le *Cabinet des manuscrits*, par L. Delisle, T. I, p. 274.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2156 et 2157.)

1080.

« Négociation de M. de Bassompierre, envoyé ambassadeur extraordinaire en Espagne par le Roy, sur le sujet de la restitution de la Valteline en 1621. »

Le ms. finit par une Lettre du Roi catholique au sérénissime archiduc de Flandre, datée de Côme, 20 juillet 1621.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2081.)

1081, 1082.

Ambassade de M. d'Espesses en Hollande, 1625-28. En deux volumes.

Le premier volume commence par : « Volume premier. Lettre de MM. les États à M. d'Espesses, désigné ambassadeur. De La Haye, 13e de mars 1624. » Il se termine par une lettre « A M. d'Ocquerre, du 26e août 1625. »

Le second volume commence par : « Volume deuxième de l'ambassade de M. d'Espesses en Hollande. A M. d'Herbault, du 3e septembre 1626. » Il se termine par une lettre du 21 octobre 1628, adressée à M. d'Herbault.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2067 et 2068.)

1083.

« Négociation de M. le maréchal de Bassompierre, ambassadeur extraordinaire en Suisse en 1625 et 1626. »

Ce ms. finit par une lettre du connétable de Lesdiguières au maréchal de Bassompierre, datée de Grenoble, 30 avril 1626.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2078.)

1084.

« Négociation de M. le maréchal de Bassompierre, envoyé ambassadeur extraordinaire en Angleterre de la part du Roi, l'an 1626. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2080.)

1085.

« Négociation de M. de Blainville, chevalier des ordres du Roi, conseiller du Roi en ses conseils d'État, premier gentilhomme de sa chambre et son ambassadeur extraordinaire en Angleterre, 1625 et 1626. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 2063.)

1086.

Mémoires sur les événements des année 1s628-1630. Ces mémoires forment le second volume d'un ouvrage, dont le premier n'est pas à la

Bibliothèque de Tours. Voici le titre et les premiers mots de chacune des divisions.

Fol. 1. « Histoire politique de ce qui s'est passé l'an mil six cens vingt-sept. Chacun estimoit, voyant la paix faite l'année dernière avec l'Espagnol et les Huguenots, que la France, qui depuis longtemps, semblable à un vaisseau flottant... »

Fol. 120. « Histoire politique de ce qui s'est passé en l'année 1628. L'antiquité payenne a dit que Pandore, étant allé trouver le rebelle Epimeteus de la part des Dieux, lui porta une boîte... »

Fol. 210. « Histoire politique de ce qui s'est passé en l'année 1629. On ne peut voir que la larme à l'œil, du haut d'une falaise, un vaisseau, où plusieurs amis sont renfermés, agité de l'orage, battu des vents et des flots... »

Fol. 310. « Histoire politique de ce qui s'est passé en l'anné3 1630. Si l'antiquité a fait passer l'Afrique pour une des plus merveilleuses contrées de l'univers... »

Papier. Gr. XVIIe siècle. —(N° 2155 ancien.)

1087.

« Négociations à Compiègne pour la sortie de la Reine-Mère, » commençant par : « Raisons et considérations sur le sujet de la séparation du Roi et de la Reine-Mère à Compiègne, tirées des minutes de M. le cardinal de Richelieu, 1631. » Le volume finit par : « Avis donné par écrit au Roi par MM. le chancelier Boutillier, surintendant des finances, Chavigny et des Noyers, secrétaires d'État, savoir si Sa Majesté doit promettre le retour de la Reine sa mère en ce royaume. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2040.)

1088.

« Procès criminel fait à Messire Henri de Montmorency, duc et pair de Franee, 1632. »

Ce ms. comprend à la fin : « Commission du Roi pour vérifier et juger les dettes des créanciers de feu M. le duc de Montmorency. Paris 2 mars 1633. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2059.)

1089.

« Projet de la paix traitée à Munster entre les plénipotentiaires de l'Empereur, du roi d'Espagne et leurs alliés d'une part, et le roi de France et ses alliés d'autre, dressé par monsieur d'Avaux. »

Au huitième feuillet on lit cette note : « Nota qu'en ce recueil ont été insérés plusieurs incidents advenus pendant lesdits préparatifs, et même qu'il y a quelques mémoires conformes en aucuns points, lesquels on n'a pas trouvé à propos d'omettre, parce que l'un supplée à l'autre ; le dit volume finit en l'an 1643. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 2082.)

1090, 1091, 1092, 1093.

Négociation de Munster, en trois tomes formant quatre volumes :

Le tome premier commence par : « Discours fait sur la fin de l'an 1643. » Il finit par : « Lettre d'un mien ami de Munster, le 27 juin 1644. »

Le tome second, première partie, commence par : « Les remèdes pour obvier aux longueurs qui ont été jusqu'ici à la conférence pour la paix entre la France et l'Espagne, 1644. »

Le même tome, deuxième partie, commence par : « La replique des plénipotentiaires de l'Empereur à Munster, le 25 septembre 1645. »

Le tome troisième finit par : « Second traité entre l'Empereur Ferdinand III et Georges Ragotzky, prince de Transilvanie, par lequel le

dit prince renonce à toutes considérations et intelligences avec les couronnes de France et de Suède contre l'Empereur, au mois d'août 1645. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, 2085, 2086, 2087, 2088.)

1094.

« Dépêches et Mémoires de la négociation de la paix de Munster, depuis le 6 janvier 1646 jusqu'au 17 mars dudit an. »

Le ms. commence par une lettre de M. de Brienne, datée du 6 janvier 1646.

Papier. Gr XVII[e] siècle. — (Marmoutier, 2083.)

1095.

« Lettres de la négociation de Munster, depuis le 6 janvier 1646, jusqu'au 14 juin dudit an. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, 2090.)

1096.

Suite des lettres de la négociation de Munster commençant par : « Mémoire de Son Éminence à Messieurs les plénipotentiaires de France, daté du 17[e] jour de mars 1646. »

Le volume finit par : « Mémoire du Roi auxdits sieurs plénipotentiaires, daté du dernier juin 1646. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, 2084.)

1097.

« Lettres et Mémoires de Messieurs les plénipotentiaires de France écrits de Munster en Cour depuis le dernier mai 1646 jusqu'au dernier décembre du dit an. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, 2089.)

1098.

« La négociation d'Osnabrug par M. le comte d'Avaux, plénipotentiaire de France pour la paix générale et médiateur pour terminer les différents entre l'Empereur et le roi de Suède, les Electeurs et princes de l'Empire, en 1647. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, 2039.)

1099, 1100

Mémoires du maréchal de Bassompierre, en deux volumes.

Le premier, commençant par ces mots : « Journal de ma vie. Je souhaiterois, pour mon contentement... » s'arrête au samedi 16 juillet 1622 (notre ms. porte par erreur 15 juillet).

Le second reprend au lundi 18 juillet (17 dans notre ms.) et va jusqu'à la fin des Mémoires. Les derniers mots dans cette copie sont : « Qui ne vivoit pas selon sa profession. »

Les Mémoires de Bassompierre remplissent la moitié du T. XVIII de la Collection de Michaud et Poujoulat. M. le marquis de Chantérac en publie, pour la Société de l'Histoire de France, une nouvelle édition, dont deux volumes ont déjà paru.

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2153 et 2079.)

1101.

Mémoires de La Rochefoucault et de La Chatre.

Le texte des Mémoires de La Rochefoucault, intitulés : « Histoire de la régence de la reine Anne d'Autriche, » est celui qui commence par les mots « La persécution que j'avois soufferte... », et qui a été inséré dans la Collection Michaud et Poujoulat, T. XXVII, p. 405.

Les Mémoires de La Châtre sont intitulés : « Mémoires de M. de La Chastre, contenant les brigues et cabales de la Cour, depuis la maladie du roi Louis XIII jusqu'à la disgrâce dudit sieur de La Chastre, arrivée dans le temps de l'emprisonnement de M. le duc de Beaufort. » Ces Mémoires sont dans la Collection Michaud et Poujoulat, T. XXV, p. 271.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2125.)

1102.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Discours de M. de La Chastre, sur ce qu'on l'a destitué de la Colonnelle des Suisses, 1614. » Imprimé dans les Mémoires de l'auteur.

2° Fol. 84. « Réponse faite aux Mémoires de M. de La Chastre par M. le comte de Brienne, ministre et secrétaire d'État. » Imprimé dans le *Recueil de pièces pour servir à l'Histoire*, Cologne, 1664, in-12.

3° Fol. 110. « Copie d'une lettre écrite à La Haye, touchant la reine de Suède. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2069.)

1103, 1104.

Procès criminel du prince de Condé en deux volumes.

Le premier volume, débutant par une table qui indique les pièces de ce procès, commence par : « Déclaration du Roi, contre les princes de Condé et de Conti, duchesse de Longueville, ducs de Nemours et de La Rochefoucault, du huitième octobre 1651. »

Le second volume commence par : « Procès-verbal de M. Jean Doujat en exécution des arrêts des 26 mars et 7 septembre 1654, et prise de possession de Pouilly et de l'hôtel de Condé à Fontainebleau. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2061 et 2062.)

1105.

Volume composé de :

1° Fol. 1. « Histoire du temps et la défense de la vérité » (par Louis Guron, conseiller du Roi). Imprimé à Cologne. P. Marteau. 1686, in-4°.

2° Fol. 46. « Mémoires de M. le duc de La Rochefoucault, avec la lettre du cardinal Mazarin à M. de Brienne, et les articles convenus entre le duc d'Orléans et le prince de Condé pour l'expulsion du cardinal Mazarin en 1652. »

3° Fol. 167. « Articles et conditions accordées entre Son Altesse Royale M. le duc d'Orléans et M. le prince de Condé, pour l'expulsion du cardinal Mazarin en 1652. »

4° Fol. 175. « Apologie ou défense de M. de Beaufort, contre la Cour, la Noblesse et le Peuple, » par Guillaume GIRARD. Imprimé, comme l'article précédent, à la suite de plusieurs éditions des Mémoires de La Rochefoucault.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2064)

1106.

« Ambassade de M. de Nointel à la Porte Ottomane, depuis l'année 1670, jusques et compris l'année 1679. Tome second qui contient depuis le 21 septembre 1673 jusqu'au 12 décembre 1675. »

Notre ms. commence par : « Lettre de M. de Nointel à M. de Pomponne du 21 septembre 1673. » Il finit par une lettre du même au même, datée de Constantinople, le 12 décembre

1675. Il manque donc au moins, on le voit par les dates, un premier et un troisième volumes.

Papier. Gr. XVIIe siècle.

1107.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Marches, campements et logements de l'armée du Roi, commandée par M. de Turenne, pendant la campagne de 1674. »

2° Fol. 126. « Marches et campements de l'armée du Roi commandée par M. de Turenne et ensuite par Mgr le Prince, en 1675. »

3° Fol. 147. « Capitulation de Philisbourg, 22 août 1676. »

4° Fol. 155. « Journal des campagnes en Allemagne de l'année 1676. »

5° Fol. 193. « Combat naval donné devant Palerme, 3 juin 1676, entre l'armée de France, commandée par le maréchal de Vivonne et l'armée d'Espagne. »

6° Fol. 197. « Marches et campements de l'armée du Roy, commandée par le maréchal de Créqui, pendant la campagne de 1677. »

7° Fol. 229. « Journal de 1677 : Bataille de Piennes, près du Mont-Cassel. Journal de l'armée d'Allemagne commandée par le maréchal de Créqui. Relation du combat donné en Catalogne entre l'armée de France et celle d'Espagne. »

Papier. Gr. XVIIe siècle.

1108.

« Histoire du traité de la quadruple alliance. Première partie. » Le ms. commence par : « Le traité de la triple alliance, dont le mémoire précédent contient l'histoire, assurait au duc d'Orléans les secours du roi d'Angleterre, en cas de vacance du trône de France. » Il finit par : « Extrait d'un mémoire italien contenant quelques particularités de la vie du cardinal Alberoni. »

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (N° 2102 ancien.)

1109.

« Précis historique sur les causes et les révolutions de la guerre de la succession d'Autriche, après la mort de l'empereur Charles VI. »

Ce Précis historique commence au 19 octobre 1740 et finit au 18 octobre 1748.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 2130 ancien.)

1110.

Dépenses de l'extra des guerres. Ce volume commence par : « Détail de la dépense des troupes après la réforme de 1763. »

Il donne à la fin : « Montant des appointements des Inspecteurs d'infanterie, cavalerie, dragons et de troupes légères. »

Au milieu et à la fin du volume ont été réservées plusieurs pages blanches, annonçant l'intention d'additions projetées.

Reliure en maroquin rouge, avec fleurs de lis aux quatre coins des plats.

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (N° 1292 ancien.)

1111.

« État général des officiers suisses au service du Roi, suivant leur rang dans chaque régiment au 1er janvier 1771, avec leur ancienneté, le lieu de leur naissance, leur traitement, les grades, dignités, pensions et gratifications annuelles dont ils jouissent ; une table du nombre des officiers de chaque canton au pays allié de la Suisse ; un état de toutes les compagnies de fusiliers qui forment actuellement les onze régi-

ments suisses; une note sur l'origine du régiment des Gardes suisses; une table chronologique des colonels généraux des Suisses et Grisons, et une note sur les prérogatives de cette charge. »

Reliure en maroquin rouge, avec ornements sur les plats et aux armes de M. le duc de Choiseul.

Papier. Pet. XVIII[e] siècle.

1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119.

« Inventaire des titres du Trésor des chartes du Roi, étant à la Sainte-Chapelle du palais à Paris, dressé par maître Théodore Godefroy et maître Du Puy, avocats en Parlement, suivant l'arrêt du Conseil d'État de Sa Majesté du 21 mai 1615. Le dit inventaire commencé le 1[er] juin 1615 et achevé en l'année 1623. »

Cet inventaire comprend huit volumes en tête de chacun desquels se trouve une table des matières qu'il contient.

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2043 à 2050.)

1120, 1121, 1122.

Catalogue de la collection de Brienne, intitulé: « Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque royale, concernant les principales affaires d'État de la France, recueillis par M. de La Ville-aux-Clers, secrétaire d'État. »

Ce catalogue comprend trois volumes; en tête du premier volume on trouve une table alphabétique des matières contenues dans ces trois volumes.

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2051 à 2053.)

1123.

Volume contenant:

1° Fol. 1. « Conférence des prérogatives d'ancienneté et de noblesse de la monarchie, rois, royaumes et maison royale de France, avec toutes les autres monarchies, rois, royaumes et maisons royales qui sont en l'étendue de notre Europe. »

Le premier chapitre traite de l'empire d'Allemagne; le 2[e], de la monarchie d'Espagne; le 3[e], de la maison d'Autriche; le 4[e], du royaume de Portugal; le 5[e], des royaumes de Hongrie et de Bohême; le 6[e], du royaume de Navarre; le 7[e], de l'injuste usurpation du royaume de Navarre par les Espagnols; le 8[e], du royaume de Naples de Sicile et de Jérusalem; le 9[e], du royaume de Pologne; le 10[e], de l'Ecosse; le 11[e], de la Grande-Bretagne; le 12[e], d'où sont sortis les rois d'Angleterre; le 13[e], du Danemarck, de la Norvége et de la Suède; le 14[e], des ducs de Savoie et des princes de Piémont; le 15[e], de la ville de Genève; le 16[e], de la république de Venise; et le 17[e], de la république des Suisses.

La seconde partie de cet ouvrage traite: « De l'origine, progrès et ancienneté de la monarchie de la France, de la maison illustre des Médicis et de leurs alliances avec la maison royale de France, et des dauphins, et pourquoi les anciens comtes du Viennois, laissant le nom de comte, prennent celui de Dauphin. »

2° Fol. 286. « Recueil véritable historial et généalogique des rangs et préséances de France, particulièrement des princes du sang royal, distinctement et préférablement à tous autres princes, cardinaux, ducs et pairs laïques et ecclésiastiques, grands seigneurs et officiers de la couronne, avec plusieurs beaux traités et actes curieux et remarquables, depuis trois cent cinquante ans ou environ, divisés en trois parties. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2122.)

1124.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Recherche du domaine de la branche de Bourbon, particulièrement du second rameau du titre de Vendôme, duquel le Roi, à présent régnant, est issu, avec une observation de la généalogie et postérité de saint Louis, le tout recueilli sur les originaux par messire AUGUSTE GALLAND, conseiller du Roi en ses conseils et procureur général du domaine de Navarre. »

2° Fol. 97. « Droits du Roi sur Flandre et Artois en général. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2092.)

1125.

« Mémoire sur les libertés de l'Église Gallicane, composé par ordre de monseigneur Louis, Dauphin de France, duc de Bourgogne, 1712. »

Papier. Pet. XVIII[e] siècle. — (N° 1217 ancien.)

1126.

« Traité de l'autorité du Roi dans l'administration de l'Église Gallicane, par M. TALON, avocat général. » Ce Traité est suivi d'un petit écrit sur le célibat des prêtres et de la harangue faite au Roi, à Versailles, le 31 décembre 1693, par Mgr J.-B. Adhemar de Monteil de Grignan, archevêque d'Arles.

Papier. Pet. XVII[e] siècle. — (N° 1222 ancien.)

1127, 1128, 1129.

Gaule chrétienne héraldique, en trois volumes, par feu LAMBRON DE LIGNIM.

Le premier volume renferme le nom des évêchés de France, par ordre alphabétique depuis l'évêché d'Agde jusqu'à celui de Coutances avec le nom des évêques de ces différentes villes, classés chronologiquement.

Le deuxième volume commence par l'évêché de Dax et finit par celui de Quimper.

Le troisième volume commence par l'évêché de Reims et finit à celui d'Ypres. Ces volumes sont le cadre d'un travail à faire, mais qui n'a été qu'ébauché. Plusieurs diocèses sont complets, la plupart des autres ne présentent que quelques notes héraldiques.

Une table alphabétique des noms des évêchés se trouve à la fin de chaque volume.

Papier. Moy. XIX[e] siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1130.

« La Discipline ecclésiastique des églises réformées de France, c'est-à-dire l'ordre par lequel elles sont conduites et gouvernées. »

Une table, placée en tête du volume, en indique le contenu : « Table des quatorze chapitres et articles contenus en ce livre : Des ministres et Pasteurs, contenant cinquante-cinq articles, fol. 6. — Des Écoles, fol. 39. — Des Anciens et Diacres, fol. 43. — Du Diaconat, fol. 49. — Du Consistoire, fol. 51. — De l'union des Eglises, fol. 70.— Des Assemblées ecclésiastiques, fol. 73. — Des Synodes provinciaux, fol. 75. — Des Synodes nationaux, fol. 86. — Des Exercices, fol. 91. — Du Baptême, fol. 96.— De la Cène, fol. 104. — Des Mariages, fol. 109. — Règlements et avertissements pour les particuliers, fol. 122. »

Le volume se termine par cinq feuillets écrits d'une main différente, dans lesquels nous remarquons les rubriques suivantes : « État des églises réformées de France. — Catalogue et ordre des pasteurs de cette province d'Anjou, Touraine, le Maine, Vendômois, Lodunois, selon

leur réception. — Villes de France où ont eu lieu les Colloques. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 2134 ancien.)

1131.

« Mémoires qui peuvent servir à l'histoire de la vie de Messire Jean Du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, par Monsieur Lancelot, demeurant à Port-Royal et depuis religieux de Saint-Cyran, adressés à Monsieur de Sacy. »

La première partie de ces Mémoires se termine ainsi : « Chapitre 42. De la simplicité. Combien M. de Saint-Cyran estimait cette vertu... Le reste de l'original manque et s'est perdu. »

La seconde partie commence ainsi : « Seconde partie des Mémoires qui peuvent servir à la vie de M. de Saint-Cyran, écrits en 1663. Il ne faut regarder cette seconde partie que comme des pensées que j'ai mises sur le papier d'une manière assez brute, mais qui ont besoin d'être digérées. »

Le ms. finit par : « Epitaphe de M. de Saint-Cyran, mise sur son tombeau à Saint-Jacques-du Haut-Pas :

Vous n'aurez point de Dieu nouveau,
Vous n'aurez point de vérités nouvelles.

« Cy gist Jean Du Verger, abbé de Saint-Cyran, qui, par une merveille qui a peu d'exemples, a su joindre une profonde humilité avec une haute science... Est mort le 11 octobre 1643, le 62e de son âge.

Vérité, charité, humilité!

« Cette épitaphe subsiste toujours, quoique les Jésuites aient fait parler plus d'une fois à M. le Curé de Saint-Jacques du Haut-Pas pour la faire ôter, comme je l'ai su de lui-même. »

Une note fait connaitre le nom du donateur à qui l'abbaye de Marmoutier était redevable de ce volume : « Majoris Monasterii, ex dono domni Sablier. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 270.)

1132.

Volume divisé en deux parties, la première commence par : « Explications sur la Bulle *Unigenitus*, données en l'an 1720 », et finit par : « ... vous prépareront à la lecture du traité que je dois vous envoyer. Fin. Cette lettre se trouve imprimée dans un petit recueil contenant quelques autres lettres d'un théologien à un de ses amis, au sujet de différents écrits qui ont paru pour la défense du P. Berruyer. Ce recueil est imprimé à Avignon, 1756. »

La seconde partie commence ainsi : « Examen de la seconde partie de la défense du livre du P. Berruyer. Je trouve, Monsieur, que la réponse du défenseur du P. Berruyer à la seconde partie du *Projet d'instruction pastorale adressé aux théologiens catholiques* est ce qu'il y a de plus faible dans son écrit. »

Ce ms. est troué de part en part par les vers. A la fin on a cousu un petit cahier de dix-huit feuillets, écrit en 1714, commençant ainsi : « Dissertation dans laquelle on établit des principes généraux pour juger de la Constitution du 8 octobre 1713, où l'on démontre d'une manière géométrique qu'on ne peut la recevoir absolument, même avec des explications. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (N° 2135 ancien.)

1133.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « La vie et la conduite de Messeigneurs les évêques d'Alet et de Pamiers. Lettre datée de Toulouse, 27 octobre 1677. »

2° Fol. 25. « Abrégé de la vie de feu Monseigneur l'évêque d'Alet.

3° Fol. 107. « Relation du voyage d'Alet, faite

par M. Claude Lancelot, adressée à la mère Angelique de Saint-Jean Arnaud, depuis abbesse de Port-Royal des Champs. »

4° Fol. 255. « Testament de Monseigneur l'évêque d'Alet. »

5° Fol. 275. « Récit de la conduite et des exercices des pénitents solitaires de Port-Royal des Champs. »

6° Fol. 341 « Règlement des écoles de Port-Royal qui s'observait dans l'école de Chenay (près Versailles). »

7° Fol. 355. « Apologie de l'équivoque, en vers français :

Grâce aux dons précieux de l'âme allégorique
Que me lègue en mourant ta muse satirique,
Despréaux, j'ose encore, malgré tes derniers vers,
Défendre ici ma cause aux yeux de l'univers.

Cette Apologie finit par ces deux vers :

Elle dit, s'arrêta, puis, s'essuyant un peu,
S'envola chez Tellier, mettre les fers au feu.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (N° 2145 ancien.)

1134.

Volume entièrement composé de pièces relatives aux Convulsions.

Papier. Pet. Fin du XVIIIe siècle. — (N° 1213 ancien.)

1135.

« Recueils d'arrêts, requêtes, mémoires et autres ouvrages concernant le jansénisme. »

Parmi les cinquante-deux pièces qui composent ce recueil, nous en avons remarqué deux qui intéressent la Touraine.

La première, fol. 12, est une « sentence du bailliage criminel de Tours qui permet d'informer de la publication faite par Mgr l'Archevêque de Tours, d'un mandement, portant adhésion à l'Instruction pastorale de Mgr l'Archevêque de Paris, et qui fait défense à tous curés de publier ledit mandement, et à tous imprimeurs et libraires de l'imprimer, vendre et débiter. » Cette pièce est datée de Tours, 21 novembre 1756.

La deuxième, fol. 77, est une « Consultation de quarante docteurs de Sorbonne sur la question, si les arrêts du Conseil qui cassent ceux du Parlement de Paris, suffisent pour relever les vicaires porte-Dieu de Saint-Etienne-du-Mont, de Saint-Pierre-le-Puellier de Tours, des décrets ou autres jugements portés contre eux par les arrêts du Parlement des 29 août et 3 octobre 1752. »

Une table placée en tête du volume donne le détail et le résumé des cinquante-deux pièces, à l'exception de la suivante qui se trouve au fol. 120 : « Protestation des Chartreux opposant à la Bulle *Unigenitus* qui ont pris le parti de la fuite, 15 septembre 1725. » Les Chartreux donnent dans leur protestation des détails curieux sur les tourments qu'on leur fit endurer pour les contraindre à se soumettre.

Papier. Pet. XVIIe siècle.

1136.

Volume contenant :

Fol. 1. Mémoire des traités desquels il est besoin de faire recueils. Il y en a trois principalement ... celui de Madrid, celui de Cambray et de Crepy. »

Fol. 65. « De la charge d'un ambassadeur ou agent. »

Fol. 83. « Des traités en général, soit par l'entrevue et abouchement des princes, ou par leurs députés et ambassadeurs. »

Fol. 116. « Des différends qui surviennent entre les alliés et voisins, et de la décision d'iceulx. »

Fol. 123. « De la rupture des traités et de la constance et fermeté de la parole d'un prince en ses traités. »

Fol. 140. « Préséance des ambassadeurs de France sur ceux d'Espagne. »

Fol. 200. « Lettre de M. de Marigny à M. le duc d'Orléans, contenant l'intrigue galante des principaux de la cour de Bruxelles. »

Fol. 224. « Réponse à la Lettre de Marigny. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2065.)

1137.

Volume contenant :

Fol. 1. « Avis en général pour les agens et ambassadeurs des princes et autres observations pour les secrétaires. »

Fol. 154. « Etat et gouvernement de Rome et les prérogatives que les ambassadeurs de France y ont par-dessus ceux des autres Rois. »

Fol. 245. « Epitome de l'origine et succession du duché de Ferrare, composé en langue Toscane par le seigneur Gabriel Siméon et traduit en français par lui-même. »

Fol. 253. « Extraits de quatre livres de Gabriel Siméon, contenant l'origine et les faits de Venise, de Milan et de Mantoue, redigés en français par Gilles Corrozet. »

Fol. 268. « Extrait de l'Histoire des vicomtes et ducs de Milan, écrite en italien par Gabriel Siméon, Florentin. »

Fol. 278. « Extrait des commentaires de l'origine de Mantoue, composé premièrement en italien par Gabriel Siméon, Florentin. »

Fol. 285. « Discours de la république de Lucques, l'an 1583. »

Fol. 296. « Discours du gouvernement de la république de Gênes, l'an 1583. »

Fol. 313. « Discours sur l'État de Savoie. »

Fol. 364. « Instruction de l'empire Romain, selon qu'il fut institué au temps que les Allemands commencèrent de le posséder. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2100.)

1138.

« Instructions, actes et mémoires d'ambassades et négociations des règnes des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. »

Le ms. commence par : « Premièrement, de Henri troisième. Instruction à Mgr l'évêque du Mans, allant à Rome. » et finissant par : « Promesse du prince de Galles de permettre à tous les catholiques anglais de jouir de plus de liberté en ce qui regarde leur religion... Cambridge 12 décembre 1624. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle.

1139.

Remarques sur différentes branches de commerce et de navigation, 1763.

Ce ms. finit par : « Observation sommaire sur le corps de la marine du Roi et sur la navigation marchande... Ce que font les Anglais avec tant de succès pour l'économie de leur navigation, nous pouvons le faire : imitons-les et nous pourrons alors retrancher au moins un cinquième de nos équipages. Signé : D'HEGUERTY. »

Reliure en maroquin rouge.

Papier. Pet. XVIII[e] siècle.

1140.

« Traités entre la France et la Flandre depuis l'an 1196 jusqu'au roi Louis XI et Philippe-le-Bon duc de Bourgogne. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2091.)

1141.

« Traités et alliances des Suisses, Grisons et alliés entre eux et la couronne de France, mai-

son d'Autriche, celle de Savoie, seigneurie de Genève et autres. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2101.)

1142.

« Traité de la charge de Grand-Maître de l'artillerie de France. Son origine, établissement, érection en office de la Couronne, fonctions et usurpations, 1645. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2066.)

1143.

Priviléges et règlements du collége des notaires et secrétaires du Roi. Le recueil est intitulé : « Creations du colleige des notaires et secrétaires du Roy et maison de France, privilleiges, dons et octroiz faictz par les roys de France a icelluy colleige. » Il commence par des lettres patentes de Charles V : « Karolus, Dei gratia Francorum rex ad perpetuam Dei memoriam, inter cetera solicitudinis nostre cura nostra cothidiana meditatione benevolus... »

Le ms. finit ainsi : « Expédition de la chambre des comptes sur les lettres précédentes : Veues les lettres patentes du Roy nostre sire, données à Chenonceau le XIIII[e] jour d'avril 1545, signées François, par le Roy en son conseil Robertet, par lesquelles les dictes interpretant les privilleiges par lui et ses prédécesseurs donnez et octroyez de ses notaires et secrétaires de la couronne et maison de France ... Extrait des registres de la Chambre des Comptes du II[e] jour de juing 1545. Signé LE MAISTRE. »

Papier. Pet. XVI[e] siècle. — (Saint-Martin, 2139.)

1144.

« Lits de justice des Rois dans leurs parlements avec les motifs et origine d'iceux. »

Une table placée en tête du volume en indique le contenu : « Articles proposés à Enguerrand de Marigny, l'an 1315, extraits de la Chronique de Saint-Denis. — Arrêt contre le financier Pierre Remy, 25 avril 1328. — Condamnation de Macé de Masche, août 1331. — Condamnation de Raymond de Siran, 1333. — Condamnation de Pierre Des Essarts, 1413. — Condamnation de Jacques Cœur, argentier du Roi, 1433. — Révision du dit procès demandée par Jacques Cœur, archevêque de Bourges, 1433. — Jugement contre Jean Dubois, 1505. — Condamnation de Jacques de Beaune, sieur de Semblancay, 1524. — Condamnation de Jean L'Allemand, 1535. — Chambre de justice de 1607 et 1624 contre les financiers. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2123.)

1145.

« Mémoire contenant les véritables origines de Messieurs du Parlement de Paris en 1706, fait au mois de mai 1706, pour le Roy qui m'en fit donner l'ordre par M. de Chamillart, contrôleur général des finances, Ministre et secrétaire d'État et favori, signé d'Hozier. »

« L'original au net de ces cahiers est demeuré entre les mains de M. de Chamillart, à qui madame de Maintenon les avait donnés à garder. »

On lit au bas du verso du premier feuillet : « Ce ms. appartient à M. Dubuisson, généalogiste et doreur du Roy, rue Saint-Jacques. »

Bonne conservation, reliure en veau, avec blasons gravés et apposés à chaque généalogie.

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (N° 2035 ancien.)

1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153.

« Discours, mémoires et plaidoyers, touchant l'origine des ducs et pairs de France. »

Cet ouvrage comprend les huit volumes suivants, le premier volume a pour titre : « Titres, arrêts et autres actes touchant les pairs de France, depuis l'an 1015 jusqu'à l'an 1300. »

Le deuxième volume : « Titres, arrêts, lettres patentes et autres actes concernant les pairs de France, depuis l'an 1300 jusqu'à l'an 1400. »

Le troisième volume : « Titres, arrêts, lettres patentes, etc., de 1400 à 1537. »

Le quatrième : « Titres, arrêts, etc., de 1537 à 1627. »

Le cinquième : « Érections de duchés, pairies, marquisats, comtés, principautés. A. B. C. D. »

Le sixième : « Des Pairs. Érection du comté de Foix en pairie de France, en faveur de Gaston de Foix, en août 1558. » [F.-N.]

Le septième : « Duchés et pairies. Érections de duchez, marquisats et comtés en pairies. P. Q. R. S. T. V. »

Le huitième : « Titres, actes et mémoires des ducs et pairs de France. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse)

1154.

Duchesne (André). Histoire généalogique de la maison de France.

Sur la première garde de ce ms. on lit, au crayon, la note suivante : « Manuscrit d'André Duchesne, collationné avec le ms. de la Bibliothèque du Roi. » Puis, à la suite, à l'encre, de la main de Villenave : « Note de l'abbé Campion de Lusard, à qui ce ms. a appartenu. »

Sur la deuxième garde se trouve cette autre note : « Histoire généalogique de la maison de France par André Duchesne. Manuscrit autographe. » Sous cette note Victor Luzarche a écrit ces lignes : « Manuscrit acheté en 1850 pour la Bibliothèque communale de Tours. N° 995 du Catalogue de Villenave. La note qui précède est de la main de feu Villenave, elle est inexacte. Ce ms. est fort précieux, mais n'a pas été écrit par André Duchesne. Toutefois cette copie semble avoir été faite pour lui, et l'on remarque sur les marges des notes et des additions qui paraissent écrites de sa main. V. L. »

Papier. Moy. XVIIe siècle.

1155.

« Traictez des vidames et advouez » commençant par : « Le titre et charge de vidame a été autrefois en grand honneur, ayant pour sujet de naissance et but la défense de l'Église travaillée, opprimée par la licence des puissants... »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2126.)

1156.

Généalogies des principales familles de France recueillies en forme d'histoire par maître Auguste Galland, conseiller du Roy en ses conseils et procureur général du domaine de Navarre.

Ce volume contient les généalogies des maisons suivantes : d'Agoult, d'Allonville, d'Aloigny, d'Angennes, d'Aplaincourt, d'Arpajon, d'Aubeterre, d'Aumont, de Barrault, de Bassompierre, de la Baume d'Authun, de Beauxondes, du Bellay, de Brye, de Castelnau, de Caumont-Lauzun, de Chambres, de Champaigne (au Maine), de Chazeron, de Chourses, de Clere, de Cossé, de Crevant, de Crussol, de Cugnac, de Culant, du Blé, des Escars, des Esparbes, d'Espinay, d'Estaing, d'Estampes, de Fleurigny, de Gamaches, de Gaucourt, de Gondy, (de Florence), de Gontaut

de Biron, de Quemadeuc, de Harville, de La Curée, de La Fayette, de L'Age, de La Jaille, de L'Aubespine, de Lauzières, de L'Hospital, de Livron, de Marillac, de Mitte et de Miolans, de Montal, de Montauban, de Montgommery L'Orges, de Montpezat, de Mornay, de Neufville (Éloge de M. de Villeroy, secrétaire d'État), de Nogaret, d'O, d'Ornano, de Polignac, de Pompadour, de Prunelé, de Rouhault, de Ruzé d'Effiat, de Saint-Lary, de Saux de Tavannes, de Schomberg, de Simiane, de Talaru, de Themines, de Thurin, de Tournon, de Vassé, de Vauldrey, de le Veneur, de Vieupont, de la Vieuville, de Villequier, des Ursins, de MM. de Guénégaud.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2094.)

1157.

Généalogies des maisons royales de France.

Un tableau synoptique placé en tête du volume en indique le contenu; ce tableau commence ainsi : « Généalogie de la maison de Bourbon. » et se termine par : « Louis de Bourbon, IIe du nom, prince de Condé et duc d'Enghien. »

Le ms. finit par la généalogie de la maison de Croy et de la maison de Savoie.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2095.)

1158.

« Généalogies de plusieurs familles de France. Volume 5. »

Le ms. débute par une table indiquant les familles contenues dans le volume, et commençant par : « Généalogie de la maison de Damas, barons de Marcilly, de Thianges, d'Aulesz, Montaigu, Brèves, Maulevrier et Digoine. Fol. 1. » Elle finit par : « Généalogie de la maison de Biscaye. Fol. 226. »

Chaque généalogie est précédée d'un blason dessiné et colorié.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2096.)

1159.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Histoire de la maison de Chatillon-sur-Marne, et de la maison de Luxembourg, pour montrer de quelle façon le comté de Saint-Pol est entré en ladite maison de Luxembourg et les seigneurs qui l'ont possédé depuis l'an 1202 jusqu'à présent. »

2° Fol. 252. « Mémoires de Commercy. La ville de Commercy, dont les seigneurs ont été nommés Damoiseaux de Commercy, est fermée de murailles... »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2108.)

1160.

« Livre de l'ordre du très-chrétien roy de France Louis unzième, à l'honneur de Monseigneur Saint-Michel [statuts, lettres et ordonnances]. Donné au Plessis-du-Parc-lès-Tours, le XIIe jour de décembre, l'an de grâce mil CCCC soixante seize. »

Ce joli ms., composé de trente-quatre feuillets, est orné, au premier feuillet, d'une miniature encadrée d'une bordure en forme de portique et représentant Charles VIII assis sur un trône entouré des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, portant les insignes de l'ordre. Il a été offert, par M. de Sonnay et Mesdames Jégou et Flornoy, à la Bibliothèque de Tours, en mémoire de leur oncle, M. Adolphe Pécard, Conservateur du Musée archéologique de cette ville, décédé le 7 juillet 1871, des collections duquel ce volume faisait partie.

Vélin. Pet. Fin du XVe siècle.

1161.

« Chevaliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit. »

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Institution de l'ordre de Saint-Michel par le roi Louis XI, le premier jour d'août 1469. »

2° Fol. 88. « Ordre du Saint-Esprit institué par Louis, roi de Sicile, 1352. »

3° Fol. 105. « Ordre du Saint-Esprit institué de nouveau par Henri III, roi de France et de Pologne, 1579. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2124.)

1162.

Histoire généalogique de la maison de La Saussaye et des familles qui en sont issues, par M. Lambron de Lignim.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1163.

Recueil d'actes sur parchemin émanés des rois de France et relatifs à des localités, des communautés ou des particuliers de diverses provinces autres que la Touraine. Ces actes, au nombre de trente-huit, sont classés par ordre chronologique et se rapportent à la période comprise entre les années 1278 et 1651. Voici l'indication des pièces les plus intéressantes, avec les numéros d'ordre qu'elles portent dans le recueil :

1. Amortissement par Philippe-le-Hardi d'une maison acquise par le chapitre de Soissons. Décembre 1278.

2. Arrêt du parlement rendu au profit du chapitre de Laon contre les hommes de Brissy et de Braye. Février 1288, v. st.

3. Privilége accordé par Philippe-le-Bel aux habitants de Jumigny pour le droit d'appel. Février 1295, v. st.

4. Amortissement par Philippe-le-Bel d'acquêts des chapelains de la cathédrale de Soissons. Octobre 1300.

5. Concession faite aux religieuses de La Barre près de Château-Thierri par Philippe-le-Bel et par la reine Jeanne. Février 1300, v. st.

6. Amortissement par Philippe-le-Bel d'acquêts des religieuses de Saint-Jean de Compiègne. Juillet 1303.

8. Confirmation par Philippe-le-Bel de la rente que Louis, comte d'Evreux, avait assignée à l'église de Sainte-Croix d'Etampes pour l'anniversaire de la comtesse Marguerite. Août 1311.

9. Mandement de Philippe-le-Bel au sénéchal de Périgord touchant le château de Hautefort. 27 septembre 1312.

10. Concession faite par Louis, roi de Navarre, à Michelet de Navarre. 15 novembre 1313. Dans un acte daté du 17 février, l'année 1354 de l'ère d'Espagne.

12. Ordonnance de Charles V pour l'imposition sur le sel. 20 décembre 1367. Copie du 17 janvier 1367, v. st.

14. Mandement de Charles VI au grenetier du grenier à sel de Bernay. 23 septembre 1410.

14 *bis*. Longue lettre de Charles VI, adressée le 27 novembre 1417 aux consuls, citoyens et habitants de la ville de Lyon, pour leur annoncer dans quelles circonstances le gouvernement du royaume a été confié au dauphin Charles, et pour les inviter à n'accorder aucune confiance aux messages qui pourraient leur être envoyés par la reine Ysabeau et par le duc de Bourgogne.

16. Mandement de Charles VII daté de « Cleppie près Feurs en Forestz, » le 6 octobre 1452.

16 *bis*. Mandement de Louis XI, pour Jehanne de Fougieres, damoiselle vefve de feu Perrichon Gatineau, en son vivant escuier, seigneur de La

Chapelle près Busançois. » Il est daté de Vendôme, le 16 novembre 1467.

27. Lettres patentes de Charles IX pour Antoine de Crussol, duc d'Uzès. 1 avril 1570.

31. Provisions de l'office de bailli de Mâcon en faveur du sieur de Mandelot. 28 janvier 1588.

32. Lettres patentes de Henri III pour le sieur de Mandelot, datées de Blois le 18 septembre 1588.

36. Privilége accordé par Louis XIV à « Nicolas Loire, peintre et graveur, de nostre bonne ville de Paris, » pour le débit d'une gravure représentant un des actes de la vie de sainte Thérèse. 8 mai 1651.

Vélin. Moy. XIIIe-XVIIe siècles. — (Legs Salmon.)

1164.

Recueil d'actes divers, la plupart sur parchemin, relatifs à des localités, des communautés ou des particuliers de différentes provinces autres que la Touraine. Ces actes, au nombre de quatre-vingt-quinze, sont classés chronologiquement et vont du XIIIe au XVIIIe siècle. Voici l'indication des pièces les plus intéressantes, avec leurs numéros d'ordre dans le recueil :

1. Lettre adressée à l'abbé de Cluni par « domnus Lanfredus, humilis prior claustralis monasterii Sancti Jacobi de Pontida, Pergamensis diocesis. » Sans date, mais de la première moitié du XIIIe siècle.

2. Vente faite à l'abbaye de La Prée, diocèse de Bourges, par « Potains, canonicus et prior Vastinensis ecclesie. » Février 1250, v. st.

3. Privilége du pape Benoît X pour les Cordeliers et les Dominicains. 10 mars 1304. Copie certifiée, le 5 octobre 1305, par « Bernardus Caboti, legum professor, officialis Biterrensis. »

4. Acte du 4 et du 7 septembre 1305, relatif à la prise du château de Rosay en Franche-Comté par des gens de la comtesse Mahaud.

6. Charte française de Mahaud, comtesse d'Artois, pour maître Thierri de Heriçon, garde de la comté d'Artois et prévôt d'Aire. Décembre 1309.

7. Hommage rendu à Eustache de Levis par « nobilis domicellus Johannes Gantelmi, vir seu maritus Angellille filie et heredis nobilis viri domini Galoti Estandardi, militis, domini quondam castrorum de Esculenchis, de Lauris, de Linhayrollis, de Corberiis, de Maserollis et de Laippiano. » Juin 1321. Dans cet acte est insérée une lettre de Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, datée d'Avignon, le 20 mai 1321, « per magistrum Matheum Filmarini de Neopoli, utriusque juris professorem, locum tenentem prothonotarii regni Cicilie, dilectum consiliarium, familiarem et fidelem nostrum. »

8. Partage entre Henri de Montbéliard, sire de Montfaucon, et Girard de Montfaucon, son frère. 1324.

9. Sentence prononcée par Mahaud, comtesse d'Artois, contre Mathieu Chambellan, jadis bailli de Bapaumes, qui avait opprimé plusieurs des sujets de la comtesse. 9 février 1326, v. st.

10. Consultation sur le testament de feu Thierri de Heriçon, évêque d'Arras, donnée à Mahaud, comtesse d'Arras, par « Hugo miseratione divina Parisiensis episcopus, fratres Petrus de Palude et Petrus de Balma, ordinis Predicatorum, doctores sacre pagine, Odo de Senonis, thesaurarius Meldensis, Guido Baudeti, archidiaconus Faverneii in ecclesia Bisuntina et Radulphus Periti, canonicus Autissiodorensis, utriusque juris professores. » La consultation est datée de Paris, le dimanche après la Purification, l'an 1328, v. st. — Au bas de la pièce est consigné l'avis de « Guillelmus de Ponte Levio et Henricus d'Ast, utriusque juris professores. »

11. Assignation faite à Marie de Bellemote, fille de feu Baudouin de Bellemote, par Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois et de Bourgogne et sire de Salins, et par Jeanne, fille du roi de France et femme dudit Eudes. 10 juillet 1333.

12. Bulle de Clément VI portant concession d'indulgences aux fidèles qui visiteront les églises des Dominicains le jour de la fête de saint

Thomas. 6 février 1344. Copie délivrée au chapitre général de l'ordre des Dominicains tenu au Puy en 1344.

13, 14, 16 et 17. Actes de l'année 1358 relatifs à Lens en Artois. — Le n° 16 fait connaître les variations de la monnaie à Lens depuis le mois de décembre 1356.

18. Charte de « Phelippes de Vyanne, sires de Pymont » relative au mariage de sa fille « Jehanne de Vyanne, » avec « Tritan de Chalon, sires d'Orgelet et de Castelbelin. » 30 avril 1366.

18 *bis*. Accord conclu entre Pierre Raimond, comte de Comminges, et Thibaud de Lévis, seigneur de Montbrun, par l'entremise d'Alienor de Domminges, comtesse de Foix. 21 avril 1363.

19. Charte de « Regnaut de Graçay, sire de L'Isle et de La Ferté Nabert, » pour son bâtard Regnaut de Graçay. 3 novembre 1371.

20. Charte de Marguerite, comtesse de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, pour Walleran de Raineval et pour la dame de Foeulloy, femme du dit Walleran. 6 juin 1380.

21. Mandement de Pierre, comte d'Alençon et du Perche, daté d'Essay le 3 avril 1385.

22. Traité conclu entre Philippe, duc de Bourgogne, et Jeanne, duchesse de Luxembourg. Février 1386, v. st.

23. Mandement de Pierre, comte d'Alençon et du Perche, daté d'Argentan, 3 janvier 1387, v. st.

24. Hommage rendu à Jehan de Chalon, seigneur de Chastelbelin et d'Orgelet, par Guillaume de Saint-Amour. 22 février 1387, v. st.

29. Contrat de mariage entre Guillaume de Gamaches, écuyer, et Marguerite, nièce d'Arnault de Corbie, chancelier de France. 1 mai 1407.

30. Vente à Jehan de Louveciennes, écuyer, par Pierre Marescot, dit Morelet, écuyer varlet tranchant du roi, de biens situés à Louveciennes, Marly et Bougival. 6 avril 1407, v. st.

33. Quittance de Jehan de Ploescalet, écuyer. 2 avril 1413, v. st.

34. Acte de l'officialité de Bourges, du 24 octobre 1419, contenant deux bulles de Clément VI relatives aux priviléges de l'ordre de Cluny.

38. Quittance de Charles, duc de Bourbonnais. 15 août 1438.

39. Bulle de Nicolas V pour faire passer Louis, évêque de Toul, au siége épiscopal de Verdun. 28 février 1449, n. st.

41. Bulle de Nicolas V autorisant l'érection d'une chapelle de saint Humbert à Delain, dans le diocèse de Langres. 20 janvier 1453, n. st.

42. Fragment d'une lettre de Pie II, à Pierre Ferri, nonce du Saint-Siége dans une partie de l'Allemagne.

43. Mandement de Jacques, duc de Nemours, du 23 juillet 1471.

50 et 52. Quittances signées par Marguerite, archiduchesse d'Autriche. 27 juin 1516 et 15 avril 1526.

53. Quittance de « Mathée Dalnassar de Veronne, graveur. » 9 juillet 1532.

55. Quittance de « Dominique Poto, ouvrier en moresque. » 1 janvier 1532, v. st.

60 et 61. Lettres patentes de Catherine de Médicis. 4 mai 1564 et 19 décembre 1566.

75. Quittance d'Estienne Bourgault, peintre. 22 avril 1700.

76. Quittance de Serre, peintre et dessinateur des galères, enseignant aux officiers. Marseille, 31 octobre 1702.

77. Quittance de Philemond-Paul Baqueville, dessinateur du Roi.

83. Remontrances du parlement de Navarre au Roi. 17 août 1763.

85. Quittance de Vien. 30 septembre 1766.

87. Quittance de P.-J. Redouté. 6 septembre 1787.

88. Quittance de François-André Vincent, peintre du Roi. 22 mars 1790.

89. Lettre du maire d'Ustaritz (Basses-Pyrénées), demandant la traduction en basque des décrets de l'Assemblée nationale. 2 juillet 1770.

Vélin et papier. Gr. Du XIIIe au XVIIIe siècle. — (Legs Salmon.)



1165.

Notes diverses, pièces historiques, chroniques, extrait d'obituaires copiés par André Salmon pour servir aux Chroniques d'Anjou, publiées, pour la Société de l'Histoire de France, par MM. Paul Marchegay et André Salmon. (Paris, Jules Renouard, 1856.)

A la fin de ce volume, on trouve des notes sur Thomas Pactius et sur les comtes d'Anjou : « De origine comitum Andegavensium, auctore Thoma Pactio, Lochensi priore. »

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1166.

« Armorial d'Anjou d'après l'abbé Goyet. »

Ce cahier est une liste de noms classés par ordre alphabétique sans aucune indication d'armoiries.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1167.

« Nobiliaire-armorial de l'Anjou rédigé et terminé le 1er juillet 1608, par Jacques Gohory, connétable de la ville d'Angers, avec un supplément et le catalogue des maires de la ville d'Angers depuis l'érection de cette mairie par le roi Louis XI, en 1474, jusqu'en 1608. Revu, corrigé et mis en ordre alphabétique par M. Lainé, 1817. »

Copie de la main de M. Lambron de Lignim. La Bibliothèque nationale possède deux exemplaires de la compilation de Jacques Gohory, nos 972 et 983 du cabinet des titres.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1168.

« Archives de la cathédrale d'Angers de 1427 à 1518. »

Ce volume, de la main de feu Lambron de Lignim, est la copie d'un extrait des registres de la cathédrale d'Angers et de ses archives, par Louis-Gaspard-Joseph de Clermont Gallerande, ancien chef d'escadron au régiment de cavalerie d'Orléans, fait en 1780, d'après un manuscrit que lui avait confié M. l'abbé Rangeard, archiprêtre et curé d'Andard, qui avait été, pendant plusieurs années, secrétaire du chapitre de la cathédrale d'Angers.

Titres et initiales ornés avec goût.

Papier. Pet XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1169.

Grand cartulaire de Fontevrault.

Ce cartulaire, écrit au commencement du XIIIe siècle, a été copié par André Salmon en Angleterre et dans le XVIIIe volume de Dom Housseau (extraits de P. Lardier d'après les titres de Fontevrault), et par M. Marchegay dans les archives de Maine-et-Loire.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1170.

« Description de la ville et de l'élection de Saumur, par M. P. G., en 1722. »

Les lignes suivantes, que l'on trouve en tête du volume, indiquent le plan de l'ouvrage : « Rien ne contribuant davantage à une juste répartition des tailles que la connaissance parfaite des lieux y sujets, et qu'il est du devoir des officiers des élections d'en être exactement in-

formés, j'ai tâché d'acquérir cette connaissance dans les différentes chevauchées que j'ai faites, depuis vingt ans, dans l'élection de Saumur dont j'entreprends la description de chaque paroisse, le dénombrement des habitants, la qualité du terrain et le principal produit de chacun d'icelles. »

Le ms. finit par une lettre de l'auteur à M. d'Argenson, intendant de la généralité de Tours, datée de Saumur, 28 janvier 1722, et par une carte dessinée de l'élection de Saumur.

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (N° 2128 ancien.)

1171.

Le Livre noir de Saint-Florent de Saumur, copies faites par André Salmon, en Angleterre, sur un ms. du XIe siècle de sir Thomas Phillips.

Suivent des copies de chartes faites par M. Marchegay, en dehors du Livre noir.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1172.

Mémoires concernant l'Artois, commençant par : « Traité de paix fait par Louis Hutin, roi de France et de Navarre, au mois de novembre 1315... » Ils finissent par : « Déclaration du Roi, portant que les appellations des jugements du Conseil d'Artois seront relevées au parlement de Paris... le 18e jour d'avril 1641. Signé du Tillet. »

Papier Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2098.)

1173.

Recueil de pièces relatives à la primatie de l'archevêque de Bourges. Ce recueil comprend les actes suivants :

1° Bulle d'Eugène III, du 15 mars 1146 (n° 6223 de Jaffé).

2° Bulle d'Adrien IV, du 29 mars 1157.

3° Bulle de Luce III, du 3 janvier 1184.

4° Bulle de Grégoire X, du 23 octobre 1274.

5° Lettre de Jacques, évêque de Palestrina, datée de Rouen, le 2 juin 1240, et renfermant une lettre de Grégoire IX, du 24 septembre 1239.

6° Lettre de Grégoire IX, du 4 avril 1227.

7° Lettre d'Innocent IV, du 4 avril 1245.

8° et 9° Deux lettres d'Innocent IV, toutes deux du 20 juin 1245, la seconde adressée à l'abbé de Noyers en Touraine.

10° Lettre d'Innocent IV à l'abbé de Noyers, en date du 9 février 1246.

Ce recueil a été formé du temps de Jean Cœur, archevêque de Bourges, depuis 1447 jusqu'en 1483, comme le prouve le titre placé en tête de la première page : « Hic sequ[u]ntur transsumpta quarumdam bullarum super primatiali dignitate quam obtinet reverendissimus in Christo pater et dominus Johannes miseracione divina Bituricensis archiepiscopus, Acquitanie primas... »

Vélin. Moy. Milieu du XVe siècle. — (Marmoutier, 262.)

1174.

« Briève histoire chronologique des Rois et Ducs de Bretaigne Armorique, dressée par le R. P. Dom Noël Mars, en 1640. »

Ce ms. finit par une « Chronologie des papes, depuis saint Pierre jusqu'à Innocent X. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 249.)

1175.

« Défense de la vérité contre les fausses maximes d'un certain libelle, nouvellement

imprimé, touchant la prétendue sécularisation de l'abbaye de Saint-Meen. Cet ouvrage est divisé en deux livres, dont le premier expose le fait de tout ce qui s'est passé de part et d'autre, en la poursuite et opposition de la dite prétendue sécularisation: et le second, après avoir sommairement agité le droit du cas proposé, résout les objections, tant des fauteurs que des auteurs de cette entreprise. Dédié à tous les gens de bien, d'honneur et de savoir, par un auteur anonyme, mais témoin oculaire de tout le fait. »

Dom Gérou, dans son Catalogue de Marmoutier, page 200, « pense que c'est l'ouvrage de Dom Germain Morel, dont parle l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur,* in-4°, page 774. Ce religieux fut prieur de Marmoutier depuis 1651 jusqu'en 1654. »

Le volume est traversé aux trois quarts par un trou de ver.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 180.)

1176.

Registre des visites de la province de Bretagne par le R. P. Dom René Busson, de l'année 1765 à l'année 1766.

Le ms. se termine par un « Tableau général du temporel des monastères de la province de Bretagne présenté au chapitre général de 1766. »

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (N° 2005 ancien.)

1177.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Priviléges accordés au Dauphiné, lorsqu'il fut cédé à la France par Humbert II, en 1343. Le ms. commence ainsi : « Liber libertatum pro patria Dalphinatus. In nomine Domini nostri Jhesu Xristi, fuit editus presens liber ad informandum patriam et subdittos Dalphinatus ac alios quorum interest de literis infra scripti tenoris concessis patrie et subdittis Dalphinatus de et super pactionibus habitis in translacione Dalphinatus fatta per illustrem principem dominum Humbertum, condam Dalphinum Viennensem, in serenissimum principem dominum Philippum, condam Francorum regem et dominum Karolum primogenitum dominum Johannis ipsius domini Philippi regis primogeniti et super concessione et confirmacione libertatum, franchisiarum, ymmunitatum et aliarum declaracionum factarum dictis provincie et subdittis Dalphinatus. »

Il finit par une lettre de Charles VI, intitulée : « Quod non sit necesse producere originalia privilegiorum Dalphinalium in curiis Dalphinalibus nisi semel et ipsis registratis fides registro adhibeatur. » et se terminant par les mots : « Datum Parisius vicesima nona die apprilis (*sic*), anno Domini millesimo trecentesimo ottogesimo primo et regni nostri primo. Per regem Dalphinum ad relacionem domini ducis Burgondie et consilii. Mauloué. »

2° Fol. 102. ARNAULT DE VILLENEUVE. Du régime à suivre pour conserver la santé. Traité en latin, déjà catalogué sous le n° 797, voir précédemment p. 374.

La première partie de ce volume est écrite à longues lignes, et la seconde sur deux colonnes, avec titres et initiales rouges.

Taches d'humidité dans les marges de la fin. Ancienne couverture en bois.

Vélin. Moy. Commencement du XVe siècle. — (Saint-Gatien, 382.)

1178.

« Discours historique touchant l'estat général des Gaules, et principalement de ces provinces icy (le Dauphiné), tant soubz la république et empire romain qu'en après soubz les François et Bourgognons ; ensemble quelques recherches particulières de certaines villes y estans. »

Ce Discours s'adresse « à monseigneur Desdiguières, gouverneur et lieutenant général pour sa Majesté en Piedmont et Savoye. » Il est suivi

d'une pièce de vers intitulée : « A mon dit seigneur sur sa victoire du XVIII septembre 1591. »

Le discours est daté de Dié le 14 août 1579, et signé des initiales A. D. P., qui désignent AYMAR DU PERIER, conseiller du Roi au parlement de Dauphiné.

Le Discours et la pièce de vers ont été imprimés à Lyon, en 1610, en un petit volume in-8°. Notre ms. est l'exemplaire original, relié en vélin et doré sur tranche, que l'auteur offrit à M. de Lesdiguières et qui resta dans la famille de celui-ci jusqu'au jour où les moines de Marmoutier en firent l'acquisition. Les curieuses inscriptions qu'il renferme ont été très-infidèlement reproduites dans l'imprimé.

Papier. Moy. Fin du XVIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 225.)

1179.

« Extrait et mémoire de la généralité de Flandre, dressés par l'ordre de monseigneur le duc de Bourgogne, par de Bagnols, en 1698. »

Le ms. se termine par : « Mémoire contenant en abrégé la grandeur de l'univers avec le détail de quelques royaumes et provinces rapporté à la mesure de Bruges, communément usitée dans la Flandre et provinces voisines de Hollande, leur manière d'imposer régales, l'aide et autres subsides. »

Sur la première garde on lit cette note : « Donné à la Bibliothèque de Tours par M. Lamyrault jeune. »

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (N° 2072 ancien.)

1180.

« Projet d'établissement d'un crédit public sous le titre de *Bourse de Paris,* à l'usage des Banquiers, Négociants et Marchands de la ville de Paris et de tous les habitants de la dite ville reconnus bons et solvables, par Farat, garde des archives de Son A. M. le prince de Rohan, Maréchal des camps et armées. »

Avec une lettre autographe de Farat dans laquelle il dédie son ouvrage au prince de Rohan. (Paris 17 juin 1762.)

Reliure aux armes du duc de Choiseul.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (N° 1318 ancien.)

1181.

« Lettes patentes du roi Louis XV contenant règlement pour la Bourse de Paris » dont il a été parlé à l'article précédent.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (N° 1319 ancien.)

1182, 1183.

Généalogies des principales familles de Paris, en deux volumes.

Le premier volume contient les généalogies des familles Aguenin, Allegrin, Alligret, Amelot, Anjorant, Anthonis, Arbaleste, Aurillot, Baillet, Baillon, Ballue, Beaune, Bellièvre, Berziau, Besançon, Bochart, Boucher d'Orsay, Bouguier, Boulanger, Le Boulanger, Bourdin, Bragelonne, Briçonnet, Brinon, Brisart, Brulart, Budée, Bullion, Bureau, Burdelot, Camus, Cauchon, Champrond, Charlet, Chartier, Le Clerc-Fleurigny, Le Clerc-du-Tremblay, Clutin, Le Cocq, Le Coigneux, Corbie, Cordelier, Courtin, La Croix-Plancy, Damours, Dauvet, Dormans, Du Drac, Faye-Espeisses, Faulcon, Le Febure, Fournier, Fraguier, Fumée, Gaillard, Ganay, Gilbert, Du Gué, Guenegaud, Guillart, Hacqueville, Harlay, Hector de Marle, Hennequin, Hotman, Hurault, Jubert, De Landes, Laubespine, De Loynes, Longuejoue, L'Orfeure, Lotin, Lomenie, Luillier d'Orgeval.

Le second volume contient les généalogies des familles d'Armes, Bailleul, Esligneris, Forget, Du Faur, La Guesle, Lamoignon, Longueil, Luillier d'Interville, Machault, Le Maistre

Mangot, Marillac, Marle, Meaupou, Mesgrigny, de Mesmes, Midorge, Minard, Miron, Molé, Montholon, Montmirail, Moucy, Nanterre, Neufville, Nicolay, Olivier, Orgemont, Paillard, de Paris, Perrot, Phelippeaux, Picart, Picot, Pinon, Pommereu, Potier, Du Prat, Prevost-Malassize, Prevost-Saint-Cire, Du Puy, Ragnier, Refuge, Rivière, Robertet, Ruzé, Sanguin-Maflers, Sanguin-Livry, Seguier, Seve, Sevin, Simon, Spifame, Thiboust, Du Tillet, De Thou, Thurin, Tronçon, Tudert, Vaudetar, Versoris, Viole, Vitry.

Les généalogies de ces deux volumes sont accompagnées de blasons coloriés.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2149, 2150.)

1184.

Généalogies des principales familles de Paris.

Ce ms. contient une partie des généalogies des familles figurant dans les n°s 1182 et 1183 qui précèdent, et en outre celles des familles dont les noms suivent : Saint-André, Du Boug, Brisson, Cousinot, Creil, Le Febvre, La Haye, L'Escalopier, Maigret, Nesmond, Piedefer, Rabateau et Riant.

Une note placée en tête du volume en indique le contenu.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier acquisition de Toulouse, 2148.)

1185, 1186.

« Histoire secrète du pontificat de M. de Harlay et de M. de Noailles, archevêques de Paris, ou Mémoires de messire LOUIS LEGENDRE, abbé de Clairfontaine, sous-chantre et chanoine de Paris et historiographe de France. »

Dans le premier volume de ses Mémoires, l'auteur, connu par son *Histoire du cardinal d'Amboise,* après avoir fourni quelques détails biographiques sur le commencement de sa propre carrière, donne l'histoire de l'archiépiscopat de M. de Harlay jusqu'à sa mort, arrivée le 6 août 1695. Dans le second, il prend M. de Noailles, son successeur, au moment où il quitta l'évêché de Châlons-sur-Marne pour venir à Paris recueillir cette lourde succession, et mène le cardinal jusqu'à sa mort, survenue le 4 mai 1729.

Le second de ces volumes se termine par un jugement très-sévère sur le cardinal de Noailles, que nous croyons devoir rapporter dans un but que l'on va saisir.

« Ce fut un malheur pour lui, dit-il, que la fortune l'eût élevé à l'archevêché de Paris. Il n'était point né pour une si grande place; il faut pour la remplir un génie supérieur, des talents, de la capacité, et c'est ce qu'il n'avait point. C'était un petit esprit, léger et inégal, esprit tracassier, pointillant et barguignant en tout, aimant à ruser, disant oui et non, ne jugeant du bien et du mal que selon ses préventions, sottement orgueilleux, puérilement vindicatif, ne se possédant plus pour peu qu'on lui résistât...

« Un autre malheur pour lui fut de s'être livré aux Jansénistes et de s'être, dès les premiers temps, déclaré contre les Jésuites. Sans prendre de parti, ce qui sera toujours funeste aux archevêques de Paris, s'il se fût appliqué à contenir les uns et les autres, à conserver la paix parmi ses ecclésiastiques, à exciter entre eux une noble émulation pour l'étude et pour la vertu, et que, sans prévention, il les eût employés selon ce qu'ils avaient de bon, il se serait attiré l'estime et le respect de tout le monde, au lieu que, par la conduite qu'il a tenue, il est tombé dans un mépris universel. Encore un coup, il n'était point fait pour Paris; ayant à être évêque à cause du nom qu'il portait, un des plus petits troupeaux était tout ce qu'il lui fallait. » — Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV,* a porté du cardinal de Noailles un jugement beaucoup plus indulgent.

« Tout Paris, dit Moréri, a su les fondations singulières dont le testament de M. Legendre se trouve rempli. Ce testament porte qu'il a composé cinq histoires de sa vie, dont il veut que l'on tienne compte au public. Chacune est écrite d'un style et d'un goût différents, et ceux qui en ont lu quelques endroits les ont trouvées fort singulières. »

Nous avons donné ci-dessus, avec quelques développements, la fin de notre ms., qui a été publié successivement dans un recueil périodique intitulé *le Magasin de librairie,* et réuni ensuite dans un volume in-8°, sous le titre de *Mémoires de l'abbé Le Gendre,* par M. Roux; Paris, Charpentier, 1863. M. Roux ne connaissait que le manuscrit de notre Bibliothèque; il n'en avait trouvé aucun à la Bibliothèque nationale. Ce que nous avons transcrit plus haut pourra servir à identifier ou à distinguer les autres manuscrits qu'on rencontrerait.

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (Nos 2003 et 2004 anciens.)

1187.

Registre de l'inquisition de Carcassonne, pour la période comprise entre les années 1249 et 1257. Il contient des enquêtes, des confessions, des obligations et des sentences. Le texte commence par ces mots : « Anno Domini M° CC° XL° IX°, XVI kalendas aprilis, Petrus de Caucers, Petrus Vitalis de Cavanaco, qui moratur apud Carcassonam, Guillelmus Aigabeu de Malveriis et Raimondus Cocaire de Cavanaco fidejusserunt domino episcopo Carcassone pro Sicardo de Cavanaco... »

Sur le verso du feuillet préliminaire, on a ajouté deux notes de l'année 1251, dont la première a été cancellée par quatre traits de plume.

Ce volume est le double de la copie photographique que la Bibliothèque nationale fit faire, en 1869, d'un petit registre original conservé à la Bibliothèque de Clermont. La copie de la Bibliothèque nationale y est inscrite sous le n° 139 des nouvelles acquisitions de son fonds latin.

Papier. Pet. 1869.

1188.

« Discours sommaire de l'État et succès des affaires de Lorraine depuis Charles Ier jusques au duc Charles IVe. »

L'ouvrage est divisé en deux livres, le premier comprenant douze chapitres, le second en comprenant vingt-quatre.

Le texte commence par ces mots : « Tous les historiens français et autres étrangers qui ont traité de l'origine et ordre successif des rois de France, sont d'accord que Louis, surnommé d'Outremer, 32e roi à compter depuis Pharamond, laissa deux fils de Gerberge, sa femme, fille de l'empereur Henry Ier, surnommé le Fauconnier, et auparavant veuve de Gisisbert, duc de Lorraine. »

Il finit par ceux-ci : « Les entreprises magnanimes que ce prince (Charles IV) a fait voir à tout le monde, depuis la tenue desdits États (du 2 mars 1626), ont assez témoigné que les paroles qu'il fit porter à l'assemblée lui sortaient du profond du cœur dedans lequel il avait gravé les projets et généreux desseins de leur continuation et agrandissement. Nous en devons attendre à l'avenir, plus particulièrement aux occasions, les effets. »

Ces deux phrases permettent à tout habitué de l'histoire de la Lorraine de fixer aussi approximativement que possible la date de notre Discours : il est postérieur à 1626 et antérieur à 1632. On peut s'arrêter en toute probabilité à l'année 1631, dont les commencements avaient été si bien faits pour allumer l'enthousiasme d'un Lorrain, mais dont la fin fut déjà fort de nature à l'éteindre. Plus tard le lyrisme de l'auteur deviendrait tout à fait inexplicable.

On peut tenir pour également probable que c'est ici l'œuvre d'une plume lorraine. Ce

Charles I, auquel notre auteur commence son histoire, était rayé en France de la nomenclature des ducs de Lorraine; et ce Charles IV, auquel il la termine, n'était ainsi pour les historiens français que Charles III. D'une autre part, le système de la loi salique, pour lequel l'écrivain se déclare expréssement à propos de René II et des États de 1626, était repoussé en France dans son application à la Lorraine, qui elle-même ne l'a jamais adopté sans conteste.

Ce ms. a appartenu à Michel Vincent, chanoine et soupletier de l'église de Saint-Martin de Tours. On trouve sur la première page cette devise : « Hic in luce manet », que l'on rencontre sur beaucoup de volumes de notre Bibliothèque, et dans laquelle ce chanoine avait trouvé l'anagramme de son nom, MICHAEL VINCENT.

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Saint-Martin, 165.)

1189.

Procédures pour la cour de Mayet, au diocèse du Mans (aujourd'hui Sarthe, arrondissement de La Flèche), que se disputaient trois concurrents : Étienne de La Grange, Renier Mochin et Geoffroy Meynard. Ce procès se poursuivit, en 1356 et 1357, à Avignon, par-devant deux auditeurs du pape, qui sont ainsi dénommés dans les actes : « Dominus Johannes de Lyons, abbas secularis ecclesie beate Marie Majoris Pictaviensis, domini pape capellanus et sacri palatii causarum auditor; Dominus Guido de Baysio, legum doctor, canonicus Mutinensis, domini pape capellanus et sacri palatii causarum auditor. »

Ms. original, des années 1356 et 1357.

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Gatien, 434.)

1190.

« Liste de l'ordre de la noblesse de la province du Maine assemblé au Mans le 24 mars 1789, pour la convocation aux États généraux. »

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1191.

« Mémoire, historique, critique et anecdote du Hâvre, qui comprend ses accroissements successifs, ses fortifications, son port et ses rades, son bassin, les bâtiments militaires, leurs dimensions, leurs usages, tant pour la marine que pour la terre; mêmes détails pour la citadelle, et généralement tout ce qui constitue l'état actuel de cette place représentée par un ancien et par un nouveau plan, accompagnés de leur légende particulière; suivis d'un abrégé des projets qui ont été proposés pour les augmentations dont elle peut être susceptible, auxquels on a ajouté les nouvelles découvertes et vérifications et terminés enfin par des réflexions relatives aux augmentations et améliorations de cette place. Par M. GALLON, colonel d'infanterie, ingénieur en chef du Hâvre, 1764. »

Belle reliure en maroquin rouge, aux armes du duc de Choiseul.

Papier. Gr. XVIIIe siècle.

1192.

« Blois. Mélanges historiques, recueillis par Henri Lambron de Lignim. »

Ce ms. renferme des notes historiques et généalogiques sur les familles de Blois, donne des détails sur le culte protestant à Blois et à Mer, et renferme une notice sur l'abbaye de Pontlevoy. Ces notes ont été prises dans les archives de la préfecture de Loir-et-Cher et à la Bibliothèque de la ville.

Le volume est précédé d'un titre exécuté avec

goût, sur lequel sont dessinées les armes de la ville de Blois.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1193.

Documents généalogiques sur les principales familles du département de Loir-et-Cher, par Lambron de Lignim.

Ces notes, classées par ordre alphabétique, donnent des détails biographiques sur les familles et indiquent les alliances et les descendants de ces familles ; elles sont tirées des archives de Loir-et-Cher et des registres d'état civil des différentes paroisses du département.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1194.

« Notices historiques et généalogiques sur les Comtes et les Ducs de Vendôme, depuis leur origine, en 956, jusqu'à la réunion de ce duché à la couronne, en 1712, par M. Beaussier, bibliothécaire à Vendôme, recueillies par l'archiviste en 1815, pour fournir d'utiles renseignements à ceux qui voudront travailler à l'Histoire de la Touraine, ou à celle de la ville de Tours en particulier. »

Copie faite par Chalmel en 1815.

Papier. Pet. XIXe siècle.

1195.

Cartulaire de la Trinité de Vendôme, de la fin du XIe siècle.

C'est une copie faite en 1849, par André Salmon, du fragment du cartulaire original conservé dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps.

A la fin du volume se trouve un inventaire des chartes de l'abbaye de Vendôme, conservées aux archives du département de Loir-et-Cher, des XIe et XIIe siècles.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1196.

Volume contenant :

Fol. 1. Armorial des Maires de la ville de Poitiers, depuis l'année 1213 jusqu'en 1784.

La liste des Maires dont M. Lambron de Lignim a blasonné les armoiries, est extraite de l'Abrégé de l'histoire du Poitou par M. Thibaudeau ; Paris, Demonville, 1783-1788.

Fol. 17. Catalogue historique des Prieurs de l'abbaye de Marmoutier depuis l'introduction de la Réforme en 1637.

Fol. 29. Armorial des maires de la ville d'Angers, composé et offert à la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire, au mois d'octobre 1845, par M. Lambron de Lignim.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1197.

« Histoire de la possession de la mère Jeanne-des-Anges de la maison de Coze, supérieure des religieuses Ursulines de Loudun. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Union chrétienne de Tours, 2014.)

1198.

Histoire de la possession de la mère Jeanne-des-Anges, supérieure des Ursulines de Loudun.

Copie du précédent numéro.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1199.

Chronique de Savoie, intitulée : « En ce présent livre extrait de maintes et ancyennes escriptures est contenue la genealogie des illustres princes et seigneurs comtes de Savoye jadis escrips, leurs grans fais et œuvres vertueuses, tant en armes comme aultrement, aussy prosperités, acroissemens d'onneurs, de tiltres et de biens et aussy d'aversitez, laquelle genealogie commence premierement es ancestres de Berold filz de Hugue duc de Sauxongne, jadis duquel sont dessendus les dis seigneurs comtes de Savoye, comme il s'ensuit. »

En tête du volume, table des chapitres de la chronique. Le commencement de cette table manque.

Les premiers mots de la chronique sont : « Othe de Sauxongne fut le premier empereur de la nation d'Alemangne, et commensa l'an de grâce Nostre Seigneur courrant neuf cens cinquante et quatre... » Le ms. s'arrête à la rubrique suivante : « Comment le comte fist passer le Poz soubtillement à aulcuns de ses gens entrans à Verrue et comme il chevaulcha le Montferrat. » C'est le chapitre qui se trouve colonne 375 dans l'édition de 1840 (*Monumenta historiæ patriæ. Scriptorum Tomus I*). D'après la table placée en tête du volume, le texte de notre ms., quand il était complet, allait comme le texte imprimé, jusqu'à l'avénement d'Amédée VII.

Papier. Moy. xvᵉ siècle. — (Marmoutier, 235.)

1200.

Collection de plans et de cartes de différents lieux de Touraine, savoir :

1° Bourgueil. Plan géométral de la forêt de Bourgueil, fait pour les religieux de Bourgueil, par Pierre Tousche, arpenteur juré en Touraine, le 30 mai 1718.

2° Beaumont. Profil de l'abbaye de Beaumont, dessiné du côté de l'entrée en 1699. Dessin copié à la Bibliothèque nationale, fonds Gaignières.

3° Chanteloup. Plan du parc, du château et des environs de Chanteloup, depuis Amboise jusqu'à Loconière, dans l'état où ils étaient lorsque M. le duc de Choiseul en fit l'acquisition, en 1760.

4° Cormery. Plan de l'abbaye de Saint-Paul de Cormery.

5° Grandmont. Profil ou nivellement du nouveau chemin projeté pour Mgr l'archevêque de Tours aux abords de Grandmont, sur une longueur de 299 toises, en 1784.

6° Jalange. Plan de la deuxième partie de la châtellenie de Jalange et du fief des Landes, par Chenou, 1774.

7° La Galinière. Plan du fief de La Galinière.

8° La Grange-Saint-Martin. Plan géométral de la terre et seigneurie de La Grange-Saint-Martin, située dans les varennes de Saint-Étienne de Tours, levé par Nicolas de La Motte, géomètre, en 1718, copié par Louis Pardessus, géomètre, en 1740.

9° Maizières. Plan de Maizières-en-Brenne, ville de Touraine.

10° Paradis. Plan géométral du château de Paradis, des maisons qui en dépendent et des circonvoisines, levé en 1775 par Jean Chapuisay et copié par Charles Guyot, géomètre à Tours, en 1797.

11° Paradis. Plan du château et de la terre de Paradis.

12° Plessis-lès-Tours. Plan du château du Plessis et d'une partie de son parc ainsi que tous les bâtiments et jardins de son enceinte.

13° Plessis-lès-Tours. Réduction du plan précédent.

14° Plessis-lès-Tours. Vue à la mine de plomb du couvent des Pères Minimes, à Plessis-lès-Tours, en 1699. Donnée à la ville de Tours par l'abbé Bluteau.

15° Rivarennes. Plan approximatif de la seigneurie de Rivarennes, dressé d'après le procès-verbal de 1572.

16° Ronay. Plan de la closerie de Ronay, située commune de Saint-Denis-hors, appartenant à M. Paris, dressé à Amboise le 15 juin 1821, par M. Héron, géomètre, d'après le plan général de 1806.

17° Saint-Avertin. Profil du canal des fontaines de Tours, traversant la prairie de Saint-Avertin, partant du château d'eau des Sabots.

18° Sens. Plan du fief et seigneurie de Sens, dépendant de l'aumônerie de Marmoutier, levé en 1757.

19° Copie du plan porté sous le n° 1201 du présent catalogue.

20° Plan de la ville de Tours et d'une partie de ses Justices, dessiné par les ordres de Mre Jacques Cormier de La Picardière, conseiller du roi, lieutenant général de Touraine [1750 à 1775]. Photographié sur l'original.

21° Tours et ses environs, avec les noms des paroisses et des communautés religieuses. Sans date.

22° Vue générale de la ville de Tours. Calque du XVIIIe siècle.

23° Cinq petits calques de la ville de Tours, faits par André Salmon, savoir : Le premier et le second tirés de la Bibliothèque nationale, département des estampes, collection topographique, Indre-et-Loire ; le troisième contient l'enceinte romaine « d'après le plan fait à Tours, le 26 avril 1811, par M. Benjamin Bellisle, sur un ancien plan de 1650, que la princesse de Vermandois fit copier en 1770 en y faisant ajouter ce qui avait été construit jusqu'à cette époque » ; le quatrième, l'enceinte romaine « d'après le plan fait par Beaupied, architecte de la ville, en 1759 » ; le cinquième, d'après le plan de M. Fournier, postérieur à 1757.

24° Enceinte romaine d'après un plan levé en 1786.

25° Plan d'une partie de la ville de Tours. XVIIIe siècle.

26° Plan général du monastère et du logis abbatial de Saint-Julien de Tours, dressé le 20 novembre 1846, par M. Gustave Guérin, architecte à Tours.

27° Ussé. Plan de la châtellenie d'Ussé et des environs, savoir : fief de La Gresille, paroisse de Rigny, châtellenie et île de Bréhémont, châtellenie et paroisse de Rivarennes, châtellenie de Huismes, fief de Rassé, fief de Montsigou, fief d'Izoré et Cigny, paroisse de Saint-Louand-en-Véron, fief de Champeaux, fief de Quincay, le tout borné par la forêt de Chinon et un bras du Cher et de l'Indre. XVIIIe siècle.

28° Villandry. Plan général du comté de Villandry et de la châtellenie de Savonnières, en 176. (chiffre effacé), avec plan et élévation du château, du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étage.

29° Plan de la forêt de Villandry. XVIIIe siècle.

Papier et vélin. Gr. XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — (Legs Salmon.)

1201.

Plan de la ville de Tours, portant la date de 1670.

Papier. Cr. XVIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1202.

Plan géométral de la ville et des faubourgs de Tours, avec une légende contenant les noms des rues, des paroisses et des chapelles.

Papier. Gr. XVIIIe siècle.

1203.

Carte figurative des prairies et communs dépendant des paroisses de Saint-Jacques de Chinon, Parilly, Saint-Louand, La Roche,

Seuilly, Cinais, Thisay et Saint-Germain, situées entre Chinon et Candes, levé et dessiné par Jean Delussay, arpenteur géomètre, le 20 juin 1767.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1204.

Plan du port de Montlouis et de l'île Saint-Laurent.

Papier. Rouleau. XIXe siècle. — Legs Salmon.)

1205.

« Plan de la route de Paris et de Versailles à Amboise. »

Cet atlas, de trente-trois cartes coloriées, est précédé d'une table alphabétique des principaux lieux de la route et d'une légende ainsi rédigée : « Remarques. Les lieues de 2,400 toises, à compter de la tour du Palais de Paris, sont marquées en bleu le long du chemin. Les postes et leur nombre, à compter de Paris, sont aussi marquées en bleu au-dessus ou au-dessous du nom de chaque lieu où elles sont établies. Les objets remarquables, qu'on aperçoit du chemin, sont marqués hors de la carte avec leurs distances prises perpendiculairement. Une marque particulière indique le chemin pavé, le chemin de gravelage et le chemin qui n'est ni pavé ni caillouté. »

Papier. Moy XVIIe siècle. — (No 1343 ancien.)

1206.

Extrait d'un manuscrit intitulé : « Voyage en France par Du Buisson. »

Ce volume a été copié en 1856 par A. Pécard, de la main de qui on lit la note suivante sur le premier feuillet : « Ce ms. est déposé à la Bibliothèque Mazarine, sous le no 2694. Il renferme les observations de l'auteur pendant son séjour en Touraine, dans les années 1634 et 1635. Ce Du Buisson était un gentilhomme attaché à M. de Guénégaud, secrétaire du roi à Paris, ainsi que cela résulte de la suscription d'une lettre à lui adressée en 1650 et qui se trouve intercalée dans ce manuscrit. »

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Don de A. Pécard.)

1207, 1208.

« Mémoire de la Généralité de Tours, dressé par M. de Miromesnil, intendant, année 1698. » En deux volumes :

Le premier traite de la province de Touraine, et le second de la province d'Anjou.

Ces volumes ont appartenu au marquis de Fortia, dont les armes gravées se trouvent collées sur les gardes.

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1209.

« Mémoire concernant la Généralité de Tours, qui contient la description et le dénombrement des provinces de Touraine, d'Anjou, du Maine et de partie de la province de Poitou, composé par M. de Miromesnil, intendant de justice, police et finances en ladite Généralité. Année 1698. »

Ce Mémoire, entièrement conforme à celui que renferment les deux volumes précédents, contient de plus la province du Maine et des tableaux indiquant les abbayes, les noms des abbés et les desdites abbayes.

A la fin du volume se trouve une carte de la Généralité de Tours, gravée en 1709 par le sieur Jaillot, géographe du roi.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (No 152 ancien.)

1210.

Extraits du Mémoire sur la Généralité de Tours, fait sous M. de Miromesnil, en 1699, embrassant le Maine, l'Anjou et la Touraine.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1211.

Volume contenant :

1° Mémoire de la province de Tours, dressé par M. de Miromesnil.

2° « Mémoire à consulter sur l'état actuel de la ville de Tours, sur le despotisme des officiers municipaux, et sur la cause des dettes énormes du corps de ville, depuis le mairat du sieur Benois, dit de La Grandière ; Amsterdam, 1787.... » Commençant par : « Mémoire à consulter proposé par le patriote lumineux à ses concitoyens. »

3° Le code Benois, strictement exécuté depuis son mairat. Commençant par : « Article premier. Employer en tout l'astuce la plus délicate. »

Le ms. se termine par une épitaphe et une chanson satiriques composées contre le maire Benoît de La Grandière, dont le nom a été peut-être orthographié avec une intention malicieuse.

Papier. Pet. XVIIe siècle.

1212.

« Tableau de la Généralité de Tours depuis 1762 jusques et compris 1766. »

Ce volume, de 1055 pages, contient les trois cartes suivantes :

1° « Carte des grandes routes et chemins ouverts et à ouvrir dans la Généralité de Tours. »

2° « Carte de la Généralité de Tours, divisée par provinces et par élections. »

3° « Carte des postes de la Généralité de Tours. »

Une partie de ce manuscrit a été publiée dans les *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire,* année 1863, T. XLII, par M. l'abbé Chevalier, qui attribue ce travail important à M. de Voglie, ingénieur en chef de la Généralité de Tours.

Il provient de la vente de la bibliothèque Villenave.

Papier. Gr. XVIIIe siècle.

1213.

Notes sur les bibliothèques d'Italie et d'Angleterre, réunies par André Salmon. Ces notes se rapportent principalement aux fonds Universel, Ottobain et de la reine de Suède, à la bibliothèque du Vatican ; aux bibliothèques Barberini, Corsini et de la Minerve ; à celle de Gênes ; au Musée Britannique, et à plusieurs bibliothèques privées d'Angleterre (Mildlehill, etc.). Parmi les copies prises par André Salmon dans ces divers dépôts, on peut signaler les suivantes : une hymne du Xe siècle en l'honneur de saint Martin ; les *Gesta regum Francorum,* d'après le manuscrit de Pétau, employé par Marghart-Freher (V. Dom Bouquet, II, p. 539) ; le chapitre général tenu par les moines noirs de la province de Touraine, en 1220 ; une partie du cartulaire de l'abbaye de Bourg-Moyen de Blois (les actes transcrits vont de 1191 à 1232) ; et un mémoire en italien sur Louis Ier d'Anjou, tiré des archives de Naples. Il faut encore mentionner un Rapport manuscrit d'André Salmon sur une mission en Angleterre.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1214.

Grande chronique de Tours, composée au commencement du XIII[e] siècle, par un chanoine de Saint-Martin de Tours, peut-être Péan Gatineau, suivant une conjecture d'André Salmon.

Notre exemplaire de cette chronique est la copie de l'édition que Dom Martène en a donnée dans le tome V de son *Amplissima collectio,* d'après le ms. latin 4991 de la Bibliothèque nationale. A la copie sont jointes des variantes tirées du ms. 1852 de sir Thomas Phillipps. Ce sont les matériaux que Salmon a mis en œuvre pour son édition du « Chronicon Turonense magnum, » dans le *Recueil des chroniques de Touraine*, p. 64-161.

Papier. Pet. XIX[e] siècle. — (Legs Salmon.)

1215.

Dissertation par André Salmon pour prouver que Jean, moine de Marmoutier, est l'auteur d'un traité de l'éloge de la Touraine, des évêques de Tours, des abbés et du monastère de Marmoutier, ouvrage en latin ayant pour titre : « Textus narrationis de commendatione Turonicæ provinciæ et de nominibus et actibus episcoporum civitatis Turonicæ. Similiter et de nominibus et operibus abbatum Majoris Monasterii... » La Bibliothèque nationale en possède plusieurs manuscrits.

Salmon débute par ces mots : « L'auteur du traité de l'éloge de la Touraine, page 292-317, semble avoir pris pour but, dans son ouvrage, d'écrire une histoire ecclésiastique de la Touraine, depuis l'apostolat de saint Gatien jusque vers 1210, époque de la rédaction de cet ouvrage... L'ouvrage que nous examinons a été composé par un moine de Marmoutier... qui ne peut être un autre que l'auteur de Geoffroy V dit le Bel, comte d'Anjou, nous voulons dire Jean, moine de Marmoutier... »

Cet ouvrage a été publié en entier par André Salmon, en 1854, dans son *Recueil de chroniques de Touraine*, page 4.

La Dissertation est accompagnée du texte dont Salmon nous donne une copie, à partir de la page 79 : « Andegavorum comites viribus et armis strenuos exstitisse... » Cet extrait comprend quatorze pages.

Enfin le travail se termine par neuf feuillets contenant une notice sur Jean, moine de Marmoutier, par Dom Liron et Dom Gérou (Bibliothèque des auteurs de Touraine), copiée à la Bibliothèque Nationale, collection de Dom Housseau, T. XXIII, fol. 235, et T. XXIV, fol. 69.

Voyez T. III, page 36 des *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*.

Papier. Moy. XIX[e] siècle. — (Legs Salmon.)

1216.

« Annales de Touraine, » commençant par : « Livre premier. De l'origine et établissement de la ville de Tours. Ce n'est pas une moindre difficulté de donner une juste connaissance de l'origine et des commencements de cette ville, que serait celle de connaître les fondements anciens d'un bâtiment dont la suite des années aurait enseveli et comblé de terre les ruines et changé entièrement la disposition du lieu... » et finissant par : « Livre douzième et dernier, jusqu'à l'année 1640.... Le nombre des actions éclatantes de ce prélat [Victor Le Bouthillier] mériteraient d'être insérées en ces Annales, si je ne m'étais prescrit cette borne de l'an 1640, pour finir ces Annales. Fin. »

Cet ouvrage était d'un auteur dont les Bénédictins n'ont pas su ou du moins pas dit le nom. Il y a dans notre ms., qui semble bien l'original, 538 pages. C'est l'ouvrage dont il est parlé dans le *Catalogue analytique de la collection de Dom Housseau,* publié par M. Émile Mabille, dans le

T. XIV des *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, page 517.

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1217.

« Histoire de Touraine. Partie II, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en Touraine dans l'état ecclésiastique, avec la suite des archevêques de Tours jusqu'à présent. »

L'ouvrage, qui s'étend jusqu'à Victor Le Bouthillier, 1641-70, est suivi de :

Fol. 48. « Antiquités de l'église cathédrale de Tours, avec le catalogue de ses doyens ; »

Fol. 51. « Antiquités des abbayes de Touraine avec le catalogue des abbés ; »

Fol. 65 v°. « Fondations des églises collégiales de Tours ; »

Fol. 71 v°. « Établissements des couvents et communautés de religieux à Tours. »

Tout ce qui précède paraît être de la main de Pierre Carreau, dont le manuscrit sur l'histoire de Touraine avait été acquis, après sa mort, par les Bénédictins et duquel il ne resterait que ce fragment.

Tout à la fin de ce volume on trouve, écrites d'une main différente, les rubriques suivantes : « Ce qui suit est tiré du chartrier de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches, ordre de Citeaux, et du ms. intitulé : *Historia prælatorum et possessionum ecclesiæ B. Mariæ de Fontanis,* écrit par Péregrin, septième abbé. » On tend à y prouver que ce que Maan a écrit de cette abbaye, rapporté dans le livre intitulé : *Sancta et metropolitana ecclesia Turonensis,* page 111, est contredit par les anciens titres mêmes qu'il cite.

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1218.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Histoire de Touraine. Seconde partie, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en Touraine dans l'état ecclésiastique avec la suite des archevêques de Tours jusqu'à présent.

A la suite de cette copie plus moderne de la même partie de l'ouvrage qui figure en tête du numéro précédent, se trouve la continuation de l'histoire des archevêques de Tours depuis Charles de Rosmadec (1671) jusqu'à Augustin-Louis de Montblanc (1824).

2° Fol. 151. « Note sur l'église cathédrale de Tours et sur la chapelle de Saint-Lidoire. »

3° Fol. 154. « Antiquités de l'église cathédrale de Tours, avec le catalogue de ses doyens. »

4° Fol. 159. « Note sur le différend entre les archevêques de Tours et les évêques de Dol. »

5° Fol. 170 v°. « Établissement des couvents et communautés de religieux et religieuses à Tours. »

6° Fol. 175. « Note sur l'entrevue de Clovis avec Alaric à Amboise ; de la monnaie d'or fabriquée à cette occasion ; de l'ambassade qui fut envoyée à Clovis par l'empereur Anastase en 507 ; de la réception des ambassadeurs dans l'église de Saint-Martin de Tours ; des différentes couronnes des rois de France et des anciennes armées des Français. »

Ce volume provient des mss. trouvés chez M. Chalmel à sa mort.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Don de M. Paul Nobilleau.)

1219.

CHALMEL. Mémoires, notices, notes, travaux préparatoires, en partie utilisés dans son *Histoire de Touraine.*

I. Minute du prospectus de l'Histoire de Touraine. — Correspondance à l'occasion de la publication de cet ouvrage. — Fragment d'un article y relatif de M. de Guizard, inséré dans la « Revue française. »

II. Viennent ensuite des documents dont voici la liste :

1° « Pour l'introduction à l'Histoire de Touraine. Règnes minéral, végétal, animal. »

2° « Mémoire sur les falunières de Touraine... »

3° « Géographie et hydrographie de la Touraine. Ponts et rivières. — *Geographia Turonensis*. Géographie de la Touraine avec les noms latins pour l'intelligence des chartes, titres et anciens auteurs. »

4° « Géographie. — Extrait du Dictionnaire celtique. » Étymologie de noms de lieux de Touraine.

5° « La Touraine ; le diocèse ; le département ; les sept districts ; les trois sous-préfectures. »

6° « Notes et extraits. Histoire naturelle. Notes et extraits pour l'Histoire de Touraine. Suite des notes pour l'Histoire de Touraine. Antiquités de la ville de Tours. »

7° « Chartes, rescrits, règlements, bulles, etc. Bulle du pape Adéodat en faveur du chapitre de Saint-Martin de Tours (an 720). — Lettres patentes de Charles le Chauve (847 ou 848). — Lettres patentes du même portant institution de deux cents chanoines à Saint-Martin (848 ou 849). — Præceptum Ludovici VII (1141). — Lettres patentes du même faisant don à l'Église de Tours du bois de plante (1157). — Rescrit ou règlement général fait entre le roi de France Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, comme comte d'Anjou (1190). — Concordat entre l'archevêque Jean de Faye et le chapitre de l'Église de Tours (1215). — Constitutio Juhelli (1240). — Sentence arbitrale du légat Odon au sujet de la commune de Châteauneuf, qui refusait de payer le denier au trésorier de la cathédrale (1247). — Lettres patentes du roi Jean, portant érection de la commune de Tours (1355). — Lettres patentes du roi Charles V pour la clôture, fortification et défense de la ville (1368). — Lettres patentes du même confirmatives de la commune de Tours (1371). — Lettres patentes de Charles VII confirmatives de la donation de Louis VII (1448). — Lettres patentes de Louis XI, portant fondation d'un pauvre dans l'église Saint-Martin de Tours (1472). — Procès-verbal et certificat du poids et reçu du treillis d'argent pour entourer la châsse de saint Martin (1479). — Lettre de Louis XII au chapitre de Saint-Martin (1514). — Arrêt contre Jacques de Beaune de Semblançay (1527). »

8° « Chronologie des conciles de Touraine. — Conciles tenus à Tours. »

9° « Histoire des archevêques de Tours. — Dissertation sur les formalités observées autrefois aux élections des archevêques de Tours. — Abrégé historique du différend des archevêques de Tours et de l'église de Dol. »

10° « Paroisses. Notice sur les églises de Tours. — Établissements ecclésiastiques tant réguliers que séculiers qui existaient en 1750 dans l'intérieur de la ville de Tours. — Notices et observations sur les anciens monuments ecclésiastiques. »

11° « Récit historique de la réversion du bienheureux saint Martin d'Auxerre à Tours, par saint Odon, abbé de Cluny. — Martinianarum antiquitatum index. — Legs fait par Jean Boucicaut au chapitre de Saint-Martin. — Historique du procès du chapitre de Saint-Martin avec les archevêques de Tours. — Mémoire sur un autre procès du même chapitre. — Particularité touchant les chanoines honoraires de Saint-Martin. — Lettre de M. Monier à l'abbé Lebœuf sur une cuve antique se trouvant dans l'église de Saint-Martin. »

12° « Ordre de Saint-Benoît. Prieurés. Collégiales. Abbaye de Beaumont-lès-Tours. Liste des abbesses. Abbaye de Villeloin. — Clarté-Dieu. — La vie des sept dormants, religieux solitaires de l'abbaye de Marmoutier, par Dom Noël Mars. — Vitraux de Champigny. — Observations historiques sur Saint-Mexme de Chinon

par La Sauvagère, suivies d'une remarque de l'abbé Lebœuf. — Récit d'un désastre advenu à l'église Saint-Julien. — Fondation dans les paroisses de Marai et Chemillé. — Notes. Hôtel-Dieu de Tours existant au XIIIe siècle. Religieuses hospitalières introduites en 1606. — Notes et extraits sur les principales cloches de Tours. — Orgues. »

13° « Nobles qui ont comparu au premier procès-verbal de réformation des coutumes de Touraine du 12 septembre 1507. — Mémoire sur l'hôtel de ville et l'établissement du corps de ville de Tours. — État des noms des seigneurs justiciers de la ville de Tours, de leurs fiefs et du nombre de maisons qui en relèvent. »

14° « Monnaies. Dissertation sur les anciens moules à couler les monnaies, découverts à Tours. (Extrait du Journal de Verdun, juin 1754.) »

15° « Curiosités et antiquités de la Touraine. Monument celtique dit la Grotte-des-Fées. — Observations sur la Pile de Cinq-Mars. — Les choses remarquables à Sainte-Catherine-de-Fierbois. — Fontaines de Tours. — Observation sur une pierre appelée le tombeau de Turnus. — Arc de triomphe sur le quai, en l'honneur des victoires de Louis XIV. »

16° « Précis des événements qui ont eu lieu à Tours le 9 thermidor (an V). »

17° « Mélanges divers. Lettre du cardinal de Bentivoglio au duc de Monte-Léon, grand d'Espagne, qui amena en France l'Infante, épouse de Louis XIII. Il était venu, étant ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, prendre l'air à Rougemont, abbatiale de Marmoutier (1619). — Relevés des crues de la Loire et du Cher. — Comparaison du pont de Tours et du pont de Bordeaux. — Note sur la fabrication du damas et du velours de soie à Tours. — Notes diverses. — Notices historiques et généalogiques sur les comtes et ducs de Vendôme depuis leur origine jusqu'à la réunion de ce duché à la couronne en 1712. »

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Don de M. Paul Nobilleau.)

1220.

Recueil de notes de Lambron de Lignim sur différents sujets relatifs à l'histoire de Touraine, savoir :

Page 1. « Liste des archevêques de Tours d'après Chalmel. »

Page 5. « Listes des prieurs de l'abbaye de Marmoutier. »

Page 9. « Abbés d'Aiguevives, de Baugerais, de Beaulieu. »

Page 12. « Abbesses de Beaumont. »

Page 12. « Abbés de La Clarté-Dieu, de Cormery, de Fontaines-les-Blanches, de Gastines, de Saint-Julien de Tours, de Preuilly, de Seuilly, de Turpenay, de Villeloin, de Noyers. »

Page 29. « Trésoriers de l'église de Tours, archidiacres, grands-chantres, chanceliers, archidiacres d'outre-Loire et d'outre-Vienne, grands-archiprêtres. »

Page 57. « Liste des élus de la ville de Tours, depuis le règne du roi Jean jusqu'à celui du roi Louis XI. »

Page 60. « Listes des maires de la ville de Tours suivant la date de leur installation. »

Page 66. « Liste de Messieurs les échevins du corps de ville de Tours. »

Page 101. « Procès-verbal des séances de l'ordre de la noblesse du bailliage de Touraine, assemblé à Tours, le 16 mars 1789. »

Les pages 107 à 290 sont blanches.

Page 291. « Catalogue des maires de la ville d'Amboise, depuis l'établissement des corps de ville, en l'an 1557, jusqu'en 1817. »

Page 299. « Armorial de Touraine. » Cet armorial est orné de blasons coloriés avec le plus grand soin. »

Page 354. « Liste chronologique des évêques du Mans, donnée par M. J. Pesche. »

Page 356. « Liste des évêques d'Angers, d'après M. J. Pesche. »

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1221.

Recueil de pièces originales relatives à l'histoire de Touraine. Ce recueil, formé dans les premières années du XIXe siècle, comprend cinquante-cinq pièces allant de 1241 à 1496. Parmi ces actes on peut relever les suivants :

1° Accord entre les moines de Bois-Rahier, de l'ordre de Grandmont, d'une part, et Jean de Cormery et Clément Le Borrelet, d'autre part, au sujet des biens meubles et immeubles de leur frère Nicolas, doyen de Grandmont, 1247, décembre.

4° Donation par Louis IX aux Chartreux de quarante livres tournois de revenu perpétuel à prendre sur la prévôté de Tours. 1337, septembre. Copie de 1390.

Vélin. Gr. XIIIe-XVe siècles. — (Legs Salmon.)

1222.

Recueil de chartes relatives à l'histoire de Touraine. Ce recueil, formé probablement au commencement du XIXe siècle, contient quatre-vingt-seize pièces, comprises entre 1208 et 1520. L'ordre chronologique n'a pas toujours été rigoureusement observé. Parmi les chartes qui composent le volume on peut remarquer les suivantes :

1° Accensement fait par R., abbé de Saint-Julien, à Raoul Mausel, de la terre tenue de lui par feu Guibert. 1208.

2° Donation des dîmes de Huismes, faite par Guillaume Moreher, et confirmée par ses frères et sœurs à l'église « Columbensis ». 1216, octobre.

3° Accord entre l'abbé de Saint-Julien et Hardouin de Fraxino, chevalier, au sujet des droits du meunier du moulin « de Ambillo, » appartenant à l'abbaye. 123...

4° Donation par Nicolas Babou, prêtre et vicaire de Saint-Martin de Tours, et son frère Philippe, chanoine de Langeais, d'une somme de cent livres tournois, d'un anniversaire et de prés dans la prévôté de Varennes. 1241, octobre.

8° Vente par ..... d'Azay, clerc, à la chartreuse du Liget, pour le prix de quarante livres tournois de quatre arpents et demi de prés sur les bords de l'Indre. 1281, août.

14° Promesse faite par Thomas, abbé de Fontaines-les-Blanches, à Jean de Blois, seigneur de Châteaurenault, de faire célébrer à tout jamais trois messes annuelles pour le salut de son âme. 1331, jeudi avant la Sainte-Luce.

Dans la dernière partie de ce volume, on trouve un grand nombre de quittances provenant de la chambre des comptes de Blois, ou relatives à la maison des ducs de Touraine et d'Orléans. Beaucoup sont au nom des abbés des différents monastères du diocèse de Tours.

Vélin. Gr. XIIIe-XVIe siècles. — (Legs Salmon.)

1223.

Collection de pièces originales sur l'histoire de Touraine, formée par André Salmon. Elle va de 1372 à 1788 et a principalement rapport aux monnaies en Touraine ; — au régime des lois dans cette même province ; — à l'administration de la justice. On y remarque aussi plusieurs pièces émanées des ducs de Touraine des XIVe, XVe et XVIe siècles, et surtout des quittances des comptes de guerre pendant la guerre de Cent ans ; ces dernières proviennent de la collection Joursanvault.

Vélin et Pap. Moy. XIVe-XVIIIe siècles. — (Legs Salmon.)

1224.

Matériaux recueillis par André Salmon en vue d'une collection qui devait comprendre

toutes les chartes et lettres relatives à l'histoire de la Touraine, pour les temps antérieurs au XIe siècle. Le présent volume se compose d'un grand nombre de pièces copiées et collationnées d'après les manuscrits et d'après les éditions; elles sont classées suivant l'ordre chronologique, qui, pour les pièces dépourvues de date, n'a pas toujours été rigoureusement observé à la reliure.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1225.

« Extrait du cartulaire de Philippe-Auguste, par M. Léopold Delisle, sur la Touraine. (1181-1223.) »

La première de ces copies, faites par André Salmon, commence par : « 1181, 5 avril. Philippe-Auguste confirme les coutumes accordées par Louis VII aux bourgeois de Saint-Martin dans Châteauneuf de Tours. » La dernière commence ainsi : « 1223, février. Philippe-Auguste mande aux péagers de la Loire de laisser passer en franchise les vins de l'église de Saint-Mesmin. Bibliothèque Nationale, Baluze, 78, fol. 123. »

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Salmon)

1226, 1227.

Mélanges sur l'histoire et la bibliographie de la Touraine. Ce recueil, qui est contenu en deux volumes, et provient des travaux d'André Salmon, a été classé dans l'ordre suivant :

Tome I : Notes et papiers divers. Notes sur divers missels et livres liturgiques; recherches et extraits sur les notes tironiennes. — Recherches sur la famille de Rabelais. Extraits du Pantagruel. — Biographie tourangelle, livres et pamphlets imprimés en Touraine. — Topographie du diocèse. Pouillés, etc. — Recherches sur les origines du théâtre en Touraine. — Notes manuscrites et brochures. A la fin du volume sont quatre pièces originales, dont trois sont étrangères à la Touraine; ce sont : n° 369, une charte d'Arnoul, abbé de Saint-Paul de Verdun et d'Elisabeth, abbesse de Sainte-Maure, portant accord pour la possession d'une famille de serfs, en 1220; — nos 370 et 371, deux actes de Claude de La Baune, archevêque de Besançon, 1576; — et enfin, n° 382, une bulle de Clément XIV pour Preuilly, 1766.

Le tome II contient les matières suivantes : Chroniques de Touraine et d'Anjou, matériaux pour l'édition donnée par André Salmon et M. Marchegay. — Notes sur les manuscrits de la Bibliothèque Nationale relatifs à l'histoire de Touraine. — Notes sur les Archives Nationales et sur quelques archives départementales. — Analyses des chartes originales possédées par André Salmon. — Bibliographie des imprimés.

Papier et vélin. Moy. XIIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1228.

Notes et documents sur les possessions tourangelles des abbayes de Pontlevoy, de Fontevrault et de l'ordre de Grandmont, rassemblés par André Salmon. Ces notes sont principalement relatives aux prieurés de Bois-Rabier et de Pommiers-Aigres, de l'ordre de Grandmont, et à celui de Relay, dépendant de Fontevrault. Elles sont extraites pour la plupart de la collection de Dom Housseau. Il y a aussi quelques analyses d'après les originaux des archives de Loir-et-Cher. Les pièces originales relatives à Grandmont sont de 1272 à 1700; les pièces relatives à Fontevrault de 1517 à 1682. A la fin du volume se trouvent quelques extraits de la collection de Dom Housseau et des archives de Maine-et-Loire se rapportant aux établissements suivants :

Bonlieu, Loroux, Ronceray, Saint-Florent de Saumur et Les Clairets.

Vélin et Papier. Moy. XIIIe-XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1229.

Recueil sur les ducs de Touraine et notes sur les officiers royaux en Touraine. La plupart de ces notes sont extraites de Dom Housseau ou des ouvrages imprimés, parmi lesquels les *Ordonnances*. Les notes sur les ducs de Touraine vont de 1202 à 1578 ; les extraits sur les officiers royaux se rapportent aux sénéchaux, baillis et gouverneurs de Touraine, aux lieutenants des sénéchaux, etc.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1230.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Notice chronologique des comtes et ducs de Touraine. » Précédée d'un préambule commençant par : « Il était indispensable de commencer le travail des archives de la cité de Tours, par la recherche des noms des seigneurs qui l'ont gouvernée... »

2° Fol. 5. « Notice des sénéchaux, des baillis, des gouverneurs de Touraine et des gouverneurs lieutenants généraux. »

3° Fol. 9. « Gouverneurs particuliers de la ville et du château de Tours. »

4° Fol. 11. « Intendants de la généralité de Touraine. »

5° Fol. 13. « Notices des comtes de Blois, de Chartres, etc., dont plusieurs ont été en même temps comtes de Touraine. Extrait de l'histoire de Blois par Bernier et par Fournier. »

6° Fol. 17. « Notice des anciens comtes et des ducs d'Anjou, depuis 851 jusqu'en 1755. »

7° Fol. 21. « Notice des comtes du Maine, depuis 898 jusqu'à 1676 inclusivement. »

8° Fol. 23. « Notice des comtes, vicomtes, ducs et gouverneurs d'Orléans. »

9° Fol. 25. « Notice sur l'île Saint-Jacques, dans la Loire, détruite en 1764, en face du château de Tours. »

10° Fol. 27. « Notice chronologique des seigneurs d'Amboise d'après André Duchesne, rapportée par Marolles. »

11° Fol. 29 v°. « Notice chronologique des seigneurs de Chaumont, deuxième branche de la maison d'Amboise. »

12° Fol 31. « Notice généalogique des seigneurs châtelains de la ville de Bléré (Bliriacum) et des barons de La Croix de Bléré. »

13° Fol. 33. « Notice chronologique sur les seigneurs de Montbazon, baronnie, comté et duché de Touraine. »

14° Fol. 36. « Chronologie imprimée des papes, des antipapes, des empereurs romains, des empereurs d'Occident, des empereurs d'Orient et des rois de France. »

15° Fol. 42. « État nominatif de plusieurs centaines de sceaux antiques en cire ou en pâte, détachés de chartes et autres titres octroyés, depuis 1080 jusqu'à 1600, par plusieurs rois et reines ... venant de Marmoutier et donnés par Chalmel en 1815 à la ville de Tours. »

16° Fol. 46. « Extrait historique et chronologique de la succession des évêques et des archevêques qui ont occupé le siége métropolitain de Tours, depuis saint Gatien. »

17° Fol. 54. « Tableau chronologique des abbés réguliers et laïques, des abbés commandataires et des doyens de Saint-Martin de Tours, suivant Dom Badier. »

18° Fol. 56. « Note sur l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Côme-lès-Tours, fondée en 1095. »

19° Fol. 58. « État au XVIIIe siècle des dignitaires de l'église Saint-Martin de Tours. »

20° Fol. 60. « Tableau chronologique de la série des abbés réguliers et laïques et des abbés

commandataires de Marmoutier, extrait de Dom Badier. »

21° Fol. 63. « Notes sur l'abbaye de Saint-Julien de Tours. »

22° Fol. 64 v°. « Notes sur l'abbaye de Saint-Paul, vulgairement appelé Cormery. »

23° Fol. 65. « Notes sur l'abbaye royale des dames religieuses de Beaumont-lès-Tours. »

Papier. Gr. XIXe siècle.

1231.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Tableau exact des noms des maires de la ville de Tours, depuis leur création par le roi Louis XI, en février, l'un des derniers mois de l'année 1461, l'année commençant à Pâques, jusqu'au 25 avril 1816. Rectifié en 1813 par Le Tellier, archiviste de la mairie. »

Ce tableau, de onze feuillets, finit par la lettre suivante, écrite par Le Tellier et datée du 25 juillet 1817 : « J'ai l'honneur de saluer Monsieur Chauveau et de le prier de restituer aux archives le catalogue ci-joint des maires de Tours que j'avais communiqué à M. Chalmel, pour l'aider dans un travail particulier. Je m'étais proposé de le faire mettre au net par un copiste. Le temps m'a manqué ; quoique raturé et rechargé, il est fidèle, je l'avais perdu de vue, excusez ma négligence et croyez-moi votre tout devoué. L. T. »

2° Fol. 13. « Notice d'un livre imprimé au XVIIe siècle, intitulé : « Description des fiefs de « Saint-Julien en la ville et banlieue de Tours. »

3° Fol. 15. « Abbés du monastère de Saint-Paul, vulgairement appelé Cormery. Notes sur la dite abbaye. Noms des abbés réguliers et séculiers. »

4° Fol. 16. « Tableau chronologique des abbés réguliers et laïques, des abbés commandataires et des doyens de l'insigne église de Saint-Martin de Tours, suivant Dom Badier. Pièce utile aux archives de la mairie. »

5° Fol. 19 v°. « Notes sur l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Côme-lès-Tours, fondée en 1095. »

6° Fol. 20. « Notes sur l'abbaye des dames religieuses de Beaumont-lès-Tours, appelées les filles de Notre-Dame de l'Ecrignol. »

7° Fol. 24. « Table chronologique des abbés de Marmoutier, depuis le rétablissement des moines en 982. Dom Martène, *Hist. de Marmoutier.* » Écrit par Dom Abrassart.

8° Fol. 27. « Catalogue historique des prieurs de l'abbaye de Marmoutier, depuis l'introduction de la réforme l'an 1637. » Par Dom Abrassart.

9° Fol. 31. « Abbaye de Marmoutier. — Son domaine seigneurial de Ponchcr. »

10° Fol. 34 v°. « Tableau chronologique de la série des abbés réguliers et laïques et des abbés commandataires de Marmoutier, extrait de l'ouvrage de Dom Badier. »

11° Fol. 39. « Extrait historique et chronologique de la succession des archevêques qui ont occupé le siége métropolitain de Tours, depuis saint Gatien, premier apôtre de la Touraine, destiné à servir de document pour le travail des archives de la mairie de Tours. »

12° Fol. 47. « Abolition de l'ancien gouvernement des élus en 1461, remplacé par l'institution du mairat et de l'échevinage en la ville de Tours, par lettres patentes du roi Louis XI, données à Saint-Jean d'Angely en février 1461, avec privilége de noblesse héréditaire. »

13° Fol. 72. « Transcription des chartes. Avertissement. En tête des chartes traduites ou transcrites, l'archiviste, pour faciliter l'intelligence du texte, a toujours soin de rappeler le point historique principal ayant rapport tant à la situation de la France qu'à celle particulière où la ville de Tours se trouve dans la circonstance correspondante. »

Ce cahier, de quatre-vingts pages, annonce un projet de copie des archives de la mairie de Tours, commencé en 1813, par l'archiviste Le Tellier, pendant l'administration du baron Deslandes, maire de Tours; comme l'indiquent les entêtes

de chaque pièce. Les chartes copiées embrassent le temps écoulé de 1358 à 1394.

Papier. Gr. XIXe siècle.

1232.

Recueil sur l'histoire civile et administrative de la Touraine par André Salmon. Les copies contenues dans ce volume sont principalement relatives à l'histoire générale de la province, depuis les origines jusqu'en 1575 ; aux invasions des Normands ; à la justice et aux finances. Les sources de ce recueil sont : les *Ordonnances*, divers autres ouvrages imprimés et la collection de Dom Housseau. A la fin du volume est la liste des petits fiefs tourangeaux relevant du château de Tours.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1233.

Girard d'Athée, gouverneur de Tours et de Loches au commencement du XIIIe siècle, par André Salmon.

Ce travail a été imprimé dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, T. XIII, p. 193. Il est suivi de notes intéressantes appuyées sur des dates empruntées aux documents authentiques dont M. l'abbé Bourassé a publié quelques-unes à la page 208 du même volume. Plusieurs pièces ont été empruntées par André Salmon à l'édition que M. Lechaudé d'Anisy a donnée des *Rotuli Normanniæ*. Enfin André Salmon corrige plusieurs erreurs de dates que Chalmel a commises dans son T. II de l'*Histoire de Touraine*, pages 66, 67, 80 et 92, et aussi l'erreur qui lui fait attribuer à Girard d'Athée le commandement du château de Chinon, en 1199.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1234.

Recueil de montres et revues passées en Touraine de 1470 à 1694, formé par André Salmon. Voici par ordre alphabétique les noms des capitaines qui paraissent dans ces actes : Duc d'Anjou (Henri III), des Arpentilz, de Saint-Étienne, de Loresse, duc de Montpensier, vicomte de Paulmy, Pesse, marquis de Razilly, de Rilly, de Souvré, Georges de La Trémouille, seigneur de Craon, de Vernay, marquis de Villars. La liste qui suit est celle des localités où ces montres eurent lieu : Amboise, Azay, Chinon, Cormery, Lahaye, Loches, Plessis-lez-Tours, Les Roches-l'Évêque, Saint-Brain.

Vélin. Gr. XVe-XVIIe siècles. — (Legs Salmon.)

1235.

« Historique du bailliage de Tours, » commençant par : « Les offices de sénéchaux de Touraine, Anjou et Maine, étaient anciennement réunis ... Fiefs qui sont dans l'étendue de la ville de Tours, vieille et nouvelle enceinte. »

Fol. 15. « Baronnie de Preuilly. Lettre du sieur Rabotteau, bailli de cette baronnie, à M. Gautier, avocat du roi, concernant ladite baronnie. »

Fol. 25. « Tableau du plein fief de Châteauneuf tel que le seigneur l'a fait imprimer. »

Fol. 34. « Bornes, banlieue et police qui dépendent de la prévôté de Tours. »

Fol. 93. « Règlement au sujet des robes rouges et autres objets très-importants entre le prévôt de Tours et les officiers du bailliage, du 7 septembre 1638. »

Fol. 112. « Tarif des droits, salaires et vacations des avocats, procureurs, huissiers, commissaires et contrôleurs des saisies, recettes et greffiers du bailliage et siége présidial de Tours. »

Le ms. se termine par : « Cérémonial de l'installation du grand bailli de Touraine.

« Le 1er septembre 1705, M. le marquis de Leuville a été installé dans la charge de grand bailli de Touraine, qu'avait le marquis de Givry, son père. »

Veau, tranche dorée.

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (Donné en 1869 par M. Pigeon-Bérard.)

1236.

« Bureau des finances de la généralité de Touraine, Anjou et le Maine, depuis avant 1582 jusqu'en 1789, par filiation de charge. » Commençant par : « Liste de MM. les trésoriers généraux du bureau des finances de Tours. Filiation de la charge de MM. Antoine Girollet et François Abraham... »

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1237.

Registre des délibérations des officiers de l'élection de Tours, du 11 mars 1701 au 5 décembre 1789.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1238.

Recueil formé par André Salmon sur les turcies, levées et marchands de la Loire. La majeure partie du volume est occupée par des pièces sur parchemin allant de 1402 à 1788 ; on y remarque quelques pièces de procédure, un grand nombre d'actes du commencement du XVIe siècle relatifs à un procès entre les marchands de la Loire et le chapitre de Saint-Martin, qui voulait leur imposer de nouveaux droits ; — des lettres des gens des comptes ; — l'état des péages à acquitter sur le fleuve au XVe siècle. En tête sont réunis quelques extraits des *Ordonnances,* se rapportant à la corporation de ces marchands, allant de 1402 à 1483, et une note sur un manuscrit de sir Thomas Phillips, relatif aux privilèges de la dite corporation.

Parchemin et papier. Gr. XVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1239.

« Turcies et levées des rivières de Loire, Cher, Allier, Scioules et autres y affluant, pour l'année mil six cent quatre-vingt-trois. »

En tête de ces comptes on lit : « Présenté et affirmé au bureau avec les double et bordereau, par Beurrey, procureur du comptable, le dixième jour de septembre 1687. »

Vélin. Moy. XVIIe siècle. — (Fonds Salmon.)

1240.

Notes et documents sur les artistes tourangeaux, réunis par André Salmon. Ce volume se compose de deux parties. La première, qui ne renferme que des pièces sur papier, comprend des notes et extraits relatifs tant aux artistes tourangeaux qu'aux artistes étrangers ayant travaillé en Touraine ; ils sont rangés par ordre alphabétique de noms d'artistes ; on remarque les noms suivants : famille des Clouet, Michel Colombe, Jean Juste, Jean Fouquet, Claude Vignon, Léonard de Vinci. Les sources principales où Salmon a puisé pour ce recueil sont les comptes de la ville de Tours, le livre du comte Léon de Laborde sur *la Renaissance en France,* etc. Le reste du volume est rempli par des pièces originales rangées par ordre chronologique, de 1384 à 1752, parmi lesquelles on remarque : 259. Mandement de Louis, roi de Jérusalem et

de Sicile, duc d'Anjou, ordonnant à son trésorier de payer à Mathieu Angelas, marchand de Barcelone et patron d'une nef, une somme de 7290 florins et demi, pour règlement de comptes. Tarente, 22 mai 1384. — Inséré dans un accord du 13 septembre suivant entre le dit Angelas et la reine de Jérusalem.

Viennent ensuite un grand nombre de quittances, provenant généralement de la collection Joursanvault, données par Jean Biterne, Colart de Laon, Guillemin Loyseau, Jehan de Saint-Eloy, Jehan Fouquet, peintres, Pierre Rémiot, enlumineur, etc. Il faut y ajouter quelques pièces relatives à la maison des ducs d'Orléans.

Parchemin et papier. Moy. XIVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1241.

Documents sur les arts en Touraine, dont la plupart ont été publiés dans le T. XX des *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*.

Ces documents, recueillis par Lambron de Lignim, dans les registres des paroisses, dans les études des notaires de la ville de Tours et dans les archives de la même ville, comprennent également les hommes s'étant fait un nom parmi les médecins et dans les autres professions libérales.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1242.

« Histoire manuscrite des rues de la ville de Tours, par M. Martin Logeais. » Copie du manuscrit original faisant partie de la bibliothèque de la Société Archéologique de Touraine.

Ce volume est précédé d'un joli frontispice entouré d'ornements, dans lesquels l'artiste a dessiné les armes de la ville de Tours, la cathédrale de Saint-Gatien, les deux tours qui restent de la basilique de Saint-Martin, et une vue du pont de Tours.

Le texte de ce manuscrit a été publié par Ch. Dorange; Tours, Grassien, 1870, in-8°.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1243.

Notes diverses sur les rues de la ville de Tours, par Lambron de Lignim.

Ces notes ont été prises par l'auteur sur des documents authentiques, tels que les registres des différentes paroisses de la ville et les minutes des notaires.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1244.

« Abrégé chronologique de la mairie de Tours, contenant les lettres patentes, édits, ordonnances, déclarations, arrêts du Conseil, les délibérations les plus intéressantes, les noms des gouverneurs, grands baillis, maires et échevins, depuis le premier établissement de la commune en 1355 jusques et compris l'année 1599, avec quelques remarques préliminaires sur l'antiquité de la ville et sur son état actuel. »

Ce manuscrit est écrit de la main de l'auteur, Louis-Benoist de La Grandière, maire de Tours, 1768-71. En tête se trouvent la copie d'une dédicace à Monseigneur le duc de Choiseul d'Amboise, gouverneur général de la province de Touraine, et une lettre en date du 17 février 1782, par laquelle le duc accepte cette dédicace.

Ce volume, ainsi que les trois suivants, avait été remis à Lambron de Lignim pour la Bibliothèque de la ville de Tours, par Adrien-Alexandre Gaullier de La Grandière, avocat

général à la cour royale d'Angers et arrière-petit-fils de Louis-Benoist de La Grandière.

Papier. Gr. XVIIIe siècle.

1245, 1246, 1247.

Abrégé chronologique et historique de la mairie de Tours.

Copie du manuscrit autographe porté sous le n° précédent, formant trois volumes, savoir :

Le tome premier commence par l'Abrégé chronologique et historique de la mairie de Tours jusqu'à l'année 1641 ; le tome second, de 1641 à 1749, et le troisième de 1749, à 1772. Ce dernier volume finit par un catalogue contenant les noms des bourgeois, habitants de la ville de Tours, qui ont gouverné la ville sous le nom d'élus, depuis 1355 jusqu'à la création des maires et échevins en l'année 1461 inclusivement; suivi d'une autre liste comprenant de 1461 à l'année 1781.

A la suite de ce troisième volume est reliée une table générale dressée par Lambron de Lignim, qui a conservé cet ouvrage jusqu'à sa mort.

Papier. Gr. XIXe siècle.

1248.

« Histoire de la mairie et des maires de Tours, par J.-L. Chalmel, de la Société royale des Antiquaires de France ; 1826. »

Ce volume est la copie du manuscrit autographe de Chalmel, faisant partie des archives de l'hôtel de ville de Tours.

Cette Histoire s'arrête à 1828, mairat d'Étienne Giraudeau, maire, Bellanger-Cartau et Viot-Prudhomme, adjoints.

Le manuscrit se termine par une liste des jetons des maires de Tours, incomplétement dressée par Chalmel.

Papier. Gr. XIXe siècle.

1249.

Notes pour servir à l'histoire des institutions communales et des maires de Tours, par Lambron de Lignim. Ce recueil renferme :

Fol. 1. Avant-propos.

Fol. 10. Notes sur les maires de Tours, depuis Jean Briçonnet (1562) jusqu'à Victor Luzarche (1847).

Fol. 221. Listes des maires depuis leur institution jusqu'en 1831.

Fol. 249. Recherches diverses sur les maires, les échevins, les officiers municipaux et autres élus.

Fol. 289. Différences qui existent entre la liste d'échevins dressée par l'auteur de ces notes et les *Tiltres de l'établissement du corps de ville*, Tours, 1661, et aussi avec le *Recueil des noms de tous les maires et échevins*, Tours, 1679.

Fol. 370. Généalogies d'un certain nombre de ces maires.

Outre les différentes séries portant des titres relevés ci-dessus, ces notes sont souvent interrompues par d'autres recherches analogues auxquelles l'auteur s'est livré, tant dans les archives de l'hôtel de ville que dans des registres de paroisses et des études de notaires. Ce sont de nombreux matériaux amassés et non mis en œuvre ni même en ordre.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1250.

Extraits des registres des délibérations du corps de ville des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, relevés par Lambron de Lignim, sans ordre chronologique.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1251.

« Inventaire historique des titres de l'hôtel de ville de Tours, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement des Français dans les Gaules. »

Ce manuscrit, malgré son titre annonçant qu'il est extrait des documents renfermés à l'hôtel de ville de Tours, ne cite guère que l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours, et s'arrête à l'année 877. Il est probable qu'il se composait de plusieurs volumes. Nous ne possédons que celui-ci qui commence par :

« La ville de Tours, capitale de la province de Touraine, située au midi de la Loire qui en baigne les murs, est une des plus anciennes des Gaules. » Finissant par : « Année 877. Pendant le règne de Charles le Chauve et la durée de son empire, le monastère de Saint-Martin se ressentit beaucoup de ses bienfaits..... Louis le Bègue succéda à Charles le Chauve, lui donna le château d'Amboise, avec ceux de Buzançais et de Châtillon dans le Berri, et, pour se l'attacher entièrement, ce prince lui donna encore à perpétuité et à titre d'hérédité le comté d'Anjou, en deçà de la rivière de Mayenne. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Don de M. Ernest Sain de Boislecomte.)

1252.

Réunion de deux cahiers de notes recueillies aux archives de l'hôtel de ville de Tours, par Lambron de Lignim, ayant chacun leur pagination, savoir :

Premier cahier (44 pages et 23 renversées). Page 1. Sceaux. — P. 8. Inventaire historique des titres de l'hôtel de ville de Tours, par l'abbé Gerbault, chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier, préposé pour l'arrangement des archives de l'hôtel de ville. 1735. — Série renversée. P. 1. Assemblées politiques. — P. 13. Minimes de Saint-Grégoire de Tours. — P. 17. Comptes des deniers communs.

Second cahier (77 pages). Page 1. Notes sur Saint-Martin. — P. 15. Baronnie de Châteauneuf. — P. 17. Ordonnance de Louis VII au sujet des maisons. — P. 19. Lettre de Philippe-Auguste annulant la commune. — P. 21. Transactions entre Saint-Martin et les bourgeois. — P. 30. Droits accordés aux bourgeois par saint Louis, retirés par Philippe le Bel. — P. 35. Jugement des commissaires entre Saint-Martin et les bourgeois. — P. 40. Rescrit entre les rois Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion. — P. 64. Série des doyens de Saint-Martin jusqu'en 1217.

Dans le cours de l'un et de l'autre cahier se trouvent des notes isolées en dehors des rubriques ci-dessus.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1253.

Recueil de notes relevées aux archives de la Préfecture d'Indre-et-Loire par Lambron de Lignim, renfermant cinq cahiers successifs, chacun ayant sa pagination particulière et sa table dressée par l'auteur.

Le premier cahier (de 204 pages avec lacune dans la numérotation de 144 à 157, et intercalation de feuillets entre les pages 164 et 167) est un dépouillement des registres d'hommages, aveux, etc., rendus au roi pour les fiefs relevant de ses châteaux, Amboise, Tours, Loches et la tour de Châtillon-sur-Indre.

Le second cahier (de 189 pages) est surtout consacré aux titres d'abbayes, prieurés et prévôtés de la province de Touraine.

Les troisième (96 pages), quatrième (82 pages et 77 autres renversées) et cinquième (70 pages et 12 renversées) cahiers portent sur les mêmes

matières et aussi sur des familles nobles ou notables de la Touraine.

Papier. Pet. XIX[e] siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1254.

Extraits des comptes municipaux de la ville de Tours de 1350 à 1786. Ces extraits, réunis par André Salmon, sont principalement relatifs à l'histoire des arts et des industries artistiques en Touraine (reliure, parcheminerie, draperie d'or et de soie, tapisserie, menuiserie, verrerie, orfévrerie, lutherie, etc.); — aux devis et dépenses communes; — aux prêts extraordinaires consentis aux Rois; — à la répartition des impôts; — aux fêtes et entrées de Rois et de Reines, etc.

Papier. Moy. XIX[e] siècle. — (Legs Salmon.)

1255, 1256.

Recueil sur l'histoire municipale de la ville de Tours, réuni par André Salmon, et formant deux volumes dont les pièces sont comprises entre les années 850 et 1793. On y rêmarque des recherches sur les fontaines et les travaux publics; — la liste des maires; — des extraits du recueil des *Ordonnances,* relatifs aux anciennes corporations d'arts et métiers; — des extraits de comptes; — des lettres missives des rois à la municipalité, — et de nombreuses notes extraites, à la fin du dernier siècle, des registres de délibérations du XVI[e] siècle. Il faut y ajouter l'original d'une lettre missive de Louis XI, relative aux manufactures de drap d'or et de soie.

Les sources principales de ce recueil sont la collection de Dom Housseau et les archives municipales.

Papier. Moy. XV[e]-XIX[e] siècles. — (Legs Salmon.)

1257.

« Registre des comparutions faites au greffe de la ville et communautés de Tours par les bourgeois et habitants de ladite ville, tenant fiefs et terres nobles, avec déclaration du nom et situation d'iceux et des seigneurs dont ils sont tenus et mouvans... »

Copié sur le registre original qui est aux archives de l'hôtel de ville de Tours par Lambron de Lignim. Le ms. se termine par une « Table alphabétique des fiefs dont les bourgeois de Tours ont fait aveu en 1654. »

Papier. Gr. XIX[e] siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1258.

Recueil de pièces, la plupart sur parchemin, relatives aux corporations d'arts et métiers de la ville de Tours, depuis l'année 1636 jusqu'à l'année 1786.

Vélin et papier. Moy. XVII[e]-XVIII[e] siècles. — (Legs Salmon.)

1259.

Fragments de registres des maîtres jurés ouvriers en draps d'or, d'argent et de soie de la ville, faubourgs et banlieue de Tours, depuis 1543 jusqu'en 1715.

Vélin. Moy. XVI[e]-XVIII[e] siècles. — (Legs Salmon.)

1260.

« État du diocèse de Tours, dressé par ordre de monseigneur Louis-Jacques de Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, au commencement de l'année 1736. »

On y trouve des détails curieux sur le personnel du clergé, et même sur les étudiants. On lit par exemple, page 41 : « Ville de Chinon. Charles-Joseph Renault de Terrefort, fils de M. Renault, conseiller au bailliage de Chinon, âgé de seize à dix-sept ans, étudie en seconde au collége de Saumur, fait bien et porte exactement le surplis dans sa paroisse de Saumur et est sage. » Détails analogues sur les élèves de l'Ile-Bouchard, Loches, etc.

A la suite de cet état se trouve : « Le compte du revenu de la prévôté de l'église de Tours... » Ce compte, comprenant soixante-onze feuillets foliotés en chiffres romains, commence à la Saint-Jean 1665 et finit à pareil jour 1666.

Papier. Gr. XVIIe et XVIIIe siècles. — (Ancien fonds.)

1261.

Noms des paroisses de l'Église de Touraine, d'après le registre des trésoriers de la dite Église et d'après le cartulaire de l'archevêché de Tours, avec la traduction française.

André Salmon a disposé chaque feuillet de ce registre, où les noms des paroisses sont classés par ordre alphabétique, en trois colonnes, portant les titres suivants :

1re colonne : « E registro thesaurarii ecclesie Turonensis. Nomina parochiarum. Archipresbyteratus. »

2e colonne : « E cartulario archiepiscopatus Turonensis. Nomina parochiarum. Archipresbyteratus. »

3e colonne : « Noms des paroisses en français. »

Papier. Gr. XIVe siècle. — (Legs André Salmon.)

1262.

Éloges ou Histoire des Archevêques de Tours.

Chalmel a mis cette note de sa main, sur la garde de ce volume, de 822 pages in-folio : « Ce manuscrit est de Jean Leclerc de Boisrideau, conseiller au Parlement de Metz, protonotaire apostolique, chanoine et grand archidiacre de l'église de Tours, mort en 1692. — On peut juger du temps où M. de Boisrideau écrivait par la page dernière de ce ms., où il exprime ses vœux pour l'arrivée de M. de Saint-Georges, nommé à l'archevêché de Tours en 1687. »

Dans son volume de Biographie, publié en 1827, l'historien de la Touraine, T. IV, p. 287, consacre une notice assez étendue à cet auteur et à son manuscrit, qu'il dit en grande partie traduit de Maan. Il est évident pour nous que c'est postérieurement à l'examen auquel Chalmel s'est livré de ce volume, qu'une main, autre celle qui l'a écrit, et beaucoup moins ancienne, a intercallé sur le titre : « Composée par Honoré Desprez, chanoine et trésorier de l'église de Tours. » Si cette attribution n'était pas postérieure, si Chalmel eût été à même de la connaître, il l'eût certainement discutée et réfutée ; alors qu'il mettait sans hésitation l'ouvrage sur le compte de Leclerc de Boisrideau, ce qui n'a été, après lui, contesté par personne.

Il y a, tant au commencement du volume qu'à la fin, sur chaque archevêque, des vers que l'auteur, qui ne s'y montre pas poëte inspiré, intitule « Épigrammes ».

Pap. Gr. XVe siècle. — (N° 2028 ancien.)

1263, 1264, 1265, 1266.

Recueil de copies et de documents sur les archevêques et le chapitre cathédral de Tours, formé par André Salmon, en quatre volumes.

Le premier volume contient différentes listes des archevêques de Tours et la biographie des prélats depuis saint Gatien jusques et y compris Théotolon.

Le second volume renferme la suite de ces biographies ; des notes bibliographiques ; les tombeaux, sceaux et épitaphes des archevêques

d'après les recueils de Gaignières ; plusieurs notes extraites des archives du Vatican ; la liste des dignitaires du chapitre ; des notes et documents sur la construction de Saint-Gatien, sur les livres liturgiques, les manuscrits et les coutumes du chapitre ; il renferme encore la copie du *Martyrologium Usvardi ad usum ecclesie Turonensis,* d'après un manuscrit Lansdown, et celle d'un obituaire (Musée Britannique, Add. mss. n° 11443).

Le troisième volume est rempli par des copies et extraits de chartes, comprises entre les années 927 et 1674.

Le quatrième volume renferme la copie du cartulaire de l'archevêché, d'après le ms. Lansdown, n° 349, et une série de pièces originales allant de 1214 à 1775.

Les sources de cette collection sont : le cartulaire formé par Gaignières, les copies de Dom Housseau, les originaux des Archives Nationales et les recueils imprimés.

Parmi les pièces originales du quatrième volume on peut remarquer les suivantes : 86. Bulle d'Innocent III, mandant à l'abbé de la Cour-Dieu et aux archidiacres et sous-chantre d'Orléans de régler le différend pendant entre R. de Brienne, chevalier, et l'archevêque de Tours. Rome, Saint-Pierre, 15 mai 1214. — 87. Vente faite par Rainaud dit Raimbaud, de la paroisse de Rochecorbon, au chapitre cathédral, « ad opus burse panis », moyennant douze livres d'une maison et d'un champ, dite la Grange de feu Le Mellier. 1313, 6 avril.

Vélin et papier. Moy. XIIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1267.

Copie faite par André Salmon du cartulaire de l'archevêché de Tours, connu sous la dénomination de « Liber bonarum gentium », et comprenant des actes des années 1114-1446. Cette copie a été faite d'après la transcription de Dom de Bétancourt, qui est aux Archives d'Indre-et-Loire et qui porte la date de 1783.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1268.

Histoire des archevêques de Tours, extraite de Grégoire de Tours et autres auteurs, par Lambron de Lignim. La série des prélats commence à saint Gatien et s'arrête à Blouet de Camilly.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1269.

Armorial des prélats de l'archevêché de Tours et de ceux des évêchés de la même province ecclésiastique dont les noms suivent : Angers, Saint-Brieuc, Le Mans, Quimper, Dol, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Malo.

Les notes biographiques sont en latin ; les armoiries sont décrites en français.

Lambron de Lignim avait fait apposer par le relieur sur le dos de ce volume : *Armorial de l'épiscopat français,* qu'il avait sans doute l'intention d'y comprendre tout entier ; mais il n'a pas, on le voit, mené à fin même l'ancienne province de Touraine.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1270.

Statuts du collége de Tours, fondé à Paris, dans la rue Serpente. Ces statuts furent arrêtés en 1540 par Martin Ruzé, chantre de Paris, fondé de pouvoirs de l'archevêque de Tours, et par Nicolas Brachet, commissaire du parlement pour la réforme des colléges de l'Université de Paris.

A la suite de cet exemplaire authentique des statuts de 1540, revêtu des signatures de Ruzé et de Brachet, le scribe a copié (fol. 20) l'acte de fondation du collége de Tours, en 1333, par Étienne, archevêque de Tours.

Dans l'initiale de la première. page, on a peint les armes du collége de Tours : de sable à trois tours d'argent, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.

Le volume a conservé sa reliure originale, en basane noire.

Vélin. Pet. Année 1540.

1271.

Cartulaire de la cathédrale de Tours, connu sous le titre de « Liber compositionum. »

La partie primitive de ce Cartulaire, qui remplit les pages 1-61, a dû être rédigée et copiée au commencement du règne de saint Louis, un peu après l'année 1230. Plusieurs mains du XIIIe siècle ont consigné sur les pages 61-96 des pièces additionnelles. Le reste du volume se compose de suppléments qui ont été ajoutés à différentes reprises pendant le cours du XVe et du XVIe siècle.

Vélin. Gr. XIIIe-XVIe siècles.

1272.

Copie faite par André Salmon de la première partie du Cartulaire de l'église de Tours intitulé : « Liber compositionum. » Dans cette copie, les pièces sont rangées suivant l'ordre chronologique, depuis 1088 jusqu'en 1490.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1273.

Registre du chapitre de Tours, connu sous le titre de « Statuta et juramenta. » Il contient des actes de tout genre, relatifs aux droits et aux usages du chapitre, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIe. Dans ce recueil, qui a été copié par des mains différentes, on doit distinguer les parties suivantes :

1° P. 1. Calendrier, écrit au XIVe siècle. Sur la première page de ce calendrier est copié le commencement de l'évangile de saint Jean, avec une image du crucifix sur laquelle on devait prêter les serments exigés par les statuts.

2° P. 7-29. Recueil de décisions capitulaires, formé au XVIe siècle par le secrétaire Guillaume Filleteau et intitulé : « Sequentes conclusiones statuarie seu declaratiore ordinationes fuere ex ordinatione venerabilium dominorum de capitulo sancte ac metropolis (*sic*) ecclesie Turonensis sancte sedi apostolice immediate subjecte, e jornali registro magistri Guillermi Filleteau, ejusdem capituli pro tempore secretarii ac notarii excerpte atque in sequentem modum successive collecte et in scriptis redacte ad futuram perpetue rei memoriam. »

3° P. 52-72. Formules de serments, copiées à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle.

4° 73-116 et 157-169. Recueil de statuts du XIIIe et du XIVe siècle. Écriture du XIVe siècle.

5° P. 117-156 et 169-229. Additions au recueil de statuts, faites dans le cours du XVe et du XVIe siècle.

6° P. 230-254. Actes divers du XIIIe et du XIVe siècle, relatifs aux droits et à la juridiction du chapitre de Tours.

7° P. 255-259. État des bénéfices du diocèse de Tours; avec l'indication des présentateurs. Écriture du XVe siècle.

8° P. 268-293. « Regestrum thesaurarie ecclesie Turonensis, in quo continentur omnes fructus et redditus dicte thesaurarie, et universaliter omnia que idem thesaurarius tenetur facere ecclesie Turonensi et recipere ab eadem. » Cette division est une copie faite au XVe siècle du registre original conservé à la Bibliothèque Nationale, n° 18367 du fonds latin.

9° P. 294-325. Actes divers du XVe siècle,

relatifs aux droits et à la juridiction du chapitre.

10° P. 326-347. Annales commençant à la naissance de Jésus-Christ et s'arrêtant à l'année 1224. Elles sont précédées d'un catalogue des rois de France, dont voici les premiers mots : « Hec est origo regum Francorum et nomina eorum. Destructa Troia, Priamus et Antenor cum XII millibus Troianorum Pannoniam venerunt... » La rédaction de cet opuscule doit être rapportée à la première moitié du XIIIe siècle ; la transcription n'est que du XIVe.

11° P. 348-359. « Rubrice statutorum ecclesie Turonensis que sunt cotate per paginas. » Outre cette table, il y a, au commencement et à la fin du volume, des tables plus détaillées, écrites sur papier, au XVIIIe siècle. La table finale, qui a beaucoup souffert de l'humidité, a été recopiée de nos jours, sur un cahier annexé au registre.

Vélin. Moy. XIVe-XVIe siècles.

1274.

Testament notarié de maistre André d'Averton, chanoine chancelier de l'église de Tours, léguant des fonds, une maison et un jardin pour la fondation d'une grande école, à la fin duquel on lit : « Faict et passé à Tours, en la chambre du dit testateur, le jeudy neufiesme jour d'octobre l'an mil cinq cens trente et troys. Ledit vénérable testateur estant au list mallade, sain toutesfoys d'esperit et entendement, et après avoir par luy declairé et nommé chacun des articles cy dessus declairez, en temoins de vérité nous notaires soubzcriptz, avons signé à sa requeste ce présent codicile. »

Ce manuscrit a été possédé par Monteil et acquis à sa vente par André Salmon. Monteil lui a consacré une mention dans son *Traité de matériaux manuscrits ;* impr. de Duverger, Paris, 1836, in-8°, I, p. 159.

Vélin. Moy. XVIe siècle. — (Legs Salmon.)

1275.

Testament notarié de Jacques Hubert, chanoine prébendé de l'église de Tours, portant fondation de services funèbres, en date du 5 décembre 1569.

Ce ms., comme le précédent, vient de la bibliothèque de Monteil.

Vélin. Moy. Fin du XVIe siècle. — (Legs Salmon.)

1276.

Recherches historiques sur les dignitaires du clergé de l'église métropolitaine de Tours, depuis les temps les plus reculés jusqu'au moment de la Révolution de 1789. Recueil d'extraits par Lambron de Lignim.

Ce volume renferme :

P. 1. Les doyens de l'église métropolitaine depuis 859 jusqu'en 1774.

P. 27. Recherches historiques sur les trésoriers depuis 962 jusqu'à 1789.

P. 41. Recherches sur les grands archidiacres, depuis 877 jusqu'en 1789.

P. 57. Recherches sur les chantres en dignité depuis 943 jusqu'en 1789.

P. 71. Recherches historiques sur les chanceliers de l'église de Tours depuis 1095 jusqu'en 1789.

P. 85. Recherches sur les archidiacres d'Outre-Loire, depuis 296 jusqu'à 1789.

P. 99. Recherches sur les archidiacres d'Outre-Vienne, depuis 1001 jusqu'en 1789.

P. 111. Recherches sur les grands archiprêtres depuis 1000 jusqu'en 1789.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1277.

« Clergé de la bonne ville et cité de Tours. » Une table placée en tête du volume indique

les dignitaires dont il est question dans le ms.; les rubriques sont à peu près les mêmes, mais plus nombreuses encore que celles que nous venons de détailler au n° précédent.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1278.

Recueil sur l'abbaye de Saint-Julien de Tours et les prieurés qui en dépendaient, formé par André Salmon. Les sources de ces copies, qui vont de 915 à 1787, sont les armoires de Baluze, la collection de Dom Housseau, le Cartulaire de Gaignières, le Martyrologe conservé à Tours, et les Archives de Maine-et-Loire pour quelques prieurés étrangers à la Touraine.

Parchemin et papier. Moy. XVIIe et XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1279.

Martyrologe de l'abbaye bénédictine de Saint-Julien de Tours, commençant par : « Hoc est martirologium Sancti Juliani martiris Turonensis diocesis, ordinis sancti Benedicti... Quod quidem exordinacione ipsorum fuit extractum et renovatum ac inde sumptum ex antiquis martirologiis dicti monasterii. In quo scripta sunt nomina deffunctorum abbatum, officiariorum et religiosorum dicti monasterii pro tempore suo respective; et presenti martirologia anniversaria fundata que potuerunt inveniri singulariter addita secundum ipsorum fundaciones repertas, anno Domini millesimo quadringentesimo sexagesimo nono mense julii, indicione quarta, pontificatus sanctissimi domini nostri Pauli pappe secundi anno quinto, illustrissimo domino Ludovico, rege Francorum, regnum regente, et reverendissimo domino Helya, archiepiscopo Turonense, regente ecclesiam Turonensem. »

Au fol. 80, nous trouvons : « L'an de grâce environ V^c le roi Clovis, en venant de Saint-Martin de Tours mercier ledit glorieux sainct de la victoire qu'il avait eue sur Alaric, roi des Goths, et sur les gens hérétiques ariens, sur le fleuve de Clein, monta sur son cheval qu'il avoit lessé au cloistre dudit Saint-Martin, et mist couronne d'or sur sa teste, et en allant par la ville de Tours, s'arresta en la place ou a esté depuis fondé le monastaire de saint Julian le martir, laquelle place estoit lors vuide, et illec, present le peuple, respendit et donna grant quantité d'or et d'argent. »

Les gardes de la fin contiennent différentes notes intéressant le monastère, telles que celles-ci : « L'an M cinq cens cinquante et ung, vingt neuvième de mai, jour d'ung vendredi, vint une gresle soubitte par ceste contrée, aussi grosse que le poing, tellement que les vittres, ardoises choyent en grande abondance et ce entre deulx et troys heures après midi, ce qui n'avoit esté de la mémoire des hommes. »

« Le 28 mai 1482, deux heures après minuit, la foudre et tempeste est tombée sur l'église Saint-Julien... »

« Le dimanche 19 juillet 1637, entre cinq à six heures du soir, est advenue la foudre qui a abattu le petit clocher... »

Ce manuscrit, relié en bois recouvert de cuir, a six feuillets d'enlevés, du fol. 18 au fol. 23; les titres sont rouges et les initiales ornées; sur la première garde on lit : « De sancto Juliano Turonensi. »

Vélin. Gr. Fin du XVe siècle. — (Saint-Julien de Tours, n° 2019 ancien.)

1280.

« Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Julien de Tours. »

Le chapitre vingt-septième et dernier contient les noms des principaux bienfaiteurs de l'abbaye, et, après avoir cité les souverains et les

archevêques de Tours à qui elle est particulièrement redevable, l'auteur ajoute en terminant : « Enfin on a obligation à la maison d'Amboise et celle de Montbazon, de Sainte-Maure et à plusieurs autres particuliers, desquels Dieu soit la récompense et la nôtre aussi. Amen. 24 août 1671. »

Sur les premières et les dernières gardes du volume on lit plusieurs notes écrites au XVIIIe siècle par un ancien prieur de Saint-Julien, qui a signé ainsi : « Sic scribebat F. Jacobus Carolus Le Boucher, prior. »

Nous citerons une de ces notes qui intéresse notre histoire locale : « Anno nativitatis Domini 1707, die julii vigesimâ quintâ semiquadrante, ante duodecimam noctis horam, terra levi motu concussa est. Eodem anno, quintâ octobris, augeri ceperunt aquæ Ligeris, creverunt sextâ et septimâ, dense tandem octavâ superaverunt aggerem, qui ante triumphalem portam urbis positus est, uno pede cum dimidio... »

Papier. Moy. 1671. — (N° 1202 ancien.)

1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291.

Recueil de documents et de copies sur la collégiale de Saint-Martin de Tours, formé par André Salmon. Ce recueil comprend onze volumes. Les matières qui le composent ont été rangées dans l'ordre suivant :

Le tome I contient des notes bibliographiques sur les miracles et les vies de saint Martin ; la lettre de Guibert, abbé de Gemblours, sur la vie de ce saint, d'après un manuscrit du Musée Britannique ; des notes et extraits sur les dignités du chapitre ; le tableau chronologique et synoptique des titulaires de ces dignités ; la liste des prieurs de Saint-Côme.

Le tome II est rempli par des extraits des registres de fabrique, des notes sur l'église, son trésor et ses reliquaires ; des extraits de registres capitulaires ; des recherches sur les livres liturgiques et sur la bibliothèque du chapitre.

Le tome III renferme de longs extraits des registres capitulaires, allant de 1374 à 1562, relatifs tant à l'histoire particulière du chapitre qu'à l'histoire générale de la Touraine ; en tête on a relié quelques pièces des XIIe et XIIIe siècles, relatives au trésor de l'église.

Le tome IV est occupé tout entier par des notes bibliographiques tant sur les manuscrits que sur les imprimés.

Les tomes V à IX sont remplis par des copies et extraits de chartes, rangés dans l'ordre chronologique et allant de l'an 615 à 1790 : le tome V va de 615 à 900 ; le tome VI de 900 à 1185 ; le tome VII de 1185 à 1252 ; le tome VIII de 1252 à 1330, et le tome IX de 1331 à 1790. Les sources de ce recueil sont principalement les collections Baluze et Dom Housseau, et l'ouvrage de Monsnyer sur l'histoire de la collégiale ; il faut y ajouter les anciennes collections bénédictines.

Les tomes X et XI sont composés de pièces originales sur parchemin, qui forment ensemble deux cent huit feuillets ; le tome X va de 1229 à 1562, le tome XI de 1562 à 1781. Parmi ces pièces, on peut relever les suivantes :

1. Charte par laquelle J., archevêque de Tours, certifie que le maire de la prévôté de Saint-Épain, en réparation des dégâts subis par les bois du chapitre par sa négligence, abandonne à celui-ci tous ses droits d'usage dans ces bois. 24 avril 1229.

2. Charte d'Albert, doyen de Saint-Martin, relatives aux contestations survenues entre les hommes du chapitre, demeurant au delà du Cher, et André de Chauvigni, seigneur de Montbazon, au sujet du droit de forage. 1232.

3. Charte de « Joufroi », seigneur de Montbazon, permettant à Guillaume de Morces, chanoine de Saint-Martin, d'acheter dans ses forêts la valeur de dix livres de rente. 10 septembre 1315.

4. Testament de Hemeri Senglier, archidiacre de « Citra Vada », dans le diocèse de Bayeux

et chanoine de Tours et de Saint-Martin. 17 décembre 1316, avec l'acte d'exécution du 30 juin 1319.

5. Bulle de Jean XXII, relative à l'exécution de l'acte précédent. 28 mai 1319.

Parchemin et papier. Gr. et Moy. XIIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1292.

« Défense des droits et des prééminences de la noble et insigne église de Saint-Martin de Tours, au Saint-Siége apostolique, sujette sans moyen, contre messire Mathieu Isoré d'Hervault, archevêque de Tours. »

Une note, d'une écriture contemporaine, mise en marge, porte : « Par Mgr l'évêque d'Agathopolis, et mis en ordre par M. Gervaize, prevost de Suèvre, et copié par « Hic in luce manet. » Nous avons eu déjà l'occasion de dire que cette devise était l'anagramme de Michel (Michael) Vincent.

Le volume se compose de deux parties. La première, manuscrite, a été rédigée par Gervaize sur des notes de Maan, et mise au net par Michel Vincent.

La seconde, imprimée, contient des pièces de procédure publiées à l'occasion de ce débat.

Ce volume, qui a été aux mains de Chalmel, a reçu de lui, en tête, un double feuillet, sur lequel il a modifié le titre ; le titre nouveau est écrit de sa main, et suivi d'une table dressée par lui. Il est encore un de ceux qui ont été trouvés chez Chalmel à sa mort.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Don de M. Paul Nobilleau.)

1293.

« Consuetudines Sancti Martini Turonensis. »

Ce manuscrit, dont nous reproduisons le titre qui lui a été donné anciennement sur le dos, commence par :

Fol. 1. Les formules de serment des différents dignitaires de l'église de Saint-Martin.

Fol. 5 v°. Prima reformatio ecclesiæ beati Martini Turonensis, 1204. — Secunda... 1208. — Tertia... 1237. — Quarta... 1262. — Quinta et ultima reformatio... 1395.

Fol. 41 v°. Bulle du pape Martin V sur la discipline du chapitre : « Bulla creationis canonicorum... Martinus episcopus, servus servorum Dei dilectis filiis ecclesiæ sancti Martini Turonensis... »

Fol. 42 v°. Lettre du trésorier de Saint-Martin en 1431 : « Littera thesaurarii ecclesiæ beati Martini ad decanum et capitulum dictæ ecclesiæ. »

Fol. 43 v°. Lettres du pape Eugène au concile de Bâle, contre l'archevêque de Tours : « Litteræ papæ congregationi Basilensi, contra archiepiscopum Turonensem. »

Fol. 44 v°. Fragment de l'histoire de Geoffroy, comte d'Anjou, extrait d'un ms. de Marmoutier : « Hoc invenitur in historia Gaufridi, ducis Normanorum comitis Turonorum et Andegavorum, quæ historia habetur in certo libro abbatiæ Majoris Monasterii... »

Fol. 46. Rituel de Péan Gatineau : « Sequitur Rituale insignis ecclesiæ beatissimi Martini ad Romanam Ecclesiam nullo medio pertinentis, scriptum a Pagano Gatinelli, ejusdem ecclesiæ canonico, circa finem XII sœculi aut initium XIII. (Ex ms. Sancti Martini.) Le rituel finit ainsi : « De oblatione missæ in festis septem candelabrorum ... et ipsi debent contra altare detecto capite inclinare. Explicit Rituale. »

Fol. 109. Dignités et bénéfices de l'église de Saint-Martin de Tours : « Honorarium ecclesiæ beatissimi Martini. »

Sur la première garde du volume on lit cette note : « J'ai acheté ce livre sur le quai, le 1er mai 1797. ABRASSART. »

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (N° 2024 ancien.)

1294, 1295.

Raoul Monsnyer. Histoire de la très-célèbre église de Saint-Martin de Tours, en deux volumes.

Le premier volume, comme tous les exemplaires que nous connaissons, s'arrête à la page 206, mais il contient de plus un titre et une préface écrits de la main de Michel Vincent, dans laquelle ce chanoine de Saint-Martin nous apprend pourquoi l'ouvrage de Raoul Monsnyer est resté inachevé et que même nous ne devons qu'au hasard les 206 pages qui nous sont parvenues. Certains chanoines craignant que la publication de l'Histoire de Saint-Martin ne donnât des armes aux ennemis de ses prérogatives, en arrêtèrent le tirage et reléguèrent dans leurs archives ce qui avait été imprimé.

Le second volume est manuscrit et écrit de la main de Michel Vincent, à qui nous devons la continuation de l'Histoire de Raoul Monsnyer, qui s'était arrêtée au troisième livre. La partie manuscrite commence au règne de Louis XI et s'arrête à l'année 1534.

Au fol. 451, on remarque le Rituel de l'église Saint-Martin de Tours, composé au XIIIe siècle par Péan Gatineau, auquel Michel Vincent a fait des changements notables et a donné pour titre : « Liber consuetudinum seu Rituale ecclesiæ beatissimi Martini Turonensis, scriptus a Pagano Gatinello ejusdem ecclesiæ canonico, circa annum 1206. »

Le texte du Rituel donné par Michel Vincent a été publié, en 1873, par M. Paul Nobilleau, sur notre exemplaire.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Saint-Martin de Tours.)

1296.

« Histoire et antiquités de l'église de Saint-Martin de Tours, depuis sa fondation au commencement du Ve siècle jusqu'à sa destruction, en 1797, par J.-L. Chalmel. 1807. »

Cette Histoire est précédée d'une préface dont nous extrayons le passage suivant, indiquant le plan que l'auteur a suivi : « ... On s'apercevra facilement que je n'ai point envisagé mon sujet sous un rapport purement ecclésiastique, et que ce n'est en quelque sorte qu'un complément de l'histoire civile, à laquelle celle-ci se rattache par une infinité de points. Ainsi la discipline, la liturgie, les fondations pieuses, les règlements intérieurs, tous ces objets et quelques autres encore de cette nature, ne sont point entrés dans mon plan. Si j'en ai traité quelques-uns, c'est qu'ils se trouvent liés à des faits historiques, dont souvent ils expliquent l'origine. »

Cette préface se termine par cet autre passage dans lequel Chalmel critique l'Histoire de Saint-Martin par Raoul Monsnyer, dont nous venons de parler à l'article précédent de ce Catalogue : « Vers le milieu du XVIIe siècle, un chanoine de Saint-Martin, nommé Raoul Monsnyer avait commencé l'histoire de cette même église sous le titre suivant : « Historia celebris ecclesie « Sancti Martini Turonensis, auctore Radulpho « Monsnyer, doctore theologo Sorbonico et cano- « nico ejusdem ecclesiæ ; Turonibus, Flosseau, « 1666, in-fol. » Mais l'impression en fut arrêtée à la page 206, à la suite de quelques tracasseries que l'auteur éprouva de la part des prévôts, au sujet de certains passages où il ménageait peu ces espèces de dignitaires ; non pas relativement aux titulaires d'alors personnellement, mais par rapport à l'origine et à la nature de leurs bénéfices, qu'il considérait comme une intrusion et une véritable superfétation dans le chapitre ; et à cet égard, il avait assez raison pour qu'on ne le lui pardonnât pas. Ainsi l'esprit de corps prévalut sur l'utilité dont pouvait être cette Histoire à l'église en faveur de laquelle elle avait été entreprise, l'auteur s'y montrant partout un ardent défenseur de ses privilèges qui, à cette époque même, lui étaient vivement disputés par les archevêques de Tours. L'ouvrage resta donc

dans l'état d'imperfection où nous voyons les exemplaires qui ont survécu. Par ce qui nous reste, il n'est pas difficile de juger que l'auteur ne s'était pas fait un plan régulier, ou pour mieux dire qu'il n'en avait aucun ; que tout y est entassé sans ordre, et que les chapitres n'ont entre eux aucune connexité, défaut ordinaire des esprits peu méthodiques qui, même avec de l'érudition, ne savent pas lier les faits de manière qu'ils s'enchaînent et se développent naturellement, sans que le lecteur soit obligé de revenir sans cesse sur ses pas. Ajoutez à cela l'idiôme latin, le format in-folio, la grosseur probable du volume, et, selon toute apparence, l'ouvrage aurait fini par être mis au rang de ces livres, piliers de bibliothèque, qui sont quelquefois consultés, mais qui ne sont jamais lus. »

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Acquis de la succession Chalmel.)

1297.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « État de la noble et insigne église de Saint-Martin de Tours. »

2° Fol. 59. « Manière dont on rend les comptes de la recette de Saint-Martin. Compte 32e de la grande Bourde et recette générale du revenu temporel de Saint-Martin, qu'a rendu devant MM. les commissaires... Nicolas Gaultier, receveur général du revenu temporel, pour une année commencée à la Saint-Jean 1757 et finie à pareil jour 1758. Recette des maisons canoniales que tiennent MM. les chanoines prébendés. »

3° Fol. 216. « Extrait des chroniques de l'église de Saint-Martin de Tours. »

4° Fol. 261. « Abrégé des chroniques de l'église de Tours, commençant à saint Gatien (milieu du IIIe siècle) et finissant à François-Joachim Mamers de Conzié (1791). »

5° Fol. 285. Extrait de la prédiction du livre intitulé « Liber mirabilis » par Jean de Vatiguero.

Les gardes de ce ms. contiennent une liste des évêchés et des archevêchés du royaume de France avec la désignation des siéges vacants. Sur le premier feuillet on lit le nom de A. M. de La Rue Ducan, curé d'Orvault, près Nantes, 1846.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1298.

Comptes de Jehan Galant le jeune, orfévre du Roi, pour le treillis d'argent placé autour de la châsse de Saint-Martin de Tours, par ordre de Louis XI, commençant par les Lettres patentes de ce Roi, données à l'effet de ce travail ; Tours le 23e jour de novembre 1469.

Ce manuscrit était passé de la bibliothèque de Monmerqué dans celle d'André Salmon.

Vélin. Moy. Fin du XVe siècle. — (Legs Salmon.)

1299.

Volume écrit par différentes mains, partie sur parchemin, partie sur papier, au XVe siècle, renfermant soixante-dix-sept feuillets numérotés à nouveau dans ces derniers temps, réunissant des documents pour la plupart sur Tours, sur saint Martin, sa généalogie et sa vie, sur son église, les reliques qui y étaient renfermées, les prébendes qui en dépendaient, dont le détail suit :

Fol. 1. Pronostications, dont le commencement manque, les deux premiers feuillets de l'ancien foliotage du ms. ayant été enlevés.

Fol. 3 v°. Vers sur diverses dates historiques. La première se rapporte à l'avénement du pape Silvestre, la dernière à la mort de saint Louis.

Annos trecentos Domini, conjunge bis octo.

Fol. 4. Éloges de Tours et de saint Martin, tirés des écrits de Barthélemy de Glanville, Sulpice Sévère, Grégoire de Tours, Fortunat et Jean XXII.

Fol. 7. Catalogue des prélats et des établissements ecclésiastiques qui avaient des prébendes dans l'église de Saint-Martin. Le commencement manque, par suite de l'absence des fol. 5 et 6 du ms.

Fol. 8. Récit légendaire sur la mort d'un archevêque de Tours.

Fol. 8 et 8 v°. Vers contenant des proverbes, des pronostications et des remarques sur les vertus des planètes.

Le fol. 9 manque.

Fol. 10. Psalterium abreviatum secundum beatum Jheronimum.

Fol. 15 v°. Diverses oraisons, méditations, proses et morceaux pieux, dont les suivants méritent une mention spéciale :

Fol. 23. Simplex meditatio de sacramento altaris et utilitatibus ejus in secreto misse devotis mentibus ruminanda cum fidei explicatione.

Cette méditation est en vers. Elle commence ainsi :

Recogitatio sacramenti.

Ave vivens hostia,
Veritas et vita,
In qua sacrificia
Cuncta sunt finita.

Fol 24 v°. Missa devotissima quinque plagarum Christi, facta et edita a sancto Johanne euvangelista.

Fol 27. Missa pro vitanda mortalitate, quam dominus noster Clemens papa VI constituit in sacro collegio romano.

Cette messe fut sans doute instituée à l'occasion de la grande peste noire qui ravagea l'Europe sous le pontificat de Clément VI (1342-1352).

Fol. 28 v°. Proses en l'honneur de saint Martin.

Fol. 31 v°. Articles du symbole, avec l'indication des apôtres, auxquels la rédaction en était attribuée.

Fol. 41. Noms des capitaines de l'enfer.

Fol. 41 v°. Bulles de Calliste III relatives aux démêlés du clergé séculier avec les ordres mendiants. 1456.

Fol. 47. Briefve manière pour amonester ceulx ou celles qui semblent estre en article de mort. En français.

Fol. 50. Table astrologique.

Fol. 51. Traité sur l'enfer et le purgatoire. « De pena inferni et de condicione loci infernalis. De pena inferni et de quantitate et condicione loci infernalis qui multum facit ad timorem incuciendum.

Fol. 60 v°. Extraits divers, probablement à l'usage des prédicateurs.

Entre autres auteurs mis à contribution, on peut citer Jacques de Vitry, saint Augustin, saint Bernard.

Fol. 64. Généalogie de saint Martin.

Fol. 65 v°. Vers français sur la manière de trouver le jour de Pâques.

Fol. 67. Traité mystique sur les six ailes des chérubins. « Cherubini stabant super illud sex ale uni et sex ale alteri. Apoc. Prima ala est confessio criminis. »

Fol. 70 v°. Summa de confessione. « Movent ad peccatorum confessionem faciendam.

Fol. 78 v°. Inventaire des reliques trouvées dans la petite châsse [de l'église de Saint-Martin], réparée en 1464.

Fol. 79. Requête adressée au pape par le doyen et le chapitre de Saint-Martin de Tours.

Fol. 80. Relation d'un miracle arrivé dans l'église Saint-Martin de Tours en 1141.

Fol. 82 v°. Note sur les propriétés des graines du genévrier.

Écriture à longues lignes; titres rouges.

Vélin et papier. Pet. xv° siècle. — (Saint-Martin, 160.)

1300.

Plaidoyers entre MM. de Saint-Martin et MM. de la cathédrale de Tours, savoir :

1° Fol. 1. « Plaidoyer de M. Buisson pour les doyen, tresaurier, chanoines et chapitre de Saint-Martin de Tours. »

2° Fol. 30. « Entre Messire Simon de Maillé, archevêque de Tours, pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Tours, et les doyen, trésorier, chanoines et chapitre de Saint-Martin de Tours. »

3° Fol. 95. « Robert pour les doyen, trésorier, chanoines et chapitre de Saint-Martin de Tours, contre Monsieur l'Archevêque de Tours, et l'abbesse de Beaumont... Transcrit par moi Roch Baron en l'an 1633. »

4° Fol. 119 v°. « Mémoire de pièces extraites contre Monseigneur l'archevêque de Tours, pour servir au procès touchant les ordres tenus en l'église de Monsieur saint Martin de Tours par Monsieur l'évêque d'Angers, Miron, depuis archevêque de Lyon, lors abbé de Cormery, en l'an 1600, et pour justifier qu'à bonne et juste cause on a fermé les portes de la dite église Saint-Martin à M. l'archevêque de Tours de La Guesle qui y voulait entrer le jour de la Fête-Dieu, faisant sa procession, le tout extrait avec ledit sieur archevêque de La Guesle par compulsoire de la cour, présenté à M. le cardinal de Lyon, doyen de l'église de Saint-Martin, par MM. les commissaires du chapitre, le 19e jour de Mai 1642. »

Suit la réponse de Mgr le cardinal de Lyon à Messieurs de Saint-Martin, datée du 10 juin 1642.

5° Fol. 127. Journal de 1663 à 1667 écrit par Christophe Gaudin, chanoine, commençant par : « Pour employer le papier, je me suis résolu à faire ce que j'ai beaucoup de fois désiré que ceux qui m'ont dévancé eussent fait, savoir d'écrire comment on se comporte en son temps, comment l'on y vit et comment on se gouverne... « C'est de l'église de Saint-Venant de cette ville de Tours que j'entrepris de parler avec l'honneur d'en être l'ancien chanoine, par ma réception qui fut en l'an 1637, et l'année en laquelle je parle est 1663. Je m'appelle Christophe Gaudin, natif de Poillé, pays du Maine, près Sablé ; je suis prêtre, maître-ès-arts de Paris et granger de Saint-Martin... »

6° Fol. 137. « Remarquables antiquités touchant le lieu de la Fontaine-Saint-Martin, pays du Maine. »

A la fin de cette notice on lit ce qui suit : « La présente copie a été prise sur autre copie, l'original desquelles est en latin en la possession de M. Louis Charpentier, greffier à la baronnie royale de Longaulnay, demeurant à présent à Mesières, a été fait en entier en son seing et écriture. Le présent fait le quatrième jour de septembre 1641, par moi curé de la Fontaine-Saint-Martin, signé Gaulupeau, envoyé à M. Gaudin, granger de Saint-Martin. »

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (N° 1220 ancien.)

1301.

« Collations et prises de possessions des bénéfices dépendant du chapitre de Saint-Pierre-Puellier de la ville de Tours. »

Ce registre, commencé le 21 juillet 1752, finit le 29 décembre 1789, par la prise de possession d'un canonicat par J.-B. Chedereau.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1302.

Recueil de pièces originales sur la ville et les couvents de Tours formé par M. Nobilleau. Les dates extrêmes des pièces sont 1302 et 1702 ; les unes sont sur papier, les autres sur parchemin ; beaucoup sont sans date. On y remarque de nombreuses pièces de procédure relatives au

couvent des Carmes ; quelques-unes sur la *Maison aux Greniers,* sise à Tours. En tête sont trois quittances datées d'Arras, de l'an 1302, et relatives à la guerre de Flandre ; l'une d'elles, qui émane d'un sire de Mathefelon, a conservé son cachet.

Parchemin et papier. Moy. XIVe-XVIIIe siècles. — (Don de M. Paul Nobilleau.)

1303.

Notes et extraits sur les paroisses et couvents de Tours, réunis par André Salmon. Ces notes, extraites de la collection de Dom Housseau, se rapportent aux établissements suivants : Sainte-Anne-lez-Tours, Saint-Éloi, Saint-Martin de la Bazoche, Saint-Hilaire, Saint-Pierre-du-Cardinet, Notre-Dame-la-Riche, Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Saturnin, Saint-Symphorien, Saint-Venant, Hôtel-Dieu et Sanitat de Tours, Augustins, Filles du Calvaire, Capucines, Carmes, Dominicains, Feuillans.

Papier. Moy. XVIIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1304.

Recueil de pièces originales sur les paroisses, chapitres et couvents de la ville de Tours, formé par André Salmon. Elles sont rangées par ordre alphabétique d'établissements et se rapportent aux églises suivantes :

Notre-Dame-la-Riche, 3 pièces. 1523-1787.
Saint-Martin-de-la-Bazoche, 3 p. 1505-1523.
Saint-Pierre-des-Corps, 1 p. 1650.
Saint-Pierre-du-Boille, 1 p. 1484.
Saint-Pierre-le-Puellier, 6 p. 1566-1782.
Saint-Saturnin, 1 p. 1606.
Saint-Sauveur-lès-Tours, 2 p. 1569.
Saint-Simple, 1 p. 1650.
Saint-Venant, 1 p. 1355.
Augustins, 6 p. 1619-1787.
Carmes, 10 p. 1323-1641.
Dominicains, 4 p. 1306-1489.
Jésuites, 3 p. 1632-1762.
Minimes, 1 p. 1650.
Nouvelles Converties, 1 p. 1676.
Visitandines, 1 p. 1784.
Séminaire, 5 p. 1663-1698.

Hôpital de Tours et ancienne aumônerie Saint-Maurice, 30 p. 1366-1755.

Parmi ces pièces on peut remarquer les suivantes :

62. Vente faite par Pasquière, femme de Jehan Sergent, aux Frères-Prêcheurs de Tours, d'un bien à elle appartenant auprès de leur cimetière; 1306, samedi après la Saint-Georges.

63. Amortissement par Philippe le Bel de la vente précédente. Juin 1306.

84. Lettres d'amortissement de Louis de France, duc d'Anjou, des acquisitions faites par l'Hôtel-Dieu de Tours, depuis quarante ans. 2 décembre 1366.

85. Autres lettres d'amortissement accordées par Charles V à l'Hôtel-Dieu en considération des pertes subies par lui pendant la guerre des Anglais. Avril 1366.

Parchemin. Moy. XIVe-XVIIIe siècles. — (Legs Salmon.)

1305.

Paroisses de la ville de Tours.

C'est un recueil de notices, rédigées par feu Lambron de Lignim sur des titres authentiques, portant sur les paroisses suivantes : Notre-Dame-de-l'Écrignole, Notre-Dame-la-Riche, Saint-Clément, Saint-Denis, Saint-Étienne, Saint-Gatien, Saint-Hilaire, Saint-Lidoire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Pierre-du-Boille, Saint-Pierre-Puellier, Saint-Pierre-du-Chardonnet, Saint-Saturnin, Saint-Simple, Saint-Venant, Sainte-Croix.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1306.

« Ce sont les statuz et ordrenances de la confrarie de Monseigneur saint Gacian, premier arcevesque de Tours, anciennement ordrenée et de novel renovelée et establie au jour de la translacion dudit saint ; c'est a savoir le segont jour de may. »

A la page 17, on lit cette rubrique, qui permet de déterminer la date de cette partie du manuscrit : « Ce sont les statuz de la confrarie ordennée en l'ouneur de Dieu et de monseigneur saint Gacian en l'église de Tours, au jour de la feste de la translacion dudit saint qui est le second jour de may, innovez par honorables hommes doyan et chappitre de ladittc église et du consentement de la plus saine partie des confrères de ladite confrairie l'an mil cccc. et XIII, au jour de ladite feste, lesquelx seront et doyvent estre leuz par chacun an, en la presence de touz les frères et sœurs après leur digner commun. »

Les pages 23, 24, 25, 26, 27, 28 sont restées en blanc.

A la page 29, on lit : « Ce sont les noms des frères de la frarie de monseigneur saint Gacian premier arcevesque de Tours. »

A la page 103, on lit : « Noble homme François, chevalier, sieur de La Gitonnière, bourgeois de Tours, a esté receu en ladite confrarie, le 1er mai 1626. » En marge : « Obiit 1636. »

Le ms. fournit donc les dates de 1413 et 1636.

Les pages 105-112 sont en blanc. A la page 113 se trouve : « Rentes, revenues et heritages qui ont esté données, lessées ou acquises et qui appartiennent à la frarie de monseigneur saint Gacian de Tours. Premièrement. Feu Robert Le Chat, frère de ladite frarie donna et lessa par son testament deux sextiers mine de froment de rente à ladite frarie... »

Enfin le ms. se termine par : « Ce sont les noms des frères et sœurs de la frarie de monseigneur saint Gacian, qui ont lessié rentes, revenues, moibles et immoibles... »

Ce manuscrit, relié en bois recouvert de cuir, est taché dans les marges supérieures.

Vélin. Moy. Commencement du XVe siècle.— (Saint-Gatien.)

1307.

« Registre de la compagnie du Saint-Sacrement, établie à Tours, commencé le premier jour de juin, l'an de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1651. »

Suivent les noms des personnes faisant partie de ladite compagnie, leurs lieux de réunion, le détail de leurs bonnes œuvres, les noms des pauvres qu'ils ont secourus et le détail et les sommes données pour secourir les pauvres.

Ce registre va jusqu'au 29 juillet 1652.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (No 2142 ancien.)

1308, 1309.

Notes et documents sur les paroisses et les familles de la Touraine, réunies par André Salmon. Ce recueil forme deux volumes dont les matières sont rangées suivant l'ordre alphabétique ; le premier volume renferme les lettres A-L ; le second les lettres M-Y. La source presque unique de cet ensemble est la collection de Dom Housseau ; il y a été ajouté quelques lettres adressées à M. Stan. Bellanger, auteur de *la Touraine ancienne et moderne,* ainsi que plusieurs pièces originales sur papier, de la fin du dernier siècle et des premières années de celui-ci.

Papier. Moy. XVIIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315.

Recueil de pièces originales sur les localités et les familles de Touraine, formé par André Salmon. Il comprend six volumes, dans lesquels les matières sont réparties suivant l'ordre alphabétique ; le premier volume, qui renferme les numéros 1 à 133, va de la lettre A à CHA ; le second, nos 134 à 269, CHA-D ; le troisième, nos 270 à 399, E-MAR ; le quatrième, nos 400-535, MAR-PO ; le cinquième, nos 536 à 669, PR-SE ; enfin le sixième, 670-801, SE-Y.

Voici, dans l'ordre alphabétique, les localités et les familles auxquelles se rapportent ces pièces, avec le nombre de pièces pour chacune et les dates extrêmes :

Ambillou, 1 pièce. 1539.
Artannes, 2 p. 1596-1649.
Athée, 4 p. 1538-1662.
Aubigné, 3 p. 1277-1484.
Autrèche, 4 p. 1316-1731.
Avon, 1 p. 1636.
Azay-le-Rideau, 6 p. 1464-1605.
Azay-sur-Cher, 3 p. 1300-1489.
Babou (famille), 1 p. 1540.
Barratoire (terre de), 1 p. 1487.
Baussay, 2 p. 1280-1570.
Beaumont, 7 p. 1576-1687.
Beaumont-la-Ronce, 2 p. 1586-1735.
Benays (châtellenie de), 3 p. 1445-1465.
Blanchardinière (fief de la), 1 p. 1529.
Bléré, 1 p. 1250.
Bois-Borreau (fief), 1 p. 1479.
Bossay, 1 p. 1329.
Braye, 3 p. 1347-1725.
Bretenay, 1 p. 1533.
Bridoré, 1 p. 1605.
Buisson-Rabault (terre de), 1 p. 1614.
Candé (seigneurie de), 3 p. 1294-1622.
Cangy, 4 p. 1395-1634.
Celle-Guénand (la), 1 p. 1631.
Chambourg, 2 p. 1722-1730.
Champigny-sur-Veude, 8 p. 1548-1707.
Champigny (Sainte-Chapelle de), 14 p. 1545-1673.
Chançay, 1 p. 1626.
Channay, 1 p. 1327.
Chantemesle, 1 p. 1449.
Charentilly, 2 p. 1603-1610.
Chargé, 8 p. 1534-1695.
Chasteigner de La Roche-Posay, évêque de Poitiers, 2 p. 1635-1638.
Chastillon-sur-Indre (collégiale de), 1 p. 1575.
Chédigny, 1 p. 1727.
Chemillé-sur-Indrois, 16 p. 1257-1686.
Chidallière (la), fief, 1 p. 1631.
Chisseaux, 1 p. 1536.
Chouppes (famille de), 1 p. 1675.
Cinais, 1 p. vers 1500.
Ciran-la-Latte, 1 p. 1729.
Civray, 3 p. 1540-1701.
Coulombier (le), fief, 1 p. XVIIIe siècle.
Courçay, 4 p. 1592-1666.
Cousture (dîme de la), 1 p. 1398.
Croix de Bléré (la) 1 p. 1663.
Creuilly, 1 p. 1582.
Cussay, 1 p. 1612.
Destilly, 1 p. 1525.
Dierre, 2 p. 1464-1531.
Dolus, 2 p. 1300-1539.
Druye, 2 p. 1449-1502.
Duvau (famille), 4 p. 1770-1774.
Estevan (Louis), 3 p. 1768-1772.
Esvres, 2 p. 1472-1617.
Ferrières-Larçon, 1 p. 1676.
Le Fèvre de la Faluère, 2 p. 1683.
Fondettes, 3 p. 1567-1682.
Fumée (Martin), 1 p. 1590.
Fuye (terre de la), 1 p. 1788.
Les Grippes, 1 p. 1459.
Gué de Vire (le), 1 p. 1670.
Joret (famille), 1 p. 1564.
Joué, 1 p. 1622.
Larçay, 3 p. 1573-1733.
Laubray, 1 p. 1573.
Lebreton (famille), 1 p. 1700.
Lelièvre (famille), 1 p. 1350.

Villardière (la), 1 p. 1665.
Villedomer, 1 p. 1672.
Villiers-Borreau, 1 p. 1317.
Vouste-de-Bourd (la), 1 p. 1579.
Vouvray, 8 p. 1541-1791.
Ysoré, 4 p. 1491-1547.

Parchemin. Moy. XIIIe-XVIIIe siècles. — (Legs Salmon.)

1316.

Notices sur quelques localités de Touraine, par Lambron de Lignim.

La table suivante, placée à la fin du volume, donne les noms de ces localités, savoir : TOURS, Amboise, Bléré, Châteaurenault, Château-la-Vallière, Montbazon, Neuillé-Pont-Pierre, Rochecorbon, Sainte-Radégonde, Neuvy-le-Roy, Vouvray, Saint-Antoine-du-Rocher, Athée, Chenonceau, Cormery, La Riche, Mettray, Ballan, Beaumont-lès-Tours, Semblançay. — CHINON, Azay-le-Rideau, Bourgueil, Langeais, l'Ile-Bouchard, Sainte-Maure, Richelieu, Candes, Champigny, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Cinq-Mars, Anché, Benais, Nouâtre, Noyant, Saint-Patrice. — LOCHES, Labaye-Descartes, Montrésor, Pressigny-le-Grand, Preuilly, Ligueil, Saint-Quentin. — Draché, Montrichard, Angé.

Ce ms. contient les blasons en couleur des principales localités dont il est question dans cet ouvrage.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Fonds Lambron de Lignim.)

1317, 1318.

Documents sur les établissements de l'Ordre du Temple en Touraine, réunis par André Salmon. Ils remplissent deux volumes, qui, outre quelques copies extraites de Dom Housseau et allant de l'an 1180 à l'an 1774, contiennent des titres modernes sur papier compris entre 1424 et 1774 et relatifs aux commanderies de l'Ile-Bouchard, Fretay et Amboise. Il y a encore à mentionner une copie de l'inventaire des titres de ces commanderies, conservés aux archives du Grand-Prieuré d'Aquitaine à Poitiers.

Papier. Moy. XVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1319.

HERVÉ DE LA QUEUE, de l'ordre des Frères-Prêcheurs de Paris. Chroniques des seigneurs d'Amboise, commençant par ces vers :

Puissans seigneurs qui noblement vivez,
Gens très exquis qui les armées suivez,
Anoblissez votre noble lignaige,
Nobles serez, si vertus escripvez
Dedans vos cœurs pour au port arriver
Du ciel où est l'éternel héritaige.

Après trente-sept vers, commence cette dédicace : « A très-noble et très-puissante dame Jehanne d'Amboise, dame de Revel et de Thiffaige, frère Hervé de la Queue, de l'ordre et couvent des Frères-Prêcheurs de Paris, sa recommandation humble devant mise, souhaite grâce en ce monde et gloire en l'autre... »

Le seizième chapitre finit par : Et est assavoir que pour le temps que ledit Geoffroy s'en retournait d'un parlement qu'il avait eu au Roy de France, il se baigna en une rivière pour le grant chaud qu'il avoit et là entra en une fièvre aiguë et mourut en un chastel qui est nommé Le Lude et fut porté en terre au Mans. Cestuy engendra trois fils, c'est assavoir Henry, Geuffroy et Guillaume, ensuivirent leurs parents comme il apert par leurs œuvres. Et ci fine l'histoire des comtes d'Anjou. »

A la page 103 : « Cy commence l'histoire des faits des seigneurs d'Amboise et dont ils sont venus. »

Le ms. finit par : « Aussi pour ce que chacun

sçait les bonnes mœurs de Hugues, piteux et libéral et bon à ses amis, plus n'en reste dire; mais quant à present nous nous taisons et, à l'aide de Dieu, nous finirons le livre de cette histoire, et, notre promesse accomplie, nous nous reposerons. » Et, immédiatement à la suite, on lit : « Cette présente chronique a été achevée par Olivier Bigot, le 18e jour de juillet 1518. Signé Bigot, avec griffe et paraphe. »

Copie faite au XVIIIe siècle.

Papier. Moy. — (Marmoutier, 344.)

1320, 1321.

Recueil de documents sur la ville, le château et la seigneurie d'Amboise, formé par André Salmon. Il comprend deux volumes, dans lesquels les matières sont rangées ainsi qu'il suit :

Le tome premier renferme les pièces relatives au château, à son histoire et à sa construction; à la ville; au chapitre de Saint-Florentin (1130-1257); à l'hôpital (1225-1357); enfin aux seigneurs (1062-1649). Les sources auxquelles sont empruntés ces documents sont la collection de Dom Housseau, les pièces originales de l'hôtel-Dieu d'Amboise, les comptes et différents recueils imprimés.

Le tome second contient la liste des fiefs relevant du château d'Amboise, extraite tant de la collection de Dom Housseau que du livre de Dom Béthencourt, et un recueil de pièces originales allant de 1257 à 1784.

Parmi ces actes on peut remarquer les suivants :

245. Charte de Vincent, archevêque de Tours, autorisant un échange entre Aveline « rectrix » de la Maison-Dieu d'Amboise et Guillaume « le Peurer ». 1257, août.

246. Confirmation, par le même, d'une vente faite par Jean Ribert et sa femme à Aveline de l'Aumône d'Amboise. 1260, 11 juin, scellé.

247. Donation de Maurice Bertrand, chevalier à Saint-Florentin d'Amboise. V. 1265.

250. Confirmation par maître Nicolas, chapelain d'Amboise, d'un échange entre Aveline « ministra » de l'hôpital et « Colin le Coceler. » 1285, 3 juin.

251. Donation par Jean, seigneur d'Amboise, à Saint-Florentin, en exécution du testament de sa mère, d'une rente de dix livres sur Civrai. 1290, 8 mai.

255. Concession par Hugues de Chantelou, à la Maison-Dieu d'Amboise, de plusieurs redevances en nature. 1258, décembre; vidimus de 1315.

258. Vente par Étienne de May, paroissien de Saint-Denis d'Amboise, aux frères de la confrérie de Notre-Dame de Maiz, d'un revenu de cinq sous à lui dû par Macé Crigneur. 1345, 26 juin.

258. Concession par Guillemin Le Fée, bourgeois d'Amboise, à Jean, fils de Jean de Berry, et à ses hoirs, d'une « roiche » sise en la paroisse de Saint-Denis, censive de Saint-Florentin. 1382, 1er juin.

265-67. Comptes des dépenses faites à Amboise à l'occasion du séjour du dauphin, du duc d'Orléans et de Charlotte et Madeleine de France. 1521, décembre-janvier.

Vélin et papier. Moy. XIIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1322.

Documents généalogiques sur des familles de la ville d'Amboise, relevés par Lambron de Lignim, principalement sur les registres des paroisses de Saint-Florentin et de Saint-Denis de cette ville.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1323.

Grand rouleau de parchemin, long de 4 mètres 27 centimètres et large de 63 centimètres, con-

tenant l'original d'une lettre de Louis XI, en date de Saumur, le 6 septembre 1462, relative au procès pendant, depuis l'année 1454, entre feu Pierre, duc de Bretagne, et Françoise d'Amboise, sa femme, d'une part, et Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, d'autre part.

Ce document contient des détails fort curieux et fort circonstanciés sur la vie de Louis d'Amboise, dont le procureur énumère les services dans les guerres de Charles VII contre les Anglais, en réponse aux reproches de dissipation qui lui étaient adressés par le procureur de la duchesse de Bretagne.

Parchemin. xve siècle. — (Legs Salmon.)

1324.

Recueil sur les abbayes cisterciennes de Baugerais et Fontaines-les-Blanches, formé par André Salmon. Les pièces sur Baugerais vont de 1153 à 1654 ; elles sont pour la plupart tirées de la collection de Dom Housseau ; à la suite se trouvent quatre pièces originales, des années 1438 à 1654 : la première est une lettre de sauvegarde royale de Charles VII. Le recueil sur Fontaines-les-Blanches est tiré principalement de la même collection ; il faut y ajouter quelques analyses faites sur les pièces originales des Archives de Loir-et-Cher. Parmi les pièces originales, on peut remarquer deux chartes d'amortissement de Geoffroi de Brienne et de Thibaut, comte de Blois, de 1190 ; une de l'archevêque de Tours, Barthélemi (1191) une charte de Sulpice, seigneur d'Amboise, autorisant la donation de Rainaud de Chantelou, croisé contre les Albigeois, avec un fragment de sceau en cire verte sur las de soie (1209) ; enfin le feuillet de garde d'un manuscrit mentionnant la reconstruction de l'abbaye et la dédicace de l'église, faite en 1470.

Vélin et papier. xiie-xixe siècles. — (Legs Salmon.)

1325.

Recueil sur les abbayes de Beaulieu et de Turpenay, formé par André Salmon. La plupart des copies sont extraites de la collection de Dom Housseau ; elles vont, pour Beaulieu, de 1010 à 1764 ; pour Turpenay, de 1108 à 1782. Parmi les pièces originales, on peut relever les suivantes :

295. Confirmation par Gautier, seigneur de Montsoreau, d'une chapellenie fondée par son défunt père dans l'église de Turpenay. 1220, 6 janvier.

296. Vidimus de la pièce précédente, donné le 10 novembre 1315 par le garde du sceau royal, à Chinon.

299. Charte de Juhel, archevêque de Tours, relative à une contestation entre l'abbé de Turpenay et le chapelain de Montsoreau. 1235, avril.

Vélin et papier. Moy. xiiie-xixe siècles. — (Legs Salmon.)

1326.

Coutumier et Cérémonial des chanoinesses régulières, établies sous le titre des filles de la Mère de Dieu à Beaulieu-lez-Loches.

Le Coutumier se divise en deux parties. La première contient les règles communes et la seconde les charges ; une table est placée à la fin de chaque partie.

Le Cérémonial, fol. 162, comprend trois parties. La première contient ce qui concerne l'office divin ; la seconde traite des processions en général, et la troisième de la prise de possession et installation de la révérende mère prieure et de la réception de Monseigneur l'archevêque.

Renée-Thérèse de Boursault de Viantais,

fondatrice des Augustines ou Viantaises de Beaulieu, avait chargé la sœur Marie-Louise de Menou-Charnizay de rédiger ce Coutumier, qui fut signé le 11 août 1728 par les quarante-cinq sœurs de la communauté, dont les noms terminent notre manuscrit revêtu de l'approbation et confirmation de monseigneur Louis-Jacques de Chapt de Rastignac, archevêque de Tours.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (N° 2152 ancien.)

1327.

Recueil de notes et documents sur les abbayes de Notre-Dame de Gatine, Aiguesvives, Bois-Aubri et Beaumont-lez-Tours, formé par André Salmon. La source unique de ce recueil est la collection de Dom Housseau, sauf un missel manuscrit de Beaumont, qui a fourni de nombreux extraits. Il faut y ajouter beaucoup de chartes de Beaumont, relatives principalement au prieuré du Liége et comprises entre les années 1398 et 1783.

Parchemin et papier. Moy. XIVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1328.

« Livre des vœux, ou Registre des professions des religieuses tant du couvent de l'abbaye royale de Notre-Dame-de-Beaumont-lez-Tours, ordre de saint Benoît, que de celui du prieuré de Menetou-sur-Cher, membre immédiatement dépendant de la dite abbaye, selon l'ordre et le temps de la profession des religieuses de l'un et de l'autre monastère indistinctement, comme ne faisant les deux communautés qu'une seule et même maison. »

Ce titre est suivi de « Ordonnances et règlement, touchant ce présent livre et la profession des vœux. »

La dernière profession est celle de sœur Anne Meunier faite le 7 avril 1786, Madame Nicolle de La Guiche étant abbesse.

M. Victor Luzarche a consacré un article étendu à ce manuscrit, acquis par lui pour la Bibliothèque, en 1853, dans le T. IV des *Mémoires de la Société archéologique de Touraine,* p. 250.

Ce volume, taché par l'humidité et troué par les vers dans les marges des quatre-vingts premiers feuillets, est relié en maroquin noir.

Papier. Moy. XVIIe siècle.

1329.

« Inventaire des priviléges de l'Abbaye royale de Beaumont-lez-Tours. » Commençant par : « Liasse première. Titres de la fondation de la dite abbaye, 1007. » et finissant par : « Liasse dix-neuvième. Eaux et forêts et grurie. »

Ce manuscrit est revêtu d'un solide cartonnage, sur les plats duquel on lit ces mots : « Inventaire des titres et pièces justificatives des priviléges de l'abbaye de Beaumont, fait en l'année 1741. »

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1330.

Recueil de pièces concernant l'abbaye de Beaumont-lez-Tours, dont les principales sont :

1° Fol. 6. Donation de biens faite, le 15 juin 1740, à l'abbaye de Beaumont par demoiselle Preteseille, novice.

2° Fol. 44. Don de reliques, fait en 1644, par Anne Babou de La Bourdaisière, abbesse de Beaumont, et renfermées dans deux châsses d'argent pesant quarante-quatre marcs et demi.

3° Fol. 46. Extraits des délibérations de la commission établie pour le soulagement des communautés religieuses, en date du 15 mars

1785, par lesquelles il est accordé 74,000 livres pour la reconstruction de l'abbaye de Beaumont incendiée en 1785.

4° Fol. 71. État du revenu de l'abbaye royale de Notre-Dame-de-Beaumont-lez-Tours, ordre de saint Benoît, dressé par l'ordre de Madame Marie-Anne de Cochefillet, abbesse de la dite abbaye, arrêté au 2e septembre 1669.

5° Fol. 106. État estimatif des revenus de Beaumont-lez-Tours.

Papier. Gr. xviie-xviiie siècles. — (Ancien fonds.)

1331.

Recueil de pièces concernant l'abbaye de Beaumont, dont les principales sont :

1° Fol. 16. Épitaphe faite en 1689 à la mémoire de Madame Anne Babou de La Bourdaisière, abbesse de Beaumont.

2° Fol. 38. « Les fresches, cens, rentes et devoirs seigneuriaux de la terre et seigneurie d'Evreuil, située paroisse de Charentilly, faisant partie de l'ancien domaine de l'abbaye royale de Notre-Dame-de-Beaumont-lez-Tours. »

3° Fol. 35. « Exposé fait par madame de Béthune, abbesse du monastère de Beaumont-lez-Tours, pour avoir une résolution doctrinale sur les statuts de son abbaye. »

Cet exposé est suivi de l'approbation des statuts de l'abbaye de Beaumont, par Monseigneur François de La Guesle, archevêque de Tours, en 1610.

4° Fol. 65. Copie du xve siècle, de l'acte qui concède à Sulpice, archidiacre et trésorier de Saint-Martin, successeur de Hervé, les mêmes priviléges précédemment accordés à son prédécesseur par le roi Robert.

5° Fol. 71. Copie, faite au xve siècle, de la confirmation du roi Charles de tous les priviléges accordés à l'abbaye de Beaumont par Robert, son prédécesseur.

Papier. Moy. xve-xviiie siècles. — (Ancien fonds.)

1332.

L'original des Statuts et réformes de l'abbaye de Beaumont-lez-Tours, qui ont eu lieu en 1564 en conséquence d'arrêts du Parlement de Paris, où ils sont homologués en mai 1564 et en août 1575.

Papier. Pet. xvie siècle. — (Ancien fonds.)

1333.

Ordre des offices célébrés dans l'abbaye royale de Beaumont-lez-Tours.

Les premiers mots sont : « Rubrique pour l'office divin, 1772. »

Sur les plats de la reliure de ce manuscrit se trouve le blason de Madame Louise-Henriette de Bourbon, abbesse de Beaumont.

Papier. Pet. xviiie siècle. — (Legs Salmon.)

1334.

« Exercices pour les novices, par Madame Anne-Berthe de Béthune, d'abord abbesse de Saint-Corentin, près Mantes, puis de Beaumont-lez-Tours.

« Elle était fille de Hippolyte de Béthune, comte de Selles, marquis de Chabris, mort en 1663 (c'est lui qui, par son testament, a donné au Roi les 2,500 volumes manuscrits qui composent le fonds de Béthune), et de Anne-Marie de Beauvillier, dame d'atour de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, morte en 1688. L'abbesse de Beaumont est morte en 1690; son oraison funèbre a été prononcée le 8 août 1690, par Dom Denys de Sainte-Marthe, bénédictin; imprimée à Tours, 1690, in-4°. (V. le P. Lelong, T. I, n° 14842.) »

Sur le verso de la première garde du volume

on lit cette note de la main de Monmerqué, à qui le volume a appartenu : « Manuscrit autographe et signé de Madame de Béthune. »

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1335.

« S'ensuyvent les Statuts et cérémonies de l'abbaye et monastère de Beaumont près Tours. »

A la page 213 se trouve : « Extrait de l'original des Statuts qui sont au depôt, qui en font voir toute l'approbation. » Et, à la page 242 : « Extrait des annales, pour voir la manière dont on s'est servi pour la réforme. »

Ce ms. a été donné à la Bibliothèque, en 1848, par feu Raoul Roy, rédacteur du « Journal d'Indre-et-Loire », qui a écrit à la fin du volume une « Notice sur l'origine de ce manuscrits et quelques mots sur les personnes qui l'ont possédé. »

Papier. Pet. XVIIe siècle.

1336.

Statuts du monastère des religieuses de l'abbaye royale de Beaumont près Tours.

Ce manuscrit est semblable au précédent pour le texte des Statuts, mais il ne contient pas les pièces qui se trouvent à la suite dans le premier.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1337.

A la suite d'un manuscrit, débutant par : « La vie de Mademoiselle Debellère Du Tronchay, avec ses lettres », se trouve, pages 246-291, le Testament de sœur Anne-Berthe de Béthune, abbesse de Beaumont, fait le 9 décembre 1688.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Union chrétienne de Tours.)

1338, 1339.

Abbaye de Bourgueil, notes et documents réunis par André Salmon. Ce recueil forme deux volumes.

Le premier comprend d'abord des mélanges : histoire de l'abbaye, notes historiques et topographiques, livres liturgiques, bibliographie, essai de restitution d'un ancien cartulaire. Viennent ensuite des copies et extraits de chartes allant de 895 à 1114.

La première partie du second volume est remplie par la suite de ces copies de l'an 1114 à 1678. Les sources de ce recueil sont : les collections de Baluze, de Dom Housseau, le cartulaire formé par Gaignières, les originaux des Archives d'Indre-et-Loire, et le cartulaire de l'abbaye du XVe siècle. A la fin du tome II sont placées seize pièces originales de 1040 à 1724, parmi lesquelles on remarque les suivantes :

301. Notice de la donation faite par Gérard dit Borrel de plusieurs colliberts, à l'abbé Teudon, qui l'avait protégé et élevé, alors qu'il était orphelin. Vers 1040.

302. Vente et abandon faits par Arnaud dit Flocel, à l'abbé Raimond, de la moitié de la terre « de Broeriis », qu'il tenait de Guillaume Tournemine, lequel consent à cette aliénation. 1053-1079.

303. Remise faite par Guillaume, « princeps » de Mirebeau, à l'abbé Baudri des mauvaises coutumes qu'il levait sur les hommes de la ville de Vouzailles. 1079-1107.

304. Ascensement fait par Hugues, abbé de Bourgueil, à Geoffroi Basoyn, valet « de Salina » des dîmes du prieuré « de Molio super Dinam » moyennant une rente annuelle de six

setiers de froment à mesure de Loudun et de douze deniers de cens. Novembre 1288.

Parchemin et papier. Moy. XIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1340, 1341, 1342.

Recueil de pièces originales sur le comté de Buzançais, réunies par André Salmon. Elles forment trois volumes, dont le premier va de 1402 à 1631 ; le second de 1631 à 1685, et le troisième de 1685 à 1774. En tête du tome I, on a placé quelques notes sur papier allant de 1125 à 1774 et extraites de la collection de Dom Housseau.

Parchemin et papier. Moy. XVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1343.

Notes et documents sur la ville et les seigneurs de Chinon, rassemblés par André Salmon. Ces notes, dont les dates extrêmes vont de 1115 à 1758, sont relatives aux matières suivantes : comptes de la ville ; notes sur les seigneurs ; description de la ville et de ses monuments ; liste par ordre alphabétique des fiefs qui en relèvent. A la fin se trouvent quelques pièces originales, dont la plus ancienne est de 1316, la plus récente de 1758 ; on y remarque les chartes suivantes :

242. Vente faite par Thomas Florent et sa femme à Colin Florent de Lièze, d'un hébergement à Crouillé. 1316, 15 novembre.

244. Quittance de neuf cent soixante-quinze livres tournois, délivrée par Foulques Reboul, seigneur d'Assé, pour les gages de lui d'Assé et de cinq autres chevaliers bannerets et de cinquante-cinq écuyers, commandés par Jean de Bueil, sénéchal de Toulouse. Chinon, 20 juillet 1379.

Parchemin et papier. Moy. XIVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1344.

Recueil sur le chapitre de Saint-Mexme de Chinon, formé par André Salmon. Les matières qui le composent ont été rangées dans l'ordre suivant : histoire de l'établissement, droits divers ; vie inédite et recueil des miracles de saint Mexme, abbé de l'Ile-Barbe ; notes bibliographiques ; recueil de mémoires archéologiques de divers auteurs sur la chape de saint Mexme, les peintures de l'église, etc. ; copies et extraits principalement tirés de Dom Housseau, entre autres une copie intégrale des statuts de 1456. A la fin se trouvent deux pièces originales, l'une de 1262, et un acte de 1633.

Parchemin et papier. Moy. XIIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1345.

Rouleau de parchemin, long de 146 centimètres, large de 60, contenant une copie de l'aveu et dénombrement que Jean de Rougé, seigneur de Rougé de Derval et de Saint-Mars de la Pille, rendit au Roi, le 12 juin 1403, pour sa seigneurie de Saint-Mars de la Pille.

Le texte de cet aveu est inséré dans un acte du 7 mars 1403 (nouv. style), auquel sont appendus les sceaux, en cire rouge, de Pierre de Bueil, chevalier, chambellan du Roi et bailli de Touraine, et de Pierre de Riberac, receveur pour le roi au dit bailliage.

Parchemin. Commencement du XVe siècle. — (Legs Salmon.)

1346.

Recueil formé par André Salmon, sur les ville et seigneurie de Châteaurenault (1075-1640); la seigneurie de Château-la-Vallière ou Valjoyeux (1077-1740) et le duché-pairie de Maillé-Luynes (1060-1755). La plupart des notes et copies sont extraites de Dom Housseau; il y a aussi quelques pièces originales allant, pour Châteaurenault, de 1268 à 1728, pour Maillé, de 1583 à 1740; on peut relever les suivantes :

39. Donation faite par Jean de Châtillon, comte de Blois et sire d'Avesnes, au couvent de l'Étoile d'une rente de quarante sous, assise sur le tonlieu de Châteaurenault. 1268.

42. Quittance de Guillaume Sohier, conseiller du comte de Blois à Tours, de la somme de cinquante sous tournois, montant de sa pension pour le terme de Noël. 10 janvier 1393 (vieux style).

Parchemin et papier. Moy. XIIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1347.

Recueil sur les abbayes cisterciennes de la Clarté-Dieu, Moncé, du diocèse de Tours, et la Merci-Dieu du diocèse de Poitiers. Les pièces sur la Clarté-Dieu vont de 1219 à 1679; sur Moncé, de 1242 à 1773; sur la Merci-Dieu, de 1150 à 1474. Il faut y ajouter quelques parchemins des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Toutes les copies sont tirées de Dom Housseau.

Parchemin et papier. Moy. XVIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1348.

Recueil sur l'abbaye de Saint-Paul de Cormery, formé par André Salmon. Les notes et copies qui le composent vont de 807 à 1583, et sont rangées dans l'ordre suivant : possessions de l'abbaye; liste des grands-prieurs et des abbés; notes topographiques et bibliographiques; livres liturgiques; chartes, copies et extraits. La plupart de ces copies proviennent de la collection de Dom Housseau; quelques-unes ont été prises sur les manuscrits de Gaignières et sur le cartulaire de Périon, porté sous le numéro suivant. A la fin sont quelques pièces originales allant de 1288 à 1779.

Parchemin et papier. Moy. XIIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1349.

Périon (Joachim). Cartulaire de Cormery. Ce Cartulaire, écrit au XVIe siècle, a été publié par l'abbé Bourassé, et il forme le T. XII des *Mémoires de la Société archéologique de Touraine,* 1861. Il débute par une table dressée en 1740 sur les sept premiers feuillets de garde, d'après les notes du R. P. Dom Jean Navières.

Le ms. se termine par : « Le neuviesme d'octobre de l'an 1653, Monseigneur Henry de Béthune a fait son entrée en l'abbaye de Cormery, sur les huit heures du soir... Frère Pierre David, délégué du chapitre, lui fit une harangue, pour témoigner la joie que tout notre corps ressentait d'avoir un si grand prélat pour notre abbé. »

Papier. Gr. XVIe siècle. — (N° 150 ancien.)

1350.

Histoire de l'abbaye de Cormery, écrite en latin par Dom Yves Gaigneron, en tête de laquelle a été ajouté le titre suivant : « Hic liber, Cronicon Cormariacense dictus, exaratus et extractus fuit ex cartulario per domnum Yvonem Gaigneron, monachum congregationis

sancti Mauri et subpriorem ejusdem monasterii Cormeriacensis, circa annum 1666. »

Cet ouvrage est un abrégé de la compilation de Joachim Périon ; voyez la préface dont M. l'abbé Bourassé a fait précéder le Cartulaire de Cormery (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine,* T. XII, p. xci). Il est tout à fait distinct d'une autre Histoire de Cormery, également attribuée à Dom Yves Gaigneron et conservée à la Bibliothèque Nationale, n° 13901 du fonds latin.

Notre ms. et celui de la Bibliothèque Nationale sont probablement tous les deux de la main de Gaigneron.

Papier. Pet. xviie siècle. — (N° 1201 ancien.)

1351.

Aveu rendu à Pierre de Laval, écuyer, seigneur de Loué, de Benays et des Escluses, par Antoinette de La Tremoille, comtesse de Tonnerre, dame de Celles et de Saint-Mars de la Pille, pour le fief de l'Isle à Marizières.

La fin, qui contenait la date, manque ; mais on peut rapporter cet aveu aux environs de l'année 1484, époque à laquelle Pierre de Laval devint seigneur de Loué (P. Anselme, T. III, p. 637).

Antoinette de La Tremoille avait épousé, le 8 juillet 1473, Charles de Husson, comte de Tonnerre (*Ibid.*, T. IV, p. 167).

Vélin. Pet. Commencement du xvie siècle. — (Legs Salmon.)

1352.

Recueil formé par André Salmon sur les seigneurs de Lahaye (1068-1764), Grillemont (1205-1697) et Preuilly (1204-1739). Il se compose de nombreux extraits de Dom Housseau ; de copies de pièces, aveux et dénombrements ; de pièces sur la seigneurie de Sainte-Julitte, dépendante de celle de Preuilly. Parmi les pièces originales, il faut relever la suivante :

229. Donation par Uguet de Lahaye à sa sœur Eustaice et à son beau-frère Gerveyse de La Porte, à l'occasion de leurs noces, d'une rente perpétuelle de trente-deux livres. 2 mai.

Parchemin et papier. Moy. xiiie-xixe siècles. — (Legs Salmon.)

1353.

Notes et documents sur la ville de Langeais, réunis par André Salmon. A part quelques copies et extraits, allant de l'an 1022 à 1665, le reste du volume est rempli par des registres de fabrique de la paroisse Saint-Jean, qui se suivent, sauf quelques interruptions, de l'an 1636 à 1778.

Parchemin et papier. Moy. xviie-xixe siècles. — (Legs Salmon.)

1354.

Registres de la paroisse de Saint-Jean de Langeais, comprenant le registre des bancs et concessions de cette église des années 1770 à 1781 (fol. 1-25), et le compulsoire d'une rente due à la fabrique par un particulier, de l'an 1737 (fol. 26-66). Ce manuscrit a été recueilli par André Salmon.

Papier. Pet. xviiie siècle. — (Legs Salmon.)

1355.

Notes et documents sur la Chartreuse du Liget, rassemblés par André Salmon. La première partie du volume est composée de copies et d'extraits tirés de Dom Housseau et compris

entre les années 1176 et 1589; le reste est rempli par des pièces originales sur parchemin, allant de 1357 à 1745. La plus grande partie de ces actes sont des pièces de procédure; on peut toutefois relever la charte suivante :

152. Donation par les exécuteurs testamentaires de Jean Gilles, chanoine de Tours et archiprêtre de Loches, de vingt livres de rente, assises sur la paroisse de Chédigné. 18 août 1357.

Parchemin et papier. Moy. XIVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1356.

Fragments de deux cartulaires de la Chartreuse du Liget.

A un premier cartulaire, écrit dans la seconde moitié du XIIIe siècle, appartiennent :

1° Fol. 1-14. Deux cahiers ayant fait partie de la division du cartulaire consacrée aux actes des papes, et contenant les seize premières pièces de cette division. Il manque deux feuillets au premier cahier, celui qui devait précéder le feuillet aujourd'hui coté 1 et celui qui devait être entre les fol. 6 et 7.

2° Fol. 15-26. Cahier ayant fait partie de la troisième division du cartulaire, comme le prouvent les mots *tercia pars* écrits au crayon dans la marge supérieure des fol. 15 et 16. Ce cahier contient 19 actes de vente, cotés 56-74 (le premier et le dernier incomplets), des années 1279-1282. Les pièces cotées 57, 66, 70, 72 et 73 sont en français.

A un second cartulaire, écrit vers la même époque que le premier et d'un format un peu plus grand, appartiennent :

3° Fol. 43-68. Trois cahiers ayant fait partie d'une division de cartulaire, consacrée, comme la précédente, aux actes de vente. Ces trois cahiers renferment 81 pièces, cotées 40-120 (la première et la dernière incomplètes), depuis 1274 jusqu'en 1287. Les pièces 49, 54, 62, 66, 68, 69, 73, 76-81, 83, 86, 89, 90, 92-96, 98, 110, 112-115 et 118 sont en français. Les pièces 53, 54, 73, 76, 78, 79 (en partie), 110-112, 116 et 117 ont été cancellées par des traits de plume.

Les bulles et lettres de papes qui remplissent les deux premiers cahiers de ces fragments de cartulaires intéressent non-seulement la maison du Liget, mais encore l'ordre des Chartreux tout entier. En voici l'indication chronologique.

Lettre de Clément III. 12 avril 1188. « Inter virtutum. » Fol. 12.

Lettre d'Innocent III. 10 janvier 1205. « Cum dilectos. » Fol. 13 v°.

Autre lettre du même. Même date et même commencement. Fol. 5 v°.

Bulle du même. 28 janvier 1205. « Cum vos. » Fol. 3 v°, et incomplétement fol. 1.

Lettre du même. 13 mars 1209. « Cum dilectos. » Fol. 13.

Lettre du même. 5 novembre 1209. « Cum dilectos. Fol 14.

Bulle du même. 13 octobre 1211. « Ex parte vestra. » Fol. 1 v° et incomplétement fol. 6.

Lettre d'Honorius III. 19 janvier 1218. « Dilecti filii fratres. » Fol. 14 v°.

Lettre du même. 15 mars 1218. « Cum dilecti. » Fol. 7 v° et fol. 8.

Lettre d'Alexandre IV. 20 juin 1255. « Licet ad fratrum. » Fol. 10 v°.

Lettre du même. 17 septembre 1255. « Religionis vestre. » Fol. 9.

Lettre du même. 8 février 1257. « Tesaurum virtutum. » Fol. 9 v°.

Lettre du même. Même date. « Exhibita nobis. » Fol. 11 v°.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1357.

Fragment d'un martyrologe d'Usuard commençant à la troisième ligne par : « III. Non. Maii. Apud Alexandriam, sancti Anthimi *(sic)* diaconi in carcere quiescentis... » et finissant

par : « IX. KA. decemb. Rome, natalis sancte ecclesie... » Le ms. s'arrête ici.

André Salmon a écrit cette note au crayon : « Origine présumée la Collégiale de Loches ou la Chartreuse du Liget. »

Ce qui pourrait appuyer l'opinion de notre savant donateur sont les noms de deux saints anglais, écrits dans les marges du ms., saint Thomas et saint Edmond; on lit au fol. 17 : « In Lincolnia civitate, beati Hugonis episcopi et confessoris... Ipso die in Britannia, sancti Edmundi regis... »

Le monastère des chartreux du Liget avait été fondé par Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine.

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1358.

Calendrier complet à l'usage des chartreux du Liget, près Loches, commençant par une liste des reliques conservées dans ledit monastère, dont les premiers mots sont : « Reliquie domus istius. He sunt reliquie quas apud nos esse gaudemus. Videlicet de sepulcro Domini. De lapide rubi in quo apparuit Dominus Moysi. De vestimentis beate Marie virginis et de sepulcro ejus... Sancti Thome Cantuariensis episcopi et martyris... De reliquiis sancti Martini episcopi et confessoris... De reliquiis sancte Radegondis... »

Vélin. Moy. XIIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1359.

Recueil formé par André Salmon sur les seigneuries du Plessis-Barbe, de Betz et Montrésor. Il comprend des copies et extraits et des pièces originales, dont les dates extrêmes sont : pour Le Plessis-Barbe, 1363-1403, pour Betz, 1339-1646 ; pour Montrésor, 1397-1750. La source des notes sur papier est la collection de Dom Housseau. Parmi les pièces originales, on remarque les suivantes :

187. Paiement à Colard de Villequier, chambellan du duc d'Orléans, de soixante livres tournois, prix d'un cheval à lui donné par le duc. 25 mars 1397 (vieux style).

188. Acceptation de l'hommage de Antoine de Chasteau-Challon, écuyer, par Artus de Villequier, seigneur de La Guerche. 22 août 1505.

Parchemin et papier. Moy. XIVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1360, 1361.

Recueil sur le chapitre de Saint-Jean l'évangéliste du Plessis-lès-Tours, formé par André Salmon, et remplissant deux volumes. Les premiers feuillets du premier volume sont occupés par quelques notes et extraits relatifs aux séjours des Rois de France au château du Plessis, aux Minimes et au chapitre; la plupart sont tirés de la collection de Dom Housseau. Vient ensuite une série de pièces originales sur parchemin, allant de 1436 à 1769; elles sont toutes relatives au chapitre de Saint-Jean. Le premier volume va de 1536 à 1581; le second de 1591 à 1769. A la fin de ce dernier sont rangés, à partir du feuillet 184, quelques pièces sur parchemin et notes sur papier relatives au chapitre de Saint-Martin de Candes, allant de 1128 à 1728; les pièces originales sont comprises entre 1597 et 1728; parmi les copies, on remarque une bulle de Urbain V de 1354, extraite des Archives du Vatican.

Parchemin, sauf quelques feuillets en papier. Moy. XVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1362.

Lettres en italien de saint François de Paule,

pendant son séjour en France, 1482-1507, copiées par André Salmon.

Plusieurs de ces lettres ont été publiées en français par Fr. Dondé, dans son livre intitulé : *Les figures et l'abrégé de la vie, de la mort et des miracles de saint François de Paule*. Paris, Muguet, 1671. D'autres dans : *Il postiglione... di Francesco di Paola. Napoli*, 1843. Et enfin dans le *Trésor des œuvres spirituelles de saint François de Paule*, par le P. J.-J. de Courvoisier.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1363.

« Statistique végétale de l'arrondissement de Loches, ou catalogue des plantes qui y ont été observées par M. Diard, employé des contributions directes. 1832. »

Le ms. se termine par deux tables ; la première a pour titre : « Table alphabétique des noms des genres de la cryptogamie; » et la seconde : « Table alphabétique des genres de la phanérogamie. »

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Ancien fonds.)

1364.

Recueil sur l'histoire de la ville et des seigneurs de Loches, formé par André Salmon. Les matières qui composent ce volume sont disposées dans l'ordre suivant : Ville et château ; corporations ; église Saint-Ours ; Ursulines ; famille de Mello ; fiefs dépendant du château. La plupart des copies proviennent de la collection de Dom Housseau. Parmi les pièces originales, on remarque les suivantes :

66. Lettre de Louis de Bourbon au comte Du Bouchage, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir pour le moment retirer ses troupes de la ville de Loches. 20 mai 1568.

129. Charte en français, contenant le partage fait entre Mays de Mello, chevalier, et Gui de Mello, écuyer, son frère, de la succession de leur père. 1312, 6 septembre.

Parchemin et papier. XIVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1365.

Volume contenant :

1° Fol. 1. « Inventaire des titres qui sont dans le trésor de la maison de la ville de Loches, fait par messire Jehan Morin, seigneur de Saint-Lactancin et Vautournon, conseiller du Roi, lieutenant criminel au dit Loches, maître des requêtes de la reine Marie de Médicis, mère de Louis XIIIe, roi de France et de Navarre, et maire de ladite ville de Loches, ès années 1641 et 1642 et continué jusqu'au 10e du mois d'octobre 1643.» Cet Inventaire a été copié par Lambron de Lignim aux archives de la mairie de Loches.

2° Fol. 44. « Compte original de Jehan Boissimon, procureur et receveur des deniers communs de la ville de Loches, pour trois années, commençant le IIe jour de mai, l'an 1516, le dit jour inclus, et finissant à pareil jour, les années révolues 1519... » Copié par Lambron de Lignim à l'hôtel de ville de Loches.

3° Fol. 49. « Inventaire des titres et papiers de l'hôtel de ville de Loches, fait à la réquisition de maître Nicolas-François Pillault, conseiller et avocat du Roi au bailliage... le 21 septembre 1788. » Copié sur l'original par Lambron de Lignim à l'hôtel de ville de Loches.

4° Fol. 59. « Entrées solennelles à Loches. » Cette notice a été imprimée ; Tours 1856, in-8°.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1366.

Recueil sur l'histoire du chapitre de Notre-Dame de Loches, formé par André Salmon. En

tête du volume est une copie de l'inventaire original des titres du chapitre, dressé en 1773; viennent ensuite des extraits de la collection de Dom Housseau, allant de 1080 à 1481; des mémoires rédigés et écrits au dernier siècle sur la ville de Loches, sa collégiale et ses reliques; enfin quelques pièces originales sur parchemin, comprises entre 1467 et 1784.

Parchemin et papier. Moy. xve-xixe siècles. — (Legs Salmon.)

1367.

Obituaire de la collégiale de Notre-Dame de Loches, contenant l'indication des services qui se célébraient chaque jour de l'année pour les membres et les bienfaiteurs du chapitre. Il y a deux lacunes : la première portant sur les services du 20 au 26 mai; la seconde sur les services du 10 au 31 décembre.

Cet Obituaire, rédigé à la fin du xve siècle et continué par différentes mains jusqu'au xviiie, fournit des renseignements sur la plupart des personnages qui ont été en rapport avec l'église de Loches au moyen âge et dans les temps modernes. L'un des articles les plus anciens est celui qui se rapporte au prieur Thomas, le chroniqueur des comtes d'Anjou. En voici le texte qui se trouve au fol. 29 de notre manuscrit; il mérite d'être rapproché du passage correspondant de la chronique de Loches, publiée par André Salmon (*Chroniques de Touraine*, p. 316), et il complètera la notice que M. Mabille a consacrée à Thomas dans son *Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou*, p. xiv-xxv : « Quinto kalendas maii. Anniversarium solenne pro domino Thoma, priore hujus ecclesie, qui obiit anno Domini millesimo centesimo sexagesimo octavo. Hic molendina de Corberiaco, turrim et furnum de Bello Loco et domum de Giseux, quam nos Murum prioris vocamus, a primo lapide edificavit bibliothecasque cum quatuor passionalibus fieri fecit, atque inter duo tympanalia hujus ecclesie duas votas lapideas, quas nos dubas vulgariter appellamus, edificari fecit. Nam ecclesia ista primitus fuit lignis et asseribus cooperta et nocte quadam fulgure combusta. Exemptionis insuper nostre privilegia ab Eugenio papa secundo innovari procuravit. Redditus etiam hujus ecclesie apud Corneyum in Andegavia quam plurimum augmentavit, aliaque multa huic predicte ecclesie contulit beneficia. Ejus anima in celis sine fine quiescat. Amen. »

Quatre articles de l'Obituaire, aux fol. 11, 32 v°, 57 et 80, se rapportent à Agnès Sorel. Il serait superflu de les reproduire ici, puisqu'ils ont été exactement publiés par M. Vallet de Viriville, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, T. I, p. 325 et 326.

Vélin. Moy. Fin du xve siècle, sauf les additions des trois siècles suivants. — (Legs Salmon.)

1368.

Jugements rendus en la prévôté royale de Loches au sujet de diverses rentes qui étaient dues à la collégiale de Notre-Dame de Loches. Le premier jugement est en date du 29 mai 1507; le dernier en date du 7 novembre 1538. En tête du volume, on lit ce titre : « Liber condamnationum burse clericorum ecclesiæ secularis et collegiatæ Beatæ Mariæ de Lochis, ad Romanam ecclesiam nullo medio pertinentis. »

Vélin. Pet. xve siècle. — (Legs Salmon.)

1369.

« Formulaire des cérémonies qui se pratiquent ès vestures de noviciat et profession, en la congrégation des religieuses Hospitalières de Loches, de l'ordre de Saint-Augustin. »

Le ms. se termine par un formulaire des

cérémonies usitées aux professions des religieuses de cette congrégation.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1370.

Recueil sur la ville de Loudun et les seigneuries de Saint-Michel-sur-Loire et de Semblançay, composé par André Salmon. Les pièces sur la ville de Loudun vont de 1096 à 1629; à la suite on a rangé quelques pièces originales, allant de 1432 à 1765. Suivent des notes, la plupart extraites de Dom Housseau et relatives à la ville et au château de Loudun, aux fiefs relevant du château. Les notes sur la seigneurie de Saint-Michel-sur-Loire vont de 1040 à 1739; enfin des extraits relatifs à la baronnie de Semblançay, à la famille de Beaune et à la vicomté de Tours s'étendent du XIe au XVIIe siècles; on remarque en outre quelques fragments de comptes sur parchemin des XVe et XVIe siècles. Parmi les pièces originales, on peut relever, au feuillet 139, une lettre autographe signée de Thomas Bohier, baron de Saint-Ciergue, seigneur de Chenonceau et de Saint-Martin-le-Beau, à son oncle de Semblançay, conseiller et chambellan du Roi, bailli de Touraine, datée de Tours, le 23 janvier.

Parchemin et papier. Moy. XVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1371, 1372, 1373, 1374, 1375.

Recueil de documents sur l'abbaye de Marmoutier, formé par André Salmon. Il comprend cinq volumes.

Le tome I contient diverses notes et des mélanges qui ont été classés dans l'ordre suivant : Chroniques de l'abbaye et de ses prieurés; liste chronologique et histoire des abbés; notes sur les principaux événements qui se sont passés à l'abbaye; notes bibliographiques et topographiques sur les différents prieurés de France; cartulaires, bréviaires et livres liturgiques; table des preuves de l'Histoire manuscrite de Dom Martène; prieurés de Marmoutier situés en Angleterre : la Trinité d'York et dépendances, Allerton, Aston, Newport-Paynel, Cosham; extraits des collections du Musée Britannique, de bibliothèques et d'archives particulières.

Les tomes II, III et IV sont composés de copies et d'extraits rangés chronologiquement, depuis l'année 908 jusqu'à l'année 1630. Le tome II répond aux années 908 à 1084; le tome III aux années 1084-1183; le tome IV aux années 1183-1630. Ces copies sont principalement tirées des collections de Gaignières, de Baluze et de Dom Housseau à la Bibliothèque Nationale; des Archives de Loir-et-Cher et d'Ille-et-Vilaine; des Cartulaires du Dunois et du Vendômois; du Livre des serfs, et de divers recueils imprimés et manuscrits.

Le tome V se compose de soixante-seize pièces originales, dont la date est comprise entre les années 1062 et 1774. On y remarque les actes suivants :

1. Notice constatant le don qu'Albert, abbé de Marmoutier, fit à André, chevalier, d'un arpent de vignes, situé à « Campus Cardui ». 1062.

2. Cession à l'abbaye de Marmoutier par Hardouin de Colombiers, moyennant une somme de vingt sous, de prés situés à « Mercuriolum », et tenus de André de Saint-Mars. Vers 1100.

3. Charte de Josce, archevêque de Tours, touchant la dîme de Parçay, donnée à Marmoutier par Rahier « de Relleio ». 1163.

4. Acte par lequel Bouchard, seigneur de l'Ile, malade dans son château, donne à David, prieur de Tavant, la dîme du poisson de ses écluses de l'Ile, et demande à être enterré dans l'église du prieuré. 1184.

5. Charte de Geoffroi, prieur de Rivière, et d'Eudes, prieur de Tavant, qui concèdent à Aimeri, prévôt « de Crevento », les anciennes

possessions de « Brunus de Burgoillio », sous réserve des redevances accoutumées. 1209.

6. Charte de J., archevêque de Tours, pour attester que Geoffroi de Montbazon, chanoine de la cathédrale, a quitté et abandonné à l'abbé de Marmoutier ses prétentions sur trois arpents de vignes, situés à Foucher. — 1210.

7. Charte de l'official de Tours, portant accord entre le prieur de la Maison-Dieu de Vivoin et le prieur dudit lieu, au sujet de différentes terres que le premier possédait à Vivoin, dans des domaines dépendant du prieuré. 1242, 9 novembre.

8. Charte de Jean de Berrie, seigneur d'Amboise, pour la chapelle du château de Berrie. 1262, mai.

11. Accord entre l'abbaye de Marmoutier et Gui de Laval, chevalier, sire de Vitré et de Marcillé, au sujet du nouvel étang que ce seigneur avait établi « ad locum qui dicitur Guernandel. » 12 janvier 1290 (vieux style).

13. Amortissement par Philippe le Bel d'une maison que l'abbaye de Marmoutier avait acquise de Gaucher de Châtillon. 1294, mai.

14. Charte en français de Guillot le Cronier, de la paroisse de Lance, qui reconnait avoir reçu à censive de l'abbé de Marmoutier une maison et une pièce de vignes sises dans ladite paroisse. 1302, « le samedi en la feste de saint Martin de may. »

17. Accord entre les abbayes de Marmoutier et de Fontaines-les-Blanches, au sujet de quelques dîmes, dépendantes du prieuré de Lavardin. 1333, 15 mai.

18. Acte par lequel « Jehan de Benays » et sa femme Ysabeau abandonnent à Marmoutier leurs droits sur la paroisse de « Moerolles en la diocisse de Chartres. » 1333, 23 juillet.

49 *bis*. Bref de Paul V, confirmant aux Capucins de Tours la donation d'une chapelle et d'une maison, que leur a faite la communauté de Marmoutier, pour y établir un couvent. Avec l'anneau du pêcheur. 1608, 18 août.

Papier et pièces sur parchemin. Moy. XIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1376.

Le livre des serfs de l'abbaye de Marmoutier.

Ce manuscrit, de la fin du XIe siècle, a été publié deux fois dans le nôtre ; la première fois par André Salmon, Paris, 1845, in-8°, la seconde par M. C. Grandmaison, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine,* T. XVI. Il est écrit à longues lignes, et contient quarante-cinq feuillets, plus un feuillet en papier intercalé entre les feuillets 16 et 17, sur lequel Dom Martène a transcrit la charte : « De servitute Raimberti. »

Au commencement de chaque cahier, se trouve une lettre ornée et peinte, tantôt en vermillon, tantôt en vermillon et en noir ; au bas du premier feuillet de ces cahiers, on lit : « DE SERVIS. »

Les marges supérieures sont tachées par l'humidité ; sur le premier feuillet de garde, une main moderne a écrit : « Des serviteurs ou commis anciens de ce monastère de Mairmonstier. »

Vélin. Moy. Fin du XIe siècle. — (Marmoutier, 156.)

1377.

Livre des serfs de Marmoutier ; copie exécutée par André Salmon. A la suite se trouvent des notes extraites par lui, tant du livre lui-même que des principaux cartulaires français imprimés et manuscrits. Ces extraits devaient servir à une étude sur la condition des serfs en France et principalement en Touraine au moyen âge. Ces notes ont été disposées par ordre chronologique.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1378.

Abrégé de l'histoire de l'abbaye de Marmoutier, écrit en latin par Dom Noël Mars, religieux bénédictin, ayant pour titre : « Brevis historia Majoris Monasterii, scripta à D. Natali Mars, benedictini congregationis Sancti Mauri, Majoris Monasterii procuratore. »

Papier. Moy. XVII° siècle. — (Marmoutier, 184.)

1379.

Différentes pièces recueillies et écrites par Dom Noël Mars, parmi lesquelles on remarque les suivantes :

1° Fol. 13. « Discours pour le jour de la dédicace de l'église de Maremoutier, » par Dom Noël Mars.

2° Fol. 33. « La vie et miracles du vénérable Barthélemy, religieux bénédictin, abbé de l'abbaye de Maremoutier. »

3° Fol. 71. « Vita Septem Dormientium religiosorum solitariorum, in abbatia regia Majoris Monasterii prope Turones. »

4° Fol. 99. « La vie de saint Léobard, reclus religieux de l'abbaye de Maremoutier, » par Dom Noël Mars.

5° Fol. 141. « Copie d'une lettre envoyée à la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, religieuse ursuline de Tours, au sujet de la vie et la mort du Révérend Dom Claude Martin, religieux de saint Benoît et prieur de Maremoutier. » Cette lettre est signée par Dom Noël Mars et datée de Marmoutier, 9 octobre 1696.

Papier. Pet. XVII° siècle. — (Marmoutier, 173.)

1380.

« De l'Origine et Antiquité de l'abbaye de Mairemoustier, » par Gilles ROBIET, religieux du monastère, dédiée au cardinal de Lorraine, archevêque, duc de Reims, premier pair de France, abbé de Marmoutier. Dans la dédicace, Gilles Robiet nous apprend qu'il a été « commis à la charge et garde du trésor des chartes et notices de la maison de Maremoutier » par le cardinal de Lorraine et que, pour lui complaire, il a écrit ce livre De l'Origine et Antiquité de son abbaye. Vient ensuite le prologue, dans lequel il dit que les livres et histoires de Marmoutier, dispersés d'abord par les Normands, ont été détruits depuis peu, avec toute l'antique bibliothèque, par les protestants.

Sur la première garde on lit cette note qui fait parler le volume : « Je esté donné à Bloys à frère René Dugué, indigne religieux, en l'abbaye Mr saint Martin de Mairemoustier de Tours, par vénérable Estienne Suard, secrétaire en l'abbaye Saint-Laumer aud. Bloys, le VI° aoust 1612. »

D'après les détails que nous venons de reproduire, le manuscrit aurait été écrit de 1563 à 1565. En effet, en 1562 a eu lieu le pillage des protestants, et en 1565 Charles, cardinal de Lorraine, s'est démis de ses fonctions.

Papier. Pet. XVI° siècle. — (Marmoutier, 158.)

1381.

Extraits des chartes originales et des cartulaires de l'abbaye de Marmoutier par Dom Anselme Le Michel. Ce sont les matériaux que ce savant bénédictin avait amassés en vue d'une Histoire de l'abbaye et des prieurés de Marmoutier, laquelle existe à l'état d'ébauche à la Bibliothèque Nationale, n° 12875 du fonds latin. Voyez aussi plus loin les n°s 1387-1389.

Papier. Pet. XVII° siècle. — (Marmoutier, 295.)

1382.

« Remarques historiques touchant l'abbaye

royale de Saint-Martin de Maremoutier-lez-Tours, ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur. » Le passage suivant, fol. 78, nous indique l'époque à laquelle ce ms. a été écrit :

« Cette tour, qu'on appelle présentement de Marmoutier, a toujours appartenu à cette abbaye depuis ce funeste accident (le pillage de l'abbaye par Rollon), de sorte que nous en avons encore aujourd'hui (1683) les clefs qui sont dans notre trésor. »

Cette histoire de Marmoutier s'arrête au quarante-sixième abbé, Paul de Lyonne : « Monsieur de Lyonne, ministre d'État de Louis XIV, ayant appris la nouvelle du décès de M. de Vignerot, demanda l'abbaye de Marmoutier et le prieuré de Saint-Martin-des-Champs à ce souverain... pour Paul de Lyonne, son fils, qui en prit possession le 7 mai 1666. »

Papier. Gr. XVII[e] siècle.

1383, 1384.

Histoire de l'abbaye de Marmoutier par Dom Martène, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur.

Copie en deux volumes, faite au XVII[e] siècle, pour l'abbaye de Marmoutier, du manuscrit autographe de cette Histoire qui se trouvait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris et qui est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale.

En tête du tome I de cette copie, se trouve une table de six pages, écrite par Dom Abrassart. Les marges sont couvertes de notes écrites par une autre main que celle qui a transcrit le texte. Il s'y en trouve aussi de plus modernes.

Le tome II contient encore dix pages de tables et de nombreuses additions par Dom Abrassart.

Cette Histoire vient d'être éditée par M. l'abbé Ch. Chevalier, et forme les T. XXIV et XXV des *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*.

Papier. Gr. XVII[e] siècle. — (Marmoutier, 299.)

1385.

Extraits et copies faits par Lambron de Lignim de différents ouvrages, dont les principaux sont :

1° Fol. 1. Histoire de l'abbaye de Marmoutier, par Dom Martène.

2° Fol. 20. Chronique des seigneurs d'Amboise, par Hervé de la Queue. .

3° Fol. 25. Noblesse de Bretagne.

4° Fol. 29. Histoire de Vendôme, par l'abbé Simon.

5° Fol. 54. Histoire du Berry, par La Thaumassière.

6° Fol. 80. Copie d'un manuscrit de la Bibliothèque de Tours : « Confrairie de Saint-Gatien. »

Papier. Pet. XIX[e] siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1386.

« Rerum memorabilium in Majori Monasterio a reformatione gestarum liber. »

Ce ms. s'arrête, page 151, à l'année 1734, dans laquelle Dom Jean-Baptiste Floyrac se présente à Marmoutier en qualité de visiteur.

On remarque une lacune de la page 152 à la page 253. La rédaction reprend au 26 janvier 1785 et est signée par Dom Abrassart, secrétaire du chapitre de Marmoutier.

Le volume se termine par ces mots : « Nota. Dom Marquet a quitté la bibliothèque et la maison pour retourner à Pontlevoi, dans le courant de cette année (1788), et Dom Abrassart son collègue s'en est trouvé chargé seul. »

Les trois derniers feuillets de garde contiennent : « Caput de fundationibus. § I. De missis ex fundatione dicendis in ecclesia Majoris Monasterii... § II. Obitus seu anniversaria

quorumdam abbatum et benefactorum hujus monasterii... »

Papier. Gr. XVIIe et XVIIIe siècles. — (N° 2034 ancien.)

1387, 1388, 1389.

Le Michel (Dom Anselme). Histoire de l'abbaye de Marmoutier, en trois volumes :

Le premier volume contient l'histoire des abbés de Marmoutier et finit par : « ... hic D. de Lyonne successit anno 1721, fuitque ultimus Majoris Monasterii abbas. »

On remarque, au fol. 226 de ce volume, une Vie des Sept Dormants, écrite par Dom Noël Mars ; et au fol. 236 v°, la Vie du père François Binet, prieur de l'abbaye de Marmoutier, aussi écrite par Dom Noël Mars.

Le deuxième volume contient l'histoire des prieurés dépendant de Marmoutier ; ce volume commence par : « De prioratu Sancti Ægidii de Medunta... » et finit par : « De Sancto Martino de Lanbale. »

Le troisième volume est la continuation de l'histoire des prieurés de Marmoutier, commençant par : « De prioratu Sancti Martini in suburbio urbis de Laval...., » et finit par : « De prioratu [de] Lehon in Britannia. » Ce troisième volume contient une table des matières.

A la fin de ce troisième volume se trouvent six feuillets, écrits par Dom Abrassart, contenant des remarques sur l'Histoire de Marmoutier, par Dom Anselme Le Michel.

Papier. Gr. Milieu du XVIIe siècle. — (Marmoutier, 147, 148, 149.)

1390.

Statuts de l'abbaye de Marmoutier, en tête desquels Dom Martène a écrit cette note : « Statuta Majoris Monasterii, edita a Petro, abbate, in capitulo generali anni 1354. »

Dans la seconde moitié du manuscrit, les feuillets sont tachés par l'humidité et troués par les vers.

Papier. Moy. XVIe siècle. — (Marmoutier, 182.)

1391.

Livre des ordinations ou Statuts du monastère de Marmoutier, commençant par : « Jesus Maria, adsit principio sancta Maria meo. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen. Incipit liber ordinationum Majoris Monasterii. Proemium. Humanæ conditionis fragilitas... Ordinationes sive Statuta Majoris Monasterii et primo de officio abbatis. Lectis et diligenter inspectis... »

Ce ms. se termine par : « État de ce que l'on doit fournir et payer pour la réception d'un enfant entrant au noviciat de l'abbaye de Marmoutier..., » et le nom des enfants reçus : « Receptio. Nomen puerorum. Anno Domini millesimo sexcentesimo decimo quinto, die tertia mensis novembris, recepti sunt in monachos, per venerabilem fratrem Jacobum Dhuisseau, doctorem magnumque priorem... Guillelmus Vardamont, Christophorus de Boissay, Gatianus Renou, etc. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (N° 2034 ancien.)

1392.

Propre de l'abbaye de Marmoutier : « Proprium Majoris Monasterii. Januarius. In festo sancti Sulpitii, Bituricensis episcopi et confessoris... Sulpitius, cognomento pius, claris ortus parentibus... » Finissant par : « December 31. Sancti Silvestris, pape et confessoris... Istud calendarium, huic Majori Monasterio proprium, legimus et approbamus, in Majori Monasterio, die 25 maii anni Domini 1751. Frater J. Nicolaus Chrestien, definitor et scriba capituli. »

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, n° 2002 ancien.)

1393.

Cérémonial de l'abbaye de Marmoutier, commençant par : « Sabbato primo de adventu Domini, ante vesperas chorus et altaria ornentur, ac juncus recens in choro et ante altaria aspergatur.... » finissant par : « In Natali Domini benedictiones ad matutinas in tercio nocturno sicut aliis XII lectionibus. »

L'auteur de ce Cérémonial ne se nomme nulle part, pas même à l'endroit où il indique le but qu'il s'est proposé et réclame l'indulgence de ses confrères : « Quod superius pretermissum est a me nemo miretur, cum in multis que huic libro inserui nullum patronum habuerim, nec etiam in aliquo libro repperiantur inserta, sed solam consuetudinem pro patrono sequutus, faciliorem et, ut ita dixerim, clariorem effeci. Quod si aliquis indignari voluerit cur hec inserere presumpserim, videatur ne magis invidentis animo quam corripientis agere videatur. Nam ego, testem conscientie mee Deum invocans bono animo id (1) me fecisse confiteor, propter illos qui nesciunt quid vel quando dicant quod dicendum est. » (Pages 53 et 54.)

Ce traité fait connaitre en détail les usages liturgiques et monastiques suivis dans l'abbaye de Marmoutier, ce qui nous a porté à le classer à l'histoire de cet établissement religieux, plutôt que dans la liturgie, où il aurait pu être également placé. Il a dû être rédigé à la fin du XII[e] ou au commencement du XIII[e] siècle. A propos de l'office qu'on célébrait tous les ans à Marmoutier, le 3 février, il rappelle, dans les termes suivants, une fondation de l'abbé Guillaume (1105-1124) : « Quia vero hoc constitutum est in primis pro anima Arengrini, patris domni abbatis Willelmi, cujus ipso die dies anniversaria obitus est, et pro anima matris ejus Arenburgis, ipse domnus abbas Willelmus quandam terram optimam, et boves qui ad unam carrucam sufficiant, in obedientiam de Tracaria comparavit, unde ille panetarius in capitulo nostro per singulos annos octo diebus ante commemorationem hanc XL solidos ad emendandam pitantiam et gastellos persolvat; cellararius vero pigmentum preparari faciat; preterea tres juste, totidem panes cum tota alia expensa preter morem solitum eo die super mensam abbatis apponantur, que cum omnibus que eo die de refectione fratrum remanserint pauperibus dividantur. » (Page 185.)

Ailleurs (page 155) on trouve mentionné un statut du temps de l'abbé Eudes (1124-1137) : « Annuente domno Odone abbate, statuerunt ut secundo nocturno in cappis de sancto Martino agerentur, tercium vero de sancto Mauritio cum missa matutinali... »

Mais ce qui permet de déterminer assez rigoureusement la date de la rédaction du Cérémonial, c'est ce que l'auteur dit (page 31) de la fête de l'Annonciation : « Tamen vidi Annunciationem dominicam quod evenerit in feriam quintam (1) dominice cene, quam transtulimus in V feriam post infra octabas Pasche, ad octavum videlicet ejus festivitatis diem. Alia vice evenit die eodem dominice cene, anticipavimusque eam, quarta feria celebrantes. Item alia vice evenit similiter, sed nichil egimus. » De ce passage, il résulte que l'auteur avait vu trois fois la fête de l'Annonciation coïncider avec le Jeudi saint, ce qui arrive dans les années où Pâques tombe le 28 mars. Or, depuis 1124 (date de la mort de l'abbé Guillaume, dont le successeur est mentionné à la page 155 du Cérémonial), jusqu'au milieu du XIII[e] siècle (date probable de la transcription du présent volume), Pâques ne tomba le 28 mars que pendant les années 1171, 1182 et 1193. C'est donc à ces trois années que fait allusion le rédacteur du Cérémonial. Il en faut conclure que le cérémonial a été composé après 1193 par un moine qui était déjà à Marmoutier en 1171.

(1) Au lieu de *id* le ms. porte *ut*.

(1) Au lieu de *quintam* le ms. porte *q* avec un signe d'abréviation, ce qui semble répondre à *que*.

A la suite du Cérémonial on a transcrit (p. 214) une lettre d'Yve de Chartres à Ponce, abbé de Cluni, sur l'élévation du calice et sur d'autres cérémonies de la messe : « Quesivit a parvitate mea prudens diligentia et diligens providentia vestra...; » — puis (p. 216) une note sommaire sur la dédicace de l'église de Marmoutier célébrée le 10 mars 1096 par Urbain II : « Anno Incarnationis dominice MXCV papa Urbanus II... et beati Martini gloriosissimi confessoris Christi » ; — enfin, à la dernière ligne de la même page, le commencement d'une note sur saint Nicolas : « Dormitio sancti Nicholai ab incarnati... » Le reste de cette note était écrit sur un feuillet qui venait à la suite et qui n'existe plus.

Vélin. Pet. XIIIe siècle. — (Marmoutier, 5.)

1394, 1395.

Cérémonial de Marmoutier commençant par : « Ceremoniale locale Majoris Monasterii. Caput primum de festis mobilibus. Feria quarta Cinerum. Primum signum majoris sacri datur quadrante ante horam decimam... » et finissant par cette note : « Nous signés humble prieur du monastère de Marmoutier, avons lu et examiné le présent Cérémonial, tiré des anciens cérémoniaux locaux du monastère, pour être présenté au Révérend Père visiteur, en l'acte de visite, et ensuite au chapitre général, afin d'en avoir l'approbation. Fait à Marmoutier, le septième février 1696. Frère CLAUDE MARTIN, prieur. »

Suit, fol. 213, une autre copie du même Cérémonial destinée à la sacristie et qui a été reliée avec l'exemplaire du monastère.

La Bibliothèque en possède un troisième exemplaire séparé, porté sous le numéro 1395.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Marmoutier, 355.)

1396.

Cérémonial à l'usage de Marmoutier, commençant par une liste des ouvrages d'où sont tirées ces coutumes : « Index librorum è quibus præsentes eruuntur consuetudines. » Suit le Cérémonial.

Au troisième feuillet on trouve cette note de Dom Abrassart : « Ce Cérémonial est sans doute un projet qui n'a jamais été exécuté, car il diffère absolument du Cérémonial approuvé en 1696 (n° 1394 de ce Catalogue) et qui fait encore loi aujourd'hui, 1785. Cependant il parle de choses arrivées non-seulement en 1699, mais en 1705 et 1714, comme on peut le voir en consultant les pages 61, 63, 65 et 143 ; il y a donc apparence que c'est une compilation faite par un particulier des anciennes coutumes et des nouveaux usages de ce monastère. Au reste cet ouvrage me paraît fait avec goût ; j'en ferais encore plus de cas, si je n'y trouvais pas quantité de fêtes de saints en destitution et de rit tout récent. »

Papier. Moy. XVIIIe siècle.

1397

Chapitres généraux de la Congrégation de Saint-Maur.

Les premiers mots du manuscrit sont : « In nomine Domini nostri Jesu Christi. Amen. . . . . Electiones et decreta capitulorum generalium congregationis Sancti Mauri... »

Il se termine par un index, qui nous fait connaître la date de la nomination des Prieurs de Marmoutier de 1637 à 1788 :

« Index Priorum Majoris Monasterii tam in capitulis generalibus institutorum quam cœterorum, ab anno 1637. — D. Antoninus Potier... 1788. D. Franciscus-Naverius Estin. »

Les deux catalogues des divers supérieurs de la Congrégation, élus en 1639 et 1642, lesquels ne faisaient plus partie de ce registre y ont été insérés au commencement par Dom Abrassart, secrétaire du Chapitre de Marmoutier.

Papier. Moy. XVII[e] siècle. — (Marmoutier.)

1398.

Prieurés dépendant de l'abbaye de Marmoutier-lès-Tours. Ms. commençant par : « Sequuntur nomina prioratuum a monasterio Majoris Monasterii, prope Turones, ordinis Sancti Benedicti. » Finissant par : « Prioratus Sancti Martini de Neauvilla unum habet socium, nil debet pro mensa abbatiali; sed camerario debet certam annuam pensionem; mense abbatis nichil; officiariis debet XXVI sol. VI den. — Pro decimâ VI l. IX sol. »

Cette copie a été faite, aux frais de M. Paul Nobilleau, sur le ms. n° 10042 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale.

Papier. Gr. XIX[e] siècle.

1399.

« Registre contenant les propositions et ballotations des novices de Marmoutier, depuis le 29 juin 1690 jusqu'au 17 juillet 1700. » Les premiers mots sont : « Anno Domini millesimo sexcentesimo nonagesimo, die vigesima nona mensis Junii, in Majore Monasterio prope Turones, reverendus pater domnus Claudius Martin, prior ejusdem monasterii, accersitis in cellam suam Dionisio Hebert, Nicolao de Guyenne, Renato Aubry, Renato Gervaise et Claudio Minier, habitum novicialem brevi suscepturis... »

Papier. Pet. XVII[e] siècle.

1400.

Volume contenant :

1° Fol. 1. Livre de réception des novices de Marmoutier, depuis le 17 juillet 1704 jusqu'au 29 mai 1762. La première réception est signée F. Innocent Bonnefoy, prieur, et Edmond Martène, secrétaire du chapitre.

2° Fol. 83. Registre des vêtures et professions des novices de l'abbaye de Marmoutier du 20 juin 1755 au 10 mars 1773, commençant par : « Le présent registre, contenant soixante-seize feuillets, a été par moi soussigné, prieur de l'abbaye de Marmoutier, mis entre les mains de Dom Étienne Housseau, secrétaire de la communauté de la dite abbaye, et chiffré pour lui servir et à ses successeurs à rapporter les actes de prise d'habit et de profession des novices. En conséquence de la déclaration du Roi du 9[e] avril 1736, concernant la forme de tenir les registres des vêtures et professions des novices. Fait en l'abbaye de Marmoutier, ce 20[e] juin 1755. Fr. Mathurin LE FRESNE, prieur. »

Quelques-uns de ces procès-verbaux sont scellés en cire rouge, avec le sceau de l'abbaye de Marmoutier.

Papier. Moy. XVIII[e] siècle.

1401.

Recueil de pièces dont les principales sont :

1° Fol. 34. Édit du roi Henri III, en date du 16 octobre 1587, assurant aux religieux de Marmoutier la jouissance de tous leurs droits et prérogatives.

2° Fol. 43. Réflexions sur la réplique envoyée de Paris par Fr. Anselme Le Michel aux bénédictins de Marmoutier, le 3 août 1641, sur le doute qu'on fait de la relique de saint Martin.

3° Fol. 47. Enquête du chapitre de Tours contre le seigneur d'Amboise sur la juridiction de Conneuil (1279). Copie de Chalmel.

4° Fol. 49. Analyse et réflexions sommaires sur la nécessité d'une nouvelle réformation de la coutume de Touraine.

Papier. Gr. XVII° siècle. — (Ancien fonds.)

1402.

Recueil de pièces au nombre desquelles on remarque :

1° Fol. 1. Longueur et largeur de plusieurs églises, parmi lesquelles se trouve l'église de Marmoutier.

2° Fol. 60. Histoire des Sept Dormants, honorés d'une vénération particulière dans l'abbaye royale de Marmoutier-lès-Tours.

3° Fol. 131. Catalogue des livres du petit séminaire de Saint-Pierre-du-Boille de Tours, fait en 1767, par Rév. Danican.

Papier. Moy. XVII°, XVIII° et XIX° siècles. — (Marmoutier.)

1403.

Volume contenant :

Fol. 1. Description de la chûte d'un rocher et d'une tempête qui, en 1664, dévasta le monastère de Marmoutier et plusieurs lieux voisins : « Descriptio casus rupis et procellæ Majus Monasterium et vicina loca devastantis, anno 1664. »

Fol. 7. Petit poëme sur saint Martin, commençant par ces vers :

Me, Martine, tuas animi depromere dotes
Nitentem, foveas ac vim conatibus adde.

et finissant par ceux-ci :

Acrior insurgit febris geminatque dolorem,
Continuo fracte solvuntur frigore vires,
Vitaque felici decessu membra relinquit.

Suivent trois vers, écrits d'une main différente de celle qui a tracé le reste du poëme :

Turnica gens condit solemni funere corpus :
Ast animam superi concordi carmine cives
Perducunt, ferias in cœlo semper agentes.
Amen.

Papier. Pet. XVII° et XVIII° siècles. — (Marmoutier, 365.)

1404.

Aveu rendu au marquis de Beauvau par Jacques Senelle, le 3 mai 1655, pour sa seigneurie de Milly en Bréhémont.

Vélin. Moy. XVII° siècle. — (Legs Salmon.)

1405, 1406.

Copies, notes et extraits, réunis par André Salmon, sur les seigneuries de Montbazon, Saint-Mars-la-Pile, la Guerche et l'Ile-Bouchard. Elles forment deux volumes : le premier renferme les copies relatives à la seigneurie de Montbazon de 1060 à 1570 ; le second contient d'abord la fin des notes sur cette seigneurie, de 1573 à 1753, et quelques pièces originales allant de 1344 à 1663. On trouve ensuite la seigneurie de Saint-Mars-la-Pile (1103-1785) avec quelques parchemins des XV°, XVII° et XVIII° siècles ; celle de la Guerche (1077-1739), et l'Ile-Bouchard (1070-1629), avec quelques pièces originales allant du XI° siècle à 1774. Les sources de cette collection sont la collection de Dom Housseau et les manuscrits de Gaignières. Parmi les pièces originales du T. II, nous remarquons les suivantes :

66. Déclaration donnée par le curé de Montbazon par-devant Guillaume Canetel, commissaire royal, des nouvelles acquisitions de son église. 1er mars 1444 (vieux style).

272. Abandon par Peloquin de l'Ile-Bouchard

à Saint-Hilaire de Poitiers, des droits injustes qu'il levait sur la ville de Nueil. XIe siècle.

273. Donation mutuelle de tous leurs biens entre Jean, sire de l'Ile-Bouchard, et Jeanne de Bueil, sa femme. 23 janvier 1407.

Parchemin et papier. Moy. XIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1407.

« Registre du doyenné de Montbazon auquel a été fait élection de doyen par vénérable M. Jean Maan, prêtre, docteur en théologie de l'université de Paris, chanoine prébendé en l'église de Tours, official et grand vicaire en spirituel et temporel de monseigneur l'illustrissime et reverendissime père en Dieu messire Victor Le Bouthillier, archevêque de Tours, conseiller du roi en ses conseils et premier aumônier de Son Altesse Royale ; et les sieurs curés du dit doyenné, M. René Chauveau, curé d'Esvres. »

Commençant par : « Première assemblée à Esvres. Le 26 de mai 1648. Première question. Savoir si un prêtre consacrerait valablement en usant de cette forme pour la consécration : *Hic panis est corpus meum...* » En marge on lit : « Cette forme est valide parce qu'elle a le même sens que l'effet. »

Finissant par : « Savoir si un homme qui se défie d'arriver à la béatitude par la grâce de Dieu et de ses bonnes œuvres, pèche mortellement ou véniellement. Le sentiment de Mrs a été que le désespoir, qui est une fille de la paresse, est un très-grand péché mortel, quand il se fait d'un plein consentement de la raison et de la volonté... Fin. »

Suivent : « Résolutions de plusieurs cas touchant la taille... » La dernière est : « Comment doit agir un curé quand les pénitents ne tombent point d'accord d'être obligés à ces restitutions [de la taille] ? — R. Il doit les renvoyer à un autre confesseur, s'ils n'ont pas agi de bonne foi. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 159.)

1408.

Recueil sur les seigneuries de Nouâtre et de Chastellier, formé par André Salmon. Les copies et notes pour Nouâtre vont de 1027 à 1679 ; celles pour Chastellier de 1377 à 1698. Dans le même volume on trouve les documents relatifs à la famille de Menou (1122-1704). La source unique de ce recueil est la collection de Dom Housseau ; il faut y ajouter quelques pièces originales du XVIIe siècle, relatives à Menou.

Parchemin et papier. Moy. XVIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1409, 1410.

Recueil de pièces sur l'abbaye de Noyers, en deux volumes. Le premier volume comprend des copies et extraits de chartes depuis 992 jusqu'en 1586. André Salmon les a tirées des collections de Dom Housseau et de Dom Fonteneau ; la plupart de ces chartes n'étant pas datées, on les a rangées dans l'ordre indiqué par Dom Fonteneau, en utilisant l'édition du Cartulaire de l'abbaye donnée par M. l'abbé C. Chevalier. Le second volume comprend vingt-deux pièces originales sur papier, allant de 1695 à 1778, et relatives à deux procès successifs entre l'abbé de Noyers, comme prieur curé de Parilly, et le curé de Saint-Jacques de Chinon.

Papier. Moy. XVIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1411.

Projet d'aveu pour la seigneurie de Parigné, mouvante de Faye-la-Vineuse, rédigé en 1498.

Papier. Pet. — (Legs Salmon.)

1412.

Recueil sur la ville et le château de Richelieu, formé par André Salmon. En tête sont quelques notes d'origines diverses sur le château ; le reste du volume se compose de pièces originales sur parchemin, relatives aux privilèges de la ville et de ses couvents (1624-1776). On y remarque plusieurs actes de Louis XIII. Au feuillet 11 se trouve un rôle sur papier du XIVe siècle, renfermant l'aveu rendu par « Jehan Clerembaut, escuier, seigneur de Richelieu », à la dauphine d'Auvergne, comtesse d'Auvergne et dame de Faye-la-Vineuse.

Parchemin et papier. Moy. XIVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1413.

Aveu rendu à Pierre de Laval, seigneur de Pocé près Saumur, le 26 avril 1507, par François Baudet pour sa terre et seigneurie de Sazillé.

Vélin. Pet. XVIe siècle. — (Legs Salmon.)

1414.

Recueil sur les abbayes bénédictines de Seuilly et de Preuilly, formé par André Salmon. Les actes relatifs à Seuilly, tirés en partie de Dom Housseau, en partie des Archives de Loir-et-Cher, vont de 1088 à 1736; à la suite on trouve dix-sept pièces originales allant de 1423 à 1776. Les notes relatives à Preuilly, tirées principalement de Dom Housseau, vont de 1007 à 1675; il n'y a que deux pièces originales sur cette dernière abbaye, deux exemplaires de la même charte de 1310 : donation de Adam, seigneur de Chantecler.

Parchemin et papier. Moy. XIVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1415, 1416, 1417, 1418, 1419.

Recueil de pièces originales sur la seigneurie de Taffoneau, formé par André Salmon. Ce recueil comprend cinq volumes. Les deux premiers sont composés de pièces sur papier des XVIIe et XVIIIe siècles, sur l'administration de la seigneurie, les fiefs qui en dépendaient, les réparations du château, etc. Les trois autres renferment les pièces sur parchemin rangées par ordre chronologique depuis l'an 1428 jusqu'à 1786 ; le tome III va de 1428 à 1554 ; le tome IV de 1554 à 1645, et le tome V de 1646 à 1786. Parmi ces titres, on peut relever les deux suivants :

60. Concession par François Ier à Jean Berruyer, seigneur de Taffoneau, du droit d'exercer la haute justice, malgré la perte de ses titres. 7 décembre 1524.

80. Donation faite par Jean Berruyer, écuyer, seigneur de Taffoneau, au couvent de Beaumont-lès-Tours, d'une somme de six cents livres.

Parchemin et papier. Moy. XIVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1420.

Inventaire des meubles et terres d'Ussé et dépendances, dressé le 25 novembre 1778, après le décès de Henriette-Madeleine Bernin, marquise d'Ussé.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1421.

« Livre d'ensaisinement des ventes de biens

relevant de la seigneurie de Vallières, de 1764 à 1773. »

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (No 1337 ancien.)

1422.

Recueil formé par André Salmon sur les seigneuries de Villandry, de Colombiers, Paulmy et Razilly. Les notes pour Villandry sont de 1199 à 1782 ; pour Paulmy et la famille d'Argenson, de 1392 à 1739; enfin pour la seigneurie de Razilly, de 1100 à 1635. La source unique de ces notes est la collection de Dom Housseau.

Parchemin et papier. Moy. XVIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1423.

Aveu rendu au roi par le seigneur de Villandry et Colombiers, en 1629, pour sa seigneurie de Colombiers et dépendances.

Papier. Pet. — (Legs Salmon.)

1424, 1425.

Recueil sur l'abbaye bénédictine de Villeloin, formé par André Salmon. Il comprend deux volumes, dont le premier renferme des mélanges sur l'histoire de l'abbaye et des abbés, et des copies de pièces allant de 850 à 1239 ; le second comprend la suite de ces pièces de l'an 1239 à 1760. La source unique est la collection de Dom Housseau. Il faut y ajouter quelques pièces originales des XVIe et XVIIe siècles, et une charte de Josse, archevêque de Tours, constatant la restitution faite par Pierre Savari, seigneur de Montbazon, à G., abbé de Villeloin, de vingt sous qu'il lui avait extorqués (1206).

Parchemin et papier. Moy. XIIIe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1426.

Calendrier et obituaire de l'abbaye de Villeloin. Il est intitulé : « Incipit martirologium per anni circulum ad usum et sustentacionem ecclesie sancti Salvatoris Villelupensis, Turonensis diocesis, una cum servitoribus ejusdem ecclesie, ad laudem, gloriam et honorem sancte Trinitatis et tocius societatis Paradisi, anno Domini Mo CCCCo VIo. »

Le volume a conservé sa reliure primitive, en bois recouvert de basane.

Vélin. Pet. Année 1406. — (Legs Salmon.)

1427.

« Livre de la vie et doctrine spirituelle de saint Étienne de Muret, confesseur, premier père et instituteur de l'ordre de Grandmont, avec un abrégé de la fondation du dit ordre, et de quelques membres qui en dépendent, traduit de latin en français, 1604, auquel est employé un abrégé de l'institution et choses plus mémorables arrivées en l'ordre de notre père saint Benoît, et quelques particularités de la fondation de l'abbaye Saint-Sauveur de Villeloin dudit ordre, avec autres choses remarquables en icelle : par F. Pierre Brunet, religieux, sous-prieur et sacristain d'icelle abbaye, 1617. »

Au fol. 193 est peinte en forme de blason une croix d'or surmontée d'une couronne d'épines, autour de laquelle on lit la devise qu'avait adoptée le R. P. F. Jehan Mercier, prieur du monastère de Villeloin, en 1604 : « Fidem senex in quâ puer. »

Fol. 159. « S'ensuit la fondation, dotation, dédicace, priviléges, droits, immunités et autres particularités concernant l'abbaye Saint-Sauveur de Villeloin, ordre de Saint-Benoît en Touraine. »

Fol. 174. « S'ensuivent les prieurés, dignités, offices, chappelles dependant de l'abbaye de Villeloin, avec les cures ou églises parrochiales, étant du droit de patronage d'icelle. »

Le ms. se termine par : « Un bref discours du R. P. F. Jehan Mercier. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Legs Salmon.)

1428.

« Roolle des fiefz de la province de Touraine, divisé par les élections de ladicte province. »

Copie faite par André Salmon, du volume manuscrit venant de Châtre de Cangé, n° 4835 du fonds des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale. Au fol. 128 devrait se trouver dans le manuscrit copié le « roolle de Montbazon », qui comprend les fol. 88-106 dans l'original, et qu'André Salmon n'a pas reproduit.

Dans le ms. suivant, copié par Lambron de Lignim, se trouve le « roolle de Montbazon », au fol. 63.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs André Salmon.)

1429.

Fiefs de Touraine. Même texte que le précédent, contenant de plus le rôle de Montbazon.

Ce ms. a été copié par Lambron de Lignim, qui a fait précéder chaque rôle des armes coloriées de la ville dont il est question, et qui a ajouté à la fin du volume une « Table des noms des comparants dans le ms. des Fiefs de Touraine (1639-1640). »

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1430.

Dictionnaire des fiefs, des communes, des châteaux et d'habitations de Touraine, classés par ordre alphabétique par Lambron de Lignim. Pour un grand nombre sont données des notices indiquant les noms des personnes qui les ont possédées. Les sources où ces divers renseignements ont été puisés, sont minutieusement indiquées par l'auteur.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1431.

« Recherches historiques sur les terres, châteaux, fiefs et seigneuries de l'ancienne province de Touraine, » par Lambron de Lignim.

Dans ce travail, l'auteur a indiqué scrupuleusement toutes les sources où il a puisé ses renseignements.

Le ms. se termine par un « Recueil d'hommages ou aveux rendus au Roi, pour ses châteaux situés dans la généralité de Touraine. »

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1432.

Notes par Lambron de Lignim, pour la presque totalité relatives à des familles et à des individualités tourangelles, relevées au département des mss. de la Bibliothèque Nationale, aux Bibliothèques Sainte-Geneviève et Mazarine, dans l'*État de la France,* éditions de 1689 et 1749, sur leurs généalogies et anoblissements ; — sur les armoiries des familles de Touraine, d'après l'Armorial général de d'Hozier ; — sur les fiefs de Touraine ; — enfin états successifs des intendants de la généralité, des préfets du département, des généraux commandant la division militaire et des généraux commandant la brigade départementale.

Papier. Pet. XIVe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1433.

Cinq cahiers réunis en un volume contenant les registres d'hommages, aveux, etc., rendus au Roi pour les fiefs relevant de ses châteaux.

Ces titres ont été relevés par M. Lambron de Lignim aux Archives de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1434.

Notes pour servir à l'histoire des familles de Touraine, recueillies par Lambron de Lignim dans les registres des anciennes paroisses de la ville de Tours et des communes environnantes, ainsi qu'au greffe du tribunal de Tours.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1435.

Recueil formé par André Salmon sur différentes familles et seigneuries de Touraine; ce sont : les familles des d'Alluyes, seigneurs des Châteaux (v. 1062-1422); d'Avoir (1218-1481); des Roches (1063-1291), et de Sainte-Maure (v. 1060-1697). Les sources de ce recueil sont la collection de Dom Housseau, le Cartulaire de la Trinité de Vendôme, et la table des *Noms féodaux* de Bétencourt, qui a fourni une liste des fiefs de Sainte-Maure, rangée par ordre alphabétique.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1436.

Recueil sur les seigneuries de Bueil, la famille de Boucicaut et le château de Chenonceaux, formé par André Salmon. Les matières qui composent ce volume sont rangées dans l'ordre suivant : notes et extraits sur les seigneurs de Bueil (1301-1589); chapitre de Bueil (1476); pièces originales (1433-1789), relatives principalement au chapitre et à la seigneurie de Faye-la-Vineuse, dépendant de Bueil ; famille Le Meingre de Boucicaut (1339-1448); château de Chenonceaux (1502-1698). Les sources auxquelles a puisé André Salmon sont la collection de Dom Housseau et les archives de la Tour de Londres; il faut y ajouter une bulle de 1448, provenant des archives du Vatican.

Papier et parchemin, Moy. XVe-XIXe siècles. — (Legs Salmon.)

1437.

Notes relevées par Lambron de Lignim dans la collection de Dom Housseau, conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale; dans le *Spicilegium* de d'Achery, et dans le *Thesaurus novus anecdotorum* de Martène et Durand. — Actes de l'état civil des communes de Touraine ; notes sur leurs registres ; les époques qu'ils embrassent; notes relatives à des familles et à des individus qui y sont mentionnés. — Copies de chartes relatives à la Touraine. — Notes prises aux Archives nationales, relativement à la même province, dans l'inventaire du Trésor des chartes de Godefroy et de Dupuy.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1438.

« Documents relatifs aux familles de Touraine. »

Sous ce titre sont comprises de nombreuses notes recueillies par Lambron de Lignim en vue d'un grand ouvrage conçu par lui sur l'histoire des familles de Touraine, non exécuté.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1439.

Volume contenant :

Page 1. « Papes et cardinaux tourangeaux. »

Page 4. « Évêques nés en Touraine et qui n'ont pas eu leur siége à Tours. »

Page 11. « Saints et saintes de Touraine. » Outre l'hagiographie tourangelle, on y trouve compris les prélats qui ont occupé le siége de Tours et ont été canonisés.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1440.

Notes biographiques recueillies par Lambron de Lignim sur les auteurs dont Chalmel n'a pas parlé dans son tome IV de l'*Histoire de Touraine,* sur les saints dont la mémoire est particulièrement honorée en Touraine, sur la famille Descartes, sur Mgr de Conzié, archevêque de Tours, sur Honoré de Balzac et sur plusieurs fonctionnaires, médecins célèbres et individualités du département d'Indre-et-Loire.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1441.

Notices biographiques, quelques-unes de la main de Chalmel, les autres à lui adressées pour être insérées dans le tome IV de son « Histoire de Touraine, » et dont il se détermina à ne pas faire usage, ayant pris le parti de ne comprendre dans sa Biographie que des personnages décédés.

Auteurs vivants et leurs ouvrages. Deux listes dressées par Chalmel. Viennent ensuite des notices et des notes individuelles.

BARBET, auteur de plusieurs publications. — BAUDRAIS (Jean). Copie de la notice à lui consacrée par la « Biographie des Contemporains ». Autre notice sur le même de la main de Chalmel. — BERTHON, peintre. — BOUILLY. Notice de la main de Bouilly sur lui-même. Autre notice anonyme sur Bouilly. Lettre de Bouilly à Chalmel, datée de La Plaine, 10 août 1827. Lettre de Bouilly à M. Chauveau, secrétaire de la Société d'Agriculture du département d'Indre-et-Loire. Titres de quelques-uns de ses ouvrages. — CHALMEL. Notice sur lui par Baric. Sa nomination comme secrétaire général de l'Instruction publique. — CHAUMETON, docteur-médecin. Notice sur lui, signée Merat, extraite du Journal général de médecine. Indication d'autres articles combattant la sévérité du premier. — COULON, médecin. — DUBOIS DE MAISONNEUVE, auteur et éditeur. — DUFOUR (Jean-Martin-Jérôme-Maximilien), historien. — Notice sur la vie de Jacob DUPONT, membre de la première Assemblée législative et de la Convention nationale, écrite par lui-même et suivie de plusieurs mémoires composés pendant sa détention dans les prisons de Versailles. Lettre de lui à Sieyes, en date des Chesnaux, près Loches, 26 ventôse, an V. — DURONCERAY (Pierre-Louis), littérateur. Notice sur lui par Chalmel. — DUTENS (Joseph-Michel), inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, auteur de plusieurs ouvrages. — FOURNIER (Léonard), jardinier de Port-Royal-des-Champs,

compris dans la persécution de cette maison. — GENDRON (Pierre-André), docteur-médecin à La Chartre et auteur de plusieurs ouvrages sur la médecine. Lettre de son fils à Chalmel. — GOHIER (Louis-Joseph-Jérôme), membre du Directoire, auteur de plusieurs ouvrages. — GOUBEAU DE LA BILLÉNERIE, magistrat, auteur de plusieurs ouvrages. — LE RAT (Julien), professeur de littérature. — Père MARC DE LA NATIVITÉ. — MARESCOT (Armand-Samuel de), général de division du génie et auteur de plusieurs ouvrages sur la fortification. — PASSAC (Philippe-Jérôme-Gaucher de), officier supérieur d'artillerie, auteur de plusieurs ouvrages. — PERREGEAN (Pierre), inspecteur des Ponts et Chaussées. — RAZILLY (Marie de), auteur de plusieurs pièces de vers. — SOREAU (Jean-Baptiste-Étienne-Benoist), avocat au Parlement de Paris. — TOURLET (René), prêtre de l'ordre de Saint-Lazare. Sa notice sur les principaux ouvrages de Saint-Martin (le philosophe inconnu). — SUZOR (Pierre), évêque constitutionnel. Notice sur lui par son neveu Julien Suzor. — VEAU DELAUNAY (Pierre-Louis-Athanase), avocat au présidial de Tours, auteur de plusieurs ouvrages.

Fol. 78. Renseignements sur des personnages ayant habité la Touraine, mais n'y étant pas nés, et, en raison de cela, exclus du tome IV de « l'Histoire de Touraine » par Chalmel.

1° CLÉMENT DE RIS. Liste de plusieurs individus soupçonnés d'être les auteurs de l'enlèvement de ce sénateur.

2° GERSON. Note sur lui et ses ouvrages, par Dom Abrassart.

3° « Généalogie de la branche Montpensier, » par Chalmel.

MONTPENSIER. Notice écrite par Dom Abrassart sur Antoine du Plessis-Richelieu et sur Louis de Bourbon, duc de Montpensier, lieutenant général du Roi en Touraine. Dom Abrassart indique qu'il a extrait ces notices du T. I. de l'Histoire ms. de Touraine par Pierre Carreau, fol. 90 et 212.

Le volume se termine, fol. 86, par : « Discours pour servir de préface à l'histoire des grands hommes de la Touraine, » et, par des notes et travaux préparatoires sur des personnages qui figurent dans le quatrième volume de « l'Histoire de Touraine. »

Papier. Gr. XVIIe-XIXe siècles. — (Don de M. Paul Nobilleau.)

1442.

« La Vie du vénérable père Dom Claude Martin, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, décédé en odeur de sainteté au monastère de Marmoutier, le neuvième jour du mois d'août 1696, écrite par un de ses disciples. »

Sur la première garde du volume on lit cette note écrite par Villenave : « Manuscrit autographe de Dom Edmond Martenne. Cette Vie a été imprimée à Tours, 1697, in-8°, mais le manuscrit contient plusieurs passages, qui ont été retranchés à l'impression et dont quelques-uns renferment des traits contre les Jésuites qui avaient refusé d'admettre dans leur compagnie Dom Claude Martin, avant qu'il embrassât la règle de saint Benoît, parce qu'ils ne lui trouvaient pas assez d'esprit. Dom Martin, né à Tours en 1619, a publié des *Méditations chrétiennes*, Paris, 1669, 2 vol. in-4° ; *La pratique de la règle de Saint-Benoît*, qui a été plusieurs fois réimprimée ; les Lettres et la Vie de sa mère, (Marie de l'Incarnation, morte à Québec, supérieure des Ursulines dans cette colonie), 1677, in-4°. »

Ce ms., portant le n° 1084 du catalogue de Villenave, a été acheté pour la Bibliothèque de Tours, en 1850.

Papier. Gr. XVIIe siècle.

1443.

« La Vie de frère Jean-Baptiste Morel, reli-

gieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. » Copie de Dom Claude Vallée.

Papier. Moy. XVIIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1444.

Lettres du docteur Bretonneau, adressées au citoyen Cloquet, professeur de dessin à l'École des mines.

Ces lettres, au nombre de trente-huit, embrassent une période de huit ans, et sont datées de Chenonceau, du 24 frimaire an X, au 21 janvier 1808.

Elles ont été données à la Bibliothèque de Tours en 1863, par M. le professeur Jules Cloquet, membre de l'Institut, et fils de Jean-Baptiste Cloquet, l'ami et le maître de dessin de Bretonneau.

Papier. Moy. XIXe siècle.

1445.

« Touraine. Documents généalogiques. »

Ce cahier, mis en ordre et paginé par Lambron de Lignim, contient, par ordre alphabétique, les noms de différentes familles de Touraine, avec l'indication de leurs propriétés et des titres où les renseignements ont été puisés.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1446, 1447, 1448.

Documents généalogiques recueillis par Lambron de Lignim sur les familles de Touraine.

Pour ce travail, qui forme trois volumes in-f°, Lambron a dépouillé les registres de baptêmes et de mariages des différentes paroisses de la ville de Tours, le grand armorial de la noblesse de France par d'Hozier, les manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris, cabinet du Saint-Esprit, les titres contenus dans les études des notaires, les cartulaires des différentes abbayes de Touraine, etc. etc.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1449.

Notes sur la noblesse de Touraine, de l'Anjou et du Maine, recueillies par Lambron de Lignim dans les registres des paroisses de la ville de Tours, et le nobiliaire de Touraine par Lhermite Souliers.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1450.

« Nobiliaires et généalogies de Touraine, » par Lambron de Lignim.

Chaque généalogie est précédée d'un blason peint avec soin.

Le ms. se termine par des notices sur les seigneurs de Montrésor, depuis Roger de Bolère jusqu'à Claude de Bourdeilles ; sur le château de Palluau ; sur la maison d'Amboise ; enfin sur les seigneurs de Villentras.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1451.

« Nobiliaire de Touraine. Documents généalogiques, » par Lambron de Lignim.

La plupart de ces documents ont été copiés

dans les treize premiers volumes de Dom Housseau.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1452.

« Nobiliaire de Touraine. Chevaliers bannerets. »

La plupart de ces documents ont été puisés par Lambron de Lignim dans les différents cartulaires de Touraine et ont servi à un travail imprimé dans le tome X, page 153, des *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine,* intitulé : « Recherches historiques sur la noblesse ancienne et moderne de la Touraine. » A la page 177 se trouve le travail de M. Lambron sur les *Chevaliers bannerets.*

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1453.

Armorial des maires de la ville de Tours, par Lambron de Lignim.

Ce volume est orné de blasons coloriés avec soin.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1454.

« Armorial de l'ancienne province de Touraine. »

Ce cahier, écrit en entier de la main de Lambron de Lignim, ne contient que des noms propres classés par ordre alphabétique ; ce travail, qui ne paraît pas complet, devait porter le titre de « Dictionnaire héraldique et nobiliaire de l'ancienne province de Touraine. »

Papier. Gr. — (Legs Lambron de Lignim.)

1455.

« Extraits de l'Armorial de France. — Armorial de la généralité de Tours. »

Ces extraits, copiés dans d'Hozier de la main d'André Salmon, sont suivis de sept feuillets relatifs à la noblesse de Touraine, tirés du tome XII de Dom Housseau, d'après les titres de Montbazon.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1456, 1457.

Armorial de la Touraine, du Maine et de l'Anjou, par Lambron de Lignim.

Une grande partie des renseignements contenus dans cet ouvrage sont extraits d'un travail manuscrit de l'abbé François Goyet, ayant pour titre : « *Le parfait Hérault nobiliaire de la généralité de Touraine*..... »

Lambron en indique l'origine par cette abréviation : « Mss. G. », qui souvent est accompagnée d'un numéro.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1458.

Histoire de la guerre contre les Goths, par Léonard l'Aretin. Titre, premiers et derniers mots de l'ouvrage : « Leonardi Aretini de bello italico adversus Gothos. Etsi longe jocundius michi fuisset... — ... Finisque fuit anni decimi octavi hujus belli. »



Ce volume est copié en belles lettres rondes, telles qu'elles étaient en usage sous le règne de Louis XII.

La première page est encadrée d'une bordure à ornements d'or sur fond bleu. Au milieu de la partie inférieure de la bordure sont peintes les armes d'un prélat de la famille Briçonnet : d'azur à la bande componée d'or et de gueules, de cinq pièces, chargée sur le premier compon de gueules d'une étoile d'or accompagnée d'une autre de même en chef.

Les mêmes armes sont peintes sur la tranche du volume.

Note ajoutée au bas de la première page : « Ex dono domini Soulet, patroni Turonensis, oratorio Jesu ejusdem urbis, 1629. »

Vélin. Moy. Commencement du XVIe siècle. — (Oratoire.)

1459.

Voyage en Italie par Augustin Lhomel, valet de chambre de l'abbé Guillot, ancien chanoine de Saint-Gatien de Tours.

Ce Lhomel est mort à Tours en 1782 ou 1783.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1460.

Vie en italien de frère Paul Sarpi, autrement nommé Fra Paolo, religieux servite et théologien de la République de Venise, commençant par : « Vita di Fra Paolo da Venetia, dell'ordine de S. Servi. Nacque in Venetia l'anno 1552, alli 14° agosto, il padre Paolo al secolo chiamato Pietro... » et finissant par : « ... et a me sono state mostrate le lettere stesse del Generale in tal proposito, d'haver trovato falso quanto era stato scritto et affermatto. » Le ms. finit par : « Catalogo de gli trattati del padre Paolo de quali è fatta mentione nella sua Vita usciti à stampa. »

Ce ms., écrit à longues lignes, est un peu taché par l'humidité au commencement et à la fin.

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 155.)

1461.

Recueil des lettres de Pierre de la Vigne, commençant par cette rubrique : « Incipiunt epistole prime partis dictaminum magistri Petri de Vineis, excellentissimi dictatoris. Querimonia Federici imperatoris super demissione sua. » Cet exemplaire est incomplet à la fin ; le texte s'arrête à l'article de la cinquième partie qui a pour rubrique : « Exordium de renunciacione fidelium et filios (*sic*) facienda. »

Vélin. Moy. XIVe siècle. — (Saint-Martin.)

1462.

Chronique de Saxe, commençant par : « Chronicum Saxonicum ab anno DCCXL ad MCXXXIX, auctore anonymo qui, mediante seculo XII florebat, ex manuscripto codice Sancti Germani a Pratis. »

Ce ms. est écrit de la main de Dom Martène. C'est une copie du manuscrit latin 11851 de la Bibliothèque Nationale. Le texte de cette Chronique a été publié sous le titre de « Annalista Saxo » dans les *Scriptores* de Pertz, T. VI, p. 542.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 224.)

1463.

Précis de l'histoire d'Allemagne.

Une table placée en tête du volume indique

ce que contient le manuscrit; cette table commence ainsi : « L'histoire d'Allemagne se divise en huit parties... Première période. La Germanie libre. » Et finit par : « Huitième période. Allemagne sous les empereurs de la maison d'Autriche... En 1740, élection de Charles VII de Bavière, et à sa mort élection de François Ier de Lorraine. »

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1464.

Compilation politique et historique, qui a trait principalement à l'état de l'Allemagne vers le milieu du XVIIe siècle. Elle commence ainsi : « Traité succinct des vraies maximes d'aucuns princes de l'Europe. »

Après des considérations générales, qui remplissent les quatorze premiers chapitres, l'auteur s'occupe de la géographie, de l'histoire et de la constitution de l'Allemagne. Voici les titres de quelques chapitres de cette compilation :

Mémoire de la correspondance de l'ancienne Germanie avec celle d'Allemagne d'à-présent. — Description de l'Allemagne. — Mémoire touchant les cercles d'Allemagne. — Description de l'Alsace. — Des dix cercles ou provinces d'Allemagne. — Des trois religions en Allemagne dont l'exercice est toléré. — De la maison d'Autriche et ce qu'elle possède en Allemagne. — Des villes impériales d'Allemagne. — Du duché de Lorraine. — Des diverses langues en usage dans l'empire d'Allemagne.

Le ms. finit par : « Description de l'empire d'Allemagne et d'aucuns royaumes et États voisins. De l'étendue de l'empire d'Allemagne. Tables de diverses pièces qu'on peut fournir pour les affaires présentes de l'Allemagne dans la conjoncture du temps, en juillet 1657. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 1303, acquisition de Toulouse.)

1465.

Recueil de pièces, divisé en deux parties. La première partie commence ainsi : « Allemagne le sixième mars 1620. » A la fin de cette première partie, fol. 301, se trouve une table dont les premiers mots sont : « Édit de l'empereur Ferdinand II, sur aucuns points et articles touchant les édits et traités de pacification sur la religion, et spécialement concernant la restitution des biens ecclésiastiques. A Vienne, en Autriche, 1620. »

La seconde partie, fol. 307, commence par : « Moyens pour rendre l'alliance des Suisses plus utile au roi de France et comme inutile à ses ennemis. » Cette seconde partie finit aussi par une table dont les derniers mots sont : « Certificat de Monsieur de Vic, ambassadeur pour le Roi en Suisse, donné aux députés des trois ligues grises, 1602. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2097.)

1466, 1467.

« État militaire du roi de Prusse au premier janvier 1770 », en deux volumes.

Le premier volume traite de l'infanterie et contient soixante-quatre planches, renfermant chacune trois militaires avec leur costume, peints à l'aquarelle. On lit en marge la date de la création de chaque régiment, le lieu de garnison et le nom du général major.

Le second volume traite de la cavalerie, dragons et hussards, et se termine par un : « Précis de l'instruction de l'armée. Le grand avantage des manœuvres des troupes prussiennes consiste dans leur simplicité et dans leur utilité... Le roi de Prusse avant d'établir des principes a examiné le but auquel ils doivent

conduire ; il a jugé qu'il suffirait qu'une armée sût marcher et combattre... Voilà toutes les notions qu'un espace de temps aussi court que celui que j'ai passé en Prusse m'a permis de rassembler. Ce travail est d'autant plus difficile que le roi déroge tous les jours à ses ordres par des lettres particulières, que ces notes, inconnues au public, sont aujourd'hui la base du règlement prussien, et que ce n'est qu'avec une peine extrême et une attention suivie que l'on peut rassembler les objets et connaître la vérité. Fin. »

Ces deux volumes, reliés en maroquin rouge et avec tranche dorée, contiennent sur les plats les armes d'Étienne-François de Choiseul, gouverneur de la province de Touraine.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1468.

La fleur des histoires d'Orient, par HAYTON. La rubrique initiale a été en partie effacée, pour faire place à un petit tableau en camaïeu, sur lequel on voit l'auteur offrant son livre au pape Clément V ; il n'en subsiste plus que ces mots : « ... le commandement du pape Clément, l'en de Nostre Seigneur ccc et sept, en la cité de Potiers. » Premiers mots de l'ouvrage (fol. 1) : « Ce livre est divisé en quatre parties... » — Commencement du livre I : « Le royaume de Chatay est tenu pour le plus noble royaume... » — A la fin du texte (fol. 131), on trouve le nom du copiste, GUÉRARD, tracé en lettres rouges et suivi de ces mots : « Cy fine le livre des hystoires des parties d'Orient, compillé par religieux homme frère Haycon, frère de l'ordre de Premmonstré, jadis seigneur du Croc, cousin germain du roy d'Armenye, sur le passage de la terre saincte, par le commandement du souverain père nostre seigneur l'apostolle Clément Quint, en la cité de Poitiers, lequel livre fut translaté de latin en françois l'an de Nostre Seigneur CCCVII, ou moys d'aoust. Deo gracias. Explicit. »

Au bas de la même page, signature de Marie de Luxembourg, morte en 1546 ou 1547, princesse qui aimait les livres et dont douze manuscrits ont été recueillis à la Bibliothèque Nationale.

Notre manuscrit, qui est orné de quatre peintures en camaïeu (fol. 1, 20, 34 et 98), est un exemplaire du premier texte français de l'ouvrage de Haiton. Voyez à ce sujet les notices de M. Paulin Pàris, dans l'*Histoire littéraire de la France*, T. XXV, p. 479, et de M. Léopold Pannier, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1874, p. 92.

Écriture à longues lignes, titres rouges. Bonne conservation.

Papier. Pet. Fin du XVe siècle. — (Marmoutier, 267.)

1469.

Histoire de la croisade par ROBERT LE MOINE. Titre et premiers mots de l'ouvrage (fol. 1) : « In Christi nomine. Incipit textus historie de expeditione christianorum contra impiam gentem Turcorum et Paganorum, que facta est in diebus Heinrici quarti regis Alemannie et Philippi regis Francie. Incipit apologeticus sermo historiographi. Universos qui hanc historiam legerint... » Il manque un feuillet à la fin du volume ; le texte s'arrête aux mots : « Pro his et pro hujusmodi, » une dizaine de lignes avant la fin de l'ouvrage.

Ce ms., exécuté avec beaucoup de soin et orné de belles initiales, a été collationné pour l'édition que l'Académie des Inscriptions a donnée de l'ouvrage de Robert le Moine, dans le Recueil des historiens occidentaux des croisades, T. III, p. 721-882. C'est le ms. que les éditeurs désignent par la lettre T.

Au bas de la première page se lit le nom d'un ancien possesseur : « Ex armario Jac. Pererii,

doct. med. Turonis, 1605. » Jacques du Poirier, médecin de Tours, est connu par le traité qu'il a composé en 1688 sur l'épidémie des troupes qui travaillaient à l'aqueduc de Maintenon, traité dont l'exemplaire original est à la Bibl. Nat., n° 1237 du fonds latin des nouvelles acquisitions.

Vélin. Pet. XIIe siècle. — (Marmoutier.)

1470.

Histoire des Turcs, commençant par : « De l'origine des Turcs » et finissant par : « Interprétation d'aucuns noms et mots principaux en langage turquesque... Vezir signifie premier conseiller, celui qui préside au conseil des Ottomans. »

Au fol. 155, il est question « du royaume de Chine », et au fol. 187, « des îles du Japon ». Le manuscrit finit au fol. 190 par : « Des îles des Amazones ».

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, acquisition de Toulouse, 2127.)

1471.

Traités de paix conclus par les Turcs avec différents souverains d'Europe. Le premier traité est conclu en 1562 entre Soliman, empereur des Turcs, et Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne. Au fol. 21 v° on lit : « Traduction de la capitulation accordée par l'empereur Amat aux princes et potentats d'Allemagne, Italie et de Flandrat (*sic*), en l'année 1604. »

Au fol. 47 sont développées dans un dernier chapitre : « Les raisons et utilité de l'intelligence des rois de France avec les grands seigneurs et de tenir des agents plutôt que des ambassadeurs à Constantinople. » Ces considérations finissent par : « Et, en ce faisant, Sa Majesté épargnera un présent qu'il faudrait faire d'ici à peu de temps, quand il y voudrait envoyer un successeur au dit sieur de Germigny, qui y a tantôt demeuré trois ans, et la moitié de l'état qu'il a, d'autant que celui qui y résidera agent se pourra contenter de l'autre moitié, qui monte à quatre mille deux cents écus par an. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1472.

« Testament de l'empereur Kan-Hy, monarque du grand empire de la Chine et des deux Tartaries, orientale et septentrionale, mort le 20me décembre 1722, âgé de 69 ans sept mois vingt-cinq jours, et de son règne la 61me année, dix mois, treize jours. Son quatrième fils, âgé de quarante et tant d'années a succédé à tous ses états ; il est surnommé Yon-Tchin. » Texte chinois et traduction française.

« Nouvelle promulgation faite à la première année du règne de l'empereur Yon-Tchin, par laquelle Sa Majesté a la bonté d'ordonner qu'on pardonne aux criminels. » Texte chinois et traduction française.

Ces deux pièces, qui ont l'une vingt-quatre feuillets et l'autre trente-huit, sont écrites sur le papier dont on se sert en Chine.

Papier. Pet. XVIIIe siècle.

1473.

Traité sur le blason.

Ce volume contient quelques armoiries grossièrement dessinées.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Saint-Martin, 1333.)

1474.

Recueil de quinze cent vingt-huit armoiries coloriées des empereurs, rois, princes et gentils-

hommes des différentes contrées de l'Europe.

Ce volume, relié en maroquin rouge, avec tranche dorée, contient sur les plats les armes de « Hector Le Breton, sieur de la Doinneterie, roi d'armes de France. »

Papier. Moy. XVIIe siècle. — (N° 1301 ancien.)

1475.

« Index librorum ad instruendam bibliothecam. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 320.)

1476.

Catalogues alphabétiques des livres imprimés et des manuscrits de l'abbaye de Marmoutier. Les six cent cinquante premières pages contiennent les livres imprimés; et les cinquante-cinq dernières renversées, le catalogue des manuscrits.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1477.

Catalogue méthodique des livres imprimés de la bibliothèque de Marmoutier, comprenant quatre cent soixante-quatorze pages.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1478.

« Catalogue raisonné des manuscrits provenant de la bibliothèque de la ci-devant abbaye de Marmoutier, rédigé par Dom Gérou, augmenté d'observations critiques et d'une Notice historique sur l'abbaye de Marmoutier par J.-L. Chalmel; Tours, 1807. »

Nous venons de transcrire le titre d'un volume de deux cent soixante-dix-neuf pages, entièrement écrit de la main de Chalmel, qui lui a donné cet intitulé. Le manuscrit de Dom Gérou a disparu, et le même sort a pu être réservé à beaucoup de mss. qui pouvaient s'y trouver portés.

Papier. Gr. XIXe siècle.

1479.

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Martin de Tours.

En marge est écrite cette note :

« Imprimé T. II. Bibliothecæ bibliothecarum manuscriptorum, de Montfaucon, p. 1335 et seqq. »

Ce petit cahier de quinze feuillets a peut-être servi à Montfaucon pour la publication de son catalogue, qui est identiquement semblable, et qui contient deux cent soixante-douze numéros.

A la fin se trouve une copie du Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Julien de Tours; c'est un extrait du ms. n° 137, nouv. acq. lat. de la Bibliothèque Nationale.

Papier. Moy. XVIIe et XIXe siècle.

1480.

« Catalogue des livres de la bibliothèque de la royale abbaye de Saint-Julien de Tours, ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur. 1691. »

Ce catalogue est dressé par ordre de matières et par formats dans chacune d'elles.

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1481.

Abrassart. Notes bibliographiques.

Cet ancien bénédictin de l'abbaye de Marmoutier avait, à la fin du dernier siècle, formé le projet de publier un ouvrage qui aurait eu pour titre : « Mélanges bibliographiques ou Descriptions des livres qu'a vus et examinés J.-F. Abrassart, avec des notes critiques et littéraires, ouvrage dans lequel on se propose de suppléer aux omissions et de relever les erreurs qui ont échappé aux différents bibliographes. » Il en avait rédigé le prospectus et amassé les matériaux qui sont demeurés sans ordre et qu'il comptait livrer d'abord au public dans les proportions d'un in-12 ordinaire, ajoutant toutefois : « Si ce volume est bien reçu, il sera suivi de quelques autres dans le même goût, et, comme il ne s'agit point d'un système lié, mais seulement d'observations détachées, l'acquisition du premier n'exigera point celle des suivants, et chacun sera libre de s'arrêter où il voudra. » L'auteur s'arrêta lui-même, avant de commencer en quelque sorte ; ses matériaux ne furent pas utilisés, son ouvrage demeura en projet.

Abrassart, suivant son plan, avait préparé des relevés d'omissions et d'erreurs pouvant être reprochées au Dictionnaire de Moreri, à la Bibliothèque historique du P. Lelong et Fontette, à l'Art de vérifier les dates et à quelques autres grands ouvrages ; mais ce qui nous offre un intérêt particulier, c'est une liste des livres imprimés dans le xve siècle qui se trouvaient dans la bibliothèque de Marmoutier.

Il y a été réuni un discours d'Abrassart, devenu conservateur de la Bibliothèque communale de Tours, à la séance d'ouverture de ce qu'on appelait alors le Musée, et qui était la réunion de cette collection de livres, du salon de peinture et de sculpture, et du cabinet d'histoire naturelle. Le citoyen Rougeot, garde des tableaux et directeur de l'école de dessin, avait pris la parole avant lui. Dans son discours, Abrassart, parlant des livres par lui conservés, dit : « Je donne le premier rang à un manuscrit du vii[e] siècle en lettres d'or onciales, parce que c'est un de ces livres uniques dans leur espèce, dont rien ne peut tenir la place et dont la valeur est arbitraire au gré des amateurs. »

Ce manuscrit hors ligne se trouvait donc, comme le ms. de l'*Histoire de Touraine* par Carreau, dont il va être parlé dans la notice 1484, à la Bibliothèque de Tours, alors qu'Abrassart en était le conservateur. Comme ce dernier et beaucoup d'autres volumes rares, manuscrits et imprimés sans doute, il n'y est malheureusement plus. A quelle époque en est-il sorti ? L'enquête est à faire ; mais si l'on nous demande où il est, M. Léopold Delisle nous met à même de répondre à cette question. Dans une de ses *Notes sur quelques manuscrits de la Bibliothèque de Tours* (*Bibliothèque de l'école des Chartes*, tome IV, 6[e] série, page 600), il dit, en parlant de notre dépôt : « Cette collection serait encore plus considérable et plus importante si, là comme dans beaucoup d'autres bibliothèques, de coupables dilapidations n'avaient pas été commises. La perte la plus regrettable est celle d'un Pentateuque en lettres onciales, que possède aujourd'hui lord Ashburnham, et que le précédent possesseur, M. Libri, a décrit dans les termes suivants :

« Pentateuchus. — Manuscrit sur vélin, en lettres onciales, à deux colonnes, grand in-fol. du v[e] siècle. Ce manuscrit, unique et d'un prix inestimable, contient un très-grand nombre de grandes miniatures, représentant les divers sujets de la Bible et exécutées évidemment par des artistes romains. Ces peintures, beaucoup mieux conservées et plus nombreuses que celles qu'on trouve dans les fragments du *Virgile* du Vatican, rappellent les peintures de Pompeï, et sont aussi intéressantes pour l'histoire des costumes que pour celle des arts. Nous ne croyons pas qu'il existe dans aucune

bibliothèque un manuscrit plus précieux que celui-ci..... »

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Ancien fonds.)

1482.

Catalogue alphabétique de la bibliothèque de Tours, dressé, vers 1792, par Dom Abrassart, ancien bibliothécaire de Marmoutier, et alors conservateur de la Bibliothèque municipale de Tours.

Ce catalogue porte pour titre : « Double du catalogue envoyé au Comité d'Instruction publique. » A la fin du volume se trouvent classés séparément les ouvrages anonymes.

En regard du titre de chaque ouvrage est porté le nom de l'établissement religieux ou de la famille émigrée sur qui il avait été saisi.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1483.

« Double du Catalogue envoyé au Comité d'Instruction publique, » par Dom Abrassart.

A la fin de ce catalogue alphabétique, l'auteur a ajouté un supplément.

Papier. Gr. XVIIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1484.

« Bibliothèque historique de Touraine, ou Catalogue raisonné de tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, relatifs à l'histoire de Touraine, suivi d'une indication des statues, bustes, tableaux, portraits, gravures, médailles et monnaies qui concernent cette province, par J.-L. Chalmel. »

L'auteur avait entrepris pour la Touraine un travail, sinon dans les mêmes proportions, du moins sous le même titre que la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong. Il avait déjà commencé à transcrire son travail primitif, qui a été relié depuis avec addition, à la suite, de la partie par lui remise au net. Ce qui nous frappe dans ce catalogue, c'est que, sous le n° 33, où Chalmel fait figurer : « Histoire civile et ecclésiastique de la Touraine, par Pierre Carreau », il ajoute : « Au rapport de plusieurs écrivains, cet ouvrage avait été terminé. Le manuscrit était resté entre les mains du fils de l'auteur, mais il n'a jamais vu le jour ; soit qu'il ait été perdu, soit qu'on ne l'eût pas jugé en état d'être imprimé. » Le manuscrit de l'ouvrage terminé, en effet, est demeuré d'abord entre les mains du fils de l'auteur, curé de Nogent-sur-Marne, puis cédé après la mort de cet ecclésiastique, par ses héritiers, aux bénédictins de Marmoutier. (Voir la correspondance et les actes relatifs à cette session, T. XXIII de la collection Joly de Fleury, Bibliothèque Nationale.) A la Révolution, la bibliothèque de Marmoutier, comme celles de Saint-Martin et de Saint-Gatien, vint former la Bibliothèque municipale de Tours, qui eut successivement pour conservateurs, de 1793 à 1800, Abrassart (lequel, au n° 1441, page 85, cite le manuscrit de Carreau), et, de 1800 à 1807, Chalmel, dont parle Victor Luzarche, page 96, T. IV, *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine.*

Les trois numéros suivants, inscrits au Catalogue de Chalmel, nous font regretter la perte des mss. qui y sont mentionnés, savoir :

« 180. Éloges des savants de Touraine, par Pierre Carreau. Ces éloges faisaient, dit-on, partie de son *Histoire de Touraine,* dont le ms., passé dans les mains de ses héritiers, NE S'EST PLUS RETROUVÉ. »

« 181. Bibliothèque des auteurs de Touraine, par Dom Guillaume Gérou, moine et bibliothécaire de l'abbaye de Marmoutier. Les auteurs de la « Bibliothèque historique de la France » présument que ce ms. était resté à Marmoutier, où il devait avoir été composé ; mais il ne se trouve pas sur le catalogue qui en fut rédigé en 1754 par ce même Dom Gérou. (Le catalogue

raisonné des manuscrits de Marmoutier, par Dom Gérou, a disparu également; Chalmel cependant l'a retrouvé, puisqu'il avoue en avoir fait une copie (Voir n° 1478 du présent catalogue). J'aurais été peu tenté de croire à son existence, s'il n'en était fait mention à la page 776 de l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.* »

« 182. Bibliothèque des auteurs de Touraine, par Dom Liron, bénédictin. On croit que le travail de Dom Liron était resté à Marmoutier, et qu'il avait servi à Dom Gérou. Mais on ignore aujourd'hui ce que l'un et l'autre sont devenus. Peut-être cette perte n'est-elle pas regrettable, si on en juge d'après la « Bibliothèque des auteurs chartrains, par ce même Dom Liron, homme d'ailleurs très-savant. »

La fin de ce volume contient des notes bibliographiques de Chalmel.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Don de M. Paul Nobilleau.)

1485.

Inventaire méthodique des manuscrits de la Bibliothèque de Tours, dressé pendant l'exercice, comme bibliothécaire, de M. Chauveau (1828-45).

Dans cet inventaire, les manuscrits sont portés sous les titres que l'écrivain ou le relieur avaient inscrits sur les dos des volumes, indications souvent peu exactes.

Papier. Gr. XIXe siècle.

1486.

Notes et cartes ayant servi à la rédaction d'un catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Tours, entrepris par Victor Luzarche, en 1853. Ce catalogue, imprimé jusqu'au n° 127, fut continué par A. Dorange jusqu'au n° 192, et abandonné par suite du nouveau plan suivi dans le présent catalogue.

Papier. Gr. XIXe siècle.

1487.

Catalogue méthodique de la Bibliothèque de Juilly.

Papier. Pet. XVIIIe siècle. — (Ancien fonds.)

1488.

Recueil de mélanges contenant :

1° Fol. 1. Lettres de Pierre de la Vigne, copiées par Dom Martène sur le ms. porté précédemment sous le n° 1465.

2° Fol. 53. De l'origine de la Société de Jésus.

3° Fol. 55. Prophétie de sainte Hildegarde.

4° Fol. 57. Bref du pape Clément XI à l'archevêque d'Aix.

5° Fol. 59. Bref d'Innocent XI au roi Louis XIV.

6° Fol. 61. Décret de l'Inquisition au sujet des livres défendus.

7° Fol. 62. Lettre de l'évêque d'Alet au Roi, sur la Régale.

8° Fol. 86. Ordonnance de l'évêque d'Alet contre M. de Foix.

9° Fol. 67. Lettre de l'évêque d'Alet au Roi, écrite avant sa mort.

10° Fol. 68. Lettres du cardinal de Retz au Roi et à la Reine, en 1654.

11° Fol. 70. Vie de saint Jacut, premier abbé du monastère de Landouart.

12° Fol. 73. Histoire abrégée des évêques de Valence en Dauphiné.

Papier Gr. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 228.)

1489.

Recueil de mélanges parmi lesquels nous citerons les pièces suivantes :

Fol. 1. Lettre adressée à l'abbé du Perche, chanoine de l'église de Saint-Martin, au sujet des possessions françaises de l'Inde.

Fol. 31. « Mémoire sur une machine propre à travailler au fond des eaux. »

Fol. 89. « Vendanges de Joué, comédie par M. Aubry, dit le Poëte. »

Fol. 113. « Les Sarcelles et Philotanus. »

Fol. 133. Différentes pièces de vers faisant partie d'un manuscrit de Marmoutier, portant le n° 191 ancien.

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier, 255.)

1490.

Recueil de mélanges parmi lesquels nous citerons les pièces suivantes :

Fol. 1. Cahier de philosophie catholique en latin.

Fol. 23. Élégie sur l'entrée de M. Arnauld en Paradis.

Fol. 70. Réflexions de M. le baron d'Isola, agent de l'empereur et du roi d'Espagne à La Haye, pendant la campagne de 1672.

Fol. 148. « Concilium magistri Roberti de Corcon legati, apud Rothomagum celebratum. » Écriture de Dom Martène.

Fol. 175. Oraison funèbre de la princesse Clémentine Loyola Unigenitus, patrice romaine, généralissime des armées de N. T.-S. P. le Pape.

Fol. 204. « Récit véritable de ce qui s'est passé à la mort de madame la duchesse d'Orléans, belle-sœur du roi Louis XIVe, arrivée le 29e juin 1670. »

Papier. Pet. XVIIe siècle. — (Marmoutier.)

1491.

Volume contenant :

1° Biographie des hommes illustres de Touraine.

2° Catalogue de bulles et de lettres pontificales conservées à la Bibliothèque Nationale et au Vatican.

3° Table chronologique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine.

4° Liste de manuscrits sur la Touraine, conservés à la Bibliothèque Nationale.

5° Notes, documents, manuscrits et livres concernant l'histoire ecclésiastique de la Touraine.

6° Chartes concernant la Touraine. (Fonds Bibliophile Jacob.)

7° L'Église de Tours et Mme la comtesse de la Rochejaquelin ; donation de la terre d'Huismes.

8° Chronicon Petri filii Bechini.

9° Chronologie des archevêques de Tours.

Papier. Moy. XIXe siècle. — (Legs Salmon.)

1492.

Recueil de pièces parmi lesquelles on remarque les suivantes :

1° Pièces concernant la France en général.

Rapport au Roi sur la situation de la France, par le duc d'Otrante. — Rapport fait par M. Pozzo di Borgho, ministre de Russie à la cour de France, sur l'état actuel de la France. — Copie d'un procès-verbal, au sujet d'un interrogatoire d'un prisonnier de l'armée de la Vendée, fait à Angers le 9 août 1793.

2° Pièces sur la Révolution en Touraine, extraits des registres des délibérations de la Société populaire et montagnarde de Langeais. — Extraits du registre des délibérations de la commune de Tours en permanence, au sujet

des subsistances. — Lettre de Guimberteau. — Industrie de l'année 1788, corps des marchands de la ville de Tours.

3° Collection d'autographes, offerts à la bibliothèque par le comte de Villeneuve, en 1846, et par le comte de Twent de Rosemberg, parmi lesquels on remarque ceux de Jean-Jacques Rousseau, de don Francesco, connétable de Portugal, du prince d'Orange, de La Sauvagère, du poëte tourangeau Commire, de Santeuil, du comte Odart, etc.

4° Différentes notes d'André Salmon sur Beaumont, Marmoutier, etc.

Papier. Gr. XIX° siècle.

1493.

Mélanges par Lambron de Lignim, dont les principales rubriques sont : Notes sur l'église cathédrale de Tours et sur la chapelle Saint-Lidoire. Notes sur les doyens de la cathédrale de Tours, sur les archevêques et le diocèse de Tours.

Le ms. se termine par un armorial des archevêques de Tours et par une statistique des convocations des États généraux et des assemblées nationales.

Papier. Gr. XIX° siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1494.

Volume contenant :

1° Extrait de l'inventaire général du prieuré de Notre-Dame de Moncé, ordre de Cisteaux.

2° Pilier de la Riche, 4 février 1785.

3° Notes sur l'abbaye de Saint-Martin, de Saint-Pierre de Bourgueil, sur les prieurés et abbayes de Touraine, parmi lesquels se trouvent Saint-Martin et Saint-Julien, les Minimes du Plessis, de Montgauger, Beaumont et les couvents de Tours. Suivent des notes sur les peintres, les imprimeurs et les artistes tourangeaux.

4° Officiers de la monnaie de Tours.

5° Magistrature de Touraine.

6° Officiers de siége présidial de Tours.

7° Procès-verbal de l'assemblée des nobles de Touraine pour la rançon de François Ier, 1529.

8° Copie des articles accordés en l'assemblée des États tenus à Tours, le 10 juin 1561, par ceux du Tiers-État.

Le ms. se termine par des notes sur l'industrie, le commerce et l'agriculture en Touraine.

Papier. Moy. XIX° siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1495.

Notes sur les mairies de France par Lambron de Lignim.

Les villes dont il est question dans ce travail sont classées par ordre alphabétique. La notice sur la mairie de Tours, plus étendue que les autres, est précédée d'un aperçu historique sur le droit municipal en Touraine ; il y est question des médailles des maires et de la garde bourgeoise de la ville de Tours.

Papier. Gr. XIX° siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1496.

Lambron de Lignim. Notes pour la statistique des paroisses et communes de Touraine, y compris la ville de Tours.

A la fin de ce long travail, se trouve un « État des paroisses dont les seize élections de la Généralité de Tours sont composées. »

Papier. Gr. XIX° siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1497.

Lambron de Lignim. Notes dont les principaux titres sont : « Secrétaires du Roi, armorial général. — Fiefs de Touraine. »

Parmi les notes extraites de l'ouvrage de M. de Courcelles, se trouvent beaucoup de renseignements sur les familles de Touraine.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Fonds Lambron de Lignim.)

1498.

Pièces sur les États généraux de France.

Ce ms. se termine par : « Extrait des actes de nomination et procuration des députés aux États généraux de 1614, pour la province de Touraine. »

Papier. Gr. XVIIe siècle. — (Don de M. Paul Nobilleau.)

1499.

Lambron de Lignim. Registre contenant :

1° Page 1. « Élus juges de Touraine, de 1357 à 1461. »

2° Page 12. « Armes des villes de la Généralité de Touraine. »

3° Page 14. « Armorial des maires de la ville de Tours, leur nomination. »

4° Page 39. « Liste des échevins de la ville de Tours. »

5° Page 82 bis. « Élus de la Maison de Ville, depuis l'institution de cet office, en 1589, jusqu'en 1691. »

6° Page 82. « Liste des adjoints aux maires de Tours. »

7° Page 94. « Conseillers assesseurs. — Payeurs receveurs de l'hostel-de-ville. — Greffiers de l'hostel-de-ville. »

8° Page 106. « Officiers de la milice bourgeoise de la ville de Tours. »

Ce ms. est orné de blasons peints avec soin.

Papier. Gr. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1500.

Volume contenant :

1° Page 1. « Essai historique sur le château d'Amboise et ses environs, depuis son origine jusqu'au règne de François II, par M. Bruneau, docteur-médecin à Tours. »

2° Page 53. « Poésie sur le Plessis-lès-Tours, par Henri Choisnet. »

3° Page 65. « Extrait de l'Histoire de saint Martin de Tours, par Chalmel. »

4° Page 187. « Poésie sur Chenonceau, par Henri Choisnet. »

5° Page 197. « La basilique de Saint-Gatien, par Eugène de Pradel. »

6° Page 205. « L'hôtel de la chancellerie à Tours, par Seytre. »

7° Page 222. « Poésies du vicomte Charles de Nugent sur le château de Chambord, Chenonceau et les bords de la Loire.

Papier. Pet. XIXe siècle. — (Legs Lambron de Lignim.)

1501.

Le Breton. — Explication des mots difficiles de l'Écriture Sainte.

Ce manuscrit, qui a été omis dans le classement ci-dessus, est un troisième exemplaire de l'ouvrage porté aux n°s 31 et 32 du présent catalogue.

Vélin. Moy. 1342. — (Saint-Gatien, 262.)

1502.

Ordre des offices suivant l'usage de la cathédrale de Tours.

En tête (fol. 1), calendrier auquel ont été ajoutées des notes relatives au décès de la famille Bourreau et à diverses fondations faites en la cathédrale de Tours.

Fol. 7 v°. « Processiones ecclesie Turonensis fiende in Quadragesima. »

Fol. 8. Propre du temps, commençant par cette rubrique : « Incipit ordo servicii ecclesiastici secundum usum ecclesie Turonensis.

Fol. 61 v°. Propre des saints, commençant par ces mots : « Incipit ordo servicii ecclesiastici secundum usum ecclesie Turonensis, videlicet ordinarius servicii festorum post ordinarium servicii temporis. Sequitur ordinarius servicii festorum. Et primo sciendum est quod si festum alicujus sancti vel sancte novem lectionum... »

Fol. 99. Commun.

Fol. 102 v°. « Regule divini officii secundum usum ecclesie Turonensis. »

Sur les fol. 104 v° et 105 on a ajouté des vers mnémotechniques sur certains usages liturgiques. Il y a un distique pour déterminer l'époque de la tenue des synodes du diocèse de Tours.

De synodo Turonensi.

Prima dies Jovis ante Lucam synodus Turonensis.
Post Pentecostem quinta feria synodo stem.

Ce ms., qui autrefois faisait partie de la bibliothèque de Saint-Gatien, a été légué, en 1872, à la Bibliothèque de la ville de Tours, par M. l'abbé Bourassé, chanoine et président de la Société Archéologique de Touraine.

Vélin. Pet. xve siècle.

1503.

Roman, ou plutôt fragment dans lequel Toxaris, roi des Scythes et une amazone nommée Pantasilée jouent les principaux rôles. Premiers mots : « S'il vous plaist de vous souvenir, Madame, que bien tost après que je vous eus laissée avec la Reine de Libie, et tous les Rois assemblez à votre secours, que le ciel fut obscurcy d'une nuée si noire et si épaisse... » derniers mots : « ... Lors la Reine s'approchant d'eux leur dit qu'elle voulait estre de la partie, on fit venir le gentilhomme, après qu'elles l'eurent fait asseoir pour parler plus commodément, il commença ainsi son discours. »

Bonne conservation. Ancienne reliure en vélin avec filets, tranche dorée.

Papier. Moy. xviie siècle. — (Marmoutier, 220.)

FIN.

TABLE MÉTHODIQUE

DU

CATALOGUE DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE TOURS

I. — THÉOLOGIE.

I. — ÉCRITURE SAINTE.

II. — LITURGIE.

III. — CONCILES.

IV. — SAINTS PÈRES.

V. — THÉOLOGIENS.

VI. — RELIGION DES PEUPLES ORIENTAUX.

II. — JURISPRUDENCE.

I. — DROIT CANONIQUE.

Règles d'ordres religieux.

II. — DROIT CIVIL.

Mélanges.

III. — SCIENCES ET ARTS.

I. — SCIENCES PHILOSOPHIQUES.

II. — SCIENCES PHYSIQUES.

III. — SCIENCES NATURELLES.

Botanique.

IV. — SCIENCES MÉDICALES.

V. — SCIENCES MATHÉMATIQUES.

VI. — ARTS.

VII. — EXERCICES GYMNASTIQUES.

IV. — BELLES-LETTRES.

I. - LINGUISTIQUE.

II. — RHÉTORIQUE.

III. — POÉSIE.

IV. — FICTIONS, ROMANS EN VERS ET EN PROSE.

V. — HISTOIRE.

Histoire diplomatique.

Généalogies.

Histoire des Provinces.

TOURAINE.

I. — TOPOGRAPHIE. — DESCRIPTION DE LA TOURAINE.

II. — HISTOIRE GÉNÉRALE.

III. — ADMINISTRATION. — INDUSTRIE. — COMMERCE.

IV. — HISTOIRE DES ARTS EN TOURAINE.

Ville de Tours.

V. — HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Diocèse. — Archevêques. — Cathédrale.

Paroisses. — Couvents. — Confréries.

Localités et familles de Touraine.

VI. — FÉODALITÉ.

VII. — BIOGRAPHIE.

VIII. — NOBLESSE DE TOURAINE.



IX. — BIBLIOGRAPHIE TOURANGELLE.

X. — MÉLANGES.

IX. — HISTOIRE ÉTRANGÈRE.

Italie.

Allemagne.

Orient.

VIII. — BLASON.

LISTE

DES

MANUSCRITS CONSERVÉS, AU XVIII[e] SIÈCLE, DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE SAINT-GATIEN, DE SAINT-MARTIN ET DE MARMOUTIER

MANQUANT A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TOURS.

LISTE

DES NUMÉROS INDIQUANT LES MANUSCRITS CONSERVÉS, EN 1706, DANS LA BIBLIOTHÈQUE DU CHAPITRE DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE ET QUI NE SE TROUVENT PLUS AUJOURD'HUI DANS LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TOURS.

1 — 4 — 8 — 9 — 24 — 35 — 44 — 49 — 50 — 62 — 63 — 64 — 65 — 66 — 67 — 68 — 69 — 73 — 78 — 81 — 86 — 87 — 89 — 92 — 93 — 95 — 96 — 97 — 98 — 99 — 100 — 101 — 102 — 103 — 105 — 106 — 107 — 108 — 109 — 110 — 112 — 113 — 122 — 129 — 130 — 138 — 141 — 143 — 160 — 166 — 168 — 174 — 180 — 181 — 183 — 184 — 190 — 193 — 197 — 200 — 203 — 217 — 225 — 227 — 231 — 235 — 241 — 255 — 256 — 260 — 272 — 273 — 275 — 278 — 280 — 282 — 284 — 285 — 286 — 287 — 289 — 290 — 291 — 292 — 293 — 295 — 296 — 303 — 305 — 307 — 311 — 312 — 316 — 317 — 319 — 322 — 326 — 331 — 340 — 345 — 346 — 347 — 348 — 349 — 350 — 351 — 352 — 354 — 355 — 356 — 358 — 359 — 360 — 363 — 364 — 365 — 366 — 367 — 368 — 369 — 370 — 371 — 372 — 373 — 374 — 375 — 378 — 387 — 388 — 391 — 397 — 400 — 402 — 407 — 423 — 424 — 428 — 429 — 431 — 432 — 438 — 440 — 443 — 444 — 445 — 446 — 447 — 448 — 450 — 452 — 456 — 457

Manquent 152 manuscrits.

(Voy. *Bibliotheca sanctæ Metropolitanæ ecclesiæ Turonensis*, studio et operâ D. D. G. Jouan et V. d'Avanne.)

LISTE

DES NUMÉROS INDIQUANT LES MANUSCRITS CONSERVÉS, EN 1739, DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE LA COLLÉGIALE DE SAINT-MARTIN, ET QUI NE SE TROUVENT PLUS AUJOURD'HUI DANS LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TOURS.

2 — 8 — 10 — 12 — 14 — 15 — 17 — 20 — 22 — 23 — 25 — 26 — 27 — 33 — 37 — 40 — 43 — 46 — 52 — 53 — 54 — 55 — 62 — 65 — 66 — 68 — 69 — 74 — 76 — 77 — 78 — 79 — 81 — 84 — 85 — 86 — 87 — 88 — 89 — 90 — 91 — 94 — 95 — 96 — 100 — 101 — 102 — 103 — 104 — 105 — 108 — 109 — 111 — 112 — 115 — 117 — 121 — 122 — 128 — 134 — 135 — 141 — 144 — 149 — 150 — 152 — 167 — 170 — 171 — 173 — 174 — 175 — 186 — 187 — 196 — 199 — 201 — 203 — 205 — 206 — 207 — 208 — 209 — 210 — 211 — 212 — 213 — 215 — 217 — 218 — 220 — 221 — 222 — 223 — 224 — 226 — 227 — 228 — 229 — 231 — 232 — 233 — 234 — 235 — 236 — 237 — 238 — 240 — 242 — 243 — 244 — 245 — 246 — 247 — 248 — 249 — 250 — 251 — 252 — 253 — 254 — 255 — 256 — 257 — 258 — 259 — 260 — 262 — 264 — 266 — 269.

Manquent 132 manuscrits.

(Voy. *Bibliotheca bibliothecarum*, t. II, p. 1335, auctore R. P. D. Bernardo de Montfaucon.)



LISTE

DES NUMÉROS INDIQUANT LES MANUSCRITS CONSERVÉS, EN 1754, DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER, ET QUI NE SE TROUVENT PLUS AUJOURD'HUI DANS LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TOURS.

4 — 7 — 9 — 18 — 19 — 25 — 27 — 32 — 36 — 40 — 42 — 43 — 44 — 49 — 54 — 56 — 57 — 58 — 60 — 63 — 64 — 66 — 67 — 73 — 84 — 87 — 89 — 90 — 91 — 96 — 97 — 105 — 109 — 112 — 114 — 115 — 116 — 123 — 124 — 125 — 126 — 128 — 138 — 139 — 151 — 153 — 154 — 157 — 165 — 177 — 181 — 183 — 186 — 214 — 218 — 219 — 230 — 232 — 233 — 236 — 238 — 239 — 242 — 255 — 257 — 263 — 265 — 266 — 267 — 272 — 276 — 285 — 289 — 292 — 298 — 308 — 311 — 315 — 318 — 326 — 332 — 333 — 334 — 335 — 336 — 337 — 338 — 339 — 340 — 341 — 342 — 343 — 345 — 348 — 349 — 350 — 359.

Manquent 97 manuscrits.

(Voy. *Catalogue des mss. de l'abbaye de Marmoutier,* rédigé par Dom Gérou, conservé dans la Bibliothèque de Tours, sous le nº 1478.)



ERRATA

AU LIEU DE :	LISEZ :
Avertissement, page v, *Bibliotheca*, p. 1325,	Page v, 1335.
Page 14, extrait du *Pharetra* de saint Bonaventure,	Extrait du *Manipulus florum*.
Page 14, (Saint-Martin),	(Saint-Martin, 9.)
Page 19, (Marmoutier, 17),	(Marmoutier, 30.)
Page 29, (Traité sur la prédication),	Traité sur la prédication, peut-être de *Alanus de insulis*.
Page 41, Alphabet slave,	Alphabet glagolitique.
Id. « zdrava marie milosti plna *gospond*, »	Page 41, « zdrava marie milosti plna gospoud. »
Id. « verviou uboga otza..., »	Id. (Credo.)
Id. Noms d'évêques de la Croatie,	De la Croatie et de la Dalmatie.
Id. Fol. 77, v°, Morceau de six lignes,	Alphabet greco-slave.
Page 45. Brûlés par Héric et Baret, princes normands,	Brûlés par Heric et Baret, chefs normands.
Page 52, Commentaire sur l'Évangile de saint Jean et de saint Luc,	Commentaire par saint Bonaventure.
Page 57, n° 136.	(Marmoutier, 27.)
Page 88, n° 183, à la famille de Hungerford,	De Hungerford, dont les armes sont : « de sable, à deux fasces d'argent et trois besans d'argent rangés en chef. »
Page 99, Civis indigena,	Civis et indigena.
Page 119, Office de la Fête-Dieu,	Office de la Fête-Dieu, par saint Thomas d'Aquin.
Page 137, Tractatus de anima,	« Tractatus de anima cujus auctor est Joannes de Rupella ord. Minorum. »
Page 139, « ...commentatus à Porretano, »	« Commentatus a Porretano (Alanus de Insulis), voy. p. 249.
Page 140, n° 247 (XIII[e] siècle),	(XIV[e] siècle.)
Page 191, (Marmoutier, 83),	(Saint-Martin, 83.)
Page 208, 337, 357 et 364,	339, 357 et 364.
Page 209, (n° 89 ancien),	(Saint-Martin, 89.)
Page 236, Traité de Dieu,	Biblia pauperum inter opera S. Bonav. impressa.
Page 260, n° 485, achevé de copier en 1335,	1435 (Moy. 1435).
Page 262, parlé aux n°s 311 et 342,	Aux n°s 311, 342 et 446.
Page 268, (Saint-Martin, 60),	Sans numéro ni provenance.

Page 305, Papier moy. XIVe et XVe siècles.	Ajoutez : (Saint-Martin, 61.)
Page 385, n° 850 (Moy. IXe siècle.),	(Gr. IXe siècle.)
Page 406, (nos 1348, 1349, 1350...),	(Marmoutier, 300, 306.)
Page 415, (Marmoutier, 192),	(Marmoutier, 164.)
Page 434, (Marmoutier, 172),	(Marmoutier, 172 bis.)
Page 435, (Marmoutier, 251),	(Marmoutier, 261.)
Page 459, à un parent de Philippe Gelu,	A un parent de Jacques Gelu.
Page 511, (n° 2028),	(Marmoutier, 171 bis.)
Page 522, Saint-Pierre du Cardinet,	Saint-Pierre du Chardonnet.
Page 538, n° 1368. Vel. pet. XVe siècle,	Vel. pet., commencement du XVIe siècle.
Page 540, (Marmoutier, 156),	(Marmoutier, 156 bis.)

IMPRIMERIE J. BOUSEREZ, A TOURS.



